





COLLECTION
DE
DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PREMIÈRE SÉRIE
HISTOIRE POLITIQUE

NÉGOCIATIONS

DE

LA FRANCE DANS LE LEVANT

OU

CORRESPONDANCES, MÉMOIRES ET ACTES DIPLOMATIQUES

DES AMBASSADEURS DE FRANCE À CONSTANTINOPLE
ET DES AMBASSADEURS, ENVOYÉS OU RÉSIDENTS À DIVERS TITRES À VENISE, BAGDAD,
ROME, MALTE ET JÉRUSALEM
EN TURQUIE, PERSE, GÉORGIE, CRIMÉE, SYRIE, ÉGYPTE, ETC.
ET DANS LES ÉTATS DE TUNIS, D'ALGER ET DE MAROC

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR E. CHARRIÈRE

TOME IV



PARIS

IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LX

DC
111
.5
C15
t 4.

NÉGOCIATIONS
DE LA FRANCE DANS LE LEVANT
AU XVI^E SIÈCLE.



NÉGOCIATIONS

DE LA FRANCE DANS LE LEVANT

SOUS HENRI III.

II.

1581-1589.

SOMMAIRE. — Rappel du duc d'Anjou aux Pays-Bas. — Reprise de la négociation pour son mariage avec la reine d'Angleterre. — Ambassade turque à Paris. — Fêtes de la circoncision des fils d'Amurat III. — Reprise et continuation de la guerre entre la Turquie et la Perse. — Désastre de l'expédition des Açores. — Ambassade de M. de Maisse à Venise. — Protestation contre la reconnaissance de Bathory comme roi de Pologne. — Tentative du duc d'Anjou sur les villes de Flandre. — Effets désastreux qu'elle a pour la cause du prince. — Sa rentrée en France et sa mort. — Catherine de Médicis accepte la protection de Cambrai. — Reconstitution de la Ligue. — Les Pays-Bas s'offrent à Henri III. — Attitude et actes des nouveaux ligueurs. Édît de Nemours qu'ils imposent à Henri III. — Politique de Sixte-Quint opposée à la Ligue en France, en vue d'une ligue à former contre la Turquie. — La guerre est reprise par les huguenots. — Intervention et ambassade des États protestants d'Allemagne. — Protectorat des Provinces-Unies accepté par Elisabeth au refus de la France. — Préparatifs de l'*armada* dirigés par Philippe II contre l'Angleterre. — Procès et supplice de Marie Stuart. — Invasion en France de l'armée allemande auxiliaire. — Victoire des huguenots à Coutras et défaite de l'armée allemande à Auneau. — Impopularité de Henri III. — Fermentation de Paris. — Arrivée du duc de Guise et journée des barricades. — Retraite de Henri III à Chartres. — Départ de l'*armada*, sa dispersion et sa destruction totale. — Projets de Henri III pour relever son autorité. — Convocation à Blois des états généraux. — Saisie du marquisat de Saluces par le duc de Savoie. — Assassinat du duc de Guise. — Explosion de Paris. — Mort de Catherine de Médicis. — Organisation du gouvernement de la Ligue sous la direction du duc de Mayenne. — Situation de Henri III entre l'armée de la Ligue et celle du roi de Navarre. — Réunion négociée entre les deux rois. — jonction de leurs forces à Orléans et marche sur Paris. — Assassinat de Henri III à Saint-Cloud.

Les événements de la seconde partie du règne d'Henri III forment, avec ceux de la première, une répétition et un retour presque parallèle des mêmes incidents.

¹ Voir, au tome III, la première partie et le *Tableau initial* du règne.

Dans l'une comme dans l'autre partie, la lutte de la royauté contre les grandes influences politiques et religieuses qui s'étaient partagé le royaume amène en France une invasion étrangère, dont la présence suscite et fait intervenir dans la querelle un pouvoir nouveau d'origine populaire. Par sa seule apparition, il menace de faire prendre au débat toute la portée et la proportion d'une révolution sociale. Mais ce qui n'était, dans la première partie, que l'essai d'une force qui ne se connaît pas encore, devient ici un mouvement national qui donne à la Ligue l'organisation, avec la puissance et la durée d'un gouvernement. Dans cette face inattendue que prend le long débat des guerres civiles, la crise extérieure, où la France s'efforce toujours de chercher une diversion à ses embarras, ne cesse pas d'être dominée par la même cause. L'abstention de la Turquie, occupée à la guerre de Perse, en privant la France de son plus puissant auxiliaire, favorise les complots que ses ennemis trament contre elle, et précipite les événements qui amènent la chute et l'extinction de la dynastie des Valois.

III. SUITE DES AFFAIRES DE PORTUGAL ET DES PAYS-BAS. — OUVERTURE DE LA SUCCESSION A LA COURONNE.

1581-1585.

La guerre civile de 1580 était venue arrêter Henri III au moment décisif de son règne, où ce prince allait chercher dans l'activité d'une diversion étrangère le moyen d'occuper les forces qui consumaient la France à l'intérieur. A l'issue de ce mouvement, qui avait assuré à Philippe II la conquête du Portugal, chacune des puissances se retrouvait placée dans des conditions nouvelles. L'Espagne, comme toujours, en sortait à son avantage, et, pendant que ses rivales paraissaient affaiblies, ruinées, elle se montrait accrue d'un nouveau royaume : il avait pour elle, sur ses autres acquisitions successives, le mérite inappréciable de compléter l'unité de la Péninsule, de la fermer tout entière à l'influence hostile du dehors, libre jusque-là de s'établir au cœur de l'Espagne et à proximité de sa capitale. En outre, sa domination coloniale, déjà si étendue, semblait être doublée, car elle s'accroissait de précieuses possessions, acquises dans une direction nouvelle, qui justifiaient le titre qu'elle prenait alors d'Empire des deux Indes. Mais l'Espagne y gagnait surtout d'avoir sur l'Atlantique une ligne de ports qui faisaient face, sur la même mer, à ceux de l'Angleterre et de la France; et, dans la rade immense de Lisbonne, elle s'ouvrait un centre où elle pouvait tenir à l'abri toutes ses forces navales accumulées, et toujours en état de verser au besoin des armées d'invasion sur le territoire de ses adversaires.

Cette situation créait pour l'Europe un péril si évident, qu'il devait rallier aussitôt contre Philippe II toutes les forces qu'on avait vues l'année précédente se dissoudre si misérablement devant lui, comme pour servir à propos ses desseins et se prêter d'elles-mêmes à son triomphe. Mais, à ce résultat énorme et prodigieux, il fallait pouvoir en opposer un d'une proportion égale, et tel qu'en frappant les imaginations par sa grandeur il parût du moins rétablir en quelque sorte l'équilibre. Il fallait le mariage anglais, montrant l'héritier de la couronne de France uni à la souveraine d'Angleterre, et, par l'acquisition commune des Pays-Bas, devenant le lien intermédiaire de rapprochement entre les deux peuples alliés, et le gage de l'union éventuelle des deux royaumes. Aussi le duc d'Anjou s'élevait de plus en plus à la hauteur de ce rôle par le titre de médiateur qu'il venait d'acquérir en s'interposant entre les partis, et semblait se trouver heureusement au niveau des plus grandes destinées, où l'appelait de toutes parts l'opinion des contemporains. Retenu encore pendant les trois premiers mois de 1581 dans les provinces du Midi, pour assurer l'exécution du traité de Fleix, il était passé du Périgord en Guienne. Mais, dès le mois de janvier, Castelnaud, l'ambassadeur français à Londres, recevait l'avis que la négociation, qui n'avait pas cessé d'être poursuivie par Walsingham à Paris, allait être reprise en Angleterre. Dans le même mois, et en prévision du concours qu'on aurait à réclamer de la Turquie, Henri III envoyait à M. de Germigny, son ambassadeur à la Porte, de nouvelles instructions; et celles-ci étaient calculées dans leur effet pour coïncider avec l'exécution des desseins qui devaient se rattacher à cette union mémorable.

De son côté l'Espagne, s'attendant qu'une réaction se ferait contre sa fortune, s'engageait dans deux démarches diplomatiques, contradictoires en apparence, mais qui tendaient au même but, celui de laisser Philippe II libre d'agir contre ses adversaires, en continuant de tenir la Turquie en échec. D'une part, il préparait l'envoi d'une nouvelle mission à la Porte, pour en obtenir le renouvellement de la trêve qui lui avait été si utile l'année précédente, en lui facilitant la conquête du Portugal : de l'autre, il suscitait à la Turquie un moyen d'intimidation extérieure, qui, pendant qu'elle était embarrassée dans sa lutte interminable avec la Perse, devait, en cas de refus, la placer sous le coup d'une croisade générale offerte en perspective, mais que ce prince se chargeait de détourner de la Turquie quand il aurait obtenu d'elle ce qu'il en attendait. Le pape Grégoire XIII, servile instrument des vues de Philippe II, même quand il croyait ne suivre que les traditions du Saint-Siège et l'exemple de ses plus illustres prédécesseurs, commençait alors, par l'entremise de son envoyé, le jésuite Possevin, les négociations qui devaient s'étendre aux années suivantes pour former, sous la direction de la cour de Rome, la ligue des États du Nord contre la Turquie. En

faisant cesser la guerre que le roi de Pologne, Étienne Bathory, soutenait depuis son avènement avec le czar Ivan IV, le pape avait en vue de réunir, sous la conduite de ce prince guerrier, la Pologne et la Moscovie, d'accord avec l'empereur Rodolphe II, pour une expédition dirigée en commun contre la Turquie. En même temps, les deux puissances navales d'Espagne et de Venise devaient joindre leurs forces aux ressources maritimes de Rome, de la Toscane et des autres points de l'Italie, et, par leur accession, présenter cet ensemble d'attaques, effectuées par terre et par mer, qui semblait seul capable de mettre un terme à l'existence de l'empire ottoman. Mais l'intervention de la France, agissant à la fois à Venise et à Constantinople, réussissait toujours à déconcerter ce projet et à le faire considérer comme une espérance chimérique, entretenue seulement pour couvrir des vues intéressées et pour déguiser aux parties contractantes les périls réels qui les menaçaient de la part du principal associé. En attendant, Philippe II retirait tout l'avantage de la situation. C'était d'abord de détourner de lui, et de reporter ailleurs l'attention générale, puis d'inspirer à la France, alarmée déjà des intelligences que ce prince avait avec le parti catholique dans le Midi, l'appréhension de voir ces forces une fois réunies faire volte-face pour l'attaquer elle-même par ce point; enfin, et comme profit plus immédiat, de compromettre Venise dans ces négociations, de manière à la brouiller irremédiablement avec la Turquie.

Ainsi, là comme ailleurs, et sur le terrain des négociations diplomatiques, Philippe II maintenait sa supériorité, pendant que le défaut d'entente, les oppositions d'intérêts et de caractères les rendaient stériles pour ses rivaux. La grande ambassade du prince Dauphin d'Auvergne et du maréchal de Cossé, partie au mois de mars 1581 pour demander solennellement la main de la reine d'Angleterre, parvenait bien à dresser le contrat de mariage, dont les stipulations restent aujourd'hui comme le monument écrit de cette transaction célèbre; mais, arrivée là, ses efforts rencontrent chez la souveraine une volonté que ses ministres eux-mêmes n'avaient pas pressentie, et qui, sans se prononcer pour une négative absolue, ajournait encore à un autre moment la conclusion qu'on se croyait sur le point d'atteindre. Élisabeth, avant de s'engager d'une manière définitive, voulait voir les événements se dessiner, et, afin de ne pas se trouver entraînée par leurs conséquences, elle avait exigé que le mariage fût précédé de la conclusion d'une ligue défensive contre l'Espagne. Mais Henri III, dominé par un excès de circonspection, avait lui-même préparé son échec, et il avait donné à part à l'un des négociateurs une instruction secrète et confidentielle qui ne consentait à traiter cette alliance qu'après que le mariage aurait été célébré.

Cependant les États de Flandre rompaient d'une manière irrévocable avec l'Espagne, en prononçant la déchéance de Philippe II comme souverain des

Pays-Bas, et en renonçant à leur serment de fidélité envers ce prince. Le duc d'Anjou, afin de répondre à leur appel, avait, depuis son retour du Midi, poussé avec vigueur ses préparatifs, pendant qu'Henri III, pour dégager sa responsabilité, multipliait au dedans des défenses d'armement qui n'empêchaient rien, et au dehors des protestations qui ne trompaient personne; car l'opinion n'en tenait aucun compte, comme si elle avait eu en effet le mot de cette politique à double sens, et, loin de prendre le change, on la voyait partout se prêter complaisamment à cette espèce de comédie jouée entre les puissances, et où l'Espagne elle-même tenait son rôle. En effet, en présence d'une invasion flagrante concertée pour l'atteindre jusque dans ses États, elle n'en maintenait pas moins son ambassadeur, qui continuait de résider à Paris. Aussi le duc d'Anjou, sans se laisser arrêter par une démarche ostensible de Catherine de Médicis et de tout le conseil réuni à la reine-mère, franchit la frontière, le 11 août 1581, à la tête d'une armée de quinze mille hommes, et force le prince de Parme à lever le siège de Cambrai. De là, il continue sa marche sur les Pays-Bas, suivi des espérances et des vœux secrets de tout ce qui portait impatiemment le joug de l'Espagne, et l'émotion qu'il excitait en Europe faisait affluer vers lui la foule des volontaires attirés de tous côtés pour prendre part à son entreprise.

Mais des événements qui se passaient à une grande distance, amenant toujours pour les alliés une situation imprévue, les empêchaient soit de concerter à propos leurs résolutions, soit d'opérer avec ensemble dans le concours qu'ils se prêtaient mutuellement de leurs forces. Par une conjoncture qui pouvait être des plus favorables dans la circonstance, la France remportait alors un grand avantage à la Porte, et venait en quelque sorte reconquérir le sultan Amurat III. La Turquie, sous le coup des défaites successives qu'elle avait essuyées dans la guerre contre la Perse, avait cédé aux menaces ou aux obsessions de l'Espagne en concluant avec elle, dès le commencement de 1581, une trêve de trois ans: et cependant quelques mois étaient à peine écoulés, que, sans égard pour le traité dont les stipulations lui interdisaient, pendant ces trois ans, toute démonstration maritime, la Turquie armait une flotte puissante qu'elle envoyait à la côte d'Afrique. Elle paraissait même disposée à suivre l'impulsion d'Henri III, qui lui conseillait de faire franchir à sa flotte le détroit de Gibraltar, et de montrer ses vaisseaux dans le voisinage du Portugal. C'est que, dans l'intervalle, Amurat III avait résolu de convoquer le roi de France à la fête qu'il méditait pour la circoncision de ses fils, devenue pour ce prince l'objet de ses plus ardentes velléités, comme de ses préoccupations les plus exclusives. Une ambassade ottomane, qui pour la première fois devait se montrer à Paris, était chargée de porter au roi cette invitation. Quoiqu'une convocation semblable fût adressée également à

Venise et à la cour de l'empereur, elle n'était pas faite par des intermédiaires revêtus d'un caractère politique comme ceux qu'on avait vus partir pour la France. Henri III, au premier avis qu'il reçut de cette ambassade, ne fut frappé d'abord que des inconvénients qu'elle pouvait lui attirer par sa présence : il s'était donc empressé de mettre obstacle au passage des envoyés de la Porte, en chargeant à Venise M. du Ferrier de les faire retourner en Turquie. Mais bientôt la réflexion ou la perspective qui venait s'offrir de combinaisons nouvelles préparées par les événements engageaient le mobile souverain à rappeler cette ambassade auprès de lui, avec la même ardeur qu'il avait d'abord mise à la repousser.

En effet, le duc d'Anjou, après les premiers succès qui avaient marqué son entrée en campagne, n'avait pas tardé d'éprouver les embarras qui arrêtaient toujours les expéditions militaires à cette époque. Le défaut d'argent avait mis la désertion dans son armée; de plus, il se vit abandonné par la partie catholique de la noblesse dont il était accompagné, car elle se fit scrupule de coopérer à une entreprise dont la réussite devait profiter à la cause de la réforme. Le prince, en jugeant de près les dispositions du pays, vit qu'il ne triompherait de ces obstacles qu'en accomplissant son union avec la reine d'Angleterre. La négociation du mariage était toujours suivie à Londres, malgré le retour de la grande ambassade, qu'Élisabeth avait renvoyée en France au mois de juin précédent. Le duc d'Anjou, qui se voyait réduit à l'inaction, prit de nouveau le parti de passer lui-même en Angleterre pour arriver à une solution définitive; et sa présence, en effet, en agissant sur l'esprit d'Élisabeth, auprès de laquelle le duc d'Anjou allait être retenu pendant plus de deux mois, fut sur le point de terminer en sa faveur les irrésolutions capricieuses de la femme comme les incertitudes politiques de la souveraine. Dans ce même mois de décembre 1581, on voyait d'une part le prince français accueilli à Londres déjà comme le souverain en exercice, et recevant l'anneau des fiançailles de la main même d'Élisabeth, pendant que Paris était ému de la présence d'une ambassade orientale, et qu'Henri III entourait d'honneurs les envoyés de la Porte, de manière à proclamer tout haut son intelligence avec elle. A cette double coïncidence venait s'ajouter encore celle d'une entrevue secrète du roi de France avec le roi dépossédé de Portugal don Antonio, revenu d'Angleterre; et, dans cette conférence, l'expédition navale des Açores était résolue sous les auspices de Catherine de Médicis. C'est sous l'impression d'attente produite en Europe par ce spectacle, que l'année 1581 se termine, au milieu des prévisions que faisait naître la négociation turque engagée à Paris, de concert avec celle qui était poursuivie à Londres, et qui ne se proposait pas moins pour résultat que de cimenter l'union indissoluble de la France et de l'Angleterre.

L'année 1582 s'était ouverte au milieu de ces présages favorables, mais bientôt les déceptions arrivent de toutes parts. Intimidée par l'opinion du pays, ou plutôt ne trouvant pas dans l'alliance contractée toutes les garanties qu'elle en attendait, Élisabeth reprend à son fiancé l'anneau qu'elle lui avait donné. La flotte turque, qui, aux termes des engagements reçus des négociateurs de la Porte, devait rester à proximité du Portugal pour coopérer à l'expédition des Açores, dont on hâtait les préparatifs dans les ports de France, avait été ramenée à Constantinople par décision de l'amiral qui la commandait. Cette retraite faisait perdre l'assistance immédiate que devait recevoir une démonstration destinée à reporter vers le Portugal tous les efforts de l'Espagne, en même temps que le duc d'Anjou reprendrait ses opérations dans les Pays-Bas. Malgré tous ces contre-temps, le duc d'Anjou, gardant dans sa défaite les apparences du succès, ou fondé à l'espérer encore à un terme plus éloigné, était parti d'Angleterre avec un appareil royal. Il maintenait tout haut ses prétentions, que semblait confirmer la présence de Leicester, le favori d'Élisabeth, et celle de la plus haute noblesse d'Angleterre, qui figurait dans son cortège. Le prince, qui s'avancait avec une flotte anglaise à sa suite, rencontre en mer celle des États de Flandre, venue au-devant du duc d'Anjou pour recevoir et saluer en lui le souverain des Pays-Bas. Partout il est accueilli avec transport, et c'est au milieu des acclamations des Belges qu'il arrive à Anvers, où il est proclamé duc de Brabant, et reçoit de la main même du prince d'Orange le manteau ducal et les autres insignes du pouvoir. Pendant que cette solennité d'adoption avait lieu en Europe, en Orient Amurat III célébrait avec un faste inouï les fêtes de la circoncision de son fils, où l'on vit affluer la population de l'empire et se presser des représentants accourus des points les plus extrêmes de l'Asie; où, pendant deux mois, un peuple entier fut tenu dans les jeux, occupé à des réjouissances qui se renouvelaient chaque jour, et dans lesquelles chaque corporation venait figurer à son tour sous un appareil ou sous des formes symboliques. La présence de l'ambassadeur persan, chargé de représenter son maître à cette fête, semblait annoncer la réconciliation des deux empires orientaux divisés depuis si longtemps, et l'idée seule que la Turquie ne serait plus retenue en Asie allait suffire pour faire reprendre tout son ascendant à la politique de la France. Mais là encore les déceptions devaient se produire : Amurat III avait prétendu obtenir comme acte de déférence sinon la présence même de ses alliés convoqués à cette fête, au moins l'envoi d'ambassadeurs extraordinaires pour les représenter personnellement. Il fut blessé dans son orgueil en voyant la France se contenter d'y faire assister son ambassadeur ordinaire, qui dut même s'abstenir de paraître à la fête devant une insulte préméditée. M. de Germigny eut dès lors à se ressentir, dans ses relations avec la Porte, de la malveillance des

ministres, autorisée par la froideur ou l'indifférence du souverain. D'ailleurs, la paix qu'on traitait avec l'envoyé persan parut au sultan ménagée à dessein de le tromper, et elle ralluma la querelle qu'elle devait éteindre. Ainsi les deux États, au lieu de s'unir, se replongèrent de nouveau, pour une longue suite d'années, dans cette lutte impolitique où s'épuisaient sans autre avantage les trésors et les forces vives des deux peuples, et dont la France ressentait indirectement le contre-coup, qui venait l'atteindre jusque dans sa propre destinée.

Quoique la désertion de l'Angleterre l'eût laissé seul dans l'affaire des Pays-Bas, Henri III se jugeait trop engagé pour reculer. La lutte prit même entre les intéressés un caractère nouveau d'acharnement qu'on vit éclater par des attentats dirigés contre les personnes. A l'issue des réjouissances qui, pendant un mois, avaient suivi la proclamation publique du duc de Brabant, le prince d'Orange fut atteint d'un coup de pistolet tiré à bout portant, et, dans l'émotion produite par un événement qu'on attribua d'abord aux Français, une émeute populaire mit en péril la vie du duc d'Anjou. Il put voir tout ce qu'il avait à craindre de la mobilité de ses sujets, et sur quelle base fragile reposait sa souveraineté éphémère. On ne tarda pas à savoir qu'il fallait en accuser plutôt Philippe II, et la découverte du complot de l'Espagnol Salcède, plus tard celle de la tentative dirigée contre la reine d'Angleterre, furent autant de preuves qu'il existait un plan concerté pour se défaire des principaux personnages qui soutenaient en Europe la cause de la réforme contre l'Espagne. Mais elles prouvaient en même temps que, si Philippe II recourait à ce système de machinations, c'était surtout parce que les autres moyens lui manquaient : on pouvait donc user de représailles et redoubler d'hostilités sans avoir à craindre que ce prince en vint à une rupture ouverte, qu'il évitait aussi soigneusement que ses adversaires. Aussi Henri III parut plus décidé que jamais à pousser la querelle à outrance et à s'en prendre directement à Philippe II. L'expédition navale qu'il avait fait partir pour les Açores était mise au nom de sa mère, qui lui servait à déguiser sous les prétentions de Catherine de Médicis l'agression dirigée au midi contre le Portugal, comme le nom de son frère lui servait à dissimuler l'attaque entreprise au nord contre les Pays-Bas. Mais le nombre des vaisseaux, celui des troupes de débarquement qui les montaient, donnaient à cette tentative toute la gravité d'un acte de guerre. Il aurait pu avoir en effet les résultats les plus décisifs, si, comme il avait été convenu d'abord, la flotte turque, partie en temps utile, était venue l'appuyer par sa présence, et si les dispositions de la Turquie, retombée dans sa guerre fatale avec la Perse, n'avaient pas été altérées par la circonstance même qui devait les confirmer en faveur de la France. Déjà des bruits précurseurs d'une catastrophe arrivaient en Europe, et bientôt l'on apprenait que l'expédition, mal

conduite et attendue en mer par des forces imposantes, avait échoué devant la supériorité navale que l'Espagne possédait alors sur les autres peuples. Mais, comme châtement de cette politique évasive, qui cherchait toujours à échapper aux conséquences de ses actes, on vit les Espagnols s'autoriser du caractère indécis et irrégulier de l'expédition, pour traiter les Français comme des pirates et massacrer impitoyablement le chef et tous ceux qui tombèrent dans leurs mains : et, pendant qu'Henri III remplissait les cours de ses protestations et sommait celle de Rome de prononcer une condamnation morale contre l'acte et l'atrocité commise par l'Espagne, il était inculpé lui-même d'avoir prêté la main à ce massacre, et d'avoir à dessein conduit ses sujets dans un guet-apens.

Après ce désastre et la preuve d'un malheur si obstiné, on pouvait croire Henri III accablé par le sentiment de sa mauvaise fortune. Il n'en fut rien : car, loin de désertier, comme on pouvait s'y attendre, la cause de son frère, c'est dès ce moment qu'il se décide à la soutenir ouvertement. Il avait déjà réuni, sous le duc de Montpensier et le maréchal de Biron, un corps d'armée à la frontière du nord ; il leur ordonne à tous deux de la franchir, en confiant au maréchal la direction de cette guerre, comme au capitaine le plus expérimenté qu'on pût opposer alors au prince de Parme. En même temps Henri III rappelait de Venise le président du Ferrier ; il donnait, à un ambassadeur vieilli et négligé dans cette charge, un successeur en pleine disposition de ses forces et de ses facultés, et qui semblait envoyé à dessein d'imprimer une vigueur nouvelle aux relations extérieures de la France. En effet, M. de Maisse arrivait à peine dans le poste qu'il devait occuper avec tant d'éclat pendant une longue période, qu'il se trouvait engagé dans une lutte active avec les influences diverses que la France entretenait par ce point, d'où sa surveillance s'exerçait sur Rome et sur le reste de l'Italie pour s'étendre encore indirectement à la Turquie. Si Henri III avait pu se flatter d'entraîner la politique circonspecte de Venise à une coopération ouverte et armée contre l'Espagne, il ne fut pas longtemps à revenir d'un espoir que les événements vinrent d'ailleurs traverser presque aussitôt ; mais en revanche il réussit dans une question qu'il n'avait pas moins à cœur. C'était de maintenir ses droits sur la Pologne, en empêchant qu'Étienne Bathory ne fût reconnu comme roi, dans un moment où les vues que la cour de Rome formait pour la ligue du Nord contre la Turquie disposaient naturellement cette cour en faveur de Bathory, qu'elle avait elle-même choisi pour en être le chef. Venise, par les mêmes raisons qui lui faisaient alors redouter la Turquie, et chercher contre elle un appui dans le roi de Pologne, n'était pas moins empressée à le reconnaître diplomatiquement, en lui envoyant un ambassadeur. Quoique cette prétention puisse paraître aujourd'hui peu sérieuse, elle s'accordait avec les idées du temps pour ajouter dans

Henri III à sa considération extérieure : mais elle avait surtout un effet plus réel en contribuant à lui rendre tout son ascendant auprès de la Turquie. Celle-ci, informée de la part que Bathory prenait à la négociation de la ligue, s'était détachée du prince qu'elle avait autrefois fait triompher comme compétiteur d'Henri III au trône de Pologne. Elle en savait d'autant plus de gré au roi de France de la soutenir contre l'Europe, et d'oublier les griefs qu'il pouvait avoir contre la Turquie pour la protéger contre le prince qui avait été son propre candidat.

Mais toutes ces dispositions, heureusement combinées, devaient encore être bouleversées par deux incidents inattendus. Le premier procédait de la Turquie, frappée de l'un de ces désastres qu'elle essayait dans sa guerre avec la Perse, et dont le retour trop fréquent discréditait la force sur laquelle la France continuait de s'appuyer au dehors, puisqu'elle voyait ses adversaires s'enhardir à l'attaquer, dès qu'ils n'avaient plus à craindre une diversion de son alliée. L'autre incident, bien plus désastreux par ses conséquences, venait de l'imprudence du duc d'Anjou, car ce prince ruinait alors sa cause en conspirant contre elle-même. Mal conseillé par son entourage et par les idées mêmes de son éducation, il avait gardé une vive impression de l'émeute qui, au lendemain de son élévation au pouvoir souverain, avait menacé de le rendre victime de la vengeance du peuple. Fatigué de lutter avec les États, qui lui contestaient l'exercice de ses nouveaux droits, il voulut s'affranchir de leur tutelle, et réprimer l'indépendance municipale des Flamands, sans penser qu'il tenait d'elle seule une autorité dont il méconnaissait ainsi l'origine et le caractère. Sa tentative échoua avec éclat par la résistance d'Anvers, où la garnison française est massacrée, et le prince n'apparait plus au loin que réduit à se tenir sur la défensive au milieu d'une population hostile, qu'il a poussée lui-même à s'armer pour le maintien de ses privilèges. Mais, malgré une irritation trop justifiée, l'adresse que l'Espagne montre à profiter de ce désordre et de la mésintelligence de ses adversaires, ouvre les yeux aux plus animés, et une négociation s'engage pour réconcilier les deux parties. Henri III, battu par tant de fluctuations, mais aussi prompt à se relever qu'à se laisser abattre, passe de ses protestations pacifiques à de nouvelles dispositions belliqueuses. Il emploie d'abord son retour d'influence à la Porte à traverser la nouvelle négociation que l'Espagne y poursuit pour le renouvellement de sa trêve : mais il se sert surtout des appréhensions qu'inspirait à Venise l'extension du commerce anglais dans le Levant, où déjà il menaçait de se substituer partout à celui de la république. Le roi, de concert avec elle, entreprend une lutte diplomatique contre l'Angleterre, dont le résultat devait être de rétablir la France dans la possession exclusive de ses privilèges, en faisant révoquer ceux que la Turquie avait accordés à cette puissance nouvellement introduite à la Porte. Par la même

occasion, Henri III y soutient l'envoyé du roi de Portugal, chargé d'obtenir d'Amurat III l'envoi d'une flotte auxiliaire pour appuyer celle que la France armait de nouveau pour les Açores. En effet, Henri III n'avait pas craint de recommencer dans cette direction une seconde expédition navale, quoiqu'elle eût été préparée sur une échelle inférieure à la première. Aussi l'année 1583 n'est pas encore achevée qu'il essuie un nouveau désastre, qui décide la réduction de cet archipel à l'Espagne, pendant que le duc d'Anjou, voyant que la transaction qu'il suivait avec les Belges ne lui ramenait qu'avec peine ceux qu'il avait détachés de sa cause, prend le parti de se retirer à Dunkerque. Dans le même temps, une fermentation sourde s'élevait de toutes parts contre les favoris d'Henri III et contre sa mauvaise administration, et le roi, réduit aux expédients par ses prodigalités, était forcé d'assembler les notables à Saint-Germain, en présence d'une situation qui s'aggravait de plus en plus à l'extérieur.

Au commencement de 1584, le duc d'Anjou quitte le lieu de la frontière où il restait en observation, pour rentrer décidément en France. L'entrevue qu'il a d'abord à Paris avec la reine-mère, suivie de l'établissement qu'il forme à Châteauneuf-Thierry comme cour distincte, annonce la persistance de ses prétentions, et l'attitude qu'il continue de garder indique qu'il se tient à la disposition des événements. En effet, les Belges, laissés à eux-mêmes, voient bientôt l'habile Alexandre Farnèse prendre une à une les villes sur lesquelles s'appuyait leur résistance, et mieux encore ramener à lui les esprits par sa modération. Aussi les États, sous l'impression de leurs défaites, rappellent au peuple qu'ils ont en France un duc de Brabant; ils députent vers lui pour l'inviter à revenir parmi les sujets qui l'ont élu et qui s'offrent de nouveau à le reconnaître. Mais, par malheur, le prince est hors d'état de répondre à leur appel : une maladie qu'on attribue au poison met en danger les jours de l'héritier de la couronne. Comme toujours, on l'impute à celui à qui l'accident doit profiter, et cela d'autant plus qu'il coïncide avec les menées de Philippe II dans le midi de la France; qu'une tentative avortée vient prouver les intelligences que le jeune duc de Savoie, Charles-Emmanuel, dans son ambition impatiente, y entretient avec le duc de Montmorency; car ce chef de la fraction dissidente du parti politique ennemi d'Henri III, par la position indépendante qu'il s'est faite dans le Languedoc, et qu'on veut en vain lui enlever, reste toujours maître d'ouvrir cette partie de la France à l'influence étrangère. Tous ces dangers font sentir plus que jamais le besoin d'une diversion vigoureuse à l'extérieur. Exposé à être attaqué sur ce point faible de sa position par la ligue qui cherche toujours à se former en Italie, sous prétexte de s'en prendre à la Turquie, Henri III se rattache d'autant plus vivement à la négociation qu'il suit à la Porte contre le traité d'Angleterre. L'intérêt de Venise venait ici lui prêter

l'apparence d'une association politique qu'il avait en vain cherché à contracter avec elle sous une autre forme, et cet accord lui donnait une force d'opinion en état d'y contre-balancer la prépondérance de l'Espagne. D'une autre part, l'opposition qu'il faisait à l'Angleterre dans le Levant ne l'empêchait pas de se rapprocher ailleurs de cette puissance, dans la conjoncture qui amenait Élisabeth à sortir des ménagements qu'elle avait gardés jusque-là avec l'Espagne. En effet, la reine expulsait alors de sa cour l'ambassadeur de Philippe II, qu'elle soupçonnait d'avoir favorisé l'attentat qui venait d'être dirigé contre sa personne.

Cependant l'état du duc d'Anjou s'aggrave, et une rechute fait craindre une issue funeste, offrant en perspective la plus terrible des complications. Ces craintes sont atténuées pour le moment par la réunion du roi et de la reine de Navarre et par les dispositions que montre le parti de la réforme. Car les huguenots, qui voient succomber la cause de leurs coreligionnaires dans les Pays-Bas, en perdant l'appui qu'ils recevaient des projets du duc d'Anjou à l'extérieur, sont résolus de se tenir en paix; au besoin même ils s'uniront au roi, dont leur chef peut devenir l'héritier présomptif, et, en effet, Henri de Navarre offre lui-même d'intervenir auprès de son allié, le duc de Montmorency, pour le ramener à l'autorité d'Henri III.

L'événement si redouté par les prévisions qu'il fait craindre, la mort du duc d'Anjou, a lieu au mois de juin 1584, et par elle s'ouvre la succession à la couronne, avec toutes les difficultés qu'elle présente dans un prince que repousse la majorité du pays. C'est en vain que le duc d'Épernon lui est envoyé avec la double mission d'essayer de ramener ce prince par le sentiment de son intérêt à la foi catholique, et de l'inviter à prendre, à la cour et dans les conseils du roi, la place que lui assigne son droit à l'héritage de la couronne. Loin de perdre courage devant cette nouvelle situation, Henri III fait accepter à sa mère la clause du testament de son fils qui lui donne la protection de Cambrai, et cela au moment où les Pays-Bas viennent offrir au roi d'hériter lui-même de son frère, et de recevoir à ce titre la souveraineté directe de leur État. A cette ouverture qui lui apporte une nouvelle couronne, le roi prend ses mesures pour l'acceptation, et, afin de ne pas être distrait dans le Midi pendant qu'il fera face au Nord, il va en personne achever de pacifier ces provinces par sa présence. De son côté Philippe II s'inquiète; il recourt à sa machine de guerre, tenue en réserve comme une arme qu'il quittait ou reprenait selon ses vues, à la négociation de la ligue contre la Turquie proposée par Grégoire XIII, toujours prêt à obéir au mot d'ordre de l'Espagne. En même temps l'assassinat vient le servir à propos, et cette fois il réussit à le défaire du prince d'Orange. Mais Henri III, que ce coup arrête d'abord, y trouve bientôt un nouveau motif de persévérer dans son projet; il attend donc le retour de la députation qui doit lui rapporter la décision suprême des États sur

les conditions qu'il a mises lui-même pour accepter les charges et les bénéfices de cette nouvelle souveraineté.

Alors Philippe II change de plan, il fera par Saluces et l'Italie ce que la France va faire par Cambrai et les Pays-Bas. Pour cela il lui faut un instrument dont il dispose sur place, et, afin de s'attacher indissolublement le jeune duc de Savoie, il fait de Charles-Emmanuel son gendre et son lieutenant en Italie. Catherine de Médicis, qui sent le coup porté à la France, lui ménage une revanche, et, au moyen de ses alliances de famille, elle forme l'union intime de Mantoue et de la Toscane, qui, unies entre elles par un mariage, et jointes à Venise dans son opposition secrète à l'Espagne, composeront à elles trois la base sur laquelle va reposer toute l'action occulte de la politique extérieure de la France dans la période la plus critique de son histoire. Cependant la chute de Gand, bientôt celle d'Anvers, ces derniers boulevards de la réforme, rendent de plus en plus dangereuse pour la France la démarche que les Provinces Unies renouvellement afin d'engager Henri III à accepter la souveraineté de leur pays. A mesure que les succès du duc de Parme l'amènent insensiblement à la frontière de France avec une armée victorieuse, Philippe II ne s'en tient pas là : c'est à l'intérieur de la France qu'il cherche surtout des alliés, et, afin d'opposer à son adversaire la contre-partie du projet que celui-ci médite de son côté, la question de la succession au trône qui appelle à la couronne un roi huguenot est exploitée auprès du peuple, qu'on alarme pour sa foi et pour le maintien de son culte. La Sainte-Union s'organise à Paris sous la direction des Seize; en même temps les ducs de Guise et de Mayenne se retirent de la cour, et, cantonnés dans leurs gouvernements de Champagne et de Bourgogne, ils vont attendre, pour s'appuyer sur l'influence étrangère et pour tendre la main au duc de Parme, que l'armée espagnole, plus rapprochée de la frontière, soit à portée de les soutenir dans leur révolte.

Mais Henri III n'a les yeux que sur le Languedoc : qu'il soit tranquille sur cette province, et, d'accord avec les huguenots, il sera assez fort pour maintenir sa position, pour accepter l'offre glorieuse qui doit faire la grandeur et la sécurité de son règne. Mais, pour atteindre à un but aussi élevé, la France doit reprendre à la Porte une influence politique que M. de Germigny, ambassadeur malheureux dans toutes ses tentatives, semble avoir compromise par ses actes. Il est rappelé, et M. de Lancosme, que sa parenté avec l'un des favoris d'Henri III investit d'une confiance et d'un crédit supérieur, est choisi pour rendre tout son lustre et sa force à l'alliance de la France avec la Turquie, devenue plus que jamais nécessaire à Henri III dans le vaste projet qu'il a conçu. Par malheur, un incident imprévu est sur le point de mettre aux prises les deux alliés qui faisaient prévaloir la France à l'extérieur, et Venise, par l'audace d'un simple capitaine de sa marine, est exposée

à se voir entraînée à la guerre avec la Turquie. Pendant qu'une lutte maritime menace de s'engager du côté de l'Italie, Philippe II, par le traité de Joinville conclu avec les Guises, s'assure dès lors la complicité d'un parti qui doit enlever à Henri III ses propres sujets, dans le moment même où ce prince rêve d'enlever à la monarchie espagnole l'un de ses plus beaux domaines.

L'année 1585 allait faire éclater le secret de la situation, et, en plaçant chaque personnage comme chaque parti dans la vérité de leur rôle et de leurs prétentions, commencer le vaste mouvement révolutionnaire que les quinze années précédentes avaient préparé et tenu suspendu pendant tout cet intervalle. Tandis qu'Henri III renoue péniblement les rapports entre Venise et la Turquie, dont il doit à tout prix rétablir l'alliance réciproque, la grande ambassade des Pays-Bas revient à Paris avec ses pouvoirs définitifs. L'Espagne s'alarme, son ambassadeur Bernardino Mendoza proteste; il fait entendre des menaces qui n'arrêtent pas Henri III, et ce prince persiste à recevoir la députation comme exerçant par là l'un de ses droits de souverain. En effet, le 12 février 1585, a lieu l'audience solennelle où la proposition est faite publiquement en présence de la cour. Le roi, sans se prononcer sur elle, la renvoie à l'examen d'une commission présidée par le chancelier, et qui doit conférer avec les membres de la députation. Dans l'intervalle de ces conférences arrive un envoyé d'Élisabeth, porteur de l'ordre de la Jarretière pour le roi; sa présence atteste que, disposée à se rapprocher d'Henri III, la reine d'Angleterre le secondera dans un acte de fermeté. Dans le même temps un changement favorable se passe à la cour de Rome par l'avènement d'un nouveau pape, dont le génie et le caractère altier venant à se révéler du premier coup, font espérer qu'il n'aura pas pour l'Espagne les complaisances serviles de son prédécesseur : car celui qui va être Sixte-Quint et voudra se poser en arbitre dans le grand débat religieux qui partage l'Europe, devra d'abord établir l'indépendance du pouvoir de l'Église, pour mieux lui rendre toute son autorité morale. Mais la fermentation intérieure manifeste l'organisation puissante de la Ligue. Sommés par l'Espagne d'exécuter le traité de Joinville, les Guises lèvent le masque : ils font apparaître du même coup une armée levée dans le royaume et prête à marcher sur Paris, que soutient du dehors une armée espagnole établie à la frontière, avec un roi en expectative à Péronne, déjà entouré de son conseil, dictant ses décrets, et prêt à rallier les masses à un prétendant catholique. A cette révélation, la cour de France, qui ne soupçonnait ni la grandeur ni l'étendue du péril qui la menace, reste frappée de stupeur; et elle se trouve presque seule et sans armée en face d'une conspiration dont les ramifications embrassent tout le royaume.

1581.

JANVIER-MARS.

CORRESPONDANCE DE VENISE ET DE TURQUIE.

SUITE DES AFFAIRES DE PORTUGAL ET DE LA GUERRE CIVILE DE 1580 EN FRANCE. — AVENTURES DU ROI DON ANTONIO. — PRÉPARATIFS DU DUC D'ANJOU POUR UNE NOUVELLE ENTREPRISE SUR LES PAYS-BAS. — NOUVELLES INSTRUCTIONS D'HENRI III POUR LA COOPÉRATION DE LA PORTE DANS CETTE ENTREPRISE. — MOTIFS QUI PRÉDISPOSENT LA TURQUIE À RENOUVELER AVEC L'ESPAGNE LA TRÊVE DE TROIS ANS. — MESURES QU'ELLE PREND POUR LA CONTINUATION DE LA GUERRE AVEC LA PERSE. — AMBASSADE EXTRAORDINAIRE POUR LA DEMANDE EN MARIAGE DE LA REINE ÉLISABETH AVEC LE DUC D'ANJOU.

Venise, 6 janvier 1581.

Sire, ces seig^{rs} m'ont dit que leur amb^r résident auprès de vous leur a escrit que V. M. luy avoit donné charge de leur faire entendre l'entière pacification de vostre royaume comme aussi avoit fait la royne, et la royne madame vostre très honorée mère. Ils receurent hier ces nouvelles et s'en monstrèrent plus joyeux que d'autre nouvelle qu'ils ayent eu longtems y a, espérans que ceste paix, bastie si bien et si soigneusement comme elle a esté, sera de plus grande durée que les précédentes.

Lettres
de
M. du Ferrier
à Henri III.

L'on dict par deçà que le prince de Parme envoie le s^r de la Noue¹

¹ La guerre civile de 1580 avait été la grande faute politique du parti de la réforme. Provoquée sans motif sérieux au moment où Philippe II envahissait le Portugal et où Henri III s'efforçait, par les premières négociations que son ambassadeur, M. de Germigny, suivait à la Porte, d'engager la Turquie à intervenir avec lui sur ce point, cette prise d'armes venait, de plus, compromettre la cause de la réforme

dans les Pays-Bas. Aussi les hommes consciencieux du parti s'étaient empressés de la désavouer, et surtout la Noue, qui avait fait tous ses efforts pour l'empêcher. Il avait réussi à persuader la Rochelle de garder la neutralité, et Henri III écrivait ainsi, du 6 juin 1580, à M. du Ferrier sur cette scission du parti protestant :

« J'ay fait tout ce qui m'a esté possible pour contenir mon royaume en paix et

au chasteau de Milan pour la crainte qu'il a que les malcontens de Flandres ne le rendent à Monsieur, du mariage duquel avec la royne

donner occasion à mes subjects faisans profession de la nouvelle religion de vivre en repos. Mais les artifices et passions de ceux qui leur ont fait reprendre les armes ont eu plus de forces et de crédit. Le prince de Condé s'en est allé en Allemagne, où l'a suyvi le s^r de Laval, pour avancer une levée de reïstres, sans avoir esgard au pouvoir que j'ay naguïères donné à mon frère le duc d'Anjou. »

La Noue, n'ayant pu réussir à prévenir la guerre civile, était allé combattre en Flandre, et, pendant que le roi de Navarre et les autres chefs servaient si mal à propos les vues de conquêtes de Philippe II, la Noue essayait, par une diversion sur ce point, de dégager le Portugal et de venir en aide à la résistance nationale qui s'organisait dans ce pays. Mais, par suite d'une rencontre arrivée à Malines avec les Espagnols, il était devenu leur prisonnier, et M. du Ferrier en avait écrit ainsi, du 25 juin 1580 :

« Ceux qui pensoient que la diversion deust estre faicte en Flandres plutost que en Portugal ou en Italie, n'ont esté guïères contens de la Blesseure, prise et deffaicte du s^r de la Noue, qui est en aussy grande réputation par deçà que nul autre capitaine françois duquel j'aye ouy parler il y a vingt ans. Et pense l'on que, par ce moyen, les Estats de Flandres entreront plus tost en composition avec madame de Parme, et que le roy cath^o passera plus avant en Portugal s'il n'est empesché par le roy de Fetz. »

Par suite d'une fausse indication des catalogues, un certain nombre de lettres

de la correspondance de Venise se sont trouvées omises pour l'année 1580. Comme elles contiennent des faits importants dont les conséquences devront se développer ici dans les années qui vont suivre, nous les rétablissons pour toute la partie finale de cette année, à partir de la reprise de cette correspondance, indiquée au tome III, page 936. Ainsi Henri III avait écrit, du 24 mai, au sujet de la captivité de la Noue et de l'invasion imminente du Portugal :

« Vous aurez bien secu comme le s^r de la Noue a esté défait et pris prisonnier par le viconte de Gand. Ce succès a aucunement remis sus les affaires du roy cath^o ès Pays-Bas, encores que la deffaite n'aït esté grande que pour la personne dudit de la Noue (lequel ils pourront eschanger pour le comte d'Aiguemoût), et que ledit roy cath^o prétermette toutes ses autres affaires pour mieux vacquer et entendre à son entreprise de Portugal. Et disent les Portugois qu'il avoit déclaré à leur amb^o que si, dans le xv^e de ce mois, ils ne se résolvoient de l'appeler pour roy et luy adjuger la succession dudit roy^o, comme le droit qu'il y avoit les obligeoit de faire, qu'il estoit résolu de ne rien espargner pour s'en investir et mettre en possession, ce qui augmente la jalousie que plusieurs ont jà conceue de ladite entreprise. »

Le péril de la situation extérieure s'aggravait encore des faits qui se passaient à l'intérieur de la France ; et, par une lettre datée du 4 juillet, Henri III constatait le peu de succès de la médiation du duc d'Anjou devant le progrès de la guerre civile. Il y décrit ce qui l'avait caractérisée

d'Angleterre l'on parle plus que jamais, encores que les Espagnols publient qu'icelle royne poursuit de se marier avec leur roy, qui n'y

en particulier, c'est-à-dire la saisie des villes opérée instantanément par les huguenots, et surtout celle de Cahors, dont la prise par le roi de Navarre avait été l'aete le plus brillant de cette guerre.

« Je vous diray que la royne madame et mere, et moy, avons fait tout ce que nous a esté possible pour esteindre le feu de ces nouveaux troubles depuis qu'il a esté allumé, jusques à avoir donné pouvoir à mon frere le duc d'Anjou pour en accorder avec les auteurs d'iceux. Mais nous n'avons pu rien avancer, tant est grande leur obstination et malice, n'ayant laissé, depuis avoir esté advertis de mon intention, de s'emparer de mes villes et commettre toute hostilité. De sorte que je suis contraint avoir recours à la force pour préserver d'oppression et injure mes bons sujets, et conserver mon autorité, à laquelle seule ils font assez paroistre s'adresser, puisqu'ils ne se veulent contenter de jouir des graces que je leur ay accordées par mon édict de pacification, tant pour l'exercice de leur religion que pour l'administration de la justice et la seureté de leurs personnes.

« A présent qu'ils voyent que je suis résolu y employer la force, et que j'ay avancé quelques frais et despence pour cet effect, ils ont mis en avant une surcéance d'armes sous prétexte de faciliter les moyens de traiter l'exécution de la paix. Mais je connois bien qu'ils n'en ont fait l'ouverture que pour donner loisir à leurs estrangers d'entrer en mon royaume, refroidir mes bons sujets de monter à cheval et prendre les armes, consumer et rendre inutiles les dé-

penses que j'ay faites à m'armer, jouir cependant de mes deniers et des biens des ecclésiastiques et des catholiques, qu'ils ont affermez et perçoivent tous les jours, ensemble recueillir les daees et impôts qu'ils tiennent de toutes parts, et endormir mesdits sujets sous l'espérance de ladite trêve, comme ils ont fait depuis qu'ils l'ont proposée, n'ayans laissé de prendre et piller les villes de Cahors et de Monséguir, deux jours après qu'ils eurent fait publier ladite suspension d'armes aux portes d'icelles, et quasy à la veue du s^r de Fervaques, que mondit frere avoit envoyé devers eux pour les admonester et exhorter à la paix. Laquelle, nonobstant tout ce que dessus, je suis content et offre leur accorder s'ils s'en rendent dignes. »

Mais, dans le même temps et comme pour relever Henri III de ses humiliations, la démarche des États de la Flandre rappelant le duc d'Anjou pour l'élever cette fois à la souveraineté des Pays-Bas avait lieu pendant le mois de juillet, et M. du Ferrier, dans la lettre qu'il écrit du 22 de ce mois, exprime les sentiments que fait saït naître au dehors cette nouvelle sous le poids de la domination de l'Espagne.

« Il ne se parle de rien tant aujourd'hui que de l'espérance que l'on a que les guerres de vostre royaume prendront bientost fin, puisque les États des Pays-Bas ont appelé Monsieur avec les conditions qu'il a voulu, ainsi qu'il est porté par plusieurs lettres d'Anvers, dont l'on s'en respouit grandement, sachant bien que c'est le seul moyen pour retirer du cœur de vos sujets cette malheureuse defiance, cause de

veut entendre si elle ne se fait premièrement catholique. A quoy l'on n'ajouste pas tant de foy qu'à la diminution grande que l'on void

toutes guerres civiles et divisions populaires. Et n'y a homme de jugement qui n'espère par ce moyen de veoir vostre roy^{me} accreu des Estats et principautez qui luy appartiennent et ont esté dès longtemps unies à vostre couronne. Et s'il plaist à Dieu que telles nouvelles soient véritables et les armes diverties ailleurs, V. M., pour maintenir cette guerre, retirera tant d'argent qu'elle voudra des marchands estrangers, ayant entendu d'aucuns qui sont par deçà que ce qui les a rendus si fort difficiles est la crainte, si lesdites guerres continuent, de voir la France du tout ruinée, ou pour le moins les principales provinces d'icelle cantonnées à l'exemple de l'Allemagne et de l'Italie. Les dernières nouvelles que ces seig^{rs} ont eues d'Espagne sont de la ville de Vitiosa, par lesquelles l'on leur escrit que l'armée du roy cath^{ste} estoit bien avant en Portugal et avoit pris trois villes, et s'en alloit droit à Lisbonne : et que don Antoine avoit tasché à se faire déclarer roy, mais que cela luy avoit mal succédé à cause que les ecclésiastiques et la noblesse dudit pays favorisent pour la plupart l'intention des Castillans, et qu'il ne se présenteoit encores aucun secours estrangeur pour lesdits Portugois. »

Mais Henri III répondoit à ces espérances trop vives et sur le rôle qu'on lui faisait jouer prématurément, par sa lettre du 31 juillet, rapportée au tome III, p. 937, à la note, et qui motive celle du 6 août de M. du Ferrier, donnée à la même page. Les mois de septembre et d'octobre, restés sans indications, présentent, au contraire, dans les lettres qu'écrivit M. du Ferrier des

2 et 23 septembre, un fait important, la mort de Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, appellant à régner son fils Charles-Emmanuel, destiné par son ambition et sa turbulence à figurer dans tous les événements des années qui vont suivre, et à devenir l'instrument le plus actif des entreprises formées au dehors contre la France. L'ambassadeur y donne de plus la suite des affaires de Portugal, marquée par la défaite du prétendant don Antonio, et par la prise de Lisbonne, dont il fait ressortir les conséquences pour l'Angleterre :

« La nouvelle de la grande et dangereuse maladie de M. de Savoie donne à penser à ces seig^{rs}, qui craignent que le gouverneur de Milan ne se jette en ses terres s'il venoit à mourir, combien qu'en ce cas la présence et forces de M. le duc du Maine estant si près le pourroient empêcher, et par ce moyen recouvrer le marqst de Saluces. Quant à Portugal, l'on ne fait plus aucun doute par deçà que le roy d'Espagne n'en vienne à bout, non plus que Monsieur soit bientost couronné roy d'Angleterre et seigneur du Pays-Bas, et de voir par ce moyen la grandeur du roy^{me} de France remise en sa première splendeur. Cejourd'huy 2 septembre est venue la nouvelle de la mort de M. de Savoie.

« Le duc de Florence tasche, envers ces seig^{rs}, de ne bailler à M. de Savoie le tiltre d'atlese qu'ils ont toujours baillé à feu M. de Savoie son père, et néanmoins sa grandeur et crédit augmente toujours par toute l'Italie pour le maniement et surintendance qu'il a par tous les Estats que le roy catholique y a, mesmes depuis que les

advenir tous les jours de l'empire du G. S. Car outre son ancienne maladie, de laquelle il est hors d'espérance de guérir, il et sa mère,

nouvelles sont venues à ces seig^{rs} de la prise de Lisbonne, et que ledit roy s'estoit fait maistre et seigneur de Portugal sans aucune ou bien petite contradiction, veu que les Portugois n'avoient esté secourus de ceux que l'on pensoit de voir venir à leur secours. Et si la royne d'Angleterre ne prend bien garde à ses affaires, elle pourra tomber bientost en pareil inconvenient, veu, comme disent les Anglois, le peu de forteresses qu'elle a en son roy^{me}, le grand nombre de catholiques qui sont en iceluy, les forces du roy d'Espagne et l'argent que le pape fournira pour cet effet. Et n'y a homme d'entendement qui ne tienne cette conqueste plus facile que celle de Portugal, si V. M. n'y met empeschement, comme on espère qu'elle fera et eust ja fait sans les difficultez qui se présentent en vostre roy^{me}, lesquelles recevront bientost quelque fin et plus tost par une bonne paix, puisque la guerre est si longue et dommageable à vos subjectz. »

Henri III, encouragé par le succès de la repression de la guerre civile, et confirmant avec détail les événements de Portugal, se montre, par les lettres qu'il écrit du 27 août au 18 septembre 1580, disposé, quoique avec réserve, à prêter l'oreille aux offres des Pays-Bas :

« J'ay veu les discours qui se font par delà que mes forces pourront passer d'un costé au marq^s de Saluces, et d'un autre aller en Flandres, où mon frère le duc d'Anjou est appelé par ceux des Estats. Vous avez peu juger quelle est mon intention en cest endroit, et mes actions en sont si claires et notoires à un chacun

qu'elles peuvent estaindre tous autres bruits que l'on peut faire au contraire... Nous avons nouvelles de Portugal que le duc d'Albe a pris un port nommé Cascais, qui est à trois lieues de Lisbonne, dont les Portugois ne s'estonnent pas fort, mais sont bien unis et résolus de maintenir le reste et résister vertueusement sous don Antonio leur roy à tous les efforts des Espagnols.

« Encores que j'aye repris la ville de la Fère, ayant voulu recevoir à composition ceux qui estoient dedans lorsqu'ils estoient sur le point d'estre emportez par force; que le mareschal de Biron ait repris en Guyenne jusques à xxvij villes ou chasteaux depuis qu'il s'est mis aux champs, et tienne de si près le roy de Navarre qu'il y a espérance qu'il le contraindra bientost de s'enfermer en quelque ville ou quitter le pays; et que le duc du Maine soit aussi en Dauphiné prest à exécuter quelque chose de bon : toutesfois je ne laisse à faire tout ce qui m'est possible pour pacifier lesdits troubles et donner moien à mes subjectz de vivre en repos sous mon obéissance, de manière que j'estime qu'ils enverront bientost devers mon frère le duc d'Anjou leurs depputez pour cet effect. Cependant le roy cath^{olique} s'est rendu maistre de la ville de Lisbonne et par conséquent de tout le roy^{me} de Portugal, ayant combatu et défait don Antoine, lequel s'estoit retranché avec quelques forces mal ordonnées hors ladite ville; et n'en pouvoit advenir autrement, n'estant assisté d'autres gens et provisions que dudit pais, encores divisés comme ils estoient.

« Cette conqueste accroistra grandement

laquelle souloit tout gouverner, sont bien peu respectez des principaux de sa court. Lesquels il a fait appeller l'un après l'autre, et fait

la réputation et puissance dudit roy cath^o, duquel les affaires n'ont laissé cependant à prospérer du costé d'Arthois et Haynault, où naguères le prince de Parme a repris la ville de Bouchin et fait contenance de vouloir assiéger encores celle de Cambray, en laquelle l'on dit que les habitans ont receu certain nombre de soldats françois, et qu'ils espèrent être assistez de mondit frère. Devers lequel les Estats des Pays-Bas ont envoyé certains députez pour entrer en quelque traité avec luy, duquel il ne m'a encores rien communiqué. Ce que quand il aura fait, j'adviseray à luy donner sur ce le conseil que je jugeray par raison luy estre plus honorable et utile : cependant vous m'advertirez de ce qui s'en dira par delà. J'ay receu très grand desplaisir de la mort de feu mon oncle le duc de Savoye : j'ay envoyé devers son fils le mareschal de Retz pour l'asseurer de la continuation de mon amitié, et adviser à pourveoir aux affaires du marq^u de Saluces. »

Les suites de la prise de la Fère et le mouvement qui reportait la complication politique vers les Pays-Bas au profit de la France, appelée par l'opinion à faire contre-poids à la nouvelle extension que la puissance de l'Espagne recevait de la conquête du Portugal, font l'objet des lettres que M. du Ferrier écrit des 8 et 28 octobre 1580 :

« Ces seig^{rs} me firent incontinent entendre ce que leur amb^l leur avoit escrit touchant la prise de la Fère, dont plusieurs se sont fort resjouis, et encores plus de ce que l'on dit que les gentilshommes et soldats qui estoient en ce lieu s'estoient retiréz

à Cambray, estimant que par ce moyen se fera la diversion des armes tant désirée, puisqu'il n'y a autre moyen de pacifier vostre roy^o. Le bruit de la venue de M. du Maine en Italie augmente tousjours, et la peur que l'on en a diminué de beaucoup l'allégresse de la conquête de Portugal.

« Cependant l'on tient pour tout certain par deçà que Monsieur acceptera les offres desdits Estats. De ma part, je priéray tousjours Dieu de luy assister, afin que par son moyen vostre couronne soit réintégrée es anciennes et justes prétentions qu'elle a audict Pays-Bas de si longtemps. Bien est vray que si le roy cath^o vouloit de soy-mesmes en faire la restitution, ou bien en mariant mondit s^r avec l'une de ses filles, comme le bruit en est fort grand, et que par le moyen du pape cela doit estre bientôt exécuté, ce seroit un grand bien et félicité pour vos deux majst et de tous vos sujetz; lesquels s'ils estoient si obéissans qu'ils doivent, sans doute Dieu eust dressé vos cœurs pour ce faire. La conquête de Portugal a grandement resjouy les Espagnols, qu'ils estiment plus grande, comme aussi elle est, que tout ce que le feu empereur son père a jamais fait. Mais ayant depuis receu la nouvelle de sa grande et dangereuse maladie, les a bien autant estonnez et ne sont pas encore hors de doute. quelques grands festins et allégresses que ses ministres en facent, esquels j'ay esté invité, et n'ay voulu y faillir non plus qu'ils firent en celles que je fis pour vostre élection au roy^o de Pologne. »

Henri III entraît de plus en plus dans la direction des idées qui semblaît lui pro

commandement d'aller en cette guerre : ce qu'ils ont récusé faire, si ledit G. S. n'y alloit en personne, sachant bien que, pour raison de sa dite maladie, sa mère ne permettroit jamais qu'il y allast.

Venise, 18 janvier 1581.

Sire, ces seig^s furent advertis de la paix et pacification de vostre royaume à leur très grand contentement, et trouvent fort à propos la demeure de Monsieur en Guyenne pour quelque temps, et atten-

mettre l'appui des autres États inquiétés par le nouvel agrandissement de l'Espagne, et qui venait coïncider heureusement avec le succès de la médiation du duc d'Anjou à l'intérieur.

« Je ne fais point de doute que la conquête du roy^m de Portugal, que le roy cath^m mon bon frère a faite fort aisément, ne soit suspecte à plusieurs princes et Estats de la chrestienté, desquels les Portugois eussent peu estre assez secourus en la manutention raisonnable du roy^m s'ils les eussent requis, ou monstré désirer d'avoir secours; auquel ils se sont plustost monstrés contraires, ce qui les a faict facilement tomber en l'estat auquel ils se retrouvent pour le présent.

« Ayant esté adverty par mon frère le duc d'Anjou que mes frère et sœur le roy et royne de Navarre avoient volonté de s'approcher du costé de Périgneux et de Jarnac pour voir mondit frère et s'aboucher ensemble du faict de ladite paix, je luy ay mandé que c'estoit chose que j'avois bien agréable... Mon frère, puis peu de jours, m'a escrit qu'il se trouvoit ja au lieu de Contras avec mon frère le roy de Navarre, où il essayera d'avancer quelque chose de bon : cependant l'on ne laisse de faire ce

qui est requis pour la force, tant du costé de la Guyenne que du Dauphiné. J'ay advisé de faire une diète de quelques jours sur cette automne pour assurer davantage ma santé à l'advenir, estant ja passés huict jours de ladite diète, dont je suis en tres bon estal. »

Outre la lettre du 11 novembre rapportée au tome III, page 939, et qui, aux avantages démentrés de l'Espagne, ajoutait encore l'à-propos pour elle d'une défaite sanglante essayée par la Turquie dans la guerre de Perse, M. du Ferrier, qui avait été alarmé par l'avis venu simultanément que tous les grands souverains de l'Europe se trouvaient à l'article de la mort, écrit, de plus, du 25 octobre au 9 décembre 1580 :

« Vostre lettre est venue bien à propos pour oster à ces seig^s la crainte qu'ils avoient de vostre indisposition, et de tant plus qu'en mesme temps la nouvelle a este par deçà que les premiers rois de la terre, y comprenant le G. S., estoient malades à l'extrémité. La mort de la roine catholique a esté fort regretée, nonobstant la nouvelle défaite de don Antoine, lequel aucuns veulent qu'il soit prisonnier. Le passage de M. le prince de Condé par Thurin venant

dant l'entière réconciliation de vos sujets. Mais les Espagnols ne peuvent croire que le séjour de mondit seig^r puisse estre si long esdittes provinces, veu la presse qu'il a d'aller en Flandres, pour lequel voiage aussi disent que V. M. lui doit fournir tous les mois une grande somme de deniers. Les princes d'Italie trouvent meilleure cette entreprise que celle que se disoit de M. le duc du Maine, que l'on a pensé qu'il deust passer les monts, jusques à présent que Carmagnolles a esté si dextrement remise en vostre obéissance par la diligence de M. le mareschal de Retz, lequel a acquis par deçà grande

d'Alemagne et retournant en France a estonné plusieurs, et m'a esté dit que la crainte qu'il a eu d'estre conu l'a empesché de passer par cette ville, ayant sceu que le nombre des François y est fort grand, et quelques-uns de ses gens sont encore par deçà pour acheter des chevaux à quelque prix que ce soit. Tellement que l'espérance que l'on avoit ces jours passés de la paix en vostre roy^m est du tout perdue.»

Enfin Henri III, écrivant du 7 décembre 1580 sur les affaires de Portugal, fixait les incertitudes que faisait naître la lenteur de la négociation suivie par le duc d'Anjou avec les chefs huguenots, au sujet de laquelle il avait écrit précédemment :

«Je n'ay rien eu de plus imprimé dans le cœur que la conservation de la paix de mon roy^m, par le moyen de l'observation de mon dernier édict de l'an LXXVII, ou de la conférence de Nérac depuis ensuivie. En quoi si ceux de la nouvelle religion ou leurs principaux chefs eussent eu la bonne inclination qu'ils devoient avoir, les choses ne fussent tombées au misérable renouvellement des troubles.

«J'ay veu les discours qui se font par delà tant sur les affaires du Pays-Bas que la conquête du Portugal, qui se peut bien

dire la plus aisément exécutée qu'il s'en list jamais. Car les Portugois n'ont quasy rendu un seul combat en quelque endroit que ce ait esté, mesmement en la dernière poursuite qu'a faicte Chiancia d'Avila, en laquelle, encores qu'ils fussent beaucoup plus grand nombre sous la conduite de don Antoine, ils ont plustost pensé à prendre la fuite qu'à se defendre. Nous n'avons point encore de nouvelles si ledit don Antoine sera demeuré prisonnier ou non, mais il y a grande apparence qu'il ne se ressourdera jamais de cette dernière perte.

«Je suis en bonne espérance de voir bientost une bonne conclusion de paix, ayant mon frère le duc d'Anjou avancé grandement ce qui touche ce fait-là avec le roy de Navarre mon frère, et les députez des Eglises, selon la charge que je luy en ay donnée, en laquelle il apporte tout le zèle et affection qui se peut requérir en luy pour le bien général de mon royaume.»

La conclusion du traité de Fleix, renouvelant celui de Nérac, et les réflexions qu'elle suggère à M. du Ferrier, sont l'objet de sa lettre du 23 décembre, qu'on lit au tome III, page 941, et par laquelle en effet se termine sa correspondance pour l'année 1580. (*Corr. de Venise*, Colbert.)

réputation en ce fait. Le bruit a esté il y a quelque temps de la venue des huguenots en Italie, et sur cette crainte estoit fondée la ligue de laquelle on a parlé entre le pape, roy d'Espagne et autres princes d'icelle, à laquelle néanmoins ces seig^{rs} ne voulsirent aucunement entendre¹. Mais depuis l'arrivée dudit s^r du Maine en Dauphiné, et que

¹ Henri III, qui n'était pas encore assuré du traité de Fleix, dont plusieurs incidents étaient venus reculer l'exécution, s'était inquiété de cette ligue, sur laquelle il avait demandé des renseignements à M. du Ferrier, en lui écrivant du 21 décembre précédent :

« J'ay eu un avis d'Espagne par lequel l'on me mande que l'on est après à procurer une ligue entre les princes d'Italie pour s'accorder et convenir ensemble à empescher que je ne rente en la paisible possession de l'Etat du marquisat de Saluces, qu'ils ont en grand volonté de me voir substraict : chose que je ne puis penser, mais plutost qu'il y en a beaucoup desdits princes qui sont fort marris de voir les troubles qui m'y sont injustement donnez. »

« Je vous fis entendre comme il ne restoit pour l'accord de la paix que le fait de la Réolle, au lieu de laquelle mon frère le roy de Navarre et ceux de son party seront contentez d'avoir les places de Punerol et de Monségar. De sorte que ce fait est entièrement accordé, attendant les députez que ceux de la nouvelle religion me doivent envoyer pour l'esmoignage de l'obéissance qu'ils me veulent rendre doresnavant. »

Parmi ces incidents, le plus grave avait été le retour dans le Midi du prince de Condé, qui s'était fait, contre l'opinion de son parti, le promoteur de la dernière guerre civile. Comme sa présence semblait alors retenir le duc d'Anjou en Guyenne,

par crainte des projets de ce prince, le roi écrivait à ce sujet, du 6 janvier 1581 :

« L'acheminement par deçà de mon cousin le prince de Condé, bien qu'il n'ait possible esté par luy entrepris qu'à mauvaise fin, n'a pas empesché la conclusion de la paix, à l'exécution de laquelle mon frère le duc d'Anjou a tant de zele et affection, qu'il est delibéré de demeurer plus tost deux mois qu'un es pays de Guyenne et Languedoc pour l'y establir entièrement, à ce qu'il ne soit laissé arriere aucune chose qui puisse empescher le fruit que l'on a espéré d'une si heureuse conclusion. »

Henri III répondait aussi dans cette lettre aux conjectures qu'on tirait du séjour également prolongé que le duc de Mayenne faisait à proximité de l'Italie. Le roi y donnait les dernières informations recues au sujet du Portugal :

« Vous aurez entendu la reddition qu'a faite en mon obéissance mon cousin le mareschal de Retz de la ville et chasteau de Carmagnolles, sans tenter le moyen de la force, espérant que d'un si bon commencement le reste de mes places du marquisat de Saluces pourront estre semblablement remises en mon obéissance, et qu'il ne sera pas de besoin de faire passer par delà mes forces du Dauphiné, chose de laquelle je m'esloignera y le plus que je pourray. »

« J'ay veu les bruits divers que l'on fait courir par delà de don Antoine, que l'on a dit tantost avoir esté entièrement défait.

tout le monde est assez adverty de sa bonne religion, ledit bruit s'en alla en fumée. Il est bien vray que l'intelligence est aujourd'huy plus grande que jamais entre le pape, roy d'Espagne et le duc de Florence, et est encores l'opinion des plus advisez que si mondit s^t feust passé en Flandres, les Espaignols naguères revenus d'Espaigne se seroient jettés dans ledit marquisat de Saluces, et plus avant s'ils n'eussent trouvé empeschement. On ne sçait au vray qu'est devenu don Anthoine. Du costé de Levant, ce que j'ay peu apprendre de ces seig^{rs} est fort au désavantage du G. S., mesmes quant à la conduite de ses affaires et disposition de sa personne; comme aussi de celle de l'empereur, et se parle plus que jamais de faire un roy des Romains, et a l'on opinion que pour la qualité des princes qui sont aujourd'huy en Allemagne, l'archiduc Ferdinand pourra estre esleu. Et néanmoins il se dit que le G. S. a fait avec le roy d'Espagne une paix ou trêve, sans y vouloir comprendre cesdits seigneurs¹.

tantost estre plus fort en Portugal qu'il n'a point esté auparavant, à cause du secours des François et Anglois qui le sont allé trouver. Les dernières nouvelles que nous avons eues d'Espagne sont que, depuis qu'il s'est retiré estant poursuivy de Chence d'Avila, il n'a point comparu, et ne sçait l'on en quelle part il aura peu s'estre retiré; et ne se retrouvant avec aucune puissance qui face parler de luy, il est fort à douter qu'il se soit du tout perdu. » (*Ms. Colbert.*)

¹ Ce bruit était prématuré; car le traité, où, comme on va le voir, les Vénitiens se trouverent compris, ne fut conclu que le 25 janvier 1581. L'interruption signalée au tome III, p. 936, à la note, dans la correspondance de M. de Germigny, pour les derniers mois de 1580, n'a laissé subsister, pour les premiers mois de 1581, qu'une seule pièce, mais relative du moins au fait le plus important qui s'était produit, dans cet intervalle, du côté de la Turquie. C'est

la lettre que M. de Germigny écrit du 4 fevrier, annonçant ainsi par suite de quelle conjoncture imprévue la Porte s'était décidée instantanément à conclure avec l'Espagne une trêve de trois ans, que celle-ci avait en vain sollicitée jusque-là :

« V. M. aura peu veoir, par mes despèches, si j'ai obmis aucun article sous main, pour destourner et traverser les poursuites de l'amb^s d'Espagne à ceste Porte, bien que le temps faisoit pour lui et défavorisoit mes desseins; si ai-je fait naistre tant de difficultez, qu'on l'a tenu jusques à présent en suspends, attendant quel sucez prendroient les affaires de ce seig^r du costé de Perse. Duquel lieu estans arrivez, le 23 du passé, six courriers à ullac, portant nouvelles d'ung plus grand acheminement de guerre et pgu d'heur d'icelle, S. H. accorda, deux jours après, audit roy d'Espagne, la continuation de la suspension des armes pour trois ans, durant les-

Venise, 2 février 1581.

Sire, j'ay sceu de ces seig^{rs} l'accord fait par M. le mareschal de Retz avec Anselme sur la reddition de Santal, monstrans le plaisir

quels ne se pourroit armer, ny faire course par mer ny par terre, l'un à l'encontre de l'autre; au dessous duquel traicté seroient spécifiés, pour plus grande solemnité, les roys et princes qui devoient estre nommes dans les tresves d'entre eux, de part et d'autre : assavoir de celle du G. S., le roy de Fez le premier, pour estre mahometain, l'empereur, Vostre Majesté, les Polonois et les Venitiens; et de la part du roy d'Espagne, l'empereur, le pape, Vostre Majesté, les Venitiens, le grand maistre de Malthe et ceux de la religion de Saint-Jean-de-Jerusalem, les républiques de Gennes et Lucques, les ducs de Savoye, de Florence, de Ferrare et de Mantoue, et tous les roys et princes chrestiens, excepté la royne d'Angleterre, ensemble leurs royaumes, Estats et subjects; et ordonna S. H. que le traicté d'icelle se feroit entre Tsiaoux-Bassa et ledit ambassadeur, en la forme du precedent, duquel j'ay envoyé le double, par mes deux dernières despeschés, à V. M.

« Il est à présumer que S. H. a plus facilement accepté ladite mention des roys et princes susnommez, encores que nul d'eux y est este appellé, ny requis d'y entendre et consentir, afin que les Persiens jugent par là, qu'estant maintenant en paix avec tous les autres princes de la terre, il leur pourra plus commodément faire la guerre et les ranger. Ledit amb^r a, par le mesme moyen, obtenu son congé, ayant fait entendre au dict bassa que le roy son maistre ne vouloit tenir aucun amb^r à ceste

Porte, pour cause de la précédence que S. H. avoit adjudgée aux amb^{rs} de V. M. par-dessus ceux d'Espagne, ne portant sa commission aultre que de faire instance a S. H. de ce que dessus, et de se rendre en diligence vers ledict roy son maistre, tellement qu'en cas de refus, estant le temps d'icelle expiré, il se trouveroit sans pouvoir. Surquoy cedit seig^r list responce qu'il ayroit mieux luy octroyer ledict congé que d'innover aucunement à la declaration sur ce faite à V. M. Laquelle suspension (en fiction) ledict amb^r n'eust encore obtenue si tost, sans la corruption qu'il a faite a force d'argent des officiers de cette Porte qui ont quelque voix en chapitre, lesquels, néanmoins, cognoissent assez qu'elle ne durera que tant qu'elle tournera à commodité de part et d'autre; ne laissant pour cela S. H. de faire ung grand préparatif d'armement de mer, pour envoyer a ce printemps en Barbarie, tant pour assurer les places dudit lieu que pour faire, s'il vient à point, quelque entreprise sur ledit roy de Fez. Mais il est aisé à croire, pour le regard du roy d'Espagne, veu les effects qu'on voit et le langage qu'à tous jours tenu ledict amb^r à ces bassas, que son intention tend plus tost à la réduction de ses Pais-Bas, se bien establir en Portugal et aspirer à l'Estat d'Irlande, que d'entreprendre contre cedit seig^r. Lequel a proposé d'envoyer bientost son grand escuyer à Calla, pour parlementer avec le grand Tartare sur les délibérations des al

qu'ils ont que vos affaires prospèrent, comme aussi il y en a plusieurs estonnez, mesmes ceux qui savent la certaine et indubitable intelligence que ledit Anselme avoit à Milan, et l'argent qu'il en avoit receu. Et de tant plus est digne de grande louange la bonne volonté de M. de Savoie, et la sage conduite dudit s^r mareschal, qui en cette

faires de Perse et luy présenter cent sommes d'aspres, vallant n^o mil escuz, avec quelques autres riches présents, pour l'encourager d'aller en personne à la guerre contre ledict Persien, si la paix, qui estoit, comme les nouvelles en sont arrivées présentement, sur le point de se résoudre, n'estoit avant conclue.»

M. de Germigny ajoutait à sa lettre une liste à part des noms inscrits dans le traité, en y expliquant les moyens qu'on avoit employés pour l'obtenir :

« V. M. verra, par la liste cy-enclose, la nomination des princes insérez au dessous du traité, laquelle m'a esté présentement envoyée par un amy, qui l'a tenu entre ses mains, pour me rendre certain qu'il est fait en la forme du précédent mentionné en ma présente despesche, n'osant bonnement escrire à V. M. la quantité des escuz neufs marquez au coin d'Aragon, qu'on dict publiquement que ledict ambassadeur d'Espagne a donné aux ministres de cette Porte pour obtenir ladite suspension et son congé, d'autant qu'elle excède cent mil escuz. » (*Corresp. de Turquie*, Harley.)

M. de Breves, qui devoit être, sous le règne suivant, l'un des successeurs de M. de Germigny à la Porte, appréciait sévèrement sa conduite en cette occasion, dans un discours très-postérieur sur les affaires du Levant et présenté au roi Louis XIII. en 1624, dont il sera parlé ailleurs, à l'année 1592, époque de la nomination de cet ambassadeur, sous Henri IV. Ce ju-

gement, qui devoit du reste servir, aux yeux de l'ambassadeur, à relever sa propre conduite dans ce même poste, est précédé de considérations qui, rapprochées de celles qu'on a déjà vues exprimées sur ce sujet, sont surtout à remarquer en ce qu'elles prouvent qu'à une époque aussi distante de celle-ci, les intérêts n'avaient pas varié et reposaient absolument sur les mêmes données politiques :

« Il faut remarquer que la plupart des païs qui estoient lors en l'obéissance de l'empereur Charles-Quint le sont à present du roy d'Espagne et sont sur les rives des mers Océane, Méditerranée et Adriatique... Toutes les fois donc que les Grands Seigneurs font un puissant armement de mer, les rois d'Espagne sont obligez à de grandes et immenses despences pour se garantir de l'éminent danger dont cette formidable puissance les menace, incertains du lieu où elle doit aborder et mettre pied en terre. Cette excessive despence et diversion des forces du roy d'Espagne retardent et empeschent l'exécution des desseins qu'il a de parvenir à la monarchie chrestienne.

« J'ay jugé à propos de représenter à V. M. une ruse d'Etat, de laquelle le roy d'Espagne Philippe second se servit avant que de penser à la conquête du roy^{me} de Portugal. Pour y parvenir, il gagna par corruptions les principaux ministres du G. S. Amurat, qui eurent assez de pouvoir de persuader leur maître de permettre qu'il

négotiation a grandement augmenté sa réputation parmi les Italiens, qui font semblant de ne craindre plus la guerre de ce costé-là. Et néanmoins le duc de Florence et autres ministres du roy d'Espagne continuent tousjours de lever gens en Italie : aucuns pensent que c'est pour la crainte que l'on a de M. le duc du Maine, qui, nonobstant la paix faite, ne bouge avec ses forces du Dauphiné : les autres, pour les envoyer au Pays-Bas. Mais la plus grande opinion est que l'on taschera de se revencer du costé du marquisat de Saluces, encores que l'on sache assez le désir que Dieu vous a donné de vivre en paix avec les princes vos voisins¹.

envoyast un ambassadeur résider à la Porte, comme il feist. Bientost après, assuré que les armées de mer de l'empire ottoman ne lui seroient contraires, il entreprist ceste conqueste et rangea, par ce moyen, à son obéissance le roy^{me} de Portugal. Ce qui n'est esté exécuté, si le s^t de Germigny, qui estoit pour lors amb^{de} du roy Henry trois^{me}, eust représenté courageusement au G. S. le dommage qu'il se procurait et à ses amis et confédérés en traictant avec le roy d'Espagne, et qu'il estoit plus à propos d'envoyer cent, ou autre plus grand nombre de galères, hiverner dans les roy^{mes} de Thunis et Alger, pour luy donner de la jalouzie et l'obliger plustost en ce faisant à la defence de ses pays qu'à l'usurpation du Portugal; et certes, si cela eust esté ainsi fait, il n'eust jamais osé entreprendre ceste conqueste. » (*Ms. S^t-Germain, 1428.*)

¹ Henri III, contrarié des projets qu'on s'obstinait à lui prêter sur l'Italie, au moment où ses vues se portaient dans une direction tout opposée, écrivait, le 7 janvier précédent, au sujet de l'occupation prolongée du Dauphiné par le corps d'armée de Mayenne, et en s'appuyant du témoignage de sa mère, qui vient toujours

ici confirmer le sien dans les occasions importantes :

« Pour le regard de la paix qui a esté conclue par mon frère le duc d'Anjou, j'ay fait faire toutes les expéditions qui ont esté requises et despesché le s^t de Villeroy vers mondit frère, lequel les a rapportées avec luy. Mais, en cette conclusion, il n'y a eu aucune réservation du pays de Dauphiné, sur lequel la pacification se doit exécuter comme sur toutes les autres provinces de mondit roy^{me}, et n'eusse pas voulu faire rien de différence en cela entre mesdites provinces, és quelles, comme je les tiens autant à moy les unes que les autres, je veux aussy que chacun de mes sujets vive avec une bonne union, qui est le principal but de mes intentions; et, après cela, je désire vivre en paix avec les princes mes voisins, sans en rien contrevénir aux traites que j'ay avec eux. »

Catherine de Médicis ajoutait de son côté : « Je ne sçais qui a fait courir le bruit qu'en traictant de la paix l'on a laissé le Dauphiné à part, sans l'y comprendre; car la conclusion qu'en a faite mon fils le duc d'Anjou, avec mon fils le roy de Navarre, est conformément à l'édict qui fut fait en

Mais ce qui donne plus à penser en cet affaire est le grand désir que les Flamans monstrent d'avoir mondit s^r pour leur prince et se départir de l'obéissance des Espagnols : en quoy plusieurs craignent merveilleusement leur naturelle inconstance et légèreté. L'on parle bien fort de la griève maladie de l'empereur et du grand désir que les électeurs ont de tirer l'empire de sa maison s'il venoit à mourir. Et vient mal à propos cette maladie pour le Moscovite, qui avoit dépesché un amb^r vers ledit empereur et cesdits seig^s, et est naguères passé par cette ville incognito pour aller trouver le pape, afin de moyenner quelque ligue contre le G. S. Et pour ce qu'elle ne peut estre bien faicte que le Bathory, qui commande aujourd'huy aux Polonois, ne soit compris, et la guerre d'entre luy et ledit Moscovite finie, ledit amb^r a charge de prier les susdits princes de faire tant envers ledit Bathory que de s'appointer avec ledit Moscovite et de s'unir avec eux¹. A quoy cesdits seig^s prestent volontiers l'oreille, non seulement

1577, lequel le roy monsieur mon fils n'a jamais entendu estre rompu, désirant, comme il est raisonnable, que toutes les provinces de ce roy^m embrassent la mesme paix, afin qu'estans uniformes, il ne survienne point d'occasion qui nous puisse faire rentrer aux troubles.»

Henri III prenaît, à quelques jours de là, une résolution décisive appelée par les vœux secrets de ses alliés : c'était l'envoi de l'ambassade extraordinaire chargée de la négociation du mariage avec la reine d'Angleterre, qu'il annonce dans sa lettre du 28 janvier 1581.

« Mon frère le duc d'Anjou est demeuré au pays de Guyenne pour l'exécution de la paix, d'où il pourra passer en Languedoc, afin de mettre les choses en tel ordre et estat que mon pauvre roy^m ne retombe plus au malheur des troubles ou il n'a esté que trop longtemps plongé.

Pour le regard du bruit qui a couru

par delà que j'avois fait une nouvelle alliance avec la reine d'Angleterre, à la verité, je suis sur le point d'envoyer audit Angleterre mes commissaires pour le mariage de mondit frère et pour ladite alliance, selon que j'en suis fort recherché par ladite royne. De laquelle, s'il avoit esté tenu quelque propos pour le mariage du roy catholique, il faut bien s'asseurer que ce seroit plustost pour traverser celui de mondit frère que d'en venir à aucun effet : de quoy je n'ay point encores d'avis, bien sçais-je certainement que ladite royne d'Angleterre est du tout résolument disposée à vouloir épouser mondit frère. »
(*Corresp. de Venise*, Colbert.)

¹ Cette ligue, dont il sera souvent question dans la suite, et qui tendait à unir les puissances du Nord contre la Turquie, sous l'impulsion de la cour de Rome, est ici mentionnée pour la première fois, et deviendra plus tard l'un des actes les plus

pour le profict de toute la chrestienté, mais aussi pour leur particulier. n'ayans autre ennemy si puissant, et ny duquel ils puissent tant estre molestez que dudit G. S., qui se retrouve aujourd'luy en toutes les nécessitez que l'on pourroit estimer. Le bruit est aussi grand en cette ville de quelque autre ligue que le pape et roy d'Espagne poursuivent avec ces seig^{rs} et autres princes d'Italie, craignans que la pacification de vostre roy^{me} n'apporte la guerre en Italie. Jen ay parlé au prince, qui m'a dit n'en avoir rien entendu, mais d'ailleurs j'ay quelques autres rencontres qui me font douter que sa vieillesse extrême l'empesche de pouvoir entendre à tant d'affaires.

Venise, 17 février 1581.

Sire, depuis ma dernière est arrivé en cette ville le principal amb^{dr} du Moscovite, qui a esté receu publiquement par ces seigneurs; et estiment plusieurs qu'il avancera bien peu en cette charge, veu que l'intention dudit Moscovite est plus par ce moyen de destourner la guerre que le Bathory luy fait que pour aucun zèle de religion ny particulière inimitié contre le G. S., les affaires duquel vont toujours de mal en pis. L'on a esté quelques jours en grand espérance que la

importants du pontificat de Grégoire XIII. Henri III répondait ainsi, du 25 février 1581, sur les diverses informations qu'il recevait de M. du Ferrier :

« J'ay eus advis de l'indisposition de l'empereur, mais pas qu'il soit si mal de sa personne qu'il semble que vous en avez opinion. Et pour le regard de la ligue contre le G. S., que le Moscovite fait poursuivre envers N. S. P. le pape, ledit s^r empereur et la seig^{rs} de Venise, je pense que c'est chose qui se pourroit aisément conclure à ceste heure, au mauvais estat ou sont réduits ses affaires par la défaite qu'il a eue contre le Persien, avec lequel néant-

moins s'il conclud une trêve, comme j'ay veu qu'il en estoit en termes, les choses ne pourront pas si heureusement réussir à l'avantage de ceux de ladite ligue.

« Et pour le regard de l'autre ligue qu'il est bruit par de là que S. S^c poursuit avec le roy d'Espagne, la seig^{rs} de Venise et autres princes d'Italie, pour la crainte qu'ils ont qu'estant faicte la paix en mon roy^{me}, cela ne porte une guerre en Italie, j'ay le cœur tant esloigné d'une telle intention, et ay si peu de volonté de troubler le repos de mes voisins, qu'ils n'en doivent entrer en aucun soupçon ny jalousie. » (*Corresp. de Venise*, Colbert.)

paix publiée en France mettroit fin aux malheurs d'icelle : mais ce dernier courrier a porté nouvelles contraires, et que le prince de Condé faisoit la guerre en Languedoc et Guyenne, et avoit envoyé une grande somme de deniers en Allemagne pour quelques levées de reistres¹.

Plusieurs disent à présent que le voyage de Monsieur au Pays-Bas estoit rompu, et qu'il espousera la fille du duc de Saxe, ne la pouvant iceluy duc marier à l'empereur, suivant la promesse qui lui en fut faite, vivant l'empereur son père, et lorsqu'il fut fait roy des Romains, et à présent empesche pour ceste cause que l'archiduc Ernest ne soit élu, et à grand peine le pourra-il estre sans son consentement².

¹ Les lenteurs mises, en France, à l'exécution de la paix, et les incidents amenés par les oppositions qu'elle y rencontra sur plusieurs points, faisaient croire au dehors à la continuation de la guerre civile, à laquelle étoit venu s'ajouter le bruit d'une maladie grave du roi. Sur quoi M. du Ferrier écrivoit, du 3 mars, à Catherine de Médicis :

« Je ne sais qui peut estre auteur de ces mauvaises nouvelles par deçà touchant la maladie du roy. Mais si ainsi estoit, l'on loue fort que V. M. ait esté créée régente durant cette maladie, espérant que, par vostre bon jugement et sagesse accoustumée, le roy^{me} sera gouverné comme il appartient, en l'honneur de Dieu et sous l'obéissance du roy, cependant que Monsieur et le roy de Navarre feront exécuter l'édiet de la paix en Guyenne et Languedoc. »

Henri III, dans la lettre qu'il écrivit du 8 mars, prévoyant l'effet que produirait la convocation du synode de Montauban, combattait les inductions qu'on pouvoit tirer de ces incidents sur la durée de l'état des troubles en France, et s'efforçoit d'en atténuer la gravité

« Les choses ne sont point en si mauvais estat pour le regard de la paix que l'on en fait courir le bruit par delà; car mon cousin le prince de Condé doit bientost venir voir mon frère le duc d'Anjou et mon frère le roy de Navarre aussy, au lieu de Montauban, pour adviser ensemble aux choses qui sont nécessaires pour l'establissement de ladite paix, de laquelle il ne s'est point monstré si aliéné que l'on l'a dépeint. Au contraire, les choses vont s'establissant peu à peu en la Guienne, avec espérance que le semblable adviendra pour le regard du Languedoc et du Dauphiné, après que les députés de la religion prétendue réformée, venus desdits pays avec mondit frère le roy de Navarre, auront conféré ensemble. »

² M. du Ferrier mentionne ici les mouvements qui avoient lieu en Allemagne et sur plusieurs points politiques. Des deux incidents auxquels il fait d'abord allusion, l'un est la première tentative d'invasion que l'Espagne avoit essayée contre l'Angleterre, en opérant sans succès une descente en Irlande; l'autre est le changement de pouvoir qui avoit mis fin à la régence du comte de Morton en Écosse :

Venise, 17 mars 1581¹.

Sire, j'ay donné advis à V. M. de la venue de M. le prince de la

« Les Anglois qui sont en cette ville sont estonnez de ce qui est naguères advenu en Angleterre, et encores plus les Escossois, de ce que l'on dit avoir esté faict à leur roy. Mais ce que l'on craint plus par deçà sont les troubles advenus en la Carintia pour raison de la religion, ayant l'archiduc Charles chassé les ministres luthériens, qui avoient esté receus en ceste province depuis le temps de l'empereur Charles et l'intérim par luy faict. Aucuns veulent que cela ait esté fait pour gagner la bonne grâce des electeurs catholiques, l'empereur son neveu venant à mourir; mais il est à craindre que, par ce moyen, il n'ait irrité les electeurs protestans et ses sujetz. Les Portugois disent que don Antoine s'est retiré aux montaignes avec son trésor et quelque nombre de gens, attendant la venue des Francois; les Espagnols, au contraire, qu'il a esté noyé avec l'évesque de Coïmbre. »

Henri III, par une lettre du 25 mars, expliquait les circonstances de ces deux événements en donnant la suite des aventures de don Antonio en Portugal :

« Quant à l'Angleterre et Escosse, je n'ay point sceu qu'il y soit advenu autre mouvement, sinon cette descente de quelques Italiens et Espagnols en Irlande, en laquelle ils ont esté deffaicts entièrement, sans avoir peu prendre pied au pays; et pour le regard du prince d'Écosses, il a fait constituer prisonnier le comte de Morthon, lequel se trouve chargé de beaucoup de mauvais cas sur lesquels il luy fera faire son procès. Quant à don Antoine, il est

quelque nouvelle qu'il se retrouve vif et qu'il implore pardon du roy cath^{ol}, comme n'ayant autre secours qu'à sa bonté et clémence. Il est en lieu de seureté, toutesfois avec si peu de monde, que l'on le doit estimer quasi comme un homme perdu. Estans les affaires du roy cath^{ol} fort bien établis en Portugal comme ils sont. »

M. du Ferrier, écrivant du 3 mars, ajoutait encore de nouvelles particularités à ce sujet et sur les autres faits mentionnés dans ses lettres précédentes :

« Il se dit par deçà que le roy d'Espagne avoit fait publier le bannissement de don Antoine, avec promesse de xx^m escus à celuy qui le tueroit; et que la nuit suivante furent mis d'autres placards qui portoiént bannissement du roy Philippe, avec taille de c^m escus à celui qui le tueroit : ce que peu de gens croyent, mesmes ceux qui disent avoir lettres d'Espagne que ledit don Antoine a esté tué à Peto. L'on trouve par deçà fort estrange que le pape ne veuille payer la rançon des Italiens qui ont esté faits prisonniers en Ibernia par la royne d'Angleterre, et de tant plus qu'ils avoient esté persuadez à faire cette entreprise par le nuncce et autres ministres du pape estans en Espagne. L'on dit aussi pour tout vray que le Moscovite et le Bathory sont d'accord, et que la ligue dont j'ay escrit à V. M. se fera contre le G. S. Le prince de Valaquie est arrive aujourd'huy en cette ville, et le présenteray demain à ces seig^s. » (*Ms. de Colbert.*)

¹ Henri III, qui se préparait à s'engager directement dans l'entreprise du duc d'An-

grande Valaquie. Je l'ay présenté à ces s^{tes} de vostre part, et le secrétaire Berthier leur a fort bien exposé sa créance, et puis dire qu'en quinze ans que j'ay esté votre amb^r auprès de ces s^{tes}, n'avoir fait

rien sur les Pays-Bas, en faisant négocier, en son nom, le mariage de ce prince avec la reine Élisabeth, avait dû, par suite de cette décision, tourner son attention vers la Turquie, pour y trouver le concours que la France y cherchait habituellement. Aussi une nouvelle mission avait été donnée au secrétaire Berthier dès le mois de janvier précédent; et les réponses du roi, faites aux actes de la Porte, pendant la dernière année, s'accordent avec les dispositions qu'on vouloit y ménager dans les circonstances nouvelles.

Cet agent, parti de Constantinople (comme on l'a vu au tome III, page 923, à la note), avait été envoyé en France pour y porter les nouvelles capitulations obtenues par M. de Germigny. Ce traité important restait à conférer pour sa teneur avec le texte primitif de celui de La Forêt (voir *ibid.* page 914, à la note), et les satisfactions de détail, spécifiées dans la lettre d'Amurat III qui l'accompagnait, formaient une sorte de compensation aux échecs qu'avait essayés la diplomatie d'Henri III. Aussi M. Berthier était-il renvoyé en Turquie avec une instruction développée, en date du 6 janvier 1581, qui répondait ainsi à chacun des points principaux de la dépêche de M. de Germigny :

« Le roy n'a pu entendre qu'avec grand plaisir la bonne intention du G. S. et de ses ministres à maintenir et conserver la paix et bonne intelligence qui est entre Sa Hautesse, Sa Majesté, leurs Estats et pays, dont le G. S. ne scauroit rendre un meilleur tesmoignage qu'en montrant

l'aise et contentement qu'il ressent, quand il entend quelques prospérités aux affaires du roy, du bon succez desquelz le voulant rendre participant, le sieur de Germigny luy fera entendre de sa part, comme par le ministère de Monsieur la paix de ce royaume a esté conclue et arrestée avec le roy de Navarre et aucuns des députez de la nouvelle religion, par le moyen de laquelle l'on espère le voir si bien remis en repos et bonne union qu'il en pourra estre par après plus utile à tous ses amys et alliez, entre lesquels le G. S. tient le premier lieu. Ainsi S. M. ayant cy-devant receu desplaisir de ce qui avoit esté fait aux obseques du defunct bayle des Vénitiens, au préjudice de la précedence qu'ont toujours eue ses amb^r par-dessus ceux de tous les roys de la chrestienté, comme chose qui leur est due par droict acquis de longue main, a esté bien aise de veoir que cet accident ayt esté rabillé par la déclaration que le G. S. en a faite, et mesme qu'il ayt dict que ce qui estoit survenu estoit sans son sceu, comme semblablement le tesmoignent les lettres que ledit G. S. et Tsiaoux-Bassa en ont escrit à S. M., es quelles il se connoist assez comme il est très disposé à renouveler et rafraichir les anciennes capitulations faites entre cette couronne et ses prédécesseurs, et la maintenir en toutes ses préeminences qu'elle a eues à la Porte dudit G. S. A quoy, pour parvenir, S. M. a fait rechercher, au trésor de ses chartres, s'il se pourra trouver quelques unes desdites capitulations anciennes, faites du temps du grand roy

offre qui tant leur ait esté agréable, et qu'ils aient embrassé plus volontiers; aussi ne se pourroit présenter sujet de plus grande commisération. A quoy sa présence a servy de beaucoup, remémorant vos

François, adin qu'en faisant foy et preuve, rien n'empêche que ledit s^r de Germigny ne fasse le renouvellement et en vienne à une conclusion, laquelle il poursuivra le plus avantageusement pour le service de S. M. et bien de ses subjects que faire se pourra. »

Ces lettres étant données au tome I^{er} de l'*Illustré Orbandale*, nous y renvoyons pour les faits déjà connus qu'elles répètent. Entre ceux-ci, le roi, parlant de la conquête du Portugal par l'Espagne, en fait un grief politique contre la Porte :

« S. M. estime que le bruit sera assez divulgué, à ceste heure, en Levant, de la conquête qu'a faite le roy d'Espagne du royaume du Portugal, laquelle l'on luy veoit quasi toute assurée, et qu'il n'ayt pour survenir aucun obstacle qui soit suffisant pour le pouvoir empescher. Et n'oubliera là dessus de faire toucher dextrement, audit G. S. et bassas, que l'une des choses qui a donné au roy d'Espagne autant de commodité de bien avancer cette conquête, ce a esté la tresse ou suspension d'armes qu'il avoit concludue avec luy auparavant, moyennant laquelle il a pu tourner toutes ses forces, mesmes ses gallères, vers ledit Portugal. Estant au G. S. de penser et eraindre, à cette heure, que, venant à s'establiŕ cette grandeur par le repos qu'il luy donnera, ne faisant aucune guerre contre ses pays, elle ne retombe par après à son grand dommage, et qu'il n'ayt le moyen de faire quelque entreprise, que seroit pour troubler beaucoup ses Estats. A quoy, pour l'empescher de parvenir, le

mieux seroit qu'avant qu'il se fust du tout establi audit Portugal, il rompiŕt la suspension d'armes qu'il a avec luy. »

On a vu, au tome III, pages 727 et 829, à la note, comment Henri III avoit fait mal à propos du rétablissement du prince de Valachie, Pierre Tchertscheb, l'un des points principaux de la mission de M. de Germigny. Après les contestations que cette prétention inpolitique avoit soulevées, Amurat III, dans la lettre qu'il avoit envoyée à Henri III par M. Berthier (*ibid* page 924, à la note), adressait au prince Pierre l'invitation de se rendre à la Porte. Henri III, dans la réponse qu'il fait ici de Blois, le 6 janvier 1581, remercie d'abord le sultan de toutes les satisfactions de détail mentionnées dans sa lettre, pour finir par celle qui le flattait lui-même davantage comme rendue en faveur de son protégé :

« Nous avons entendu avec beaucoup de plaisir, que V. H., en ayant esgard à la prière et recommandation que nous luy avons faicte en faveur de nostre très cher et bon amy, le prince de la grande Vallachie, Pierre, fils de Petrasque, vayvode, elle luy a accordé son sauf-conduict pour s'en retourner en son Estat, chose que nous recevons à une singulière gratification et en remercions V. H. Ayant estimé qu'il estoit raisonnable qu'il se transportast à vostre heureuse Porte, à laquelle nous l'envoyons souz nostre protection et sur la parole que V. H. nous a faicte par ses lettres et le sauf-conduict qu'elle luy en a voulu envoyer, luy faisant au plus tost bailler, rendre et restituer la paisible posses-

bienfaits envers luy, à qui cesdits s^{tes} ont aussitost accordé une gallère en bon esquipage pour le conduire jusques à Ragouse, pourvue de provisions de vivres pour luy et toute sa suite, et en outre luy ont donné mille ducatz de leur monnoye, qui reviennent à environ VIII^{es} escuz, et a esté commandé à plusieurs gentilshommes de l'accompagner pour luy faire voir l'arsenal, trésor, armes et autres singularitez de cette ville. Et encores que le pape ait aussi escrit à cesdits s^{tes} en sa faveur, ledit prince a fort bien cogneu que vostre recommandation a esté la seule cause de cette si grande faveur et honneur. Il partira pour Constantinople dans deux ou trois jours.

L'on parle fort de la venue du roy cath^{olique} en Italie pour asseurer davantage les Estats qu'il a en icelle, et pour y assembler le plus de

sion et jouissance de la province de la grande Vallaquie, laquelle luy appartient plus justement qu'à nul autre autre, etc. »

On peut lire, dans *l'Illustré Orbandale*, toute une correspondance roulant sur ce seul fait, soit : lettres du roi au sultan, à chacun des visirs, etc. ; plus une lettre de Catherine de Médicis, adressée à la sultane Nour-Banou, dont la position dans le sérail était analogue à celle de la reine mère à la cour de France (voyez au tome III, pages 831 et 922, à la note). On y trouve la preuve de l'espèce d'engonement qui portait Henri III à s'immiscer dans une affaire dont les conséquences fâcheuses devront s'étendre jusqu'aux époques postérieures et apparaître dans la suite de ce volume. Non content de tous ces témoignages de haute faveur, une lettre du roi plus instante encore était portée à M. de Gernigny par M. Berthier, chargé d'accompagner le prince dans son voyage de Valachie. Cette lettre traçait les nouvelles démarches à faire en faveur du prince, que M. Berthier devait aller en personne installer dans sa capitale :

« Pour recueillir le fruit de ses misères passées, je l'envoie présentement, souz ma protection, avec mes lettres de recommandation les plus favorables qu'il m'a esté possible, audit G. S., à la sultane reine mère de S. H., et autres bassas : ayant donné charge au secrétaire Berthier de l'accompagner en son voyage à ladite Porte et de là en Vallaquie, pour de tant plus fortifier et autoriser son affaire, et me faire relation incontinent du succez et effect du rétablissement du diet prince et de l'estat, gouvernement et qualitez de ce pays-là, etc. » (*Illustré Orbandale*.)

Le prince de Valachie, parti de Paris arrivait alors à Venise avec des lettres non moins nombreuses, adressées par Henri III aux princes d'Italie. Catherine de Médicis écrivait de son côté : « Vous priez ces seig^s de ma part de le gratifier et secourir en son besoin et le favoriser de tout ce qu'ils pourront pour le bien et poursuite de son restablisement, pour lequel effet mondit s' et fils a chargé ledit Berthier de l'accompagner, etc. » (*Mémoires de Colbert*.)

forces et de deniers qu'il pourra pour remettre la Flandre en son obéissance. Et combien que les Portugois soient de contraire opinion et ne veulent confesser la mort de don Anthoine, ains assurent qu'il est en vie et en Portugal, attendant secours de vostre royaume, et qu'il semble à plusieurs impossible que S. M. catholique veuille ny doibve en ce temps sortir d'Espagne; néanmoins est-il tout certain que l'impératrice a fait tous ses efforts pour laisser son filz l'empereur si grièvement malade et ses autres enfans pour aller gouverner ses neveux¹: et pour faire son voyage, ces s^{tes}, au reffuz des Foulcres² d'Allemagne, lui ont presté L mil escus, en leur obligeant les pensions qu'elle reçoit à Milan et à Naples, ne pouvant faire autrement pour les grands et importans affaires qu'ils ont ordinairement à démesler avec les siens pour raison de leurs limites et confins. Il ne se parle par deçà que de la bonne et heureuse fin donnée à voz affaires du marq^t de Saluces et Carnagnoles, par la sage conduite de M. le mareschal de Retz, dont ces s^{tes} se veoient hors de la crainte où ilz et autres princes d'Italie, mesmes le pape, estoient de la descente des huguenots en icelle.

¹ Le voyage de l'impératrice douairière, veuve de l'empereur Maximilien II, allait, pendant toute cette année, être un sujet de préoccupation politique pour les divers États. Philippe II venait, comme on l'a vu ci-devant, page 23, à la note, de perdre sa quatrième femme, Anne de Bohême, et il ne se trouvait avoir, depuis la mort de don Carlos, d'autres héritiers mâles que les fils qu'il avait eus de cette princesse, enfans maladifs et qui moururent tous en bas âge, à l'exception d'un seul, qui fut depuis Philippe III. L'Autriche avait à craindre que le roi d'Espagne ne contractât un cinquième mariage, et, dans le cas d'extinction de la branche espagnole, elle était intéressée à disposer Philippe II à se choisir un héritier dans l'autre branche de sa maison. Or, les relations des deux fa-

milles régnantes se trouvaient altérées par la politique que Rodolphe II (comme on l'a vu au tome III, page 702, à la note) avait suivie, dès son avènement, à l'égard de l'Espagne, et surtout depuis la tentative que l'archiduc Mathias avait faite pour lui enlever les Pays Bas. Il s'agissait donc pour l'impératrice, en allant visiter les enfans de sa fille, d'opérer entre les deux puissances un rapprochement qui eut lieu en effet; car, pendant toute la période qui va suivre, elles se montreront de plus en plus étroitement unies l'une à l'autre; et le soin de créer des établissemens pour les archiducs autrichiens, en les mariant à ses filles, sera le mobile des plans formés par Philippe II sur la France, l'Angleterre, l'Écosse, la Pologne et autres pays.

² Les banquiers Fugger, d'Augsbourg.

Venise, 31 mars 1581.

Sire, ces seig^{es} sont advertis du retour de M. le mareschal de Retz en France, après avoir remis entièrement tout ce qui dépend du Carmagnoles et marquisat de Saluces ès mains du s^r de la Vallette. Le bruit est tout commun par deçà que Monsieur a député l'abbé d'Elbène¹ pour venir devers eux et autres princes d'Italie, pour faire

¹ Le duc d'Anjou, qui, en devenant souverain, avait sa diplomatie à part, tantôt soutenue, tantôt désavouée par Henri III, envoyait un agent en son nom dans les cours d'Italie, dont le roi annonçait ainsi la mission dans la lettre qu'il écrivit du 2 avril 1581 :

« L'abbé d'Elbène doit bientôt s'acheminer en Italie, dépesché par mon frère le duc d'Anjou, lequel, en la poursuite de la paix entre mes sujets, s'est comporté très vertueusement et utilement. Et voudrois qu'il voulust aussi bien suivre mon conseil en ce qu'il entreprend du costé du Pays-Bas; il y acquerreroit plus d'honneur et de bien qu'il ne fera. Peut-estre ledit d'Elbène aura charge d'en communiquer quelque chose à ces seig^{es}, lesquels n'obmettront de luy remonstrer ce qui appartient à son devoir, comme très affectionnez à nostre maison. Quand les commissaires que j'ay envoyez en Angleterre seront entrez en négociation, vous serez adverty de ce qui s'y avancera pour leur en faire part comme à mes meilleurs amis. »

M. du Ferrier, dans la réponse qu'il écrivit au roi du 27 avril, continuait ce langage à double entente qui était aussi bien celui de Venise :

« Ils m'ont dit cejourdhuy le desir qu'ils ont que la paix soit continuée entre les

deux premiers rois de la chrestienté, et si m'ont prié bien fort de le vous faire entendre. Mais je suis bien certain qu'encores que leur langage soit tel, la guerre leur viendroît mieux à propos; et non seulement pour l'entière pacification de vostre royaume, mais aussi pour leur particulier intérêt et la crainte qu'ils ont du roy cath^{ol}. Et si les principaux d'entre eux sont de cette opinion, il n'y a homme d'entendement qui ne désire les humeurs de vos sujets estre plustost converties ailleurs que contre eux-mêmes. »

Catherine de Médicis, comme dans toutes les circonstances solennelles d'où pouvaient sortir des conséquences graves, avait ajouté l'autorité de sa parole à celle du roi, en écrivant à part : « Ce mot ne sera que pour vous dire que si mon fils le duc d'Anjou vouloit en ses affaires du Pays-Bas user de nostre conseil, comme il s'est étudié à bien servir le roy son frère au fait de la paix de ce roy^{ms}, je serois au comble de mon contentement. Mais certainement ce premier fait ne me donne moins de soucy que l'autre ne m'a apporté de plaisir et de satisfaction, pour plusieurs considérations que vous pouvez très bien juger. »

M. du Ferrier, se conformant aux inductions de la reine mere, lui répondait : « Vostre lettre touchant l'allée de Monsieur

entendre les causes qui l'ont meu d'accepter le party des Estats de Flandres et celui de la roine d'Angleterre. Mais le principal est de vostre convallescence et de la roine madame vostre très honorée mère, laquelle l'on a fait par deçà fort grièvement malade.

L'on ne fait à présent aucun doute de la guerre ouverte contre l'estranger, si tant est qu'il plaise à Dieu mettre fin à la civile et intestine de vostre roy^{me}. Cependant le roy d'Espagne a fait venir à Gênes n^e mil escus pour assembler le plus de forces qu'il pourra et en envoyer une partie en Flandres, et l'autre restera par deçà pour maintenir ses Estats, ou bien, comme aucuns discourent, pour faire quelque entreprise contre vostre royaume¹.

aux Pays-Bas a beaucoup servy pour effacer l'opinion que quelques-uns avoient que ledit voyage se fist de vostre consentement, attendu le tort évident qui vous a esté fait sur vos prétentions au roy^{me} de Portugal, si bien fondées comme elles sont. Dieu veuille vous assister en cela, afin que la France puisse estre de votre temps remise en sa première splendeur.»

M. du Ferrier, écrivant encore du 31 mars au 14 avril, revenait, à l'occasion d'un nouveau voyage du roi dans les provinces, sur des idées qu'il a souvent émises :

« Il a esté escrit par deçà la délibération que V. M. a fait d'aller par les provinces, ce que tout le monde loue comme chose ancienne et usitée par les sages rois et princes de tout temps. Aussi est-il le vray et assure moyen pour pacifier tous Estats, mesmes aujourd'huÿ en France, si, comme l'on dit, vostre intention est de faire cette reveue avec petite cour, afin de donner meilleure commodité et accez aux seigneurs et gentilhommes desdites provinces d'approcher de vous pour connoistre et s'asseurer de la bonté, douceur et humanité que Dieu a mis en vostre cour, outre les autres

graces et vertus nécessaires au gouvernement d'un si grand et puissant roy^{me} : ce que ne feroit ung million d'amb^s, et autant de lettres pour si bien scellées qu'elles soient.

« La nouvelle de la venue du roy d'Espagne en Italie ne continue plus, mais bien celle du retour de l'impératrice en Espagne pour le moins l'empereur fait instance, et les ministres dudit roy d'Espagne, à ces seig^s de bailler les L^e escus qu'ils ont promis pour cest effect, et qu'ils payeront bientost, puisque ledit voyage se doit faire nonobstant la maladie de l'empereur. Et pour l'assurance du remboursement leur ont esté assignées les pentions que ladite impératrice a sur le duché de Milan et roy^{me} de Naples; et monstre ladite dame bien peu de volonté de laisser son fils l'empereur malade de si griève et dangereuse maladie, laquelle empesche l'élection du roy des Romains.»

¹ M. du Ferrier, qui montre ici la supériorité des ressources de l'Espagne, en hommes et en argent, faisait ressortir plus tard, en écrivant du 14 avril 1581, l'épuisement ou se trouvait, sous ce rapport, la Turquie, dont la faiblesse venait encore

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

AVRIL-JUILLET.

RÉTABLISSMENT DU PRINCE DE VALACHIE, DEMANDÉ PAR LA FRANCE À LA PORTE. — VIOLATION DE LA TRÊVE CONCLUE ENTRE L'ESPAGNE ET LA PORTE. — EXPÉDITION D'UNE FLOTTE TURQUE À PROXIMITÉ DU PORTUGAL. — CHOIX ET DÉSIGNATION DE L'AMBASSADE OTTOMANE, ENVOYÉE EN FRANCE À L'OCCASION DE LA CIRCONCISION DU FILS D'AMURAT III. — PRÉPARATIFS DU DUC D'ANJOU POUR L'EXPÉDITION DES PAYS-BAS. — ACTES ET PROTESTATIONS CONTRADICTOIRES D'HENRI III. — SUSPENSION DE LA NÉGOCIATION DU MARIAGE D'ANGLETERRE.

Constantinople, 15 avril 1581¹.

Lettres
de
M. de Germigny
à Henri III.

Sire, l'inconstance ou bien déguisement des délibérations du conseil de ce seig^r retient presque la plume de ceux qui ne désirent

d'être manifestée par un trait d'insolence de l'envoyé espagnol à la Porte :

« Les affaires du G. S. vont toujours en empirant, non seulement quant à sa gendarmerie et aux difficultez qu'il a de trouver argent et soldats, mais pour la grande faute de bons conseils, comme l'on voit assez par la mauvaise conduite de ses affaires, estant contraint de s'aider du Tartare pour faire la guerre au Persien, auquel il a envoyé pour cet effect une grande quantité d'argent, et plusieurs grands et beaux présens pour ce faire. Et si a de plus, que celui que le roy d'Espagne avoit envoyé devers le G. S. avec beaux et riches présens pour faire la trêve avec luy (ce qu'il a fait ainsi qu'il a voulu, sans luy parler et donner aucuns desdits présens), les a remportez avec soy en Espagne, où il est retourné, chose qui n'a jamais esté veue en cette cour et n'eust été tolérée, si les affaires dudit G. S. n'estoient en telle décadence. » (*M. de Colbert.*)

¹ M. de Germigny constatait déjà le mauvais effet que produisait à la Porte l'éclat donné mal à propos au retour du prince de Valachie :

« Le M^e du présent, je fuz advertir Tsiaous-Bassa de l'acheminement du prince de Valachie, pour luy estre pourvu d'un logis. Ledit Tsiaous me fist response que le lièvre ne se prenoit au taborin, et que ledit prince estoit mal conseillé de se faire paroistre ainsy qu'il avoit faict, ains falloit qu'il s'en vint couvertement en ce lieu et secrettement loger seul en ma maison ou près d'icelle : et il feroit entendre sa venue au dit G. S., duquel ayant este réclamé pour vayvode, luy pourroit apres ordonner d'ung logis et faire baiser la main à S. H. Estant la voye qu'il faut ensuivre pour parvenir au but de son intention et non de publier le triumphe avant la victoire, comme il a faict à Venise et ailleurs, où il est passé, contre l'ordre que j'en avois donné au secrétaire Berthier, lequel

escrire choses douteuses. Lequel mal ne peuvent bien éviter ceulx qui sont obligés de despescher chacune quinzaine, n'estant aucunes-fois possible en si brief temps discerner d'un nouveau bruit le vray d'entre le faulx, pour les soubdains et divers changements de leurs entreprises; advenu depuis la perte des prudents et anciens bassas, et promotion de jeunes en leurs lieux, qui sont esbranlez du premier ullac apportant bonne ou mauvaise nouvelle de Perse ou d'ailleurs. De telle sorte que l'on n'y peult faire fondement, comme à présent

n'a en ce suivy mes enseignements non plus qu'a fait ledit prince les advertissements que je luy ay reitérés par lettre. Qui est révéler l'embuscade et donner des armes a ses ennemys et compétiteurs; dont je suis mal satisfait pour crainte que cela ne face avorter le bon commencement de nos desseings, bien que le nom de V. M. est en telle splendeur et réputation en ceste Porte que je n'en puis espérer qu'une bonne et heureuse issue pour le contentement d'icelle.»

Le 29 avril suivant, et toujours à propos du même sujet, M. de Germigny faisait pour la première fois mention du projet de ligue contre la Turquie qui occupait la cour de Rome et dont la Porte était informée :

« Depuis ma dernière, le bruit de l'arrivée du prince de Vallaquie à Venize et l'honneur à luy fait par la Seigneurie, a esté si particulièrement public en ceste Porte que mesmes on parloit des lettres de recommandation du pape, lesquelles l'on tenoit en partie luy avoir moyenné telle faveur. Dont les ministres de ceste Porte et aultres en discourroient selon leurs passions, jusques à le soubçonner d'intelligence pour raison de la ligue de laquelle j'ay cy-devant donné advis à V. M., et attendu que la Vallaquie est assez voisine de

la Moscovie. Ilz s'esmeuvent aussi de ce qu'il se fait nommer partout prince de Vallaquie; lequel filtre ces gens n'ont jamais permis estre porté, ains seulement de vayvode, disant qu'il ne devoit s'attribuer le nom de prince avant que d'estre réclamé vayvode; ce qu'il n'a pas fait suivant l'advertissement que je luy en avois donné. Mais pour esteindre ceste flamme, j'ai sur les mesmes circonstances de la prétendue faulte voulu couvrir icelle, remonstrant au bassa que ledit prince n'aura ce fait sans le commandement exprès de V. M., pour tesmoigner à tous les princes chrestiens, sur l'occasion de ladite ligue, pour faire rester ung chacun en cervelle, la grandeur de l'amitié et intelligence d'entre V. M. et S. H., qui rappelloit de si loing un prince déshérité pour le restituer en son Estat, en la faveur d'ung si grand et puissant amy, et faire retentir partout sa justice et piete.

« Sur cela, et ayant eu advis de l'arrivée dudit prince à Baguse, je présentay arz au G. S., lequed à l'instant despescha ung chaoux pour envoyer en Vallaquie faire apporter le tribut ordinaire, avec les deux cens mil ducats que celuy qui est à présent vayvode s'estoit obligé l'année passée de luy payer, tant pour avoir plus d'occasion de le déposséder en cas de refus, que pour en tirer la dernière moisson. »

que cedit seigr^e a retenu les forces levées pour l'armée de Perse, envoyant seulement quatre galères, trois galliotes et quelques caramousalis jusque en Trébizonde, avec trois cens vingt mil escuz, pour de là s'aller rendre au camp. Estant la nécessité des vivres si grande par les chemins d'icy à Arzerom et audit camp mesmes, que S. H. affoibliroit plustost son armée y envoyant gens, pour le manquement des vivres, que de la fortifier, n'y ayant à ceste cause mandé seulement que deux mil hommes, gens ramassez et bandolliers de ce pays, à Osman-Bassa, avec quelque troupe de janissaires pour la conduite desdits derniers. Auquel est commandé de se fortifier à Enuir-Cappi, et s'y tenir seulement sur la défensive, l'ayant en ce lieu le Persien naguières tenu assiégé avec xxx^m hommes sans artillerie, le cuydant affamer, lequel a levé le siège, y ayant perdu, tant par les armes que par peste, xx^m des siens. Et à Sinan-Bassa a esté enjoinct de ne bouger de ceste année d'Arzerom, et conserver bien le país où il est avec son armée.

Cependant le Grand Tartare a envoyé son premier visir à S. H., lequel luy a faict entendre que ledit Tartare demandoit le revenu annuel de la Bogdannie pour luy et le sangiacat de Caffa pour son fils, autrement protestoit qu'il n'iroit à la guerre contre le Persien ny moins y enverroit gens; de quoy s'irritant cedit seigr^e proféra plusieurs injures audit Tartare pardevant ledit visir, l'appellant traître et Caïn. Sur quoy fust tenu conseil entre les trois visirs et le mofly en l'hôtel de Tsiaous-Bassa, sur le rapport duquel intervint sultan Mehemet, seigneur et fils de S. H., lequel remonstra à son père que, s'il n'alloit en personne en ladite armée, jamais ses affaires ne prospéreroient. d'autant que les gens de guerre ne luy obéiroient aucunement, requérant au moins qu'il luy pleust de l'y envoyer. Ce que luy ayant ledit fils proposé trop librement ou haultinement, S. H. luy jura, l'appellant téméraire, que s'il avoit ung frère qu'elle luy apprendroit à parler ainsi à son seigr^e. Qui fait croire S. H. s'estre résolue aux desseings qu'elle a faict sur la mer Blanche, où elle enverra, tant pour destourner ceux de l'Espagnol que pour aultres occasions; ce que le capitaine

bassa n'a derechef assuré devoir sortir à effect, et que à ceste fin feroit de brief mettre sur mer sa galère royale de trente banecz à sept hommes pour chascun, et arborer et mettre le fanal dessus en triomphe pour estre galère neuve qu'il a toujours réservée à telle occasion, affin de partir au temps qui luy est ordonné, en l'absence duquel l'on tient que l'aga des janissaires exercera icy la charge de cappitaine de la mer¹.

Constantinople, 13 may 1581².

Sire, hier soir arriva ung capigi bassi de Sinan-Bassa en ulac,

¹ M. de Germigny rapportait au roi, du 29 avril, la suite de cet incident, avec une anecdote relative à Amurat III, dont il faisait part à Catherine de Médicis :

« S. II. a concédé le congé au vizir du Grand Tartare, avec de beaux et riches présens pour son maistre, qu'elle luy mande bien qu'icelle s'estoit cy-devant alterée contre icelluy pour les incivilles demandes et protestations faictes en son nom par ledit vizir. A l'occasion de quoy S. II. n'a pu envoyer les forces qu'elle pensoit en son armée de Perse. La gallère générale a esté mise en mer avec les triomphe accoustumez et de brief doit partir le cappitaine bassa avec son armée pour aller en Barbarie, pour de là, ayant tiré les galleres en terre, ils puissent plus aisément effectuer leur entreprise de Fez cest hiver, de quoy j'espere estre mieux esclaircy dudit cappitaine avant son partement, pour en rendre certain V. M.

« La gallère royale qui doit faire voile en Barbarie fust mise en mer en solennelle triomphe le xxiii du présent. Et pour mieux considerer la perfection, beauté et grandeur d'icelle, S. II. entra le lendemain dedans, ou elle s'arresta assez longuement

en la poupe, que le cappitaine bassa avoit fait parer de drap d'or avec les banecz et courveye jusques à l'arbre. Et ayant fait distribuer mille ducats qu'elle donna à la churme, se partit et la fist approcher de son serrail pour la faire voir de près à la sultane royne sa mère: estant conduite par le dit cappitaine bassa et accompagnée d'ung bon nombre d'autres galleres qui firent une très belle salve: et sur le champ S. II. fist présenter audit cappitaine deux livres de leur religion, deux robes de drap d'or et dix mil ducats à l'instance de la dite sultane, qui est sa protectrice contre les envieux et calomnieurs de sa vallery et dignité, ce que j'estime V. M. aura à plaisir, pour l'assurance que je luy ay donne de combien il s'est rendu zelateur et affectionné au bien et service du roy. » (*Harl.*)

² Pendant les mois d'avril et de mai 1581, la cour de France reproduit dans le langage de ses actes les alternatives d'espérances ambitieuses et de craintes trop fondées par lesquelles elle passait successivement. L'ascendant que donnait à l'Espagne la conquête du Portugal ne pouvait être balancé au dehors que par un fait non moins grand et d'une égale portée, tel que

lequel on dit avoir apporté avis que la paix soit entièrement conclue par ledit Sinan avec le Persien, qui auroit accordé et présenté au fils de ce seig^r, pour sa circoncision, tous les païs auxquelz feu Mustapha

le succès de la négociation d'Angleterre pour le mariage du duc d'Anjou avec la reine Élisabeth. Mais ce résultat, au lieu d'avancer, reculait à mesure qu'on paraissait plus près de l'atteindre, quoique l'union des deux États, déjà réclamée au nord dans la question des Pays-Bas, ne fût pas moins urgente au midi dans celle du Portugal. M. du Ferrier, placé aux sources des informations de Venise, donnait le sens de cette situation, en écrivant du 12 mai 1581 :

« Combien qu'il semble à plusieurs que Monsieur ait quitté le party des Pays-Bas, et tiennent Cambray pour perdu, néantmoins il y en a qui attendent à grand dévotion le retour d'Angleterre de mess^{rs} vos députez, mesmes après avoir entendu l'arrivée d'iceux, honneurs et faveurs qu'ils ont receu de la royne. Si l'on veut croire aux Portugois qui viennent de jour en jour par deçà, leurs affaires ne sont pas si desespérées que l'on les fait. Car outre qu'ils disent que don Antoine est en vie et en lieu asseuré, ils espèrent estre secourus de vos forces et de celles d'Angleterre. Ils ont apporté par deçà la descente vraye et légitime des rois de Portugal et l'ont envoyée aux principaux docteurs de Padoue pour en avoir leur avis. »

En dehors des indications officielles que présentent ici les lettres d'Henri III, on peut suivre les phases de cette négociation dans les pièces imprimées, comme les lettres de Walsingham écrites en 1581 pendant sa seconde ambassade à Paris ; les pièces réunies au tome I^{er} des *Mémoires de*

Nevers et surtout celles que Le Laboureur a jointes aux *Mémoires de Castelnaud*, t. I^{er}, p. 674 et suiv., sur ces deux négociations suivies à Londres pour le même objet en 1579 et en 1581.

Ce dernier recueil contient, outre une série de lettres du roi, de la reine mere et du duc d'Anjou, le contrat de mariage qui avait été le résultat final des négociations de l'ambassade extraordinaire partie au mois de mars précédent, et à laquelle présidaient le prince dauphin d'Auvergne et le maréchal de Cossé. M. Pinart, qui les assistait comme secrétaire d'État, écrivait de Londres, le 27 avril 1581, cette lettre non publiée que nous fournissons un manuscrit de Béthune où se trouvent indiquées les réserves faites par chaque partie, réserves qui avaient empêché un résultat aussi avancé d'être suivi d'effet :

« Encores que cette princesse feust peultestre bien aise de ne se marier, j'estime qu'elle ne pourroit pas longuement entretenir son royaume en paix si la pratique du mariage d'entre elle et mondit seig^r estoit rompue et faillie, car sans doute ses peuples et subjects demanderoient qu'elle eust déclarer son successeur. Les partiz qui sont bien différens en ce roy^{me} y troubleroient le repos, de sorte qu'elle se trouve en perplexité, aussi qu'elle est trop avant entrée, et estant icy une si grande et notable ambassade pour le fait dudit mariage, sans achever de le résoudre. Mais elle pense bien que espousant Monseigneur il faultra qu'elle espouse aussi ses entreprises et querelles, et sçait fort bien considérer et ses

Bassa a arboré l'estendard de S. H. Auquel cappigi cedit seigr a baillé un sangiacat et mil escuz de don; dont toutesfois j'espère avoir plus grande lumière par ces premiers divans, n'osant encore en donner

conseillers aussy que ses moyens, encore qu'ils soient grands, seront bientost espuisés, si V. M. ne se declare aussy. Voilà pourquoy il y avoit peut-estre dessain pour vous faire entrer à la guerre contre le roy d'Espagne. Je n'ay monstré ni fait congnoistre à qui que ce soit qu'il y ait autre pouvoir que celluy du mariage. Aussy que ce qu'il vous a pleu faire expédier davantage n'est que en cas que le mariage ne se puisse parachever, pour confirmer la ligne en conservation d'Estat et non pour en faire une défensive et offensive comme demanderont peult-estre de deçà aucuns qui sont serviteurs et affectionnés à mon dit seigr vostre frère. Par quoy il plaira à V. M. regarder le contenu de cette lettre entre vous et la royne vostre mère, s'il vous plaist escrire au cas dessus dit vostre intention à mesdits seigr^s les commissaires, etc.» (*Ms. de Béthune*, 8,880.)

Ces difficultés qui venaient des dispositions personnelles des parties contractantes ébranlaient la confiance d'Henri III, qui avait de plus à s'inquiéter de la complication intérieure. Celle-ci durait toujours, par les résistances du parti de la réforme, dont les chefs, pour faire admettre les conditions de la paix, avaient à lutter contre la portion exaltée du parti prêt à se réunir en synode à Montauban. Le duc d'Anjou, détourné de ses desseins pour remplir la mission de médiateur qu'il avait acceptée, était impatient de les reprendre, et Henri III, même en le supposant disposé à les favoriser, devait paraître alors en laisser la responsabilité à son frère, jusqu'à ce qu'il

fût lui-même en état de s'y engager ouvertement. C'est ce qui ressort de la lettre qu'il écrivit du 2 mai 1581 :

« J'ay toujours poursuiwy l'exécution de la paix de mon roy^m, en quoy il naist tous les jours quelque nouvelle difficulté de la part de mes sujets de la religion prétendue réformée, mens à ce faire par les pratiques d'aucuns turbulents qui préfèrent leur intérêt privé au bien universel de mon roy^m. De sorte que mon frère le duc d'Anjou, à cause de telles longueurs, me mande estre contraint à son très grand regret d'abandonner la poursuite d'un si bon œuvre qu'il avoit très heureusement conduit et acheminé. Sur ce, ceux de ladite religion s'en vont tenir un synode en la ville de Montauban, à l'issue duquel l'on pourra mieux juger de leur volonté à l'observation de ladite paix. Cependant je crains bien que mondit frère s'embarque aux affaires du Pays-Bas et mesmes au secours de la ville de Cambrai plus avant qu'il n'est besoin pour le salut de mon roy^m et pour sa réputation; ce sera outre mon avis. A quoy j'adjousteray avoir délibéré révoquer Germini de sa charge pour plusieurs considérations, et entre autres pour avoir esté adverty par mon oncle le cardinal d'Este que ces seigr^s le désirent et en sont d'avis. »

Cette vellété que montre ici Henri III de révoquer M. de Gernigny, contre lequel il avait déjà témoigné plus d'une fois son mécontentement, venait mal à propos au moment où l'ambassadeur influait sur la Porte au point de la disposer à violer

entière assurance à V. M., pour le brief temps et l'incertitude que l'on a veu jusques icy de semblables advis de paix qui souvent ont couru en ceste court sans vray fondement¹. Estant entré en propos

son traité avec l'Espagne et à troubler celle-ci dans la possession encore mal assurée du Portugal, en envoyant une flotte dans le voisinage du théâtre de la guerre. M. du Ferrier, dans sa lettre du 25 mai, fait ressortir l'importance de cette décision de la Porte, et se trouve par là venir en aide à son collègue contre le parti pris du roi :

« Ces seig^{rs} m'ont dict que le G. S. prépare un grand nombre de gallères pour aller contre le roy de Fez, grand amy et confédéré du roy d'Espagne, afin d'empescher les secours qu'il en reçoit pour l'entière conquête du Portugal et des isles d'Inde dependantes d'iceluy; et disent les Espagnols que ledit G. S. envoie la susdite armée à votre réquisition. Ce que ne peut entrer en l'opinion de gens de bon entendement, veu l'estat des affaires dudit G. S., au secours duquel le Tartare a refusé d'aller contre les Persiens, encores que eust receu beaucoup d'argent de luy pour ce faire. L'on dict aussi que le bassa qui commande au camp du G. S., pour se venger des Turcs que le roy de Perse avoit fait mourir, avoit aussi fait tuer l'amb^l envoyé vers luy pour traicter la paix, ce que je pense aussi peu véritable que le demeurant. Quant aux autres nouvelles de Portugal, l'on dict que don Anthoine, que l'on a faict si souvent mort, est audit Portugal en bonne santé et en grande espérance d'estre soutenu de vos forces et de celles des Indiens, lesquelz ne veulent obéir au roy cath^l ».

« J'ay faict entendre à auleuns de ces seig^{rs} votre délibération sur la révocation

dudit Germigny, et ne m'a esté possible de descouvrir le contentement qu'ils en ont. Le s^r de Germigny m'a quelquefois escrit d'auleuns différens advenus entre luy et les ministres de cesdits seig^{rs}, et l'ay adverty comme il s'y devoit comporter et avec les ministres des autres princes, me souvenant tousjours que V. M. estant en ceste ville approuvoit les offices mutuels d'entre l'amb^l d'Espagne et moy, et me commanda de persévérer es choses où la grandeur de vostre coronne ne peut estre intéressée. Le pape s'est enfin résolu d'envoyer vers ces seig^{rs} un nouveau légat, qu'ils ont receu fort honorablement, à la charge toutesfois de ne rien entreprendre contre leurs anciens ordres et façons de faire; et dict l'on par deçà que le nunce qui va résider auprès de vous se promet de faire quelques belles réformes par tout vostre roy^{me}. Dieu luy en face la grace, et de commencer par les entreprises de son maistre sur les franchises et libertz de vostre Eglise. » (*Corresp. de Venise*, Colbert.)

¹ L'ambassadeur, annonçant l'arrivée du prince de Valachie, rendait compte ici des premières démarches qu'il avait faites en faveur de son rétablissement :

« M. le prince de Vallachie arriva icy le viii^e de présent moys et le x^e suivant le secrétaire Berthier. Suivant l'advis et conseil de Tsiaus-Bassa, après avoir ledit s^r prince couru fortune et danger par chemin de plusieurs ambiches que celluy qui jouist de l'Estat luy avoit dressées: je fiz du jour d'hier à l'audiance du bassa pour son affaire, et luy baillay les lettres

de l'armée avec Tsiaous-Bassa, et du brief partement du capitaine de la mer, logé à présent en sa gallère à cest effect, il me demanda si elle apporteroit quelque fruit pour rompre les desseings de ses ennemys, auquel je respondis que ouy, et qu'il eust esté à désirer pour le service de S. H. qu'elle fust sortie l'année passée, d'autant que l'affaire de Portugal ne seroit réuscy, comme il advoua, mais dici que la pierre jectée ne se pouvoit retirer¹. Ce seig^r à l'aventure espe-

de V. M. à luy adressantes, desquelles il monstra recevoir singulier contentement, et promit de présenter les vostres à S. H. et luy faire arz en faveur dudit s^r prince, dont il donna très bon espoir disant estre chose aysée et des moindres que S. H. désireroit faire pour V. M.; et envoya le mesme jour en mon logis pour avoir promptement la traduction d'icelles et les présenter ce jourd'huy au divan. Il est vray qu'il dist ce seig^r attendre au préalable l'arrivée du tribut et certains aultres deniers que Mehné (*Michané*), qui est en l'État, doit envoyer, pour en après le faire conduire en personne en ceste Porte; ce qui le fait doubter que l'affaire doitve aller en quelque longueur.»

De son côté le prince Pierre Tschertscheb écrivait à Henri III par la même occasion, et, en lui exprimant sa gratitude, il s'étendait complaisamment sur l'influence dont jouissait l'ambassadeur de France à la Porte :

« Sacra Chri^{ma} Ma^{ta}, con questa non posso altro scrivere alla Ma^{ta} Vostra sinon del mio arivo qui, sano gratia Dio, et d'haver trovato il mio negotio a bon termine. Dio lo facia che succeda anco il bono et desiderato fine ne potendo sperar manco vedendo il gran credito ch'ha l'ill^{mo} sig^r imb^o suo qua, non solamente con gli bassa et altri ministri di questo signore, ma verso

Sua Altessa medesima, et tanto che io non posso credere che mai imb^o della Ma^{ta} V^a sia stato meglio visto in questa eccelsa Porta. Piacia a Dio che tutti quelli che da qui inanzi vi venivano possano fare tali servitii alla Ma^{ta} V^a si come io suo humil^{mo} servitore li desidero. Invece le mie facende, spero bon fine, massime d'haver venuto qua sotto la protezione della Ma^{ta} V^a la quale in tutto et per tutto ho trovato esser cozi da Turchi come da christiani non solamente amata e riverita, ma quasi adorato il suo christianissimo nome. Non tacerò alla Ma^{ta} V^a gli favori et honori ricevuti dalla ill^{mo} sig^r di Ragusa tutti in nome di V^a Ma^{ta}, io sono constricto di tante loro cortesie di supplicare alla Ma^{ta} V^a di riconoscerla verso della sig^r con l'occasione; et con questo, sperando in breve di mandarla piu compiuti avisi et degni di eterna gloria sua, non farò la presente piu longua, etc. *Signé* PÉTERS. » Une lettre semblable était adressée à Catherine de Médicis. (*C. de Turq.*, Harlay.)

¹ On a vu ci-devant le traité obtenu par l'Espagne et qui stipulait un armistice de trois ans. Les réflexions par lesquelles M. de Gerniguy a commencé la lettre du 14 avril précédent se trouvent déjà justifiées ici par les mesures que prenait la Porte contrairement à ce traité, en préparant un armement naval destiné pour faire une démonstration en Barbarie, à proxi-

roit y donner bon ordre, et y a jà plusieurs jours que quantité de gallères sont sorties de ce port séparément, deux, quatre, huit, dix, semblable nombre à diverses fois, lesquelles ledit capitaine bassa doit

mite de l'Espagne. Malgré le soin qu'elle mettoit à en déguiser le but, ce revirement de la part de la Porte rentrait dans le sens des récentes instructions d'Henri III, reçues par M. de Germigny. Aussi, pour mieux en assurer le succès, celui-ci eut recours à l'influence de l'aga des janissaires, dont il avoit secrètement acquis la faveur aux intérêts de la France, comme il est dit au tome III, p. 895, à la note.

Dans sa lettre du 24 mai suivant, l'ambassadeur rend compte de son entrevue avec le favori du sultan, et ce récit, dont les détails expressifs, malgré leur diffusion, montrent les tendances secrètes du gouvernement d'Amurat III, telles qu'on les a vues signalées au tome III, p. 922 et 934, à la note, confirme la portée que la Turquie entendoit donner à l'armement de sa flotte :

J'ay esté secrètement visiter le 13 du present Hebraim, aga des janissaires, en habit desguisé, ainsy qu'il m'avoit instamment mandé de faire, à l'heure de quindi, ou vespres. Lequel m'ayant receu courtoisement et conduit par la main, de sa chambre en son cabinet, où il ne resta que luy et moy, avec votre premier drogeman, commença à me dire avoir receu commandement du G. S. m'appeler pour s'informer de moy du portement de V. M. et en quel estat elle se retrouvoit de la guerre que luy avoit suscitée ce chien d'Espagne (disoit-il) par la souslevation des heretiques, afin de venir mienx à bout de ses desseins. Sur quoy je luy feis responce que V. M. estoit en bonne santé, et

que ses affaires alloient toujours prospérant, ayant icelle réduit les rebelles si bas, par la victoire d'une bataille et prise des villes et forteresses par eux détenues, qu'à présent ils imploroient sa miséricorde par l'intercession de Monseigneur, frère de V. M., à l'Altesse duquel elle auroit donné tout pouvoir de traicter de paix avec le favori du sultan. Ce que ledit aga m'assura que ledit seig^r auroit grand plaisir d'entendre, pour le contraire advis que l'amb^t d'Espagne avoit fait donner à S. H. et pour estre bien mémoratif de tout ce que j'avoys cy-devant négocié, sur quoy icelle s'arresteroit à ce que je luy en dirois, pour m'avoir cognu droict, véritable, et très affectionné aux affaires d'icelle, et partant qu'elle luy avoit commandé de me parler ouvertement. A quoy je respondis, bien que si telle souvenance n'apportoit guérison au mal que je luy avois prédit par tant de vives raisons, j'estois très aise que S. H. avoit bien médité, que mesdites remonstrances ne tendoient qu'à l'honneur, grandeur et seureté de son Estat, et que si elle m'avoit jugé très fidel et affectionné à iceluy, qu'elle me cognoisteroit de bien en mieux, zélé et très dévotieux, à tout ce qui regarderoit le bien de son service, la continuation et augmentation de l'invincible amitié des deux empereurs, suivant l'intention de V. M. et le commandement que j'en ay d'icelle.

« Ledit aga entrant plus avant en matiere, me dit que l'empereur son seig^r estoit a bon droict tres marry qu'il n'avoit fait avoir à V. M. le royaume de Portugal,

trouver hors sortant semblablement d'icy avec XL ou L gallères que l'on veult dire estre pour la garde de l'Archipelago à l'accoustumée, ce qui faict soupçonner qu'il y a quelque entreprise secrette, et

mais qu'il avoit juré sur le livre du Prophète qu'elle l'en fera maistre et seigneur, avant qu'il passe quatre ans, et qu'il en prendroit audit roy d'Espagne comme il faict à la fourmy, laquelle cuydant voler, est persécutée et mangée des mouches qui ne peuvent comporter sa témérité.

« Sur quoy je répliquay que V. M. n'avoit oncques prétendu au dit royaume de Portugal; que si elle eust voulu entendre à ceux qui l'y appelloient, il ne luy eust manqué de forces, ny de bonne intelligence pour s'en faire maistre et seigneur, avant que ledit roy d'Espagne y eust abordé, et l'instance que j'avois faicte pour ce regard n'estoit à cette fin, que pour ce que je savois que V. M. eust bien voulu estendre de ses faveurs et graces à dom Antonio, qui par légitime droict estoit appellé à icelle couronne, et jà esleu et couronné roy; lequel avoit recouru à la bonté et piété de V. M., ayant de tout temps icelle, par sa naturelle clémence, receu en sa protection les roys et princes alligez. Néanmoins que de ce j'en advertirois V. M., combien qu'icelle ne se repaisoit volontiers de ces fumées, attendu, s'il est vray ce que chacun rapporte, S. H. devoit premièrement penser de bien assurer sa couronne, qui estoit aujourd'hui plus enviée de ses ennemys qu'elle n'estoit auparavant qu'elle mist, comme elle a faict, celle du Portugal sur la teste de celluy qui projette de tout temps son agrandissement sur la ruine de son Estat, commençant ses desseins par la conqueste du roy^{me} de Fez, et après d'Algers, qu'il a desjà en-

gloutis en son esprit, par les advs mesmes qu'en a donné le beglierbey dudit Algiers, et autres qui ont esté envoyez à S. H., à ce que m'en avoit dit Tsiaoux-Bassa.

« Sur ce me déclara ledit aga qu'icelle y pourvoyroit par une armée qu'elle envoyeroit à ce printemps en Barbarie, pour assurer les forteresses, en attendant qu'elle eust conclu la paix qui se traicte avec le Persien, si jà elle n'estoit, et que les provisions qu'elle veut faire à la sourdine pour dresser, en un moment, la plus formidable armée qui ayt jamais esté veue en mer et en terre, soyent prestes, et pour icelles employer à vostre service, si le besoing le requiert, et aller ravager toutes les Espagnes pour se venger des trahisons et piperies que ledit roy a faict de tout temps aux empereurs de France et d'Ottomans; et notamment à S. H., sous espérance d'une paix simulée, de laquelle estoit prohibé de parler en s'pays, à peine de la vie, ny moins proposer que la suspension des armes eust esté recherchée de luy. A cela, je ne fiz autre response, sinon que chacun tenoit que telle tromperie avoit esté lors agréable et nécessaire à S. H., pour estre icelle assez occupée ailleurs, vu les fréquentes remonstrances qui luy en avoient esté faictes et à ses principaux ministres, dont S. H. pourroit bien chèrement payer l'usufruit, et peut-estre l'année prochaine, si ledit roy d'Espagne ne se trouvoit empesché d'ailleurs. Ce qu'advenant, pourra demander la prolongation de ladite suspension pour quelques mois, ainsy que son amb' en auroit desjà faict quelque ouverture, et

adjousa ledit Tschiaous-Bassa qu'il feroit commander à icelluy capitaine, avant son partement, d'employer l'armée et toutes les forces de ce seig^r qu'il aura en main pour vostre service où il en seroit requis, et qu'en

ce que ledit Tsiaoux-Bassa m'avoit dit à ma dernière audience.

« A quoy soudain me respondit avec gestes tesmoignant son affection, qu'il vouloit perdre la vie si cela advenoit, et si ledict empereur son seig^r traictoit jamais d'amitié avec un si perlide chien qu'estoit le roy d'Espagne, et me demanda si j'avois fait entendre audict Tsiaoux-Bassa semblables choses qui avoient esté déduictes entre nous. Je diz que non, et que je n'avois négocié d'affaires d'Estat avec luy sur ce subject, d'autant que V. M. n'y avoit aucun intérêt, et que la faute estoit advenue premier qu'il fust colloqué au degré qu'il tient, que la pierre jetée ne se pouvoit revoquer, et que d'ailleurs j'avois assez esprouvé que toutes les raisons que je scaurois amener ne pourroient esmouvoir S. H. ny ses ministres, sinon en tant que la chose leur tournast à l'henre à commodité. Ce que ledict aga approuva, disant que j'avois très bien fait, attendu que ledict seig^r se communiquoit peu à luy en affaires de si grand poids, pour estre icelluy homme débile d'entendement et qui se laissoit aller par présens aux volontés d'autrui, ainsi qu'avoit fait feu Agmat-Bassa au traicté de ladite suspension, sur la peau duquel, s'il vivoit, S. H. feroit asseoir ledict Tsiaoux et ses compagnons, auquel sera donné ung advisement non encores entendu sitost que Sinam-Bassa visir Azem sera de retour du camp. Et entrant de propos à aultres, me dict qu'il estoit gentilhomme de race extraict du pays de Servie; par ainsi ne vouldroit me pro-

poser chose qui ne fust véritable, mesmes qu'il estoit très affectionné serviteur de V. M. pour raison de quoy, il s'esvertueroit d'accroistre l'amitié et bonne volonté que ce seig^r portoit à icelle, estant mon amy; qu'il ne me vouloit celler l'honneur et faveur que S. H. luy portoit, dont il estoit grandement envyé desdits bassas; qu'icelle luy vouloit faire épouser sa fille au jour de la circoncision du seig^r et son fils; à laquelle solemnité, V. M. sera invitée par ambassadeur exprès, comme le plus grand et premier monarque chrestien de la terre et meilleur amy que S. H. ayt. Finalement me dict que ledict seig^r lui avoit commandé m'avertir, qu'en affaires d'Estat, je n'eusse à négotier pour ce temps qu'avec luy et le capitaine bassa. Je le remerciay de tant d'honnestes offres, et l'assuray d'en escrire à V. M.

« Je ne veux aussy obmettre de luy dire que ledict capitaine bassa me dict dernièrement qu'il avoit remis sus toute la maestranee à l'Arcenal par le commandement dudit seigneur, qui luy avoit enjoinct de faire réparer toutes les gallères, tant vieilles que neuves, avec toute la diligence qui se pourra, pour la résolution certaine que S. H. a prise d'envoyer à la primevère, en Barbarie, une armée de deux cents gallères, et pour cette cause désireroit scavoir de moy, si V. M. vouldroit prester à S. H. quelque quantité de pouldre à canon, pour leur ayder à faire une belle entreprinse es mers de delà. A quoy je fis response que V. M. voudra et ne pourra, d'autant qu'icelles sont si rares à présent en son

tous endroits où S. H. pourra oncques gratifier V. M., elle le fera sans double. J'espère aussi présenter les lettres de V. M. audit capitaine de la mer avant son parlement, et sçavoir quelque chose plus particulier de luy sur ce que dessus.

Constantinople, 10 juin 1581¹.

Sire, ce seigneur a nouvellement fait eslection d'aucuns siens ni-

royaume, pour les guerres civiles qui y ont régné depuis vingt ans en çà, et nommément ceste année qu'il a convenu faire trois camps, pour reprendre par batterie, à force d'armes, plus de trente-six places, desquelles ses mauvais subjects s'estoient emparez, tellement que je croyois qu'il y fust resté si peu desdites poudres, que je ne serois d'avis que S. H. vous fist cette demande. Le diet capitaine me dist aussy que S. H. s'en trouvoit court pour en avoir beaucoup employé en la guerre de Perse, et pour s'estre submergé plusieurs de leurs vaisseaux chargez de salpestre, de poudre et boulets; et me pria ne laisser, nonobstant mesdictes remonstrances, d'en escrire à V. M. » (*Illustré Orbandale.*)

¹ Le bruit de la paix conclue entre la Turquie et la Perse, celui de l'apparition prochaine de la flotte turque dans la Méditerranée, formaient une conjoncture favorable pour l'entreprise du duc d'Anjou sur les Pays-Bas. Les protestations pacifiques d'Henri III ayant surtout pour but d'empêcher les armemens préventifs de l'Espagne, M. du Ferrier le tenait au courant des dispositions militaires de cette puissance; et, dans ses lettres écrites des premiers jours de juin, il en parlait de manière à le rassurer :

« Sur le passage de Monsieur en Flandres, dont l'on parle à présent plus que

jamais, il semble que les Espagnols ne s'en soucient guères, veu que les levées et préparatifs de guerre, dont on a si fort parlé trois mois a, s'en sont allez en fumée... L'on s'est enfin résolu par deçà du passage de Monsieur en Flandres, nonobstant voz réitérées remonstrances envers luy et de la royne madame vostre très honorée mère, et, par ce moien, plusieurs esperent que la paix ne sera rompue entre V. M. et celle du roy cath^o, qui a fait semblant jusques à présent de ne vouloir envoier aucun secours au prince de Parme. Mais il se dit, à cette heure, que quatre mil bisongnes sont passés à Milan pour estre distribuez par les forteresses d'Italie, et que les vieux soldats seront envoiez audit prince, lequel, comme on assure, reste mal satisfait pour n'avoir peu obtenir dudit s^r roy cath^o que la citadelle de Plaisance feust rendue au duc de Parme son père et les Espaignolz tirez d'icelle. Ces s^{es} tiennent la paix pour faicte entre le G. S. et le roy de Perse, et sont en délibération d'armer quelques gallères outre celles qu'ils tiennent ordinairement dans ce golfe, si ledit G. S. fait sortir une si grande armée, suivant les capitulations d'entre eux. »

Mais les résultats de la négociation d'Angleterre se faisaient toujours attendre, et une nouvelle complication plus alar-

mistres plus grands et plus honorables pour despescher à V. M., à l'empereur, aux Vénitiens, aux Polacz, et vous inviter solennellement à la cérémonie de la circoncision du prince Muhamed, son fils, qu'ils

mante encore était venue se produire à l'intérieur, du côté du Dauphiné, au point de forcer Henri III à y renvoyer le duc de Mayenne avec son armée. La gravité de cet incident portait le roi, d'après sa lettre du 31 mai 1581, à protester plus vivement à l'extérieur de sa neutralité, pendant qu'il publiait à l'intérieur une défense qui interdisait toute levée et rassemblement de troupes :

« Vous me tesmoignez combien ces seig^{rs} désirent que la paix qui est entre le roy cath^{me} et moy, soit entretenue. C'est chose que j'ay très à cœur, et s'abusent ceux qui s'imaginent que, pour assurer la paix en mon roy^{me}, je veuille commencer légèrement une guerre contre mes voisins : et pareillement que ce moyen soit si certain que je doive passer par sus tous autres, desquels, pour en tirer le proffict que la réunion entière de mes sujets me promet, Dieu me fera la grâce d'atteindre à ce point par autre voye. A quoy tous mes desseins sont entièrement bandez, ayant à cette fin prohibé et défendu en mon roy^{me} toutes sortes de levées de gens de guerre que l'on y prétendoit faire, et pour délivrer mon peuple de l'oppression qu'il a cy-devant recue de pareilles levées, qui n'ont apporté que honte à ceux qui les ont commandées et mises en besongne, et n'en adviendrait moins cette fois si je les permettois.

« Au reste, quand les commissaires que j'ai envoyez en Angleterre auront conclué quelque chose de leur négociation, je vous en tiendray adverty, affin d'en faire part à

ces seig^{rs}, auxquels vous direz que voyant ceux de la nouvelle opinion de mon pays de Dauphiné, au lieu d'accepter la paix suivant l'accord fait en la conférence tenue au lieu de Flex entre mes frères le duc d'Anjou et roy de Navarre, assistez des députés de mes subjets faisant profession de ladite opinion, continuent à faire la guerre ouvertement, fortifiant aucuns des lieux qu'ils occupent et démolissent les autres qu'ils connoissent ne pouvoir retenir ny deffendre, et commettans tous actes d'hostilité, je suis sur les termes d'y renvoyer mon cousin le duc du Maine avec une forte et puissante armée, pour les contraindre d'accepter ladite paix, de laquelle je ne désire moins les rendre paisibles et jouissans que ceux des autres provinces, comme je leur escriis tous les jours, et ne me lasseray de continuer jusques à ce que j'aye perdu toute espérance de les ranger au devoir par bonté et patience. »

Ce langage avait toujours pour but de reculer la rupture avec l'Espagne, pendant que le duc d'Anjou, qui n'était pas prêt, se rendait dans les Pays-Bas, pour s'assurer par lui-même des dispositions de ses partisans. Mais ces mesures semblaient de plus contredites par les préparatifs de l'expédition navale en faveur de don Antonio, qui se faisaient dans les ports de France, comme l'insinue ici M. du Ferrier dans sa réponse du 23 juin 1581 :

« Vostre despesche est venue fort à propos confirmer une bonne part de ces seig^{rs} en l'opinion qu'ils ont toujours eue que V. M. empescherait le voyage de Monsieur

appellent nopces, à la primevère et premières fleurs de l'année prochaine. Ceulx-ci sont quatre cesnigir (*tchasneghir*) ou gentilshommes servantz de S. H., plus grands et mesmes commandans aux chaoux, desquels Assan-Aga, destiné pour aller à V. M., est le premier et le plus ancien, jà promeu à ceste office du temps du sultan Soliman, ayeul de ce seig^r; lequel m'ayant visité plusieurs foys par ordre du bassa, m'a fait entendre avoir commandement de S. H. de partir tost, et me requérir de luy bailler ung des droguemans de V. M. pour l'accompagner, conduire et reconduire en son voyage¹.

en Flandres, quelques avis que l'ont ait eus qu'il s'estoit embarqué non pour aller en Angleterre, mais pour s'aboucher avec le prince d'Orange à Dunkerque ou autre lieu plus à propos. Ces seig^rs sont en aussi grand doute que les Portugois de l'armée de mer que V. M. envoie au secours de don Antoine, mais non pas si grand que celui qu'ils font de la paix d'entre le G. S. et le roy de Perse, si bien ils en ont nouvelles assez fresches. Il se parle aussi de quelques chaoux envoyés vers eux pour les inviter à la circoncision du fils dudit G. S., qui est un nouveau moyen pour empic^rter quelque nouveau présent, sachant bien qu'ils ne seront si bons mesnagers que le dernier amb^r d'Espagne à Cons^{se}, lequel en remporta les présents portés pour donner. » (*Corresp. de Venise*, Colbert.)

¹ On voit ici apparaître le véritable mobile qui portait Amurat III à se mettre en contradiction avec le traité fait avec l'Espagne, au commencement de l'année, à mesure que le sultan se rapprochait de l'époque qu'il avait fixée pour la circoncision de ses fils. Dans les idées d'ostentation de ce prince, qui faisait de cette solennité le grand événement de son règne, la France devant figurer au premier rang, cette considération suffisait pour le rame-

ner aux intérêts de son alliée et l'éloigner de l'Espagne, comme elle devait également influencer sur la conduite qu'il allait tenir dans le même sens avec la Perse. L'envoi de cette ambassade turque devra compter parmi les faits importants de l'histoire de ce règne, quand les détails exposés ici, pour la première fois, en seront plus connus; mais elle pouvait prêter à des interprétations embarrassantes pour Henri III, et le cas n'étant pas prévu dans ses dernières instructions, M. de Gernigny devait chercher à en référer au roi. Quoique mal renseigné sur les précédents de la France en Turquie, comme on l'a vu dans l'affaire des capitulations, l'ambassadeur cite imparfaitement, à cet égard, ce qui s'étoit passé dans une circonstance semblable, sous François I^{er}. Mais on pourra rectifier son erreur, en lisant, à l'année 1539, le fait exposé au tome I^{er}, page 417, de notre recueil :

« Le luy ay remonstré la longueur, difficulté et très grands dangers d'icelluy, tant par terre et mer d'icy à Venise, que de là en France, pour, du moins, l'arrester jusques après avoir advis de V. M., sans qu'il n'ayt toutesfois esté possible d'obtenir de luy plus long séjour que de vingt jours ou environ, pour le commandement

L'armée partie cy-devant fust suivie de dix galères; elle a spalmé à Negropont et se devoit joindre en Barbarie avec les forces du frère du roy de Fez contre celui qui est en l'Estat, ayant jà promis ledit frère estant estably, de se rendre tributaire de ceste Porte. Toutesfoys, l'on m'a dit que a esté despesché exprès ung chaoux à Modon avec commandement de ce seigneur au cappitaine bassa de ne passer outre jusques à autre advis; ce qu'aucuns veulent discourir estre pour quelque soupçon qu'il n'ait à se rendre seigneur de la Barbarie.

tres exprès qu'il dit tous quatre avoir de se mettre en voyage au premier jour, ayant déjà leurs lettres expédiées et en main; joint que celui qui est pour Venize doit partir lors, qui est le temps propre dans lequel, ainsi que m'a dit le bayle des Vénitiens, il est à croire que la seig^{ne} de Venize debvra donner ordre d'une gallère à Raguze pour les porter tous deux, ayant eu advis par ledit bayle du temps de leur acheminement de ce lieu; qui fait qu'ilz ont advisé et sont résolus d'aller de compagnie jusques à Venise, puisqu'ainsi est qu'ils sont nécessitez de faire le voyage, sans que cette seig^{ne} se mette en doubles frais de deux gallères. Très certain toutesfoys qu'en cas de besoing, elle ne manqueroit d'en favoriser d'une particulièrement celui qui va à V. M., auquel j'ay aussi promis l'un de vos droguemans. V. M. pourra faire entendre, si bon luy semble, son intention à M. du Ferrier, son amb^l à Venize, si ledit cesnigir aura à attendre la response de ses lettres et le présent audit lieu, comme l'on tient qu'autres ont fait, ou s'il aura à passer outre jusques à vostre court mesmes; attendu qu'il m'a dit avoir charge de cest empereur son maistre de luy faire récit des singularitez de vostre royaume et vostre court, et de ses lieux de plaisir. Des présens que cedit seig^r at-

tend tant des princes ses amys que de ses gouverneurs et autres officiers, pour estre ceste-cy la plus grande et solemnelle resjouissance et l'allegresse qui se fera pendant le cours d'un aage entier en cest empire. l'on tient que, comme il s'y pendra plus d'un million d'or, aussy s'en recevra-il en présens de tous costez plus de deux millions. N'en pouvant escrire chose plus particulière à V. M. que ce qui fut faict en semblable occasion par les Venitiens du temps du susdit sultan Soliman, où le feu roy François vostre ayeul, de très heureuse mémoire, n'y fust invité, pour n'estre encore lors l'amitié contractée et conclue entre ces deux Estats, si bien il y avoit jà eu quelques lettres escrites de part et d'autre. Sur quoy V. M. ordonnera ce que bon luy semble et sur la qualité des présentz, et s'il luy plaira me charger de me retrouver en son nom à cette solennité, suivant le contenu aux lettres de S. H., lesquelles j'ay fait traduire par vostre drogueman, assisté de Aly Celibi, et enclore la traduction dans le sac et paquet dudit cesnigir. Et semble que l'horloge et draps de Paris, cy-devant demandés par cedit seig^r, viendront bien à propos en cecy avec quelque argenterie dorée et draps d'or frisé: ce que V. M. pourroit envoyer par voye de Marseille pour moins de fraiz. » (*Harlay.*)

La guerre de Perse va continuant par les derniers avis; si bien l'on parle de jour à aultre de paix, se contentant le Persien de quitter les forts de Cars et Tiflis, mais le différend demeure toujours pour la province de Servan¹. Ayant envoyé exprès au bassa sçavoir la

¹ L'affaire des capitulations était toujours en instance à la Porte, et la cause de leur fréquent renouvellement, comme on peut le voir par celui de 1577, dans l'ambassade précédente de M. de Lisle (voyez au tome III, page 694, à la note), venait de la facilité avec laquelle ces actes tombaient en désuétude. M. de Germigny fait comprendre ici toute l'importance de la négociation qu'il suivait pour constater des droits que mettaient tous les jours en question les usurpations croissantes du commerce étranger, et surtout celles de l'Angleterre. A cette occasion, il revient sur l'affaire du prince de Valachie :

« Les capitulations anciennes de V. M. ont esté diligemment cherchées tous ces divans passez, parmi les registres de cette Porte, des années V^{XXX} jusques à XLV, non trouvées toutesloys, et ont promis de renouveler les modernes qui sont ja minuites, avec aultres articles avantageux pour vostre service. Il y a quelques mois que une nef angloise, commandée par ung nommé Christolle Foster, souz le nom d'Édouard Clarke, fust arrestee à Malte pour contrebandes de fer, aciers, bronze et estain, d'où toutesfois s'estant partie de nuit à la desrobbee, arrivée à Scio, et depuis faict voile pour son retour, elle auroit enlevé deux vaisseaux turquesques appartenans à chrestiens grecs tributaires de ce seig' de l'isle de Patino, avec partie des marimers d'ycelle, dont ceux qui en sont eschappez ont faict grand plainte, ce qui donne tres mauvais odeur desdits An-

glois par deçà, mesmes, attendu qu'ils ont traficquez jusques icy souz vostre banniere et icelle nef nouvellement audit Scio. Le marchand angloys, résident en ce lieu, ayant eu nouvelle lettre de la royne d'Angleterre et porté par ces gens, poursuit instamment l'effect de certaines capitulations qu'il obtint du temps de feu Agmat-Bassa, qu'il n'a peu encore faire executer, pour les oppositions qui luy ont esté faites, se laissant ouyr qu'il attend au premier jour ung bayle. Lequel, ou il viendrait, V. M. me fera entendre son intention sur ce; si, en cas qu'ilz ne fissent intervenir vostre nom et intercession en sa négociation, j'auray résolument à prendre conge de ce seig' ou non. Ne manquant de jour à aultre à m'opposer à semblables poursuites, pour du moins la faire cesser jusques à nouveau avis de V. M., et attendant que la royne d'Angleterre y use de vostre intervention, ainsy que ce seig' vous l'a escrit par ses dernières lettres, comme semblablement Tsiaious-Bassa me promet de l'empescher, et faire que S. H. escriira derechef à ladite royne d'user en cecy de l'intercession de V. M., et vous en escrire à cette fin.

« Pour l'affaire de M. le prince de la grande Vallaquie, le tribut de celui qui est en l'Estat est arrivé puis troys jours en gâ, et doit estre porté au divan avec celui de Bogdanie. Qui faict espérer de bref l'heureux et attendu sucez de sa restitution, pour le bon espoir que ledit bassa nous en donne de jour à aultre, suivant

vérité de l'arrest du cappitaine de la mer, il m'a fait dire qu'aucun chaoux n'estoit party pour cest effect, et que ce seigr n'entend le révoquer; ce qui me fait penser que ses ennemis, non en petit nombre, ont causé le bruiet ci-dessus.

Constantinople, 22 juin 1581¹.

Sire, Assan-Aga, cesnigir, premier gentilhomme servant du G. S.,

la réitérée promesse de ce seigr, demandant souvent de l'estat dudit sieur prince, dont je me réserve à en donner l'entier et désiré advis à V. M., au partement du cesnigir cy-dessus, et où j'use et useray de tout devoir et diligence à ce que l'affaire n'aïlle en plus grande longueur, estant cedit seigr résolu de donner entière satisfaction à V. M., et toutesfoys désirant d'ailleurs de retirer le plus qu'il pourra de celui qu'il prétend démettre de l'Estat. De la restitution de Petrasque, père de ce prince, dont j'ay escrit cy-devant à V. M., cedit prince s'en estant depuis exactement enquis, a trouvé que véritablement ledit Petrasque son père fust mis en liberté à l'instance et prière de feu M. d'Aramont, lors ambassadeur pour le roy, passant par Babyloine, en Perse, où il estoit prisonnier; lequel, demandé depuis instamment des seigr^s et peuples de Vallacnie, fust restably en l'Estat; tellement que V. M. pourra dire avoir fait en cecy chose qui n'a esté faite cy-devant par aucuns des roys ses prédécesseurs, et où elle s'acquerra ung loz et gloire immortelle. » (*Corresp. de Turquie*, Harlay.)

¹ La négociation d'Angleterre avait décidément avorté, au moins quant à une solution immédiate : car la reine continuait d'ailleurs de réserver la question. Mais Elisabeth avait, en quelque sorte, congédié

la grande ambassade dans le mois de juin 1581 (voir aux additions de Le Laboureur, page 718), quoique Castelnau de Mauvissière, comme ambassadeur à Londres, restât chargé de poursuivre la négociation. Mais l'échec de Henri III était rendu patent par le retour de ses envoyés, revenus sans avoir réussi, au moment où les préparatifs du duc d'Anjou étaient poussés avec le plus d'activité. Il se voyait ainsi à la veille d'être engagé dans une guerre où il se trouverait lui-même sans allié. De là, une double démarche, faite par la reine mère auprès de son fils, mentionnée dans la lettre que le roi écrivit du 19 juin 1581, et qui est accompagnée du témoignage de Catherine de Médicis elle-même :

« La royne madame et mère n'a pu divertir mon frère de sa poursuite de l'entreprise de Flandres, au second voyage qu'elle a pris la peine d'aller devers luy, non plus qu'au premier, encores qu'elle luy ait fait toucher au doigt qu'il n'en peut rapporter que honte et dommage, ainsi qu'il est advenu par cy-devant. Et me voids à la veille d'avoir bientost sur les bras une guerre estrangère avec celle que la malice de ceux qui en sont cause ont jusques à présent entretenue dedans mon royaume, sous prétexte de la liberté de leurs consciences et de religion, qui leur est néanmoins permise ainsi qu'ils sçauraient désirer. »

nommé par luy pour aller inviter V. M., de la part de S. H., a la solennité de la circoncision du prince Muhamed, son fils, a esté commandé

La reine s'exprimait ainsi de son côté : « J'ay trouvé mon fils si déterminé de passer en Flandres, qu'encores que je luy aye fait confesser n'avoir de quoy exécuter telle entreprise et en rapporter l'honneur et avantage qu'il s'est promis, toutesfois je ne l'en ay peu desmouvoir. Dont je suis encore plus affligée que je ne vous puis escrire, le voyant à la veille de perdre sa personne avec sa réputation, et mettre ce royaume, auquel j'ay tant d'obligation, au plus grand danger où il fut oncques, pour les divisions et partialitez qui y règnent encore plus fortes et vives que jamais. Vous pouvez de là comprendre en quelle douleur et perplexité je me trouve. »

Une rencontre manquée entre le roi et son frère, suivie d'une nouvelle démarche de la reine mère et d'une partie du conseil privé auprès de ce prince, étaient encore rapportées dans la lettre qu'écrivit Henri III, du 5 juillet 1581, quoiqu'il insinuat qu'il avait tout à attendre du concours de l'Angleterre, et rejetât lui-même la cause de sa propre inaction sur les troubles du Dauphiné :

« Je m'estois acheminé à S'-Germain-en-Laye, pensant y trouver mon frère, ainsi qu'il m'avoit escrit et assuré. De fait, il estoit venu bien près de là, très délibéré de me voir; mais le jour mesme que cela se devoit exécuter, quelques uns qui sont près de luy l'en destournèrent, de sorte qu'il se retira soudainement d'où il estoit venu, de quoy je fus très desplaisant, comme il m'a depuis maudé avoir esté aussi de son costé. Sur quoy la royne, madame et mère, a voulu derechef prendre la peine de retourner vers luy, accompa-

gnée de mon oncle le cardinal de Bourbon et des seigneurs que j'avois envoyez en Angleterre, lesquels nous ont rapporté assez de sujet et matière d'avancer la grandeur de mondit frère, quand il voudra y entendre et l'embrasser comme il convient.

« C'est ce que la royne, madame et mere, luy doit remonstrer avec lesdits seig^{rs}, dont je souhaite qu'elle rapporte plus de contentement qu'elle n'a fait les deux autres voyages. Cependant je suis contraint de renvoyer une armée en Dauphiné, sous la conduite du duc du Maine, pour y faire accepter la paix par ceux de la nouvelle religion, puisque, par douceur et voye amiable, je n'y puis rien avancer : dont j'ai un extrême regret, mais force est que j'en use ainsi pour refréner l'audace des auteurs de la désobéissance qui règne audit pays. Je feray tout ce que me sera possible pour empescher que ce feu n'embrase les autres provinces de mon roy^m, afin de ne rentrer aux misères desquelles nagueres il a plu à Dieu nous sortir. »

M. du Ferrier, recevant ces communications, y répondait ainsi, du 21 juillet suivant : « L'espérance que nous avions conceue par delà de la pacification de votre roy^m n'a guères duré, et encore moins celle que l'on avoit si certaine de l'allée de Monsieur en Flandres, de la grandeur et réputation qu'il y acquerroit, puisqu'il est empesché de tous costez, et les forces augmentées de ceux qui retardent ledit voyage, qui sera, s'il plaist à Dieu, transféré en quelque autre meilleure entreprise, et de laquelle Vos Maj^{tes} auront plus de contentement. » (*Correspondance de Venise*, ms. de Colbert.)

de partir présentement comme aussy celui de Venize, n'ayant peu l'arresteur plus longuement, pour s'estre jà acheminez ceulx qui sont envoyez à l'empereur et en Poloigne¹.

¹ M. de Germigny, dans les difficultés qui pouvaient s'opposer à l'admission de l'envoyé turc, prévoyait celles qui devaient, dans ce cas, en résulter pour lui-même. Aussi, il fait ressortir tout ce que la France avait à gagner à une mission qui n'était pas seulement politique, mais offrait encore à l'envoyé turc l'occasion de remplir une mission d'historiographie :

« Je luy ay baillé, à la réquisition et instance de Tsiaous-Bassa, l'un de vos droguemans, Gabriel de Bourgoigne, nourry paige à la maison de M^{me} de Chastellerault, parlant turc, grec vulgaire, italien et françois, pour l'accompagner et conduire seurement, comme je suis certain qu'il fera, la part ou V. M. commandera, pour la fidélité qu'il a de longtemps au service d'icelle. Le dit cesnigir, accompagné de grands moyens, opulent, le premier, plus ancien et des plus honorez de ceulx de sa qualité en ceste Porte, et qui a servi trois empereurs, et comme tel mène avec soy douze personnes, outre la coustume de ces gens, où celui de Venise n'en a que trois ou quatre, et mesmes en vouloit mener beaucoup davantage, si on ne luy eust représenté la longueur et difficulté des chemins. Il est outre ce favorisé de la sultane royne mère, laquelle escrit à la royne mère de V. M. en ce mesme subject en sa faveur. Ce qui me retiendra de m'y eslargir davantage, pour vous avoir escrit au long de ce que j'ay estimé en cecy faire pour vostre service, tant sur les présens que autres circonstances de ceste ambassade, sinon supplier V. M. de juger combien les

honneurs qui seront faicts à ce cesnigir en vostre court, pour la relation qu'il en pourra faire et de la grandeur de vostre royaume, ainsi qu'il dit avoir charge, redonderont aux loz et réputation très grande de vostre nom par deçà, attendu mesmes qu'il ne s'est onques veu en France amb' de ce seigneur de telle qualité ny pour affaire estimé si honorable entre eux. Ce dit seig^r et la sultane royne sa mère m'ont donné advis de voutloir faire bientost response aux dernières lettres de V. M., et luy faire entendre plus à plain, par les effects, leur très sincère intention à la conservation et accroissement de vostre ancienne et parfaite anytié. »

Mais les préoccupations fastueuses d'Amurat III étaient telles, que rien ne semblait plus lui coûter pour se rapprocher de la France, afin de lui faire accepter le rôle qu'elle devait remplir dans la solennité qu'il préparait. Ces dispositions allaient accroître encore les difficultés, en réservant à Henri III une nouvelle distinction faite exclusivement en sa faveur. C'était l'envoi d'un second ambassadeur avec un caractère plus spécialement diplomatique, et dont les pouvoirs donnent lieu à une curieuse discussion entre M. de Germigny et le ministre dirigeant de la Porte, que le premier expose dans sa lettre du 24 juin 1581 :

« Le jour suivant du partement de cesnigir, amb' envoyé à V. M. pour l'inviter de la part de ce seig^r aux nopces de la circoncision du prince son fils, Tsiaous-Bassa m'ayant mandé prier de l'aller trouver.

Des occurrences de ceste Porte il ne s'y offre autre que l'advis du décès du vayvode de Transilvanie, frère du s^r Battory, où l'on dit que ce seig^r veult pourveoir et envoyer un prince nouveau, bien qu'il ne

me fit entendre amplement que cedit seig^r, pour certaine considération, désirant honorer V. M. sur tous aultres princes, auroit voulu faire response à vostre dernière lettre portée par le secrétaire Berthier, pour vous rendre de tant plus certain de tous les poinctz d'icelle, mesmement de sa promesse sur la restitution de M. le prince de Vallaquie, laquelle il entend entièrement effectuer sinstot qu'il aura vuide certains différends avec celuy qui est en l'estat, comme il espère de brief. Et d'autant que S. H. veult accompagner ses lettres de créances grandes, faisans au bien des deux Estats et détrimet de l'ennemy commun, elle auroit dellibéré de charger d'icelle Ali Celiby, nouvellement faict mustaferaga à vostre faveur et recommandation. Auquel seul, pour avoir esté employé cy-devant en tous les affaires de V. M. avec S. H. en ceste Porte, elle avoit plus grande assurance pour ce regard qu'il s'en pourroit mieulx et plus fidellement acquieter, et lequel S. H. veult aussy charger de vous porter l'original des cappitulations qu'elle a comandé estre confirmées et accreues de certains articles faisans grandement au bien et avantage de l'honneur, réputation et service de V. M.; ensemble de passer outre de France en Barbarie, aux fins de faire entendre au capitaine bassa, si désirez quelque assistance de son armée, vous lui en escrivant, l'intention de ce seig^r estre qu'il l'emploie à vostre service, suivant ce qu'elle luy fist dire par ledit Tiaoux à son partement de ce lieu, et pour mettre vos subjects de la nouvelle compaignie du

corail, avec le bras et autorité dudit capitaine bassa, en possession des lieux de cap Nègre et Fiumar-Salade, au royaume de Tunis, en dejettant les Genevois, en vertu du commandement que je leur en ay fait obtenir en ceste Porte, V. M. me l'ayant escrit; procurer la délivrance des esclaves françoys et tout ce qui pourra concerner le bien et utilité de vos subjects trafiquant par delà. Ledit s^r bassa m'a assuré que S. H. vous escrit du tout particulièrement, l'ayant charge de despescher tost ledit Aly-Mustaferaga à ce qu'il puisse atteindre le senigir ci-dessus pour aller ensemblement; lequel toutesfois elle n'a voulu charger des créances susdites, pour n'avoir iceluy esté oncques employé en affaire d'Estat, ny mesmes pour la negociation dudit seig^r prince de Vallaquie, avec commandement aussi audit Aly, en cas que ledit senigir souffrist quelque accident de maladie ou mort par chemin, estant gros et pesant, de prendre et porter sa despesche à V. M., pour estre venu avis nouvellement du décès par chemin du chiaoux qui estoit despesché à Raguse et aux sangiacs des confins pour l'effect de ladite circoncision.

Sur quoy je feis response audit bassa que V. M. auroit pour bien agréable une si grande démonstration de bonne volonte qu'il plaisoit à S. H. luy faire, faisant non seulement autre response à ses secondes lettres, avec confirmation et nouvelle assurance de tous les poinctz mentionnez par ces dernières, mais la voulant d'abondant honorer d'ung sien amb^r, destine

l'aït encore fait cy-devant qu'une seule fois, qu'il y establît par force d'armes le feu roy Jean, celui de Hongrie l'ayant privé de son Estat, et fist l'effect le Petrasque, père de ce prince, requis de S. H. d'y

particulièrement à cest effect, avec créance et charge si honorable, mesmes en estant récemment et puis deux jours seulement party ung aultre pour le compliment cy-dessus; que toutes-foys il eust semblé plus à propos, pour ne donner jalousie aux princes de la chrestienté et pour aultres particuliers effects, d'en despescher ung seul révoquant l'un ou l'autre des deux.

« En quoy j'ai fait grande instance, et ne m'a esté toutesfois possible de persuader ledit bassa à faire changer cest ordre, disant ce seïg^r luy avoir fait résoudre entendre qu'il veult honorer V. M., de façon que tous les autres princes cognoissent et voyent à l'œil combien lui est chière et recommandable ceste amitié, laquelle, par ce moyen, leur sera toujours de tant plus redoutable. Et pour le regard de charger le cesnigir de ceste dernière despesche, outre ce qu'il n'en est capable, et S. H. ne désire communiquer ses affaires à tant de gens, la custume est que semblable charge que la sienne pour inviter à telle solemnité soit commise seule à homme exprés et non accompagnée d'aucun autre affaire pour de tant plus honorer ladite cérémonie. Et me pria faire entendre notamment à V. M. que le G. S. avoit tellement à cœur de faire effectuer tost la restitution dudit s^r prince de Vallaquie en son Estat, que mesmes il espéroit que, avant l'arrivée de cest ambassadeur par delà, il en seroit en plaine possession; et je veux croire que ce sera encore plus tost, m'ayant donné ledit bassa grand espoir, pour la fin de ce mois, qu'il prétend mettre fin aux susdits différends.

Ayant bien voulu donner avis à V. M. de cette nouvelle résolution, laquelle ordonnera sur ce ce qu'il luy plaira pour le passage et accueil des deux par l'Italie ou par les Grisons et en vostre royaume. M'estant enquis du bayle des Vénitiens, de l'honneur qu'il jugeoit devoir être faict par ceste république à l'amb^r qui luy a esté despesché, il m'a dit, selon leurs ordres anciens et accoustumez, que, outre la galère qui le leveroit à Raguse, ensemble l'amb^r envoyé à V. M., il seroit défrayé par tout leur Estat et présenté du moins de deux mille ducats à son partement et deux paires d'habits de drap d'or et soye, et chacun de ses gens de deux robes, l'une de soye et l'autre d'escarlatte, et luy feroit l'on voir toutes les singularitez de Venise, nopces, bals, avec toutes autres sortes de caresses. »

Cet envoi fait coup sur coup de deux ambassadeurs, avec une mission distincte, dont M. de Gernigny a fait ressortir les inconvénients, montraît toute l'insistance qu'Amurat III mettoit dans ses nouveaux procédés avec la France, comme elle n'apparaît pas moins dans la lettre du sultan, dont l'envoyé turc étoit porteur. Cette lettre, qui accompagnait le nouveau traite des capitulations, est datée du 15 juillet 1581, et répond à celle d'Henri III, apportée par M. Berthier :

« Seïg sacré Murad Sciah, roy, fils de Selim Sciah Ilhan, empereur toujours victorieux. Le plus glorieux s^r des grands princes des Jesuins, etc.; distillateur des continuelles pluies de majesté et gravité:

employer ses forces. Toutesfois l'on veult croire que cela ne se pourra exécuter à présent qu'avec très grandes difficultés, si bien le pays est tributaire de ceste Porte jà puis quelques années, pour estre ce peuple belliqueux et accoustumé à eslire son prince.

Par lettres de Tripoly de Sorie du xv^e du mois passé, il y a advis que Sinan-Bassa a traictié et conclu une suspension d'armes avec le Persien pour ceste année, durant laquelle l'on veult espérer que la paix se pourra moyenner de tant plus pour rendre la solemnité de cette circoncision célèbre et accompagnée de toutes sortes de joye et contentement, et que la gendarmerie et munitions qui alloient au camp sont contremandées. Dont néanmoins il ne se parle aucune-ment en ceste Porte, ains que cedit seig^r s'est de tant plus confirmé a ne différer plus longuement ladite circoncision, qu'il est incertain de la paix, et la guerre continuant, il luy conviendra aller en per-sonne au camp ou du moins en Allep, ce qu'il ne pourroit faire avec

possesseur des preuves et remarques de grandeur et gloire, l'empereur de France Henry, etc. ; vous soit notoire, comme nous avons receu vos affectionnées et considérées lettres, portées par le secrétaire de vostre amb^r.... Le tout est vray, tant pour le renouvellement de la capitulation impériale, comme aussy du fils de Petrasque Pierre, vayvode, pour le mettre en possession de son Estat : et encore pour conte de la reyne d'Angleterre, laquelle recherche nostre amitié, que ce soit avec vostre moyen et intercession, ainsi que nous avez fait entendre; et semblablement que tous les marchands anglois qui viendront à contracter, faire marchandise et traffiquer sous mon empire et Estat, comme d'ancienneté jusqu'à présent ils venoient et viennent sous le nom et banniere de V. M., ayent de nouveau à venir en la mesme manière, etc.» La suite de la lettre, qui est donnée d'ailleurs par l'*Illustre Orbandale*,

reprend chacun des points de la lettre du roi, tels qu'ils sont mentionnés ci-devant, page 33, à la note. Le sultan désigne ainsi son envoyé : « Les honnrez mustaferagas de nostre haute et heureuse Porte, l'illustre et estimé truchement et secrétaire Aly.... Lequel vous renvoyez en brief sein et sauf en nostre heureuse Porte, etc. » Mais surtout il y confirme le résultat politique attendu par Henri III, ce qui devait faire l'importance de la mission d'Ali-Aga : « Nous avons envoyé hors en la mer, avec une petite partie de nos victorieuses galles, le généreux entre les seig^r le begliar-bey d'Algers et capitaine général de nostre heureuse armée, appelé Clis-Aly (*Ouloulj-Ali*), qui veut dire Ally belliqueux, luy ayant commis qu'il ait à aller en Barbarie à Algers, et s'il sera besoin de quel-que chose, V. M. écrira et advisera ledit capitaine, mon général. » (*Correspondance de Turquie*, Harlay.)

assurance de son empire, s'il n'envoie premièrement ledit prince son fils en la Natolie hors de Constantinople, chose non accoustumée avant d'estre circoncez, pour la doubte qu'il luy resteroit qu'en son absence il ne fust esleu empereur par les janissaires. Présentement sont arrivez et comparuz au grand divan deux gentilshommes transilvains vestuz en dueil, avec advis que la noblesse et estatz dudit pays avoient esleu pour leur prince le fils du defunt vayvode, aagé d'environ douze ans, auquel l'on ne scaît encores si ce seigr^r enverra son estendard en signe de confirmation. Il est aussi arrivé ung capigi de Emir-Cappi, où se trouve Osman-Bassa, ayant apporté trois sacz de nez et oreilles de Persiens, et dit qu'il y a eu une grande escaramouche.

Constantinople, 20 juillet 1581.

Sire, Aly-mustaferaga, dépesché amb^r de ce seigr^r à V. M., pour luy porter la response de S. H. à vos dernières lettres, envoyées par le secrétaire Berthier, ensemble l'original des capitulations nouvellement confirmées, a esté chargé de partir présentement, pour ne différer ny surseoir plus longuement l'effect de sa commission, que ce dit seigr^r juge importante au bien de vostre ancienne et commune amitié¹. Où je ne m'eslargiray davantage, sire, pour estre les lettres

¹ La lettre d'Amurat III était écrite avec un redoublement de la pompe et du style fleuri employé dans les pièces orientales, mais qui devenait ici tout à fait propre à la circonstance. Elle contient une invitation personnelle à Henri III; cependant elle prévoit et déduit elle-même les raisons qui pouvaient empêcher le roi de se rendre en personne à la cérémonie, et se borne à lui demander de s'y faire alors représenter par une ambassade extraordinaire :

« Il più glorioso signore delli grandi principi deli Gesuini, eletto deli grandi

potenti fra li fedeli del Messia, Henrico, imperatore di Francia, etc. Doppo la riceputa del divo et imperial sigillo nostro, noto vi sia come della maestà del signore deli profeti essendo generalmente, dal principio fin alla fine, stata ordinata la gloriosa circoscisione di tutti i figli della sua generatione, con questo senpre è stato conservata et mantenuta dal principio del mondo insino al fine. Et essendo così questo benedetto anno prossimo futuro alla primavera, nella circoscisione del prudentissimo et virtuoso et luce deli miei occhi infra la universal machina, qual è il frutto del mio giar-

de S. H. et créance dudit Aly-Aga si amples en ce subject, à ce que m'a dit et réitéré plusieurs fois Tsiaoux-Bassa, que V. M. aura occasion de demeurer grandement satisfaite de l'entière et réciproque

dino già di nuovo cresciuto li rami del nostro arbore, che per la gratia del omnipotente Iddio mi è stato concesso questo nostro diletissimo figlio Muamed-Ilan, cioè principe; è convenevole che debbiat con ogni buon animo et cordialmente dimostrar la vostra buona volontà nelle sue nozze, che sia in hora buona così prospero fine. Et per queste nozze imperiali delle quatro parti del mondo, l'una sendo nostra, per tutto habbiamo mandato, et a tutti i miei sudditi generalmente gli ho fatto intendere et sapere. Però, dal tempo antiquo fin a hoggidi, colla nostra sublime et felice Porta, per la inviolabile, pura et sincera amicitia che ha regnato et regna con V^a M^a et con altri diversi principi, non havemo voluto mancare di convitarli perchè dal tempo antiquo delli nostri avoli et bisavoli et padre sin a hoggidi sempremai si è usato di far simili conviti da principe a principi. Et V^a M^a ancora dali vostri predecessori avoli, bisavoli et padre sempremai havete dimostrato la pura et perfecta amicitia; per questo vi avisiamo sopra tali nozze et vi mandiamo il fator della presente nominato Assan, uno deli honorati nostri Sesnigiri. Sichè in quella inviolabile amicitia che regna fra di noi convenirebbe di venir personalmente per honorarne: mà, dal tempo antico insino hoggidi, non è stato mai fatto di veuir l'uno à l'altro et moversi dal suo loco, perchè, per conservatione delli suoi sudditi et popoli et eserciti, et guardar et salvar il suo regno et imperio, essendo necessario, in questa causa non si moveno della loro sedia. Et

siate sempre stabile et fermo; basta solamente di mandar qualche uno delli ministri vostri. Però bisogno, gionto chè sarà con la nostra afflentionata lettera, usar la sua magnanimità, sicome ab antiquo si è stata dimostrata verso di noi, et farla conoscere con gratulatione in queste benedette nozze, et confirmatione et ordini che conviene a tale et così fatta nostra amicitia, etc. Scritta della benedetta et augusta luna dal primo di giunaxiul-evel nell'anno del profeta 989, in la imperial sedia di Costantinopoli, cioè al principio di giugno M. D. LXXXI. » (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

Cependant on était informé à Venise de l'arrivée prochaine des envoyés turcs; et M. du Ferrier écrivait à Henri III. le 7 juillet 1581, l'embaras où cette convocation allait mettre les diverses puissances invitées, tout en marquant, pour la France, une différence de situation que grandissaient encore les perspectives offertes par les affaires de la Flandre et par la nouvelle alliance négociée avec l'Angleterre :

« Les amb^s envoyez par le G. S. à V. M. et à cesdits seig^s, pour vous inviter à cette belle circoncision, doivent arriver tous ensemble en cette ville, et me trouve en poine pour ne sçavoir comme je me dois comporter avec celuy qui va devers vous. et si je le doibs loger chez moi comme vos autres amb^s qui vont et viennent de vostre part, et comme j'ai autrefois fait deschaux qui furent envoyez au feu roy vostre frère, attendu que la cause de cette ambassade est du tout contraire à la religion chrestienne. Et pour cette occasion

affection de ce seig^r en son endroict, tant sur la réitérée promesse et comme obligation pour la briefve restitution du prince de Vallacquie, que sur autres particularitez que V. M. verra et jugera assez, et dont ledit Tsiaoux-Bassa et l'aga des janissaires vous escrivent aussy ¹.

V. M. trouvera possible plus à propos de le renvoyer d'icy, et ne soit que pour éviter l'évidant danger de la mort où il sera sans aucun doute, estant recongneu Turc hors l'Estat de ces seig^s, ce que sera bien aisé de luy persuader en luy faisant quelque présent; sur quoy il vous plaira me faire entendre vostre intention au plus tost. Ces seig^s ont desjà ordonné d'envoyer une gallère à Ragouse pour conduire lesdits amb^s en cette ville, et ne manqueront à leurs offices accoustumés, envoient amb^s exprés pour assister à cette belle feste et pour porter de grands et riches présens qu'ils feront, outre celuy qui sera envoyé à l'amb^s envoyé devers eulx, comme aussi feront l'empereur et autres princes chrestiens invités à cette cérémonie. Mais il y a bien à dire entre eux qui sont tributaires du G. S. et vous, sire, roy très chrestien et ne tenant rien de luy; outre que l'on veoit assez la différence qu'il y a du temps d'aujourd'hui avec celui de feu sultan Soliman, qui moyenna l'alliance avec le feu roy vostre ayeul, mesmes si les nouvelles que les Flamans publient en cette ville sont véritables, touchant l'arrivée de Monsieur en Flandres et mariage avec la royne d'Angleterre, et, qui est le principal, de l'entière réduction de voz subjects et de la paix tant nécessaire et désirée pour la grandeur de vostre couronne. » (*Mss. Colbert.*)

¹ M. de Germigny insiste beaucoup sur la distinction provenant du choix d'Ali-Aga pour cette mission; et, en indiquant quelques-uns des points qu'il avoit à traiter, il

rappelle la vieille affaire qu'on a vue toujours en instance dans les deux volumes précédents, et qui a été signalée en dernier lieu au tome III, page 931, à la note :

« Voulant espérer d'ailleurs que ledit Aly rendra bon compte à V. M. de tout ce qu'il aura en créance de cedit seig^r et du bassa, ensemble du succez, progrès et estat de tous vos affaires à cette Porte, pour y avoir esté employé puis quelques années par le commandement de S. H., où il s'est fidèlement et diligemment porté. Dont, à vostre recommandation, il en a nouvellement recueilli le fruit, estant fait mutaférag de S. H., grade assez plus grand que chiaoux ny cesnigir, et le premier après les sangiacs et gouverneurs de provinces, et comme gentilhomme de sa chambre et gendarme de sa compagnie, qui ne reconnoist aultre chef que S. H., et ne va à la guerre qu'avec sa personne; et en somme le plus grand honneur qui se donne aux fils ou frères des princes, vayvodes de Vallacquie ou Bogdanie, résidans à sa Porte, ainsy qu'est à présent le fils du prince de Bogdanie. Le susdit Aly-Aga porte outre ce à V. M. une lettre de ce seig^r en faveur de la Turque, mère, à ce qu'elle dit, de deux filles qui sont près la royne mère, dont V. M. a si souvent ouy parler, laquelle lettre luy a esté accordée plus par importunité et pour se despescher d'elle qu'aultrement, où néanmoins y a response très pertinente par le XIX^e article des capitulations, ces gens tenus ne leur estre loi-

V. M. verra aussy, par les capitulations, les articles y insérés et adjoustez de nouveau, tant sur le faict de la précédence d'icelle sur tous aultres roys et princes chrestiens, par acte publicq si solennel et qui sera à mémoire perpétuelle, que sur l'estendue de vostre protection et bannière sur toutes les nations chrestiennes, hormis la vénitienne. droictz de vos consulz, confirmation de la capitulation de sultan Soliman et autres particuliers qu'elle pourra remarquer par la conférence de celle du s^r du Bourg. Ayant bien voulu procurer, outre ce qui estoit de coutume, en estre expédiés deux originaux, l'un pour envoyer à V. M. et l'autre pour demeurer ès mains de vos amb^s et ministres par deçà, pour ne retomber en l'inconvénient des précédentes capitulations de sultan Soliman, qui ne se retrouvent, et à ce que ceste-cy puisse estre conservée au trésor de vos chartres parmi les traictéz

sible par icelles de remettre ès mains de vos amb^s les François qui se sont faicts Turcs, ains seulement les laisser libres, ce que au réciproque doit estre des Turcs faits chrestiens, ne voulant V. M. faire chose contraire à la foy chrestienne, de laquelle elle porte le nom, et n'y a doubte que ce seig^r en demeurera très satisfait.

« Je ne veux oublier cestuy-cy estre le premier dépesché par S. H., avec tiltre d'ambassadeur pour affaires d'Estat, lequel V. M. cognoistra très affectionné au bien de son service, mesmes si elle jugera expédient de l'envoyer et dépescher au cappitaine bassa, pour les occasions mentionnées en sa dépesche, suivant la charge qu'il en a de cedit seig^r par mandement par escrit, et d'entendre et satisfaire à tout ce que V. M. luy commandera. Lequel S. H. a tant plus voulu vous dépescher pour l'asseurance qu'elle a qu'avez assez plus de confiance à luy, sachant qu'il est participant de tous vos affaires par deçà, lesquelles S. H. ne veult communiquer à tant de gens, et pour honorer davantage V. M.

à ce que tous les princes cognoissent combien ceste amitié luy est chere et recommandable, laquelle il veult leur estre redoutable, ainsi qu'icelluy Aly-Aga vous fera particulièrement entendre, en remerciant V. M. de l'honneur de mutaféragalic, qu'il vous a pleu luy procurer envers S. H. Je lui avois destiné un gentilhomme pour l'accompagner, lequel, toutesfois, sur l'assurance que le bassa m'a donné de la part du G. S. de la briefve issue et restitution dudit s^r prince de Vallachie, j'ay retenu encores pour quelques jours; espérant qu'avec cette bonne et heureuse nouvelle, il le pourra joindre par chemin avant son arrivée. Et ce pendant se partant pour s'en retourner en France, J. B. de Nicolle de la nouvelle compaignie du corail, je l'ay requis de l'accompagner et servir, espérant qu'ils seront pour trouver encore à Venise le cesnigir party cy-devant, ce qui viendroit bien a propos, pour aller tous ensemble de compaignie le surplus du chemin. »
(*Correspondance de Turquie*, Harlay.)

qu'avez eu avec aultres princes, pour y avoir recours quand il en seroit expédient.

CORRESPONDANCE DE VENISE ET DE TURQUIE.

AOÛT-DÉCEMBRE.

ENTRÉE DU DUC D'ANJOU ET DE SON ARMÉE DANS LES PAYS-BAS. — PREMIÈRES OPÉRATIONS MILITAIRES DU PRINCE. — ARRIVÉE À VENISE DE L'AMBASSADE TURQUE ET REFUS OPPOSÉ PAR LE ROI À SON PASSAGE EN FRANCE. — DISPOSITIONS HOSTILES DE LA FORTÉ CONTRE L'ESPAGNE ET L'AUTRICHE. — LE DUC D'ANJOU PASSE EN ANGLETERRE POUR REPRENDRE LA NÉGOCIATION DU MARIAGE AVEC LA REINE. — CHANGEMENT DE RÉOLUTION D'HENRI III, QUI PRESSE L'ARRIVÉE DES ENVOYÉS TURCS EN FRANCE. — RÉCEPTION FAITE À L'AMBASSADE DE LA PORTE ET SON SÉJOUR À PARIS.

Lettre
de

M. du Ferrier
à Henri III.

Venise, 4 août 1581 ¹.

Sire, ces seig^{rs} ayant eu advis de vostre déplaisir et de la royne

¹ L'événement si redouté par ses conséquences, et cependant si vivement attendu, s'était enfin accompli, et le duc d'Anjou était parti avec son armée. Henri III l'annonçait par une lettre du 14 juillet 1581, mais seulement comme une marche sur Cambrai. Car la question, au sujet de cette ville, qui, relevant de l'empire, était libre de se mettre sous la protection du duc d'Anjou, pouvait au moins se scinder de la question des Pays-Bas et sans qu'on eût ainsi à la débattre avec l'Espagne :

« Mon frère est party avec les forces qu'il a peu amasser pour aller exécuter l'entreprise de Cambray, nonobstant les remonstrances, prières et conjurations que la royne madame et moy luy avons faites, dont je ne puis espérer qu'il rapporte que toute honte et dommage, qui redonnera sur moy et sur mon royaume à mon très grand regret et desplaisir; ayant sur cela

advisé metre ensemble jusques à trente compagnies de gendarmes du costé de Picardie, pour obvier à tous inconveniens. »

M. du Ferrier, quelques jours plus tard, mandait, du 21 juillet, de nouveaux incidents tout à l'avantage de l'Espagne qui faisaient mal augurer de l'entreprise du duc d'Anjou. C'était la prise de Bréda par les Espagnols pendant que Philippe II entraît à Lisbonne pour s'y faire reconnaître comme roi de Portugal :

« L'on a esté jusques à cette heure en grande espérance de la pacification de vostre roy^{me} et du voyage de Monsieur en Flandres. Mais après avoir entendu le retour de M. le duc du Maine en Dauphiné pour y continuer la guerre avec le peu de moyens que mondit s^r a pour faire une si grande entreprinse, joint la prise de Bréda et les forces des malcontens, l'on a changé d'opinion. Plusieurs entrent en

madame vostre très honorée mère, pour n'avoir peu divertir Monsieur de son entreprise, s'assemblèrent les principaux d'entre eux et arrestèrent de vous présenter leurs moyens et forces pour vous secourir en ceste fascherie, et me prièrent de le vous faire entendre. Et pour ce que trois jours après ils furent advertis du partement de mondit s' et que leurs dits offices ne peuvent meshuy de rien servir en cet endroit, V. M. leur en pourra s'il luy plaist escrire¹.

discours sur une citadelle que le duc de Savoye a commencé de bastir depuis peu de jours à Verseil, encores que l'apparence en soit bien petite, et avec peu de raison que ledit s' duc de Savoye soit entré en defiance du roy d'Espagne, comme aussy l'on dit que l'armée du G. S. est passée en Algier à la requeste des Portugois pour empescher les desseings dudit s' roy qui ne laisse pas pour tout cela de faire ses approches pour aller faire son entrée à Lisbonne. » (*Corresp. de Venise*, Colbert.)

¹ Les démarches renouvelées de la reine mère et les fréquentes protestations de Henri III restées sans effet apparent sur le duc d'Anjou avaient engagé Venise à offrir son intervention auprès du prince, afin de prévenir l'ouverture de la guerre entre la France et l'Espagne. Henri III, par la manière dont il accueillait l'ouverture de la république de Venise, montre, d'après la lettre qu'il écrit du 14 août suivant, l'espèce de comédie qui s'était jouée jusque-là pour éviter la rupture avec l'Espagne. On pourrait induire de l'insinuation que M. du Ferrier a faite dans sa lettre précédente, que les conflits des provinces avaient été exagérés à dessein par Henri III et peut-être même concertés avec le parti de la réforme qui était intéressé à favoriser l'expédition des Pays-Bas; car ils avaient servi de prétexte au roi pour réunir tout

à la fois des forces en Guyenne vers la frontière d'Espagne, et en Dauphiné vers celle d'Italie :

« L'amb' de ces seig' s'est offert d'aller trouver mon frère le duc d'Anjou de la part de sa république pour le prier de se départir de son entreprise de Flandres, puisque je ne la trouve bonne; dont je l'ay remercié et luy ay dit qu'il n'estoit besoin qu'il en prist la peine, espérant que les prières, raisons et remonstrances de la royne, madame et mère, et les miennes auroient tant de pouvoir et d'efficace en son endroit qu'il changeroit d'avis; vous advisant avoir sur ce sujet envoyé le s' de Bellièvre devers le prince de Parme pour essayer à trouver quelque moyen d'empescher les choses de passer plus avant, et au moins avoir ce contentement en l'âme de n'avoir rien obmis à faire de tout ce qui est en mon pouvoir pour obvier au mal que je crains qui en arrive.

« Voilà ce que je vous puis escrire de ce fait, à quoy j'adjousteray que je n'ay envoyé en Dauphiné le duc du Maine avec les forces qui l'assistent, à autre fin que pour y faire recevoir et exécuter mon édict de pacification. De sorte qu'ayans ceux de la nouvelle religion, depuis son arrivée par delà, déclaré y vouloir obéir, j'ay de libéré révoquer lesdites forces si tost que

Le susdict partement et les grandes forces à pied et à cheval que l'on dit avoir suivy mondit s^r, et celles qui se préparent en Allemagne pour aller trouver, fait desloger une infinité de gentilshommes françois qui s'estoient comme accasez en Italie, et sera aussi cause que plusieurs Italiens seront de la partie, nonobstant le faux bruit de la prise de Cambrai, lequel a couru par deçà. Les Portugois assurent que don Antoine, leur roy, est en Angleterre, et qu'il viendra en vostre roy^{me}; et encores que Lisbonne et autres villes et provinces principales de leur pays soient ès mains du roy catholique, ils nous

par leurs actions ils n'auront donné occasion d'avoir plus d'assurance de leurs promesses qu'ils n'ont par ci-devant fait. »

Le 23 août suivant, le roi, rendant compte des premiers succès du duc d'Anjou, confirmait cette explication de sa politique par la négociation dilatoire dont il avait amusé le prince de Parme à propos de Cambrai :

« Je vous ay adverty de l'offre que l'amb^{te} de Venise m'avoit fait au nom de la seig^{rie} pour m'aider à divertir mon frère de l'entreprise de Cambrai. Depuis, les choses ont passé si avant, que mondit frère est arrivé audit Cambrai, ayant contraint le prince de Parme de se retirer; et ne vous puis encores dire quel party mondit frère prendra après avoir avitaillé ladite ville. Mais je désirerois qu'il se retirast avec la noblesse qui l'accompagne et l'en admonesteray. Ledit prince s'estoit condescendu à l'ouverture que je luy avois fait faire par le s^r de Bellière de laisser ladite ville de Cambrai en paix pour vivre en neutralité; mais il s'en est déclaré si tard que mondit frère estant desjà entré dedans le pays, et quasi à la veue de l'armée dudit prince, force luy a été de passer outre sans temporiser sur l'espérance de cette

négociation, pour n'estre son armée composée que de volontaires, lesquels ne peuvent longuement demeurer ensemble.

« Je ne puis croire que ce cy me mette à la guerre avec le roy catholique, lequel a veu de quel pied j'y ay marché, et continueray de faire pour l'éviter tout ce qui me sera possible, pour ne troubler la chrestienté. Cependant je mettray peine d'establir la paix par tout mon roy^{me} comme j'ay fait en Dauphiné, affin d'estre en estat de respondre à quiconque entreprendra de m'attaquer. »

Mais, comme le but secret de ces combinaisons, si elles ont existé, échappait au grand nombre, elles n'excluent pas des tentatives faites dans un sens tout contraire, comme celle à propos de laquelle M. du Ferrier écrivait, du 30 août 1581 : « L'on a esté par deçà en grande espérance que le voyage de Monsieur au Pays-Bas seroit cause de la pacification de vostre roy^{me}. Mais après que les Espagnols ont publié la surprise de Périgueux contre le dernier édict de paix, l'on a changé d'opinion, au grand déplaisir de plusieurs et contentement de ceux qui ont fait de tout temps et continuent de faire leur profict aux despens de la France. » (*Corresp. de Venise*, Colbert.)

veulent faire accroire que leur dit roy les recouvrera bientost, secouru de vos forces et de celles de la royne d'Angleterre.

Ces seig^{rs} craignent, comme disent, que la guerre ne soit bientost ouverte entre vous et le roy catholique : mais je ne sçais s'ils ont plus de crainte du retour de M. le duc du Maine en Dauphiné pour estre si voisin de l'Italie, comme ont aussi les Espagnols du roi de Navarre, que ne bouge de Guyenne. Le partement de l'impératrice et de sa fille, la royne Elizabeth, que le roy son frère veut espouser avant que desloger de Lisbonne, est différé jusques au mois d'octobre et possible plus avant, encores que l'empereur se porte beaucoup mieulx. Ces seig^{rs}, pour ceste occasion, font tarder le partement de leurs amb^s ordonnez pour l'aller recevoir en leurs confins, et peu en y a qui croyent que ledit mariage se face.

Constantinople, 19 août 1581.

Sire, ces jours passés sont arrivés deux capigis à ce seig^r de la part d'Osman-Bassa, demeuré chef du surplus de l'armée en Perse, avec advis que les affaires de par delà ne sont si asseurez comme il sembloit Sinan-Bassa les avoir laissez : le sophy ayant de nouveau remis sus le différend de la province de Sirvan, laquelle il prétend luy demeurer, et se laissant entendre de remettre tost en campagne ses forces, où l'on ne la luy accordera. Ce qui a de beaucoup diminué l'esperoir de paix que ce seig^r avoit conceu sur la relation dudit Sinan-Bassa, de façon qu'il demeure fort peu satisfait d'iceluy; congnoissant qu'il s'est acheminé en ceste Porte plus pour son particulier et le désir qu'il avoit d'entrer au gouvernement de cest empire, que pour le bien de l'État : mesmes que lesdits capigiz et autres ulacz venuz depuis ne parlent aucunement de l'amb^t qu'il disoit debvoir venir en brief par deçà avec présentz pour la conclusion de la paix. Lequel amb^t, où il en sortira quelque effect, l'on tient qu'il n'arrivera au plustost qu'à la solemnité de la circoncision du prince Muhemed. Et de faict cedit seig^r, ou pour tenir iceluy Sinan plus bas et en bride, ou pour autre

Leure
de
M. de Gerniguy
à Henri III.

desseing, a estably Tsiaous-Bassa au degré de second vizir de sa Porte, où il n'estoit que tiers, n'estant ledit Tsiaous hors d'espoir de rentrer au maniement des affaires, pour les insolences et peu de satisfaction que cestuy-cy donne à ung chacun, lequel ayant esté occasion de la révocation d'eslection du jeune prince de Transylvanie¹, et voulu aussi

¹ La mort de Christophe Battery, frère du roi de Pologne, auquel il avait succédé comme prince de Transylvanie, a été annoncée ci-devant, à la page 59. Ce prince servait de lien, par sa famille, entre la Turquie et la Pologne, et cet intérêt assurait la transmission de son pouvoir à son fils, malgré l'opposition de Sinan-Pacha. Celui-ci, tenu si longtemps à l'écart par la politique d'Amurat III, comme on l'a vu au tome III, page 934, à la note, revenait s'emparer presque de vive force de ses fonctions de grand vizir. D'un caractère violent et absolu, mais soutenu par sa grande renommée militaire, il allait imprimer une impulsion plus forte au gouvernement de la Turquie. L'animosité qu'il devait témoigner de tout temps contre l'Espagne et l'Autriche le porte, à peine entré en fonctions, à donner une grande extension aux armemens maritimes de la Porte, ce qui était d'accord avec les vues actuelles d'Henri III. Mais surtout il fait pressentir déjà, à l'égard de l'Autriche, une politique dont les conséquences seront développées dans la suite de ce volume, où elles apparaîtront avec un intérêt du premier ordre pour l'histoire de notre pays, mais qu'on peut déjà prendre ici à son point de départ :

« L'on continue avec grande diligence les préparatifs d'armement par mer pour l'année prochaine jusques à deux cens galères, avec ordre d'en faire fabriquer cent neufves, et à cest effect l'on en a vendu et

rompu de vieilles pour faire place aux autres en cest arsenal, et tient l'on que ledit armement ne s'interrompra, si bien la guerre en Perse continuast, ayant ce seig' résolu de traverser les desseings d'agrandissement dont il voit les effects de jour à autre à son très grand regret. Et où la susdite paix viendroit à heureuse issue, comme il se promet et désire du moins, environ le temps de ladite circoncision, il y a grand doublet qu'il n'emploie ses forces de terre sur la Hongrie, le bassa en ayant ja menassé à diverses foyz l'ambassadeur résidant en ceste Porte, et iceluy fait reserrer en son caravachera.

« La négociation de Florence a esté remise sus puis le retour dudit Sinan par ung Perot leur drogueman, pour avoir icy leur bayle, et le traficq du commerce libre comme ilz ont eu autrefoyz. A quoy j'interviendray et m'opposerai, suivant les instructions que j'ay autrefoyz apporté par deçà des feux roys voz père et frère, à ce que ou ilz cheminent soubz vostre bannière, ou ilz se déclarent ains des ains et ennemys des ennemys de ce seig'. Représentant aussi à ces gens l'estroite intelligence du Florentin avec l'Espagnol, et l'intérêt très grand qu'ilz y auroient si ceste nation ne négocioit soubz vostre auctorité; sinon qu'il plaise à V. M. m'en envoyer autres instructions, voullant espérer que, pour le regard de la négociation d'Angleterre, V. M. demeurera satisfaicte de la diligence que j'y ay usé. » (*C. de Turq. Harlay.*)

rappeller le Cigale envoyé et jà party pour beglierbey à Babyloine, ce seig^r a confirmé derechef ses premiers commandemens, et ordonné que tout ce qui s'est passé du temps de Tsiaous-Bassa demeurera en mesme estat, ayant mesmes reavoyé grande quantité d'arz audit Sinan à ces derniers divans sans les signer ny respondre, ce qui donne tant plus d'argument du peu de contentement qu'il a d'iceluy, et des contrariétez d'affaires et oppositions diverses qui se présentent de jour à aultre, au négociier en ceste Porte, pour le peu d'intelligence qui est entre ces bassas. Qui faict que si V. M. trouve bon de respondre à la lettre dudit Tsiaoux par Aly-Aga, il ne sera hors de propos, et pourroit estre qu'elle le trouveroit au premier degré. Quoique soit, il sera toujours très utile à vos affaires, ayant comme il a acez ordinaire à S. H.

Le mal contagieux continue de façon et aux lieux de Constantinople et Pera qu'il s'y meurt ung jour pour aultre plus de mil et douze cens personnes, et en suis assailly de tous costez, avec espoir néanmoins en Dieu, qu'il luy plaira avoir miséricorde de nous, et que les premiers froids y apporteront quelque relasche.

Venise, 8 septembre 1581¹.

Lettre
de
M. du Ferrier
à Henri III.

Sire, quant à l'allée de Monsieur à Cambray, tout le monde par

¹ On a vu ci-devant, page 63, à la note, la première annonce faite par M. du Ferrier à Henri III de l'ambassade turque qui lui était destinée, et les instructions qu'il lui avait demandées à cet égard. Depuis, dans sa lettre du 4 août précédent, il avait mandé les préparatifs que Venise faisait pour la réception des deux premiers envoyés tures, dont l'un était adressé à la France et l'autre à la république elle-même, et il insistait pour savoir la conduite qu'il aurait à tenir sur ce point d'après la décision qui serait prise par le roi :

« J'ay escrit la venue de l'amb^r du G. S.

pour le faict de la circoncision, lequel et celuy qui est aussi envoyé à ces seig^{rs} doivent arriver en ceste ville dans deux ou trois jours. Et ont ces dits seig^{rs} avec toute magnificence fait préparer les logis pour celuy qui est envoyé devers eux; et quant au vostre; je me trouve bien empesché pour les causes que j'ay escrites et pour lesquelles V. M. possible trouvera mieux à propos qu'il soit renvoyé d'icy avec quelque présent que de passer plus avant. Et estant l'affaire de telle importance, mon devoir est, comme semble, d'attendre votre volonté: cependant je tascheray de l'entretene-

deçà s'en resjouit infiniment, désirant qu'il passe plus avant, non seulement pour destourner la guerre d'Italie, qu'ils craignent merveilleusement, mais aussi pour asseurer davantage la paix en vostre roy^{me}.

nir, luy proposant les difficultez qui sont en vostre roy^{me}, non seulement pour les troubles qui sont encore ès provinces par lesquelles il doit passer, mais aussi pour la peste de Lyon, outre les autres dangers qu'il passera à cause de sa religion dès qu'il sera hors des terres de ces seig^{rs}. »

Henri III avait répondu, du 26 juillet 1581 : « Pour le regard de l'amb^r que Germiny m'a escrit que le G. S. a délibéré envoyer devers moy pour me convier à la circoncision de son fils, je luy ay mandé de faire tout ce qu'il pourra pour destourner et rompre sa légation, ainsi que je luy réitére encores, à cause du danger qu'il y a par les chemins et que mon roy^{me} n'est encores délivré du tout des guerres civiles. Toutefois ; si c'est chose qu'il ne puisse obtenir, je seray bien aise que ledit amb^r ne passe Venise, pour les raisons contenues en vostre lettre : partant s'il y arrive, que vous le recueilliez et logiez en vostre maison, comme vous avez fait autresfois les chaoux envoyez vers les rois mes prédécesseurs. Et je donneray ordre de luy faire tenir le présent que l'on a de coustume leur donner afin qu'il s'en retourne content, et aussi que l'on ait tel esgard que de raison aux frais qu'il conviendra faire, dont je serois bien aise que ledit Germiny nous descharge. »

Au reçu de cette lettre, M. du Ferrier avait écrit au roi, du 18 août suivant, pour réclamer le prompt envoi du présent qui devait le tirer de l'embaras où allait le mettre l'obligation de renvoyer l'ambassadeur turc.

« Je me trouve bien fort empesché pour les présens qu'il leur conviendra faire, s'il est question de le renvoyer d'icy ; mais si le bruit qui court est vray, que quelqu'un d'entre eux est mort de peste ès environs de Ragouse, ils seront longtemps arrestés par delà. Sans cela il y a plus de huit jours qu'ils seroient arrivés en ceste ville où leur logis est tout prest ; et s'il plaisoit à V. M. de commander que le présent feust envoié bien tost, ce seroit un fort bon expédient pour les renvoyer ; autrement je me crains qu'ils prendront leur chemin droit en France, comme j'entends que d'autres ont fait. »

Dans l'intervalle, le premier envoyé turc était arrivé, et M. du Ferrier mandaît, du 30 août suivant, ce qu'il avait fait dans le sens de l'injonction du roi, et il finissait en annonçant l'envoi du second ambassadeur turc, qui venait ainsi compliquer la question :

« L'amb^r que le G. S. envoie devers vous pour le fait de la circoncision est arrivé avec l'autre amb^r envoié aussi pour mesme effect à ces seig^{rs}, qui les ont receus fort honorablement, logez l'un auprès de l'autre et défrayez, et en outre leur donnent à chacun d'eux tous les jours dix ducats chequins comptans, qui valent plus de xxxiii escus sol. Sitost que je feuz adverty de ladite venue, j'allay visiter le vostre ; et n'estant encores adverty de la libéralité de ces dits seig^{rs} envers luy, je luy présentay mon logiz et autres commoditez nécessaires pour luy et les siens, qui sont entre tous dix ou douze personnes.

Et s'il plaisoit à Dieu ouir la prière de plusieurs, M. le duc du Maine avec ses forces seroit bientost par deçà, et trouveroit bien peu de résistance au recouvrement de ce que appartient à vostre couronne,

luy faisant amplement entendre par Gabriel, vostre truchement à Const^{nt}, qu'il a mené avec luy, les difficultez infinies et dangers évidens qui se présentent en ce temps pour aller en vostre court, et que V. M. m'avoit commandé de luy dire que pour la seureté de sa personne elle estoit d'avis qu'il s'en retournast de cette ville après m'avoit baillé ses lettres pour les vous faire tenir en diligence et faire exécuter ce qui seroit nécessaire, tant pour l'affaire principal que pour sa personne. Duquel propos, encores qu'il ait montré avoir grand desplaisir, disant n'avoit jamais rien tant désiré que d'aller en vostre roy^m et vous présenter son filz, qu'il mène avec soy, il s'est tout incontinent résolu de ne passer plus outre, mais bien d'envoyer ses lettres par ledit Gabriel et ung de mes gens, que je luy baillerois pour aller et venir plus seurement et en plus grande diligence, délibéré de ne partir d'icy qu'il n'ait la response des lettres qui luy ont esté baillées, sans lesquelles il n'oseroit se présenter au G. S. ny à la sultane.

« J'ay fait en cecy la plus grande instance que m'a esté possible, luy remonstrant le long temps qu'il sera contraint de séjourner en ceste ville, où il demeurera seul, attendu que son compagnon sera licentié de cesdits seig^{rs}, et ne failloit espérer après son parlement qu'il eust aucun donatif de cesdits seigneurs, luy disant de plus qu'il pourroit mieux attendre la susdite response à Ragouse ou en quelque autre lieu. A quoy il m'a fort bravement respondu qu'il n'avoit que faire dudit do-

natif et qu'il avoit de quoy s'entretenir luy et sa famille, estimant plus son honneur et donner contentement à son prince que la despence qu'il pourroit faire, me priant de luy faire recouvrer un logis auprès du mien. Et faut que je confesse avoir trouvé ses raisons en cecy plus pertinentes que de nul autre que j'aye encore veu de sa nation, se monstrant fort esloigné de toute avarice. V. M. me fera entendre ce que je luy auray à dire tant sur le fait principal, qui est d'envoyer quelque homme de qualité pour assister à cette circoncision, comme feront cesdits seig^{rs}, qui ont déjà ordonné un des principaux d'entre eux et des présens qu'ils ont délibéré de faire au G. S., comme fera l'empereur, qui a esté aussi invité; et sur le présent que V. M. voudra faire audit amb^r, qui pourra estre baillé audit Gabriel, ou plustost envoyé en ceste ville par lettres de change pour éviter tout danger.

« Je ne veux oublier qu'il y a encore un autre amb^r envoyé devers vous pour le fait des capitulations et autres choses que je ne puis entendre, et suis fort estonné de voir tant d'amb^{rs} en ce temps, et ne pense que ce dernier doibve estre plus privilégié que cestuy-cy, pour estre sujet aux mesmes inconvéniens. Le susdit Gabriel, présent porteur, a esté contraint de différer son parlement jusques à cejourd'huy 11^e de septembre: ledit amb^r luy a baillé en ma présence les présens qu'il avoit charge vous porter, et m'a prié de vous supplier d'escrire au G. S. et son premier bassa en sa faveur et de soudit filz, suivant le cou-

et que vos prédécesseurs rois ont si justement acquis. Mais en cela Dieu, par sa divine bonté, illuminera vostre entendement.

Constantinople, 16 septembre 1581.

Lettre
de
M. de Guémigny
à Henri III.

Sire, V. M. aura peu plus clairement comprendre l'intention de ce dit seig^r au fait de la paix en Perse et désir qu'il a d'icelle¹, comme

tenu au mémoire mis dans ce paquet. »

M. du Ferrier, prévoyant qu'il serait satisfait difficilement à la demande qu'il avait adressée au roi, au sujet des présents, les recommandait à la reine mère; car on s'adressait surtout à elle pour le détail des frais diplomatiques que nous avons indiqué souvent comme étant soumis à sa surveillance particulière :

« V. M. commandera, s'il luy plaist, ce que bon luy semblera pour le fait des présens qui convient estre bailléz à ces amb^s, qui sont deux, et pour deux divers moyens envoyez par le G. S. comme j'entends d'un grand bruit qui court des capitulations et nouvelles confédérations faites entre le roy et le G. S., dont plusieurs entrent en jalousie, et Dieu sçait le fruit qui en viendra. »

Enfin il écrivait ici, du 8 septembre 1581, l'arrivée du second ambassadeur turc, dont la mission était plus spécialement politique, et il rendait compte de ses premiers rapports avec lui :

« Depuis le partement du courrier envoyé devers V. M. avec la despesche apportée par l'amb^r du G. S., est arrivé mon neveu avec vos despesches. Trois jours auparavant estoit arrivé l'autre amb^r du G. S., auquel n'a esté encore permis d'entrer en cette ville à cause du danger de peste qui est à Const^{le}, et l'ont ces seig^s logé ès environs d'icelle, où je l'ay visité deux fois par leur

permission. Ayant fait tout ce qui m'a esté possible pour le persuader de me bailler sa despesche à l'exemple de l'autre amb^r, et que je luy ferois seulement tenir la response avec le présent. Mais je n'ay peu rien avancer, me disant que son voyage estoit d'autre importance que de circoncision; et que V. M. seroit marrie de son retour. Et combien que je luy aye répliqué que tout le monde estoit assez adverty des capitulations qu'il portoit, il m'a dit avoir chose de plus grande importance à vous dire de bouche. » (*Corr. de Venise*, Colbert.)

¹ La même cause d'ostentation puérile et de vanité personnelle qui avait motivé le changement de conduite d'Amurat III à l'égard de la France le rendait impatient d'arriver à une conclusion avec la Perse. Aussi ce que les événements produisaient de contraire à ses volontés despotiques avait fait éclater dans l'intervalle les dissentiments qui existaient entre le sultan et son ministre :

« Ce seig^r a descouvert plus particulièrement le mescontentement qu'il avait contre Sinan-Bassa, ayant fait mettre en gallère son secrétaire et le chiaoux duquel il s'estoit servy aux principales entremises des affaires de Perse, et dit audit Sinan en colere que, où la négociation de paix en Perse ne réussiroit, comme il luy avait fait entendre et l'amb^r ne viendroît au temps prefix, il le feroit escorcher viv. Dont

aussy sur l'occasion de l'armée envoyée ceste année en Barbarie et desseings d'armement pour l'année prochaine, tendans principalement pour s'opposer à l'agrandissement de celuy avec lequel il a esté comme nécessité de faire la dernière trefve. A laquelle véritablement il ne se peut que cest acheminement d'armée ayt esté sans donner quelque atteinte, ou du moins qu'il n'ait tenu les forces de ce roy occupées et diverties, lequel partant ne s'en sera peu prévalloir à l'entier établissement de ses affaires¹, comme les effectz le tesmoignent, et le

il est demeuré trop plus estonné, mesmes pour se veoir les aultres bassas et quasi toute la Porte contraire à occasion de sa nature haultaine et odieuse, laquelle sur ceste occurrence il semble avoir quelque peu corrigée, et cedit seig^r d'ailleurs aucunement adouley, estans peu de jours après arrivez deux ulacz de Perse qui ont confirmé ledit amb^s devoir arriver par deçà avec présens à la Bayram et Pasques, qui seront au premier de novembre prochain: ayans esté tous les différends vuidez et accordez par ledit Sinan horsmis celluy de Sirvan, que le sophy veult estre remis pour en estre traité à ceste Porte avec le seig^r, les aultres provinces, singiaetz et places prinses par ses armées, demeurans es mains de S. H. Et toutesfoys, il ne se peut assoier fondement certain touchant l'événement de ladite paix, jusques après l'effect, pour l'incertitude des advs qui s'est toujours vérifiée de ces endroits-là. Desquelz mesmes ce seig^r est entré en doute pour luy avoir esté la vérité souvent déguisée par ses ministres, et oultre ce aucuns estimans que quant bien ledit amb^s seroit arrivé il n'y auroit pour cela assurance de paix, sinon que le Persien offrirt en don audit prince la province de Sirvan en considération de sa circoncision, pour éviter le coup de l'avoir quittée par force,

ce que autres disent qu'il fera. » (*Corresp. de Turquie*, Harlay.)

¹ Cette violation d'un traité arrivée à si peu de distance de sa conclusion, apres avoir coûté tant de demarches et de frais de toutes sortes à l'Espagne, devenait un triomphe indirect pour la France, tout en prouvant la versatilité de la politique ottomane. M. de Germigny ajoutait ici des particularités qui montraient de plus en plus la Porte disposée à agir contrairement aux engagements qu'elle avait pris, et revenait sur l'affaire des capitulations :

« Le préparatif d'armée pour l'année suivante continue, et est venu advis que le cappitaine bassa est attendant le commandement de cedit seig^r aux Gerbes en Barbarie, et pour faire conduire seulement l'amb^s de Fez à son retour, ayant à ces fins envoyé quatre galliotes par deçà qui sont encore à Navarrin à cause des tramontanes. J'ay traité avec Sinan-Bassa, touchant la negociation du Florentin, et luy ay représenté ce qui m'a semblé estre pour le service de V. M. Duquel j'ay eu fort bonne audience, mesmes de tant plus qu'il estoit capable de la trop étroite intelligence qu'icelluy a avec l'Espagnol, duquel il est peu amy et desireux de guerre de ce costé-là, et veulx esperer que ceste affaire ne prendra trait.

Marigliani mesmes s'en est laissé entendre à Rome. Lequel, comme il n'a receu aucun présent à son partement, aussy n'en a-il fait pour ne luy avoir esté accordé de baiser la main de cedit seigr, ce qu'il a néanmoins infiniment recherché, n'estant accoustumé de faire présent que aux baise-mains, et toutesfoys y ayant laissé de la plume. [Oultre ce] en quoy consistoit la plupart desdits présents, il yest demeuré assez bonne quantité de deniers et peult-estre au triple et quadruple du présent, dont il ne parle; et se peult dire véritablement avoir achepté ce traité, bien que à trop vil prix eu égard à ce qui est tumbé es mains de son maistre en contre-eschange¹. Et si bien l'on continue les préparatifs d'armée pour l'année prochaine, ce qui fait ouvrir les yeux à tous les ministres des princes en ceste Porte, et leur fait croire que ce seigr se promet la paix avec son ennemy toutes les foys qu'il la

«Après la présente esrite, le bassa m'a envoyé advertir que le G. S. a accordé la grâce que je lui avois demandée pour Jhaia vostre interprète, l'ayant fait truchement de sa Porte avec paye ordinaire, qui est le moyen qui m'a semblé le meilleur et plus honorable pour le retirer de ceste charge sans l'irriter, où il plaira à V. M. de ce faire, et pour le conserver aussi cy-aprés plus dévotieux à vostre service, comme je l'y ay cognu jusque ici depuis l'y avoir employé. J'ay entendu qu'il y aura à ce prochain Bayram quelque grand changement des principaux officiers de ceste Porte.

«J'eusse désiré avoir eu à temps vostre dernier commandement pour la confirmation des traittez et capitulations de V. M. avec cest empire, pour y satisfaire avec toute fidélité et diligence. Apres avoir veu les difficultez et comme impossibilité de retrouver en vostre royaume la copie des anciennes, suivant la diligence y usée à plusieurs foys, et de mesmes en ceste Porte, après longue recherche dont j'ay à divers temps adverty V. M., ce qui m'a fait prendre

part de poursuivre la confirmation des modernes pour l'extresme besoing qu'en avoient les marchantz vos subjects trafiquans en Levant, contenant en la pluspart les principaux chefs des anciennes. Lesquelles après en avoir fait oster ce que j'ay pensé n'apporter aucun fruit à vostre service, j'ay fait accroistre d'aucuns articles y insérez concernans grandement iceluy, tant pour la préséance de V. M. sur tous aultres roys par acte publicq, que pour l'estendue de vostre protection et banière sur toutes les nations chrestiennes, hormis la vénitienne, mesmes sur les Anglois, Baguzois et aultres spécifiez, et non mentionnez es anciennes, droit de vos consuls, et autres particularitez qu'elle aura pen remarquer par la conférence des trois ensemblement, dont j'ose espérer que V. M. sera demeurée très satisfaite, et lesquelles Aly-Aga, mntaferaga et amb' de ce seigr, vous a porté ensemble les dépesches et créances de S. H. (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

¹ On a ici une explication bien différente du fait rapporté autrement p. 40, à la note.

vouldra. Toutesfoys, les affaires de ladite paix ne semblent estre à présent si bien disposez qu'ils ont esté cy-devant, ains plustost très incertains, suivant les derniers advis cy-après, et Siman-Bassa d'ailleurs, déchu de la grace de ce seig^r et rempli de crainte pour ceste occasion.

Le viii^{me} du présent arrivèrent quatre courriers ou ulacz qui appor-
tèrent que le sophy avoit comparu à Carabaï avec trente mil chevaux,
soubz couleur d'estre venu lever une parente de Levent-Bey¹, l'ung
des chefs des Géorgiens avec lesquels il s'allie, lequel néanmoingz
l'on doubtoit qu'il vouldust aller mettre le siège devant la ville et
fort de Tiflis, qu'il estoit informé estre sans vivres, et qui a esté promp-
tement secouru de munitions par ung gouverneur d'ung lieu voisin,
adjoutant que ce nonobstant, l'amb^r que l'on disoit estre destiné pour
venir devers ce seig^r, se préparoit pour s'y acheminer au premier jour,
lequel sans doubte s'y rendroit dans le temps susdit pour traiter et
conclure la paix. Sur laquelle nouvelle, confirmée depuis par autre
ulac, S. H. donne et fait distribuer aux paouvres prisonniers et aultres
trois bourses d'aspres qui sont iii^m escuz, pour prier Dieu. Il n'y a lieu
d'asseoir aucun certain fondement sur tels advis, mesmement de paix.
ce seig^r mesmes n'en ayant la certitude telle qu'il désireroit, par la
malignité et peu d'intelligence de ses ministres, et ainsy le tesmoigne
l'expérience de tant de faulx bruietz qui ont couru jusques-icy par
tous les endroitz, maintenant de paix, trefve, routtes et suspensions
d'armes dès le commencement de cette guerre².

¹ Voyez, pour expliquer ces alternatives, ce qui est dit ci-devant sur le rôle des chefs géorgiens dans cette guerre et notamment du prince Levent, qui avait depuis changé de parti. (T. III, p. 775 et 900, à la note.)

² M. de Germigny trouvait, du reste, dans ces retours et ces complications inattendues, des facilités plus grandes pour faire admettre les réclamations dont il donne ici le détail, et surtout celles qui

étaient de nature à exciter le plus les susceptibilités de la Porte :

« Je veilleray au fait et expédition de l'affaire de M. le prince de Vallaquie, ainsy que j'ay toujours fait, prévoyant la conséquence d'elle pour la reputation de V. M. ; et en est ledit seig^r prince à la veille, le G. S. l'ayant voulu faire veoir par l'aga des janissaires, qui l'a remarqué ressembler à son frere bastard qui se retrouve en Cypre. Et n'attend l'on que le présent des faul-

Venise, 18 septembre 1581.

Lettre
de
M. du Ferrier
à Henri III.

Sire, quant aux nouvelles de deçà, il ne se parle que du passage de Monsieur au Pays-Bas, et des grands acquets qu'il y a desjà faicts,

cons que l'on doit apporter au premier jour; lequel receu, ce seig^r a promis d'envoyer mesmes qui avoit renuë ceste pierre, sur V. M. par la dépêche de S. H. l'entier désir et intention d'icelle à vous gratifier pour ce regard. Pour la dépêche du 16 avril perdue, j'ay esté adverty que les seig^r de Venize s'estans mis en devoir d'en faire toute recherche possible, ont fait donner la question à certains particuliers pour ce respect; et toutesfoys ledit bayle, auquel j'avois fait livrer le pacquet comme de coustume, m'avoit cy-devant asseuré que, adverty que ledit pacquet auroit esté prins en deçà de Cattaro ès terres de ce seig^r, il auroit obtenu commandement du bassa pour le faire restituer, et esperoit que pour tout le moys de juing dernier il seroit rendu à Venize. Dont me voulant lors esclaircir, le bassa me dit cela estre faux, jusques à proférer injure contre ledit bayle, Aly-Aga amb^r susdit présent; et néanmoins ledit bayle m'a asseuré de nouveau avoir obtenu cedit commandement, et monstré les lettres du provvediteur de Cattaro, qui promet y user diligence contre le Turcq que l'on prétend avoir fait le délit.

« Pour le regard du traité qui se poursuiroit par deçà au nom de la royne d'Angleterre pour le libre traficq de ses subjectz. V. M. aura veu par les susdites dépesches et capitulations en quel estat se trouve cest affairé et en quel prix est vostre autorité par deçà, souz laquelle il leur

convient exercer leur traficq. A quoy j'ajousteray que Guillaume Harbron, celluy mesmes qui avoit renuë ceste pierre, sur l'occasion de l'avanie qu'il receust lors de la prise que list une nef angloise de deux vaisseaux patinotz, ne s'en pouvant délivrer que par l'autorité de V. M., à laquelle il eust recours, se soubmit de nouveau à vostre bannière par acte et escrit. Et depuis j'ay pourveu souz le bon plaisir de V. M. ung Anglois, à la requeste d'autres de leur nation, du consulat de la Morée en tiltre de consul de la nation françoise, à condition néanmoins de ne prendre aucun droit des marchans, sinon ce qui luy sera baillé de gré à gré, ayant eu advis que là doivent arriver au premier jour deux grandz navires angloys souz vostre dite bannière. Ce qui sera pour de tant plus continuer la possession de V. M. et cependant les y attirer davantage par ce contentement d'estre assisté d'ung de leur nation, souz vostre auctorité et protection; mesmes attendu que fort peu ou nulz François traficquent dans ladite Morée. Je présenteray aussy les lettres de V. M. à ce seig^r en faveur du chevalier de Lodun et feray toutes instances envers S. H. pour sa délivrance, suivant vostre intention et commandement, si je ne le peux faire délivrer par eschange, dont j'estois en traité. »

M. de Germigny avait reçu dans l'inter valle l'avis de l'opposition que Henri III avait d'abord mise au voyage des envoyés tures, et il y répond ici : « Quant au ces-

de la retraite ignominieuse du prince de Parme, du désir que les malcontens ont de se mettre de son costé, de la grande perte que les Espagnols ont faicte aux isles Tersères, et de la venue de l'impératrice¹, laquelle entrera demain en l'Etat de ces seig^{rs}, qui ont ordonné

nigir et mutaferaga envoyez par ce seig^r à V. M. et jà partiz puis quelques moys, prévoyant l'intention d'icelle, j'y ay usé toute diligence possible et diverses remonstrances tant envers les bassas que plus particulièrement envers eulx, leur proposant les difficultez des chemins et aultres divers respectz. Mais il ne m'a esté possible les desmouvoir de leur résolution, m'ayant faict entendre Tsiaous-Bassa et depuis Sinan, par lequel je tentay de faire révoquer Ali-Aga party nouvellement, pour envoyer la dépesche par autre voye ou au cesnigir, que le commandement de ce seig^r y estoit exprès, auquel il sembleroit estre mesprise, si voulant de tant plus honorer V. M. l'on ne vouloit accepter les siens. »

Pour mieux prévenir les suites de cette mesure et assurer le succès de sa recommandation, l'ambassadeur faisait un appel à l'expérience politique de Catherine de Médicis. « Pour le regard d'Ally-Aga, V. M. mettra en consideration combien il importe qu'il passe jusques en France, estant chargé, à ce qu'il me dit, de communiquer avec le roy de la part de S. II. pour entendre son intention plus à plain sur le dessein de s'opposer à l'agrandissement de celluy que S. II. a toujours recogneu pour ennemy, comme aussy de faire entendre à S. M. plusieurs aultres créances sur ce subject. Ce que ne luy estant accordé, il y a dangier que ceulx-cy n'entrent pour ce regard en quelque soupçon et adjouctent cy-après assez moins de foy

à ce qui se pourroit traicter avec eulx par deçà. Que si Vos Majestez trouvent bon qu'il continue son voyage, il sera de tant plus aisé ou seul ou en petite compaignie par le chemin des Grisons qui parle ung peu italien. Et pour le regard du cesnigir, il semble aussi, mesmes estant jà acheminé si avant, y aller de l'honneur et réputation de Vos Maj^{tes} qu'il ne soit arrêté à Venize, ces gens faisans très grand compte de ceste cérémonie, et en ayant envoyé d'aultres aux aultres princes, qui tous les recevront et honoreront pour donner ce contentement à ce seig^r. Ou, si bien j'ay représenté plusieurs aultres respectz au bassa pour destourner le voyage de l'un et de l'autre, du moins jusques après y avoir eu l'intention de Vosdites Maj^{tes}, je n'ay peu néanmoins mettre en avant celle des troubles de ce royaume, pour leur avoir lors faict entendre l'entière conclusion de paix et pacification d'iceluy, suivant les mémoires que le secrétaire Berthier m'avoit nouvellement apportez. » (*Corr. de Tarq. Harlay.*)

¹ Le voyage de l'impératrice douairière, veuve de Maximilien II, annoncé dès les premiers mois de l'année, avait été ajourné jusque-là de mois en mois. M. du Ferrier, écrivant du 7 juillet précédent, d'après une assurance donnée de son passage à Venise, avait demandé au roi des instructions sur la conduite qu'il aurait à tenir dans cette occasion :

« Ces seig^{rs} ont eu certain advis que l'impératrice partiroit le viii^e de ce mois et passeroit par leur Estat pour aller à S' An-

pour la despence de son train xii^e escus par jour, pour éviter l'infinie despence qui seroit s'il falloit défrayer tous ceux qui se diroient de la suite. Et pour ce qu'elle fait bien petites journées, et est contrainte

thoine de Padoue paier son veu, et ont arresté d'envoyer jusques à leurs confins quatre amb^{es} qui ont esté déjà esleus pour la conduire et defraier par tout leur Estat, comme fut fait à V. M. ; et plusieurs ont opinion que passant si près d'icy, qu'elle pourra y venir. Les autres amb^{es} luy doivent aller au devant, ce que je n'estime devoir faire de ma part; car, outre que leurs princes, pour la plus grand part, sont feudataires de l'empire, ma charge est seulement en cette ville, où, si ladite dame impératrice vient, je luy feray la révérence et salueray de vostre part. Mais s'il semble à V. M. que je doilve faire comme eux, j'en pourray estre d'assez bonne heure adverty. »

Henri III répondait ainsi, du 26 juillet suivant, sur les honneurs à rendre à la mère de sa belle-sœur Élisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX : « Soit que l'impératrice passe à Venise ou non, si elle en approche si près que vous m'escrivez, je désire que vous l'alliez visiter et saluer de ma part, non en qualité que vous me mandez qu'iront les amb^{es} des princes qui sont feudataires de l'empire, mais parce qu'elle est mère d'une reine de France que j'aime et honore beaucoup, pour la mémoire du feu roy, monseigneur et frère, et pour ses propres vertus et mérites. » Et Catherine de Médicis ajoutait à part et en son nom : « Je vous prie, allant visiter l'impératrice de la part du roy monsieur mon fils, la saluer de la mienne aussi, et luy dire la volonté très bonne que j'ay de la servir. Et si Dieu veut que le mariage de

la royne d'Angleterre avec mon fils s'effectue, vous en serez des premiers adverty, etc. »

Depuis, la nouvelle avait été contredite, comme on l'a vu plus haut, à la lettre du 4 août, de M. du Ferrier; et Catherine de Médicis, écrivant du 8 octobre 1581, disait d'après une fausse information : « Nous avons esté advertis que l'impératrice, s'estant mise en chemin de Vienne, avoit rebroucé de crainte de quelque entrepryse qui s'estoit découverte sur elle et sa troupe. Mais, à ce que je puis voir, cet avis n'estoit véritable, puisqu'elle s'attendoit à Padoue et estoit ja entrée dedans les terres de la seig^{ne} de Venise. »

Enfin l'ambassadeur, ayant rempli sa mission, rendait, dans sa lettre du 29 septembre 1581, un compte détaillé à Henri III de la visite qu'il avait faite à cette princesse, née infante d'Espagne, sœur de Philippe II, veuve de l'empereur Maximilien II, mère de la reine douairière de France et de la reine Blanche de Pologne :

« Le xxv^e de ce mois, s'estant l'impératrice rendue à Padoue, je l'allay saluer de vostre part, luy disant la bonne mémoire que V. M. tenoit des honorables et gracieux offices par vous receus du feu empereur son mary, retournant de vostre roy^{me} de Pologne, outre vostre grande amitié envers la royne Blanche, sa fille, pour les singulières graces et vertus que Dieu a mis en elle. Je luy ay aussi offert les comenditez de vostre roy^{me} dont elle se pourroit servir retournant en Espagne par mer ou par terre, dont ladite dame impératrice

de séjourner à cause de son indisposition, et le séjour qu'elle vent faire à Padoue pour payer son vœu, l'on dit que sa despence montera plus de L.^m escus, sans y comprendre les autres despences que cesdits seig^{es} feront et contraindront de faire à leurs sujetz. Et si S. M. vient en cette ville, comme on pense qu'elle fera incommue et sans se monstrier, j'exécuteray ce qu'il vous a pleu me commander, ou bien l'iray trouver audit Padoue.

Constantinople, 30 septembre 1551.

Sire, le xxii^e du présent est arrivé un chiaoux d'Osman-Bassa, demeuré chef de partie des forces de ce seig^r à Emir-Capi, portant advis qu'ils sont tous les jours aux mains avec l'ennemy, et demande xii^m chevaux de renfort, disant avoir au surplus quantité de vivres pour la fertilité de la présente année par delà, où il ne se parle de la venue d'aucun amb^r en ce lieu de la part du sophy. Dont ce seig^r

Lettres
de
M. de Gernigny
à Henri III.

a monst^r grand contentement et vous en remercie bien fort, s'informant de l'estat de vostre dit roy^m du costé d'Espagne, tant pour raison de la guerre que de la peste. Je ne sçais si estant la saison bien avancée, et le passage de Genes en Espagne dangereux, elle seroit en quelque dessein d'y vouloir passer. Le bruit court qu'elle va à Vigenova, dans le duché de Milan, pour y passer cet hiver.

• Les Alemans sont très mal contens, voyant qu'elle a mieux aimé attendre son passage en Italie qu'avec ses enfans en Allemagne, et encore plus qu'elle emporte avec soy tout ce qu'elle a d'or, d'argent, bagues, vestemens et autres choses précieuses, sans avoir rien laissé à sesdits enfans. Et toutesfois elle est estimée la plus sainte et heureuse princesse que l'on ait veue depuis longtemps, pour estre fille, bru, femme, mere d'empereur et seur du roy d'Espagne; ou bien pour les conti-

nues oraisons esquelles elle se donne jour et nuit incessamment. Ladite dame meue avec soy son fils Maximilian et sa dernière fille; le lendemain de son arrivee à Padoue, elle se confessa et communia, et l'après-disnée, estant logée au palais où vous fustes logé, s'en alla en un autre logis, tout auprès de l'église S^t-Antoine, pour pouvoir faire sa veille et oraisons auprès dudit corps saint. Et n'est possible de donner plus grand exemple de simplicité et bonté qu'elle a donné durant trois jours qu'elle a esté à Padoue, où le duc de Ferrare l'est venue trouver avec xii^m et deux carrosses ou coches et toute sa suite richement vestue, et aussi bien en ordre que l'on ait veu il y a longtemps par deçà. Mais ces seig^{es} n'ont voulu permettre que la garde portast harquebuses à rouet, comme les deux cens reistes de la garde de l'imperatrice. (Correspondance de Venise, Colbert.)

s'est de rechef coléré contre Sinan-Bassa, qui luy a sur ce représenté la grande distance de quarante journées et plus d'Arzerum où estoit la masse de son armée plus voisin du país du Persien, et où doit passer ledit amb^r, d'avec Emir-Capi, et partant qu'iceluy Osman n'en peult avoir avis certain, ayant supplié S. H. de patienter jusques à leur grand bayram, et au fort jusques au petit, qui sera au moys de febvrier prochain, dans lequel temps il l'asseure ledit amb^r se devoir rendre par deçà. Et a l'on ordonné grande provision de toutes munitions de guerre qui seront conduites au port de Trébizonde et de là au fleuve Fasse, pour remettre sus une armée en cas que la paix avec ledit Persien ne réussisse, dont ne se peult jusques-icy recueillir aucune certitude d'espoir d'icelle, ains plustost continuation de guerre.

Ce qui me faict encore surseoir à entrer aux ouvertures¹ dont j'ay

¹ Ces ouvertures dont parle M. de Germiny se réfèrent à une lettre d'Henri III qui ne se retrouve plus. Cette lettre, selon toute apparence, mettait en avant le projet de ligne générale dont il a été question, pour rattacher directement la Turquie au grand intérêt politique qui se négociait toujours à Londres. Le roi y réclamait de la Porte une démonstration armée contre Philippe II, fondée toujours sur les conséquences de la conquête du Portugal, à l'appui desquelles l'ambassadeur ajoutait ici lui-même :

« J'ay entendu puis peu de certains juifs Portugois, qu'ils m'ont communiqué après le coup, désiraus que j'y fisse office, à sçavoir qu'ayant iceulx, il y a quelques mois, faict ouverture à ce seig^r, luy remonstrans estre de son service qu'il luy pleust faire escrire à ceulx des Indes Orientales du royaume d'Ormus, isles et ports du Levant, dependans du royaume de Portugal, pour les inviter à venir traficquer aux ports et eschelles de S. H., en Égypte et Sorie. leur offrant tout bon trait-

tement et accueil où ilz y consentiroient ; cedit seig^r ne s'estant lors laissé entendre de son intention, et luy ayant esté depuis de rechef par eux représenté ce mesme subject, auroit répondu y avoir pourvu au parlement du Cigale, gendre de feu Agmat-Bassa, dépesché ces jours passez pour beglierbey en Babiloyne, auquel auroit commandé d'envoyer aux habitans desdites Indes Orientales, et négotier avec eulx, pour les attirer au susdit traficq. chargé d'escrire promptement à la Porte ce qui en réussira.

« Je n'ay voulu manquer à en donner advis à V. M., tant pour luy faire cognoistre comme ces geus, prévoyant et redoutant l'agrandissement susdit, et les pernicieux effects qu'il peut causer, semblent se mettre en devoir d'y pourveoir par forces, mais aussi par toutes voyes de négociation. D'un costé, il semble ceste innovation avoir à apporter détériorement aux portz de vos país de Gascogne, Normandie et Bretagne : et d'ailleurs vostre ville de Marseille et autres ports de Provence et Languedoc

escriit à V. M., à quoy je les invite doucement sur les discours qu'ils me font parfois des affaires de Ponent, desquels ils ne sont ignorans, si bien d'ailleurs ce seig^t semble très disposé à ne laisser passer aucune occasion de s'opposer à l'agrandissement de celluy qu'il a monstré doubter par la conclusion de trêve, où tendent les préparatifs d'armement pour l'année prochaine qui continuent; outre l'armée qui se retrouve par delà, et ce que V. M. aura plus particulièrement entendu de l'intention de S. H., suivant ce qu'elle désireroit, par les créances d'Aly-Aga amb^r. Et y sera icelle de tant plus induite si l'advis venu par deçà ces jours passés se trouve véritable, que le roy d'Espagne se veulle transporter en Italie pour traicter les mariages de ses filles avec l'empereur et ung aultre prince, disant à ces fins mander l'impératrice, à ce que aucuns tiennent, pour demeurer régente en Espagne, ce qui les mecroit en plus grand soupçon et jalousie que l'on vouleust brasser l'effect d'une ligue générale contre eux.

Pour le fait de M. le prince de Vallaquie, ce seig^t, après avoir jusques-icy surseu l'effect de la grace par luy accordée, pour diverses occasions cy-devant escrites à V. M., mesmes par S. H., et aultres qui se sont depuis présentées, a enfin ces derniers jours fait sortir son tesquéié et commandement à Sinan-Bassa pour luy estre par luy fait arz et relation sur l'effect de la restitution et envoy de l'estendard au susdit s^r prince à ung jour de divan et conseil publicq. ainsy qu'est accoustumé faire en semblables graces et affaires d'importance. Mais le bassa, encore en frayeur de la colère cy-dessus de S. H., n'a

en recevoient grandes commodités, outre l'accroissement des droicts et auctorité de vostre bannière. De tant qu'estant les habitants des susdits pais des Indes, pour la plupart Portugois ou despendans d'iceulx, il leur conviendroît cheminer souzb vostre protection, suivant l'article nouvellement creu aux capitulations de V. M., si tant est que je la peusse faire estendre à l'enlroit desdits habitans, pour les privilèges et grandes graces que il est vraisemblable

cedit seig^t seroit pour leur accorder où cest affaire prendroit traict, afin de les attirer de tant plus à ses volonte et intentions. Qui ont esté les occasions pour lesquelles je n'ay voulu entrer en ceste négociation, sans estre premièrement et à plain certioré de l'intention et commandement de V. M.; et de ce qu'il luy plaira m'ordonner sur cest affaire, comme j'auray à m'y comporter. » (*Correspondance de Turquie*. Harlay.)

eu pour ceste sepmaine la hardiesse de traiter de cest affaire ny aultres, ce qu'il fera aux premiers jours de divan, à ce qu'il m'a asseuré par un chiaoux exprès, nouvellement de retour de Vallaquie, et lors sera porté ledit estendard et le chapeau ducal en la maison de vostre amb^s, où est ledit s^r prince, lequel espère en donner advis à V. M. par gentilhomme exprès, pour la remercier très humblement de l'heur et bénéfice qu'il recognoistra pour jamais de la faveur et auctorité d'icelle ¹.

Constantinople, 14 octobre 1581.

Sire, sur l'advis dernier d'Osman-Bassa et demande de secours pour estre en continuelle allarme avec l'ennemy à Emir-Capi, ce seig^r a

¹ L'ambassadeur se hâtaît d'informer aussi la reine mère d'un résultat qu'elle avait paru désirer si vivement. Il y ajoutait les détails des préparatifs extraordinaires qui se faisaient pour la célébration de la grande cérémonie où tout l'univers connu semblait être convié, et se disposer à se rendre à l'invitation d'Amurat III :

« V. M. verra l'estat de l'affaire de M. le prince de Vallaquie, dont, je veulx espérer, elle demeurera très satisfaite. Pour le surplus des occurences de ceste Porte, ce seig^r a nouvellement ordonné de préparer la place de l'Hyppodrome pour les nocces de la circoncision du prince son filz, ensemble un sien palays et sérail qui est devant ladite place, en laquelle seront aussi désignez logis aux ambassadeurs des princes et à tous les grands de ceste court, pour y veoir les solemnitez, tournois et autres plaisirs qui s'y feront, comme par tout Constantinople, par l'espace d'ung mois entier, sans que les boutiques s'ouvrent pendant ce temps-là. Et se font toutes autres sortes de préparatifs de quantité grande de joyaux, draps d'or, soye et aultres, et

de vivres en très grande abondance, pour la grande concurrence du monde qui y affluera de tous costez, outre les apprests des bassaz et seigneurs particuliers pour faire leurs présentz et mettre leur suite en ordre et équipaige correspondant à si grande solennité. Oû supplieray Vos Maj^{tes} de mettre en considération combien il importe à leur loz et réputation de pourveoir par degà de moyens à vostre ambassadeur, pour y comparoistre, pamy tant de grandz, au degre digne d'icelles, abiller ses gens et faire les frais et despences extraordinaires qu'il conviendra en divers particuliers présentz, table et court ouverte à tous venans et aultres allégresses, suivant ce qu'est accoustumé faire, outre les présentz qu'il plaira à Vos Maj^{tes} envoyer au prince filz, dont j'ay cy-devant escrit. Louant Dieu, au reste, de ce que, ayant comme prévu les conceptions d'icelles, elles auront esté esclairescées à plain de l'intention de ce seig^r par la despesche et créances de Aly-Aga, amb^s, et de ce que S. H. désire faire pour s'opposer à l'agrandissement de celay qu'elle redoubte trop plus. » (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

nommé Ustref-Bassa, cy-devant beglierbey aux confins de Perse, pour aller commander les forces qui se retrouvent et seront acereues audit Emir-Capy, qui partira aux premières commoditez de bon temps, avec ordre à Osman-Bassa de se rendre à Arzerum, où estoit cy-devant le fort de l'armée, pour icelle remettre sus et en estre le chef, afin en tout événement, où l'effect de la négociation de paix ne réussira, dont ils ne se promettent aucune certitude, de se retrouver en poinct pour pouvoir assaillir et se deffendre de l'ennemy, ou du moins l'attirer à conditions plus advantageuses. Et à cest effect se font tous apprests nécessaires de vivres et munitions, avec commandemens aux spahys et aultres gens de guerre de se tenir prests pour suivre ledit Ustref, bien que samedi dernier vu du présent arriva ung ulac dudit Arzerum qui confirma et assura qu'il venoit amb^r de Perse, qui néanmoins n'estoit encore entré sur les terres de l'obéissance de S. H. Ce qui a apporté quelque contentement et espoir à icelle, et assez plus à Sinan-Bassa, pour la disgrâce en laquelle il est pour ce respect principalement : qui fait que cedit seig^r auroit proposé, ainsy qu'autres veullent dire, sur l'ouverture que les amys dudit Sinan craignans pis, lui auroient fait, de le renvoyer chef général de ses armées contre ledit Persien, en cas que le susdit amb^r ne vinst, ou bien la conclusion de paix ne sortist effect, avec charge de n'en retourner qu'avec la paix ou victoire entière, à quoy ne s'opposeroient non plus ses ennemys, qui jouiroient ce pendant du gouvernement de cest empire¹.

¹ Tous les États de la côte d'Afrique étoient alors agités de mouvements intérieurs, causés par les rivalités des chefs indigènes; ce qui ajoutait aux motifs que la Porte avoit déjà de se délivrer des embarras de la guerre de Perse. La même cause, qui faisoit réclamer à la France la présence sur ce point des forces navales de la Turquie, portait celle-ci, comme le montre M. de Gernigny, à s'intéresser de plus à l'entreprise du duc d'Anjou et à son union avec la reine d'Angleterre :

« Du surplus, pour le regard du Ponent, ils continuent les préparatifs d'armement par mer pour l'année prochaine. Et en ce que, sur l'avis que je leur avois donné et réitéré, que les affaires de Barbarie sembloient grandement requérir le séjour plus grand du capitaine de la mer et son armée, lequel, par mesme moyen, arreseroit et traverseroit le cours des desseings de l'ennemy commun, ils luy despescharent nouveau ordre que, selon les occurrences et le besoing des affaires dudit Ponent, il hy-

Lettre
de
M. du Ferrier
à Henri III.

Venise, 27 octobre 1581.

Sire, les deux amb^{tes} envoyés par le G. S. partirent le xiv^e du pré-

venast par delà, ou bien retournaient en deçà. Ils semblent à présent encores plus désireux et résolu de son séjour, sur les nouvelles et advis qu'ilz ont eu dernièrement par les gallères qui ont porté par deçà le beglierbey de Tunis, des troubles et séditions, tant audit Tunis que Algiers, mesmes en la présence dudit capitaine de la mer, diverses prises de galliotes par les gallères de Malte et d'Espagne, ce qui les a mis en quelque doute que l'Espagnol n'ayt des pratiques en la Barbarie. Et auroient envoyés présentement une galiote pour luy commander de ne bouger, n'estoit que le temps est trop en arriere pour faire la paransane au golfe de Lyon, ainsi que m'a dit Cyaffer-Aga, son lieutenant en ceste arsenal, auquel ce seig^r a demandé s'il y avoit moyen de ce faire. Lequel Cyaffer m'a aussy dit le cappitaine bassa luy avoir escript de ne luy faire aucuns préparatifs par deçà, et qu'il n'estoit lors en propos de s'y acheminer, mais plutost d'hiverner en ces quartiers-là, pour les difficultez qu'il y avoit trouvées et peu d'assurance aux habitans du pays d'estre contenus en l'obéissance de ce seig^r, sinon par la présence d'une armée, jusques après y avoir estably et asseuré les affaires avec meilleur ordre. Qui est ce que j'ay peu recueillir jusques-icy de l'intention de ces gens, sans y avoir employé vostre nom.

« Ils semblent d'ailleurs tres ayses d'avoir entendu, par ce dernier ordinaire des Ragusois et aultres, l'arrivée de don Antonio en Angleterre et l'esper de secours qu'il

se promet de vostre royaume et l'acheminement de Monseigneur, frère de V. M., en Flandres, estimans que ce sera autant d'affoiblissement et retardement des desseins de celluy qu'ilz redoubtent, ainsi que Siman-Bassa m'a dit, et de supplier V. M., de la part de S. H., qu'il luy plaise tenir la main à mondit seig^r son frère et audit don Antonio. Auquel j'ay respondu que, où ce seig^r ne s'y aideroit de sa part, il seroit à craindre que V. M. ne commandast à mondit seig^r de se retirer, comme elle a ja faict cy-devant, n'ayant à redoubter aucunement le susdit ennemy, lequel aura toujours très à cherd'entretenir et conserver l'amitié qu'il a avec icelle, et dont il vous requiert instamment de jour à aultre. Et m'a sur ce asseuré que S. H. y emploiera ses forces, comme elle a ja commandé par l'armée qui se retrouve par delà, et espère avec beaucoup plus grande de deux ou trois cens voiles pour l'année prochaine, estans mesmes entré, ces jours passez, en cedit arsenal xv gallaires neufves de celles qui sont commandées estre fabriquées jusques au nombre de cl., et qui se fabriquent continuellement en divers endroits de cet empire. A quoy toutesfois il ne semble se pouvoir asseoir entier fondement pour l'effet d'une entreprise d'importance, si la susdite paix avec le Persien ne vient à l'effet, d'autant qu'il conviendra assembler de très grandes forces de ce costé-là, et ce seig^r peut-estre sera pour y aller en personne après la circoncision du prince son fils: bien que d'ailleurs, ou le ca-

sent et passèrent par Milan le XIX^e, sans empeschement aucun, suivant ce que le secrétaire d'Espagne et moy avions escrit au gouverneur dudit Milan. Et ne voudrois avoir suivy l'avis de plusieurs fort

pitaine bassa hyvernera par delà et y préparera suffisante matière pour ouvrir la porte à une défiance trop plus grande de son maistre avec cest ennemy, et peult-estre à la guerre qu'il juge ne luy devoir apporter que grandeur. Lequel se trouvera toujours aussy très dévotieux au service de V. M., pour le commandement que Aly-Aga luy porte par escript et de bouche d'entendre et satisfaire à tout ce qu'elle luy commandera. » (*Corr. de Turq.* Harlay.)

¹ Pendant que M. du Ferrier expédiait en France le drogman Gabriel, il recevait d'Henri III une première lettre datée du 5 septembre 1581, l'autorisant à faire partir pour Paris les deux envoyés de la Porte. Le roi se mettait alors en mesure d'appuyer la cause de don Antonio et la résistance que les Açores opposaient à l'Espagne, en formant une expédition navale imposante, qu'il désirait faire soutenir par la coopération d'une flotte turque. Ces dispositions expliquent pourquoi il revenait sur sa première résolution à l'égard des envoyés tures, en appelant à lui instantanément celui des deux qui était muni d'instructions politiques :

« Ayant seu l'occasion pour laquelle le G. S. a dépesché devers moy le deuxiesme amb', qu'il nomme Aly-Aga, j'ay jugé estre nécessaire que je le voie pour traicter avec luy les affaires qu'il a charge me proposer; au moyen de quoy vous luy ferez entendre, estant arrivé à Venise, que je seray bien aise qu'il me vienne trouver et que je le verray volontiers. Vous en direz autant à l'autre, afin qu'il n'ait occasion de se plain-

dre d'estre traité moins favorablement que son compagnon, et les advertirez, ensemble ceux qui les conduisent, du chemin qu'ils auront à tenir pour passer plus seurement, et moy du temps qu'ils pourront arriver en mon roy^m, afin que je donne ordre à leur réception que je desire rendre honorable. »

M. du Ferrier, assistant aux honneurs que Venise rendait, de son côté, à l'envoyé d'Amurat III, était confirmé, par cet exemple, dans l'opinion de toute l'importance qu'il fallait accorder à la double mission réservée par extraordinaire à Henri III, et il s'empressait de l'informer de ces détails, en lui écrivant du 15 septembre 1581 :

« V. M. aura seu la venue des deux amb' et le désir qu'ils ont, l'un de s'en retourner sitost que Gabriel drogman sera de retour, et l'autre de passer en France. Et suis bien certain que leur désir augmentera à présent que l'amb' envoyé à ces seig^s a pris son congé et partira cette nuit : tellement que ceux qui restent ne recevront plus les dix ducatz chequins donnez tous les jours à chacun d'eux aparavant ledit congé. Et leur a esté donné quelques petits présens. En quoy ces seig^s ont monstré le désir qu'ils ont de gratifier les courtisans du G. S. pour le service qu'ils en peuvent tirer en leurs affaires, mesmes estans de la qualité que sont ceux-cy, et pourroit bien estre, comme aucuns disent, que cette libéralité non accoustumée a esté faicte pour vostre respect et honorer les amb' qui vous sont envoyez des autres princes.

affectionnez à vostre service, qui vouloient à toutes forces que je les fisse passer par les Grisons, au moins le second, qu'ils soupçonnent avoir esté envoyé pour divertir l'armée turquesque contre le roy d'Es-

« Cesdits seig^{rs} ont fait présent au susdit amb^r de xv^e ducatz chequins, qui reviennent à environ de xix^e escus, et un grand nombre de robes de draps d'or, de draps de soye et d'escarlatte de toutes sortes de couleur, tant pour luy que pour sa famille, qui reviennent à plus de vi^e escus. Tellement que ledit présent, avec lesdits ducats par jour, et la conduite d'aller et venir jusques à Ragouse, sur une de leurs galleres, revient à beaucoup plus de trois mil escus.

« M'ayant le dernier des deux amb^{rs} escrit deux lettres, j'ay prié ces seig^{rs} de luy donner permission d'entrer en cette ville, veu le long temps qu'il y a de son partement de Const^{ble}, ce qu'ils m'accorderent, et délibérèrent de le loger en la maison de l'amb^r à eux envoyé, fort grande et bien meublée, et le luy firent tout incontinent entendre. Ce qu'il récusà, disant qu'il tenoit plus grand lieu et degré que les deux autres amb^{rs}, et méritoit mieux qu'eux d'avoir un logis à part, lequel, ne se trouvant pour lors à propos, luy fut mandé par lesdits seig^{rs} d'attendre un ou deux jours, que le susdit amb^r partiroit et seroit logé luy seul dans son logis. Ce que voulans faire aujourd'huy, sitost que ledit amb^r est monté en gallerie, luy ont envoyé une gondolle fort bien parée, pour le porter audit logis; mais il n'a voulu accepter ladite gondolle, ains a demandé une gallerie. Ce dessus et lesdites lettres cy-encloses monstrent assez la qualité du personnage et s'il merite de passer en France plustost que l'autre, homme d'âge, de lettres et

d'aussi bon entendement que nul autre que j'aye encores veu de sa nation. Il est vray que si l'on veut croire à ses paroles, ambassadeur n'alla jamais en vostre cour pour affaires de si grande importance, et Dieu sçait les discours qui se font là dessus. »

Depuis sa dernière lettre, Henri III, craignant l'effet de ses premières injonctions, avait écrit de nouveau, du 19 septembre, pour presser l'envoi de l'ambassade turque :

« J'avois certainement trouvé bon que cet amb^r du G. S. ne passast point Venise pour me venir trouver, et qu'il suffisoit qu'il m'envoyast ses dépesches, sur lesquelles je luy ferois entendre mon intention. Mais depuis ayant considéré combien ledit G. S. semble désirer que je tienne compte de cette sienne ambassade, ayant choisy un personnage qui tient lieu auprès de luy; aussi que ledit G. S. sera fort aise que je demonstre l'honneur que je lui porte en une occasion qu'il estime si grande et notable, et que cela pourra beaucoup favoriser tant mes ministres et serveiteurs que autres qui trafiquent de par delà, j'ay pensé enfin que le meilleur estoit de le faire venir. Auquel j'escris un mot que luy présenterez de ma part, luy disant que, pour l'honneur de son maistre, je seray bien aise de le voir et qu'il s'achemine hardiment; qu'estant près de moy je luy feray paroistre combien j'estime la bonne amitié qui est entre nous pour le bien commun et utilité de nos sujets, et que ce que j'avois différé estoit à cause de la longueur et difficulté des chemins. »

pagne; et de tant plus que le bruit est que Luchially et son armée sont arrestez en Alger, encores que l'on eust dist qu'il avoit tourné teste à Constantinople. Mais d'ailleurs l'on sçait assez que les affaires du G. S.

M. du Ferrier, qui recevait ces lettres à Padoue, s'empressait de retourner à Venise pour faire partir les envoyés tures, et, dans ses réponses du 29 septembre et du 13 octobre, il exposait les difficultés qu'il rencontrait de leur part pour assurer leur voyage en France :

« Tout incontinent suis retourné en cette ville pour donner ordre au parlement de ces deux amb^s, suivant le contenu en vos lettres, où je trouve plusieurs difficultés; car, quant au premier envoyé, pour le fait de la circoncision, estant de si bon naturel, il s'accordera fort volontiers, ains desirer grandement d'aller en vostre cour et vous présenter son fils. Mais la difficulté gist en l'autre amb^s, duquel ces seig^s, advertis du lieu qu'il tient près du G. S., en ont fait et font encores grand compte, estant à présent luy seul deffrayé par cesdits seig^s. Je ne l'ay peu encores persuader d'aller en France en la compagnie de l'autre, qu'il estime de beaucoup inférieur à luy. Mais je pense que la nécessité le contraindra de ce faire, et qu'ils partiront dans huit jours. Je seray contraint de leur bailler mon neveu, qui les a connus à Const^{le} et entend allemand, pour les conduire par les pays des Grisons et Suisses, et me semble qu'il leur faut nécessairement tenir ce chemin et passer par Genève pour venir à Lyon, ou ils pourront estre pour le xv^e du prochain.

« Estant revenu de Padoue, où j'estois allé saluer de vostre part l'impératrice, laquelle, sans s'arrestar au duché de Milan, s'en est allée en diligence à Gènes, pour

passer en Espagne, j'avois tant fait que les deux amb^s, envoyez par le G. S., avoient accordé d'aller ensemble en France, et que mon neveu les conduiroit. Du depuis est revenu Gabriel drogueman avec vos lettres, par lesquelles n'estoit fait aucune mention du second amb^s, mais seulement du premier, lequel ne vouloit partir sans vos lettres et qu'il fust assuré d'estre deffrayé comme l'autre. Mays, après luy avoir clairement monstré que V. M. ne pouvoit estre advertie de son arrivée en ceste ville, estant ledit Gabriel par delà, et l'ayant assuré qu'ils seroient tous deux conduits par mondit neveu et deffrayés par luy, il s'est enfin accordé, et partiront demain ensemble, leur ayant esté accordé fort favorablement un passeport de ces seig^s par tout leur Estat.

« Je m'estois une fois résolu de les faire passer par les Grisons, nonobstant la grande peste qui est en ce pays; mais après y avoir mieux pensé (mesmes sur la trefve d'entre le G. S. et le roy d'Espagne, et qu'il ne se parle plus de guerre entre vous, Sire, et luy, ains les Flanens escrivent et le bruit est tout commun par deçà que Monsieur est de retour en France), j'ay estimé qu'ils pouvoient, sans aucun soupçon ny danger, passer par Milan, ayant prié le gouverneur dudit Milan de leur donner un passeport et d'envoyer ledit passeport à Bergamo, qui est la dernière ville de l'Estat de ces seig^s allant audit Milan; et ou ledit passeport n'auroit esté envoyé audit Bergamo, à l'arrivée desdits amb^s, j'ay charge mondit neveu pour si peu de dit-

sont en très mauvais estat, et néantmoins, après avoir considéré la grande despence, honneurs et faveurs que ces seig^{ts}, bien advertis des affaires de Levant et fort réservez en semblables despences, ont fait non seulement à leur amb^r, mais aussi aux vostres, V. M., s'il est expédient pour le bien de ses affaires, advisera de renvoyer lesdits amb^{rs} contens, et quelque amb^r de qualité, comme l'ont fait cesdits seig^{ts}, qui ont choïsy le premier d'entre eux après le prince pour assister à la circoncision¹.

faculté qu'il y voye sur ledit passeport, de les conduire par les Grisons, qui sera un voyage long et très fascheux en cette saison.

« Jay aussi adverty M. de Mandelot, gouverneur de Lyon, de leur parlement, et quand ils seront à troys ou quatre postes de V. M., mondit neveu s'avancera pour leur faire aprester leurs logis séparément et à part. Car encores que le premier soit homme paisible qui ne feroit difficulté de loger avec l'autre, ains est content de luy céder le premier lieu, l'autre est de fort différente condition et veut estre logé à part et honoré plus que l'autre; et, quant à moy, je pense qu'il tient plus grand lieu auprès du G. S., d'autant que ces seig^{ts} l'ont caressé plus que le premier, sans s'arrester à ses façons de faire. J'eusse volontiers espargné la despence du courrier, mais il n'a esté possible, considéré la difficulté des chemins et qu'ils ne pourront tirer aucun service de leurs serviteurs pour ne savoir parler que la langue turquesque. » (*Corr. de Venise*, Colbert.)

¹ À ces réflexions, qui montrent que les échecs de la Turquie n'avaient pas diminué son importance politique, M. du Ferrier ajoutait ces détails dans une lettre précédente : « Je ne veux oublier le grand nombre de gentilshommes françois qui sont aujourd'hui en Italye pour apprendre

tous exercices d'armes, mesmes à Padoue, délibérés d'accompagner l'ambassadeur que V. M. envoieira pour le fait de la circoncision à Constantinople. Et quand elle voudroit se servir d'aucun d'eux, mesmes du fils aîné de M. d'Entragues, beau jeune homme de belle taille et bien institué, pour y estre envoyé, il seroit à demy porté et autant bien accompagné que nul autre ambassadeur qui ayt jamais passé par deçà. »

La cour de France était alors en train de devancer Amurat III dans le faste extravagant et les solennités ruineuses dont il préparait le spectacle, car Henri III, en mariant sa belle-sœur à son favori Joyeuse, semblaît vouloir lutter de prodigalité avec le sultan et avec aussi peu d'à propos que ce prince. Catherine de Médicis, qui rappelle ici le fait de la dernière ambassade turque envoyée à son fils Charles IX (voir au tome III, page 99, à la note), exprimait, dans une lettre du 28 septembre 1581, le regret que les envoyés de la Porte ne pussent arriver à temps pour assister à ces fêtes, afin d'en retirer au moins un effet politique utile :

« Je suis bien aise de ce que vous nous avez donné avis de la somme à laquelle monta le présent qui fut fait à Mahumut, envoyé de la part du G. S., d'autant que par là l'on sçaura comme l'on doit se gou-

Il n'y a autres nouvelles par deçà que l'arrivée de l'impératrice à Gènes, attendant le bon temps pour passer en Espagne, contre l'espérance de plusieurs qu'elle passeroit l'hyver au duché de Milan. Et dit l'on que le roy son frère a envoyé devers elle pour la faire haster, afin de la laisser gouvernante avec son fils le cardinal¹ en Portugal. Le duc de Savoie allant en poste pour la trouver audit Gennes, est tombé malade à Thurin : aucuns disent qu'elle désire le marier avec sa jeune fille, allant avec elle en Espagne.

Au reste, depuis cinquante ans et plus qu'il y a que je fréquente l'Italie, je n'ay jamais tant ouy louer ny estimer chose, que l'on fait aujourd'huy les richesses et magnificences du mariage fait dernièrement en vostre cour, lesquelles plusieurs ont escrit de Paris en cette ville, en françois, allemand, anglois et italien. Et n'y a personne qui n'admire la grandeur et richesse de vostre roy^{me}, lequel on disoit estre pour la pluspart ruiné par les guerres civiles; et s'il y en a quelques uns qui en crèvent de dépit, la pluspart s'en est grandement resjouie.

venir à l'endroit de ceux qu'il a dépeschez puis naguières. Lesquels j'ay regret n'esfre jà par deçà, puisqu'ils y doivent venir, afin qu'ils peussent avoir participation des triomphes et magnificences qui se font sur l'occasion des nopces du duc de Joyeuse et de mademoiselle de Vaudemont, en quoy ils se feussent bien aperceus que la France n'est point tant abaissée de pauvreté que aucuns des estrangers l'estiment. »

M. du Ferrier, qui, dans ses lettres, réclame en toute occasion d'être déchargé de son ambassade et payé de ce qu'on lui devait, tire parti pour lui-même de la circonstance, tout en exaltant l'effet produit au dehors par cette démonstration :

« Je ne pourrois exprimer par lettre, pour si longue qu'elle fust, le contentement que l'on a eu des triomphes et magnificences faictes à la cour, comme aussi

le dépit d'aucuns qui pensoient la France estre du tout ruinée, comoisant par là et par le prix augmenté de toutes choses universellement par tout le roy^{me}, qu'il n'y eut en iceluy possible jamais tant d'argent qu'il y a aujourd'huy, et aura davantage estant les affaires conduites par le bon et sage conseil de Vos Maj^{tes}. Et pour tant vous supplie ne trouver mauvais si après une si longue absence de ma patrie je désire y retourner, et ne soit que pour en avoir ma petite part : car de penser que demeurant par deçà, je sois payé de ce qui m'est deu, je comois assez depuis six ans que je n'en viendray jamais à bout. » (*Corresp. de Venise*, Colbert.)

¹ L'archiduc Albert, qui portait alors le titre de cardinal d'Autriche, sous lequel il figurera longtemps dans les événements de cette période.

Limours, 9 novembre 1581.

Lettres
de
Henri III
à M. du Ferrier.

Mons^r du Ferrier, vous sçavez comme mon frère s'embarqua le xxx^e du mois dernier passé à Boulogne pour passer en Angleterre, où il estoit attendu en très bonne dévotion de la royne dudit pays¹. Et ne sçay s'il ira droit de là en Flandres, comme il en est journellement sollicité par ceux des Estats, ou s'il retournera en mon royaume, ne m'ayant encores mandé aucune certitude. Les forces du prince de Parme sont tousjours devant Tournay, où elles ont encores fort peu avancé à cause de la saison. Et voy que toutes choses se disposent de ce costé-là à faire la guerre plus forte que jamais, dont je suis très marry, craignant qu'il s'en allume un feu qui embrase toute la

¹ Henri III, qui annonce dans cette lettre la nouvelle importante du passage de son frère en Angleterre, pour répondre ensuite aux détails de l'entrevue de M. du Ferrier avec l'impératrice, y rapportait encore l'entrevue qu'il avait eue lui-même à Limours, près de Dourdan, avec le prétendant de Portugal, don Antonio. Réfugié d'abord en Angleterre, ce prince était passé en France, où, pendant une partie de l'année suivante, il allait résider en Bretagne, en même temps que s'achevaient les préparatifs de la grande expédition navale destinée à relever la cause de l'indépendance portugaise. Catherine de Médicis, engagée par ses prétentions dans la même cause et partie intéressée à l'objet de l'expédition, assistait à cette entrevue, et ce fait avait nécessairement une double coïncidence qui le rattachait d'une part à la négociation de Londres, et de l'autre à celle que l'envoyé de la Porte venait traiter à Paris :

« J'ay pris plaisir de savoir la salutation que vous avez faicte en mon nom à l'impératrice, madame ma bonne sœur, pas-

sant par Padoue. L'on m'a mandé qu'elle se devait embarquer à Gènes à la fin du mois passé pour passer en Espagne avec 11 ou 11^m Espagnols pris au roy^m de Naples et Sicile, que le roy catholique veut employer en Portugal, où il est contraint bastir plusieurs forteresses pour y conserver son autorité, tant cette nation est inconstante et légère, et supporte mal volontiers d'estre commandée par les Castillans.

« Je vous diray à ce propos que le s^r don Antoine s'estant retiré d'Angleterre en mon royaume, j'ay voulu qu'il y ait esté receu honorablement, tant pour sa considération que pour celle de la royne madame et mère, laquelle l'a voulu recueillir et loger en sa maison de cette ville, où je l'ay veu et visité non sans grand regret et commiseration de sa fortune. Il s'est acheminé du costé de Guyenne pour mieux pourvoir à la seureté des isles Tercères, lesquelles n'ont voulu reconnoistre le roy cath^o et ont contrainct les forces qu'il y avoit envoyées de se retirer. » (*Corresp. de Venise*, Colbert.)

chrestienté, laquelle a plus grand besoin de repos que de toute autre chose. Cependant je suis après à établir celui de mon royaume, lequel est encores traversé par quelques voleurs et gens sans adveu qui continuent à faire plusieurs désordres du costé de Languedoc¹, ayant à cette fin envoyé devers mon frère le roy de Navarre, le mareschal de Matignon et le s^r de Bellièvre, persévérant plus que jamais à vouloir faire exécuter et conserver religieusement mon édict de pacification.

Paris, 28 novembre 1581².

M. du Ferrier, depuis que mon frère est arrivé en Angleterre, il

¹ M. du Ferrier, parlant d'une médiation du pape dans l'affaire des Pays-Bas, montrait de son côté la guerre civile comme prête à renaître dans le Midi, en écrivant du 11 novembre :

« J'ay fait entendre à ces seig^r vostre bonne résolution pour empescher le voyage de Monsieur en Flandres, ayant receu d'eux la mesme réponse qu'ils m'ont fait d'autres fois, de désirer que V. M. persévère en ceste bonne volonté. J'ay esté adverty que ces seig^r sont fort importunez du pape pour faire les offices qu'ils pourront envers vous et mondit seig^r pour le divertir de son entreprise de Flandres, et quelques uns m'ont dit que si ledit voyage n'est interrompu, que vos ennemis moyenneront quelque autre guerre civile, mesmes du costé de Languedoc; et qu'il y en a desjà des principaux dudit pays qui se sont sous-signez pour faire cette entreprise. Et combien que cela me semble impossible, considéré les circonstances du temps, toutes-fois je n'ay encores veu par deçà une si grande recherche de chevaux à quelque prix que ce soit que les François y font aujourd'huy. » (*Corr. de Venise*, Colbert.)

² Le *Journal de l'Estoile*, page 140 de l'édition de la collection Michaud, année 1581, donne la date de l'arrivée des deux envoyés de la Porte, dont il distingue aussi la double mission, et marque ensuite le jour de leur départ :

« Le mercredi 8 novembre, deux amb^s du Grand Turc arrivèrent à Paris, ou ils furent magnifiquement receus et bien traités... Ils furent logez au fauxbourg S^t-Germain, en la rue de Seine, et partirent de Paris pour s'en retourner chez eux le 10 décembre, chargés de beaux présents. » Sur quoi les derniers éditeurs de l'Estoile, MM. Champollion-Figeac, ajoutent : « Les ligueurs tirèrent parti de cette ambassade contre Henri III, qu'ils appelèrent le roi ture. Ils prétendirent qu'il était parrain du fils du G. S. » (*Journal de l'Estoile*.)

Une mention aussi sèche, insérée sans commentaire parmi les autres faits quotidiens du journal de l'Estoile, ne suffirait pas pour donner une idée de ce qui se passa à Paris pendant le séjour des envoyés de la Porte. Les lettres d'Henri III, rapportées plus loin au retour de la mission à la Porte, suppléeront aux indications qui manquent

m'a envoyé le s^r de Chanvallon, son premier écuyer, par lequel j'ay sceu qu'il y a esté accueilli, et y est caressé et honoré grandement de

dans l'Estoile, et que deux pièces contemporaines vont nous aider à rétablir.

C'est d'abord une relation consignée à la suite du manuscrit de la correspondance de M. Juyé, qu'on a vu attaché à la cour, et, depuis sa mission en Turquie, consulté sur toutes les affaires du Levant, comme il a été dit au tome III, page 827, à la note. Ses dates, comme celles de l'Estoile, offrent quelques inexactitudes, car il fait arriver les envoyés turcs vers le temps où ce dernier les fait partir. Cette différence vient de ce que les envoyés turcs n'arrivèrent pas ensemble à Paris, par suite du débat qui avait éclaté entre eux dès leur rencontre à Venise. Henri III, écrivant du 8 octobre précédent sur le mystère dont Ali-Bey affectait d'entourer sa mission politique, l'avait interprétée ainsi d'une manière peu avantageuse :

« Le dernier amb^r arrivé à Venise de la part du G. S. n'aura, comme je crois, à traicter affaire de si grande importance qu'il en fait courir le bruit : car, à ce que j'ay entendu, il est venu à la sollicitation de ceux de la nouvelle compagnie qui trafique de corail en la Barbarie, pour favoriser la poursuite qu'elle fait de pouvoir traffiquer en certain lieu qui préjudicie à l'ancienne compagnie. A son arrivée, nous verrons plus clair en cela, faisant mon compte que luy et l'autre qui est venu pour me prier des nopces de la circoncision du fils du G. S. seront bien avancez à cette heure sur le chemin pour venir devers moy, et qu'ils ne seront trouvez à Venise lors de l'arrivée de l'impératrice, si elle y entre, comme je pense qu'elle ne voudra

passer si près sans voir une ville tant excellente. Nous sommes encore après, la reine madame et mère et moy, à divertir mon frère le duc d'Anjou de ses entreprises de Flandres, pour éviter les maux qui en peuvent arriver. Mais il est tant animé sur le fait dudit Flandres, et y sent son honneur si avant engagé, que nous ne savons ce qui s'y pourra gagner. Pour le moins, nous serons-nous mis en devoir d'y faire tout ce qui estoit au mieux, dont Dieu et les hommes nous seront tesmoins. » (*Colbert.*)

Mais, depuis, les ambassadeurs étant arrivés, les négociations se suivirent à Paris pendant les mois de novembre et décembre 1581 : le détail en sera donné plus loin, lorsque les envoyés turcs reviendront à la Porte au mois d'avril 1582. Le séjour que faisait alors le duc d'Anjou à la cour d'Angleterre, l'accueil éclatant qu'il y recevait de la reine Élisabeth, joint aux circonstances flatteuses que le roi relate ici dans sa lettre du 28 novembre, tout cela formait une conjoncture singulièrement favorable pour la négociation d'Ali-Bey. Mais M. Juyé, qui rédige évidemment sa note de souvenir, y reproduit plutôt l'impression fâcheuse que causait alors la retraite de la flotte ottomane, dont l'envoi vers le Portugal avait été concerté avec celui de la mission à Paris, et sur les opérations de laquelle M. Juyé donne ici des détails circonstanciés :

« Au moys de décembre 1581 arrivèrent à Paris, où le roy estoit, deux amb^r du G. S. à divers jours, comme ilz avoient aussy esté dépeschés en divers temps et pour diverses occasions et négoc. Le pre-

la royne dudit pays et de tous ses sujets, de sorte qu'il a bonne espérance que son voyage sera très fructueux. J'ay sur ce dépesché de

mier qui arriva fust Aly, soy disant secrétaire drogouman et moteferaga du G. S., dépesché, selon que portoient ses lettres, pour apporter au roy de la part dudit G. S. ladite confirmation de capitulation, et pour autres affaires contenues en sa dépesche. Et entre autres pour faire offre, ainsy que ledit G. S. faisoit, au roy de son armée de mer d'environ mille gallères que Oluchaly, son cappitaine général de mer, avoit peu auparavant fait passer en Barbarie jusques en deçà le destroit de Gibraltar, en certains ports du roy de Fez, où elle fit quelque séjour, et sur l'hiver s'en retourna à Constantinople sans avoir fait aucun exploit; et laquelle il disoit par lesdites lettres avoir commandé audit Oluchaly d'employer pour le service de S. M. si elle l'en requerroit, et audit Aly de l'aller trouver et luy faire entendre la volonté et intention de S. M. Il y avoit encores en ces lettres créances sur ledit Aly, qui toutesfoys ne dit rien de bouche outre le contenu d'icelles. Il en porta aussy deux autres escrites à S. M., l'une par Chaoux (*Siavousch*) Bassa, tenant lieu de premier visir en l'absence de Sinan, qui estoit à la guerre de Perse; et l'autre de l'aga des janysaires.

« L'autre amb^s dudit G. S. estoit ung cassinigir (qui est comme servent), lequel avoit esté dépesché avant ledit Aly pour advertir le roy comme le G. S. devant faire dans quelques mois la circoncision de son fils aîné, aagé d'environ quatorze ans, avoit voulu convier S. M. en ceste cérémonie, comme son bon amy et confédéré, ayant fait le semblable envers les autres princes avec lesquels il avoit amitié et con-

féderation. Le roy les fit honorer tant qu'ilz demourèrent en sa cour, et loger en logis parés de sa tapissierie et meubles très riches, servis de sa vaisselle et par ses officiers, et les fit deffrayer par tout son royaume en venant et en s'en retournant, outre leur donna encores de beaux et riches présents, et ainsin furent licentiés et renvoyés. » (*Supplément français.*)

L'autre pièce contemporaine nous est fournie par le ms. de Béluue 9592, qui donne le texte des capitulations renouvelées par M. de Gernigny. Il contient à la suite une note sous le titre de « *Relation des ambassadeurs envoyés par le G. S. au roy Henri III pour convier S. M. d'assister à la circoncision de son fils aîné, etc.* » Cette pièce est imprimée au tome X des *Archives curieuses* de MM. Gimber et Danjou. Elle donne à peu près les mêmes indications que la note de M. Juyé, avec des détails plus complets sur la réception faite aux envoyés de la Porte, et l'interprète Gabriel s'y trouve désigné comme fils d'un consul.

Après une mention aussi peu favorable de la campagne navale de l'amiral turc, le récit ajoute : « Ledit celsingir demeura si longuement à Venise, attendant la réponse du roy, que cependant Aly arriva... Le jeune du Ferrier eut la charge d'amener Aly (et le fils du consul d'Alexandrie), qui vindrent de compagnie jusques à Orléans; où, par les contestations où ils estoient de la préférence, Aly prit le devant en poste, pensant gagner l'avantage d'estre ouy le premier et avoir audience de S. M. Et estant arrivé au Bourg la Reine, le roy envoya le s^t de Gondy, accompagné d'autres gentils-

rechef par delà le secrétaire Pinart pour les visiter ensemble de ma part et faire entendre à mondit frère ce qu'il me semble qu'il doit

hommes, en nombre de quarante chevaux, pour le recevoir audit lieu, le conduire et amener sur des chevaux que le roy y envoya, dans le fauxbourg S^t-Germain, à l'hostel de Ventadour, qui lui estoit préparé avec riches tapisseries et autres meubles de S. M. Ayant aussi esté député un de ses maistres d'hostel et autres officiers pour le traicter.

« Estant depuis arrivé ledit cesingir en coche audit Bourg la Reine, ledit s^r de Gondy fut pareillement envoyé, accompagné comme auparavant aussi avec chevaux du roy pour monter ledit cesingir et ses gens, et de là conduire audit fauxbourg S^t-Germain, au logis de la Corne de Cerf, sur le fossé de Nesle, où il fut aussi préparé pour luy des meubles de S. M., avec officiers comme à l'autre. » (*Béthune.*)

Mais Henri III étoit intéressé à rattacher la Turquie à l'action commune qui devait sortir du résultat qu'on attendait de la négociation de Londres. Aussi il avoit soin de retenir auprès de lui Ali-Bey pendant qu'il congédiait l'autre envoyé ture, dont le départ étoit ainsi annoncé à M. du Ferrier du 28 novembre 1581 :

« J'ai esté bien aise que ces amb^s soient arrivés jusques à moy sains et sauves, et les ay fait recevoir, défrayer et accommoder bien honorablement. La charge du cesnizir Assan-Aga ayant esté la plus facile, j'ay estimé que le meilleur estoit qu'il s'en retourmast le premier. Je luy ay fait honeste présent et pense qu'il a toute occasion de s'en retourner content : vous le pourrez sçavoir encores quand il sera à Venise, et le découvrir dextrement pour m'en adver-

tir. Je ne veux rien omettre de ce qui me sera digne et convenable sur l'occasion de cette circoncision et des circonstances, et y a encores assez longtems pour prendre une résolution dont je vous advertiray. L'autre amb^s qui est venu pour négocier demeurera encores quelques jours. Vous avez bien fait de leur faire prendre le plus droit chemin, ne voyant pas qu'il y eust occasion de leur enpescher : néanmoins les gouverneurs auxquels en avez escript se sont comportez honestement. » (*Colbert.*)

La relation anonyme, extraite du ms. de Béthune, marque ainsi la réception en audience des ambassadeurs de la Porte et leur ordre de renvoi : « Ils furent ouïs de S. M. et baisèrent les mains aux reines l'un après l'autre en divers jours. Ledit cesingir, à cause qu'il avoit esté dépesché le premier de son maistre (nonobstant qu'Ally en fist instance envers le roy, prétendant sa qualité et charge mériter préférence), fut oui le premier. Et ont esté pendant leur séjour à Paris défrayés, ayant esté ordonné douze écus par jour pour la despence de chacun d'eux, traités par les officiers de S. M., et servis de sa vaisselle et autres meubles.

« Ledit cesingir fut aussi le premier dépesché avec lettres du roy au G. S., pleines de complimens et assurances d'amitié, estant accompagné du mesme consul qui l'avoit amené et défrayé jusques à la frontière de ce roy^{me}, comme il avoit esté fait à leur retour, luy ayant outre ce, esté baillé en présent par S. M. d'une coupe d'argent doré avec mille escus dedans, XII aulnes de toile d'or frisée et xxx aulnes de drap d'escarlate. »

faire pour son honneur et avantage, que je procureray toujours et favoriseray de tout mon pouvoir, comme le mien propre. Je vois au reste la paix s'establiir tous les jours davantage par tout mon royaume, de sorte que je pourray de tant plus estre utile à mes amis et à toute la chrestienté. Quant à mon frère, je n'ay receu aucunes lettres de luy ny de mes ministres qui sont en Angleterre depuis le x^e du mois passé : vray est que quelques autres nous ont escrit du xxii^e, que la royne d'Angleterre avoit déclaré ledit jour qu'elle n'auroit jamais mary autre que luy, et qu'elle lui avoit, pour foy de sa promesse, mis à l'instant un anneau dedans le doigt, mais l'un ny l'autre ne nous en ont encores rien escrit.

Venise, 2 et 9 décembre 1581¹.

Lettres
de
M. du Ferrier
à Henri III.

Sire, V. M. entendra le retour de Luchelly (*Oluch-Aby*) à Constan-

¹ M du Ferrier, écrivant du 24 novembre 1581, avait mandé à Henri III une ouverture qui venait de lui être faite officieusement pour le mariage du duc d'Anjou avec une infante d'Espagne, de manière à montrer l'inquiétude que la négociation de Londres causait alors à Philippe II :

« Ces seig^{rs} ont eu nouvelles que l'impératrice s'estoit embarquée à Gènes pour passer en Espagne, et qu'à cause du vent contraire avoit esté contraincte de tourner voile audit Gènes. Et dit-on qu'à grand peine elle en bougera de cet hyver, ayant envoyé la plus grande partie de son train à Milan. Le duc de Brunsvich et la duchesse sa femme sont partis de cette ville, et plusieurs disent qu'il est allé en Allemagne faire de grandes levées de reïstes et autres gens de guerre pour le service du roy d'Espagne.

« Ladite duchesse m'ayant fait entendre son parlement, je l'allai visiter et me fist

un grand discours sur le mariage de Monsieur avec une des filles du roy d'Espagne. Et estant bien avant sur ce propos, survint ledit s^r son mary, qui ne s'estoit laissé voir auparavant, continuant ledit propos de fort grande affection, et qu'il estoit assuré que ledit roy d'Espagne feroit aussi bon et meilleur party à mondit seig^r que le feu empereur Charles, son père, avoit voulu faire à feu mons^r d'Orléans, adjoustant davantage que où ledit mariage ne se fairoit, l'on verroit bientost de grandes guerres en plusieurs lieux de la chrestienté. »

Henri III, quoique commençant à douter que le mariage d'Angleterre se réalisât, répondait négativement à cette ouverture par une lettre du 17 décembre 1581, où il annonce pour les derniers jours du mois le départ de Paris du second ambassadeur de la Porte :

« Je n'ay rien à respondre aux propos que vous me mandez avoir esté tenuz par le duc et la duchesse de Brunsvic, sa

tinople, contre l'opinion commune qu'il deust hyverner en Barbarie, dont les Espagnols estoient en grand peine, craignans qu'ils n'eussent quelque intelligence avec les Portugois, et de tant plus se resjouissent de son retour.

J'ay fait entendre à ces seig^{rs} l'estat de vostre roy^{me} et le partement de Monsieur en Angleterre, estimant les uns et la plus grand part qu'il s'en ensuivra le mariage de mondit s^r et de la royne dudit pays, les autres quelque grande ligue contre le roy d'Espagne, mesmes depuis que l'on a sceu que don Antoine avoit esté si bien veu et caressé en vostre cour. Cesdits seig^{rs} en sont de tant plus joyeux qu'ils m'ont dit que les amb^s du roy de Perse sont partis, et seront bientost auprès du G. S. pour conclure la paix d'entre eux, et si cela se fait il est vraisemblable que les forces dudit G. S. seront employées au dommage de la chrestienté.

femme, mon frère poursuivant toujours vivement le mariage de la royne d'Angleterre, dont il m'escrit que ses bonnes espérances accroissent tous les jours, et souhaite qu'il en ait telle issue qu'il désire. Le dernier amb^s du G. S. partira d'icy lundi prochain pour s'en retourner. Vostre neveu l'accompagnera et vous dira quel traitement luy a esté fait. »

M. du Ferrier, qui était encore dans les illusions du mariage d'Angleterre, faisait honneur de l'événement au génie politique de Catherine de Médicis et lui écrivait ici :

« Je suis toujours attendant certaine nouvelle du mariage de Monsieur avec la royne d'Angleterre, que l'on tient par deçà si assuré que plusieurs s'esmerveillent que je tarde tant à en faire les alessresses accoustumées et semblables à celles que je fis quand le roy fut élu roy de Pologne. Et à la vérité il me tarde bien fort, et ne soit

que pour avoir esté si heureux d'avoir veu durant mes ambassades vos quatre enfans rois : mais ce sera à cette condition que je pourray tout incontinent desloger de ce lieu pour aller mourir en quelque plus grande tranquillité de corps et de conscience. »

La reine mère venait de répondre ainsi à la demande de rappel si souvent renouvelée par M. du Ferrier, à qui son grand âge faisait désirer de rentrer en France : « Le roy monsieur mon fils ne respond point au congé que vous luy demandez, parce qu'il se trouve si bien servy de vous par delà qu'il ne désire vous en révoquer que le plus tard qu'il pourra. Je vous prie de prendre cœur et vous résoudre d'y demeurer encores quelque temps, ayant commandé que l'on vous donne quelque satisfaction sur le payement de vos debtes. » (*Correspond. de Venise, Colbert.*)

1582

JANVIER-AVRIL.

CORRESPONDANCE DE VENISE.

SÉJOUR PROLONGÉ DU DUC D'ANJOU À LA COUR D'ANGLETERRE. — INSUCCÈS DE LA RECHERCHE DU PRINCE ET SON RETOUR DANS LES PAYS-BAS. — MANIFESTE SUR LA QUESTION DU MARIAGE. — LE DUC D'ANJOU EST PROCLAMÉ DUC DE BRABANT. — PRÉPARATIFS FAITS EN FRANCE DE L'EXPÉDITION NAVALE POUR LES AÇORES EN FAVEUR DU ROI DON ANTONIO. — TENTATIVE D'ASSASSINAT SUR LE PRINCE D'ORANGE.

Venise, 6 janvier 1582.

Lettres
de
M. du Ferrier
à Henri III.

Sire, ces seig^{ts} sont en grande expectation du mariage de Monsieur avec la royne d'Angleterre¹, et si craignent qu'elle pense ailleurs, mesmes à vous mettre en guerre avec le roy d'Espagne, laquelle, si bien ils disent ne désirent pour le bien de la chrestienté, toutesfois l'on sçait assez combien sont dangereuses les forces d'un voisin qui vont toujours augmentant. Cesdits seig^{ts} ont esté bien advertis des estranges déportements dont ont usé les amb^{ts} du G. S. en vostre court, et que le second desdits amb^{ts} n'apportoit en effet que vanxes turquesques, comme il a esté aisé à cognoistre par le retour du capitaine de la mer à Constantinople. Aucun d'eux n'est encores comparu de deçà, et si me doute qu'ils ne recevront pas l'honneur et traitement qu'ils y ont reçu. Dans le mois prochain doit partir l'amb^t

¹ On sait que la reine Élisabeth, après une nuit d'insomnie et de réflexion, reprit le lendemain à son fiancé l'anneau qu'elle lui avait donné la veille en signe d'engagement. Henri III, écrivant du 2 janvier 1582, se montrait déjà découragé sur l'issue de cette négociation :

« Mon frere est encores en Angleterre,

tousjours poursuivant son mariage, ainsi qu'il m'écrit; mais je n'en puis avoir aucune bonne espérance, veu les longueurs que l'on y use. De sorte que doresnavant il ne pourra plus guierres demeurer par delà, et vous advertiray du party qu'il prendra pour en faire part à ces seig^{ts}. »
(*Correspond. de Venise*, Colbert.)

que ces seig^{rs} envoient audit Const^{ble} avec trois cens robbes, cent de drap d'or, cent de vellours cramoisi et autres draps de soie, et cent d'escarlatte, dix mil escus en argent ouvré, et dix mil ducats chequins pour estre distribuez selon l'advís dudit amb^r, qui est ung des plus suffisants hommes de leur compagnie et possible de l'Italie. Tout le monde parle des xii^m hommes que le roy d'Espagne fait lever en Italie pour envoyer en Flandres : je ne sçais si la prise de Tournay dont les Espagnols ont fait tant d'allégresses par deçà les fera changer d'opinion.

Venise, 20 janvier 1582 ¹.

Sire, il ne se parle plus par deçà du mariage de Monsieur avec la royne d'Angleterre, mais bien de son passage en Flandres et des levées que le roy d'Espagne fait en Italie pour envoyer au prince de Parme ²,

¹ M. du Ferrier annonçait ici l'arrivée à Venise du premier envoyé turc parti en avant, pendant que l'autre était encore retenu à Paris : « Depuis ma dernière dépêche est arrivé l'amb^r du G. S., envoyé pour le fait de la circoncision, qui ne peut assez louer les honneurs, faveurs et présens qu'il a receus, non seulement en vostre cour, mais aussi par tout vostre roy^m, mesmes de la femme de Germigny, vostre amb^r, passant par sa maison de Germales, et ayant receu d'elle, luy et son fils, de beaux présens, outre la bonne chère que luy a esté faite par les gentilshommes circonvoisins, ainsi que ledit amb^r m'a dit. J'ay esté vers ces seig^{rs} pour les prier de l'accommoder de quelque gallaire pour passer à Ragouse, ce qu'ils m'ont accordé très volontiers, différens néanmoins l'exécution, comme je pense, jusques à la venue de l'autre amb^r, afin de les envoyer tous ensemble et espargner la dépense, de encores qu'ilz soient très bien informez

la mauvaise intelligence qui est entre eux. »

Il disait également à Catherine de Médicis, en faisant un retour sur lui-même : « S'il continue ses louanges arrivé auprès de son maistre, il faut espérer que plusieurs desireront avoir semblables charges. Comme je ferois aussi de partir de la mienne, puisque l'argent est très-abondant en vostre roy^m, et qu'il n'en peut passer deçà les monts pour moy. » (*Correspond. de Venise*, Colbert.)

² Le résultat négatif de la négociation d'Angleterre faisait craindre à Henri III que l'Espagne ne se disposât plus hardiment à la guerre contre lui; et, en parlant de ces levées dans une lettre du 29 janvier, il a soin de s'y montrer assuré pour ce cas du concours des partis à l'intérieur :

« Vous m'advertirez des levées de gens de guerre que l'on dit que le roy cath^o veut faire en Italie à ce renouveau, comme de toutes autres choses importantes à mes affaires, vous advisant que je n'ay autre

de la venue du duc de Medina-Sidonia, envoyé à Milan pour gouverneur, et des émotions qui sont en la Carinthia et autres terres de l'archiduc Ferdinand pour raison de la religion, ayant esté contraint d'accorder à ses sujets la confession d'Auguste.

L'on parle fort par deçà du différent survenu entre le roy d'Espagne et le roy de Fez, et de la soulevation des Mores favorisans ledit roy de Fez. Les Anglois veulent faire croire par deçà que le mariage de Monsieur avec la royne d'Angleterre est du tout rompu, moyennant III^e mil angelots qu'elle luy a donnez pour continuer la guerre en Flandres. Quant aux nouvelles de Levant, il y a bien peu d'espérance de paix avec le Persien, et la maladie du G. S. va tousjours augmentant.

Venise, 16 février 1582¹.

Sire, le bruit de la levée que fait le roy d'Espagne en Italie de

pensement qu'à remettre celles de mon roy^m en meilleur estat qu'elles n'ont esté depuis mon advènement à la couronne, par le moyen de l'establisement de mon édict de pacification, auquel je voids chacun s'acheminer assez bien, car mon frère le roy de Navarre y marche de très bon pied et espère qu'il s'approchera bientôt de nous après la royne ma sœur, pour adviser encores à y donner meilleur ordre.

« Ceux du Languedoc ont aussi arresté en la dernière assemblée de leurs estats embrasser et exécuter ledit édict. Il ne reste qu'à contraindre certains brigans et gens sans aveu, lesquels occupent encores quelques lieux où ils se sont fortifiez durant la guerre, à quoy j'espère promptement pourvoir. J'ay envoyé en Guyenne une chambre de justice de ce parlement, et feray bientôt restablir celle de Languedoc, qui a été discontinuée à cause de ces derniers troubles. Ce sera le moyen de conser-

ver les bons et refréner la licence desbordée que l'impunité a fait naistre es dites provinces. Mon frère est encore en Angleterre poursuivant l'accomplissement de son mariage, avec pareille espérance qu'il faisoit au commencement, dont nous devons estre bientôt esclaircis. » (*C. de Ven.*, Colbert.)

¹ Le second ambassadeur turc arrivait à son tour, et M. du Ferrier écrivait à ce sujet, du 2 février : « Depuis ma dernière est arrivé mon neveu avec Aly-Aga, amb^l du G. S., lequel ces seigⁿ, à ma requeste, ont logé et présenté de deux robes de damas cramoisy, tout ainsi que Assan-Aga. et leur ont baillé une gallère bien en ordre et pourvue de toutes munitions jusques à Ragouse, quelque instance que l'un et l'autre ait sceu faire de ne vouloir aller ensemble. Encore cuidé-je qu'un autre amb^l envoyé par deçà pour acheter quelques draps d'or s'en retournera avec eux dans la mesme gallere. »

vint^m hommes va tousjours continuant, et néantmoins plusieurs la révoquent en doute, n'en voyant aucun commencement, comme aussi du mariage de Monsieur en Angleterre, et des forces qui doivent passer de vostre roy^{me} en Portugal pour le secours de don Antoine : aussi dit l'on que les Estats du Pays-Bas sont entrés en mauvaise intelligence avec le prince d'Orange. De sorte qu'il semble que toutes choses passeront au contentement des Espagnols, et de tant plus que ces seig^s ont eu nouvelles de Thurin que les huguenots avoient failly à surprendre Grenoble et Valence et quelques autres villes en Dauphiné.

Venise, 28 février 1582.

Sire, d'autant que l'on estoit par deçà en grand doubte de la santé et affaires de Monsieur, j'ay esté devers ces seig^s pour leur en parler suivant ce qu'il vous a pleu m'escire¹, dont ils se sont monstrez très

Mais la sévérité de M. du Ferrier avait lieu d'incriminer violemment le scandale que causait partout la conduite de l'envoyé de la Porte :

« Il n'est pas croyable la mauvaise satisfaction que ledit Aly-Aga a donnée passant par les terres de ces seigneurs, mesmes en cette ville, taschant de séduire, corrompre et mener avec soy quelques jeunes garçons, comme il a aussi voulu faire passant par vostre roy^{me}. L'indignité en est si grande et détestable que cesdits seig^s ont advisé de faire bastir certaines maisons pour loger en leur ville les Turcs séparément des chrestiens comme les juifs, afin qu'ils n'ayent avec eux aucune conversation, et par ce moyen punir et vérifier plus aisément leurs meffaits. Mais le meilleur seroit de les enchasser du tout, et qu'il pleust à Dieu oublier les peschez des chrestiens, qui sont causes de la grandeur de ces barbares. » (*C. de Venise*, Colbert.)

¹ Le duc d'Anjou revenait d'Angleterre dans les premiers jours du mois de février 1582. Tous les historiens insistent beaucoup sur la déconvenue de ce prince pour diminuer l'importance d'un fait qui intéressait les trois États engagés dans la lutte contre l'Espagne. Mais il a une gravité incontestable, si on le juge par ses conséquences, puisqu'elles devaient entraîner la ruine de la réforme dans les Pays-Bas. exposer l'Angleterre à être envahie, enfin amener la plus terrible révolution intérieure pour la France, en ruinant la combinaison sur laquelle reposait toute sa politique extérieure pendant cette période. Quant au sentiment des contemporains, on peut voir à quel point il s'associait à un résultat qu'il prenait au sérieux, par le grand nombre d'actes que présente ce curieux épisode de notre histoire dans les collections Harlay, Dupuy, Bahuze, Colbert et surtout Bethune, quine compte pas moins

aises et désireux que le tout succède à vostre contentement et à sa grandeur. Bien disent qu'il sera malaisé que le roy catholique ne se ressent

de dix volumes manuscrits sur ce sujet. Sans doute, à chaque ajournement, le succès devenait moins probable, mais les raisons de convenance, de disproportion d'âge et d'intérêt politique, qui devaient finir par rendre le mariage impossible, ne sont nullement déguisées dans les pièces relatives à cette négociation, où ces motifs sont, dès le premier jour, exposés avec une crudité presque naïve. Il n'y a donc pas lieu de supposer, comme on le fait communément, que, de la part des deux parties contractantes, il y avait aveuglement d'un côté et artifice supérieur de l'autre. Il faudrait plutôt admettre que tout le monde fut dupe, à commencer par les ministres et les ambassadeurs d'Élisabeth, qui crurent les premiers à la réalité du mariage et des intentions de leur maîtresse, et sans excepter Élisabeth elle-même, dont les irrésolutions purent être sincères jusqu'au dernier moment. Quoi qu'il en soit, il est à présumer que rien n'était encore décidé dans l'esprit d'Élisabeth, et qu'elle en fit assez pour que le duc d'Anjou partit convaincu que la conclusion était seulement différée à un moment plus opportun. Ainsi Henri III, écrivant du 11 février 1582, exprimait cette opinion comme résultant des nouveaux engagements obtenus par son frère :

« Mon frère m'a mandé du m^r de ce mois, qu'il estoit résolu s'embarquer trois jours après pour passer en Flandres, accompagné du comte de Lestre (*Leicester*) et des milors Hauvart et de Houscon, suivis d'un grand nombre de noblesse d'Angleterre, en intention de retourner audit

roy^m dedans un mois ou six semaines au plus tard pour y continuer la poursuite de son mariage avec la roine dudit pays, laquelle se monstre tous les jours plus affectionnée en son endroit. Il va esdiets Pays-Bas pour effectuer l'accord qu'il a fait avec les Estats et arrester ce qu'ils auront à faire pour se deffendre et conserver contre les forces que l'on dict que le roy cath^m y doit faire passer cette année. En quoy, s'il vouloit suivre les conseils que la roine madame et mère et moy luy donnons, il se conduiroit avec plus de circonspection qu'il n'a fait... La roine madame et mère partira lundy prochain pour aller à Cheuonceau, où les roy et roine de Navarre se trouveront. La paix de mon roy^m se va reestabliissant journellement de bien au mieux. »

De son côté, le duc d'Anjou, étonné des interprétations contraires que l'on donnait aux motifs de son retour, à peine arrivé à Anvers, écrivait du 20 février 1582 au duc de Montpensier :

« Mon oncle, après avoir nis en bon chemin ce qui est de l'effet de mon mariage avec la roine d'Angleterre, où il reste fort peu à résoudre, voyant qu'il falloit encore quelque temps pour avoir les dépesches qui dépendent du roy monseig^r et frère, je me suis, à l'instante poursuite de messieurs des Estats généraux, acheiminé en ce pais pour en prendre la possession et prester le serment, à quoy je suis tenu et obligé. Ce que je n'ay voulu différer, pour connoistre ceste affaire conjointe au bien, repos et seureté du roy monseig^r et frère et de sa couronne. en-

de tels desseings. Aussi n'y a-il homme, si l'affection ne le transporte, qui ne loue et estime les grandes et généreuses entreprinses de mon

cores que beaucoup s'essayent par infinis artifices de faire trouver madite entreprise autre que bonne et légitime, faisans courir infinis faux bruiets pour la rendre suspecte et odieuse à un chascun. » (*Béthune.*)

Mais l'acte le plus important et le plus significatif est une circulaire datée du même jour, que le prince adresse en France aux bonnes villes et au parlement de Paris. Nous devons citer tout à la fois comme preuve de la pensée politique qui dirigeait la France dans la diversion qu'elle tentait au dehors, et comme exposé des motifs de la conduite particulière du duc d'Anjou, une pièce dont l'expression relève certainement le caractère de ce prince, que, faute de le connaître, on est trop porté à rabaisser, en le jugeant aussi peu digne d'estime que d'intérêt :

« Mess^{rs}, nous avons esté maintenus en repos, union et tranquillité, craincts et redoubtez par tout le monde aussi longtemps que nos esprits et inclinations se sont adonnés par armes à l'accroissement et conservation de nostre Estat. Lassés de ce bonheur, pacifianz tous nos différens au pris que l'on a veu avec le roy d'Espagne, les armes avec lesquelles nos ennemis avoient, à leur intérêt, assez souvent esprouvé notre valleur, ont esté tournées sur nous, dont se sont ensuivis infinis saccagemens, pertes et désolations : tellement qu'aux meilleurs et plus sacrez endroitz de ce grand roy^m de France, nous ne voyons encores que les cendres de nos feuz allumez, la dépravation et licence débordée d'un nombre d'hommes restez parmi nous de la semence ordinaire d'une guerre

civille, qui se sont formé une habitude quasy naturelle de porter armes et vivre sous une licence militaire qui ne leur permet demourer en paix en leurs maisons. La continuation desquels malheurs nous menaçoit plus que jamais s'il n'eust pleu à Dieu nous regarder en pitié et nous mettre les moyens en main avec lesquels il nous a permis réunir les cœurs des uns et des autres. A quoy je me suis avec tant de soin et diligence employé que enfin la paix s'en est ensuivie, qui par sept batailles sanglantes, tant d'édictz et autres expédiens curieusement recherchés, n'a sceu prendre telle place dedans nos cœurs que nous ne serions à l'instant mesme rentrez au mesme inconvénienc dont nous pensions estre sortis. De sorte que nostre première façon de vivre est le seul remède qui nous reste avec lequel nous en debvrons estre exemptez et garantis, tournans nos rages et fureurs sur ceux qui redoubtans nostre force et puissance, nous ont entretenus vingt-deux ans en ce malheur, afin que vaincus par nous-mesmes, ils peussent plus commodément profiter de nostre ruine.

« Voylà, mess^{rs}, ce que je vous ay voulu faire entendre en m'acheminant au Bas-Pays, pour vous rendre capables de ma sincère et bonne intention, calomniée par ceux qui essayent par tous moyens et artifices de nous remettre aux mauvais termes dont nous sommes sortiz, osans publier la continuation de nos troubles estre plus tolérable que la diversion d'yeueul en une guerre estrangère, sans laquelle ils ne peuvent estre estainctz ny abolis... Vous prians ne vous laisser transporter aux parolles et ar-

dit seig^r, et ne soit que pour réunir à vostre couronne ce qui en a esté si injustement démembré, et que outre l'universel bien de la chrestienté, la pacification de vostre royaume en sera mieulx establee.

Les Espaignols parlent tousjours des huit mil hommes qui se lèvent en Italie pour envoyer en Flandres; mais jusques à cette heure ne s'en voit aucun commencement, sauf au duché de Milan, où ont esté naguères envoyez six cent mil escus, plus pour la craincte qu'ils ont de la descente des François en Italie, et dont leur peur va tousjours augmentant, que pour aller au Pays-Bas. Cesdits seig^s se sont curieusement informez du partement de dom Anthoine et de ses forces, que les Portugois louent par deçà si fort et font oraisons pour luy, et estiment

tiffices des ennemis de ceste cause, les estimans, comme ils sont, desloyaux et infidèles à l'Etat, dont ils procurent l'entière subversion, de laquelle j'espère au péril de ma vie vous garantir, et vous rendre mes actions si nettes et esclairées, que vous ni tout le monde ne pourrez dire ne penser qu'elles soient attachées à autres choses qu'à ce qui est de mon deivoir. Aussi ne me suis-je exposé à tant de dangers et infinis travaux sans avoir esgard à la qualité de ma personne, que pour le désir et affection qui est en moy de vous assrer la paix, bien et repos que je vous ai procuré. Ce qui ne peut estre que par les moyens que je tiens maintenant en m'opposant à la grandeur de celuy qui par son insatiable ambition s'impatronise illicitement du roy^m de Portugal, où il n'eust jamais aucun droit, essayans, jusques à ce que ses usurpations luy soient assurées, de nous entretenir d'une feinte et dissimulée amitié, pour nous rendre par apres plus facilement soubz la mesme servitude et tyrannie où il prétend assubjectir les autres. Pre nons donc l'occasion pendant qu'elle se présente et considerons le danger qui nous

menace si nous souffrons que la puissance d'un prince voisin, quand bien il soit any croisse si démesurément qu'il pense donner la loy à qui bon luy semblera, estant tres certain que la seureté des grands Estats ne gist qu'en un contrepoids esgal de puissance, ne servant l'accroissement de l'un qu'à l'affoiblissement de l'autre.

« Mais j'espère de devancer ses pernicieulx desseings par mon mariage avec la royne d'Angleterre, par moy si justement poursuivy que j'en espère une bonne issue. Ainsi joignant d'amitié par un si ferme lien ces deux grands royaumes, ils seront non seulement suffisans pour eux conserver et maintenir, mais de donner la loy aux plus grands rois de la terre. Ne vous laissez transporter durant mon absence aux faulx bruiets et mauvaises parolles qui seront semées par les ennemis de vostre repos, vous ressouvenant qu'il y va peu de mon particulier et beaucoup du vostre, estant certain que de tous les moyens qui peuvent estre pratiquez pour assener le repos de la France, celluy qui est en mes mains est resté, tous les autres ayans estez inutiles et sans aucun effect. etc. » (*Fontaineau*, p.⁴¹⁰.)

estre vray ce que les Espagnols disent, que par faute de moiens son entreprise sera rompue. L'on parle icy diversement de la maladie des fils du roy d'Espagne, et qu'il espousera la fille du duc de Braganse, promise auparavant à son fils aîné. Aussi dit-on qu'il poursuit la prorogation de la trefve faicte avec le G. S., et pense l'on qu'il l'obtiendra, considéré les affaires de Levant, mesmes ne se faisant la paix avec les Persiens, dont l'espérance en est moindre que devant. Mon neveu m'a dit que l'amb^r qu'il a conduit par deçà trouva moyen, estant à Milan, de parler à ung des parents du Mariglian, par lequel ladite trefve avoit esté arrêtée, et désiroit de le mener avec luy s'il n'en eust esté empesché par mondit neveu. Et quant à moy, je ne fais doubte, ayant cogneu ses estranges qualités, outre sa détestable et malheureuse vie, qu'il ne se tourne de tous costez, dont j'ay adverty le s^r de Germigny pour luy en faire recevoir la récompense qu'il mérite.

L'amb^r de cesdits seig^{rs}, destiné pour se trouver à la circoncision et porter les présens, n'est encores party, encores que dès le xv^e du présent il deust arriver par delà : aucuns disent que ladite circoncision est différée pour l'indisposition du G. S., autres ont opinion que ses affaires ne vont guières bien. Quoi que soit, ledit amb^r ne fait semblant de partir, ny cette grande compagnie de gentilshommes qu'il doit mener avec luy. L'amb^r de cesdits seig^{rs} résidant près de V. M. les a advertis des présens que vous envoyez par la voye de Marseille, ce qu'ils croient mal volontiers, et les voians aujourd'huy tout refroidiz en ce que je les ay veuz naguères fort eschauffez, je ne sçay que penser des affaires de Levant.

Venise, 8 et 15 mars 1582¹.

Sire, encores que le bruit soit de la paix faite entre le G. S. et le

¹ Busbec, dont on a pu suivre, au tome II de notre recueil, les actes comme envoyé de l'Autriche auprès de la Porte, avait été nommé par l'empereur Rodolphe II son

ambassadeur à la cour de France, où il résida pendant la première partie des troubles de la Ligue. Les lettres qu'on a de lui, écrites dans cet intervalle, commen-

Persien, il m'a esté dit de bon lieu tout le contraire, et que ledit G. S. a receu une grande rotte desdits Persiens. L'on estime de grande conséquence la paix faite entre le Moscovite et le Bathory, non seulement contre les Turcs, mais aussi contre l'empereur, pour raison de ce qu'il tient encores du roy^{me} de Hongrie.

Ces seig^{rs} ont commandé à l'amb^r par eux ordonné pour assister à la circoncision du fils du G. S. de partir, et s'en ira avec deux galaires et grande compagnie de jeunes gentilshommes de cette ville. L'on dit que le G. S. a fait haster la susdite circoncision, s'estant résolu, tout incontinent après icelle, d'aller en personne à la guerre contre le Persien : ce qui semble peu vraysemblable, attendu sa naturelle disposition et estudes du tout contraires à la guerre. Aussi l'on dit que ses finances sont tellement espuisées qu'il est contraint de mettre la main aux trésors réservés par ses prédécesseurs pour subvenir aux extrêmes nécessités de l'État.

Venise, 30 mars 1582.

Sire, V. M. aura entendu les discours qui se font par deçà sur les

cent au mois de mars 1582 et finissent en décembre 1585; quoique courtes et superficielles, et reproduisant plutôt le côté anecdotique de la cour de Henri III, elles marquent assez bien la disposition où se trouvent les esprits en présence des événements, et rendent avec vérité le mouvement extérieur et la physionomie de cette cour. Les incidents de l'expédition du duc d'Anjou, la catastrophe d'Anvers, la suite des affaires des Pays-Bas jusqu'à la première explosion de la Ligue, forment la matière de ces lettres, où il se montre rapporteur assez indifférent des faits dont il est témoin, et n'intervient guère, comme ambassadeur de l'Empire et à propos de l'expédition du duc d'Anjou, que dans sa

première lettre, datée du 25 mars 1582 :

« Je représentay au roy que V. M. et les cercles de l'Empire s'intéressoient trop dans ces événemens pour ne pas y prendre part... Il m'a répondu qu'il n'en prenoit aucune dans les affaires que son frère avoit en Flandres, ce qui étoit facile de voir par le peu de progrès que le duc y faisoit; que s'il étoit vray qu'il s'y intéressast, il se flattoit qu'en peu il auroit conquis tous les Pays-Bas. Mais que son frère ne se gouvernoit pas selon son conseil, qu'il ne prenoit aucun de ses avis, et que, dans ses affaires présentes, il faisoit bien plus de bruit que de mal. » (*Lettres de Busbec à l'empereur Rodolphe II*, traduites par l'abbé de Foix, t. III.)

magnificences et triomphes faites à l'entrée de Monsieur à Anvers¹. Ce que l'on juge de plus grande importance, et duquel mondit s^r est plus loué et estimé, est d'avoir si dextrement restitué la [messe] audit

¹ M. du Ferrier, parlant de la réception faite par les Flamands à leur nouveau souverain, et de la cérémonie où il venait d'être proclamé duc de Brabant, avait écrit précédemment à Catherine de Médicis :

« Je ne sçay qu'adjouster si je ne vous escrivois le contentement que l'on a que Monsieur ait esté publié duc de Brabant, et des triomphes qui luy ont esté faicts à Anvers, qui se lisent par deçà imprimez en plusieurs langues, et combien que cela soit de telle importance qu'un chacun peut fort bien juger, les Espagnols font semblant de ne s'en ressentir pas tant que des forces que don Antoine lève en France. Et pense l'on que cela a retardé la levée des gens de guerre pour envoyer en Flandres, encores que les deniers pour cest effect soient à Milan, et aujourd'huy sont venues nouvelles en cete ville pour faire partir ladite levée. » (*Mss. Colbert.*)

Ce récit, imprimé à Anvers, dont parle M. du Ferrier, est probablement la pièce imprimée qu'on lit au manuscrit 8799 de Bèthune, sous ce titre : « *Discours sur la venue et honorable réception de Monsieur, fils et frère de roy, duc de Brabant, marquis du Saint-Empire, etc.* » Ce récit, très-détaillé, prend à son embarquement le duc d'Anjou, suivi du cortège que mentionne Henri III dans la lettre rapportée ci-devant page 103, à la note. Au départ des Dunes, le vaisseau où se trouve avec lui le comte Leicester, favori d'Élisabeth, et le grand amiral d'Angleterre, lord Howard, etc., est, de plus, escorté d'une escadre anglaise chargée de tous les moyens d'assister le

prince dans son entreprise. A la hauteur de l'île de Walcheren, on rencontre, venant au-devant de lui, les princes d'Orange et d'Épinoy, avec trente vaisseaux flamands sur lesquels se trouvent aussi le conseil des Flandres, les bourguemestres, magistrats des villes et chefs militaires. Enfin, après avoir décrit successivement, au milieu des fêtes et du concours enthousiaste des populations, le passage à Flessingue, puis à Middelbourg, on arrive à Anvers, où le duc d'Anjou fait son entrée le 18 février 1582 :

« Son altezze estoit suivie d'une allégresse incroyable du peuple qui survenoit et du bruit que l'artillerie menoit... Il y avoit ce jour-là de xx à xxii^m hommes en armes, et fut ainsi S. A. conduite magnifiquement jusqu'à un théâtre eslevé entre le bord de la rivière et la porte de Bruxelles. Là, en présence du magistrat et de tout le peuple, furent leus les privilèges des duchez de Brabant, ville d'Anvers et marquisat du S^t-Empire. Les sermens des principaux des provinces et du peuple, y consentans avec une joie incroyable, furent prononcez tout haut, et celluy de S. A. fut leu par le chancelier de Brabant, et pareillement celluy du marquisat du S^t-Empire. La cérémonie, qui dura bien deux heures, estant parachevée, S. A. fut vestue d'une longue robe ducale de velours cramoisi fourré d'hermine, et prit le bonnet de semblable parure, et fut ainsi habillé par mons^{sr} le prince d'Orange. » Suit la description pendant une douzaine de pages, de la marche du prince et de son cortège

Anvers; et s'il peut faire le semblable à Gan, comme l'on espère, tout le reste des villes du Pays-Bas se remettrait aisément en son obéissance. Vray est que plusieurs craignent que cette diversité de religion n'apporte quelque sédition, comme elle a fait le temps passé en tous lieux. L'on pensoit que cette nouvelle si grande et importante deust esmouvoir tous les Estats que le roy d'Espagne tient en Italie, et des princes qui sont de son party; comme l'on le dit encore, et des grandes levées qui se font pour envoyer au prince de Parme, et que plusieurs courriers passent de Gênes à Naples, et d'une grande quantité d'argent que l'on y lève en payant tous les ans quatorze pour cent durant la vie de celui qui baille les deniers, et luy décédé le capital et intérêt est perdu pour ses héritiers.

Si les discours qui se font icy du roy d'Espagne sont vrais, il n'est pas pour se ressentir en ce temps contre vous du fait de mondit s^r, estant sa personne et ses enfans en l'indisposition qu'ils sont, outre le mauvais contentement que ses ministres donnent par tous ses Estats, et que le bruit est par deçà de la venue du roy de Navarre et du prince de Condé en vostre cour, dont un chacun peut assez juger l'entière paix et tranquillité de vostre roy^{me}, et par conséquent la grandeur et puissance d'iceluy contre tout le reste de la chrestienté.

Venise, 11 avril 1582.

Sire, il ne se parle plus de la venue des François en Italie, et néanmoins dans tout l'Estat de Milan l'on s'enquiert soigneusement de ceux qui y passent, et plusieurs ont esté arrestez et faits prisonniers et depuis eslargiz. Les Portugois se resjouissent de quoy le roy dom Anthoine demeure en vostre roy^{me}, et que la guerre se fasse sans sa présence. Ils disent aussi que les moines et nonains de Portugal se sont soulevez contre le roy d'Espagne, et autres choses aussy peu vraysemblables.

jusqu'à l'abbaye de Saint-Michel, « où S. A. alla loger en grande magnificence, » ainsi que l'énumération des devises, inscrip-

tions, tentures, allégories, arcs de triomphe, etc., échelonnés de station en station sur sa route. (*Béthune*, 8799.)

Quant aux affaires du G. S., le prince dit hier à l'amb^r de l'empereur et à moy, qu'on tient plus que jamais la paix pour conclue avec le Persien, qui offre toute la province de Servan, pour laquelle seule la conclusion a différé si longuement, en retenant la moitié du revenu d'icelle, qu'il a voué et consacré à l'arche ou sépulchre de Mehemet, ce que ledit G. S. luy a accordé, et que pour mettre fin à tous différends, les amb^{rs} dudit Persien estoient desjà arrivez à sept journées près de..... Il se parle aussy par deçà à bouche ouverte que vostre amb^r sollicite fort et ferme ledit G. S. d'envoyer une grosse armée contre le roy d'Espagne, et quelque chose que je die au contraire, nul ne me veult croire. Mais la nouvelle venue aujourd'huy de l'arquebusade tirée au prince d'Orange, et du danger où Monsieur et les François qui sont avec luy ont esté pour le soupçon que les Flamans ont de quelque intelligence avec les Espagnols, en a estonné plusieurs, qui commencent à changer d'opinion¹.

¹ La tentative d'assassinat faite par l'Espagnol Jauregui contre le prince d'Orange remontait au 18 mars précédent. Henri III avait écrit du 27 de ce mois à M. du Ferrier, sous l'impression de ce fait, en y trouvant une nouvelle occasion de désapprouver l'entreprise de son frère, d'autant plus qu'il n'avait alors rien à attendre de la Turquie, et qu'il se voyait de nouveau obligé d'envoyer sa mère s'assurer des dispositions du roi de Navarre, qui hésitait toujours à se rendre auprès de lui :

« Germiny m'a plustost donné espérance de la paix d'entre le G. S. et le Persien qu'autrement, de sorte que j'estimois qu'elle se deust conclure devant le renouveau : mais puisqu'elle est moindre par delà, et que ces seig^{rs} ne s'eschauffent guères d'envoyer leurs amb^{rs} pour assister à la circoncision du fils dudit G. S., je ne cuide pas qu'elle se face. Ce qui cause que le roy cath^{ol} obtiendra facilement la pro-

rogation de sa trêve s'il la poursuit, comme il y a grande apparence qu'il fera, attendu les affaires qu'il a sur les bras en Portugal et en Flandres, où mon frère continue à poursuivre sa fortune.

« Et pense que ce qui a esté naguieres attenté contre la personne du prince d'Orange, affectionnera davantage le peuple en son endroiet : néantmoins, je ne puis que je ne craigne grandement que l'issue n'en soit plus dommageable que ce beau commencement ne luy en donne espérance, pour plusieurs raisons que je remets à vostre jugement. La royne madame et mère s'est trouvée assez mal d'une douleur de teste depuis qu'elle est partie d'icy. Toutesfois elle n'a laissé à s'acheminer jusques à Mirebeau, où s'estant purgée elle a, graces à Dieu, recouvert son ancienne convalescence, et estime qu'elle soit maintenant à S^t-Mexant, avec mon frère le roy de Navarre et ma sœur. » (*Mss. Colbert.*)

Venise, 27 avril 1582.

Le gouverneur de Milan a fait entendre par deux fois à ces seig^{es}

L'attentat ayant été, dans le premier moment, attribué aux Français, il détermina contre eux une explosion populaire qui faillit amener la perte du duc d'Anjou. Retranché dans l'abbaye de Saint-Michel, il ne dut son salut qu'à l'intervention du prince d'Orange, qui, malgré son état, dut accourir en personne et témoigner que toutes les preuves trouvées sur l'assassin devaient faire imputer cet attentat à l'Espagne. Les réjouissances publiques pour la proclamation du duc de Brabant s'étaient prolongées jus-qu'au 18 mars, anniversaire de la naissance du duc, et c'est à l'issue de la dernière fête que l'événement avait eu lieu. Le prince dauphin d'Auvergne, qui était revenu d'Angleterre avec le duc d'Anjou, et qui sortait de prendre congé de lui pour retourner en France, écrivit aussitôt, à cette date, au duc de Montpensier, son père :

« Il est arrivé de malheur que ce jour-d'huy M. le prince d'Orange, sortant de table après disner en sa maison, a esté blessé par un jeune homme qu'on dit estre Espagnol, d'un coup de pistolle qui luy prend à ung costé de la gorge, et en sort à l'autre au dessus de la joue. Toutesfoys, à ce que les médecins et chirurgiens en ont rapporté, le coup ne semble pas estre mortel, ne luy ayant point empesché la parole. etc. » (*Lettre de François de Bourbon*, du 18 mars 1582. Béthune, 8824.)

Les dénégations officielles qu'Henri III redoublait sous toutes les formes, à mesure que se dissipaient les illusions conçues

à propos du mariage d'Angleterre, empêchaient les particuliers aussi bien que les États de se prononcer en faveur de sa politique. Mais, d'après ce que dit ici M. du Ferrier des tentatives que faisait le duc d'Anjou pour se procurer des troupes auxiliaires en Italie, on voit quel était au dehors l'effet produit par ces contradictions :

« Hier matin fut présenté à ces seig^{es} une lettre de Monsieur, par un de ses gentilshommes appelé Drogon, pour obtenir d'eux qu'il fût permis à leurs subjects portant armes à cheval de le venir trouver au Pays-Bas, ce qu'ils trouverent fort estrange, non seulement pour l'intérêt du roy d'Espagne, mais aussi pour l'opinion qu'ils ont toujours eue que cette entreprise estoit contre vostre vouloir, et de tant plus que cette demande a esté faite sans mon secu et assistance. Le comte de Villequiara, ancien serviteur de vostre couronne, et des principaux gentilshommes que ces seig^{es} ont à Bresse, vint hier me dire que mondit s^r luy avoit escript et prié d'y venir en personne le mieux accompagné de cavallerie italienne qu'il pourroit, et ledit s^r Drogon y vint aussi pour s'excuser de ne m'avoir communiqué ce dessus, craignant que je ne l'empeschasse, sachant que V. M. ne luy en avoit rien escript. Je ne laissay de dire à l'un et à l'autre que si ledit affaire m'eust esté communiqué auparavant que de parler à ces seig^{es}, il eust pour le moins esté traité plus secrètement et au contentement de vous, sire, et service de mondit s^r. Ne se parlant d'autre aujourd'huy

la mort du prince d'Orange, et que sa blesseure n'avoit esté si légère que les François la faisoient. L'opinion commune est que quand ainsi seroit, les affaires de Monsieur s'en porteroient mieux; la réputation

par deça que des levées qu'il veut faire en Italie: ce que me semble impossible d'obtenir de cesdits seig^{rs} ni d'aucuns princes d'Italie, qui ne se déclareront jamais si avant, pendant que les affaires d'Espagne seront en si grande prosperite. Mais il sera bien aisé, par le moien dudit conte et autres serviteurs affectionnez de vostre couronne, d'envoyer jusques au nombre de v^o ou vj^o hommes à cheval, en plusieurs fois et par divers chemins, qui se pourront d'eux-mesmes et sans autre permission rendre es plus proches villes de vostre roy^{me}. Mais pour ce faire il les faut premierement assurer de vostre volonte et qu'ilz seront surement receuz es dites villes, et envoyer pour le moins dix mil escus qui leur seront distribuez sur et tant moins de leur provision: car les cinq mille escus que ledit Dregon a apportés ne peuvent baster pour un tel effect, et ledit conte m'a assure qu'il y emploiera sa vie pourveu qu'il vous plaise luy commander par vos lettres ou par vos ministres. J'adjouteray du mien et par la relation de beaucoup d'autres seig^{rs} que cette entreprise ne sera pas sitost commencée qu'il en passera par dela plus grand nombre et a leurs despens pour le desir que plusieurs ont de veoir la Flandre réunie a vostre couronne. Mais pour effectuer une si belle et grande entreprise, tous desirent d'estre esclairsis de vostre intention, de laquelle les doubles augmentent journellement, aussi bien que de l'assemblée qui se fait pour le secours du roy dom Anthoine, laquelle aucuns malheureux et irreconciliables disent estre

faicte pour surprendre la Rochelle, telle est et si detestable leur malice et soupçon. »

Enfin Henri III, écrivant du 11 avril suivant au sujet de cette démarche du duc d'Anjou faite par un envoyé spécial en Italie, indiquait la part qu'il voulait bien accepter dans les actes diplomatiques de son frère. Il se montre ici plus rassuré sur les deux points de sa politique extérieure et intérieure, par le double rapport qui lui arrive à la fois de sa mère et du prince dauphin d'Auvergne :

« Je trouveray toujours bon que mes ministres favorisent ceux de mondit frere es choses qui ne peuvent apporter préjudice à mes affaires ny engager mon nom es remuemens qui se preparent pour troubler la chrestienté, laquelle je desire maintenir en paix et conorde, estant tres desplaisant de voir que mondit frere s'engage si avant qu'il fait es affaires de Pays-Bas, ou mon cousin le prince dauphin m'a rapporté qu'il reçoit tant d'honneur et d'obéissance qu'il sera doresnavant plus difficile que jamais de l'en retirer. Joint que l'attentat commis en la personne du prince d'Orange a grandement acereu la bienveillance et confiance du peuple en son endroiet.

« Je continueray toutesfoys à faire tout ce que je pourray envers luy pour le retirer desdits Pays-Bas devant qu'il espreuve l'inconstance dudit peuple et les obstacles qui résultent d'une telle entreprise. La royne madame et mère est à présent en sa maison de Chenonceau avec ma seur la royne de Navarre, et sera ici apres la feste de Pasques. » *Corr. de Venise, Colbert.*

duquel augmente fort par decà, où le bruit continue tousjours de la cavallerie du roy^{me} de Naples et infanterie qui se fait en Toscane pour envoyer au prince de Parme.

CORRESPONDANCE DE TURQUIE ET DE VENISE.

AVRIL-OCTOBRE.

AVIS DONNÉ PAR HENRI III A LA PORTE DE LA RECEPTION DE SON AMBASSADE. — REPONSE DE LA FRANCE AUX INSTRUCTIONS DES ENVOYÉS TURCS. — LEUR RETOUR EN TURQUIE. — AMBASSADE PERSANE POUR LA CONCLUSION DE LA PAIX ENTRE LA PORTE ET LA PERSE. — NEGOCIATION À PROFOS DE L'EXPEDITION NAVALE DES AÇORES. — SOLENNITÉ DE LA CIRCONCISION DU FILS D'AMURAT III. — TENTATIVE DU DUC DE SAVOIE SUR GENÈVE. — LIGUE D'ITALIE ET LIGUE DU NORD TRAITÉES À ROME. — DÉSASTRE DE L'EXPÉDITION DES AÇORES.

Paris, le [22 novembre 1581]¹.

M. de Germigny, enfin nos amb^s sont arrivés sains et sauves, non sans quelque émulation entre eux, depuis le commencement de leur voyage, sur la qualité de leurs personnes et dignité de leur légation, encore que le cesnigir, à ce que j'entends, s'accorderoit plus aisément et céderoit à l'autre pour avoir paix. Ilz ont esté défrayez par les chemins depuis Venize jusques icy, et honorez par mes lieutenans et officiers des villes et lieux où ils ont passé pour me venir trouver. J'ay envoyé au devant d'eux arrivans en cette ville des chevaux de

Lettre
de
Henri III
à
M. de Germigny

¹ Cette lettre et la pièce suivante qui l'accompagne parvenaient alors à M. de Germigny, quoique toutes deux se rapportassent à la mission des envoyés turcs à Paris, dont elles présentent les résultats politiques. Mais l'*Illustré Orbandale*, où elles se trouvent seulement, et qui les donne probablement d'après une minute ou copie non datée, leur accole, au hasard, une date fictive, que le contenu suffit de lui-même à refuter. On a vu que le séjour des envoyés turcs à Paris n'a pas dépassé

le dernier mois de 1581; et c'est au 22 novembre et 15 décembre qu'il faut assigner ces deux pièces importantes, que le recueil indiqué rapporte arbitrairement au 22 avril et au 13 juin de l'année suivante. C'est, d'ailleurs, un soin qu'il a fallu prendre pour presque toutes les pièces empruntées à ce recueil. Comme partout il brouille les dates et confond les années, ces pièces n'ont pu reprendre leur véritable signification qu'en étant remises à leur place, d'après le sens même qu'elles présentent

ma grande escurie, et les ay fait assister et conduire avec honneur et commodité par ung bon nombre de seigneurs et gentilzhommes; et sont de par moy logez et traitez amplement, au faubourg de St-Germain des Prés. Lundi dernier je donnay ma première audience, en ma chambre, audit cesnigir Assan-Aga. J'estois assisté de beaucoup de mes princes et dignes serviteurs, et y avoit au reste partout infinies personnes. Il me fist la révérence et baisa la main, et son fils et les deux aultres qui estoient avec luy. J'entendis bénignement son dire, qui me fust exposé par le drogueman Gabriel, qui y estoit présent, et le discours ne dura pas longtemps. Il fust aussi reconduit par des seigneurs principaux de ma cour.

J'estime à honneur ceste démonstration d'amitié; toutesfois je n'ay pas délibéré d'envoyer homme exprès pour assister à cette circoncision, et me contenteray de vous envoyer ung beau et honorable présent, pour présenter de ma part au fils de S. H.¹, ne voulant en tel

¹ M. Juyé et son patron l'abbé de Lisle, frère de l'évêque d'Acqs et prédécesseur de M. de Germigny à l'ambassade de Constantinople, paraissent avoir assisté Henri III dans les délibérations qui eurent lieu au sujet de la mission de l'envoyé turc Ali-Bey. Dans la relation citée ci-devant, p. 94, à la note, M. Juyé avait confirmé la distinction faite ici par le roi sur l'emploi du présent destiné à la cérémonie. Ce détail sera encore éclairci plus loin, à propos d'un incident imprévu qui va lui donner une grande importance :

« Ayant S. M., au surplus, délibéré de commettre à son amb^r, résidant à la Porte du G. S., ce qui pouvoit toucher et requérir de sa part ladite cérémonie de circoncision, et luy envoyer un fort beau et riche orloge, avec charge de le présenter au fils dudit G. S., en faisant la jouissance appartenant à tel acte et non au père, pour faire différence d'entre S. M. et les

autres princes, desquels ledit G. S. tient les présens qu'ils luy font en semblable occasion, comme pour devoir et tribut à luy deu. »

Le roi présentait également dans sa lettre l'ensemble des faits politiques qu'on a vus coïncider à la fin de l'année précédente avec la mission turque à Paris, et relatifs à l'Angleterre, aux Pays-Bas et au Portugal, de manière à décider, pour cette année, la Turquie à une coopération active sur les mêmes points :

« Mon frère le duc d'Anjou est passé en Angleterre, où il est très honoré et caressé de la reine dudit pays, de sorte qu'il y a apparence plus que jamais que ledit mariage s'en ensuive, par le moyen duquel mon royaume sera d'autant plus appuyé et fortifié, joint que tous les Pays-Bas de Flandres et villes impériales se sont donnez à mondit frère et mis sous sa protection. Le roy dom Antonio est pareillement en

cas me conduire par l'exemple des aultres, lesquels reconnoissent ce seïg^r comme ceux qui sont ses tributaires, joint que, portant le nom de roy très chrestien, je n'estime estre décent, ny à la descharge de ma conscience, de faire trouver et assister à telles cérémonies, contraïres à ma religion et à la loi de Dieu, personne qui me représente. Au demeurant, j'ay voulu renvoyer ledit cesnigr le premier, parce que sa charge estoit la plus aisée. et que l'autre n'a voulu exposer la sienne qu'il n'ayt esté dépesché et party, démontrant en avoir jalousie¹. Je luy ai baillé les lettres dont je vous envoye coppie. J'ay

mon royaume, où il travaille à dresser une grande et forte armée pour envoyer en Portugal, dont vous pourrez faire vostre profit par delà, selon que les occasions s'en présenteront. Je ne puis gouster ny trouver bon que vous ayez commis au consulat de la Morée un Anglois, quelque raison que vous alléguez par vostre lettre; car c'est ouvrir le chemin à tels estrangers pour prendre pied et s'establr à nos despens; ce que vous devez plustost empêcher par tous moyens, que le favoriser en sorte quelconque. Au moyen de quoy vous révoquerez la commission que vous en avez donnée audit Anglois; et, si vous jugez qu'il soit besoin tenir de ce costé-là un consul, vous y employerez un qui soit mon subject et non autre. »

Le roi, dans la fin de sa lettre à M. de Germigny, se montre préoccupé de la paix avec la Perse, comme devant, en effet, faciliter ou entraver ses projets : « Vous ferez bien de continuer à estre soigneux de m'advertir que deviendra enfin cette négociation de paix avec le Persien. S'il restitue cette province que le seïg^r prétend, ce seroit par aventure un bon moyen; mais je ne vois pas fondement, ny costume, qu'en ces pays-là ils rendent aisément et sans contraincte ce qu'ilz ont une fois occupé.

Je serai aussi bien aise de sçavoir comment succéderont les affaires de Sinan-Bassa, et si le seïg^r le continue en son office. Sur tout veillez incessamment qu'il ne soit directement ou autrement fait aucune breselle ou préjudice à mon ancienne anyté et intelligence, et à ma prééminence en ce lieu-là, voire que, pour occasion quelconque, on ne puisse avoir pensement qu'elle se mette en doute, ny qu'on négocie rien qui porte à mon desavantage, comme vous avez fait très bien jusques à présent. Regardez aussi de découvrir le plus avant que vous pourrez de leurs intentions, mesmes quand il est question d'armement, et en quel lieu ils veulent tirer. Je vois la paix quasi entièrement establie partout mon royaume, ayant envoyé par aucunes des provinces où il estoit de besoiñ de grands et dignes personnages pour parachever ce qui restoit à exécuter de ladite paix. » (*Illustre Orbandale*.)

¹ On voit ici confirmé ce qui a été dit ci-devant, qu'Ali-Bey, après le renvoi de son collègue, avait été retenu pour traiter la partie sérieuse de la négociation. Quoique les pièces que mentionne ici la lettre du roi ne se retrouvent plus, on peut se rendre compte des points qui furent traités avec l'envoyé ture, par le résumé qu'en

pourveu que ledit cesnigir soit aussi défrayé à son retour, et luy ay fait faire honneste présent, désirant qu'il s'en retourne bien content

présente la réponse du roi, dont l'*Illustré Orbandale* nous fournit le texte, et qui s'applique à chacun des articles proposés. Le plus important, comme toujours, mais plus encore ici par la coïncidence des préparatifs qui se faisaient alors pour l'expédition de Portugal, est la demande adressée à la Turquie d'une nouvelle flotte pour concourir à l'agression navale que la France allait diriger contre l'Espagne :

« Le roy a esté très aise d'entendre, par la bouche du s^r Aly-Aga, secrétaire drogoueman et amb^s du très puissant et invincible empereur des Moussulmans, la bonne volonté qu'à S. H. de conserver perpétuellement avec S. M. très chrestienne la bonne et parfaite amitié et intelligence contractée et observée de longue main, entre la maison des Ottomans et celle de France, par leurs prédécesseurs de glorieuse mémoire, ayant S. M. déclaré audit s^r Aly, pour en assurer S. H., qu'elle y correspondra de sa part très sincèrement et embrassera encores plus volontiers tous moyens convenables pour l'estraindre et fortifier davantage pour le bien commun de leurs empires et subjects.

« Au moyen de quoy S. M. a receu, approuvé et confirmé de très bon cœur les articles de leurs capitulations renouvellez et confirmez par S. H., lesquels ont esté délivrez à S. M. par ledit s^r Aly, assure et promet de les observer et faire garder, et ensuire par ses subjects et autres trafiquans sous sa bannière. Ce que S. M. requiert estre fait aussi de la part de S. H., ses ministres et subjects, plus religieusement qu'il n'a esté par le passé, afin que leurs subjects trafiquent surement par

ensemble, sous la faveur et protection desdites capitulations; et qu'estant, par ce moyen, manifeste à chacun la bonne intelligence qui est entre leurs empires, leurs forces et puissances soient d'autant plus formidables à leurs ennemis.

« En conséquence de quoy, tout ainsy que S. M., à l'imitation des roys ses prédécesseurs, veut et entend que les ministres, serviteurs et subjectz de S. H. puissent aborder, traficquer et commercer dans les terres que Dieu a mises sous son obéissance, non seulement surement et librement, mais aussi sans estre contrainctz payer aultres et plus grandes daces que font ses propres subjectz: aussi S. M. demande à S. H. et la requiert très instamment ordonner estre fait semblable traitement à ses subjectz, lesquels trafiquent és terres de son obéissance et empire. C'est assçavoir qu'ilz ne soient contrainctz y payer plus grandes daces que font ceux de S. H. Ce qui fortifiera davantage leur amitié et donnera occasion aux subjectz de S. M. de fréquenter et traficquer encores plus volontiers qu'ilz ne font és terres de son empire, et par mesme moyen augmentera grandement les proffitz et commoditez que S. H. et ses subjects en recueillent.

« S. M. remerçant grandement S. H. de l'offre qui luy a esté faite par ledit s^r Aly de ses forces et armées, et mesmes de celles qu'elle avoit fait passer en Afrique, sous l'heureuse conduite du capitaine bassa; S. M. luy faisant pareil offre des forces de son royaume, lequel estant, grâces à Dieu, délivré des troubles et divisions qui l'ont par cy-devant alligé, se trouve à présent

et qu'il fasse bonne relation de tout; ainsi que j'estime, il en a toutes occasions.

plus puissant et aguerry qu'il n'estoit du règne des rois ses prédécesseurs.

« S. M. a pareillement attribué à très grande prudence les considérations qui ont retenu S. H. l'année passée, de mettre dehors son armée, et ses comportemens envers le roy catholique; souhaite que la paix se puisse bientost conclure du costé de Perse, affin qu'estant S. H. délivrée de tous pensemens de ce costé-là, elle puisse employer plus facilement ses conceptions et forces contre leurs communs et anciens ennemis. S. M. remercie aussi S. H. de l'assurance qu'elle luy a donnée, par ses lettres, qu'elle fera restituer bientost en son Estat le prince de Vallaquie, duquel elle espère que S. H. sera très fidellement recogneu et servie, et, outre ce, elle fera ung œuvre très juste et raisonnable, qui obligera S. M. à faire le semblable, pour son contentement, quand l'occasion s'en présentera.

« S. M. aura bien agréable que ledit s' Aly se transporte en Barbarie pour mettre ses subjects en possession des lieux de cap Negro et Fiumara Salada, que les Genevois ont usurpé sur eux, suivant le commandement de S. H.; et, pour ce faire, elle le fera accommoder des galères ou vaisseaux qui luy seront nécessaires, n'estant toutesfois S. M. bien certaine que le dict capitaine bassa soit encore en Barbarie, pour la diversité des advis qui luy en ont esté donnez depuis deux moys. Dont ledit s' Aly pourra estre fait certain à son arrivée à Marseille, et selon cela passer en Barbarie ou retourner droit à Constantinople, où S. M. aura à bien grand plaisir qu'il se rende le plus promptement

que faire se pourra. Se promettant qu'il représentera fidellement à S. H. la bonne amitié que S. M. luy porte, et qu'il fera tous bons offices à l'avancement d'icelle, tant envers S. H. que ses principaulx vizirs et ministres, et nommément envers Sinan, premier bassa, Siaoux, second bassa, et l'aga des janissaires; lesquels, ayuant la prospérité des affaires de S. H., se sont monstrez très affectionnez à l'entretenement de l'amitié et bonne intelligence d'entre S. H. et S. M., laquelle a bien délibéré de le tesmoigner et recognoistre en leur endroit, ainsi qu'il convient. » (*Ill. Orb.*)

M. Juyé, dans la relation déjà citée (p. 94, à la note), ajoute, à propos de la forme dans laquelle cette réponse fut faite : « Il fut trouvé bon de ne faire la confirmation de ladite capitulation de la part du roy en autre forme que par une lettre close au G. S., en baillant laquelle audict Aly luy fust verbalement fait entendre la réponse de S. M. à la dèpesche qu'il luy avoit apportée, suivant le mémoire ci-dessus contenu, qui luy fust leu seulement sans le luy laisser, pour en retenir la substance, si bon luy sembloit. »

Ailleurs, dans une note ajoutée aux capitulations obtenues par M. de Gernigny, dont il donne le texte dans son manuscrit, M. Juyé constate de plus le rôle que M. de l'Isle avait rempli dans les conférences avec l'envoyé turc : « Auquel fut répondu le contenu au mémoire qui suit, lequel luy fut leu par M. de l'Isle estant lors en cour, sans luy en laisser rien par escrit, pour toute réponse de S. M. à icelluy amb', sur sadite créance, et ce qui fut fait de plus est contenu après ledit mémoire. »

Lettres
de
M. de Germigny
à Henri III.

Constantinople, 1^{er} avril 1582.

Sire, enfin jeudi dernier, xxix du passé, arriva l'amb^r persien dont a esté tant parlé¹, au devant duquel ce seig^r envoya le beglyrbeÿ de

¹ L'arrivée de l'ambassadeur persan Ibrahim, qui coïncidait, comme on va le voir, avec le retour des envoyés de la Porte, revenant de la cour de France, formait un concours de circonstances favorables pour la politique d'Henri III. Le jour de la grande solennité, préparée avec tant de passion par Amurat III, était fixé au 1^{er} juin suivant; et la Perse semblait faire un acte de haute déférence envers le sultan par l'envoi de cet ambassadeur chargé de la double mission de la représenter à la fête et de conclure la paix, qu'on la supposait même disposée à obtenir par la cession des provinces qui avaient été la cause de la guerre. Le grand vizir Sinan-Pacha avait préparé avec soin cette démarche de la Perse comme un moyen assuré auprès du sultan de se faire pardonner son brusque retour de l'armée qu'il commandait en Asie, lorsqu'il vint prendre possession, presque de vive force, des fonctions de vizir, qu'il n'exerçait jusque-là que nominale-ment et par l'intermédiaire de Siavousch-Pacha. Son inimitié déclarée contre la maison d'Autriche avait besoin, pour agir, de la paix avec la Perse, et les desseins du vizir s'accordaient ainsi avec les vues actuelles d'Henri III, dont les témoignages allaient être rapportés, quelques jours après, par les envoyés mêmes de la Turquie. Les démonstrations fastueuses, dont les détails curieux sont donnés ici par M. de Germigny, avaient lieu d'ordinaire, en pareil cas, par esprit de rivalité

nationale entre les Turcs et les Persans. Mais elles devaient, dans cette occasion, être redoublées en proportion de l'intérêt qu'ajoutait à la démarche de la Perse cette réunion de circonstances extraordinaires; et M. de Germigny disait du principal personnage de la fête :

« Lequel véritablement, outre s'estre présenté en fort bel équipage, luy et les siens, au nombre d'environ trois cens chevaux, vestu fort richement, son tulban, habit et harnois de son cheval couverts de pierreries et turquoises de grande valeur, montre en apparence une face généreuse et digne de ce qu'il est estimé estre. Chose (avec ce qu'il a amené sa femme et que l'on tient qu'elle comparoitra à la solennité de cette circonsion) qui donne argument à aucuns qu'il ne soit venu sans bonnes arres de paix, mesmes que le premier vizir fait démonstration d'assez plus d'allégresse que de coutume, et que l'on auroit retardé la monstre et payement du secours pour Emir-Capi, qui seroit jà fait sans la venue dudit amb^r; bien que pour la variété et incertitude des opinions qui en courent selon les passions des personnes, il est malaisé d'en pouvoir discourir avec fondement. Ce qui pourra s'esclaircir dans peu de jours et tost après qu'iceluy amb^r aura baisé les mains et présenté ses lettres à cedit seig^r, qui sera, comme l'on tient, pour toute la sepmaine prochaine, et qu'incontinent après S. H. doit aller en une sienne maison, nommée Halcaly, du

la Grèce, avec trois à quatre cens chevaux, pour l'aller rencontrer du costé de la Natolie, à deux ou trois mil; par lequel ayant esté conduit en Scutari, le capitaine bassa le leva sur xv gallaires, et le festoia sur icelles, d'où estant puis descendu il fut receuilly en ce port par le janissaire aga, lequel le mena au logis qui luy estoit destiné, accompagné d'environ v^e chevaux, chiaoux, spahis et autres officiers avec leurs chefs; le premier gentilhomme de la chambre et cappitaine des portes de ce seig^r, et de deux à trois mil janissaires, partie desquels bordoyent les rues par où il passoit, et les autres marchoyent devant, qui est l'ordre accoustumé à la réception des amb^{es} persiens, n'y ayant eu de plus en ceste-cy, que la présence desdits premier gentilhomme de la chambre et capitaine des portes de S. H., pour estre cest amb^r, à ce qui se dit, prince et fils d'une sœur de la mère du roy de Perse.

Ledit jour xxix^e arriva semblablement icy le s^r Aly-Aga, lequel a présenté les lettres de V. M., non encore traduites, et présentement le csnigir, dont de l'effet et issue de leur charge j'advertiray V. M.

Constantinople, 14 avril 1582.

Sire, sur le subject des dépesches aportées par les deux ambassadeurs de ce seig^r de retour de vostre court, je diray à V. M. qu'ayant, suivant son intention, fajet entendre au premier bassa les particularitez du favorable traitement receu par eulx en vostre royaume, notamment près icelle, lequel ilz ont aussy de leur part tesmoigné largement, il a monsté en recevoir singulier plaisir, comme semblablement de l'heureux établissement de la paix en vostre royaume, et de la

costé de Pontépicoło, environ quinze mil de Constantinople, pour, peu de jours en suivant, y faire son entrée, pour monstrier sa court et grandeur au susdict amb^r ainsy qu'est accoustumé faire, lequel se retrouvera en ung lieu qui luy sera préparé à cest effet. Estant ce qui s'offre à présent en ceste Porte, d'où partant ces jours der-

niers le beglierbey de Balsara, le premier vizir le chargea, de la part de cedit seig^r, de faire l'office par lettres à l'endroit des habitants des Indes, en cas qu'ilz ne se fussent, à son arrivée par de là, encores soumis à l'obéissance du roy d'Espagne, dont il semble qu'ils sont entrés en quelque doute. » (*Corr. de Turq.* Harlay.)

lettre qu'il a pleu à V. M. luy escrire, et dit qu'il en feroit honorable relation à ce seig^r, luy faisant veoir les lettres de V. M. pour en procurer l'effect près S. H.¹, au nom de laquelle il remercia les offres qu'il vous a pleu réciproquement luy faire des forces de vostre royaume, adjoustant que S. H. ne manquera jamais de la mutuelle et parfaicte amitié en vostre endroit, et que de sa part il continuera près icelle tous bons offices pour l'entretenir et accroistré au bien et service des deux Estats. Je suys attendant la response auxdites lettres, laquelle ledit bassa m'a fait entendre n'avoir peu encore avoir

¹ L'objet essentiel, que la politique d'Henri III avait à poursuivre auprès de la Porte, consistait à obtenir son assistance navale contre l'Espagne dans la grande expédition que la France allait diriger sur les Açores. Aussi M. de Germigny, dans une lettre à part qu'il ajoute à la dépêche, exposait les difficultés que cette demande pouvait rencontrer, quoiqu'elle parût se produire dans une circonstance propre à la favoriser :

« Il m'a semblé de faire ceste-cy à part à V. M. par voye extraordinaire et soubz autre couverture, sur le sujet des despaches et mémoires portez par Assan-Aga, cesnigir, de la part du roy dou Anthonio, à ce seig^r et Sinan, son premier vizir, pour vous dire que, les ayant icelluy s^r Assan présentés, ledit bassa me fist requérir de l'aller trouver. Ou, après m'avoir discouru le fait et monstré de le vouloir embrasser, il me pria de prendre icelles lettres pour en faire faire les traductions, céans avec ledit Assan et tel des droguemens que je jugerois le plus fidèle, disant ne les vouloir fier en aultre main, mesmes pour y avoir lettres de V. M., et estre chose importante. Et combien que je demeuray ung peu suspens sur ce, pour n'avoir eu aucun commandement ny advis de cest

affaire par voz lettres, craignant d'ailleurs de mettre iceluy et la teneur des susdites lettres en doute au bassa, où je ferois difficulté de les recevoir, je les acceptay, sans luy faire toutesfois entendre d'en avoir ou non advis ny charge de V. M. Et depuis les traductions d'icelles faites en présence de Martin de Bourgogne, vostre truchement, auquel particulièrement a esté recommandé cedict affaire, ainsi que ledit s^r Assan m'a fait entendre, ils les portèrent ensemblement audit bassa, il y a trois jours, qui promist les présenter et faire arz à ce seig^r de tout le contenu aux mémoires dudit Assan, dont néanmoins il ne pouvroit sitost avoir response pour estre à présent journellement occupez à la négociation de paix avec le Persien, et ce seig^r s'estant transféré puyz mardi dernier en son viel sérail.

« A cause de quoy je ne peulx encore dire autre chose à V. M. de l'ysue de cest affaire, oultre la bonne volonté que ledit bassa y monstre apporter, sinon qu'il semble en despendre bonne part de la conclusion de paix ou guerre avec le Persien. Il est vray que hors l'armement par mer qui, en cas de continuation de guerre avec ledit Persien, semble du tout impossible, il semble y avoir beaucoup d'apparence,

pour estre dès mardy dernier ce seig^r retiré en son vieil serail, où se donnera commencement de ceste feste de circoncision entre les sultanes, à la fin de ceste lune, et de la solemnité publique xviii ou xx jours après. Attendant au surplus ce qu'il aura pleu à V. M. ordonner pour le fait de ladite circoncision, dont je n'ay eu eneor aucune lumière, ne sçachant partant comme j'auray à m'y comporter, et si j'y comparoistray avec les autres ambassadeurs, j'à informez de l'intention de leurs princes sur ce.

Pour le regard de l'amb^r du Persien, il baisa la main à ce seig^r samedi dernier, avec grandz présentz dont la liste sera cy-jointe, ayant réservé à luy présenter lors les lettres de son maistre, qu'il n'avoit, comme est accoustumé icy, voulu commettre au premier bassa, ny moingz communiquer aucun particulier de sa charge, bien qu'il l'eust visilé et tous les autres bassas par avant, avec lettres particulières à iceulx. Dont de ce qui s'est peu jusques icy descouvrir plus par effects extérieurs que par advis des particuliers discours entre eulx, où ils vont les plus réservez et secrets qu'ilz peuvent, il semble qu'il n'y ayt jus-

au surplus du mémoire, de tant que ces gens monstrent appréhender plus qu'onques l'agrandissement de l'Espagnol. Et comme le bassa m'avoit jà asseuré avoir chargé le beglierbey de Balsara de faire office et traicter avec les gouverneurs d'Ormuz et aultres lieux voisins és Indes, suivant ce que j'en ay escrit par la dernière despesche et dont il m'a depuis envoyé copie du subject des lettres commandées audit beglierbey, de laquelle la traduction sera cy-enclose, chiffrée en langue italienne: il me dit de plus, à ma dernière audience, qu'oultre ce que aucuns juifs portugois, qui sont sujets de ce seig^r, en auroient aussy au précédant, par commandement de S. H., escrit auxdits gouverneurs dès le mois de novembre dernier, il commanderait derechef le mesme office

au beglierbey de Lassa, autre gouverneur voisin audit pays, qui doit bientost partir pour s'y acheminer: et que mesmes, qu'en cas de guerre contre icelluy Persien, l'on ne laissera de despescher ceste année, en Barbarie, xl. ou l. gallères de ce port, qui, avec aultres de l'Archipelago et celles d'Algers, viendront, au nombre de cent ou environ, pour toujours tenir l'ennemy occupé et en doubte sur l'esperoir de faire plus. Ce que le capitaine bassa m'a aussy confirmé, sans toutesfoys estre informé de l'affaire cy-dessus, et qui se pourra vérifier, avec plus de certitude, après le partement des galleres qui doivent partir pour ce secours d'Emir-Capy, sur la mer Noyre; dont je suis du tout attendant la response et résolution de ce seigneur, pour en tenir V. M. advertie. » (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

ques à présent aucun espoir de paix; mesmes ayant cedit seig^r puyx deux jours faict commandement que tous ceulx qui ont timar ou solde de luy ayent à se tenir prests pour le premier ordre qui leur sera donné, se laissant entendre vouloir aller en personne en son armée, du moingz jusques en Alep : si bien toutesfoys ceste démonstration peult estre, et aucuns le discourrent ainsy, pour donner terreur et attirer son ennemy à meilleures conditions de paix. Encores que d'ailleurs il se dit que cest amb^r, sur l'instance que ce seig^r faict de se retenir la province de Servan, ait dit avoir charge de l'accorder, pourveu que S. H. la remette en tiltre de sangiacat sous son autorité au fils du sophy son maistre, et qu'icelle s'en seroit contentée à condition que ledit prince, fils du Persien, vinst en ceste Porte pour recevoir l'estendard et estoc de sa main. Mais que n'en estans demcurez d'accord, ledit amb^r auroit faict autre offre de faire envers son maistre, luy demeurant ledit Servan en main, que pour raison d'icelluy il enverroit chascun an m^{xx} balles de soye de présent à cedit seig^r : ayant oultre ce iceluy amb^r apporté l'instrument de vacoufz ou legs, faict d'icelle province à la Mecque et Médine par les prédécesseurs roys Persiens, pour cuider d'autre part de tant plus mouvoir ce seig^r à se désister de sa demande.

Quoy qu'il en soit, ilz sont journellement occupez en ceste négociation comme leur important grandement, si bien cedit seigneur faict semblant de n'en tenir grand compte; qui a faict donner pour garde ung boluc-bassy avec cent janissaires audit amb^r, tant pour accompagner ses gens par ville, qui sont odieux aux Turcqz plus que les chrestiens mesmes, que pour prendre garde qu'aucun ne parle à luy, ainsy que l'on dit, ne faisant icelluy seig^r démonstration de faire entrée, comme est accoustumé en semblables occasions et est l'on encores en doute si ledit amb^r sera arresté pour comparoistre à ceste circoncision. Siman-Bassa, qui n'a oncques esté depuis son retour de Perse en trop bonne considération près ce seig^r, est tenu d'aucuns puis deux jours, sur ceste nouvelle impression et peu d'espoir de paix, pour avoir grandement à craindre d'estre du moins desmis de

sa charge¹, ses ennemys, qui ne sont en petit nombre, se voulant servir de ceste occasion pour le désarçonner du tout.

¹ La disgrâce du grand vizir, qu'on entrevoit déjà, et les revirements de toutes sortes qu'allaient amener ces déceptions inattendues, en changeant la disposition des esprits et la situation politique, sont pressentis et indiqués, comme on le voit, par M. de Germigny, qui, de plus, écrivait a part à Catherine de Médicis :

« L'amb' du sophy de Perse ne se retrouve caresse de ces gens comme l'on discouroit premièrement. Aussi se monstre-il de son costé assez libre et représentant la grandeur de son maistre en toutes occurrences : qui fait que l'on le tient aucunement restreint, soubz couleur de l'honorer, d'une compaignie de cent janissaires, à ce que nulz parlent ny communiquent avec luy. Il eust, à son arrivée, v^e ducats de présent pour aller aux baings, XL moutons, XL pains de sucre, XL cierges ou chandelles de cire blanche, et autres rafraichissements en grande quantité, oultre XLIIII^m aspres de provision chaque jour, qui sont II^e XL escus, sans le bois, foing et orge pour ses chevaux. Et baisa, sabmedi dernier, la main au seig' avec grands présentz, dont la liste est cy-enclose. N'estant encore résolu s'il se retrouvera à la solennité de ceste circoncision, pour laquelle est arrivé ces jours-cy le présent de l'empereur en joyes, apporté par ung courrier a son amb'. Quant à la lettre qu'il a pleu a V. M. escrire à la sultane mère de cedit seig', elle luy a esté présentée, et a monstré la recevoir à faveur, s'offrant en tout ce qui pourra concerner le bien de l'ancienne amitié et bonne intelligence des deux Estats »

L'ambassadeur repondoit également au sujet des intentions que lui avait marquées Henri III à la fin de la lettre précédente, sur l'intrusion d'agents anglais dans les consulats français :

« Siaous-Bassa et le beglierbey de la Grèce, cy-devant janissaire aga, ont eu aussy à singulière faveur ce qu'il a pleu a V. M. leur escrire en response par le susdit Aly-Aga, et se sont offerts à continuer leurs services près S. H., au bénéfice de l'amytie et bonne intelligence des deux empires. Pour le fait du consulat de la Morée, dont j'avois derechef escrit à V. M., j'ensuivray de point en point son commandement et intention, voulant espérer qu'elle jugera ce que j'en ay fait n'avoir esté à aultre fin que pour le bien de son service. Quant à Martin de Bourgogne, truchement, je l'ay, suivant les lettres de V. M., receu au serment dudict office et charge de truchement d'icelle en ceste Porte, et crois qu'il sera pour luy faire tres fidel service. »

Il ajoutait encore d'autres détails relatifs à des intérêts privés : « Pour le regard des deux nefz bretonnes, pour la restitution desquelles sont arrivés icy, avec ledit cesnigir, deux marchans vos subjectz du dit pays, que, sur l'adviz que j'en avois eu au précédant et de la prise faite depuis de trente balles de soye sur une aultre nef marsilloise partant de Messine, appartenant à aucuns de vos subjectz de vostre ville de Lyon, en ayant fait grand instance près ce seig', il en auroit octroyé, il y a ja quelques jours, commandement très expres pour la perquisition et resti-

Présentement j'ay encore entendu le susdit amb^r persien avoir apporté et monstré les derniers traittez de paix faitz avec sultan Suleyman, ayeul de ce seig^r, et que voyant la difficulté de négotier avec ces gens, s'est laissé entendre de n'avoir charge de son maistre de consentir à paix, sinon suivant les conditions portées ès dits traittés, de façon que l'on faict ouverte démonstration de guerre de ce costé-là, les beglierbeys de la Grèce et de la Natolie ayant esté occupez tout ce jour à faire les enroolementz des spabis et timariotz de S. H. et est Sinan-Bassa en grand frayer¹.

tution du tout, qui a esté baillé et recomandé à Ramadan-Bassa, nouvellement party et dépesché pour vice-roy en Algiers, et duquel j'ay souvent escrit à V. M.; mesmes pour faire appréhender et conduire lié aux fers en ceste Porte ung nommé Morat-Reis, grand corsaire de la coste de Barbarie, qui est le principal auteur des susdites prises et voleries, avec saisissement des biens, facultez, marchandises et esclaves qui se retrouveront en ses mains et de ses complices et adhérens. Et poursuis encor autre commandement à cest effect, avec lequel lesdits marchans, ainsi qu'ils semblent le désirer, se pourront transporter audit Algiers pour plus prompte exécution de cest affaire, estant tout ce qui s'en pourra faire par deçà.»

¹ Les fêtes destinées à solenniser la circoncision du fils d'Amurat III s'ouvrirent le 1^{er} juin 1582, et se continuèrent pendant cinquante-deux jours, jusqu'au 22 juillet suivant. Le récit détaillé en est fait par M. de Hammer, au tome VII de sa grande *Histoire de l'Empire ottoman*, où cet épisode forme à lui seul, par son étendue, une partie importante de l'exposé du règne d'Amurat III. L'état de la correspondance de M. Germigny, dont les lettres manquent pour toute la fin de l'année 1582

et les premiers mois de la suivante, ne permet pas d'apprécier d'après son témoignage, outre ce tableau de mœurs de l'Orient, l'incident qui lui est personnel et qui vint priver ces fêtes de la présence officielle de l'ambassadeur de France, si désirée par le sultan. L'historien Hammer, qui constate le fait d'après les rapports des envoyés autrichiens, l'attribue à une dispute de préséance à l'égard de l'Autriche : « Au-
« près de la tribune de l'ambassadeur per-
« san était celle de l'ambassadeur français.
« Celui-ci avait d'abord demandé qu'on luy
« donnât la préséance sur l'envoyé d'Autriche; mais cette demande luy ayant été
« refusée, il ne parut pas aux fêtes, sous
« prétexte qu'il ne convenait pas au repre-
« sentant du roy très chrétien d'assister à
« des cérémonies d'idolâtres. » On a vu, dans toutes les circonstances précédentes, que la France, qui cédait volontairement le pas à l'empereur comme chef nominal de la chrétienté, soit à Rome, soit à Venise, le lui disputait à Constantinople, ou ses envoyés ne figuraient que comme les représentants du roi tributaire de Hongrie.

De Thou, dont l'histoire est faite en partie sur les documents contemporains, attribue l'abstention de M. de Germigny à un autre motif : c'était l'admission des en-

Venise, 25 mai 1582.

Lettres
de
M. du Ferrier
à Henri III.

Sire, quant au dessein du duc de Savoye sur Genève, les discours sont contraires, car les uns pensent que cette entreprise se fasse pour divertir les forces des huguenots qui passent en Flandres pour le service de Monsieur¹; les autres pour le bon et louable zèle que V. M.

voysés de Bathory à la cérémonie, malgré l'opposition de la France. Mais l'orgueil des Turcs aurait eü à souffrir de ne pas y compter la présence des envoyés de la Pologne, qu'ils regardaient comme leur tributaire.

Quoi qu'il en soit, la retraite de M. de Germigny, qui devait avoir une influence fâcheuse sur ses relations avec la Porte, est racontée encore différemment par M. Juyé, dans la relation déjà citée de lui, où il paraît être l'écho de la mauvaise opinion que la cour avait conçue de cet ambassadeur, d'après ses fréquents échecs diplomatiques, qui avaient déjà disposé Henri III à le rappeler de son poste. Voici comment M. Juyé termine cette relation, en ramenant le fait dont il a été question ci-devant, p. 114, à la note.

Le s^r de Germigny ayant receu ledit orloge et des draps et aultres choses que S. M. luy envoya pour présenter au fils du G. S. et aux bassas et officiers de la Porte, soit qu'il fut mal adverty de ladite résolution et comprint mal l'intention de S. M., ou aultre, il présenta ledit orloge et autres présents audit G. S. mesme et non au fils, en la façon accoustumée, et comme les autres amb^s y portoiënt et présentoient leurs offrandes, tant tributaires que autres; sans se trouver au lieu public où le G. S., son fils, les soltanes et bassas et toute sa Porte, avec les ambassadeurs, estoient

à voir le spectacle des jeux qui se faisoient pour l'allégresse et resjouissances de ceste feste. Auquel lieu sa place estoit préparée avec celle des autres amb^s, et où ne se faisoit aucun acte par lesdits amb^s indigne de leurs princes et ministres, ains le plus honorable qui se puisse faire en ceste Porte-là. Interprétant ledit s^r de Germigny que l'intention du roy avoit esté seulement de luy deffendre d'assister là, pour n'approuver cette cérémonie de concision contraire et aliène du christianisme, combien qu'il ne s'y faisoit acte ny autre chose qui appartient à aucune cérémonie et exercice de religion mahometane ny d'aultre, mais seulement des jeux et représentations des villes de Constantinople et de Pera, tant Turcs, chrestiens que juifs de toutes sortes qui venoient là par troupes, selon leur profession et mestiers, vestus de livrees représentant diverses sortes de nations et Estats du monde. (Supplém. franç.)

¹ Les mouvements du duc de Savoie contre Genève, et l'appui qu'il prêtait au capitaine provençal Anselme dans ses tentatives sur le marquisat de Saluces, formaient toujours, au Midi, une diversion inquiétante pour Henri III qui le portait à renouveler ses protestations pacifiques. Cependant la grande flotte préparée pour les Açores était sur le point de mettre à la

a tousjours eue d'exterminer les hérésies; autres pour le désir que les papes ont eu longtems y a de mettre les cantons des Suisses en division, affin de se ruiner l'un l'autre. Mais on a tousjours bien

voile. Mais, en écrivant, du 4 mai 1582, à M. du Ferrier, le roi s'offrait d'employer cette flotte à faire accepter sa médiation par l'Espagne pour le rétablissement de la paix générale :

« Vous serez esclarcy de l'occasion pour laquelle le duc de Savoye avoit tiré de mon roy^{me} soubz la conduite d'Anselme, et assemblé en ses pays bon nombre de soldats: la chose ayant passé si avant qu'il semble que les Bernois soient prêts d'entrer en guerre avec luy, ayant descouvert qu'il vouloit entreprendre sur la ville de Genève, laquelle est alliée avec eulx, comme elle est aussi par leur moien avec moy, et par conséquent sous ma protection. De sorte que je n'ay trouvé moins estrange qu'eux que ledit duc ait voulu se servir de mes sujets pour l'exécution, chose suffisante pour faire croire à un chacun que j'y aye participé, combien qu'il soit facile de lever et de tirer de mon roy^{me} des soldats et gens de guerre, tant mes peuples sont aguerris et pleins de licence. Je feray ce que je pourray pour assoupir ce différent, n'ayant à présent rien qui me soit plus cher et recommandé que de conserver la paix de la chrestienté, comme je vous l'ai plusieurs fois escript à l'occasion du passage en Flandres de mon frère, envers lequel je continue à faire tous les offices que je puis pour le disposer à entendre une bonne réconciliation et paix universelle. En quoy je désirerois que un chacun vouleust marcher aussi rondement que je fais, à la charge de révoquer l'armée de mer que le s^t Strozzi a mis sus,

encore qu'elle soit preste à faire voille: comme je veux que vous fassiez entendre à ces s^{rs}, estant fortifié en cette opinion par la royne, madame et mère, laquelle ne désire rien tant que de pouvoir servir à l'avancement d'un si bon œuvre, comme elle a fait toute sa vie. Elle est revenue en très bonne santé, ensemble ma sœur la royne de Navarre, laquelle m'a grandement asseuré de la bonne volonté que le roy son mary a à l'entretenement de la paix de mon roy^{me}; et vous diray pour fin de la présente que la royne ma femme et moy avons esté conseille par les médecins de nous purger et passer quelques jours par forme de diette. »

Le 25 mai suivant, il annonçait à M. du Ferrier, qui réclamait depuis longtems son rappel, qu'il était enfin remplacé par M. de Maisse. Le roi continuait de tenir au sujet des Pays-Bas le même langage, mais destiné au fond à couvrir le rassemblement de troupes qui se faisait alors à la frontière du nord sous le maréchal de Biron :

« Vous aurez sceu l'entière guarison du prince d'Orange et le pied que continuent à prandre les affaires de mon frère de ce costé-là, encore que le prince de Parme soit tousjours maistre de la campagne et ait assiégé la ville d'Audenarde, faisant mondit frère tout ce qu'il peut pour se renforcez, ayant levé des reistres qui sont desjà sur ma frontière avec un bon nombre de soldats françois qui s'escoulent journellement en sa faveur, nonobstant mes commandemens, tant mon roy^{me} est plein de gens aguerris qui ne peuvent demeurer

cogneu l'intérêt que vous sera si telle division advient, et combien le passage de Genève vous est nécessaire pour vous servir des Suisses; et quant au fait de religion, on sçait assez que vous estes roy très chrestien, et combien de fois avez exposé vostre propre vie pour l'accroissement d'icelle, et si estes très bien instruit pour cognoistre qu'elle ne soit pas tant nécessaire en ce fait que la refformation des ecclésiastiques¹.

inutiles. J'ay envoyé le s^r de Believre devers mondit frère pour essayer encore de le retirer desdits pais, et le disposer à vouloir plustost m'aider à moienner un bon accord entre les princes de la chrestienté que de fonder les troubles d'icelle, pour donner moyen à mes pauvres subjets de se remettre des pertes et vexations qu'ils ont souffertes durant les troubles. J'ay choisy le s^r de Messe pour vous aller relever, lequel partira bientost pour s'acheminer pardela. »

Enfin, le roi écrivait encore du 16 juin 1582 : « Le duc de Savoye ne me veut croire sur le fait de Genève, et se laisse aller aux persuasions et promesses de ceux qui l'induisent de poursuivre sa pointe, meuz de passion et de particuliers intérêts et non de raison ny de son honneur et avantage. Je feray tout ce qui me sera possible pour le modérer et le divertir, et désirerois que ces s^{rs} feissent pareil office afin d'obvier aux inconveniens que peut engendrer ce renuement. » (*Ms. Colbert.*)

¹ M. du Ferrier, à propos de cet incident, remet en scène le capitaine provençal Anselme, qu'on a vu figurer dans la dernière tentative sur Saluces, et qu'on retrouve ici, toujours d'intelligence avec le duc de Savoie, et comme ayant été l'exécuteur de l'une de ces entreprises que ce prince essayait périodiquement sur Genève. L'ambassadeur, qui montre tout l'inconve-

nient qu'elle pouvait avoir pour le duc de Savoie, en attirant sur lui les deux partis, renouvelle un vœu souvent formé sur la succession directe de la couronne, et fait voir combien Venise avait à se préoccuper pour elle-même du rapprochement actuel de la Turquie avec la Perse :

« Quant au capitaine Anselme, il est plus que certain qu'estant banny de la ville d'Avignon, d'où il est natif, qu'il ne tasche qu'à se remettre en la bonne grâce du pape et qu'il n'aura faulte de ses semblables, François et autres, pour servir à ses desseings. Mais il est fort à craindre que le tout ne tombe au grand dommage dudit s^r duc s'il n'est assisté de vostre faueur, mesmes si les troupes de gens à cheval et à pied qui viennent de Naples, Toscane et duché de Milan pour aller en Flandres, passent par le chemin accoustumé de Savoye, ce que les Bernois endureront mal volontiers. Ces s^{rs} ont grandement approuvé vostre bonne intention touchant les affaires du Pays-Bas et de Portugal; ils ne désirent rien tant que vostre grandeur et surtout qu'il plaise à Dieu vous donner un fils ayant, pour cet effect, caressé et accommodé le capucin que la royne envoïe en Jerusalem, qui montre plus de contentement des commoditez qu'il a receuz d'eux sans mettre la main à la bourse que des brefs de Rome.

Venise, 22 juin 1582.

Sire, ces seig^{rs} m'ont fait entendre secretement que leur baile leur avoit escrit que l'amb^r du roy de Perse connoissant que le G. S. ne vouloit aucunement condescendre à cette paix que la province de Servan ne luy demeurast, et voyant les grandes forces qu'il envoyoit tous les jours en son camp, avoit dit et asseuré au premier bassa que ledit roy son maistre, pour venir à une bonne paix, quitteroit volontiers ladite province; ce qu'ayant esté référé audit G. S. et ne le pouvant croire, ledit amb^r luy auroit fait entendre qu'il estoit content de demeurer toute sa vie prisonnier quand cela ne seroit accordé par sondit maistre, et qu'à cette fin avoit esté dépesché en diligence un chaoux en Perse pour en avoir la response.

Voilà tout ce qu'ils m'ont dit, et est chose vraysemblable que ceste paix se fera. Pour le moins ces seig^{rs}, tant pour les préparatifs qu'ils font envoyans gens en Candie et à Corfou qu'en faisant travailler à leur arsenal, monstrent en avoir peur, comme aussi à l'empereur, ainsi que son amb^r m'a dit. Il a couru une faulce nouvelle que Monsieur avoit esté tué en disnant, et je n'ai jamais veu une chose qui ait tant contristé les habitans de ceste ville pour le grand désir qu'ils ont que les affaires de mondit s^t succèdent, nonobstant les forces du roy d'Espagne, qui commencent à marcher tant de pied que de cheval, qu'il envoie en Flandres au secours du prince de Parme.

« La paix d'entre le G. S. et le roy de Perse semble estre autant incertaine que devant, pour les fascheux et outrageux propos qui ont passé entre l'amb^r dudit Persien et le premier bassa. Ces seig^{rs} me disent secretement qu'ils craignent que ce ne soit une dissimulation controuvée par ledit G. S. et ses ministres, affin de mieux exécuter le desseing qu'il a ja fait de surprendre leur roy^m de Candie. Et semble,

à la vérité, fort estrange que ledit roy de Perse ait voulu envoyer ung amb^r en si grande pompe et magnificence, et qu'il ait esté si honorablement receu par ledit G. S. si la paix n'avoit esté premièrement bien établie entre eux. Mais quoy que soit, cesdits seig^{rs} continuent d'envoyer des forces audit Candie, pour n'estre prins au depourveu. » (*Correspondance de Venise*, mss. Colbert.)

Venise, 6 et 20 juillet 1582.

Sire, ces seig^{ts} sont entrés en différent avec le grand duc de Florence, pour ce que les gallères d'iceluy duc avoient prises quelques marchandises appartenans à certains Turcs et Juifs levantins, portées sur les nefz de cesdits seig^{ts}, et dont le G. S. s'est grandement doli, et n'a voulu que leur amb^r, envoyé pour la circoncision, ait esté recen avec la magnificence accoustumée. Quant au siège de Genève, ces seig^{ts} et toute l'Italie ont opinion que cette entreprise soit de votre consentement, veu qu'il semble du tout impossible qu'elle puisse sortir effect autrement, quant bien toute l'Italie et l'Espagne seroient unis ensemble avec le duc de Savoye; et de tant plus l'on s'esmerveille que si cette ville estoit hors de vostre protection, l'alliance des Suisses catholiques et protestans ne vous serviroit de rien. Et les Flamants qui sont par deçà en grand nombre et fort riches, ne désirent rien tant, comme ils disent publiquement, que Monsieur pour leur prince, craignans que la susdite entreprise ait esté projectée pour divertir une grande partie de vos subjectz résolus d'aller au secours de mondit s^t, dont l'on sera bientost esclarcy après avoir sceu que deviendront les n^{ms} Suisses catholiques levés pour continuer cette entreprise, et la responce que V. M. aura faite à celui qui vous a esté envoyé par le duc de Savoye. Et sur le grand nombre de gens Espaignols et Italiens qui marchent au secours du prince de Parme, il semble du tout aux plus advisez impossible que mondit seig^r ne soit secouru de vostre royaume, estant l'entreprise de telle grandeur et importance pour la conservation d'icelluy¹.

¹ M. du Ferrier, qui, dans plusieurs parties de sa correspondance, a manifesté, comme on l'a vu, sa croyance aux présages, en donne ici un nouveau témoignage, tout en prêtant son concours aux démonstrations pacifiques du roi, aux

quelles repondaient avec aussi peu de sincérité celles de ses adversaires :

« Il semble à plusieurs que ce siècle se prépare à quelque grande révolution signalée par la comète apparue depuis quinze jours et appert encore, prenant son

Il semble que ces seig^{rs} soient hors de la crainte qu'ils avoient, il y a deux mois, d'estre assaillis par le G. S. en Candye ou Corfu, ayans intermis les préparatifs qu'ils avoient commencez pour dresser une grande armée, ce qu'aucuns veullent attribuer à la saison du temps où nous sommes, approchant de si près à l'automne; d'autres à la guerre d'entre luy et le Persien, qui est pour continuer plus que

commencement d'entre le septentrion et l'occident, regardant du tout le midy et l'orient; combien que les plus sages estiment estre un signe de grande sécheresse, laquelle augmente tous les jours en ceste ville, où les cisternes ont failly; et faut faire venir l'eau douce du fleuve de Brente, venant de Padoue, pour les remplir. En quoy ces s^{rs} montrent leur grande charité envers la pauvreté de leur ville, faisans par leurs desseins conduire laditte eau pour remplir les cisternes publiques, et si Dieu n'envoie bientost quelque bonne pluye, l'eau n'y sera guères moins chère que le vin.

« J'ay asseuré ces s^{rs} que vous continuez tousjours d'employer tous vos moyens pour l'entretienement de la paix publique, encore que vous ayez très juste cause d'estre marry que voz précédens offices et des feus roys vostre aïeul et frère ayent de si peu servy à l'endroit de ceux qui ont souvent peu veoir à l'œil et toucher au doigt le reflux fait de remettre la Flandre en l'obéissance de vostre couronne, comme elle a esté anciennement et justement, et non pour autre fin que pour conserver la paix avec le defunt empereur Charles et le roy d'Espagne son filz, car les commoditez et les facilités estoient telles que la seule volonté y eust suffi sans autre despendence. Et depuis parlant à quelques uns bien advertiz de l'estroicte intelligence

d'entre ledit s^r roy et celui qui devoit estre père commun de tous les princes, j'ay entendu la quantité incroyable de deniers qui se sont levez et se lèvent tousjours par toute l'Italie pour payer ceux qui sont envoyez au prince de Parme à esté ces jours passez faite à Milan, ne pouvant baster les deniers d'Espagne pour la guerre de Portugal, où, selon l'advis que ces s^{rs} ont, se despend tous les jours dix mil escus, et se font nouvelles levées pour résister aux forces que dom Anthoine emcine de vostre roy^m. Et combien que ces s^{rs}, selon leur ancienne façon, soient merveilleusement réservez et circonspectz en toutes leurs actions publiques, je suis adverty de la bonne espérance qu'ils ont en la résolution qui sera prinse, si jà n'a esté, à vostre retour à Fontainebleau.

« Quant à l'entreprise de Genève, encore que plusieurs pensent qu'elle soit pour aller avant, l'amb^r du duc de Savoie dit au prince, en ma présence, que Son Altesse avoit dépesché vers V. M. le s^r de Chastillon pour avoir son advis délibéré et se gouverner suivant iceluy : à quoy l'on ne fait difficulté, veu que l'intelligence qu'il avoit en laditte ville a esté découverte, et la résistance trouvée plus grande qu'on ne pensoit, quant bien les Italiens et Espaignols envoyez en Flandres s'y vouldroient arrester. » (*Corr. de Venise, Colbert.*)

jamais, à cause de la rotte que les Turcs ont receu des Persiens durant le traicté de paix que l'on pensoit estre arresté; et disent que sitost on eust ceste nouvelle, ledit G. S. fit desmolir l'eschafauld dressé à l'amb^r de Perse pour assister aux festes de la circoncision, et le fit arrester en sa maison avec grande garde. Dont V. M. sera mieux esclarcye par la lettre de son amb^r, et des faveurs que les ministres d'Espagne reçoivent en cette Porte, pour l'avarice et infidélité de ceux qui manent les affaires en icelle.

Venise, 3 août 1582.

Sire, ces seig^{rs} n'ont encores rien respondu à la ligue que le pape et le roy catholique poursuivent à toute instance estre faite entre les princes d'Italie contre tous ceux qui la voudroient assaillir, sans réservation d'aucun¹, se doutans de la venue des François si la guerre con-

¹ Henri III, engagé plus que jamais dans une politique agressive contre l'Espagne, et par la grande expédition navale qui venait de partir pour les Açores, et par l'entreprise des Pays-Bas, avait écrit, du 27 juin précédent, sur ces deux points de la lettre de M. du Ferrier. D'une part, le roi, tout en continuant de désavouer son frère, s'efforçait de prouver qu'il avait des chances réelles de succès; de l'autre, il mentionnait les démarches qu'il avait faites à Rome contre le projet de ligue dont il est ici question.

C'est, en effet, l'un des objets principaux des négociations imprimées de Paul de Foix, archevêque de Toulouse, qu'on a vu successivement figurer, au tome III de notre recueil, comme ambassadeur à Venise, puis en Angleterre. Le volume qu'on a donné de ses lettres écrites pendant cette dernière ambassade à Rome, et qu'on a supposés avoir été rédigées par

d'Ossat, qu'il y avait amené en qualité de secrétaire, commence au mois de mai 1581, et finit au mois d'octobre 1582. Ces lettres embrassent donc à peu près les mêmes événements qui sont exposés ici pendant ces deux années, et qu'elles font connaître au point de vue des intérêts de la cour de Rome :

« Ayant dépesché devers mon frere le duc d'Anjou le s^r de Bellièvre, il m'a rapporté avoir trouvé mondit frere aussi entier et résolu que jamais à la poursuite de son dessein, y estant confirmé par l'obéissance qu'il reçoit de ceux du pays. laquelle augmente et se fortifie journelement. Davantage, il dit que, comme sa venue audit pays a desjà esté cause que l'exercice de la religion catholique a esté remis es villes d'Anvers, Bruxelles et plusieurs autres, que son établissement et demeure en iceluy le sera d'y maintenir et conserver ladite religion à l'honneur de Dieu

tinue au Pays-Bas, encores que la prise d'Oudenarde, division entre les Estats, et le peu de forces que Monsieur a près de luy, comme les Espagnols publient par deçà, face juger le contraire; comme aussi que le duc de Savoye retirera ses forces d'auprès de Genève, puisque les Italiens et Espagnols ont passé, et que sans aucune difficulté ny empeschemens les vivres de France sont portez au camp du prince de Parme, si bien ces seig^{rs} disent que vous ayez fait défense de porter vivres hors vostre royaume.

La diette d'Auguste continue tousjours avec peu de fruit, et se connoît assez que la fin pour laquelle elle a esté ordonnée n'est que pour tirer de l'argent pour obvier aux forces du Turc, chose qui sera malaisée si les affaires de la religion ne s'accommodent. A quoy l'empereur ne veut entendre, non plus qu'à donner lieu en ladite diette à Monseigneur, comme duc de Brabant, ou à ses ambassadeurs.

et au bien général de la chrestienté. Ce que peut-estre ne fust advenu si ceux dudit pays, lesquels estoient résolus de se tirer de la sujection dudit roy cath^{ol}, eussent pris party ailleurs. Il semble aussy que, s'il n'a faute de courage pour poursuivre sa pointe, il ne soit pareillement si court de moyens de s'y maintenir, qu'il n'ait de quoy donner beaucoup d'affaires audit roy cath^{ol}.

« Cette considération et le regret que j'aurois que la chrestienté fust troublée m'augmentent le désir que j'ay tousjours eu de rechercher les moyens de composer les affaires par douceur. Je m'en suis plusieurs fois adressé à N. S. P. le pape, lequel est plus propre que tout autre à embrasser un aussi bon œuvre, dont mesmes j'ay fait parler ouvertement audit roy cath^{ol}, me faisant fort que mondit frère, pour le regard des affaires de Flandres, la royne madame et mere, et le s^r dom An-

thoine se soumettroient, pour ce qui concerne le Portugal, de leurs droits et prétentions, à la raison et justice, pourveu que ledit roy cath^{ol} y voulust entendre a bon escient, et faire le semblable de son costé. Mais l'on a fait jusques à présent si peu de compte de mes ouvertures, que les choses en sont reduictes aux termes que l'on void, à mon très grand regret.

« J'ay esté adverty par mon amb^l resident à Rome que la seig^{te} a, de son costé, fait prier S. S. d'y mettre la main, dont je luy seçais très bon gré, et veux que vous l'en remerciez de ma part. Espérant que mon frère le duc de Savoye se moderera enfin pour l'entreprise de Geneve, en se pourvoyant, pour le regard de ses prétentions, par voye de justice sans y procéder par celle des armes, laquelle est sujette à trop de dangers et accidens, ainsi que je luy ay fait remonstrer. » (*Correspondance de Venise, Colbert.*)

Vienne, 30 aout 1582.

Sire, l'amb^r que le Moscovite a envoyé à ces seig^s est arrivé en ceste ville, où il a demeuré environ dix jours, bien veu et fort honoré d'eux, et s'en est allé à Rome, accompagné d'un appelé Possovino¹, jésuite, envoyé il y a quelque temps par le pape audit Moscovite. Le bruit est de quelque ligue entre ces trois princes contre le G. S., et de réduire ledit Moscovite à la religion catholique romaine, ce qui sera malaisé, estant les choses comme elles sont entre ledit G. S. et le roy de Perse. Ces seig^s disent que les affaires de la paix sont en meilleure espérance que devant. L'on escrit de Milan que don Anthoine a esté déffait et les s^s de Brissac et de Strozzi

M. du Ferrier fait ici mention pour la première fois du jésuite Possevin, qui va bientôt figurer comme le principal agent de Grégoire XIII dans la ligue qui devait unir les puissances du-Nord contre la Turquie. L'ambassadeur à Rome, Paul de Foix, avait écrit, au sujet de cette démarche du czar Ivan IV, du 17 septembre 1582 : « Le pape a dit en consistoire aux cardinaux que ledit amb^r et le père Possevin, qui estoit retourné avec Juy, avoient rapporté que le Moscovite estoit après faire assembler les évesques de son pais pour adviser des moyens de s'unir avec l'Église catholique, et ce pendant offroit à tous les princes chrestiens, en la personne de S. S., toute amitié et bonne intelligence avec eux, et avoit envoyé des lettres patentes portans passeport et assurance à tous les chrestiens qui voudroient aller voir ou séjourner en ses pais. » (*Lettres de Paul de Foix*, p. 601.)

Quelques mentions sur les affaires du Levant se rencontrent, mais en tres-petit nombre, dans les lettres de Paul de Foix

comme celle-ci, dans une lettre du 20 aout 1582, relative aux consuls anglais, dont il est question ci-devant, page 115, à la note, dans l'instruction d'Henri III, et qui vient confirmer ici ce que M. de Germigny avait probablement répondu, sur ce point, dans une lettre qui manque pour la fin de cette année : « Que lesdits marchans estoient garnis d'attestatoire et passeport de vostre amb^r residant près le G. S. : comme aussi eux et tous les autres marchands anglois trafiquans en Levant, navigeoient sous vostre banniere et protection, et reconnoissoient pour juges les consuls que vous aviez en ce pais-là. »

Ailleurs, M. de Foix, à propos de la protection des intérêts religieux, donne cette attestation en faveur de M. de Germigny : « L'evesque de Nole, venu naguères de Constantinople, a remply toute ceste cour des louanges du s^r de Germigny, et entre autres du grand zele qu'il a à la conservation et soulagement des chrestiens de par delà. » (*Lettres de Paul de Foix*, p. 568 et 78.)

tez, à quoy peu de gens adjoustent foy. La diette d'Auguste a esté finie par argent; aussi n'avoit-elle esté convoquée à autre fin. L'on pensoit que les affaires de la religion y deussent prendre quelque amandement, mais ils ont plustost empiré, encores que la volonté de l'empereur ait esté autre. La trahison de Pire, en Flandre, a grandement despleu à tous, et encores plus la conspiration faicte contre Monsieur et le prince d'Orenge par le prince de Parme¹, qui a perdu

¹ M. du Ferrier rapporte ici les premières rumeurs qui circulaient déjà sur la catastrophe de l'expédition des Açores, et sur le complot de Salcède, attribué au prince de Parme. Henri III, dans la lettre qu'il écrit du 16 août 1582, et où il ne paraît pas encore informé de la défaite de sa flotte, indique les mesures prises par lui dans l'affaire de Salcède, et explique l'incident relatif à l'Écossais Sempil (nommé Pire par M. du Ferrier). C'était un de ces capitaines aventuriers engagés en grand nombre au service des États, et qui, s'étant à ce titre emparé de la ville de Lierre (dont le nom est à son tour altéré par le roi), la vendit aux Espagnols :

« Mon frère M. le duc de Savoye s'est enfin résolu, à ma requeste, retirer les gens de guerre qu'il avoit envoyez du costé de Genève, et mon alliance avec les Ligues a esté renouvellee selon mon désir, nonobstant les traverses de l'amb^s d'Espagne, le quoy je veux croire que ces seig^{rs} auront esté bien aises. Vous leur direz aussi avoir ces jours passés envoyé devers mon frère le duc d'Anjou les s^{rs} de Bellière et Bruslart, pour assister au procès d'un nommé Salcède, non mon sujet, mais fils d'un Salcède, Espagnol, que vous avez peu voir autresfois à la suite du feu roy monseig^r et père. Lequel a confessé avoir esté pratiqué et envoyé du camp du prince de Parme

auprès de mondit frère pour attenter à sa personne par poison ou autrement. Il estoit accompagné d'un soldat italien, lequel, après avoir confessé le mesme fait, s'est depuis tué en la prison. Ledit Salcède, depuis ladite confession, a accusé plusieurs personnes de ladite conspiration; mais l'on l'estime l'avoir fait plus pour prolonger sa vie et retarder sa punition qu'autrement. Je ne puis assez blâmer telles façons d'user qui sont si barbares, et hors de toute humanité et christianisme, que je ne puis croire que Dieu permette qu'elles demeurent impunies.

« Ledit prince de Parme a recouvert la ville de Lyons (*Lierre*) à deux lieues d'Anvers, laquelle luy a esté livrée par un capitaine escossois qui y commandoit. Les gens de guerre qui luy ont esté envoyez d'Italie sont aussi joinets à luy, ce qui le rendra toujours maistre de la campagne jusques à ce que mondit frère ait ramassé les forces qu'il a fait lever, et mesmes les mil^l Suisses qui marchent pour luy, lesquels s'avancent fort. »

M. du Ferrier répondait à ces communications, du 11 septembre 1582, en insistant ici sur le nouvel attentat attribué à l'Espagne et sur l'envoi significatif du corps auxiliaire qu'Henri III faisait passer directement au duc d'Anjou :

« Je pensois avoir mis fin à mes dépen-

en ce fait beaucoup de sa réputation. Mais ce que l'on trouve plus estrange est le peu de secours que mondit s^r reçoit de tous costez.

ches, et que ce fust à M. de Messe mon successeur de faire entendre à V. M. les ords et fascheux discours qui se font par degà, non seulement de la rotte de dom Anthoine, mais aussi du peu d'espérance que l'on a que les affaires de Monsieur en Flandres puissent réussir comme l'on estimoit du commencement. Bien est vray, quant audict dom Antioine, n'estant encores venu d'Espagne à ces seig^{ts} ny au ministre du roy cath^{ol} aucun courier express, ladite nouvelle s'est fort refroidie; comme fera aussi celle de mondit seig^r si les III^m Suisses marchent à son secours, comme aucuns disent. Telles choses sont si fort conjointes à l'honneur et reputation de vostre couronne, qu'il ne se faut merveiller si l'on en est plus en peine en cette ville qu'en nulle autre place hors de vostre obéissance, et non seulement pour l'ancienne affection de cette seig^{tie} envers vostre roy^m, mais aussi pour la bonne mémoire qu'elle tient et toute leur ville de vostre personne et du passage qu'elle a fait par icelle.

« Je leur ay fait entendre le renouvellement de vostre alliance avec mess^{rs} des Ligues, nonobstant les traverses des Espagnols, dont ils avoient esté advertis, comme aussi des malheureuses et inhumaines conspirations contre mondit s^r, desquelles les Romains, avec toute leur idolâtrie, n'eussent voulu se servir pour conquérir le reste du monde, tant s'en faut que ceux qui prennent le nom de catholique y deussent seulement penser. Ces seig^{ts} ont aussi grandement loué que V. M. pour estre mieux informée de la vérité de ce fait tant detestable, ait envoyé person-

nages si bien qualifiez pour assister en ce procès. Mais il seroit encore mieux a propos que les prisonniers fussent envoyez en vostre cour de parlement, comme quelques uns escrivent d'Anvers avoir esté fait; car ce seroit une marque de la souveraineté que votre cour a eu par le passé, et lui appartient légitimement au Pays-Bas. »

Le roi, dans sa lettre du 16 août precedant, avait annoncé aussi le nouveau voyage qu'il allait faire dans le Midi, et qui appelloit la reine mère à prendre la direction des affaires : « Ayant entrepris de faire un voyage aux bains de Bourbon-Lancy avec la roine ma compagne, pour faciliter l'accomplissement du désir que nous avons qu'il plaise à Dieu nous donner des enfans, j'ay prié la roine madame et mère pourvoir à mes affaires durant ledit voyage tout ainsi que si j'estois présent, ayant laissé auprès d'elle les gens de mon conseil. Partant, vous lui adresserez toutes vos dépesches jusques à ce que vous soyez adverty de mon retour, qui sera dans la fin du mois de septembre. »

Et Catherine de Medies écrivait à M. du Ferrier, à son entrée en fonctions : « Sitost que les gens du conseil seront rassemblez, je leur parleray du payement de vos dettes, et ne puis rien adjouster qu'une déclaration du regret extrême que j'ay de voir les moyens desquels s'aident les ministres du roy cath^{ol} pour se defaire de ceux qui leur nuisent, comme ils ont voulu faire de la personne de mon fils, dont je suis très offensée, et loue Dieu de ce qu'il luy a plu le préserver de tel danger. » (*Correspond. de Venise*, Colbert.)

Je suis marry que la venue de M. de Maisse tarde si fort, veu que je seray contrainct de passer les monts en la plus mauvaise saison de l'année, en mon extrême vieillesse, ce qui me contraint vous supplier de luy commander de partir et venir en diligence; ce qu'il peut aisément faire, estant jeune et en bonne disposition.

Venise, 31 septembre 1582.

Sire, le bruit est plus grand que devant sur la défaicte de l'armée de dom Antoine¹, comme V. M. pourra voir par ce qui a esté imprimé

¹ Les premiers détails sur le désastre de l'expédition des Açores parvenaient alors en Europe. La flotte, composée de 60 vaisseaux et montée par 6,000 hommes, était partie sous le commandement du colonel Philippe Strozzi. Parent de Catherine de Médicis, dont il allait soutenir les droits au trône de Portugal, et fils du célèbre maréchal Strozzi, qu'on a vu figurer au tome II de notre recueil sous François I^{er} et Henri II, il avait avec lui pour lieutenant le jeune comte de Brissac, fils du maréchal de Gonnor. Pour expliquer un ornement aussi considérable employé ostensiblement au soutien de la cause de dom Antonio, on a dit que celui-ci s'était engagé à céder le Brésil à la reine mère avec d'autres domaines dans le Portugal. Henri III, qui expédiait en même temps M. de Maisse pour aller prendre le poste d'ambassadeur à Venise, cherchait, par ses moyens ordinaires, à justifier cette agression ouverte contre l'Espagne, comme celle où il s'engageait alors directement du côté des Pays-Bas. C'est dans ce sens qu'il revenait encore sur ces deux points de sa politique extérieure dans l'instruction qu'il donnait à M. de Maisse, le 21 août 1582.

« Chacun scayt combien S. M. a trouué mauvais le voyage de Monsieur son frère au Pays-Bas, les rigueurs dont elle use en son endroit, la peyne que la royne sa mère a employée et les traverses qu'elle luy a données pour l'en divertir. Et se peult dire qu'elle n'y a rien oublié sinon de prendre les armes ouvertement contre son propre sang, comme quelques ungs peut-estre eussent désiré qu'elle eust fait, afin de pouvoir avec plus de commodité accomplir leurs dessaings et triümpher de la ruïne de ce roy^{me}; lequel estant maintenu en son entier pourra quelquefois estre encore aussi utile à la chrestienté et à ses bons voysins et amis qu'il a esté du temps des roys prédécesseurs de S. M. Laquelle a pareillement avec la royne sa mere souvent recherché et requis le roy cath^{ol}, tant devant que depuis qu'il est entre au roy^{me} de Portugal, vouloit avoir esgard au droit que ladite dame royne prétend à la succession dudit roy^{me}, offrant se soubzmettre à la justice et se contenter de raison, et mesmes y faire condescendre le sieur dom Antonio depuis qu'il se feust retiré en ce roy^{me}. Toutesfois, leurs recherches et poursuites ont esté sans fruct, de sorte que les choses en sont arrivées aux termes

à Milan cy-enclos, outre la barbare et cruelle inhumanité du marquis de Sainte-Croix à l'endroit de plusieurs gentilshommes françois. Tellement qu'il n'y a personne qui ne la trouve grandement estrange :

que chacun void, au grand regret de Leurs Maj^{tes}, lesquelles préféreront toujours le bien universel de la chrestienté à toute autre considération, et soubzmettront pour ce regard leurs actions au jugement desdits seig^{rs}. » (*Ms. Harlay.*)

La flotte française, arrivée à Tercère, qui continuait de résister obstinément pour le parti de dom Anthonio, avait été, pendant plusieurs semaines, retenue dans l'inaction par le peu de capacité du prince portugais, lorsque parut inopinément le marquis de Sainte-Croix avec une flotte espagnole supérieure en nombre et en force. Après s'être observées pendant quelques jours, les deux escadres engagèrent une action générale le 26 juillet 1582. Malgré une vigoureuse résistance opposée sur quelques points, l'avantage demeura aux Espagnols, qui s'emparèrent de plusieurs vaisseaux, du nombre desquels était celui de Strozzi, qui, trouvé déjà blessé à son bord, fut achevé et jeté à la mer par ordre de l'amiral espagnol, pendant que le reste de l'escadre était ramené en France par le comte de Brissac. Henri III en recevait l'avis à son arrivée à Lyon, d'où il écrivit à M. du Ferrier, du 27 août 1582, en cherchant à atténuer la portée de l'événement :

« J'ay fait une course jusques en la ville de Lion, où j'ay veu les grand prieur et s^r de Maugeron, et seu de l'eux en quel estat estoient mes affaires de Provence et Dauphiné. Ce que j'ay esté bien aise de faire devant que me ranger à Bourbon, où je me trouve à présent avec ma compagnie

pour prendre de l'eau des bains. Nous n'avons receu aucuns avis certains du reste de notre armée de mer depuis l'arrivée du comte de Brissac, dont je suis en bien grand peine. Et néanmoins espère que les choses seront encores mieux succédées et plus avantageusement pour nous que ledit comte les a rapportées, attendu mesmes que les Espagnols ne se resjouissent guères de la nouvelle qu'ils en ont. J'ay advisé vous envoyer un abrégé de ce qu'en a rapporté ledit comte, duquel vous userez selon vostre accoutumée prudence. Vous sçavez aussi comme les s^{rs} de Bellievre et Bruslard sont repassez en mon roy^{me} et amené avec eux ce Salécède, en quoy mon frère m'a fait un singulier plaisir. »

Ces déplacements d'Henri III dans ces circonstances prêtaient, au dehors, à des conjectures que M. du Ferrier rapportait ainsi à la reine mère : « La venue et soudain partement du roi de Lion a donné grand argument aux discoureurs d'escrire beaucoup de mensonges, et si ne pense pas qu'aucun d'eux en sache l'occasion, puisqu'ils réfèrent le tout à la rotte de dom Antoine et au refus que les marchands de Lyon ont fait de fournir à la guerre de Flandres, et plusieurs autres choses aussi mal à propos que je desirois plutost dire de bouche, si M. de Messe estoit icy. » (*Ms. Colbert.*)

Mais la partie la plus tragique de cette défaite, c'étaient les représailles qui l'avaient suivie : car l'amiral, affectant de considérer les prisonniers comme des pirates, les fit passer l'un après l'autre par

et quand V. M. n'auroit jamais eu volonté de se ressentir des choses passées, qu'elle puisse dissimuler celle-cy, encores que plusieurs disent que la susdite exécution ait esté faicte de vostre consentement; et ainsi l'escriit l'amb^r de ces seig^{ts} résidant en Espagne, et aussi l'amb^r du duc de Savoye l'escriit par les lettres que j'ay veues. Et portent expressément que V. M. avoit auparavant escrit au roy cath^o que la susdite entreprise de dom Antoine avoit esté faicte contre vostre volonté, et que seriez très aise que la punition en fust telle que les autres y prissent exemple¹. Et néantmoins peu de gens le peuvent

la main du bourreau, pendant tout un mois que dura cette exécution, accomplie sans jugement. On pourra juger, à propos de l'expédition des Açores, combien cet armenet, fait sur une grande échelle dans les ports de France, avait inquiété l'Angleterre sur les vus de son alliée, d'après ce qu'écrivait Castelnau, le 24 juillet 1582 : « Ladite dame reine d'Angleterre a esté en fort grand soupçon que cette armée, qui se faisoit pour dom Anthoine, ne prit le chemin d'Escoce, d'où elle craint tout le mal qui luy peut advenir, occasion pourquoy elle a esté conseillée d'y remettre les troubles, etc. »

Catherine de Medicis, qui n'avait pas perdu l'espoir de marier son fils à la reine d'Angleterre, écrivant à Castelnau l'issue de l'expédition, s'exprimait ainsi dans une lettre du 22 septembre 1582 sur ce fait, dont les détails donnaient lieu à plusieurs versions différentes :

« Pour le regard de la diversité des nouvelles qui a esté apportée en Angleterre du succez de l'armée que commandoit pour moi le s^r Strosse, nous avons certain advis comme le navire où il estoit a esté vaincu au combat, luy blessé avec le connestable de Portugal, puis aidez à mourir par le poison que l'on leur a fait boire estans pri-

sonniers. Il a esté aussi exercé sur les autres gentilshommes et soldats prisonniers la cruauté qui est contenue en l'une de vos lettres, dont j'espère que si les hommes n'en font pas la vengeance, Dieu la fera luy-mesmes, et qu'il ne laissera impuny un tel acte plus inhumain et barbare que autre duquel on ayt ouy parler de longtemps avoir esté commis entre les gens qui font profession de la guerre. » (*Mémoires de Castelnau*, aux Additions.)

¹ Henri III avait pu apprécier par lui-même les inconvéniens de sa politique cauteleuse, en se voyant soupçonné généralement d'avoir concouru à la destruction de sa flotte. Aussi écrivait-il à M. du Ferrier, du 22 septembre 1582, pour retracer toutes les circonstances de l'événement, de manière à en former une vive protestation que l'ambassadeur devait faire valoir, et qui était à la fois un exposé justificatif de la conduite du prince, et un acte d'accusation contre l'Espagne :

« Les Espagnols auront publié par delà, comme ils l'ont fait ailleurs, le succès du combat de nostre armée de mer avec la leur, duquel ils ont fait un discours qui a esté par eux imprimé et respandu de toutes parts. Et encores que par iceluy ils amplifient et exaltent leur pousse tant qu'ils

croire, et quand ainsi seroit, tout homme d'entendement jugera qu'en semblables affaires il falloit procéder d'une autre façon.

peuvent, en desguisant la vérité dudit combat et la perte qu'ils y ont faite, il appert par leur propre relation que deux seuls navires de nostredite armée ont acroché la leur et se sont opiniastrez audit combat, sçavoir est celui ou commandoit le s^r de Beaumont, dedans lequel s'estoit mis le s^r Strozzi et le comte de Vimyose, et celui du comte de Brissac. Mais, à la vérité, le reste de l'armée a esté néanmoins desbaratté plus par effroy, et la lascheté d'aucuns chefs des autres navires, que par la vertu et force desdits Espagnols, desquels la perte ne seroit moindre que la nostre si ledit s^r de Strozzi n'y fust demeure. Ce dont fait foy le peu ou point de poursuite qu'ils ont fait de leur victoire sur nostredite armée depuis ledit combat, ayant permis à icelle se retirer en l'isle de la Terssère, auprès du s^r dom Antoine, ou la plus grande partie d'icelle estoit encores entière le xxiiii^e du mois passé. Aussi ce fust nostredite armée qui alla investir la leur et la contraignit de combattre.

« Mais la cruauté, de laquelle ils confessent par leur propre escrit avoir usé à l'endroit de mondit cousin le s^r de Strozzi, et les gentilshommes et autres mes subjects qu'ils ont pris avec luy, est extrême; tous lesquels ils ont fait mourir ignominieusement cinq jours après ledit combat, durant lesquels ils les ont tenus renfermez en une église sans leur donner de quoy manger ny boire ny faire secourir les blessés. Et les ont condamnez et exécutés comme voleurs, ainsi qu'il appert par la sentence du marquis de Sainte-Croix, apposee au pied de leurdite relation, la-

quelle il fonde sur l'observation de la paix, comme si la royne madame ma mère et moy n'avions advoué ladite armée, et fait sçavoir à leur roy nos prétentions audit roy^{me} de Portugal, requis d'en remettre la décision à la justice, et recherché tous moyens d'obvier par douceur et voye de droit aux inconveniens qu'un tel arment pouvoit apporter.

« Davantage, ledit s^r Strozzi avoit cet honneur que de m'appartenir et à la royne madite dame et mère; et si, je sçais qu'ils publient avoir trouvé la commission du s^r de Beaumont pour la charge qu'il avoit de moy en ladite armée dedans ledit navire. Partant, ils ne pouvoient révoquer en doute que ladite armée ne fust advouée de moy, et que par conséquent l'outrage qu'ils ont fait audit Strozzi et à mes autres sujets ne redondast sur moy et mon royaume, qui la ressens ainsi que je dois, laquelle ne sera pas moins blasmée par ces seig^s, lesquels peuvent mieux juger que nuls autres l'occasion que j'ay de m'en doulloir et ce que peut produire une juste indignation à l'endroit d'un prince tel que Dieu m'a fait naistre.

« Et quant à ce que je me suis entrepris des affaires dudit roy^{me} de Portugal, j'ay esté convié de deux considérations, l'une pour conserver et defendre le droit que la royne madame et mère a déclaré y prétendre, et a este reçue a prouver par le feu roy dernier dudit roy^{me}, ne plus ne moins que les autres prétendaas; et l'autre a cause des anciens traictés d'entre cette couronne et dudit Portugal, par lesquels je suis obligé defendre la li-

L'empereur s'est enfin retiré d'Auguste avec peu de réputation et moins de contentement. Et ne sont ces seig^{rs} guières contens de ce

berté d'icelle, et empescher qu'elle ne soit envahie comme nous pouvons dire avoir esté par ledit roy cath^{lm}, aux yeux de toute la chrestienté. C'est chose que j'ay souventesfois fait remonstrer audit roy cath^{lm} en le priant y vouloir avoir esgard, dont il a fait si peu de conte que nous avons esté contrains y procéder par autre voye; laquelle ne nous ayant esté cette fois si heureuse que nous espérons, peut estre que la chance tournera quelque jour, et que nous en aurons la revanche. Qui est ce que vous pourrez dire à ces seig^{rs}, ou bien le s^r de Messe, si la présente vous trouve sur vostre parlement.»

Catherine de Médicis se joignait au roi pour s'exprimer avec non moins d'énergie dans une question qui lui était personnelle à tant de titres : « Vous pouvez juger quel ennui et déplaisir je ressens de la perte de feu mon cousin le s^r de Strozzi et du traictement fait aux sujets du roy mons^r mon lils, ayant ceste armée esté dressée à mon occasion et à ma requeste pour recouvrer la liberté du roy^{me} de Portugal opprimée par les Espagnols, pour obtenir par voye de droit raison de ce que j'y prétends. Toutesfois, je n'ay pas eu tant de regret du désavantage que nostre armée a eu au combat, que j'ay eu de facherie de l'injure et offense faite au roy, mondit s^r et lils, et à tout le roy^{me}, par la cruelle exécution faite de nos gens après s'estre rendus et après avoir esté pris prisonniers. Mais Dieu m'en fera raison avant que de finir mes jours, aux despens de ceux qui se seront monstrez par trop ingrats en mon endroict des faveurs que

chacun sçait qu'ils en ont receues. Et parce que j'espère vous voir bientost, et que mon juste courroux ne me permet vous en dire davantage, je mettray fin à la présente, etc. » (*Corresp. de Venise*, Colbert.)

Henri III avait également, adressé une protestation à la cour de Rome, en essayant à ce propos de soulever l'indignation de Grégoire XIII contre Philippe II, au lieu de la partialité qu'il montrait pour lui en toute occasion. C'est aussi dans cette intention qu'était écrite la longue lettre du 4 novembre 1582, par laquelle se termine le recueil de Paul de Foix. L'ambassadeur, chargé d'exposer les circonstances atroces de l'événement et d'en faire ressortir toute l'énormité, y entre d'abord dans une discussion animée mais diffuse sur le droit de mettre à mort les prisonniers de guerre. Une circonstance sur laquelle comptait beaucoup Henri III pour faire impression sur le pontife, c'était le meurtre d'un ecclésiastique que les Espagnols, par un raffinement de barbarie, avaient compris dans le massacre des prisonniers :

« On avoit tousjours estimé que ceux qui avoient échappé la fureur du combat et à qui la fortune de la guerre avoit pardonné, ne devoient puis après estre tuez de sang froid; qu'oultre le droit des gens et la commune humanité, il y a encore coutume et comme une paction commune entre tous les chrestiens, par laquelle la vie est sauve aux prisonniers de guerre. J'adjoustois qu'il y avoit encore une autre considération fondée sur l'instabilité des choses humaines, mesmement de celles de la

qu'il a accordé au roy d'Espagne que, se mariant avec sa fille, il est content de remettre entre ses mains et luy céder toutes les préten-

guerre, qui bien souvent fait que ceux qui aujourd'hui ont eu du meilleur auront demain du pire, et seront traités de mesme qu'ils auront traité les autres: laquelle considération a toujours gardé et retenu les hommes sages et les grands capitaines de devenir insolens en la victoire et d'ordonner rien de cruel et de violent contre les prisonniers de guerre, sachans qu'autant leur en pourroit advenir à eux-mesmes.

« Je n'aray à S. S. le fait, comment on les avoit enfermés quatre jours dans une église sans leur avoir rien donné à manger ny à boire, et sans avoir fait penser les blessez; et s'estoit-on delecté de leurs gémissemens et de leurs cris comme d'un agréable passe-temps, y adjoustant toute sorte de moquerie et dérision de paroles avec autres outrages de fait... Mais ce ne leur a pas esté assez de faire mourir les François après les avoir fait consumer et fondre de faim: il a fallu adjouster à cette mort tant attendue d'autres maux plus cruels et plus douloureux que la mort mesmes, et que les François qui s'estoient accompagnés pour s'entraider et s'entreconserver ayent esté forcez par les Espagnols d'estre bourreaux les uns des autres. Et qu'à l'article de la mort ils ayent en ce crevé-cœur et cette horreur d'employer ce pen de force et de vie qui restoit à gens jà morts de faim à égorger et estrangler leurs compagnons, leurs frères et leurs amis, et d'estre égorgez et estranglez par eux: dont il s'ensuit aussi que, par la foiblesse des exécuteurs, le martyre en fut d'autant plus long et plus douloureux...

« Il y avoit aussi un prestre de ceux que

les François avoient menez pour leur dire la messe, lequel fut encore plus cruellement traité que les autres, ayant esté réservé au supplice tout le dernier, comme les loix ordonnent que de plusieurs criminels le plus odieux soit le dernier exécuté. Et si on vouloit dire que ce pauvre prestre eust esté réservé le dernier pour confesser les autres, cet acte mesme pouvoit advenir les Espagnols, parengons de dévotion, de l'excellence de la prestrise, de laquelle il faut qu'un prestre soit dégradé avant qu'il puisse estre exécuté à mort par justice. Et outre la révérence qui est due à la prestrise, le commun des autres nations a encores accoustumé en tous exploits de guerre d'épargner les personnes ecclésiastiques, par une commune compassion que l'on a de toutes gens infirmes et sans défense, comme sont aussi les gens vieux, les femmes et petits enfans. Mais les Espagnols n'ont eu aucun esgard à tout cela. »

Mais Grégoire XIII étoit dominé par un intérêt de famille qu'on a vu exposé au tome III, page 735, à la note. C'étoit la tentative qu'avoit essayée le comte Hieronimo, fils du pape, pour obtenir la souveraineté de la Mirandole, au moyen d'une transaction dans laquelle il étoit soutenu par l'Espagne et traversé par la France. Aussi, à tous les griefs que M. de Foix articule avec chaleur, le pape ne fait qu'une réponse à laquelle le narrateur ajoute encore l'expression et l'attitude du pontife :

« N. S. P. monstroit à sa contenance et par les gestes qu'il faisoit de la teste et des mains qu'il trouvoit le cas estrange et meschant, et souspiroit fort souvent comme

tions qu'il a en Italie¹, chose de fort grande importance et de conséquence, mesmes à l'endroit de ces seig^{rs}, qui tiennent beaucoup de fortes et grandes villes prétendues par l'empire et maison d'Autriche. Et pense l'on que se face entièrement contre eux, lesquels aussi advertis, par la confession d'un prisonnier estant en leurs prisons, d'une entreprise que quelques Turcs avoient faicte contre le s^r duc de Ferrare, pour le surprendre lorsqu'il va sur la marine passer son temps, ont tout incontinent dépesché vers luy, qui, pour ceste cause, fait fortifier lesdits lieux.

Venise, 22 octobre 1582.

Sire, les Espagnols publient la déposition du comte Vimyose cyenclose, envoyée d'Espagne à ces seig^{rs} par leur amb^r, et en veulent faire leur proffit en y adjoustant ce que bon leur semble². Le bruit

estant en soucy de l'événement de ce qui s'en pourroit ensuivre. Il respondoit aussi quelques mots par cy et par là, selon les propos que luy tenois, et à chaque chose que je disois que les Espagnols avoient faicte, il disoit que ç'avoit esté mal faict. Quand j'eus achevé de parler, il nous dit, à M. le cardinal d'Este et à moy, que l'acte a la verité estoit tres meschant et tres cruel, et que V. M. avoit grande raison de s'en ressentir : mais que c'estoit le marquis de Sainte-Croix qui l'avoit faict, et non le roy d'Espagne.» (*Lettres de Paul de Foix*, p. 625.)

¹ On voit ici paraître les premiers résultats du fait que nous avons indiqué ci-devant, page 37, à la note, en annonçant d'avance les effets que devait produire la présence de l'impératrice douairière à la cour d'Espagne, pour le rapprochement des deux branches de la maison d'Autriche. L'abandon, par l'empereur Rodolphe II, des prétentions qu'il a montrees ici plusieurs fois

à la suzeraineté des États d'Italie, étoit le premier témoignage de ce rapprochement, dont les conséquences alloient se faire sentir de plus en plus dans tous les mouvements de cette période.

² M. du Ferrier ajoutait à l'envoi de la protestation espagnole ces détails, qu'il écrivait à part à la reine-mère : « Vous aurez peu entendre les discours qui se font en Italie sur la defaicte de don Antoine, et ne sont pas moindres ailleurs, mesmes en Allemagne, comme disent les Allemans qui sont en cette ville. Mais la cruauté dont a esté usé envers la noblesse françoise est trouvée si barbare, que ceux mesmes qui tiennent leur party la blasment grandement, et ne font aucun doute que cela ne soit cause de rompre la paix avec le roy d'Espagne, combien qu'elle ait esté fort religieusement gardée de vostre costé. Et par ce moyen plusieurs esperent la pacification entière de la France et les forces de Monsieur augmentées, pourveu qu'il

est aussi des forces qui s'assemblent pour envoyer au secours de dom Antoine, et de celles qui passent de vostre roy^{me} au Pays-Bas pour Monsieur. L'empereur à la fin est deslogé d'Auguste, et y seroit possible encores si le duc de Florence ne l'eust desgagé et envoyé LXX^m escus pour fournir à la despence de sa maison. Et pense l'on que cette libéralité et autres semblables envers ledit s^r empereur, a esté cause qu'il n'a en cette diette voulu rien prononcer sur la précédence d'entre luy et le duc de Savoye, quelque instance que les princes de l'empire luy ayent fait. Aussi, par les lettres d'Allemagne, ceux d'Auguste ne sont guières mieux contens dudit empereur ny de la sentence par luy donnée contre eux au profit de quelques officiers de l'empire, de laquelle ils ont appelé aux princes dudit empire, ne luy pouvant faire pis.

Quant aux affaires de Levant, ces seig^s tiennent la paix pour faicte avec le Persien, et craignent d'estre assaillis l'année qui vient en Candie. Aucuns parlent de quelque soupçon conceu par le G. S. contre son fils le prince, qu'il veut envoyer bien loin de sa cour, ou bien l'enfermer dans son sérail. Toutesfois, le bruit est encores incertain, et pense l'on que la sagesse de la mère pourvoira à tels inconveniens.

se face bientost, puisque tant de remises et de longueurs ont esté cause d'une si grande et signalée perte. La perte du feu s^rStrozzi, tant estimé et renommé par toute la chrestienté, est grandement regretté par deçà, et en y a plusieurs qui attendent l'occasion pour prendre leur revanche. »

Enfin, M. du Ferrier termine sa correspondance par un presentiment mélancolique de l'avenir réservé à Venise, en montrant ici en germe des dissentiments domestiques qu'on verra plus loin s'accroître et justifier les appréhensions de l'ambassadeur français :

- Ces seig^s ont esté en grande division

sur la distribution des offices concernant le gouvernement de l'État, d'autant que les jeunes poursuivent le changement de personnes des maisons anciennes, et les vieux au contraire : chose très pernicieuse par laquelle ont esté plusieurs royaumes renversez. Mais je veux espérer tant en la grâce de Dieu, par laquelle leur ville de Venise a esté sans aucune interruption conservée sous leur obéissance mil cent soixante et dix ans, ayant esté fondée dès l'an III^mXXXIII, qu'ils seront bientost d'accord, et les jeunes, comme méritent, chastiez de leur témérité. » (*Corresp. de Venise*, Colbert.)

CORRESPONDANCE DE ANDRÉ HURAUT DE MAISSE,

AMBASSADEUR DE FRANCE À VENISE¹.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE.

M. DE MAISSE REMPLACE LE PRÉSIDENT DU FEBRIER À VENISE. — RAISONS QUI FONT CRAINDRE À VENISE D'AVOIR À SOUTENIR LA GUERRE CONTRE LA TURQUIE APRÈS CELLE DE PERSE. — RÉOLUTION DE VENISE DE RECONNAÎTRE, MALGRÉ L'OPPOSITION DE LA FRANCE, BATHORY COMME ROI DE POLOGNE, EN NOMMANT UN AMBASSADEUR AUPRÈS DE LUI. — DÉMÊLÉS DE CE PRINCE AVEC L'AUTRICHE ET LA TURQUIE. — EXÉCUTION DE SALCÈDE À PARIS.

Venise, 20 novembre 1582.

Lettres
de
M. de Maisse
à Henri III.

Sire, j'ay esté introduit en seigneurie par M. du Ferrier, où j'ay fait entendre à ces seig^{rs} en audience publique la charge expresse que j'avois de V. M. de leur faire part de toutes vos actions, comme à vos plus assurez et particuliers amis, leur discourant au long le paisible estat où se retrouvoit vostre royaume, les moyens que V. M. tenoit pour l'entretienement de la paix et réunion de la religion, ensemble ce qui m'a esté commandé par V. M. de leur dire de Flandres et de Portugal. A quoy ils ont fait responce qu'ils reçoivent grand plaisir de

¹ Il a été dit, au tome II, page 432, à la note, à propos de la mission de M. de Boistaillé en Turquie, et plus tard de son ambassade à Venise (*ibid.*, p. 653, à la note), quel rôle important remplit la famille Huraut dans la diplomatie de cette époque. L'aîné des membres de cette famille parlementaire, qui prenaient le titre de seigneurs de Maisse et de Boistaillé, épousa la fille unique du chancelier de l'Hôpital; et c'est à lui que le chancelier adresse son testament, qu'on lit parmi ses œuvres. Il existe de la correspondance de M. de Maisse, frère puîné de M. de Bois-

taillé, une copie au dépôt des affaires étrangères et une autre non complète à l' Arsenal, mais seulement pour la première ambassade à Venise. Celle-ci forme quatre volumes dans la copie assez défectueuse que nous fournit le fonds Harlay-Saint Germain. Mais elle a, sur les deux autres, l'avantage d'être suivie de deux volumes à part, qui contiennent en originaux et au complet toute la série des lettres d'Henri III et des secrétaires d'État, écrites à l'ambassadeur pendant cet intervalle, et qu'on peut ainsi rattacher sans interruption aux précédentes.

cette communication; et ont adjousté que maintenant qu'ils avoient quelque nouvelle que la paix estoit pour se conclure entre le Turc et le roy de Perse, qui leur venoit à grand déplaisir, ils désiroient une bonne union en toute la chrestienté, afin que l'on peust plus facilement résister à ce commun ennemy. Ils font de jour à autre quelque démonstration nouvelle, ayant fait depuis deux jours embarquer des soldats qu'ils envoient en Candie, et faisant travailler à leur arsenal plus que de coutume, sur l'advis qu'ils ont eu que le Turc se prépare pour dresser une armée de mer à ce printemps; chose qu'ils scavent ne pouvoir tomber qu'à leur dommage ou du roy d'Espagne, mais plus-tost d'eux, se doutant bien que le Turc, ayant ces années passées assez mal fait ses affaires contre le roy de Perse, voudra essayer quelque entreprise facile, pour acquérir réputation parmi les siens, qui leur semble devoir estre celle de Candie. Ils désirent fort que cela puisse tomber sur le roy d'Espagne, et seroient bien aises que V. M. eust rompu avec luy, comme ils ne s'en peuvent taire, faisant leur compte que en ce cas V. M. feroit destourner les forces du Turc de ce costé-là, et que cependant ils garderoient les gages¹.

Le s^r du Ferrier est party d'icy pour vous rendre compte de sa charge, ayant esté honoré de ces seig^{rs} à son parlement, autant que nul autre qui ait encores esté icy. Ils luy ont fait présent de deux mil escus

¹ L'envoi d'un nouvel ambassadeur, coincidant avec l'expédition préparée contre les Pays-Bas, avait pour but de donner une impulsion plus vive aux relations avec Venise, et d'essayer de l'engager dans une action commune avec la France. Aussi, en répondant, du 28 novembre suivant, à cette entrée en fonctions de l'ambassadeur, Henri III se hâta d'offrir son intervention auprès de la Porte, en faveur de Venise, à la condition pour elle de se prononcer d'une manière plus décisive contre l'Espagne :

« S'il advient que la paix d'entre le G. S.

et le Persien se conclue assurément, je suis en délibération d'envoyer personnage vers S. H., expressément pour le prier et dissuader de rien entreprendre contre ces seig^{rs}. Car je serois très marry de les voir en peyne et alliction, comme vous leur direz, et que je recevray toujours de bonne part leurs conseils et bons records pour l'entretenement de la paix et tranquillité publique de la chrestienté, jaçoit que je sois en cela très mal secondé et correspondu par ceulx qui n'ont moins d'intérêt que moy à l'entretenement de ladite paix. » (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

vénitiens et d'une chaisne de mille, ce que l'on a trouvé icy nouveau pour la conséquence, n'ayant esté donné à l'amb^r de l'empereur, qui avoit demeuré icy treize ou quatorze ans sans en partir, que le présent ordinaire¹. Ils se sont enquis fort particulièrement de moy du bruit qui

¹ Le président du Ferrier avait, comme on l'a vu, séjourné pendant quarante années en Italie, dont plus de vingt s'étaient passées dans ses deux ambassades à Venise, sans parler de celle qu'il remplit, sous le même titre, au concile de Trente (voir au tome II, p. 742, à la note), où il défendit avec vigueur les droits de l'Église gallicane contre les prétentions de la cour de Rome. Ces opinions, qui l'avaient fait accuser par les ultramontains d'incliner au protestantisme, n'avaient pu que se fortifier, pendant ce long séjour dans une république qui professait elle-même l'indépendance en matière religieuse. Aussi, dégagé de sa position officielle et rentré en France, il ne tarda pas à se faire calviniste. Outre ce qui a été dit au tome III, p. 595, à la note, sur les motifs de cette conversion, on peut voir, dans le tome I^{er} de la correspondance de Duplessis-Mornay et par les lettres pressantes que ce dernier lui adresse, toute l'importance qu'y attachait le parti de la réforme, et les *Mémoires de madame de Mornay*, en racontant le voyage que son mari fit tout jeune à Venise, indiquent les liaisons antérieures qui s'étaient dès lors établies entre lui et M. du Ferrier. On a vu aussi les nombreuses réclamations que celui-ci avait élevées inutilement, pendant le cours de ses négociations financières à Venise (voir au tome III, p. 689, à la note), au sujet des sommes pour lesquelles il avait donné sa garantie personnelle. Il eut donc à sacrifier, pour accomplir cet acte de conscience, la somme considérable dont

il avait répondu à Venise et dont Henri III continuait à rester son débiteur. Mais le parti de la réforme, jaloux de compter dans ses rangs un personnage de cette distinction, s'empressa de lui procurer comme dédommagement les fonctions de chancelier du roi de Navarre. Les griefs qu'il pouvait avoir sous ce rapport contre le gouvernement sont résumés dans une lettre à Henri III, qui remonte au 25 août 1577, mais dont les détails, tout en servant à expliquer le fait actuel, y joignent une anecdote curieuse à recueillir parmi celles qui peignent les suites de la Saint-Barthélemy :

« Je vous supplie faire informer sur mes facultez, et l'on trouvera que mes parents ne m'ont laissé si pauvre que je n'aye eu bon et suffisant moyen de m'entretenir aux escolles de France et d'Italie. Et comme de l'office de conseiller et président des enquestes au parlement de Paris, que les feu roys François I^{er} et Henri me donnerent, venant en cette ambassade, j'ay retiré par permission du feu roy xvi^{es} francz qui furent consignés quatre jours auparavant les massacres de Saint-Barthélemy en mains d'un appelé Calandrin Luquois, que je n'ay jamais veu ny cogneu, pour estre envoyés par deçà. Et advint par mon grand malheur qu'estant ledit Calandrin de la religion et contraint de s'enfuir, qu'il emporta du mien en espèces trois mil escuz au soleil, et le reste qui estoit en testons jeta dans le puis. Dont adverty, le s^r de Saint-Bonet, conseiller en nostre conseil

court que V. M. a rompu avec le roy d'Espagne ; à quoi j'ay fait responce que V. M. avoit assez monstré, par le passé, combien elle désiroit le bien et le repos de toute la chrestienté, et qu'elle n'avoit encore donné occasion à aucun prince chrestien de croire le contraire; que si cela

privé, le fit entendre à la royne; laquelle, usant en mon endroit de sa bonté et humanité accoustumée, envoya ses gardes pour retirer ledit argent, qui, depuis, m'a esté envoyé en cette ville avec telle perte que l'on peut penser. Car, outre lesdits III^m escus que ce malheureux m'emporta hors du royaume et dont je suis hors de toute espérance d'en recouvrer un seul liard, tout le reste de mes deux offices, c'est-à-dire de mes labours, depuis cinquante ans et plus rendu en cette ville, n'est revenu qu'à III^m VI^s et tant d'escuz pistoletz. Lesquels, si j'ay despendus en cette dernière charge et beaucoup plus, je m'en remettray toujours au jugement de ceux qui l'ont faite après qu'ils seront bien advertis de la perte que je souffre pour raison du pris des escus augmentés, qui ne valloient de leur temps que quarante et cinq sols, portés en cette ville, me reviennent aujourd'huy à plus de quatre livres; et si le prix de toutes choses est au triple plus grand de ce qu'estoit de leur temps, voire de ma première légation en cette ville. De sorte que les VII^m III^s livres de ma provision ne revient aujourd'huy qu'à mil IX^s escuz pistoletz, qui souloient valoir plus de III^m III^s.

« Or, sire, puisque toute vostre court dit publiquement que je suis devenu si riche que je vous preste argent à intérêt, c'est bien raison que je me contente d'avoir si bien profité en mes ambassades depuis vingt ans, et que quelque autre soit mis en ma place pour y faire son profit à mon

exemple, et qu'en punition des usures que j'ay voulu prendre sur vous, je perde le principal; laquelle perte ne me sera pas nouvelle, puisqu'il a pleu à Dieu que depuis dix-neuf ans que les troubles ont commencé en France, mon frère et moy avons fait plus grande perte que ne monte lesdits douze mil escuz. Je vous supplie de croire que si, par le passé, j'ay souvent prins et prens tous les jours argent à l'intérêt pour vostre service, toutesfois je n'en baille jamais, mais me suis contenté du bien de mes parents et du gain honeste et permis par vos ordonnances, en faisant mondit estat de conseiller et président, qui ne feut jamais si grand (comme les parlements de Paris, Tholozé et Bretagne, où j'ay tenu lesdits estats trente et six ans et plus, tesmoigneront) que j'ay peu avancer douze mil escuz pour les vous prester à l'intérêt en cette ville. Et toutefois, cognoissant que telles médisances ne procédoient que de la volonté de Dieu et me punir des offenses que je luy ay faites en autres choses, je prendray la patience que m'enseigne David estant persécuté de ses détracteurs et calomnié auprès de son roy. »

On a vu, au tome III, p. XLII, à la note, que M. du Ferrier, éloigné du conseil privé, par suite de la réforme qu'en fit la reine mère, y fut réintégré par Henri III. à son passage à Venise (*ibid.*, p. 542); et d'après ce qu'il écrivait plus tard à ce sujet, du 23 janvier 1580, on peut juger que cet intérêt, pas plus que le précédé-

advenoit, que ce seroit tousjours à vostre très grand regret et grande contrainte, ce que je les asseurois toutesfois ne devoir jamais commencer de vostre part.

Venise, 4 décembre 1582.

Sire, ces seig^{rs} arrestèrent en leur conseil de tenir doresnavant un ambassadeur résident près le prince Bathory et peu après esleurent un de leurs gentishommes, nommé Delphin, pour y envoyer avec pareil estat qu'ils ont accoustumé donner aux premiers ambassadeurs de cette république. Cette soudaine résolution donnoit à penser à beaucoup de gens, qui en pouvoit estre l'occasion, sinon que depuis on a seeu que cela se faisoit à la sollicitation dudict prince, qui a pratiqué le semblable à Rome, se faisant envoyer un nonce, nommé Resca, Polonois, soubz ombre d'y aller dresser quelques collèges et séminaires. Je m'es-tois délibéré d'aller dès lors trouver ces seig^{rs} et leur remonstrer le préjudice qu'ils me sembloient faire à V. M., qui porte la couronne de Pologne, de reconnoistre un autre pour roy¹, et que, pour la bonne

dent, n'étoit de nature à l'arrêter sérieusement dans un acte de conscience :

« Quant au payement de ma dette, je congnois assez que si, durant mon service, je ne puis estre payé, moins le serois-je estant retiré. Et de retourner en France, outre les troubles qui y sont encores et se préparent plus grands, ce me seroit ung trop grand regret de m'y voir destitué des honneurs et dignitez que les feus roys m'ont donnés; mesmes de celle de conseiller en vostre conseil privé, que le feu roy me donna à vostre requeste, qui n'est aujourd'luy en aucun prédicament, à cause des conseils d'Etat nouvellement érigez. » (*Ms. de Baluze*, n° 8805.)

¹ Henri III prit feu au premier avis de cette resolution du senat de Venise; et la lettre qu'il écrivit du 26 décembre 1582

montre en quelle qualité seulement il reconnoissoit son successeur Étienne Bathory. Elle constate ainsi qu'il n'avait abandonné aucune de ses prétentions sur la Pologne; et, en effet, il allait, pendant toute cette période, les faire soutenir de nouveau à Rome et à Venise par ses ambassadeurs :

« Quant à la résolution qu'ont prise ces seig^{rs} à sollicitation du Battory d'envoyer vers luy un amb^r, d'autant que ce seroit reconnoistre ledit Battory pour roy de Polloigne, j'aurois très grand regret qu'ils fussent les premiers à faire une ouverture qui fust si préjudiciable à ma réputation et mémoire. Car chacun sçait qu'encores que les affaires de ce roy^{ne} n'ayent contrainct de habandonner la Pologne pour venir recueillir mon propre

amitié et l'intelligence qui est entre vous et eux, ils ne doivent prendre si légèrement cette résolution, laquelle serviroit d'exemple à tous les autres princes qui voudroient faire le semblable. Toutesfois ayant esté averty soubz main que le partement de cet ambassadeur se différoit jusques à deux ou trois mois, j'ay pensé d'en advertir premièrement V. M., pour en sçavoir son intention. Ces seig^{rs} ont advis certain que l'armée de mer qui se dresse à Constantinople est contre les Espagnolz. comme ilz disent, et néanmoins ilz continuent à mettre ordre à leurs affaires. Ilz se sont faict informer de moy, soubz main, si Monsieur,

héritage et mesmes le garentir des dangers qui le menaçoient, afin de conserver cette royale et très juste couronne en son entier; néanmoins, je ne puis ni ne dois, pour mon esloignement, estre privé de celle de Poloigne, laquelle j'ay si justement et honorablement acquise. Et si les Polonnois ont appelé et introduit ledit Battory en l'administration de leurs affaires, je ne laisse pas d'estre et demeurer toujours souverain dudit roy^m, puisqu'ils m'ont esleu, crée, receu et sacré tel, en me jurant toute obéissance et fidélité. Que, en tous actes publicqs, esquels j'ay sceu que ledit Battory vouloit entreprendre se réclamer et faire reconnoistre roy dudit roy^m, je m'y suis toujours opposé, comme je feiz quand il envoya ses procureurs à Rome pour prester l'obéissance à S. S. et au S' Siège en ceste qualité. Que l'intention que j'ay de me prévaloir du droit que Dieu m'a donné audit roy^m n'est privée d'espérance d'en recouvrer quelque jour la jouissance entiere telle que je l'ay possédée, et qu'estant ce roy^m deslvré des troubles et divisions qui l'affligoient, comme il est à présent, j'espère que, ayant icelluy recouvert la première force et splendeur, recouvrer aussi les moyens et avancer l'effet de ce mien désir.

« Quoy adenant, je veulx estimer que ces seig^{rs} n'en recevroient moins de plaisir que moy-mesmes : aussi pourroient-ils faire estat d'avoir à leur dévotion deux couronnes ensemble. Mais il ne fault pas doubter que s'ils commencent à reconnoistre ledit Battory comme roy, tout ainsi que leur prudence est révérée de toutes les autres nations, leur exemple sera cause aussi que les autres princes se résoudront tant plus volontiers de faire le semblable. Ne voyant pas que leur république soit pour recevoir tel avantage de l'envoy dudit amb^l, et pour contenter ledit Battory qu'ils ne puissent avoir quelque esgard à mon intérêt, et si contre mon esperance ils se résolvent à faire partir ledit amb^l, vous ne faudrez à en retirer acte qui puisse servir à l'advenir ou besoing sera. Vous m'advertirez aussi du succès de la paix d'entre le G. S. et le sophy, vous advisant que je seray plus aise que le G. S. tournast ses forces du costé de l'Afrique et contre les Espagnolz que contre les seig^{rs} de Venise ny autres voisins; si tant est qu'il veuille faire la guerre de deça, comme j'estime qu'il s'y résoudra s'il peut obtenir ladite paix, afin de recouvrer de deça la réputation qu'il a perdue du costé de la Perse. »
(*Lettres du cabinet, Harlay.*)

pour mieux assurer ses affaires du Pays-Bas, sollicitera point le G. S. d'envoyer son armée à la coste d'Espagne. J'ay estimé que c'estoit plus-tost un conseil qu'ilz vouloient donner à autruy pour se descharger de cette nuée qu'autre chose; aussy ne leur en ai-je fait autre responce, sinon que je n'en sçavois rien.

Venise, 13 décembre 1582.

Sire, sçachant qu'il n'y avoit à présent personne vers l'empereur pour vostre service, j'ay estimé que je ne devois faillir de faire entendre à V. M. ce que pourrois apprendre de cette cour, dont ces seig^{rs}, pour les affaires qu'ilz ont à desmesler avec luy et ceux de sa maison, sont ordinairement bien advertis. Le prince Battery, depuis quelque temps, auroit fait instance à l'empereur pour la restitution de deux chasteaux en Hongrie, lesquels le fen empereur, son père, avoit pris par force sur le vaïvode de Transilvanie. Et parce qu'il sembloit que les choses deussent venir en quelque aigreur, le pape y envia le père Anthoine Possevin pour essayer de renouveler les anciens traictez et alliances qui avoient accoustumé estre entre eux et leurs Estatz. Toutesfois, d'autant que ledit prince Battery en faisoit difficulté que premièrement S. M. Césarée ne luy cust satisfait sur la restitution desdits chasteaux, l'empereur s'en estoit remis à ce que N. S. P. ordonneroit pour le bien et repos de la chrestienté. On a opinia que ledit prince Battery, se voyant en paix avec le Moscovite et n'estant l'empereur et luy trop bien ensemble, pour plusieurs particularitez que V. M. sçait, est bien aise d'avoir cette occasion de querelle, laquelle pourra apporter entre eux plus grand trouble, s'il ne luy est satisfait de ce qu'il demande, ce qu'on ne croit pas que l'empereur veuille faire¹. L'ar-

¹ Grégoire XIII, à l'exemple de son prédécesseur Pie V, avait voulu signaler son pontificat en formant une ligue contre la Turquie : son négociateur, le jésuite Possevin, envoyé à cet effet vers les États du Nord, avait dû s'employer d'abord comme mediateur pour faire cesser la

longue guerre que Battery, depuis son avènement, avait eu à soutenir contre le czar Ivan IV. Henri III, écrivant du 4 janvier 1583, répondait ainsi sur cette partie des rapports de Battery avec l'empereur Rodolphe II :

* J'ay eu à plaisir d'entendre le progrez

chidue a fait publier par ses pays que ceux qui ne voudront par cy-après vivre selon les statutz de l'Église catholique, aient à vendre leurs biens dans six mois et se retirer ailleurs, et que S. M. Césarée en veut faire autant en Autriche. Il y a apparence que, si cela passe plus avant, il en pourra advenir quelque remuement. Ces seig^{rs} n'en sont aucunement marriz, désirans tousjours voir leurs voisins embrouillez, principalement de ce costé-là, où ilz ont toujours mieux fait leurs affaires que de nul autre. Cependant, pour mettre fin aux débats sur les confins d'entre eux et les archiducs Charles et Ferdinand, ilz ont envoié deux de leurs gentilzhommes pour terminer cet affaire, tant avec S. M. Césarée qu'avec eux, dont on en espère plus grand fruit; ayant esté cet affaire souvent remué en cette république et jamais résolu, ne voulant ny les uns ny les autres quitter aucunes de leurs prétentions.

Les advis que ces seig^{rs} eurent hier de Levant, portent que l'espérance que l'on avoit de la conclusion de la paix entre le Turc et le roy de Perse est quasi toute perdue, ayant plus d'apparence à la continua-

de la poursuite et instance que fait le Batory envers l'empereur, laquelle on a en opinion se devoir terminer par voye amiable par l'intervention et entremise de N. S. P., et sembleroit que la résolution prise par eux d'envoyer un amb' devers ledit Batory fust fondée sur ce subject, à cause de ce qu'ils ont à desmesler avec ceulx de la maison d'Autriche. Toutefois, d'autant que l'expédition et envoy dudit amb' m'est grandement préjudiciable, je veux que vous les prieiez de le révoquer. »

M. de Villeroy, dont les lettres confidentielles vont accompagner celles du roi et en fournir un commentaire piquant, qui se trouve même quelquefois en opposition avec elles, donne ici des renseignements sur les autres points politiques où se continuait la lutte de la réforme, tels que les Pays-Bas et l'Écosse, où une nouvelle révolution de cour, comme celle qui est rap-

portée ci-devant, p. 32, à la note, venait de renverser le duc de Lennox, désigné ici par son nom d'Albany, sous lequel il avait paru à la cour de France :

« Nous n'avons rien de nouveau de Flandres depuis que M. de Biron y est arrivé, encores que quelques uns faceut courre le bruit que le prince de Parme a pris Vuilvorde, ville d'importance. Je vous envoye un mémoire des derniers advis que nous avons eus d'Escosse, où je ne doute pas que les Escossois, ennemis du comte de Lenox, qui ont arresté le roy, ne faceut à la fin un mauvais tour audit roy et qu'ils le livrent à la royne d'Angleterre, ou que bientost il ne se venge d'eulx à bon escient, car il favorise et affectionne plus que jamais la cause dudit comte que vous sçavez estre M. d'Aubigny, et semble que sa partie se renforce. » (*Lettre du cabinet, Harlay.*)

tion de la guerre qu'autrement, tant pour ce que les couriers qui avoient esté dépeschez vers le roy de Perse pour cet effect ne retourneront point, que pour le progres que son armée faict de jour en jour, au grand désavantage du Turc, tenant la ville de Tiflis assiégée si estroitement et avec si grandes forces, qu'il n'y a moyen ny temps de la pouvoir secourir : ayant aussy ledit roy de Perse receu nouveau secours d'un sien filz, lequel s'estant peu auparavant rebellé de luy, puis après réconcilié, luy a amené ces nouvelles forces. Tellement que, quelque traicté qui se face, il ne vent plus ouir parler de remettre entre les mains du G. S. la province de Servan, de laquelle toutesfois il luy avoit tousjours faict instance. Ces nouvelles sont fort agréables à ces seig^{rs}, qui avoient eu l'alarme bien chaude de la conclusion de cette paix¹.

¹ M. de Maisse, écrivant à Henri III, du 18 décembre 1582, à propos de la partie qui restait due de l'emprunt dont il est parlé au tome III, p. 657 et 662, et qui donnera lieu plus tard à d'autres incidents, rapportait ici une petite scène d'intérieur du sénat de Venise :

« J'ay faict entendre à ces seig^{rs} le peu de moyens que vous avez de leur payer la partie qui leur est due, pour les grandes despenses que V. M. a supporté cette année. A quoy M. le duc me commençant à dire que, « à la vérité, ils en avoient faict faire instance, par leur amb^l, d'autant que ces deniers estoient assignez pour le payement des officiers de leur monnoie et desjà despendus... » il s'est levé un bruit entre eux, comme ne trouvant bon qu'il entrast si avant en discours en ma présence. Toutesfois, parce que ledit s^r prince continuoit, l'un d'entre eux s'est levé et a diét tout hault, m'adressant la parole : « Monsieur, nous y adviserons. » Chose que j'ay trouvée estrange et qui possibly n'advint jamais en cette république, pour le respect que

ces seig^{rs} ont accoustumé de porter à leur duc, principalement devant les ministres des princes estrangers. Ledit s^r prince est demeuré sans continuer ce qu'il avait commencé. Cela est provenu, je pense, de ce que ces seig^{rs} se sont aperceu, depuis quelque temps, que ce bon prince, aagé de quatre-vingts-douze ans, commence un peu à s'affoiblir d'esprit, et craignent qu'il ne dise quelque chose mal à propos en public, estant de son naturel assez grand parleur, et veulent le retenir le plus qu'ils peuvent, ce qui sera trouvé nouveau par ceux qui savent les façons de faire de cette république. »

Quelques jours plus tard, par une lettre du 22 décembre 1582, M. de Maisse informait M. de Germigny de l'envoi d'une armée française auxiliaire dans les Pays-Bas, et y montrait la suite des affaires de don Antonio, qui, en paraissant alors se rétablir à Tercère, allaient donner à la cour de France l'idée d'entreprendre une nouvelle expédition aux Açores :

« Des occurrences de nostre couri, l'on

1583.

JANVIER-MARS.

ENTREE DU MARECHAL DE BIRON ET DE SON CORPS D'ARMEE DANS LES PAYS-BAS. — MOTIFS QUI FONT DÉSIRER À VENISE LA RUPTURE ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE. — AMBASSADE EXTRAORDINAIRE DES CANTONS SUISSES À PARIS. — ÉCHEC SIGNALÉ DES TURCS DANS LA GUERRE CONTRE LA PERSE. — PROTESTATION DE HENRI III CONTRE LA RECONNAISSANCE DE SON SUCCESSION BATHORY COMME ROI DE POLOGNE. — NÉGOCIATIONS POURSUIVIES PAR LA COUR DE ROME POUR LA CONCLUSION DE LA LIGUE DU NORD CONTRE LA TURQUIE. — TENTATIVE DU DUC D'ANJOU POUR S'EMPARER DES VILLES DE FLANDRE. — SON PLAN ÉCHOUÉ PAR LA RÉVOLTE D'ANVERS. — POSITION CRITIQUE DU PRINCE ET DE L'ARMÉE FRANÇAISE DANS LES PAYS-BAS.

Venise, 1^{er} et 15 janvier 1583.

Lettres
de
M. de Maisse
à Henri III.

Sire, ces seig^{rs} m'ont dict qu'ils tenoient la routure d'entre V. M. et le roy d'Espagne toute assuree, ayant eu advis certain que V. M. avoit

m'escrit que Leurs Maj^s se portent fort bien. et que l'on y attend le roy de Navarre, chose qui pourra avancer de plus en plus le bien de nostre royaume. Les affaires de Flandres sont toujours en mesme estat, percistant Monseigneur en sa résolution en laquelle il est assisté de mes^{rs} de Montpensier et de Biron, lesquels, pour plus facilement se joindre avec Son Altesse, ont embarqué depuis peu de jours leurs gens de pied a Calais. L'armée du prince de Parme commença à pâtir de maladies et de faute de vivres.

« Ces seig^{rs} ont eu nouvelles de la mort du filz aîné du roy d'Espagne, qui advint le xv^e, et que dom Anthonio estoit party de Terceères avec trente vaisseaux prenant la volte de Madère, ou l'on dit qu'une partie de la flotte s'est retirée. Nous avons aussy icy nouvelle que le marquis de Persquaire, petit-filz du marq^e del Guast, ve-

nant d'Espagne, a esté arresté prisonnier à Aigues-Mortes, par les huguenots, s'estant retiré là pour se sauver de quelques fustes des Turcs qui le poursuivoient. Il estoit accompagné de quelques gentilshommes de marque qui ont esté arrestés avec lui, avec quelque argent qu'ils portoient en Flandres. A ce que l'on dit, ceux qui les tiennent ne les veulent rendre, s'ils n'ont les s^{rs} de Turaine et de la Noue, encores que le roy, à la requeste de l'amb^d d'Espagne, leur en aye fait grande instance. L'on m'escrit l'exécution de Salcède, qui a esté tiré à quatre chevaux en Grève, après avoir deschargé, à la mort, tous les princes et seigneurs dont il avoit parlé. L'on publie icy fort beau discours de la confession de Salcède, ou l'on parle assez mal à propos de Leurs Maj^s; vous pouvez penser de quelle boutique cela vient. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

donné permission au mareschal de Biron de faire marcher la gendarmerie qui estoit sur la frontière, dont ils m'ont dict estre très desplayans, et qu'il seroit besoing que quelqu'un s'entremist en cet affaire à bon escient, nommément Nostre Saint Père, pour y moyenner quelque bon accord et alliance. A quoy, encores que j'entendisse bien ce qu'ils vouloient dire, m'ayans enfin parlé ouvertement du mariage de Monseigneur vostre frère avec l'une des princesses d'Espagne, je ne leur ay fait aucune responce, sinon qu'ils n'avoient esté bien advertis, les asseurant que tant s'en falloit que V. M. eust donné telle permission, qu'au contraire elle avoit eu à grand desplaisir le parlement dudit s^r mareschal, et que personne ne scauroit doubter jusques icy de vostre bonne et sainte intention, et du désir que V. M. a de conserver la paix avec ses voisins, encore qu'elle ne soit en cela si bien secondée des Espagnols comme elle désireroit¹. Et que ce seroit un acte digne de S. S.

¹ Henri III, voyant aux dispositions de Venise qu'il n'y avait pas à compter sur un concours actif de sa part, s'empressait, dans sa réponse du 21 janvier 1583, de se rejeter dans ses protestations ordinaires. Il continuait son système de dénégations, tout en acceptant ce qui pouvait résulter d'un acte aussi grave que l'entrée du maréchal de Biron dans les Pays-Bas :

« La responce que vous avez faite aux propos tenus par le prince de l'opinion que l'on a par delà que nous soyons pour entrer en guerre, le roy catholique, mon bon frère, et moy, m'a esté très agréable, comme estant entièrement conforme à mon intention, qui est plus déterminée que jamais à maintenir et conserver la chrestienté en paix et faire cesser toutes occasions qui pourroient l'altérer. Adjoustant que si pour les choses qui se passent il advient que l'on me comence la guerre, l'on me trouvera aussi très resolu et prest de me deffendre

comme ont fait les rois mes prédécesseurs. »

Cependant M. de Maisse, comme il y était tenu par sa position, rendait compte aux postes plus éloignés, tels que ceux de Rome et de Constantinople, des informations qu'il recevait en premier lieu. L'ambassade extraordinaire des cantons suisses à Paris faisait alors une grande sensation, comme se liant à l'entrée en campagne du maréchal de Biron d'une part, et de l'autre au dernier conflit provoqué par le duc de Savoie, et le retour annoncé de don Antonio prouvait que Henri III cherchait partout des auxiliaires contre l'Espagne :

« Nostre ordinaire de France apporte l'arrivée des amb^s des Suisses à la cour, la bonne chère et réception que le roy leur a faite. Ils délibèrent dans peu de jours jurer l'alliance en l'église Nostre-Dame, et cela fait, le différend qui est entre eux, M^s de Savoye et ceux de Genève, doit estre composé par S. M., à laquelle ils s'en sont tous remis. Nous savons aussy que

d'apaiser par quelque moyen que ce fust les troubles de la chrestienté. Mais, encore qu'ils facent cette démonstration de parolles, si est-ce que V. M. peut croire qu'en leur intérieur ils sont très aises de voir les affaires de Flandres en l'estat où elles sont; et ont-ils peur qu'elles s'accomodent au contentement du roy d'Espagne, s'informans à tout propos des affaires de mondit seig^r, des moyens, forces et secours qu'il peut espérer de France ou d'Angleterre, que l'on connoist qu'ils en parlent de l'abondance de leur cœur, et pour leur intérêt. Mesmes en la cérémonie de ce matin, ils se sont resjouis tous avec moy de ce que les troupes du mareschal de Biron estoient jointes avec mondit seig^r, me disans toutes les particularités, s'esbahissans de ce que j'en parlois, à leur advis, trop froidement.

En l'audience de ces seig^r, je m'estendis autant qu'il me sembla estre à propos sur le peu de compte que les Espagnols faisoient de l'entretènement de la paix et du désir qu'ils avoient de s'agrandir avec le dommage d'autruy. Je leur offris les moyens et l'aveur de V. M. près du G. S. pour s'en pouvoir servir, advenant qu'il tournast ses forces contre cette république, y adjoustant que V. M. laissoit à leur jugement d'adviser le moyen et le temps que cette affaire leur sembleroit nécessaire pour s'y employer, comme pour ses meilleurs et plus asseurez amis, me semblant à propos de remettre cela sur eux, sans parler au-

les troupes du mareschal de Biron estoient passées jusqu'à Donquerque, sans avoir eu rencontre que d'une compagnie de cheval-legers. On m'escript, mais je ne sçay s'il est vray, que don Antonio est retourné en France.»

De son côté, M. de Villeroy, écrivant aussi du 21 janvier 1583, rapportait, avec les préparatifs de la nouvelle expédition des Açores, les dispositions que prenait le duc d'Anjou pour organiser son gouvernement dans les Pays-Bas :

« Comme le roy catholique prépare tant qu'il peut son armée de mer pour aller

assiéger et réduire lesdites isles, l'on faiet aussi ce que l'on peut pour les munir de toutes choses nécessaires à leur conservation. Depuis que M. le maréchal de Biron est arrivé en Flandres, où il a esté très honorablement receu, Monsieur a recouvert deux villes que l'on diet estre d'importance, toutes deux par intelligences et surprises, et semble que les forces du prince de Parme soient endormies. Le prince d'Orange a failli mourir de maladie, mais il est du tout guari. Monsieur a choisy M. de Pibrac pour son chancelier, lequel l'ira bientost trouver. » (*Lettres, etc.*)

trement du voyage dont V. M. m'avoit escript¹. Quelques jours après ils me firent lire leur responce, contenant qu'ils louoient la bonne intention de V. M., sans se laisser plus avant entendre sur ce que je leur

¹ On a vu ci-devant, page 145, à la note, qu'Henri III avoit offert d'intervenir auprès de la Porte en faveur de Venise par l'envoi d'une mission extraordinaire. M. de Maisse lui avoit exposé les inconvénients que devoit entraîner l'emploi de ce moyen dans les circonstances où l'on se trouvoit :

« J'offriray à ces seig^{rs} tout le crédit et pouvoir que V. M. a du costé de Constantinople, s'ils en ont besoing, sans entrer plus avant au particulier du voyage dont V. M. m'escrit. Il semble qu'il sera beaucoup meilleur de le différer et attendre que cela vienne d'eux, afin qu'ils vous en ayent plus d'obligation. Aussi que par aventure vos affaires pourroient estre avec le temps en tel estat qu'un tel voiage fait à propos pourra beaucoup servir et à V. M. et à ces seig^{rs}, où, estant fait maintenant, il apporteroit beaucoup de soupçons à tous les princes chrestiens, et seroit interprété tout autrement que n'est l'intention de V. M., estant malaisé qu'on demande quelque chose en faveur de ces seig^{rs} sans charger sur quelque autre. Aussi V. M. verra par la dépesche du Levant qu'il n'y a rien encore d'assuré de la paix entre le Turc et le Sophy, et quasy plustost apparence de continuation de guerre qu'autrement, à cause de cette dernière routte que le Turc a receu qui le doit possible irriter davantage.

« Le duc m'a dit depuis deux jours que quelque chose que l'on en die, qu'ils ont advis certain que l'un et l'autre sont si las qu'avant que l'hiver passe, cette paix sera

conclue, et que le Turc fait faire cent galères avec cent autres qu'il a prestes pour armer à ce printemps. Je ne faudray d'en tenir V. M. advertie pour, suivant cela, prendre telle résolution qu'elle verra bon estre, vous assurant qu'ils ont telle appréhension des nouvelles de ce costé-là, que toutes les dépesches qui leur en viennent, pour peu qu'elles parlent de paix ou de guerre, les affligent ou resjouissent diversement; comme ils eurent hier nouvelles que le sangiacque de Bossina s'est plaint aux gouverneurs de Trau de ce que ces seig^{rs} ne tiennent leurs mers assurees, d'autant que les subjets de l'archiduc Charles d'Autriche, se voulans venger des prises que les Turcs font ordinairement sur eux, ont armé jusques à vingt-neuf barques, et ont tué et prins plusieurs Turcs et prins prisonnier le receveur des daces du G. S., qui venoit de Bossina avec l'argent. Et veut ledit sangiacque que ces seig^{rs} luy en fassent la raison, dont ils sont en grande peine, se doutans bien que c'est un commencement de plus grand travail. J'ay sceu aussi que la royne d'Angleterre cherche ces seig^{rs} d'amitié, désirant envoyer de leur costé un ambassadeur, pourveu qu'ils fassent le semblable, à quoy ces seig^{rs} monstrent avoir volonté. »

M. de Maisse, écrivant à part à M. de Villeroy, discutait plus librement la convenance de la mission proposée par le roi, et s'offroit lui-même pour la remplir, dans le cas d'une rupture sérieuse. On voit toujours que, dans ses hésitations, la politique ambiguë d'Henri III tenait à ce que la Tur-

avois proposé des Espagnols. Ils vous remercient grandement, sachant bien que l'interposition de V. M. estoit seule suffisante pour divertir le Turc de s'esmonvoir contre leur république, la conservation de laquelle importoit au service de V. M. Tant y a qu'elle peut différer l'effect de ses offres jusques à ce qu'ils vous requièrent plus ouvertement; ce que, à mon advis, ils craignent faire pour le respect des autres princes chrestiens. Cependant V. M. peut escrire au s^r de Guernigny de faire entendre en général au baille de ces seig^s le commendement qu'il a de les secourir de tous ses moyens près du G. S. quand il en sera requis, et qu'il preigne avec luy une plus estroicte confidence que par le passé, ce qui doit suffire pour cette heure, sans, par un voyage, mettre toute la chrestienté en alarme et soupçon.

Je leur dis, pour essayer d'apprendre quelque chose d'eux, que je me resjouissois des bonnes nouvelles qu'ils avoient receues, tant de la deffaicte du Turc que de la défaveur de Sinan, premier bassa, que je savois estre particulier ennemy de cette république; j'espérois, puis qu'ainsy estoit, que cet office ne seroit si nécessaire que V. M. pensoit. A quoy, toutefois, ils ne me firent aucune responce, ne faisans

que, engagée du côté de la Perse, ne pouvoit coopérer avec la France :

«Celuy qui l'entreprendra aura besoin de se conduire bien dextrement, et ne sera hors de danger, s'il est personne de qualité comme il doit estre, tant cette négociation est aujourd'huy pleine de jalousie. Et ay quelque opinion que cette publication faicte dans Milan est un commencement pour vouloir découvrir, si l'on peut, ce qui se négocie du costé de Levant. Je ne dis pas que si le roy estoit en jeu à bon escient, comme j'ay peur à la fin que nous n'y soyons contraincts, qu'il ne se fallût ayder de tous moyens et que ce voyage ne fût fort à propos. Et quand le roy n'auroit autre serviteur que moy pour y envoyer, je le ferois très volontiers pour une bonne

occasion, sachant que pour mesme raison et en pareil temps que celluy-cy, feu M. de Valence estant en ce lieu y fut envoyé. Mais, puisque nous avons attendu jusques icy, nous pouvons bien attendre ce que ce printemps apportera.»

Aussi Henri III, ne jugeant pas les conjonctures favorables à son projet du côté de Venise et de la Turquie, terminait sa lettre citée plus haut, du 21 janvier 1583, en déférant à l'avis de M. de Maisse : «Je suivray votre avis sur l'envoy d'un personnage en Levant si la paix se fait entre le G. S. et le Sophy, et non autrement: aussi bien estime-je, si leur guerre continue, qu'ils n'auront moyen d'entendre aux affaires de deçà.» (*Correspondance de Venise*, Harlay.)

contenance de se resjouir de ceste nouvelle; ce qu'ils font, soit parce qu'ils ont opinion, comme chacun le croit icy, que cette deffaicte doit desplaire à V. M., soit pour la crainte qu'ils ont que le G. S. en soit irrité contre eux, ayant, ledit Sinan-Bassa, depuis peu de temps, reproché en cholère à leur baile, qu'il sçavoit bien que ces seig^{es}, contre le devoir de l'amitié qu'ils avoient ensemble, se resjouissoient que les affaires de son maistre allassent mal, mais qu'il espéroit que l'on leur feroit bien sentir quelque jour¹.

¹ L'un de ces échecs dont les retours étaient si fréquents dans la guerre de Perse venait d'offrir à Amurat III, dans les dispositions où on l'a vu ci-devant, page 118, à la note, à l'égard de Sinan-Pacha, un prétexte pour éloigner du pouvoir ce ministre impérieux, et Siawousch-Pacha, d'un caractère plus souple et plus subalterne, reprenait les fonctions de grand vizir. Venise, exposée aux continuelles réclamations des Turcs par suite des conflits accidentels qui s'élevaient entre eux et ses sujets, avait encore à se défendre des moyens compromettants qu'on lui offrait pour la délivrer de cette oppression. Mais la négociation d'une ligue semblable à celle où elle avait rempli, douze ans plus tôt, un rôle si éclatant, et aux ouvertures de laquelle elle était au moins obligée de se prêter, la forçait de redoubler de circonspection, comme le montre ici M. de Maisse :

« En public, ils sont beaucoup plus retenus qu'ils n'avoient accoustumé, encores qu'en particulier ils s'en resjouissent, et pour mesme raison V. M. doit croire que quelque chose que l'on leur dise des Espagnols et de leurs actions, ils se tiennent toujours si réservez en leurs responces qu'il est mal aisé de rien connoistre de leur intention, retenans toujours cette vieille maxime d'estat de se vouloir entre

tenir si bien avec les deux, que la puissance de l'un puisse servir au besoin de contrepoids à l'autre. Et cependant il n'est pas croyable combien ils font de démonstrations d'amitié envers V. M., disans à tout propos que jamais ils n'ont trouvé de meilleurs et plus assurez amis que les rois de France, et qu'estans bien avec V. M., ne se soucient du demeurant. Et je pense bien que quand ils verroient que ce seroit à bon escient, et qu'il iroit de leur intérêt, que V. M. s'en pourroit bien prévaloir pour l'effect dont il vous plaist de m'escrire, estans bien résolus de ne se conjoindre plus avec les Espagnols, desquels ils ont esté si mal traités en la dernière ligue qu'ils ne se peuvent garder de s'en plaindre ouvertement. Mais mon opinion est, comme ils sont craintifs et tardifs à se résoudre, qu'ils voudroient voir bien clair avant de se laisser entendre.

« V. M. entendra par les dépesches de Levant le particulier de cette deffaicte des Turcs et du changement du premier bassa. Il est depuis venu nouvelle à ces seig^{es}, par la voie d'Alexandrie, qu'elle est beaucoup plus grande qu'on ne l'escrit de Constantinople. Si ne sont-ils pour cela plus assurez qu'ils estoient auparavant, et mesmes ont fait partir depuis peu de jours un de leurs principaux gentilshommes, Conta-

Venise, 29 janvier 1583

Sire, j'ay fait entendre bien au long à ces seig^{rs} les raisons contenues en la lettre de V. M., touchant l'ambassadeur de Pologne¹, et

rini, pour provéditeur à Zara, afin de pourvoir à cette frontière, et d'y mettre ordre au fait touchant la prise du trésorier du G. S., et aussy sur une nouvelle plainte et menace du sangiacque de Bossina, qui leur a mandé que les sujets de l'archiduc Charles ont failly de luy surprendre une ville sur la frontière de Dalmatie, nommée Clissa, et avec eux y estoient plusieurs sujets de ces seig^{rs} et des soldats de leurs garnisons qui avoient esté reconnus, et que c'estoit contre les traités qu'ils avoient ensemble. Tellement que ces seig^{rs}, craignants plus grands troubles, y ont envoié ledict Contarini pour l'appaiser à force de présents et chastier ceux qui se trouveront y avoir esté, et donner à connoistre au G. S. que cela est advenu à leur très grand regret et sans leur sceu, ayant une peur extrême de luy donner quelque mescontentement. Je ne faudray de faire entendre à ces seig^{rs} ce que me commandez touchant l'ambassade de Pologne, et espère qu'ils ne voudront estre les premiers à faire ce préjudice à V. M. Je n'ay rien appris depuis de cette affaire, estant demeurée en mesme estat, sinon que le duc m'a dit dernièrement, sur un autre propos, que, si le prince Battory se vouloit joindre avec eux, qu'il pourroit beaucoup empescher les desseins du Turc contre la chrestienté, et que, pour cet effect, ils avoient pensé d'y envoyer un ambassadeur; mais ayant eu la response de V. M., je ne m'en vultus des-

couvrir davantage, aussy que cela a peu d'apparence.» (*Corr. de Venise*, Harlay.)

¹ L'importance qu'Henri III avait attachée à la démarche de Venise, dans cette lettre rapportée ci-devant, page 148, à la note, obligeait M. de Maisse à reprendre la négociation avec une nouvelle instance, ce qui donna lieu à une longue suite de discussions. Après l'ouverture qui en est faite ici, et dont la réponse est remise plus tard, selon l'usage, M. de Maisse ajoutait :

« J'ay depuis attendu de jour à autre cette response, laquelle, encore que j'en ay fait parler à quelques uns en particulier, ils ont si bien tirée en longueur qu'ils ont gagné l'arrivée de cet ordinaire, estimans qu'ils en auroient quelque avertissement par leur amb^r qui est près de V. M. ; à quoy ils ont esté trompez, n'ayans receu aucunes lettres de luy : m'ayant cependant envoié advertir par quelqu'un de ne trouver estrange cette longueur, comme chose ordinaire en leur république, et que je m'asseurasse qu'en cet affaire ils contenteroient V. M. Cependant le bruit commun est entre eux que l'on vous fait tort et préjudice très grand, si on ne le révoque. Je ne les ay voulu presser davantage, car je vois qu'ils en sont en peine; si sçais-je bien que dès lors qu'ils eurent fait cet amb^r qu'ils commencèrent à connoistre la faute qu'ils avoient faicte, et celuy mesmes qui a esté esleu, quelque chose que l'on luy

y ay adjousté tout ce que je pensois pouvoir estre à propos pour les persuader de n'estre les premiers à faire cette déclaration, laquelle, ne pouvant apporter grand avantage ni commodité à leur répu-

aye dit, ne s'en est jamais voulu remuer, s'attendant de ce qui en est advenu. Il seroit à propos maintenant, s'il plaist à V. M., d'en dire un mot à leur amb', afin qu'ils ne prennent opinion que l'on s'en soit voulu cacher, luy donnant à entendre que V. M. m'en a premièrement escrit, d'autant que c'estoit une affaire qui ne se pouvoit traicter qu'en ce sénat. J'ay opinion que le fondement de cette eslection d'amb' vient de quelque traicté que le pape fait faire par ce père Possevin pour faire une ligue entre le Battory, le Moscovite, ces seig^s et luy contre le Ture. Car par quatre ou cinq fois ces seig^s m'ont parlé de cette union générale, et croy pour certain que la plus grande peine où ils soient pour me donner responce est qu'ils se sont engagés de promesse pour cet ambassadeur avec le pape. Car, encores que ces seig^s ne veuillent rien remuer ny faire chose désagréable à V. M., la crainte qu'ils ont du Ture est si grande que pour ce regard tous partis leur sont bons, et laissent toutes autres considérations en arrière. Or V. M. considérera de quelle conséquence cela pourroit estre, estant véritable : car en tels traités il y peut entrer beaucoup de conditions. Je travaille tant que je puis pour en apprendre davantage, sachant combien cela peut importer à vostre service. »

Plus tard, après avoir reçu la réponse du sénat, M. de Maisse écrivait, du 9 février 1583, en rappelant l'acte par écrit qu'exigeait Henri III dans sa lettre du 26 décembre précédent, pour le cas où Venise persisterait dans sa résolution

« Ces seig^s se sont assemblés plusieurs fois pour me donner responce sur la proposition que je leur avois faite de la part de V. M., touchant l'ambassadeur de Pologne. Enfin, après plusieurs conseils, ils me firent lire leur responce par escrit, contenant qu'ils n'ont jamais pensé en ce faisant faire préjudice à V. M., n'ayans pas moins à cœur la conservation de ce qui vous touche que de leur propre. Ne pouvant leur exemple estre tiré à conséquence, d'autant que les autres princes, et non eux, ont commencé d'y envoyer leurs amb^s, tellement que V. M. ne doit penser que cette eslection luy puisse préjudicier; laquelle a esté seulement pour certain respect concernant le bien de leur république, lequel ne se séparera jamais de celui de V. M. Le mesme jour, j'en parlay à l'un d'eux qui a esté présent à tout ce que dessus, lequel me dict que je devois estre coadjuteur en cet affaire, afin que V. M. s'en contentast. Sur quoy luy ayant respondu que V. M. espéroit beaucoup plus de l'amitié de leur république que cela, et que je m'asseurois que cette responce ne vous seroit aucunement agréable, puisque je les voyois résolus d'envoyer cet amb', soudain il me dict que l'on ne parloit ny de l'envoyer ny de le révoquer, et qu'ils attendoient si le Battory feroit le semblable à leur endroit. Aussi leur responce ne parle que de l'élection, et quoy que je leur aye sçeu dire, je ne les ay peu faire passer plus avant. La principale raison qui les a meus de faire cette responce a esté qu'eux, estans princes souverains, ne se vouloient obliger

blique, feroit très grand préjudice à la mémoire et réputation de V. M.; et qu'ayant cette grace de Dieu d'estre né roy du royaume de France, et d'avoir esté, en l'aage de dix-huit ans, esleu en celuy de Po-

jusques là d'envoyer ou révoquer leurs amb^s à la volonté et réquisition des autres princes, mesmes cettuy-cy, n'ayans esté les premiers à faire cette ouverture; et que cela leur seroit de trop grande conséquence, ne devant rendre compte de leurs actions à personne. Mais non qu'ils ayent encores du tout résolu de le faire partir, tant par ce qu'il semble que l'occasion cesse pour le present, qu'aussy que celui qui a esté esleu et nommé, a depuis prins Évêsché de Bresse, et en faudroit eslire un autre, ne se servans ces seig^s en leurs affaires d'aucun homme d'Église. Aussi qu'ils ne sont encores assurez si le Battory leur en enverra un: quoy que soit, ce parlement ne peut estre que de deux ou trois mois. Cette considération a esté cause que je ne fis lors en leur collège la protestation que V. M. m'a commandé faire au cas que cet ambassadeur voulust partir, connoissant que j'avois encore tout loisir d'en advertir V. M. Aussi que ces seig^s, se doubans bien que V. M. en vouloit venir là, m'ont fait dire sous main que cette république n'a point accoustume de rien délivrer par escrit. V. M. ne trouvera donc mauvais si je me suis retenu jusques là, attendant le commandement qu'il lui plaira de me donner sur cette dépesche, estant toutefois bien résolu ne faillir à l'Exécuteur, si d'avanture cet amb^s vouloit partir avant vostre responce, et d'en avoir un acte par escrit d'eux; ou bien, s'ils me le refusent, de l'aller attendre à Ferrare, ou à quelque autre lieu voisin. V. M. aussy me commandera ce qu'il lui plaira que je fasse advenant que le Battory

envoie un ambassadeur par deçà, d'autant que je sçay que l'on a fait faire pareil office près de luy, comme près de ces seig^s, et croy que l'un ne se fera pas sans l'autre.

Or, affin que V. M. entende mieux le contenu en cette responce et sur quel fondement cet amb^s a esté esleu, j'ai descouvert que, lorsque l'eslection de cet amb^s fut proposée au conseil de ces seig^s, qui fut du temps que l'on tenoit la paix conclue entre le Turc et le roy de Perse, que ce fut sur l'instance qui leur en fut faite par N. S. P. Lequel leur fit remontrer que le vray moyen, non seulement de s'opposer aux forces du Turc, mais de le chasser de l'Énrope, estoit de l'assaillir par mer et par terre; et que malheureusement les princes chrestiens ne pourroient-ils faire grand effort contre luy, si leur armée de mer n'estoit en même temps secondée par une de terre. Aussi leur fit-il entendre qu'il n'y avoit prince chrestien qui peust plus facilement faire cela que le Battory, qui pouvoit mettre grande quantité d'hommes et cheveaux ensemble, et estoit voisin de la frontière du Turc; et que pour cet effect, S. S. avoit envoyé vers luy ce père Possevin et son nonce, qui avoient si bien commencé cette œuvre que la chrestiente en pouvoit esperer un grand bien. Et partant ces seig^s devoient envoyer vers luy un amb^s ordinaire pour entretenir cette pratique, et que S. S. feroit que le Battory procureroit le semblable en leur endroit. J'ay entendu que cette proposition fut si bien receue de ces seig^s que soudainement ils prirrent résolution d'eslire cet

longne, V. M. ne désiroit pas moins conserver ce que vous avez acquis par vostre vertu et mérite, que ce que la naissance vous avoit apporté; retenant l'un comme provenant de la bénédiction de Dieu, et l'autre

amb', leur semblant cette chose tourner au grand bien de leur république, et facile à exécuter, tant parce que le Battory est assez mal avec le Turc pour avoir fait mourir le Moldave, comme V. M. a peu le sçavoir ci-devant, que parce que ces seig' se sentent assez forts pour pouvoir résister aux forces du Turc par mer, pourveu qu'il soit assailly par terre; et trouvent cette ligue beaucoup plus propre pour eux que celle des Espagnols, de laquelle ils se plaiguoient ordinairement. Je crois que le Moscovite y est aussy meslé, ayant ce jésuite négocié ce faict avec l'un et avec l'autre, travaillant tant qu'il peut pour rennir ces deux princes contre le Turc; et donne tant d'espérance icy de venir à bout de cette entreprise que ces seig' ne désirent rien tant. Leur estant bien advis d'avoir trouvé un moyen de se défendre du Turc, sans passer par les mains des Espagnols, et que ces princes loingtains avec lesquels ils n'ont rien à démesler seront plus traitables qu'eux. Ils font aussy estat que l'empereur et son oncle, pour leur intérêt, s'y joindront facilement. Or, n'estant succédé la paix entre le Sophy et le G. S., cet amb' est demeuré aux mesmes termes comme il estoit il y a deux mois, et comme il sera si la guerre continue entre eux. Voila pourquoy ils ne parlent que de l'eslection et non du partement, disans qu'elle a este faite pour le bénéfice de leur république. Et sans doute, il faut bien dire que leur intérêt y soit, car je suis asseuré qu'aument ils n'eussent voulu faire chose qu'ils prévoient bien apporter mesconten-

tement à V. M. Ce qui me le faict encore plus croire est que dernièrement, parlant à moy de la puissance du Turc, ils me dirent qu'il ne falloit plus que les chrestiens entreprissent rien contre luy s'ils n'avoient une armée de terre de 1.^m chevaux, et l'assaillir des deux costés.

« Davantage que le grand mareschal du duché de Lithuanie, nommé Nicolo Christophoro Radziwil (*Radziwil*), duc d'Olica, est icy il y a quelques jours, auquel ils ont fait bonne chère et donné des présents, et a este accompagné tousjours de quelqu'un de leurs gentilshommes. Non que je veuille asseurer V. M. qu'il y soit pour cet effect, aussy n'en ay-je rien peu sçavoir; mais la chère extraordinaire qu'ils luy ont fait et font à tous ceux de cette nation, m'en fait croire quelque chose; encore que l'on dise qu'il soit icy pour son plaisir seulement, comme de faict il s'en acquitte assez bien. Je n'ay peu encore pénétrer plus avant en cette affaire, d'autant que pour l'intérêt que l'on croit que V. M. y peut avoir, on s'en cachera de moy plus qu'on pourra. Aussy qu'ils craignent sur toutes choses que le Turc n'en soit adverty, s'asseurans qu'il essayeroit de l'empescher, et qu'il s'en attacherait à eux de telle façon qu'ils en pourroient porter la pénitence. V. M. considérera l'importance de cette affaire; et encores qu'il semble que ce soit le bien de la chrestienté, si est-ce que je pense que ceux qui en ont mis les premiers les fers au feu, peuvent bien en avoir quelque autre dessein particulier. Et croy que le pape, qui est bon Espagnol, est bien aise

comme un tesmoignage de vostre vertu et magnanimité approuvé par le commun consentement de cette nation, y estant encores incitée d'autant plus qu'il se trouvoit peu de princes qui eussent peu conjoindre la

d'attacher cette pratique, tant pour le bien de la chrestienté, auquel il se doit estudier, que pour assurer les affaires du roy d'Espagne et empescher que les forces du Turc ne tirent de ce costé-là; et cependant lui donner loisir de restablir ses affaires de Flandre et de Portugal, et oster à V. M. le moyen de se pouvoir prévaloir du costé de Levant, à quoy V. M. pensera s'il lui plaist. Tant y a qu'aujourd'huy toute la négociation de ces Jésuistes ne semble tendre à autre chose, lesquels possèdent les consciences d'aucuns des principaux de cette république. de telle façon qu'ils leur persuadent ce qu'ils veulent.

« Voilà ce que je puis escrire à V. M. sur ce fait, vous assurant que cette affaire les a autant travaillé que nulle autre qui se soit présentée il y a longtemps. Et void-on bien qu'ils ont regret de ne satisfaire V. M., mais la crainte du Turc leur oste tout autre respect; et si savent-ils bien dire qu'ils ne craignent rien de la puissance des princes chrestiens au prix de celle du Turc, sçachans bien que si l'un leur fait la guerre que pour les intérêts qui sont parmi eux, ils seront toujours secourus de l'autre. Je crois que V. M. verra par la dépêche de Levant comme Siaous-Bassa a esté fait visir au lieu de Sinam, dont ces seig^s ont eu advis par une dépêche extraordinaire, comme d'une nouvelle qui leur est très agréable, estant Siaous homme vieil et paisible, et qui a toujours favorisé les affaires de cette république. Ils ont aussy advis de la continuation des apprests que fait le G. S. contre

le roy de Perse, ensemble que les affaires de ce prince ne soient si bien conduites comme elles ont esté par le passé, et que la fortune de cette maison veuille commencer à prendre coup; et est à craindre que s'heurtant à cette guerre de Perse comme il fait, qu'oultre la grande despense et perte du meilleur de ses gens, il n'y perde enfin la réputation. Il seroit possible, à propos d'arrester le cours de cette guerre de Perse, et que V. M. s'en entremist afin de se prévaloir de ce costé-là, si l'occasion s'en présenteit, aussy qu'il semble que le bien et le repos de vos affaires y soit attaché. Et sans doute ils ont trouvé estrange que leur amb^s ne leur aye rien escrit de ce fait de Polongne: qui a esté cause qu'ils ont tiré cette responce en longueur, ne pouvant croire que V. M. ne luy en doive avoir parlé, et en attendent des nouvelles de jour à autre. Voilà pourquoi il me semble qu'il seroit bien que V. M. lui en fist parler, si jà n'a esté fait, à bon escient, afin qu'il fasse entendre à ces seig^s combien elle a ce fait à cœur, et par mesme moyen luy faire entendre que V. M. sçait quelque chose de cette pratique, et me tenir adverty de ce qui se passera avec lui. J'avois aussy oublié de dire à V. M. qu'ils ne m'ont voulu faire cette responce premièrement qu'ils en ayent adverty leur ambassadeur à Rome, auquel ils en escrivent incontinent, et peut-estre en a-il conféré avec S. S. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

Henri III. écrivant du 19 février et du 1^{er} mars 1583, concluait ainsi au sujet des objections qui lui étaient faites sur la forme

vertu et la fortune ensemble comme V. M. avoit fait et l'un et l'autre. Ils m'écouterent longuement et avecques grande patience, et enfin le prince, suivant leur façon accoustumée, me dit que ces seigr^s s'assembleroient et feroient responce à V. M. ; mais ce pendant, parlant à moy comme particulier, qu'il me vouloit bien dire, sçachant que j'estois amy de leur république, qu'ils ne connoissoient le Battery et ne sçavoient qu'il estoit. Mais qu'ayant veu les autres princes faire le semblable, et qu'ayant eu advis, de leur amb^r résident près de l'empereur, que Nostre S^t Père y avoit envoyé un jésuiste nommé Possevin, qu'ils ne pensoient point, y envoyans un ambassadeur, vous faire de préjudice. Mesmes que ce jésuiste y avoit si bien fait qu'il avoit esté ministre de la paix entre le Moscovite et le Battery, et travailloit encores pour accommoder les différends qu'il pouvoit avoir avec l'empereur : dont on espéroit que, tous ces princes s'unissans ensemble, il en adviendroît quelque grand bien à la chrestienté. Au demeurant, qu'ils avoient desjà esleu et nommé, par advis de tout leur sénat, un de leurs gentilshommes pour ambassadeur, et qu'il recevroit une grande honte si on le révoquoit maintenant.

Je luy respondis en peu de paroles que ce que N. S. P. avoit fait ne pouvoit tirer à conséquence, n'estant cette entremise du père Possevin procédée, sinon du bon zelle que S. S. portoit à la chrestienté pour esmouvoir la volonté et intention de ces princes à la paix. Et qu'il n'y avoit rien de semblable à ce que vouloit faire cette république, ny pour la qualité d'ambassadeur, ny pour la résidence, et que mesmes

directe à donner à l'acte de protestation :

Je seray très aise qu'ils se despartent du tout de ladite légation; toutesfois il ne sera besoïn les presser d'en faire déclaration publique si c'est chose qui leur préjudicie, et suffira qu'ils vous assurent n'envoyer ledit ambassadeur. Si vous voyez qu'ils passent outre et procèdent à l'envoy dudit ambassadeur, vous ne fandez à faire la protestation que je vous ay commandé.

Si vous ne pouvez obtenir d'eux un acte par escript, je trouve bon que vous l'alliez prendre à Ferrare, ou en tel autre lieu que vous verrez estre à propos. Et s'il advient que ledit Battery envoie vers eux un amb^r, je veux que vous faciez pareille protestation à sa réception et entrée, et que vous ne teniez ny reconnoissiez pour amb^r ceux que ledit Battery enverra vers eux. » (*Lettres du cabinet*, Harley.)

estant l'amb^r de Battory près l'empereur, il ne l'avoit voulu reconnoistre pour amb^r. Mais que ce qui seroit par eux fait en plein sénat seroit d'autant plus suivi et embrassé de tous les autres princes, que l'on verroit qu'avec grande prudence et circonspection ils auroient fait cet acte, mesmes en ce temps où ils font le plus d'estat de désirer l'amitié et la grandeur de V. M. En somme, qu'ayans entendu ce que je leur avois proposé de vostre part, je les suppliois me vouloir faire responce et avoir plustost esgard au juste intérêt de V. M. qu'à contenter le Battory au préjudice de vostre réputation, si tant estoit, comme j'avois entendu, qu'ils eussent esleu cet ambassadeur à sa réquisition.

Venise, 12 février 1583.

Sire, touchant la responce que ces s^r m'ont faite sur l'ambassade de Pologne, il n'est survenu rien depuis, sinon qu'ils veulent voir quelle instance V. M. en fera là dessus à leur ambassadeur. Je croy aussi que se voyans pour cette heure hors de soupçon et de crainte du costé de Levant, qu'ils n'auront besoin d'avancer cette affaire. L'on commence cependant à discourir quel rang pourra tenir en ce lieu l'amb^r du Battory, et comment nous nous en accommoderons ensemble; à quoy V. M. pensera pour commander en ce cas sa volonté. Le duc d'Olica¹ a

¹ *Oliwa*, que les manuscrits écrivent *Olica*, est un village près de Dantzick, célèbre par son monastère, et qui faisait partie des domaines de la maison de Radziwil. Le personnage de ce nom, cité ici p. 162, à la note, passant à Venise, sous le pretexte d'un pèlerinage à Jérusalem, avait donné lieu à la négociation pour la reconnaissance du roi de Pologne, dont s'était si vivement alarmé Henri III. M. de Maisse, donnant encore d'autres détails, rappelle la contestation qui s'était élevée entre Bathory et l'empereur Rodolphe II. dont il a été question ci devant. page 150

« Le duc de Florence et ces seig^r sont fort mal ensemble, nonobstant leur alliance, tellement qu'ils ont commande à leur provediteur général de mettre à fonds les galères de Florence, s'il les trouvoit dans le gouffe, pour revanche de ce que ledict s^r duc n'a jamais voulu rendre au G. S. quelques vaisseaux turcs qu'il avoit pris et este, quelques prières que ces seig^r luy en aient peu laire, pensans gratifier le G. S. Ils ont advisé que l'amb^r de Battory estant pres de l'empereur, se laisse entendre de luy faire recompense pour les deux chasteaux dont j'ay adverty V. M. et que

prins congé de ces seig^{es} pour aller en Hierusalem, et a eu telz saufconduits qu'il a demandez pour passer jusques en Candie. Ces seig^s n'ont rien de Levant, si ce n'est que le bassa de Bossina estant créature de Sinan a esté osté de ce gouvernement, dont ces seig^s sont très aises, le tenant pour ennemy de cette république. Vray est qu'ils ont opinion que les grands préparatifs que le Ture fait pour armer cette année pourront aussy tost produire la paix que la guerre, et que, ce qu'il en faict, est pour y parvenir avec plus de réputation et de commodité; estans asseurez, à ce qu'ils disent, que toutes fois et quantes que le G. S. se résouldra à bon escient de la vouloir, que le Sophi s'en contentera, n'y ayant autre sujet de guerre entre eux que la province de Servan, qui aussi est en la puissance des Perses. Toutesfois, tous les avis qui viennent de là ne parlent que de guerre¹, et peut-estre la peur qu'ils ont leur fait tenir ce langage.

l'empereur la luy doit nommer bientost, et que cependant le Battori se préparoit pour aller au devant du Tartare, qui le menaçoit de luy faire la guerre; que les commissaires nommez par eux pour vuider les différens de leur conlins avoient encore peu avancé cet affaire.» (*Mss. Harley.*)

¹ Quoique la défaite des Tures à Gori ait eu alors un grand retentissement, elle n'avait pas, en réalité, toute la proportion qu'on lui supposait. D'ailleurs, ce fait, dont il n'est question ici que depuis le mois de janvier 1583, remontait aux premiers jours de septembre de l'année précédente: et le temps que mettaient les nouvelles à parvenir en Europe peut faire apprécier la distance des lieux où se passaient les événements. Dans une lettre qu'il écrivit du 12 février à M. de Saney, ambassadeur en Suisse, M. de Maisse rapporte les incidents de cette défaite, opérée, selon lui, par le vaillant prince Hamza, régent de la Perse sous son père Moha-

med Schah, quoique, dans le récit de Hammer, elle soit attribuée au prince géorgien Simon Louarssab (*Hist. de l'empire ottoman*, tome VII), auquel se rapporte probablement un autre échec postérieur, reçu par les Tures, et dont il va être question plus loin. M. de Maisse, en appréciant les conséquences de cette guerre pour la Turquie, faisait sentir le contre-coup qu'en éprouvait la politique de la France, par l'avantage qu'elle donnait à l'Espagne:

«Ceux qui ont fait courir en nostre court les nouvelles de la paix d'entre le Ture et le roy de Perse se sont fondez plustost sur le désir qu'ils en avoient ou sur les discours que sur aucuns avis certains; car, depuis quelque temps, les affaires de ce prince semblent accompagnées de tels malheurs, principalement en cette guerre, que encores que ceux qui sont auprès de luy reconnoissent bien qu'il ne luy en puisse advenir ny grandeur ny réputation, et que luy-mesme, comme il est

Il survint hier icy une nouvelle par lettres d'Anvers qui a mis tout

prince superstitieux, en fesse conscience, desirant plustost tourner ses forces contre les chrestiens, toutesfois, il s'y embarque de plus en plus sans s'en pouvoir retirer. Vous aurez sceu comme, depuis deux mois, son armée a esté deffaite, voulant aller secourir Tiflis, ville d'Arménie, qui estoit assiégée par le roy de Perse, en laquelle il a perdu trente mille hommes et douze ou treize de ses principaux beiglerbeys et sangiaques, qui sont gouverneurs et lieutenans généraux des provinces, et grande quantité d'artillerie; ayant cette armée esté surprinse par le fils du roy de Perse, au passage d'une rivière, avec trente mil chevaux; lequel, s'estant révolté contre son père et depuis reconcilié, luy amena ce secours fort à propos. Cette deffaite est telle qu'elle a failli mettre l'Estat du G. S. en hazard; maintenant il ne pense à autre chose qu'à faire ses préparatifs pour dresser armée, en laquelle il a fait publier vouloir aller en personne, ayant opinion que ses lieutenans s'y soient mal gouvernez: tellement que cela a esté cause de beaucoup de changements à sa Porte. Sur cette nouvelle, aussi qu'il avoit jà mauvaise opinion de Sinan, son premier bassa, il luy a osté son cachet et cette charge, et fait rechercher son administration passée, ayant pour cet effect fait mettre ses principaux domestiques et serviteurs prisonniers: mesme il est venu icy quelques advis qu'il l'avoit fait estrangler, encore qu'il fust homme de guerre et luy eust fait beaucoup de services. Et a mis en sa place Siaous-Bassa, homme de beaucoup moindre valeur et expérience; et, par consequent, changé quasi la pluspart de ses principaux officiers. Depuis, M. de Germiny

m'a escrit que la mère du G. S. et les femmes estoient après pour rhabiller cela, et que l'on vouloit envoyer quérir Osman Bassa, qui se retrouvoit en l'armée, que l'on estime devoir succéder en cette charge, et ependant Siaoux Bassa tenoit le divan comme il avoit faict après la mort de Mus tapha.

«Voilà comment ce grand empire reçoit peu à peu des coups de fortune comme les autres, et l'estat ou sont les affaires de ce prince abeurté contre cet ennemy qui est si fin et si vigilant, et fait la guerre en son pais et à sa commodite, ou le Turc le va chercher avec toutes les difficultés du monde et peu d'esperance de profiter quand bien il auroit conquis la province de Servan, qui est le sujet d'une si longue guerre. Cela tourne au bien et au repos du roy catholique, lequel, se voyant hors de soupçons de ce costé-là, aura moyen de pourveoir à ses affaires. Plusieurs tiennent pour certain que ce G. S., estant las de cette guerre, fera la paix; mais, qu'il faict cette monstre d'armée pour l'avoir avec plus de commodite et de reputation, et je ne fais nulle doute que toutes fois qu'il se résoudra de la vouloir que le roy de Perse ne luy accorde, luy demeurant cette province de Servan, laquelle est déjà aussy bien en sa puissance. Cependant ces seig^{rs} sont bien aises de le voir embarrassé de cette facon, et y aident en ce qu'ils peuvent, estant au demeurant cet Estat en bonne paix, comme le reste des princes d'Italie, ne s'empeschans que des affaires de Flandres et attendans de veoir la ronture entre le roy nostre maistre et le roy catholique, laquelle ils desrent craignent diversement chacun selon leur

le monde en alarme¹ : V. M. le sçaura mieux et plus tost si elle est vraye, mais ces seig^{rs} monstrent en estre fort desplaisans, et les Espagnols fort contans. Je me suis trouvé empesché de leur pouvoir res-

intérêt, et ayant fort à faire icy à leur faire croire le contraire. Ce que me mandez des roys de Suède et de Danemarck est bien à craindre; mais comme telles pratiques ont accoustumé d'estre longues et pleines de difficultés, avant qu'on en puisse veoir les effets, aussy seroient-ils bien aises si nous voulions y penser de bonne heure d'y pourveoir, y ayant tant de princes dans la chrestienté interessés à la grandeur du roy d'Espagne, que le remède n'en seroit point mal aisé. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

¹ Ces premiers bruits, venus de la Flandre à Venise, sur la tentative du duc d'Anjou contre les villes des Pays-Bas, allaient être bientôt confirmés pour M. de Maisse, par l'envoi des premiers avis reçus en France, et que M. de Villeroy s'empessa de lui expédier, en lui écrivant du 30 janvier 1583, lui seul et confidentiellement :

« Par le mémoire contenant les advs que nous avons de Flandres, vous jugerez en quel estat y sont les choses et en quelle peine Leurs Majestez peuvent estre de la personne de Monsieur et de tant de seigneurs et gentilzhommes qui l'accompagnent. Ledit advis est, pour le regard des particularitez, très incertain; mais quant au général il n'est que trop véritable. Et dict-on que le prince de Parme a rassemblé son armée et est allé chercher Monsieur avec la sienne pour la combattre. Je prie Dieu le vouloir mieux assister qu'il n'a esté conseillé en cete entreprise. »

A la lettre du secrétaire d'État est joint le mémoire daté du 29 janvier 1583, et

la difficulté des relations avec la Flandre, dans l'état de guerre où elle se trouvoit, explique la brièveté et l'incertitude de ces premiers rapports :

« Le bruit court que le xvii^e ou xviii^e de ce mois de janvier, Monsieur, estant sorti de la ville d'Anvers, accompagné des duc de Montpensier, prince d'Orange et maréchal de Biron, pour aller visiter son armée, qui n'estoit loin de là, ledit prince, feignant estre malade, retourna tout court en icelle, où, estant rentré, s'esleva et répandit soudain une voix par toute la ville que les François s'en vouilloient emparer pour la saccager. Qui fast cause d'esmouvoir les habitans accourus aux François qui estoient en ladite ville, lesquels, s'estans aucunement ralliés, feirent tout effort de se deffendre, de sorte qu'ils menèrent battant lesdits habitans en divers cantons de la ville. Toutesfois, ne pouvans résister à si grande multitude de peuple, on dit que tous y ont esté massacrés ou arrestés prisonniers : l'on nomme entre les morts le comte de S'-Aignan et son fils, l'un des fils du mareschal de Biron, les s^{rs} de la Rochepot, Bellegarde et plusieurs autres.

« L'on adjouste que, par toutes les autres villes des Pays-Bas où il y avoit garnison de François, ils y ont esté saccagez et mis debors. L'on ne sçait quel party Monsieur aura pris depuis avec toute son armée, laquelle on disoit estre delà la rivière de l'Esco, dont Leurs Maj^{tes} sont à bon droit très ennuyés et troubles. » (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

pondre; je prie Dieu que tout puisse tourner au bien de vostre service et repos de vostre royaume.

Venise, 26 février et 2 mars 1583

Sire, j'ay entendu l'accident puis naguères advenu à Anvers, publié au commencement par aucuns Flamans qui sont icy, au désavantage si grand de tous vos subjects, que, outre la perte particulière que vostre roy^{me} en a receue de tant de gens qui y sont demeurés, ils y vouloient encores attacher l'honneur et la réputation de V. M. et de la roine vostre mère¹, fesans courir un bruit, comme ils ont fait partout, que

¹ Henri III. sous le coup des mêmes impressions, en présence des nouvelles qui lui arrivaient simultanément de la Turquie et des Pays-Bas, et formaient sur ces deux points une égale déconvenue pour sa politique, avait écrit à M. de Maisse du 3 février 1583 :

« Je ne pense pas que le G. S. puisse envoyer des forces de deçà, s'il ne fait la paix avec le Perse, lequel, ayant obtenu sur luy cette dernière victoire, s'y rendra plus difficile que jamais. Chose qui ne viendra moins à propos aux affaires du roy cath^{ol} que plusieurs autres qui arrivent journellement, comme le tumulte et sédition advenue freschement en la ville d'Anvers, souzb prétexte d'un bruit fausement inventé et publié que mon frère avoit deslibéré à mon instigation, m'entendant avec les Espagnols, s'emparer de ladite ville pour la leur livrer, fondé sur ce qu'il avoit fait approcher de ladite ville son armée, et ung desordre qui estoit quelques jours devant advenu en la ville de Donquerque entre les habitans d'icelle et les gens de guerre François qui y sont en garnison. Depuis ce malheur advenu, les habitans

de ladite ville d'Anvers, reconnoissans qu'ils avoient esté circonvenus et transportés de fureur en l'exécution d'icelle, ont envoyé rechercher mondit frère, lequel se seroit retiré et contenu depuis es environs d'icelle avec son armée, sans rien faire ny entreprendre contre eux, mesmes es villes es quelles les François sont superieurs. Et semble que, se repentans de la trop grande faulte qu'ils ont commise, ils désirent se réconcilier avec luy, ainsi qu'ils m'ont fait eux-mesmes entendre. Mais parce que je n'ay, depuis ledit accident, receu nouvelle quelconque de mondit frère, je suis encores incertain quel party il prendra. Et, comme l'indignité et injure qui luy a esté faite surpasse le reste du mal qu'est advenu de ladite mutation, encores que le meurtre ait esté fort grand, j'estime qu'il sera bien difficile qu'il puisse cy-apres si bien se rapatrier et remettre avec eulx qu'il seroit besoing pour y demeurer avec contentement et honneur. »

Catherine de Medeis, dont les lettres reparaisent dans les circonstances exceptionnelles et dans celles où ses sentiments et ses affections sont en jeu, écrit aussi

c'estoit une intelligence et conspiration que Voz Maj^{ez} avoient avec le roy cath^{que} pour les desliver tous entre ses mains. Je fus voir ces seig^{es}, qui n'en voulurent rien croire jusques à ce qu'ils eussent eu lettres de

à l'ambassadeur par la même occasion :

« Je n'adjousteray rien à la lettre que le roy, monsieur mon filz, vous escrit, sinon l'ennuy et regret que j'ay de l'accident advenu à mon filz le due d'Anjou, tant pour l'indignité qui luy a esté faicte et la perte de tant de gens de bien qui y sont demeurez que pour le préjudice que la suite et conséquence du faict est pour apporter à ce royaume. »

Enfin, M. de Villeroy ajoutait le commentaire confidentiel qui donne ici les opinions du public et de la cour de France, que Busbecq exprimait également dans ses lettres à l'empereur Rodolphe II :

« Leurs Maj^{ez} blasment fort ceux qui ont induit Monsieur à ce party, duquel ils lamentent la condition; combien que l'on veuille dire que le rigoureux et inhumain traitement que les Flamans faisoient aux soldats françois les auroit contrainct à cette mandüe résolution; car ils les voyoient tous les jours mourir de faim aux portes de ladite ville sans les secourir d'un seul pain ny d'argent pour en avoir. A la vérité, Monsieur a esté circonvenu. »

Mais les versions malveillantes qui circulaient sur ce fait, par suite des rapports directs de Venise avec la Flandre, étaient reproduites pour l'instruction de M. de Foix, ambassadeur à Rome, par M. de Maisse, qui lui écrivait du 12 février :

« L'on dit icy que Monsieur s'est voulu saisir de la ville d'Anvers, et y ayant failly qu'il y a esté pris ou tués mille ou douze cents François, entre lesquels il y en a de qualité. Je ne sçay si cela est vray, mais

il y a bien eu ici des Flamens qui ont voulu dire que c'estoit un reste de la Saint-Barthélemy. Cette nouvelle nous baillera à discourir jusques à ce que nous ayons le particulier. Mais je me cuide doubter que cela est venu pour quelques soubçons que le prince d'Orange pourra avoir pris des nostres, car il est demeure dedans la ville : aussy que, en mesme temps, on a chassé les François de plusieurs autres villes.... La nouvelle se continue de la révolte d'Anvers et autres villes de Flandres contre Monsieur, dont ces seig^{es} ont eu avis. Je ne vous diray rien du particulier, m'asseurant que, à présent, vous en aurez esté adverty de France : d'une chose vous puis-je assurer, que ces seig^{es} en sont merveilleusement fachés, et si avant qu'il leur semble que le roy d'Espagne soit desjà maistre de toute la chrestienté, tant ils avoient de fondement sur le remuement des Pays-Bas. Ce que j'ay appris de meilleur de l'avis qu'ils ont eu est que cette révolte a esté faicte sans que Monsieur leur en ait donné occasion; et, en somme, c'est un peuple qui ne peut estre sans seigneur, et toutefois ne veult endurer qu'on luy commande. »

M. de Maisse, au sujet de ces mêmes versions, écrivait en confidence à M. de Villeroy : « L'accident advenu à Anvers a esté publié icy, par certains Flamens, avec une si grande rage et furie contre l'honneur de nostre nation, qu'il est impossible de le vous pouvoir escrire. Depuis, l'on commence à croire que ce malheur est advenu par la faute et conspiration de ceux de la ville et

leur amb^r près de V. M., qui, estant bien par ses lettres d'accord du fait, les laissoit incertains de qui estoit procédé la cause de cet inconvenient, des Flamans ou des François, et mesme de ce qu'on en pouvoit espérer par cy-après. Nous eusmes quant et quant advis icy, comme les mauvaises nouvelles croissent tousjours, que l'armée du prince de Parme marchoit contre celle de Monsieur, que les Estatz capituloient avec luy, et particulièrement de toutes les villes pour se remettre entre les mains du roy d'Espagne. Qui estonna tellement ces seig^s, que je puis assurer V. M. qu'ils ne receurent il y a longtems une si fascheuse nouvelle, en estans si contristez et en général et en particulier, qu'il seroit malaisé de vous le pouvoir représenter. A quoy leur intérêt se descouvre facilement, en ayans prins une telle appréhension qu'il leur estoit advis que les Espagnols estoient jà à leurs portes, et que le roy cath^{que} alloit estre monarque de la chrestienté, qui sont les motz dont ilz usoient entre eux. Car d'autant qu'ilz avoient conceu une espérance très grande du progrès des affaires de Monsieur, s'estimans, par le moyen de cest empeschement, assurez des Espagnolz, venant cet appuy à leur faillir tout à un coup par un malheur si inopiné, ilz ne sçavoient en quelle façon s'en résoudre. Je me suis gouverné en cette incertitude le mieux qu'il m'a esté possible, rejetant tousjours la faute sur les Flamans et sur leur légèreté accoustumée, pour en descharger nostre nation, et maintenant l'on commence à croire qu'il soit ainsi. Or ilz attendoient en bonne dévotion quelle en sera l'issue, désirans mer-

non des nostres. Mais, pour cela, le dommage qui a esté fait n'en sera point réparé; et tous les discours qui se font icy, arrestez là qu'il est impossible de rhabiller ce fait; car, à ce qu'ils disent, qui offence ne pardonne jamais. Ayant esté adverty qu'il s'estoit tenu, en la boutique d'un Flamand, certains propos injurieux contre le roy et la royne sa mère, en la présence de trois gentilshommes, l'un desquels estoit du collège, je me résolus d'en faire plainte a

ces seig^s. Mais ils remuèrent tellement toute cette ville et leurs parentz, que je fus prié de ne le vouloir faire; et les deux qui avoient parlé sont venus me trouver pour faire amende honorable en ma maison, ou je fis assembler tous nos François, et, en leur présence, en demandèrent pardon à Leurs Maj^{tes} et à Monseigneur, me priant de leur pardonner ce qu'ils avoient dit plus par témérité ou imprudence qu'autrement. » (*Lettres du cabinet, etc.*)

veilleusement que cela se puisse rhabiller, encores que ce leur semble impossible.

J'ay sceu de ces seig^{rs} que les Turcs avoient encores receu une defaite par les Perses près d'Archerum; vray est qu'elle n'est point de grande conséquence, et que l'amb^r du roy de Perse, qui est encores en Constantinople, a remonstré au premier bassa que tout ce qui s'estoit passé en ces armées depuis qu'il estoit arrivé là, estoit advenu par la faute des Turcs, et que son maistre avoit tousjours désiré la paix, comme il faisoit encores, priant ledit bassa de le vouloir faire parler au G. S., et que, toutesfois, ledit G. S. ne l'a voulu voir¹. Sur quoy ces seig^{rs} rentrent toujours en opinion que la paix se fera à la fin, joinct que le bruit que l'on faisoit courir que le G. S. devoit aller en personne en son armée est de beaucoup refroidy. Il a fait enrooler nouvellement trois mil janissaires, et commandé à Ferhat, cinquième bassa, de se tenir prest pour partir, et aller général en cette armée au lieu d'Osman.

Venise, 10 et 12 mars 1583.

Sire, j'ay esté voir ces seig^{rs} pour leur communiquer ce que V. M. m'avoit escrit touchant les affaires de Flandres, et leur ay fait entendre que V. M., pour l'amitié qu'elle porte à Monsieur son frère, ayant eu advis que les Estats des Pays-Bas, reconnoissans leur faute, avoient envoyé vers Son Altesse pour la supplier oublier les choses passées, et trouver le moyen de les accommoder², elle avoit envoyé vers

¹ Voyez, pour ce nouvel incident, ce qui a été dit ci-devant, page 118, à la note. L'ambassadeur persan Ibrahim est le même qu'on a vu assister à la circoncision du fils d'Amurat III. Envoyé, à cette occasion, pour conclure la paix entre les deux États orientaux, il étoit retenu prisonnier par suite de leur nouvelle rupture. Mais ce qui avoit surtout irrité le sultan, c'étoit de n'avoir pas trouvé, dans la lettre de créance

de cet envoyé, les propositions qu'il attendoit de son souverain; et cette circonstance déterminâ la disgrâce de Sinan-Pacha, qui avoit, comme on l'a vu, favorisé dès l'origine cette négociation pour obtenir lui-même d'être rappelé de l'Asie et de prendre enfin ses fonctions de grand vizir, qui, jusque-là, étoient restées pour lui nominales.

² Les tentatives du prince de Parme, qui avoit cherché à profiter de l'événement

luy le s^r de Bellièvre, pour luy faire entendre qu'il eust à considérer prudemment ce qu'il avoit à faire sur ce sujet, le priant, suivant le conseil que V. M. et la royne vostre mère luy avoient tousjours donné, de

d'Anvers pour rattacher les villes flamandes à la cause de l'Espagne, disposaient les Belges à se réconcilier avec le duc d'Anjou; et M. de Villeroy, écrivant du 18 février 1583, avait, sans trop d'espoir, rendu compte à M. de Maisse des négociations ouvertes à cet effet :

« L'on a opinion que les affaires de Monsieur se rabillent en Flandres : ceux que nous y avons envoyés depuis ce désastre nous en donnent bonne espérance. Vray est que M. de Bellièvre n'est encores arrivé; mais, quant à moy, je n'en puis rien attendre de bon. Le prince de Parme a recherché de attirer à luy les principales villes; il avoit escript entre autres à Gand, Anvers et Bruxelles. La première n'a rien répondu, la seconde a fait une honeste response, mais sans fondement, et la troisième envoya un paquet fermé, lequel, estant ouvert en la présence dudit prince et de ceux de son conseil, fust trouvé plein de papier blanc, dont il s'irrita fort. »

Henri III les confirmait aussi dans une lettre du 19, en indiquant la part qu'y prenait le prince d'Orange, qui employait en effet toute son influence à opérer ce rapprochement : « Les habitans de la ville d'Anvers et les Estatz des autres Pays-Bas, assistez et sollicitez du prince d'Orange, ont envoyé devers mon frère, et tant fait envers luy, qu'ils sont tombez en termes de réconciliation souz certaines conditions. »

Cependant les États de la Belgique prenaient leurs précautions contre le retour d'une pareille tentative; et M. de Villeroy

écrivait du 3 mars 1583 le soupçon qui en résultait pour chaque parti et l'agitation que l'événement avait produite chez les réformés de la France :

« On ne parle ici que des affaires de Flandres, qui sont en très mauvais estat. Le prince est encores à Terremonde, très irrésolu sur l'accord que les Estats lui proposent, pour n'estimer que les conditions qu'ils luy offrent soient honorables ni seures. Ces peuples sont encores très alterez et esmeuz de l'accident d'Anvers; le prince d'Orange ny les magistrats n'en peuvent chevir, et traictent trop rudement noz François qui sont et arrivent en ladite ville. Nous verrons que produira le voyage de M. de Bellièvre. Le roy envoie aussi sur la frontière M. de Puygaillard avec des forces. Nos huguenots se sont fort esmeuz de ce fait, et veulent croire que Leurs Maj^{tes} y ont consenty, combien que le contraire soit trop clair pour en doubter. Mais l'intérêt de leurs compagnons estrangers les pousse à faire telle démonstration que je trouve très dangereuse, parce qu'il semble que cecy les excite à se rallier et réunir plus que jamais. » (*Lettres*, etc.)

M. de Maisse, de son côté, résumant les avis qu'il avait reçus de France, les transmettait à M. de Gernigny, d'après ce motif qu'il avait écrit au roi : « Parce que j'ay prévu que ce bruit, qui a couru icy et partout, de cette intelligence avec les Espagnolz, pourroit apporter préjudice à V. M. pour les affaires de Levant, j'en ay adverty incontinent le s^r de Gernigny, afin d'y pourvoir et faire entendre

se retirer plustost hors des mains de ce peuple présomptueux et soupconneux que de se remettre une autre fois en leur puissance, avec la perte de son honneur et réputation, estant leur légèreté tellement connue à tous, qu'un prince s'en devoit malaisément assurer; et qu'il devoit plustost croire le conseil de Vos Maj^{ez} que de nul autre, comme de ceux qui avoient son honneur en plus grande recommandation. Je

le contraire; car, s'ils avoient une fois prins cette opinion à cette Porte, il faudroit ung long temps pour la leur oster de la teste. » Quoique cette lettre, datée du 2 mars 1583, repète textuellement celles du cabinet, il s'y joint toujours quelques détails nouveaux venus d'ailleurs et qui les complètent. En écrivant ces faits à son collègue, M. de Maisse lui indiquait de plus sous quel jour il devait les présenter à la Porte :

« S. M. est en une extrême peine, n'ayant receu aucunes nouvelles de Monseigneur. Il a envoyé le s^r de Mirambeau vers le prince d'Orange et le jeune Brustart en Angleterre, pour s'esclaircir de cette affaire. Le prince d'Orange travaille fort pour rhabiller ce malheur et en rejette la faute sur le peuple; mais je ne pense pas que cela se puisse accomoder avec nostre honneur et réputation. Cependant vous prendrez garde de publier cette nouvelle à la descharge de nos François, lesquels, comme je croy, ont esté trahis et assassinez. Et pour autant qu'il a esté publié partout que ce que Monsieur avoit voulu faire à Anvers estoit par intelligence du roy et la roine, et de luy, avec le roy d'Espagne, pour remettre les Flamens entre ses mains, et que je ne doute pas que, pour traverser nostre intelligence du costé où vous estes, l'on n'y publie le semblable, vous adviserez vous y opposer, sachant que, si le bruit de cette intelli-

gence entroit une fois en la teste de ces barbares, qui sont soupconneux et defians, vous auriez beaucoup de peine à la leur oster. S. M. me mande que les affaires de Monseigneur en Flandres sont sur le point d'estre accommodées, et que les États sont entrez fort avant en capitulation avec luy; et encores que le prince de Parme aye fait tout ce qui luy a esté possible pour persuader les villes principales de se remettre en l'obéissance du roy d'Espagne, il n'a peu parvenir à son intention, ne luy ayans les uns fait aucune responce, les autres s'estans mocquez ouvertement de luy. Cependant le roy envoie force gendarmerie sur la frontière, à laquelle M. de Puygaillard doit commander. Mess^{rs} de Guisse se sont offertz d'y aller avec leurs amis. Si cette affaire se peut accomoder, ce sera *manco male*. »

Enfin, au reçu des avis suivants, il ajoutait : « Monsieur est encores à Termonde, irrésolu sur l'accord qui luy est proposé par les Estatz, pour n'en trouver les conditions ny honorables, ny seures. L'on attend que produira le voyage de M. de Bellièvre. Le dedans de nostre royaume va assez mal, à ce que quelques uns m'escrivent. La reine mère est malade des gouttes, et dict-on qu'elle partira bientost pour aller en Flandres dégager Monsieur et qu'elle a envoyé quérir un passeport. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

leur fis aussy entendre que, combien que V. M. eust quelque opinion que les affaires dudit pays pourroient s'accorder, que suivant vos premiers desseins et le désir que V. M. a tousjours eu au bien et repos de la chrestienté, vous n'avez failly encores de donner ce dernier advis à mondici s^r vostre frère, duquel vous attendrez la responce avec cette résolution¹. Toutesfois, que si le roy d'Espagne, par ce qui s'estoit passé esdicts pays et qui se passeroit par cy-après, vouloit vous commencer la guerre, que V. M. estoit délibérée de se deffendre aussy vertueusement qu'aucun des rois vos prédécesseurs. Ils me firent une grande démonstration du plaisir qu'ils recevoient d'entendre que ce faict fust accommodé, et puis asseurer V. M. que la joye de cette nouvelle n'a pas esté moindre que le desplaisir qu'ils eurent d'entendre celle du malheur advenu à Anvers, laquelle a duré icy près de trois semaines, avec une appréhension si grande de tous ces seigⁿs².

¹ L'interprétation que donne ici M. de Maisse à la mission de M. de Bellière étoit, plus tard, désapprouvée par Henri III. En lui écrivant du 1^{er} avril 1583, pour lui mander la conclusion de l'arrangement passé entre les États et le duc d'Anjou, le roi se montrait, au contraire, disposé à revenir à son premier dessein :

« Il eust esté bien à propos de ne s'eslargir si avant que vous avez faict de la charge que j'avois donné au s^r de Bellière, l'envoyant devers mon frère; car les choses qui sont passées m'obligent à parler plus retenu de l'opinion que je dois avoir du peu de fruit et d'honneur que mon frère tirera doresnavant de sa demeure et réconciliation avec les États. Partant, je vous advertiray de quelle manière vous leur en debyrez parler. Mondit frère m'a escript avoir enfin composé avec lesdits Estatz, de sorte qu'il espéroit recouvrer les prisonniers qui sont en la ville d'Anvers et se rendre en celle de Dun-

kerque, où lesdits États ont remis à traicter et résoudre plus particulièrement avec luy des affaires généraulx desdits pays. Cependant il a envoyé ses forces au secours de la ville d'Indove, que le prince de Parme a faict assiéger. Quand monditi frère sera arrivé audit Dunkerque, il sera plus près de moy et auray plus souvent de ses nouvelles. » (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

² M. de Maisse, répondant à Henri III, au sujet des instructions qui devaient être remises à un envoyé secret du roi de Portugal don Antonio, dont la mission sera expliquée ci-après, lui mandait, par la même occasion, une tentative que la cour de Rome vouloit faire, par son entremise, pour amener l'Église grecque à se rattacher au Saint-Siège :

« J'ay aussy recen la dépesche que V. M. m'a envoyée pour Constantinople, laquelle je ne faudray de donner à celui qui en doit estre le porteur, sitost qu'il sera arrivé. Je crains beaucoup, si cet affaire

qu'ils ont bien donné à cognoistre combien ilz craignent la grandeur du roy d'Espagne et l'avancement de ses affaires. Nous en sommes attendans icy le particulier, encores qu'ilz aient eu un autre advis par la voie de Coloigne que ce faict estoit entièrement composé.

Venise, 19 et 26 mars 1583.

Sire, je ne faudray faire entendre à ces messieurs vostre intention touchant l'ambassade de Pologne, à laquelle je pense qu'ils se con-

est descouvert et publié, que ces seig^{rs} ne soient beaucoup plus retenuz et réservez que, par aventure, ils seroient, s'il estoit traicté secrettement, estant chose assurée que si celui qui doit venir entre au collège et y négocie cet affaire, comme ilz sont eraintifs à se résoudre, avec la peur qu'ils auront d'offencer ouvertement le roy cath^{olique}, qui ne faudra incontinent d'estre adverty de cette négociation, qu'il sera malaisé que l'on en puisse tirer le fruit que V. M. pourroit espérer.

« Le légat du pape qui est icy m'a apporté une lettre du cardinal de Côme, par laquelle il luy escrit me prier bailler passeport à deux Grecs levantins que S. S. envoie avec présens de valeur vers le patriarche de Constantinople, pour le prier de vouloir recevoir la réformation de l'année, comme le reste de la chrestienté. La lettre porte que S. S. s'assure que je n'en dois faire aucune difficulté, et que V. M. le trouvera tres bon, estant pour le bien commun de la chrestienté. Je luy ay remonstré que cette négociation est aujourd'huy si pleine de jalousie, que je craindrois beaucoup que, s'ils estoient descouverts, il n'y alast de leur vie. Il m'en a fait telle instance que je ne luy ay voulu refuser, hormis que j'ay resolu ne luy pouvoir bail-

ler comme estans serviteurs de V. M., mais bien comme estans de mes domestiques. J'entends que S. S. en escrit à M. de Gernigny : l'intention de N. S. P. est de vouloir essayer de tirer par ce moien dudit patriarche cette reconnoissance et submission à l'endroit de l'Église romaine, pour s'en prévaloir quand il en sera besoing, et a cherché le ministère de ces deux Grecs, habiles hommes et sçavans, qui luy ont promis de venir à bout de cette affaire. Mais d'autant qu'il y pourroit avoir quelque marchandise meslée, et que, s'ils estoient descouverts, cela pourroit traverser vos affaires en Levant, j'ay adverty le s^r de Gernigny qu'il y prenne garde et qu'il ne s'arrête autrement à ce passeport. Ces seig^{rs} avoient eu advis de la maladie extrême du Battori. »

Quant à l'instruction destinée à l'envoyé portugais, M. de Maisse en écrivait à M. de Gernigny en ces termes mystérieux : « J'ay receu une dépesche du roy pour le G. S. et pour vous, laquelle S. M. me commande de retenir jusques à ce qu'une certaine personne me la vienne prendre entre les mains, lequel je ne connois, sinon par les enseignes qu'il me doit donner. Je croy que ce soit chose d'importance; vous sçavez que c'est avec le temps. » (*Hart.*)

formeront, non par la révocation, ne voulans faire cette déclaration publique, mais par des effects, d'autant que cet affaire ne s'avance pas plus qu'il estoit, et celuy qui estoit nommé ne fait aucun estat d'y aller. Aussy crois-je qu'ils en considèrent bien la conséquence que je leur feray encores plus particulièrement sentir, et leur parleray clair de l'amb^r que le Battory pourroit envoyer icy¹. Le fondement de

¹ Cette communication, qui revient de nouveau sur les mêmes faits et ramène des reponses semblables, donne lieu cependant à des explications plus complètes sur la cause qui avoit déterminé Venise à prendre la décision dont Henri III s'étoit trouvé si blessé :

« J'ay fait entendre a ces seig^{rs} que V. M. avoit fort bien considéré leur response touchant l'ambassade de Polongne. Laquelle, encores qu'elle ne fust telle que V. M. espéroit d'eux et de la singulière amitié que vous leur portez, mesmes en chose si juste et si raisonnable, que néantmoins V. M. aimoit tant le bien et advantage de leur république, qu'elle ne vouloit dire autre chose pour le présent, sinon qu'elle se promettoit tant de leur prudence et bonne volonté, qu'ils ne permettroient jamais que la déclaration qu'ils avoient faite fust accompagnée d'effects qui peussent faire préjudice à V. M., soit pour envoyer leur ambassadeur, soit pour la réception de celuy du Battory, advenant qu'il en envoyast un par devers eux. Et qu'ils considereroient toujours prudemment de combien vostre amitié et celle de vos prédécesseurs rois leur avoit esté honneste et profitable plus que celle de tous les autres princes de la chrestienté, y adjoustant ce que j'ay pensé servir à ce sujet.

Leur response a esté semblable à celle

qu'ils me firent premièrement, s'excusans sur ce que le pape et le roy catholique en avoient fait autant auparavant eux. Et enlin me dirent ouvertement que, craignans le mouvement du Turc, cette année, ils avoient pensé d'envoyer vers le Battori pour s'aider de tous les moyens qu'ils pouvoient, afin de résister a cet enemy commun et qui les presse de si pres; mais qu'ils ne feroient jamais, s'il leur estoit possible, chose qui pourroit mescontenter S. M. Il ne se parle non plus du parlement de cet amb^r que si jamais il n'avoit esté esleu, et est prest d'estre sacré évesque de Bresse, et, par conséquent, il faudra venir à l'eslection d'un autre, ce que malaisément voudroient-ils faire ayans entendu ce que je leur en ay dit de la part de V. M. Car cette résolution ayant esté prise sur une soudaine crainte qu'ils eurent de la paix d'entre le G. S. et le roy de Perse, n'estans plus les choses en ces termes, demeurera facilement sans effect. Aussy, qu'ayans eu depuis tout le loisir d'y penser, ils connoistront possible que cela ne leur apportera tant de commoditez ny d'avantage comme ils s'estoient persuadez. Je ne reconnoistray celluy que le Battori pourroit envoyer par deçà pour amb^r, en ce qui dependra de moy. Mais, où nous pourrions trouver ensemble, comme aux cérémonies publiques, je ne puis pas empêcher, si ces s^{rs} le vouloient ainsi,

cette eslection a esté tel comme j'ay escrit à V. M.; et, encores qu'ils n'ayent beaucoup d'occasion de croire le conseil que N. S. P. leur donne, toutefois la crainte qu'ils ont du costé de Levant les faict entendre à toutes sortes de partis.

Ayant sceu par ces seig^{rs} que le roy catholique avoit envoyé vers le G. S. pour négocier la continuation de la suspension d'armes, j'en ay adverty vostre amb^e de là¹, affin qu'il y prist garde, comme estant

qu'il ne s'y trovast au dessous de moy, et je craindrois qu'estans là tous deux ensemble, il ne semblast que ce fust un consentement que V. M. prêtast à l'eslection de Battori et que ce ne vous fust faict autant de préjudice. Je feray les protestations au cas que cela arrive pour empêcher qu'il preme rang aux cérémonies. Mais au cas qu'ils le voulussent permettre. V. M. me fera sçavoir comme je m'y comporteray.» (*Corr. de Venise*, Harlay.) *

Quant à la part que le pape Grégoire XIII se trouvait avoir prise au résultat, par le projet de ligue qu'il méditait contre la Turquie, le roi, dans une lettre du 1^{er} mai 1583, s'en était exprimé ainsi à M. de Maisse :

« J'ay bien considéré que la poursuite que faict N. S. P. le pape de réunir et liquer les princes dénommez en vostre lettre contre le G. S., ne tendant pas seulement au bien de la chrestienté, mais aussi à favoriser les affaires du roy cath^o, que S. S. embrasse et affectionne manifestement, comme elle a fait paroistre par la légation de Portugal qu'elle a accordé au cardinal d'Autriche. Mais je ne voy pas que ces seig^{rs} soient traitez de S. S. si favorablement qu'ils ayent occasion de suivre entièrement ses recordz et advis en ce fait, si d'eux-mesmes ils n'y reconnoissent quelque avantage que le temps

et les occasions descouvriront plus avant.» (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

¹ Henri III s'empressait d'adhérer à la mesure prise par M. de Maisse, en lui répondant du 16 avril suivant. Cette négociation intempestive venait traverser les nouveaux desseins dont il se montre préoccupé, et cela au moment où, rassuré par le calme apparent de l'intérieur et par l'appui qu'il pouvait retrouver dans les dispositions des Pays-Bas, il préparait lui-même une négociation toute contraire, déjà indiquée ci-devant, page 175, à la note, et dont l'objet va bientôt se manifester :

« Vous avez bien faict d'avoir mandé à Germiny l'advis que ces seig^{rs} vous ont donné de la recherche que le roy cath^o prétend faire envers le G. S., pour la prorogation de la trefve qui est entre eulx; laquelle je ne doute pas qu'il n'obtienne si la guerre de Perse continue. L'advis qui m'avoit esté donné que cesdits seig^{rs} secouroient ledit roy cath^o de quelques unes de leurs galléasses pour fortifier l'armée de mer qu'il dresse pour envoyer aux isles des Essores, ne s'est trouvé véritable. Mon frère arriva en bonne santé à Dunkerque; je sauray, au retour du s^r de Bellièvre, à quoy il se résoudra. Cependant, je metz peyne d'asseurer et affermir le repos de mon roy^m, qu'aucuns taschent de troubler

chose que j'estimois importer grandement au service de V. M. Aussi que j'ay estimé que ces seig^{rs} ne me donnent cet advis sans occasion :

par divers moyens et mesmes es provinces de Languedoc et Provence. Mais, puisque mon frere le roy de Navarre persiste à tenir main à l'observation de la paix, comme il a encores tesmoigné par la restitution de la ville de Bazas, qu'il a du tout remise souz mon obéissance, j'espère que telles pratiques et menées s'esvanouïront. (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

De son côté, M. de Germigny, sans attendre l'avis de M. de Maisse, avait déjà entamé la négociation auprès de la Porte, en la mettant en garde contre toute demande de prorogation nouvelle de la trêve. Il essayait surtout d'inquiéter la Turquie par le retour d'une intimité plus étroite, retablee entre les deux branches de la maison d'Autriche, à la suite du voyage de l'impératrice douairière en Espagne, et témoignée par le projet d'une double union des deux infantes, filles de Philippe II, avec l'empereur Rodolphe II et son frere l'archiduc Ernest. Mais la Porte était d'autant plus disposée à se prêter à cette concession, qu'elle n'y voyait qu'un expédient momentané, pour sortir des embarras actuels ou la mettait le mauvais état de ses affaires avec la Perse. Dans le même temps, elle offrait, comme compensation, de convenir de l'envoi d'une force navale, employée à soutenir la cause du roi de Portugal, don Antonio. Mais, comme c'était à la condition qu'un ambassadeur lui serait envoyé de la part de ce prince pour en faire la demande, elle calculait qu'on aurait tout le temps d'arriver, dans l'intervalle, à l'expiration de la trêve avec l'Espagne, et M. de Germigny écrivait du 9 mars

« En présentant à ce bassa les dernières lettres de V. M. à ce seig^r, j'aurois repris le plus à propos qu'il m'auroit semblé le subject de ma précédente négociation avec luy. Sur quoy il auroit continué à faire démonstration de n'apprehender le danger et péril qui les menace par la commodité qu'ils donnent de jour en jour plus grande au roy d'Espagne d'establi sa puissance; ny non plus celluy de l'effect des mariages des deux infantes dudit pays avec l'empereur et son frere l'archiduc Ernest, qu'il dict entr'autres estre encore assez esloigné pour avoir lieu de penser au bien et au mal qui en pourroit réuscir. Et que ce seig^r estoit tous les jours recherché de confirmer l'amitié qu'il a avec ledit roy par la prolongation de leur trêve, laquelle de fait, ils sont, à ce que j'entends d'ailleurs, sur le point de conclure pour huit ans: encore que, à ma précédente audience, il eust monstré faire plus de compte de cest incident, au propos qu'il m'en avoit luy-mesme ouvert, et ou il me remarqua notamment la conséquence de l'agrandissement de ceste maison en ce cas. N'ayant, pour le surplus, peu voir ny reconnoistre autre effect de madite précédente négociation, sinon qu'il auroit dict avoir représenté à S. H. le contenu d'icelle. Laquelle l'auroit eu à plaisir et dict estre en ferme propos et désir d'embrasser plus que jamais ce qu'elle penseroit estre du bien et conservation et accroissement de ceste ancienne et parfaite amitié, et partant marrye grandement des injures et violences que souffrent les subjects de V. M. par la malice et oppression d'aucuns des

je les en ay remerciez, et leur ay dit qu'ils avoient en ce fait autant ou plus d'intérêt que V. M., et qu'ilz devoient de leur costé y prendre

siens. A quoy elle donneroit de brief tel et si bon ordre que V. M. n'auroit occasion de s'en plaindre pour l'advenir, enjoignant très expressément à son capitaine général de la mer, allant ceste année en Barbarie, d'user toute diligence et devoir à la recherche et information de telles contraventions et faire punition et chastievement exemplaire de ceux qui en seroient trouvés coupables.

« Et pour le regard d'obvier à l'establissement des conquestes du dit Espagnol, que S. H. estant très bien informée de la diligence que V. M. y usoit de sa part, et du fruit et heureux effects d'icelle au bien commun de ceste dite amitié, verroit de son costé d'y intervenir à bon escient, comme elle enst ja fait, si ses affaires de Perse ne l'en eussent empêché et retenu. Et que, en attendant de le pouvoir faire, elle vouloit que, pour ceste année, ledit capitaine passast avec quelque nombre de galères du costé d'Afrique, qu'ils disent à ceste heure devoir estre de soixante, pour destourner les forces dudit Espagnol (les ministres secrez duquel en ce lieu tiennent ce pendant la pratique de la prolongation de trefve, continuant à y faire courir le bruit du Mariglian à cest effect, dont ceux-cy se monstrent fort desireux), et par là favoriser les affaires et desseings du seig' don Antonio. Lequel ledit bassa m'a répliqué, conforme à ce qu'il en avoit dit à Assan-Aga cesnigir, S. H. avoir toujours esté et estre en bonne volonté de l'assister, envoyant pour luy par deçà ung gentilhomme, suivant ce qu'il auroit promis par ses lettres. Qui est en somme ce

que ledit bassa n'avoit fait ou donné à entendre de l'intention de cedit seig', à qui il dist qu'il présenteroit au premier jour vos dites dernières, ainsi que j'ay fait celles à Agi-Bassa non encore du tout debout, qui auroit monsté les recevoir et tenir à grand honneur, et dict qu'aussitost que sa convalescence luy pourroit permettre, il les feroit voir à S. H. et luy représenteroit les grandes raisons qui s'offrent pour le jour d'huy de recueillir et estreindre plus qu'onques les liens de ceste parfaite amitié au bien commun de ces deux empires. Il ne se peut attendre que bien de son intermission, principalement au fait de remedier aux susdites déprédations et effect de la grace de M. le prince de Vallaquie, dont luy et ledit Siavus continuent à en donner assurance de bonne espoir de la part de ce seig'.

« Estans au demeurant ces gens tous fort empeschez à délibérer de leurs affaires de Perse, dont ilz ont ces jours remis sus, en quelque façon, les préparatifs pour la guerre, si bien assez moindres de la démonstration qu'ilz en auroient tousjours faite, tant par l'enrolement d'environ mil^m janissaires, à cet effect, que nouveau commandement aux spahis de la Grèce et Natolie de marcher et s'acheminer du costé d'Arzerum, où Ferhat, sixiesme bassa de la Porte, nommé pour général, doit aller au commencement du mois prochain. Aucuns, attribuant ce reschauffement à l'offre qu'auroit récemment fait, par lettres à ce seig', le Tartare Chan, d'envoyer secours à Osman-Bassa de xxv ou xxx^m hommes, soubz la conduite de son fils

garde, comme sans doute cela assureroit beaucoup les affaires du roy d'Espagne.

aysné, continuant ependant à requérir a S. H. de luy envoyer ses deux frères qui se retrouvent encor icy. Et que, pour le regard des deux aultres qui s'en seroient dernièrement fuis, qu'il espéroit de s'en assurer de brief; et tient l'on que S. H. luy satisfera à ce coup pour l'inviter par la de mettre à exécution son dit offre et à l'assister de ses forces. A quoy le Tartare Chan se seroit laissé entendre n'avoir discontinué qu'à la suasion de Sinan-Bassa. Et mesmes auroit envoyé des lettres qu'il luy avoit escrit à cette fin; ce que l'on tient qu'il eust fait, pensant par là, tant il est ignorant et bestial, faire plus de tort à la réputation dudit Sinan, son capital enemy, qu'au service de cedit seig^r. Lequel, grandement irrité de ceste infidélité, auroit commandé sur le champ qu'on l'allast estrangler; mais la faveur et instante prière de quelques sultanes l'en auroient encore garanti ceste foys. J'aurois aussy, à laditte audience, fait entendre à icelluy bassa les procédures et jugement ensuivy contre les deux capitaines de galliotes et leurs complices prins en la coste de vostre país de Provence, et mesmes fait voir la sentence traduite en turquesque, qu'il auroit approuvée et trouvée fort juste. Disant qu'il s'asseurait que S. H. l'auroit pour très agréable, et que, où semblables infracteurs de paix se retrouveroient icy, icelle les y feroit chastier assez plus rigoureusement, montrant quelque esmotion d'esprit à la lecture d'icelle sentence. »

Le 22 mars suivant, M. de Germigny revenait, avec plus de force encore, sur les conditions accidentelles qui mettaient

la Turquie, sur tous les points à la fois dans la nécessité de transiger avec l'Espagne; et, dans l'offre de médiation de l'Autriche, il montrait le zele dont elle était animée par les nouvelles espérances que faisait concevoir à l'empereur Rodolphe son rapprochement avec Philippe II.

« Depuis, ce seig^r auroit, suivant le dernier motif des préparatifs pour la guerre de Perse, fait sortir de son trésor notable somme de deniers, qu'on dit estre d'environ deux millions d'or, pour fournir aux frais d'icelle : les capitaines et chefs particuliers des jaissaires enrrollez pour cest effect luy ayans, ces jours, baisé les mains, comme est accoustumé en cas semblable, et se préparans pour partir avec Ferhat-Bassa, général de ceste armée, d'un peu de temps. Et toutefois, l'on voit d'ailleurs que ces gens persistent tant qu'ilz peuvent à tenir la pratique de paix en estat avec l'amb^r qui se retrouve encore icy traicté et caressé comme de coustume, soit pour espoir qui leur reste d'en venir, en effect, à quelque bonne conclusion, ou pour vouloir par là faire paroistre du costé de deçà, qu'il sera toujours en culx d'y entendre quand ils voudront. A quoy, si le peu d'honneur et advantage qu'ilz ont eus cy-devant à la poursuite de ceste guerre ne les a peu disposer, il sembleroit que, par raison, tant de grandes occasions et considerations qui se présentent de jour en jour le dessent au moins faire, maintenant qu'ils ne peuvent plus cacher, ny moins ignorer que les progresz peu heureux de ladite guerre ne les ayent fait tomber en beaucoup de mépris à l'endroit

J'apprens hier, estant en cérémonie avec eux, que le G. S. avoit résolu de faire sortir cette année hors du port cinquante gallères avec

mesme de leurs subjects et voisins. Dont ilz en auroient recentemente eu plusieurs tesmoignages à mesme temps, et entre autres de la confirmation de la rébellion des Arabes en la province d'Hiémen, soubz Babiloine, nouvelles courses des Russiens, subjectz du Moscovite, au long du fleuve Tana, où ils ont déprédé et emmené grande quantité de subjects de cedit seig' de tout sexe et aage, en vengeance de tout ce qu'il leur auroit esté fait pendant la guerre entre ledit Moscovite et le Polac; et d'un trait de surprise par aucuns corsaires, subjects de l'archiduc Carlo, descouvert sur le chasteau et fort de Chissa, soubz Spalato.

« A quoy, bien qu'ils voyent ne pouvoir dignement pourvoir pendant qu'ilz seront occupez du costé de Perse, et qu'en ce faisant ils courent ung manifeste danger que tels accidens n'en produisent d'assez plus grands, si s'y monstrent-ils toutesfoys de plus en plus obstinez, sans se mettre en devoir tel qu'il conviendroit d'en sortir par guerre ou par traité. Ainans mieux, à la diminution de leur réputation, rechercher ou du moins accepter, avec tout désavantage, les amitiés de qui ce soit, ayant encores puis peu de jours ce bassa commandé à quelques juifz, ministres secrets du roy d'Espagne en ceste Porte, d'escrire au Marighan que, venant de deçà un amb' dudit roy, l'on verra de traicter avec luy, suivant ce qu'il proposera. Mais il y en a qui estiment que ledit roy ne sera pour prendre ce party que le plus tard qu'il luy sera possible et jusques à ce qu'il ayt veu s'il en pourra encore avoir

meilleur marché par aultre voye. L'amb' de Hongrie s'estant laissé entendre, ces jours passés, au traicté de la prolongation de la trêve avec le roy son maistre, d'avoir charge d'y comprendre iceluy roy d'Espagne comme parent dudit roy, ainsi que avoit toujours esté cy-devant, pour mesme raison, les archiduez ses oncles et frères, et mesme par le dernier traicté. Ce que l'on voit clairement estre pour tenter si ceste voye pourroit sans aultre apporter la commodité audit roy d'Espagne, dont il a jouy puis quelques années, au grand avantage de ses affaires, par la cessatiou d'armes de ceulx-cy, qui auroient refusez de ce faire, pour estre iceluy roy, disent-ils, prince absolu, et qui doit traicter à part, ainsi qu'il a ja commencé avec eux.

« De sorte que cest incident est pour apporter quelques délais à la conclusion de ce négoce, avec l'instance que ces gens font d'ailleurs du tribut d'une année qu'ilz prétendent leur estre deu du passé, par le retardement des payemens d'iceulx de quelques mois, en plusieurs années, dont s'en seroit, à leur compte, escoulé une; et que deux forts bastis sur les frontières, puis quelque temps, par les ministres dudit empereur, soyent razés. Ce que ou ilz ne décideront dans peu de jours, et il semble que, pour le premier point, l'empereur n'y engagera au fond le bien de son service, l'on tient qu'ilz despeschent derechef vers S. M. Cézàree, que l'on juge avoir préoccupé et accéléré le temps de ceste négociation, tant pour l'occasion cy-dessus que pour en avoir, en tout cas, meilleure raison pendant leurs affaires

trente qui sont dehors, pour envoyer en Algier, et qu'on luy avoit donné advis que pendant qu'il s'amusoit à la guerre de Perse qu'il donnoit trop de loisir au roy d'Espagne de s'agrandir¹. Ils m'assu-

et occupation de Perse; laquelle, sans doute, les fait aller fort réservés en tous leurs desseings. Bien continuent-ils la voix de leur armement et voyage du capitaine de la mer en Barbarie, encore qu'ils ayent destinez partie des gallères qui se trouvent en ordre en cest arrenal pour porter Ibrahim-Bassa au Caire, et autres des munitions de guerre du costé de la mer Noire, qu'ils disent neanmoins devoiry les unes et les autres retrouver ledit capitaine hors des chasteaux du destroit de Galipoly. Ayansoultre ce, ces jours passez, dépesché deux galliottes en Algiers, avec commandement que celles dudit lieu se viennent rendre, au plus tost, au port de Modon, en la Morée, afin que ledit capitaine passe avec plus de réputation et seureté de delà. »

Il ajoutait encore à l'adresse de Cathérine de Médicis : « La bonne volonté du Tartare Chan semble leur donner quelque espoir de pouvoir mieulx establir leurs affaires de ce costé-là, soit à paix ou guerre. De tant qu'ayans esté encores puis naguère advertis que les deux frères dudit Tartare, qui s'en seroient cy-devant fuis de ce lieu, seroient enfin tombez en mains assurées, par la dilligence du Nogai, son allié, qui les auroit prins et les luy veult mander; ils estiment qu'ils ne sera plus en crainte pour ce regard, entièrement résolu de luy renvoyer les deux autres pour luy lever tout le soupçon et doute qui luy pourroit encores rester de leur part. Ce que l'on tient qu'ils feront avec l'occasion des gallères qui doivent porter les

munitions de ceste guerre par la mer Noire. » (*Corresp. de Turquie*, Harlay.)

Plus tard, Henri III, recevant ces communications, y répondait du 14 mai suivant, en demandant au moins que la Porte ajournât sa décision jusqu'à ce qu'elle eût entendu l'envoyé portugais qui étoit en route pour se rendre auprès d'elle.

« J'ay veu le peu de compte que ce bassa continue de faire de l'agrandissement du roy d'Espagne, avec lequel je tiens comme certain qu'il accorderont la prorogation de la tresse si la guerre de Perse continue. Toutesfois, j'estime que, ayant eux parler le Portuguois que a envoyé vers eux le s^r don Antonio, roy eslen du royaume du Portugal, ils considéreront davantage l'importance de ce fait; en quoy j'auray bien agréable qu'ils continuent à intervenir, afin qu'ilz offrent ce qu'ils jugeront estre convenable. J'ay eu a plaisir de savoir qu'ilz avoient sy bien pris la sentence donnée contre ces deux pirates, qui furent exécutés en Provence, l'année passee, comme j'auray qu'ils remedient, par effect, aux extorsions et voleries que font leurs gens sur mes subjects. » *Ibid.*

¹ M. de Maisse écrivait ici, au sujet de deux incidents particuliers, dont l'un se rapportait au fait qui a été mentionné ci-dessus, page 176, à la note. « Il est arrivé icy un chaoux, dépesché par le G. S., pour se plaindre du fait advenu a Chissa, il n'est point personnage d'importance et ne luy ont accorde que v. escus par jour, encores qu'ils l'ayent envoié lever en Dalmatie avec leurs gallères. Ils se doutoient

rèrent cette nouvelle avec contenance d'en estre fort contents; ils me dirent aussy que le pape et le roy d'Espagne les avoient envoyez advertir depuis quinze jours qu'ils prinssent garde à bien pourvoir Candie.

bien qu'il leur vient dresser quelque commencement de querelle, de laquelle ils se rachetteront, s'ils peuvent, par présens. Cependant il est passé à Clissa, affin de s'informer de la vérité de toutes choses, nonobstant que ces seig^{rs} se fussent desjà mis en tout devoir pour faire apparoir qu'ils n'avoient en cela rien fait contre leurs traités. J'advertiray V. M. du succès de cette négociation; aussy, ces messieurs, ayant entendu par le légat le voyage que ces deux Grecs devoient faire en Levant, ont voulu, avant que les laisser partir, en escrire à leur amb^r, pour en conférer avec S. S. et luy remontrer que, s'ils estoient descoverts, que cela pourroit apporter quelque deffiance au G. S. et le mettre en jalousie de quelque intelligence de cette république avec S. S., chose dont ils se veulent garder le plus qu'ils peuvent.»

Dans une lettre qu'il écrivit ici à part à M. de Villeroy, M. de Maisse mentionnait plusieurs détails relatifs à Henri III et publiés d'après les informations qu'envoyait à Venise son ambassadeur à Paris :

« Leur amb^r leur a escrit que le roy levoit de grands deniers et avoit menacé ceux de Paris fort rigoureusement, disant que leur vie et leurs biens estoient à S. M. et qu'il en disposerait à sa volonté. Je leur dis que je ne le croyois pas, et que les sujets du roy estoient si obéissans qu'ils n'avoient d'autre volonté que la sienne, et que S. M. n'avoit besoing d'user en leur endroit de ce langage. Ils me parlerent aussy des presches et mille autres brouilleries; et, à ce que je vois, on leur

en escrit particulièrement. Je rhabayllay le tout du mieux qu'il me fut possible. Ils ont advis de Vienne que l'empereur a envoyé vers les Estatz du Pays-Bas pour essayer, avec l'occasion de ce qui est advenu à Monsieur, s'il pourroit leur persuader de se remettre soulbz l'obéissance du roy d'Espagne et essayer de remettre sus quelque voye d'accord; et qu'il avoit aussy envoyé vers les electeurs de l'empire, pour les prier d'en estre médiateurs et donner leur foy auxdits Estatz que ledit s^r roy cath^{ol} leur tiendra ce qu'il leur promettra.

« Le G. S. tient les frontières du costé de Perse bien munies, et attend à ce printemps d'y faire acheminer Ferhat-Bassa. Deux de ses principaux serviteurs, ayans refusé d'aller en cette armée, ont esté mis prisonniers aux Sept-Tours de Constⁱⁿ, dont on fait icy grand cas, n'ayant esté accoustumé de voir, parmy ces gens-là, une désobéissance aux commandemens de leur seigneur. » (*Corr. de Venise*, etc.)

M. de Villeroy y répondait ironiquement dans une lettre du 16 avril 1583, en indiquant le principal obstacle que rencontrait l'Espagne à la pacification des Pays-Bas :

« Je m'esmerveille comment M. l'amb^r de Venise mande à ces seig^{rs} ces fadaises, car ce ne sont que bruits de ville ou du palais qui ne méritent d'estre recueillis. Il est vray que le roy cath^{ol} fait ce qu'il peut pour composer ses affaires de Flandres, mais qui que ce soit qui s'en mesle y avancera fort peu, mesmement tant que le prince d'Orange vivra, auquel l'on dit

comme estant l'avant-mur de la chrestienté, et qu'ils avoient respondu à S. S. qu'il y prist garde luy-mesme, y ayant autant ou plus d'intérêt qu'eux, et que la conservation de la Candie coustoit cette année plus de quatre cents mil escus; et que S. S. ne voudroit point y avoir employé un solz, au contraire, leur avoit osté la permission de lever trois années sur les ecclésiastiques, qui leur avoient esté accordées par cy-devant; ils en parloient avec aigreur.

AVRIL-OCTOBRE.

IRRITATION DE LA PORTE CONTRE VENISE, QUI Pousse celle-ci à RECHERCHER L'ALLIANCE DE BATHOBY. — ACCORD CONCLU POUR RÉCONCILIER LE DUC D'ANJOU AVEC LES BELGES. — APPARITION DE LA FLOTTE TURQUE DANS LA MÉDITERRANÉE ET APPRÉHENSIONS DES ÉTATS D'ITALIE. — OPPOSITION DE LA FRANCE AUX NÉGOCIATIONS DE LA LIGUE CONTRE LA TURQUE. — OPÉRATIONS DE LA FLOTTE TURQUE À LA CÔTE D'AFRIQUE. — RETRAITE DU DUC D'ANJOU EN FRANCE DEVANT LES SUCCÈS DU PRINCE DE PARME ET LA DÉSAFFECTIION DES BELGES.

Venise. 9 et 24 avril 1583.

Sire, depuis que j'ay faict entendre à V. M. en quel estat est l'affaire de l'ambassade de Pologne, ces seig^{rs} ont eu advis de Levant par

Lettres
de
M. de Maisse
à Henri III.

que ledit roy offre de luy acceper tel Estat ou terre en Allemagne qu'il voudra, et jusques a la valeur de IIII à v^e mil escus, s'il veult sortir desdits pays. Mais la Flesingue vault mieux que cela avec la Zélande et Hollande, ou je ne pense pas que l'auctorité du roy cath^{ol} mette le pied de sa vie. »

Le 30 avril suivant, il montra Biron et son armée continuant d'opérer dans les Pays-Bas, et annonçait que le roi se disposait à partir pour les eaux :

« M. de Bellière est arrivé; il a laissé Monsieur à Dunkerque ayant commencé sa diette. Je pense que la royne mère du roy s'approchera bientôt de ce costé là

pour le voir. Les affaires ont esté assez bien rabillées entre luy et les Estatz eu esgard aux choses passées; toutesfois, ils ont remis à traicter et convenir du principal à Dunkerque. Le mareschal de Biron estoit prêt à partir d'Anvers pour aller secourir Indove, ou quelques ungs ont dict qu'il avoit desjà esté battu, mais l'advis est faulx. Il y en a qui seroient bien aises de mutiner Monsieur et le rappeler en ce roy^{me} pour y brouiller les cartes. Mais j'es père qu'il sera si bien conseillé que de n'y entendre. Le roy se porte très bien et parle d'aller à S^t-Germain, et de la prendre les eaux de Spa, qui faict a poiser. » (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

leur baile que le G. S. avoit parlé de ce fait, disant qu'il estoit adverty que le pape avoit envoyé en Pologne pour poursuivre une ligue contre luy, et solliciter le Moscovite d'y entrer; et qu'ils savent bien que le principal fondement de ce traité se faisoit sur ces seig^{rs}, trouvant fort mauvais qu'ils en voulussent estre ministres. Ledit baile leur escriit que le G. S. s'en est mis en telle colere contre luy que l'on a tenu à Constantinople qu'il avoit esté arresté prisonnier par son commandement; et qu'il luy dict davantage qu'il connoissoit aux provisions extraordinaires que faisoient ces seig^{rs} en Candie qu'il en estoit quelque chose, tellement qu'ils ont esté fort estomez. Ils ont dict cette nouvelle aux autres amb^{rs} qui sont icy, et s'en sont cachez de moy, qui me fait croire qu'ils ont opinion que cela soit venu de V. M.¹; tant il y a que cela les empeschera bien, à mon advis, de plus parler de cette ambassade. Ils en sont maintenant recherchez par le Battori; mais la crainte qu'ils ont du costé de Levant augmente tellement, qu'ils prendront bien garde de s'attacher aucun prince, s'ils pensent que cela puisse offencer le G. S. Ils ont envoyé vers l'empereur le prier de rendre le cadî qui est prisonnier, et entretiennent ce chaoux icy jusques à la response, ne laissant passer aucune occasion de satisfaire ce G. S. en tout ce qu'ils peuvent penser luy debvoir estre agréable. Et depuis deux jours en çà ils ont envoyé de fort riches présens à sa mère, qui est Vénitienne, et, comme ils disent, leur gentilleme², avec laquelle leur baile escrit avoir fort bonne intelligence.

¹ Henri III, obtenant satisfaction sur le fond, se relâchait de sa poursuite; et, dans une lettre du 24 mai 1583, il déclinaît surtout la supposition qu'on faisait à son égard, de manière à montrer combien l'acte eût été, en effet, peu honorable pour lui :

« Sur le fait de l'ambassade de Pologne, vous prendrez garde au progrès que prendra ce negocié, afin de n'y estre surpris, ne doutans pas que le respect que ces seig^{rs} ont au G. S. ne les y face

aller plus retenuz que toute autre considération. Mais je vous puis bien asseurer n'en avoir donné aucun advis à Germigny, ny fait parler audit seig^r; car je ne voudrois leur avoir procuré aucun desplaisir, tant la prospérité de leur république m'est recommandée. » (*Lettres, etc.*)

² On a vu, par ce qui est dit au tome III, page 840, à la note, que Venise, dans l'état de crise journalière où elle vivait avec la Turquie, pouvait toujours se prevaloir de la protection de la sultane Baffa

J'ay conféré bien particulièrement de son voyage avec le Portugois qui arriva icy¹, et ay adverty ces seig^{rs} en audience secrette de son pas-

son Saffiyé, Vénitienne d'origine et seule en possession du titre d'épouse d'Amurat III. M. de Maisse, en y faisant allusion, commet une erreur, car il prend pour celle-ci la mère du sultan, dont il est parlé ci-devant, page 36, à la note. Quant aux armemens de Candie qui avaient indisposé le sultan et aux faits survenus du côté de la mer, il avait écrit précédemment :

« Le provéditeur de Candie est party avec toutes les provisions nécessaires pour la defense de cette isle, et le doivent suivre le corps des gallères que l'on y conduit pour les armer de chiorme et soldats du pays, comme ils ont accoustumé. L'advis continue toujours icy que le G. S. fait sortir quelque nombre de gallères, et se dit que ce soit pour envoyer en Affrique pour la garde de ceste coste-là et partie pour la garde de l'Archipelago. Ces seig^{rs} ont aussi l'advis du souslèvement des Arabes, aux environs d'Adem, province voisine de la mer Rouge, où le G. S. envoie Hibrain-Bassa en diligence, ensemble la façon comme les deux frères du Tartare Cham se sont eschappez, se doubans qu'il les vouloit rendre à leur frère, lesquels, ayans prins le chemin de la Tartarie, donnent icy opinion de grands remuemens. Estimans ces seig^{rs} que l'un et l'autre de ces accidens doit apporter grand désavantage aux affaires du G. S. et avancer beaucoup celles du Sophi : tant pour ce que le premier est un commencement de rébellion parmi ces gens-là, qui pourroit donner exemple aux autres peuples de faire le semblable et produire de très mauvais effects en cet empire, qui n'est fondé que sur une obéissance contrainte : et le

dernier est oster le moyen au G. S. de se pouvoir prévaloir des forces du Tartare contre le Perse, comme il se persuadoit. L'entretenant de l'espérance de remettre en sa puissance ses deux frères. Lesquels on diet desjà estre favorisez du Moscovite, et que ledit Tartare, ayant seeu leur retour, s'est retire en Circassie, le plus fort endroit de ses païs, n'estant trop assuré de la volonté des siens qui le favorisent. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

¹ Henri III, menacé d'être enveloppé dans les suites que pouvait entraîner l'imprudence du duc d'Anjou, cherchait à reporter vers le Portugal le moyen de diversion qui lui échappait du côté des Pays-Bas. D'après la nouvelle alternative de paix qui s'offrait avec la Perse, la Turquie pouvant concourir à cette expédition, il était essentiel qu'elle restât en hostilité avec la maison d'Autriche, et cela aussi bien du côté de l'empire que du côté de l'Espagne. C'était le but qu'allait poursuivre l'agent secret du roi de Portugal, dom Antonio, déjà annoncé plusieurs fois, et dont le passage, à Venise, est indiqué ici par M. de Maisse. L'envoi de cet agent à la Porte, où on le verra résider longtemps, sous la protection de la France, coïncidait alors avec l'armement de la flotte auxiliaire destinée à la nouvelle expédition des Açores. M. de Villeroi, écrivant plus tard, du 24 mai, sur l'entrevue qu'on attendait entre la reine mère et le duc d'Anjou, marquait l'intérêt particulier que Catherine de Médicis avait dans la mission de cet envoyé portugais :

« Vous désirez sçavoir ce qui se passera entre le roy et Monsieur pour en res-

sage, sans toutesfois le nommer ny parler de sa charge, d'autant qu'il est fort connu des ministres du roy d'Espagne, et qu'il en eust peu advenir quelque inconvenient, leur remonstrant combien il y alloit de leur intérêt. Ils m'ont dict qu'estant cette chose secrette, qu'il leur sembloit n'en devoir faire aucune démonstration publique, mais qu'ils estimoient toujours leurs intérêts unis avec le vostre. Cette responce m'a semblé très grande, en ce que je ne l'attendois pas, et la doit V. M. considérer. Cependant j'ay fait diligence de trouver un vaisseau pour cet homme; et d'autant que nous avons icy nouvelles que le roy d'Espagne poursuit la continuation de la trefve avec le G. S., nous avons esté d'avis, luy et moi, d'escrire au s^r de Gernigny¹ qu'il advertist le

pondre à ces seig^{rs}. Encores que l'on en parle diversement, je vous puis dire qu'ils sont en très bonne intelligence, principalement pour ce qui concerne le repos de ce roy^m. La royne mère du roy doit bien tost aller à Calais pour estraindre davantage leur union et amitié, mondit s^r estant encores à Dunkerque, où je pense qu'il ne conclura aucune chose avec les Estats qu'il n'ait veue ladite dame, qui fait compte de partir dedans le mois. Elle a esté bien aise d'entendre le passage du Portugois, et vous sçait bon gré de l'assistance que vous luy avez donnée. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

¹ Le grand souvenir qu'avait laissé l'ambassade remplie en Turquie par François de Noailles, évêque d'Ayres, ramenait son nom chaque fois que la situation devenait plus critique pour la France et qu'il était question de lui concilier plus intimement la coopération de cette puissance. M. de Maisse, comme il l'avait annoncé au roi, écrit du 11 avril à M. de Gernigny et lui mentionne ce bruit tout en le relutant. En lui mandant de faire intervenir l'envoyé de Portugal dans le traité de l'Espagne avec la Porte, il retrace l'état des affaires

dans les Pays-Bas et montre déjà le contre-coup qu'elles allaient produire dans la situation intérieure de la France.

« J'ay eu avis de la cour que le roy avoit envoyé quérir M. d'Ayres pour envoyer en Constantinople; les uns me mandent pour vostre successeur, les autres pour un voyage seulement. Je ne puis croire encore ne l'un ne l'autre, car je ne voids icy nulle occasion, pourquoy il le doive faire : autre chose pourroit estre, si la paix se concluoit avec les Perses; et neantmoins je l'ay de fort bon lieu, et ces seig^{rs} le tiennent pour assuré. Je vous prie m'advertir de la négociation de la trefve d'entre le G. S. et l'empereur et ce que vous en pouvez espérer : l'on tient icy qu'elle doit estre conclue, comme aussy que le roy d'Espagne poursuit le semblable, à quoy vous devez bien prendre garde. L'homme duquel je vous ay escrit est passé; vous entendrez de luy l'importance de sa charge, et si vous entendez que les ministres du roy d'Espagne poursuivent la continuation de la trefve avec le G. S., vous priez le premier bassa de ne rien conclure que ledit homme, qui est un

premier bassa de son parlement, et qu'il le priaist de ne rien conclure tant qu'il fust arrivé et qu'il eust esté ouy du G. S.; car il n'estime rien

Portugois mandé de la part du roy nommé dom Antonio, soit arrivé. Je eroys que souz main ces s^{tes} favoriseront eet affaire; vous verrez comment vous vous y debvez gouverner avec leur baile, lequel en aura esté adverty incontinent par eux.

« Quant aux nouvelles de Flandres, elles sont accomodées entre Monseigneur et les Estats : je vous envoie les articles par lesquels vous serez informé de toutes choses. Mais ce n'est pas pour les publier, car cela ne doit pas sortir de la bouche de nous autres : aussy que je crois qu'ilz seront bientôt partout. Tant est qu'il faut attendre les effets, car nous ne sçavons encores comment Monsieur s'en contentera, et s'ilz pourront prendre quelque assurance les uns des autres. Les Espagnols ont usé de tous les artifices du monde pour empescher cette conclusion; mais ce qui a fait résoudre les Estats a esté la crainte qu'ilz ont eue que Monsieur ne s'accordast avec le prince de Parme, comme, à la vérité, Son Altesse avoit envoyé vers luy, voyant la longueur et le peu de résolution desdits Estats. Nostre maistre, estant prince craignant Dieu et plein de dévotion, a fait dresser une nouvelle compagnie de l'Annonciation de Nostre-Dame, où tous les princes et seigneurs sont entrez et plusieurs personnes de qualité. Je vous envoie les statutz par lesquels vous verrez comment le tout s'est passé. Il nous monstre a tous un bel exemple de piété et religion.

« Les affaires de nostre royaume vont mal du costé de Langüedoc, où il se fait quelque association entre les catholiques, huguenotz et ceux de clergé ne voulans plus rien payer que ce qu'ils faisoient du

temps du roy Louis XII. Le roy de Navarre, le prince de Conde, M. le duc de Montmorency, de Chastillon et autres, en sont, à ce qu'on diet, les chefs; et souz ce prétexte, les huguenotz ne veulent ren dre les villes, comme ilz estoient tenuz par le dernier traicté qui fut faict avec eux. Il y a danger que cela ne nous apporte quelque remuement et va plus loing que l'on ne pense. »

M. de Saint-Goard, reste ambassadeur à Madrid depuis Charles IX (voir au tome III, page 229, à la note), y était remplacé par M. de Longlée. M. de Maesse, a propos de ces mutations, revient ici sur le fait mentionné ci-devant, page 153, à la note :

« L'advis que je vous avois donné du marquis del Guast estoit faux; il est depuis arrivé à Rome et doit passer en Flandres dans peu de jours. Le duc de Terranova est arrivé gouverneur à Milan et doit l'un de ces jours faire visiter tous les princes d'Italie pour leur faire entendre son arrivée. L'on a opinion qu'il y a quelque pratique nouvelle, dont nous garderons si Dieu plaist. M. de S^t-Guard, qui est de retour en France, vient à Rome successeur de M. de Foix. Je vous prie m'envoyer par mémoire le nom de tous les enfans masles et femelles du sultan Selim, pere du G. S. qui est à présent, tant mortz que vivans, et de ses femmes et du mariage de ses filles, et le semblable de ce seigneur, aussy le nom des bassas. Si vous pouvez m'en mander autant des enfans qu'a eu le roy de Perse, pere de celui qui regne à présent, ensemble celui-cy, vous me ferez un tres grand plaisir; le tout pour mon instruction seulement. » (*Corr. de Venise*, etc.)

pouvoir empêcher sa négociation que cela, au cas que les choses fussent avancées avant son arrivée. Tant y a qu'il est passé sans que peronne ne l'aye ny veu ny sceu, et est desjà bien avancé. Ces seig^{rs} ont tousjours quelque opinion de la paix, et disent que le G. S. voit volontiers l'ambr^e du roy de Perse estant en Constantinople, et la responce qu'ils m'ont faicte touchant ce Portugois me le faict ainsi croire. Je puis asseurer V. M. qu'ils ne presteront plus leurs gallères pour l'effect dont elle m'escrit.

Ces seig^{rs} ont eu nouvelles que la paix entre le G. S. et le roy de Perse s'avance fort, et que l'on en attend la résolution par le retour d'ung courrier qui a esté dépesché pour cet effect. Et comme j'estois avec eux en cérémonie, est arrivé une frégate de Cathare, qui les a tenus en suspens; mais, à voir leur contenance, il semble que ce soit quelque mauvaise nouvelle. J'appelle mauvaise pour eux telle que pourroit estre celle de cette paix. Car ayans eu par mesme moyen advis que la trefve d'entre le G. S. et l'empereur estoit sur le point d'estre renouvelée pour huit ans, et sçachans que le roy d'Espagne poursuit le semblable, ils ont grande occasion de craindre que les forces de ce prince ne tombent à la fin sur eux.

Venise, 8 et 24 mai 1583.

Sire, V. M. connoistra par les lettres de Levant comme l'advis de la paix, dernièrement venu à ces seig^{rs}, s'est soudain changé, estant survenue une nouvelle route des Turcs par le prince Georgien¹ sur ce parlement de paix. Laquelle, encore qu'elle ne soit grande, estant cet accident survenu lorsque le G. S. faisoit démonstration de faire un dernier effort, on craint qu'il n'apporte beaucoup d'incommodité à ses affaires et n'oste beaucoup de courage à ceux qui s'achemineront à son armée, lesquelz y apportioient desjà assez de mauvaise volonté. Ces seig^{rs} sont tousjours sur cette paix, de laquelle, selon que la peur leur croist ou diminue, ilz parlent diversement. Tant est qu'ilz continuent de plus en plus leurs provisions pour l'isle de Candie. V. M.

¹ Voyez, sur ce fait, ce qui est dit ci-devant, p. 166, à la note.

entendra aussi la conclusion de la trefve entre le G. S. et l'empereur pour huit ans; il y a grande apparence qu'il en fera autant avec le roy cath^{olique}. Ces seig^s ne veulent ny n'osent rien publier de ces nou-

¹ Les échecs essayés coup sur coup du côté de la Perse avaiēt en leur effet ordinaire, en decidant, à l'avantage de la maison d'Autriche, le résultat des deux négociations qu'Henri III s'était efforcé de prévenir. D'ailleurs, Philippe II, habile à user de tous ses moyens, pendant qu'il avait un ambassadeur à la Porte, en avait un autre auprès du roi de Perse, comme l'indique cet avis reçu du consul d'Alep :

« Ceux du chaperon rouge (*Persans*) ont remuē mesnage, ayant prins à leur part, à leur partie adverse, xx charges d'argent, de valeur de mil escus, fait mourir x^m hommes qui acompagnoient ledit argent, et ne sont pas peu forts à la campagne. Vous aurez entendu, comme il y a environ trois mois que le roy Philippes manda un amb^v, par la voye d'Ormus, au roy desdits chaperons rouges, qui fust receu avec grand honneur et fait de grands presens : de leur négoce ne se peult, pour encores, entendre le seur; le sçachant, vous en donrez advis. Bien vous dicts-je que ledit roy Philippes a mandé beaucoup de gens et munitions de guerre auxdites Indes et mesmes audict Ormus. D'Alep, le dernier septembre octante-trois. »

Pendant que ses adversaires devenaient libres, par ce point, de tourner leurs forces contre lui, Henri III, avec cet esprit de frivolité qui le portait à s'occuper de ses plaisirs et de ses distractions au milieu des complications les plus graves, en même temps qu'il se disposait à un voyage de sante, pour aller prendre les eaux, faisait partir l'expédition des Açores, mise sous

le nom de sa mère, comme il avait renoué, sous celui de son frère, l'entreprise rompue des Pays-Bas. Mais on voit quelle coïncidence malheureuse pour la politique d'Henri III formait la nouvelle du double traité que la Turquie venait de conclure, arrivant à Venise au moment où l'on y recevait l'avis du départ de la flotte envoyée aux Açores. Il était transmis à M. de Maisse par une lettre du 29 mai 1583, ou le roi confirmait, avec de nouveaux détails sur les affaires des Pays-Bas, l'offensive qu'il prenait ailleurs contre l'Espagne :

« Mon frère est encores à Dunkerque, si foible, à cause de son indisposition, qu'il ne scauroit porter le travail de la mer, de sorte que la royne madame et mere ne le verra si tost qu'elle pensoit. Les Estats du Pays-Bas ont envoye vers luy le president de Flandres, qui doit estre suivy bientost de leurs depputez. Mais ils ont cependant déclaré le prince d'Orange conte et seigneur de Hollande et Zelande, suivant l'accord que mondit frère avoit fait avec luy, devant qu'il passast en Anvers. Je ne sçay qu'espérer de la négociation. Les forces que la royne madite dame et mere a embarquées pour aller aux Essores sont parties il y a xv jours; je pense qu'elles sont arrivées de présent en Isle de la Terceire, car elles ont tousjours eu beau temps. Les medecins m'ont conseille et à la royne ma compagne de boire de l'eau de Spa, ce qui est cause que je pars pour m'approcher de la fontaine, afin de les avoir meilleures et plus fresches. Je fais compte

velles, craignans que le Turc ne pense qu'ilz s'en resjouissent, et ne peuvent croire qu'il s'opiniastre davantage à cette guerre où il fait si mal ses affaires¹.

d'en retourner dedans la fin du mois d'aoust.»

Mais M. de Villeroy, laissant percer sa désapprobation, se montre bien moins conliant dans le succès de la tentative, en écrivant à part de son côté :

« Le roy vous escript un mot des forces qu'il a envoyées à la Tercere, dont, à la vérité, je ne prends pas plaisir de me faire de feste, parce que encore que l'on diet que le roy cath^o y sera bastu ou y perdra le temps, je crains qu'il n'y arrive tout autrement et ne m'ose vanter de rien, connoissant nostre foiblesse en toutes choses. Tant y a que le commandeur de Chate est party avec XIII ou XIII^o soldats, et pensons qu'il est de présent arrivé en l'isle sans empeschement, car l'armée d'Espagne n'est pas encore partie de Lisbonne. Nous parlons de préparer d'autres forces pour le secourir s'il est besoin et d'y user de dilligence. Mais elles ne scauroient mesme estre prestes à temps pour les assister contre l'effort que fera l'armée du roy cath^o, parce qu'il faut qu'elles preignent ou fassent l'entreprise dedans le mois d'aoust, car les vents qui reignent en lesdites isles ne permettront qu'elles y demeurent plus longuement. » (*Lettres*, etc.)

Venise n'était pas seulement responsable envers la Porte des conflits occasionnés par ses propres sujets en contact sur tant de points avec ceux de la Turquie; elle se trouvait encore engagée malgré elle par des actes qui lui étaient étrangers, comme l'incident que rapporte ici M. de Maisse. Ce fait allait avoir une certaine

importance par la part que devaient y prendre plusieurs des puissances chrétiennes :

« Ces seig^s ont refusé le gallion de la religion de Malthe, et fait publier que le chevalier espagnol estoit corsaire ordinaire et qu'ils avoient fait cette prise dans leurs ports. On trouve estrange que ces s^o, en faveur du G. S., ayas delivré les Turcs, ayent mis les chrestiens à la chaîne, dont les ministres des princes qui sont icy sont fort scandalisez. Cependant le chaux fait instance que le vaisseau et ses prisonniers soient envoyez en Constantinople.

« Le grand maistre leur en a depuis escrit et fait parler par son receveur, auquel ilz firent responce que c'estoit à eux, non audit grand maistre de se plaindre, et qu'il sembloit que tous les princes chrestiens eussent aujourd'huy envie de les mettre en guerre avec le G. S., pour puis après les laisser au bourbier, comme ilz avoient fait à la dernière ligue. Le légat du pape leur en ayant fait instance, ilz ont supplié S. S. de ne s'en empescher l'esprit : que s'ils ont perdu Cypre, ils ne veulent faire de mesme de Candie, et que le pape ne voudroit avoir pendu un sol pour les ayder. Cet accident est pour faire naistre quelque plus grand désordre, voyant que tous les ministres des princes qui sont icy trouvent ce fait très mauvais, mesmes que cette prise a esté faite plus de trois cens mils hors des mers de ces seig^s; et ce chevalier prins en une plage de l'isle de Cherigo, où il avoit esté poussé par fortune. Et d'autre coste, ces seig^s sont tel-

L'évesque de Plosco retournant de Rome, où il estoit amb^r pour le Battori, est passé icy et séjourné sans se faire connoistre ni veu ces seig^{rs}, lesquelz ont esté bien aises qu'il ne se soit descouvert davantage; et peut-estre que ce a esté de leur conseil, craignant que le Turc ne le trovast mauvais. La nouvelle que V. M. entendra, que la roine d'Angleterre¹ veuille faire amitié avec le G. S., fait icy dis-

lement abeurtez à vouloir donner toute sorte de contentement au G. S., qu'ils n'ont autre respect devant les yeux. Néanmoins, quelque chose qu'ilz fassent, chascun voit et connoist que tant s'en fault que pour cela les Turcs les en respectent ny aiment davantage, qu'au contraire, ilz les en desestiment et bravent de plus en plus, se persuadans, comme il est vray, que la peur et non l'amitié les réduict à telles honnestetez, qui, en fin du compte, ne leur serviront de rien : outre qu'elle est un vray moyen de mettre toute la chrestienté en confusion et donner ouverture aux Turcs, si cela continue, de pouvoir, avec seureté et sans crainte de revanche, faire dommage à tous les chrestiens, avec la protection des chrestiens mesmes. Car, ne pouvant naviger de Po- nant en Levant sans passer par les mers de ces seigneurs, je laisse à juger à V. M. quelle conséquence cela apportera. Le chaoux qui est icy a pris congé de ces seig^{rs} et a eu un présent d'eux de six mil escus, outre la despence ordinaire qu'ils lui ont faite.»

Le grand maître de Malte s'estoit adressé à Henri III, comme protecteur de l'ordre, pour obtenir son intervention dans cette affaire. Mais le roi, parti pour son voyage, écrivait de Maizières à M. de Maisse les motifs qui lui avaient fait eluder cette demande

«Encores que je desire favoriser la religion de Malthe à l'exemple des rois mes prédécesseurs, qui en ont toujours eu grand soing, comme premiers fondateurs d'icelle, le grand maistre m'ayant requis d'intercedder envers ces seig^{rs} pour leur faire rendre le gallion qu'ils ont arresté: j'ay respondu que je vous escrirois m'informer comme le fait passera, ne m'estant voulu engager davantage en ce fait, pour estre en ce cas retenu d'autre considération que ne sont les autres princes qui en ont parlé, à cause de la paix que j'ay avec le G. S.» (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

¹ On a vu que la rivalité politique et commerciale qui, pendant les dernières années, avait commencé à se former dans le Levant entre la France et l'Angleterre, n'avait pas même été arrêtée par un intérêt aussi majeur que celui du mariage du duc d'Anjou avec la reine Élisabeth. La rupture de l'union projetée avait naturellement jeté de la froideur dans les relations des deux États; et l'Angleterre n'étant plus obligée aux mêmes réserves, cherchait avec une activité nouvelle à se créer une position diplomatique à la Porte, distincte d'abord de la protection de la France et bientôt en opposition ouverte avec elle. Élisabeth venait de décorer du titre d'ambassadeur le marchand Har- bonne qu'on a vu, au tome III, p. 884, à la note, engager la lutte à cet effet. Ce lui-

courir beaucoup de gens, comme si elle vouloit traicter quelque plus estroicte alliance avec luy contre le roy d'Espagne.

Venise, 5 et 6 juin 1583.

Ces seig^{rs} ont eu advis de Levant du partement de Ferhat-Bassa de

ci, non content de l'influence qu'il devait à ce titre, et des moyens de corruption qu'il employait pour l'augmenter, se servait encore d'un artifice qu'on verra adopté également par ses successeurs. Ce n'était rien moins qu'une sorte d'apostasie religieuse tendant à établir aux yeux des Turcs une similitude entre leur doctrine et celle de l'Angleterre, qui la rendait l'ennemie de l'Europe et par conséquent faisait d'elle l'alliée nécessaire de la Turquie. Malgré l'avantage que donnaient à la France une autorité reconnue et un usage établi de si longue date, les circonstances lui étaient trop défavorables pour faire avec succès valoir à elle seule son droit d'exclusion. Mais Henri III rencontra ici l'intérêt de Venise d'accord avec le sien, et elle devenait pour lui un auxiliaire tout prêt à seconder ses démarches. Aussi M. de Maisse avait à lui transmettre les ouvertures qu'il recevait à ce sujet :

« Ces seig^{rs} se sont informez de moy si V. M. n'empescheroit point l'eschelle que la roïne d'Angleterre veut faire dresser en Constantinople, me disans qu'autrefois les roys de France l'avoient fait en semblable cas. Je leur ay fait response que je n'en avois ouy parler, mais que vostre amb^r qui estoit par delà scauroit très bien exécuter vos commandemens et ce qui seroit de vostre service. Et pour vous en dire la verité, chacun a opinion icy que V. M.

pour son honneur et réputation, ne le doit permettre, ayant esté, receu et accoustumé de tout temps que tous les vaisseaux chrestiens qui passent es mers de deçà doivent naviger sous la bannière de France, et estre subjectz aux consuls et officiers que pour cest effect V. M. tient es lieux nécessaires. Cela jusques icy a rendu V. M. respectée et honorée seule entre les princes chrestiens parmy ces Barbares, et c'est un privilège que V. M. ne doit laisser perdre.

« Il desplaist aussy grandement a ces seig^{rs}, comme ceux qui y ont plus d'intérest, que la roïne d'Angleterre s'establissee en ce quartier là, d'autant que leur traficq en diminuera de beaucoup, tant par la quantité de marchandises qu'ils y apporteront que pour celles dont ils se chargeront au retour, comme de drogueries et autres. Vos subjects de Marseille et ceux qui traficquent de deçà y perdront, et ne seront tellement respectez qu'ilz estoient auparavant. Tant est que l'on trouve fort mauvais par deçà que le baïlle d'Angleterre soit descendu contre Pera le jour du vendredy saint, sans qu'il y ait esté acompagne d'autres chrestiens pour la révérence du jour, et est cet acte interprété icy avoir esté fait en mespris de nostre religion, onltre qu'il se trouve que ce vaisseau estoit chargé d'acier et autres marchandises prohibées estre portées aux infidelles. Ces

Scutary le premier du mois passé, pour aller en l'armée contre le roy de Perse, avec pouvoir de faire la paix ou la guerre ainsi qu'il verra le service de son maistre le requérir; et le même jour Ebrahim-Bassa et Loehially sont partis avec xxvi gallères pour aller en Candie ou Alger. Et d'autant que cette quantité de vaisseaux est petite, on croit que ce soit plus tost pour entretenir leur réputation pendant la guerre de Perse et pour la conservation de leurs mers que pour faire effect qui puisse estre d'importance. Ces seig^s ont opinion que Ferhat-Bassa, encores qu'il face estat d'aller faire la guerre en Perse, que néantmoins il a secret commandement d'essayer tous moiens de parvenir à la paix : le temps et la façon dont ce nouveau général se conduira nous en pourront esclaircir.

Il est aussy arrivé en cette Porte ung amb^r de Pologne pour demander au G. S. qu'il ne trouve mauvais si son maistre fait la guerre au Tartare¹, pour la répétition de quelques places qu'il luy retient.

seig' essaieront par tous moyens d'empescher que cette négociation ne sorte son effect.»

Henri III, écrivant du 24 juin 1583, en trait avec ardeur dans ces dispositions, qu'il avait déjà prévenues auprès de la Porte : « Vous sçavez que j'ay commande à Germigny s'opposer formellement à la négociation de celluy que la royne d'Angleterre a envoye en Levant, comme à chose qui ne peult avoir lieu sans préjudicier grandement à ma reputation et aux traictez d'entre la couronne de France et l'empire des Tures. En quoy lediet Germigny m'a escript avoir jà fait tel office avec le bayle de ces seig^s, que le bassa leur a promis de ne rien faire ny octroyer en faveur de ladite royne au préjudice des droictz et prerogatives de ma banniere. » (*Lett.* etc.)

Cette ambassade devait être marquée par un incident des plus tragiques, et de venir, comme on le verra, le point de

départ d'un grand mouvement de négociations pour engager l'Europe à s'armer contre la Turquie. M. de Maisse, écrivant à M. de Villeroy, rappelait l'affaire du prince de Valachie, restée dans les termes ou l'on l'a vue ci-devant, page 83 :

« L'amb^r de ces seig^s, qui est retourne depuis sept ou huit jours de Constantinople, leur parlant entre autres choses de la destitution du prince de Vallachie, leur a dit n'y avoir aucune esperance qu'il doibve jamais estre remis en son estat, quelque promesse de parolles que le G. S. et le bassa en aient donné à nostre ambassadeur, parce que cely qui est en sa place est supporte du tout par la mere du G. S., qui a aujourd'huy l'autorité pres de son fils, et est agreable à cette Porte, ayant moyen d'y faire des presens, ce que n'a pas l'autre. Je vous escriis cela afin que vous sçachez en quelle opinion est en ce lieu cette negociation » (*Corr. de Ven. Harlay.*)

L'amb^r d'Angleterre, duquel j'escrivis à V. M., a baisé les mains du G. S. le troisiemesme dudit mois, et luy a esté faict autant d'honneur qu'à autre amb^r de roy qui y ait esté cy-devant. Aussy dit-on qu'il luy ait porté des présens pour XII ou XV^m escus de la part de la royne, et afin de leur estre plus agréable, a prins en ses lettres le nom de grand-ennemy des idolastres ehrestiens. V. M. jugera que les princes de la chrestienté s'en doibvent tenir avec raison très offencez.

Venise, 20 et 22 juin 1583^r.

Sire, le premier jour du passé, sur le minuict, les deux armées tur-

¹ M. de Villeroy, domant des nouvelles du voyage de Henri III, tenait, en son absence, M. de Maisse au courant des faits qui devaient le plus influer sur la situation politique. Ses lettres des 9 et 29 juin marquaient les progrès que ne cessait de faire la domination espagnole devant la désorganisation de la réforme dans les Pays-Bas, malgré la résistance que le maréchal de Biron continuait d'opposer au prince de Parme, ce qui n'empêchait pas celui-ci d'envoyer saluer le roi à la frontière, comme allié de son souverain :

« Les forces qui s'estoient approchées de Cambrai se sont retirées et n'ont fait autre chose, et le prince de Parme va réduisant tous les jours quelques places souz l'obéissance de son roy, encores que le mareschal de Biron soit en campagne et assez près de luy, lequel, n'ayant ses forces paices ni unies comme elles debvroient estre, ne peult ce qu'il désireroit. Monsieur est toujours à Dunkerque, attendant les deputtez des Estatz et le recouvrement de sa santé.

« S. M. se porte très bien et boit mieux son eau que le plus grand ivrogne d'Alle-

magne ne boit du vin du Rhein; j'espere qu'elle luy sera très utile et à la royne aussi. Nous en avons jusques au xv d'aoust si le temps ne change, et nous retournerons droit à Paris, où le roy a deslibéré assembler les grands de son roy^m pour pourveoir au soulagement du peuple. Le s^r de Barleude arrive ici de la part du prince de Parme pour saluer le roy, et tant s'en fault que le mareschal de Biron ait esté desfaict, qu'il est toujours aux tallons de l'armée dudit prince, de façon qu'il ne peult rien faire ny entreprendre d'important. »

Cet ascendant de l'Espagne n'était pas seulement sur ce point en voie de progrès, car la déférence du pape Grégoire XIII pour Philippe II lui préparait ailleurs un nouveau triomphe. C'est ce que M. de Maisse annonçait à Henri III, en faisant reparaitre sur la scène le célèbre conseiller de Charles-Quint, le vieux cardinal de Granvelle :

« J'ay appris de ces seig^{rs} que le cardinal de Granvelle vient à Rome à ce mois de septembre pour faire donner par S. S. le titre d'empereur à son maistre. L'on dit

quesques partirent de Scutary après avoir observé et attendu longtemps le point le plus heureux de leur partement, comme telles gens ont accoustumé faire. L'une de terre, pour aller en Perse, sous la charge

aussi qu'il y vient pour établir un conseil d'Etat en Italie duquel il doit estre le chef, qui aura autorité sur tous les Estats que S. M. C. a du costé de deçà, afin de s'en pouvoir plus facilement prévalloir quand il en aura besoing, et m'ont dit qu'il ne venoit pas qu'il ne fust bien asseuré d'obtenir ce qu'il demandoit et que jà il en estoit d'accord, ce que je n'ay voulu faillir d'escrire à V. M., pour l'intérest qu'elle y peut avoir. Le duc de Terraneufve a fait la visite de son gouvernement. L'on dit qu'il fait une levée de deux mil hommes, qui pour Flandres, qui pour les Terçères, qui se doivent embarquer à Gennes. Nous avons icy quelques gentilshommes de la Romanie bannis, lesquelz le pape remet en leurs biens et possessions, à la charge d'aller en Flandres servir le roy d'Espagne: à quoy V. M. peut connoistre le désir que S. S. a de la grandeur et prospérité des affaires du roy catholique.»

En effet, ce titre devait faire perdre à la France la préséance diplomatique qu'elle avait sur les rois et qu'elle ne cédait honorifiquement qu'à l'empereur. Henri III, qu'on a vu prendre surtout à cœur les questions d'étiquette, s'empressait d'en témoigner ses sentiments en écrivant de Mézières, le 6 juillet 1583 :

«J'ay bien considéré l'advis de ces seig^r de l'occasion du retour du cardinal de Granvelle en Italie, combien que je ne puisse croire que N. S. P. le pape s'oublie tant que de faire une telle injure au royaume duquel le S^t Siège a reçu et peut encore recevoir plusieurs notables et si-

gnallez services. Toutesfois, si se montre si affectionné à la grandeur du roy cath^o pour les biens que les siens reçoivent de luy, que je me tray peyne de descouvrir ce qui en est pour y obvier par tous les moyens. Je ne suis sans soubçon que ces seig^r, qui ne sont gueres contens de S. S., vous ayent jecté ce propos pour me donner occasion de me joindre à leur mescontentement. Toutefois, l'affaire est si chatouilleuse et importante à mon honneur, que je ne veulx contemner ledit advis.»

Cependant ce que la situation avait de grave apparaît dans la lettre qu'écrivit à la même date M. de Villeroy, qui allait quitter le roi pour assister Catherine de Medicis dans sa conférence avec le duc d'Anjou. Déjà il y indique l'expectative où se tenaient les partis en présence de la retraite définitive du prince, de l'approche de l'armée espagnole sur les frontières, de la réunion des notables nécessitée par le délabrement des finances, etc., quoique la démonstration navale de la Turquie annoncée ici par l'ambassadeur vint apporter la diversion qu'on avait si souvent recherchée :

«Il court icy infiniz bruiets qui sont tenuz pour véritables par ceux qui ne connoissent le fonds de nos affaires. Monsieur arriva la semaine passée à Calais, on il fut tres bien et honorablement receu par M. de Gondran, qui l'a depuis conduit jusques à Abbeville, d'on il nous a mandé qu'il s'achemineroit en la maison de M. de Monty, beau-pere du frère de M. de Joyeuse, qui est auprès de la Fère et à xviij lieues d'icy, pour avoir ce bien que de veoir la

de Ferhat-Bassa, l'autre, de mer, pour venir vers l'Afrique, souz la conduite d'Ochially, capitaine général de la mer, laquelle estant jointe ensemble pourra estre de *mm^{es}* ou *c* gallères et de *L* fustes. Quant à la première, ce seigneur a jusques icy si mal faict ses affaires du costé de Perse qu'on en espère pas grands effects; aussi est-ce plustost pour la deffensive que autrement. Celle de mer allant du costé d'Afrique pourra mettre les Espagnols en despense et incommoder leurs affaires de Flandres et de Portugal; nous tenons icy qu'elle soit partie pour cet effect.

Depuis le partement de l'armée de mer du G. S., ces seig^{rs} ont esté en une alarme qui leur dure encore, leur estant venu advis de Candie qu'il s'estoit descouvert une intelligence d'Ochially sur la Suda, principal port de ceste isle; et de faict un capitaine calabre qui estoit venu dedans et quelques soldats ont esté prins et exécutez; et si cella n'eust esté descouvert par diligence de leur amb^r qui est en Constantinople, ilz estoient en danger de tout perdre. Ilz ont sceu par luy que certains autres Calabres avoient faict ce traicté avec le G. S. et Ochially, qui est

royne mere du roy, laquelle partira à ceste fin demain au matin de ceste ville. Je la suivray par le commandement du roy, et scauray quel party ce prince voudra prendre avec ces levées de gens de guerre qu'il fait faire non sans nouvelle foule du peuple et très mauvaise satisfaction de S. M., qui ne partira d'icy plus tost que le *xvii* du mois, continuant à dire qu'elle veult aller à Bourbon-Lancy et peult-estre qu'elle donnera jusques à Lyon. Depuis que Monsieur est party de Dunkerque, le prince de Parme l'a fait assiéger; je double qu'elle soit murée comme elle doit estre pour la seurete. Les Espagnols ont fait grand cas d'une victoire qu'ils disent avoir eu sur le mareschal de Biron, lequel y a esté un peu blecé; mais j'entends que le coup a esté fourré et qu'il y a perdu moins

de gens que les autres. Vray est qu'il leur est demeure plus grand nombre de drapeaux. Cambray a desjà esté rafreschy de vivres plusieurs fois depuis qu'il est environné des gens dudit prince, lequel ne fera pas bien ses affaires de ce costé-là. Le duc Casimir arme fort en faveur du possessé archevesque de Cologne. Il a envoyé jusques sur les frontières du roy^m pour avoir des soldats; mais le roy a commandé que l'on l'en empesche jusques à luy courre sus. Le roy de Navarre se contient assez doucement, regardant de quelle part le vent tournera; il est en Bearn et doit estre bientost en Xaintonge. Nous avons envoyé devers M. de Montmorency, et il ne tiendra qu'à luy qu'il ne joisse en paix de la bonne grâce du roy, obtenuerant à ses commandemens. » (*Lett.* etc.)

du mesme pays, tellement qu'aucuns d'eux se sont embarquez avec luy. Mais ce qui les fasche le plus est que pensans avoir donné au G. S. toute sorte de satisfactions, jusques à s'en mettre mal avec la plupart des princes chrestiens, ilz connoissent à cette heure combien il y a de danger de se fier à telles gens, lesquelz, quant ilz voient leur proffit et commodité, ne font estat ny de foy ny d'amitié, et cependant il y va de leur réputation et quasi, pour mieux dire, de leur honte. Ilz envoient de tous costez pour apprendre quel chemin prendra cette armée, dont il se parle fort diversement¹. Celui qui estoit nommé icy pour aller

¹ On a pu juger déjà dans bien des circonstances de l'impression générale que produisait chez les peuples des divers États de l'Europe l'apparition périodique de la flotte ottomane dans la Méditerranée. Mais on peut mieux encore apprécier par ses effets ce ressort si essentiel de la politique de la France pendant le XVI^e siècle, dans cette partie plus complète de la correspondance de M. de Maisse. Car elle permet ici de suivre toutes les manifestations que provoque la présence de la flotte turque, et la diversité des conjectures qu'on formait sur l'emploi de ces forces y fait presque ressentir l'impression de terreur qui en résultait :

« Ilz ont eu aussy advis de leur amb' que le G. S., peu de jours avant que faire partir Ochially, luy avoit commandé d'avoir dans six jours trente galleres prestes, et luy avoit baillé cent mil escus pour ce faire, et que passant a Gallipoli et aux deux chasteaux il avoit débarqué tous les marchands et personnes inutiles qui estoient sur les galleres: qui ne pouvoit estre que pour quelque entreprise pressée et de grande consequence, que ledit amb' jugea devoir estre celle de Candie. Ces seig' ont deffendu au capitaine de l'isle de laisser sortir plus aucun vaisseau, ont

fait armer ceux du pais outre cinq mil soldats qu'ils y ont, prennent à leur soldé le s' Latino Ursino, et arment le plus de gallaires qu'ils peuvent pour se deffendre s'ils en ont besoin. Or, ilz n'ont point opinion que cette armée soit assez puissante pour forcer l'isle, n'estant que de LX ou LXX galleres, et jugent bien que Ochially estant descouvert prendra quelque autre route. »

Quelques jours plus tard, les apprehensions de Venise prenaient une autre forme, et, pour être rassurée sur un point, sa situation n'en paraissait pas moins precieuse :

« Touchant l'entreprise qu'avoit Ochially sur le port de la Suda, en Candie, ces seig' nous dirent depuis en une cérémonie que cet advis estoit faux et qu'ils avoient envoyé révoquer les commandemens qu'ils avoient fait à leur general de mettre à fonds une grosse nave à la bouche de ce port et d'armer le peuple; au contraire, ils luy commandoient d'ayder de vivres et de rafraichissemens l'armée turquesque, si elle passoit en ces quartiers-là. Peut-estre que ces seig' publient cela par artifice et pour leur réputation, tant y a qu'il y en a eu quelques-uns exécutez; mais ils disent que c'est pour autre occasion. Cependant

amb^r en Pollongne, voyant qu'il demeurait inutile, a demandé à ces seign^{rs} de se pouvoir faire balloter ès autres charges et offices; ceste requeste, mise en délibération au sénat, luy a esté accordée, qui est en

l'armée est passée et a esté découverte prenant la route d'Afrique. »

M. de Maisse, écrivant du 21 juin à M. de Germigny pour lui faire part de ces conjectures, montrait mieux encore ce qu'elles avaient de significatif d'après les mesures que les puissances étaient obligées de prendre pour leur défense. Quoique les nouvelles qu'il lui transmet de la cour fussent arrières, il n'en insiste pas moins sur l'avantage que la politique de la France allait retirer de cet événement :

« L'on discourt icy du chemin et des effets de cette armée, laquelle on se persuade devoir tirer du costé d'Espagne ou pour le moins venir endommager la coste d'Italie, et desjà met-on en avant que le pape veut faire une ligue avec le roy d'Espagne et le duc de Florence pour la defense commune de leurs Estatz. Le vice-roy d'Argier est en mer avec xxv ou xxx vaisseaux et est descendu en l'isle de Corse, ou il a pillé dix ou douze lieues de pays, et emmene cinq ou six cens hommes : qui donne quelque opinion icy que tant s'en faut qu'il se soit rebelle du G. S., qu'au contraire l'on pense qu'il se doive joindre avec Ochially et luy assister en ce qu'il voudra entreprendre. Or, je ne vous celeray pas que le parlement de cette armée ne nous apporte quelque commodité de Flandres et de Portugal et ne tourne au service du roy, estant le roy d'Espagne contrainct de se mettre en despense extraordinaire. Vous devez prendre garde à la pratique qui se fait par les ministres du roy d'Espagne pour la suspension d'armes,

car, s'il se voit hors de soupçon de forces du G. S., il est certain qu'il se rendra formidable à tous les princes chrestiens, et principalement à nous, qui sommes foibles en toutes sortes.

« Le roy me mande de Paris, du xxix mai, qu'il partoist avec la royne sa femme pour aller à Mezières prendre les eaux de Spa, qu'il y doit faire apporter, et ne sera de retour qu'au mois de septembre. La royne mère le doit aller trouver dans huit jours; le conseil a congé pour un mois et ne se rassemblera que le mois prochain, tellement que toutes choses sont bien démanchées. Cependant Monsieur est à Dunkerque, aussy mal de santé comme de ses affaires, et n'a peu encores porter le travail de la mer pour venir à Callais, ou la royne y pourra aller de Mezières. Il n'y a pas faute de gens qui luy veulent persuader de revenir en France pour y brouiller les cartes, ce que je croy qu'il ne fera pas, estant, Dieu mercy, en fort bonne intelligence avec le roy nostre maistre pour ce qui concerne le repos de nostre royaume. Les Estats du Pais-Bas ont envoyé vers luy le président de Flandres, qui doit estre suivy bientost de leurs deputez pour prendre quelque résolution en leurs affaires; mais cependant ils ont déclaré le prince d'Orange comte de Flandres, Hollande et Zellande, suivant l'accord que mondict sieur avoit fait avec luy devant qu'il passast en Anvers. Je ne sçay qu'espérer de cette négociation et vous feray part de ce que j'en apprendray. »

Il écrivait aussi, à cette occasion, à l'agent

somme se départir de leur première résolution, dont V. M. doit recevoir contentement.

La dépêche de Levant est arrivée, et le s^r de Germigny m'ayant adverty qu'elle est d'importance, j'ay dépesché un courrier. D'après la poursuite que le roy d'Espagne fait d'obtenir un sauf-conduit pour le Mariglian, qu'il veut envoyer près le G. S. pour traicter de ses affaires, et nomément y négotier la trefve¹. j'estime qu'il n'y a plus seur moien

portugais. nommé Eguevo Fortin. et lui mandait le depart de la flotte envoyée par la reine mere aux Açores, comme un avis essentiel pour les négociations qu'il avoit à suivre à la Porte :

« L'on m'assure que les forces que la royne a fait embarquer pour aller aux isles estoient parties : on tient pour certain qu'elles fussent arrivées en l'isle de la Tercere, pour avoir eu toujours le vent à propos ; pour le moins elles y arriveront avant l'armée du roy d'Espagne, laquelle le premier jour de ce mois n'estoit encores partie de Lisbonne, quelques nouvelles que laissent courir les Espagnols. L'on a opinion certaine en France que le roy d'Espagne sera battu ou pour le moins qu'il y perdra le temps, joint que la sortie de l'armée du G. S. met toute l'Italie en tel doute, qu'il est impossible que S. M. C. en puisse tirer aucun secours ny d'hommes ny d'argent. Cependant l'on parle en France de préparer d'autres forces pour secourir la Tercere, de laquelle on a opinion non-seulement qu'elle se doit défendre, mais aussi d'y ruiner l'armée du roy d'Espagne. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

¹ L'inquiétude que cette demonstration navale de la Turquie donnoit à l'Espagne l'engageoit à renouveler ses démarches pour obtenir une trêve de la Porte. L'importance du negociateur faisoit juger de

celle de la negociation. et le conte milanais Marigliano. si connu en Europe pour avoir le premier introduit la diplomatie de l'Espagne en Turquie. comme on a pu le voir dans toute la dernière partie du t. III. se trouvoit remis en scene par la gravité des evenemens qui reclamoient son intervention. Henri III. appreciant l'importance de cet avis. y repondoit de Mouceaux, le 23 juillet 1583, et les nouvelles qu'il donnoit. à cette occasion. dans les deux directions où sa politique étoit engagée activement. moutrent tout le prix qu'il devoit attacher au parti que la Turquie prendrait sur cette proposition.

« J'ay veu l'opinion que ces seig^r ont du renouvellement de la trefve entre le Turc et le roy d'Espagne. pour la negociation de laquelle ledit roy a deslibere renvoyer a Const^{ble} le Mariglian, dont Germigny m'a adverty. et davantage qu'il reconnoist les volontez des ministres de ceste Porte si disposez qu'il tient quasi comme certain qu'ils accorderont la trefve audit roy cath^{ol} tout ainsi qu'il la voudra. Dont je me trouve en grande peine, considerant l'avantage qu'en recevra ledit roy d'Espagne et le peu de moyen qu'il y a de traverser telle negociation, puisqu'il y va de l'intérêt public et particulier de ce seig^r et de ses ministres. qu'ils ont acoustume preferer à toute autre consideration. Mais

d'empescher la grandeur de ce prince, sinon de rompre ce desseing. A quoy je vois que ces seig^{rs} n'ont moins de volonté que V. M. pourroit avoir, car, nonobstant les trésors que les Espagnols publient venir des

aussi j'estime que, s'il advenoit sur cela qu'ils s'accordassent avec le sophy, ils ne tarderoient entreprendre contre ledit roy cath^o, tant ils font peu de compte de leur foy. Je serois très aise que l'arrivée par delà des Portugois y servit de quelque chose en leur faisant considérer le désavantage qu'ils recevront à l'advenir de l'accroissement du roy^m d'Espaigne, lequel va prospérant de toutes parts plus que ne devoient désirer les autres princes de la chrestienté.

« Depuis le tumulte d'Anvers les choses de Flandres sont tournées du tout à l'avantage dudit roy, ayant naguères reprins Dunquerque, où mon frère avoit laissé garnison de soldats françois, mais à la vérité si foible et mal pourveue qu'elle n'estoit suffisante pour deffendre ladite ville. Mondit frère est à présent sur ma frontière, du costé de Cambray, et ne suis sans doute qu'il laisse perdre celle-cy aussi bien que l'autre, estant l'armée qu'il a laissée audit Pays-Bas souz la conduite du mareschal de Biron si mal traictée des Estatz et de lui qu'elle se desbande tous les jours et est comme inutile. De sorte que les affaires desdits Pays-Bas ne pourroient quasi prendre un meilleur chemin pour ledit roy catholique qu'elles ne font à présent. J'espère qu'il n'en arrivera ainsi du costé de la Tercère, où est arrivé le commandeur de Chatte, le xxx^e du mois de may. et a trouvé les habitans bien délibérez de se deffendre contre l'armée du roy d'Espaigne, laquelle n'estoit encore partie de Lisbonne le xxv de juin. Vous

pourrez faire part à ces seig^{rs} de ce que dessus, afin de sonder leur intention sur le progrès des affaires, estant contrainct de tenir en estat les forces de mon royaume sans rien esmançiper, approchant le terme dans lequel ceux de la nouvelle opinion me doivent rendre les places qui leur ont esté laissées en garde pour gage de l'observation de l'edict de paix, et voyant le duc Cazimir aux champs avec bonnes forces, encores qu'il les ait levées en faveur de l'évesque de Collogne qui a esté dépossédé, d'autant que l'on estime que les princes de la Germanye ne permettront que ce différend passe plus avant et altère la paix de l'Allemagne. J'ay esté bien aise de sçavoir que celluy qui avoit esté nommé pour aller amb^e en Poloigne se soit fait balloter pour autre charge. »

Catherine de Médicis se joignait au roi et mandait en peu de mots le résultat de sa conférence avec le duc d'Anjou :

« J'ay veu mon fils le duc d'Anjou ces jours passez sur la frontière de Picardye. où je l'ay laissé très disposé de se unir avec ledit roy, mondit s^r et fils, pour la conservation de la paix en ce roy^m. Mais il a laissé les choses de Flandres très découpees par le peu de compte que ont fait les Estats de les remettre. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

De son côté M. de Maisse, écrivant du 11 juillet 1583 sur les moyens de traverser la négociation espagnole, exposait ce qu'on pouvoit attendre du concours de Venise et de la présence de l'envoyé du roi de Portugal, et ce que faisait présumer l'état de la guerre avec la Perse :

Indes et du Peru, l'on sçait icy qu'il est en extrême nécessité d'argent, estant sa despence si excessive et ses Estatz si mal à propos pour estre secourus les uns des autres, que si, avec la Flandre et le Portugal, il est encores en doute des forces du Ture, il est malaisé que ses entreprises puissent réussir selon son désir, et impossible qu'avec le temps tout ne tombe en confusion. L'on publie icy que pour la craincte de cette armée sortie de Constantinople, S. M. C. a retenu une partie des forces qui devoient aller à la Tercère, et est certain qu'il ne pourra tirer aucun secours d'Italie pour cette année, puisque cette armée passe es mers de deçà.

« Il est passé icy un Espagnol venu de Constantinople qui a dit à ces seig^{rs} qu'il alloit trouver le Mariglian à Milan, et, s'il n'y estoit, en Espagne, et lui portoit le sauf-conduit du G. S. avec assurance qu'allant par delà il le trouveroit disposé de faire telle trêve ou suspension d'armes que son maistre voudroit, tellement que ces seig^{rs} tiennent pour certain que cette négociation sortira effect, laquelle, comme elle viendra à propos au roy d'Espagne pour l'establissement de ses affaires, pourroit aussy causer des effects contraires au bien de vostre service. Encores que ces seig^{rs}, pour leur intérêt, n'aient occasion de désirer que cela succède, ilz sont tant accoustumez à regarder les actions des autres et les laisser faire sans se decouvrir, que je ne pense point qu'ils osent rien remuer au contraire.

« Peut-estre que ce Portugois arrivé maintenant à Constantinople pourra traverser cette négociation; mais il est sans moiens, et la faconde ne sert de rien pour négocier aujourd'huy parmy ces Barbares, estant réduits à toute extrémité d'avarice; et se publiant icy que le roy d'Espagne n'y veut rien espargner à ce coup, tout

fait croire qu'il en aura l'issue qu'il désire. Car on connoist que ces gens ne se soucient non plus maintenant de s'obliger de parolles et d'entrer en traicté avec qui que ce soit, quand il y va de leur profit, comme ilz sont après promptz à rompre leur foy et leur promesse quand il se présente quelque meilleure occasion à leur avantage.

« Cependant la guerre de Perse s'eschauffe de plus en plus, qui vient fort à propos aux ministres du roy catholique: car j'ay appris de ces seig^{rs} que le filz du Tartare qui se devoit venir rendre ostage est arrivé à Constantinople, asseurant le G. S. que son père est prest de faire la guerre au sophy avec xl.^m hommes, pourveu qu'il luy veuille fournir argent et armes et luy rendre ses deux autres frères qu'il a encores entre ses mains, ce que le G. S. luy a accordé, et se doit joindre avec l'erhat à la Fasa (*Phase*). Et d'autant que le Battory vouloit faire la guerre au Tartare pour la répétition de quelques chasteaux, le Ture a envoyé un chaoux vers luy avec lettres très expresses pour le prier de n'entreprendre rien contre luy, s'en voulant servir pour cette guerre de Perse. » (*Harl*)

Venise, 12 et 27 juillet 1583.

Sire, j'ay veu par la lettre de V. M. le désir qu'elle a d'empescher la négociation de celui que la royne d'Angleterre a envoyé à Constantinople. Jay fait entendre à ces seig^{rs} ce qui appartenoit au service, grandeur et réputation de V. M., mais aussy l'intérêt particulier qu'ilz y avoient, qui est le seul moyen dont il faut user envers eux pour leur persuader quelque chose. Et il n'y a nul doute, comme je leur ay dit, que si cela sortoit effect selon le désir de ladite royne, que c'est un moyen de leur oster tout le commerce d'épiceries et droguereries qu'ils font en Allemagne et aux pais septentrionaux, lesquels recevroient, par ce moyen, beaucoup plus de commodité que de les venir quérir par terre jusques en ce lieu. Et d'autant que nous avons quelques advis que le G. S. luy a desjà accordé ce qu'elle demande, je leur ay dit que V. M. estoit résolue non-seulement d'empescher que cela se fait, mais de faire révoquer ce qui en pourra avoir esté fait par le G. S.¹.

¹ On a vu ci-devant, page 195, à la note, comment Henri III, au premier avis du traite negocié par l'Angleterre avec la Porte, s'était empressé de faire cause commune avec Venise pour obtenir qu'il fut révoqué. Mais la décision que M. de Maisse montre ici dans ses paroles et dans ses demarches n'était déjà plus en rapport avec la volonté du roi, incapable de soutenir une résolution suivie devant les difficultés qu'il voyait s'accumuler autour de lui. Loin de se prévaloir du mouvement cause par la présence de la flotte turque dans la Méditerranée, il écrivait de Vassi, le 7 août 1583, sur ces ouvertures de M. de Maisse, en acceptant avec une résignation passive toutes les usurpations accomplies contre les droits qu'il avait défendus jusque-là, et en se renfermant à

l'intérieur dans un système d'inertie qui lui permit de se retirer de toutes les complications du dehors :

« J'ay veu les propos que vous avez tenuz à ces seig^{rs} touchant le traicté que le G. S. a nouvellement accordé avec la royne d'Angleterre pour le traffiq et commerce de ses subjects, lequel je ne sçavois estre conclu et arresté quand je vous escripviz, ainsi que j'ay depuis aprins par les despaches de Germigny et la coppie des lettres que ladite royne a escript au G. S. par celluy qu'elle a envoyé en qualité d'amb^r. Et comme tel traicté préjudicie grandement à celluy que ceste couronne a de tout temps avec cest empire-la et diminue l'autorité et réputation de la bannière de France, je l'ay trouvé très mauvais et ay grande occasion de m'en douloir, ainsi que ont de

et qu'à cette fin vous en escripvez de nouveau à vostre amy^s, les priant de commander au leur se joindre avec luy et s'emploier communément pour empescher que ce préjudice ne fust faict à V. M. Ils m'ont promis d'y adviser et m'en donner responce, de laquelle j'advertiray le s^r de Germigny pour qu'il traicte cette affaire avec leur baille, si tant est qu'ils luy veulent commander.

leur part ces seig^{rs}, de sorte que je serois très aise qu'il peust estre revoqué. Je me doute qu'il sera très difficile obtenir ladite révoquation, et mesme durant la guerre de Perse qu'ils seront bien aises faire paroistre que leur amitié est recherchée de toutes parts, jointe la commodité qu'ils espèrent tirer des Anglois pour les marchandises de contrebande qu'ils promettent leur fournir, et la division qu'ils prétendent semer et nourrir par tel moyen entre les princes chrestiens. Veut le train que prennent les affaires de ceste Porte, j'estime qu'il sera doresnavant très difficile à les divertir de semblables traictez. Et d'entreprendre chose dont je ne puisse venir à fin, il semble qu'il iroit de ma dignité; ayant secu la favorable responce faicte aux serviteurs du Mariglian et pareillement celle qu'avoit lors obtenue le Portugois que dom Antonio y a envoyé, par où l'on peult clairement juger de quel pied ils marchent, aussi bien que par les avanies et rigueurs qu'ils exercent sur mes subjects. Ce que je vous mande par avis et instruction et non pour en communiquer à ces seig^{rs} ny à autres, envers lesquels il faut conserver la réputation de cette amitié tant que faire se pourra. Je persiste à vouloir maintenir mon roy^{me} en paix avec mes voisins, et faictz ce que je puis envers mon frère pour le retirer et réunir du tout avec moy; à quoy il commence à se disposer mieux qu'il n'a faict

cy-devant, espérant par le moyen de ladite paix rendre mon roy^{me} plus utile à mes amis qu'il n'a peu estre depuis mon advenement à la couronne.»

Le véritable mot de cette défaillance est donné par la lettre de M. de Villeroy écrite à la même date; car elle montre tous les boulevards de l'insurrection des Pays-Bas tombant un à un devant les progrès du duc de Parme, les frontières menacées par l'approche de son armée, le prince d'Orange réfugié en Hollande, et le maréchal de Biron battant en retraite :

«Le prince de Parme continue à faire progrès contre les Estats du costé de la marine, où il a repris Nieuport, Ostande et tenoit Bergue en grand destroict. Le prince d'Orange s'est retiré à la Flessingue plus pour faire dresser une armée de mer pour résister aux forces que les Espagnols mettront à Dunquerque et pour donner loisir à ses partisans de chasser d'Anvers ceux qui luy estoient suspectz, que pour autre occasion, encores que l'on public qu'il a esté contrainct de sortir de ladite ville pour la seureté de sa personne. Monsieur est du costé de Cambray, pourvoyant à la seureté de la place, et pense que la royne mère du roy le ira veoir encores une fois pendant que le roy ira à Lion, si la contagion ne l'en destourne. Le pauvre maréchal de Biron est toujours en Flandres, mais il repassera bientost, car il n'y peult plus vivre.» (*Lettres du cabinet, etc.*)

Encores que ces seig^{rs} eussent eu avis que l'armée du G. S. prenoit sa route du costé de Barbarie, depuis quinze jours en çà ils ont esté en une extrême peine, et sont encores à présent pour l'incertitude où ils sont du desseing d'Ochially, lequel, après avoir deschargé Ibrahim-Bassa en Alexandrie, est venu à la Morée, et, au lieu de prendre ce chemin passant par le canal, est entré en ce gouffe, prenant terre à la Valonne et à la Prevesse avec LX gallères et XXXII autres vaisseaux, et on dict qu'il y est encores à présent. Cela les a tellement estonnez avec ce qu'ilz ont eu avis que par tous les confins de l'Istrie et de la Dalmatie les Turcs estoient en armes, qu'il n'y a longtemps qu'ils n'eurent une peur semblable, se trouvant surpris tout à coup contre l'assurance qu'ils disoient avoir du G. S., qui avoit esté cause que, quelques nouvelles qu'ils eussent du partement de cette armée, ils ne s'estoient jamais résolus à bon escient d'armer ni fait aucune provision. Quoiqu'ils donnassent à tous assurance, et mesmes aux amb^{rs} qui sont icy, que l'armée turquesque n'a intention de leur nuire, ils demeurent en grande incertitude du desseing de cette armée¹.

¹ Une partie de l'influence politique de Venise tenant à l'idée que l'on se formaît de son crédit et de ses relations auprès de la Porte, elle avait, comme le faisait Henri III dans la lettre précédente, à sauver également les apparences et à faire croire à une intimité plus grande que celle qu'elle possédait alors en effet. C'est ce que M. de Maisse indique ici en montrant les ménagements que gardait la république dans une circonstance qui devenait critique pour elle :

« Le pis est qu'ayant visité leur arsenal il s'est trouvé, par le mauvais mesnage de ceux qui l'ont manié depuis dix ou douze ans, qu'il n'y avoit aucune gallère preste de sortir; chose qui les a tellement estonnez qu'ils ne veulent faire aucune démonstration publique de vouloir armer, qui est à

leur façon de créer un général d'armée et des capitaines des gallères, et tenir prêts leurs soldats et vogueurs, aimant mieux veoir que fera cette armée et la laisser faire sans faire contenance d'avoir doute du G. S. Aussi bien ne la peuvent-ils empêcher pour cette année sans découvrir leur impuissance et mesme à leurs subjectz, qui sur cet estonnement parlent librement du peu d'ordre qu'il y a en cette république. Et de vray, il a esté en la puissance de ceste armée, et est encore, si elle n'est sortie, de traverser tout ce gouffe de part et d'autre et venir jusques aux deux chasteaux sans y trouver aucune résistance, n'ayant ces seig^{rs} dehors que XXXII gallères, lesquelles, aux premières nouvelles, se sont sauvées jusques à Zara, avec le provéditeur du gouffe, abandonnant Candie et Corfu et

Ces seig^{rs} attendent icy mons^{sr} le duc de Joyeuse dans peu de jours, et se préparent pour luy faire tout l'honneur et bon recueil qu'il leur sera possible. Ils le logent au logis voisin de celui où V. M. logea passant en ce lieu, et ont jà député de leurs gentilshommes pour le recevoir et accompagner¹.

les autres places qu'ils ont plus avant dans le gouffe, lesquelles sont si mal munies, qu'ils confessent que le Turc s'en pourroit facilement rendre maistre. »

Il ajoutait encore sur cette direction de la flotte turque, et sur les alarmes qu'elle causait à Venise : « La plupart croit qu'elle soit pour venir à Segna, forteresse de grande importance appartenant à l'empereur, sur les confins de l'Istrie, où est la retraite des Uscoches, desquels les Turcs reçoivent ordinairement beaucoup de dommages, et que pour l'empescher ils y veulent bastir quelque forteresse, et dict-on mesmes que c'est du consentement de ces seig^{rs}, chose qui me semble estre sans apparence, n'estant croyable qu'ilz voulussent loger ung si puissant ennemy dans ce gouffe, à deux cens milles d'icy. Telle a esté l'incertitude et la peur où nous avons vescu depuis quinze jours en ce lieu, encore que l'on commence à dire que cette armée soit sortie et passée en Affrique. Mais ayant demandé à ces seig^{rs} quels avis ils en avoient, ilz m'ont fait une responce si incertaine et avec si triste contenance que je ne sçais qu'en penser. »

Quelques jours plus tard les choses avoient changé d'aspect, et M. de Maisse écrivait au roi :

« L'armée d'Ochially est enlin sortie de ce gouffe au grand contentement de ces seig^{rs}, qui font maintenant démonstration d'avoir toujours esté assurés qu'elle n'estoit en leurs mers pour leur faire au-

cun dommage. Et de fait, on s'est estonné qu'elle ne soit venu de ce costé-là, sinon pour favoriser une course que les Turcs avoient envie de faire par terre sur les subjects de l'empereur et de l'archiduc Charles, pour avoir la revange de ce qui leur fut faict à Clissa; comme de fait pendant que chacun se fortifioit du costé de la mer, pour crainte de cette armée et y retiroit ses forces, ils ont fait cette course avec v^m chevaux jusques auprès de Grass, et amené une infinité de vivres et de butin, et cela faict Ochially s'en est allé. V. M. pourra estre advertie d'ailleurs du chemin que cette armée de mer prendra, laquelle je ne pense pas pouvoir faire aucun effect d'importance. » (*Correspondance de Venise*, Harlay.)

¹ M. de Maisse, qui montrait par un avis à quelle surveillance secrète se trouvait exposée la mission de l'envoyé de Portugal à la Porte, revenait sur la nouvelle qu'il avait donnée ci-devant, page 196, à la note, pour expliquer autrement le voyage du cardinal de Granvelle. Il signale à ce propos un fait qui doit être relevé à cette place, puisqu'il commence un mouvement politique destiné à s'étendre sur toute la période qui va suivre. C'était la mesure par laquelle l'archiduc Albert, qui portait alors le titre de cardinal d'Autriche, était appelé au conseil de Castille par Philippe II. Ce prince, voyant mourir l'un après l'autre les seuls héritiers mâles qu'il eût de son dernier mariage avec Anne

Venise, 15 août 1583

Sire, V. M. a grande occasion d'estre en peine du renouvellement

de Bohême, se donnait ainsi un associé avec la pensée d'en faire au besoin son successeur en le mariant à l'une de ses filles, et l'on verra bientôt cette adoption, en changeant de but, inspirer néanmoins tous les actes de la politique de Philippe II et motiver les plans de conquêtes qu'il devait former contre la France :

« J'ay eu advis qu'il y a près du roy dom Antonio un Portugois qui tient S. M. C. advertie de tout ce qui se fait près ledit s^r roy, et entre autres il avoit donné avis au gouverneur de Milan du passage d'Egutevo Fortin pour Constantinople avant qu'il fût party de France. Nous avons aussi advis certain que le prince de Valachie a esté remis en son estat, et que le G. S. luy avoit envoyé la couronne ducalle, luy devant aller le lendemain baiser la main

« La raison particulière qui meut le cardinal de Granvelle de faire son voyage d'Italie est qu'il ne peut compatir avec le cardinal d'Autriche, ayant mieux estre éloigné de la veue de son maistre, seul et avec puissance absolue, que d'y demeurer et avoir un compagnon. Les Espagnols le publient icy avec telle insolence que V. M. a grande occasion d'y vouloir obvier. Le premier article de l'instruction du duc de Terraneuve qui n'a esté montré est qu'il « commandement du roy son maistre de faire unir tous les princes d'Italie par amitié ou par force. »

De son côté, Henri III, privé d'héritier direct, se rencontrait dans des vues à peu pres semblables, lorsque, après avoir fait de

son favori Joyeuse son propre beau-frere, il l'envoyait à Rome pour qu'il se fit agréer par le pape comme le chef du parti catholique en France. Cette démarche donnait une grande importance à la présence du duc de Joyeuse en Italie, et motivait l'accueil empressé de Venise, dont M. de Maisse rendait compte avec de nouveaux détails :

« Nous sommes si empeschez icy a recevoir les honneurs que ces seig^{rs} font a M. le duc de Joyeuse, que nous ne bougeons tout le jour de cérémonies. V. M. a grande occasion de s'en contenter, connoissant par là combien ils honorent ce qu'elle aime, et ils ont eu si agréable la façon dont il a usé en leur endroiet, pleine de toute douceur et modestie, qu'il les a autant et plus contente qu'autre seigneur françois qui ait esté en cette republique. Scachant que ledit sieur duc vouloit aller voir ballotter en leur grand conseil, ilz prinrent soudain resolution entre eux de luy donner le privilege de leur noblesse, tellement qu'à l'entree du conseil, sans que nous eussions este advertis, le duc luy en apporta la premiere nouvelle, disant qu'ils donnoient audict s^r duc la chose la plus chère qu'ils eussent de leur republique. Mondit s^r duc estima ce present à tres grand honneur, lequel je puis dire estre tel que depuis l'establissement de leur republique le semblable n'a este fait sans le demander qu'à feu M. de Savoie; et luy toutesfois, après les avoir remerciez, a remis à l'accepter-soubz le bon plaisir de V. M. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

de la trefve d'entre le Turc et le roy d'Espagne, comme de chose de très-grande conséquence et qui donnera moyen audit roy d'establiſſer ses affaires partout ailleurs où il semblera que la fortune le favorise, au préjudice de tous les autres princes chrestiens. Et encore que vostre amb^r qui est par delà face tout deſſein d'enpescher cette négociation, si semble-il qu'il n'y a pas grand moyen de le faire, n'estant pas moins désirée des ministres du G. S. que de ceux du roy d'Espagne: qui est cause que nous la tenons icy quasi pour faicte, et y a quelques advis que le Mariglian est jà passé à Raguse pour cet effect. Et bien que l'on puisse espérer que le G. S. ne la gardera, sinon d'autant qu'il en tirera commodité, si est-ce que V. M. ne doit pour cela laisser de bien pourveoir à ses affaires; car la nouvelle de cette trefve avec le succez des affaires de Flandres et le partement de cette armée pour la Tercère¹ fait parler icy si hault les Espagnols et avec telle insolence, que V. M. ne doit douter aucunement de leur mauvaise volonté, quand ilz auront quelque moyen de l'exécuter. J'en ai parlé et parle souvent à ces seig^{rs}, lesquels craignent plus cette grandeur que nulle autre, comme ceux qui en pourront sentir les effects les pre-

¹ Pendant qu'on discutait à Venise sur la destination de la flotte turque, elle était par le fait détournée de l'emploi qui aurait pu la rendre utile à la France. C'était de l'assister dans la nouvelle expédition navale qu'elle envoyait aux Açores sous le commandeur de Chates, afin de prendre part à la defense de l'île de Tercère, qui tenait encore contre l'Espagne. Mais l'agent portugais Egutevo Fortin, que le roi dom Antonio avait adressé à la Porte pour cet effet, revenait alors sans avoir rien obtenu, et M. de Maisse en informait Catherine de Medicis, comme étant toujours intéressée pour son propre compte aux resultats qu'on attendait de l'entreprise.

« Le Portugais qui passa dernièrement cy partist le 2^e juillet dernier de Constan-

tinople pour retourner vers son maistre, et croy qu'il sera quasy de retour en France comme la présente. Il a fait ce qu'il a peu et non ce qu'il désiroit. Les Espagnols publient icy le partement de leur armée qui va à la Tercere, avec tant d'insolence, que, si elle a le succez tel comme ils l'asseurent, ilz seront insupportables à tout le monde, et déjà est si incroyable comme ilz triomphent icy de ce qui s'est passé en Flandres au désavantage de nostre reputation »

Il est à remarquer que l'agent portugais est nommé différemment par M. de Gernigny: et, dans une lettre postérieure, il disait de lui, en faisant allusion à son départ: « Au retour dudit s^r Mathias Bigudo, V. M. aura entendu la façon du manie- ment de toutes choses en cette Porte, etc. »

miers. Ils ont une responce ordinaire, de laquelle V. M. se doit contenter, qui est qu'ils cognoissent leur intérêt estre conjoint avec le vostre et ne le pouvoir séparer; mais qu'en telles affaires il faut plus faire que dire, et que de leur costé ilz font ce qu'ils peuvent. Et ne doute point que si les affaires dudit roy continuent à prospérer, et que les choses fussent en termes de quelque ligue ou autre traité, qu'ilz y entrassent facilement avec V. M., y voyant le danger pour eux si grand comme il est, et possible pourroient-ils parler les premiers, assurant bien V. M. que si l'armée de Tercères a le succes pareil à celle de Flandres, ils auront grande occasion de penser à leurs affaires¹.

¹ M. de Maisse escrivoit le même jour à M. de Gernigny pour qu'il essayât d'avoir gain de cause sur le traité d'Angleterre, apres avoir échoué sur celui d'Espagne, et, à cette occasion, il transmettait à son collègue les informations sur l'état des affaires :

« Les gens du Marighan passans par icy ont donné assurance à tout le monde d'obtenir la trefve avec le G. S., chose qui vient à propos pour le service du roy d'Espagne, la fortune duquel semble estre aujourd'huy eslevée sur toutes les autres. Je ne fais doute qu'en ces affaires qui sont de si grande importance vous ne soyez bien empesché, estant cette Porte si pleine de corruption et nous sans moyen de pouvoir corrompre. Une autre affaire qui n'est pas moins de conséquence pour l'honneur et reputation du roy est la poursuite que fait la roïne d'Angleterre, dont le roy n'escrit bien au long, et ay par son commandement communiqué avec ces seig^{rs} comme ceux qui y ont pareil intérêt que nous, et ne trouverois pas mauvais que vous en communiquassiez avec ledit s^r baille. J'entends si les choses sont en leur entier, car nous avons icy advis qu'elle a

obtenu du G. S. à force de présens ce qu'elle demandoit; si ainsi est, le roy en recevra grand plaisir.

« Sur le succès des affaires de Flandres, ce que j'en puis dire de certain est que Monsieur, frère du roy, est party de Dunquerque et est venu jusques auprès de Paris. La royne et M. de Villeroy l'ont esté veoir, et après avoir esté quelques jours ensemble, il est retourné à Saint-Germain, où il assemble encore quelques forces pour aller secourir Cambray, que le prince de Parme fait semblant de vouloir assieger. Ses affaires vont assez mal en ce país, et y est la defiance si grande entre eux que l'on n'en peut rien espérer de bon. Il y eut une rencontre le xvii^e jour du mois de juin entre le prince de Parme et le mareschal de Biron assez lourde, laquelle les Espagnols ont publiée icy pour victoire. Toutesfois, je vous puis asseurer que le coup a esté fourré, et que les Espagnols en ont eu la meilleure part. La perte du costé de Monsieur est tombée sur les Anglois et Escossois, lesquelz, sans le bon secours que leur feirent les François, eussent esté tous perdus.

Nous avons eu icy quelques advis de la conclusion de la paix d'entre le Turc et le roy de Perse, dont l'on dit s'estre fait resjouissance en Constantinople. Si ainsi est-il, pourroit-il estre que la négociation du

Le roy est de retour de Mézières, où il est allé boire les eaux de Spa. La royne vient a Bourbon prendre les bains, et cependant S. M. vient faire un tour à Lyon pour quatre ou cinq jours, comme il feit l'année passée. J'ay eu icy M. le duc de Joyeuse sept ou huit jours à son retour de Rome. lequel ces seig^{rs} ont honoré et traicté autant et plus qu'ils eussent fait le premier prince de la chrestienté. Je me resjois avec vous de la restitution du prince de Vallachie pour le contentement que je sçay que vous et luy en avez. » (*C. de Ven.* etc.)

De son côté, M. Pinart, au milieu de ces déplacements de la cour, écrivait de la Fère, le 15 août 1583 :

« En l'absence de M. de Villeroy, je vous fais ce petit mot. Nous sommes venuz en ce lieu de La Fère avec la royne mère du roy pour y veoir Monsieur et adviser de le mettre en chemin de licentier plusieurs compagnies de gens de guerre qui sont en ce pays souz son adveu, exerçant beaucoup de foule et pillerie sur le pauvre peuple, qui ne peut plus supporter un tel faiz. J'espère que nous y gagnerons quelque chose. » Plus tard, envoyé en mission, à son tour, il écrivait du 21 septembre : « Je suis despesché pour aller trouver Monseigneur à Cambray pour le persuader tousjours de se retirer de cette entreprise de Flandres, où les Flamans le voudroient bien embarquer encores s'ils pouvoient. » (*Lettres*, etc.)

Enfin, M. de Maisse écrivait du 30 août a Henri III, sur les moyens d'entraver le traité d'Angleterre et de faire conccorder les instructions que le roi adressait a Cons-

tantinople avec les démarches que l'ambassadeur suivait à Venise. Une révolution intérieure y avait amené la suppression temporaire du conseil des Dix, et provenait des rivalités de pouvoirs entre les classes gouvernantes, dont M. du Ferrier, comme on l'a vu ci-devant, page 56, à la note avait en partant signalé l'origine.

« J'essayeray d'apprendre l'intention de ces seig^{rs} sur le traité que la royne d'Angleterre a fait avec le G. S. duquel je pense qu'ilz ne m'ont voulu parler, pour avoir eu l'advis certain de la conclusion d'icelluy : aussy que n'ayant plus icy de souverain magistrat, ilz sont maintenant si longs à se résoudre sur toutes choses, quelques petites qu'elles soient, que tous les ministres des princes qui sont icy et mesmes leurs subjects s'en plaignent publiquement. L'on a opinion qu'ilz sont bien aises de veoir de la confusion en leur république pour ce regard et se veoir acablés d'affaires comme ils sont, afin de donner à connoistre à leur noblesse combien la Gionta estoit nécessaire et essayer par ce moien si on pourra la remettre sus ce qui toutesfois sera bien difficile.

« Je n'entreray plus avant avec eux sur ce fait d'Angleterre, seulement je verray s'ils me voudront dire leur response, laquelle ils m'ont promise une fois ou deux; et cependant je ne faudray de conserver la réputation de l'amitié que V. M. a avec le G. S. comme chose qui importe grandement au bien de vostre service, ainsi que j'ai fait sur la restitution du prince de Vallachie, laquelle, encore qu'elle ne soit

Mariglian auroit plus de difficulté et seroit plus facile à traverser. Pour le moins on peut espérer que, quand bien il y auroit quelque chose de conclud, que, nonobstant cela, l'on disposeroit toujours plus facilement le G. S. à entreprendre quelque chose, se voyant délivré de ce puissant ennemy. Toutesfois, ces seig^{rs} ne font aucune contenance de cette nouvelle. Cependant nous avons eu icy avis que l'armée d'Ochially arriva le v^e du passé al Gozzo, isle voisine de xvii milles de Malthe, où elle séjourna jusques au vii^e, pour attendre le temps, sans faire aucun dommage à l'isle, ny mesmes mettre gens en terre. De là elle est allée à Thunis; nous croyons icy que ce ne soit à autre effect, sinon pour entretenir la réputation du G. S. parmy ses tributaires, lesquelz le voyant empesché en la guerre de Perse s'estoient retirez plus qu'ils ne devoient de son obéissance. Bien craint-on qu'au retour elle ne face quelque dommage en la coste d'Italie et principalement du costé de Toscane. Ces seig^{rs} cependant ont résolu de renforcer leur armée de mer et la tenir en Candie, jusques à ce que celle dudit seigneur soit retirée à Constantinople, ce qui sera dans peu.

Venise, 1^{re} et 12 septembre 1583.

Sire, je n'ay voulu faillir de dépescher en diligence vers V. M. pour luy faire entendre une affaire de très-grande importance qui a esté traictée en ce sénat depuis peu de jours, ayans ces seig^{rs}, avant d'y avoir voulu toucher, faict distribuer des aumosnes aux pauvres et

de telle conséquence comme les autres affaires que V. M. a à traicter maintenant en cette Porte, je la leur ay faict valoir le plus que j'ay peu, et de vray ilz tiennent bien cela pour un tesmoignage très grand de cette amitié. Et néanmoins, V. M. a grande raison de se ressentir du peu de compte que le G. S. faict maintenant de ce qui touche à V. M. et à vos subjects; et ay toujours appris qu'il ne faut se laisser aller facilement à telles gens, mais les

manier plustost avec autorité et menasses que non pas de douceur, leur faisant clairement entendre combien V. M. leur peut nuire, toutes fois et quantes qu'elle se vouldra entendre avec tous les autres princes de la chrestienté, estans ces Barbares de leur naturel insolens à ceux qui les craignent, et timides et lâches quand on les brave avec raison; car enfin telle amitié seroit plus à charge à V. M. et à vos subjects.»
(*Correspondance de Venise*, Harlay.)

prier Dieu par les églises secrètement qu'il les voulust bien inspirer à y prendre une bonne résolution. Et combien que cela se manie le plus secrètement qu'il leur est possible, et après avoir fait jurer solennellement tous ceux qui y assistoient de n'en rien révéler, toutes-fois, par le moyen de l'un d'eux, j'en ay descouvert ce que V. M. en entendra présentement, qui est que, partant le s^r Latino Ursino de Rome pour venir icy à la solde de ces seig^s comme capitaine général de leur milice de Candie¹, le pape luy a commandé de les solliciter

¹ Quoique la proposition d'une ligue contre la Turquie eût été née en avant plusieurs fois au nom de la cour de Rome, la solennité déployée dans cette circonstance montre que la délibération était sérieuse, et n'admettait plus les moyens évasifs que Venise employait en pareil cas. M. de Maisse, en continuant dans sa lettre du 30 août d'indiquer les suites de la crise provoquée sur tous les points par l'apparition et le passage de la flotte ottomane, était amené à parler ainsi du personnage qui était chargé de faire cette ouverture :

« Ces seig^s pensent en toute dilligence à la defense de l'isle de Candie, estant le s^r Latino Ursino prest à partir. Ils ont autant de peur de la mauvaise volonté des habitans de l'isle que d'autre chose, et pour cette occasion ont choisy ledit sieur comme celuy qui est fort aimé de cette nation grecque et qui a prattiqué longuement parmy eux. Il s'est trouve qu'il s'est fait très mauvais mesnage en cette isle, car depuis peu de jours y estans allé deux syndics, comme ils ont accoustumé en cette république d'envoier tous les ans par tout leur Estat, pour entendre les plainctes de leurs subjects et les informer du gouvernement de leurs magistrats, ils ont vérifié que les provéditeurs et capitaines qui ont esté depuis sept ou huit ans avoient

desrobé toutes les munitions de l'arsenal de Candie, vendu l'artillerie et les poudres et faites autres semblables choses. Dont ayant envoié par deça les mémoires, ces seig^s ont fait arrester six ou sept des principaux d'entre eux qui avoient este employés en cette charge et les ont fait interroger. Je ne croy point que cela passe plus avant, pour les grandes parentez et alliances qui sont entre eux : mais cela engendre tant d'inimitié parmy eux qu'il en pourra sortir de très mauvais effects.

« Nous avons icy nouvelles que l'armée d'Ochially est au port de Bizerte et que Arsan-Aga s'est retiré en Argier, et que les habitans du pais ont fait entendre au G. S. qu'ilz luy obéiront très volontiers, mais qu'ils ne vouloient souffrir autre gouverneur que luy; qui est une espece grande de soulèvement parmy telles gens. Les galleres de Florence ont esté suivies treize heures par trente gallères turquesques et si mal menées que sans la nuit elles eussent esté prises, et se sauverent au port de Messine. Je prie à Dieu qu'il face la grâce à V. M. de réunir tous ses subjects ensemble, comme chose necessaire à sa grandeur, et sera tousjours très facile à V. M. d'estre unie à ses amis et formidable à ses ennemis quant le dedans de son royaume sera en tranquillité. » (*C. de Ven*)

d'entrer en ligue avec Sa Saincteté et le roy d'Espagne contre le Turcq, ce qu'il a desjà fait par plusieurs fois. Et parce que j'ay trouvé moyen d'avoir la coppie de la proposition faicte au sénat par ledit Ursino, ensemble ce qui y a esté disputé d'une part et d'autre par les principaux d'entre eux, V. M. verra ce qui les retient de se résoudre plus tost en cette affaire. Il y a deux choses entre autres qui les y font incliner : l'une qu'ilz voysent qu'ilz en sont requis et pensent qu'ilz en auront bien meilleur marché que si c'estoit à eux à la demander aux autres, estimant que le pape les sollicite de ce faire à la réquisition du roy d'Espagne, comme sans doute la vérité est telle; partant que cette commodité s'offrant à eux, laquelle ils devoient eux-mesmes rechercher, qu'ilz feroient faulte de ne l'accepter. L'autre est qu'ils ont opinion que V. M. ne le doit trouver mauvais, ne faisant cette ligue que pour le bien de la chrestienté, et ne vous pouvans, comme ils jugent, apporter aucun préjudice. V. M. pourra veoir en quels termes ils en sont par les mémoires que je lui en envoie, qu'elle aura plaisir de veoir.

Et pour autant que j'ay esté adverty qu'il n'y avoit encores rien de conclu, je me suis délibéré d'aller vers eux comme de moy-mesme, pour leur remonstrer l'importance de cette affaire, et le peu de nécessité qu'il y a pour le présent d'entrer dans cette ligue. estant le Turc empesché contre le roy de Perse, et n'ayant rien moins au cœur que la guerre contre les chrestiens; que le pape ne parloit que par la bouche du roy d'Espagne¹. et le peu d'occasion qu'ilz ont de se fier aux

Henri III recevait en voyage l'avis de la nouvelle instance de Grégoire XIII. Il écrivait de Decize le 21 septembre 1583, en approuvant et en confirmant dans les mêmes termes les motifs exprimés par M. de Maisse, mais pour être répétés au sénat, avec l'autorité d'un avis du cabinet.

« Je vous sçais fort bon gré d'avoir remonstré à ces seig^s le peu de nécessité qu'ils ont pour à présent d'entrer en ceste ligue, estant le G. S. empesché contre le roy de Perse et n'ayant rien moins au

cœur que la guerre contre les chrestiens; que le pape ne leur parloit que par la bouche du roy d'Espagne; que, comme en la ligue passée, leur république portera tout le fais de la despence, et seront les premiers qui porteront les hazards de la guerre, estans les plus voisins dudit G. S., et que tout se jouera en leur païs. Davantage qu'il se veoid à l'œil que tout cela ne se faict que pour l'agrandissement du roy d'Espagne, lequel emportera tout le profit de la victoire si elle arrive, et qu'eux

Espagnols, lesquels se veulent servir d'eux quand ils en ont besoin, mais puis après leur font la loy et les font passer par où ilz veulent, comme ils feirent à la ligue passée; que leur république portera tout le faix et eux en auront toute la commodité; qu'ils sont les premiers qui porteront le hazard de la guerre, estans les plus voisins du Turc, et que ce jeu se jouera dans leur pays, chose que tous princes et principalement eux doivent craindre davantage; qu'il se void à l'œil que cela ne se fait que pour l'aggrandissement du roy d'Espagne, lequel remportera tout le profit de la victoire, si elle arrive, et eux tout le mal de la perte d'une bataille, si elle advient. Que ce faisant, ils establisent la grandeur du roy, laquelle ils doivent plus craindre que de nul prince de la chrestienté, et qu'ils ne doivent douter qu'ils sont les premiers que le roy d'Espagne attaquera s'il se trouve jamais de repos, n'ayant rien qu'il désire tant en Italie que d'opprimer la liberté de cette république, estant celle seule qui l'empesche aujourd'huy d'y commander absolument; qui pense, par ce moyen, les desbaucher de l'amitié de V. M. pour les rendre plus foibles. Laquelle n'a point tant d'intérêt en cecy pour son particulier, ayant, Dieu mercy, assez de moyens pour se defendre contre ung plus puissant ennemy, quand il y voudroit rien entreprendre, comme elle a pour l'amitié qu'elle porte à la conserva-

porteront tout le mal de la perte d'une bataille si elle advient; qu'ils seront les premiers que ledit roy attaquera, s'il se trouve jamais de repos, n'ayant rien qu'il désire tant en Italie que d'opprimer la liberté de leur république, estant elle seule qui l'empesche d'y commander absolument; que l'on pense par ce moyen les desbander de mon amitié pour les rendre plus foibles, qu'ils aigriront ledit G. S. contre eux et le feront passer outre à la paix de Perse, et que de ladite ligue il leur en adviendra deux maux, l'un dudit G. S., l'autre du roy d'Espagne. Je sçais bien qu'il n'y a rien plus saint ny meilleur que les chrestiens soient bien unis

ensemble; mais cecy ne se fait point pour cette considération, et s'en prend seulement la coulleur, pour faire le roy d'Espagne grand et le rendre formidable aux autres princes de la chrestienté. »

Par suite de la dislocation de la cour, Catherine de Médicis, expédiant de Noizy la dépêche du roi, y ajoutait à part une injonction de rechercher quelle avait été la véritable pensée de cette communication : « Vous aurez à regarder si ces seig^{rs} vous ont poinct eux-mesmes fait soubz main donner cet advis, afin d'induire le roy mondit s^r et filz à s'en formaliser, et sur ce prendre argument d'en retarder la conclusion. » (*Lettres du cabinet*. Harlay.)

tion de cette république et au bien de leur liberté. Voilà ce que comme de moy-mesme je leur feray entendre, et cependant j'essayeray par tous moyens de traverser et entretenir cette négociation, attendant d'en sçavoir l'intention de V. M. Ces seig^{rs} ont une peur extremesme que le G. S. n'en soit adverty, et craignans que le Turc n'oye le vent de cette négociation ne dépeschent plus en Levant; comme aussy il me semble que cela ne se doit faire pour beaucoup de raisons que V. M. pourra considérer, laquelle se souviendra de ce que je luy en escrivis cet biver, lorsqu'il se parloit de l'amb^r de Pologne. Et voyans maintenant les effects de la négociation de ce père Possevin, laquelle, si elle n'avoit autre subject que le bien de la chrestienté, V. M. auroit grande raison de la louer et estimer; mais ce n'est pas, à mon opinion, la seule intention des Espagnols.

Comme je voulois faire partir ce porteur, j'ay esté adverty que ces seig^{rs} s'estoient résolus au sénat de traicter la ligue avec le pape et entendre avec quelles conditions Sa Saincteté les y voudroict faire entrer. ayant arresté seulement ce général pour puis après, sur le particulier, prendre tel conseil qu'ils adviseroient. Ils font estat que le pape doive venir à Bolongne, où ils envoieront ambassadeurs pour traicter avec luy. Il ne se parle point de rien traicter avec le roy d'Espagne, mais V. M. peut bien juger à quelle intention Sa Saincteté le faict. Cette résolution a esté merveilleusement prise, et a passée de cent trente-deux ballottes contre vingt-deux contraires et vingt-six qui demeueroient en doute de l'une et de l'autre opinion. Je croy bien qu'il ne sera pas mal aysé de traverser cette négociation, pour les difficultez qui y surviendront et la longueur qui se trouve en telles affaires, mesmes que j'entends qu'ilz ne sont point délibérez d'y entrer qu'avec advantageuses conditions; mais cependant cette résolution soudaine frappe coup. Je tiens pour certain que sitost que le pape sera adverty de cela. il ne faudra de venir en l'un de ces deux lieux, où V. M. doit bien prendre garde d'estre soigneusement advisée, et mesmes aller au devant s'il est possible. Considérez aussi combien vous peut servir le gentilhomme qui me donne cet advis. estant encore la chose si secrette que

je pense qu'il n'y a encore personne estrangère qui le sçache que moy¹; et sur les conclusions V. M. aura bien besoing d'en estre advertie à point nommé, qui me fait la supplier qu'il soit récompensé.

La gravité de cette décision, qui pouvoit amener la reconstitution de la ligue sainte, que son triomphe avait illustrée à Lepante, et, en provoquant une crise européenne, replacer Venise sous l'influence exclusive de l'Espagne, engageait M. de Maisse à revenir sur cette discussion avec d'amples et de nouveaux détails dans une lettre du 26 septembre suivant :

J'ay esté veoir ces seig^{rs} pour le regard de cette ligue ou le pape les sollicite d'entrer : ilz m'ont respondu que la vérité estoit telle, et fort estonnez dont je l'avois peu sçavoir. Je les ay prié d'y bien penser, premièrement pour leur intérêt et aussy afin qu'en cela il ne s'accordast rien qui pût altérer cette singulière amitié que V. M. leur porte, qui leur sera toujours plus à profit que celle de tous les autres princes chrestiens. Je ne pense point que cette ligue se puisse facilement conclure en ce temps ny que ces seig^{rs} en ayent l'intention, connaissant l'instance de qui S. S. le fait et la difficulté des conditions.

Depuis le xvi^e de ce mois le s^r Latino Crisno fut au college, et leur fit entendre que S. S. luy mandoit qu'elle avoit entendu avec grande consolation la sainte resolution de cette république de vouloir entrer en cette ligue; que de sa part il emploieroit toute sa puissance envers les autres princes et spécialement envers le roy catholique, afin que ce que S. S. leur avoit proposé peut sortir l'effect qu'elle desiroit. Ces seig^{rs} ne se contentent de cette réponse, et luy fut dict par le duc que lorsqu'il leur avoit proposé ce fait de la part de

S. S., qu'il leur avoit dict que non-seulement le roy catholique y entreroit, mais qu'il les en recherchoit; et qu'ils voyoient beaucoup de différence de sa première proposition à ce qu'il leur disoit maintenant, tellement qu'il sembloit qu'il les voulust faire solliciteurs de ce dont ils devoient estre recherchés. Cela a donné à penser à ces seig^{rs}, qui commencent à connoistre que le pape les veut mettre en jeu et les faire poursuivans de cette ligue, afin de les contraindre d'en recevoir les conditions et avoir tout le faix de la despence sur eux, comme ils eurent l'autre fois, au lieu des belles parolles qu'on leur donnoit au commencement.

« Or, depuis est arrivé icy le Bonato, qui estoit leur amb^s à Rome, lequel leur en a voulu dire son advis, qu'il a mis par escrit, dont j'envoie la coppie à V. M., par lequel elle verra combien il dissuade à ces seig^{rs} d'entrer en cette ligue. Dont le sommaire est que, considérant le naturel du pape tres-désireux du repos, et qu'il ne veuille s'empescher de chose qui lui puisse travailler l'esprit, au contraire, cherchant tous moyens de se resjouir, malaisément peut-il croire que S. S. veuille se remuer que ce sont discours qui entrent facilement dans l'esprit des papes, mesmement de celui-cy, altier et ambitieux plus que nul autre. Davantage, qu'il n'y a pas grande apparence que le roy cath^{ol}, empesché assez d'ailleurs, veuille entrer en cette guerre; mais qu'ayant ledit s^r plusieurs fois sollicité le pape de vouloir faire une ligue entre les princes italiens pour la commune

Venise, 10 et 25 octobre 1583.

Sire, je ne faudray d'exécutter de point en point ce qu'il plaist à V. M.

dellence de leurs Estats d'Italie, et ne l'ayant peu obtenir, quelque poursuite qu'il en aye faite, luy respondant toujours S. S. qu'il n'estoit nécessaire et qu'il ne falloit remuer les humeurs des Italiens qui sembloient pour lors estre en repos; que maintenant le roy cath^{ol} vouloit solliciter cette sinne intention soubz ombre d'une ligue contre le Turc, comme il a fait, y ayant trouvé S. S. très disposée. Mais qu'il ne fait cela que pour s'asseurer de la France, laquelle, advenant quelque ronture avec les Espagnols, et qu'elle se voulust servir d'une armée turquesque, comme elle a fait autrefois, ces seig^s se trouveroient par ce moyen obligez de defendre ledit roy cath^{ol} avec leur armée et à leurs despens; estant chose certaine que S. M. C. ne leur bailleroit secours que de bien peu de gallères, et que le pape ne s'incommoderoit jamais, sinon de leur donner quelque petite décime, tellement qu'il faudra que ces seig^s, embarquez en cette ligue, supportent tout, et paient l'armée comme ilz feirent la ligue passée.

« Il me semble que cet amb^l a fort bien jugé de l'intention des Espagnols, qui veulent rejeter sur ces seig^s l'inimitié du Turc et tout le hasard de la guerre, joint aussi qu'ilz osteroient à V. M. le moyen de vous pouvoir servir des forces du G. S., estans arrestées par le moyen de cette ligue. Pour ces raisons, V. M. ne doit laisser passer cette pratique plus avant, que j'espère traverser, voire rompre de tout quand j'en aurai plus expres commandement. V. M.

verra aussi par lesdits mémoires combien ces seig^s désirent empescher la négociation que la roine d'Angleterre faict au Levant; et se sont résolus en deux advis. L'un d'escrire à ladicté roine pour cet effect, et pour faire lever le nouveau dace qu'elle a faict mettre sur les marchandises allant de l'Estat de ces seig^s en son pais, ce qui a esté faict et les lettres despeschées; l'autre advis fut, qui toutefois n'a encores esté résolu, que ces seig^s escriroient à leur baile qu'il mit toute peine et diligence pour faire que cet ambassadeur anglois ne fust receu, luy donnant autorité de faire présent au bassa jusques à dix-sept mil sequins et aux entremetteurs de deux mil, et qu'en cette affaire il s'aidast de la faveur et moien de l'amb^l de France, mais qu'il ne luy descouvre rien de ces présens. Ilz se sont retenuz d'exécuter cela, attendant de scavoir en quel estat est cet affaire en Levant et quel moien il y a de le pouvoir empescher.

« Ces seig^s ont eu advis de Candie de la violence faite par les gallères de Florence à une de leurs naves. Deux des gallaires de la religion de Malthe ont esté prinses par la garde de Rhodes, par la faute du général des gallaires, lequel le grand-maistre a faict mettre prisonnier estant de retour; il y a eu beaucoup de chrestiens perdus et environ cent cinquante chevaliers que morts que prins. Le chevalier de Malthe espagnol Broguero pris par ces seig^s, est icy prisonnier sans que l'on sçache encore ce qu'ils en veulent faire; mais le grand-maistre en a eu sa revanche, ayant saisi

me commander sur le fait de cette ligne¹, et arreseray, s'il est possible, le cours de cette négociation, laquelle je ne pense point pouvoir réussir comme S. S. désire, pour les longueurs dont ces seig^s ont acoustumé

deux naves vénitiennes arrivées à Malthe chargées de marchandises et d'hommes, qu'il a fait tous mettre à la chaisne. Le capitaine de ce goulfé a tué quarante Turcs et délivré cinquante pauvres chrestiens esclaves. » (*Correspond. de Venise*, Harlay.)

¹ Quoique la lettre approbative d'Henri III rapportée ci-devant, page 214, à la note, fut une invitation à M. de Maisse de s'opposer à la conclusion de la ligue contre la Turquie, d'après les précédents établis par la diplomatie française sur cette question, le roi, de retour de son voyage et arrivé à Saint-Germain, lui écrivit aussitôt, du 14 octobre 1583, de ne pas engager son nom dans la contestation. Cette réticence, mise sous de beaux prétextes, selon l'ordinaire, était commandée à Henri III par un nouveau péril de sa situation, qui lui faisait désirer que son frère abandonnât définitivement ses vues sur les Pays-Bas :

« Je suis certain que plus ces seig^s poyseront la conséquence de ladite ligue, plus ils feront difficulté d'y entrer. Partant, vous adviserez à vous conduire sur ce fait de façon que mon nom ne soit mis en jeu envers S. S. pour rompre le cours de la recherche qu'elle en fait, si vous ne cognoissez qu'elle ne puisse estre autrement empeschée; car encores que les roys mes prédécesseurs n'ayent fait scrupule s'opposer à semblables ligues lorsqu'elles se sont présentées, le nom que je porte requiert que j'y procede avec modestie et tempérance. Mon frere le duc d'Anjou estoit encores à Cambray le x^e de ce mois : vray est qu'il devoit partir le xii^e pour

s'en revenir en mon roy^m, et comme tout ce qu'il fait de ce costé-la est contre mon advis et celluy de la royne madame et mère, je ne sçay quel en sera le succes. »

L'événement qui pesait encore sur la politique d'Henri III était le nouvel échec de la flotte française envoyée à Terceres sous le commandeur de Chates, ce qui avait amené l'île à capituler. Quoique moins grave que le fait arrivé dans les mêmes lieux l'année précédente, il en ravivait le souvenir. M. de Villeroi le mandait de son côté, avec les instances faites au duc d'Anjou de se retirer de la Flandre, et citait le scandale qui occupait alors la cour, l'arrestation et l'exil de la reine de Navarre ordonnés par Henri III.

« Le roy a résollu aller séjourner à Saint-Germain pour donner loisir au froid de purger l'air de Paris, encores que le bruit de la contagion soit plus grand que l'effet. Monsieur est toujours à Cambray, et faisons ce que nous pouvons pour l'en retirer. Peult-estre qu'à la fin il nous croira, sinon la nécessité l'y contraindra. J'ay le eueur si outré du succès de la Tercece que je n'en puis rien escrire. Quelques-uns disent qu'ils ont mis aux fers les François depuis la composition. Mais je ne le puis croire, encores que nous n'ayons aucune nouvelle de leur retour et qu'on doibve tout croire de la cruaulté de ceste nation. Je ne vous escriray rien du fait de la royne de Navarre, sinon que c'est chose qu'il vault mieux taire que dire, me deplaisant grandement de quoy ce propos a passé si avant. » (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

d'user en telles choses et pour les difficultez où je les veois réduits, outre la défiance qu'ils ont des Espagnols; aussy qu'ils ont résolu, quand se viendra aux conditions, de rechercher et demander toutes les cautions qu'il leur sera possible pour empescher qu'ilz ne soient trompez comme l'autre fois, sans plus se fier en leurs parolles. Ce qui ne se peut faire qu'avec mescontentement du pape et du roy d'Espagne, et qui sera occasion de tout rompre avec peu de satisfaction des uns et des autres. Cependant, se doutant que le G. S. en pourroit estre adverty d'ailleurs, après plusieurs disputes entre eux, ilz ont résolu d'escrire à leur baille qu'il prenne quelque occasion de faire entendre au bassa qu'encores qu'il se publie par deçà que les princes chrestiens veulent faire ligue contre le G. S., que toutesfois cette république n'en sçait aucune chose, et ne consentira jamais de s'unir avec eux au préjudice de la paix qu'ils ont ensemble, et qu'il trouve le moien de faire sçavoir cela dextrement au G. S. J'ay seu que parlant entre eux de ce faict, il a esté dict que, puisque je le sçavois, je ne faudrois d'en

M. de Maisse complétait ces détails en les transmettant à M. de Germigny, avec l'avis de cet événement, qui, par sa gravité, rendait plus probable le retour de l'évêque d'Acqs à l'ambassade de Constantinople, dont il a été question ci-devant, page 188, a la note :

« Le roy est party de Lion en très bonne santé, où il a séjourné douze à treize jours, s'en retournant à Paris, où l'on dict qu'il fait une assemblée générale pour pourvoir aux affaires de son royaume. Je n'ay aucunes lettres pour vous, ce que devez attribuer au débandedement de la cour. Vous sçavez maintenant la prise de Tercères, laquelle les Espagnols ont publiée par toute l'Italie avec grand mespris de nostre nation, et en ont fait resjoissance à Rome, à Naples et à Milan. Il ne se fault esbahir si nos entreprises mal commencées prennent partout une telle fin.

« Quant à ce que me mandez du désir qu'avez d'avoir un successeur en vostre charge, j'ay escrit à M. de Villeroy touchant vostre congé, et seray bien aise de vous veoir hors des mains de ces barbares. Un mien nepveu venu en diligence de la cour m'a asseuré avoir veu M. d'Acqs qui disoit se préparer pour aller en Levant. Le roy se devoit rendre, de retour de son voiage de Lion, à Saint-Germain-en-Laye, attendant que la peste de Paris fust passée. Quant à la ligue où ces seig^{rs} sont sollicités d'entrer contre le G. S., ils veulent qu'on eroie par delà qu'ils n'y veulent entendre encores, toutefois qu'ils y prestent l'oreille à bon escient. Vous ferez vostre profict de cela, sans le divulguer si le roy ne le vous commande : et si tant est que le Marighian soit retourné par delà, vous jugerez si vous vous en devez servir pour traverser cette négociation. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

advertir l'amb^r de V. M., et qu'il valloit beaucoup mieux me prévenir; et sur cela ont dépesché à Constantinople, ce qu'ils n'avoient voulu faire il y a trois mois. Tant y a que cela importe au service de V. M. qu'ils se soient voulu obliger de parole audit G. S., qui sera un moien de s'en servir quand il sera besoing, au cas que cette affaire passast plus outre.

Ils ont aussy des lettres de Pologne que le Battori, craignant les forces du Turc, pour quelques menaces qu'ilz luy ont faictes depuis naguères, envoioit son neveu Andrea Battori avec grand compagnie à Rome, pour traicter de choses d'importance qui ne peut estre que le faict de cette ligue¹. Ces seig^{rs} ont opinion que quelque démonstra-

¹ Le nouveau conflit maritime survenu entre Venise et l'ordre de Malte a été annoncé, comme on l'a vu page 218, à la note. Cet incident, jeté au milieu de la négociation d'une ligue contre la Turquie, servait à la confirmer au dehors, et menaçait d'aggraver les relations de plus en plus difficiles de Venise avec la Porte :

« Touchant les deux gallaires de Malthe prises par les gardes de Candie, ces seig^{rs} me dirent qu'ils eussent esté bien aises que cela ne fust advenu, mesmes ayant sceu qu'il y avoit beaucoup de François dessus; mais que leurs gentilshommes qui y commandoient estoient jeunes et avoient le feu dans la teste et estoient irritez du mal que lesdits des galleres avoient faicts à leurs subjects de Candie et aux environs : bref, ont gardé qu'aucun vaisseau turc ny autre ait osé apporter cet esté ny bleds ny autres commodités en l'isle, laquelle n'a le moien, sans le secours de ses voisins, de vivre le tiers de l'année; qu'ils avoient grande raison de l'avoir faict pour éviter la guerre contre le Turc, qui se prenoit à eux du mal que lesdictes gallaires et celles de Florence faisoient en la mer de Levant; et qu'ils

estoyent à prendre une bonne resolution laquelle pourra estre de désarmer lesdites gallaires et délivrer tous les chrestiens qui y sont, renvoyer en Constantinople quatre cens Turcs qui se trouvoient à la chaîne et les corps des gallaires à Malthe. Il me sembla à les veoir qu'ils estoient fort empeschez de cette nouvelle, et tous les princes chrestiens auront occasion de se plaindre d'eux, mesmes le pape et le roy cath^{ol} sont en danger qu'ils ne s'en attachent à eux ouvertement, et desjà ces seig^{rs} ont en advis de Naples que le grand-maistre de Malthe avoit résolu s'unir avec les gallaires de Florence et mettre à fond autant de naves vénitienes qu'ils trouveroient. Je les priay de délivrer et bien traicter les François qui estoient retenus, non comme chevalliers de Malthe, mais comme subjects de V. M., ce qu'ils me promirent faire. Il y aura beaucoup de difficultés pour les plaintes qui commencent à en venir de tous costes et mesme de N. S. P., qui se plaint que les infidelles ne pourroient faire plus de dommage aux chrestiens, mesme ment s'ils veulent desliver lesdits esclaves que S. S. faict instance estre renfus à la

tion que fasse N. S. P. de désirer l'avancement de cette ligue, qu'il le fait plustost pour la réputation, estant de l'humeur et de l'aage dont il est. Vray est qu'ilz ne peuvent moins faire que d'escouter ce qu'on leur propose, mais que pour le succès de cette affaire V. M. pourra juger de leur intention. Cependant cette pratique continue tousjours, allant le s^r Latino Ursino traicter de ce fait deux fois la semaine en leur collège. Passant en ce lieu celuy que le prince de Valachie a dépesché vers V. M. pour la remercier de ce bienfait, je l'ay présenté à ces seig^{rs} et leur ay fait entendre combien vostre priere avoit peu à l'endroit du G. S., et le respect qu'il avoit porté à V. M. en cette affaire, qui avoit enfin surmonté tous les empeschemens que l'on y avoit voulu mettre, chose qui augmente de plus en plus parmy eux la réputation de ceste amitié, laquelle je ne faudray d'accroistre à toutes occasions comme nécessaire au service de V. M. Cependant ils ont arresté en leur sénat de pourveoir à toutes leurs places de mer et mettre grosses garnisons à tous les ports de Candie et à Corfu; ils ont ordonné L^m ducats pour estre employez en métaux, salpestre, cordages et autres choses nécessaires pour leur arsenal. Ils ont voulu sçavoir la

religion de Malthe. Mais le mal est qu'Orchially retournant de Barbarie, ayant entendu cette prise, a mandé au capitaine de la garde de Candie de les desliver et envoyer à Const^{nt}, suivant les traictés qu'ils ont ensemble; autrement que le G. S. en sçauroit bien avoir la raison, auquel il faut maintenant faire responce. Ils désireroient que V. M. s'en entremist pour le faire trouver bon aux autres princes chrestiens qui s'en pourroient plaindre. »

Henri III, prévoyant le parti que la cour de Rome tirerait de cet incident pour emporter la conclusion de la ligue, écrivait à ce sujet, du 28 octobre suivant, en annonçant enfin le retour du duc d'Anjou, qui venait de s'établir temporairement à Châtea-Thierry

« S. S. fera sonner plus haut que jamais et se voudra servir de la prise des gallaires de Malthe, afin de les nécessiter d'entrer en ladicte ligue; à ceste cause, je désirerois qu'ils advisassent d'eux-mesmes à composer au plus tost le fait desdictes gallaires. La royne madame et mère est partie d'icy il y a six jours pour aller rencontrer mon frere le duc d'Anjou devers Chasteau-Thierry, où il s'est acheminé depuis son retour en mon roy^{me}, en intention d'aller droict en Touraine, sans pour cette fois venir encores en ma court, dont la présence de la royne et ses remontrances le pourront peult-estre divertir et faire changer d'avis. chose que je désire grandement pour mon particulier contentement et pour le bien de mes affaires. » (*Lettres, etc.*)

quantité de deniers qui se retrouve en réserve en leur zéque, dont ils pourroient faire estat qui s'est trouvé monter à deux millions cinq cens mil ducats, sans quelques autres sommes mises en dépost et sans leur despence ordinaire; chose que l'on peut interpréter diversement, mais que j'estime estre plustost pour leur conservation et deffence, à laquelle ils se sont résolus sans vouloir rien entreprendre ni offenser personne, que pour entrer en ligue et courre une plus grande fortune, ce que le temps nous fera connoistre plus clairement.

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

NOVEMBRE-DECEMBRE.

ÉTABLISSEMENT ET PROGRES DE L'INFLUENCE DE L'ANGLETERRE A LA PORTE. — LIAISON DES INTÉRÊTS DE VENISE ET DE LA FRANCE POUR L'EXCLURE DE LA TURQUIE. — NÉGOCIATION COLLECTIVE POUR FAIRE REVOQUER LE TRAITÉ OBTENU DE LA PORTE PAR L'ANGLETERRE. — CONJONCTURES DANS LES AFFAIRES DE LA TURQUIE QUI LA DISPOSENT A RENOUVELER LA PROLONGATION DE LA TRÊVE DE TROIS ANS AVEC L'ESPAGNE. — ÉVENEMENTS DOMESTIQUES DANS L'INTÉRIEUR DU SÉRAIL ET DANS LA FAMILLE D'AMURAT III

Constantinople, 15 novembre 1583.

Sire, enfin l'ordinaire de Venise, si longuement retardé¹ et attendu icy, y arriva le III^e du présent avec grande quantité de lettres et plusieurs de V. M. au sujet principalement de la négociation du Marigliani en ceste Porte et du traicté et accord y obtenu par la royne d'Angleterre; pour le regard de quoy, comme j'espère, aussitost qu'il aura pleu à Dieu me deslivrer du mal qui me détient au lict et en chambre dès quelques jours avant la venue dudit ordinaire, de me mettre en tout devoit de satisfaire au commandement et intention de V. M. par la vilve

Les
 M. de Guinguy
 à Henri III

¹ Une assez longue interruption avait eu lieu dans le service régulier de la navigation établie entre Venise et la Turquie, par suite de leurs dernières mésintelligences. M. de Maisse écrivait dans une

lettre précédente : « Ces seig^r. au bout de quatre mois, ont enfin despesché à Constantinople et font estat d'y despescher tous les mois, comme ils faisoient auparavant. » (*Correspondance de Venise*, Harlay.)

remonstrance et plainete que je feray à la personne mesmes de ce Seigneur pour ce faict. J'ay usé de tous moyens pour y obvier et tascher à rompre et exclure l'exécution et entretenement desdits traictes de capitulations, ayant, à ceste fin, faict comprendre notamment ceste nation dans celles de V. M., confirmées et renouvelées depuis le susdit traicté, et davantage engagé en ce, ce Seig^r, par la lettre qu'il manda à icelle avec ses susdites capitulations, qui est à mon advis tout ce qui s'y pouvoit faire, ainsy que le seig^r baile Morezini, avec lequel j'ay toujours communiqué de cest affaire, en peult rendre bon tesmoignage de ce qui s'est passé de son temps, lequel, à sa part, a esprouvé et esprouve journellement la perfidie, malignité et faulseté de ces gens, et en ce particulier mesmes, pour l'intérêt que y a ceste seig^{rie}. Dont, pour venir à celluy de V. M., pour ce regard, je luy diray qu'avec la distraction de sa bannière et du trafic et commerce de ses subjects en Levant, l'ung en l'honneur et l'autre en la commodité de ses subjects, il semble iceluy consister en la disposition que toutte ceste Porte auroit monstrée à recevoir et accepter cette nouvelle amitié. Commencant du chef pour la formelle response qu'il auroit faict sur ce que ce bassa luy feist entendre de mes remonstrances, oppositions et protestations, ayant depuis octroyé et accordé aux ministre et agens de la susdite royne, qui se retrouvent tousjours icy avec le mesme traictement que devant, tout ce qui est de besoing pour l'establissement et juridiction des consulz de ceste nation en Sorye et autre part de son obéissance.

De quoy je ne pourrois donner à V. M. plus ample information que j'ay faict à toutes occasions, comme au semblable de ce qui touche l'autre principal poinct de ses dites lettres sur la négociation du Mariglian; les ministres secrets de laquelle font démonstration d'en tenir la pratique vive, où ils sont aydez des fréquentes lettres qu'ils ont dudit Mariglian et d'autres de la court d'Espagne. Lequel ils continuent à dire estre sur le poinct de se rendre par deçà, suivant la dernière intention qu'il en auroit donnée, en ce que, par les plus récents advis, il ne se parle poinct seulement du temps qu'il devoit

partir à cest effect de ladite court, non qu'il feust jà arrivé à Milan, ainsy qu'il se seroit publié cy-devant. Et n'ay intermis en ce subject à toutes occasions de représenter à ces gens l'intérêt et préjudice très grand qui les regarde par le loisir qu'ils donnent, moyennant si longue cessation d'armes, audit Espagnol, d'establiir et accroistre de jour en jour sa grandeur et puissance. Mais, comme j'ay souvent dit à V. M., ils ne se rendent non seulement capables de la raison, en ce qui concerne aultui, ains ne la veullent ny peuvent, en ce qui les regarde très particulièrement, nullement entendre; et où s'estant encores ces jours passez, à ce qu'il m'a dict, eslargy ledict s^r bayle Moresiny à ce bassa, il luy respondit en ces termes, comme en riant : « L'ambr de France m'en a parloys aultant dict, et croy que le roy d'Espaigne s'agrandit, voirement au désavantage et despens de vous aultres chrestiens, qui n'en pouvez à la vérité trop appréhender la conséquence, et non pas nous, à qui elle ne touche ny peult nuire en sorte aucune¹. »

¹ La negociation de la ligue contre la Turquie étoit alors l'affaire importante et qui absorbait toute l'attention de Venise. Elle excluait d'ailleurs, pour l'Espagne, la recherche immédiate d'un nouveau traité avec la Porte. Venise avoit tout à craindre de cette discussion soulevée en présence et sous la menace des opérations de la flotte turque, qu'un incident comme celui des galeres de Malte pouvoit traverser, ou une indiscretion divulguer au dehors. Aussi elle se mettoit en défense contre des révélations du genre de celles que M. de Maisse s'étoit habilement ménagées jusque dans le sénat, et il écrivoit à Henri III, pendant le mois de novembre, la suite des démarches qu'il faisoit à cet égard, en se renfermant dans la mesure que ce prince lui avoit tracée précédemment :

« Suivant vostre commandement de prendre garde à ce qui se passera sur le

faict de cette ligue, sans en parler plus avant avec ces seig^{rs} que de ce qui sera de leur intérêt, je leur ay mis devant les yeux qu'il n'y avoit prinée au monde qui désirast plus l'union entre les princes chrestiens que V. M., ny qui plus volontiers emploïast sa vie et tous les moyens pour l'augmentation de la religion chrestienne; mais qu'ils advisassent bien que le dessein de ceux qui poursuivoient ce traité n'est quelque autre regard qui tendist à la fin et ruïne de la république, dont V. M. recevroit un très grand desplaisir, pour le désir qu'elle a de la conservation de leur Estat. Je ne me suis autrement remué, connoissant bien qu'ils ne sont pas pour s'y mettre si avant comme N. S. P. et les ministres du roy d'Espagne se le persuadent; mais ces seig^{rs} sont bien aises d'entretenir cette pratique, tant pour leur reputation qu'aussy pour s'en servir si

De façon, sire, que ledit s^r bayle est d'opinion, et ainsy en sommes-nous demeurez, de n'en traicter pour encores, pour le peu d'apparence qu'il y a d'y faire aucun fruit, si n'est avec quelque bonne

d'aventure ilz y estoient contrainctz par le Turc, duquel ilz ne se peuvent assurer. V. M. verra, par l'extrait du mémoire qu'ils ont ordonné estre escrit à leur amb^s, le livers langage qu'ils désirent estre tenu, tant à V. M. qu'au roy d'Espagne, sur le faict de cette ligue, qui descouvre assez que leur intention est de s'entretenir avec l'un et l'autre. Il y aura du temps assez pour y penser, s'en remetant la conclusion, comme disent les Espagnols, à ce printemps, que N. S. P. viendra à Boulogne et l'amb^s du roy d'Espagne en ce lieu. où V. M. sera très bien servie par le moyen que j'y ay trouvé, qui continuera pourveu qu'il soit tenu secret. Ce que je ne dis sans cause, d'autant que, sur un advis qu'ils ont de leur amb^s en France, ils ont fait faire en leur sénat des recherches et sermentz merveilleux, et publient des defenses extraordinaires d'escire et de parler de nouvelles.

« Les plaintes que l'on faict de la prise des gallaires de Malthe continuent, et par les advis qui viennent de tous costez, et mesmes par quelques uns qui en sont eschappez, si se diét qu'il y a esté use des cruaultez estranges et barbares, ayant dépillé des chrestiens et mesmes nos François et mis à la chaine, et traité pirement beaucoup que s'ils eussent esté des Turcz; davantage que lesdites gallaires ont esté toutes pillées et fracassées, et les banderoles de la Religion rompues et déchirées publiquement; et ne doute point que V. M. ne soit sollicitée par le grand-maistre de leur en faire parler. Et bien que V. M.

aye grande occasion de favoriser ces seig^s, il est bien besoing que V. M., pour sa réputation, y voise un peu réservement.

« V. M. aura entendu le retour d'Ochially de Barbarie, avec l'arrivée de son armée à Coron, port de la Morée. Ces seig^s pensoient qu'il deust continuer son chemin vers Constantinople; toutefois, ils eurent advis qu'il s'estoit avancé vers Corfu et depuis retourné à Navarrins, où l'on craint qu'il ne veuille hyverner, chose qui travailleroit merveilleusement ces seig^s: car, demeurant cette armée en ce port qui est justement entre Corfu et Candie, il semble que l'intention dudit Ochially soit de vouloir empescher que cette isle ne soit secourue cet hiver, comme est le desseing de ces seig^s, et leur donne à penser que le Turc vueille faire cette entreprise l'année qui vient, et les met en un soupçon estrange.

« Ils ont eu aussy advis qu'Ochially avoit intention oster à la garde de Candie les deux gallaires de Malthe qu'ils conduisoient à Corfu, et que cela l'avoit fait approcher pour les rencontrer, pretendant que cette prise appartient au G. S. Il a failly aussy de surprendre quelques vaisseaux qui portoient des munitions à Candie, lesquels, partis de Corfu, furent advertis par une frégate depeschée de Candie, d'y retourner en diligence, ce qu'ils ont faict à sauveté. V. M. veoit comme ces seig^s sont bien récompensez de tant de satisfactions qu'ils veulent donner au G. S., lesquelles enfin cette nation n'interprete qu'à peur et lascheté, et leur donne occasion de braver

occasion, comme pourra estre l'expédition du port de Larache, en cas qu'elle suive, ainsy que les derniers advis d'Italie donnent grande intention. Ce qui leur semble pouvoir dessiller et faire ouvrir les yeux à ceux-cy, qui autrement se trouvent tous disposez et mesmes autant désireux que celluy qui en a fait instance, de la continuation de ceste tresve, et d'accorder audit Marigliany, venant de deçà, tout ce qu'il voudra d'eulx. Car, oultre le grand empeschement et occupation qu'ilz ont plus qu'onques du costé de Perse, ils monstrent desjà d'en apprehender une autre de brief, qui n'est pas jugé de moindre importance du costé de Polongne et Moscovie, pour les courses dont j'ay ci-devant escript à V. M.; mesmes du dernier incident porté par ma précédente dépesche¹, ayant ja mandé au beglierbey de la Grèce de

de plus en plus. Et si cette armée hyverne en ces mers de deçà, cela apporteroit grand travail à ces seig^{rs} et pourroit plus facilement les résoudre à ce que N. S. P. leur propose. » (*Corresp. de Venise*, Harlay.)

¹ L'irritation que le sultan Amurat III éprouvait de ses échecs dans la guerre contre la Perse le rendait plus ombrageux à l'égard des puissances chrétiennes, et sa défiance se portant sur chacune d'elles, il en venait à des actes de violence comme celui auquel il est fait allusion ici et que rapportait une dépêche qui ne se retrouve plus. On a vu ci-devant, page 195, à la note, l'ambassade que le roi de Pologne, Étienne Bathory, avait envoyée à la Porte. Des froissements multipliés avaient eu lieu entre les deux États, par suite d'invasions réciproques des Tartares en Pologne et des Cosaques en Turquie, et surtout à l'occasion de contestations renouvelées sur la Moldavie. Un membre de la mission polonaise, revenant avec une suite nombreuse et des chevaux de prix qu'il avait été chargé d'acheter pour son souverain, fut massacré dans une forêt, près du Da-

nube, avec toute sa suite, et les chevaux enlevés furent conduits publiquement dans les écuries du Sultan, pour montrer que tout s'était fait par son ordre. Cet acte de vengeance avait soulevé l'indignation en Europe; la Pologne semblait disposée à demander compte de cette insulte par la guerre; et c'était là ce qui avait décidé Grégoire XIII à reprendre avec ardeur le projet d'une croisade contre la Turquie. Le neveu de Bathory, dont la mission a été mentionnée déjà ci-devant, page 221, se rendait à cet effet à la cour de Rome, et M. de Maisse écrivait du 6 décembre à Henri III :

« Nous avons icy advis de l'arrivée à Milan du neveu du Battori fort accompagné pour Rome, et y a esté receu et logé par le cardinal Borromée, que l'on tient estre pour le mesme effect de la ligue, et donne occasion de croire que N. S. P., désirant de perpetuer sa memoire autant que prince qui ait esté il y a longtemps, a envie de faire quelque notable entreprise et remarquable cy-aprés en la chrestienté, s'il en peut venir à bout. Les Espagnols

faire séjour en son gouvernement de plus qu'il n'est accoustumé après avoir fait la reveue et cheualchée d'icelluy, deffendu aux subjects de

publient icy que l'accident advenu près Andrinople à cet aul^{ty} du Battori, dont V. M. a esté advertie de Levant, qui est véritablement estrange, pourra faciliter cette ligue.»

La Turquie n'était pas seule à être menacée par cet orage qui se formait au dehors contre elle, et des indices de perturbation s'annonçaient sur plusieurs points à la fois, comme résultant toujours de la complicité ou de l'action directe de l'Espagne. Henri III, écrivant du 11 novembre 1583, voyait dans les armemens auxquels ce projet allait donner pretexte en Italie une revanche de l'attaque de Tercère et une agression qui pouvait se porter contre lui-même; ce qu'un fait récent venait en quelque sorte de lui révéler :

« Ce m'est grand plaisir d'entendre le progrès de la recherche que faict N. S. P. envers ces seig^{rs} sur le faict de la ligue qu'il leur a faict proposer par le s^r Latino Ursin, à laquelle j'estime que le roy cath^o n'entendra volontiers, si tant est qu'il soit bandé à faire un effort pour la réduction des Pays-Bas l'année prochaine, et à cette fin faire trajecter en Italie l'armée de mer revenue de la Tercère, laquelle il faict rafreschir de vivres et d'hommes. Je vous diray sur ce que je ne suis pas sans soupçon que ladite armée, passant le long de ma coste de Provence, soit pour y faire quelque entreprise, encores que la foy tres sincère que j'ay gardée à leur roy durant les troubles de Flandres et infimes autres occasions me deust servir de garantie et caution en cet endroit. Ce que je vous mande afin que vous m'aidiez à

voir clair dans ce double duquel n'augmente la jalousie, la surprise faicte ces jours passez par quelques uns des complices du feu capp^{ty} Anselme, d'une petite ville en mon pays de Provence, nommée Colmars, seituée en lieu inaccessible en ceste saison et voisine des Terres neuves appartenantz à mon frère le duc de Savoye. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

M. de Maisse, répondant du 6 decembre aux derniers avis mandés de la cour sur la rentrée en France du duc d'Anjou, confirmait les appréhensions du roi sur les relations de l'Espagne avec la Provence et les autres points du midi :

« Des préparatifs se font pour les compagnies que le roy cath^o veut faire passer à ce printemps en Flandres, ayant résolu d'y faire un dernier effort, et y faire passer tous les gens de guerre qu'il a en Italie. Si Monsieur est si bien conseillé de croire Vos Majestés et se retirer près d'elles, outre le bien qu'il en adviendra à vostre service, sa réputation en croistra beaucoup pamy les nations étrangères, qui ne mesureront jamais sa grandeur et avec raison, sinon d'autant qu'ilz le verront conjoint et uny avec V. M. : outre que c'est le seul moyen de remettre ensemble le dedans de vostre royaume et le rendre plus formidable aux étrangers.

« V. M. a grande raison de craindre que cette armée venant d'Espagne ne veuille entreprendre quelque chose en la coste de Provence. Mais je ne pense point qu'elle soit si grosse comme l'on la faict, ny qu'elle passe ensemble : et n'y a apparence que S. M. C., n'estant encore assurée des

cest Estat d'aller d'icy en avant pour traficquer ou autrement en Pologne, et le Polac, de sa part, fait advertir en diligence et secrette-

Pays-Bas, voulust ouvertement remuer quelque chose et employer là ses forces destinées pour autre effect. On tient pour certain que les v^m Espagnolz arrivés à la Spétie hyverneront sur le territoire de Milan. S. M. C. ne veut plus qu'il vienne ordinaire ny lettres d'Espagne en Italie, sinon une fois le mois, ne voulant, à ce qu'on dit, que l'on sçache si souvent des nouvelles d'Espagne en Italie.»

L'Angleterre était également agitée par une tentative contre la vie d'Élisabeth, imputée à l'Espagne, et qui, en ayant pour but de delivrer Marie Stuart de sa captivité, devait d'abord aggraver sa position et conduire plus tard cette princesse à l'échafaud. C'est ce que fait pressentir M. de Villeroy, dans la lettre qu'il écrit du 15 décembre à M. de Maisse, et par les conséquences qu'il tire déjà de ces événements :

« Ils sont en trouble en Angleterre à cause de la prise d'un milord Henry, de la maison de Howart, et frère de feu comte ou duc de Norfort, que la royne d'Angleterre a fait cy-devant exécuter, et de quelques autres que l'on dict estre catholiques et avoir voulu attenter quelque chose contre la personne de la dite royne. En quoy l'on a oppinion que trempent plusieurs personnes du pays, et si crain-t-on que cela soit cause que la royne d'Escosse sera doresnavant plus mal traitée, jaoit que le respect du roy d'Escosse, son filz, le pourra peut estre empescher. Car comme il est jeune et prince courageux, la royne d'Angleterre n'est sans jalousie de ses départemens. Monseigneur, frère du

roy, est encores à Château-Thierry; la reprise de la ville de Colmar a esté faite par composition. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

Ailleurs, le duc de Savoie armail contre Genève et la Suisse, et M. de Maisse, revenant, dans une lettre du 20 décembre suivant, sur les vues qu'on lui prêtait de concert avec l'Espagne, finissait par confirmer Henri III dans l'opinion que toutes les mesures qu'on prenait pouvaient bien n'avoir d'autre but que d'attaquer son royaume :

« Nous avons entendu les préparatifs que M. de Savoye fait contre ceux de Berne, et croy qu'il doit, avec la faveur du passage des Espagnolz, essayer l'entreprise de Genève, à laquelle on dict que N. S. P. et le roy cath^{ol} luy assisteront. Et pour cet effect on avoit proposé faire marcher les Espagnolz, sitost qu'ils seroient arrivés sans les laisser séjourner à Milan, les y voulant employer cet hiver, pour puis après suivre leur voyage de Flandres. Ce qui se fait, comme V. M. le peut très bien juger, non tant pour remettre cette ville en l'obéissance de M. de Savoie, comme pour armer par mesme moyen les Suisses les uns contre les autres, et rendre, en ce faisant, cette alliance inutile à V. M. et la désarmer des plus grandes et promptes forces qu'elle puisse avoir à son secours. La diligence que ledict s^r duc fait à tenir toutes choses prestes pour ce passage, les forces qu'il fait couler peu à peu de ce costé-là, avec l'estroite intelligence que ses ministres tiennent avec ceux du roy cath^{ol}, tant icy que partout ailleurs, fait tenir cela pour assuré.

ment les siens, qui se retrouvent en ces pays, de s'en retirer au plus tost¹.

« Il n'y avoit encores a Milan aucunes nouvelles de l'armée des Espagnols, bien qu'on les y attend de jour à autre, et on y attend encores six mil hommes, lesquels se doivent paier d'un subside de 11^e mil escus qui se lèvent sur l'Etat de Milan. Il en doit encore passer cinq mil que l'on public estre pour remplir les terzes (*compagnies*) de Naples. Nous avons aussi advisé que les gallaires d'Espagne qui doivent passer en Italie porteront un million d'argent en masse, pour faire battre monnoye en la zeche (*banque*) de Milan que l'on prepare, qui servira pour la guerre de Flandres, tant pour la commodité des payemens qui s'y feront plus facilement que d'Espagne, que pour le prolect que S. M. C. en recevra, qui doit estre de douze pour cent; et delà se fera estat de 11^e mil escus par mois pour ladite guerre.

« Ces grands préparatifs peuvent servir a divers effects, et V. M. prend une tres bonne resolution de se tenir sur ses gardes, la pouvant asseurer que je n'y veoy rien que mauvaise volonté avec si grande insolence et mespris que V. M. a tres grande occasion de penser à ses affaires. Ce nouveau ordre que S. M. C. a mis de ne vouloir qu'il ne se sçache nouvelle d'Espagne en Italie, sinon une fois le mois, fait croire qu'il a quelque entreprise secrette entre les mains; je ne sçay si ce seroit sur la coste de Provence ou de Languedoc. L'évesque de Modene, de retour d'Espagne ou il a esté amb' pour M. le duc de Ferrare, m'a diet confidement s'estre trouvé par delà avec des seigneurs d'importance qui faisoient estat des

intelligences que S. M. C. avoit en vostre royaume, non seulement avec des particuliers, mais avec villes et provinces. Dieu aura, s'il luy plaist, V. M. et ce qui luy appartient en sa singulière protection.» (*Correspondance de Venise*, Harlay.)

¹ M. de Germigny, faisoit intervenir a cette occasion l'agent de la Porte qui, ayant rempli en France la mission extraordinaire exposée au début de ce volume, celle de l'ambassade envoyée à Paris pour la circoncision du fils d'Amurat III, étoit resté attaché aux intérêts du pays qu'il avait visité et étudié particulièrement :

« Je verray de faire faire office soubz main et le plus à propos qu'il se pourra près ce bassa, par Assan-Cesnigir, qui continue en sa première dévotion au service d'icelle. Cependant, pour le respect du susdict faict d'Angleterre et jusques a ce que je voye la réussite de l'instance que j'en feray, j'ay pensé de surseoir celle de la licence pour l'achat de XII pièces de grands chevaux turcs, dont V. M. m'a escrit par une sienne que M. de Sourdis, l'ung de ses escuyers, m'auroit envoyé de Venise: comme semblablement de parler de la deslirance des chevaliers Duluc et Jehan Choppin, pour ne juger convenable de joindre tant d'affaires si différents et dissemblables en ung. Bien feray-je toute vifve instance de plaintes pour raison des continuelles déprédations faictes sur vos subjects de la coste de Provence par les coursaires de Barbarie, dont M. le grand prieur m'a aussy escrit sur l'occasion mesme du parlement sur un vaisseau françois pour Algiers d'ung chiaoux de ceste

Des occurrences de ceste Porte du costé de Perse, Osman-Bassa a puis trois jours faict entendre en ceste Porte que, pour ne luy avoir esté pourveu en aucune façon à la grande nécessité qu'il a de toutes

Porte, que j'ay obtenu avec commandement de ce seig^r au vice-roy et cady dudit lieu, pour l'effect de la restitution des xxiii balles de soye prinses par Murat-Reys sur Rolland Henry et Nicolas Dussio, de Lyon; estant sur le point d'en envoyer ung autre à Alep pour y faire faire raison d'ung debte de six mil vii^e escus a d'autres vos subjects y trafiquans; et prendray garde aussy à ce que les marchands grecs n'obtiennent ce qu'ilz recherchent de deçà sur le traicté qu'ils auroient faict avec la ville de Anvers, dont ils ne m'ont depuis faict autres instances ny poursuites, que de venir parfoys entendre de moy si j'avoys eu en ce l'intention et commandement de V. M., sans l'autorité de laquelle ils ont toujours jugé n'y pouvoir parvenir, comme j'espère qu'ilz ne feront. ny mesme seront pour y attendre davantage. »

A ces intérêts commerciaux qui, en se multipliant, amenaient d'eux-mêmes et par la force des choses les contestations et les empiétements dont se plaignait Henri III, M. de Germigny ajoute des détails relatifs à la protection religieuse exercée par la France en Orient. L'affaire du calendrier romain, dont il a été question ci-devant, page 175, à la note, revenait ici, et un non qui, par la suite, sera mis en évidence dans les affaires du Levant, paraît pour la première fois, celui de Paul Mariani, lors dans une condition subalterne :

« Ces jours passez seroit party d'icy le pere gardien du S^t Sepulchre, avec tous les commandemens et provisions de ceste

dicte Porte qu'il auroit requis et desiré pour le bénéfice de ces lieux saints, serrete et commoditez des monastères religieux et pèlerins. Et y arrivoient trois peres jésuites, mandes par Notre S^t Pere le pape, à la resqueste et instance des chrestienz Perrotz, pour l'effect de l'instruction de leurs enfans : par lesquels S. S. m'auroit escript ung brief aux fins de les recevoir et tenir souz la protection de V. M. et les faire loger et accommoder au monastère S^t Benoist, comme estant dès le temps de sultan Suleyman souz la garde et protection particulière de V. M. Ce que j'ay tres volontiers faict, sachant en quelle recommandation luy sont semblables œuvres pies, et le commandement qu'elle m'en a toujours faict; encores recentemente au subject de favoriser la reception du nouveau calendrier par les Grecz, de quoy je l'ay bien au long informée de ce qui s'est ja passé sur ce. J'ay faict expedier semblablement ces derniers jours le commandement pour la survivance du consulat d'Egypte, en faveur d'ung neveu du sieur Christoffe Vento, consul en chef pour V. M. audit lieu, ainsy qu'elle m'auroit ordonné, et que ledit s^t Vento m'escrivit desirer pour s'en prevaloir en cas d'accident de mort, à raison de l'accord qu'il avoit faict avec le s^t Paul Mariani, son vice-consul, de l'administration de ladite charge pour s'en prevaloir années. Depuis icelluy m'escriit comme tant pour ne luy avoir esté bien entretenu par ledit Mariany le contenu de leur accord, qu'à cause de certaines plaintes qu'aucuns

choses appartenantes à la guerre, il y a fort longtemps, ainsy qu'il auroit, par diverses foys et souvent, représenté et la conséquence qu'il y avoit qu'il en feust au plus tost secouru, il se retrouvoit maintenant

marchands françois faisoient de ses départemens, il se seroit meü à envoyer de delà un nommé François Garantenne pour son vice-consul et en lever ledit Mariani. »

La famille florentine des Vento, dont un membre figure comme ministre dirigeant du grand duc Ferdinand I^{er} dans les actes de la cour de France avec la Toscane, était, à ce titre, en grande faveur auprès de Catherine de Médicis. L'un d'eux avait reçu dans le Levant un de ces consulats qui, ainsi qu'on le verra plus d'une fois par la suite, se transmettaient dans certaines maisons privilégiées comme un bénéfice ou un patrimoine de famille. M. de Germigny, qui protégeait cet intérêt privé pour être agréable à la reine mère, réclamait à son tour la protection de celle-ci pour le défendre lui-même contre les impatiences du roi, au milieu des difficultés croissantes que rencontrait son ambassadeur :

« J'ay vu le mescontentement du roy de l'effect du traité accordé par ceulx-ci à la royne d'Angleterre, et supplie V. M. se représenter combien il est et a toujours esté malaisé de répondre de la perdidie et mauvaise intention d'autrui, mesme ou l'honneur, la raison, le devoir et respect, de tout temps gardez et conservez entre les princes, semblent désormais n'avoir plus aucun lien et n'estre en la considération qu'ils devoient, dont de ce est bon tesmoing entre autres le s^r baile Morezini, lequel, assuré de la bonne volonté et opinion de Vos Maj^{tes} en son endroit, persiste

de sa part au désir et obéissante devotion au très humble service d'icelles. »

Mais Henri III, surpris de la brusque conclusion du traité, répondait plus tard à M. de Germigny, du 20 janvier 1584, sans paraître tenir compte du changement survenu dans l'état des choses, ni s'apercevoir que plus que tout autre son regne avait contribué à les modifier. En lui commandant de s'opposer à la négociation espagnole qui allait suivre, il le met en garde contre une confiance excessive dans le baile de Venise, dont M. de Germigny avait invoqué le témoignage auprès du roi, comme ayant été ambassadeur à la cour de France avant de l'être à Constantinople :

« J'ay bien considéré ce que vous me représentez de l'advis que vous m'avez donné et du devoir que vous avez fait concernant l'affaire d'Angleterre, dont l'issue et conclusion a este trop plus soudaine et précipitée que vos despesches, que j'ay voulu recevoir à ce sujet mesme, le représentoient, ainsy que vous ay escript cy-devant. Et ne vous renouvelleray le mescontentement que j'en ay eu, mais vous répéterai-je le préjudice que je cognois telle innovation apporter à ma réputation et à mon service, voulant que vous en poursuiviez la réparation par tous les moyens dont pourrez vous adviser, sans vous rebuter du premier refus qui vous sera fait : ne me pouvant contenter que la nation angloise ne soit assujettie à ma bannière, comme portent mes capitulations renouvelées à vostre poursuite et diligence. Puis-

réduit en tels termes et extrémités qu'il luy estoit du tout impossible de plus longuement temporiser, protestant que de ce jour-là mesme qu'il escrivoit, il estoit pour partir d'Emir-Capy et abandonner tout, soit pour n'y pouvoir plus maintenir ce peu de gens qu'il avoit encores, desquelz il estoit d'heure à aultre menacé et en danger d'estre massacré, que pour ne voir moyen d'y acquérir, en l'estat qu'il se retrouve, aultre que honte et dommage manifestes. Cecy faict croire à aucuns que le bruit qui court que le Tartare se soit jà retiré de ces quartiers-là doibve estre vraisemblable, auquel cas les affaires de ces gens y seroient fort descousuz, et bien à l'avantage et souhaict de leur ennemy, duquel il ne s'entend aultre pour n'estre depuis venu aucun advis de la part de Ferhat-Bassa en ce lieu, où s'attend de jour à jour le retour d'Oluchaly plus tost qu'il n'avoit desseigné, pour manquement de biscuitz, comme l'on dit.

Constantinople, 29 novembre 1583.

Sire, la retraite du Tartare Chan d'Emir-Cappy s'est trouvée véritable, au très grand desplaisyr et ennuy de ceulx-cy, s'en donnant l'occasion, oultre le peu de moyens que se retrouvoit de delà Osman Bassa, à la course que firent dernièrement les Cazaques. L'advis de laquelle au-

que les effects ne correspondent à voz traites. L'offense en est plus grande, qui est l'occasion que j'ay de m'en plaindre. Or, je verray quelle response fera le seigneur à la remonstrance que vous me mandez par vostre lettre avoir délibéré faire sur ce à sa propre personne. Cependant je vous diray que vous ne devez perdre aucune occasion de traverser la négociation du Mariglian; mais advisez-vous si sagement que la démonstration que vous en ferez ne soit sans fruit, s'il se peult et pour le moins qu'elle ne m'apporte aucun prejudice, comme je vous ay

souvent escript. Et encores que j'estime beaucoup le jugement du s^r Morosini et son affection envers moy, toutesfois, comme il est tres prudent et advisé en ses actions, et que l'intérêt de sa république luy doibve estre préalable en toutes choses, usez avec discretion du conseil qu'il vous donnera en pareil cas. Car encores que la grandeur des Espagnolz ne puisse estre que tres suspecte aux Venitiens, néanmoins je doute s'ilz désireroient l'empescher par une rupture de guerre entre eux et le G. S. parce qu'ilz craindroient s'en ressentir. » (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

roit tellement mis les forces dudit Tartare en crainte et appréhension que la conséquence ne s'en estendist jusques en leurs pays, pendant mesmement qu'ilz en estoient hors et esloignez, que l'on dit qu'il n'auroit esté en sa puissance, pour quelque rigueur qu'il y auroit usé, de les retenir et empescher de s'en retourner en leurs maisons¹. Le capti-

¹ On a vu ci-devant, page 227, à la note, que le contre-coup éloigné de cette invasion des Cosaques, imputée à Étienne Bathory, par suite des intelligences qu'il entretenait avec eux, avait amené les incidents qui mettaient alors la chrétienté en rumeur pour la conclusion d'une ligue contre la Turquie. Cette circonstance venait également paralyser d'une manière indirecte l'effet de la double démarche que Venise et la France avaient concertée entre elles, pour obtenir de la Porte qu'elle annulât le traité concédé à l'Angleterre. C'est ce que fait ressortir cette partie de la lettre de M. de Gernigny, rapprochée de cet événement :

« Ayant conféré et communiqué avec le s^r bayle de Venise, des moyens que j'avois à tenir sur l'instance du fait d'Angleterre, il auroit esté d'avis et opinion que je tentasse premièrement la voye ordinaire du bassa, pour, outre l'en randre par là bien capable et informé de la conséquence, le disposer le plus qu'il seroit possible à y faire bon office, ou que ce soit à m'estre contraire lorsque je m'en adresserois à la personne mesme de ce seig^r, et que S. H. luy en demanderoit son avis, comme elle a accoustumé sur tous autres cas. De façon que j'allay trouver ledit bassa et en traitay avec luy selon que le fait le requerroit; lequel au commencement s'excusa sur ce que la conclusion de ce traité n'avoit esté prinse de son temps, et qu'en tout événement il luy sembloit peu facile de le

rompre maintenant et exclure une amytie já acceptée et ratifiée de part et d'autre. Mais qu'ou V. M. en eust accompagné d'une sienne lettre à ce dit seigneur. L'instance en eust esté, à son avis, assez plus vive, et les moyens et effects plus ayez, me voulant comme inviter et persuader a le faire ainsy entendre à V. M. A laquelle je luy dis n'avoir semblé en cecy devoir représenter aultrement les très justes occasions qu'elle auroit éternellement de se douloir de tel manquement de foy et contravention si manifeste à ses traittez, ou il n'y seroit pourveu et remédié comme il appartient; qu'en m'ordonnant de m'en adresser à la personne mesme de S. H., ainsi que j'estois pour faire au premier jour sans me départir en rien du commandement très exprès que m'en avoit donné V. M.

« Cependant ledit sieur baille, ne perdant temps de son costé, soit pour la dévotion qu'il apporte au bien de vostre service, que pour l'intérêt qu'ont en ce ses seigneurs, et le commandement qu'il en a en ces jours passés, comme il m'a monstré, d'y faire toute instance possible de leur part auroit employé près ce dit bassa le Benneviste juif, duquel j'ay cy-devant escrit à V. M., pour luy faire entendre et représenter vivement l'importance de ce négoce et le très grand mescontentement que V. M. a à bon droict de ceste infraction faite aux anciens et si honorables traittez et capitulations qu'elle avoit avec cest empire ce

taine Oluchaly entra en ce port avec quinze gallères seulement, remorquant trois galliotes de la flotte d'Alexandrie, le XIX^e de ce mois. en estant deux jours paravant entré six, et le surplus resté à la garde ordinaire de l'Archipelago. Lequel en ce sien beau voyage a donné notamment plusieurs occasions de mauvaise satisfaction de luy aux Vénitiens, soit de ce qu'il voulust attenter sur eux en Candye, passant en Barbarye, que pour avoir poursuivy à son retour aucunes de leurs galères de la garde de ceste isle, et mesmes celles qui prindrent les deux maltoises, pensant s'en prévalloir soubz quelque prétexte. et en oultre traité quelque pratique sur leurs isles du Zante.

Les officiers principaulx de la maison du prince, fils de ce seig^r, dont l'estat et ordre est tout semblable à celuy de ceste Porte, baysarent ces derniers divans la main à S. H., et plusieurs d'iceux sont jà passez en Scuttary, pour l'effect de l'acheminement dudit prince en son gouvernement, encores que l'on dit que ce ne sera devant le petit bayran, se tenant les différentz des sultanes comme du tout pacifiziez, pour avoir

qui partant la pourroit mouvoir partout pour le seul regard de l'honneur, si précieux entre les grands et généreux princes, et surtout à ceulx de la maison de France, à se despartir de ceste amytié, feignant icelluy baïlle avoir eu de ce bien particulier advis de leur amb^r résidant en vostre court. En sorte qu'estant retourné audit bassa quelques jours depuis, je l'aurois trouvé assez plus disposé en ce fait que paravant, me disant que j'en feïs arz à ce seig^r, et qu'après il y feroit tous les meilleurs offices qu'il pourroit pour en faire gouster la conséquence à S. H., à laquelle partant je me présenteray à cest effect au premier jour qu'elle sortira de son séraïl, et tiendray au plus tost V. M. advertie de la response et résolution qu'elle y fera. Ne luy pouvant jusques icy dire quelle elle pourra estre, si bien, attendu l'inclination qu'y semble avoir de present

ledit bassa, les continuel offices dudit Benneviste près iceluy, et que Haggy-Bassa, que je serois aussy allé trouver à ceste fin, m'a promis de s'y employer vivement de sa part, il y a espoir qu'elle ne doibve estre que bonne. Et Dieu veuille que ce soit à la satisfaction de V. M., ainsy qu'avec ledit s^r baïlle Moresiny je procureray à mon possible, comme j'ay fait que le chaoux qui partist pour Algiers il y a quatre jours, ayt eu non seulement ordre et charge de bouche de ce bassa d'informer des exactions et voleries qui se font journellement aux subjects d'icelle, mais qui plus est ung commandement de ceste Porte adressant aussy au vice-roy et cady dudit lieu, à ce qu'ilz ayent à y pourveoir, soit en faisant deurement réparer le passé et prendre songneusement garde qu'à l'avenir telles déprédations n'advieuent plus. » (*Corresp. de Venise*, Harlay.)

encores récemment ledit seig^r, en faveur et instance dudit prince son filz, et de la Hazaqui, mère d'iceluy, relégué aucuns agaz et eunucques de la sultane sa mère, qui estoient semence et instrumens de division entre elles.

Constantinople, 13 décembre 1583.

Sire, peu après le dernier ordinaire et avant que j'eusse peu m'adresser à ce seig^r, touchant le faict d'Angleterre, le bassa luy ayant donné conte, par tesqueré ou escrit, de ce que j'en avois traité avec luy, et qu'il avoit entendu d'ailleurs, S. H. luy feist sçavoir, ainsy qu'a rapporté le Benneviste juif, qu'elle se trouvoit troublée et grandement empeschée de telle chose, et toutesfois qu'elle adviseroit d'y prendre résolution, après avoir ouy ce que j'avois à luy représenter et exposer de la part de V. M. Sur ce ordonna en partant audit bassa de luy donner bien particulier advis, en ce cas, laquelle des deux amyties luy sembloit plus utile à cest empire, sans en faire aultre digne ny deue différence. Enfin S. H. estant sortie de son sérail le v^e du présent, pour aller visiter la sultane sa mère en sa maison, près la porte d'Andrinople, où elle estoit retirée quelque temps paravant, à cause de l'indisposition de maladie dont elle seroit déceddée¹ peu à près, je

¹ Une rivalité d'influence avait existé, dans les derniers temps, entre la sultane Nour-Banou, mère d'Amurat III, et la Vénitienne Balfa, désignée ici comme la Hazaqui (*Khasseki*, l'épouse en titre); et cette rivalité devait se faire sentir même après la mort de la sultane mere, par la disgrâce et l'espèce d'exil dont le fils aîné d'Amurat III va se trouver momentanément frappé. C'était sans doute ce qui avait amené les dernières complications de Venise avec la Porte, auprès de laquelle ne pouvant faire intervenir le crédit de sa protectrice ordinaire, tombée en disgrâce, Venise s'était rejetée vers le projet de ligue de Grégoire XIII. Mais, d'après ce que M. de

Maise écrivait du 6 décembre 1583, informée de la maladie de la sultane mere, Venise, malgré les nouvelles et pressantes instances du pape, qui la menaçait même au sujet de l'affaire de Malte, avait aussitôt ajourné toute décision à cet égard :

« Sur ce que j'avois dit à ces seig^rs de votre part touchant les gallairs de Malthe, ilz me feirent entendre que suivant vostre bon advis et conseil ils s'estoient accordés de les rendre et dellivrer tous les chevaliers, avec protestations du bon traitement qu'ilz leur avoient fait et mesmement aux François, leur ayant rendu tout ce qui leur avoit esté osté de la prinse, encores qu'ilz seussent bien que le grand maistre

me présentay à elle et luy donmay par escript, ainsy que c'est accoustumé faire en cas semblable, ce que j'avois pensé estre le plus approchant de l'intention de V. M., digne de son nom et de son autorité et nécessaire au bénéfice de cest affaire. Duquel ce dit bassa a dit et encores aujourd'huy ce seig^r ne luy en avoir depuis parlé, non plus que d'aucuns aultres, obstant l'accident de mort de ladite sultane, qui

et ses ministres l'eussent publié tout autre. Ce qui les a fait résoudre est plus peur qu'autrement, N. S. P., outre ce qu'il vous a pleu et l'empereur leur conseiller, leur ayant mande que s'ils attendoient à faire ladite restitution, il n'en parleroit plus comme médiateur, mais comme maître et chef de ladite religion, et que tous les princes de la chrestienté presteroient l'espaule aux chevaliers de Malthe, avec protestation que si pour ce il en advenoit quelque trouble en la chrestienté, ilz en seroient les authours.

« S. S. a en teste plus que jamais cette ligue, de laquelle le traicté se remet maintenant à Bologne, où se devant trouver la plupart des princes d'Italie, l'on veut croire qu'elle se pourra conclure. Jusqu'icy je ne veoy point que ces seig^rs s'y eschauffent davantage, aussy n'en ont-ils grand besoing pour ceste heure, estant les affaires du G. S. et du sophy en l'estat qu'elles sont. Ils ont advis de Rome que S. S. a quelque opinion de persuader au roy d'Espagne de venir en Italie : Dieu veuille que ses desseins réussissent à bonne fin ; mais les projectz en sont longs et son aage fort avancé. En ayant este parlé en leur sénat longtemps, il a este proposé de ne remuer rien et n'irriter le G. S., sachans qu'eux seuls ne sont sullisans pour luy résister, et d'autre part que la ligue leur peut apporter beaucoup d'incommo-

dité : et qu'il estoit plus seur gagner le temps avec présens et moyens, attendant quelque mutation, ou mort de la mere ou faulte de ligne masculine, ou quelque autre empeschement qui puisse esbranler cet empire, et se conserver, ce pendant, le mieux qu'ils pourront. » (*Corr. de Venise*, etc.)

Henri III écrivait de Paris, le 15 décembre, sur cette espèce de congres que le pape devoit tenir à Bologne. En faisant ressortir ce qu'il y avoit de contradictoire pour l'Espagne à envoyer un négociateur à la Porte et à participer à cette ligue, il en inferait de sa part d'autres desseins, dont il avoit à s'inquiéter pour lui-même

« J'aurois à plaisir de sçavoir ce qui succédera de la poursuite de N. S. P., sur le fait de la ligue, pour laquelle advance l'on dict que S. S. se doit transporter à Bologne. Mais s'il est vray que le roy cath^{ol} fait passer le Mariglian en Levant il fault croire qu'il est plus attentif aux affaires de deçà qu'à entreprendre la guerre contre ce dit Turc. Ce qui nous est confirmé par les forces qu'il fait passer en Italie, lesquelles, encores qu'il die vouldon envoyer es Pays-Bas et que l'on voye bien que la nécessité de ses affaires les y appelle, mettent chacun en jalousie, congnoissant que l'ambition de ceste nation augmente journellement par la prospérité qui accompagne ses actions et entreprises. » (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

fut le vi^e du présent moys, sur les unze heures du matin, d'une extrême débilitation d'estomac, causée, avec l'incident d'un cancer vers ceste partye, ja dès longtems des mauvais effects de l'eau des bains qu'elle auroit prins récemment à Bursye, en la Natolie. Et feust son corps ensevely le jour mesme, près celuy de sultan Selim, père de ce dit seig^r, où les bassas et aultres principaulx officiers de S. H. le portarent à tour, avec peu de pompe et cérémonie quant au reste. ainsy qu'ils n'usent faire; seulement les hogias et premiers de leurs mosquées ordonnés d'y veiller et faire une quarantaine en continuelles oraisons, pendant laquelle lesdits bassas et aultres iront chasque jour deux fois pour mesme fin. V. M. aura assez veu, par plusieurs despeschés l'auctorité que icelle sultane avoit près ce seig^r, et le peu de bonne inclination qu'elle a toujours monstrée à la conservation et entretenement de ceste amytié, où au contraire les seig^{rs} Vénitiens en troient beaucoup de bons offices, tant pour se dire de leur nation. que à cause des grands et fréquents présents qu'ilz luy faisoient. L'on dit que les dernières paroles qu'elle tint à ce dit seig^r, lors de ladite visite, furent qu'il eust surtout à prendre garde à trois choses, sçavoir: de mieux traicter ey-après et faire rendre plus prompte justice à ses peuples et subjectz, de n'estre doresnavant si avide de l'or et de l'argent, et surtout avoir l'œil sur les déportemens du prince son fils.

Et de ce dernier point, il se dit que S. H. seroit entrée en une grande appréhension et jalouzie, et print sur ce party de mander au plus tost ledit prince en son gouvernement sans différer jusques après leur petit bayram, ainsi qu'elle avoit proposé; mesmes, comme en auroit couru le bruit, d'en rompre du tout l'effect. De façon qu'il se parle de présent qu'il doibve partir dans deux ou trois jours pour tout certain, et, dès sabmedi dernier, que tous les susdits principaulx ministres de ceste Porte allarent se condolloir, avec S. H., de ceste mort, ses tentes et pavillons furent dressés en Scuttary à cest effect. À quoy, bien que S. H. et toute sa Porte se trouvent tellement occupez et empeschés, oultre l'ennuy et deuil dudit decèz, qu'ils n'entendent à aucune aultre chose, sy n'intermettray-je en rien la poursuite et

instance commencée, pour tascher au plus tost d'en avoir une resolution. Là où le s^r baile Moresini continue à s'employer et veiller très diligemment de sa part, espérant, m'a-il dict, que les présents qu'il a ces jours receus de ces seig^s pour ce bassa, y donneront ung bon coup, comme estans venuz en bonne conjunction et bien à propos. Et aurois scen de luy que icelluy bassa, se trouvant tout esmu du long retardement du Mariglian à venir en çà, suivant l'intention qu'il en avoit donné par ses deux hommes, auroit chargé Samuel Usque, juif, l'ung des ministres secrets de ceste pratique, de luy en escrire vivement; par où il se veoid de plus en plus la nécessité qu'ils jugent avoir, pour leurs affaires de Perse, de rechercher de leur part plustost que désirer la continuation de eeste tresve.

Constantinople, 27 décembre 1583¹.

Lettre
de

Madame, enfin le xxv^e du présent ce seig^t mit à exécution sa déli-

M. de Germigny
et Catherine
de Médicis

¹ Les évènements intérieurs et les scènes privées qui se passaient alors à la Porte avaient interrompu la suite des affaires. et M. de Germigny recourut au favori du sultan, l'aga des janissaires, pour obtenir d'Amurat III une décision sur les points qui intéressaient si vivement Henri III. Cet entretien, dans lequel la politique de ce prince est mise en discussion par le sultan, amène des détails curieux sur les opinions et sur les idées qui dirigeaient alors la Porte :

« Voyant aller en longueur la resolution et response de ce seig^t sur l'instance du fait d'Angleterre, soit à cause des incidents de mort de la sultane sa mère, expedition de l'acheminement du prince son fils en son gouvernement, que feust le xvij^e du présent, où auroit esté principalement occupé le premier bassa qu'aultrement; j'auroys penssé à ceste fin. et pour en

oultre renforcer de tant plus ceste poursuite, de m'en adresser à l'aga des janissaires cy-devant *imbrahim bassy*. Lequel après l'avoir faict capable du négoce et de son importance et considération, qu'il monstra de peser et juger plus qu'aucun autre de ceste Porte, me promist d'y faire tous les meilleurs offices qui seroient de son pouvoir près S. H., de laquelle il continue à estre fort favorisé. Cependant, pour n'intermettre d'ailleurs la voye du premier bassa, luy ayant envoyé le truchement de V. M. pour luy ramentevoir l'affaire et sçavoir ce qui estoit passé de son coste. il luy dict n'avoir manqué d'y faire tout ce qu'il auroit peu; mais que S. H. luy auroit faict entendre que puisque le ministre d'Angleterre ne se vouloit souzannetter à la bannière de V. M., suivant l'instance que luy en avoit souvent faict ledict bassa qu'il dict ne le pouvoir chasser ny licen

bération d'envoyer le prince son fils en son gouvernement et l'oster d'auprès de soy, bien que ce ne fust sans beaucoup de démonstration de tendresse de part et d'autre, notamment de S. H., qui, au congé et

tier, pour estre chose contre leur loy et leurs anciens canons. entendant néanmoins de précipiter toujours l'amitié de V. M. Et combien que je ne tiens jusques à ceste heure l'affaire du tout désespérée, pour les bons et vifs offices que pourra faire le susdict aga des janissaires, l'effect desquels je suis attendant de jour à aultre en intention d'en aller, puis, prendre moi-mesme la dernière résolution de luy et dudict bassa et d'en donner aussitost advis à V. M. : si m'a-il semblé, pour le bien de son service, ne devoir différer ny remettre à luy représenter nuement et au long ce qui s'est passé de plus en cecy entre ce dict seigneur et son premier visir, que le sieur bayle des Vénitiens m'a dict luy avoir esté référé par le juif Bennevisse.

« Quelques jours apres S. H. avoir veu ce que je luy exposay et remonstray par e-script en ce subject, elle manda à iceluy bassa de tenter à persuader ledict ministre d'Angleterre de se soubzmettre a vostre banniere, le chargeant d'ailleurs derechef de l'informer bien particulièrement de l'utilité qu'elle se pourroit doresnavant promettre de l'amitié de V. M., qu'elle disoit avoir à cher pour luy estre laissée par ses prédécesseurs. Mais que d'aultre part V. M. se trouvoit de présent avec si peu de moyens et en tel estat qu'elle ne pouvoit nuire ny ayder à cest empire; nuire pour n'avoir nulles forces de mer; ayder pour ne vouloir faire guerre à leurs ennemis. Sur quoy luy ayant respondu le bassa d'avoir à diverses fois recherche iceluy Anglois de

ceste submission, et qu'il n'y vouloit en aulcune façon entendre, disant aimer mieux plutost s'en retourner, et que sa royne ne recognoissoit aultre prince au monde plus grand qu'elle, excepté S. H., ce qu'ils interprètent, comme ils ont toujours faict toutes leurs amitiés. à une espee de submission et recognoissance en leur endroiet, s'y laissant ainsy entendre ouvertement; elle luy feist lors sçavoir que, puisque ainsi estoit son intention estre de n'exclure ni chasser hors de sa Porte (leur loy ne le permettant) une amitié dont elle avoit esté si instamment recherchée par une royne de si lointains pays et comme du bout du monde, alléguant sur ce à leur façon l'exemple de la royne de Saba, joint que ceste dite Porte, dit-il, auroit de tous temps esté ouverte à tous ceux qui y ont en recours; que partant, il estoit bon d'arrester et entretenir les deux ambassadeurs.

« Par lesquels discours il se veoit et vérifie de plus en plus l'indignité, perfidie et arrogance de ces gens, le peu de considération et estime qu'ils font des amitiés qu'on a avec eux et l'espoir qui peut rester par conséquent d'en tirer cy-apres aucun fruit; et entre aultres de traverser ny faire nulle opposition à la pratique de Marigliani ou aultre, quelle que ce soit. Monstrans le désir qu'ils apportent à l'effect d'icelle, lequel leur est redoublé par l'advis que ledict Marigliani soit par chemin pour passer amb' en çà à ceste fin, bien qu'il ne s'en entende particulier où l'on puisse adjoûter entièrement foy. Ayant au sur-

dernier adieu dudit prince, luy ceignit l'espée et la trousse et carcoys, mais d'ailleurs avec assez moindre pompe, honneur et satisfaction que l'on n'eust pensé, pour ne s'estre entre aultres trouvé à sa sortie plus de trois cens chevaux, compris la suite des trois bassas qui sont de présent en ceste Porte; l'aga des janissaires, ceulx des spabis et leurs gens n'y estans comparuz, ce qui se donne pour ce regard aux respects que V. M. pourra avoir veu par aucunes de mes précédentes. Il fut, en la compagnie desdits bassas, passé en Scutary par le capitaine Oluchaly, sur sa gallère bastarde, suivie de sept aultres de fanal, et y demeura soubz ses tentes jusques au xxix^e ensuivant, pendant lequel temps la Hazaqui sa mère, et toutes les aultres sultanes de ceste dite Porte, l'allarent visiter, et se fit leur entrevue en la maison de S. H., audit lieu de Scutary. Laquelle deux jours par avant ce partement rappella en son grand sérail ladite sultane Hazaqui, sans toutesfois luy avoir voulu assigner le bien ou dot, ainsy mesmement que luy en feist grande instance ledit prince son fils, lors de sa licence et adieu, auquel elle ne donna aultre response, sinon qu'icelle sultane et luy, se comportans sellon leur debvoir, il les honoreroit cy-après aultant qu'ils scauroient désirer. De quoy l'on dist ledit prince monstra ne recevoir peu de desplaisir, comme au semblable de n'avoir trouvé à son arrivée audit Scutary ses officiers telz ny sa maison en l'ordre et esquipage qu'il cuydoyt, ains pour la pluspart personnes de nulle considération. Il donne à tous ces gens-icy grand espoir de soy, le voyant, comme il est, de belle stature, corporance et avec façon et maintien

plus sceu que le cappitaine Oluchali auroit récemment escript à Assan-Bassa, vice-roy d'Algers, sur le subject du desseing que dès longtemps ils disent avoir sur Fez, quoique ceste entreprise depende du succez des affaires du costé de Perse, et que, pendant ceste guerre, il n'y a apparence que, pour cest effect ou aultre, il puisse passer armée navale de delà. Toutesfois, advisant de continuer soigneusement de

conserver le désir des Mores et habitans du pays, qui y estoient disposés, l'assurant que l'effect et conclusion de la paix avec ledit Persien n'estoit si esloigné que beau coup cuydent, pour n'en veoir, comme il n'est faict, exterieure démonstration ny apparence semblable, ne s'en entendant, ny non plus des occurences de ces quartiers là, aultre que ce qui est contenu en la précédente dépesche à V. M. » (*C. de Turq. etc.*)

quasi plus que ne requiert son aage, qui est d'environ dix-huict ans. Tel le faisoit-il fort bon veoir à son partement de ce lieu, pour estre en outre paré de grande quantité de perles et pierreries de grand prix, ensemble les harnois du cheval qu'il montoit et d'un autre qui se menoit en main devant luy. Il est depuis venu advis en ceste Porte qu'à deux journées d'icy, il auroit donné un commencement de son naturel fort terrible, faisant trancher la teste à son capigylarquehayasi et peischbassi, et estoit pour faire faire le mesme à son lala ou gouverneur. si aucunes personnes de conte qui luy font compagnie jusqtes en son gouvernement ne l'en eussent diverty par douces remonstrances, le tout procédant d'assez petites et légères occasions, ainsi qu'on dit. mais diversement, qui me gardera de m'y estendre par ceste-cy.

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

1584.

JANVIER-AOÛT.

INTRIGUES ET CORRUPTION DES AGENTS DE LA PORTE. — MESURES D'AMURAT III, QUI S'EN PREND A SES MINISTRES DES NOUVEAUX DÉSASTRES DE LA GUERRE DE PERSE. — DÉMARCHES DE L'ESPAGNE POUR PROFITER DE LA SITUATION CRITIQUE DE LA TURQUIE. ET DU PROJET DE LIGUE NEGOCIE CONTRE ELLE PAR LA COUR DE ROME. — ÉTAT DE LA FRANCE DÉARMÉE AU DEHORS ET AGITÉE DE MOUVEMENTS INSURRECTIONNELS DANS LE MIDI. — RETOUR ET MALADIE DU DUC D'ANJOU. — TROUBLES DU LANGUEDOC PRODUITS PAR L'INTELLIGENCE DU DUC DE MONTMORÉNCY AVEC LE DUC DE SAVOIE. — NOUVELLE INSTANCE COLLECTIVE DE LA FRANCE ET DE VENISE POUR FAIRE RÉVOQUER PAR LA PORTE LE TRAITÉ D'ANGLETERRE ET CELUI D'ESPAGNE. — RÉCHUTE ET MORT DU DUC D'ANJOU. — CATHERINE DE MÉDICIS ACCEPTE LE TESTAMENT DE SON FILS DANS LA PROTECTION DE CAMBRAI. — AGGRAVATION DE L'ÉTAT DE LA FRANCE PAR LA SUCCESSION OUVERTE DE LA COURONNE. — REVERS DE LA RÉFORME EN FLANDRE ET ASSASSINAT DU PRINCE D'ORANGE. — NOUVEAUX DÉSASTRES DES FERCS EN PERSE. — OSMAN-PACHA EST NOMMÉ GRAND VIZIR. — RAPPEL DE M. DE GERMIGNY, REMPLACÉ PAR M. DE LANGOSMÉ.

Lettres
de
M. de Germigny
à Henri III.

Constantinople, 10 et 24 janvier 1584.

Sire, Osman-Bassa depuis estre party dernièrement d'Emir-Capi,

et avoir laissé à deux beglierbeys la charge des forces qu'il se retrouvoit encores, se seroit, accompagné de deux cents chevaux, mis en chemin pour venir en ceste dite Porte, suivant le commandement qu'il en avoit de ce seigr^t. Lequel luy ayant encores d'abondant dépesché ces derniers jours ung courrier pour aller rencontrer à Caffa fait discourir en beaucoup de façons à quelle fin ce doit estre; aucuns voulant que soit pour l'informer et avoir bien amplement son advis de ce qui est plus expédient de faire désormais à la poursuite de ceste guerre, affin d'y prendre puis une bonne résolution à la continuation d'icelle ou à la paix, n'y ayant homme en cest empire qui en puisse, comme l'on dit, plus dignement et prudemment discourir que luy, et qui soit d'ailleurs en meilleure considération près S. H.¹

L'aga des janissaires ayant enfin fait office près ce seigr^t au subject d'Angleterre², il n'y feist, dict-il, aucune response ny signe par où il

¹ Cette consultation est un fait célèbre de l'histoire ottomane par les circonstances extrêmes qui la nécessitaient et par celles qui devoient en résulter. Elle avait été précédée d'une mesure financière d'Amurat III contre son ministre, auquel Osman-Pacha Ouzdeghir allait en effet succéder :

« Qui fait croire à d'autres que sa venue doive estre pour luy donner la charge de premier visir, en privant Sïaous, ou du moins l'envoyer général du costé d'Arzerum, ou est le plus grand effort de ceste guerre, au lieu de Ferhat-Bassa, qu'il se dict S. H. estre aussy bien en propos de l'en desmettre pour le mescontentement qu'elle en a, ayant d'ailleurs ces derniers jours assez monstré l'envie qu'elle a de le gratifier, par la saisie qu'elle auroit fait faire de ses biens pour le payement et acquit d'une promesse de 11 mil ducatz qu'il auroit cy-devant fait à la sultane sa mere, et qui se seroit trouvée en ses papiers apres sa mort, pour estre, par sa faveur et

intercession, de manzul, ou prive qu'il estoit lors de l'agalie des janissaires, promu au beglierbeyat de la Grece et bientost apres de visir de la Porte. S'estant semblablement S. H. retrouvée en ce mesme temps comme en ferme dellibération de répéter le remboursement de la despence qu'elle feist à la dernière levée du Tartare-Chan sur Scïaous, son premier visir, sous prétexte que ç'auroit esté luy qui luy en donna le conseil et l'induct à ce faire, et n'en est encores du tout hors de résolution, sinon que iceluy bassa face en sorte que ledict Tartare-Chan retourne de relief et a bon escient à la guerre contre le Perssian. » (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

² M. de Gernigny n'avait pas encore réussi à faire revoquer le traité de la Porte avec l'Angleterre, qu'il voyait l'Espagne revenir à la charge pour traiter d'une nouvelle prolongation de la trêve, et se trouver déjà en passe de l'obtenir par les mêmes causes et par les mêmes moyens qui avaient

jugeast la recharge en deivoir cy-après apporter quelque utilité ny mesmes estre à moins qu'à desplaisir à S. H., s'excusant partant de plus luy en faire instance; et moy, qui pour n'estre au surplus que trop

fait admettre l'autre négociation. Ce premier résultat contre lequel il faisait agir l'influence de l'aga des janissaires, favori d'Amurat III. le forçait de douter même de l'efficacité de cette intervention. Il exposait ainsi les préliminaires de la négociation espagnole qui venait d'être entamée dans l'intervalle, quoiqu'elle fût traitée par des agents secondaires, et non par le principal ministre de Philippe II :

Pour n'avoir l'aga des janissaires encore trouvé commodité propre de faire l'office par luy promis près ce seig' au subject d'Angleterre, j'en serois toujours attendant l'effect, non sans toutefois quelque peu moins d'espoir de bon succès, bien que icelluy aga continue à s'y monstrier si dispose, qu'ou le surplus y correspondroit, il n'en pourroit enfin rien venir que de bon. Mais les esprits des premiers de ceste Porte sont désormais non-seulement du tout allienez de raison, honneur et respect, ains entièrement imbuz et plongez en toute sorte de fraude et indignité, en donnant au jour et en un mesme subject tant et tant de preuves et remarques qu'il seroit quasi impossible de les exprimer, et où je désirerois pouvoir de moins, avec le deu du service de V. M., que de n'attédier si souvent les oreilles d'icelle. Laquelle sçaura donc que suivant l'avis venu par le dernier ordinaire de Venize, touchant la pratique et négociation du Mariglian avec ces gens-icy, seroient le dernier du passé arrivez en ce lieu, non icelluy Marigliani, mais si bien les deux mesmes hommes qu'il y envoia l'autre fois, portans seulement

une petite lettre de luy à ce bassa, dont la copie sera cy-jointe, attendant que je puisse recouvrer du s' bayle Morezini celles en ce subject au Benneviste juif et autres ministres secrets de ceste menée. Et disaus l'occasion de leur retour, accompagné d'une lettre des seig' Vénitiens audit sieur bayle, estre pour avoir esclaircissement de quelques doubts qui se seroient trouvez en la première dépesche par eux portée de delà, concernant notamment la dignité du roy d'Espagne; lequel cu, avec ung chiaoux pour aller recevoir à Raguze le Mariglian, leur maistre, il s'y rendroit en ce cas aussitost pour passer en çà.

« Ce que secu par ce dit bassa et voyant la mocquerie estre telle et si apparente qu'il courroit risque d'en estre du moins accusé de trop d'ignorance par ce seigneur, si par quelque moyen il ne la lui pallioit et desguisoit, il donna sur-le-champ advis a Sa Haultesse de la venue des susdits, la suppliant d'ordonner à quelques-uns des siens de se retrouver lorsqu'il luy plairoit qu'il ouyst ce qu'ils avoient à dire sur l'occasion de leur dit retour, qu'il feignoit lors ne sçavoir encore. A quoy ayant incliné S. H., elle chargea de ce son hogia ou précepteur et un aga de son serrail, en la présence desquels icelluy bassa se feist introduire et amener les susdits, le 11^m de ce mois, une heure devant jour.

« Et, comme de collère, leur demanda pourquoy leur maistre n'estoit venu, ainsi qu'il avoit promis et donné toute intention par eux-mesmes et depuis par lettres, et s'il ne craignoit pas que ce seig', de ce irrité.

asseuré de leurs mauvaise intention et perfidie jurée en ce comme en toute aultre chose, aurois penssé d'ailleurs ne plus en aller prendre. du moins pour ceste heure, obstant les respects qui s'offrent, mesmement aultre résolution de ce bassa que celle jà par luy donnée, dont

se disposast, comme il estoit en terme de faire, de mander une grande et puissante armée pour ravager et endommager les pays du roy d'Espagne et mesmes remettre es siens le roy dom Antonio, n'y ayant jusques icy voulu entendre pour l'attente et promesse dudit Marigliani, quelque instance qui luy en eust esté faite par homme exprès, qu'il nomma, de la part dudit don Antonio, avec grandes offres et submissions. A quoy lesdits hommes ne répondirent lors aultre, sinon que c'estoit S. M. C. qui, pour chose regardant la dignité de son service, n'avoit pas trouvé bon que leur dit maistre s'acheminast en çà au temps par luy promis. Et ainsi furent licentiez par ledit bassa, qui ne se veist plustost hors de devant ses deux adjoints qu'il feist rappeler les autres, à qui il parla lors tout un autre jargon. Lequel ils se monstrarent jà comme capables de bien entendre, luy présentans a l'instant un diamant de trois mil ducats. Sy bien que depuis cest affaire est venu si avant, que non seulement il ne se parle maintenant d'octroyer ce que en recherchoient du commencement les susdits, mais, qui est bien plus exorbitant, de le conclure du tout avec eulx, sans avoir en rien esgard à leur qualité ny aultre considération d'honneur et respect quelconque, et en sont les fers bien avant au feu, tant est grand le désir que ces gens en ont.

« V. M. jugera partant avec quel visage, pour l'honneur de son nom et service, ny espoir de fruit, je me pourrois ingérer d'ouvrir la bouche pour en parler, soit a ce

dit bassa, instrument principal de ceste honte, qu'aultre que ce soit de ceste Porte, pour estre tous incapables d'aucune remonstrance sur ce, partie par corruption partie pour ne penser se pouvoir autrement asseurer de la peur tres grande qu'ils tesmoignent avoir des forces et puissance dudit roy d'Espagne, sans pénétrer ny comprendre en rien qui soit d'ailleurs la conséquence d'icelles à l'advenir, qu'ilz estiment résolument devoir estre plustost à tout autre fin que leur dommage et intérêt. Et ne celleray davantage à V. M. que si j'eusse plus tost cogneu en ce leur obstination et mauvaise foy, je me feusse gardé comme du rocher en mer de leur en parler oncques, m'estant assez apperceu et appercevant de jour en jour que ce que j'en ay fait a non-seulement esté et est sans fruit, mais qui pis est, recen et use par eulx avec toute aultre odeur que la sienne, et qu'ils ne devoient. Ce que, avec tant d'autres remarques passées et que j'ay diverses fois notées à V. M. de ce qu'il semble qu'elle se peult dès meshuy promettre de ceste amitié, m'induit en outre à luy dire que doresnavant il sembleroit y aller grandement de sa réputation, honneur et dignité, de plus tenir en ceste Porte ministre portant tiltre d'ambassadeur, du moins jusques à ce qu'il s'y veist quelque refformation et changement du procede de présent. La fidélité et obligation que je dois à son service m'a contrainct m'enslargir en ce particulier. (*Corresp. de Turque, Harlay.*)

J'ay amplement informé V. M. Et pour le regard de la pratique et négociation d'Espagne, l'ardeur qu'il y apportoit et apporte entre aultres se seroit un peu allentie et l'effect suspendu, pour deux incidents y survenus comme à mesme temps; l'ung, de l'opposition et contradiction que y auroient fait aucunes personne de considération de ceste Porte, remonstrant à ce dict seig^r combien il y alloit de la réputation et honneur de son service de traiter chose semblable avec deux hommes privez et serviteurs seulement du Marigliani, sans lettres du roy d'Espagne en ce subject, ny aultres, ny mesmes recherchant ce que, avec tant de désavantaige, il sembloit qu'on leur voulzist bailler. L'autre et principal est l'arrest et emprisonnement que S. H. feist faire le XIII^e de ce mois, à deux heures de nuict, du juif Benneviste. Ungza-Immuzahipou (³), conseiller familier de ce bassa, et de son Salamon, premier chiaoux.

Ledit Unga et les aultres instruments de ses corruptions et perfidies¹ et du tout disposés à sa volonté, le lendemain furent menés et

¹ M. de Germigny, écrivant du 7 février 1584, expliquait les motifs particuliers de cette arrestation, qui venait à propos traverser et suspendre la négociation espagnole dont ces agents étaient les intermédiaires :

« Pour donner icy conte à V. M. de ce qui est passé au subject des deux incidentz et negociation d'Espagne, je commenceray par le sucez de l'emprisonnement et detention des deux Turcs et juif Benneviste, dont, entre autres, l'occasion s'attribue à deux choses; sçavoir à l'indigne façon de traicter ledit négoce, comme en estant non-seulement du tout remis la charge de deçà ès mains dudict juif, mais quasi la delibération et decision à son arbitre et volonté. L'autre de la cruaulté et injustice qu'à son instigation notamment ce bassa auroit fait contre la personne d'ung Alexandre, vayvode de Bogdavie, detenu

et relégué à Rhodes, luy ayant (moyennant la somme de xxx^m ducat, promis et offerts payer à cest effect par Pierre, vayvode et présent possesseur du dict pays de Bogdavie, pour, par là, se desliver de l'instance et poursuite que faisoit l'intéressé d'y estre estably) fait couper le nez, oreilles et la barbe et mettre aux gallaires. De quoy la vefve de feu Mehemet-Bassa, sœur de ce seigneur, luy en auroit fait ung grand ressentiment et plainte, comme celle qui favorisoit les desseings dudict Alexandre. De combien qu'oultre une infinité d'aultres preuves iniques, et méchans ministères usez et exercez près ce bassa par les susdictz, il semblast ces deux-icy meriter seuls quelque pugnition qui s'en feust peu ensuivre vers ledict juif, tant comme fautour principal que pour s'estre de ce et plusieurs aultres accusations les deux Turcs deschargez sur luy; si est-ce que

conduits, par le capigilarquehaiasy de S. H., en la maison du capitaine Oluchally, où ils se retrouvent encore détenus et resserrés estroictement et sans que nul puisse s'aboucher à eux. Et encore que, comme

S. H., pour ne paroistre en cecy mieulx informée qu'en beaucoup d'autres choses, n'en auroit ordonné autre chastiment que d'ung simple confinement ou bannissement réciproque des trois, et luy quantz, en ladite isle de Rhodes, lequel mesme ne seroit enfin sorti à effect. Car dès le lendemain qu'iceux furent embarqués et partis de ce lieu à ceste fin sur une galliote, S. H. la révoqua, et estans de retour feist dellivrer lesditz deux Tureqz, leur imposant pour toute peine d'aller à la guerre de Perse et ne se retrouver en Constantinople de trois ans; et feist lors le juif tout son effort de participer à ceste grace, offrant mesmes en ce cas se faire Ture luy et toute sa famille. Mais l'on passa outre pour son regard, le rembarquant sur ung caramonsel pour le conduire audict Rhodes; si bien la pugnition est encores beaucoup par trop légère au respect de la gravité de ses démerites, et néanmoins d'ailleurs assez grande, attendu l'estat présent du maniemement des affaires de deçà.

« Il en seroit du moins venu ce bien que d'en veoir jusqu'à ceste heure le traité de ladicte pratique d'Espagne suspendu et accroché, ne s'en estant depuis parlé, sinon que quelques jours paravant cest événement, les hommes du Marigliani ayans advisé de faire sonder par Hurem, drogeman, en quelle disposition en estoit de présent ce bassa, il ne feist autre response que ceste formelle parole : « Il s'y void assez qu'ilz se mocquent de nous, » parlant de l'Espagnol. Toutesfois, pour ne

cesser les occasions qui auroient meü ces gens à désirer quelque conclusion en ce fait, il ne se peult encores juger quelle en sera l'issue, bien que d'ailleurs il y aye quelques conjectures que ce ne doibve plus estre avec si grand advantaige dudict Espagnol comme il sembloit du commencement. S'estant aussy lesditz hommes du Marigliani laissés entendre le subject de leur retour en ça n'avoir esté à aultre fin que de venir recognoistre la contenance de ces gens, et en cas qu'ilz fissent demonstration d'armement et voulsissent armer en effect, tascher avec argent et en promettant la venue d'icelluy Marigliani, et mesmes où il seroit de besoin en demeurant icy pour ostages, de le destourner. Et que partant, pour ne s'en veoir apparence semblable de ceste année, joints les événements susdicts, ils se trouvoient comme en deslibération de s'en retourner au plus tost sans aultre, de tant qu'ilz avoient bien expresse charge de prendre garde que hors l'occasion cy-dessus, ils ne promissent ny conclussent aucune chose avec ces gens par où la foy et parole dudict roy d'Espagne fust engagée, affin de le laisser ce pendant en sa liberté d'employer l'armée qu'il dresseoit de sa part là ou bon luy sembleroit, soit sur la Barbarye ou aultre endroit. L'on ne peult désormais plus demeurer de veoir en cest affaire quelque résolution d'une part ou d'aultre; de laquelle il y a ja quelques jours que le ministre d'Angleterre, estant entré en apprehension qu'elle deust suivre avec conclusion d'accord, alla trouver ce dit

tel que dessus, il ne manque de plusieurs et grandes plaintes contre eulx, notamment dudict juif, si ne peut-on, jusques à ceste heure, pénétrer l'occasion pourquoy ils auroient principalement esté arrestés. ny mesmes mis ès mains dudict Oluchaly, mais si bien veoir que ce ne peult estre pour chose qui ne regarde ou doit regarder de fort près ledit bassa¹.

Constantinople, 7 et 21 février 1584.

Sire, le nunce polac baisa, dès le dernier du passé, là main à ce dict seigneur pour son retour, et partist du jour d'hier. V. M. verra, par la copie de la lettre cy-jointe, qu'il auroit apportée à ce dict bassa, l'occasion de sa venue, n'ayant à luy dire aultre sur ce que la grande submission et excuse qu'il auroit faict de bouche, outre celle contenue par lesdictes lettres, sur l'incident des Casaques; et les paroles de bravade et menasse que luy a osé dire icelluy bassa, luy disant entre aultres que comme ce seig^r estoit celluy qui par son autorité

bassa pour le requérir qu'en ce cas il pleust à ce seig^r y comprendre la royne sa maïtresse, à qui icelluy bassa respondit de mesmes tout crument n'estre temps de parler de semblable chose. » (*C. de Turq.*)

¹ M. de Germigny montre ici comment ce fait allait concourir à précipiter la disgrâce qu'il a déjà indiquée du grand vizir Sciavousch-Pacha :

« Qui ne le peult tellement dissimuler qu'il ne se cognoist assez l'apprehension où il en est. Laquelle sans doute ne seroit ny pourroit estre sans quelque notable effet de sa ruine et confusion, si une fois ce dict seig^r pouvoit ouvrir les yeux de l'entendement pour veoir et juger le mérite de ses actions et deportemens aussi indignes et iniques que d'aultre qui ait oncques esté ou scauroit estre en sa place. Je tiendray de poinct en poinct V. M. adverty de ce qui en

réuscira, ensemble de laditte pratique du Marigliani, les hommes duquel ung peu estonnez des événemens susdicts, n'en auroient depuis traité aucune chose, combien que ung chacun aye opinion qu'ils seront pour en remporter enfin du moins bonne partie de ce qu'ils ont montré en rechercher par leur retour et que porte le contenu de la lettre que icelluy Marigliani en a escript par eulx au Benneviste juif, dont la copie sera cy-enclose; par où V. M. verra en outre avec quel artifice et réputation ils traitent de delà cest affaire de leur part, ayant secu du s^r bayle Moresini que Jehan Stephano desnommé en ladite lettre se seroit laissé entendre à luy icelle avoir esté dressée au conseil dudict roy d'Espaigne, et que mesmement S. M. catholique y auroit changé et corrigé quelque chose de main-propre. » (*C. de Turq. etc.*)

avoit fait monter le Battory son maistre au degré où il se retrouvoit aujourd'hui, aussi estoit-il en luy de l'en oster quand bon luy sembleroit, où il ne se comporteroit cy-après autrement en son devoir qu'il n'a fait jusques icy, chargeant notamment ledict nuncé le luy faire ainsi entendre. Et tient l'on mesmes icelluy avoir parlé si bas qu'il n'auroit fait comme point de ressentiment et d'instance d'avoir quelque raison de celluy qui feust dernièrement massacré si indignement près le Danube, se mandant seulement quant et luy ung chiaoux de ceste Porte pour veoir faire celle¹ à quoy icelluy Battory s'est offert

¹ M. de Maisse, écrivant de Venise à Henri III, le 4 janvier 1584, fait sentir toute la différence qu'on mettoit alors entre les paroles et les actes dans les rapports des États européens avec la Turquie. Le projet de ligue suivi avec persévérance par Grégoire XIII, et pour l'exécution duquel il cherchait au même moment à réunir toutes les puissances, était, comme on l'a vu ci-devant page 227, conçu en partie dans l'intérêt du roi de Pologne. La prédilection que le pape montrait pour ce prince était fondée sur ses qualités guerrières, qui le désignaient naturellement pour être le général de la ligue formée par l'entremise du jésuite Possevin. M. de Maisse expose ici le plan de l'entreprise, et, pendant que toute l'Europe semblait occupée de ce projet, il était contredit par les actes de celui qu'il devait le plus intéresser, et par l'attitude humble et soumise que prenait Battory en face du sultan :

« Ces seig^{rs} sont recherchez de S. S. d'envoyer un amb^l vers le Battory, désirant qu'il y ait entre eux une plus estroicte intelligence et continuant toujours ce qui a esté projecté de cette ligue, se trouvant ce prince tres disposé à cela, comme il leur fit entendre pour l'insulte qui a esté faite

à son amb^l par les Turcs, et résolu de s'en ressentir s'il peut, ayant pour cet effect fait tenir une assemblée générale des principaux de ce royaume. Ces seig^{rs} ne s'en eschauffent non plus que de coutume, et ne puis penser qu'ils le facent pour ne faire chose désagréable au G. S., ne se lians tant de l'amitié et belles paroles de S. S. et du roy d'Espagne qu'ils se le veulent pour cela rendre ennemy. Tous ces traictez se remettent à Boulogne, quand N. S. P. y sera arrivé, où ja ces seig^{rs} ont projecté d'y envoyer quatre des principaux de cette république pour l'aller visiter, et lors il sera temps d'y prendre plus près garde.

« Cependant si ce qu'on en peut dire est vray, le projet en est tel que le roy catholique, ces seig^{rs} et tous les princes italiens lui feront la guerre du costé de la mer, ayans moyen de mettre autant de gallères ensemble et plus qu'ils ne firent à d'autres fois. Le Battory, luy, doit faire la guerre partie d'un costé et le sophy de l'autre, auquel on a advis que le roy cath^l a envoyé quérir argent et assistance, luy faisant entendre qu'estant à présent roy de Portugal et de tant d'autres royaumes, et par consequent des Indes qui en dependent et continen avec ledit sophy au

de sa part par ses dites lettres et nunce, choses assez esloignées de ce que l'on jugeoit de deçà en devoir réuscir, moyennant l'occasion de la continuelle et si grande occupation où se retrouvent ceulx-ey

royaume d'Ormus, qu'ils se doivent joindre pour leur commun intérêt à la ruine de ce puissant ennemy, estant vray ce que j'écrivis à V. M. des gens despeschés par ledit roy du costé de deçà. S. S. y veult mesler le Moscovite, voulant qu'il soit d'accord avec le Battory en cette entreprise. L'on y adjouste des prophéties de divers costez et mesmement des Turcs et Arabes, qui s'accordent que dans l'an 1711¹² l'Empire des Ottomans doit prendre fin.

« Ces seig^{rs} escouttent avec leur patience et longueur accoustumées tous ces discours, qui, si sans doute ils estoient aussi aisez à exécuter comme ils sont beaux et apparens, pourroient avancer les affaires de la chrestienté et estonner le G. S., travaillé de cette guerre de Perse, en laquelle il a perdu une infinité d'hommes et de capitaines et consommé la plus grande partie de ses trésors sans y avoir avancé aucune chose, se mettant la désobéissance et la nécessité dans ses armées plus qu'elle n'y avoit jamais esté auparavant. Mais d'autant que le fondement de ce desseing, et principalement pour cette armée de mer, dépend de ces seig^{rs}, qui y ont plus de forces et de moiens, S. S. recherche par toutes ces façons de les y faire entrer, et toutes-fois ils s'y rendent froids et réservés comme ceux qui se doivent sentir les premiers du mal qui pourroit en advenir, et que je veoy rechercher de plus en plus l'amitié du G. S. par présens et autres moiens, quoi que S. S. leur face proposer : aussy qu'il ne leur semble pas qu'il en soit grand besoing pour cette heure, estant les affaires du G. S.

en assez mauvais estat du costé de la Perse.

« Ces seig^{rs} ont advis de Surie, dont ils ont les plus assurees nouvelles, que l'armée du bassa Osman estoit plaine de désobéissance à faute de payement; que l'armée des Tartares venue à son secours s'estoit retirée à moitié perdue par les maladies et faute de commodité; que les Persiens s'estoient rendus maistres du fort que les Turcs avoient fait près de Tiflis avec perte d'hommes de part et d'autre; que le G. S. estoit en crainte de la guerre de Pologne, et pour cet effect n'avoit voulu qu'on touchast à son trésor particulier pour secourir ledit Osman, et que son fils estoit party pour aller à son gouvernement sans avoir peu obtenir que sa mère fût remise en grace dudit seigneur. » (*Corr. de Ven. etc.*)

Ces derniers renseignements de Venise se trouvent expliqués et rectifiés dans la suite de la lettre de M. de Gernigny, qui ajoutait de plus, au sujet de la sultane, en réservant à part cette mention pour Catherine de Médicis et en ramenant ici l'affaire du prince de Valachie :

« Puis le retour au grand serrail de la sultane Hazaqui, femme de ce seig^r, elle se retrouve de présent par son industrie et souffisance entièrement rentrée en grace et faveur de S. H., qui luy avroit mesmes ces derniers jours donné autorité sur toutes aultres dudit serrail, et de pouvoir, seule d'icelles, luy requérir et demander grace, avec assurance d'obtenir. Ainsi qu'icelle S. H. avroit aussi récemment remis, et quitté par grace à M. le prince de Vallachie le reste du debte à elle deu par le

du costé de Perse. D'où l'on a advis que celle qui auroit gardé le sofy de faire plus grandz progrès contre eux s'est récemment terminée par une notable victoire, par luy eue sur ung prince sien voisin, le long de la mer Caspye, qui, à la faveur et instigation de ce seigr, s'estoit meu à luy faire guerre, pour par là divertir ses forces de ceste part. Et icelluy sofy se trouvoit de présent en estat de mieulx mener les mains que oncques, ayant, par ladite victoire, contrainct le vaincu à luy promettre de l'assister d'icy en avant en ceste dite guerre, qui est ce faisant pour ne se décider encores sitost, au grand estonnement et désavantage de ces gens. L'on attend icy de bref Osman-Bassa, ce seigr luy ayant encores de rechef mandé de se haster, ce qui ne donne, conjointement au succès cy-dessus, peu de peur et appréhension à Siavoust, ainsy qu'il tesmoigne en tous ses gestes. Dieu veuille que ce ne soit à faulte, ne pouvant avoir en sa place ung plus ni si indigne subject.

C'eust esté sans doute chose par trop aliénée de toutes les actions et déportemens de ces gens si, attendu ce qui se seroit offert en ce dernier traité de négociation des hommes du Mariglian avec eux, ils y eussent sceu prendre aultre résolution de celle qu'ilz ont faict. Iceulx hommes du Marigliany, depuis avoir, par l'entremise de Hurem-Drogueman et d'un juif, domestique du Benneviste, faict d'ung costé instance de rechercher d'estre licencié pour leur retour (disans craindre que, séjournans plus longuement icy sans rien

Milme, dernier possesseur de cest Estat, qui s'est retrouvé estre encores de septante sommes d'aspres, revenant à cxi^m escuz ou environ, s'estant lediet seigr prince chargé d'icelluy lors de l'oetroy de son rétablissement. Tesmoignant S. H., ensemble ses principaulx ministres, de jour à aultre par divers effects, comme elle a par cestuy-cy notamment si signale, le contentement et satisfaction qu'elle reçoit de la bonne administration et généreux desportemens

dudiet s^r prince. Qui de tout ce qui est en luy de bien et d'heur, non-seulement pour sadite restitution en estat, mais pour l'establissement et accroissement de bien en mieulx de ses affaires, en recognoit continuellement la seule source et cause première de la bènignité de Vos Maj^{tes}, pour en demeurer ainsy qu'il faict éternellement très oblige et très devotieux au service de ceste très sacrée couronne. » (*Correspondance de Turquie*, Harlay.)

avancer en cest affaire, le roy d'Espagne en conceust quelque soubçon, qui luy peust faire prendre aultre desseing d'employer l'armée qu'il se retrouvoit en pied et se renforçoit de jour en jour, que celluy pour quoy il l'avoit destinée¹⁾, monstrèrent d'ailleurs quasi

¹ On a vu ci-devant, page 228, à la note, que la flotte espagnole, victorieuse de l'expédition des Açores, avait été dirigée sur l'Italie de manière à pouvoir au besoin appuyer soit la négociation de Marigliani, soit l'exécution de la ligue que poursuivait Grégoire XIII. Mais le principal intéressé faisait défaut, comme on le voit ici, et le projet était abandonné successivement par tous ceux qui s'y étaient d'abord rattachés. Après le roi de Pologne, c'était le tour du roi d'Espagne de s'en retirer, malgré la présence du nonce extraordinaire envoyé par le pape à sa cour, et Henri III écrivait à M. de Maisse, des 6 et 20 janvier 1584, en rappelant les diverses affaires en instance :

« Quant à la ligue poursuivie par S. S., j'ay entendu que l'évesque de Plaisance y a peu avancé du costé d'Espagne, ayant retrouvé le roy catholique plus enclin à pourveoir à ses affaires du Pays-Bas qu'à entreprendre nouveaux desseings, de sorte qu'il n'en rapportera par le présent que belles parolles. Ledict roy est après faire un grand fond d'argent pour asseurer et establir sa puissance et grandeur en tout et partout, chose qui doit estre grandement considérée d'un chacun, luy seul aujourd'huy tirant profit et advantage du progrès des affaires de la chrestienté. Vous m'advertirez du succès de la négociation de la royne d'Angleterre du costé de Levant, laquelle je n'ay jamais trouvée bonne. Vous présenterez de ma part à la seigneurie les lettres de remerciement que je luy fais sur

le privilège de gentilhomme vénitien en la personne de mon beau-frère le duc de Joyeuse.

« J'approuve la résolution que vous avez prise sur la poursuite que font ceux de Malte pour la récompense des dommages de leurs gallaires. J'ay veu et considéré aussi les discours qui se font de faire la guerre au G. S., dont je juge avec vous que l'exécution en sera très difficile et plus que l'on ne pense. Toutesfois vous y aurez l'œil pour m'advertir de ce qui s'y avancera, ne doutant pas que la venue de N. S. P. à Boullongne n'augmente les bruits de ce dessaing. Mais je doute qu'elle en avance la résolution, attendu celle que prend le roy cath^o de tourner toutes ses forces de deçà. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

M. de Maisse répondait d'abord à Henri III, du 17 janvier 1584, relativement au traité de l'Angleterre avec la Porte, en rapportant un nouvel incident qui montre sous un jour très-vif tout l'intérêt de Venise dans cette affaire, au moment où venaient se révéler pour cet État tous les éléments d'une dissolution morale à l'intérieur :

« Depuis quelques jours ces seig^{rs} m'envoyèrent advertir un soir que je me trouvasse le lendemain de grand matin en la chambre du prince, où estant avec les principaulx d'entre eux il me dict que se confians de la grande amitié que V. M. leur porte, ils avoient bien voulu user de cette privauté avec moy et me faire venir en lieu et heure extraordinaires pour me dire chose qui importoit au service de V. M. et

a mesme instant, par l'exhibition qu'ils feirent de l'escriit de prolongation de trefve pour ung an, signé et expédié à Madrid, dont la copie est cy-jointe, leur charge s'estendre assez plus avant, et fort diffè-

au leur, et qu'ils désiroient n'estre seu des autres amb^s. Lors ils me feirent lire une délibération prinse en leur sénat, par laquelle ils me faisoient ressouvenir que je leur avois aultrefois parlé de la part de V. M. de ce fait d'Angleterre, duquel, pour quelque considération, ils ne m'avoient lors donné response. Mais que maintenant leur amb^s les avoit advertis qu'il y avoit bonne esperance d'empescher que cest amb^s ne fust receu du G. S. et de le faire renvoyer : ce qu'ils estoient résolus essayer par tous moyens possibles, me prians d'en avertir V. M. et cependant d'escrire à vostre amb^s qui est là de se joindre avec le leur pour cet effect et y faire tous les bons offices, mesmement que l'intérêt y estoit commun. Or l'intérêt de ces seig^s y est si grand pour la perte qu'ils auroient d'une partye de leurs daces, sur lesquelles leur principal revenu est fondé, que la perte qu'ils feroient en ung an sera plus grande que tout ce qu'ils y sauroient donner quant il monteroit à 11⁰⁰⁰ mil escus.

« Il ne se parle plus de la ligue, en estant le traité remis à Bologne... Il s'est desouvert en ce lieu une compaignie de gens de toutes sortes, entre lesquels il y avoit quelques gentilshommes vénitiens et des capitaines appointés de cette république, conjurés ensemble à toutes sortes de meschanceitez, empoisonnemens, voleries, faulse monnoye, et surtout de mettre le feu au palais S'-Marc, à l'arsenal et à la zecque pour ce pendant pouvoir piller les plus riches maisons, dont on leur a trouvé la liste. Ces seig^s en ont jà fait exécuter

plusieurs et en public et en secret, et continuent tous les jours. Ils en ont appelé par défaut un grand nombre, entre lesquels un frère du marquis Malateste, le colonel de la Pena et Buoncompagno, que l'on dit parent du pape, et y en a de plus grands qu'ils ne veulent nommer. V. M. ne croiroit pas combien cela a mis d'estonnement parmy cette noblesse et le peuple, encores qu'ils facent ce qu'ils peuvent pour en dissimuler les occasions, les faisans exécuter comme voleurs. Cela est cause que cette ville, pleine cy-devant de liberté et seureté, est depuis quelques jours remplie de crainte et de soupçon. » (*C. de Ven. etc.*)

M. de Maisse, écrivant encore du 31 janvier suivant, marquait à son tour, de la part de Venise, une disposition semblable à se retirer de la ligue, quoique le pape continuât de s'en occuper avec ardeur, et malgré les motifs que Venise avoit de se défier des intentions de la Porte par suite de l'inimitié de l'amiral Ochiali, qui poussait à la guerre contre elle :

« On a donné de Rome advis certain a ces seig^s de la résolution du pape de venir à Boulogne, que l'on dit avoir luy-mesme fait sçavoir à vostre amb^s. Mais je ne fais doute que ces seig^s estans advertis du peu de volonté que le roy cath^o aura d'entrer maintenant en ce traité, ainsi que V. M. n'escrit, ne facent toutes démonstrations possibles pour s'en laver les mains et faire croire au G. S. et à tous autres qu'ils n'y avoient jamais pense. Et de fait il semble que S. M. cath^o aye beaucoup plus d'occasion en ce temps de rechercher la paix

remment de ce qu'ilz s'estoient peu paravant comme confidément eslargis en bon lieu. Lequel party ceulx-cy ne meirent aucun intervalle d'accepter et ratifier, soit comme chose par eulx fort désirée.

de ce costé-là pour assurer le reste de ses Estats, qui en sont sur ce point que, par un nouveau remuement, seroit se mettre au hazard d'une plus dangereuse guerre.

Aussy, à ce que j'ay sceu, le baile de ces seig^r leur escrit qu'il a quelque opinion que le Mariglian soit arrivé à Constantinople secrètement, en ayant senti quelque chose du bassa, et que son intention est de conclure cette trêve sans se découvrir, pour n'y trouver tant de résistance, chose qui les fera entrer de plus en plus en crainte du G. S. Aussy pourvoient-ils tant qu'ils peuvent à la défense de Candie, et ont arrêté d'accroistre le nombre des vin^t chevaux qu'ils y tiennent ordinairement jusques à xv^e, ayans esté advertis qu'Orchially, à son retour à Constantinople, a rapporté au G. S. le plan de toutes les forteresses qu'ils y ont et l'estat des munitions, qu'il y a eu par le moyen de quelques Calabrois qui ont esté au service de ces seig^r. Et parce que cette isle ne cueille tous les ans les bledz que pour la nourrir trois mois, il faut que le reste de l'année les habitans se pourvoient aux lieux voisins appartenans au Turc, et pourroit arriver inconvenient en cas de rupture de guerre entre eux, ils ont ordonné que toutes les vignes plantées depuis dix ans, qui sont en grande quantité, seront arrachées, et les propriétaires contrainct d'y semer du bled. Dont les depputez de cette isle estans icy sont extrêmement fâchez, remonstrans à ces seig^r le mescontentement que le peuple en recevra, pour le grand proffict qu'ils faisoient des vins et malvoisies, et

le danger qu'il y aura de soulèvement exécutant cette ordonnance, laquelle néanmoins semble estre nécessaire. » (*Correspondance de Venise*, Harlay.)

M. de Villeroy avait écrit aussi, des 6 et 21 janvier, la suite des relations du duc d'Anjou avec les Pays-Bas, et rapporté un incident survenu dans la cour du prince depuis qu'il s'était retiré en Champagne :

« Il y a quelque temps que fust pris un soldat à Chasteau-Thierry que l'on disoit avoir deslibéré attenter à la personne de son maistre. L'on a depuis vérifié que la partie n'estoit dressée que pour le s^r d'Aurilly, et que le tout ne procède que des partialitez de la maison de Son Altesse. La royne mère du roy est encore là, mais je pense que nous la reverrons dedans lundy ou mardi. Monsieur est toujours à Chasteau-Thierry, où sont arrivés devers luy certains depputez des Estats du Pays-Bas pour ramancher leurs affaires, s'il se peult, mais il semble qu'elles soient si descousues qu'il y a peu de remède. L'on parle de révoquer M. de Germigny et d'envoyer en sa place M. de Lencosse, neveu de M. de Villequier. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

M. de Maisse de son côté résuinaut toutes ces informations pour les transmettre à M. de Germigny. Celui-ci était menacé, comme on le voit, d'un rappel motivé sans doute par le mauvais succès toujours croissant de ses négociations :

« L'évesque de Plaisance, que S. S. avoit envoyé en Espagne pour ce fait, n'a point rapporté telle responce du roy cath^{ol} comme il espéroit, ayant mieux S. M.

que pour par là penser tout à point s'oster de cest inconvenient et danger, qu'aultrement ledict roy d'Espagne attentast sur eulx¹.

essayer de ravoir les Pays-Bas; cela me fait croire que cette affaire ira en fumée ou pour le moins se réservera en autre temps. Et cependant je ne fais doubte que le Mariglian n'achève heureusement sa négociation et au contentement de son maistre, la fortune duquel semble aujourd'huy s'accroistre de plus en plus au préjudice des autres princes de la chrestienté, à quoy ils doivent tous bien penser. Quant au fait d'Angleterre, je vous puis assurer que ces seig^s ont grand désir d'empescher que cela ne réussisse selon l'intention de ladite roine, comme ceux aussy qui y ont le plus d'intérêt. Il semble qu'ils ayent quelque peur du costé de Candie et crainte que la paix ne se fasse avec le roy de Perse. Je vous envoie lettres de France par lesquelles vous sçavez que ce qu'on disoit avoir esté attenté contre la personne de Monsieur s'est trouvé avoir esté projectté contre le s^r d'Aurilly. Les deputez des Estats sont à Chasteau-Thierry, qui poursuivent Monsieur de retourner en Flandres avec assez d'avantageuses conditions. Toutefois je n'ay pas opinion qu'il s'y face rien, d'autant que le roy ne le trouve bon. L'on a fait dix-sept chevaliers du S^t-Esprit, dont je vous envoie la liste. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

¹ Ce succès qu'obtenait Philippe II, d'autant plus imprévu qu'il venait après l'arrestation des agents intermédiaires de la négociation, déconcertait M. de Gernigny, qui ajoutait sur le départ des envoyés espagnols :

« Ainsy partirent les susdits xvij^e du présent avec sauf-conduit et ung homme

en tiltre de chiaoux pour la seurété et plus prompte expedition de leur voyage, portant en outre lettres que Siaoux et Mehemet-Bassaz ont eu ordre de faire audict Mariglian en ce subject. A qui ilz auroient charge de dire de bouche qu'ou il vouldra cy-après venir de deçà pour traicter une entiere paix ou plus longue trefve et suspension d'armes, il sçavoit comme y sont receus et honorez les ministres et ambassadeurs des princes y mandez, disans ne luy pouvoir donner aultre esclaireissement sur ses doubtes. »

D'après ce qu'il insinuaît plus tard en écrivant du 20 mars suivant, Venise, si ardente à poursuivre la révocation du traité anglais, n'aurait pas été au contraire sans influencer sur le prompt revirement à l'égard du traité espagnol :

« J'ay bien à plain donné compte de tout ce qui est succédé en l'affaire et pratique du Mariglian, et la si expresse et délibérée disposition que tous ceulx-cy ont si apparemment monstrée y apporter courans comme la teste baissée et sans se soucier d'y mettre souz les pieds ce peu de réputation qui restoit encoires en leurs affaires, traictant avec des hommes de rien. Et auroient prins ce party à persuasion et advis dudict s^r baille des Ventiens, pour avoir esté tousjours tenu en semblables occasions leurs ministres en ce lieu non entièrement netz de soupçon, car icelluy baille avoit mesmes sur ce preste faveur et usé tout vif office près ce bassa et aulcuns des principaulx agas de dedans le serrail pour l'effect et résolution qui a esté prinse. » (*Corr. de Turque*, Harlay.)

Constantinople, 6 mars 1584.

Sire, sur l'advis que le potestat de Cattaro donna à ses seigneurs que la frégate qui portoit la précédente despeche pour deçà, s'estoit, par fortune du temps, là près renversée en mer, iceulx se donbtans bien que pour estre leurs lettres en parchemin, elles seroient du tout gastées, comme elles se trouvèrent de fait, en expedièrent promptement une aultre avec les copies d'icelles, lesquelles receues par leur baille dix jours après, il m'en communiqua le contenu, en ce qui seroit l'intention de ces seig^{rs} qu'il reprint vivvement l'instance et poursuite du fait d'Angleterre. Sur quoy, estant allé à l'audience de ce bassa, il luy représenta le très grand et juste mescontentement que V. M. estoit pour recevoir d'ung si notable mespris et transgression de leur foy, traictés et capitulations, et qu'il appréhendoit que, par un juste et généreux desdain, icelle ne se meust à révoquer et rappeler son ambassadeur de ce lieu, voire mesme à condescendre enfin d'entrer en ligue et confédération avec le surplus des princes de la chrestienté contre cest empire¹, en estant comme elle a esté de tout temps, très instamment recherchée.

La vivacité de cette déclaration faite de la part de la France, et l'ardeur nouvelle que Venise mettoit à reprendre la négociation sur le traité de la Turquie avec l'Angleterre, procédaient l'une et l'autre d'un ensemble de faits qui s'étaient accomplis dans le mois de février précédent ou qui continuaient encore de se développer sur les autres points. Il importe de reprendre et d'exposer ces faits dans leur suite pour montrer l'importance que cette négociation recevait alors de la situation politique. Henri III revenait à l'idée d'opérer de nouveau une diversion à l'extérieur; il s'était empressé de saisir l'apparence de retour que le sultan Amurat III avait ma-

nifestée contre l'opinion de ses ministres sur la question du traité avec l'Angleterre, pour écrire aussitôt à M. de Germigny, du 4 février 1584 :

« J'ay veu le bon commencement que vous avez donné à la poursuite que je vous ay commandé faire pour la révoquation du traicté d'Angleterre, dont j'ay très grand contentement et mesmes de la bonne ayde et assistance que vous y fait le bayle des Vénitiens, lesquels y ont aussi plus grand intérêt que moy-mesme. Toutesfois, comme ce qui concerne la dignité et réputation de mon empire m'est et sera éternellement plus cher et précieux que toutes les commodités et utilités que me peuvent estre

A quoy ledict bassa continuant la perfidie, langage désormais comme trivial et vulgaire entre eux, respondist de mesmes que cy-devant, y adjoustant, ce seig^e n'avoit tant d'occasion, comme l'on^e se

proposées, j'ay ce fait plus à cœur que nul aultre. Partant je veulx que vous embrasiez et sollicitiez vivement la réparation d'icelluy par tous les meilleurs moyens desquels vous pourrez adviser, et quand je scauray la response que S. H. aura faicte à vostre première remonstrance, s'il est besoin que je luy en escrive, je le feray, dont je m'attends que vous me donnerez advis

« Au demeurant, je ne veois pas que les Espagnols se donnent grande peine de renouvelleur leur tresve, à présent qu'ils sont paisibles possessours des isles des Assores, comme du royaume du Portugal; ce que vous leur avez par delà prédit assez à temps pour leur en faire appréhender la conséquence, s'ils l'eussent voulu faire. Je vous dis à présent que si lesdictz Espagnols peuvent sortir de leurs affaires des Pays-Bas, comme je ne doute pas qu'il arrivera bientost, ils se deslibèreront employer toute leur puissance et tourneront après toutes leurs forces sur leurs voisins, et peut-estre plustost sur l'empire de S. H. qu'ailleurs, où ils auront avec la volonté le pouvoir de faire un très grand effort. Nous en sommes à la veille; néanmoins je tiens pour certain qu'ils ne s'en appercevront ou ne l'appréhenderont par delà qu'ils n'en sentent le coup, tant for et les ruses des Espagnols, secondées de la nécessité en laquelle la guerre de Perse a réduit les affaires de S. H., ollusque les yeux et l'entendement à ses ministres; ce que estant sur les lieux vous reconnoissez mieux que nul aultre. Mais estans reduiets en tels termes, croyez qu'il y a deux moyens

par lesquels l'on les peut à présent ranger à la raison, le premier en les corrompant avec or et argent, et l'autre en les menassant d'abandonner leur amitié. Vous pourrez pratiquer l'un et l'autre au fait de la royne d'Angleterre; car, cependant que vous leur ferez entendre que je serai contrainct de rompre avec eux, s'ils rompent mes traictés, comme ils ont fait manifestement en ce fait, le bayle des Venitiens vous secondera des moyens de sa république, qui a sa voye pour s'employer à cest effect, ainsy que le s^r de Maisse vous a escript, de sorte que je ne promets que vous en aurez bonne issue. Quant aux affaires de mon royaume, elles sont tousjours au mesme estat, vaquant journellement à reformer ce que la continuation des guerres et divisions civiles a despravé et perverty en icelluy, non sans grande espérance que Dieu bénira mon labeur et fera fructifier ma bonne intention. » (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

Venise s'estait, par le même motif, rattachée à l'instance engagée par la France en l'invitant à y persister, et Henri III avoit écrit à la même date à M. de Maisse, pour que Venise de son côté mit un nouvel empressement à s'associer à cette démarche.

« J'ay seu les propos que ces seig^{es} vous ont tenuz, touchant la négociation de la royne d'Angleterre à Constantinople. J'ay toujours blasmé et trouvé très mauvaise ladite négociation, de laquelle je sceuz plustost la conclusion que la proposition ayant commande à Germiny de s'y opposer vivement et ne rien obmettre pour

vouloit imaginer, d'exclure en faveur et contemplation de V. M., non l'amitié de ceste royne, jà contractée et ratifiée, mais de tout ayde dont ils pourroient cy-après estre recherchés, veu mesmement le

faire réparer le préjudice que ma bannière recevoit de telle ouverture. Mais ledit Germigny n'ayant reçu mes dépesches que longtems après qu'elles ont esté faites, à cause de l'intermission de l'ordinaire de ces seig^s, qui a, comme vous sçavez, continué trois ou quatre mois, n'a peu effectuer mes commandemens que depuis le dernier mois de novembre, qu'il me manda en avoir fait ars au G. S. et en espère bonne issue, de sorte qu'il viendra bien à propos que ces seig^s se joignent à ma poursuite pour le notable intérêt qu'ils y ont, afin que nous fassions renverser au plus tost ce qu'a obtenu ladite royne, laquelle se devoit contenter de traicter et négocier esdits pays souz l'adveu et protection de ma bannière, comme elle souloit faire et font les autres princes chrestiens. » (*Lettres*, etc.)

Dans la lettre qu'il écrivit quelques jours plus tard à M. de Germigny, le roi cherche à éveiller des craintes de la Porte au sujet de la ligne négociée par Grégoire XIII, et des mouvements maritimes opérés par l'Espagne. Il mentionne ensuite l'assemblée des notables qui se tenait alors à Saint-Germain :

« J'ay eu à grand plaisir de voir l'accomplissement de la grace et réintégration en son Estat du prince de Vallaquie, de laquelle je n'obmettray à remercier S. H., soudain que j'auray ouy cely que ledit prince a dépesché devers moy, lequel n'est encore arrivé, car je ressens grandement cette faveur faite pour l'amour de moy. Mais vous auez esté adverty que le pape et le roy d'Espagne recherchent grandement

la seign^{te} de Venize et les autres princes de la chrestienté, de se liguier et réunir avec eux pour faire la guerre à S. H., maintenant que ledit roy est paisible du Portugal et les terres qui en despendent, et que le sofy tient occupé les principales forces de S. H. du costé d'Asie; à quoy cette république, jalouze de l'observation de sa foy, a fait difficulté jusques à présent d'entendre; mais il seroit à craindre qu'elle y fust à la fin forcée par la puissance de S. S. et dudit roy catholique, laquelle sera doresnavant si formidable à toute la chrestienté, que n'estoit l'obstacle qu'elle reçoit encores de ceste couronne, elle donneroit bientost la loy à un chacun.

« Ledit roy a retenu en son entier l'armée revenue de Essores, laquelle il renforce encores journellement, en intention de l'envoyer en Italie ce printemps, soit qu'il la veuille employer du costé de Flandres, où ses affaires prosperent aussi grandement à cause de la division qui est entre les Estats desdits pays, lesquels mon frere a esté contrainct mesmes abandonner pour ceste occasion, soit qu'il la tourne du costé du Levant, comme il en est vivement poursuivi et sollicité par S. S. et par le sofy, et autres empeschemens que le Battori offre donner à S. H. en cas de rupture contre elle. Dont j'ay estimé vous devoir avertir, pour en user envers ce seig^r et ses ministres selon que vous jugerez estre à propos pour le bien de mon service, selon la disposition en laquelle vous cognoistrez qu'ils seront quand vous recevrez la présente. Car il faut prendre

peu de compte que icelle V. M., dict-il, avoit fait d'honorer S. H. lors de la circoncision du prince son fils, luy ayant en outre mandé un horloge pour tout présent, ce dont ilz estoient bien mémoratifs,

garde que la trop grande prospérité des affaires dudit roy catholique, leur estant représentée avec les desseins qui se préparent contre eux, les fasse résoudre plutôt à rechercher son amitié qu'à s'opposer à sa grandeur, comme il est advenu jusques à présent, par la corruption desdits ministres et leur foiblesse et imbecillité. Partant vous en userez sagement et fidellement, selon la confiance que j'ay en vous et vostre devoir: vous advisant au demeurant estre icy assemblé avec la royne, madame et mère, et les princes et seig^r de mon royaume, pour regarder et pour voir aux affaires d'icelluy, ou mon frere le duc d'Anjou se fust trouvé sans son indisposition, de laquelle j'espère qu'il sera bientost délivré.» (*Illustre Orbandale.*)

Le roi s'inquiétait même des suites de l'affaire de Malte, comme pouvant distraire Venise de celle qu'il avait lui-même à cœur. C'est dans ce sens qu'il écrivait du 17 février à M. de Maisse, en lui annonçant la nouvelle entrevue qu'il venait d'avoir avec son frere :

«Je serois très marry le fait concernant la restitution des gallaires de Malte s'alterer davantage, comme il semble que quelques-uns le désireroient pour tousjours se fortifier du dommage d'autrui. Quant au fait des bannis, il semble que chacun joue à tromper son voisin, rejetant le mal sur autrui... Encores que je vous ay fait écrire l'arrivée après de moy de mon frere le duc d'Anjou, j'ay bien voulu vous certifier avoir receu un singulier plaisir de sa venue, d'autant qu'il se montre tres

désireux de me domer à l'advenir entier contentement de ses deportemens.»

En effet, M. de Villeroy avait écrit, du 13 précédent, des détails plus complets sur cette réunion des deux freres, qui pouvait paraître au dehors se rattacher à quelque nouveau plan politique motivé par les circonstances extérieures :

«Je vous envoie l'advis de ce qui se passa hier à Paris, à la rencontre et entrevue du roy et de monseigneur frere de S. M., en la présence et au logis de la royne leur mere, de laquelle la joye fut d'autant plus grande qu'elle estoit esperée et attendue de peu de personnes; chose qui n'apportera moindre consolation aux bons serviteurs du roy^o qu'elle estonnera les meschans et principalement ceulx qui commençoient à bastir quelque renouvellement de troubles en ce royaume, sur la division des deux freres. L'on dit que Monsieur doit partir la semaine prochaine pour retourner à Chasteau-Thierry, ou il a laissé son train, promettant de revenir sou vent veoir Leurs Majestez.» (*Lettres, etc.*)

M. de Maisse, d'après ces instructions et revenant sur l'affaire du duc Joyeuse, montrait le parti que la Porte voulait tirer du traité avec l'Angleterre, quoique Venise fût plus décidée que jamais à s'y opposer, au milieu des attaques sourdes et des inimitiés auxquelles elle était en butte de divers côtés

«J'ay remercié ces seig^r, selon qu'il a pleu à V. M. me commander, touchant le privilege de la noblesse de M. le duc de Joyeuse qui vous a esté présenté par leur

comme aussi de plusieurs graces et demandes que feist lors et en baisant la main à S. H. vostre amb^r; et, bien qu'il ne luy en feust octroyé que une, c'estoit encores plus que ne valloit, et qu'ilz n'esti-

amb^r, et y ay adjousté ce qui m'a semblé estre à propos pour leur faire connoistre le plaisir que V. M. a receu de ce tesmoignage d'honneur qu'ils luy ont rendu. Leur responce a esté que V. M. par ce remerciement leur faisoit plus d'honneur qu'ils n'avoient fait audit s^r due. Ils me parlèrent par mesme moyen de la négociation de la roine d'Angleterre, que je connois leur peser sur le cœur. Je les assurai que V. M. l'avoit toujours trouvée mauvaise et en avoit esté cy-devant escrit a son amb^r comme elle faisoit encore présentement : cela fut cause que l'après-disnée mesme ils dépeschèrent en Levant. Il n'y a doute qu'ils ne fassent tout ce qui leur sera possible pour empêcher l'intention de ladite roine, comme chose qui leur est de merveilleux intérêt. Mais je ne sais si V. M. et eux en pourrez veoir l'issue telle que désirez, pour estre les ministres du G. S. tellement ambitieux et avaricieux qu'ils ne désirent rien tant que de se veoir rechercher de divers endroits pour pouvoir prendre de toutes mains souz prétexte de la grandeur et réputation de leur maistre.

« De fait j'ay appris de ces seig^r que le premier bassa, en une audience de leur baille, leur a fait sonner bien haut la recherche d'Angleterre luy disant que la puissance de son maistre estoit aujourd'hui tellement formidable au reste du monde que la plus esloignée nation des chrestiens et inogneue à cette Porte venoit rechercher son amitié avec présens et submissions. Ce qu'ils publient, outre leur vanité

accoustumée, tant pour s'en servir à l'endroit des autres princes chrestiens que pour donner réputation à leur affaire de Perse et faire croire au sophy qu'ils n'ont occasion de craindre les armes de la chrestienté. Si les présens que ces seig^r y doivent faire ne forcent le cœur de telles gens, je ne veoy pas grand moyen de pouvoir revocquer ce que ledit seig^r a jà accordé.

« Ces seig^r ont descouvert que l'on vouloit mettre le feu en leur arsenal, et ont pris trois de ceux qui y travailloient, dont l'un avoit la charge de l'artillerie. Ils sont Ferrarois et les tiennent convaincus du fait les ayans trouvés saisis de feux artificiels avec quelques autres preuves qu'ils en ont. Ce qui les travaille, c'est de ne pouvoir découvrir jusques icy ceux qui les ont voulu mettre en besogne, quelque traictement que l'on leur aye donné, ce qui a esté très cruel. J'ay esté adverty qu'après avoir discouru entre eux de quoy cela peut procéder, ils se sont enfin arrestez à croire que ce soit une pure vengeance du duc de Florence et des Maltois, ne pouvant penser que le G. S. le voulast faire en ce temps, ne s'en pouvant prevalloir, pour n'avoir armée dehors ny la saison propre, ny aussy le roy d'Espagne, qui pour cela recevoit aucun dommage en ses affaires, au contraire estans ces seig^r affoiblis de telle sorte du costé de la mer, il auroit plus d'occasion de craindre les forces du G. S. Ce fait les travaille et le tiennent secret, ne voulans offenser aucun prince sur ce soupçon. » (C. de l'en. etc.)

Henri III, écrivant le 4 mars à M. de

moient icelluy présent. Puis survient le Nissangy-Bey; ledict bassa finist son propos de ceste façon et tout hault, soit pour le respect d'icelluy ou autrement : Que, pourveu que les Vénitiens feussent de

Maisse, se rattachait plus vivement encore à une négociation qui avait probablement pour lui l'avantage de le montrer uni d'intérêt avec Venise, au moment où des troubles fomentés par l'Espagne avaient lieu à l'intérieur de la France, et où, malgré ses dénégations habituelles, il formait lui-même, d'accord avec son frère, quelque dessein au dehors prouvé par la présence des envoyés des Pays-Bas :

« J'ay bien agréable que ces seig^{rs} ayent tant à cueur le fait qui concerne la negociation de la royne d'Angleterre, laquelle je suis d'avis avec vous qu'il sera très difficile de renverser autrement que par dons et présens : toutesfois j'ay expressément commandé à mon amb^l y faire tout l'effort qu'il pourra, et ne s'en départir qu'après avoir obtenu la révocation de ce qui a esté accordé à ladite royne au préjudice de ma bannière. Je loue Dieu de quoy ces seig^{rs} ont descouvert la conjuration faicte à leur dommage, laquelle ils ont raison d'estimer avoir esté forgée par ceux qu'ils en soupçonnent, appuyez d'autres plus grands qu'eulx qui tendent à la monarchie du monde par tous les moyens qu'ils peuvent excogiter. Et de fait ils font ce qu'ils peuvent pour rallumer les troubles de mon roy^m, en revanche des offices de vraye amitié et bonne voysinance qu'ils ont receu de moy, de sorte que les choses ont desjà commence à s'alterer grandement au Languedoc par les intelligences qu'ils y ont, et prévoy qu'ils me feront pis s'ils peuvent. Mais j'espere que Dieu confundra leurs desseings et me donnera le moyen

d'y résister à leur honte et confusion. A quoy je me prépare tant qu'il m'est possible, assisté de mon frère le duc d'Anjou et d'un grand nombre de gens de bien qui s'offrent de m'y servir. Dieu a desjà puny miraculeusement ung des principaulx auteurs de telles conspirations, nommé Espiart, lequel s'est tué luy-mesme, essayant ung artifice de feu qu'il avoit fait faire pour exécuter ses trahisons. J'espere qu'il en arrivera autant aux autres, estans au reste les autres provinces de mon roy^m assez tranquilles, eu esgard à la malignité du temps. »

Mais M. de Villeroy confirme, par le soin même qu'il prend de le nier, l'idée d'une diversion rendue opportune au Nord par les soulèvements du Midi, et que venait favoriser à propos la rupture de l'Angleterre avec l'Espagne, qui avait expulsé récemment l'ambassadeur de Philippe II :

« Le roy respond à vos lettres, la royne sa mère ne vous eserit, parce qu'elle a la goutte, mais elle a veu la lettre de S. M. Monsieur est encores à Chasteau-Thierry aussi bandé que jamais à ses desseins de Flandres. Ces depputez que les Estats ont envoyé devers luy sont icy venuz en cachette pour leurs affaires particulières, mais à mon avis pour sonder et descouvrir soulbz main l'intention du roy sur la faveur qu'ils en désirent. Toutefois, je vous assure qu'ilz n'ont veu ny ne verront S. M., laquelle n'a deslibéré changer d'opinion en ce qui concerne les affaires de ce pays, ne désirant tirer profit du bien d'autruy, encore que l'on n'en use de mesmes en

bonne intelligence avec ceste Porte, l'on laissast hardiment liguer tous les autres princes¹. Ce que il m'a semblé du devoir de son service, comme indice manifeste de plus en plus de leurs extreme

son endroit; car plusieurs de nos voisins pratiquent et fomentent en ce roy^{me} la désobéissance et rébellion trop apertement. Le Languedoc en est desjà tout en feu et nous menace que le mal s'estendra bientôt ailleurs. Le malheureux Espiart, qui estoit conduict de telle trahison, s'est tué luy-mesmes, faisant l'essay d'un artifice de feu duquel il prétendoit s'aider pour prendre la ville d'Arles; c'est dans Beaucaire, et Dieu l'a puny de toutes ses méchancetés. Je ne sçay si sa mort estonnera point ses adhérens, qui sont, comme l'on diet, en petit nombre. Nous nous préparons pour nous defendre si nous sommes assaillis, et semble que les principaux chefs de la nouvelle religion veulent se joindre à nous pour cest effect. Quant à l'Angleterre, depuis que la royne a chassé l'amb^r d'Espagne, qui est icy depuis cinq ou six jours, elle a donné tel ordre à ses affaires que le mal que l'on vouloit luy faire est tumbé sur la teste de ses ennemis et malveillans. Je ne sçay rien de Flandres. » (*Lettres*, etc.)

¹ On voit par les récriminations du grand vizir, en confirmation de ce qui a été dit ailleurs, combien Amurat III avait été blessé de ce que la France n'avait pas répondu, comme il s'y attendait, aux avances qu'il lui avait faites dans l'occasion rappelée ici. Le nischandji, ou secrétaire d'État, qui figure dans cet entretien, est l'historien turc Seadeddin, le plus célèbre des écrivains nationaux de cette époque, et qui fut en effet le promoteur actif de beaucoup d'alliances nouvelles ou contraires aux anciennes, dont il favorisa l'in-

troduction à la Porte. On sent que, pour juger des raisons de sa conduite politique, il faut se mettre à un autre point de vue que celui qui amène tant d'injures sous la plume de M. de Germigny. A propos de cette disposition nouvelle, il ajoute un détail qui se rapporte aux démarches qu'on a vues au tome III, page 749, à la note, tentées par la Toscane en 1578 :

« V. M. jugera de combien il importe pour le bien et honneur de son service d'y aller non-seulement fort réservé, ains s'y comporter doresnavant comme envers ceulx à qui il ne reste plus aucune espèce ny scintille de foy, honneur et respect à l'entretienement de leurs antiennes amitiés et intelligences, et qui monstrent n'avoir plus rien à cueur que d'en rechercher et embrasser de nouvelles de tous costez et de qui que ce soit, sans exception ny considération quelconque. Ayans encores ces jours esté sur le propos bien avant de remettre sus la pratique de celle de Florence, et d'envoyer à ceste fin de delà un nommé Ambrosin Grillo Perot, pour en aller donner intention de leur part, en mandant de deçà ung amb^r et ministre.

« Et n'eust esté que quelqu'un d'entre eux remonstra estre chose par trop indigne de rechercher maintenant de ceste façon l'amitié d'ung non seulement de tant inférieur, mais qui n'estoit pour l'avoir sitost oublié, il est pourtant certain qu'ilz passoient oultre et feust jà party le susdiet Perrot. Suppliant V. M. sur ce

mespris, desloyauté et indignité, de représenter à V. M., qui jugera par là le moyen qui reste à continuer davantage avec fruit et réputation de son dict service cette suite de négociation; si bien le sus-

considérer que, attendu ce que dessus, ou il leur seroit cy-après tant soit peu fait d'instance de ceste part, il n'y auroit opposition quelconque qui servist pour en empescher l'effect, ny non plus de qui que ce pourroit estre autre qui desirast le mesme d'eulx, tant ils sont oultrés d'extreme légèreté, mconsidération et bestialité. »

Henri III, informe des premiers incidents de la negociation espagnole survenus au mois de janvier précédent (voir ci-devant, page 243, à la note) et rappelés ici au debut de la lettre de M. de Germigny, répondait du 13 mars 1584. Il semblait se désister de son opposition à la négociation espagnole, tout en se montrant plus impératif sur celle d'Angleterre. C'est que, dans l'intervalle, ses idées s'étaient modifiées sous l'impression de nouvelles circonstances, qui le forçaient, comme on le verra plus loin, à rentrer dans sa circonspection habituelle :

« L'occasion du retour par dela des gens de Mariglian, l'artifice et tromperie dont use le roy catholique ne se découvrent pas moins que la perfidie et lascheté, et quant et quant la nécessité en laquelle la guerre de Perse les réduit. Car il est très notoire que la raison de laquelle use ledict Mariglian pour couvrir son retardement ne tend qu'à abuser ce seig^r et gagner temps pour son maistre, affin qu'il ait loisir d'establis ses affaires en Portugal et recouvrer l'obéissance de ses subjects des Pays-Bas, sans que cela l'engage davantage envers ce seig^r ny faire chose qui porte

préjudice a sa grandeur et reputation en la chrestienté. Et d'aultant que j'ay appris par vostre dernière ledict Benneviste avoir este depuis constitué prisonnier, je seray attendant ce qu'aurez desouvert de l'occasion dudict emprisonnement, comme de la response faicte aux gens dudict Mariglian et selon cela vous commanderay ce que vous aurez à faire. Estimant qu'avez bien faict de ne vous formaliser contre laditte negociation, puisque vous avez cogneu que ce seroit en vain; autrement il eusteste bon de ce faire et pour le moins desouvert soubz main à ce la tromperie desdits Espagnols et la corruption du bassa.

« Je ne puis encore rien comprendre par la response que vous me mandez que l'aga des janissaires vous a faicte sur la negociation d'Angleterre, à quoy vous le respondrez. Mais sçachez que s'ils ne m'en font raison et concluent le traicté avec les Espagnols a mon désavantage, je me resoudray bientost de ce que j'auray à faire, de manière qu'ils cognoistront que je veulx mon amitié estre respectée comme elle merite. Le roy cath^o arme de toute part, les uns disent que c'est pour assaillir mon royaume, ou il me trouvera aussi roide comme il a faict les rois mes predecesseurs les autres pour subjuguier ses subjects des Pays-Bas, mais je prévois qu'il y aura telle résistance qu'il n'en viendra à bout de long-temps. Mon frere s'entretient toujours avec ceulx des Estats, et s'est remis du tout avec moy. Je seray bien aise aussi de sçavoir la venue de Osman-Bassa, plusieurs ayant opinion que ce soit pour traicter de

dict baille des Vénitiens, pour l'intérêt qu'ilz y ont, monstre le voulloir faire de leur part, ayant, à ce que j'entends d'ailleurs, charge d'y despendre en présens jusques à une notable somme, où il verra

paix du costé de Perse, dont vous mettrez peine d'estre adverty.»

Henri III constate ici l'attente où l'on était en Europe du retour d'Osman-Pacha, devenu l'homme de la situation, et dont l'avis sur la guerre de Perse devait mettre un terme à la fausse position de la Turquie, qui semblait être la cause de toutes les déviations de sa politique. Quant au rôle important que jouait dans la négociation d'Angleterre l'aga des janissaires, M. de Germigny ramenait ici ce personnage pour faire pressentir le peu d'effet de son intervention, malgré sa qualité de favori d'Amurat III, et l'ambassadeur ne voyait plus de succès pour ses démarches que dans un acte de vigueur de la part de Henri III, que ce prince était de moins en moins en position d'exécuter :

« Combien que ce qui s'est passé en la poursuite du fait d'Angleterre me dissuadast entièrement d'en plus parler à ces gens, du moins que je n'eusse l'intention de V. M. sur la résolution qu'il luy aura pleu faire, si est-ce que l'importance du négoce, l'occasion de nouvelle instance que le baille des Vénitiens en a reprise de leur part, et mesmes l'intention qu'il m'auroit donné de s'en voulloir adresser à l'aga des janissaires, comme seul pour le jour d'hui des ministres de ceste Porte bien ven et favorisé de ce seig', m'a induit, d'ailleurs prenant le subject de la présentation des lettres de V. M. audict aga en remerciement de ses bons offices par luy faitz en l'affaire de M. le prince de Vallaquey, de l'aller trouver pour en traiter de rechef

avec luy, ainsy que je feiz il y a quelques jours. Qui recoust icelles lettres avec toute deue révérence et très humbles offices au service de V. M., soit pour le bien et protection dudict s' prince de Vallaquey, comme estant, dit-il, vostre créature et chandelle (terme turquesque), qu'en tout autre endroit qui regarde la conservation et honneur de ceste amitié. Où je m'eslargis lors és particuliers concernans icelle, que je jugeay à propos, et mesmement au fait d'Angleterre. Ce qu'il continua de gouter et priser avec démonstration de desplaisir de ce qui y est succédé, et d'y désirer ung remède convenable, pour lequel, bien qu'il y veist fort peu de moyen et d'espoir, et que tous ces bassas ayent généralement une merveilleuse envie de ce qu'il s'ingéroit de semblables affaires, recherchans toutes occasions de l'en empêcher par vilves et unyes contradictions à ce qu'il en proposoit à cedit seig', il regarderoit de trouver quelque occasion de pouvoir d'habondant représenter la conséquence de ceste à S. H. Ayant esté d'advys, pour en faciliter le moyen, que j'en touchasse un mot à ce bassa, comme je ferai au premier jour, prenant quelque autre couleur d'aller vers luy. Par où V. M. verra le peu ou plustost nul lieu qui y est resté d'en traiter davantage avec la dignité de son service ny moings aucun espoir d'y rien avancer, si n'estoit que l'on y applicast ung cautère plus vil, ce qui deppend de la délibération qu'il plaira à V. M. y prendre. » (*C. de Turq. Harlay*.)

Au mois de mai suivant, le roi rece-

lieu d'y pouvoir avancer quelque chose. Dont il n'y a nulle apparence jusques à ceste heure, sinon que ce feust par quelque rencontre et disgrâce, et non de digne et meure détermination de ces gens, croissant à veue d'œil leur corruption, imprudence et légèreté¹.

vait de M. de Germigny l'avis rapporté ci-devant, page 239, à la note, et qui avait été retardé en route. Contrarié dans ses vues par le soin que la Porte mettait à étuder la poursuite des deux puissances intéressées, Henri III exprimait son mécontentement en des termes qui s'accordaient avec la résolution réclamée ici par l'ambassadeur. Mais il exigeait impérieusement un résultat qu'il le laissait dans l'impuissance d'obtenir :

« Je vous diray que, si ce seig^r ne m'accorde la demande que je vous ay commandé luy faire contre ce que la royne d'Angleterre a obtenu de luy, j'en seray très mal content. Je m'attendz d'en estre esclary par voz premières, mais sçachez que je ne veulx recevoir en ce fait aucun expédient qui puisse tant près que ce soit endonmager la réputation et auctorité de ma hannièrre. Partant il vous seroit proposé, et requerré que les choses soient réintégréés et remises en l'estat qu'elles doibvent estre. » (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

¹ Comme preuve de cette disposition d'esprit dans les ministres de la Porte, M. de Germigny cite deux faits tout spéciaux à la Turquie, mais dont le premier allait donner lieu à une intervention officielle de la France :

« J'en remarqueray deux particuliers effects, l'un en l'opprobre et injustice usée vers le patriarche de Constantinople, l'ayant, souz couleur d'une faulse demande à luy faite de quantité de deniers par homme de fort basse condition, cy-

devant de Gree fait Turc, suivie en après de trois ou quatre manifestement faulces et altitrées accusations, fait enlever et conduire honteusement les fers au col et aux mains, et en la compaignie d'un boureau, depuis le patriarcat jusques au lieu des capigiz, souz la première porte du grand serral, lieu accoustumé ne mettre que ceulx destinés à la mort. Combien qu'après y avoir esté détenu en grande détresse par l'espace d'environ dix jours, ils l'en auroient sorti à l'instance du janissaire-aga et relasché ce jour-là en la maison d'un Grec, comme avec contenance de le vouloir remettre en son lieu. Toutesfois le lendemain il fut enlevé de rechef de là et mené en celle dudict aga des janissaires, où il se retrouve de présent, souz prétexte de vouloir informer de ses accusations. Et y auroient quant et quant admis ung certain caloyer de Mettelin qui en faisoit instance, moyennant l'offre par luy faite d'accroistre le tribut annuel et de dix mil escuz de présent à ce seig^r pour une fois; encore que icelluy en soit estimé de tous très indigne et incapable, et comme tel rebuté de tout le peuple de ceste Église, qui partout crie et esclame tout d'une voix pour la deslirance, abolition et réintégration du détenu, et que notamment ils n'en reconnoistront ny accepteront aultre.

« Et d'ailleurs, estant le capigiarque-hayasi de cedit seig^r party par son commandement, accompagné de vingt capigiz de la Porte pour aller estrangler Ferhat-

Au surplus, il se seroit ces jours passés rendu icy un jeune homme polac, que l'on dict estre de notable maison, lequel, après s'estre de propos dellibéré faict Turc en plein divan, s'y eslargit fort particu-

Bassa, général du costé d'Arzerum, il feust peu après revocqué et rappelé de S. H., sur la remonstrance que luy feist leur multy du danger et inconvénient qu'il y avoit que par telle exécution il n'advint quelque désordre et confusion entre les gens de guerre qui se retrouvoient souz la conduite dudict Ferhat, où ils demureroient ainsi à l'improviste privés de chef et sans aultre pour succéder en son lieu. »

Ces actes violents d'Amurat III ne s'arrêtaient pas à l'intérieur de son empire, mais s'étendaient au dehors, par le dépit qu'il ressentait de ses échecs dans la guerre de Perse. En transmettant, du 20 mars 1584, de nouveaux détails sur tous les points qu'elle embrassait, M. de Germigny montrait comment ce prince en venait jusqu'à sévir contre ses propres alliés :

« Ilz auroient aussy ces jours faict faire cri publicq que tous gens de guerre ayent à retourner à celle de Perse, et mesmes jusques aux chiaoux, chose non plus veue, en réservant seulement deux cens pour le service de ceste Porte, ou l'on est toujours en mesme attente de la venue de Osman-Bassa et aspétation de ce qui en réussira... N'ayans iceulx moingz à plaisir d'entendre la continuation de la guerre de Perse, ou tant s'en fault qu'il se parle en façon aucune de paix qu'à présent le Cigalle, beglierbey commis à la garde des forts faictz aux environs de Revan, avoit eu nouveau commandement d'y demeurer troys ans continuelz pour faire obstacle et arrêter les forces de l'ennemy de ce costé, avec promesse, ou il y usera bon devoir.

de le faire puis bassa, visir de ceste Porte; et Ferhat, général, d'aller avec le plus de forces qu'il pourra contre les Géorgiens, luy ayant ce seig^r, pour le desliver en quelque façon de l'apprehension du party qu'il luy auroit voullu faire ces jours, envoyé de présent un estoc royal et une robbe de drap d'or. Aussi que puis quelque jour, sur l'advis venu de Barbarie que le roy de Fez estoit fort avant en traité avec l'Espagnol pour l'eschange de Larache à une autre place de celles qu'il tient en Afrique, ils auroient depeschez cinq galliotes avec charge d'estre de retour dans trois mois, deux à Assan, beglierbey ou vice-roy d'Alger, portant présens de vailleur, pour, par ce moyen, veoir d'entretenir en bonne volonté et intelligence, du moins pour ceste année, icelluy roy de Fez et autres ses voisins mahometains: une a Ramadan, bassa de Tripoli, à mesme effect de maintenir en dévotion et fidélité les Mores de ce quartier, et les deux autres pour prendre langue en diverses parts de chrestienté. S'en preparant quatre autres pour aller lever à Caffa Osman-Bassa, ou il se seroit depuis et aux environs entretenu, pour tenter d'y exécuter le commandement que ce dict seig^r luy auroit donné de faire, s'il estoit possible, par quelque stratagemme mourir le Tartare Chan, pour se vanger et prendre raison des moequeryes qu'il luy a par plusieurs fois faictes, en feignant de l'assister et ayder en ladite guerre de Perse, suivant les promesses qu'il auroit données, et pour cest effect recen de grandz et riches

lièrement sur le desseing d'une ligue générale entre les princes de la chrestienté contre cest Estat, voire dict icelle estre conclue, et que V. M., grandement recherchée d'y entrer, estoit sur le point de ce faire¹, spéciffiant mesmes les forces qu'y doivent contribuer chacun

présens de S. H. ce qui ne luy a peu jusques ici réussir, pour s'en estre icelluy Tartare delié et tenu sur ses gardes.»

Il rapportait dans la même lettre les suites de la déposition du patriarche de Constantinople, qui sera, comme on le verra bientôt, l'occasion d'une démarche particulière d'Henri III. Quant au congé dont se félicite ici M. de Germigny, il en avait probablement été question dans une lettre antérieure qui est perdue :

« Le nouveau patriarche de Constantinople baisa comme tel, samedi dernier, la main à ce seig^r avec partie du présent par luy promis, sans que les remonstrances et doléances du peuple de ceste Église y aient rien vallu, bien que tres justes. L'on verra si le temps y apportera poinct quelque remède, rendant au demeurant infinies grâces à V. M. de m'octroyer le bien de mon congé et licence de ceste charge. Suivant l'intention d'icelle, me tiendray prest pour à son premier commandement m'aller rendre à ses pieds. » (*Corr. de Turq.*, etc.)

¹ La persistance que Grégoire XIII mettait à suivre son projet de ligue contre la Turquie, malgré la désertion des principaux intéressés, avait réussi à ramener par une alternative nouvelle la reprise de cette discussion. M. de Maisse, écrivant du 28 février 1584, rapportait les nouvelles avances que le pape faisait à Philippe II pour l'attirer à son projet. Il montrait surtout les motifs qui portaient alors Venise à prendre elle-même l'initiative de cette entreprise et à vouloir que Gré-

goire XIII en remit en avant la proposition.

« Ils ont aussy eu pareil advis d'Espagne de la négociation de l'évesque de Plaisance, que le roy cath^ol^{iq}ue avait fait beaucoup de difficulté sur la proposition de cette ligue, qui fait croire que le traicté ne passera plus avant, s'estonnans maintenant ces seig^rs avec raison de la grande poursuite que S. S. leur en avoit faict souz le nom du roy d'Espagne, qu'elle disoit les en devoir requérir. Cependant son voyage de Boulogne, qui toutefois n'est assuré, apreste à discourir à tout le monde, les uns disans que l'empereur y viendra pour y faire un second roy des Romains et eslire un nouveau archevesque de Colongne, que le roy d'Espagne y aura le titre d'empereur des Indes qu'il recherche il y a longtemps de S. S., comme il faict de l'empereur celuy de vicaire général du Saint-Empire en Italie. Les Espagnols publient que V. M. viendra à Laurette et s'abouchera avec S. S., dont ils font semblant d'estre en soubçon. Mais ce qui deplait le plus et dont ces seig^rs s'informent à moy avec regret est qu'ils font courir le bruit partout que V. M. rentre aux guerres civiles, avec une si grande assurance et sur des occasions pleines de si mauvaise volonté, pensans par ce moyen donner réputation à leurs affaires de Flandres que l'on connoist assez le fond de leur intention.

« Ces seig^rs ont eu nouvelles de la maladie extrême du patriarche d'Aquilée, dont ils ont esté et sont en peine ; car venant à mourir, et souz l'obéissance du pape et

d'iceux princes. Et au partir de là feust au mesme instant mis et ren-

sans avoir nommé un de leurs gentils-hommes comme leur intention est, ils doivent craindre beaucoup de choses, tant de S. S. que de ceux de la maison d'Autriche, qui désirent veoir ce patriarchat hors de la main de ces seig^{rs} et un patriarche qui leur fasse teste. Et y a danger que S. S., cette mort advenant, ne veuille pourveoir quelqu'un de cette maison ou pour le moins à leur dévotion, chose qui sans doute ne pourroit apporter en cet Estat que troubles et occasions de guerre, n'ayans ces seig^{rs}, depuis IX ans, trouvé autre moyen d'en eschapper que de mettre toujours en cette dignité quelqu'un des leurs pour cependant maintenir leur possession.

« Ils ont donné charge à leur amb^r de prendre occasion de remettre S. S. sur le propos de ligue et luy faire entendre que le temps est maintenant propre d'en parler qui voudra entreprendre quelque chose, et qu'il ne faut pour cela attendre sa venue à Boulogne. Or, ils font cela à deux intentions : l'une afin que S. S., les voyant se conformer à sa volonté pour ce regard, aye occasion de les gratifier pour la nomination qu'ils désirent; l'autre considération qui les meut à tenir ce langage est qu'ayans eu quelque advis du Levant qu'Ochiali, retourné à Const^{le}, a essayé par tous moyens d'irriter contre eux le G. S. par le rapport qu'il luy a fait de ce qu'il a veu en ce dernier voyage, et craignans aussy que la paix de Perse enfin ne se fasse, mesmes sur le retour d'Osman à la Porte du G. S., sans sçavoir l'occasion et en ce temps où il se deyroit plustost préparer à la guerre qu'abandonner son armée.

« Il leur semble pour tous bons respectz

qu'ilz doivent remettre sus cette pratique de ligue et veoir à quelles conditions on les y voudra faire entrer, sans attendre plus longuement. Car advenant que ladite paix se fasse ou que les ministres du roy d'Espagne obtiennent la trêve qu'ils demandent, ils prévoient bien qu'ils seront contraincts lors d'estre poursuivans de ce dont on les veut rechercher maintenant, ne se pouvant les armes du G. S., cela faict, tourner ailleurs que contre eux; et que les Espagnols les y voudront faire entrer avec conditions insupportables et avec toute la despence, comme ils firent la dernière fois. Et au contraire ils croient qu'à cette heure il s'en pourra parler avec plus d'égalité d'une part et d'autre; et pour cet effect ils chargent leur amb^r de faire entendre à S. S. que le temps y est propre, pour la nécessité où se trouve le G. S. et pour la grande perte d'hommes qu'il a faicte. Et que le retour d'Osman n'est a autre fin que pour luy faire entendre la foiblesse et peu d'obéissance de son armée de ce costé-là. Par ce moien ils ont résolu de veoir à quelles conditions on vouldroit faire cette ligue, et conclud entre eux que quelque chose que le roy d'Espagne leur jure et promette, qu'ils ne s'y fieront si S. M. ne leur baille quelque port de mer en la Pouille pour seureté de ses promesses. Sur ces délibérations ils ont encores fait entre eux de grandz sermens de ne les reveler, et mettre prisonniers quelques particuliers qui se mesloient d'escire des nouvelles. Or, encore j'ay esté adverty de ce que dessus par le moyen que V. M. sçait et qui continuera pour le bien de vostre service. »

Mais Henri III, comme on le voit par sa

fermé dans le grand serraill, se tirant de ce conjecture que ces gens

lettre du 15 mars suivant, était doublement contrarié de la reprise de cette négociation incidente. En venant appuyer la révolte de l'intérieur, elle l'empêchait de chercher au dehors une diversion au trouble qu'il avait lui-même causé en voulant mal à propos dépouiller le duc de Montmorency de son gouvernement du Languedoc pour le donner au duc de Joyeuse. Une autre fatalité s'annonçait pour ce prince et allait bien plus sérieusement traverser les desseins qu'il formait sous ce rapport : c'était la maladie du duc d'Anjou, qui était alors à son début et à son premier accès :

« Quant au fait de ceste ligue, le roy d'Espagne s'y moustre moins enclin que jamais, n'ayant faulte d'avertissement que son intention est de troubler les affaires de mon roy^{tes} et peut-estre m'attaquer par la Provence, se faisant fort des duz de Savoye et de Montmorency, le dernier desquels a desjà commencé à lever des forces pour se saisir d'aucunes de mes villes de Languedoc, souz prétexte tousjours de conserver l'auctorité de sa charge, encores que je luy aye mandé n'avoir entendu la luy oster; n'ayant jamais donné occasion audict duc de Savoye de m'estre autre que bon parent et amy et voisin. Mais prenez garde que sous prétexte de la guerre contre le Turc ladite ligue et union n'aye quelque autre but à mon préjudice, car quelques-uns ont voulu dire que c'estoit l'intention dudit roy cath^{olique}, affin de pouvoir mieux exécuter les entreprises que l'on diet qu'il a en mon royaume. La royne madame et mère est allé trouver mon frère à Chasteau-Thierry, où depuis qu'il est retourné il est tombé mallade d'une fiebvre

tierce, laquelle auroit esté accompagnée d'une espèce de purée et autres accidens assez facheux, de sorte que les médecins auroient esté contraincts depuis deux jours le saigner par deux fois en moins de quatre heures; mais il s'en est si bien trouvé, graces à Dieu, qu'il luy est grandement amendé, et espère qu'il n'en aura pour ceste fois que le mal. »

M. de Villeroy, comme toujours, entraînait de son côté dans des détails plus complets et plus précis, qui doivent ici tout leur intérêt à la grandeur des conséquences destinées à sortir de cet événement :

« Nous avons cuidé perdre Monsieur ces jours passés. Il y a huit ou dix jours qu'il fut surpris d'une fiebvre tierce, laquelle du commencement n'avoit son accès trop violent, de sorte que chacun pensoit que ce ne deust estre rien. Mais au troisième ou quatrième acez il luy survint un grand fluz de sang par le nez et par la bouche, poussé d'une toux très violente, de sorte que les médecins furent contraincts le saigner à six heures au soir et puis à dix heures pour la deuxiesme fois, tant le mal le pressoit : mais ces deux saignées l'arrestèrent de façon qu'il a depuis esté tousjours amendant, et a esté l'acez suivant si doux que il nous a deslvré de toute crainte. Il envoya prier la royne sa mère de prendre la peine de l'aller visiter en ceste extrémité, où elle se résolut incontinent de s'acheminer, la nature de mère faisant force à sa disposition et santé, car elle n'estoit encores bien guarrie quand elle est partie. Toutesfois, elle nous mande qu'elle s'est bien trouvée la première journée. Les uns ont dit que cest accident procédoit de une espèce de purée, et les

adjoûtent quelque foy et entrent en appréhension de son dire, combien qu'ils n'en facent d'ailleurs autre semblant.

autres de l'inflammation du pomon auquel ce prince monstre estre subject. Tant y a qu'il est sauvé pour ceste fois, mais Dieu veuille qu'il s'en garantisse longuement. Le roy est cependant allé en pèlerinage à Cléry; il se porte très bien, mais je ne suis pas sans crainte que tant de peines qu'il prend n'endommage sa santé. »

La révolte du Languedoc et la maladie de l'héritier de la couronne étaient les deux faits qui allaient commencer la série des catastrophes de ce règne; mais l'imminence de ce double danger se montre conjurée pour le moment dans la lettre qu'écrivit M. de Villeroy, du 30 mars 1584 :

« Pour estre vostre dépesche arrivée en ces jours sainets que le roy est du tout adonné à prier Dieu, je n'ay peu la luy lire... Je n'ay rien à vous escrire que la bonne santé du roy, la garison de la royne sa mère, laquelle a esté fort malade à Chasteau-Thierry; mais elle est à présent hors de toute lievre comme aussi est Monseigneur, frère de S. M., bien est qu'il est si débile et foible qu'il ne peut se lever; mais les médecins disent que le beau temps le renforcera. Les rumeurs et troubles du Languedoc se sont aucunement moderez; toutefois, c'est un feu couvert, lequel esclatera à la fin plus qu'il ne seroit besoing pour le service du roy, qui ne l'esteindra du tout. Le roy a deslibéré d'y faire tout ce qu'il pourra par voie amiable, et toutes fois se prépare à celle de la force pour n'en user qu'au besoing. » (*Lettres*, etc.)

Quant à M. de Maisse, il avait écrit précédemment, du 5 mars, la suite de la nouvelle négociation du projet de ligue.

qu'il montrait déjà compromise par les moyens qu'on employait pour la faire réussir, et il finissait par rassurer Henri III sur la conclusion d'un projet qui ne devait pas aboutir :

« Depuis deux jours le légat de N. S. P. a présenté à ces seig^{rs}, de la part de ceux de Malte, un mémoire signé et authentique contenant leurs raisons pour le fait de la navigation des mers du Levant, de laquelle ils désirent que S. S. traicte avec ces seig^{rs}; qui porte en somme qu'ils ne peuvent sortir de Malte ny aller en cours pour porter dommage aux Turcs, ainsi que leur religion les y oblige, sans prendre terre en Candie ou Cherigo et autres isles appartenantes à ces seig^{rs}, ou il est nécessaire qu'ils facent eue, et que leur vouloir empêcher ce qu'ils accordent mesmes aux Turcs et Barbares seroit faire chose indigne du nom de chrestien qu'ils portent. mesmes en aucunes villes ny portz de leur Estat. Ces seig^{rs} de prime face luy dirent que N. S. P. se feust bien passé de recevoir ce mémoire comme chose qui portoit grand préjudice à leur république. Toutefois, ils le retiendrent, faisant estat de le vouloir veoir et adviser ce qu'ils en devoient faire. Mais ils tiendront cette négociation en longueur comme ils font toutes choses, tant pour entretenir S. S. et les Maltois en quelque espérance que pour ne donner occasion au G. S. de s'irriter contre eux, si ouvertement ils accordoient cette demande.

« Ils ont eu avis d'Espagne que bien qu'au commencement S. M. catholique se fust rendue difficile à la négociation de l'Évesque de Plaisance, touchant la ligue,

Constantinople, 3 et 23 avril 1584¹.

Sire, le s^r baille Morezini m'a dict avoir eu avis qu'ayant le roy

que néanmoins enfin il avoit donne bonne espérance à S. S., et que sur cela ledit évesque s'en retournoit à Rome. L'on croit que S. S. ayant ouy le rapport qu'il en fera pourra presser ces seig^{rs} davantage, lesquels, à mon advis, ne s'y voudront par apparence rendre difficiles, pour les raisons que j'ay escrites à V. M. aussi qu'ils ont eu avis de l'estat dans lequel se retrouvoit le patriarche d'Aquillée, tel que l'on ne pouvoit pas beaucoup espérer de sa vie, qui les contraindra par adventure de s'approcher de la volonté de N. S. P. plus près qu'ils n'eussent fait.

« V. M., à mon advis, n'orra plus parler de la ligue, mais j'ay bien opinion que ces seig^{rs} feront ce qu'ils pourront pour continuer ceste suspension d'armes, et qu'ils se joindront avec le roy d'Espagne pour cet effect, pour les raisons que j'ay escrites cy-dessus. L'on dit que ces seig^{rs} ont fait noyer de nuict ceux qui estoient aceusez d'avoir voulu mettre le feu en l'arsenal. Par les avis de Milan, l'on parle encores de l'entreprise de Genève, tant y a que sur ce passage V. M. fait très sagement de pouvoir à toutes choses. Ces seig^{rs} m'ont dit que le G. S. armoit 12 gallères pour envoyer au port de l'Arachia soubz la charge d'Oluchaly, dont il avoit esté requis par le roy de Feez, chose qui importeroit grandement au roy d'Espagne. » (*Correspondance de Venise*, Harlay.)

¹ Les religieux de la Terre-Sainte avoient invoqué la protection de la France contre les vexations des autorités turques, et plu-

sieurs lettres écrites en leur faveur sont adressées au grand vizir, à l'aga des janissaires, etc., de la part de Henri III et de sa mère, qu'on lit au t. 1^{er} de l'*Illustre Orbandale*. Quant aux griefs qui avoient occasionné ce recours adressé à la Porte, on va voir qu'une mission spéciale avait été chargée par Henri III d'en obtenir le redressement, et ils sont indiqués par M. de Germigny dans ce qu'il écrit à ce sujet du 3 avril 1584, où il rend compte également de la suite des démarches de l'aga des janissaires dans la négociation anglaise :

« Je seroys allé trouver ce bassa, où apres luy avoir premièrement touché de la violence et oppression que le cadî de Jérusalem auroit récemment, avant que les dernières provisions obtenues en ceste Porte y fussent arrivées, fait aux S^{rs}-Lieux de delà, ruinant et démolissant grande partie des édifices et habitations des religieux d'iceulx, je m'eslargis aux particularités que trouvoy à propos, dont il n'y eut ordre de tirer aultre construction que devant. N'ayant non plus, au fait d'Angleterre, l'aga des janissaires rien avance jusques icy, soit pour la difficulté au principal que pour s'estre puis naguère ce seig^r retiré en son vieil serrail, combien que le s^r baille des Venitiens en aye traicté vivement de son costé avec l'ung et l'autre, n'y obmettant aucune sorte de persuasion et remonstrance, et mesmes jusques à avoir fait offrir aux bassas de la part de ces seig^{rs} d'une honneste reconnaissance où par son moyen et ministère il en réusciroit le fruit

d'Espagne sceu l'expédition en çà dudict s^r Vento avec présens, il dépescha incontinent ung nommé Paul Offendrini, avec nouvelles instructions, pour y venir fortifier la négociation des hommes du Ma-

désiré. Mais tant s'en fault qu'il en ayt pour tout cela promis ny donné espoir semblable, si bien à l'accoustumée d'y faire les meilleurs offices qui soient en luy près ce dict seig^r, qu'au contraire il auroit dict le ministre de ceste royne s'estre récemment laissé entendre qu'icelle estoit sur le point de mander de brief ung sien ambassadeur bien qualifié et avec grands présens en ceste Porte, aux fins de corroborer ceste amitié. De sorte que je ne seay plus quelle voye tenir ny user en ce fait, continuant de plus en plus et à tout propos ces gens de faire ample déclaration de leur mauvaise et parjure intention sur ce. On ledict s^r baille Moresiny, comme zéléateur et jaloux de l'honneur du service d'icelle, m'auroit confidamment dit que souz supportation il sembloit qu'il seroit grandement à désirer ou qu'il ne s'en fust oncques fait telle instance, ou qu'elle eust esté plus vive et forte, et au mesme instant snyvie de sa résolution. »

L'opposition que la France mettoit à la conclusion du traité de la Turquie avec l'Angleterre comme à l'admission de la Toscane, étoit toute politique, car Henri III n'avoit en vue que de conserver la suprématie qu'il tenoit de son alliance avec la Porte. Celle que Venise apportoit dans cette discussion étoit plus ardente encore, quoiqu'elle eût sa source dans des motifs moins relevés, qui lui donnaient toute l'appreté de l'intérêt. Ces motifs sont indiqués ici par la lettre que M. de Germigny écrivit à part à M. de Villeroy, où il fait ressortir la concurrence que le commerce de

Venise rencontrait déjà de la part de l'Angleterre sur les marchés du Levant :

« Le sieur baille eut advis de ces seig^r du dessing qu'avoit fait le Florentin de remettre sus la négociation et traicté d'amitié avec ceulx-cy, ayant à ceste fin poursuivy et obtenu avec grande instance la delivrance et rachapt d'ung Turc de Barbarie, dict Aly-More, esclave à Naples, et en outre payé et acquitté plusieurs debtes qu'il avoit, et icelluy dépesché de deçà avec présens et adresse principale au capitaine Oluchaly, duquel il est bien particulièrement cogneu, pour luy faire entendre que où ce seig^r se contentera d'accepter sadicte amitié et luy accorder le libre traficq et commerce pour les siens par tous ses pays, il luy enverra à cest effect ung amb^r et baille ordinaire. Et ont mesmes aucuns juifs de ce lieu lettres d'Italie que icelluy Florentin auroit jà traicté de ce avec le beglierbey ou vice-roy d'Algier. Ce que, comme vous le jugerez de grande importance, aussi ferez-vous la difficulté et peu ou plutost nul moyen de l'empescher, de tant que ces gens se seroient puis naguères laissés entendre en ce propos qu'ilz sont tyrannisés par les haults et excessifs prix que les Vénitiens notamment ont mis, de quelques années en çà, en leurs marchandises et denrées, ainsy qu'ilz auroient encores ces jours bien particulièrement remarqué à la venue d'ung vaisseau anglois, lequel auroit vendu et débité les siennes à ung quart moins que lesdits Vénitiens, qui partant sont après à regarder de rabaisser les leurs. Mais je crains fort

rigliani, lesquelz rencontrés par icelluy à Novobazar, environ sept journées de Raguse, s'en seroit retourné avec eulx¹. Et s'est entendu encores puis naguères en la maison de l'ambassadeur d'Hongrie que

que ce ne soit trop tard, et lorsque ce remède ne pourra plus de rien servir, ne voyant d'ailleurs aucun aultre expédient pour traverser ceste affaire.

« Il y a advis, par lettres du Cayre, que le roy de Gozerat es Indes-Orientales, voisin des pays que y tiennent les Portugois, s'est ja puis quelques années fait chrestien, et qui n'auroit envoyé le présent qu'il avoit accoustumé paravant faire chaque an de notable somme de deniers à la Mecque, se préparoit de faire guerre de ce costé-là à cedit seig', et quoyque c'en soit luy oster du tout le traficq des espiceries et drogueries, chose qui sera en ce cas à ung merveilleux préjudice à ceulx-cy, et qu'ilz devront, sinon entièrement, du moins en bonne partye aux menées et artifices de l'Espagnol. » (*C. de Turq. etc.*)

¹ La faveur dont Vento jouissait auprès de Catherine de Médicis et les rapports de famille que nous avons fait ressortir ci-devant, page 232, à la note, lui donnaient une importance personnelle qui devait faire présumer à Philippe II que Vento était envoyé à la Porte pour traverser la négociation de la trêve. On a vu aussi en différentes circonstances que la reine mère était en relation suivie de lettres et de présents avec les deux sultanes, la mère et l'épouse d'Amurat III. M. de Germigny fait connaître les diverses réclamations que Vento avait à faire, et qui se rapportaient soit à la protection des Saints-Lieux, soit à celle du commerce français en Afrique et dans le Levant. Dans sa lettre du 23 avril, il rend compte de l'audience

collective obtenue à cet effet du grand vizir, mais dont les résultats étaient assez peu satisfaisants :

« Le s^t Vento, son consul en Égypte, arriva en ce lieu la veille des présentes festes de Pasques avec le présent pour la sultane Hazaki, et avec lettres et despeschés concernant le fait de son consulat, à quoy j'espère satisfaire au plus tost au premier, après avoir au préalable sceu l'intention de ladite sultane sur la voye qu'elle voudra qui se tienne pour luy faire ce compliment; et à cestuy-cy en poursuivant la prompte expédition des provisions qui y sont requises. Et pour le regard de la traite de bleds en faveur de sa ville de Marseille, il luy plaira juger, par le progrès et estat des affaires de deçà, n'estre de présent de l'honneur de son service faire semblable demande à ceulx-cy, outre qu'il ne s'en pourroit attendre aultre satisfaction d'eulx, de tant plus que la cherté en accroît jour pour jour par la continuation de la guerre de Perse, s'y acheminant de tous costez grand nombre de forces, et d'où il seroit encore venu advis que le soy se trouve disposé d'y entendre plus qu'onques, et qu'il est du tout délivré de l'empeschement qu'il auroit eu, puis je ne sçay combien, d'en continuer les progrès de sa part.

« En l'audience que le s^t Vento et moy eusmes avant-hier de ce bassa, soit pour ce que contient le surplus de ses instructions, intention de la royne mère et de V. M., en tant qu'aurois estimé l'en faire consevant de partie pour tout bon respect

pour tout certain ledict Marigliani ou aultre a à se rendre icy au plus tard dans la fin de ceste année, pour traicter de plus longue trefve, ce que ces gens n'auront à moins que très grand contentement,

que le particulier dudict sieur Vento, nous nous serions pourtant eslargiz avec paroles et termes jugés plus dignes et conformes à son intention. Mais non que ledict bassa représentast pour cela celle de son maistre aultre que cy-devant, ains dict tout à trac ne veoir plus en ce fait aucun remede, promettant pour le regard des déprédations qu'à l'arrivée de brief d'une galliote d'Assan, vice-roy d'Algers, il feroit pourvoir de réitérés commandemens, tant pour la prohibition d'icelles à l'advenir que réparation du passé, ensemble des provisions nécessaires pour le consulat d'Alexandrie et Égypte, au bénéfice d'icelluy s^r Vento, suivant les arz et mémoires par luy en ce dressez. Dont de tout ce poursuyvera diligemment l'expédition et effect, comme d'aultres pour les Saintz Lieux de Jérusalem, aux fins mesmement d'oster et démettre le cadi dudict lieu, comme auteur principal des désordres et violences y suivies encore récemment, ainsy que V. M. verra en la lettre que les religieux des Saintz Lieux m'ont adressée pour luy faire tenir, iceulx ne se confians sur ce qu'en la protection, bonté et piété de V. M.»

Henri III écrivant plus tard, du 22 juin 1584, se montre choqué de la réponse du vizir jointe à tant d'autres déconvenues qui lui avaient enfin fait prendre le parti de rappeler M. de Germigny. Il revenait à cette occasion sur l'affaire du patriarche de Constantinople, au sujet de laquelle on a vu ci-devant, page 267, à la note, que le roi avait expédié une dépêche qui n'était

pas encore parvenue à son ambassadeur :

« J'ay eu peu de satisfaction de ce que vous avez traicté avec le bassa, accompagné du consul Vento, pour veoir non amitié et leur foy postposée aux recherches et pratiques de quiconque s'adresse a eulx, et mes subgetz très mal traictez par leurs ministres, où ilz les rencontrent, jaçoit que de mon costé je leur rende tout devoir d'amitié. Par la susdite cause je persiste en la résolution que je vous ay escrite par ma dernière, me promettant que vous en userez à l'avantage de mon service; mais je vous commande, devant que vous partiez, faire remédiér au mal que souffrent les religieux des Saintz-Lieux de Jérusalem par les violences et cruaultez du caddi, dont j'ay extresme compassion, et vous envoie avec la présente une despesche expresse pour ledict effect, avec ma response au prieur des religieux, laquelle vous luy ferez tenir. Je vous recommande le patriarche de Constantinople et l'affaire du consul Vento.»

L'ambassadeur rendait naturellement un compte particulier à Catherine de Médicis de l'emploi de ses présents, comme ayant droit aux détails d'une mission faite en son nom et à laquelle elle avait pris une part toute personnelle :

« J'auroys avisé avec le s^r consul Vento, après avoir ensemblement traité avec la juïfve qui me porta jà la parole de la part de la sultane Hazaki, suivant ce que j'en escrivis lors, de luy deslivrer le contenu au coffret de velours noir, ensemble un tesquéré ou escrit à ladicté Hazaki, luy

ainsy qu'ilz monstrent avoir l'advis de l'acheminement d'Aly-More de la part du Florentin, suivant ce que j'en ay escrit, ne s'en estant depuis apprins aultre¹.

accusant les lettres et le surplus du présent de V. M. à icelle, ayant icelle juifve promis de nous faire avoir response du receu et de l'intention de ladite sultane par quelle voye elle jugera meilleur luy estre remises lettres et présent qu'il nous a semblé aussy pour le mieulx, attendu le deces de la sultane mère; ayant tenu adverty le premier bassa desdictes lettres et présent en général à icelles sultanes, comme du désir que V. M. a toujours eu, conforme à ceste antienne amytié de deux si grandz empereurs, à la joindre et estreindre de mesmes avec elles. Et avons trouvé plus expédient de présenter audiet bassa l'horloge destiné pour ladite sultane mère, comme de moindre estime et considération près ceux-cy pour estre façon d'Allemagne et y avoir des figures, réservans les autres pour ladite sultane Hazaki.»

Catherine de Médicis approuvait, au contraire, les arrangements de M. de Gernigny: «J'approuve tout ce que vous me mandez avoir traité avec la juifve et pense, de la part de la sultane Hazaki, comme vous m'en advisiez, pour accomplir la commission que j'ay donnée au consul Vento, laquelle je auray a plaisir d'entendre estre reussie selon mon expectation.»

Elle y joignait pour Vento un billet dont le ton affectueux confirme ce qui a été dit plus haut de leurs rapports:

«Cher et bien aimé, nous avons eu à plaisir que nous ayez rendu si bon compte que vous avez fait de l'exécution de la charge que nous vous avons commise, comme nous aurons d'entendre toutes

choses estre depuis réussies selon nostre désir et expectation, mesmement es points qui concernent l'entretienement de l'amitié qui est entre nous et ce seig', la conservation et protection des religieux des Saintz Lieux de Jérusalem, et l'expédition de ce qui appartient à vostre consulat, auquel estant arrivé vous ne tarderez à m'advertir de l'estat d'icelluy.» (*Correspondance de Turquie*, Harlay.)

¹ M. de Gernigny rapportait ici ce qui était résulté de l'injonction qu'on a vue donnée ci-devant par Amurat III, p. 266, à la note, et dont les suites venaient ajouter une nouvelle complication aux affaires de la Crimée et de la Géorgie:

«Ilz sont d'ailleurs tous esmeuz, troublez et empeschez des nouvelles qu'ilz recevoient ces jours passez qu'ayant Osman-Bassa veu le stratagème qu'il vouloit exécuter sur le Tartare estre entièrement découvert, et voulant jouer à quicte ou à double, et faict à ceste fin paroistre et présenter à ce peuple ung des frères dudict Tartare pour leur seigneur, cela luy auroit si mal succédé qu'il feust à l'instant de façon et tellement chargé que la plupart des siens y seroient demeurez, se tenant mesmes ledict frère du Tartare du nombre, et luy a grand peine retiré à Caffa, ville de l'obéissance de ce seig' sur ceste frontière-là, ou ledict Tartare le tient assiégé, en péril de se perdre s'il n'est promptement secouru, comme l'on est après de faire, s'armant à cest effect en toute diligence le plus de gallaires qu'il est possible et en voye cependant quérir à douze journées

Constantinople, 8 et 22 mai 1584¹.

Sire, pour n'estre en moy de pouvoir donner compte plus parti-

d'icy en la Nattolie ung aultre frere du dict Tartare, pour passer de dela sur les dictes gallaires qui seront conduictes par le cappitaine Oluchadi, et où se doibvent embarquer aujourd'huy ou demain environ de trois mille janissaires, partie d'iceux destineez toutesfois pour les fortz de Cars et d'Emir-capi avec quantité d'artillerie et munitions de guerre.

« Et double l'on fort que ce ne soit le secours de Perse : quoy que soit, que cest accident doibve tirer après soy quelque lourde conséquence pour ceulx-cy, mesmes ou icelluy Tartare se confédérera et unira avec ses voisins, comme l'on tient qu'il est recherché de faire, notamment des Géorgiens et Mincréliens amys du Persien, qui partant sera pour avantageusement se servir et prévaloir de ceste occasion et renforcer de tant plus le désir et intention qu'il a de continuer plus qu'onques ceste guerre. Si bien il m'auroit esté référé ces jours, par une personne qui a quelque acces pres ce bassa, avoir veu és mains d'icelluy des lettres portant advis que ledict soy eust recentemente despesché deux des siens ja passez incogneuz par Tripoli de Surye pour se rendre vers V. M. aux fins de la supplier de sa part de moyenner pres ce seig^r quelque conclusion de paix et accord entre eulx. Ce de quoy, bien que je n'y adjouste aultrement loy, ains qu'en ce cas ce voyaige fust pour estre plustost dressé ailleurs, et a assez divers effects, j'ai pensé néanmoins d'en escrire a V. M. ce que dessus. »

Il ajoutait du 8 mai suivant les mesures

prises par la Porte en conséquence de ces faits : « Les gallères, au nombre de vingt seulement, armées pour le secours de Caffa, partirent de ce port, après avoir le frere du Tartare, arrivé icy, baisé les mains de ce seig^r et receu son estendart, marque de reconnaissance qu'il doibve tenir l'Estat du dict pays, en cas qu'il en entre en possession, de S. H. ; qui s'est non onques plus veue icy entendue de ce costé-la, mais si bien par artifice et moyen d'y avoir autresfois causé changement en assistant l'ung contre l'aultre. L'on discourt diversement de ce qu'il en pourra réussir, veu mesmement si petit appareil de forces et de gens neufz et de fort peu de valeur. Des quels en restant encores je ne sçay combien à embarquer, avoit esté ordonné de continuer à équiper dix aultres galeres a cest effect, pour suivre au plus tost les précédentes, qu'ilz entendent bien à desaccour n'avoir encores, pour les temps contraires, guères avancé de leur route. Ou, pour tout l'effort qu'ilz y ayent usé, ce a esté tout avec très grande difficulté, et non sans estre bien remarqué a leur honte et deshonneur, que d'en avoir peu mectre six en ordre avec deux malhonnes et quatre passe-chevaux, encores si mal que la pluspart de la chiürme est de pauvres gens prins çà et là par force, ne se disant pour ceste heure aultre du costé de Perse. » (*Correspondance de Turquie*, Harlay.)

¹ M. de Maisse, écrivant du 9 avril 1584 sur la trêve conclue entre l'Espagne et la

culier à V. M. que j'ay fait de tout ce qui s'est passé en ce lieu, au subject d'Angleterre et d'Espagne, il ne me reste aultre à luy dire

Turquie, montrait le parti habile que Venise avait tiré de la part qu'elle avait prise en dernier lieu à la négociation sur la ligue. Mais il fait comprendre surtout ce que la France avait perdu d'influence en Europe par suite de l'affaiblissement de son alliance avec la Turquie :

« V. M. entendra par la despesche de Levant le particulier de la suspension d'armes accordée entre le G. S. et le roy d'Espagne pour un an, qui finira au mois de décembre prochain. J'ay depuis apprins de ces seig^{ts} que non-seulement il s'est laissé aller à cela, mais qu'il désire que S. M. cathst envoie par delà un ambst pour en accorder la continuation ou bien une plus longue trêve, et que le bassa a assuré le serviteur du Mariglian, partant de là, que celui qu'on y enverroît seroit le très-bien venu. Ces seig^{ts} m'ont aussy dit qu'ils avoient esté comprins en cette suspension d'une part et d'aultre, et que le G. S. ayant esté adverty que les chrestiens parloient de se liguier ensemble a esté très prompt d'y entendre, se doutant qu'il auroit affaire au roy d'Espagne et à eux, et que, en choses grandes comme estoit cette ligue, il leur avoit assez servy d'y avoir presté l'oreille pour conduire les choses a ce terme, et que, pour le moins cette année, ils se pourroient retirer de la despence que leur convient faire ordinairement de ce costé-là.

« Or, comme surtout ils craignent la puissance de cet empire et ne s'en peuvent fier ny assurer, aussy leur semble-il faire beaucoup quand ils peuvent gangner le temps et en destourner le dangier par quelque

moyen que ce soit. Et si bien ils craignent la grandeur des Espagnols, toutesfois il leur semble que le mal n'en est pas si prompt et que l'intérêt des autres princes chrestiens sera commun avec le leur, et qu'ils trouveront tousjours moyen de s'en deffendre. Or, V. M. peut facilement juger l'importance de cette suspension, soit pour la réputation, soit pour les effets qui s'en peuvent ensuyvir. Car pour le premier ils disent jà icy publiquement qu'il ne fault plus penser que V. M. se puisse prevalloir de l'amitié des princes ottomans, comme ont fait vos prédécesseurs, puisque ce seig^t reçoit et oyt volontiers des ministres de cette qualité et leur accorde non seulement ce qu'ils demandent, mais, qui plus est, les recherche de paix et amitié.

« Quant aux effets, estant la grandeur des Espagnols aujourd'huy plus qu'elle n'a encore esté en aucun prince chrestien, et eux delivrés de la crainte et despence ordinaire en laquelle ils estoient du costé de Levant, n'ayans autre chose qui les retienne que cette guerre de Flandres, qui semble estre sur son déclin, je laisse à penser à V. M. comme il leur sera facile d'entreprendre quelque chose sur vostre royaume avec les intelligences qu'ils y peuvent avoir, soit qu'ils y veulent employer leurs forces cette année, soit qu'ils différent jusques après la reduction des Pays-Bas en leur obéissance.

« Je represente cela à V. M. afin qu'elle sçache en quelle opinion sont les affaires du monde par deçà, et qu'elle commence à remédier de bonne heure au progrès de cette nation insolente et plaine de mauvaise volonté, et qui interprète les actions de V. M.

sur ce, et attendant la résolution qu'il plaira à icelle y prendre, que j'espère estre au bien de ses affaires et confusion de ses ennemis,

plustost à crainte et à peu de moyens que pour offices de vraye amitié et bonne voy-sance qu'elle en receust possible plus qu'elle ne devoit. » (*Corresp. de Venise*, Harlay.)

Henri III y répondait du 13 avril suivant en se résignant à un résultat qu'il ne pouvait plus empêcher, quoique cette inaction dût contribuer à accroître encore, entre lui et le roi d'Espagne, l'inégalité de forces dont il se plaint :

« Vous m'avez fait plaisir de m'avoir adverty de la nouvelle apportée par l'homme du Mariglian, du renouvellement et prorogation de la trefve qu'il a obtenue pour un an pour son roy avec le G. S., ne doutant point que le seul respect de la continuation de la guerre de Perse n'ait meu ledit G. S. à faire ledit accord, comme nous voyons aussi que les affaires des Pays-Bas et le désir qu'a ledit roy cath^o d'establir entierement sa grandeur et puissance l'ont poussé à le rechercher. Et comme je n'ay pour mon regard aultre dessain que de conserver en paix ce que Dieu m'a donné, je supporteray doucement toutes choses pourveu que l'on n'attente rien directement ou indirectement contre moy et mon Estat. Mais n'est sans raison que les autres princes de la chrestienté appréhendent l'establissement de la puissance dudit roy, et il seroit besoing qu'elle feust balancee de quelque contrepoix suffisant pour retenir les choses. »

M. de Villeroy, dans sa lettre du même jour, constate le progrès de la reduction des Pays-Bas par le prince de Parme, et la continuation des inquietudes que cau-

sait la santé de l'héritier de la couronne :

« Les affaires de Languedoc sont toujours en bon estat; je pense que M. de Bellievre verra bientost M. de Montmorancy pour adviser à composer ces affaires, qui est le plus seur chemin que nous puis-sions tenir. Les Ganthois ont renoué la négociation avec le prince de Parme. Le président Richardot est en leur ville à cest effect et espère d'en venir à bout, et par ce moyen recouvrer Ipres et plusieurs autres bonnes villes. Ce voyage inopiné de M. de Savoye a donné à parler à plusieurs, ayant bien notté ce que vous avez mandé la contenance que feist l'amb^r de Savoye quand vous luy dictes la mort d'Espiard. La royne mère du roy est à S-Maur en beaucoup meilleur estat de santé; je voudrois vous en pouvoir annoncer autant de Monsieur, mais il ne se peult remettre; je prie Dieu de luy aider. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

M. de Maisse avait encore inculpé dans sa lettre du 9 avril le duc de Savoie d'être de connivence dans les dernières tentatives faites pour troubler les provinces du Midi, et il y voyait un motif pour le roi de s'attacher plus que jamais à l'alliance avec la Turquie :

« L'amb^r de M. de Savoye, me parlant naguères des troubles de Languedoc, dont il est mieux informé que moy, me dit qu'il ne pensoit pas que le roy d'Espagne voudrît y envoyer des forces cette année ny à la coste de Provence, mais qu'il pourroit bien fomenter la division qui y estoit jusques à certain terme, ain de garder les François de retourner en Flandres. Je luy fis responce que si vos voysins recompen-

sinon que l'obstinée et perfide persévérance de ceux-cy en ce, se monstre d'heure à aultre plus grande et esloignée de la satisfaction

soient de cette façon V. M. de tant d'amitié et de commodité qu'ilz en avoient receu, que Dieu vous assisteroit pour vous defendre si l'on vous assailloit, pour le moins que vous auriez tousjours la raison de vostre costé. Je crois que c'est ce qu'ils veulent faire, afin que mettant V. M. en soupçon et despense de ce costé-là, ils ayent moyen de se rendre plus facilement maistres des Pays-Bas; à quoy V. M. sçaura très bien pourveoir, afin qu'ils ne rapportent poulit de vostre trop grand bonté et patience. Et prendra quant et quant une bonne résolution pour le fait de Levant, afin de remettre sus à bon escient cette amitié qui vous est très nécessaire, pourveu que ce soit avec la réputation de V. M., le bien de votre service et l'honneur de vos ministres. » (*Corr. de Venise*, etc.)

Mais Henri III, appréciant dans sa lettre écrite de Saint-Maur-des-Fossés, du 27 avril, tous les avantages que l'Espagne alloit retirer de sa trêve avec la Porte, se confirmait par là dans la résolution qu'il avait prise de ne pas agir :

« Je ne doute point que le roy catholique n'obtienne du Turc prorogation de la trêve et suspension d'armes faite entre eux pour tel temps qu'il voudra, cependant que la guerre de Perse durera; parceque ledit Turc est contrainct tourner toutes ses forces de ce costé-là, et que ce luy est un très grand bien d'estre cependant en repos de celluy de deçà. Je pense bien aussi que ces seigns procureront et favoriseront la continuation de ladite trêve tant qu'ils pourront, comme participans au fruit d'icelle, tout ainsi que fait ledit

roy catholique, lequel peut par ce moyen donner ordre tout à son aise aux affaires des Pays-Bas, où nous voyons qu'il fait passer ses principales forces. Toutes ces choses, ny celles qui en peuvent provenir, ne me peuvent faire changer de deliberation, etc. »

La lettre que M. de Villeroy écrit de Saint-Mandé donne toujours le bulletin de santé du prince, dont une crise nouvelle venait de faire appréhender la mort. Comme compensation, la réunion du roi et de la reine de Navarre devenait une assurance de paix du côté du parti de la reforme et la garantie qu'il ne prendrait point part aux troubles que l'on suscitait dans le Midi :

« Nous avons esté en grande peine de la maladie de Monsieur, depuis deux jours, luy estant survenu un pareil accident à celui qui luy advint quant la royne sa mere l'alla trouver, et comme depuis ce temps-là il est grandement affoibly par la longueur de sa maladie, il y a esté plus travaillé que la première fois, de sorte que les médecins avaient perdu toute escrime. Toutefois Dieu a voulu qu'il soit encores echappé pour cette fois, mais il n'est pas pour ce quary et a ung très mauvais mal. Le xiii^e de ce mois le roy et la royne de Navarre se sont rassemblez et fait si bon recueil, que chacun en a esté fort resjoy, vivans ensemble aussy bien et autant qu'il est possible de le désirer. M. de Bellievre ayant accompli ce bon œuvre, passera en Languedoc pour essayer à pacifier les affaires du pays, qui en a, je vous assure, tres bon besoin. Nous n'avons rien de Flandres depuis la prise d'Ipres. L'on nous

qu'ilz en doivent, par tout droict et raison, à V. M. A qui il m'a semblé ne taire icy en celluy d'Angleterre¹, nonnément ce qu'ilz

mande d'Espagne que André Doria devoit s'embarquer à Carthagène à la fin de ce mois avec xxxvi compagnies nouvelles, vi vieilles, et le reste tant Allemans que Italiens qui ont luy en Portugal pour passer en Italie.» (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

¹ M. de Germigny était entré d'abord dans plusieurs détails qui, en indiquant les motifs de la partialité et des bonnes dispositions que la Porte montrait pour l'Angleterre, expliquent comment ils avaient décidé du succès de cette négociation contre tous les efforts faits pour la traverser. Il y donnait surtout la réponse obtenue enlin de l'aga des janissaires, et celle-ci n'était rien moins qu'une injonction impérative adressée par Amurat III à son favori, de ne plus lui en parler :

« Il y aura pleu à V. M. veoir par toutes les despesches puis janvier en çà, ce qui y est passé, tant au fait d'Angleterre que négociation de l'Espagnol, ensemble les moyens et espoir, qui restent maintenant au premier, d'en tirer autre raison et satisfaction, soit séparément ou uniment au s^r baille des Vénitiens, et avec la voye qu'il auroit en charge d'y user. Ce qui y a si peu avancé, ainsi que m'a encore, à nostre dernière entrevue, dict icelluy baille, que n'ayant le premier bassa, suivant ce qu'il en auroit naguères traité avec luy, reiteré l'instance à ce seig^r, il luy feit entre aultres ceste response que, pendant que l'Angleterre sera, comme elle est, ennemie du pape et du roy d'Espagne, il en auroit toujours à cœur l'amitié. De façon que le dict s^r baille, avec ce qu'il sca voit ja de l'intention de ces gens sur ce, se retrouve

de présent hors de l'espoir qu'il avoit mis en ce dernier effort et poursuite.

« Et de ma part (sur l'occasion d'un trouble fait à l'agent de M. le prince de Vallaquie en ce lieu, jusques à avoir procédé par tourment contre ledict agent et plusieurs des siens, accusés, d'un vol qualifié, de meurtre et assassinat, perpétré de nuit, en une maison contiguë à la sienne, en la personne d'une femme et deux siens enfans, outre trois aultres de sa famille, appartenans de consanguinité au Milne cy-devant possesseur de Vallaquie), estant avant-hier allé trouver l'aga des janissaires pour luy recommander, ainsi que j'avois fait vers ce bassa, l'innocence et justice des susdicts, dont j'espère bonne issue à la confusion des faulx accusateurs, et luy ayant touché de l'office par luy dernièrement promis faire de rechef près ce seig^r au dict fait d'Angleterre, il me dict ne l'avoir obmis, mais que pour luy avoir S. H. sur ce respondu qu'il n'eust à ne luy parler plus de cest affaire, il avoit pensé de ne m'en rien dire. C'est doncques tout ce que je puis représenter en ce subject à V. M., remettant partant à son tres prudent conseil d'y pourveoir cy-après par les moyens et voyes qu'il luy plaira et trouvera y estre plus dignes et convenables pour le bien et honneur de son service; très desplaisant qu'avec ceulx que V. M. m'y auroit ordonné jusques icy, je ne luy en ay peu rapporter la satisfaction requise, et qui luy en est deveu de tout droict et raison, dont ceulx-cy se remarquent de plus en plus aliènes, comme de toute aultre qualité appartenante à l'entretenement de

en tesmoignèrent encore ces jours passés à une audience de l'amb' de Hongrie, auquel, après luy avoir ce bassa, avec parolles aigres, remonstré le mescontentement que ce seigr^t avoit de la mauvaise observation que l'empereur faisoit faire de leurs traités, et particulièrement de la dernière course faicte par les siens, où auroit esté prins un san-

leurs anciennes amitiés, ains ne s'en monstrans rien moins incapables qu'indignes. et n'ayans plus aultre en la bouche sinon que leur Porte est ouverte à qui y a recours et refuge.»

Dans une lettre du 3 mars, retardée par les interversions que la navigation jectait dans la correspondance, et parvenue seulement alors à l'ambassadeur, Henri III lui écrivait :

«Je vous envoie ung mémoire qui m'a esté présenté de la part du duc de Ferrare, auquel, combien que je désire user de toute gractification pour la proximité qui est entre nous et l'affection qu'il me porte, j'ay toutesfois respondu ne vouloir vous commander faire aucune chose qui peust en quelque façon que ce soit préjudicier à ma bannière : partant vous aurez ceste considération devant les yeux. Mais il seroit très nécessaire que par delà ilz eussent plus de soin des affaires de Fez qu'ils n'ont : car je sçay que le roy d'Espagne a de grandz desseings, qu'il exécutera indubitablement, s'il n'est empesché des forces de l'empire de ce seigneur, qui ira perdant de son autorité, réputation et vertu tant que la guerre de Perse durera.»

La lettre comme la réponse en étaient encore aux premiers incidents de l'année : «Vous sçavez, au reste, que mon frère le duc d'Anjou m'est revenu trouver et m'a promis et juré telle amitié que j'en demeray très content, et en espère ung grand bien en mes affaires contre les artifices et

inventions des meschants, qui s'estoient promis de reveoir bien tost mon royaume en trouble à cause de son esloignement.»

M. de Germigny répondait ici sur les points recommandés et sur les nouvelles qu'il recevait si tardivement :

«Touchant ce qu'en désire M. le duc de Ferrare, je suivray ce qui est du commandement de V. M., à laquelle je ne puis encore rendre compte de l'effect du voyage du chiaoux, mandé cy-devant en Algiers pour la poursuite et réparation des déprédations faictes ou qui se font sur les subgeets d'icelle, pour n'en n'avoir depuis entendu aucune chose, comme n'ont ces gens des cinq galliotes despeschées en ces quartiers-là pour les occasions que j'escrivis lors à V. M. Louant Dieu, au surplus, de l'heureuse et désirée entreveue de V. M. et de M. le duc d'Anjou, son frere, augurée de tous les serviteurs d'icelle de deçà, et nommément du susdict s' baïlle Morezini, à qui j'en aurois fait communication, à un tres grand bien et avancement de l'effect du saint labeur et soing de V. M. a refformer en son royaume et y remettre en son lieu ce que le malheur et licence des guerres y avoit perverty et desprave.»

Il ajoutait aussi, au sujet de ce qu'il avait lui-même écrit ci-devant, page 273, à la note : «Le sieur consul Vento s'embarqua le xxviii^e du passé, pour se rendre à son consulat, sur la gallere de retour pour Damiate, y recommande de la part du bassa.» (*Corr. de Turquie, etc.*)

giac de considération; entrant en propos dudict faict d'Angleterre, il dict que, sur le récit que le ministre de ce pays luy auroit faict de la dernière conjuration contre la personne et Estat de sa royne, dont s'estoit ensuyvie la licence de sa court de l'amb^r d'Espagne, comme principal fauteur de ceste pratique¹, et que, pour estre icelle royne

¹ On a vu ci-devant, page 262, à la note, cette rupture diplomatique de l'Angleterre avec l'Espagne, qui lui donnait, aux yeux de la Porte, le mérite d'avoir une attitude plus décidée que celle que Henri III continuait de garder à l'égard de cette puissance. Le jeune duc de Savoie, que son ambition remuante associait à tous les projets de Philippe II, visait à se faire, contre la France, le chef d'une ligue des États italiens, et ce dessein, comme tous les autres points de discussion qui seront mentionnés pour la suite de cette année, avait été sans doute l'objet de communications de la part de Venise et de rapports faits par M. de Maisse à Henri III. Mais la correspondance de l'ambassadeur, si complète dans son ensemble et dans toutes les autres parties, manque à partir du mois de mai jusqu'à la fin de 1584. Cette lacune, et une autre que nous aurons à signaler ailleurs, sont les seules qui existent dans les copies des divers fonds, mais elles sont heureusement suppléées, pour la copie de Harlay, par la série des lettres du cabinet, qui maintiennent sans interruption la suite des événements. Ainsi, dans la lettre qu'il écrit de Saint-Maur-des-Fossés, le 11 mars 1584, Henri III discute le but caché de cette ligue de la part d'un prince dont il avait déjà énoncé la complicité (voir page 269, à la note) dans les troubles récents du Languedoc :

« J'ay bien considéré les propos que l'amb^r de ces seig^s. residant aupres du

duc de Savoye, leur a mandé que ledit duc luy avoit tenuz pour sçavoir s'ils voudroient entrer en une ligue deffensive en caz que les princes d'Italie la voulessent faire ensemblement. Et comme je ne voy pas qu'il y aye rien de mon coste qui doibve induire ledit duc à rechercher la dite ligue, d'autant que pour ce qui s'estoit passé entre nous, je luy ay fait congnoistre qu'estant issu d'une mere que j'ay grandement honorée et aimée, son bien et honneur m'estoient aussy chers et recommandez qu'à luy-mesmes, de façon qu'il a toute occasion de se louer de moy, il y auroit plus de raison et apparence de croire qu'il auroit esté men mettre en avant ladite ligue pour le respect de la puissance du roy cath^o qu'aultrement, attendu qu'elle se rend aujourd'huy si grande qu'elle est sur le point d'estouffer toutes les autres. Toutesfois, mettez peine de descouvrir les motifs de ladite ligue, afin de m'en advertir. Je continue à faire cesser les desordres de Languedoc, qui n'ont faict jusques à présent tel progrès que l'on estimoit qu'ils deussent faire, y ayant envoyé le s^r de Bellièvre et mesmes prié mon frere le roy de Navarre de s'en entremettre, ce qu'il démontre vouloir faire de tres bon cueur. »

C'est également le 11 mai que Henri III faisait, en faveur du patriarche déposé de Constantinople, la démarche dont il a été question page 274, à la note, et dont on verra ci-après les effets. Ce prince, pour re-

différente en religion à tous les autres princes de la crestienté, la pluspart d'iceux luy estoient ennemys jurés; ayant de ce, dict-il, fait arz à ce seig^r, il feist response voulloir, notamment et particulière-

pendre aux inculpations auxquelles il était en butte de la part du parti catholique, recherchait alors toutes les occasions de faire en public des démonstrations d'un grand zèle religieux, et multipliait coup sur coup les pèlerinages. C'est ce qu'indique la lettre de M. de Villeroy, où la maladie du duc d'Anjou paraît de plus en plus approcher du terme fatal :

« S. M. se porte très bien, toutesfois elle a mal au pied du dernier pèlerinage qu'elle feist à Chartres, et va passer quelques jours à Paris hors de la presse pour cest effect, laissant icy les roynes, qui se portent aussi très bien. Quant à Monsieur, les médecins nous mandent qu'il sue toutes les nuitz grandement, dont il se sent fort allégé; toutesfois il a toujours la fiebvre et a ung très fâcheux mal. »

M. de Villeroy, qui a montré ci-devant, page 229, à la note, à l'occasion du complot de Parry contre Élisabeth, imputé à l'Espagne, les effets qu'il avait eus en Angleterre, les montre ici se manifestant dans ses rapports avec l'Écosse :

« Le roy estoit retiré au bois de Vincennes, ou il est encore. L'on nous mande d'Angleterre que le roy d'Escosse a battu quelques ungs de ses subjects qui s'estoient rebellez contre luy, fomentez de la royne d'Angleterre. Ce prince est très courageux et crains que cela n'avance sa fin, selon les us et coustumes du pays. Je crains aussy que ces chaleurs, qui sont extraordinaires, ne fassent mesme effect à l'endroit de Monsieur. La royne s'est allée trouver et en doit revenir mercredy. Nous avons

perdu M. de Foix, qui est une grande perte au service du roy; cela sera cause qu'on avancera davantage le voyage de M. de S^t-Goard : de fait l'on l'a desjà mandé. »

L'ambassadeur à Rome, Paul de Foix, archevêque de Toulouse, venait, en disant la messe, d'être frappé d'apoplexie à l'autel, et sa mort, avec le bruit qui avait couru de celle du duc d'Anjou, par suite de l'aggravation de son état, sont rapportées par M. de Maisse dans une lettre du 28 mai, qu'il écrit à M. de Germigny, ou il résume également les principaux incidents de la situation politique et met en doute le changement annoncé dans l'ambassade de Constantinople :

« Vous aurez eu avis par delà de la mort de Monsieur, envoyé à ces seig^rs de Savoie. Cette nouvelle a esté icy creue sept ou huit jours et m'a mis en grande peine. Toutesfois nous avons eu avis qu'il estoit hors de danger et que le roy en avoit esté asseuré par un de ses médecins qui en estoit de retour. Vray est qu'il avoit esté extrêmement malade et que le flux de sang l'avoit repris en telle abondance qu'il avoit esté tenu pour mort. Dieu veuille que cet avis se fasse véritable, car la maladie est telle qu'il n'y a pas grande assurance.

« Le roy de Navarre et la roïne sont remis ensemble, au grand contentement du roy et de tous ses serviteurs. L'on dict icy et à Rome qu'il s'est réduit à nostre religion catholique et qu'il en fait profession touteslois je n'en ay point d'avis de la cour. Ledit seig^r roy devoit partir avec M. de Bellièvre pour aller mettre ordre aux

ment en ceste considération, conserver son amitié, l'assister de ses forces là où elle en aura besoing, et que sondict ministre et amb^r à sa Porte y feust de tant plus honoré, chéry et caressé. Adjoustant que S. H. estoit jour pour jour et de tous costez recherchée de nouvelles amitiés, et le Polac, sur l'expédition d'une très grande ambassade pour venir reconfirmer et jurer de nouveau celle qu'il y a, et se desclarer de sa part ennemy des ennemys de S. H.

Il ne s'entend aultre de leurs affaires de Perse, excepté la demande que leur général d'Arzerun a faicte ces jours, par son capigy-bassi, d'estre renforcé de gens et pourveu d'argent et munitions de guerre; ne s'apprenant rien non plus du costé de Caffa depuis l'acheminement du capitaine Oluchaly de delà, ce qui faict doubter plusieurs que les choses y voisent mal pour ceulx-cy.

Constantinople, 5 juin 1584.

Sire, une galliotte expédiée par Osman-Bassa et le cappitaine Oluchally, arriva icy avec advis à ce seig^r du succez des choses de Caffa, et motif du Tartare conforme à ce que m'en a escript dudict lieu cy-

affaires de Languedoc, qui sont en assez mauvais estat. Ayant le mareschal de Montmorency fait fortifier en diligence trois ou quatre villes, l'on craint qu'il y aye de l'intelligence des Espagnols. J'ay bonne espérance que ces deux seig^{rs} pourront composer toutes ces choses. Cependant la maladie de Monsieur a rompu une partie des desseings de ceux du Pays-Bas, lesquels se voyans abandonnez quasy de ce costé commencent à capituler à bon escrient avec le prince de Parme, qui a repris Ispres par composition et quelques autres villes, et diet-on icy que Gand et Bruges capitulent. Cependant l'armée des Espagnols qui estoit icy est passée, et avons advis qu'ils sont ja voisins de Cambresis.

« Voilà ce que je vous en puis mander avec la bonne santé du roy, qu'on diet ne s'estre jamais mieux porté. Quant aux affaires de vostre Porte, il semble que ces seig^{rs} se resjouissent qu'elles ne voysent pas trop bien pour ce seigneur. Aussi, à ce que l'on voit, il n'est accompagné de la bonne fortune qu'ont esté ses prédecesseurs. L'on ne m'escrit rien de ce voyage de M. de Lancosme, et ay quelque opinion que vous pourrez bien demeurer où vous estes pour cette année. Vous scaurez aussi, à mon très grand regret, la mort de M. de Foix, qui advint à Rome le xii de ce mois, estant tombé en l'apoplexie: je ne vous dis point combien nostre royaume, le S^t-Siège et tous ses amis y ont perdu. »

joint le chevalier de Bertaucourt, qui se retrouve près ledict Oluchally. Estant notamment la mort dudict Tartare avec celle d'ung sien fils, confirmée universellement en ceste Porte, bien que d'aucuns mise, du commencement, en doute, et laquelle cedict seigt auroit, parmy l'allégresse et contentement de si notable et non espéré effect, de tant plus grand qu'il s'entend qu'icelluy Tartare avoit pratique et intelligence avec le Persien, monstré d'avoir désagréable, soit pour l'honneur et réputation, que ce luy eust esté plus grand de se veoir amener comme en triomphe le vaincu, soit pour la prétention qu'il eust eue en ce cas de s'en prévalloir et servir de subject pour mieulx contenir en devoir celluy de présent, ayant à ceste cause mandé au susdict Osman ce qu'il entend estre fait de l'autre fils dudict Tartare, où il s'en saisira et assurera.

Cest événement, considéré par la si longue et notable occupation et empeschement de ces gens en la guerre de Perse, fait manifeste et évidente preuve non de leurs forces et vailleure pour le jour d'huy, bien cogneues pour telles qu'elles sont, mais d'un heur incroyable qui accompaigne leurs actions. Se voyant en cecy avoir fait avec une poignée d'hommes de nulle vailleure et occuppez, comme dict est, de la façon qu'ilz sont, ce que aucuns de leurs prédécesseurs n'auroient oncques tenté de faire, pour prospérité et occasions qu'ilz en ayent eu¹,

¹ On a pu remarquer que M. de Germiny, ordinairement diffus et embarrassé dans ses expositions diplomatiques, abonde au contraire en traits expressifs et en observations d'une certaine portée politique, quand il décrit les mœurs du pays où il se trouve, ou que, retraçant les faits dont il est témoin, il les apprécie dans leurs conséquences. La réflexion qu'il fait ici sur la véritable force acquise par la Turquie, en dépit de ses défaites et au milieu de tous les signes qui semblaient annoncer une décadence prématurée de cet empire, est frappante de justesse.

Comme contraste avec ce retour de fortune de la Turquie, on voyait, dans la même conjoncture, s'accomplir en France l'événement privé qui allait déchaîner sur elle une série de catastrophes et de révolutions. C'était la mort du duc d'Anjou, que M. de Villeroy annonçait à M. de Maisse, dans deux lettres successives qu'il écrivit de Saint-Maur les 9 et 12 juin 1584.

* Monsieur est toujours malade et semble que cette maladie preigne plutôt d'accroissement, car il semble qu'elle s'enracine journellement. Toutesfois, plusieurs espèrent qu'il la trainera encore quelque temps;

qui est d'establiir absolument, et à la façon qu'ilz font les princes et vayvodes de Vallaquye et Bogdanye, ledict Tartare. Aussy comme cas non-seulement nouveau ains estrange, attendu ce que dessus, des-seignent-ilz, ainsy qu'ilz se seroient laissés entendre, s'en voulloir conjouir avec tous les princes leurs confédérez, incontinent après le

vous serez à toute heure adverty de son portement. Nos affaires au Languedoc n'amendent point ainsi que font celles du roy cath^{ol} en Flandres, ayant recouvert Bruges, et maintenant que les Espagnols se sont joints au prince de Parme, ne doutez pas qu'il n'y paroisse bientost aux despends des Estats.»

« Nous avons perdu Monseigneur, frère du roy; il est mort le x^e de ce mois, à une heure après midy, dont Leurs Magestez et toute la France sont tres dolentes, et non sans cause, voyans que le roy n'a point d'enfans. S. M. se porte très bien, grace à Dieu, la royne sa mère y est mallade au liet, et s'efforce tant qu'elle peult de porter patiemment cest accident tout ainsi qu'elle a faict les autres précédens, et se conforte de la présence et amour de S. M.»

Plus tard, du 22 juin 1584, Henri III écrivait également de Saint-Maur à son ambassadeur à Venise, pour lui mander les détails et les suites de l'événement :

« Je vous escripvy que j'avois eu nouvelles que feu mon frère, le duc d'Anjou, se trouvoit mieulx de sa maladie que de coustume, mais ceste joye ne me dura guères, car le lendemain mesmes je fuz adverty de son extrémité, laquelle s'apparut tout à coup le ix^e de ce mois au soir, de sorte qu'il trespasa le x^e, à une heure après midy, dont j'ay recçu très grand ennuy et desplaisir, ainsi que je m'asseure qu'auront fait ces seig^z et tous ceulx qui portent quelque affection à mon roy^m. Je

faiz apporter son corps en ma ville de Paris affin de l'inlumer à S^t-Denys avec noz prédécesseurs et rendre ses obseques les plus honorables qu'il se pourra. Les amb^z des princes résidans aupres de moy me viennent aujourd'huy visiter sur cette occasion, lesquelz je recevray avec la dignité qui convient à tel office, délibéré de vacquer et entendre dorésnavant plus soigneusement que jamais à la conduite et direction des affaires de mon roy^m, pour maintenir la paix en icelluy et le rendre aussy utile et nécessaire à mes voisins qu'il estoit anciennement. » (*Lett. du cab. etc.*)

Cette nouvelle était mandée également à M. de Germigny dans la lettre que lui écrivait Henri III à la même date :

« Alors que nous avions meilleure espérance de la convalescence de feu mon frère le duc d'Anjou, par ce qu'il sembloit aux médecins sa liebvre estre diminuée et qu'il disoit s'en trouver allégé, il a pleu à Dieu l'appeler à soy tout à coup et priver moy et mon royaume de sa présence, dont j'ay senty le desplaisir et regret que je doibs tant pour le respect de mon amitié fraternelle que pour l'intérêt de mon royaume. Or, il faut louer Dieu de tout et se conformer à sa sainte volonté, ainsi qu'il nous commande. Bien suis-je résolu de vacquer plus soigneusement que jamais à mes affaires pour remettre mon royaume en son antienne splendeur et le rendre aussy utile à mes amys qu'il estoit du temps des roys mes prédécesseurs. » (*C. de Turq. etc.*)

retour desdictz Osman et Oluchally, attenduz de brief et sitost qu'ilz auront entièrement estably ce nouveau Tartare, se tenant la venue d'icelluy Osman estre pour donner à ce coup une grand secousse à Siaous pour la charge de premier visir.

Pendant les forces de la Grèce passent tous les jours d'icy en grande diligence, pour, avec celles des aultres endroicts, se rendre a Arzerum, près Ferrah-Bassa, suivant l'instance qu'il en auroit fait encore dernièrement, combien qu'il se dye ce seigr avoir aussy, de rechef, récemment donné intention de désirer d'entendre à quelque traité de paix de ceste part, et qu'à cest effect, par une sienne bien expresse despesche en ce subgeet, il a chargé ledict Ferrah de veoir, de sonder quelle affection le sofy y apportera de sa part, et les moyens et conditions d'y parvenir; s'entendant d'ailleurs icelluy avoir remys ses forces en estat, et jà commencé de faire progrès et se préparer à quelque exploit d'importance.

Constantinople, 26 juillet 1584.

Sire, suivant le contenu en la précédente despesche à V. M., du xi^e du présent, ayant esté le xiii^e dudict en l'audience à Messih-Bassa¹, que j'aurois pensé différer ce peu de jours pour en donner davantage à discourir à ceulx du party d'Espagne et aultres leurs adhérens de deçà sur les derniers advis des nouveaux rememens en vostre royaume, publiés aussitost par eulx, je luy feis avec occasion communication

¹ Siavonsch-Pacha, démis pour la seconde fois de la charge de grand vizir, avait cédé la place au héros de la Crimée et de la Géorgie, Osman-Pacha, dont les fonctions étaient remplies momentanément et en son absence par le second vizir Messih-Pacha. Ce fut dans le courant de ce même mois de juillet qu'Osman-Pacha vint prendre possession de la première dignité de l'empire, où il était appelé par l'opinion publique comme le seul des généraux turcs qui eût remporté des succès

réels dans les désastreuses campagnes contre la Perse. On peut voir, au tome VI de *l'Histoire de l'Empire Ottoman* de Hammer, les détails curieux de l'entrevue qu'il eut à son arrivée avec Amurat III, et la manière dont il lui rendit compte des expéditions qu'il avait conduites. Cet entretien amène, de la part du sultan, des témoignages singuliers de son admiration; car, à chaque fait rappelé, il se dépouille d'une partie de ses vêtements pour en revêtir son interlocuteur.

d'iceulx en tant que je jugeay estre de son service, luy remarquant en ce, comme en tous autres subjects qui s'offrent, les frauduleux artifices et praticques dudict Espagnol, qui, non content des si grandes planches d'agrandissement qu'il se seroit ja faictes par ses dernières conquestes, auroit suscité encore récemment aucuns subjects d'icelle à prendre les armes, se promettant, par ce moyen, d'affoiblir vostre royaume pour n'avoir, s'il se pourroit, à servir plus de contre-poix à sa grandeur et se faciliter de tant plus, par ce moyen, les desseings qu'il a d'ailleurs au désavantage notamment de ceste Porte¹. Dont ils seront enfin pour s'appercevoir assez, et trop tard pour eulx, n'ayans jusques icy receu en la considération qu'ils devoient les remonstrances qui leur en auroient esté cy-devant faictes et réitérées en ce subject, soit pour le peu de soing d'aucuns ministres précédentz ou s'estre retrouvés continuellement occupez à la guerre de Perse, à laquelle il seroit désormais temps qu'ilz meissent fin par une bonne

¹ Dans la lettre qu'il écrivait à M. de Mause sur la mort du duc d'Anjou, du 22 juin précédent, Henri III avait annoncé une résolution importante par les conséquences qui pouvaient en sortir immédiatement, celle de l'acceptation faite par Catherine de Médicis de la clause principale du testament de son fils, qui lui léguait la protection de Cambrai à soutenir contre l'Espagne. Comme toute démonstration hardie entreprise alors contre cette puissance supposait toujours pour la France l'arrière-pensée de recourir à la Turquie, le roi se préoccupait d'une nouvelle reprise du projet de ligue mis en avant par Grégoire XIII, que l'Espagne, pour former une diversion opposée, semblait vouloir appuyer dans ces circonstances :

« Fen mon dit frère a devant son décedz delaisé par disposition testamentaire à la royne madame et mère, les droitz et prétentions en la ville de Cambray et pays de

Cambresis; en quoy elle a esté depuis recuee et recongneue unanimement par tout le clergé, prévost, eschevins, magistrats, manans et habitans de ladite ville, de manière qu'elle a délibéré recueillir et embrasser la protection et conservation de ladite ville. En quoy je ne puis moins faire, pour l'obligation que je luy ay et la révérence que je luy porte, que de luy prester toute aide et assistance à mon possible; et d'autant plus qu'elle offre d'entendre a toute composition pour ce regard avec le roy cath^o, s'il y prétend quelque intérêt, en cas qu'il luy veuille faire raison de ses prétentions au roy^o de Portugal, ainsi qu'il en a esté continuellement requis et sollicité de sa part et de la mienne, devant et depuis s'estre emparé dudict roy^o, et à quoy il nous a plusieurs fois fait dire par ses ministres vouloir satisfaire, la royne madame et mère et moy n'ayans autre but que de conserver la paix de la chrestienté.

paix, aux fins de pourveoir aux accidens qui semblent les menacer jà de trop près.

A quoy ledit bassa, si bien assez lent, craintif et réservé en tels

« Quant à la ligue proposée par N. S. P. souz pretexte de faire la guerre au G. S. et l'advis que vous a esté donné de la procuration que le roy cath^o a envoyée à son amb^r résidant à Rome pour en conclure, il suffira pour le présent que mes serviteurs soient advertis prendre garde à ce qui s'en fera pour m'informar, attendu mesmes que S. S. m'a promis qu'elle ne permettra que souz couleur d'une telle union il soit fait à mon préjudice, jacoit que les grandes sommes de deniers et les nouvelles forces que le roy cath^o fait passer en Italie avec André Doria, doivent être très suspectes à un chacun. »

Quoique les explications que donne ici M. de Germigny au ministre suppléant du grand vizir se rapportent aux troubles antérieurs du Languedoc, elles se trouvaient d'accord avec les vues qui portaient alors Henri III à se rendre lui-même dans le Midi pour essayer de nouveau de le pacifier par sa présence, afin de ne pas être distrait, sur ce point, du projet qu'il formait à l'extérieur. La même cause lui faisait désirer vivement que la Turquie se mit à cette occasion en paix avec la Perse, comme le conseil en est donné ici par l'ambassadeur, afin que la Porte fût en état de le soutenir contre l'Espagne. La question incidente de Cambrai n'était qu'un premier pas et un acheminement vers la diversion bien plus décisive et bien plus importante qu'il méditait du côté des Pays-Bas. M. de Villeroy, dans le compte qu'il rend à M. de Maisse des événements survenus après la mort du duc d'Anjou, lui écrit de Mon-

ceaux, le 22 juin, pour lui apprendre les déplacements de la cour, les arrangements occasionnés par le voyage du roi, le rappel de M. de Germigny et enfin l'état des affaires dans les Pays-Bas :

« Vous verrez la résolution que nous avons prise pour Cambrai, M. de Retz va sur cette occasion en Picardie pour donner ordre aux affaires de la province. Vous n'aurez encore responce du roy à cause de la blessure de S. M. Il y a dix ou douze jours que le roy est retiré à S^t-Germain-en-Laye, où il a fort petite compagnie. La roine sa mère est cependant venue en ce lieu, et ont laissé à Paris M. le chancelier pour donner ordre à la maison de feu Monsieur et renvoyer chacun chez soy. Après que S. M. aura demeuré icy huit ou dix jours, elle s'acheminera à Lion pour revisiter ses subjectz des provinces de ce costé-là et couler autant de temps. Et parce que nous n'allons avec elle, ains demeurons auprès de la roine sa mère, laquelle ira durant ledit voyage à Blois et Chenonceau, vous ne laisserez à m'adresser vos pacquets là, parce que ladite dame sera pour en user selon la leçon que S. M. nous laissera à son partement.

« Nous avons escript à Germigny qu'il s'en revienne et laisse là un secrétaire en attendant que le sieur de Lancosse, destiné pour y aller, s'y achemine. Le prince de Parme, depuis la mort de feu Monsieur, n'a laissé de parachever le fort qu'il avoit commencé autour de Gand, où le peuple se montre à présent plus opiniastre contre la réconciliation que jamais. Leurs nou-

affaires, y invité de condition et naturel, et dont il auroit ja donné diverses preuves, monstra néanmoins de prester l'oreille avec des-plaisir, oultre ce de tel advis pour le respect et nom de V. M.; disant

velles forces venant d'Italie se sont jointes à leur armée vers Bruxelles, de sorte que l'on présume qu'ils veulent assaillir ladite ville ou tourner sur l'Escluse ou Ostende, pour délivrer Bruges. »

M. de Villeroy, comme pour mieux constater le rapport des deux questions engagées sur ce point et le but politique ou elles tendaient en commun, avait à mentionner, en écrivant à M. de Maise, l'arrivée presque simultanée de deux députations : l'une venant de Cambrai pour prêter obéissance à la reine mère; l'autre, conduite par l'agent qui avait été l'intermédiaire actif de toutes les relations des Pays-Bas avec le duc d'Anjou. Cette dernière entraît déjà en France, ou sa présence allait occasionner bientôt l'un des plus grands mouvements du siècle et de notre histoire. Dans le même temps et en prévision de l'acte qu'elle venait accomplir, le duc d'Épernon était envoyé au roi de Navarre pour s'assurer du concours, ou tout au moins de la neutralité de ce prince et de son parti dans une entreprise qui interessait à si haut point la grandeur nationale :

Le duc de Retz est en Picardie pourvoyant aux villes des frontières très dilligemment, comme à garnir Cambrai d'hommes et le munir de vivres, les habitans de ladite ville ayant d'un commun advis et consentement reçu et accepté la protection de France et particulièrement de la royne mere du roy, devers laquelle doivent venir bientôt leurs depputez pour cest effect,

« Ceux des États des Pays-Bas, conduictz

par le s^r des Pruneaux, sont pareillement arrivez en France, dépéschez devers Leurs Maj^s depuis qu'ils ont sceu la mort de feu Monseigneur. Nous ignorons encore quelle sera leur charge. Mais, si nous les renvoyons sans accepter leurs 'offres ou en faire notre proffict, nous rendrons le bien pour le mal, selon la parole de Dieu: car les Espagnols n'espargneront rien pour nourrir les troubles du Languedoc, où sa monnoie court aussi publiquement que celle de France, ainsi que l'on me mande.

« Le roy de Navarre a receu très honorablement M. d'Espernon à Pamiers-en-Foix: ils ont esté ensemble trois jours seachant la mort de feu Monsieur. Je pense que la royne de Navarre le verra au retour et que toutes les aigreurs passées seront mises sous le pied, comme la raison veut qu'il soit fait. M. de Bellièvre s'est retrouvé fort a propos en ladite entrevue. Il est de présent a Thoulouse pour s'acheminer bientôt la part que sera M. de Montmorency, allin de reconnoistre de plus pres la nature du mal qui travaille le pays et d'y appliquer les remedes necessaires. »

L'accord si essentiel a menager dans cette circonstance de la part du roi de Navarre, ne l'étoit pas moins du côté de la fraction toujours dissidente du parti politique, que représentait le duc de Montmorency. Les intelligences dont il avait été accusé antérieurement donnaient lieu à Henri III de s'inquiéter des forces que l'Espagne rassemblait à proximité du Midi; et, dans la lettre qu'il écrit de Fontainebleau à M. de Maise, le 17 juillet 1584, le

qu'il feroit entendre le tout à S. H., et espéroit que les affaires avec le Persien passeroient de brief, Dieu aydant, à meilleurs termes, et que l'on pourvoyroit par bon remèdes à tels desseings, desquels, dit-il, S. H. estoit jà dès quelque temps bien informée. Et de faict, sur ce que Osman-Bassa auroit dernièrement faict entendre à icelle que les gens de guerre s'y acheninoient envis de ce costé, elle luy a respondu qu'il eust pour ceste année à faire tout le plus grand et notable effort possible contre l'ennemy, car de là en çà, soit paix ou non, elle n'entendoit plus envoyer auxdicts lieux camp ny force de juste armée, ains seulement y arrester et assurer les confins par bonnes garnisons, se tenant d'ailleurs le sofy avoir encore récemment envoyé audict Osman à l'effect de paix, ainsy que les appareils du desseing d'armement pour l'année prochaine se continuent ce pendant de quantité de gallères et mahonnes, ou galéaces neufves. Les bassaz chargés d'en faire fabbriquer chascun trois, conforme à ce que j'en ay jà escript, non sans divers discours jusques icy, où cest exploit en ce cas se

roi se montre également préoccupé du soin de compter Venise parmi les appuis extérieurs nécessaires à sa nouvelle tentative :

« Je m'estois retiré à S'-Germain-en-Laye après l'enterrement de mon frere le duc d'Anjou, pour passer en plus grand repos le deuil de son trespas, lequel je ne vous commanday faire entendre à ces seig^{rs} lorsqu'il advint, d'autant que je feuz si surprins et pressé de douleur que je avois plus grand besoin de consolation que de tout autre advis. Or, je ne double point qu'ils n'en ayent porté grand ennuy, pour la congnoissance qu'ils ont de la consequence d'une telle perte. Continuez à m'advertir du dessain des Espagnols et mesmes de ce a quoy ils employeront les nouvelles forces qu'a amenees Andriete Doria. J'ay desliberé faire une course jus-

ques en ma ville de Lyon, ainsi que je feiz l'année passée, pour visiter mes subjectz des provinces circonvoisines. »

Catherine de Médicis, attentive à ménager en toute occasion les sentiments de Venise pour la France et pour sa maison, écrivait de son côté :

« Vous direz à ces seig^{rs} que Dieu m'ayant visitée de cet accident, ce m'a esté grande consolation de sçavoir ma perte avoir esté par eux regrettée, car j'ay congneu par la bonne affection qu'ils portent à la maison de France et specialement au roy monsieur mon filz, en la personne duquel estant à présent réduite ma seule et unique consolation et esperance, ce que je désire le plus en ce monde est que Dieu le maintienne en parfaite santé, luy donne des enfans et luy conserve ses bons et anciens ams. » (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

pourra dresser, qui sur les Vénitiens, qui sur Fez, disans encore les susdits parisans, mesmes en la maison des baillies de Venise, que ce soit en faveur de V. M. pour ce nouveau subject; si bien, avans l'advis en venu, ceulx-cy eussent jà projecté cest armement, estans au surplus, iceulx baillies, encore en attente de leur baise-main, pour l'occasion escripte, qu'ilz espèrent dans peu de jours, lors de celluy de Ferrah-Bassa, cy-devant général.

Constantinople, 7 août 1584.

Sire, j'ay receu les despeshes de V. M., et, par le contenn, ven la résolution qu'il luy a pleu prendre en ses affaires et service de deçà, restant maintenant de mon devoir de promptement et dignement l'exécuter. Il est vray qu'attendu la récente mutation du principal maniemment et administration de cette Porte, et pour n'avoir encore veu, ny visité ce premier bassa¹, retenu partie d'une mienne indisposition, partie attendant qu'un horloge en forme sphérique, de ceux que le fils de l'horlogeur de V. M. laissa icy, du prix d'environ un escuz, fût raccommodé pour luy présenter, j'ay pensé estre nécessaire de faire paravant ce compliment et première visite, qui pourra estre demain, pour par là, après avoir représenté à icelluy bassa le degré et ancienneté de l'amitié et bonne intelligence de V. M. sur tous autres, avec cet empire, et le préjudice et infraction qui est suivy de leur part, puis jà quelques années, sonder de combien il

¹ Il a été dit ci-devant, page 287, à la note, comment et par quelle cause s'était effectué ce changement, qui avait amené pour la seconde fois la retraite du grand vizir Siavousch-Pacha, et M. de Gemigny ajoute ici même à ce sujet :

« Sur les particuliers de la démission de Sioux-Bassa, l'on joint aux très mauvais et indignes déportemens qui se voyoient en luy en toutes choses un trait d'infidélité et extrême avidité, usé à l'endroit du Tartarchan mort, semblable à celui dont

aurait cy-devant en mesme sujet esté noté Sinan-Bassa, qui est d'avoir escrit au diet Tartare, que nonobstant l'instance qui luy estoit faite, d'aller à la guerre contre le Persien, il eust à ne se bouger; se prévalant cependant de partie des présens que ce seig^r mandoit à icelluy Tartare pour avoir son assistance et secours en luy dite guerre, ou se continue de plus en plus vivement à y faire acheminer les forces de toutes parts, sans nulle exception, et avec peine aux contrevenans de la vie. »

en est capable, et l'inclination qu'il y a, afin, selon ce, de pouvoir mieux eslire de laquelle des deux despesches de V. M. je me devray ayder, pour le subject de ma licence et révocation¹, outre que ce fai-

¹ Il s'était passé dans l'esprit d'Henri III au sujet du rappel de son ambassadeur, un conflit de volontés contradictoires que donne le moyen d'apprécier les pièces réunies au tome I^{er} de l'*Illustre Orbandale*, où se trouvent les actes relatifs seulement au début et à la fin de cette ambassade.

M. de Germigny avait été informé, dès le mois de mars (voir page 267, à la note), qu'il était remplacé, sur sa demande par M. de Lancosme : mais il ne fut rappelé en forme que trois mois plus tard. Cette lettre de rappel écrite par Henri III, du 9 juin, expliquait la cause qui avait retardé l'envoi du successeur, qui devait être notifié à la Porte, de manière à ne faire supposer aucune interruption dans les relations amicales des deux cours :

« Ayant considéré l'instance que vous m'avez cy-devant faite de vous en revenir, estant expiré le terme de vostre légation : j'ay choisi vostre successeur en cette charge le s^r de Lancosme, ainsi que je vous ay cy-devant adverty, et estoit sur le point de partir, quand un peu de maladie l'a saisi non telle qu'elle le puisse longuement retarder. Mais pour estre plus particulièrement instruit par vous-mesme de mes affaires de par delà, et pour me servir de vous en autres bons endroits, selon que les occasions s'en pourront présenter, mon intention est que vous vous en reveniez au plus tost, laissant la quelqu'un des vostres, comme fidelle et bien advisé, qui avec quelque honneur et experience puisse recevoir mes despesches et y respondre, en attendant l'arrivée de vostre successeur, et

je pourvovray à ce qui luy sera nécessaire, etc. »

Toute révocation d'ambassadeur suivie d'un *interim* exercé par un simple agent pouvant faire supposer que les rapports entre les deux cours éprouvaient quelque altération, M. de Villeroy cherchait à prévenir cette interprétation par le commentaire qu'il ajoutait à la lettre du roi :

« Vous verrez par la lettre du roy la résolution que S. M. a prise, et davantage combien elle se fie en vous, puisqu'elle se remet à vous d'user des lettres qu'elle vous envoie pour le G. S. ainsi que vous jugerez estre expédient pour le bien de son service. En quoy je vous prie bien considérer les termes de la lettre que S. M. vous escrit, afin de concevoir son intention, estant l'indisposition de M. de Lancosme cause qu'il ne va luy-mesme vous porter vostre congé. J'ay voulu vous escrire ce que dessus de ma main, afin que vous y adjoustiez plus de foy. Au reste je vous diray que Monsieur est toujours malade et craignons bien fort que l'issue en soit très dangereuse. Leurs Maj^{tes} se portent très bien, et trouverez la royne mère du roy très disposée à vous faire plaisir à l'accoustumée, etc. »

Dans l'intervalle, le roi avait écrit, du 23 juin suivant, et confirme sa résolution, comme on l'a vu par la partie de cette lettre qui a été citée page 274, à la note. Les vues que formait alors Henri III sur les Pays Bas, exposées ci-devant, page 289, à la note, lui faisaient desirer qu'on pût, du moins d'après les apparences, suppo-

sant, je pourray assez mieux faire l'office, de la part de V. M., en faveur du patriarche Jérémie de Constantinople. Où sy bien il y a peu d'espoir de quelque bon effect d'iceluy, pour avoir ledict patriarche

ser qu'il jouissait toujours du même crédit à la Porte, et c'est dans le sens du maintien des relations amicales, qu'il avait lui-même expliqué le rappel de son ambassadeur, en écrivant en ces termes au sultan Amurat III :

« Apres avoir longuement servy en sa charge et légation, il nous a semblé bon de luy accorder congé, pour nous représenter en personne l'estat et occurrence de nos affaires de par delà, estant désireux aultant que jamais de conserver et fortifier de plus en plus la parfaicte et ancienne amitié qui a esté de tout temps entre nous, nos Estats, royaumes et empires; a l'occasion de quoy, et pour démonstrer la considération en laquelle nous tenons V. H., nous avons fait eslection du successeur dudict s^r de Germigny en icelle charge et ambassade, etc. » (*Ill. Orband.*)

Mais Henri III, poussé à bout par les procédés de la Porte, et en apprenant l'injonction d'Amurat III de ne plus revenir sur le traite définitivement conclu avec l'Angleterre, avait écrit *ab irato* au sultan dans les premiers jours de juillet, de manière à interpreter differemment ce rappel et à rendre conditionnel l'envoi d'un autre ambassadeur :

« Vous avions toujours estimé qu'en observant religieusement de nostre part les traittez de bonne paix et amitié, héréditaires entre nos deux maisons, V. H. seroit incitée a nous y correspondre avec la mesme rondeur et sincérité que nous y avons rendue jusques icy. Mais cognoissant le peu de compte que les ministres de

V. H. ont fait, d'entretenir nos ditz traittez de paix, lesquels sont journellement violez, et que la présence et les instantes poursuites du sieur de Germigny ont esté si peu utiles qu'elles n'ont product aucun effet pour réparer lesdites contraventions, nous avons advisé de le retirer et appeler auprès de nous, et luy avons commandé de laisser en sa place un des siens, en intention de le révoquer aussi bientost si nous cognoissons que sa présence y soit aussy infructueuse pour ce regard, qu'a esté la légation dudict s^r de Germigny. Mais, comme nous esperons que V. H. donnera ordre que d'icy en avant toutes choses passeront avec plus de respect et circonspection de la part de vos ministres, en l'observation de nos ditz traittez, en ce cas, nous serons bien aise de renvoyer bientost un personnage de qualite et d'autorité pour remplir dignement la place que laissera ledict s^r de Germigny, etc. »

La lettre qu'il écrit dans le même sens a M. de Germigny, du 18 juillet 1584, confirmait encore cette dernière disposition :

« Je désire sçavoir quelle resolution vous aurez prise à vostre parlement pour revenir par deçà, sur la despesche que je vous ay envoyée; car selon cela il faultra que je me gouverne doresnavant es affaires de par delà, ou je ne puis supporter que mon amitié soit si mesprisée, comme elle est maintenant par la corruption de ceux qui en sont cause. Vers lesquels j'ay esté advisé le roy catholique avoir de nouveau envoyé ung expres pour obtenir d'eux

esté convaincu (disent ceux-cy) d'avoir baptise quelques enfants nez de père et mère Turcs, et tenans mesmes partant que ce seig^r ayt encore uzé de grande douceur et miséricorde en son endroit, luy laissant la vie, et le confinant seulement en l'isle de Rhodes¹, où il se retrouve jà depuis quelques mois, si semble-il ceste instance ne pouvoir, en tout événement, estre qu'à une grande remarque à un chacun, et notamment de cette Eglise grecque, avec l'obligation qui luy en demeurera, du singulier soin et piété que V. M., à l'exemple de tant de si grands et très généreux ses progéniteurs, a apporté in-

seureté et prorogation de tresve plus grande que la dernière qui luy a esté accordée, et toujours avoir meilleur moien d'establiir ses affaires dans la crestiente et après tourner toutes ses forces contre l'Etat du G. S. Or, si vous estes encore par delà quand ceste-cy arrivera, vous m'advertirez de ce qui en succédera comme de toute autre occurrence. Vous sçavez que la royne ma mère et moy avons pris en protection la ville de Cambray apres le trespas de feu mon frere le duc d'Anjou esperant que Dieu en favorisera d'ailleurs la resolution. » (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

¹ On a vu ci-devant, page 282, à la note, comment Henri III s'était empressé de prendre en main la cause du patriarche dechu, aussitôt qu'il avait appris sa disgrâce. Avec cette confiance qu'il avait dans ses droits, le roi, que le mauvais succès de ses demandes ne décourageait pas, avait écrit au sultan Amurat III, du 11 mai 1584, pour obtenir de lui la réintégration du patriarche, sans mesurer la portée de cette demande ni se préoccuper des difficultés d'exécution qu'expose ici M. de Germigny.

« Ce sont offices communs des princes amis, d'interceder les uns envers les autres, pour ceux de leurs subjects et servi-

teurs qui peu considérement se sont esloignes de leurs bonnes graces, et moyennement quand ils se prétendent justifier en leur innocence. Et ayant entendu le mauvais traitement qu'à receu ces jours passez le patriarche de Constantinople, plus par l'animosité, malice et corruption de ses ennemis et malveillans, que pour occasion pour laquelle il aye deu encourir vostre indignation, nous vous en avons bien voulu faire cette lettre, et vous prier autant affectueusement que faire pouvons, qu'il plaise à V. H. se contenter de ce qu'il a souffert, rejeter les calomnies et impostures que l'on a voulu proposer contre luy, et donner lieu à son innocence. L'ayant d'icy en avant, à nostre priere et requeste en toute bonne et favorable protection, comme nous avons chargé le s^t de Germigny de vous faire entendre de nostre part, auquel nous vous prions adjoûster pareille foy qu'à nous-mesmes. »

Suivent également, dans *l'Illustration Orbandale*, lettres du roi au premier vizir et à l'aga des janissaires sur le même sujet, où ce dernier est remercié « de la peine qu'il a prise pour donner lumieres aux calomnies qu'on lui a voulu imposer, etc. »

cessamment, et de plus en plus, à la propagation et bénéfice de la chrestienté.

Et verray par mesme moyen d'y joindre, avec occasion, le poinct de l'entremise de paix avec le sophy, sans toutesfoys y engager en aucune façon le nom de V. M. Lesquelz offices faits, je retourneray peu de jours après audiet bassa pour le faict de ma licence, y usant toute la circonspection possible, suivant les considérations portées par lesdites lettres de V. M., et selon le sucez de la première négociation avec iceluy bassa. A qui partant je présenteray, comme au semblable à cedit seigr, lors de mon congé et adieu de S. H., le secrétaire Berthier, pour résider ce pendant icy, pour le service et affaires d'icelle, attendant qu'il luy plaise autrement y pourvoir, estant, ledict Berthier, celuy qui, dès l'an m v^e huietante, porta à V. M. les despesches de cedit seigr, avec l'octroy du restablissement de M. le prince de Vallaquye, et, par le commandement d'icelle, le vint accompagner de deçà, auquel se sont toujours recogneus tous effects d'entière fidélité, et très zélée dévotion à son service, comme sien né et naturel sujet, et que j'estime estre aussi d'ailleurs avec l'expérience qu'il a des affaires pour se bien et fidellement acquitter de ce service, et de ce qui luy pourra estre commis par V. M. Lequel, en outre, selon l'intention d'icelle, je laisseray bien et particulièrement instruit de ce qu'il y aura à faire, et donneray d'ailleurs le meilleur ordre qu'il me sera possible à toutes autres choses important le bien de sondict office, pour, dans le x^e du mois prochain, me mettre en chemin pour me rendre au plus tost aux pieds de V. M., et luy donner lors de présence bon et fidelle compte de tous ses affaires de deçà; ainsi que par la première despesehe de ce qui se sera passé en la négociation cy-dessus, et se pourra espérer cy-après de l'administration d'iceluy Osman, comme aussy des offices du janissaire-aga¹. Ayant cependant

¹ M. de Gormigny, écrivant aussi a Catherine de Medicis les dispositions qu'il prenoit pour l'interim de l'ambassade, rapela d'autres précédents de M. Berthier.

² Des graces et bénéfices receus infinis de l'indicible clemence de V. M., cestuy-cy du dernier effect de ma licence et congé de cette charge en estant le comble et entier

jà adverty les consuls d'Alexandrie, Tripoly et autres, de mondiet par-
tement, et recommandé le soin et deivoir de leurs charges, suivant
l'intention d'icelle. A laquelle je ne pourrois icy au reste représenter

accomplissement; après avoir présenté à ce seig^r et son premier vizir, le secrétaire Berthier l'ayant cogneu en ce lieu très dévotieux et très zélé, joint sa profession de la loy, que pour l'expérience qu'il se seroit acquise pres M. de Foix, lorsque il fut envoyé pour amb^r de S. M. à Rome, à Rome, partie du temps de M. d'Abins, son successeur audict lieu, de M. du Ferrier à Venize, où je le prins passant en çà, et tout le temps de cette mienne charge, il sera pour se bien s'acquitter en ce deivoir, etc. »

Dans un *post-scriptum* de cette lettre qui termine son ambassade, M. de Germigny mandât à Henri III les détails de cette seconde audience, où revenait l'affaire du traité obtenu par l'Angleterre et où il marquait qu'il n'avait pu engager encore la question de la médiation de la France pour amener la paix entre la Turquie et la Perse :

« Le succez de ma dite visite, est iceluy bassa avoir faiet toute bonne démonstration d'affection au bien de l'amitié d'entre V. M. et ce seig^r, et de désirer une réparation et restablisement en ce qui a esté contrevenu de leur part, soit au faiet d'Angleterre que continuelles déprédations : dont de l'un et de l'autre je luy aurois faiet vive instance, me promettant en outre, sur la présentation en faveur du patriarche Jérémie, d'y faire tout ce qui seroit en luy. Se monstrant au surplus doux et traittable en son proceder et négotier, mais non pas fort bien informé jusques icy des affaires, occurrences et incidents de ceste Porte, ainsy qu'il m'auroit mesmes librement confessé,

pour n'y avoir, dit-il, jamais faiet beaucoup de séjour : dont aux fins de les luy représenter, puis nommément la mort de Mehemet-Bassa, j'aurois advisé de luy introduire unq juif, parent de feu Rabbi-Isaac, familier de Mustapha-Bassa, ainsy que j'ay faiet en ma diete audience, et qu'il l'auroit accepté, et offert de l'ouïr très volontiers, toutes et quantes fois il ira devers luy, pour luy parler de ma part. Estant ce que je peux dire pour ceste heure en ce sujet à V. M., attendant que par ce que dessus je puisse dans quelques jours veoir quel party j'auray à prendre sur maliceuse, n'ayant non plus jusques icy veu lieu de toucher du point d'entremise de paix avec le Persien. »

La partie de *l'Illustre Orbandale* consacrée aux négociations de M. de Germigny contient en outre : 1^o *Relation du s^r de Germigny de sa charge et légation de Levant*; 2^o *Particulière description de la Porte du G. S.*, donnant des détails curieux par leur date, et qui ont encore de l'intérêt, sur les revenus de l'empire, l'état des armées et de la marine, la cour, etc. L'ambassadeur y trace ce portrait d'Amurat III :

« Il est de fort petite stature, de poil chastaigner, mélancolique, délicat à cause du mal qui le tourmente, avare ce qui se peut dire, obstiné, mol en ses entreprises, qui le rend peu aimé des grands, outre qu'il se communique à ses sultanes, à ses nains et à ses agas plutost qu'à ses bassas... Il est fort chaste et n'a jamais congneu que la seule femme qu'il a, bien qu'il n'ait qu'un seul fils, si bien que les Turcs disent que leur empire commence à décli-

l'infiny ennuy et déplaisir que j'ay senty et sens, avec les très humbles et fidelles subjects et serviteurs de vostre couronne, de l'advis en de son amb^r à Venize, du décez de Monseigneur, frère de V. M. (que Dieu absolve), priant sa divine bonté vouloir modérer et réparer une telle et si grande perte, pour la conservation, et très heureuse lignée à icelle à son contentement et heur, et bénéfice singulier à tous ses peuples et Estats.

CORRESPONDANCE DE VENISE.

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE.

INTÉRIM DU GOUVERNEMENT REMPLI PAR CATHERINE DE MÉDICIS PENDANT LE VOYAGE DU ROI DANS LES PROVINCES DU MIDI. — AMBASSADE DES PAYS-BAS POUR OFFRIR À LA FRANCE DE SE METTRE SOUS SA SOUVERAINÉTÉ DIRECTE. — MISSION DU DUC D'ÉPERNON POUR RAPPROCHER HENRI III ET LE ROI DE NAVARRE. — MARIAGE DU DUC DE SAVOIE AVEC L'INFANTE D'ESPAGNE. — PHILIPPE II ET SON NOUVEAU GENDRE MENAGENT DE SE SAISIR DU MARQUISAT DE SALUCES EN REPRÉSAILLES DE LA PROTECTION DE CAMBRAI ACCEPTÉE PAR LA REINE-MÈRE. — MENÉES DES PARTIS ET INDICES PRÉCURSEURS DE LA RESTITUTION DE LA LIGUE. — DISPOSITIONS À LA PAIX MONTRÉES MUTUELLEMENT PAR LA TURQUIE ET LA PERSE. — ATTENTAT IMPRÉVU DE LA MARINE DE VENISE CONTRE CELLE DE LA TURQUIE.

Lettres
de
Catherine
de Médicis
à M. de Maisse.

Chenonceaux, 2 septembre 1584¹.

Mon^s de Maisse, je ne faicts point de doubte que les seig^{rs} et ré-

ner et que mourant ledit seig^r et son fils se terminera la race des Ottomans. Il fait grand estime de V. M., toutesfois il est entré en quelque opinion que V. M. ne l'aime que pour tirer de luy commodité, pour ne luy avoir envoyé amb^r exprès à son advenement à l'empire, et moins pour assister aux nopces et festes de la circoncision de son fils, avec les présens qu'il attendoit de vostre part : si bien que les plus grands de sa Porte disent que vostre amitié va fort diminuant, attendu que ne voulez entreprendre contre l'Espagnol, etc.»

Enfin, une lettre du roi à M. de Charny le charge de recevoir M. de Germigny dans l'ordre de Saint-Michel. (*Ill. Orhandale.*)

¹ On a vu ci-devant, page 288, à la note où en était restée l'affaire de la double protection de Cambrai et des Pays Bas, dont Henri III allait faire le levier de sa politique extérieure contre l'Espagne. Le voyage du roi à Lyon et la mission du duc d'Épernon auprès du roi de Navarre se rattachaient à cette entreprise. Le duc d'Épernon devait encore, à cette occasion, déterminer le roi de Navarre à se faire

publicque de Venise, pour l'affection qu'ils nous portent, n'ayent senty beaucoup d'ennuy de la mort de feu mon fils le duc d'Anjou, et ne

catholique, pour aplanir d'avance toutes les difficultés qui s'opposeraient à ce qu'il fût reconnu pour successeur à la couronne, dont il était devenu l'héritier présumptif par la mort du duc d'Anjou. En cette qualité, il était invité à venir résider à la cour et à sortir de la position expectante où il se tenait dans le Midi, au centre du parti de la réforme et dans une attitude hostile, qui provoquait le parti catholique à se mettre sur la défensive. M. de Villeroy, écrivant du 20 juillet 1584, annonçait à M. de Maisse la dislocation prochaine de la cour, et donnait le premier avis d'un événement inattendu, de nature à bouleverser toutes ces dispositions :

« Je vous ay escrit le parlement du roy à la fin de ce mois. Les roines iront cependant du costé de Blois, où tout le conseil les suivra, je suis aussi de la partie. M. d'Espèron est encore en Gascogne, où le roy de Navarre luy fait si bonne chère que il ne le peult laisser venir. Cela ne pourra que servir fort aux affaires du roy, ayant deslibéré composer par douleur les troubles du Languedoc, si faire se peult. M. de Turenne a passé par icy, lequel a promis de servir le roy d'entière affection. La ville de Cambray doit estre à présent avitaillée et fournie de tout ce qu'il luy fault pour se deffendre. Mais si la nouvelle que nous venons de recevoir tout présentement de la mort du prince d'Orange, lequel l'on diet avoir esté tué a Middelbourg, est véritable, les affaires du roy catholique prospèreront grandement de ce costé-là. »

Catherine de Médicis avait pris la di-

rection des affaires en l'absence du roi, plus tard qu'il n'avait été d'abord convenu. Ce temps d'arrêt avait été probablement occasionné par la nouvelle imprévue de l'assassinat du prince d'Orange, car le roi se trouvait encore à Paris le 4 août 1584; mais l'événement, n'ayant pas eu les conséquences immédiates qu'on pouvait en tirer, était plutôt propre à confirmer Henri III dans son dessein. C'était un appui douteux qui manquait à l'entreprise, mais c'était aussi un obstacle qui se trouvait écarté pour le cas où la Flandre, dont plusieurs des villes fortes avaient des Français pour chefs et pour défenseurs, voudrait sérieusement recourir à la protection de la France au point d'accepter sa souveraineté. Henri III, écrivant à cette date à M. de Maisse, se montre aussi frappé de la conjoncture qui a été signalée ci-devant page 285, à la note, et qui amenait à propos, dans les affaires de la Turquie, un changement de nature à favoriser l'exécution du projet d'Henri III :

« Vous avez bien fait d'avoir visité de ma part ces seig^s sur l'occasion du trespas de feu mon frère le duc d'Anjou, et de leur avoir tenu le langage que vous m'avez escrit sur les bruietz publiez par delà, après le décedz de mondit frère, afin de les divertir d'y adjoüster aucune foy. Ce ne sont aussi qu'inventions qui sortent de la boutique de gens qui ont, grâces à Dieu, plus de vouloir que de pouvoir de me mal faire. J'ay offert et promis toute assistance à la royne madame et mère sur l'exécution de la resolution qu'elle a prise d'embrasser la protection de Cambray, dont s'il

puis que m'esbahir grandement de ce que l'amb^r de mon nepveu le duc de Savoye n'a pris le dueuil, ce que je pense qu'il aura faict depuis,

advient quelque alteration et rennement en la chrestienté, je proteste que ce sera à mon grand regret, ainsi que je puis dire avoir esté très bien fondé à ce faire pour les raisons que je deduiray quand besoing sera, ores qu'elles soient assez notoires à un chacun.

« Le succes advenu de la guerre contre le Tartare rellevra aucunement la réputation des affaires du G. S., laquelle estoit fort descheue, et m'escrit on d'Espagne que le roy cath^o a renvoyé en Const^l pour obtenir de rechef prorogation de sa trêve pour l'année prochaine, afin de pouvoir plus à loisir établir et asseurer ses affaires du costé de deçà, où il est certain que la mort du prince d'Orange apportera grand advancement. Toutesfois, les Espagnols qui avoient assiégé le fort de Lilo, auprès d'Anvers, ont depuis icelle esté contraintz lever le siège, après avoir esté repoussés d'un assault général avec perte de pres de 11^m bons soldats, ledit fort estant defendu soubz la charge de Telligny, fils de la Noue, prisonnier entre leurs mains, et semble que la defaveur receue par lesdits Espagnolz en ceste occasion a grandement harassé cette armée et relevé et asseuré le courage de ceulx des Estatz, obrulé par la mort dudit prince d'Orange.

« Assau-Aga, roy d'Alger, a séjourné huit jours aux isles de Marseille après avoir poursuivy le Doria jusques à trois milles pres de Gemes, et failly à rencontrer Marc Antonio Colonna, cestuy-cy ayant receu en son passage toute faveur et assistance de mes ministres, ce qui luy a donne moyen d'eschapper ledit rencontre. »

M. de Villeroy, écrivant aussi du 4 août 1584, après avoir rapporté avec détail le meurtre du prince d'Orange, et montré dans les relations et les précédents de l'assassin la complicité des agents de l'Espagne et de son ambassadeur à Paris, accuse plus nettement la situation dans le sens que nous venons d'indiquer, en présentant ici comme une coïncidence immédiate, l'envoi de la grande députation flamande et le but avoué de sa mission.

« La mort du prince d'Orange, advenue d'un coup de pistolle qui luy a esté tiré par un Bourguignon, lequel s'estoit quelque temps devant introduit en sa maison faisant semblant de luy faire service, n'a encores apporté grand changement aux affaires des Estatz que le succes du siège de Lislo, place d'importance pour la ville d'Anvers, a remis en cueur. Le susdict assassin a dict à la mort avoir esté pratiqué et suscité à le faire par des jesuistes, conforté par le conte de Mansfeld et le Tassin résidant icy pour les affaires du roy cath^o, ayant esté gehenné et tenaille fort cruellement à sa mort, laquelle il a supportée encore plus constamment. Les Estats ont icy envoyé leurs depputez, par lesquels ils offrent se remettre entièrement en la subjection du roy. Mais S. M., laquelle n'embrace légèrement tel party, veult congnoistre devant que s'engager, de sorte que je ne puis vous mander encore sur ce subject autre résolution. »

Plus tard, après le départ du roi et la reine mere se trouvant établie à Chenonceaux, c'était un des secrétaires d'État, M. Brulart, qui continuait la correspon-

comme chose accoustumée¹. Le roy mon dit s^r et filz a eu advis par mon dit nepveu comme son mariage avec la seconde de mes petites-filles d'Espagne estoit conclud et arresté, dont il se resjouissoit avec

dance avec M. de Maisse, par suite d'une indisposition de M. de Villeroy. Il écrivait, du 25 août suivant, les motifs qui faisaient consentir l'Espagne à un armistice du côté de Cambrai :

« La cessation d'armes et de courses continue du costé de Cambray et de nos frontieres de Picardie : à quoy ceulx du costé du roy d'Espagne se condescendent fort volontiers pour (leur estant levé l'empeschement de guerre qu'ils avoient de ce costé-la) pouvoir plus aisément poursuivre leurs entreprises du costé de la Flandre, ou M. le prince de Parme tient maintenant Terrenonde assiégé. De nostre part aussi nous avons désiré ladite cessation d'armes pour maintenir les choses de ce quartier en quelque observation de la paix et du repos qu'elle doit donner. » (*Lettres du cab. etc.*)

¹ La lettre de Catherine de Médicis fait allusion à plusieurs faits contenus dans la dépêche de M. de Maisse du 14 août précédent. Nous la retrouvons avec celles qui vont terminer ici l'année 1584, dans un manuscrit de Colbert qui supplée à la lacune indiquée page 282, à la note. L'ambassadeur, qui n'a presque pas d'événements graves à transmettre pendant cet intervalle de calme apparent, y marque néanmoins, d'après les incidents qui se produisaient sur plusieurs points, tout ce qu'ils faisaient naître de prévisions menaçantes.

Il avait écrit d'abord à la reine mère au sujet des communications faites sur la mort du duc d'Anjou : « Avant d'avoir receu les lettres de Vos Maj^s, j'avois desjà

fait entendre à ces seig^s de vostre part ce qui me sembloit estre à propos sur la mort de feu Monseigneur. Le dueuil qu'ils en ont en procédoit du fond du cœur, leur estant bien advis qu'ils participent aujourd'huy au bien et au mal que reçoit la maison de France, et ne sont pas moins desireux de sa prospérité et grandeur que de voir abbaïsser celle d'Espagne, qui n'est que trop grande pour le repos de la chrestienté et pour leur particulier. J'espere que Dieu vous fera la grâce de voir au roy le bonheur que vous luy desirez. »

Il rapportait au roi la conduite tenue dans cette occasion par l'ambassadeur du duc de Savoie, dont la signification est donnée par le fait qu'annonce ici la reine mère : « J'avois fait l'office tel que V. M. le me commande, m'ayant semblé n'avoir deu différer d'en faire démonstration publique avec le dueil, comme il est icy accoustumé, et d'aller vers eux ainsi qu'ils avoient envoyé vers moy sitost qu'ils eurent la nouvelle. M. de Ferrare et toute sa maison ont pris le dueil, et a esté trouvé fort estrange que l'amib' de M. de Savoie n'ait fait le semblable, qui a appresté à parler à une infinité de gens; toutesfois l'on s'attend qu'il le fera. »

Enfin, il montrait avec quelle anxiété on suivait en Italie tous les mouvements de l'Espagne : « Nous ne pouvons encore voir à quel effet doivent servir les forces et les deniers que le général Doria a conduit par deçà. Il a pris le chemin de Naples avec XVII gallaires et III galléasses et III^{es} Espagnols, ayant laissé le reste de ses

luy, d'autant que par ce nouveau lien il sera plus estroitement conjoint d'alliance avec nous, ayant esté cest affaire si secrettement traicté que nous n'en avions auparavant aucune nouvelle, ny du costé d'Espaigne ny de la court de mon dit nepveu¹.

forces à Gènes : cependant les soupçons croissent de tous costez, et n'y a un seul de ces princes qui n'en soient en alarme; et craignent merveilleusement qu'estans les Pays-Bas une fois réduits sous l'obéissance de S. M. C., comme ils pensent estre chose facile depuis la mort du prince d'Orange, il ne luy prenne envie de se faire maistre absolu de toute l'Italie. Ces seig^{rs} ont adviz d'Espaigne que le Mariglian en est party pour Constantinople, ayant fait publier à son partement qu'il venoit à Milan. J'en ay donné adviz au s^r de Gernigny, d'autant que c'est pour obtenir la continuation de la suspension d'armes ou y faire plus longue trespé. » (*Ms. Colbert.*)

¹ Dans les grands mouvements qui vont bientôt éclater et que cette fin d'année prépare, Catherine de Médicis touche ici à un fait dont la portée apparaîtra avec toutes ses conséquences dans la suite de ce volume, mais que nous devons signaler à son point de départ. Des deux infantes dont parle Catherine de Médicis, nées de sa fille Elisabeth, l'une alloit bientôt servir de prétexte à Philippe II pour plonger la France dans la plus longue et la plus terrible de ses guerres civiles; l'autre était mariée au jeune duc de Savoie Charles Emmanuel, ne lui-même d'une princesse de France, sœur de Henri II, sans que ce titre fait empêché, comme on le verra, de devenir l'ennemi le plus dangereux de notre pays et de se faire le promoteur de toutes les agressions qui devront être tentées contre la France pendant cette période.

Mais, par une coïncidence remarquable, une relation du même genre, qui devait neutraliser les effets de ce mariage et venir en aide à la France dans ses plus grands embarras, se forme alors sous l'impulsion de la reine mère, pendant le cours de cette même année 1584. Dans une partie de cette correspondance que nous ne pouvons reproduire, mais indiquer tout au plus en passant, la reine mère, par l'entremise de son agent, Rucceclai, évêque de Carcassonne, se montre occupée activement d'un soin qui rentrait encore dans son rôle spécial d'aïeule de tant de princes et d'alliées par le sang de toutes les maisons souveraines d'Italie.

Le duc régnant de Mantoue conçut le projet de marier son fils avec une princesse de Parme, quoique la maison de Gonzague fût exclusivement dévouée à la France, qui la recommandait comme l'un des appuis de sa politique en Italie, et comptait un des membres de cette maison, le duc de Nevers, parmi les grands officiers de la couronne. Elle alloit par là s'allier avec une famille princière dévouée à l'Espagne, et dont le chef éventuel, devenu la plus grande renommée militaire de l'époque, était le soutien le plus formidable de cette puissance. Dans la dépendance et la terreur continue où vivaient les petites cours d'Italie à l'égard de l'Espagne, il ne fallait rien moins, pour traverser ce dessein, que l'autorité de la reine mère. Celle-ci réussit à détourner la recherche du prince, qui fut depuis duc souverain de Mantoue.

Il sera très à propos que vous prenez garde à pénétrer le plus que pourrez la vérité du soupçon que l'on prend par delà que le roy catholique veuille entreprendre sur l'Italie avec ses grands moyens d'argent qu'à apporté André Doria, lesquels l'on estimoit plustost au commencement estre pour la Flandres, où le prince de Parme n'a fait autre progrès que la prise de Terremonde. Il est vray qu'il continue par bloculz et fortz qu'il fait dresser tant à l'entour de Gand que sur la rivière d'Anvers d'essayer de mettre ces villes-là, ensemble Bruxelles et le chasteau de Villevort, en telle nécessité qu'elles soient contrainctes de se rendre par composition sans y employer la vive force.

sous le nom de Vincent I^{er}, en substituant habilement, au premier choix, une fille du duc de Lorraine, dont la recherche ostensible avoit l'avantage de ne pas indisposer d'abord l'Espagne; puis, en profitant, pour l'écarter, des difficultés suscitées indirectement à ce parti, la reine mère finit par faire accepter en définitive une princesse de sa propre famille, Éléonore de Médicis, en mariant plus tard la princesse de Lorraine au grand duc de Toscane. C'est par suite des faits qui seront exposés dans cette histoire, qu'on sera mis à portée d'apprécier toute l'étendue du service que Catherine de Médicis rendit à la France en cette occasion.

Quant au but et à la portée de l'union de l'infante avec le duc de Savoie, on voit combien elle frappait déjà les contemporains, par le soin que prend Philippe II de la dissimuler, par le mystère dont il l'entoure, enfin par l'imprévu de la nouvelle que M. de Maïsse faisait ressortir ainsi en écrivant plus tard : « L'advis que l'amb^s de Savoye a donné à ces seig^s du mariage de son maistre, leur en portant les premières nouvelles, les rendit si estonnez, que, sans les lettres que son maistre leur

escrivoit, ils n'en eussent rien voulu croire, et, quelque bonne mine qu'ils luy en ayent fait, ils en ont resenty grand desplaisir, connoissans que cela establit de plus en plus la grandeur du roy d'Espagne et voyans ce prince rangé de ce costé-là, duquel ils avoient jusques icy toujours espéré secours et amitié. Ledit amb^s et le secrétaire d'Espagne en ont fait feux de joye trois jours durant sans que ces seig^s s'en soient en rien remuez. Ainsi ayant este proposé en leur sénat d'envoyer un amb^s vers ledit sieur duc pour s'en resjouir, cela a esté retenu en suspens, bien que l'on croye qu'ils le doivent bientost faire. Cependant ledit amb^s leur parlant de ce mariage, leur a uzé de parolles pleines de grandeur, se laissant entendre que dans peu de temps son maistre porteroit autre qualité que celle de duc, et leur seroit toujours bon voisin et amy, au lieu du mot de *fils et serviteur* dont il avoit accoustumé d'user. L'on dit icy maintenant qu'il procure, par le moyen du roy d'Espagne, de se faire roy de Savoye, à quy les ducs d'Italie, mesmes celuy de Florence, et ces seig^s ne prennent trop de plaisir. » (*Correspondance de Venise*, Colbert.)

Chenonceaux, 12 septembre 1584.

Le faict de la protection de Cambray que j'ay voulu prendre n'a point encore apporté aucune altération en la paix qui est entre le roy cath^m et nous¹. Mais, au contraire, les choses ont esté depuis tellement

¹ M. de Maisse avait écrit, du 28 août précédent, de manière à motiver, sur ce point, la réponse que fait ici la reine mère : « J'ai entendu la façon dont V. M. désire qu'il soit parlé de la protection de Cambray, n'estans ces seig^{rs} moins désireux de savoir comme ce fait doit passer entre V. M. et le roy cath^m que de leurs propres affaires. Ils ont advisé que le roy d'Espagne a commandé au gouverneur de Milan, au premier renuement qu'il entendra se faire du costé de la Picardie, qu'il ne faille d'assaillir le marquisat de Saluces. Ces seig^{rs} attendent icy le cardinal Battery, qu'ils se délibèrent recevoir avec tout l'honneur qu'il leur sera possible. désirans faire chose agréable au Battery, son oncle, duquel ils recherchent tousjours l'amitié, et maintenant d'autant plus qu'ils ont quelque advis qu'il doit estre esleu grand duc de Moscovie. »

Le 14 septembre suivant, M. de Maisse, écrivant à Henri III, donnait à cet égard la pensée secrète de Venise : « Parlant à ces seig^{rs} de la protection que la reine mère a pris de Cambray, pour essayer de savoir d'eux ce qu'ils en pensent, l'un d'entre eux me dit que c'estoit peu de chose à la royne de prendre la protection de cette ville pour la récompense de ses prétentions de Portugal, et qu'il falloit qu'elle prit a bon escient celle des Pays-Bas. qui contrairoit a la fin le roy

d'Espagne de luy en faire la raison. me remarquant son âge, le peu de temps qu'il a à vivre et la confusion qui sera en ses Estats après sa mort. En somme, tout leur espoir est en cette mort, qu'ils attendent tous en grande dévotion, esperaus de se voir par ce seul moyen délivrés de la servitude où ils sont. Estant celle protection de Cambray publiée icy, les Espagnols ont fait courir le bruit que c'est chose fausse que feu Monseigneur l'ait laissée à la roine sa mère, ains à V. M., et allèguent mesme le testament, disans tout haut que si on ne rend Cambray à ce coup, que leur maistre fera la guerre ouverte à V. M. : mais il iroit beaucoup de la réputation, si, après avoir pris leur protection, on la laissoit si facilement. » (*Correspondance de Venise*, Colbert.)

Henri III, dans son retour sur Blois et de là à Chenonceaux, où il devait rejoindre la reine mère, avait reçu en chemin communication de plusieurs dépêches de M. de Maisse qui lui étaient renvoyées. Le mariage du duc de Savoie et les mouvements de l'Espagne en Italie appelaient son attention de ce côté, on il avait à craindre la saisie du marquisat de Saluces comme une revanche de la saisie de Cambrai. Il écrivait donc de Blois, du 2 octobre, en ajoutant aux motifs des appréhensions de Venise les suites de l'affaire du patriarcat d'Aquilée traitée à Rome

accommodées sur la frontière de Picardie et audit Cambray, que d'un commun accord et consentement faict entre les gouverneurs dudit pays et ceulx d'Arthois, aussi de la volonté du prince de Parme, il a esté arresté une cessation d'armes et de courses qui se souloient faire ordinairement en ces quartiers-là du vivant de feu mon filz le duc d'Anjou. Nous verrons si le temps y apportera quelque changement, estans bien délibérez de pourveoir et donner tout le meilleur ordre qui sera possible à noz affaires pour nous conserver contre celuy qui nous voudroit assaillir, et espère que cela advenant la France ne se trouvera point tant despourveu de moyens qu'elle n'ayt de quoy se deffendre et repoulsier l'injure que l'on luy voudra faire.

Vous avez faict chose convenable au service du roy monsieur mon filz de nous advertir du commandement que vous avez entendu avoir esté donné par ledit roy cath^{me} au gouverneur de Milan, d'assaillir avec toutes les forces et moyens qu'il pourra avoir et de ceulx des princes d'Italie qui sont à sa faveur, le marquisat de Saluces, à la première nouvelle qu'il aura qu'il se soict faict mouvement de guerre du costé de la Picardie : ce qui nous servira d'admonestement de nous tenir soigneusement sur nos gardes. Toutesfois je ne puis penser que ledit roy soit pour nous mouvoir une guerre ouvertement tant que ses affaires seront en trouble ez Pays-Bas¹, où la mort du prince d'Orange

« Je ne puis que estre fort desplaisant du travail et ennuy que l'on donne à Rome a la seigr^{te} de Venise, et n'ont faulte d'occasion de souspeçonner que tous ces maux leur sont fomentez par les ministres du roy cath^{me}, et de craindre que, se voyant si bien estably qu'il est en ses affaires, il ne veuille penser à entreprendre plus iost sur leur Estat que sur aucun autre d'Italye, veu les provisions d'argent que l'on diet qu'il faict au duché de Milan et autres lieux dudit pays. Et si la nouvelle du mariage de mon frere le duc de Savoye avec la seconde des infantes d'Espagne

leur a augmenté ceste crainte et defiance, je ne trouve pas que ce ait esté sans raison. » (*Lettres du cabinet, Harlay.*)

¹ M. Brulart donnait ici la suite des opérations du prince de Parme, dont les succès, pour être lenis, n'en devaient être que plus assurés : « L'estat des affaires de Flandres est tel que le prince Parme a assiégé Villevorde, depuis la réduction de Termonde, et pense l'on qu'il l'emportera et mettra par ce moyen Bruxelles en grande nécessité comme la ville d'Anvers et de Gaand y sont dès cette heure au moyen des fortz qui y ont esté faictz sur

n'a pas encores produict de grands effectz à son advantage. Mais il ne se peult faire qu'avec le temps cela n'advienne.

Venise, 9 et 23 octobre 1584.

Lettres
de
M. de Maisse
à Henri III.

Sire, depuis la nouvelle venue de Levant que le G. S. sembloit incliner à la paix avec le roy de Perse, ces seig^{rs} ont fait besongner en leur arsenal et ont résolu de mettre hors cent gallères à ce mois de mars, outre environ L. qui y sont à présent, et en font faire grande quantité de neufves. Ils ont eu advis que les Turcs fortifioient un lieu dans la Morée qui les tient davantage en soupçon; et comme ce mal lieu est voisin et de plus d'importance, aussi y pourvoient-ils avec plus de soin. Et certainement si cette paix venoit à se conclure comme tous les ministres de ce seig^r désirent et sur tous le premier bassa, n'y ayant résistance que de la part de Son Altesse, cette république ne se trouva jamais en telle peine, tant pour estre l'opinion commune que ses forces se tourneroient du costé de Candie ou de ce goulphe ¹, que pour ne

la rivière dudit Anvers et es environ dudit Gaand.»

Plus tard, du 2 octobre, il annonçait la réduction de Gand, qui venait enfin de succomber après une longue résistance :

« Il y a quelque espérance que le trouble de Languedoc se pourra appaiser doucement, et du costé de la Picardie et de Cambray nous continuons toujours en la cessation d'armes. Cependant le prince de Parme fait grands progrès, ayant contrainct ceux de Gaand de se réduire à l'obeissance du roy cath^{ol}, à conditions fort désavantageuses, par la nécessité en laquelle il les avoit constitués, estant le principal d'icelles conditions qu'ils doivent rebastir les églises des paroisses qui ont esté ruinees, payer n^e mil escus, faire racoustrer la citadelle et recevoir dedans

ladite ville telle garnison de gens de guerre qu'on y voudra mettre. De fact, je crois que maintenant il y est entre xv compagnies et v^e chevaulx légers. Ledit prince est après de réduire Anvers en la mesme nécessité que ledit Gaand, par le moyen des fortz qu'il a fait construire es environs et de l'effort qu'il fait d'empescher entièrement le navigaige de la rivière, dont l'on estime qu'il viendra à bout.» (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

¹ Henri III citait une dépêche de M. de Germigny qui, d'après le contenu, était postérieure à la dernière en date que nous avons pu donner de sa correspondance. puisqu'elle est écrite du 25 août. On voit plus loin que l'ambassadeur était encore en Turquie au mois de septembre, ou il avait sans doute voulu assister aux pre-

pouvoir espérer le secours d'aucun prince chrestien, n'ayans grande volonté de rentrer en ligue comme ils ont fait par le passé. Tous leurs discours ne sont que du peu d'union qu'il y a aujourd'huy entre les

miers actes du nouveau grand vizir Osman-Pacha, pour pouvoir juger de la direction qu'il prendrait :

« Par la dépesche que m'avez envoyée, le s^r de Germigny ne me mande riens du traité de paix d'entre le G. S. et le Perse; mais bien qu'on a jugé qu'il s'en pourroit avancer quelque chose de bon, à cause de la délivrance qu'a fait faire Osman-Bassa de son ambassadeur, qui avoit esté toujours retenu en fort estroicte garde depuis la circoncision de Mehemet, fils dudit G. S., lequel ambassadeur a receu beaucoup d'honneur et de caresse à son baise-main et adieu, d'où l'on veult inférer qu'il s'en retournera avec intention de donner quelque bon avancement à cest affaire. De quoy je souspeçonne qu'il pourra réuscir quelque effect, d'autant que ledit Osman-Bassa, sur lequel tombe la principale administration des affaires, est de ce conseil et oppinion de conclure une paix avec ledit Persien, affin que ledit G. S. ait plus de moyen d'entreprendre sur la chrestienté, ou les choses luy réuscissent plus heureusement qu'en la guerre de Perse, ne trouvant estrange que la seigneurie de Venise entende telles nouvelles assez mal volontiers, pour estre de ceulx qui pourroient bien recevoir le premier assault dudit G. S. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

Venise, contiguë aux deux grands empires militaires de l'époque, n'avait pas moins à craindre pour ses possessions dans la direction opposée, et M. de Maisse écrivait ici : « J'ai adverty V. M. d'un bruit qui courroit icy que le roy cath^{olique} vouloit

rachepter d'eulx les villes de Bresse, Bergamo et Creme, et y employer une partie de l'argent qui est au chasteau de Milan. ils font contenance de n'en rien sçavoir, et néanmoins ils avoient proposé en leur sénat d'arrester une levée de Suisses pour s'en servir au cas que l'on leur vouldust remuer quelque chose de ce costé-là, estans comme tous les princes d'Italie entrez en soupçon depuis cet amas d'argent fait à Milan et la publication du mariage de Savoye. Nous ne pouvons pénétrer à quoy serviront ny ces deniers ny les forces que l'on voit icy se lever sur les Estats du roy d'Espagne, sinon que j'ay sceu que ces seig^{rs} avoient eu advis qu'il se prenoit une résolution entre N. S. Pere. S. M. C. et le duc de Savoye, d'essayer à ce printemps l'entreprise de Genevve. Tant y a que l'amb^{de} de Savoye qui est icy, qui m'a souvent dit que son maistre n'entreprendroit cette querelle sans le consentement de V. M., en parle tout d'une autre façon, se rendant tellement partial des Espagnols près de ces seig^{rs}, que cela ne leur peut plaire. »

Il ajoutait encore, sur l'autre point, en donnant la date du départ de M. de Germigny : « V. M. recevra quant et la présente une dépesche de Levant, de celui que le s^r de Germigny a laissé en sa place, lequel estant party le xii^e du passé de Constantinople, doit estre à présent à Raguse. J'ay requis ces seig^{rs} de commander à l'une de leurs gallaires, de aller lever pour le passer icy, comme ils ont accoustumés de favoriser vos ministres, allans et

princes chrestiens et de la puissance de ce grand ennemy, prévoyans beaucoup plustost le peu de moyen qu'il y a de luy résister que le remède. En cela gist le principal de leur travail, qui afflige et le public et le particulier, et si bien les autres affaires de la chrestienté les tiennent en soupçon, il leur semble que le mal en soit plus loing et le remède plus facile.

Les nouvelles qui nous viennent icy tous les jours du progrez des affaires du roy d'Espagne ez Pays-Bas¹ ne sont aucunement agréables

venans en cette charge, ce qu'ils m'ont accordé fort promptement. Cependant ils ont eu advis d'une nouvelle route qui a esté donnée à Ferhat-Bassa par les Persiens, qu'ils disent estre grande et où il est demeuré cinq ou six des principaux de l'armée du G. S., avec la perte d'un fort que les Turcs avoient commencé à bastir sur les confins des Géorgiens. Aucuns interpretent que cela pourroit rompre le traité de paix dont il s'est parlé ces jours passés : mais ces seig^{rs} ont opinion que cela l'avancera plustost, soit qu'ils le disent ainsi pour la crainte qu'ils en ont, soit que les pertes grandes que ce seig^r a faites de ce costé-là et le peu d'envie que ses ministres ont de continuer cette guerre, pour y avoir acquis si peu de réputation, le face ainsi juger à leur amb^r qui est par delà, qui les assure toujours de la continuation de ce traité. » (*Colbert.*)

Henri III répondait ainsi, du 14 novembre 1584, au double motif des appréhensions permanentes de Venise : « Je ne fais point de doute que le bruit de la paix entre le G. S. et le sophy ne mette en grande crainte les seig^{rs} de Venise, et si les choses ne viennent à cette conclusion a cause des heureux succedz de guerre que ledit sophy a eu puis nagueres sur ledit G. S., ils en seront fort aises. pour

penser estre de tant plus esloigne d'eux le mal qu'ils ont occasion de redoubter de sa part. Mais j'estime qu'ils ne seroient guères moins faschez si le roy d'Espagne venoit à retirer les trois places de Bresse, Bergame et Creme, comme il en a esté quelque bruit. Aussi me seroit-ce un notable intérêt pour mon alliance des Suisses, s'il s'accordoit avec mon frere le duc de Savoye pour faire l'entreprise de Genève dont il a esté parlé. Toutesfois je pense, quelques grands moyens d'argent qu'il puisse avoir, qu'il ne la trouvera de si aisée exécution. Estans mes affaires de Languedoc en quelque petite emotion de guerre, je suis après à y pourvoir. » (*Lettr.*)

¹ En rapportant, du 11 octobre, la poursuite du siège d'Anvers par le prince de Parme, M. Brulart constatait dans l'attaque l'emploi des moyens extraordinaires qui devaient rendre ce siège si mémorable, et signaler l'héroïsme non moins inventif de la défense dirigée par le célèbre Marnix de S^{te}-Aldegonde. On voit ici Henri III, à la veille de prendre une résolution des plus graves, malgré l'approche d'une crise qui devait pour lui mettre en question sa royauté, ne prévoir aucun des dangers de la situation ou se tromper au calme apparent qu'elle lui présentait :

« M. le prince de Parme n'a rien avancé

à ces seig^{rs}, et d'autant que pour leur intérêt ils en craignent l'issue, qu'ils tiennent devoir réussir bientôt selon le désir de S. M. C., ils voudroient voir les choses embrouillées davantage, s'esmerveillans que

depuis la réduction de Gaand, qui est très assurée, estans entrez dedans plusieurs compagnies, de sorte que les habitans seront à la mercy de ces forces dedans peu de temps, encores qu'ils soient demeurez armez et qu'ils facent la garde des portes de leur ville. Il continue toujours à faire planter des pilotis sur la rivière d'Anvers, pour la rendre non navigable ou pour le moins en oster le traficq et la rendre peu à peu en telle nécessité qu'elle soit contraincte de se rendre avec le temps, ainsi qu'il est advenu d'Ypres et dudit Gaand. Les affaires du Languedoc ne sont pas en trop bon estat, néanmoins il se veoit quelque bon achèvement pour les composer. Et quant à ceulx de Guyenne, ils ne sont que en fort bon estat, se montrant le roy de Navarre très desireux de vivre en paix et d'aider en tout ce qui luy sera possible à la conserver en ce roy^{me}. M. le prince de Condé fait le semblable de son costé, si bien que nous avons occasion d'espérer quelque bon repos, auquel le roy est de son costé plus disposé qu'aucun de ses subjectz. S. M. est allée visiter cejourd'uy le Plessis-lez-Tours, où elle se délibère de faire faire quelque réparation au bastiment, en intention d'y choisir sa demeure pour quelques mois de l'année.»

Henri III répondoit, du 14 novembre 1584, à l'opinion égoïste énoncée par Venise, qui persistait, à l'égard de la question générale, à se renfermer dans une abstention calculée : «Je loue la réponse que vous avez faite à ceulx qui vous ont discouru sur la prospérité des

affaires du roy cath^{ol}, comme regretans de ce que je ne m'y oppose, leur promectant leur passion et le désir qu'ils peuvent avoir de me veoir attaché en guerre avec ledit roy, d'en parler de cette façon, afin que leur repos en feust de tant plus assure.»

M. Brulart, de son côté, indiquait la crise décisive qui allait sortir pour la France de la complication des Pays-Bas, et, sous l'insignifiance apparente de ses termes, la lettre qu'il écrit ici mentionne un fait de la plus haute importance, dont celle du roi ne parle pas. Il ne s'agit rien moins que de la reconstitution de la Ligue, qui avait commencée à s'organiser en secret presque aussitôt après la mort du duc d'Anjou. D'après le caractère équivoque des actes de ce règne, c'est en attaquant d'abord les mesures de précaution inspirées au roi de Navarre et à ses partisans par l'attitude de la Ligue, qu'Henri III s'autorise de la défense qu'il fait de ce côté, pour interdire au même titre les actes du parti catholique :

«L'on a quelque advis de personnes qui vont par les provinces sollicitans aucuns de la noblesse et autres de vouloir leur promectre et assurer que advenant la succession du royaume au roy de Navarre, ils luy demeureront fideles et tiendront son party. L'on dict qu'il se fait aussy d'autres sollicitations quas contraires à cela. Cependant, pour empescher le mal qui peut naistre de telles negociations, le roy a fait décerner ses lettres patentes par lesquelles il condamne tous ceulx qui font telles pratiques et qui

les rois de France, qui ont toujours servy de contrepoids à tout le reste de la chrestienté contre cette puissance, ne pensent de bonne heure à s'y opposer, sans attendre qu'elle se rende plus formidable. Je les asseure que la France avoit toujours eu assez de moyen de repousser ceux qui la sont venus assaillir, tout puissans ayent-ils esté; mais que c'estoit à eux et aux autres princes d'Italie de penser à leurs affaires, sur lesquels le mal pouvoit tomber et plus tost et plus facilement. L'un d'entre eux me dit que je disois la vérité, mais que cette république estoit en continuelle despence du costé du Turc, que cependant les occasions se perdoient. A quoy V. M. peut connoistre le désir qu'ils ont de voir jouer le jeu par les autres s'ils pouvoient, et se tenir cependant en repos.

Venise, 3 novembre 1584.

Ces seig^{rs} ne parlent plus d'autre chose que de la monarchie que ce roy se prépare¹, voyans, à ce qu'ils disent, qu'il y a peu de moyens de

leur adhérent, s'ils ne viennent à reconnoistre leur faulte. Au Languedoc les choses se sont un peu altérées puis nagueres. Le s^r des Pruneaux est retourné de la part des Estats des Pays-Bas, qui font de grandes offres au roy. Nous verrons à quoy ces choses se conduiront. » (*Lettre*, etc.)

¹ L'Espagne venait encore de profiter de la rivalité des deux frères de la famille souveraine de Correggio, pour s'emparer de cette principauté. Appelé d'abord par les habitants pour intervenir comme arbitre, le gouverneur du Milanais avait fait entrer une garnison dans la forteresse, située à quelques lieues de distance de celle de la Mirandole, ce qui mettait ainsi la France et l'Espagne en présence l'une de l'autre sur ce point de l'Italie, comme le montre ici M. de Maisse:

« La réponse qui a esté faite par les Espagnols aux deputez de Correggio est

telle que chacun se la proposoit, et faut croire qu'il sera tres mal aisé de les en desloger, puisqu'il en faut attendre la resolution d'Espagne, et sans doute et le peuple et les seigneurs voudroient estre à recommencer. Mais l'assiette de cette place est en très bon pays et à propos pour le service de S. M. C., qui sera cause qu'à peine s'en pourront-ils jamais desliver. Cependant, ces deux garnisons de François et Espagnols, voisines de trois ou quatre lieues l'une de l'autre, donnent a présent icy assez à discourir, et leur est advis qu'ils ne peuvent tarder à s'attaquer. »

Il écrivoit encore, quelques jours plus tard : « Ces seig^{rs} parlèrent au secrétaire d'Espagne de Correggio, dont ils sont en jalousie, s'informans pourquoy en ce temps le roy d'Espagne, sans occasion, y vouloit tenir une si grosse garnison; dont ils n'ap-

s'y opposer. Ils ont esté en alarmes et sont encores du bruit qui court d'une ligue défensive qui se traite entre le pape, le roy d'Espagne, les ducs de Savoye et de Florence pour la conservation des Estats d'Italie, et, bien que l'on dise qu'il sera laissé lieu d'y entrer, toutesfois ils ne s'y peuvent fier, ne pouvans penser à quelle fin elle se veuille faire pour le peu d'apparence que l'estat d'Italie se doive troubler, n'y ayant aucun prince à présent qui y puisse entreprendre, si ce n'est le roy d'Espagne mesme. Lequel se faisant chef de telle ligue¹ donne à pen-

prendrent autre chose sinon que c'estoit à la réquisition des seigneurs mesmes, et cependant le s^r Fabricio de Correggio se retrouve encores à Milan, où jusqu'icy il n'a peu obtenir que cette garnison fust diminuée, et a eu enfin responce du gouverneur qu'il n'estoit convenable à la réputation et grandeur de son maistre d'y tenir moindre nombre de gens que celui qui y estoit, et que plustost il escriroit que l'on les ostât du tout. Voilà comment cette nation traite ceux qui les appellent chez eux..... Le peuple de Correggio commence à bon escient à se plaindre de leurs hostes, qui pour cela ne font estat d'en desloger, ne se soucians beaucoup de l'entremise de l'empereur, qui n'en ose dire la moitié de ce qu'il en pense. » (*M. Colbert*.)

¹ Au sujet des contestations que Venise avait alors avec Malte, Rome et Florence, et qui la forçoient d'accepter la médiation de l'Espagne, M. de Maisse, écrivant du 7 novembre suivant, montrait encore comment, par la disposition de ces États à l'égard de la république, cette ligue pouvait être tournée contre elle :

« Ces seig^{rs} ont eu advis que leurs subjects qui ont esté pris à Malte ont esté de nouveau mis à la chesne, et leur escrit-on que le grand maistre ne fait en cette affaire sinon d'autant que S. S. luy en ordonne.

Ils ont aussi opinion que le différend qu'ils ont avec le duc de Florence pour le cours soit fomenté de ce costé-là. Le secrétaire d'Espagne leur a fait entendre de la part de son maistre que très volontiers S. M. s'interposeroit pour accorder ce différend, et bien que ces seig^{rs} ayent accepté ceste bonne volonté, ils ne peuvent pour cela dissimuler ce qu'ils en pensent. Or, tout cela mis ensemble les travaille avec raison, s'asseurans que ce mistère ne se peut faire sans le sceu et volonté du roy cath^{ol}, duquel comme du premier mouvement tous les autres dépendent, et commencent à voir le danger où ils seroient prests de tomber si S. M. C. se pouvoit mettre en repos du costé des Pays Bas, prévoyans non seulement que le pape et le duc de Florence seront bien aises de leur attirer cet orage, mais aussi craignans l'ambition des Espagnolz, qu'ils voyent ne laisser passer aucune occasion de s'agrandir à quelque prix que ce soit. V. M. a jà sceu l'amas de deniers qui se fait à Milan; il s'en fait autant à Naples et en Sicile, qui donne icy à penser à tout le monde. Car encore que l'on dise que cela se face pour empescher, advenant la mort de S. M. C., qu'il n'advienne quelques remuemens és Estats de deçà et que ceux qui y commandent ayent moyen, avec cette

ser qu'elle luy doive servir à quelque autre intention; ou soit qu'en entrant en guerre avec V. M. il veuille, par ce moyen, assurer ses Estats de deçà, obligeant cette ligue à sa conservation, et obvier aux remuemens que les armes des François ont accoustumé faire en Italie, ou soit qu'il ait icy quelque dessein particulier qui ne pourroit estre que sur ces seig^{rs}.

V. M. entendra par les advis de Milan les forces qui s'y lèvent de jour à autre, sans en sçavoir l'occasion, et n'y a un seul des princes voisins qui n'en soit en peine. L'on continue de parler de l'entreprise de Genève; toutesfois il me semble que la saison et le partement de M. de Savoye pour l'Espagne y résiste, ne pouvant cette entreprise, quand elle seroit vraye, s'exécuter avant le printemps. Quelques uns disent que c'est pour le marquisat de Saluces au printemps; et bien que l'on se doive en tout temps défier de toutes choses, sy ne me puis persuader que le roy d'Espagne, assez empesché ailleurs, se veuille attirer une plus dangereuse guerre, n'ayant encores remis le Pays-Bas en son obéissance¹.

reserve d'argent, de promptement pourvoir à toutes choses; toutesfois, il sera aisé, quand on voudra, de l'employer à autre effet. Lequel ces seig^{rs} prévoient ne pouvoir advenir en Italie qu'à leur dommage, ne trouvant autre moyen de s'en pouvoir garantir, cela advenant, que par l'assistance de V. M.» (*Ms. de Colbert.*)

¹ M. Berthier avait, comme on l'a vu, pris l'*Intérim* après le départ de M. de Gernigny, en attendant l'arrivée de M. de Laucosme, nommé dès lors ambassadeur auprès de la Porte, mais qui devait s'y faire attendre encore pendant l'intervalle d'une année et demie. On ne retrouve aujourd'hui ni la lettre citée ici par Henri III, ni toutes celles qui furent, pendant les trois derniers mois de 1584, écrites par M. Berthier, dont la correspondance, telle

que la donne le manuscrit de Harlay, ne commence effectivement qu'à partir du mois de janvier 1585, pour se succéder avec suite pendant toute cette année et une partie de la suivante. Henri III, écrivant du 30 novembre sur les nouvelles que cet agent lui donnait de l'état des affaires entre la Turquie et la Perse, mentionnait également les appréhensions de Genève sur les armemens du Milanais :

« J'ay veu ce que Berthier m'a écrit de Levant, ou les affaires ne vont trop bien à la faveur du G. S., mesmement pour le regard de ce grand nombre de gens de guerre que les deux filz du Tartare ont mis ensemble, qui ont couru un grand país et pris quelques lieux d'importance. Mais je pense que, se voyant ainsi enveloppé et assailly du costé de l'Asie, il se

Venise, 20 novembre 1584.

Sire, le capitaine des gallaires forcées¹ de cette république, nommé Emo, ayant eu avis que deux gallaires turquesques avoient esté poussées par fortune en ce goulfe et pris terre à Alzante (*Zante*), où elles avoient esté receues amiablement et rafraischies de toutes choses nécessaires, sur l'une desquelles estoit la roine de Fez, vefve du roy dernier mort, qui se faisoit conduire avec deux de ses fils et une fille d'extrême beauté à la Porte du G. S., avec une infinité d'argent et de pierreries, pour supplier S. A. de les vouloir remettre au roy^{ne} de Fez, en ayant esté déchassez par celui qui y règne à présent; ledit Emo les suivit avec trois gallaires et ayant rencontré celle qui portoit ladite roine, nonobstant que ceux de dedans fissent tous signes d'amitié, l'ayans salué comme amy et se laissans approcher, toutesfois il les fit investir et tuer de sang froid deux cens Turcs qui estoient dessus et le rais qui y commandoit. Et non content de ce, ayant fait amener devant

resoudra tant plus tost de pacifier en quelque sorte que ce soit avec le sophy pour arrester le cours du désastre qui semble le menacer en ces quartiers-là : où si les choses continuent en guerre, il ne fera pas difficulté d'accorder la continuation de la trefve avec le roy cath^{ol}, comme au contraire venans à estre pacifiez, je pense aussi qu'il s'y rendra fort dillicile. Ceulx de Geneve sont tombez en quelque craimete des compagnies que l'on fait lever en l'Estat de Milan, car il s'est fait une grande assemblée en leur ville comme pour donner ordre à leurs affaires. »

M. de Maisse revenait encore, en criant du 3 decembre, sur les conjectures qu'on tiroit de ces armemens de l'Espagne : « L'on continue à Milan la levée des 11^m v^t soldats dont j'ay donné avis a

V. M., qui se fait si secretement qu'il a esté defendu aux capitaines d'en parler ni faire sonner le tabourin, ne sachans eux-mesmes pour quelle occasion cela se fait. Cette façon extraordinaire donne davantage de soupçon : les uns disent que ces forces s'employent au marquisat de Saluces, se publiant icy par les Espagnols que V. M. a prins ouvertement la protection des Pays-Bas; les autres croyent que ce soit pour l'entreprise de Geneve. Je crois que ce soit plustost pour remplir les garnisons de l'Estat de Milan, ne me pouvant persuader que S. M. C. veuille en ce temps et hors de propos renner chose par deçà qui pourroit attirer quelque trouble de plus grande conséquence. » (*Ms. Colb.*)

¹ Galeres à forçats, distinguées de celles a équipage libre ou *buonevoglie*.

luy cette royne et ses trois enfans, qui se prosternèrent à ses pieds, les fit despouiller et oster grande quantité de pierreries qu'ils avoient sur le corps et noyer tous en sa présence, envoyant à ces seig^{ts} un procès-verbal de cet acte, comme s'il eût fait un service signalé à sa république, donnant à entendre qu'ils estoient corsaires.

Ces seig^{ts} ont esté, non seulement fâchez de la cruauté et inhumanité de cet homme, mais soudain que la nouvelle en vint, eux et toute cette ville en demeurèrent aussi esperdus que si la guerre eust déjà esté à leurs portes : ne sçachans bien encore ce qu'ils en doivent espérer, et craignans la vengeance sur leurs sujets qui se trouvent à Constantinople : prévoyans bien aussi qu'il est impossible que le G. S. ne s'en ressente fort aigrement contre eux, tant pour l'acte en soy que toutes les circonstances rendent cruel et barbare, que pour la perte qui s'y est faite, courant icy un bruit qu'outre les grands présens qu'elle portoit avec elle pour esmouvoir le G. S. et ses ministres à embrasser la restitution de ses enfans, qu'elle conduisoit encore audit seig^t tous les tributs d'Afrique d'un an ou deux. L'on dit que cette femme estoit d'accord de se marier avec le vice-roy d'Argier pourveu qu'il procurast ladite restitution, et que pour cet effet elle alloit trouver S. A. appelée par les sultanes¹.

¹ Ce grave événement, qui venait à l'improviste s'ajouter à tous les griefs que la Turquie avait déjà contre Venise, allait occasionner une crise politique pendant plusieurs mois. M. de Maisse exposait ici les prévisions que cet événement faisait naître en rapportant les mesures que Venise s'étais empressée de prendre contre le coupable :

« Ces seig^{ts} ont usé de toute diligence possible pour trouver cet homme, ayant le conseil de Dix incontinent décrété prise de corps contre luy, et escrit à tous leurs portz pour le retenir, mesmes aux princes voisins, sans que l'on en ait encores eu nouvelle, sinon qu'au partir de là, il avoit

emmene la gallaire et le butin à Corlu, d'on il avoit donné advis de ce fait a ces seig^{ts}. Il estoit gentilhomme, pauvre et d'assez mauvaise réputation, et s'est-on estonné après le coup, comme il avoit esté nommé à cette charge, qui est l'une des principales de cette république. Ils sont maintenant aux escoutes, et n'y a personne qui n'en presagisse mal, voyans ce fait tres mal aisé à réparer, outre le danger qu'il y a que cela ne leur attire la guerre, et que les Turcs, voyans quelque jour l'occasion de revanche à propos, ne se servent de cet acte pour prétexte de leur mauvaise volonté.

« Cependant ils ont déposé en dili-

Ils ont aussi eu advis que les gens de l'archiduc Charles ont défait en la Croatie vii^m chevaux tures, et que le bassa de Bossina y a esté tué et plusieurs faits prisonniers, dont l'amb^r de l'empereur a fait grande

gence vers le G. S., pour luy faire entendre le regret qu'ils en ont et lui en donner toute satisfaction. A quoy ils auront fort à faire, leur estant venu mal à propos, a ce qu'ils ont dit publiquement, que l'amb^r de V. M. ne fust plus là, ayans espérance qu'il eust peu, à cette première nouvelle, adoucir les choses et retenir la première fureur du G. S. et de ses ministres, qui se pourra bien entendre sur la personne de leur baile et des Vénitiens qui sont par delà. La frayeur a esté telle icy parmy eux, qu'il fut dit par quelqu'un deplorant cet accident, qu'ils seroient enfin contraints d'entrer en ligue avec leurs plus grands ennemis, parlant des Espagnols, n'ayant pas opinion que cet affaire se puisse terminer sans beaucoup de difficulté et où ils auront besoin du secours et intervention de V. M.»

L'arrestation du patricien Emo n'était pas encore effectuée dix jours plus tard, et M. de Maisse, écrivant du 30 novembre 1584, constatait l'incertitude où l'on étoit encore à cet égard : « Ces seig^r n'ont eu autres nouvelles depuis du capitaine de leurs gallaires forcées et ont opinion qu'il soit encores à Corfu, et s'attendent de l'avoir bientost entre leurs mains; et si ainsi est, ils sont délibérez d'envoyer sa teste au G. S., pour satisfaction de l'acte qu'il a commis. Ils attendent aussi de sçavoir ce qui aura esté fait pour ce regard à Constantinople sur la première nouvelle de cet accident; et d'autant que l'ordinaire a retarde ja trois à quatre jours, ils en sont en plus grande peine, se persuadans que

leur baile soit prisonnier ou possible pis. Joint qu'ils ont sceu au vray que celui qui a esté tué sur cette gallaire estoit le fils de feu Drogut-Rais, personne de valeur et de qualité appelée par ce seig^r pour le faire général de mer au lieu d'Ochially, lequel conduisoit quant et luy les tribus d'Afrique et une infinité de présens, et y menoit sa femme et ses enfans par le commandement des sultanes, dont ils tiennent icy que S. A. recevra plus de desplaisir, parce qu'il se vouloit servir de luy. »

Le 3 décembre suivant, il annonçoit l'arrestation du capitaine vénitien, et donnoit encore une nouvelle version sur les circonstances de l'événement : « Ils ont eu advis que le capitaine de leurs gallaires forcées, Emo, a esté arresté prisonnier par le provéditeur du goulfe, avec une partie de ceux qui l'ont aidé à ce bel acte. Et cependant nous avons sceu la vérité de ceux qui y ont esté tuez, dont j'ay escrit diversement à V. M., selon les advis qui nous en sont venus. Cette dame estoit vefve de Ramadan-Bassa, vice-roy de Tripoly, qui fut empoisonné le mois de juillet dernier par quelques Tures; laquelle ayant assemblé les trésors de son mary, venoit à la Porte du seig^r avec quelques femmes pour s'y retirer, luy présenter son fils et essayer d'avoir justice de la mort de son mary. Elle et son fils et toutes lesdites danies y ont été tuées, et une esclave espagnolle, de tres grande beaute, qu'elle menoit audit seig^r. Le capitaine de la cavallerie moresque y a esté tue aussi; il ollroit e^m escus de rançon, mais il ne fut

resjouissance. Ces seig^{rs} craignent beaucoup que tels accidens ne fassent enfin résoudre le G. S. à la paix de Perse et attirent ses armes du costé de deçà, chose qui en ce temps ne pourroit estre qu'à la ruine de cette république. Il semble que le fait de Malthe soit sur le point de s'accommoder entre eux, ayant l'amb^r d'Espagne qui est à Rome manié cela comme quasi arbitre, et réduit les choses à tels termes que ces seig^{rs} se contentent de rendre aux Malthois le galion du chevalier Broquero et les hommes en l'estat qu'ils se retrouvent à présent, et les Malthois la nef vénitienne avec les hommes et toute la marchandise qui estoit dessus lors de la prise : ils en attendent la résolution.

Venise, 18 décembre 1584.

Sire, cet ordinaire a apporté de bonnes nouvelles du Levant à ces seig^{rs}, ayans eu advis d'un nouveau remuement des Tartares qu'ils jugent estre plus mal aisé à appaiser que celui de l'année passée: et qu'Oluch-Aly a eu commandement de retourner ès mers de deçà, qui leur fait espérer de demeurer en paix l'année prochaine. Mais, à ce que n'ont dit ces seig^{rs}, il n'y eut jamais un tel consentement et union entre les princes d'Asie à faire la guerre comme à présent contre le G. S., en ayans eu advis particulier, et mesmes que le roy d'Espagne avoit envoyé du costé des Indes de Portugal grande quantité d'artillerie, de canonières et autres armes au roy de Perse avec offres d'hommes et d'argent. Les hommes de Mariglian sont cependant à Raguse, attendans un sauf-conduit, et n'ont osé passer plus avant, ayans sceu la démission de Sciaous, n'ayans telle assurance ny appuy avec Osman, comme ils avoient avec l'autre. Cependant le temps de la

possible de retenir la cruauté de cet homme, duquel, à mon opinion, ces seig^{rs} feront une justice exemplaire. Ils sont en peine très grande pour ne sçavoir en quelle sorte le G. S. aura receu cette nouvelle. Ce qui leur en fait esperer moins de mal, est qu'ils croyent que leur baïle en aura

eu advis le premier par le provediteur de Corfu, et que si ainsi est, il aura peu adoucir les choses et aller au-devant du mal : aussi qu'il n'y aura en ce fait autre partie que le G. S. et que plus aisément on le pourra acomoder. » (*Correspondance de Venise*, Colbert.)

suspension d'armes commence à se passer, bien que l'on aye opinion icy que le G. S. sera très aise de la continuer¹.

¹ Les indices d'agitation se faisaient jour de toutes parts, et M. de Maisse, écrivain du 3 décembre précédent, montrait déjà les symptômes de la perturbation intérieure qui se préparait pour la France :

« Depuis quelques jours il est venu des avis en ce lieu de plusieurs endroits d'Allemagne, de Flandres et de Suisse, qu'il y a grande intelligence et entreprise sur vostre royaume, et bien qu'il ne se parle du particulier, si est-ce que cela est interprété venir de la part du roy d'Espagne, que l'on dit avoir secrètes pratiques avec les principaux du royaume, et ses ministres qui sont icy le publient assez hardiment : ayant très grand regret qu'il faille que les nations estranges connoissent que V. M., estimée par tout le monde pour sa piété et bonté, aye aucuns de ses subjectz si ingrats et si mal correspondans à l'amitié paternelle qu'elle leur porte, qu'ils veuillent, pour leurs intérêts particuliers, mettre toutes choses en ruine et confusion. »

M. Brulart, qui était seul à écrire, de son côté, du 11 décembre 1584, tout en cherchant à les atténuer, confirmait les dangers de la situation qui avaient commencé par les mouvements du Languedoc : « Du costé de Cambray, nous aurons une trefve pour un an et possible pour davantage. Quant aux bruits de nos divisions que font courir les Espagnolz, je ne les trouve pas estranges, car c'est chose de laquelle ils se donnent beaucoup d'espérance. Toutesfois, pour le regard de l'endroit qui est le plus à redoubter, comme le trouble et retenuement des armes survenu

en Languedoc, nous le voyons en quelque chemin d'estre appaisé selon le soing et la peine que le roy fait employer, qui ne sera infructueuse, comme je l'espere. »

Enfin, M. de Maisse constatait une situation semblable pour la Turquie, en rapportant ici le passage de M. de Gernigny à Venise : « Le sieur de Gernigny, ambassadeur de V. M. en Levant, est arrivé icy depuis huit jours sur une gallaire de ces seign' fort las et travaille de son voyage. Je l'ay conduit en leur audience en la façon accoustumée, où il a esté receu fort honorablement, m'ayans cedit seign' rendu un digne tesmoignage du contentement qu'ils ont de ses actions, vous pouvant assurer qu'ils ont très grand regret qu'il soit party de là pour l'appuy que les affaires de leur république recevoient par sa présence. Il leur a rendu compte de ce qui s'est passé à son partement, touchant la négociation d'Angleterre, et esperent que V. M. en obtiendra la revocation, sitost que ledit s' de Gernigny sera par delà. Il y a eu un grand souslèvement au camp de Ferhat-Bassa, et tel que les soldats, se plaignans qu'il déroboit leurs payes, se sont mutinez et pillé l'argent qui estoit dans ses tentes, et a esté contraint de s'enfuir, laissant cette armée en très grand désordre. Chose qui apportera beaucoup de conséquence aux affaires de ce seign', tant pour la réputation que pour l'exemple, ne s'estant encores par cy-devant veu telle désobeissance en ses armées, qui semble menasser cet empire de quelque plus grand accident, comme ledit s' de Gernigny pourra très bien représenter à V. M. » (*Ms. Co/*

1585.

JANVIER-MARS.

SITUATION CRITIQUE DE VENISE RESULTANT DE L'ACTE COMMIS PAR LE PATRICIEN EMO DANS LA PRISE DE LA GALÈRE DES SULTANES ET DANS LE MASSACRE DE L'ÉQUIPAGE. — NEGOCIATIONS DE LA FRANCE POUR APPUYER VENISE AUPRES DE LA PORTE. — SATISFACTION DONNÉE À LA TURQUIE PAR LE PROCÈS ET LE SUPPLICE D'EMO. — AUDIENCE SOLENNELLE POUR LA RÉCEPTION PAR HENRI III DES ENVOYÉS DES PAYS-BAS. — SOMMATION DE L'ESPAGNE AUX CHEFS DE LA LIGUE D'EXÉCUTER LE TRAITÉ DE JOINVILLE, ASSURANT LA COURONNE AU CARDINAL DE BOURBON ET L'ASSISTANCE ARMÉE DE LA LIGUE CONTRE LES PAYS-BAS. — RENVOI DE L'AMBARASSADE FLAMANDE AVEC REFUS DILATOIRE D'HENRI III. — MOUVEMENT DES PROVINCES ET CONFÉDÉRATION DES VILLES CATHOLIQUES. — MORT DE GRÉGOIRE XIII ET AVÈNEMENT DE SIXTE-QUINT.

Lettre
de Henri III
à M. de Maisse

Paris, 14 janvier 1585¹.

M^r de Maisse, vous avez bien entendu comme ceux des Estats des

¹ Le grand événement politique dont l'intérêt effaçait tous les autres était la démarche officielle annoncée ici par le roi. M. Brulart en écrivait à la même date, et reportait l'attention sur la Flandre et le Languedoc, par ou de nouveaux faits venant à se produire, ils devaient le plus influer sur le parti que prendrait Henri III au sujet de l'offre des Pays-Bas :

Quant aux troubles qu'on a fait courir par delà qui nous menassent, je ne veulx pas dire que nous ne puissions tomber en plusieurs maux; mais j'estime bien que si le trouble de Languedoc se pouvoit apaiser, que nous en pourrions estre garantis pour un bon coup, se voyant jà les choses en quelque bon train en ce quartier. Nous attendons ces mess^{rs} les depputez de Flandres, eteroy que si nous sommes bien advisez, que une telle ambassade ne pourra estre que fort utile au bien de noz affaires

Quelques jours plus tard, il mandait la suite des opérations du prince de Parme. « Le prince de Parme continue toujours son entreprise de la closure de la riviere d'Anvers, mais il n'en peut venir à bout ny empescher que de Hollande et Zelaude il ne passe toujours une bonne quantité de vaisseaux, qui reçoivent en leur passage plusieurs coups de canon. Et advient de fois à aultre qu'il en est attrappe quelques-uns par les vaisseaux de guerre estans audit passage, tellement que ceste ville n'est pas sans ressentir beaucoup d'incommodité, dont à la fin elle se lassera si elle n'est secourue. » (*Lett. du cab. etc.*)

M. de Maisse, répondant confidentiellement à M. Brulart et parlant de l'abolition récente d'édits financiers, qui étaient l'une des plaies de l'administration d'Henri III, ne paraît pas aussi convaincu qu'un arrangement prochain fût en voie de s'effectuer du côté du Languedoc.

Provinces-Unies ès Pays-Bas se sont, par lettres qu'ils m'ont cy-devant escriptes, donnez à moy, offrant de me prendre pour leur prince souverain, et que à cet effect, ils délibéroient envoyer leurs depputez par devers moy avec quelques autres propositions qu'ils auroient à me faire là dessus. Suivant cela lesdits Estats ont dépesché leurs depputez, lesquels sont descenduz à Boulogne depuis quatre à cinq jours en ça, apportant, ainsi que l'on dict, la carte blanche, et disposez à faire tout ce que je voudray d'eulx.

Là dessus je me suis résolu de les oyr et entendre ce qu'ils voudront dire, comme c'est chose que je ne pourrois dénier aux plus barbares nations du monde, ausquelles les princes souverains ont accoustume de donner tout libre et seur accès. Et si mes prédécesseurs se sont en cela monstrez toujours autant plains d'humanité que nuls autres, j'ay occasion de le faire congnoistre davantage ausdits depputez pour tant de témoignages qu'ils me donnent de leur bonne volonté, et suis bien délibéré de me comporter en ce faict selon que je congnoistray estre requis pour le bien de mes affaires, ayant toujours devant les yeux ce qui concerne le bien et repos de la chrestienté, qui me sera plus recommandé que toute autre chose.

« Nous tenons icy pour difficile que les affaires de Languedoc puissent s'accorder, pour l'opinion que l'on a que les Espagnolz y sont meslez à bon escient. Ces seig^r m'ont fait contenance d'estre très aises de l'advis qu'ils ont en du soulagement que S. M. a donné à son peuple par la révocation qui a esté faite d'une grande quantité d'édictez et autres reiglemens pour le bien de son royaume, n'y ayant icy personne qui ne loue la bonne intention de S. M. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

Mais, en écrivant ailleurs à la comtesse de la Mirandolle, dans le sens des avis du cabinet, M. de Maisse donnait la raison, que n'explique pas M. Brulart, du départ momentané d'une partie de la dé-

putation flamande aussitôt apres son arrivée à Paris :

« S. M. est résolue de retablir entiere-ment le duc de Montmorency en son gouvernement de Languedoc, et pour cet effect en a revocque le mareschal de Joyeuse, tellement que les armes y sont du tout cessées, que l'on avoit opinion y estre fomentées par les Espagnolz. S. M. n'a pas voulu accepter la protection des Pays-Bas que l'on ne l'asseurast de mettre toutes les villes en sa puissance, et sont les députez retournéz pour en sçavoir la dernière résolution. Il y a cependant suspension d'armes accordée pour un an entre la royne et le prince de Parme, pour raison de Cambay et du Cambresis. » *Ibid.*

Lettres
de
M. de Maisse
à Henri III.

Venise, 15 janvier 1585.

Sire, j'ay entendu le regret que V. M. a de l'accident survenu en ce goulfé sur la gallaire de Ramadan-Bassa, que V. M., avec grande raison, estime estre très important à cette république¹; car quelque

¹ Henri III, à la première nouvelle de l'événement, s'était empressé d'écrire, du 10 décembre précédent, pour offrir son intervention en faveur de Venise auprès de la Porte :

« J'ay entendu avec beaucoup de regret ceste cruelle exécution que a faite le cappitaine des galleres forcées de la scioguerie de Venise sur la gallère où estoit la royne de Feiz, vefve du roy dernier mort, en intention d'aller à Constantinople, tant pour la cruaulté plus que barbare et hors de tout couraige humain qui s'y est recongneue, que pour le mal que en pourront pâtir tous les subjectz de ladite seig^{te} qui seront pour tumber es mains des ministres du G. S., et possible en danger d'une guerre ouverte. Craignant bien fort que toutes les excuses et pugnitions qu'ils pourront faire d'un tel acte, comme de chose qui leur déplaist infiniment, ne soient assez suffisantes pour modérer le courroux qu'il en aura pris; et vouldrois, puisque la chose avoit d'estre, que mon amb^{ly} se fust trouvé au mesme temps de cette nouvelle à la Porte dudit G. S. pour leur y faire tout l'aide et bons offices qu'il eust esté possible, m'asseurant néanmoins que le secrétaire Berthier ne faudra de s'y employer autant que faire se pourra. N'estant hors de propos de discourir que ung tel accident, qui fera penser ung grand mespris de ladite seig^{te} à l'endroit dudit

G. S., encores qu'elle n'y soit aucunement consentante, avec les autres accidens qui luy sont survenuz puis naguères ne le facent plustost résoudre à faire paix avec ses aultres ennemiz pour plus aisement guerroyer la chrestienté, et mesmeement les Vénitiens, qui, pour éviter le mal qui leur en pourroit arriver, seront possible contrainctz de se liguer avec ceulx desquels ils ont occasion de redoubter beaucoup la puissance pour les avoisiner tous les jours de plus près. Je vous prie que vous prenez le soing de savoir bien au vray si ceste ligue se fait entre le pape, le roy cath^{ol}, et les duz de Savoye et de Florence. »

M. de Maisse avoit, quelques jours avant, écrit le proces suivi contre Emo et les premières démarches de Venise à la Porte :

« L'Emo a esté amené prisonnier en ce lieu et treize ou quatorze de ceux qui estoient avec luy lorsque la galère de Ramadan fut prise. Le conseil des Dix a commence à luy faire son procès : toutesfois, ils attendent comment le G. S. aura receu ceste nouvelle; ils ont opinion que la chose se pourra passer doucement, tant parce que S. H. est assez empedchée ailleurs que pour s'estre résolus icy de surmonter à force de présens toute la résistance qu'on y pourroit faire. Ils dépeschent hier à Constantinople, avec charge a leur baile de donner 11^{es} sequins à Mes-

satisfaction que ces seig^{rs} en puissent faire au G. S., ceux qui connoissent le naturel de cette nation prévoient bien que tost ou tard ils en auront leur revanche. Et véritablement, on estimoit icy cet accident

sich-Bassa, demeuré au lieu du premier vizir, et veut restituer au G. S. tout ce qui a esté pris sur cette gallère et en faire part aux bassas, ne se trouvant personne qui puisse aujourd'huy prétendre ladite restitution : tellement que par ce moyen, à ce qu'ils disent, la querelle s'appaisera facilement. Aucuns disent que leur baile ayant eu advis du fait le premier, avoit jà commandé d'en parler au bassa et qu'ils en estoient demeuré là, qu'il faudroit s'informer si c'estoient corsaires ou non avant que d'en parler au seigneur; d'autres disent qu'il est prisonnier. »

Il ajoutait icy plusieurs détails sur le traitement fait à l'ambassadeur vénitien : « Cesdits seig^{rs} m'ont dit qu'on avoit fait mille indignitez et peurs audit baile, et des demandes excessives pour la réparation jusques à un million d'or et plus. Il ne faut douter qu'ils ne fassent valoir le plus qu'ils pourront cette perte et qu'il ne s'y fasse mille avanies, et cependant ces seig^{rs} estiment avoir beaucoup fait d'eschapper cette première furie, qu'ils craignoient se devoir laisser aller à quelque effet de plus grande conséquence. Je croy que le G. S., empesché pour cette heure ailleurs, dissimulera facilement cette offense, faisant cependant payer les despens à ces seig^{rs} à son mot. Mais il sera mal aisé que luy ny ses ministres puissent oublier cet outrage et n'en réservent la vengeance à la première occasion, comme ces seig^{rs} s'y attendent bien. Voilà les termes ou cet affaire se retrouve pour le présent, duquel chacun commence à espérer moins mal.

puisqu'il ne sera question que d'argent.

Le roi avoit dit de l'arrestation d'Emo. « Je suis bien aise que le cappitaine des gallères forcées de la seig^{te} de Venise, qui a commis ceste cruauté si extrême sur le vaisseau qui faisoit route sur le Levant, ait esté pris, d'autant que l'ayant en leurs mains pour en faire telle punition qu'il appartient, cela donnera satisfaction au G. S., et servira à appaiser le courroux qu'il en peult avoir conceu contre la seig^{te}. »

Enfin, M. de Maisse, écrivit à M. Brulart et annonçant le départ de M. de Germigny pour la France, avoit à rapporter un nouveau conflit de Venise sur un autre point :

« M. de Germigny est party depuis huit jours de ce lieu, et le pourrez avoir à la cour environ à la my-febvrier; les affaires de Levant ne se passent pas trop à l'avantage du G. S. Sa S^{te} a renouvelé un différend avec ces seig^{rs} pour la navigation de cette mer, prétendant que par transaction faicte entre le pape Jules second et eux, les subjectz de S. S. y puissent naviguer avec toutes sortes de vaisseaux, tant de guerre que de marchandises, librement et sans payer aucun tribut. Toutesfois, ces seig^{rs} sont en possession du contraire et ne s'en veulent departir, l'ayant ainsi fait entendre à S. S., dont elle est demeurée mal satisfaicte et veut faire retenir les biens que les Vénitiens possèdent en l'Estat de Ravenne. Le légat leur en parla l'autre jour du collège, les pria d'adviser à donner quelque responce à S. S. et s'approcher de ce qui estoit de la raison. Le

assez suffisant pour faire résoudre cedit seigr^r à la paix avec le roy de Perse et à une guerre ouverte contre ces seigr^s, voyant le peu de respect qu'on avoit eu aux siens et le traitement qui leur avoit esté fait par ceux de l'amitié desquels il devoit plus espérer; n'eust esté que l'estat de ses affaires, tant du costé de Perse que du Tartare, avec la grande nécessité d'hommes et de capitaines où il se retrouve, et son naturel, enclin à la paix et facile à appaiser par présens, a donné tousjours quelque espérance du contraire.

Sur ces discours, desquels ces seigr^s estoient merveilleusement troublez, est enfin arrivée une dépesche extraordinaire de leur baile, qui leur a mandé le danger et la difficulté où il s'est retrouvé lorsque la première nouvelle en vint à la Porte, bien qu'en ayant eu quelque advis peu de jours auparavant, il avoit, à ce qu'il dit, préparé le bassa à ne vouloir du premier coup croire ce qui s'en pourroit publier, le priant d'attendre les lettres de ces seigr^s, par lesquelles il seroit informé de la vérité, l'assurant qu'ils donneroient toute satisfaction et contentement à son maistre et à luy, et à tous les intéressez. Il leur donne quelque espérance que cette première fureur estant appaisée, ce fait se passera en negoce s'il n'y survient plus grande altération: et le bassa luy avoit dit que le G. S. envoyeroit bientost un chaoux pour faire entendre sa volonté à ces seigr^s, et voir quelle justice ils feroient des auteurs de cette cruauté avec restitution entière de toutes choses.

Venise, 29 janvier 1585.

Sire, le baile de ces seigr^s leur escrit pour raison du fait de la galère de Ramadan, qu'il survient tous les jours de nouveaux accidens de

duc se mit en telle colere contre luy et contre son maistre, et luy dist tant de paroles facheuses, qu'il se leva et protesta de ne plus retourner vers eux que N. S. P. n'eust entendu telles façons de faire. Après les paroles dites, la plupart des sénateurs

se levèrent et prièrent ledit legat d'excuser l'aage et imbecillité de leur prince; mais cependant la fin en fut telle qui pourroit possible altérer les autres affaires qu'ils ont ensemble, qui sembloient se réduire à la douceur. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

consequence en cest affaire, et mille plaintes et clameurs qu'il croit estre suscitées à la turquesque pour le travailler davantage et faire peur à ces seig^{rs}¹; toutefois, il leur en donne bonne espérance. Sur ce

¹ M. Bertier, dont les lettres, d'après ce qui a été dit ci-devant, page 312, à la note, ne commencent qu'à partir de celle du 29 janvier 1585, écrivait, à cette date, les armemens que faisait la Porte dans la double vue d'intimider Venise et d'amener l'Espagne à demander le renouvellement de son traité avec la Turquie :

« Les deniers mis dernièrement hors pour conte de cest arcenal furent aussitost distribuez et ordonnez, avec mandement en divers endroictz de pourvoir des matieres nécessaires, tant à la fabrique que equipage de gallaires; et de partie, mettre cependant en ordre xxx ou xl de celles qui se retrouvent en plus propre estat audict arsenal de présent, comme entièrement desgarny de toutes choses. Et puis quatre jours en çà, sur les advis euz par voye d'aucuns renégatz venuz du coste de Corfou, qu'il fust passé là près trois ou quatre vaisseaux chargés de gens de guerre chrestiens, prenant la route de Candye, et que le pape ayt offert a ceste seig^{rs} de l'assister en cas de besoing et luy delivrer jusques à L gallaires, auroit esté d'abondant par commandement de ces seigneurs ordonnez et delivrez xxv sommes d'aspres revenans à L^{ms} escus, avec ordre bien particulier de ruyner tous les arsils et vieux corps de gallaires, et mestre en estat le plus promptement qu'il se pourra celles qui sont encore pour servir en faisant fabriquer des neufes. A quoy l'on commence à vacquer, mais non pas encore avec diligence trop exquise, ne se pouvant jusques icy juger aultre desseing, sinon

que en tout cas, soit que leurs affaires de Perse vissent à composition ou autrement, ou que l'honneur ou la nécessité les invitast à se desclairer contre les Vénitiens, ou attenter quelque autre entreprinse, ils se puissent retrouver garnis de moyens d'ung armement, faignans cependant d'intimider sous ce pretexte, comme il n'y a doubte en effect qu'ilz fâcent ceste primevere au subget du faict passé.

« Et d'ailleurs peut-estre se veulent maintenir en réputation, sur la dernière recherche de l'Espagnol, continuée de façon par les entremeteurs d'icelle sur le subget de lettres du Marighian à Osman-Bassa, qu'icelluy Marighian requiert ou ceux-cy voudront entendre à la conclusion de la tresse ou paix, et la déclaration d'iceux conforme à l'intention de son prince, envoyée à Raguse, auquel cas ledict Marighian offre de venir amb^r à ceste Porte. Et ou celle de ceux-cy sera seulement à la continuation de suspension d'armes, que se laissons de mesmes entendre d'icelle, Stephano Ferrari, en ce cas, et avec sauf-conduit, se transporterait de Raguse en çà, pour y intervenir. Sur quoy arz faict à ce seig^{rs} auroit esté ordonné par S. H. le tout estre communiqué audict Osman, son premier visir, pour avoir son advis, dont l'on est attendant la response. Ne pouvant représenter à V. M. ce qui se peult juger avoir à en reussir, sinon par la conjecture des choses passées, et de l'estat des affaires de ceux-cy, duquel et de leur corruption extraordinaire l'Espagnol s'est toujours sceu tres-

dernier avis, ils résolurent soudain de juger le procès de leur gentilhomme prisonnier, et de fait, il a esté leu en pregai et y besongnent tous les jours. Ils craignent que le chaoux, venant par deçà pour cest

largement prévalloir, et maintenant plus qu'onques, traitant avec telle dignité et réputation qu'il faict, et ayant encores autres ministres de ses intentions és principaux de ceste Porte, mesmes Mchémet, tiers bassa, qui a l'une des sueurs de S. H. pour femme, si intéressé jusques à avoir dépesché l'ung des siens audiet Jehan Stefano à Raguze. Où toutesfois semble encore rester quelque espoir en la valeur du susdict Osman, selon l'opinion qu'il en a donné en ce peu qu'il a esté de delà, qu'il ayt à y avoir rolle et en toute autre chose la mire principale à la dignité de son prince; avec l'agent duquel en ceste Porte ces entremetteurs ont traité pour en informer son maistre à leur façon. »

Après d'autres détails sur la guerre de Perse, il ramenait le conflit engagé depuis plusieurs années entre l'Espagne et Fez, qui réclamait ici l'intervention collective de la France et de la Porte :

« Estans au surplus les affaires de deçà comme au mesme estat cy-devant, le sophi, à Tauris, et son amb' continuellement près faire halte générale à Erzerum, attendant la dernière response et résolution de son maistre sur le traitement de paix : Osman-Bassa, encor à Castramone, là arrêté par les grandes neiges et rigueurs de l'hyver; et Oluchali, à Cinople, n'ayant non plus sceu passer le destroit vers Caffa, où toutesfoys ung nommé Ferrath, cy-devant beglierbey de Bossina, auroit puis quelques jours faict voille par commandement exprés dudict Osman, nonobstant les temps contraires, avec

quatre gallaires seulement. Dont n'y a encor avis de son arrivée non plus que confirmation de l'effect de la dernière route sur le jeune Tartare, que l'on tient partant, ou nul ou de fort peu de moment, ainsy que le récent passage et arrivée en çà de Daout-Cham, l'un des frères de Simon Cham, chef et seig' des Géorgiens, principal partisan du Persien, qui s'estant venu rendre et faire Turcq près Osman, renvoyé icy, y auroit receu beaucoup d'honneur, tant à son entrée que baise-main à ce seig', avec ung sien fils de bas aage; luy ayant esté faict past fort solemnel et donné à son filz ung sangiacat. Il promet par certain discours peu fondé de remettre son diet frère à l'obéissance de ceste Porte, requerrant d'ailleurs estre faict beglierbey de Tauris, dont par dernier avis celluy de Jemir-Cappi, nomme Ciaffer, auroit récemment faict fabriquer trois autres fortz aux frontières de la province de Sirvan, conquise cy-devant par ce diet seig', voisine à celle dudict Tauris, qui sont toujours auttant de bornes et arrestz, estant leur desseing de continuer aussi ceulx commencez sur lesditz Géorgiens.

« Je ne peuz obmettre ung particulier du subject des lettres du roy de Fez portées par un amb' à ce diet seig', l'arrivée duquel avec présent j'ay cy-devant notée à V. M.; par lesquelles ledict roy represente entre autres les desseings d'agrandissement de celluy d'Espagne, préjudiciable notamment à ceste Porte, ausquels partant diet estre du bénéfice de leur Estat que tous unanimement s'opposent. Re-

effect, ne le demande pour envoyer au G. S., et qu'ils ne fussent contraints le luy bailler s'il le trouvoit encores en leurs prisons, chose que s'ils faisoient seroit trouvée mauvaise, non seulement icy, mais par toute la chrestienté¹.

marquant par compte l'antienne et très parfaite amitié de V. M. avec icelluy, la grandeur, origine et antieneté de V. M. et des rois prédécesseurs d'icelle, qu'il dict parents de leur prophète, les Turcez d'ailleurs par aucunes leurs histoires, reprenans icelles des premiers emperceurs babiloniens, comme l'utilité que ceux-cy sont pour recueillir de vostre dicté amytié, la fortifiant et joignant plus estroitement qu'onques au préjudice d'ung si puissant ennemy. Ce que pourroit estre pour donner quelques esguillons à ces gens, et dont à ma première audience à ce bassa je verray à pressentir avec circonspection quelque chose de plus, comme de leurs desseings au faict d'armement cy-dessus. » (*C. de Turq.*)

¹ M. de Maisse retrace ici l'état des esprits au milieu des incidents que fait naître l'affaire d'Emo avec les mesures qu'elle devait nécessiter, en cas d'hostilités de la part de la Turquie. En revanche, il annonce la solution obtenue par Venise des difficultés où elle était engagée sur les autres points politiques :

« L'opinion commune est qu'il aura la teste tranchée dans cette semaine, et semble que tous universellement le désirent, plus pour la crainte qu'ils ont de quelque remuement du costé du Turc que pour le mal qu'on luy veuille, se trouvant assez icy de ceux qui excusent ce qu'il a faict. Mais ils ne dissimulent pas qu'il faut qu'il en meure quelqu'un pour éviter la ruine de tous. Ils ont aussi fait assembler les plus beaux présens qu'ils ont peu trou-

ver, entre autres force ouvrages de cristal, horloges et pierreries, qu'ils envoient par delà pour adoucir le cœur des sultanes et empescher, s'il est possible, la venue de ce chaoux, qu'ils savent bien ne pouvoir estre sans grande incommodité et charge à cette république, avec ce qu'il sera plus malaise à contenter estant icy que si cet affaire achevoit de se traiter par delà. Ils ont opinion que ces présens et l'exécution qu'ils veulent faire de ce gentilhomme pourront empescher cette venue

« Cependant ils ont eu avis icy d'un accident qui les a mis encores en trouble, car leur provéditeur général ayant despesché une frégate de Zara, où il estoit, au capitaine de Corfu avec lettres, elle a esté retenue à la Valonne et les lettres aussi; que soudain ils ont interprété icy estre commencement de guerre, avec ce que sur leurs frontières les Turcz ont pris quelques-uns de leurs sujets. Et ne doit V. M. doubter que tost ou tard les ministres du G. S. ne leur rendent la pareille et possible pis, quelque satisfaction que ces seig^{rs} en puissent faire; et ja leur vient avis de tous costez des menaces qui sont faictes aux vaisseaux de leurs sujets.

« Il semble que pour ceste heure l'Italie soit en bonne paix, et ne se parle plus de ligues ny d'entreprises, comme il s'est fait depuis quatre mois. Ces seig^{rs} montrent avoir grand contentement du retour du patriarche d'Aquilée en ce lieu, à quoy on peut cognoistre l'humeur des républiques, qui pour peu de changement se

Venise, 12 février 1585.

Sire, ces seig^{rs}, ayans eu deux dépesches de Levant l'une sur l'autre sur la résolution que le G. S. avoit prise d'envoyer icy un chaoux pour demander raison de la galère de Ramadan, se sont résolus de faire exécuter à mort le capitaine de leurs galères forcées, tant pour faire justice de l'acte qu'il avoit commis et tesmoigner au G. S. le désir qu'ils ont de luy donner satisfaction que pour n'estre contrainct de le luy mettre entre les mains, s'ils l'eussent gardé plus longuement. Et bien qu'il eust esté proposé, estant gentilhomme de qualité et bien apparenté, de le faire mourir de nuict, néantmoins l'exécution s'en est faite solennellement, au très grand regret de la noblesse, du peuple et des juges mesmes, qui en avoient tous compassion ¹.

laissent aller à diverses passions : car celui que je leur ay ony nommer en plein collège rebelle et le détester comme ennemy du public, je le voyaujourd'huy désiré de tous, et en termes d'y recevoir plus d'honneur et de réputation qu'il n'y en eut jamais. Ils taisent icy la façon dont cest affaire s'est composé, que l'on publie estre selon le désir de S. S. ; j'estime qu'ils ont fait très sagement, et que par ce moyen ils pourront mettre le patriarcat entre les mains d'un des leurs, lequel, tombant en d'autres et mesme de ceux d'Autriche qui le désirent, apporteroit un très grand trouble en ceste république. Il ne se voit aussi de deçà aucune résolution assurée pour le fait de Malthe, bien qu'on le tiene pour accommodé. (*C. de Ven. etc.*)

¹ L'exécution du patricien Emo, accordée comme satisfaction à la Turquie, donne lieu encore à plusieurs observations de la part de M. de Maisse, qui fournit ici les détails les plus curieux et les plus pi-

quants sur les réclamations de la Porte et sur le relevé du compte qu'elle entendait faire payer à Venise dans cette circonstance :

« A quoy faire certainement la nécessité de leurs affaires et la crainte d'avoir pis les ont conduits. Cependant, il a esté trouvé mauvais que l'on l'aye fait mourir à l'appétit des infidèles, ayant deslivré ri^t chrestiens de la chesne et fait le mesme que les Turcs font aux vaisseaux chrestiens quand ils les rencontrent, quelque paix qu'il y ait entre eux. Et les jésuittes ne se sont pas teus, menassans ces seig^{rs} qu'au lieu de destourner la guerre du Turc, Dieu permettroit qu'ils en seroient travailléz davantage. Il y en a eu douze ou treize de condamnés avec luy diversement, mais nul à la mort.

« Deux jours après arriva icy une depesche de Levant avec lettres du G. S. Leur baille leur a fait entendre qu'il avoit retenu le partement de ce chaoux, sous l'assurance qu'il avoit donne au bassa que ces

Ces seig^{rs} s'informent souvent si V. M. n'envoiera point l'amb^{dr} ordinaire à Constantinople; et encores que je croie qu'ils en parlent pour leur intérêt et que je leur en donne espérance, si ne veux-je à cette

seig^{rs} feroient ce qui seroit raisonnable, sans qu'il fust besoin de l'envoyer, et qu'il avoit obtenu que son partement seroit différé jusques à ce que Son Altesse eust la response desdites lettres. Ces lettres ont merveilleusement estonné ces seig^{rs}, d'autant que le G. S. fait un narré de toutes les occasions qu'il a de se plaindre d'eux, et des offenses que ses subjects ont receues en ce gouffe depuis la paix; de laquelle en ayant, dit-il, les premiers rompu le traité, ils ne doivent trouver estrange si de son costé il fait le semblable, et veut que par mesme moyen il luy soit fait raison de tout.

« Puis, venant au particulier de ce fait, il demande que la galère luy soit restituée en tel estat qu'elle estoit lors de la prise, CLX esclaves qui estoient dessus, plus de perses qu'il n'y en a en l'Europe, LX lingots d'or, XVII barils de sultanins, deux couffes de femmes qu'il estime LX^m escus chacune, et on dit que ces seig^{rs} en ont recouvert une qui n'en vaut pas mil, plus 11^m mil escus pour le sang qui a esté répandu et autres demandes si estranges qu'elles reviennent à plus de six millions d'or. Cela est accompagné de menaces à la turquesque, dont ils sont fort travailléz, tant pour estre impossible d'y satisfaire que pour cognoistre par là de quel pied les ministres de ce seig^r veulent marcher en cet affaire.

« Ils se sont assemblés plusieurs fois là dessus et ont escrit à leur haïle de remonstrer à ce seig^r la justice sévère et publique qui avoit esté faite de leur gentilhomme, la recherche exacte qu'ils font

pour recouvrer ce qui estoit dessus cette galère et le peu qui leur en est venu encores entre les mains, ce qu'ils promettent rendre avec toute diligence et fidélité. Il luy donnent aussi commission de n'espargner aucune chose à l'endroit des sultanes et autres ministres pour essayer d'appaiser le G. S. et en sortir au meilleur marché qu'il pourra, ne s'estans encore peu résoudre à luy faire response pour la perplexité où ils se trouvent. Cet affaire est de telle conséquence qu'il peut tost ou tard attirer une guerre du costé de deçà comme eux-mesmes le jugent tres-bien joint que par les advis qu'ils ont de Levant, il semble que le roy de Perse se veuille approcher de la paix, à laquelle cedit seig^r, sur ceste nouvelle occasion, avec le peu d'honneur qu'il a acquis jusques icy en ceste guerre, s'y pourra possible bien résoudre. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

Henri III, écrivant du 10 février 1585, se félicite néanmoins de la marche suivie par la Porte dans cette affaire :

« C'est un moindre mal pour la seig^r de Venise sur l'accident de la cruauté exercée contre la galère de Ramadan-Bassa, que le G. S. se soit fait entendre qu'il veut que ce fait soit traité par négoce, et qu'il semble que ladite seig^r en pourra estre quiette en récompensant d'argent la perte qui y a esté faite. Je m'assure que Berthier, qui réside pour mon service à la Porte dudit G. S., ne manquera point de tous bons offices qu'il pourra faire en mon nom envers ledit G. S. et les bassas. Je suis en fort bonne espérance que les choses du

occasion faillir de faire entendre à V. M. qu'encores que par adventure elle ne voye tels effets de l'amitié du G. S. comme elle pourroit désirer, et que cette nation barbare ne face compte ny de foy ny de parole, et qu'avec raison V. M. se puisse plaindre des façons dont ils ont usé en son endroict depuis quelque temps, comme elle aura peu entendre par le retour du s^r de Germigny; qu'il est néanmoins besoin que V. M. plus que jamais monstre d'en faire compte et de s'en asseurer, non tant pour son intérêt particulier, encores qu'il y soit grand, que pour la réputation que cela apporte à ses affaires parmy les princés estrangers, lesquels sont plus retenus aujourd'huy pour le respect de cette amitié que pour autre considération¹.

Languedoc se réduiront en quelque bonne pacification, et quele trouble qu'on essayoit de me préparer de costé-là n'advieindra point. »

Le doute qu'exprime encore Henri III sur la pacification du Midi tenait à un bruit qu'explique M. Brulart, en annonçant dans sa lettre la prochaine réception accordée définitivement à la députation des Pays-Bas :

L'on fait courir bruit de plusieurs endroicts en ces quartiers que le pape et roy cathol^{iq}, et mons^r de Savoye, sont en ligue et accord pour l'assiégement de Geneve, se interpretant que le grand amas d'argent qui est en reserve à Milan doit servir à cet effect: neantmoins, je ne vois que ceulx dudit Geneve ny les Suisses en ayent encores pris grand allarme, car il ne nous en a encores rien esté escript de ce costé-là. Les depputez des Estats des Pays-Bas auront audience apres demain, comme je croy : et sera de se résoudre bien meurement sur les belles et avantageuses offres que l'on dit qu'ils veulent presenter, dont Dieu veuille que nous puissions faire nostre profit. » (*Lett. etc.*)

¹ M. de Maisse insistait encore sur la nécessité, pour la France, de s'assurer la continuation de l'alliance de la Turquie au moment où Henri III était sur le point d'accepter la souveraineté des Pays-Bas.

« Il est davantage à craindre, que ne faisant V. M. manier cette charge avec autorité et respect, que les ministres du roy d'Espagne n'y prennent tel pied, que non-seulement V. M. y perde ce qu'elle y a acquis par cy-devant, mais qu'ils ne la tournent à leur profit. Pouvant asseurer V. M., comme celuy qui en voit quelque chose en ce lieu, que vostre royaume, estimé aujourd'huy au jugement des princés estrangers aucunement affoibly par les longues divisions qui y ont esté par le passé, ne reçoit pas peu d'appuy de l'opinion que l'on a de ceste bonne intelligence, encores que peut-estre elle n'y serve de gnères. J'en parle plus hardiment à V. M. pour avoir esté cette charge tous-jours conjointe avec celle de Levant et cognoistre que c'est le bien de son service. Et seroit possible bien à propos d'y faire aller maintenant celuy qui y a esté nommé pour y conserver vostre autorité et répu-

Paris, 17 février 1585.

Lettre
deHenri III
à M. de Maisse.Mons^r de Maisse, les depputez des provinces de Brabant, Gueldres,

tation, à laquelle tous princes se doivent principalement estudier, et sera encores plus nécessaire de le faire si V. M. veut penser aux affaires du Pays-Bas. »

Le roi, lui répondant plus tard, disait, à propos de l'influence à reprendre auprès de la Porte : « J'ay considéré ce que me remettez devant les yeux de l'importance qu'il y a pour le bien de mes affaires que je despeche un amb^s vers le G. S. au lieu du s^t de Germigny, qui en est revenu puis nagueres, affin d'entretenir toujours cette amitié qui m'est autant utile et nécessaire qu'elle fut oncques; à quoy je suis bien délibéré de pourveoir et de faire partir au plus tost qu'il sera possible le s^t de Lancosme, que j'ay choisi à cest effect. » (*Lettres*, etc.)

M. de Maisse indiquait encore une compétition des princes d'Italie au généralat des forces de Venise, parmi lesquels figure le prince de Parme, malgré sa haute position au service de l'Espagne :

« Le s^t Sforza Palavicino, leur général, est decédé, qui a réveillé la plupart des seigneurs italiens qui desireroient parvenir à cette charge. Ces seig^{rs}, à ce que j'ay secu, ont résolu de n'y pourveoir pour cest heure, et toutesfois ils escoutent tout le monde. Le duc d'Urbin y frapperoit un grand coup, a ce qu'ils disent, s'il n'estoit au service du roy d'Espagne; le s^t Paulo Giordano n'est propre pour eux à cause de son indisposition; le prince de Mantoue, qui en a très grande envie, est trop jeune et peu expérimenté; le duc de Sabionetta est aussi pensionnaire d'Espagne et a trop

de biens au roy^{ms} de Naples; l'on parle du duc de Sora, plus pour faire plaisir au pape que pour envie qu'en ayent ces seig^{rs}, ne qu'il fût digne de cette place. Ainsi trouvant quelque contradiction à tous, l'on juge qu'ils n'en veulent aucun. Ils ont tous l'œil sur le prince de Parme et ne s'en peuvent taire, leur semblant qu'il apporteroit beaucoup de réputation aux affaires de leur république. Mais ils en ont plus d'envie que d'esperance, joint qu'ils disent que jamais le roy d'Espagne ne le laissera retourner vif en Italie, pour estre sujet de trop d'importance parmi les Italiens. »

Il fait suivre l'arrangement définitif de l'affaire de Malte d'un avis inquiétant pour la France : « Ces seig^{rs} ont accordé la restitution du gallion du chevalier Broquero, ayans entendu qu'ils avoient deslivré à Malte la nef dernièrement arrestée à leur port, tellement que cest affaire est accommodé et le sequestre des commandes de cet Estat levé. V. M. sera advertie que sur ceste place y a advis certain qu'il a esté changé à Besançon ces jours passez pour le roy d'Espagne un million n^t mil escus, moitié pour Flandres et moitié pour Paris, n'estant hors de propos de prendre garde, si ainsi est, à quel effet ces deniers passent par vostre royaume. » (*C. de Ven.*, Harlay.)

¹ En annonçant l'accomplissement de la demarche solennelle pour l'union des Pays-Bas avec la France, Henri III avait à signaler, comme vient de le faire M. de Maisse, les moyens préparés par l'Espagne pour former la contre-partie de cet acte :

Flandre, Hollande, Zéland, Utrecht, Frise et Malines, qui sont arrivées en mon royaume depuis xv jours ou trois semaines, eurent audience de moy mercredi dernier, en laquelle ils se sont offerts de me prendre

« J'ay bien considéré ce qui vous a esté dit par delà des advis qu'ils ont euz d'Espagne que la charge principale que a domp Bernardin de Mandosse est de norrir et fomeneter les divisions qui sont entre les deux principales maisons de mon royaume et d'offrir grand nombre d'argent pour ce faire, ne doutant que ce ne soit pour pourchasser en cela et toutes autres choses le pis qu'il pourra. Mais j'espère que tels dessaings ne sortiront pas l'effet dommageable qu'il désire, pour avoir bonne intention d'y pourveoir, et loue grandement le conseil que me donnez de prendre garde de près aux deportemens de ceste nation d'Espagne. » (*Lettres*, etc.)

L'avis confidentiel que Venise, toujours si bien informée par ses agents, avait fait passer indirectement à Henri III sur les manoeuvres que devait employer le nouvel ambassadeur d'Espagne à Paris, Bernardino Mendoza, avait été rapporté ainsi par M. de Maisse dès le 29 janvier précédent :

« L'ung de ces principaux seig^{rs}, qui monstre avoir grande inclination à vostre service, m'a dit en particulier que ces seig^{rs} avoient avis certain d'Espagne que le Mendosse, envoyé depuis naguères amb^r près de V. M., avoit principale charge de son maistre de avancer les divisions que l'on dit estre aujourd'huy entre les deux principales maisons de vostre royaume et offrir secours, gens et argent jusques à trois millions d'or pour, sous cette espérance, les mettre aux mains et diviser dès à présent vostre Estat avec très grand danger de V. M., et que la resolution d'envoyer

maintenant ledit amb^r a esté fondée sur ce seul subject depuis la mort de Monseigneur.

« Il m'en a parlé la larme à l'œil, disant que la conservation de V. M. estoit celle de cette république, qui estoit ce qui luy en faisoit parler, et me prioit d'en advertir V. M. afin que l'on print garde aux actions dudit amb^r, qu'il disoit estre un subject propre pour telles menées. Je n'ay peu découvrir s'il avoit charge de ces seig^{rs} de m'en parler, comme je le crois, car je sçay qu'il est de leur intérieur. Je luy respondis que V. M. s'asseuroit tant de la fidélité de ses sujets que ce que ledit amb^r et son maistre y voudroient essayer tourneroient à leur honte et confusion; si est-ce que V. M. doit bien prendre garde à la façon de faire de cette nation, qui embrasse toutes occasions de mal faire et semble qu'il leur soit permis ce qui ne l'est à tous autres. » (*Corr. de Venise*, etc.)

M. Brulart écrivait seul douze jours plus tard, du 1^{er} mars 1585, sans pouvoir annoncer encore l'acceptation. Il laissaient entrevoir dans cette absence de résultat, avec l'intérêt que l'Angleterre prenait à la question, et qu'elle témoignait par l'envoi d'une mission extraordinaire, la résistance qui venait de l'opposition à l'intérieur :

« Les depputez des Estats des Pays-Bas sont toujours icy, avec lesquels messieurs le chancelier, de Villequier, de Bellière et moy avons eu quelques conférences. Mais l'on n'a encores que ébauché les affaires sans y estre bien avant, comme il ne se peut pas faire en tout commencement de grande négociation. Hier S. M. receut

pour leur prince et seigneur souverain, comme celui qu'ils estiment leur recours estre le plus asseuré et qui a plus de droict et justes prétentions sur leur pays, et me doivent bailler les articles qu'ils ont fait dresser sur ce fait, auxquels j'adviseray de respondre et de me résoudre en cest affaire selon qu'il se trouvera de mieulx, ayant occasion de beaucoup estimer ung si bel et notable offre, qui est des plus remarquables qui ait jamais esté fait à pas ung de mes prédécesseurs rois.

Venise, 26 février 1585.

Sire, ces seig^s sont entrez en nouvelle opinion de la guerre de Perse, et bien qu'il soit facile à voir que la crainte qu'ils en ont leur en face toujours craindre plus qu'il n'y en a, mesmes depuis ce dernier accident de la gallère de Ramadan, si est-ce qu'il leur semble que les choses s'approchent plus près de la conclusion, qu'elles n'ont esté jusques icy, tant parce qu'ils ont advis que le roy de Perse et ses subjects ne la désirent pas moins que le G. S. et ses ministres, que parce que Osman-Bassa, qui est le principal conducteur de cette guerre, estant aujourd'huy appelé à la première dignité de ceste Porte, doit par raison désirer de se rendre doresnavant le plus près de son maistre qu'il pourra¹ et garder sa réputation, laquelle il pourroit bien perdre

Lettres
de
M. de Maisse
à Henri III.

l'ordre de la Jarretière par le comte d'Erby. dépesché par deçà à cest effet par la royne d'Angleterre. Nous n'avons point entendu qu'il ait charge d'autre affaire à traicter que ce qui a dépendu de ceste cérémonie, et pense que après s'estre passés trois ou quatre festins qui sont encores à faire, il pourra s'en retourner en Angleterre. Nous sommes un peu en peine de quelques reumens que l'on diest se vouloir faire en quelques endroicts de ce roy^m, où il y a apparence de levees d'armes; toutesfois l'on espère que les choses se pourront appaiser. » (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

¹ Osman-Pacha, nommé grand vizir, comme le seul homme capable de réparer les désastres de la Turquie dans la guerre contre la Perse, était (ainsi qu'on l'a vu ci-devant, page 287, à la note) arrivé à Constantinople. Il n'y était reste que le temps nécessaire pour préparer une nouvelle et formidable expédition qu'il devait lui-même conduire en Asie, et il en était parti presque aussitôt, en jurant à Amurat III de revenir victorieux ou de mourir en combattant, promesse qu'il devait accomplir, du moins pour la dernière partie, dans la suite de cette même année. C'était

enfin ainsi que les autres qui y ont esté employez par cy-devant, ayant esté puis peu de temps Ferhad-Bassa entièrement défavorisé pour ceste occasion. Ce qui les met encore plus en doubte est qu'ils ont advisé

en son absence qu'avait éclaté le différend entre Venise et la Porte, où il était toujours suppléé par Messih-Pacha; et M. Berthier, écrivant à Henri III, du 18 février, parlait des armemens de mer et de l'état de la négociation espagnole :

« Ce bassa, par exprès ordre du G. S. (qui auroit remarqué, passant le long de l'arcenal avec son brigantin, comme il retournoit du mesme jour de la chasse, le peu de diligence que l'on y usoit), se transporta le jour suivant audit arsenal, y ayant fait distribuer XL^m escuz oultre le passé aux intendans audit lieu, reys, capitaines de gallères, et chargé cent cinquante d'eux particuliers d'avoir soing à mettre en estat au plus tost autant de gallères, chacun desdits la leur, outre les provisions ja données cy-devant pour la fabrique d'autres neufves; que l'on dit en somme estre pour desscing sur ceste seig^{ne} de Venise, plus à mon advis pour l'intimider que non qu'il y ait apparence, tant que les affaires en Perse continueront à la guerre, que semblable effect puisse réussir ny mesmes qu'ilz y attentent. Ledit s'baille en quelque apprehension, à sa dernière audience audit bassa luy ayant fait instance s'il estoit ainsy, ne luy auroit iceluy bassa répondu autre, sinon généralement que toutes choses à présent passeroient bien, ce qui ne l'a délivré du doubte qu'il avoit avec la récente et réitérée diligence donnée cy-dessus et l'attente de jour à autre du capitaine Oluchally, rappelle.

« Toutes ces susdites apparences de doubtes se fortifient par la response venue

comme à mesme instant de Osman-Bassa, au fait de Jean Stephano, par lettres escrites par iceluy Osman, le subject desquelles, que j'ay apprins de bon lieu, est que ceste Porte estant ouverte à tous pour amitié ou inimitié, si ledit Mariglian y voudra venir ambassadeur de son prince pour traicter de paix, tresse ou aultre, il y sera receu et honoré comme sont les autres ou semblables, sans luy avoir ny audit Stephano donné autre patente de sauf-conduict. Ceux du party de l'Espagnol se laissent entendre que les Francoys leur ayent presté des mauvais offices en ceste Porte : où j'aurois répondu que je me contentois à faire instance pour les affaires du consulat et bénéfice des subjectz de V. M. en le traficq desdits qui passent de jour à aultre, sans entrer à semblable effect, de tant plus n'en ayant charge ni commission de V. M. » (*C. de T., Harlay.*)

M. de Maisse informait aussi le roi de la prolongation du séjour à Raguse de l'envoyé de l'Espagne, dont le nom, comme on le voit, n'est donné ici que par M. Berthier. Ce dernier, en réduisant lui-même à sa mesure l'importance de sa propre mission, justifie d'autant plus l'insistance que met M. de Maisse à réclamer l'envoyé du nouvel ambassadeur :

« Un mien nepveu qui est de retour de Const^{ble}, passant par Raguse, y a laissé encore l'homme du Mariglian attendant le passe-port pour Const^{ble}, où V. M. ne doit douter qu'il aye toute assistance, et mesme des plus grands, sous l'espérance qu'ils ont de faire acheter bien chèrement ceste

le G. S. veut armer à ce printemps c gallères pour les mers de deçà et qu'il a fait jà sortir quelque argent à cet effect, et si bien ils interprètent icy que ce soit pour leur faire peur, afin d'avoir plus facile-

amitié de S. M. cath^{me}, de laquelle ils font aujourd'huy marchandise de tous costés. Le premier drogman du G. S. tient en particulière protection les affaires du roy d'Espagne, comme quasi tous les autres ministres de par delà, pour l'assurance que l'on leur donne des présens et bienfaits qu'ils en recevront. Ces considérations doivent faire penser à quelque bonne résolution sur cette charge de Const^{le}, afin de n'y perdre l'autorité et réputation que vos prédécesseurs y ont acquise, et faire croire au monde que V. M. se pourra toujours prévaloir de ceste amitié quand il luy plaira, encore que ce soit plus pour réputation que pour aucun bon effet qu'on en doibve plus espérer. »

Henri III répondait, du 25 mars suivant, dans le sens même de ces observations : « Je suis bien aise que l'homme du Mariglian ait esté encores veu à Ragouse attendant ses passe-ports pour pouvoir aller à Constantinople. Lesquelz, si l'on les luy accorde, il ne faut pas doubter que ce ne soit présaige qu'il pourra bien conduire les affaires et que par force de présens le roy cath^{me} sera pour parvenir à ce qu'il désire. Cela est cause que je me resoubz de despescher tant plus tost le s^r Lancosme, que j'ay destiné pour résider mon amb^r à la Porte du G. S. »

La présence à la Porte de l'ambassadeur français devenait d'autant plus urgente, que la Turquie, pour tout délai de grâce, assignait un terme de trois mois à Venise, qui, selon M. de Maisse, prévoyait que l'affaire ne pouvait plus être réglée que

par l'arbitrage et la médiation de la France :

« Et certainement, la résolution qu'ils y doivent prendre leur est de très grande conséquence : car d'un costé ne faisant raison au G. S. de ce qu'il semble justement demander, mesmes ayant préjuge, par l'exécution de leur gentilhomme, que la prise de ceste gallère estoit mal faite, il est à craindre que cedit seig^r, sur leur refus ou après les trois mois passez qu'il leur a donnés de terme pour y penser, n'entre en une guerre ouverte avec eux; et d'autre part, le voulans contenter, ses demandes sont si excessives qu'ils ne le peuvent faire qu'avec grande somme d'argent, et outre que cela les affoiblira d'autant, c'est aider leur ennemy à les travailler davantage et s'oster à eux autant de moyen de se deffendre s'il les vouloit assaillir, comme il y a grande apparence qu'il fera si jamais il se trouve en repos, quelque issue que puisse avoir ceste négociation. Voilà la perplexité où ils sont à présent, de laquelle ils ne peuvent encore trouver moyen de se délivrer.

« Sur les advis que ces seig^{rs} ont eu que le G. S. faisoit travailler en diligence à son arsenal, ils se sont aussi résolus de faire le semblable, et entre autres ont fait accouster les gallères grosses dont ils se servirent dans la dernière bataille, et en fabriquent quelques neufves, ayant à présent plus de xii^r personnes qui travaillent, et ne voulant estres surprins au cas que cedit seig^r se voulust adresser à eux : ils ne laissent cependant d'essayer par tous moyens d'accommoder ce dernier affaire. Plusieurs

ment la raison de ce qu'il demande, et que continuant l'empeschement que ledit seig^r a du costé de Perse et des Tartares, il luy soit impossible faire sortir ceste année armée d'importance, y adjoustant la foiblesse de cet empire, tant pour le regard des gens de guerre que des marini-ers, dont il y a très grande nécessité; ils ne se peuvent assurer ny résoudre, craignant tous les mouvemens de ce costé-là, quelques petits qu'ils soient, mesmes qu'ils voient clairement que le G. S. et ses ministres marchent d'un assez mauvais pied en ceste négociation de la gallère de Ramadan, et y reconnoissent un désir de vengeance, toutes-fois et quantz qu'il s'en présentera occasion.

Venise, 26 mars 1585.

Sire, N. S. P. a remis sus le traité de ligue dont il avoit esté parlé l'année passée, s'y montrans ces seig^{rs} un peu plus eschaufez qu'ils n'estoient avant cest accident¹. Il semble par mesme moyen qu'ils

ont opinion et se dict publiquement qu'à la fin il faudra qu'ils y employent l'intercession de V. M., soit pour arbitrer avec le G. S. la perte qui peut avoir esté faicte sur ceste gallère, soit pour le prier de les traiter plus doucement; dont ils ne m'ont encore parlé, et est raisonnablement, s'ils prennent ce chemin, qu'ils en requièrent les premiers V. M. Ils luy ont fait offrir par leur baile de restituer la gallère armée comme elle estoit lors de la prise, avec ce qu'ils ont peu recouvrer du butin, rendre autant de forcats turcs et donner c^m escus pour les dommages et intérêts, dont ils attendent la responce.» (*C. de Ven.*, etc.)

¹ Cette démarche de la cour de Rome, pour amener tous les États à se liguier au dehors sous sa direction, coïncidait avec les intrigues que l'Espagne tentait de son côté pour amener le parti catholique, en France, à reconstituer la Ligue contre

Henri III. Pour comble de disgrâce, le conflit qui avait éclaté entre Venise et la Turquie menaçait de mettre aux prises les deux États alliés de la France et de jeter la république dans la dépendance absolue de l'Espagne. Cette complication menaçante, jointe aux indices d'une explosion prochaine à l'intérieur, forçait alors Henri III de répondre par un refus dilatoire à la députation des Pays-Bas, qu'il exprimait d'une manière plus positive encore dans la lettre qu'il écrit, du 25 mars, à M. de Maisse:

«Après avoir donné audience aux députés des Provinces-Unies des États des Pays-Bas, qui ont esté en conférence quelques jours avec aucuns de mon conseil sur les articles et propositions qu'ils m'ont faictes de se soubmettre sous ma domination, souveraineté et obéissance; je leur ay la^{te} responce que je ne pouvois accepter leur-

voient plus volontiers les ministres du roy d'Espagne, prévoyant bien à leur grand regret que si le Turc rompoit avec eux, qu'il n'y a autre moyen de les sauver que celui de ladite ligue, encores qu'il leur ap-

offres, bien que je les estimasse fort grandes et honorables, afin de n'apporter point de nouvelle occasion pour troubler le repos de la chrestienté, auquel j'ay voulu avoir plus de respect et considération que à ce qui pouvoit estre de l'accroissement et amplification de mon royaume, au dedans duquel, voyant que l'on veut faire quelques nouveaux mouvemens et en interrompre la tranquillité, selon plusieurs advis qui m'en sont donnez, je suis après à y donner tout le meilleur ordre qu'il m'est possible, tant par la voye de douceur que en préparant les choses nécessaires pour la force, au cas que l'on en eust besoing, ayant à cet effect demandé une levée de vi^m Suisses.»

M. Bruslart, d'après la fermentation des esprits, jugeait déjà de toute la portée du mouvement :

« Les affaires du dedans de ce roy^m sont en un périlleux estat, estimant ce nouveau remuement qui apparoist plus misérable que tous ceux que nous avons euz par cy-devant, si Dieu ne nous fait tant de grâce que de le pouvoir esteindre dès son origine, à quoy je voy Leurs Majestez bien disposées, et j'espère qu'il en pourra réussir quelque bien, c'est-à-dire quelque arrest du cours du mal. »

Mais cette situation s'aggravait de plus en plus, au point de forcer M. de Villeroy à quitter sa retraite pour reprendre la direction des affaires. Dans la lettre qu'il écrivit quelques jours après, du 30 mars 1585, il révèle toute l'étendue du complot, les dispositions des partis, et surtout la

complicité reconnue de la cour de Rome :

« Les occasions qui se offrent à présent en ce royaume m'ont contrainct partir de ma maison avec la fièvre quarté; j'avois prié le roy de trouver bon que mes compagnons exerçassent tousjours ma charge jusques au recouvrement de ma santé. M. Bruslart vous a amplement informé des remuemens d'armes qui commencent en ce roy^m il y a longtemps. Dès à présent les effects se manifestent au grand regret des gens de bien. Je prévoiy que d'iceux s'en suivra l'entière ruine et subversion de l'Estat, si Dieu ne prend en sa protection les affaires du roy. J'ay trouvé S. M. toute desnucée de forces et quasi doubtant encores de cette entreprise, laquelle néantmoins est si preste à esclater que l'on tient pour certain qu'elle commencera le vi^e de avril; c'est M. le cardinal de Bourbon qui en est le chef, assisté de tous les princes de la maison de Guise, qui sont suivis de plusieurs seigneurs et gentils-hommes. Le fondement et prétexte est d'exterminer du tout les hérétiques en ce roy^m, faire déclarer au roy un successeur qui face de tout temps profession de la religion catholique, faire distribuer les honneurs et charges du roy^m aux princes et seig^{rs} qui en sont dignes et soulager le peuple.

« L'on dit que ceste determination est auctorisée du pape et secourue des deniers d'Espagne; il y a III^m reistres prests à marcher sans un grand nombre de forces qui sont levées et assemblées en ce roy^m à force d'argent et à la faveur desdits pré-

portast beaucoup de despence et d'incommôdité. J'estime que la poursuite s'en avancera ou plus ou moins, selon qu'ils pourront découvrir l'intention du G. S., et que ce sera la dernière résolution à laquelle ils s'attacheront lorsque la nécessité les y contraindra¹.

textes. Quelques-uns ont opinion aussi que les autres princes catholiques sont de la partie et ligue, mesmes l'on en accuse les Vénitiens; mais je ne croy pas qu'ils en soient. Vous jugerez mieux que moy de la conséquence de ce fait. Les huguenotz se rallient tous ensemble et commencent à faire aussi des levées en Allemagne, de sorte que le roy aura maintenant à se garder des ungs et des autres, en quoy consiste nostre plus grand malheur. La roine mère de S. M. jaçoit qu'elle soit très-indisposée, se fait porter au devant d'eulx jusques à Espernay, car leur amas se fait en la ville de Châlons, en Champagne, et aux environs, pour essayer à estaindre ce feu devant qu'il s'allume davantage. M^r de Hetz, de Lion, de Lénoncourt, des Ursins, des Chastelliers et de Rochefort la Croisette ont esté desjà despêchés pour ouvrir le pas à quelque négociation et préparer les voyes à ladite dame. Mais il faut que je vous die la larne à l'œil avoir bien peu d'espérance du succes d'icelle, de façon que le roy est conseillé avancer une levée de Suisses et se munir le plus diligemment qu'il pourra de forces pour soubstenir le choc le plus rude qu'ait jamais receu roy de France, alors qu'il cuïdoit estre en pleine prospérité. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

¹ Venise passait de la crainte à la confiance, selon les alternatives de la guerre de Perse, et M. de Maisse la montrait déjà plus rassurée, tout en prenant ses dispositions pour terminer au plus tôt son différend avec la Porte.

« Sur l'advis qu'ils ont eu que le G. S. vouloit faire sortir six gallères cette année, et qu'il avoit appelé près de luy le capitaine de la mer et visité luy-mesme son arsenal, ils font aussi leur compte, encore que ce soit assez laschement, de tenir prestes le plus de gallères qu'ils pourront et renforcer la garde de ce goulfé. Non qu'ils craignent une guerre ouverte, de laquelle ils sont assurez tant que ce seig^r sera empesché du costé des Perses et Tartares, mais pour oster le moyen aux Turcs, qui, pour le désir qu'ils ont d'avoir leur revanche, recherchent toutes les occasions d'entreprendre quelque chose contre eux. Tous les vaisseaux de cette république naviguent maintenant de ce costé-là avec grand soupçon, et n'y a doubte qu'il n'en advienne quelque accident remarquable s'il n'y est bientost pourveu par quelque bon accord, chose qui dépend de sçavoir en quelle façon le G. S. aura receu la réponse de ces seig^{rs} aux lettres de S. A., laquelle n'estant de bien loin conforme aux demandes, laisse à juger par deçà qu'elle fera plustost naistre quelques nouvelles difficultés qu'appaiser les passées.

« Cependant ces seig^{rs} font assembler une grande quantité de présens de valeur pour luy estre portez par la baille qu'ils y envoient au lieu de celuy qui y est à present. Et croy que la principale espérance qu'ils ayent est fondée là-dessus, se persuadant que le G. S., assez empesché ailleurs, et de naturel doux et patient, fait ceste monstre d'armée plus pour leur faire

IV. RECONSTITUTION DE LA LIGUE EN FRANCE. — EXTINCTION
DE LA DYNASTIE DES VALOIS.

1585-1589.

Le mouvement produit sous l'impulsion de la Ligue avait pris un caractère national, et, pendant que l'adhésion des grandes villes le faisait se fortifier et s'étendre à toutes les parties du territoire, au dehors il provoquait des armements dans le Milanais, la Savoie et la Suisse, et ralliait à lui tous les points habitués à s'entremettre dans les guerres civiles de la France. Cet accord annonçait une telle résolution, il présentait un ensemble si formidable, qu'il ne permit pas à Henri III d'hésiter. Une fois déjà, à la première apparition qu'elle avait faite en 1576, Henri III était passé à la Ligue; il s'en était déclaré le chef malgré elle, et, par cette manœuvre, il était parvenu à la dissoudre. Ce fut encore à une évolution semblable qu'il recourut dans cette circonstance, soit qu'en passant à la Ligue il espérât de nouveau la dominer, soit que la dévotion outrée qu'il affichait depuis quelque temps fût réelle, et, par les scrupules qu'elle lui inspirait, l'eût disposé à rompre avec ses précédents. A la suite des conférences d'Épernay, transférées et reprises plus tard à Nemours, où il envoya successivement Catherine de Médicis traiter avec les chefs de la révolte, Henri III adopte une politique exclusivement catholique, dont le premier acte est d'abolir tous les édits de tolérance, qui avaient jusque-là maintenu à la réforme l'exercice de son culte, en proclamant désormais l'unité de religion comme loi politique de l'État.

Au premier abord une force nouvelle semble venir à la royauté, qui ramène à elle la majorité catholique, en forçant les chefs de la rébellion à paraître soumis après la satisfaction donnée à leurs griefs. Abattu dans les Pays-Bas, en même temps qu'il était surpris par le mouvement catholique en France, et au milieu des divisions qui le travaillaient, le parti de la réforme ne semblait pas en état de résister. Ainsi le roi de Navarre, mal obéi, souvent méconnu par les siens, et sans ressources présentes, ne peut d'abord opposer que des manifestes ou des refus aux sommations qui lui sont faites de se soumettre à l'édit de Nemours. La principale difficulté pour Henri III était de faire admettre au dehors sa nouvelle

peur et en tirer ce qu'il pourra que pour envie qu'il aye d'entrer en guerre contre eux. Mais il seroit à craindre que se trouvant cette armée preste et ces seig^rz dépourvus, que le jeu ne s'en jouast à bon

escient, n'estans les Turcs accoustumés, quelque traité que l'on face avec eux, de laisser perdre leur advantage quand il se présente. » (*Correspondance de Venise*, Harlay et dépôt des Affaires étrangères.)

politique sans perdre ses alliés ; car ceux-ci, la jugeant pour la condamner au point de vue de leur intérêt, y voyaient une défection de la France, qui se livrait d'elle-même à l'influence de l'Espagne. Aussi les États d'Italie y répondent en essayant de former entre eux une ligue défensive que leur proposait la Toscane. Quelque soin que prit Henri III de se montrer comme ralliant par là la majorité nationale pour ne laisser en dehors d'elle que des minorités factieuses, Venise refuse de se laisser convaincre : sollicitée d'abord de fournir des subsides au nouveau système, et d'ailleurs travaillée elle-même par ses propres factions, qui s'agitaient pour la nomination d'un nouveau doge, elle s'obstine à ne pas comprendre la distinction qu'alléguait Henri III. Fidèle à ses traditions, elle persiste à faire reposer, pour la France, l'indépendance de l'autorité royale sur une alliance intime avec la réforme, qui lui valait au dehors l'assistance des puissances protestantes associées indissolublement à sa cause.

A cette résistance qu'il rencontre de la part de l'opinion à l'extérieur, Henri III voit se joindre bientôt les obstacles que lui oppose la résistance de la réforme à l'intérieur, et celle-ci se trouve aussitôt en état d'agir par le secours que lui prête Montmorency. En refusant de faire reconnaître dans le Languedoc l'édit de Nemours, il donne ainsi le temps, à Lesdiguières, de prendre l'offensive en Dauphiné, au prince de Condé, de faire une campagne dans le Poitou, et de tenter sa marche hardie sur la Loire pour venir s'emparer d'Angers. Quelques avantages dus à l'intermédiaire des chefs catholiques, la dispersion du corps d'armée de Condé, la disparition prolongée de ce prince remuant et aventureux après sa défaite, qui fait croire quelque temps à sa mort, tous ces incidents semblent affermir d'abord Henri III dans sa nouvelle ligne ; mais il est débordé tout aussitôt par l'ascendant que la répression armée faisait reprendre aux chefs des factieux. Il lui aurait fallu, pour dominer son propre parti, l'appui du nouveau pape, qui s'était en effet d'abord prononcé en sa faveur contre la Ligue. L'altier Sixte-Quint ne pouvait concéder à celle-ci le droit de révolte qu'il châtiait alors impitoyablement dans ses propres sujets. Mais les chefs de la faction catholique, embarrassés de ce désaveu du chef de l'Église, dont ils soutenaient la cause, lui envoient une ambassade chargée d'éclairer le pontife sur la situation. Ils font surtout agir auprès de lui les puissants moyens d'influence patente et occulte dont ils disposent en cour de Rome, et le pape finit par adopter toutes leurs preventions, pour ne plus voir dans Henri III qu'un ennemi déguisé du catholicisme. Ce brusque revirement opéré dans ses idées éclate pour la première fois dans l'incident qui le porte à expulser de sa cour l'ambassadeur de France, M. de Saint-Goard. C'est encore pour ramener Henri III à son devoir, et l'atteindre dans des alliés secrets dont il veut le détacher, que le pape lance une excommunication contre le roi de

Navarre et le prince de Condé, sans voir, dans l'outrage qu'il fait à des princes du sang, tout le tort qui en rejaillit sur le souverain.

Une question cependant engageait fortement l'amour-propre et la passion de Sixte-Quint, et, par cela même, elle offrait une prise et un moyen d'influence à Henri III sur ce qu'il y avait d'inspirations généreuses dans le pontife. C'était le projet de ligue contre la Turquie formé par Grégoire XIII, et que Sixte-Quint s'était approprié dès son avènement, en y apportant cette hauteur de prétentions, cette suite et cette énergie de mesures, qui se roidissaient chez lui contre les obstacles. La ligue de France était venue le traverser mal à propos dans celle qu'il méditait pour l'intérêt général de la chrétienté, destinée, selon lui, à faire la gloire de son pontificat. Aussi cette pensée devait bientôt le livrer exclusivement à Philippe II; car ce prince semblait alors préparer d'immenses moyens d'exécution pour ce projet dans l'expédition navale concentrée et amassée mystérieusement à Lisbonne, et dont l'appareil allait, pendant plusieurs années, lui servir à tenir l'Europe dans la terreur et l'incertitude. De son côté, Henri III avait chargé son nouvel ambassadeur, M. de Lancosme, qui était en route pour son poste, de signaler à la Turquie ces apprêts menaçants comme étant dirigés contre elle, et il devait en obtenir pour la France l'une de ces flottes dont l'envoi dans la Méditerranée contribuait indirectement à dégager sa position.

Mais cette ligue avait encore un autre but, qui pouvait, sous ce rapport, s'accorder avec la politique de la France : dans la pensée de Sixte-Quint, elle devait mettre sous sa direction les États catholiques, afin de lui servir à fonder l'indépendance de l'Italie. Ce but ne pouvait être atteint que par l'union étroite de Rome avec Venise, le seul État italien qui réalisât déjà partiellement cette indépendance. Aussi les débuts de son pontificat offrent ici à l'observation profonde de M. de Maisse une série de scènes singulières, où éclate l'originalité de caractère de Sixte-Quint, dévoilée dans toute la grandeur de ses vues politiques, comme dans la navette d'expression qui les dessine. On les surprend surtout dans cette familiarité d'intelligence qu'elles amènent entre les deux États, dans ce ménage d'intérieur du pape avec la république, où le premier, en redoublant ses avances et ses caresses intéressées, ne perd pas de vue la satisfaction de ses vengeances personnelles, ni son système de gouvernement sanguinaire. Ainsi le drame sanglant et mystérieux qu'il fait jouer à Padoue et dans le domaine de Venise, par le touchant intérêt qui s'attache à la victime, vient répandre ses émotions sur la fin de l'année 1585, qu'agite également, mais par des prévisions plus étendues, la nouvelle catastrophe survenue dans la guerre de Perse; car cet événement enlève à la Turquie son plus grand homme de guerre, et la mort du grand vizir Osman Ouzdeghir, de qui elle attendait son salut, met le comble aux désastres

de cette puissance, comme pour laisser le champ libre aux tentatives de Philippe II.

L'année 1586, dénuée de faits et succédant aux grandes commotions qui avaient marqué l'année précédente, présente une période d'inaction comparative, dans laquelle, en revanche, se développe et se manifeste un vaste mouvement de diplomatie. Par les longues discussions qu'il provoque et le conflit universel qu'il amène entre les idées, il sert pour ainsi dire de prologue vivant et de commentaire anticipé à la grande crise qui, pendant l'année suivante, éclatera dans toute l'Europe. Du côté des huguenots désorganisés tout se passe en protestations et en explications justificatives; et, devant la marche du petit corps d'armée de Mayenne, le roi de Navarre, dépourvu de ressources, est un moment tenté de passer en Angleterre. Du côté des catholiques, la même impuissance se fait sentir, et le parti dont la portion ralliée au roi traverse, dans toutes ses mesures, celle qui reste fidèle aux Guises, fait éclater l'incompatibilité des forces qu'Henri III avait prétendu réunir en les mettant sous sa direction. En face de cette immobilité apparente, il se fait dans les esprits et les opinions un travail continu, dont les indices et les variations sont ici notés jour par jour, et présentent une mêlée d'intérêts plus curieuse et plus instructive que les faits ordinaires de l'histoire. C'est d'abord un projet de ligue entre les États catholiques, proposé à l'exclusion de la France, comme si elle n'avait pas droit d'y figurer sous cette dénomination, dont la faisait déchoir la dissimulation qu'on prêtait toujours à son souverain; car on s'obstinait à le supposer d'accord avec le parti contre qui cependant il était seul à soutenir tout le poids de la guerre.

D'autre part, l'Espagne donnait à ses armements de Lisbonne une signification nouvelle : après avoir soulevé la France par une révolution pour empêcher Henri III d'accepter la Belgique, Philippe II voyait Élisabeth relever contre lui ce puissant moyen d'attaque, et, à défaut de la France, accepter pour l'Angleterre le protectorat des Provinces-Unies. Pendant que la France employait ses forces à se déchirer, et que l'Espagne épuisait les ressources de deux mondes à l'immense repression qu'elle avait follement entrepris d'accomplir en Europe, l'Angleterre, sous la direction de son habile souveraine, devait alors aux troubles du continent l'avantage d'entrer avec sécurité dans un développement énergique de sa puissance nationale. Devenue la citadelle qu'il fallait emporter d'abord pour triompher ailleurs de la réforme et l'attaquer sur les points où les secours de l'Angleterre alimentaient la résistance, c'est contre cette puissance que l'Espagne dirige cette *Armada*, qui se bâtit en silence à Lisbonne et apparaît, dans les impressions qu'elle propage au loin, grandie de tout le mystère qui l'entoure. Mais, en attendant que l'entreprise s'effectue, Philippe II se sert de la discussion du projet pour se rattacher Sixte Quint, qui lui échappe toujours par son humeur difficile, pour

le prendre par son côté faible et par ses prétentions les plus chères, en séduisant son imagination, en paraissant le faire lui-même l'arbitre de l'Europe. C'est une double croisade qui lui est proposée contre les deux têtes de la réforme : contre l'Angleterre, qu'il s'agit, pour le pape, de ramener au catholicisme et d'enlever à la fille astucieuse d'Henri VIII, et contre Genève, ce foyer de l'hérésie, qui, situé à proximité de l'Italie, y entretient l'esprit de révolte et devient une insulte permanente à la papauté, qu'il brave de si près; cette ville, qui, sans cesse attaquée par les ducs de Savoie, ne doit son existence et le hasard d'avoir pu jusque-là leur échapper qu'à la protection active de la France, toujours prête à s'interposer pour la défendre. Ainsi donc, ce que Philippe II gagne à combiner ce dernier projet avec l'autre, c'est d'abord de pouvoir, pour son exécution, former des armements militaires en Italie, qu'il aura la faculté de tourner au besoin contre la France. De plus, il y trouve la satisfaction de compromettre Henri III en le forçant de s'opposer à l'entreprise, de le réduire à se poser comme le protecteur de la ville de Calvin, et par conséquent à justifier toutes les accusations par lesquelles on l'incrimine chaque jour auprès d'un pontife aussi ombrageux qu'irritable.

Dans le mouvement des idées que soulèvent les discussions de l'année 1586, et que reproduit pour nous la plume savante et habile de M. de Maisse, on voit une ligue intellectuelle d'intérêts se consulter pour trouver leur point d'adhésion, leur force commune d'attaque et de défense, et se disposer par là à la lutte immense qui se préparait en Europe. Mais le groupe organisé entre les États catholiques du Midi, sous l'impulsion active des passions qui les agitent, suscite au Nord une association analogue d'idées, et y provoque une coalition non moins formidable de la part des puissances protestantes. Partout elles se remuent pour porter secours en France à la réforme, et la fermentation des esprits, signalée dans ces deux directions différentes, présente à Henri III la perspective d'une double invasion venant s'ajouter aux complications de l'intérieur et aggraver pour lui les embarras de sa position. Pour essayer de se concilier le roi de Navarre, son beau-frère, il envoie sa providence habituelle, Catherine de Médicis, lui représenter l'intérêt supérieur qui l'attache à la conservation de la couronne dont il doit hériter. Pendant qu'avec un dévouement sans bornes cette princesse court à tous les points menacés, qu'elle va successivement d'un parti à l'autre, pour les engager à déposer les armes devant l'invasion, et prévenir cette phase suprême des guerres civiles, l'armée protestante se formait ostensiblement sur le Rhin, en même temps que, dans la rade de Lisbonne, à l'autre bout de l'Europe, s'accumulaient de jour en jour les forces de l'adversaire. Dans cette attitude comminatoire qu'observaient réciproquement et à distance les deux coalitions rivales, faisant leurs dispositions pour une rencontre ajournée encore à un terme éloigné,

la réforme prenait les devants, non pour combattre, mais pour aller en France sonder le terrain, éclairer sa marche, faire précéder en quelque sorte l'invasion matérielle par une invasion morale. Une espèce de convocation générale de ses représentants les amène en France, comme à un rendez-vous, des points les plus opposés : sans s'être concertés entre eux et comme mus par une impulsion spontanée, ils viennent du fond du Danemark d'abord, puis de la Suisse et de ses cantons protestants, enfin de la Confédération germanique. Ces ambassadeurs de la réforme arrivent les uns après les autres à la cour d'Henri III, les premiers, avec des paroles de paix et de conciliation pour essayer de reconquérir et de rattacher, à la position mixte qu'il gardait dans leur cause, le roi de France, passé à la Ligue et devenu défectionnaire, ce chef indispensable de la lutte contre l'Espagne, puisqu'il mettait, dans la défense de la réforme et des innovations de l'esprit moderne, le poids immense de la première puissance catholique et de la fille aînée de l'Église. Aux premières députations pacifiques succède celle qui apporte la menace, dont les sommations, si elles ne sont pas écoutées, seront une déclaration de guerre. Henri III, après avoir épuisé tous ses moyens de persuasion avec les deux premières, et tenté en vain d'arrêter l'autre dans sa marche, prend le parti de l'écluser, de fuir devant elle, de lui abandonner la capitale, où la députation reste à l'attendre. Pendant qu'elle y séjourne, le roi court dans les provinces, et il n'en revient, forcé enfin de donner audience à ses hôtes étrangers et de s'en délivrer en les congédiant, que pour recevoir d'eux un défi, et y répondre lui-même de manière à rendre la guerre inévitable.

Devant l'imminence d'une pareille conflagration, c'était un avantage pour la France que l'arrivée de M. de Lancosme à Constantinople, reprenant ses relations avec la Porte, rendant, par la présence d'un ambassadeur en titre, tout son ressort à l'alliance altérée par les froissements précédents. La Turquie avait alors à s'inquiéter de cette ligue à double face, qui se formait en Italie sous l'impulsion d'un pape entreprenant; ailleurs, les vaisseaux de l'Espagne se montraient dans la mer Rouge et installaient cette puissance tout près du théâtre de la guerre avec la Perse: de plus, toute la côte d'Afrique s'agitait d'une lutte sourde et intérieure entre les indigènes et les autorités ottomanes, qui n'apparaissait au dehors que par des révoltes ou de brusques renversements d'États, dont l'Espagne, toujours voisine par ses colonies africaines, semblait seule en position d'hériter; enfin le vaste armement de Lisbonne, parmi toutes les interprétations auxquelles il donnait lieu, pouvait avec plus de vraisemblance être présenté comme ayant la Turquie pour objet. Mais, par malheur, un esprit étroit, prenant chez cet ambassadeur la hauteur pour la dignité, le portait à exagérer maladroitement la mission qu'il avait reçue de faire respecter les privilèges de sa charge et ceux de la nation qu'il repré-

sentait. Cette disposition allait faire de M. de Lincosme le ministre le plus mal choisi et le moins propre aux circonstances difficiles qu'il devait traverser. Blessant et choquant tous ceux avec qui il avait à traiter, il était, de plus, tombé au milieu des embarras que faisait naître alors un prince de Lorraine, combattant à la tête de l'Ordre de Malte pour ajouter à la renommée catholique et à l'influence dominante de sa maison, sans s'inquiéter du préjudice que cette démonstration causait à la politique extérieure de la France. M. de Lincosme, parent d'un favori d'Henri III, choisi par ce prince contre l'avis de son ministre, semblait continuer, par ses maladresses, les actes irréflectis ou inconséquents d'un souverain toujours malencontreux dans les démarches qu'il tentait. C'est ainsi que son ambassadeur entravait mal à propos celui d'Angleterre dans la demande qu'il faisait à la Porte de l'une de ses flottes, dont la présence dans la Méditerranée suffisait à tenir l'Espagne en échec, et aurait alors contrebalancé dans l'opinion l'effet de l'*Armada* de Lisbonne. De son côté, Henri III, comme animé du même esprit, soulevait à Venise un conflit diplomatique à propos de la nomination d'un envoyé vénitien destiné à sa cour, mais qui, se trouvant d'un rang inférieur à celui qui était désigné pour l'Espagne, portait ce prince à vouloir, contre toutes les lois de Venise, que son envoyé fût révoqué. Par cette insistance inopportune, il s'exposait à s'aliéner la grande république italienne, formant avec la Turquie la seconde alliée de la France dans le midi, et dont l'appui, si précieux pour elle en tout temps, était plus encore à ménager dans la conjoncture prête à se produire.

L'année 1586 finissait au milieu de ces complications, en même temps que Catherine de Médicis reconnaissait l'impuissance de ses efforts, et revenait de ses conférences avec le roi de Navarre sans autre résultat qu'une suspension d'armes : cette trêve remettait à discuter les questions au terme qui devait être celui où la campagne prochaine allait s'ouvrir, et le moment où tous les partis passeraient de la parole à l'action. L'approche du conflit se trahissait déjà dans la position que les Guises prenaient en Champagne, et dans leurs démonstrations hostiles sur les villes de la frontière du nord, à la suite des conférences qu'ils venaient de tenir ouvertement avec les chefs de leur parti. En attendant cet instant décisif où les armées devaient s'branler, l'année 1587 commençait, en faisant éclater de nouvelles crises sur les points les plus opposés. En Pologne Étienne Battory mourait, et sa mort allait donner lieu à une nouvelle élection que devait signaler une guerre civile destinée à mettre en feu toute cette partie de l'Europe. En même temps, cette mort désorganisait la croisade que le pape préparait par la ligue des États du Nord, et enlevait à Sixte-Quint le général dont les talents militaires devaient la faire triompher contre la Turquie. Dans les longues alternatives de sa lutte avec la Perse, la Turquie, qui se trouvait par là délivrée d'inquiétude sur

ce point de ses frontières, avait paru en Asie au moment de conclure la paix, et, chaque fois qu'elle était annoncée en Europe, elle ramenait une conjoncture favorable à la France. Dans aucune autre circonstance elle ne serait venue plus à propos pour Henri III, et elle paraissait déjà lui rendre son ascendant, avec la disposition des forces de son allié. Mais cette longue guerre, qui paralysait au dehors la puissance de l'empire ottoman, avait enveloppé toute la partie voisine du théâtre où elle s'agitait, la Crimée, les provinces du Caucase et de la mer Noire : les animosités locales comme les ambitions particulières rallumaient sans cesse la querelle lorsqu'elle paraissait près de s'éteindre. Ainsi, l'alliance des Tartares passant de la Turquie à la Perse vint de nouveau mettre aux prises les deux États orientaux, et par contre-coup annuler l'assistance que devant l'invasion étrangère la France aurait pu recevoir de son alliée.

La fermentation croissante de Paris éclate dans l'accueil que la population fait au duc de Mayenne, qu'elle y retient malgré lui, et Henri III est menacé d'être enlevé en revenant de Vincennes, au milieu de l'exaspération qu'excitent sa fiscalité et le gouvernement de ses favoris. L'Angleterre n'est pas moins agitée, et la tentative d'assassinat dirigée contre Élisabeth porte la reine à rompre ouvertement avec l'Espagne, en commençant par représailles le procès de Marie Stuart. Enfin, en Espagne, on voit Philippe II faire débattre dans un conseil secret les moyens d'écarter du trône Henri III, cet allié gênant et toujours suspect, dont la conduite indecise était un obstacle à ce que lui-même pût toucher au but actuel qui excitait le plus violemment sa passion. C'était de renverser à tout prix la reine qui le tenait avec sa toute-puissance en échec dans les Pays-Bas, qui l'atteignait alors dans les sources de sa richesse par les attaques incessantes du célèbre Drake contre le commerce et la marine de l'Espagne, que ce hardi navigateur était venu récemment détruire jusqu'à Cadix, comme pour braver de plus près l'*Armada* de Lisbonne. Mais cette reine, pour répondre au projet d'invasion concerté entre Philippe II et Sixte-Quint, faisait monter sur l'échafaud sa rivale catholique, que ce projet devait rendre à la liberté et couronner à sa place. Aussi, par l'éclat de cette animosité qu'elle ne craint pas d'attirer sur elle, par l'énergie et la hardiesse qu'elle déploie contre son ennemi capital, Élisabeth grandit au dehors de toute la faiblesse de la France. Partout elle s'empare du rôle qu'Henri III avait, avant elle, essayé de remplir; dans les Pays-Bas, où elle a planté le drapeau de sa protection; en Portugal, où elle pousse dom Antonio à reprendre ses prétentions; à Constantinople même, où seule elle a le crédit de traverser la négociation que l'Espagne y poursuit pour renouveler sa trêve avec la Turquie. Pendant ce temps, Henri III ruse avec les partis, et, pour garder sa ligne distincte avec la Ligue, il cherche à opposer des rivaux aux Guises, que leurs talents, comme leur influence

personnelle, appellent à être les défenseurs du territoire contre l'invasion étrangère. C'est Joyeuse, revenu récemment de Rome, que le roi réserve pour être le chef des catholiques fidèles à sa cause, comme d'Épernon prétend l'être du parti politique. Dans ses démonstrations à l'extérieur, le roi ne fait sentir son influence que pour intervenir dans l'élection de Pologne, pour afficher, à cette couronne, des prétentions dont la vanité et l'impuissance éclatent d'autant mieux qu'elles se manifestent au moment où il est menacé de perdre la sienne.

Cependant l'armée auxiliaire assemblée en Allemagne s'ébranle et passe le Rhin. Pour se frayer un passage à travers la France, elle va, sur les traces de ses devancières, gagner la route qu'elles suivaient ordinairement dans les guerres civiles, et se joindre, sur la Loire, au roi de Navarre, qui, de son côté, s'avance dans cette direction. Ce prince doit rencontrer, dans sa marche, Joyeuse prêt à lui barrer la route à la tête d'une armée, pour laquelle Henri III a réservé toutes ses ressources. Qu'une victoire éclatante soit remportée sur l'ennemi intérieur, elle va permettre au roi, en élevant au comble de la faveur celui qui est déjà son beau-frère, de le placer entre le trône et les Guises. Cependant ceux-ci, réunis en apparence avec le roi pour faire face à l'invasion, marchent contre l'ennemi du dehors qui s'est jeté d'abord sur la Lorraine, où, livrés à peu près à leurs seules ressources, ils ont à défendre leur patrimoine et les États de leur maison. Henri III, resté d'abord immobile à Paris, est obligé d'en sortir devant les clameurs de la population, qui ne s'explique pas, dans une pareille circonstance, l'inaction du souverain, quoiqu'elle pût pourtant se justifier. C'est qu'occupé à rassembler les éléments d'une armée de réserve qui doit, sous sa conduite, fermer le passage à l'invasion, il négocie pendant cet intervalle au dehors pour avoir des subsides. Henri III fait un double appel, à Venise, au nom de son affection pour lui et de sa propre conservation politique liée à celle de la couronne de France; à Rome, en invoquant la cause même dont il est le défenseur et pour laquelle il va combattre en personne. Venise lui répond en accordant à sa détresse un emprunt que des clauses déshonorantes forceront le roi de refuser, mais surtout en trahissant sa pensée intime par le conseil qu'elle lui donne : c'est de profiter de l'occasion qui se présente pour s'unir au roi de Navarre, pour prendre la Ligue et les Guises entre les deux armées protestantes, de telle sorte que celle du dedans, marchant de concert avec lui pour se joindre à celle du dehors, tous ensemble auront à se tourner contre l'Espagne, qui a seule à gagner à la nouvelle politique d'Henri III. Dans un autre sens, Sixte-Quint offre, pour l'assister, de fonder toutes les croix et les calices de Rome, si Henri III peut lui donner des garanties d'une sincérité dont le pape s'obstine toujours à douter. Repoussé ainsi au dehors, Henri III attend cette victoire de l'intérieur qui doit le rendre maître de la situation. Mais, au

lieu d'un triomphe, c'est un revers sanglant qui lui arrive, c'est Joyeuse tué et son armée détruite à la bataille de Coutras, qui ne laisse au roi d'autre parti que de dissimuler sa défaite pour en diminuer l'importance; et, afin de ne pas paraître lui-même l'avoir reçue, ni ressentie, il se montre dans ses communications comme indifférent à ce désastre, et occupé exclusivement de cette armée étrangère qu'il se dispose à combattre. Celle-ci s'avance sous la conduite du comte de Donnau, et, dans sa marche, le duc de Guise lui fait éprouver des échecs partiels, qui inquiètent plus Henri III par l'honneur qu'ils confèrent au sujet victorieux, qu'ils ne rassurent ce prince sur le sort de l'État et par le mal qu'ils font à l'ennemi. Le duc de Guise avait à Auneau commencé avec éclat la défaite de l'armée étrangère, que le roi achève en personne à la suite de cette journée et au passage de la Loire. Mais, quelque part réelle qu'y prenne Henri III, tous ses efforts pour assumer sur lui seul la gloire d'avoir défendu le royaume tombent devant l'incrédulité de ses propres sujets, qui s'obstinent à en rapporter tout l'honneur au duc de Guise. Ainsi, l'année 1587, ouverte sous les appréhensions de cette crise redoutée, s'achève en montrant cette armée anéantie, dont quelques débris seuls repassent la frontière; et ce résultat donne momentanément à la royauté l'apparence d'un succès décisif sur les difficultés qui l'entourent.

L'année 1588 présente d'abord cette sorte d'attente anxieuse des esprits et de suspension dans les faits qui précède une catastrophe finale, et, par le répit qu'elle laisse au pouvoir pour la prévenir, permet à tous d'apprécier le danger qu'on ne voit pas, mais dont on sent vaguement l'existence. Partout, mais plus encore à Venise et à Rome, où la politique française était débattue aux deux points de vue opposés de la question religieuse qui s'agitait en France, on se demandait avec crainte quelle conduite tiendrait Henri III. Venise exprimait nettement sa partialité raisonnée et systématique pour la maison de Bourbon contre la maison de Guise : elle rappelait toujours Henri III à l'union avec les princes de son sang, comme au seul moyen d'arrêter les audacieuses tentatives de ses adversaires; car ceux-ci, que leur dernière victoire avait encore grandis, étaient soutenus contre lui par la plus dangereuse popularité. Mais, au contraire, ce prince faible et vaniteux semble, d'après sa conduite et ses démonstrations, prendre plaisir à irriter cette opinion publique qui le repousse, et, à la mort de Joyeuse, il reporte toute sa faveur sur le duc d'Épernon, dont les formes arrogantes et altières font regretter celui qu'il remplace. Les Guises, retirés à Nancy et forts de l'irritation générale, somment Henri III d'éloigner de lui ce nouveau conseiller et n'attendent qu'un refus pour se remettre en campagne. La cause royale s'affaiblit encore par la mort mystérieuse du prince de Condé, imputée au poison, et qui semble réservée à l'aîné de sa race, le roi de Navarre, devenu, par ses récents exploits,

l'épouvante de la Ligue. Mais les apprêts de l'*Armada* tirent à leur fin, et leur proportion colossale est telle, qu'elle assure partout au parti catholique une supériorité que rien ne pourra plus balancer.

Pendant que tout en France se dispose pour une nouvelle commotion, à l'autre extrémité de l'Europe, s'achevait en Pologne une lutte politique armée, commencée dans les derniers mois de l'année précédente : cette lutte, marquée par des incidents d'un intérêt tout romanesque, reporte l'attention sur un autre théâtre. L'élection de Pologne, partagée entre deux prétendants, avait abouti à une double nomination, et les deux partis qui l'avaient faite s'étaient également décidés à la maintenir par les armes. Le prince de Suède, Sigismond, nommé en même temps que l'archiduc Maximilien, avait pour lui l'appui de la Porte, toujours opposée en pareil cas au choix d'un prince de la maison d'Autriche. De plus, le sentiment de la majorité nationale se rattachait alors à une alliance intime avec la Suède comme offrant seule le moyen d'échapper à la double pression de la Russie et de l'Autriche. Cette fois encore, la Russie s'était en vain présentée dans les comices, et elle se prévalait de son exclusion pour offrir à Maximilien de l'assister contre son rival. L'archiduc était entré en Pologne avec un corps d'armée pour soutenir son droit : comme plus voisin, il se hâtait de devancer le prince de Suède, avant qu'il pût arriver en Pologne. Mais le grand chancelier Zamoïski fait proclamer Sigismond III, à l'élection duquel il avait le plus contribué, et va défendre Cracovie ; car le couronnement de l'un des deux candidats entré dans la capitale devait trancher la question et terminer la querelle en faveur de celui qui y pénétrerait le premier. Le siège, soutenu contre toutes les attaques de l'archiduc, donne le temps au prince de Suède de rejoindre Zamoïski avec une armée. Le prince force ainsi son compétiteur à la retraite, et son couronnement dans Cracovie le fait aussitôt reconnaître pour roi par la nation. Mais Maximilien, à qui l'Espagne et les princes de sa maison avaient fourni les moyens de rassembler une nouvelle armée, repasse la frontière et se rencontre encore avec Zamoïski, marchant à la tête de l'armée polonaise. La défaite de Maximilien est si complète, qu'il reste prisonnier entre les mains du grand chancelier, qui environne son captif de toutes les marques extérieures du respect. Mais cette catastrophe oblige pendant plusieurs mois les cours de Madrid et de Vienne de se concerter en démarches avec la cour de Rome pour obtenir, par l'intervention de Sixte-Quint, la libération de l'archiduc prisonnier. D'autre part, la Turquie exigeait impérieusement qu'il fût retenu, et empêchait Sigismond III d'acheter la reconnaissance de son titre par la cour de Rome au prix de la liberté rendue à son rival. Cette complication survenue sur ce point formait une diversion assez forte aux desseins de Philippe II, pour qu'on le crût disposé à traiter avec Élisabeth ;

et cela, au moment où il avait réuni tous les moyens de la renverser du trône, lorsque l'Angleterre, d'accord avec la France, réclamaient ensemble de la Turquie l'armement d'une nouvelle flotte. L'occasion était d'autant plus favorable pour cette puissance, que la Perse venait de passer, après le meurtre du prince Hamza, sous la domination de son frère Schah Abbas, et les divisions de cet État, laissant alors respirer la Turquie, la mettaient en mesure de pouvoir contre-balancer, par une démonstration de ce genre, l'effet de l'*Armada* prête à partir de Lisbonne.

Mais, avant que cette démonstration navale pût s'effectuer, les événements se précipitent, et le bruit de la journée des Barricades à Paris éclate au dehors comme un coup de tonnerre. Henri III, aussi hardi à concevoir ses résolutions que faible à les soutenir et à les exécuter, se voit tout à coup déconcerté dans ses mesures par une force inconnue, dont l'irruption se produit sous une forme sans précédents et met aux prises les masses populaires avec la force armée et disciplinée. Un gouvernement clandestin, que formait la bourgeoisie catholique organisée et enrégimentée, appelle à lui le duc de Guise. Il enfreint l'ordre du roi qui lui défend de venir à Paris, et sa présence y provoque ces scènes étranges où le sujet, devenu l'objet de l'idolâtrie du peuple, est accueilli partout comme un sauveur. Le duc se rend, accompagné en triomphe par la foule, devant le souverain qu'il efface, et le somme d'obéir à la requête de Nancy qu'il est venu lui signifier. Pendant que Catherine de Médicis s'agit et intervient pour prévenir la lutte près d'éclater, le roi fait entrer ses troupes dans Paris et les poste dans les principaux quartiers de la ville. Mais la vue des armes provoque l'explosion au lieu de la comprimer, et, pour la première fois, on voit ces troupes coupées par des barricades qui se sont élevées sous leurs yeux, séparées par les chaînes qu'on tend sur leur passage, rester perdues au milieu des flots d'une population qui les assiège de toutes parts, jusqu'au moment où, décimées et vaincues, elles obtiennent de se retirer devant la victoire populaire. Henri III ne trouve d'autre moyen de s'y soustraire lui-même qu'en se dérochant du Louvre pour se retirer à Chartres et fuir une capitale où il ne devait plus rentrer. L'émotion produite au dehors, comme l'anxiété des gouvernements, fut aussi profonde que générale; et quoique en Italie les États fussent, à des degrés différents, partagés d'opinion et de sympathie entre les deux factions françaises, la nouveauté extraordinaire de l'événement donnait à réfléchir aux pouvoirs qui devaient le plus triompher du résultat. Le premier mouvement de Venise fut de s'engager dans une démarche auprès de Sixte-Quint, pour qu'il intervint entre la Ligue et Henri III; le pape, de son côté, cherchant à concilier l'avantage qui venait d'être remporté pour sa cause avec le moyen dangereux et réprouvé par lui qui l'avait fait obtenir; ne voyait pas d'autre expédient que de se substituer lui-même à la royauté en France,

de la mettre en tutelle sous sa direction, en créant une institution nouvelle qui, par l'intermédiaire de son légat, aurait associé le pape à Henri III dans l'exercice de l'autorité royale. De cette manière, il aurait pu répondre des actes du roi et garantir leur sincérité devant ses sujets catholiques. L'idée que l'on se faisait alors de la puissance de la réforme était telle, qu'on voyait déjà celle-ci, poussée à bout par ses adversaires, se disposer à chercher contre eux une revanche en Italie et y transporter le théâtre de sa querelle avec le catholicisme, pour l'attaquer dans le siège de sa puissance et s'en prendre à lui directement.

Le spectacle d'Henri III fuyant à Chartres faisait désespérer du sort de la royauté en France, aux yeux des gouvernements étrangers. Mais cette fuite avait déçu le duc de Guise, qui, voyant lui échapper le souverain qu'il croyait tenir en sa puissance, se trouvait embarrassé de sa victoire. Pendant que Catherine de Médicis, demeurée au milieu de l'insurrection, s'efforçait déjà de la dominer, recevait les ouvertures des chefs pour un accord avec son fils, ou les faisait résoudre d'envoyer à Chartres solliciter leur pardon et proposer au roi de rentrer dans sa capitale, Henri III formait le plan de s'appuyer sur la rivalité des grandes villes des provinces soulevées contre la domination de Paris. C'est dans cet espoir qu'il va d'abord à Rouen, où il reste jusqu'à la promulgation de l'édit du 19 juillet. Dès qu'il est connu au dehors, on l'y considère aussitôt comme l'abdication de la royauté, qui capitule avec ses sujets et rend les armes à l'insurrection. C'est que, dans l'intervalle, la flotte de Lisbonne s'ébranlait, et, mettant à la voile quelques jours après la journée des Barricades, comme si son départ était concerté avec ce mouvement, longeait les côtes de France, approchait de la Normandie et se trouvait, à la fin de juillet, à la hauteur des côtes d'Angleterre. La puissante armée de débarquement qu'elle portait sur les cent cinquante navires qui la composaient pouvait apparaître subitement sur un point quelconque du territoire, et cette perspective force Henri III de souscrire aux conditions de la Ligue, qui, du moins, par cet acte, lui permet encore de régner. De retour à Chartres, il y reçoit et embrasse le duc de Guise, tout en refusant de rentrer dans Paris, et l'opinion que lui exprimaient du dehors les conseils des gouvernements, l'engageait à opposer la convocation des états généraux et le sentiment de la nation représentée par eux au mouvement isolé de la capitale, qui se trouvait entraînée par une faction.

Cette nouvelle suspension des affaires remettait tout au terme de la convocation fixée pour la fin de l'année 1588; elle laissait le champ libre dans l'intervalle à l'imprévu des événements, dont les brusques alternatives pouvaient influencer sur la solution qu'on attendait. Aussi l'attention était alors tournée tout entière vers les opérations de l'*Armada*, annoncées depuis tant d'années. La flotte promise par la Turquie n'avait pu apparaître dans la Méditerranée en temps opportun

pour empêcher le départ de la flotte espagnole; car le nouveau souverain de la Perse, Schah Abbas, parvenu enfin à se faire accepter de ses sujets, avait dû signaler son avènement en reprenant avec plus d'extension les hostilités contre la Turquie. Il apportait donc de ce côté un nouveau contre-temps à la politique de la France et de l'Angleterre, et rien ne gênait plus Philippe II dans son entreprise, qui allait décider de l'avenir de l'Europe. Aussi l'échec qu'elle éprouva parut d'autant plus grand, qu'il vint des seules chances qui n'avaient pu être prévues par une volonté humaine. A la dispersion d'une partie de la flotte espagnole devant les brûlots de l'amiral Drake, succède l'œuvre de destruction qui semble venir de plus haut, et achève l'anéantissement presque total de l'*Armada*, engloutie au milieu des tempêtes. Ce fut partout comme un poids enlevé de la poitrine des contemporains, et qui leur permit de respirer plus librement. Pour Henri III, ce fut une conjoncture inespérée et des plus favorables aux vues qu'il formait déjà pour relever son pouvoir et pour dégager sa situation. Devenu défiant envers ses conseillers, qu'il soupçonnait de pencher plus ou moins du côté de ses adversaires, il change brusquement ses ministres, écarte de lui Villeroy, qui avait aidé la reine mère à conclure le dernier accord avec la Ligue, et tient Catherine de Médicis elle-même en dehors de ses conseils. Le roi ouvre enfin à Blois les états généraux, qu'il espère rattacher à son influence personnelle, et dominer par le prestige toujours puissant de la royauté. Mais l'esprit nouveau qui emportait la France prévalait depuis que les masses, organisées à Paris et dans les villes principales en gouvernement populaire, jouissant d'une sorte de vie passionnée et pleine d'intérêt pour elles, avaient la conscience de leur force. Cet esprit agite l'assemblée, qui repousse toutes les mesures conciliantes d'Henri III et prononce, malgré lui, l'exclusion du roi de Navarre de la succession à la couronne. Dans ce désarroi de ses idées et des plans qu'il avait préparés, une complication extérieure vient offrir à Henri III une diversion à laquelle il se rattache. Le duc de Savoie, dont l'ambition impatiente ne cherchait qu'un prétexte pour se satisfaire, profite des troubles de la France pour se saisir du marquisat de Saluces, l'objet de ses perpétuelles convoitises. Mais il risque, pour la satisfaction de son intérêt, de compromettre en France la cause catholique, et de provoquer contre lui une réaction du sentiment national soulevé par cette agression intempestive : en effet, telle fut, au premier abord, l'impression que produisit cette nouvelle jetée au milieu des violentes discussions de l'assemblée. Henri III voit dans cet incident une arme qu'il ménage avec soin : par les proportions qu'il peut prendre, ce fait doit le préserver lui-même des suites du coup d'État qu'il médite et qui termine l'année 1588 par le plus tragique événement. L'assassinat du duc de Guise est accompli presque sous les yeux et dans l'appartement même d'Henri III. Le souverain, qui n'impute qu'a

lui seul les résistances de l'assemblée, après avoir épuisé tous les autres moyens employés à relever son pouvoir, et fort de ce qu'il croit être son droit, s'arrête à ce dessein, qui le venge de ses propres injures, en paraissant ne punir que le chef d'une faction.

L'année 1588 avait fini au milieu des éclats de l'explosion populaire qui accueille à Paris la nouvelle de l'assassinat du duc de Guise. L'année 1589 commence au milieu des démonstrations politiques du parti décidé à rompre sans retour avec Henri III, et dont les prévisions se manifestent dans une série de mesures; car il appelle aux armes la garde bourgeoise, nomme un gouverneur militaire pour Paris et investit le corps de l'Hôtel de Ville de l'autorité suprême. Le clergé, qui se sentait atteint plus encore par le meurtre du cardinal de Guise, égorgé froidement le lendemain de la mort de son frère, donne au peuple le spectacle des cérémonies funèbres, des processions où il est mis lui-même en scène, et, par des prédications fanatiques, l'exalte jusqu'au délire. Dès les premiers jours de cette année, que devaient signaler tant de désastres, un événement funeste à Henri III lui enlève celle qui était comme son bon génie, et, plus que tout le reste, la mort de Catherine de Médicis, arrivée le 5 janvier, fait présager la fin de ce règne malheureux. Frappée déjà de l'exclusion qu'Henri III avait donnée à ses conseillers les plus éprouvés, elle s'était vue moins encore consultée par son fils, au sujet de l'acte qui soulevait contre lui une réprobation unanime, et, à l'idée des suites qu'il devait avoir, elle expirait en proie à la plus vive anxiété. En même temps, une série d'actes révolutionnaires confirme à Paris la nouvelle attitude de la Ligue et ferme la route à tout compromis possible avec Henri III. Sa déchéance est proclamée par la décision de la Sorbonne, qui délie les Français du serment de fidélité envers ce prince. Le parlement, où le parti politique avait sa représentation permanente, est épuré violemment à la suite d'une émeute populaire qui avait fait irruption dans son enceinte. Les meneurs enferment les chefs de ce corps à la Bastille, pour lui en donner de nouveaux, dont le premier acte est de proclamer l'union du parlement avec le conseil de l'Hôtel de Ville. Pendant que le peuple reste en permanence dans les églises et sur les places publiques, les princes et la noblesse catholiques vont en pompe à Notre-Dame prêter serment au gouvernement nouveau, et l'adhésion des grandes villes arrive de toutes parts pour faire cause commune avec la capitale. Henri III, laissé à Blois dans l'isolement, en face d'une assemblée frappée de terreur, mais non soumise, et qui lui est plus que jamais hostile, ne s'abandonne pas lui-même et, se renfermant plus encore dans le sentiment de son droit, il s'attache aux moyens de rétablir son autorité au milieu de la dissolution apparente de la monarchie. Sans armée, car la seule qui lui reste, l'armée de Poitou, qu'il appelle d'abord à lui, se débande

et passe à la Ligue, il refuse en même temps celle que le roi de Navarre lui fait offrir contre leurs ennemis communs. Mais Henri III veut d'abord tenter par lui-même, et par les ressources dont il dispose encore, de se créer les éléments du pouvoir souverain qui lui manque. C'est d'abord une armée qu'il envoie M. de Sancy demander à la Suisse; quant aux subsides qui doivent lui servir à entretenir cette armée et lui donner les moyens d'imposer aux factions, c'est sur M. de Maisse qu'il compte pour se les procurer. Absent momentanément de son ambassade, Henri III le rappelle à lui aussitôt pour le renvoyer à Venise, et il lui confie le soin de relever ses finances avec celui de le justifier de son dernier acte, en passant par les cours d'Italie¹. Quant à la Turquie, trop éloignée pour qu'il soit

¹ Henri III eut même l'idée de s'adresser à Philippe II en personne et d'essayer de le détacher de la Ligue. Il envoya l'un de ses secrétaires d'état à ce prince, auprès duquel il avait toujours pour ambassadeur M. de Longlée, comme l'explique la longue instruction justificative donnée au s' Forget de Fresne, du 3 avril 1589, que contient le manuscrit 67 de Brienne. Dans l'exposé qu'il y fait des événements, le roi inculpe surtout la conduite de l'ambassadeur espagnol, Bernardino Mendoza, dont il demande la révocation. Après avoir montré que ce prince était lui-même intéressé au succès d'une cause qui était celle de tous les rois, Henri III ajoute :

« Si sur ce propos de l'aide qu'il a donné aux affaires de la Ligue, il objectoit ce que feu Monseigneur, frère de S. M., a fait contre luy es Pays-Bas, pour montrer qu'il avoit eu occasion de fomenter aussi les troubles de ce roy^{me}, ledit s' de Fresne luy respondra que S. M. n'a jamais approuvé les susdites actions. Mais la révérence qu'elle portoit à la feue royne sa mère, qui soustenoit sondict frère en cela pour se venger du tort qu'elle pensoit luy estre fait en sa prétention du roy^{me} de Portugal, empeschoit S. M. d'y donner le remède qu'elle eust bien désiré. Mais de-

puis sa mort et que S. M. a recongnu que ce qui eust pu échoir à ladite dame sa mère luy devoit revenir, comme son seul héritier, il a assez paru que S. M. n'a eu intention de proficter aucune chose. »

Cette justification faite après coup aux dépens de Catherine de Médicis, et à si peu de distance de sa mort, dont la notification à la cour d'Espagne servait même de prétexte à Henri III pour hasarder cette démarche, peint toute l'extrémité où il était réduit. Elle se montre encore plus dans le soin prescrit à l'ambassadeur de faire intervenir l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, au nom de son aïeule, qui est invoqué ici dans un sens tout opposé :

« Après la première audience qu'il aura eue dudict s' roy, il en demandera aussi au prince d'Espagne et à madame l'infante, et fera en leur endroict le mesme office de condoléance de la mort de la feue royne, spécialement à l'endroict de ladite dame infante sa petite fille. Laquelle, en outre, il priera de la part de S. M. vouloir faire tous les meilleurs offices qu'elle pourra envers ledit s' roy son père, en faveur des affaires de S. M., comme ayant intérêt et obligation de désirer plustost le bien et la prospérité du roy son oncle, en pouvant espérer plus certaine amitié que du duc

possible d'y recourir immédiatement, elle est tenue en réserve. Mais l'urgence de la situation devient telle, qu'Henri III ne peut déjà plus se maintenir dans l'indépendance qu'il voulait conserver. En effet, le duc de Mayenne, appelé à Paris par la faction, y fait une entrée solennelle au milieu de l'enthousiasme populaire. Sa présence donne à la Ligue le chef militaire qui lui manque, et il reçoit à son arrivée le titre de lieutenant général du royaume; il marche aussitôt contre Henri III, et vient attaquer ce prince dans la capitale provisoire qu'il s'est faite à Tours. En même temps le roi de Navarre et son armée, qui n'ont plus en tête d'adversaires, s'avancent dans une direction opposée vers la Loire, où les deux partis tendent également pour se rencontrer. Henri III se voit ainsi menacé d'être pris entre ces deux armées ennemies l'une de l'autre, avant d'avoir pu rassembler la sienne, et il est forcé d'adopter la résolution qui d'ailleurs s'accorde le mieux avec le but actuel qu'il poursuit. M. de Maisse n'a pu encore partir pour son poste, que déjà il assiste à l'événement le plus désiré des partisans de la cause royale, et

de Mayenne et autres de sa faction, qui ont juré l'extinction de toute la race et maison royale.»

M. Forget, dans l'exposé de son audience de réception donnée à la suite, ne fait que paraphraser les termes de l'instruction, qui a été imprimée parmi les pièces des *Mémoires d'Etat* de Villeroy. Plusieurs lettres de lui informent ensuite Henri III du résultat négatif de cette mission, que Philippe II tint longtemps en suspens, puis finit par éluder, en se référant pour toutes les questions à l'envoi qu'il se proposait de faire du duc de Medina-Cœli comme ambassadeur extraordinaire en France.

Philippe II se rendait de moins en moins accessible, et le mystère qui entourait sa personne donnait lieu souvent à des bruits divers sur sa santé qu'on a vus déjà et qu'on verra plus encore se produire au milieu des circonstances les plus critiques. Après la récente déception que lui avait infligée le désastre de l'*Armada*, et au moment d'entrer dans une période où ce malade toujours mourant allait déployer

la plus dévorante activité, il est curieux de pouvoir constater par M. Forget la disposition réelle où se trouvait l'homme qui devait jeter toute l'Europe dans la convulsion la plus terrible qu'elle eût encore éprouvée, et pendant laquelle il allait avoir à porter tout le poids de la situation :

« Le s^r de Longlée et moy fusmes receus avec une fort honneste cérémonie. Je trouvoy S. M. cath^{es} en très bonne disposition, et avec un teint fraiz et vermeil qui n'accuse à beaucoup près l'âge que l'on dit qu'elle a. Elle me receut avec un gracieux et favorable accezt, et m'escouta avec fort benigne attention bien une heure durant... Je n'eus de luy aultre responce que sur le compliment de la condoléance de la mort de la royne, laquelle il fit en très beaux termes et avec beaucoup de révérence à la mémoire de S. M. Sur tous les autres pointz, parce qu'il y en avoit de conséquence, il me remist à en conférer au s^r dom Jehan de Diaquès en qui il se confie de ses principaux affaires. »

Parmi ces points exposés, était la révocation de l'ambassadeur espagnol, et

non moins attendu des alliés extérieurs de la France; aussi ce sera la circonstance la plus propre à faciliter la nouvelle mission qu'il va remplir auprès d'eux. La réunion des deux rois, parents et beaux-frères, dont la réconciliation est faite à Plessis-lez-Tours, donne instantanément à Henri III une armée qui repousse avec succès l'attaque de Mayenne. Sa retraite force la Ligue à passer de l'agression à la défensive devant un pouvoir déjà prêt à se relever, ayant désormais du temps devant soi pour s'affermir et recouvrer l'ascendant qu'il a perdu. Pour cela, il faut qu'Henri III ramène à lui Sixte-Quint, dont il a prévu les fureurs, causées moins encore par la mort du duc de Guise que par celle de son frère; car, si le pape peut être indifférent à la première, comme au châtiement d'un sujet rebelle, il doit voir dans la seconde la violation des prérogatives de l'Église, faite dans la personne d'un cardinal. En effet, les justifications adressées à la cour de Rome sont d'abord reçues d'une manière assez conciliante, et, loin de les repousser, le pape se serait borné sans doute à infliger au coupable des actes expiatoires,

M. Forget avait dit de lui : « Estant party d'auprès de S. M. sans prendre congé d'elle pour s'en aller à Paris, qui est la première ville qui s'est rebellée, en laquelle sont les chefs et le principal conseil de la faction, ou S. M. est bien advertye qu'il faict ce qu'il peut pour enflammer davantage ladite rébellion, ayant envoyé publier publiquement que V. M. (*Philippe II*) avoit prins et accepté la protection desdits rebelles et qu'elle estoit résoluë pour le sostenement de ce party de despendre huit millions d'or qui lui estoient promis par ses pais d'Espagne, ce que S. M. s'assure n'estre seu ny advoué de la vostre. »

A côté du personnage de Philippe II entrevu à cette date, on cherche la jeune princesse dont le nom allait être jeté au milieu de tous les débats de cette époque, et que ses liens avec la France devaient rendre si funeste à ce pays. Mais le relief de cette figure est peu accusé chez M. Forget, qui l'avait à sa première audience. Voici ce qu'il dit d'elle et du prince qui fut depuis Philippe III :

« Le fuz conduit en une salle où estoit

le prince et l'infante, à qui séparément je fiz l'office que j'avois charge de faire. Ledit s' prince est petit, et ne paroît encore bien fort, mais il a le teint fort vif et la contenance fort gaye et bien assurée. Il ne fit autre responce que de me demander de la sancté de S. M. Je n'euz pas plus longue responce de l'infante, qui est fort belle princesse et de très belle taille; car oultre l'aide (*des patins*) qu'elle y peut avoir, ils dient qu'elle ne laisse d'estre bien grande. »

En parlant plus loin de ses autres visites, il rappelle la vieille impératrice, veuve de Maximilien II, dont la présence à la cour d'Espagne faisait sentir dès lors les effets signalés ci-devant, page 37, à la note : « Ayant premièrement salué de la part de V. M. l'impératrice, qui est demeurée en ceste ville, n'ayant pas suivi le roy son frère. »

Quant aux embarras que M. Forget eut à traverser à son retour, ce qu'il en dit dans ses dépêches est résumé par l'abbé Gaillard dans le Mémoire qu'il a composé sur cette mission, et qui est inséré au tome II des *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque royale*.

dans l'indulgence qu'il ressent pour le prince resté fidèle à la cause catholique. Mais aucune excuse ne peut plus être admise en faveur du prince qui, pactisant avec les hérétiques, est venu de lui-même se jeter dans les bras du roi de Navarre. Aussi M. de Maisse trouve, à son arrivée, l'Italie émue par l'excommunication que Sixte-Quint vient de fulminer contre Henri III. S'il renoue ses rapports avec Venise, qui résiste à l'injonction du pape de ne pas admettre l'envoyé du prince que l'Église a rejeté, il faut qu'il lutte péniblement contre les difficultés croissantes de sa position diplomatique, contre les insultes préméditées de l'Espagne, et enfin contre la circonspection même de Venise, qui molit et se montre prête à céder à la toute-puissance de l'opinion contraire.

En Turquie, les relations ne s'altèrent pas moins, et l'attitude suspecte de l'ambassadeur français, qui, dans cette différence d'opinion où se partagent les esprits à cette époque, paraît pencher pour la Ligue, donne lieu à ses partisans de s'in sinuer à la Porte. Malgré les difficultés qu'ils rencontrent à y faire comprendre le sens et la portée d'une révolution qui déconcertait la Turquie dans ses idées de gouvernement, ils intriguent de manière à la séparer de son allié naturel. C'est d'après les fausses interprétations qu'ils répandent et qui faisaient de Mayenne le chef légitime reconnu par la France, que la Turquie avait rappelé la flotte qu'elle destinait à soutenir la cause d'Henri III. Cependant tout se préparait au dehors pour seconder la Ligue par une guerre générale, et le partage de la France était déjà réglé et convenu entre les puissances coalisées. M. de Maisse, tenu au courant de leurs prétentions et de leurs idées, comme il était informé de leurs préparatifs matériels, insistait auprès d'Henri III pour que la Turquie fût appelée avec ses forces du côté de l'Italie et vint y peser sur les délibérations des princes, en les obligeant de pourvoir à leur propre défense, avant de s'engager ailleurs à celle de la Ligue. Mais déjà les événements se pressaient en France : la jonction de l'armée d'Henri III avec celle du roi de Navarre avait fait reprendre l'avantage à la cause royale, et les revers se succédaient coup sur coup pour la Ligue, à mesure que Mayenne se repliait sur Paris et battait en retraite devant la marche combinée des deux rois. Paris voit déjà leur armée apparaître sur les hauteurs qui le dominent, et, prenant position autour de ses murs, se distribuer dans les postes disposés pour un assaut. Cette vue agite la capitale, où l'exaltation des esprits atteint au plus haut degré. Du sein de la fermentation se détache un instrument obscur, qui s'est donné pour mission de délivrer Paris par la mort d'Henri III. Mais l'entreprise conçue contre la vie de ce prince réussit par un concours de fatalités, que son successeur faisait plus tard ressortir : car il prend soin de les énumérer, dans la relation officielle destinée à éclairer la Turquie sur l'événement au milieu de l'ébranlement général qu'il allait entraîner pour l'Europe.

CORRESPONDANCE DE VENISE.

AVRIL-JUILLET.

ORGANISATION DE LA LIGUE EN FRANCE ET ARMEMENTS FAITS AU DEHORS EN COÏNCIDENCE AVEC ELLE. — CONFÉRENCES TENUES À ÉPERNAY ENTRE CATHERINE DE MÉDICIS ET LES CHEFS DE LA LIGUE. — CONDITIONS IMPÉRIEUSES DE LA LIGUE ET NOUVELLES CONFÉRENCES À NEMOURS. — HENRI III ADOPTE PAR L'ÉDIT DE NEMOURS UNE POLITIQUE EXCLUSIVEMENT CATHOLIQUE. — MANIFESTE DU ROI DE NAVARRE. — L'OFFENSIVE EST PRISE PAR LA RÉFORME EN DAUPHINÉ ET EN ANJOU. — PREMIERS AVANTAGES REMPORTÉS PAR LES TROUPES DU ROI À L'ATTAQUE D'ANGERS, ET DISPERSION DU CORPS DU PRINCE DE CONDE. — LIGUE DÉFENSIVE DES ÉTATS D'ITALIE PROPOSÉE PAR LA TOSCANE. — EXPLICATION DONNÉE PAR HENRI III AUX GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS DE SA NOUVELLE POLITIQUE À L'ÉGARD DE LA RÉFORME ET DE LA LIGUE. — CONFLIT ÉLEVÉ À VENISE POUR LA NOMINATION D'UN DOGE, TERMINÉ PAR L'ÉLECTION DE PASCAL CIGOGNA. — PROJET DE LIGUE FORMÉ PAR SIXTE-QUINT CONTRE LA TURQUE ET CONTRARIÉ PAR LA LIGUE DE FRANCE. — DÉPOSSESSION DU PRINCE DE VALACHIE. — INCIDENTS DE LA GUERRE DE PERSE.

Paris, 4 avril 1585.

Lettres
de
Henri III
à M. de Maisse.

M. de Messes, ce n'est seulement aux princes d'Itallye auxquels le roy d'Espaigne et ses ministres veullent donner la loy dont vostre lettre du xii^e du mois passé fait mention, c'est à toute la chrestienté, voire à tout le monde ensemble, comme il appert par les remuementz d'armes qu'il a de nouveau suscitez en mon roy^{me} pour récompense du dernier reflux que j'ay faict d'accepter les offres que m'ont naguières faictes les depputez des Pays-Bas, et des grandes commoditez en vivres et deniers que ses armées estans esdits Pays ont tiré de mondit roy^{me}, sinon par ma permission, au moins par ma tolérance. La partye a esté dressée si secrètement qu'il fault que je advoue que je m'en trouve surprins; car je n'ense jamais creu que mon oncle le cardinal de Bourbon, et mes cousins les ducs de Guise et du Mayne, eussent voulu se rendre chefz de cette entreprinse, en laquelle ils sont assiste de plusieurs autres, comme ils se déclarent et manifestent à présent soubz prétexte de exterminer en mondit roy^{me} les hérésies, me destiner ung

successeur qui soit catholique, régler la distribution des charges et dignitez d'iceluy et soullager le peuple. Les choses en sont desjà si avant que je n'oy parler que de gens de guerre qui s'eslèvent de toutes partz en leur faveur; en quoy l'on dit qu'ilz sont auctorisez de N. S. P. le pape, et que ledit roy cath^l leur donne les moyens qu'ils ont de fournir aux fraiz, et mesmes que plusieurs princes catholiques d'Italye sont entrez en la ligue faicte entre eux pour ce regard¹.

¹ M. de Maisse, écrivant du 9 avril suivant, rapportait une tentative privée qui venait se joindre à cette complicité politique des États d'Italie dont se plaint ici Henri III :

« Je fis entendre à V. M. l'advis qui m'avoit esté donné d'une entreprise qui se devoit faire contre vostre personne, me suffisant qu'elle en fust advertie lors pour y pourveoir, si bien je me tenois très assuré que c'estoit une vanité et imposture. Depuis s'en estant parlé davantage et ayans mesmes ces seig^{rs}, sur l'instance qui leur en a esté faite par N. S. P., arrêté entre eux d'en donner advis à leur amb^l résident près V. M. et le roy cath^l, je n'ai voulu faillir d'envoyer à V. M. un mémoire de ce fait, estant cependant résolu, jusques à ce j'en aye commandement de V. M., laisser à ceux qui y sont intéressés la poursuite de la justice comme ils adviseront, devant V. M. en laisser venir l'esclaircissement de la part de ceux à qui cela touche. »

Il ajoutait la suite du conflit de Venise avec la Porte : « Ces seig^{rs} sont toujours attendant quelle résolution le G. S. aura prise sur la response qu'ils luy ont faite pour la gallaire de Ramadan. Cependant leur baille est party depuis deux jours pour aller relever celui qui y est à présent, et porte quant et luy xv à xv^m escus de présens. Ils ont espérance que cet affaire

s'accordera par ce moyen; si bien ils en sont aussy incertains qu'ils estoient auparavant. Ils ont eu advis, qui leur vient fort à propos, que les préparatifs d'armée qui se faisoient en Const^l sont fort refroidis, et que le capitaine de la mer avoit esté renvoyé à Sinope, et, qui est plus, que toute l'espérance qu'on avoit de la conclusion de la paix avec le roy de Perse est perdue, ayant esté son amb^l remis estroitement prisonnier au camp par Ferhat-Bassa. Cela les fait vivre en espérance de demeurer en repos pour cette année. »

Le roi, qui en étoit encore, sur les armements de la Porte, aux premiers renseignements, écrivait, du 12 avril, à cet égard. « J'ay secu l'advis qu'ont eu ces seig^{rs} de la contenance que fait le G. S. de vouloir ceste année faire sortir quelque nombre de gallaires, et combien ils désirent luy donner satisfaction du mescontentement qu'il a d'eux. Et encores que je n'estime pas que ledit G. S. entreprenne par deçà aucune chose tant que la guerre de Perse durera, ny que ladite guerre soit pour estre pacifiée de longtemp, toutesfois si ces seig^{rs} ont besoing de mon entremise pour faire leur accord, je seray toujours prest de commander à mes ministres de s'y employer. » (*C. de Ven. et Lettres du cab.*, etc.)

La correspondance de M. Berthier devient ici très-étendue : outre un rapport

Or, je ne m'arresteraï maintenant à vous exprimer l'ennuy que je receutz de ceste résolution, ny à vous déduire les raisons que je puis alléguer contre le prétexte qu'ils prennent; car vous pouvez bien juger

très-prolixè qu'elle contient sur un incident dont il sera question ci-après, il y donne, par ses lettres du 26 mars au 29 avril 1585, une série de renseignements sur la campagne entreprise par Osman-Pacha contre la Perse; sur un échec des Turcs éprouvé en Afrique, et qui tendait à ramener du côté de l'Espagne, à Alger et à Fez, l'action navale de la Turquie; sur l'arrangement du conflit de Venise avec la Porte; enfin sur la déposition dont était menacé le protégé d'Henri III, par un sort commun avec son protecteur, car ce prince, fidèle aux traditions de ses devanciers, soulevait contre lui la Valachie, opprimée par ses exactions :

Ainsi, M. Berthier écrivait du 26 mars : « Pour les occurrences de deçà, outre l'incident de la prinse de galères comme suspendu et duquel il ne se parle plus de la façon cy-devant, elles se remarquent disposées en préparatifs et appareils de guerre du costé de Perse, Osman-Bassa ayant encore escript à ce seigneur que soulbz sa bonne licence et auctorité il s'achemineroit à ceste primevère droict vers Tauris, avec dessein de rencontrer et combattre l'ennemy; qu'aucuns tiennent mesmes s'estre avancé avec son armée plus en çà jusques à la province de Servan; requérant icelluy Osman luy estre à ces fins conduictes encores deux cens petites pièces de campagne et les spabis et gens de guerre de deçà hastez, pendant qu'il recueillira le complément des autres forces faisant le tour par Alep et Carz, comme il projette. Aussi que l'on prépare d'ail-

leurs encore dix gallères pour conduire aultres matières et appareils pour la fabrique des fortz au destroit de Caffa, dont l'on dict que ce peuple-là ne demeure guières satisfait, prévoyant la bride et subjection qui luy en sera pour advenir ung jour. Outre se retrouve le jeune Tartare encore sus avec nouvelles forces: le motif d'armement par mer au surplus réduit à la fabrique de LX gallères neuves et quelques mahonnes ou galéaces commandées en divers endroits, mais non pour dessein pour ceste année, de ce que se void, joint les occupations qu'ilz ont d'ailleurs. Et quand aux affaires de M. le prince de Vallachie, ils semblent aller de jour à aultre détériorans par plaintes sur plaintes à S. H. de diverses parts sur ses depportemens, si bien suscitées la pluspart par artifice de ses compétiteurs, jusques-là qu'aucuns doutent qu'il ne soit levé de l'estat à ceste prochaine remise de tribut de juing prochain, dont ayant jà escript à V. M. en ce subject, je y seray attendant sur ce ses commandemens. »

Le 9 avril suivant, il disait, au sujet de l'incident survenu en Afrique : « Il est recentemente advenu ung effect de quelque considération au désavantage de ceulx-cy, qu'elle aura jà entendu du costé de la Barbarie : Assan-Bassa, vice-roy de ceste province, requérant instantment luy estre pourveu à cesteffect de deçà de LX ou LXX^{xx} gallères, pour, avec celles qui se retrouvent en ceste coste, y soutenir et contrepoiser l'effort et desseings des Espagnols, qu'il dict avoir despuis renforcé la place d'Oram et

l'ung et l'autre, vous remémorant la bienveillance que je leur ay toujours portée et la peyne que j'ay prinse despuis quelques années à réformer les choses de mondit roy^{me} qui en avoient besoing. Mais je

ung aultre lieu surprins par eulx, de nombre de v à vi^m soldats de ceste nation. Ce que, avec l'appareil fait d'ailleurs par ce roy de notable armée par mer, ne donne peu à craindre audiet Assan, ains affermant le desseing dudict Espagnol estre de tenter ceste année l'entreprise dudict Algiers, laquelle iceluy Assan désireroit, dit-il, de précipuer par la réciproque sur ledict lieu et place d'Oram, en cas qu'il se retrouvast pourveu de forces et justes armées. Où si bien plusieurs découvrent assez ledict Assan représenter le fait assez plus grand qu'il ne se retrouve peult-estre en effect, soit pour desseing d'avoir sa raison de ceste route ou de tenter celluy sur Fez, pour y establir, s'il pouvoit, le filz de la vefve du roy dernier mort, qu'il auroit espousée; et l'envie qu'a jà de si longuement le capitaine Oluch-My de semblable entreprise pour aultres siens particuliers desseings; et les partisans espagnols d'ailleurs en ce lieu, disans que celluy dudict roy pour le regard d'armement par mer ne soit aultre qu'à la descision des affaires du Pays-Bas; si est-ce que, pour se retrouver laditte route et le renfort de nombre de gens et forces audit Oram, confirmez icy d'ailleurs non sans appréhension de ceux-cy, ce seig^r auroit sur cest advis prins party de faire de rechef remettre la main à cest arsenal par tous les ouvriers qui s'y sont peu recouvrir, et rappeler d'ailleurs ledict capitaine de la mer de Sinople pour se rendre icy en diligence y attendu dans peu de jours, ainsy que l'on tient, en intention de le despescher aus-

sitost de ce costé-là avec le plus de galaires que l'on pourra mettre en ordre; que l'on fait estat avec celles de la garde de l'Archipelago devoir arriver au nombre de LX ou LXX au plus.

« Sur ce qui luy a pleu me faire entendre de son intention pour ce regard, j'ay pensé n'estre hors de propos d'en devoir toucher encore ung mot en ceste conjonction à ce Messic-Bassa, disposé, comme j'ay jà escrit, plus qu'aucun aultre de ses collegues au bien du service de son prince. Ce qu'ayant à icelluy remonstré avec circonspection, à quelle et combien grande conséquence tire cest affaire; continuant audict Espagnol de leur part ce si long loisir qu'il a eu cy-devant, et duquel il s'est si largement prévalu à son très grand avantage; n'ayant esté non seulement traversé, ains favorisé de ceux qui en ressentiront ung jour le plus d'intérêt, comme ilz en sont jà à la veille par les projects ou desseings d'icelluy, suivant les susdits advis, dont ils seront pour en voir et sentir tost encor des aultres plus vifs effectz; et par la si notable cherté jà des especeries aux pays de leur obeissance, et en ce leur principal siège notamment, ne proceddant d'aultre que de la main et ordre dudict Espagnol, puis le temps qu'il est jouissant des Indes du Portugal, d'estre icelles conduictes en Espagne et la distribuées où il luy semble bon. Comme je l'aurois trouve de plus en plus capable de ce discours, disant ledict Espagnol n'estre recogneu pour aultre que pour ennemy ny luy avoir présentement esté accordé aultre, et s'enquerant

vous diray qu'il me semble n'avoir jamais esté rien entrepris plus dommageable à cest Estat que luy sera ceste guerre, car la queue en sera très longue, sanglante et misérable; et cependant que nous com-

quel peult estre le desseing de son armée de mer, si sur Fez ou ailleurs dans ces endroits; confessant que véritablement il s'est fait grand aussy par la si générale inconstance de leurs projects, pour le jourd'huy vérifiée encor récemment par la dernière si extraordinaire et apparente démonstration d'armement par eulx comme aussitost et à mesme temps et moment finie que desseignée; pour tout cela, n'estiméje devoir ny pouvoir encore rien dire de certain de ce qu'ilz seront pour effectuer pour ce regard jusques à l'arrivée dudict Oluchaly. »

Sur la négociation espagnole et l'affaire de Venise, il écrivait : « Estant au surplus le discours des partisans du passage en çà de Stephano Ferrari et espoir reprins par eulx sur les multipliées occurrences et occupations de ceulx-cy en Perse et Tartarye, désormais aucunement refroidi par ces derniers advis, si bien par lettres de Raguze, il se retrouvoit encore audict lieu. L'affaire de la gallaire prinse est que ceulx-cy ayant persisté icelle leur estre envoyée de deçà avec toutes les personnes, facultez et esclaves y trouvés et restés vivants; ou ne se pouvant le tout (comme il ne peult en effect, pour avoir esté, oultre les morts, iceulx esclaves mis en liberté, et de présent, dispersés çà et là) d'estre satisfaitz par compte d'une très notable somme de deniers. Ils sont toutesfois restez enfin qu'icelle galaaire fust remise, avec ce qui se trouve en estat desdites personnes et facultez, à la Prevera, vis-à-vis de Corfu, où le tout sera

receu après estre inventorisé du eaddi dudict lieu, et en après conduit de deçà par ung chiaoux et ung capigi de la Porte. y à ceste lin dépeschés au premier jour: ayant premièrement à passer en diligence audict Corfu l'ung des truchemens de ce baile, pour donner ordre à ce dessus, et en porter aussitost l'advis de la consignation et inventaire de deçà, pendant que lesdits chiaoux et capigi la conduyront avec plus de commodité. ce que fait et recognu par ceulx-cy, l'on traitteroit en après du surplus. »

Il indiquait ensuite les dispositions d'Osman-Pacha pour la campagne qu'il allait faire contre la Perse : « Cependant Osman-Bassa continue à se disposer pour son acheminement avec l'armée, n'attendant aultre que l'advis que la paye soit sortie de deçà pour les spahis et gens de guerre, ny eulx non plus pour se rendre en après aussitost près de luy. Ayans d'ailleurs ceulx de Demir-Capi requis secours et de gens et deniers, pour le solde de ceulx qui s'y retrouvent soubz la conduite d'ung Ciaffer-Bassa, disans n'y pouvoir aultrement plus subsister. Ce qu'ayant de tousjours esté très difficile pour l'obstacle du passage par les Georgiens, l'on tient icelluy Osman avoir desseigné semblablement de les dompter à son passer là près. »

M. Berthier entraint ici dans l'explication de l'intrigue qui se suivait à la Porte pour déposséder le prince régnant que la France avait fait établir en Valachie, et y réintégrer son compétiteur Michné, qui avait été révoqué précédemment pour lui faire

battons les ungs contre les autres, ledit roy d'Espagne aura tout loysir d'establi de plus en plus sa puissance, laquelle n'estant jà que trop formidable à ung chascun, ne pouvoit estre contrepesée que par

place : « J'ay cy-devant escrit les pratiques des hommes de Pierre, vayvode de Bogdanie, oncle du Milné, dernier jouissant de la Vallachie, et de ceulx dudict Milné, en ceste Porte, sur l'occasion d'avoir retrouvé ce beglierbey de la Grèce cy-devant janissaire aga (ayant jà de longuement la principale charge par ordre de ce seig^r des affaires de ceste province, et favorisé plus qu'onques d'icelluy), grandement altéré et irrité contre M. le prince de Vallachie, pour raison notamment entre aultres que l'agent dudict prince procura sans son intercession, il y a environ ung an, que ledict Milné fust conduit en exil en Barbarie, dont ledict beglierbey obtint comme aussitost commandement contraire pour le rappel d'icelluy. Lesquelles pratiques ont esté telles que contre la commune opinion (et comme usance ordinaire de ne faire pour divers respects changement aux Estats qu'aux temps de la consignation du tribut ou remise du présent des faulcons en ceste Porte) ce seig^r, à la relation dudict beglierbey, qui auroit noté ledict s^r prince d'infidélité et trahison à S. H., se seroit promptement meu à la démission d'icelluy.

« Ayant commandé à ces fins la secrète expédition d'ung chiaoux (puis la saisye des hommes et facultez dudict prince en ce lieu), pour l'effect de le conduire en çà, et restabli le Milné en ceste province, par la mise en possession au gouvernement d'icelle d'ung des siens en absence et attente d'icelluy, que ses adhérents tiennent de jour à aultre devoir arriver icy de

Modon, où ils veullent qu'il soit de retour de Tripoly de Barbarie jà puis quelques jours, si bien aultres descnt n'y avoir encor advis de sa levée dudict Tripoly. Cest effect accéléré notamment, ou plustost causé avec l'instance poursuite des sudsits adversaires (et je n'ay manqué avec beaucoup d'autres à le luy représenter par lettres en divers occasions et occurrences, pour l'honneur et dignité du service de V. M. et sien particulier bénéfice), par les réitérées plaintes qui, sur mémoires de jour à aultre de divers endroits contre icelluy s^r prince, sont venues à cedit seig^r, estans ses déportementz peu à la satisfaction, soit de S. H., pour la jalousie et suspicion qu'il donnoit entre aultres de méditer quelque retraite (ne s'estant nonobstant divers commandements et advertissements des premiers de ceste Porte voulu onques despartir, puis jà longuement, de la ville de Tergovitz, où il est encor de présent, frontière et voisine des confins de Transylvanie et Hongrie, pour se rendre en celle de Bocoarestz (*Bucharest*) leur résidence ordinaire), que des ministres de ceste Porte, de son peuple, et beaucoup de ceulx qui ont eu à traiter avec luy. Lesquelz siens desportements, si, comme la commune voix en a puy jà quelques temps couru bien largement au très grand désavantage de l'honneur dudict prince, bien qu'il est trop certain que sesdits adversaires y intervenus en ayant suscité et accru bonne part les motifs, ilz se retrouvoient d'ailleurs vrayz et accompaignez de l'effect, (ce que je ne peux non plus allirmer que

le moyen des forces françoises bien unyes. Toutesfois, il semble que la pierre en soit jettée. Pour ceste cause je faitz ce que je puis pour me fortifier, afin de m'opposer par armes à leurs delibérations. A

desnier, pour n'en avoir du tout ou tous les rencontres bien assurez), iceux véritablement le rendroient non plus digne d'aucune faveur ny intercession.

« Et de ma part, comme j'ay jà advisé V. M., j'ay pensé en semblable conjonction, pour le bien et honneur de son service, outre n'en avoir esté requis par icelle, de surseoir à y employer l'auctorité et faveur de V. M. près ceux-cy, jusques après en avoir eu son commandement. De tant plus pour ne mettre icelle davantage à ceste preuve en cas que l'effect n'auroit à réussir, estant l'affaire aux termes où il se retrouve; et que d'ailleurs ledit s' prince se trovast avoir prins ou estre pour prendre ce party de retraite, comme aucuns doutent icy qu'il soit pour faire, pour esviter de se trouver ès mains de ceux-cy. Qu'ils interprètent à pure infidelité, appellant Caïns et traistres ceux qui se retirent de ceste façon; ayant esté, comme diet est, ainsi donné à entendre à ce seig' par le susdiet beglierbey tel estre le desseing jà de longuement dudiet prince. Joint d'ailleurs la corruption générale régnant plus qu'onques en ceste dite Porte, mais sur tous autres endroits aux comme continuel, biennaux, triennaux et quoy que soit, temporels changemens de vayvodes en ces deux Estats de Vallaquey et Bogdanie, dont en moins de six ans s'en sont veus icy trois, compté cestuy-cy, en chacun d'iceux qui (outre le tribut et présents à ce seig', se tenant l'offre du Milné présentement estre à S. H. de vi mil escuz, et au beglierbey de cent

mil, ceux-cy jà déposés et bullez, comme l'on diet, en lieu assuré, jusques après l'arrivée et entière mise en possession d'icelluy Milné) se peuvent dire avoir à faire part chacun au à ces principaulx ministres de plus du tiers de leur revenu et estat pour les continuelles nouvelles mangeries sur les annuels enchérissementz de leurs compéteurs, et en somme en estre quasi plus censiers et admodiateurs que seigneurs.

« Tel estant en somme l'estat au vray de ces Estats ou plustost provinces tributaires, que j'ay pensé en ceste occasion de son service de devoir représenter à V. M.; desquelles cesdits ministres se servent plus pour le jour d'huy qu'onques, comme de notables subjects de corruption, gaing et utilité. Important partant assez plus à leurs commoditez qu'elles demeurent en cest estat ès mains de chrestiens, tels qui leur plaist, princes nés ou aultres, dont ils en tiennent continuellement en divers endroit, Chypre, Rhodes, Alep et aultres, trois ou quatre prisonniers à cest effect, que de les réduire soubz gouverneurs tures, comme ilz auroient piéça fait sans ce et quelques aultres particuliers respects des confins. Et de tant ce semble subject très fragile et sablonneux pour y asseoir aucun fondement de seure et honorable négociation. Il est vray que comme jusques au dernier poinet et article de vye il reste toujours quelque espoir, aussi fait-il encore en aucuns bienveuillans dudit prince en cas qu'il sera pour prendre ce party (comme l'on l'y a exhorté par

quoy j'espere que Dieu ne me privera de son assistance non plus qu'il a fait par le passé, cognoissant le fondz de mon cœur en toutes choses. Et néantmoins, comme de mon naturel j'ay toujours eu en horreur

lettres et hommes à luy despeschez en diligence, de se venir représenter en ceste dicte Porte pour se justifier), que ses affaires se pourront remettre sus, mesmement ou il y arriveroit avant ledict Milné, s'y travaillant encor soubz main par aucuns d'icelle; et Hagy-Bassa mesmes s'y estant offert en ce cas, ainsi qu'il m'auroit mandé dire par l'ung des siens. Ce qui seroit en effect vérifier le contraire à ses adversaires de ce qu'ilz ont fait entendre, mesmes ayant esté rencontré d'ailleurs par l'un des chiaoux passant présentement en Vallaquie, un homme dudict s' prince, qu'il auroit recentemente expédié en çà, avec de dix à douze mil escuz, et adresse de trente mil d'ailleurs renduz jà à Andrinople, pour satisfaire à partie du tribut et autres debtes d'icelluy au temps, et attendant le passage de surplus.»

Dans sa lettre du 17 avril, il annonçait la conclusion de l'affaire de Venise et ajoutait de nouveaux détails aux faits précédents : « Le s' baillie des Vénitiens me vient de faire adviser que il despesche à ceste seig^{te}, sur l'esperoir d'obtenir l'entière fin et conclusion de l'affaire de la gallère, estant en premier lieu pour ce subject que cedit seig^{te} y auroit enfin après, et avec plusieurs grandes mangeries de ses ministres, octroyé ses lettres et commandemens déclaratifs, que moyennant la rendue et consignation d'icelle gallère à la Previsa es mains du chiaoux y ordonné à cest effect, avec les facultes et esclaves Mores qui se retrouvent en estat et satisfaction des aultres jà eslargis en liberté, à raison

de mil aspres pour teste, S. H. entend et veult que ceste seig^{te} ne soit plus recherchée pour ce regard d'aucuns des siens ny aultrement. Et partit le mesme jour à ceste fin ung truchement dudict baillie avec le fils du chiaoux qui devoit suivre de brief.

« J'ay sceu aussy que Stephano Ferrari envoya icy lettres du s' Jean Marigliani pour Osman-Bassa, lesquelles Hurem-Bey luy a aussitost despeschées par un Turq renié des leurs, de l'escuirie de ce seig^{te}, pour tenter s'il pourroit persuader icelluy Osman et le gaigner de leur part, seachant celle qu'il a très grande près cedit seig^{te}, n'y retrouvant Messih-Bassa ny aultres de ceste Porte de présent trop favorables; ayant pour ce charge icelluy renié à son retour dudict Osman de passer premièrement par Raguze devers ledict Stephano, avant que se rendre en ce lieu. Par où il se voit leur intention de ne desmettre pour encor, ains de continuer ceste poursuite, du moins par semblable démonstration extérieure, pour tenir continuellement ceux-cy en exercice et les amuser le plus qu'ilz pourront : lesquelz il ne se peut encor juger quel party ils seront pour y prendre, l'affaire cependant allant par ce moyen en longueur. Bien se continue-il jusques icy à faire travailler en diligence en cest arsenal, et le capitaine de la mer, après avoir esté attendu jà d'aucuns jours, arrive présentement avec seize gallaires ou galliottes, se tenant jusques icy qu'il sera pour sortir ceste année à la mer Blanche. Le voyage d'Osman-Bassa d'ail-

la violence et très volontiers suivy le chemin de la douceur en toutes occasions publiques et privées, j'ay estimé ne devoir rien obmettre à faire pour amortir ce feu devant qu'il s'allume davantage.

leurs avec si grandes forces estant tem semblablement et confirmé de plusieurs, à fin d'espoir d'une conclusion et traité de paix, luy ayant de nouveau S. H. remis toutes choses en main pour ce regard et tous aultres.

« Et pour le prince de Vallaquie, dont j'ay escrit aussi tres largement à V. M. de ce qui y seroit recentemente succédé touchant sa démission, il est venu advis puis cinq jours en çà, par le retour d'ung de ceste province (non toutesfois depuis confirmé par aultre, pour estre les passages, comme l'on tient, clos sur le pays jusques au passer en çà du Danube par les adversaires), que ledict s' prince auroit prins une fort belle résolution et icelle fait entendre au chiaoux à luy dépesche, de se venir rendre avec le trésor et tribut aux pieds de S. H., pour justifier à icelle ses actions et recevoir ses commandemens. N'estans en aultre attente plusieurs grands de ceste Porte et des sultanes, mesmes la Hazaqui, femme de cedict seig', partie en considération de l'honneur et de l'amitié de V. M., partie pour l'envie très-grande que ce beglierbey de la Grèce s'est acqaise comme de tous généralement, que de la vérification dudict advis par l'acheminement du s' prince au desseing cy-dessus. Auquel cas ils sont deslibérez d'y employer tous offices pour la reconfirmation dudict prince en cest Estat et reestablishement en son honneur, à la confusion de ceulx qui les y auroient faicts contraires. Où je seray aussi peult-estre en occasion de si bonne conjonction pour y

intervenir, du moins pour attester à ces ministres le contentement que vous serez pour recevoir en ce subject, si bien il ne vous en pourroit en tout aultre cas estre imputé aucune chose, pour estre les secretz des espritz des hommes trop impénétrables. N'ayant oncques esté ny pouvant estre l'intention de V. M. de favoriser personnes qui eussent la moindre ombre d'estre oncques pour s'esloigner de leur devoir; qu'il ne soit veu qu'un recommandé d'icelle eust fait une telle réussite que ses adversaires auroient très malicieusement mis en avant, qui seroient partant dignes de la mesme peine du crime par eulx imputé. De tant plus y ayant, comme j'ay ja escrit, trouvé disposé de mesmes le seig' Hagi-Bassa, qui en a depuis, à ce qu'il me fit lors entendre, traité avec Messilibassa, et demeurez en ce qu'ilz n'ont opinion jusques icy par les conjectures escrites, que ledict prince soit atteint de semblable crime; et où il leur appèrera plus clairement de sa justice et innocence, qu'ilz y feront tous offices possibles près S. H. S'espérant que, dans cinq ou six jours au plus tard, l'on auroit tout advis certain de l'acheminement d'icelluy, que sesdits adversaires tentent cependant d'obtenir (pour l'apprehension qui leur reste encor, ne comparoissant jusques icy le Mihné) qu'il soit conduit droit en exil, sans passer ny venir en ceste Porte, leurs intentions et pratiques estans encor d'assez pis, qu'il s'espère néantmoins ils ne seront, Dieu aydant, pour voir effectuer du tout en tout. » (*Corr. de Turq., Harlay.*)

A ceste cause, j'ay supplié la royne, madame et mère, prendre la peyne d'aller au devant des cheffz de ladite entreprinse¹, pour les modérer s'il est possible, et rompre le cours de ce torrent malheureux qui

¹ M. de Villeroy ajoutait à part, sur cette espérance que donnait l'intervention de la reine mère : « Ces remuemens d'armes s'eschauffent de jour en jour davantage, de sorte que je crains fort qu'ils ne puissent estre assoupis sans coup férir, au grand desplaisir des gens de bien. »

Le 12 avril suivant, Henri III mandait les préliminaires de l'entrevue de Catherine de Médicis avec les chefs de l'insurrection catholique. Le duc de Savoie, revenant d'Espagne avec l'infante qu'il était allé épouser, lui donnait par ce retour un nouveau et plus pressant motif de s'inquiéter des relations de l'Italie avec la Ligue de France et du véritable but de celle qu'on cherchait à former à l'extérieur en apparence contre la Turquie, mais en réalité contre lui-même :

« J'ay eu à plaisir d'estre adverty du propos que ces seigneurs vous ont tenuz du regret qu'ils ont du peu d'union qu'il y a aujourd'huy entre les princes chrestiens, estimant qu'ils vous ont tenu ce langage, afin de tirer de vous quelque chose sur les occasions que j'ay plus grandes et certaines que je ne voudrois de me plaindre de la façon de laquelle le roy cathol^{me} et ses ministres se comportent en mon endroict, ayant suscité et fomenté les troubles qui sont à présent en mon roy^{me} pour récompense des offices de vraye et fraternelle amitié qu'il a receuz de moy depuis mon advènement à la couronne; vous advisant que lesdits troubles s'augmentent et s'eschauffent tous les jours, à mon très grand regret. Car combien que

la royne, madame et mère, ayt veu mon cousin le duc de Guise à Espernay, toutesfois ça esté avec si peu de fruit, que je ne puis promettre aucune bonne issue de sa négociation; et d'autant plus que je veoy qu'ils ne laissent pour cela à faire avancer leurs forces estrangières et l'amas des aultres, ainsy que je faictz aussi de mon costé; comme vous pourrez dire à ces seig^{rs} s'ils s'enquièreent de l'estat de mes affaires. Ne pouvant pour ceste heure vous prescrire ce que aurez à faire en cas que l'amb^d du roy d'Espagne, que l'on dict devoir aller vers eulx, les presse de conclure la ligue de laquelle vostre lecture fait mention, d'autant qu'il convient en tel cas se resouldre et gouverner selon les occurrences. Mais vous prendrez garde que soubz couleur de traicter la ligue contre le Turcq, ils ne convient et forcent ces seig^{rs} d'entrer en celle que l'on dict que S. S. et ledict roy ont faicte en faveur des perturbateurs de repos de mon roy^{me}, d'autant qu'ils publient que tous les princes et potentatz catholiques sont ou doivent estre bien tost jointz et mis avec eulx pour favoriser leurs desseins. A quoy je ne croiray jamais que ces seig^{rs} s'obligent, quelque instance qui leur en soit faicte. Toutesfois, vous y aurez l'œil ouvert, principalement après le retour en Piémont de mon frère le duc de Savoye, lequel doit repasser au commencement du mois prochain; car ils disent que ce sera alors que les effects de ladite ligue se conclueront et sortiront en évidence. »

Un mouvement général des grandes

menasse la subversion de l'Etat. Où elle s'est très volontiers acheminée, nonobstant qu'elle feust encores indisposée, souhaitant qu'il plaise à Dieu bénir ses travaux en cest endroit, comme il luy a pleu faire les

villes qui faisaient adhésion à la Ligue avait répondu au signal parti de la Champagne. et M. de Villeroy, tout en essayant de le montrer ralenti sur quelques points, indiquait ici cette phase particulière du soulèvement :

« Du costé de la royne mère du roy, nous avons secu que M. de Guise faict démonstration d'avoir grande envie de composer et pacifier ces affaires. M. de Lorraine devoit arriver aujourd'huy à Espernay, auprès de ladite dauc, pour ledict effect, et pareillement M. le cardinal de Bourbon; ce qui me faict espérer qu'il en pourra sortir quelque bonne résolution, jaçoit que les cartes soient fort brouillées, et que le mal ait ja passé trop avant.

« M. d'Entraguet ayant fait acroire à ceulx d'Orleans que le roy vouloit mettre garnison dedans leur ville en faveur de ceulx de la nouvelle religion, les a gagnez a luy de façon que les auteurs de ces remuemens font à présent estat que ladite ville est à leur dévotion. Toutefois, il est tres certain qu'ils ne les recevront pas volontiers en icelle les plus forts, et qu'ils voudront, comme beaucoup d'autres, garder les gages et se ranger du party de celluy qui aura meilleure fortune. Croyez que voyez une misérable guerre, voire plus miserable que je ne le vous puis escrire, m'estonnant grandement de quoy vous n'avez esté plus tost adverty de ce qui en a esté prévu depuis quatre mois, je dietz de la part du roy, afin de vous en donner quelque lumière et en recevoir aussi de vous. »

Dans la lettre qu'il écrit du 26 avril 1585, Henri III cherchait aussi à se prévaloir de l'échec de mêmes tentatives qui venaient d'avorter à Marseille et à Bordeaux, pour faire croire au dehors à l'affaiblissement de l'insurrection, tout en se montrant résolu d'accepter le fait accompli :

« Jay veu par vostre lectre les bruits qu'a publiés par delà le secrétaire d'Espagne; mais vous serez adverty que les auteurs de ces remuemens ne se trouvent assistez comme ils pensoient, tant de la part de la noblesse de mon roy^m que des ecclésiastiques et des habitans des villes. Car leurs beaux prétextes commencent à estre esvantez par la vérité de leurs comportements, ainsi qu'il appert par ce qui est advenu en ma ville de Marseille, et aussy par la saisye qu'a faicte le mareschal de Matignon, du chasteau Trompette. en ma ville de Bourdeaux, par le moyen duquel estant le baron de Vaillac qui y commandoit à leur dévotion, ils faisoient estat se faire bientost maistres de ladite ville. Plusieurs gentilshommes aussy se retirent journellement d'avec eulx et se rallient avec moy. Toutesfois, je persiste toujours en la volonté de terminer ces affaires par voye amiable, si je reconnois que ce soit chose que je puisse faire avec dignité, seurété et l'utilité de mon Estat qu'il convient. Estant à ceste fin tousjours la roine madame et mère à Espernay, où elle m'a mandé que mon oncle le cardinal de Bourbon et mon cousin le duc de Guise luy avoient escript se devoir indubitablement trouver aujourd'huy ou

précédentz. Ayant advisé de vous informer de ces choses affin que vous sçachiez qu'en dire à ces seig^{rs}, lesquelz d'un costé, comme tres prudentz, et de l'autre comme mes vrays amis, doibvent estre tres desplaisans de ce fait. A tant je prie Dieu, etc. Escript à Paris, le III^e jour d'avril 1585.

Paris, 26 mai 1585.

Mons^r de Maisse, depuis mes dernières lettres, j'ay continué à faire

demain, pour entamer à bon escient ceste négociation. »

Mais M. de Villeroy, écrivant seul, du 11 mai suivant, et d'une manière plus confidentielle, à M. de Maisse, retraçait énergiquement les conséquences de la guerre civile où l'on entrait, en montrant l'appui que l'Angleterre allait prêter à la résistance du parti de la réforme. A cette occasion, il envoyait à l'ambassadeur la déclaration justificative par laquelle Henri III avait répondu au manifeste des chefs de la Ligue, et aux inculpations qu'il articulait contre lui :

« Vous prédietes tout ce qui adviendra de ceste nouvelle guerre, de sorte que il est temps que les François pleurent leurs peschez à bon escient et se resolvent d'espouser pour jamais un corps de cuirasse pour une perpétuelle et tres sanglante guerre. Ceulx qui ont pris les armes estiment qu'ils auront bientost la raison des huguenotz; mais je pense qu'ils se sont trompez; je dictz quand mesmes le roy et ses forces seroient jointes aux leurs, car l'Angleterre et les protestans y mettront le vert et le sec, et voyons que ils se preparent à bon escient à les secourir de tout leur pouvoir. Je vous envoie une coppie de la declaration de la volunté de Sa Majesté publiée sur ces nouvelles occur-

rences. » (*Lettres du cabinet*, mss. Harlay.

¹ M. Berthier, par une lettre du 26 mars précédent, avait rapporté d'une manière très-diffuse la contestation qui s'était élevée entre le baile de Venise, Morosini, et lui à propos d'une dispute de prestance fondée sur l'infériorité du titre du résident français. Celui-ci donne à son récit une proportion qui n'est pas en rapport avec l'importance de l'incident, d'après l'avis même d'Henri III; car ce prince, si susceptible d'ordinaire dans les questions d'étiquette, mais dommé alors par d'autres considérations, désapprouva la querelle et n'y donna aucune suite. Nous ne citerons donc de ce récit que le fait qu'il expose avec quelques-uns de ses détails les plus instructifs empruntés aux usages locaux :

« Comme suivant ce qui a esté de tout temps de louable coutume et pratique par les amb^s pour le service de V. M. en ceste Porte, de se retrouver parfois, oultre les jours de festes solennelles et pour leur devoir particulier, et pour en ce donner exemple et satisfaction à ce peuple chrestien de deça, aux églises de Pera, mesme à celle de saint François, je serois le dimanche XVII^e du présent mois, alla icelle pour y ouyr le sermon et service divin : apres toutesfois avoir faict reconnoistre à celluy des miens qui y porte mon

tout ce qui m'a esté possible par l'entremise de la roine, madame et mère, pour pacifier ces nouveaux remuemens; jusques-là que je me suis laissé aller à accorder aux autheurs d'iceux une grande partye des

tapis si celluy du baille des Vénitiens y seroit, comme il n'estoit, et donné ordre qu'en ce cas il meist le mien en une aultre église, là auprès, aux fins de ne me retrouver avec luy, pour doubte qu'il ne prétendist comme quelques-uns de ses devanciers précéder celluy résidant icy pour les affaires de V. M.; si bien il s'est toujours veu le contraire en effect, ou du moins la pluspart d'iceux avoir usé de ce respect et prudence de ne se retrouver jamais où seroit l'aultre, bien qu'ilz eussent paravant desseigné d'y aller. Mais tant s'en fault que cestuy-cy soit voulu demeurer en ce terme de devoir et respect, qu'ayant entendu que j'estois allé en ladite église, il auroit non-seulement prins party d'y venir, mais entré jusques à une telle marque d'insolence et mespris que de me mander dire par ung des siens que j'eusse à luy ceder le premier lieu.

Sur quoy, pour esviter l'oultrageuse resolution dudict baille, venant à ceste fin accompagné, oultre les siens, de tout plain de personnes de sa nation, j'aurois pensé plus expédient de m'en partir de là, ayant mesmes, comme j'auroys ja, ouy messe: toutesfois en ferme intention de ne laisser la chose de ceste façon, ains de faire cognoistre audict baille la faulte par luy commise. Ayant de tous temps esté V. M. en telle considération en ceste Porte, que honorans ceulx-cy les y résidans d'icelle assez diversement des aultres courts des princes, voire comme à l'esgal des agents et amb^s, soit au past du baise-main, provision ordinaire, donatif et pre-

sent à l'adieu et licence, que pour estre par tous les commandemens qui s'obtiennent de ladite Porte et généralement de tous les Turcs appelés esgalement, par une ancienne et invétérée usance, du nom d'*Eley*. Oultre qu'auxdist baise-mains, audiences ordinaires des vizirs et aultres tels lieux publics entre les Turcs, pour la si notable différence d'honorer par eulx l'un et l'aultre, iceux bailles n'ont jamais osé ny oseroient penser d'entrer en semblable compétence, sçachans qu'ils ne manqueraient d'en estre sur-le-champ et à leur extrême confusion exclus de ceulx de ceste Porte. Il est par conséquent très expédient que sesdits résidents se mettent en tout devoir de l'y représenter par la plus honorable despense qu'ilz peuvent et sçavent faire, ainsy que je me suis esvertué jusques icy: mais aussy en prenant bien garde de le conserver parmi le lieu, rang et auctorité qu'il y a entre tous aultres princes. Que, quand bien iceulx résidents auroient pour le regard du degré de leur charge à ceder en quelque chose, ce ne pourroit jamais estre à ceulx des Vénitiens; la qualité desquels par ce mot de baille ne s'estend plus avant que de juge et garde de leurs marchans, si bien avec charge particulière de traiter et négotier icy le surplus des aultres affaires qu'y a ceste seigneurie, laissant à part sa très grande disparité des princes et Estats, qui fait mesmes qu'il sembleroit que, d'ung leur amb^s propre, il n'y allast pas moins que du premier respect. »

Le baille, qui étoit passé dans cette charge après avoir été ambassadeur de

conditions qu'ils m'ont demandées pour la seureté de leurs personnes, outre le point de la religion. Toutesfois, je suis encores aussi incertain de leur intention que j'estois auparavant, et semble qu'ils me veulent

Venise à la cour de France, se prévalait de ce précédent à l'égard de son compétiteur : « Il s'est depuis laissé entendre à moy par son secrétaire d'estre fondé sur ce qu'il dict sçavoir par trop de l'intention de V. M. sur l'occasion pour laquelle je serois resté icy pour son service : en ayant, dict-il, veu les lettres d'icelle en leurs termes, par où je n'aurois aucun pouvoir de traiter de ses affaires ny aultrement, et qu'il estoit d'ailleurs très bien informé de toutes les choses qui passioient en vostre court, brief soutenant les baïlles estre en droict de précéder les agentz et résidentz de V. M. en ceste Porte, et que c'estoit bien assez qu'ilz defférassent aux amb^s, sur quoy je respondis en brief ce que je jugeay de la dignité de son service, etc. »

M. Berthier ajoutait, dans ce qu'il écrit ici à M. Brulart, un autre motif allégué par le baïle : « Il auroit esté invité à se trouver a S^t-François par un marchand de la confraternité du S^t-Sacrement, érigée de deçà puis ung an ou environ, ayans accoustumé les confrères d'icelle de faire une procession à certain dimanche de chaque moys. Ce dont où ainsy seroit, estant moy semblablement de ladite confraternité, je vous laisseray toujours à juger de quelle et combien nulle considération doit vent estre tels invit par religieux ou aultres personnes privées pour mouvoir un tel accident de semblable conséquence, ne se pouvans ceulx-cy dire invitez publics, si bien communs à tous les chrestiens et confrères, comme y ayans tous quelque espèce de delvoir et religieuse obligation,

non telle aussy que souvent ils ne se dispensent d'y manquer, comme l'on sçait trop et avec trop plus légères occasions. »

Plus tard, il avoit encore à rapporter un trait semblable du même personnage : « Ledit s^r baïle auroit encore (contre l'antienne et invétérée usance non oncques violée par aucuns ministres de princes de deçà ny des amb^s mesmes de V. M., chevaliers et aultres, aucuns d'iceulx mesmelement de degré ecclésiastique, et de tant en assez plus de prétention pour ce regard) tente de vouloir forcer, mesmes par audacieuses menaces, les chrestiens Perrots de l'antienne confraternité de S^t-Anne en ceste église de S^t-François, de luy céder au baiser de la sainte croix le prochain vendredi-samet, où ilz ont accoustume de tout temps, vestuz comme ils sont lors de leurs saez et cappes de confrérie, d'aller immédiatement apres les religieux avec torches en main au baiser d'icelle croix. En estans enfin venuz iceulx Perrotz jusques à ce (voyans l'oultrage du personnage et en vertu de leur ancien commandement et privilège de ce seig^r d'estre maintenuz en la jouissance de leur église et leurs antiennes usances en icelle, dont de l'ung et l'autre ils ont toujours recogneu la première, principale et comme seule protection de V. M.) que de s'estre résolus, ou de faire clore les portes de leur église audiet s^r baïle, comme il y viendroit avec ce desseing, ou de recourir ouvertement a moy pour ce regard, si lediet s^r baïle pressentant leur résolution ne se fust déporté de son premier mouvement,

lasser et astraindre à leur laisser en gage les meilleures villes et provinces de mon royaume, soubz prétexte de leurs dites seuretez, comme vous verrez par un extrait que je vous envoie des demandes qu'ils m'ont faictes, par où vous cognoistrez à quoy ils tendent. Dont je suis bien délibéré me deffendre tant qu'il me sera possible, ayant mieulx hazarder le principal que de me despoiller ainsi soubz prétexte de paix. Sur quoy j'attends leur dernière résolution de la première conférence qu'ils auront prinse avec ladite royne, madame et mère, qui ne peult plus tarder que trois ou quatre jours, estant certain que

disant neanmoins encore ne se vouloir trouver lors audict S-François pour ne desroger à ses prétentions. »

Henri III coupait court au débat, et il écrivait sur ce point à M. de Maisse : « J'ay sceu ce qui s'est passé entre le secrétaire Berthier et le baile des Vénitiens, dont il m'a semblé ne devoir faire aucune plainte à ces seig^s ny à leur amb^r icy, pour ne mettre en dispute le rang que doibvent tenir mes agens par-dessus leurs bailes, ny remuer ceste question en ceste saison ; car il faudroit que la réparation m'en fust faicte de leur bon gré, ou que je la poursuivisse par aultre voye. Et je recognois que de l'un et de l'autre il pourroit sourdre plusieurs difficultez et aigreurs que je désire plustost éviter que réveiller en ce temps, pour plusieurs respectz que je remettray à vostre bon jugement. Joint que j'ay délibéré faire bientost partir le s^t de Lancosme, lequel arrivant par delà comme ambassadeur mettra fin à de telles disputes. Vray est que j'eusse en bien agréable que ledit bayle se fust comporté autrement, ce que je veulx plustost attribuer à quelque occasion particulière entre luy et ledit Berthier qu'à faulte d'affection et révérence en mon endroit, car je l'ay tous-

jours aymé et estimé. Or, vous ne ferez par delà aucun semblant de ce faict ; sur quoy j'escrrips audit Berthier ce qu'il a à faire, qui est que je veulx qu'il évite tant qu'il pourra d'entrer en telles contestations, attendant l'arrivée dudit s^t de Lancosme. »

Dans une lettre postérieure, le roi disait encore avec fort peu de menagement pour son propre agent : « J'ay veu la plainte que ces seig^s font de Berthier, dont je suis très desplaisant ; et si ledit Berthier s'estoit tant onblyé que d'avoir commis les deux faultes premières dont ils se plaignent, je le ferois chastier exemplairement. Mais c'est chose que je ne puis croire qu'il ait faicte, estant bien adverty, comme il est, de l'affection que je porte au bien de ceste antienne république. Ayant délibéré faire partir le s^t de Lancosme le plus tost que faire se pourra, et si à cause de son indisposition je voy qu'il ne puisse s'acheminer promptement, j'ay délibéré commettre cette charge à quelque autre ; car je pense bien, comme vous m'avez escript, qu'il sera très difficile que ledit Berthier s'accommode doresnavant en icelle au gré et contentement de ces seig^s. » (*Lettres du cabinet, et Corr. de Turquie*, Harlay.)

comme le roy cath^o et le duc de Savoye leur ont presté la main, voire les ont poussez à me dresser cette partye, qu'ils les dissuadent de faire accord, ayans entendu ledict duc de Savoye avoir délibéré me commencer la guerre au marquisat de Salusses. soudain qu'il sera arrivé, se servant du temps et des Espagnols qui passeront avec luy et des gens de guerre qui se lèvent au duché de Milan.

Quoy advenait, je me deffendray le mieulx qu'il me sera possible, ayant bien considéré le mémoire escript en chiffres que vous m'avez envoyé, et croy que je seray conseillé de commencer la guerre à bon escient audit roy cath^o et à ses associez plustost que souffrir que soubz couleur d'amitié il me ruine mon Estat, comme il faict très malicieusement à force d'argent. Mais comme je ne puis à présent soutenir ce faix seul à cause des divisions qui diminuent les forces de mon Estat, il seroit expédient que ceux qui ont occasion de craindre la puissance dudit roy cath^o me secourussent ouvertement ou autrement de leurs moyens et principalement d'argent, car c'est ce dont j'aurois plus de faulte. A quoy je n'estime pas que l'on peult disposer le pape pour le commencement, jacoit qu'il m'ait rendu la précédence sur l'amb^o d'Espagne, dont son prédécesseur m'avoit privé, et qu'il se monstre très affectionné au bien de mes affaires¹; car il tiendra

Un événement inattendu et des plus favorables à Henri III était survenu dans l'intervalle de cette crise. C'était la mort du pape Grégoire XIII, servilement dévoué à l'Espagne pour des intérêts de famille, comme on l'a vu jusqu'ici, et que remplaçait Sixte-Quint, dont le grand caractère s'était dessinée tout d'abord par l'impartialité qu'il avait déployée dans cette querelle. Tout préoccupé du soin d'établir par lui-même l'indépendance de l'autorité et celle de l'Église, il avait aussitôt pris parti en faveur du pouvoir royal attaqué, en desapprouvant l'insurrection des sujets contre leur prince, et il dit alors ce mot que re-

petait plus tard, dans une lettre, le marquis de Pisani, ambassadeur à Rome : « Le pape m'a parlé en défaveur de la Ligue, et m'a dit, comme il avoit déjà fait une autre fois, que l'âme de son prédécesseur, qui avoit esté occasion d'icelle, en souffroit à cette heure. »

Mais cette résolution ne devait pas durer longtemps, par le fait surtout des intermédiaires tous gagnés à la cause de la Ligue, comme le montrait ici M. de Villeroy, d'après les ménagements qu'il était obligé de prendre envers le nonce à Paris : « Nous n'avons estimé estre à propos faire grand bruit de l'advis touchant M^r le

plustost à composer toutes choses amiablement que autrement. Toutes-fois, si ceste guerre estoit ouverte, je cuyde qu'il pencheroit de mon costé aussitost que de l'autre, pour plusieurs respectz que je remettray à vostre jugement. Mais il me semble que ces seig^{rs} me debvroient, pour le bien de leur Estat, prester toute assistance. Je vous prie mettre peine de descouvrir comme de vous-mesmes si je pourrois estre secouru d'eulx en ladite guerre, leur faisant entendre les choses estre réduictes à telz termes que vous n'en pouvez espérer que une rupture de paix entre le roy cath^{que} et moy. A quoy je serois conseillé d'entendre plustost aujourd'huy que demain, si j'estois asseuré d'estre secouru des princes qui ont intérêt à empescher la grandeur dudit roy cath^{que} et du duc de Savoye, ce qui redonderoit au bénéfice de tous les princes d'Italye, qui sont comme esclaves dudit roy cath^{que}.

Au reste, je faiz avancer mes Suisses, lesquelz doibvnt arriver aujourd'huy à leur place et monstre, et feray ce que je pourray pour les avoir au plus tost auprès de moy. Mes adversaires font aussi toute diligence d'assembler leurs forces, et mesmes les reistres et lansquenetz qu'ils ont levez, toutes choses estans plus disposées pour une forte et rude guerre que à pacification, dont je suis très desplaisant.

Paris, 8 juin 1585.

M. de Maisse, il sera très à propoz que vous faciez entendre à

nonce icy résident ; toutesfois, l'on luy a fait tenir propos sullisant pour luy faire noter que l'on a secu la faulte qu'il a commise par simplicité ou curiosité; car il se trouve tres affectionne à S. M., et vous savez que les ambassadeurs sont curieux d'envoyer à leurs amis toutes choses nouvelles de semblable estolle. Je vous envoie un double des articles que ont présentez à la royne mere du roy, pour parvenir à la pacification de ceste guerre, les autheurs d'icelle et de la response que S. M. y a

faicte, laquelle luy a esté portée par M. de Villequier. Nous attendons maintenant leurs response et dernière résolution, de laquelle je ne me prometz rien de bon, quand mesmes ils se contenteroient de la grace que S. M. leur a voulu accorder sur lesdits articles, lesquelz vous ne monstrerez à personne, mais vous userez de la substance d'iceulx selon que vous verrez estre à propoz pour le service du roy et la justification de son intention ou besoin sera. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

ces seig^{ts} les motifz de ceste guerre et la façon de laquelle je me suis conduit depuis le commencement d'icelle, tant pour l'assoupir par douceur et voye d'accord que pour y résister par celle des armes. affin qu'ils sachent qu'encores que j'aye esté surprins grandement par ceste eslévation, j'ay esté si bien assisté de la meilleure et plus saine partie de mes subjectz que j'ay eu moyen d'offrir d'une main les effectz de ma clémence et bonté aux cheffz d'icelle et de faultre leur faire paroistre ma puissance, fondée sur l'auctorité que Dieu m'a donnée et sur la loyauté de la nation françoise envers son prince et souverain seigneur, comme vous pourrez colliger de la déclaration de ma volonté sur ce faicte et publiée¹. Vous adjousterez seulement que ceste

¹ M. de Maisse, dont les lettres manquent sur les deux mois antérieurs, avait, comme il est dit dans la lettre précédente du roi, envoyé un mémoire en chiffres, relatif probablement à un emprunt de 500 mille écus dont il sera question ci-après, et qui avait été dès le premier moment proposé à Venise. L'ambassadeur était donc chargé spécialement de justifier la conduite politique d'Henri III dans cette circonstance, et cela d'autant plus qu'elle était faite pour froisser davantage les opinions arrêtées de la république, dont il avait cependant à réclamer le secours. Aussi, par une lettre que M. de Maisse écrit du 5 juin suivant, on voit jusqu'à quel point il s'y était déjà conformé et ce que le roi avait à attendre de l'assistance de Venise :

« Ayant parlé à ces seig^{ts} des occurrences de ce remuement, il me semble les avoir veu esclaircis de la vérité des prétextes de cette Ligue et en parler plus ouvertement qu'ils n'avoient fait jusques icy en faveur de V. M. Aussi ay-je entendu que leur amb^l leur a fait les armes de V. M. grandes, et donner plus d'espérance du succès de ses affaires qu'il n'avoit fait ci-devant, telle-

ment qu'ils en espèrent bientôt la paix ou la fin telle que V. M. la peut désirer. chose qui peut grandement servir au bien de vos affaires. Ils sont aussi esclaircis de la négociation de mess^{rs} de Nevers et cardinal de Vaudemont, à Rome, laquelle, a ce qu'ils disent, ils ont trouvé très mauvaise, sy bien ils en estoient demeurez quelque temps en suspens, craignans que N. S. P. ne se laissast aller à leurs demandes plus avant qu'il n'a fait. Je ne cesse de travailler pour essayer d'apprendre quelque chose de l'intention de ces seig^{ts} pour vous en mander quelque résolution; et bien que les difficultez que j'ay escrites à V. M. les retiennent tousjours, si ces troubles continuent, il y peut avoir quelque espérance, veu la façon dont je les veoy parler, d'en pouvoir tirer quelque secours d'argent, tant parce qu'ils voyent que le pape se comporte en ceste affaire réservement, et croyent qu'il inclinera plustost du party de V. M. que de l'autre, que pour la craincte ordinaire qu'ils ont de la ruine et de l'affoiblissement de vostre royaume.

• J'y adjousteray qu'ils penseront le pouvoir faire sans offencer le roy d'Es-

malheureuse guerre, laquelle l'on a publiée estre entreprise pour la restauration de la religion catholique, apostolique et romaine, produira des effectz tous contraires, quand il n'en arriveroit aultre chose.

pagne, puisque ses ministres icy disent hautement, bien qu'on ne les croye, que S. M. catholique a déplaisir de ces troubles, et est prince si bon qu'il ne voudroit favoriser les perturbateurs. Il y a davantage, que s'ils ont jamais monstré par paroles et par l'extérieur qu'ils ayent aimé V. M. et le repos de son royaume, ils ne peuvent à meilleure occasion en faire paroistre les effects. Non que pour cela j'en voulusse donner assurance à V. M. ny la mettre au hazard d'un reflux; mais il me semble, par ce que je puis pénétrer au cœur de quelques particuliers, qu'il sera impossible qu'ils puissent refuser V. M. en cette nécessité et faire comioistre à toute la chrestientie le contraire de ce qu'ils ont publié tant de fois, sçavoir est qu'ils ne désirent rien tant que le bien et grandeur de vostre royaume. Si donc les affaires de V. M. la reduisent d'en venir là, elle en pourra user comme elle verra plus a propos ou bien attendre quelque temps, car il est tres difficile de juger de ce qui despend de la volonté d'autruy, mesmement de plusieurs.»

M. de Villeroy avoit écrit à M. de Maisse que les chefs de l'insurrection catholique menaçoient de se porter sur Paris pour y provoquer un mouvement, et marquait plusieurs indices du desordre social :

« Nous commençons à avoir moindre espérance de la paix que nous ne soullions, d'autant que ces princes ne veulent se départir de leurs seuretez et de leurs partisans, ainsi que la royne nous vient d'escrire tout presentement : de sorte que

je pense que nous la reverrons bientost icy, et les forces des princesses s'estant jointes ensemble la suivront de près, car l'on tient pour certain qu'ils veulent approcher de ceste ville, et mesmes se présenter devant icelle pour esmouvoir quelque chose a leur advantage. Mais croy-je que nous sommes taillez pour souffrir beaucoup de mal si cecy ne s'apaise, et s'estant pacifié nous ne serons pour cela deslivrez de péril et de misères. Je ne vous escriis plus rien qu'il soit d'importance que en chiffre; car on commence à destrousser les paquets, ainsi qu'on a fait à nostre dernier ordinaire de Rome, duquel ils ont ouvert toutes les lettres et retenu celle de M. de Saint Goard adressante au roy, laquelle ils ont portée à M. du Maine.»

M. de Maisse lui répondait, en donnant toutes les preuves d'une connivence de l'Espagne et de la Savoie avec la Ligue : « S'il y a quelque remuement en vos quartiers, il n'y en a pas moins sur l'Estat de Milan, où le gouverneur fait faire monstre de la gendarmerie et cavalerie légère, et n'attendent autre chose pour marcher que l'armée des Espagnols que mene M. de Savoie, lesquelz sont, à ce que l'on dit, déjà débarquez en terre, pour aller en France en faveur de la Ligue ou commencer la guerre au roy dans le marquisat de Saluces. Tant y a que l'on a levé le masque de deçà, et que l'on parle si ouvertement de les envoyer, avec quelque argent et quantité d'armes, à messieurs de Guise, qu'il est temps que nous pensions à bon escient à nos affaires. Ces seig^{rs} avoient eu quelque

sinon qu'elle sera cause de désunir et séparer les catholiques de mon royaume, et de réunir et rallier les aultres, ainsi qu'elle a ja fait désirant par ceste occasion faire tout ce qu'il me sera possible pour estaindre le feu d'icelle devant qu'il s'allume davantage. Ce que seroit ja advenu si ceulx auxquelz j'ay affaire ne eussent persisté en leurs premières demandes soubz couleur de pourveoir à leurs seuretez. Mais ils se sont monstrez si entiers en ceste poursuite que je suis encores aussi incertain de ce que j'en doibz espérer que j'estois au commencement. De sorte que j'ay envoyé haster mes Suisses, lesquelz sont arrivez à Villefranche en Beaujollois, ayant sceu que les autres avoient fait entrer en mon roy^{me} XII^e reïstres et III^m lansquenets, combien que la royne, madame et mère, soit encores à Espernay pour le faict de ladite pacification, envers laquelle j'ay grand regret de dire qu'ilz se gouvernement avec moins de respect au lieu qu'elle tient et a sa santé qu'ilz ne debyroient. Ceulx de la Ligue font grand fondement de l'assistance du duc de Savoye; par ce il est nécessaire que je me fortifie d'amis en Italye, craignant grandement qu'ilz attaquent le marquisat de Saluces pendant que je suis occupé ailleurs. Et ne viendroït mal à propos que le G. S. fist à présent passer quelques gallaires de deçà pour rabattre l'orgueil des Espaignols et le vent de leurs desseings trop superbes et dommageables pour tout le reste de la chrestienté.

avis de la conclusion de la paix, mais cela n'a continué. Je ne sçais ce que nous en devons espérer, bien que je la désire; mais estans les choses aux termes que nous les voyons, la paix portera plus de consequences au service du roy et au bien du royaume qu'une guerre bien resoluë. Dieu vous veuille bien inspirer

« Nous avons nouvelles de Levant que les armées du Turc et du roy de Perse sont plus grandes qu'elles n'ont esté depuis l'ouverture de leur guerre, estans résolus l'un et l'autre au combat; ayant le G. S.

pour cette occasion retenu les forces qu'il devoit faire sortir es mers de deçà, s'estant contenté d'envoyer seulement dix gallaires pour la delïence de l'Archipelago. Cinq des cantons catholiques, suscitez par le colonel Phister contre leur foy et promesses, sont partis au nombre de huit mil hommes pour aller en faveur de la Ligue; et leur ayant esté refusé le passage par autres cantons, passent maintenant sur l'État de Milan, de Piedmont et Savoie pour se rendre en Bourgogne, leur ayant esté accordé le passage fort librement. » (C. de Ven., etc.

Paris, 5 juillet 1585.

M. de Maisse, par vostre lettre faisant mention de la réponse qu'on vous a fait sur vostre proposition touchant mes affaires, j'ay appris qu'il ne fault pas que je face estat de tirer d'eulx aultre secours en la nécessité en laquelle je me trouve, laquelle plus elle croistra, ils se rendront aussy plus difficiles à ce faire, comme gens qui mesurent leur amitié à leur proffict. Et tant s'en fault que je doibve espérer pouvoir par raison d'Etat induire le pape à se joindre à moy pour faire la guerre au roy d'Espagne (combien que sa puissance ne luy doibve estre moings suspecte qu'aux autres), que il s'est tellement laissé persuader par le duc de Nevers, partisan de cette faction, que au lieu qu'il avoit promis au commencement de son pontificat m'aider de son autorité et de ses moyens, il monstre à présent vouloir favoriser lesdits eslevez sousbs prétexte de chasser les hérétiques de mon royaume^{me}.

Les chefs du mouvement catholique avaient envoyé le duc de Nevers et le cardinal de Vaudemont à Sixte-Quint pour essayer de le faire revenir de l'opposition qu'il avait d'abord manifestée contre la Ligue. M. de Saint-Gour, qui se rendait à Rome et apprit en route la mort de Grégoire XIII, avait, en arrivant, influé sur l'élection de son successeur par l'entremise du cardinal d'Este. Sixte-Quint avouait tout haut qu'il devait sa nomination à la France, et il avait jusque-là résisté à tous les efforts qu'on avait faits pour le tourner contre Henri III. Mais les explications données par les deux négociateurs de la Ligue réussirent à faire passer le pontife à une opinion toute contraire avec cette impénosité qu'il portait dans tous ses sentiments. Cette nouvelle disposition allait bientôt se traduire, pendant les mois suivants, en actes agressifs contre Henri III.

qui écrivait encore ici sur les suites de cette mission et en rappelant la compétition dont il a été parlé page 329, à la note :

« J'ay entendu que ledit duc de Nevers s'est acheminé à Venise pour faire le semblable envers ces seig^{rs} qu'il a fait à l'endroit du pape au desadvantaige de mes affaires, et pour veoir aussi s'ils voudront se servir de luy en la charge de général de leurs forces, que l'on dict estre à donner. Vous prendrez garde à l'ung et à l'autre, vous opposant à ce qu'il entreprendra contre ma reputation et mon service. Et pour le regard de l'autre point, si tant estoit que cette charge l'obligéast à résider par delà, je ne serois marry qu'il en fust gratifié; car je crains, veu l'humeur qui le possède, que retournant en çà il nuise plustost à mes affaires qu'autrement, dont vous ne ferez aucun semblant à qui que ce soit. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

En quoy le pourront confirmer les ministres du roy cath^o, lesquels supportent ouvertement ceste cause, et n'ont moindre pouvoir en son endroit qu'ils ont eu envers son prédécesseur, tant est forte à Rome la part d'Espagne, et sont ceulx qui debyroient soutenir la mienne divize et peu affectionnez à l'exécution de mes commandements.

Pour ceste cause, je suis résolu pacifier à quelque prix que ce soit ceste malheureuse guerre, et mettre peine de faire par prudence ce que je ne puis faire par force, cognoissant que plus ce trouble durera, plus il me sera difficile de l'amortir par l'une et l'autre voye, d'autant que je me trouve constitué entre deux factions, toutes deux appuyées d'intelligences estrangères, occupant une grande partie de mes provinces et revenuz, et résolues de ne tempérer leurs desseings par rayon et voye amyable. Car tout ainsy que ceulx-cy sont suscitez et secourus du costé d'Espagne et de Savoye, le roy de Navarre aussy et ses adhérans le sont de la royne d'Angleterre et des princes protestans, et de faict ils sont jà asseurez d'une levée de x ou xii^m reistres et de pareil nombre de lansquenetz, et ay aussi peu d'occasion de me fier des ungs que des autres. Et toutesfois, il est nécessaire que je preigne party au plus tost, car si je diffère davantage à ce faire, je suis en danger de demeurer le plus foible d'hommes et d'argent entre ces deux forces, et de me veoir bientost après contrainct de faire par force et violence chose à laquelle je puis encores à présent espérer de remédier par prudence, moyennant la grâce de Dieu. Car estant mon peuple du tout ruyné comme il est desjà, de sorte qu'il ne pourra plus

M. de Maisse y répondait, du 30 juillet : « Il n'a point esté parlé en ce lieu que le duc de Nevers y deust venir et moins qu'il aspirast à la charge de général de ces seig^s ; et quand il y fust passé, j'estois très résolu de m'opposer à ce qu'il eust voulu entreprendre contre vostre service, comme je feray contre quelque personne que ce soit. Il a tant perdu de reputation par ce voyage qu'il a faict, attendu l'obligation qu'il a à V. M., que je ne pense pas que ces

seig^s s'en voulussent servir : le duc de Mantoue et les siens détestant cette action dernière. Et n'a voulu permettre qu'il ait veu à son retour de Rome, bien que ledit duc de Nevers aye essayé par tous moyens de le luy faire trouver bon. Ces seig^s attendoient icy le cardinal de Vaudemont ; mais l'on tient qu'il n'y passera pas et prend le chemin de Lorette à Milan pour delà passer en Lorraine par l'Allemagne. » (*Corr. de Venise, Harlay.*)

payer mes tailles, estans mes principales receptes espuisées et occupées, ma bourse vuide, la volonté que mes subjectz ont tousjours eue de me secourir refroidye par la terreur des armes et la pauvreté publique, estant aussi desnué de tout secours estrangier, il est du tout impossible que je soustienne longuement le faix de cette guerre. Ce que, au contraire, pourront faire plus commodément les chefs des deux dits partys, par le moyen des princes estrangers qui les fomentent et assistent, non pour affection qu'ils leur portent, mais pour nourrir le trouble en mon roy^{me}, par le moyen duquel ils accommoderont tousjours leurs affaires.

Or, me trouvant en cette perplexité, la mémoire et réputation des choses passées, le nom de roy très-chrestien que je porte et ma conscience m'ont poussé à me rallier avec ceux qui font profession de la religion catholique¹, pour adviser si je pourray par ce moyen garantir

¹ Le roi de Navarre avait de son côté publié, le 10 juin, à Bergerac, une déclaration par laquelle il offrait de secourir Henri III contre la Ligue, et réfutait les accusations portées contre lui dans le manifeste des catholiques. Ceux-ci avaient répondu par une nouvelle requête qui exigeait impérieusement que l'observation du culte catholique eût lieu à l'exclusion de tout autre culte; et le roi venait, comme il le dit ici, de révoquer tous les édits de tolérance rendus précédemment. Le parti de la réforme, dans les derniers jours du mois de juin, avait aussitôt pris l'offensive, qui était venue d'abord de Lesdiguières, en Dauphiné, et du prince de Condé, en Poitou. Des rencontres partielles avaient tourné, sur quelques points, à l'avantage des troupes royales, et M. de Maisse, faisant allusion à ces faits, écrivait du 10 juillet :

« La nouvelle venue de tous costez de l'heureux succès que V. M. a eu à ce commencement contre quelques troupes de

ceux qui se sont eslevez contre son service, et l'assurance que leur amb^l leur a donné des forces que V. M. a assemblées en si peu de temps suffisantes, non seulement pour se defendre, mais pour chasser ceux qui ont commencé ces troubles, et la promptitude et fidélité qu'on a veue entre les François à secourir leur roy et lorsqu'on pensoit les choses plus désespérées, a mis vos affaires en telle réputation par deçà que chacun s'en esmerveille, et mesmes ces seig^{rs}, qui au commencement en faisoient tout autre jugement. Cela a aussy retenu quelque peu les jésuites, ministres d'Espagne, lesquels, au lieu qu'au commencement ils parloient ouvertement en faveur de cette Ligue, veulent aujourd'huy faire croire que leur maistre n'a jamais pensé d'en favoriser les auteurs. Cependant, ces seig^{rs} parlans à moy de cette paix me dirent qu'elle se faisoit pour entrer en une autre guerre plus dangereuse que la première. usans de cette parole que le roy

mon royaume de subversion et ruine. Je me suis résolu par le prudent avis et conseil de la royne ma mère, laquelle a si bien acheminé

d'Espagne s'estoit bien seu faire le jeu et assurer les Pays-Bas ; et qu'il seroit plus à propos que V. M. employast toutes ces forces à quelque meilleure entreprise, monstrans à leur façon de parler qu'ils avoient grand regret que V. M. fust nécessitée de rentrer aux guerres civiles. Je leur respondis qu'estans ces remuemens appeidez, l'événement du surplus estoit remis par V. M. à la résolution des Estats de son royaume ; et que je les assureois qu'il ne s'y feroit rien qui ne fust de la réputation de V. M. et pour le bien de ses subjectz. Cependant, il ne se parle icy d'autre chose, et se persuadent que V. M., ayant uny par cette paix toutes ses forces, doit aller prendre la revanche des remuemens que l'on a voulu sans occasion susciter en son royaume.»

Le grand-duc de Toscane François de Médicis, époux de la Vénitienne Bianca-Capella (V. au t. III, p. 797, à la note), se disposoit à rendre visite au duc de Mantoue, devenu son gendre, comme on l'a vu, par l'entremise de Catherine de Médicis. M. de Maisse marquoit déjà les effets de cette union tels qu'ils sont indiqués ci-devant, p. 302, à la note, effets que les circonstances devront de plus en plus développer par la suite :

«J'ay escrit à V. M. ce que j'avois peu apprendre touchant ces seig^{rs} et le duc de Mantoue, et ce qu'on pouvoit espérer d'eux advenant ouverture de guerre entre V. M. et le roy cath^{ol}. Depuis, le grand-duc de Toscane a escrit une lettre à ces seig^{rs} pleine d'amitié et de bonnes paroles, leur faisant entendre que venant à Mantoue

veoir sa fille, ils désiroient sa femme et luy de les venir visiter. A quoy ces seig^{rs} ont respondu de pareille volonté, et fait passer incontinent en leur sénat qu'il y seroit receu et honoré autant que prince qui y soit venu, tenans tous leurs différends desjà pour accordez. Les occasions de ce voyage, qui ne se fait sans raison, en font parler diversement, et quelques-uns ont publié que ce soit pour traicter avec ces seig^{rs} de la part de N. S. P. et du roy d'Espagne une ligue contre le Turc.

«Mais j'ay seu de bonne part que l'intention dudit grand-duc est, visitant les ducs de Ferrare et de Mantoue, de prier ces seig^{rs} de faire avec eux une ligue pour la commune deffence de leurs Estatz, estans tous en craincte de la grandeur d'Espagne et de Savoye. Ce qu'ils veulent faire eux-mesmes sans s'en fier à leurs ministres et par le moyen de cette entrevue. Ces seig^{rs}, de leur costé, ne désirent rien tant, comme estant le seul moyen, ce leur semble, de se conserver, et ne faut doubter qu'ils n'y entendent très volontiers. Le temps nous en pourra faire plus sages, mais V. M. y doit penser de bonne heure, parce que cela peut grandement servir au bien de ses affaires; car si ainsy est que V. M. leur vueille prester l'espaule et leur faire entendre, quand il sera temps, que telle union luy sera agréable et qu'elle les y assistera si besoing est, il n'y a doute que cela les y face résoudre plus tost. Cependant V. M. me commandera si je les visiteray de sa part et les honoreray des titres qu'ils désirent, devant estre en ce lieu au commencement de septembre.»

cette réconciliation que j'en attends en brief la conclusion entière et certaine, de laquelle je vous tiendray adverty.

Le retour du duc de Savoie, qui ramenait d'Espagne sa jeune épouse et avait à sa suite le Milanais Marigliano, dont les relations avec la Porte inquiétaient toujours la France, est annoncé ici par M. de Maisse, qui marque également les rapports que Philippe II entretenait avec la Perse dans le but d'intimider la Turquie :

« L'homme du Mariglian est arrivé de Raguze en ce lieu, où il s'est tenu caché quelque temps et est allé à Milan trouver son maistre, lequel est revenu d'Espagne sur les gallaires de M. de Savoie. Quelqu'un m'a dit qu'il avoit obtenu un passe-port du G. S. pour ledit Mariglian et qu'il luy porte pour le faire passer en Constantinople. Toutesfois, Berthier n'en escrit rien; et d'autant que cela est vraisemblable, il sera besoing de traverser cette négociation; si bien il soit à croire qu'ils obtiendront facilement ce qu'ils demandent, continuant la guerre de Perse comme elle fait de plus en plus. Et se dict icy aussy que le G. S. a fait publier qu'il veut faire sortir l'année prochaine 1121. gallères es mers de deçà, et que l'on commence desjà à y travailler. Et bien que les Turcs fassent souvent veoir telles vanitez pour s'en servir à leurs desseings particuliers, si est-ce qu'il sera bien nécessaire pour le bien de vostre service d'essayer à bon escient que cette armée sorte l'année qui vient, et les en solliciter de bonne heure en leur représentant l'intérêt particulier qu'ils peuvent avoir de la grandeur du roy d'Espagne.

« Par un homme venu des Indes en ce lieu depuis huit jours, nous avons sceu que le roy de Perse avoit envoyé des amb^{es} au

roy d'Espagne pour renouveler amitié et intelligence avec luy et adviser les moyens qu'ils peuvent avoir de faire la guerre au Ture, comme ennemy de l'un et de l'autre, lesquels estans partis, à ce qu'il dict, à ce mois de febvrier de Goa, doivent en ce temps estre arrivés à Lisbonne. Les grandes commoditez d'argent et de secours que l'on propose au roy pouvoir recevoir du costé des Indes de Portugal, fait qu'il recherche plus estroitement cette amitié. J'en donneray advis audit Berthier, afin qu'il s'en serve aux occasions qui se présenteront par delà pour vostre service, comme estant chose laquelle bien représentée au G. S. le pourroit plus facilement résoudre à mettre dehors cette armée.

« Par courier exprès arrivé à Milan, le roy d'Espagne commande au duc de Terraneuve qu'il envoie prier les duc et duchesse de Savoie de se reposer en Alexandrie, et en ce cas qu'il ne faille d'y aller luy-mesme les recevoir et traicter comme sa personne propre, et de les accompagner jusques à Thurin avec tous les hommes d'armes et la cavallerie de cet Estat, et le plus de noblesse qu'il pourra assembler. Mais qu'au cas que le duc ne veuille passer sur l'Estat de Millan, que ledit gouverneur le voise trouver à Thurin et luy face offre de tout ce qui sera en sa puissance, sans toutesfois en ce cas y mener la gendarmerie. Ce que V. M. aura pour advis seulement, semblant icy à tout le monde que ledit duc se doit servir de ces forces avec celles qu'il a amenées à l'exécution de l'entreprise dont a esté parlé cy-dessus. » (*Corr. de Venise, Harlay.*)

Paris, 20 juillet 1585¹.

M. de Maisse, suivant ce que je vous ay escript, j'ay voulu assoupir

¹ La marche d'Osman-Pacha en Asie, où il devait frapper un grand coup contre la Perse, le changement de vue de la Porte sur l'expédition navale à Alger, projetée comme une attaque indirecte contre l'Espagne, étaient marqués par M. Berthier, qui avait écrit à Henri III du 29 avril précédent :

« Osman-Bassa, par les derniers avis, estoit passé en Amasie du lieu de Castamboul, où il a hyverné, y attendant encor l'arrivée des forces qui s'achement de jour à aultre devers luy, d'icy notamment où est le principal passaige de tous les spahis de la Grèce, qui ont enfin ces jours passez achevé de toucher le surplus et parfait de leurs soldes après diverses instances, néantmoins se retrouvant présentement depuis jà aucuns moys ceste Porte en très grande difficulté de linances. Et se tient d'ailleurs les préparatifs de ceste guerre estre telz et plus grands qu'ils ne se sont veus de plusieurs précédentes années, de tant plus estant le motif des Tartares comme assoupy, pour estre, dit l'on, deux des frères opposantz arrestez par le Nogai Tartare, et le tiers par le seigneur Moscovite, auxquelz ils auroient eu recours, l'un et l'autre, en faveur de ceste Porte, où seroit puis naguières arrivé un amb^r de la part dudit Moscovite pour reconfirmation de l'amitié des deux princes.

« Le capitaine Oluchaly, sitost après son retour de la mer Noyre, a esté employé à l'intendance de la fabrique d'un baing au grand serraill de ce seigneur,

s'estant comme entièrement refroidy et venu à néant le motif d'armement par mer, si bien on tient qu'icelluy Oluchally aura à sortir dans peu de jours, mais avec xxx ou xxxv gallères au plus, pour la reveue seulement de l'Archipelago, oultre celles qui y sont de garde ordinaire, ayant jà fait espalmer la sienne à cest effect, et d'ailleurs expédié deux galliottes diversement pour prendre langue de ce qui se passe en Ponant. Or ceste Porte assez distraicte et occupée d'aultre part ne se trouve avoir adjousté entière foy à la relation qu'Assan, bassa d'Algers, en avoit fait faire ces jours passez, au lieu duquel est nommé pour vice-roy dudit lieu celluy estant de présent en Tripoly et luy réciproquement audict Tripoly. Les partisans d'Espagne continuent cependant leur poursuite par tous artifices possibles et attendent response du costé d'Osman, faisant courir le bruit que le Mariglian se soit mis en chemin pour passer en çà. Au demeurant, je feus le jour de Pasques à l'église de S^t-François, au service solennel d'icelle, y bien veu et honoré de tous en considération du très grand respect que tous généralement de deçà ont de toujours eu du nom de V. M., où le s^r bayle de Venize ne se trouva. »

Henri III répondait ainsi à M. Berthier, du 11 mai 1585, sur la conclusion de l'affaire d'Emo, sur la négociation espagnole et sur la révocation du prince de Valachie :

« J'ay eu à plaisir d'entendre les parti-

ces derniers remuemens d'armes et réunir à moy les princes, seigneurs et autres mes subjectz catholiques qui s'y estoient embarquez,

cularitez contenues en vos lettres, mesmement que ce seig^r soit demeuré satisfait de la réparation du fait de Lermo, d'aillant que je désire tout bien et prospérité à la république de Venize. Mais puisque ainsy est que la guerre de Perse continue et que le jeune Tartare s'est remis aux champs avec forces, il ne faut pas craindre ny espérer que ce seig^r puisse ceste année rien entreprendre du costé de deçà. De sorte que je tiens pour certain que Stephanio obtiendra de luy et de ses ministres ce qu'il voudra, s'il passe vers eulx; ce qui favorisera tousjours de plus en plus les affaires d'Espagne en la chrestienté, où elles preignent tel progrès qu'elles en sont formidables à tout le monde. Car ne pouvant rien faire contre moy avec force ouverte, il a tellement pratiqué et suscité aucuns de mes subjectz qu'il a remis mon royaume en plus grand trouble que jamais; à quoy je suis après à remédier au mieulx qu'il m'est possible. Quant aux affaires du prince de Vallaquie dont font mention vos dernières lettres, je veulx estre informé au vray des causes sur lesquelles il est traversé par ses malveillans devant que je vous ordonne ce que vous aurez à faire pour ce regard; partant vous m'en adviserez par vos premières.»

Quant à ce dernier point, qui intéressoit toujours personnellement Henri III. M. Berthier, continuant ses informations, avait écrit dans sa lettre du 29 avril :

« Le Mihné, le XXI^e de ce mois, après l'advís du XIX^e de la retraite ou fuite du prince, dernièrement desmis de cette province de Vallaquie, le jour suivant de l'ar-

rivée des chiaoux audit lieu, leur ayant premièrement fait démonstration, suyvant la nouvelle en venue lors, de vouloir passer en çà aux pieds de S. H., dont il auroit néantmoins tost après fait apparoir de l'effect contraire, s'estant levé le soir avant le jour par luy assigné, qui fust le mardy XVI^e du présent, avec tout son train, environ de IIII à V^e soldats et XLIII charriots chargés de deniers du tribut et autres, meubles et autres facultez qu'il auroit peu recueillir en ce brief temps, print la route de Transilvanie, et à son lever fait tirer trois pièces d'artillerie conduites ensemble. Ce que, si se retrouve véritable, luy sera aussy et de tant plus mal réussy, comme le party par luy prins de ceste honteuse retraite (soit par changement de sa première résolution pour crainte de la vye, qui luy auroit esté artificieusement imprimée par ses adversaires, ainsi qu'à aucuns tiennent, soit par eslection ou autrement) est en soy très indigne et crimineux, à la façon et usance notamment de ceste Porte. Et qu'il se trouvera partant avoir par icelluy confirmé en effect le principal subject mis jà de si longuement en avant par sesdits adversaires, que son desseing n'ait esté oncques autre que de méditer les occasions d'une semblable licence et adieu: se tenant, par le susdict advis, qu'il ayt esté arrêté prisonnier avec quelque nombre des siens par ung gouverneur d'ung chasteau souzb Brassovie, à l'entrée de la province de Transilvanie, dont il ne peut estre qu'au premier jour l'on en ait le certain.»

Quant au débat qui se continuait entre

affin d'esviter les maux et inconveniens que ceste guerre eust produit si elle eust plus longuement duré. Laquelle ayant tiré son origine de

Venise et la Turquie, les affaires ne se terminant pas aussi vite à la Porte, même après conventions arrêtées, M. Berthier, pendant les mois de mai et de juin, avait eu à transmettre plusieurs remises survenues dans l'affaire d'Emo, comme celle qu'il écrit à ce sujet du 14 mai :

« Il aura pleu à V. M. voir l'heureuse conclusion qu'auroit enfin eu la poursuite de deçà pour la prise de la gallère de feu Ramadan, beglierbey de Tripoly en Barbarie. Sur laquelle, et les lettres de déclaration expresse de ce seig^r pour ce regard, si bien il y a espoir d'apparence d'asseoir grand fondement, si est-ce que les parties intéressées, à la suscitation du cappitaine Oluchaly et aultres, se laissent ouvertement entendre de n'en demeurer satisfaitz, pour l'appréhension et l'advis qu'ils disent avoir, notamment qu'il se trouve en estat et notte du recouvert très petite quantité de deniers au respect de ce qui y estoit. Ayans pour ce respect tenté d'obtenir ung commandement de ceste Porte, qu'aucuns mesmes tiennent leur avoir esté accorde, d'estre informé sur les lieux, audiet Tripoly, des facultés dudiet feu Ramadan et aultres ses esclaves qui se seroient trouvés sur laditte gallère, et lediet cappitaine Oluchaly aussy fait ung très vif ressentiment de parolles pour ce regard au s^r baile de ceste seig^{te}, soit pour quelque sien desseing particulier ou autrement. Où, s'il s'y présentera autre occasion, comme ledit s^r baile avisera mieulx, suyvant le tres expres commandement et intention d'icelle par ses lettres et les offres que je y aurois já faictz et

réitérez cy-devant, j'y employerai le nom, autorité et faveur de V. M. avec tout soing pour le bénéfice de ceste seig^{te}. »

Il revenait sur les motifs qui avaient fait ajourner le projet d'envoyer une flotte à Alger, et ajoutait quelques détails sur le prince protégé d'Henri III : « Cependant le voyage dudiet Oluchaly, de la diversion duquel il se traicte, et comme les affaires de ceste Porte continuent en perpétuelle inconstance et irrésolution, se retrouvent encore de présent rompu, à la remonstrance notamment d'auleuns de ces bassas, qui, n'y ayans remarqué à leur advis subject ny occasion de mérite pour faire entrer S. H. en tels frais, n'ayant esté, comme j'ay já escrit, adjousté foy à la relation d'Assan, vice-roy d'Algers, touchant les affaires de Ponent, et revenanz iceulx fraiz pour la pluspart à l'avantage dudiet cappitaine, sans aultre espoir, disent-ils, d'aucun bénéfice à ceste Porte, ont trouvé meilleur de réduire la sortie de gallères de l'Archipelago au nombre de dix seulement, qui seront conduictes par aultres particuliers chefs. Ce qui donne encore à croire qu'ilz feront de mesmes, pour continuer jusques à aultre leur commodité les partisans d'Espagne en quelque espoir de l'affaire pour lequel l'homme se retrouve tousjours à Baguse, et celluy despeché cy-devant à Osman, encor attendu. De tant plus sur l'appareil de guerre contre le sophy de Perse, estant tel et si grand qu'il ne s'est veu semblable de longue mémoire, s'y acheminant les forces de tous les endroictz de cest empire, et d'icy au premier jour deux mahonnes et quatre

la diversité de la religion permise et tollérée en mon roy^{me}, pour la nécessité du temps, il a fallu que j'aye interdit tout autre exercice

gallères jusqu'à Trébizonde, chargées de munitions, et six cens faulconneaux, avec quantité grande de robbes de drap d'or que ce seigneur envoie audiet Osman, pour d'icelles, suivant leur usance, faire présent à qui luy semblera, soit aux siens ou aultres, pour l'effect des desseings et service de S. H. Ne se disant aultre du progrès d'icelluy, sinon qu'à ce jour S' George dernier, révééré universellement de tous les Turez, il se devoit lever d'Amasie pour passer en Arzerum, d'ou Ferhat, premier général, de présent desmis de sa charge, seroit party, et ja bien avant en chemin pour son retour en çà.

« Le prince de Vallaquie est tenu au demeurant maintenant par commune voix qu'il se seroit saulvé, qui avec ses facultez, qui après avoir esté premièrement arresté et détenu en ung chasteau à six mil de Brassovie, et qui sans : mais non qu'il y en ayt non plus rencontre ny advis assureé par homme exprès, notamment de la province de Transilvanie, par ou l'on tient qu'il a prins sa route. Le Mihné se préparant cependant pour son acheminement en l'Estat dans cinq ou six jours, ayant baisé la main à ce seig^r dès le dernier du passé et à mesme jour l'amb^l du Moscovite, mais sans past. »

Du 1^{er} juin suivant, M. Berthier écrivait la suite des opérations d'Osman - Pacha contre la Perse : « Il n'est survenu autre au faict de la prise de la gallere de Ramadan-Bassa, s'attendant le retour du truchement et chiaoux despeschez pour l'ordre et conduicte d'icelle, et facultez y encor en estat. Cependant le xvi partirent

les dix gallères pour l'Archipelago, et le jour suyvant celles et les deux mahonnes du costé de la mer Noyre, portans munitions et aultres provisions pour Osman-Bassa. Lequel il y a advis par les derniers ulacz s'estre levé d'Amazie, ayant à s'aboucher avec Ferhat en ung lieu destiné par chemin, pour de là continuer son voyage droict où se retrouve le sophy ; et cestuy-cy avoir passé jusques soubz Révan avec les plus grandes forces qu'il se soit veu encor, diét l'on, puy l'entrée de ceste guerre, se laissant entendre d'estre résolu et disposé au combat. Dont il se discourt avoir à se voir ceste année, si aultre n'intervient, quelque effect notable ou d'armes ou de traité de ce costé, suyvant les desseings en ja projettez : estant semblablement arrivé icy de retour ces jours passez celluy dernièrement despesché devers lediet Osman pour le faict dont j'ay escrit cy-devant par les précédentes à V. M. avec response d'icelluy Osman en ceste Porte, dont je n'ay néantmoins peu entendre le particulier. »

Il montrait ici comme s'aggravant de plus en plus l'affaire du prince de Valachie : « Le xxii^e partit aussy le Mihné pour son acheminement en Vallaquie, pour remplacer le dernier desmis de ceste province (si bien il seroit à diverses foys venu advis audiet Mihné de l'arrest et prise d'icelluy au chemin de sa retraite, soubz Brasovie, notamment dont il en auroit donné plusieurs robbes et aultres présentz de bonnemain à ceulx qui luy en portioient les premieres nouvelles), se tenant toutesfoys par la voix commune, et ainsy l'arguant

que de la catholique, apostolique et romaine, pour contenter mesdits subjectz et retrancher tout prétexte sur lequel l'on puisse à l'advenir

d'ailleurs la longueur du temps, pour ne se sçavoir au vray ou il se retrouve, qu'il ayt passé oultre puyz peu en ça dudict Brassoie, avec huitante chevaux seulement, chargez partye de ses plus précieuses facultez en or et joyes et trente personnes qu'il auroit choisy de ses plus assurez serviteurs; et laissé le surplus avec le tribut (disent aucuns) et un escrit en ce subject souz ledict lieu. Et qu'il ait depuis rendu compte à ce seig^r, par un arz au dedans du serrail, de l'occasion et voye usée en son partement, dont il y a double que les Transilvains soyent pour en estre recherchés, qu'aucuns tiennent avoir favorisé sondict passaige; le causant sur les frayeurs de la vie que l'on luy auroit donné, soit les chiaoux ou autres de ceste Porte, par artifice de ses adversaires, avec justification de ses actions et desportemens par divers effets, et se soubsmettant et offrant mesmes de se venir rendre au plus tost aux pieds de S. H.; ce qu'aucuns osent espérer, et discourent mesmement qu'il soit pour faire dans brief, si bien sans fondement, soit avec quelques ministres de princes, dont ils parlent de deux ou trois, ou incogneu. Mais non que pour ce il s'estime qu'il n'y ayt apparence, quand bien il advint, qu'il feust pour en recueillir auleun effect, estant l'affaire ja hors de temps, et pour la si grande quantité de deniers que ledit Milné se retrouve avoir ja consigné, tant à ceste ditte Porte qu'à divers ministres d'icelle qui l'assistent en ses affaires. Joint le nouveau party que l'on tient Ibrahim-Bassa avoir prins de favoriser pres ce seigneur et conduire à

cest effect avec soy d'Alep en ça ung nomme Constantin, qui se diet fils de feu Mircia Vayvode, pour luy moyenner et interceder la mesme grâce dont le Milné mesmes n'est en peu d'apprehension, s'attendant ledict Ibrahim pour accomplir les nopces de la fille aisnée de S. H.

« Les amb^s de Fez et de Moscovie bay-sarent la main pour leur licence et adieu le xxviii^e dudict, ayans à partir au plus tost; esperant y aller de mesmes au premier jour le s^r bayle Bernardo, arrivé icy le xxix^e, avec lequel j'espere continuer la mesme bonne correspondance pour le service de V. M. que je me suis mis en debvoir de faire cy-devant avec son antécesseur, nonobstant les choses passées, dont je luy ay de temps à temps donné particulier conte. Ayant, suyvant ce qui est de bonne et honneste usance en cas semblable, envoyé au rencontre d'icelluy à quatre mil d'icy ceulx de ceste maison, et depuis visité icelluy du jour d'hyer et recogneu en luy toute appareate demonstration de dévotieux respect à l'honneur et dignité du service de V. M. »

Le 22 juin suivant, il écrivait encore, au sujet de la guerre de Perse: « Osman-Pacha ayant escrit à S. H. que les gens de guerre s'y acheminent très mal envis de ce costé, elle luy a respondu qu'il eust pour ceste annee à faire tout le plus grand et nottable effort possible contre l'ennemy; car de la en la, soit paix ou non, elle n'entendoit plus envoyer auxdicts lieux camp ny forces de juste armée, ains seulement y arrester et assurer les confine par bonnes garnisons, se tenant d'ailleurs le sophy

fonder pareille souslèvement. L'édit en feust jedy dernier leu et publié en mon parlement en ma présence¹, et suis après maintenant

avoir encore récemment envoyé audiet Osman à l'effect de paix, ainsi que les appareils du dessing d'armement pour l'année prochaine se continnent cependant de quantité de gallères et mahomes ou galéasses neufves.

« Ferath-Bassa, cy-devant général, est arrivé icy et y recen avec l'ordre accoustume en cas semblable le xvi^e de cedit moys; ne se parlant plus de luy estre fait telis, ny recherche de ses actions et desportemens passez; ayant apporté notable quantité de deniers revenants bons, avec grand présent à S. H. S'estant cependant offert Assan Sarach, de retour ces jours passez devers Osman-Bassa pour le faict d'Espagne, d'accompagner pour chiaoux le s^r bayle Morezini jusques à Corfu, d'on le laissant il aura en après à passer à Raguze devers Jehan Stephano, que l'on ne tient pourtant pouvoir estre pour son retour ja de si longuement dudiet Osman que pour luy communiquer plus particulièrement avec semblable occasion ce qui est passé en ce subject, si bien de peu de considération et satisfaction leur, de ce qui s'en est peu juger par conjectures; et ce qu'il aura peu veoir et descouvrir d'ailleurs des desseings de ceulx-cy au camp de ce seig^r. Et au faict de la prise de la gallère par les Vénitiens, sur le si long retardement du chiaoux expédié cy-devant audiet Corfu (que l'on tient partant avoir eu quelque accident par chemin), l'on y dépesche présentement pour mesme effect Hurem-Bey, premier trucheman de la Porte, avec un autre trucheman desdits bailles.

« Le xix^e arriverent les deniers et meubles laissez soubz Brassovie par le prince de Vallaquie, dernier desmis, que l'on tient s'estre retiré et échappé de là avec neuf personnes seulement, iceulx deniers consignez du mesme jour, et aussitost renvoyez par S. H. au beglierbey de la Grèce pour estre mandez à Osman-Bassa. » (*C. de T.*, etc.)

¹ M. de Villeroy, écrivant du 5 juillet précédent, expliquait comment les conférences d'Épernay avaient été transférées à Nemours : « J'ay esté dix-huict jours absent de la court, le roy m'ayant envoyé devers la royne sa mère à Épernay. Le roy vous escript si clairement son intention que je n'ay rien à y adjouster, sinon que ladite dame royne mère du roy est depuis à Nemours assemblée avec ces princes pour meetre la dernière main à son ouvrage de la paix, l'exécution de laquelle produira une très forte guerre. Mais telle est la volonté de Dieu, à laquelle il fault acquiescer. »

L'édit de Nemours dont parle ici Henri III ajoutait, aux garanties déjà données par ce prince, la remise de plusieurs places de sûreté et 200,000 écus d'or pour la solde des troupes qui devaient être employées à reduire les huguenots. On sait quel fut l'effet de la conclusion de ce traité sur Henri de Navarre lorsqu'il en reçut la nouvelle à Bergerac. Après une nuit passée dans de pénibles méditations, il se trouva que ses cheveux avaient blanchi en partie dans l'intervalle. M. de Villeroy, de son côté, écrivant du 20 juillet à M. de Maisse, appréciait déjà toutes les conséquences de cet acte :

« Si la paix que nous avons faite estoit

à faire licentier les gens de guerre levez d'une part et d'autre, desquelz je n'entends me servir, affin d'en descharger mon peuple, qui en estoit desjà entièrement accablé.

générale, chacun s'en resjouiroit bien davantage que l'on ne fait, et en feroit feuz de joye. Mais elle sera suivie d'une très forte guerre, car les huguenots y sont déterminéz et fomentez de ceulx qui ont accoustumé de leur donner assistance, de sorte que ce pauvre roy^{me} est en danger de souffrir beaucoup de mal en peu de temps. Leurs Maj^{tes} feront ce qu'elles pourront pour y remédier par douceur, abhorrant naturellement la violence, et croy que si les huguenots vouloient aucunement y aider en rabatant quelque chose de leur ancienne obstination et dureté que tout iroit bien, et ne fortifieroient les ennemis du glaive et de l'auctorité du roy, comme il adviendroît si la guerre se fait et dure entre nous et eulx. Je vous enverray la coppie de l'édict que le roy a fait sitost qu'il sera imprimé.»

Henri III, en abandonnant la politique de neutralité entre les factions, pratiquée jusqu'alors par ses prédécesseurs et que Venise lui avait si souvent recommandée, ne pouvait guère se flatter d'être approuvé sincèrement par elle. Aussi M. de Maisse exprime-t-il, en écrivant du 30 juillet suivant, les réserves qu'elle faisait à cet égard dans l'intérêt de la royauté :

«J'ay entendu la résolution qu'il a pleu à V. M. prendre sur ces troubles dernièrement advenus, laquelle, comme elle a esté prudemment délibérée, j'estime aussy devoir avoir telle issue que V. M. peut désirer, et prie Dieu de bon cœur qu'ainsy soit à son honneur et au bien et contentement de V. M. Cependant je ne veux faillir de

l'avertir de ce qui s'en dit par ces seig^{rs}. sçavoir est que si cette ligue sainte se fut faite du consentement de tous les princes catholiques qui y ont intérêt, et nomément de V. M., qui est le premier chrestien, et par la forme que telles choses ont accoustumé se traicter, qu'elle eust esté estimée honorable et nécessaire pour le bien de la chrestienté, et que tous y fussent entrez très volontiers. Mais d'y avoir voulu forcer V. M. de telle façon et faire jouer le jeu dans vostre royaume, au lieu que l'on devoit aller contre les princes qui font profession de cette religion et la maintienement, comme il y en a assez; outre que cela est insupportable, l'on voit assez que ce n'est qu'un artifice pour affoiblir les forces de vostre royaume qui se peuvent opposer aux desseins du roy d'Espagne et de ses alliés. Cependant V. M. doit prendre garde à son particulier et surtout assembler près de soy tous les bons et fidèles subjets, afin de ne demeurer desarmé parmy tant de forces mal affectionnées ou estrangères; au contraire, se maintenir s'il est possible contre la violence de l'un et de l'autre, afin de n'estre la proye du plus fort; s'estans descouverts et icy et à Rome tant de signes de mauvaise volonté contre vostre personne et publié des parolles si estranges, que je ne veois point qu'elle aye occasion de s'y fier aucunement, quelque pretexte qu'ils veulent prendre.»

Le 4 août suivant, M. de Villeroy, étant seul à écrire à M. de Maisse, laissait toute liberté à l'effusion patriotique de ses sentiments, et discutait l'opportunité d'une

Je souhaite à présent que mon frère le roy de Navarre et mes autres subjects faisans profession de la religion nouvelle soient sages et bien conseillez que d'embrasser ledit édict et y obéir, affin

guerre étrangère dans la conjoncture où l'on se trouvoit. Il annonçoit aussi dans sa lettre la mission des envoyés chargés de sommer le roi de Navarre de se soumettre à l'édict du roi, que le zèle infatigable de la reine mère offroit d'appuyer d'une nouvelle négociation.

« Le roy estant hors d'icy, je vous prie vous contenter de la présente. Je vous diray que nous ressemblons maintenant à ceux qui sont hors de fièvre et l'ont perdue par excès qu'ils ont fait; car nous sentons nos forces plus débiles que nous ne faisons durant nostre mal et n'attendans moindre mal de la résolution que nous avons prise pour sortir du premier, d'autant que nous reconnoissons tous les jours davantage combien sera difficile et hazardeuse l'exécution de l'édict que le roy a fait. Toutefois, la pierre est jetée, et vous diray qu'il a fallu en user ainsi pour le mieux. Chacun discourt de nos affaires à sa poste, et souhaite que nous prenions party selon sa passion ou selon qu'il cognoist qu'il luy seroit plus propre et avantageux. Je sçay bien que la guerre que nous allons faire remplira ce roy^{me} de infiniz malheurs, et je vous assure que j'en prévoiy et compte plus que nul autre, pour la mémoire et cognoissance que j'ay du passé, du présent et de ce qui peut advenir. Toutefois, je vous diray que je n'approuve l'opinion de ceux qui désirent que nous en entreprenions une étrangère pour nous garantir de l'autre. Car c'est se tromper que de penser que celle-là se puisse entreprendre à présent avec l'espérance d'un tel bien.

Ceux qui font ce jugement ne cognoissent la nature et l'estat de nos affaires et se veulent plus de bien que à nous mesmes, et si redoubtent plus la puissance et grandeur espagnole qu'ils ne portent d'affection à la France.

« Nous ne l'avons que trop esprouvée lorsque nous avons fait démonstration de nous vouloir attaquer au roy catholique, en Flandre comme en Portugal; car de qui n'avons-nous esté délaissés? Or je laisse à part ceste considération et viens à redire que vous ne devez penser que une guerre étrangère nous puisse plus réunir et delivrer des dangers et inconveniens de nostre discorde civile et domestique. Les aigreurs et defliances ont passé trop avant, estans fomentées et nourries de certaines espérances de grandeur et accroissement de puissance que chacun s'est figurée, ne voyant point d'enfans à nostre roy, de sorte que le bien public est aujourd'uy mesuré à l'intérêt et profit privé. Et ne fault penser que le désir d'acquérir honneur, qui souloit commander à nostre nation le devoir envers son prince et nostre patrie, ni la raison soient suffisans pour corriger et changer ceste opinion, tant nous sommes corrompuz et depravez. Partant, il est besoin que nous cherchions pour le plus seur quelque autre expedient que celui de l'ouverture d'une guerre étrangère pour nous garantir des maux qui nous alligent. Les gens de bien y apporteront pour le service du roy et le bien public du roy^{me} tout ce qu'ils pourront. S. M. envoie devers le roy de Navarre

que je ne sois contrainct y employer la force, laquelle seroit plus dommageable à mondiet frère qu'à tout aultre. J'envoye devers luy exprès pour cest effect, mais je crains fort que ce soit en vain, estant comme il est environné de gens si opimiastres et entiers au faict de ladite religion, qu'ils ne luy permettront jamais qu'il s'en départe, mais préféreront leurs passions à son propre bien et au salut publicq de ce roy^{me}. Je n'obmettray chose quelconque pour esviter la violance, laquelle est répugnante à mon naturel; toutesfois, je retiendray des forces toutes prestes pour chastier les désobéissans et rebelles, et empescher plus grands maux.

AOÛT-DÉCEMBRE.

POLITIQUE DE SIXTE-QUINT À L'ÉGARD DE LA FRANCE ET DE LA LIGUE. — ADHESION CONDITIONNELLE QU'IL DONNE À LA LIGUE, ET SEULEMENT POUR AGIR D'UNE MANIÈRE COMMUNICATOIRE SUR HENRI III. — DÉCLARATION DE LA COUR DE ROME CONTRE LE ROI DE NAVARRE ET LE PRINCE DE CONDÉ. — GRANDE EXPÉDITION NAVALE PRÉPARÉE À LISBONNE PAR PHILIPPE II. — APPRÉHENSION À DONNER À LA TURQUIE SUR L'EMPLOI SUPPOSÉ DE CETTE FLOTTE. — ENVOI DE SAVARY DE LANGOSME COMME AMBASSADEUR A CONSTANTINOPE. — FAVEUR CROISSANTE ET PRÉDILECTION MONTRÉES À VENISE PAR SIXTE-QUINT DANS L'INTENTION DE L'ASSOCIER À SES VUES SUR L'ORIENT. — NOUVELLE DÉFAITE ÉPROUVÉE PAR LES TURCS À TAURIS. — MEURTRE MYSTÉRIEUX ACCOMPLI À PADOUÉ PAR SUITE DES VENGEANCES DE SIXTE-QUINT CONTRE LA FAMILLE AGORAMBONO.

Venise, 13 aout 1585.

Sire, le lendemain de ma dernière, qui fut le pénultième du passé, le prince de cette république mourut lorsque l'on y pensoit le moins, sans avoir autre maladie que la vieillesse. Nous avons esté depuis trois ou quatre jours empeschez à luy rendre les derniers honneurs et le mettre en terre. Le sixiesme du présent, après plusieurs allées et venues, les quarante-un qui ont pouvoir d'eslire un successeur

Lettres
de
M. de Maisse
à Henri III.

Mess^{rs} de Lenoucourt, Poigni et le président Brulart, et voy la roine sa mère estre bien disposée de le veoir pour l'es-

mouvoir et persuader à contenter S. M. et embrasser le bien public du royaume. (Lettres du cabinet, Harlay.

furent nommez et enfermez. L'opinion estoit que, dans un jour ou deux, ils deussent avoir faict comme ils ont accoustumé; et néanmoins, ils sont encore là dedans sans s'estre peu accorder d'aucun sujet de cette république¹, encore qu'il y en ait quatre ou cinq qui semblent estre dignes de cette charge.

¹ On a vu ci-devant, page 143, à la note, les sinistres prédictions faites par M. du Ferrièrâ son départ, à propos des rivalités de classes qui menaçaient la constitution de la république vénitienne. M. de Maisse, qui va les montrer en jeu dans cette circonstance, rapportait ici les incidents auxquels donnait lieu la vivacité de la lutte pour l'élection du nouveau doge :

« A ce que l'on voit, ils sont en chemin de demeurer quelque temps; l'occasion en est que se trouvant aujourd'huy le principal sénateur de cette ville et qui a plus de mérite, de maison ancienne, nommé Moresini, procureur de S^t-Marc, aimé et désiré du peuple pour cette charge, et véritablement homme de bien et d'honneur, ceux des maisons nouvelles sont bandez contre luy pour les particulières querelles qu'ils ont entre eux en faveur d'un nommé Emo, aussy procureur de S^t-Marc; mais qu'il n'a esté possible, bien qu'il soit aproché, à ce que l'on dict, d'une balle près, du nombre requis, qu'il soit demeuré esleu. Cela a aigry tellement là dedans ceux de son party, qui ont dix-neuf balles à leur dévotion qu'ils empeschent que quelqu'autre qu'on leur présente puisse avoir le nombre de xxv balles ne leur en restant que xxii. Ainsi, s'estant opiniastrez d'une part et d'autre chacun à leur party, ils demeurent sans rien faire, et semble qu'à ce coup il s'agisse de la réputation des uns et des autres à qui aura le dessus.

« Cependant, il est advenu qu'un de famille nouvelle estant venu aux parolles sur ce subject, avec un des ancienns, s'estant le jour d'après retrouvez en la cour du palais, où la noblesse se réduit attendant cette election; ils courrent tons deux aux armes qui sont à la garde des portes; et n'eust esté que les guichets furent soudainement fermez, tellement que ceux qui estoient de la partie d'une part et d'autre n'y peurent entrer, il y fut advenu une grande désolation. La rumeur ne laissa d'estre telle que la seig^{ne} qui a la garde du palais fut en branle de s'en aller. Toutesfois, ce trouble fut appaisé et les deux auteurs de la querelle resserrez dans leur logis. Et faudroit peu de chose pour les mettre aux mains à bon escient, et par conséquent à leur totale ruine, estant mesmement la division qui est entre les electeurs, entre les principales familles de cet Estat. Il a esté convenu d'un chacun qu'il seroit faict deffence fort estroite d'en parler. Il semble aussy que cela rende les electeurs plus opiniastres que devant, mesmement ceux du party des familles ancienns, leur estant advis, s'ils la perdent à ce coup, qu'ils ne pourront jamais plus rentrer en cette dignité, dont ils sont dépossédez il y a plus de deux cens ans. Il y a huict jours qu'ils sont renfermez, chose non encore veue en cette république, et n'y a autre moyen de les contraindre à cette election, sinon en leur coupant les

Ce que N. S. P. a fait à l'endroit de M. de S^t-Gouard¹ fait entrer en doute que S. S. ne veuille rompre avec V. M. Ledict fait de Rome a esté trouvé fort estrange par ces seig^{rs} et sont demeurez estonnez

vivres et les nécessitant par la faim à s'accorder ensemble. Cependant tous affaires cessent et ne se fait aucune chose d'expédition en cette république. » (*C. de V.*, etc.)

¹ Le renvoi de M. de S^t-Goard de la cour de Rome signifié à l'ambassadeur français par Sixte-Quint, dans l'un de ses brusques emportemens, faisait alors grand scandale en Italie, et constatait le changement survenu dans les sentimens du pape à l'égard d'Henri III. Le roi avait obligé de s'arrêter à Lyon et refusé de recevoir et de laisser passer outre le nonce que le pape envoyait en France pour s'éclairer sur les griefs de la Ligne. Ce fait, par représailles, avait amené la rupture diplomatique, et le roi l'expliquait plus tard, le 17 août 1585, à M. de Maisse, qui écrivait ici, d'après les communications reçues antérieurement :

« J'ay entendu par la lettre de V. M. les raisons qui l'ont meue à se résoudre d'assoupir ces derniers remuemens par cet édict, et prie Dieu que les effects en puissent reussir selon son intention. Bien qu'en choses semblables ces seig^{rs} ayent accoustumé de se resjouir, ils ne m'en ont pas fait beaucoup de démonstration, estans autant desplaisans ou plus de la guerre ou il semble que V. M. soit résolue d'entrer; en ayant, à dire la verité, les ministres d'Espagne fait plus de resjoissance icy que nul autre, et mesmes de la déclaration qui a esté faicte en vostre parlement. J'espère que Dieu assistera à V. M. en cette sainte résolution et que ceux qui y ont le plus d'intérêt seront par raison les premiers à

monstrer le chemin d'obéissance. » *Ibid.*

Henri III répliquait d'abord : « De nul doute point que ces seig^{rs} ne se soient resjouis de ce que j'ay réuni à moy mes subjects catholiques qui avoient levé les armes en mon roy^m sans ma permission, et qu'ils ne soient aussi très maris d'entendre que la résolution que j'ay prise pour ce regard sera cause de rallumer le feu des troubles passez entre mesdits subjectz. Mais les affaires de mon roy^m sont en tel estat qu'il semble qu'il me sera impossible doresnavant de régner en repos, souffrant qu'il y aye exercice de deux religions, d'autant que c'est la diversité de religion qui nourrit et entretient les partis et factions de ceux qui veulent troubler, lesquels je ne puis mieuc affoiblir qu'en leur ostant ce prétexte. Ceux qui peuvent me servir en ceste occasion font toute démonstration de s'y vouloir opposer par la force, se préparant ouvertement à la guerre, de sorte que je suis contraint assembler aussi des forces de toutes partz pour les contraindre de m'obéir. En quoy je prévoiy que j'auray tout besoyn d'estre assiste de mes meilleurs amis, car il semble que les princes et potentats de contraire religion soient déterminés et joints tous ensemble pour donner secours aux huguenots de mon roy^m et les maintenir contre ma volonte. »

Il ajoutait ensuite, au sujet de l'incident de la cour de Rome : « Vous aurez entendu le traitement qui a esté fait par le pape à mon amb^t, sur ce que j'avois escrit à l'archevesque de Nazareth, d'autant que sa venue m'estoit suspecte pour plusieurs

de la résolution de N. S. P. ; et mesmes en ce temps et aux termes où la France se trouve, où telle chose peut apporter grande conséquence au s^t siège, ilz blasment le fait et estiment cela grandement toucher

raisons. Puisque S. S. n'a agréable que mes ministres demeurent à Rome, j'ay delibéré révoquer le s^t de S'-Goard et attendre que S. S. ait changé d'avis devant que d'y envoyer un autre, sans passer plus outre à justifier ce fait à mon avantage, d'autant qu'il parle assez de luy-mesme. Et quand à l'union et ligue que les princes d'Italie veulent faire ensemble, je trouve bon que vous la conseiliez et fomentiez soubz main, et seulement afin de les eschauffer tant que faire se pourra, parce que j'estime qu'elle me peut estre ntile contre cette grandeur intolérable d'Espagne. Toutesfois, fault vous bien garder d'y employer et engager mon nom que vous n'ayez aultre commandement de moy. »

Et M. de Villeroy entraît de son côté dans de nouveaux détails à ce sujet : « Vous aurez seu le parlement de Rome de M. de S'-Goard, dont toute ceste court a este si scandalisee et tout le reste du roy^m que si les plus modestes et sages eussent este creuz, je croy que le roy eust rompu tout a plat et ouvertement avec le pape. Mais S. M., bien qu'elle soit plus piquée que je ne vous puis escrire, a voulu préférer l'interest du service de Dieu et de la religion catholique a son juste courroux, pour veoir et attendre quel ordre y vouldra donner S. S., laquelle on a seu s'estre repentie de sa faulte et ligereté soudain après l'avoir commise. Mais comme c'est la dernière chose que font les vieux et les grands que de avouer une faulte quand ils l'ont faicte, je n'estime pas que S. S. amande celle-ci

que par force, quoi que autres disent. Toutesfois, je ne blasme le conseil de ceux qui disent qu'il luy fault donner loisir d'y penser et pourveoir. Tant y a que nous renvoyons quérir M. de S'-Goard, car puisque S. S. n'a agréable de traicter avec les serviteurs du roy ny de les veoir à Rome, nous adviserons à pourveoir à nos affaires par autre voye. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

Mais M. de Maisse, revenant à l'objet de la lettre du roi et s'adressant à M. de Villeroy, était naturellement plus explicite sur des sentiments que ce dernier partageait de son côté :

« Je me rejouis avec vous de la paix que nous avons, et le fairois de meilleur cœur si elle estoit générale et nous amenast quelque assuré repos. Mais la guerre ou nous rentrons nous oste ce contentement. joint que nous allons rebatte un sentier ja tant de fois battu sans profit et sans avantage, que j'ay grande peur que nous n'en rapportions d'une part et d'autre que ruine et désolation. Les pères de ceux qui en sont aujourd'huys des deux costez y sont mortz : Dieu veuille que les enfans y courrent meilleure fortune. Cependant le roy perdra ses subjectz, le royaume s'affoiblira, nostre reputation s'achèvera de perdre parmy les estrangiers, et en fin de compte nous n'y gagnerons qu'un repentir et serons sages quand il n'y aura plus de remède. Je me descharge avec vous par cette lettre selon le monde; mais Dieu y pourveira s'il luy plaît lorsque nous le meriterons le moins. J'ay esté despesche des premiers, à ce que l'on m'escriit; et me

à vostre réputation, estans en grande attente de veoir la résolution qui s'y prendra, pouvant asseurer V. M. qu'il y a longtemps qu'il n'est advenu chose en Italie qui leur aye plus donné à penser que cela. Nous n'avons autre chose de Levant, sinon que l'on y continue de plus en plus à faire des galères neuves et qu'il y a très grande nécessité de vivres au camp de Perse¹.

mande-on que la compagnie du filz de M. le mareschal de Retz a pillé ma maison, dont je me plains à vous; et si j'eusse esté adverty, je n'en fusse plaint au roy, me semblant n'avoir mérite estre traité de cette façon. »

A propos de ce hasard singulier qui montrait les premiers effets de la guerre civile retombant sur M. de Maisse, quoiqu'il fût absent de la France, M. de Villeroy écrivait, du 29 août suivant, de manière à se justifier de n'avoir pu l'empêcher :

« Si la paix que Dieu nous a donnée estoit telle que je la souhaite, je vous remercirois de la resjouissance que vous m'en avez faite. Mais estant plaine de feu, de sang et de désolation, nous n'avons occasion quelconque de nous en esjoür. Je dis nous qui avons le cueur françois et voulons vivre et mourir tels. La ville de Maisse a veritablement esté destruite et ruinee des premieres, à mon très grand regret, tant pour vostre respect que pour le voisinage. Je y ay fait tout ce que j'ay peu, comme vous le sçavez quelque jour, et si j'eusse esté secondé, cela ne fust advenu; toutesfois ceci ne guarist le mal qui cuira longuement aux pauvres habitans du lieu, qui se sentent de vostre absence comme chacun se ressent desja à bon escient de ceste mandite guerre, laquelle durera plus que nous. »

Plus tard, M. de Maisse, écrivant le 24 septembre 1585, sollicitait du roi lui-même la réparation d'un désastre sur le

quel il s'expliquait plus en détail : « Je supplie V. M. de vouloir avoir pitié des pauvres habitans de Maisse ses subjects: lesquels, à ce que j'entends, outre la ruine et perte de tous leurs biens, sont travailléz en leurs personnes sans se pouvoir retenir en leurs maisons, la pouvant asseurer que cet exploit de guerre couste à eux et à moy plus de quatre ou cinq mil escus. Je ne veux pas me plaindre pour mon particulier, et voudrois avoir perdu tout ce que j'ay en ce monde et que V. M. eust l'obéissance et le repos en son royaume. Mais ayant 111¹ chevaux et six vingt hommes de la compagnie de M. le mareschal de Retz et M. le marquis son filz logés dix jours dans ma pauvre maison, ce qui ne m'estoit encores advenu dans tous les troubles passez, je ne puis que je ne m'en ressentie, parce que l'honneur que j'ay d'estre employé en ce lieu au service de V. M. devoit, ce me semble, apporter en leur endroit quelque considération. » (*Corr. de Ven. et Lettres du cab.*, Harlay.)

¹ M. Berthier, pendant les mois d'août et de septembre, continuait de mentionner les incidents de la guerre de Perse et la marche d'Osman-Pacha, de qui l'on attendait toujours le salut de l'empire par une campagne conduite avec vigueur. L'armement toujours attendu d'une flotte turque pour agir contre l'Espagne laissait craindre qu'elle ne s'attaquât plutôt à Venise, dans l'état, qui ne cessait d'être précaire, de ses

Venise, 27 août 1585.

Sire, il court icy un bruit que ces seig^{rs} ont eu advis de la paix

rappports avec la Turquie. M. Berthier escrivoit d'abord, le 22 août :

« Les derniers advis de l'armée de ce seigneur contre le sophy de Perse sont, qu'à quelques journées au delà d'Arzerum l'extremes nécessité de vivres y continuant auroit causé une notable sédition en icelle, où les spahis ont saccaigé les tentes de vivres et munitions d'Osman-Bassa général, ayans de l'autre part les janissaires prins son party, dont se seroit ensuyvie grande orosion de part et d'autre : et icelluy Osman favorise grandement depuis lesdits janissaires, et a creu leurs soldes de notable somme, pour s'en prévaloir et appuyer en cas de besoing. Se tenant cependant que par les progresz d'acheminement de ladite armee elle se doitve retrouver de présent près de l'ennemy, et que partant dans quinze à vingt jours l'on soit pour en entendre quelque effect, sans qu'il s'intermette toutesfois, dit l'on, à continuer quelque forme de parlement de paix : ce seig^r persistant d'ailleurs a se vouloir conserver par icelle la province de Servan par luy acquise, et notamment ce qui est entre le fleuve Curfuy et un autre au dessoubz, du coste du midy, tirant vers Tauris, qu'il vult devoir servir cy-après de bornes plus assurees. Mais non qu'il se puisse dire cest affaire estre pour ce en termes d'aucune assuree disposition jusques icy non plus que les autres de deçà qui semblent dependre d'icelluy.

« Sur ce que le capitaine Oluchaly, enquis encores ces derniers jours par

ordre de S. H. du desseing d'armement par mer quand le temps et l'occasion se présenteroit, s'est laissé entendre celluy sur Candie luy sembler plus propre qu'aucun aultre, à quoy a aussy incliné jà de longuement la plus commune voix de ceulx-cy; et remonstré par aultres qu'oultre que les Vénitiens ne manqueraient d'estre assistés et secouruz en ce cas de divers princes chrestiens, intermettant cestuy-cy où les forces se dresseroient ailleurs contre l'Espagnol, il s'y verroit effect tout contraire, pour estre sa grandeur enviée de tous, que quasi tous seroient en telle occasion pour luy courir sus : qui sembleroit unq très beau et assez plus expédient moyen d'aisément rabattre une si grande, redouttable et mal affectée puissance. Leur estant loisible en après et assez plus aisé, où ilz le désireroient, de faire aultres progresz; cedit seig^r auroit monstre d'embrasser assez plus volontiers ce dernier party. Mais, comme j'ay jà dit, ces derniers desseings deppendans pour le plus de l'effect du premier, il ne s'en peult jusques icy mesmes de si loing discourir avec fondement assuree. Ceux-cy partant n'en traitent pour encore que par une loingtaine prevoiance et comme de chose encore beaucoup esloignée de la disposition à son effect.

« Ce seig^r baile de Venise, avec licence de ceste Porte, expédie dans deux ou trois jours son secrétaire au prince Mehemet, fils de S. H. en Magnésie, pour le visiter de la part de ceste seigneurie, avec présent

de Perse, ce que je ne puis croire, et pense que le secrétaire Berthier n'eust laissé passer l'ordinaire sans escrire à V. M. Le s^r Moresini estant de retour en ce lieu m'est venu voir et s'excuser fort de ce qui est

très honorable, suivant ce dont j'en ay aussy tenu V. M. advisé. pour la distribution de mesmes de ses autres présens en ceste Porte, aux occasions et endroitz où ilz s'adressent extraordinairement. Le dernier exploit fait par leurs ministres de mer en leur goulfe sur aucunes galliotes turquesques, y entrées pour maulxayr affaire, n'ayant esté aultrement mal recen de ceulx-cy pour leur estre permis par leurs traictés d'en user ainsy en ce cas. En doute que l'on est d'ailleurs du bruit de la prise d'autres xviii que gallères et que galliotes d'Algers par André Doria, sous l'isle de Corseque, qui court icy souz mains puyz ja quelque temps, sans certitude toutesfois : dont on attend la vérité par le premier ordinaire, qui pour son retardement ja de plusieurs jours donne quelques soupçons d'avoir esté surprins par les Uscoz dudit goulfe ou du moins de quelque autre subject et occasion de semblable retardement. »

La nouvelle qui était venue à Constantinople de la paix rétablie et publiée en France concernait l'édit de Nemours, qui ne terminait la guerre avec le parti catholique que pour la recommencer avec celui de la réforme. M. Berthier en cervait ainsi, du 4 septembre, en ajoutant les avis de la guerre de Perse : « Je loue Dieu de l'advis passé, ja puyz dix jours en ça, par deux saetties de vostre ville de Marseille, que la pacification fust syvie en vostre royaume, avec mention d'aucuns articles d'icelle, dont j'aurois fait généralement communication aux ministres icy de l'empereur et de Venise pour abattre en partie

les divers discours qui s'y faisoient de ces derniers mouvemens, ainsy que j'espero faire avec plus de certitude pour mesme effect à ce bassa, comme premièrement j'en auray rencontre.

« Les derniers avis du camp de ce seig' contre le Persien estaus, par ulacz arrivéz du 11^e du présent, que l'un des frères du Tartare, tombé puis ja longuement es mains d'icelluy sophy, se seroit récemment évadé et rendu près Osman-Bassa, qu'il auroit exhorté à suivre résolument sa route jusques à Tauris, luy représentant l'apprehension ou se retrouvoit ledit sophy, qui se seroit retiré dudict lieu aux montagnes la voisines; et que ledict Osman, puyz la dernière sédition, continue en effect son acheminement. Ayant néantmoins pour la cherté des vivres et munitions en l'armée, et autres respects, licenté partie d'icelle, privé les moins utiles et expérimentés spahis de soldé et moins ayez de timar, et marchant avec la fleur et eslite, sy bien il auroit trouvé à la reveue générale qu'il a faite, manquement de grand nombre des janissaires enrollez pour ceste guerre, en ayant aussy donné avis à la Porte. D'où de deux jours au précédent seulement, luy fust expédié, son capiquehaia y résidant pour ses affaires; l'on va discourant que c'est pour chose importante de paix ou aultrement, pour estre iceluy personne de considération. Se tenant mesmes d'aucuns que l'on soit encor en traité plus qu'onques, pour avoir iceluy Osman fait passer l'amb' dudict sophy resté cy-devant en Arzerum, au lieu de Révan,

survenu entre luy et ledit Berthier, protestant n'avoir jamais pensé à faire chose qui peust porter préjudice à vostre service, honorant V. M., à ce qu'il dict, par-dessus les princes du monde¹. Je luy ay fait en-

et de la esté expédiez deux d'icelluy amb² audit sophy avec chiaoux de la part dudit Osman. Ce que toutesfois se doit recevoir avec la mesme incertitude que devant, jusques au plus ample progrez de l'armée qui apportera avec soy quelque plus assure discours de ce qui se peut craindre ou espérer de ce costé. L'expédition du secrétaire du baile vénitien devers le prince Mehemet, comme premièrement tenue pour résolue, s'en estant l'un et l'autre laissés entendre en plusieurs endroitz, mesmes du jour du parlement d'icelluy pour le xxiiii^e du passé, sur l'assurance qu'ils auroient eue du bassa d'en obtenir la licence de ce seig^r, lust peu après entièrement dissolue, pour avoir ledit seig^r respondu sur l'arz qu'il tint par ledit bassa, que ne luy ayant esté usé le semblable estant prince, il ne le vouloit non plus permettre à celuy-cy. » (*Cor. de Turq.*, etc.)

¹ L'élection du doge Pascal Cicogna venait d'être proclamée, et M. de Maisse annonçait ici ce résultat en y joignant des observations curieuses de détail et les considérations prises de l'état des mœurs et du pays que ce fait lui donnait lieu de transmettre à Henri III :

« Les electeurs sont demeurez jusques au xix^e de ce mois, auquel jour, après plusieurs contradictions entre eux, principalement entre le s^r Vincentio Moresini et l'Emo, tous deux proceureurs de Saint-Marc et du nombre desdits electeurs, l'un de famille ancienne et l'autre de famille nouvelle; après avoir esté priés et conviez par la seigneurie de mettre fin à toutes

difficultez pour ne se pouvoir faire pendant ce temps aucun^e expédition en leur république et pour obvier aux querelles particulieres qui continuoient de plus en plus; après aussy avoir fait faire plusieurs prières par toutes les églises, et avoir fait cinquante et deux scrutins, se rencontrèrent enfin vingt-cinq balles en faveur du s^r Paschal Cicogna, procureur de S^t-Marc, lequel par ce moyen fut esleu et proclamé duc et monstré au peuple avec leurs cérémonies accoustumées. Il est agé de soixante-quinze ans, gentilhomme pauvre, de petit lieu et médiocre sullivance, mais homme de bien et d'honneur, et plain de bonne volonté. Cette election a esté faite par le moyen du s^r Moresini, lequel estant le premier sénateur de cette république et qui mérite beaucoup, voyant que par la faction des maisons nouvelles il ne pouvoit parvenir à cette dignité, a mieux aymé la faire tomber à celuy-cy que de céder à l'Emo, que l'on luy avoit mis en teste pour l'empescher, et, puisqu'il ne la pouvoit avoir, l'oster à celuy qui luy en faisoit querelle.

« Et sur cela V. M. scaura, s'il luy plaist, qu'il y a entre les nobles de cette république deux sortes de familles : la première des anciennes, qu'ils appellent *juifz*; et l'autre des nouvelles, qu'ils appellent *vilains*. Mais cette dernière se divise en deux, sçavoir les ducales, qui sont ceux qui depuis deux ceas ans ont eu les ducs de leur famille et après en avoir déposé les anciennes, qui, voyans qu'on leur avoit osté cette dignité d'entre les

tendre que comme ces seig^{es} veulent qu'il ne soit rien entrepris sur eux, aussy que V. M. ne trouvoit bon qu'il fust rien innové par delà qui apporte préjudice à sa réputation, mesmement parmy cette nation. Il a rapporté qu'à son partement le bassa luy demanda que c'estoit des remuemens derniers de vostre royaume, et s'il estoit vray que messieurs de Guise eussent pris les armes contre V. M.; et que luy ayant respondu qu'il n'en sçavoit rien et qu'il ne le pouvoit croire, que ledit bassa luy avoit répliqué qu'il estoit vray, et qu'ils avoient advis que le roy d'Espagne les avoit suscitez à ce faire, et qu'ils s'esbahissoient comme V. M. ne s'en ressentoit. Adjoustant qu'ils n'eussent pas pensé que V. M. ne s'en ressentiroit ny qu'elle fust si foible de ne pouvoir chastier ses subjects, concluant par là que les affaires de

main, se sont aussy advisez d'en vouloir mettre hors les ducales et la faire tomber par honte et mespris à ces derniers, comme ils feirent au duc dernièrement mort et ont fait à celuy-cy. Ce qui est en leur puissance, tant pour l'auctorité qu'ils ont que pour la dépendance que les cazettes ont avec eux, desquels ilz sont plus respectez et honorez que les maisons ducales; estant chose ordinaire que les pauvres s'attachent plus tost en tel cas aux plus grands qu'aux médiocres. Aussy est-ce la résolution des familles anciennes, à ce qu'ils disent tout hault, de déshonorer cette dignité et la rendre tellement abjecte qu'il ne se trouve plus personne qui la veuille demander.

« Ceste eslection cependant n'a esté agreable au peuple ny à cet Estat, tant parce qu'ils desiroient universellement et aiment les maisons anciennes que pour autant qu'on n'y pouvoit mettre personne de plus bas lieu, estant cette maison des plus infimes de cette république, tellement que les accoustumées acclamations et resjouissances se sont passees assez legere-

ment. Ce que dessus a augmenté de plus en plus leurs querelles, et ne faut doubter qu'avec le temps cela n'engendre quelque sinistre accident et face naistre parmy eulx des divisions civiles, et si quelque jour ils viennent aux mains, que chacun de ces deux partis ne soit pour appeler le secours de princes estrangers, comme on a discours à cette fois : qui seroit un acheminement à leur ruine, comme en somme toutes choses qui ont en ce monde commencement et accroissement doivent attendre la déclinaison et la fin. J'en ay bien voulu représenter ce mot à V. M., non que j'y voye rien qui en approche, car, Dieu mercy, depuis ceste eslection toutes choses sont en paix comme devant, mais allin qu'elle soit particulièrement advertie de tout ce qui se passe en ce lieu. J'ay esté visiter ledit s' duc et ces seig^{es}, et m'a ledit duc prié de présenter ses humbles recommandations à V. M. et l'asseurer qu'elle trouvera ces seig^{es} et luy disposez à luy complaire en toutes choses, ne désirans rien tant que le repos de vostre roy^{te}. » (*C. de Ven.*, etc.)

France estoient maintenant en cette Porte en peu de réputation, dont j'ay estimé devoir avertir V. M. pour tous bons respectz¹.

Pendant qu'Henri III laissait ainsi s'acréditer l'opinion de sa faiblesse à la Porte, Philippe II, enhardi par la complication ou il avait jeté la France, s'apprétaît déjà à se prendre corps à corps avec l'Angleterre. M. de Longlée, l'ambassadeur français en Espagne, amonçait au roi que l'exécution de la fameuse *Armada* était décidée, et Henri III pressait aussitôt le départ de M. de Lancosme pour la Turquie, où sa présence devenait plus urgente sous la menace de l'emploi éventuel de cette flotte. C'est ce qu'il écrivait à M. de Maisse, le 29 août 1585 :

« Je vous envoye mes lettres de condoléance de la mort du prince de ceste république, et vous enverroyez celles de congratulation et resjouissance de l'élection de son successeur, soudain que je scauray qu'elle aura esté faite. Je serois très marry que leurs contentions domestiques portassent préjudice au bien public d'icelle en ceste saison en laquelle il est très grand besoin qu'elle se maintienne en force et auctorité pour le bien de la chrestienté et de ceste couronne. Quant aux affaires de mon roy^m, toutes choses y sont tourneez à la guerre à cause des inimitiez particulieres qui augmentent plus que jamais, et de la dureté et obstination de mes subjects de contraire religion. Car le roy de Navarre et les siens arment tant qu'ils peuvent, et ne doute pas qu'ils ne soient secourus d'éstrangers plus qu'ils n'ont jamais esté, pour la crainte et jalousie que ont conceue de ceste nouvelle guerre les princes et potentats faisans profession de ladite religion

« Longlée m'a mandé que le roy cath^m prépare une très grande armée de mer pour l'année qui vient, disant qu'il fait estat de la composer de xl gros navires, xx gallions, six galléaces et xl gallaires, dont la masse se doit faire à Lisbonne par le marquis de S^c-Croix, et qu'il y embarquera III régimens d'Espaignolz, III d'Italiens et trois de lansquenetz, que l'on dict estre pour aller en Angleterre. Toutesfois, il n'y a prince en la chrestienté ny ailleurs qui ne doive avoir jalousie très grande de ladite armée. Cela m'a fait résoudre d'avancer le voyage du s^c de Lancosme, lequel partira dans huit jours et ira passer à Venize. Cependant je donne advis à Berthier de ladite armée, afin qu'il en die tousjours quelque chose aux ministres du G. S., comme il jugera estre à propos pour le bien de mon service, et, s'il est possible, empescher la prorogation de trefve que l'on dit que recherche de ce costé le roy cath^m pour pouvoir mieulx excécuter ses desseins en la chrestienté. Sur le progrès de la puissance d'Espagne, qui gaigne tous les jours quelque pied en icelle et augmentera à l'advenir plus que jamais à cause des troubles de mon roy^m, de la continuation de la guerre de Perse qu'ils fomentent de toutes partz, et la prospérité de leurs affaires aux Pays-Bas, il ne sera hors de propos que vous trouviez moyen de le faire poiser à ces seig^s si leurs débats continuent, afin de les admonester de s'accommoder. »

M. de Villeroy, de son côté, montrait la situation s'aggravant de toutes parts. En effet, le duc de Montmorency refusant de

La poursuite que N. S. P. faisoit près ces seig^{rs} pour en avoir m^e mil escus de prest est demeurée en suspens pendant cette eslection. L'on diét que S. S. envoie icy le cardinal de Mondevis, légat, pour cette mesme raison et pour les faire entrer en cette ligue sainte. Les autres jugent que ce soit pour solliciter à la ligue contre le Turc, qui me semble plus vraysemblable. Cependant ils commencent icy à se doubter que S. S. se rengera enfin du costé du roy d'Espagne, et ne les vois plus assurez de son amitié comme devant, tant pour avoir

se soumettre à l'édit de Nemours, comme extorqué par la Ligue, se déclarait contre le roi dans le Languedoc, et faisait cause commune avec le roi de Navarre :

Le roy de Navarre parle en prince résolu, assisté des siens et fomenté de nos voisins de sa religion. Nos depputez ne l'avoient encores veu le xxii de ce mois, parce qu'il estoit allé du costé de Languedoc. Il les a assignez à Nérac, où ils sont arrivez depuis trois ou quatre jours. Mais l'abbé d'Elbene, qui les avoit devancez, est revenu depuis icy, qui diét que ledit roy désire veoir la roine, mère de S. M., pour luy ouvrir son cueur sur les affaires qui se passent. De sorte qu'il y a grande apparence que ladite dame entreprendra encore ce voyage si elle congnoist en pouvoir rapporter quelque fruit. M. de Montmorency a ouvertement pris le party dudit s' roy de Navarre, de sorte qu'ils sont fortz en Languedoc. M. du Maine doit estre icy aujourd'huy ou demain pour entreprendre la conduite de l'armée de Guyenne, qui va bienlenteement, comme font plusieurs autres choses, tant par faulte d'argent que parce que plusieurs vont mal volontiers à ceste guerre. M. de S'-Goard revient, et croy que s'il gagne une fois la France, que il sera difficile qu'on envoie entre aml^s à Rome de long

temps pour la peine que l'on aura de trouver ung qui soit capable de contenter le pape, puisque cestuy ne l'a peu faire. S. S. ayant rejeté sur luy, par une lettre qu'elle a escripte à S. M., la coulpe de ce qui est advenu. Mais il semble que quand ainsy seroit, la correction en appartenoit à S. M.; et là où S. S. auroit voulu user la puissance paternelle et se disposer d'y mettre la main, au moins estoit-il raisonnable de avoir esgard à ne toucher à la réputation et dignité de S. M., comme il a esté fait trop rudement. »

Le 3 septembre suivant, le roy signat la lettre qui devait preceder à Venise M. de Lancosme : « Enfin, le s' de Lancosme gentilhomme ordinaire de ma chambre, s'achève en sa charge et ambassade de Levant, voulant croire avoir fait en sa personne une bonne et convenable ellection, et qu'il se comportera avec l'honneur et fidelité requise au bien de mon service. Et parce que tous respectz veulent que en passant à Venize il visite en mon nom la seig^r, je luy ay donne charge de faire cet office avec tesmoignage de la commission qu'il a pendant le cours de sa legation de faire toutes choses convenables à nostre réciproque amitié. Vous l'assisterez doncque se presentant à la seig^r, etc. » (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

veu ce qu'il a faict à l'amb^r de V. M. que pour ce qu'elle les a priez estroictement, à l'instance de l'amb^r dudit roy, de permettre que Mathias Biguer, qui estoit venu icy de la part du roy dom Anthonio et logé en mon logis, fust arresté prisonnier chez moy comme rebelle de S. M. catholique, et qui alloit, à ce que S. S. leur mandoit, à Constantinople, solliciter le G. S. d'armer contre les chrestiens. Ce que ces seigr^s ont trouvé fort estrange, et ne luy ont voulu accorder, pour les raisons que V. M. peut penser; cependant je n'ay rien sceu de cela qu'après le partement dudit Bigner pour la France, que ces seigr^s me l'ont dict¹. Le G. S. continue en diligence de faire faire quantité de

¹ Les mêmes alternatives de sentiments opposés qui portaient Sixte-Quint à s'éloigner ou à se rapprocher de Venise, le faisaient varier également dans sa conduite à l'égard de la France. Henri III, écrivant le 13 septembre 1585, à propos de l'extradition demandée de l'agent portugais qu'on a vu ci-devant, page 209, à la note, remplir à la Porte une mission concertée avec la France, montrait le pape disposé à revenir sur la rupture diplomatique qu'il avait provoquée :

« De la responce qu'ilz ont faicte au pape et de la façon dont ilz se sont comportez touchant le Portugois Mathias Bigudo, vous les remercierez de ma part, n'estans seuls aujourd'huy qui doivent doubter de la volonté et inclination dudit pape; car ses affections et résolutions se monstrent en toutes choses aussi extraordinaires que incertaines et variables, de sorte qu'il est très à craindre qu'il remue et trouble le monde en beaucoup de manières, et qu'il n'ayt après le moyen de radoubber ce qu'il aura gasté, comme pour ce qui s'est passé à l'endroit de mon amb^r. Sur quoy il a dict à mon oncle le cardinal d'Este me vouloir contenter, et toutesfois il

ne scait par quel bout s'y prendre, non plus que me secourir et assister en mes affaires au besoing que j'en ay et suivant ses offres et promesses, ne pouvant sur cela sinon prier Dieu le bien inspirer et conseiller. Si vous apprenez quelque chose de certain du bruit de la paix faicte entre le G. S. et le sophy, vous ne faudrez à le m'escire, estant le s^t de Lancosme sur son partement. »

M. de Maisse répondait ici à l'opinion raisonnée qu'on a vu émise plus haut par M. de Villeroy, page 387, à la note. En soutenant dans cette discussion le point de vue opposé, il laissait entrevoir que la plus grande difficulté était dans le caractère même d'Henri III : « Vous m'avez fait l'honneur et plaisir de me faire entendre particulièrement l'estat de nos affaires, duquel je ne sçache meilleur juge que vous, pour la cognoissance que vous avez du présent et du passé. Je pense que le roy ne pouvoit mieux faire que ce qu'il a faict par cette dernière paix, réunissant à soy l'un des partis et leurs fortes; mais d'un costé l'on doit bien craindre que ceux qui ont commencé ce remuement, se voyans avoir faict leurs affaires, ne se re-

gallères pour l'année qui vient. Il estoit venu nouvelle que son armée avoit esté deffaicte en Perse, mais cela ne continue pas. David-Passa avoit esté fait duc de Nexia par ledit seig^r, et attendons icy un chaoux qui vient pour quérir sa femme.

froidissent sur cette exécution, qu'ils cognoissent en leur cœur estre plus difficile et hazardense qu'ils ne l'ont publiée au commencement pour leur servir de prétexte, et se contentent de demeurer armez, attendans l'événement de leur dessein, et laissent cependant courir le hazard au roy, qui ne peut estre que très grand, outre l'impossibilité que je veois de payer et nourrir tant d'armées, desquelles chacun de ceux qui y commanderont se servira à son dessein particulier. J'y adjousteray la ruine du royaume, la mauvaise satisfaction des peuples et le peu de fruit qu'elles feront, pour les soupçons qui pourront naistre parmi les chefs, tellement que l'on peut dire que pour eschapper un mal présent nous allons retomber en un plus grand.

« Le naturel de nostre maistre, qui désire la paix, me rend encore toutes choses plus difficiles, et si tant estoit que S. M. se voulust résoudre, il seroit meilleur qu'il commandast luy-mesme à une seule armée et grande et puissante, et se feist obéir par ses subjectz universellement que par telles divisions de forces et de pouvoir, et par une despence infinie s'affoiblir soy-mesme et mettre son autorité entre les mains de ceux qui n'en ont desjà que trop. D'autre costé, quand je considère la difficulté qu'il y aura sur l'exécution de cet édict, la qualité de cette guerre que nous avons tant de fois essayée, l'union des princes qui y sont intéressés, je crains beaucoup que nous ne nous trouvions pas

si unis et conjointez à les assaillir comme ilz seront à se deffendre, et que cependant les choses s'aigrissent; et que se mettant hors de toute réconciliation, après une infinité de maux et de malheurs, le royaume ne se divise et cantonne comme il a bien commencé, ou entre les nostres ou entre les estrangers; et que le roy enfin ne soit contrainct, comme l'on dict icy, de se coucher avant qu'il soit nuict.

« Je ne veux aller au contraire de l'advis que vous avez touchant la guerre estrangère; et est certain que ceux qui la nous conseillent ont plus de mire à leur intérêt que à nostre bien, et recognois vos raisons véritables. Mais je suis encore en cette erreur que si le roy entreprenoit et y alloit le premier à bon escient, aujourd'huy que son royaume est plein d'armes, qu'il seroit suivi de ses subjectz et de sa noblesse indifferemment, et que les chefs des divisions d'une part et d'autre, ou demeureroient sans puissance et crédit, ou seroient contrainctes de faire comme les autres; quoi que ce soit qu'une telle guerre ne nous porteroit de longtems tant de mal ny de ruïne que celle-cy fera en peu de tems; que les princes estrangers ne nous abandonneront point quand ils nous verront embarquez, et que si nous avons a nous perdre comme nous en sommes prêts, qu'il vaut mieux que ce soit par les armes d'autrui que par les nostres. Or, j'ay beaucoup d'esperance en l'assistance que je m'assure que vous faictes au roy en cette nécessité, et me semble qu'il y

Venise. 11 septembre 1585.

Sire, il semble que les affaires de ces seig^{rs} vont de mieux en mieux, se sentans favorisez et appuyés de Nostre Saint Père, lequel, à ce qu'ils disent, monstre désir d'estreindre l'amitié et union de cette république comme chose qui sert aujourd'huy au bien et à la grandeur de l'un et de l'autre Estat. Car, d'un costé, il n'y a double que cette amitié n'apporte à ces seig^{rs} beaucoup de respect et réputation parmy les autres princes d'Italie, laquelle ils désirent d'autant plus pouvoir maintenant raquéirir comme par le passé, qu'ils l'avoient quasy toute perdue, joint qu'ils connoissent bien qu'il n'y a prince chrestien qui

peut avoir encore quelque remède à nos maux; et si je me suis mis trop avant en ce discours, vous en estes cause, qui m'avez fait ce bien de me faire part de ce que vous pensez de ce misérable temps.»

M. de Villeroy répliquait ainsi aux objections de M. de Maisse : « J'inclinerois volontiers à vostre advis si je ne sçavois ce que je sçay et ne cognoissois ce que je ne puis escrire. Croyez qu'il nous faut trouver quelque autre moyen que celui que vous mettez en avant pour estaier aucunement ce pauvre royaume, car je n'oserois espérer de le voir relever comme il doit estre de noz vies. Vous diriez que tout le monde en a conjuré la ruïne, non par autre occasion que celle que nous-mesmes y donnons. Ce sont jugemens de Dieu que les hommes ne peuvent ny comprendre ny esviter. Chacun fait ce qu'il peut endroict soy pour fuir le roy; quand je ditz chaem. j'entendz parler de ceux ausquels il reste encore quelque zèle de fidelité et affection envers le public, dont le nombre est plus rare que jamais, ce siècle ne produisant en ce climat misérable que ingra-

titude, infidellité, avarices extraordinaires et autres semblables vices et orties, de sorte que je vous estimerois très heureux d'en estre absent si n'estiez employé en charge publique et si les hommes de bien ne pouvoient oublier les malheurs de leur patrie aussi bien qu'ils la peuvent fuir.

« Le roy de Navarre dict qu'il veult traicter avec la roine mère du roy et non avec autre. Elle a deslibéré s'approcher de luy pour cest effect, nonobstant son aage et l'incommodité du chemin. Les gens de bien feront ce qu'ils pourront à ce que ceste entrevue produise quelque bon effect. Mais il est incroyable de quelle sorte les choses sont traversées de toutes partz, de sorte que je crains plus que je n'espère. Le roy a tant fait que a licentié les Suisses qui avoient marché pour ces princes, et pareillement leurs reïstes et lansquenetz, réservé trois cornettes de reïstes que l'on envoie en l'armée de Guyenne. Ce licentement n'a esté exécuté sans peine et sans argent. Que pleust à Dieu que nous en feussions quittes pour cela! » (*Corresp. de Venise et Lettres du cabinet*, Harlay.)

leur puisse donner plus de travail que le pape, comme ilz ont assez souvent essayé, et qui au contraire puisse mieux en ce temps empêcher les desseings du roy d'Espagne, quand il auroit envie de les offenser. S. S., d'un autre costé, estant nouvellement entrée en cet Estat, faisant contenance de n'estre partiale ny des François ny des Espagnolz, et se voulant rendre formidable aux autres princes d'Italie et entreprendre beaucoup de choses qui pourroient à la fin donner occasion de mescontentement, n'estime pas peu pour son autorité que l'on sçache que cette république soit bien unie avec luy et qu'il l'aye à sa dévotion¹; faisant bien estat de s'en servir à cet effet et mesmes au

¹ Les grandes vues que formait pour l'indépendance de l'Italie le pape Sixte-Quint, reposant sur son union intime avec Venise, le porteront souvent, comme on le verra, à des démonstrations de sympathie passionnée pour ce gouvernement, dont M. de Maisse fait ressortir le caractère extraordinaire. Mais, comme l'accomplissement de ces projets était gêné par les obstacles intérieurs que le pape rencontrait dans l'influence de plusieurs familles romaines, il sévissait contre elles avec une rigueur impitoyable. Un acte récent de ce genre, qui paraissait se lier à l'affaire de M. de Saint-Goard, d'après les rapports qu'entretenait avec lui le personnage dont il est ici question, était mandé par M. de Maisse. Après avoir parlé des effets de la contagion répandue alors en Allemagne et en Italie, il rapportait, sur les difficultés de la France avec la cour de Rome, le conseil souvent émis par Venise d'en appeler à un concile national.

Les passages sont strictement gardés à cause de la peste que l'on dit estre à Lyon et qui commence à se faire sentir en Piedmont, sur l'Estat de Milan et aux environs de Trente, et par toute la frontière

d'Allemagne, à Vienne et à Prague, est telle que l'empereur a esté contraint de s'enfuir, s'estant la peste découverte en la maison de l'un de ses principaux serviteurs, tellement que cette cour est en un très grand désordre, sans que l'on sçache encores où l'empereur s'est retiré; et ces seig^{rs} usent d'une merveilleuse diligence pour se garder, qui augmentera de plus en plus cette difficulté des passages.

« L'on a trouvé fort estrange en ce lieu la résolution de S. S. touchant l'amb^{de} de V. M. et la mort du s^r Giov. Pepoli, seigneur de la qualité que V. M. a peu entendre, et affectionné serviteur de V. M.; et ces seig^{rs} s'enquirent à moy quelle résolution V. M. prendroit en affaire de telle conséquence. L'un d'eux me dit que si V. M. se sçavoit bien servir de ceste occasion, c'estoit un moyen d'appaier les troubles qu'elle avoit en son royaume; et puisque S. S. faisoit si peu de compte des ministres de V. M., mesmes en ce temps où elle l'avoit mis aux mains avec les hérétiques, que V. M. faisant entendre ceste façon de faire aux Estatz de son roy^m et mesme aux ecclesiastiques, et que S. S., au lieu de procurer le bien de vostre roy^m, et s'entendre avec eux et

cas que le roy d'Espagne voulust entreprendre au préjudice du s^t siège. Ils envoyent dans peu de jours à Rome quatre des principaux et plus advisez sénateurs de cette république pour en apparence jurer l'obéis-

V. M. pour l'extermination des hérétiques, faisoit tel traitement à son amb^t et monstroït s'en soucier si peu, devoit faire une assemblée générale de son roy^m et aviser d'accorder le fait de la religion, et se réunir ensemble, cognoissant le peu de bonne volonté que S. S. y apportoit. Je respondis que V. M. estoit prince catholique et obéissant fils du s^t siège, et qu'elle ne se départiroit jamais de ce bon chemin, qui avoit esté suivy de tous ses prédécesseurs; mais que j'espérois aussy que S. S. rabilleroit ce fait avec honneur et réputation de V. M. Quant au Pepoli, l'acte est blasmé publiquement par ces seig^{rs}, et le nonce qui est icy est bien empesché à le trouver bon. S. S. demande maintenant au duc de Ferrare un autre gentilhomme de la mesme maison et fort aymé de luy pour luy en faire autant, mais l'on ne peut croire que ledit duc le luy veuille rendre.

« Ledit s^t nonce m'est venu veoir, s'informant de moy de cette guerre où V. M. va entrer et les moyens qu'elle avoit de la faire; et m'a voulu persuader que V. M. la devoit entreprendre à bon escient et n'y espargner rien. Et d'autant que j'eus opinion qu'il m'en parloit comme s'il en eust douté et comme chose que je deusse vous faire sçavoir; je luy respondis que son maistre ne devoit douter de la bonne volonté et intention de V. M., qui en avoit cy-devant rendu tant de tesmoignages à toute la chrestienté, n'y ayant espargné sa personne propre et mis son roy^m plusieurs fois en hazard de se perdre pour la deffense de l'Église catholique, et qu'elle seroit

toujours preste de faire le semblable; mais que S. S. y devoit elle-mesme mettre la main à bon escient et assister V. M. de tous ses moyens, puisqu'il y alloit principalement de l'intérêt du s^t siège; et qu'il n'estoit pas aujourd'luy question de condamner un hérétique seul, mais que des royaumes et provinces entières tenoient cette opinion et la deffendoient avec armes, et falloit bien autre chose pour les exterminer que les juges et l'inquisition; partant qu'il falloit que S. S. n'abandonnast V. M. après qu'elle seroit embarquée à une si périlleuse guerre, comme on avoit fait autrefois, laquelle ne se conduiroit pas pour xx ou xxv^m escus le mois, mais qu'il y falloit les millions. Je luy tins ce discours, qu'il me confessa estre vray, parce qu'il m'avoit parlé de ce secours de xxv^m escus, et qu'il sembloit se plaindre que V. M. ne deust faire cette guerre à bon escient et que l'argent y deust estre mal employé. Ce que j'ay bien voulu faire sçavoir à V. M., afin qu'elle connoisse l'humeur de ce temps et qu'elle ne s'embarque point sans avoir bien pourveu à ses affaires, estant bien à craindre que ceux qui monstrent bien désirer cette guerre ne s'en retirent quand ils verront la guerre bien attachée.

« Le Moresini venu naguères de Constantinople a fait entendre à ces seig^{rs} que le G. S. a une très mauvaise vollonté contre cette république, laquelle il les assure avoir recogneue et remarquée en plusieurs occasions et mesmes en cette négociation de la gallère de Ramadan. Que partant, ils ayent à pourveoir à Candie et

sance accoutumée, mais en effet pour restreindre cette amitié plus estroictement qu'elle fust jamais, tenant tousjours cette vieille maxime d'Estat, qu'estant bien avec le pape et le Turc, les autres princes ont peu de moyen de les offencer.

Venise, 24 septembre 1585 ¹.

Sire, les troubles apparens qui pouvoient pour le regard de l'eslec-

à Corfu, et que sans doute Son Altesse leur commencera la guerre de ce costé-là, ayant résolu de n'envoyer plus par cy-aprés armée du costé de Perse, quelque chose qui puisse succéder entre luy et le sophy, se contentant de mettre des garnisons sur la frontière, et que cette fabrique de galères ne se fait à autre desseing. Tellement qu'il les en a mis en grand peur et non sans raison, si bien aucuns veulent dire que ce soit pour envoyer en Afrique pour empêcher quelque dessein qu'il semble que le roy d'Espagne aye de ce costé. »

Henri III, comme pour répondre à l'appréciation de sa politique que l'ambassadeur faisait ici au nonce de Sixte-Quint, écrivait, du 27 septembre 1585, les mesures militaires qu'il prenait sur tous les points pour réduire les protestants :

« Je faitz haster tant que je puis l'amas des deux armées que j'ay deslibéré mectre sus, l'une pour envoyer en Guyenne contre le roy de Navarre, l'autre en Daulphiné pour reprendre les villes de Dye et de Montelimar, que les huguenotz ont prises depuis ces nouveaux troubles sur ceulx qui avoient suivi le party de la Ligue, lesquels s'estoient emparé desdites places. Toutesfois, je voudrois bien que ledit roy de Navarre se résolut me donner occasion d'employer ladite armée ailleurs, comme il adviendroit s'il vouloit se conformer a

nos intentions, dont je continue à le faire admonester autant qu'il m'est possible. non sans grand regret d'y avoir gaigné si peu jusques à présent, d'autant que je veoy qu'il se prépare et détermine à soustenir la guerre dedans et dehors son roy^{tes}, avec plus grande obstination qu'il ne seroit besoing pour son bien et celuy de mes subjectz. » (*Correspondance de Venise et Lettres du cabinet*, Harlay.)

¹ La marche d'Osman-Pacha sur Tauris tenait en suspens toute l'Asie, dans l'attente d'un événement décisif. Les longs débats pour l'élection du doge ayant occasionné, de la part de Venise, une suspension dans l'envoi de ses courriers, on s'attendait à un nouveau conflit entre les deux marines. M. Berthier écrivait d'abord le 18 septembre 1585 :

« Encore est-on en attente en ceste Porte de l'advis de l'arrivée d'Osman-Bassa, et entrée d'icelluy en la ville de Tauris, qu'ils tiennent après luy, comme jà en sa main pour estre abandonnée du sophy propre et place non tenable d'ailleurs; et icelluy avoir desseing, ce fait, y laissant garnison et ordre de la fabrique d'un fort, de passer oultre avec les meilleurs de l'armée jusques a Casbin. Ayant à ceste fin faict mettre a part, entre aultres, cinq mil janissaires des plus aguerriz, avec chascun deux chevaulx pour l'y suivre, et licentiez pour les

tion naistre en ceste république sont cessez, bien qu'il y reste une inimitié et dédain des uns et des autres si grand parmy eux, que, s'il

occasions cy-devant escrites, grande quantité de spahis et autres gens de guerre, partie d'iceux enrrollés aux garnisons de l'Emir-Capy et circonvoisines, le surplus repassans en çà de jour à aultre, qui tous accusent la grande nécessité de vivres de delà, ruine et dépeuplement entier du pays à plus de dix-huit journées en çà dudit Tauris. Qui fait augurer les plus anciens, et qui se sont autrefois retrouvez au semblable exploit de sultan Suleyman, que ledit Osman n'est pour y réussir. D'où y a d'ailleurs advis d'un ravaige, bruslement et sacagement récemment fait par l'ennemy, avec routte d'un sangiac et de quantité de ceux-cy, aux contours et environs de Revan : non ja d'autre effect signalé, pour le regard dudit Osman, que d'attente aussy de response à ceux par luy dépeschez dernièrement audit sophy avec aucuns de l'ambassadeur d'icelluy. L'ordinaire de Venize n'arrive, attendu encor jour par jour non sans continuel soupçon de quelque accident de poids, autre mesmes que le décez du dernier prince de Venize, cy entendu puis cinq ou six jours seulement par la voye de Raguse, mais non encore la nouvelle promotion de son successeur.»

Il écrivait encore sur ces deux points le 2 octobre suivant : « Il n'est survenu puy le dernier ordinaire autre advis d'effect notable d'Osman-Bassany de l'armée de ce seig^r contre le Persien, sinon du continuel acheminement d'icelle vers Tauris et avec ce mesme desseing cy-devant de s'en impatronir; si bien mesmes parlent communément d'une escaramouche assez rude que y auroit souffert icelluy Osman

en ung passage estroit entre deux montagnes. Ou l'ennemy luy ayant dressé embuscade de deux ou trois partz devant et arriere, et laissé passer le fort des siens, s'estans descouverts les premiers dudit ennemy, feignans la fuite: les autres cependant auroient chargé le surplus en queue de deux endroits, de telle façon que ledit Osman feust contrainct de leur venir au secours, suivy encore et battu desdits premiers pour la discommodité des lieux, non sans grande perte sienne, tant que le jeu cessast. Ainsy qu'il s'entend d'ailleurs, le sophy, pour se veoir chargé d'ans et non plus habile à soster le faix d'un tel royaume, auroit remis icelluy à son fils. Lequel ayant premièrement subjugué Solecher, seigneur d'importance de leurs subjects, qui se seroit cy-devant volontairement soubmis à ceste Porte, fait mourir icelluy et estably son fils en son lieu, soubz l'obéissance persienne; venu en apres ledit sophy fils audiet Tauris, résolu d'y attendre les forces de S. H., auroit este toutesfois exhorté et persuadé par les siens que, sans se commettre au hazard, manquant les vivres à l'armée ottomane, elle seroit contrainte s'en retirer comme ausitos y entrée, et à luy partant loisible d'y retourner en apres de mesmes avec plus de commodité.

« Qui est en effet ce que l'on a ja veu, discouru et preveu de deçà, comme universellement de l'issue de ceste entreprise par l'évenement du passé au semblable estant, disans les Persiens notamment les armées de ceux-cy comme grands torrentz et ravages d'eaux qui passent ruynent. mais

se présenteoit aujourd'huy par la mort de ce duc un pareil accident, maintenant que les aigreurs sont rescentes, il ne faut doubter qu'il n'en

ne font sesjour ny prennent pied assuré en aucun lieu. Ce qu'ils entendent et s'est veu particulièrement souvent en leurs endroictz, non jà en tous. Vendem-Aga, au surplus quechaia du susdit Osman, depesché puis jà quelques jours à icelluy par cedit seigr' au sujet, à ce que j'ay apprins despuis, d'entendre et voir de delà tous les progres de l'armée de S. H., puy le parlement dudict Osman jusques à présent, pour, outre ce que l'on luy en escrit aux occasions, luy en faire bien ample relation de bouche à son retour, attendu de jour à autre, ayant esté commandé d'user toute diligence possible, tant à l'aller que retour en çà. Et s'entend semblablement, par les dernières lettres du Caire, que le roy de Gozarat, qui jà puis trois ans ou environ s'estoit fait chrestien, et mesmes espouse une fille du vice-roy des Indes du Portugal, ou qu'il l'eust premièrement ce fait avec desseing ou autrement, se soit récemment impatrony et rendu maistre de Dio (*Diu*), place importante auxdites Indes, et mandé au sérif de la Mecque s'excuser du passé avec promesse de luy envoyer à la première commodité le présent ordinaire des troys ans escheuz qu'il auroit intermis cy-devant. »

Enfin, le 16 octobre, on était informé de l'élection du doge, et l'arrivée des courriers de Venise faisait tomber la supposition déjà répandue dans l'empire ottoman que la chrestienté était occupée à former une ligue générale contre la Turquie. C'est ce qu'écrivait M. Berthier, en y joignant les derniers avis reçus du côté de la Perse :

« Enfin, le recteur de Cataro, pour la

nécessité qu'il auroit recogneu de decà de porte-lettres pour les expéditions ordinaires, en auroit depesché huit avec confirmation de l'eslection du nouveau prince de la maison de Cicoigne et remise d'Anvers, Malignes et bonne partie des aultres places ès Pays-Bas, l'un et l'autre jà entendu de quelques jours au précédent par voye d'Ancone et de Raguse, et le premier donnant partant espoir de l'ordinaire dans brief. Estant cependant ledit sieur baillie en attente de plus récentz et particuliers advis, avec icelluy aussitost allé à l'audience du bassa, tant pour l'adviser de ceste élection que pour le desliver, où il y seroit embarqué, de l'opinion qui sembloit jà avoir gagné sur aucuns de ceste Porte du bruit que certains malings juifs y auroient semé puy quelques jours sur le retardement desdites lettres; que tous les princes chrestiens, n'en exceptans aucuns, feussent sur le poinct de contracter et conclure une ligue ensemblement au desadvantage d'un leur ennemy capital que lesdits juifs n'interprètent aultre que de ceux-cy. Auquel s' baillie ledit bassa auroit mesmes fait voir un long advis en forme de lettre en langue italienne avec la traduction en turquesque, feignant l'avoir receu de dehors, contenant icelluy outre ce que dessus, les roys et princes mesmes y nommez, ung discours à leur façon des choses passées recentemente tant en vostre royaume que en Flandres et aultres Estats de chrestienté. Sur quoy icelluy bassa luy auroit demandé avec qu' V. M. seroit dernièrement entrée en accord qui respondit avoir lettres sur d'aultres

advinst quelque notable inconvenient. Le temps que cestuy-cy vivra leur donnera loisir de s'appaiser et penser à bon escient à leur conservation, comme ils en ont très grand besoin.

J'ay présenté à ces seig^s les lettres de condoléance de la mort de leur duc que V. M. m'avoit envoyé, et reçoivent à grand honneur cette

princes et seigneurs et subjects d'icelle qu'il luy auroit pleu réunir à soy, mais non aultre, et que telle chose n'estoit à croire ny vraisemblable.

« De façon que soit sur l'apprehension cy-dessus ou aultre leur desseing de plus longuement sur Fez ou Candie, ou y meus encoires des grandz et notables dommages qu'ilz ont receuz de ceste année assez plus qu'aux précédentes des gallères de Malte et de Florence, qui auroient plus récemment couru diverses isles, Negroponte, Naxie et autres, et de là eslevé grande quantité de Turcs et facultez, et pris bon nombre de caramalis et aultres leurs vaisseaux en ces mers, ilz ont puyz jà aucuns jours faict nouvelle démonstration de vouloir armer à ce prochain renouveau. S'estans tous les bassas avec le capitaine de la mer et les intendans des finances retrouvés ensemblement en cest arsenal du vir^e du présent, et là reveu et recogneu tous les magasins avec ce qui y peult manquer pour l'équipage de deux cens gallères : le premier visir ayant recherché ledit capitaine particulièrement des moyens de dresser une juste armée et depuis esté expédiés aultres vaisseaux, outre les cy-devant, pour bois et aultres provisions à cest effect. Mais non qu'il se puisse encore bien veoir clair ny faire fondement sur telle armée ou particulieres apparences qui sont pour leur servir du moins; et pourroit estre avec ce seul desseing en cas d'occurrence urgente, sinon où et lorsque

l'on en verra et entendra les expéditions pour vogeurs et pour faire biscuit.

« Et de tant plus qu'ilz continuent à estre occupés du costé de Perse, dont du xii^e de cedit moys arriva icy en ulac un Ismail-Chiaoux, jà par deux ou troys fois, sur aucunes occurrences, dépesché par les précédens généraux d'armée de ce seig^r, et récemment par Ferhat-Bassa au sophy, de qui il auroit esté retenu jusques icy, puyz réexpédié à Osman-Bassa, au subject ordinaire d'entrer en quelque accord plustost que continuer à ruyner leurs peuples par guerre, qui l'auroit incontinent envoyé à cedit seig^r. Lequel chiaoux disoit ouvertement d'avoir laissé ledit Osman dans Tauris et l'armée aux environs : advis depuis confirmé encoires par un capigy de la Porte, expédié aussy de la part dudit Osman et arrivé du jour d'hyer, qu'iceluy Osman se retrouvoit seulement à quatre journées en çà de ladite ville : ledit sophy et le prince son fils y commandans à une juste armée aux environs d'icelle, en lieu toutesfoys avantageux. Ne se confirmant au demeurant le dernier advis dudiet prince, sinon en ce que le roy son père luy auroit remis la charge et commandement de ses forces, ny se pouvant encore discourir jusques à plus assenré advis des progrez dudiet Osman, et retour de Vendem-Aga, son quehaya, à quoy il y aura apparence que les affaires de ceste part soient pour incliner plustost à paix ou à continuation de guerre. » (*Corr. de Turq.*.)

démonstration d'amitié. Ils avoient eu, le jour de devant, avis de la déclaration faite par N. S. P. contre le roy de Navarre et prince de Condé¹, et me demandèrent si c'estoit de l'advis et consentement de

¹ Les brusques variations de Sixte-Quint et l'initiative impévue par laquelle il tranchait toutes les questions, sans consulter les intéressés, avoient pour effet de leur créer de nouveaux embarras, comme la mesure qu'il venait de prendre *ab irato*, en lançant l'excommunication contre les deux princes du sang engagés dans le parti de la réforme. M. de Maisse transmettait à ce sujet la vive réprobation de Venise, qui s'était exprimée dans le sénat, même jusqu'à y faire discuter ouvertement l'opportunité pour la France d'en appeler à un concile national. Il donnait de plus ici les motifs qui l'avaient empêché de communiquer à Venise les ouvertures que le roi, par sa lettre du 29 août précédent, citée, page 398, à la note, l'avait chargé de faire à la république, tant sur ses débats intérieurs, qu'elle voulait dissimuler, que sur les dangers venant du dehors, contre lesquels Henri III lui offrait de l'assister, à condition qu'elle le seconderait dans ses propres affaires :

« J'ay estimé qu'il n'estoit à propos de faire de la part de V. M. l'office avec eux qu'elle m'escrit, ny en ce qui concerne leur particulier ny pour le regard de la grandeur des Espagnols, laquelle ils appréhendent plus que jamais, voyans les affaires de V. M. en tel estat que malaisément pourroient-ils pour cette heure espérer aucun secours. Cela les en fait parler plus réservément qu'ils n'avoient accoustumé, et rechercher davantage l'amitié de N. S. P. et des autres princes d'Italie. M'ayant tousjours fait demonstration du regret qu'ils

ont que V. M. aye esté contraincte de rentrer en cette fâcheuse guerre, ils me demandent fort souvent, quand je les voy, s'il n'y a point de moyen de la pacifier, m'exhortant d'en supplier V. M., comme aussy je les assure qu'elle y fait tout ce qui luy est possible, n'y voulant employer la force qu'à toute extrémité, et leur représente le trop de devoir auquel elle s'est mise jusques icy pour cet effect. Or, si bien on doit croire que ce qui les en a fait parler n'est pas tant nostre mal que leur intérêt particulier, sy est-ce que V. M. doit bien considérer le jugement qu'ils en font. Car outre que les choses du monde sont en tel estat, mesmes depuis cette dernière déclaration faicte par N. S. P. contre le roy de Navarre, qu'il n'y a doute que tous les princes protestans ne s'attachent ensemble pour leur commun intérêt, et ne hazardent tout ce qu'ils ont pour se garentir; l'apparence est très grande que V. M. sera dillicilement secourue des princes catholiques, lesquels, tant pour le peu d'intelligence qu'ils ont ensemble que pour ne desplaire au roy d'Espagne, qu'ils sçavent estre atheur de ce renouement, ne se croiront tenus d'entrer en cette guerre et vous y assister, tellement qu'il est à craindre que V. M. ne demeure seule, et ne se trouvant forces sullisantes pour résister, soit à la fin contrainte d'en sortir avec peu de réputation, outre le danger qui peut advenir en telles extrémités. »

Il en venait ensuite à la croisade provoquée à la fois contre la Turquie et contre Genève par Sixte-Quint, et au projet d'in-

V. M.; et me dit l'on que c'estoit rendre toutes choses irréconciliables, monstrans tous en avoir très grand regret. Je fais semblant de n'en rien sçavoir, pour leur oster l'occasion de s'en informer de moy davan-

vasion de l'Espagne contre l'Angleterre: « D'autant que ces seig^r ont decouvert que N. S. P. les veut faire requérir de deux choses: l'une de la ligue contre le Turc, et l'autre pour leur part de forces et d'argent en un traité contre ceux de Genève, qu'ils appellent desjà croisade, j'ay sceu qu'ils ont donné charge à leurs amb^s partis pour aller à Rome d'entretenir S. S. de toutes les belles parolles qu'il leur sera possible, mais de refuser l'un et l'autre, ne voulant, quant au premier, irriter en façon quelconque le G. S., ains chercher tous autres moyens d'en eschapper que par la ligue, dont ils se sont mal trouvez par cy-devant. Quant à l'autre, que se faisant cette entreprise plus pour le particulier profit de M. de Savoye que pour querelle de religion, qu'ils desirent ne s'en empescher: et qu'estans confinans avec les Suisses et Grisons et subjectz de la maison d'Autriche, qui la pluspart tiennent cette religion; outre ce faisant le principal traficq de leur Estat avec les Allemands, qu'ils se contentent de vivre en paix avec eux et s'y accommoder puisque le roy d'Espagne le fait bien avec ses subjects des Pays-Bas, ne voulans en aucune façon s'embarquer dans cette guerre. Mais cependant ils prévoient eux-mesmes que S. S. ne trouvant homme cette defaict et n'ayant jusques icy fait cette démonstration d'amitié en leur endroict, sinon pour s'en servir et ayant plus d'occasion de leur vouloir mal que autrement, rompra facilement avec eux.

Vous avons icy le mesme advis de

l'armée que le roy d'Espagne fait dresser à Lisbonne pour l'année qui vient, et pour la mesme occasion que V. M. m'écrit, si bien quelques-uns ont opinion qu'elle se pourra employer en Barbarye, où il semble que S. M. cathol^{iq} aye quelque dessein. On remet aussy sus en ce lieu la ligue contre les bannis que N. S. P. poursuit avec grande instance, et semble qu'il soit plus bandé à cela qu'à toute autre chose. Toutesfois, je ne veoy point que ces seig^r s'y eschauffent plus avant que de parolles. et est incroiable la grande quantité de bannis qui se sont retiréz icy. »

Répondant à part à M. de Villeroy sur ce qu'il lui avait écrit dans la lettre citée ci-devant, page 392, à la note; il disoit au sujet du nouveau grief ajouté au premier: « Vous avez bien jugé que N. S. P., et comme vieux et comme grand, n'advoueroit pas facilement la faute qu'il avoit faicte pour le regard de nostre amb^s, si bien on en avoit donné quelque espérance à S. M. Dieu veuille que nous en sçachions bien faire notre proliet et conserver nostre réputation, laquelle s'en va entièrement perdue, et ne fault pas que le roy pense que ses ministres soient plus estimez et respectez, s'il n'en fait quelque démonstration. Nous sçavons bien ici que S. S. chargeoit sur M. de S^t-Gouard, aussi n'avoit-elle garde de faire autrement; mais, comme vous dites, le chastiment ne luy en appartenoit, et est ceste façon de faire trop rude, et pour mieux parler indigne. et me semble bien que S. M. ne se doibt haster pour y envoyer un autre.

tage : mais j'ay sceu que, lorsque la lettre en fut leue en leur sénat, ils trouvèrent cette occasion fort estrange et fort mal à propos, et la blasmant avec plusieurs parolles de cholère. Leur amb^r escrit que S. S. l'avoit ainsy promis au duc de Nevers et au cardinal de Vaudemont, et que depuis elle en avoit esté sollicitée par le roy d'Espagne pour par ce moyen entretenir à jamais la guerre dans vostre royaume. Et n'y a icy personne qui ne s'esbahisse de cette si soudaine résolution qui se pouvoit différer à autre temps; et mesmes qu'elle aye esté prise sans l'advis de V. M., qui a le principal intérêt, qui fait croire à tous, avec ce qui a esté fait à vostre amb^r, que S. S. est pour favoriser à l'advenir les affaires d'Espagne plus que ne faisoit son prédécesseur, puisque telle action n'a autre effect que de continuer le trouble de vostre roy^m et avancer de plus en plus la grandeur des Espagnols. Celuy qui vous sert icy m'a dict que discourant en leur sénat sur ce subject, la pluspart disoient que V. M. feroit bien d'assembler un concille en France national et appaiser par quelque moyen que ce fust le différent de la

Depuis S. S. a fait la déclaration que vous sçavez contre le roy de Navarre et prince de Condé, résolution qu'on ne trouve pas moins soudaine et précipitée que celle de l'ambassadeur et qu'on juge icy S. M. devoir trouver mauvaise pour y veoir son auctorité par trop mesprisée et n'ayant cette action autre but que de rompre tous les desseins que le roy avoit de rappeler ces deux princes et tous ses subjectz à l'obeissance du s^r siège et à la sienne, mesmement pendant les six mois qu'elle leur avoit donné pour penser à leur conscience. Tant s'en faut que j'estime que ce soit le moyen d'affoiblir le roy de Navarre, et j'ay grand peur que cela ne fasse résoudre plus hardiment tous les princes protestans à sa deffence, et cependant tout le mal tombera sur le roy, qui n'en peut mais. Il eust toujours esté assez à temps de faire cette déclaration

apres en avoir eu advis de S. M. et quand les choses y eussent esté disposées. Mais ceux qui l'ont procurée nous veulent mettre hors d'esperance d'avoir jamais la paix en nostre roy^m. Ce sont de très mauvais François, et si ces seig^s en estoient creus, nous nous servirions de ce que nos anciens roys bons catholiques ont fait en semblables occurrences. Je prie Dieu que le voyage de la roïne puisse apporter quelque remède à nos maux.

L'ordinaire de Levant a apporté qu'il y a eu grand desordre et sédition en l'armée du G. S., avec la mort de plusieurs personnes, proceddée de la grande nécessité de vivres qui se trouve en leur camp, qui a esté cause que Osman-Bassa s'est résolu d'approcher plus près de l'ennemy pour le combattre, s'il est possible, dont l'on attendoit nouvelle de Constantinople de jour à autre. » (*C. de Ven. etc.*)

religion, puisque ceux qui vous doivent assister en tenoient si peu de compte; qui s'accorde avec ce qu'ils m'avoient dict, parlant du faict de vostre ambassadeur.

Venise, 23 octobre 1585.

Sire, estant de retour en ce lieu, où j'ay receu la lettre de V. M., je suis incontinant allé voir ces seig^{rs}. Nous sommes entrez en conférence des affaires du monde, où ils ne se peuvent taire du regret qu'ils ont de voir V. M. enveloppé en cette guerre civile, de la despence et ruine qu'elle apporte en vostre roy^{me}. A quoy je leur respondis que encores que V. M. désirast que vos subjects feussent déchargez de l'incommodité de cette guerre, toutesfois estant question de l'honneur de Dieu et de la deffence de la religion catholique, apostolique et romaine, que V. M. a jusques icy embrassée plus que prince de la chrestienté, qu'elle ne peut faire de moins que de persister en cette sainte intention en laquelle elle croit que Dieu lui assistera, comme aussy devroient faire tous les princes de la chrestienté, estant chose qui leur peut à l'advenir toucher autant ou plus qu'à V. M. Feusse esté bien aise de les pouvoir faire descouvrir quelque peu plus de leur intention, mais, comme ils sont sages et réservés, ils ne se laissent aller qu'aux parolles généralles. Ils avoient eu l'advis des navires que la roine d'Angleterre avoit laissé sortir hors, sur lesquels don Antonio estoit en intention d'aller descendre en Portugal¹, et me demandèrent

¹ M. de Villeroy écrivant seul, le 11 octobre 1585, à M. de Maisse, lui traçoit un tableau expressif et détaillé des incidents qui se produisaient de toutes parts pour l'ouverture de la guerre civile en France. Dans la position singulière où se trouvait Henri III, il était intéressé aux succès de la reine d'Angleterre, quoiqu'elle assistât contre lui le roi de Navarre. Elisabeth reprenait alors un à un tous les plans d'Henri III, qu'elle cherchait à exécuter pour son compte, afin d'échapper aux con-

séquences d'une crise qui menaçait de se tourner contre elle après l'avoir elle-même provoquée par sa défiance, et par une politique souvent aussi irrésolue et contradictoire que l'avait été celle d'Henri III. Parmi ces projets l'intervention en Portugal était toujours considérée comme l'un des moyens les plus efficaces pour agir contre l'Espagne. Mais le prétendant était en France, et il fallait l'avoir avec soi pour une entreprise dont il devait fournir le prétexte et un parti auxiliaire tout prêt

ce que j'en sçavois, et faisoient contenance d'y prendre plaisir. Et sur cela l'un d'entre eux loua fort la dextérité de ladite royne et de son conseil; laquelle, bien que ses pays feussent plein de divisions, tant

à la soutenir dans le pays. De là une tentative d'enlèvement faite sur ce prince en Bretagne, que M. de Villeroy expliquait ici dans un mémoire à part, qui mentionne l'accord dont elle avait été suivie :

« Les depputez que nous avions envoyés devers le roy de Navarre s'en reviennent sans rien faire, de sorte que le voyage de la royne mère du roy devers luy est rompu pour ceste fois. Sur cela est venue la nouvelle de la bulle du pape contre ledit s^r roy de Navarre et M. le prince de Condé, laquelle a encores rendu ceste négociation plus difficile. Le roy n'a encores veu ny receu la bulle; selon ce qu'elle contiendra S. M. se gouvernera et vous en donnera advis, la voyant bien deslibérée de conserver présentement l'auctorité de sa couronne et les libertés de son roy^m, tout ainsi qu'ont fait ses prédécesseurs. Le nuncce a eu deux fois audience de S. M. depuis ce qui est advenu à Rome à M. de S^r Goard, lequel est aujourd'huy en ce roy^m, mais non arrivé icy : à la première, il voulust asseurer S. M. de la bonne volonté de S. S., à quoy S. M. luy respondist sommairement des effets; à l'autre, il a parlé de ceste bulle en termes généraux, à quoy Sa dite Majesté ne luy feist autre response, sinon qu'elle adviseroit de deslibérer sur ce qu'elle auroit à faire. S. S. a escript aussi à S. M. deux lettres de sa main, par lesquelles elle luy veult persuader qu'elle l'aime et désire Sa dite Majesté contante. S. M. y a répondu avec une honeste expression de la révérence qu'elle porte au s^r siège, demandant estre traitée

comme mérite le lieu qu'elle tient en la crestienté.

« Nos misérables troubles sont de telle qualité qu'ils aident bien à tempérer ces affaires. Puisque le roy de Navarre veult parler à cheval, et qu'il sollicite d'avancer pour ce faire tant qu'il peult ses pratiques en Allemagne pour avoir des forces estrangeres, il fault bien que le roy pense a soy et préfère son salut à toutes autres considérations. Pour ce faire, nous avons besoing d'argent, car les armées de S. M. luy cousteront par mois plus de **III^l** mil escus. Ceulx du clergé sont icy assemblez pour y adviser; ils ne peuvent rien faire qui vaille sans l'auctorité et permission du pape, car il est question de vendre et aliéner. C'est pourquoy nous avons besoing de S. S., laquelle se laisse entendre aussi nous vouloir secourir des deniers du s^r siège. Je pense que cela sera cause que l'on envoiera bientost à Rome quelque prelat de qualité, mais l'on ne parle point encore d'y envoyer d'amb^r pour y résider.

« Le roy voyant que les huguenots abusoient du terme de six mois qu'il leur avoit donné par son édict, et que ils s'arment de toutes parts, préignent ses deniers et villes, et se préparent encore à pis faire, a fait une déclaration par laquelle S. M. retranche ledit temps à quinze jours apres la publication d'icelle en son parlement. Ce pauvre roy^m est grandement trouble, mais l'obstination desdits huguenots en est cause avec la malice de plusieurs factieux qui ont renversé toutes choses sens dessus dessous. Le chasteau de la ville d'Angers

entre les grands qu'entre les peuples, et plus possible que le roy^{me} de France, que néanmoins, cognoissant l'intention de ses ennemis (voulant dire le roy d'Espagne), elle rejeçoit la guerre du costé des Pays-

esté surpris sur le conte de Brissac, qui en estoit cappitaine, par quelques soldats huguenots. Mais ils ont esté poursuivis de si près par les habitans de la ville, assistés d'un grand nombre de noblesse qui y a couru, que nous espérons le recouvrer. Et parce que l'on dit que M. le prince de Condé se achemine de ce costé-là pour secourir ceulx dudit chasteau, le roy y envoie les Suisses qu'il a icy, et quelques autres forces sous la conduite de M. de Joieuse, et a résolu de ne rien espargner pour recouvrer et conserver la place, et après faire ouvrir ledit chasteau du costé de la ville, afin que personne ne puisse plus s'en emparer au préjudice de son service, comme il est advenu depuis ces derniers troubles.

« S. M. parle d'en faire autant à la citadelle de la ville de Mascon, reprise sur le s^t de Baufremont, puisque les habitans sont gens de bien et que S. M. n'a occasion de se lier dudit s^t de Baufremont, qui en est cappitaine. Voilà comment survient tous les jours quelque chose de nouveau. Ledit prince de Condé a assiégé Brouage, ou pour mieulx dire le sel des isles d'Ières, pour le vendre aux Anglois, car il n'a de quoy forcer la place gardée par S-Luc et munie de tout ce qu'il luy fault. L'armée du roy qui doit aller en Guyenne est encore à Conflans, sur les marches du Limosin, attendant M. du Maine, qui ne part point par faulte d'argent, les frais de son armée estans assignez sur le secours que le clergé doit fournir. Le roy de Navarre est delà la rivière de Garonne et

M. le maréchal de Matignon dedans la ville d'Agen, où il a esté appelé et introduit par les habitans, lesquels ne pouvoient plus supporter les insolences que faisoient les gens de guerre que y avoit mis la roine de Navarre, laquelle a esté contraincte par ceste émotion d'habandonner ladite ville, et dict-on qu'elle s'est retirée en ung très fort chasteau, nommé Carlat, qui est au haut pays d'Auvergne. En Languedoc, M. de Montmorency est maistre de la campagne avec les huguenots et a de nouveau pris la ville de S-Poinet par intelligence. Le roy est le maistre en Provence, et croy que M. le duc d'Espernon partira d'icy dedans le mois pour aller en Dauphiné avec une forte armée pour ranger à la raison les huguenots qui y seroient sans cela les plus foriz & perdroient bientôt la province.

« Voilà en quel estat sont les choses en ce roy^{me} pour le présent. Quant à ceste armée d'Angleterre que l'on disoit avoir enlevé le s^t dom Antonio et l'avoir porté en Portugal, vous verrez, par le petit memoire qui accompagne la présente, la vérité de ce fait. » Ce mémoire s'énonçoit ainsi :

« Je vous envoie quelques advis qui sortent de bon lieu. Je pense que le Drac est homme pour aller descendre aussitost sur la Botte des Indes que en Portugal. Et devez sçavoir que le pauvre roy dom Antonio s'estoit retiré à Suscinio, qui est en Bretagne, devant les derniers troubles, où il estoit entretenu par Leurs Maj^{tes} et vivoit en seureté. Quant lesdits troubles ont commencé, quelques-uns ont osé en-

Bas et du Portugal, plustost que de l'attendre dans son royaume. et empeschant par ce moyen que telles divisions prennent pied plus avant et divertissant les artifices de ceux qui pourchassoient sa ruine. Ce

treprendre de se saisir de sa personne à la sollicitation de deux Espagnols envoyés là exprès pour cest effect. De sorte qu'il fust contrainct se retirer en un chasteau en Poitou, nommé Beauvoir-sur-Mer, appartenant à madame de la Guernache, où il avoit encor esté poursuivy, de façon que il auroit esté contrainct se sauver à la Rochelle si à propos que deux jours après ledit chasteau auroit esté investy et prins par ceux qui le poursuivoient, lesquels n'ayant trouvé en iceluy que l'un de ses enfans et dom Diégo Botaille, l'un de ses plus confidens serviteurs, ils les avoient arrestez et après laissez en garde à ladite dame, se promettans de rassurer par ce moyen ledit dom Antonio, puis après s'en saisir. Mais ladite dame, cognoissant leur intention, non seulement en advertist ledit dom Antonio, mais feist esvader les deux autres qui estoient en sa maison. Ce qui auroit depuis contrainct ledit dom Antonio, avec la peste qui est à la Rochelle, d'accepter le party qui luy a esté offert du coste de la roine d'Angleterre, où il a passé dedans un vaisseau appartenant à ladite dame, laquelle en veult maintenant faire son profit. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

Le mouvement des villes que M. de Villeroy a signalé dans sa lettre, et qui les portait, sur plusieurs points, à demolir les citadelles, avait une signification que M. de Maisse faisait ressortir en transmettant les informations de la cour au cardinal d'Este, protecteur des affaires de France à Rome : « L'ordinaire de France nous a apporté que le voyage de la royne en

Guyenne estoit rompu et que toutes choses estoient disposées à la guerre, à laquelle on se préparoit à bon escient, bien qu'il s'y trovast plus de difficultés qu'on ne s'en estoit proposé. Voyant en nos affaires tant de confusion et de diversité de partis, et mesmes pour la despence qu'il y faudroit faire, je crains bien que nous ne travaillions beaucoup plus pour les remedes que nous n'eussions fait pour le mal, et enfin que ce peuple ne pouvant plus supporter l'insolence de la noblesse et des gens de guerre, ny l'avarice et corruption des magistrats, et ne trouvant plus aucun ayde en la justice ny aux loix, ne secoue du tout le joug de l'obéissance et ne se rende maistre des uns et des autres, et ne vous mentirez point que cette friandise qu'ils ont d'abatre les citadelles me le fait craindre de plus en plus, et il y a danger que les villes ne se cantonnent et nous traictent à la suisse. »

Quant à l'enlèvement de dom Antonio dans la réponse que M. de Maisse fait à M. de Villeroy, il indique comment cet incident avait été interprété au dehors. « Nous avons esté ja advertis des affaires de dom Anthonio, et la façon de faire dont on a voulu user en son endroit a esté trouvée icy merveilleusement estrange et indigne de l'ancienne générosité des François. Ces seig^{rs} mesmes en ont parlé avec indignation, et y en avoit icy qui y vouloit mesler nostre maistre, mais je les ay bien fait changer de langage. J'attends icy M. de Lancosme, puisque vous me mandez qu'il est party, lequel ne m'a encores adverty quel chemin il devoit prendre. qui

que j'ay bien voulu représenter à V. M., pour autant que parlant de ladite royne, je cognoissois bien qu'ils en vouloient autrement conseiller à V. M. Et encores qu'ils soient en toutes choses principalement meuz de leur intérêt particulier, n'ayant autre pensement que de voir abaisser cette grande puissance, sy est-ce que V. M. se peut assurer qu'ils portent un regret extrême des troubles et divisions de vostre roy^{me}, prévoyans bien que la fin n'en peut estre qu'une désolation et

m'a gardé de demander à ces seig^s une gallère pour son passage; tellement que j'ay peur qu'en arrivant icy à l'improviste, il ne soit contrainct d'attendre longuement, d'autant que toutes leurs gallères sont dehors. » (*Corresp. de Venise*, etc.)

Mais l'expédition anglaise contre le Portugal s'était faite sans la participation de dom Antonio, qui, devenu suspect, semblait être retenu de force en Angleterre. Comme elle n'avait abouti en résultat qu'à une descente sur les côtes de Galice, qui n'avait eu aucun succès, Henri III, écrivant quelques jours plus tard, le 18 octobre suivant, en concluait que la tentative n'était pas sérieuse et que l'entreprise d'Élisabeth sur ce point, comme les préparatifs de Philippe II pour l'invasion de l'Angleterre, n'étaient de part et d'autre qu'un moyen détourné qu'employait chacune des deux parties pour forcer réciproquement son adversaire à lui proposer un accord :

« La bulle du pape contre le roy de Navarre et le prince de Condé fortifiera plutost qu'elle n'affoiblira leur party; aussi je pense qu'elle n'a esté poarsuivie et obtenue pour autre occasion que pour embarrasser davantage les affaires de mon roy^{me}. Le roy d'Espagne continue à préparer une grande et forte armée de mer pour l'année prochaine, laquelle on con-

tinue aussi à dire qu'il veult employer en Angleterre pour d'un mesme coup se venger de la royne dudit pays qui favorise ouvertement les Estatz des Pays-Bas et faciliter la réduction desdits pays, lesquels se souzmettroient bientost en son obéissance s'ils n'estoient appuyés des moyens de ladite royne. Laquelle a naguères encores fait partir le capitaine Drac avec bon nombre de navires et a pris la volte des Indes, et sont pour rencontrer la flotte ou faire quelque descente en icelles. Mais elle a retenu auprès d'elle le s^r dom Antonio, contre ce qui luy avoit esté promis devant qu'il fust party de ce roy^{me}, qui faict penser à plusieurs que ladite royne n'a pas tant d'envie d'endommager ledit roy d'Espagne que de luy faire peur des moyens qu'elle a de ce faire, afin de l'attirer plus facilement à faire quelque accord aux despens de qui il appartiendra. Car il est vraysemblable que si elle eust envoyé ledit dom Antonio avec ledit Drac, que l'on disoit avoir assez de vaisseaux et de vivres pour embarquer et charger v ou vi^m hommes, et qu'ils feussent passez et descendus en Portugal, ils eussent facilement renversé les affaires dudit roy^{me}, attendu la haine que les Portugois portent aux Castillans, le peu qu'il y en a audit pays pour le présent, et l'esloignement dudit roy cath^{ol}, qui eust esté surprins par ceste descente. »

ruine qui affoiblira et divisera de plus en plus cette grande monarchie qui seroit de contrepoix à toute la chrestienté.

Il y a longtemps que les affaires de ce quartier ne furent en estat plus paisible, car d'un costé la continuation de la guerre de Perse difficile et loingtaine assure l'Allie de la puissance du Turc, sans que l'on voie encore grande apparence qu'elle doive prendre fin, et d'autre part l'estat où se trouvent à présent les affaires de V. M. et du roy d'Espagne fait vivre ces princees hors de toute craincte et soupçon, tellement qu'ils ne s'amusent qu'à assembler de l'argent de tous costez et rechercher nouveaux moyens pour en tirer de leurs subjectz. Joint que l'opinion qu'ils avoient que M. de Savoye voudroit, à son retour d'Espagne, remuer quelque chose, se perd de plus en plus pour se voir prince maladif et désireux de la paix aussy bien que les autres.

Venise, 5 et 20 novembre 1585.

Sire, le m^e du présent mois, sur les quatre heures du soir, arriva le seig^r de Lancosme au port de cette ville, où, contre son espérance et la mienne, il lui fut fait mil difficultés par les officiers de la Santé de ce lieu, sans le vouloir descendre en terre ny avoir communication dedans la ville¹. Il ne me fut possible d'obtenir de ces seig^{rs} aucune

¹ M. de Lancosme avait lui-même écrit à Henri III, du 6 novembre 1585, les incidents de son arrivée à Venise et ses démêlés avec les autorités vénitiennes occasionnés par la peste dont il a été déjà parlé ailleurs :

« Le temps, la saison, les grandes difficultés que l'on fait en tous les passages par le soupçon de la contagion, m'ont retenu à mon extrême déplaisir jusques à ce jour qu'il a pleu à Dieu me faire arriver sain avec toute la noblesse qui m'accompagne pour honorer la grandeur de V. M. en ce lieu de Venise, ou estant arrivé le m^e

de ce mois sur les quatre heures du soir, je fis descendre un gentilhomme, tant pour advertir M. de Maisse, amb^r de V. M., que pour parler et présenter les bulletes de tout mon passage en Italie aux commissaires de la Santé. Lesquelz après les avoir receues et demeuré une heure et demye en conseil dirent à ce gentilhomme qu'ilz ne vouloient ny que ma personne ny aucun des miens missent pied à terre, et qu'ilz ne trouvoient poinct la bullette de Ferrare. Je les fis prier ou qu'ilz me permettent d'envoyer vers l'amb^r de V. M. ou de descendre seul avec ung gentilhomme

chose, parce que le magistrat de la Santé, estant souverain en cette charge, ne veut reconnoistre personne qui luy commande. Le lendemain, ayant voulu veoir et faire veoir les certifications du s^r de Lancosme,

pour parler à eulx, touchant la terre à dix pas du lieu où ils tenoient ce conseil. A l'heure, ils m'envoyèrent le secrétaire de cet office, qui me dict qu'ilz ne pouvoient permettre que je sortisse de la barque, et qu'au lendemain ilz adviseroient au conseil de ladiete seig^{re} pour ces effects, et mirent gardes dans mes barques.

« La conclusion fust le lendemain que pour deux jours je me retirasse à S' Clément, qui est ung monastère à trois milles de la ville (auquel lieu m'estant retiré avec mes barques et l'ayant fait reconnoistre il ne fust trouvé chose quelconque que les murailles toutes nues, la commodité seulement d'avoir de l'eau douce n'y estoit pas, et furent trouvés deux pauvres Hortoians qui dirent que c'estoit le lieu destiné à faire la quarantaine à ceulx qui avoient esté pestiférés ou que l'on soupçonnoit), et qu'ilz envoyeroient à Ferrare sçavoir si je y avois esté recçu, encores qu'ilz pensent veoir la bulette qu'avoient apporté vingt-deux matelots de Son Altesse, et toutes les marques de la faveur et affection que Sadiete Altesse a fait paroistre pour le respect de V. M. et grandeur, lesquelles, outre les extremes faveurs, réception et carosse que S. A. me feist en ce que je y séjournav, qui fust depuis le samedy n^r. sur le midy, jusques au dimanche troiesime, sur les quatre heures du soir, que S. A. me feist conduire en ses carosses au port d'Esture, où je trouvay ses barques accomodées comme pour sa personne et vingt-deux matelots qui m'ont conduit jusques en ce lieu. Ou trouvant une telle

réception et ne voulant mettre pied à terre en ung lieu lequel me devoit estre plus redoutable pour ma santé et tout ce que j'ay amené de France, si je n'avois la liberté que le respect qu'ilz doibvent à V. M. et grandeur mérite, pour les bons offices et secours que V. M. a toujours apporté en leurs affaires, et mesmement en ceste occasion et charge que je leur ay déclaré les commendements que j'avois de V. M. d'apporter la mesme affection et devoir en leurs affaires qu'en celles propres de V. M.; enfin, M. de Maisse m'a conseillé d'attendre ces deux jours.

« Auquel advis je me suis résolu, après les avoir suppliez, pour les extremes incommoditez que je ressens d'avoir demeuré avec cinquante-cing personnes, gentils-hommes ou serviteurs, trois foys vingt-quatre heures sans sortir de la barque, et sans avoir vivres ny commoditez quelconques pour coucher, sinon ce que quelques hostes, meus du désir de gangner, m'apportent de fois à autre; ou d'envoyer promptement ou de permettre que M. de Maisse envoyast ung courrier pour me délivrer de ceste peyne. Comme ilz ont veu que ceste ouverture n'estoit suffisante pour correspondre au traitement qu'ilz font recevoir à un serviteur ministre très humble de V. M. au veu et au seu de toutes les nations. ils m'ont fait dire qu'ilz ne faisoient difficulté sur la bulette de Ferrare; mais qu'ils n'en voyoient de suffisante de Thurin, laquelle, encores qu'ils eussent heu entre leurs mains, je leur ay renvoyée tres ample, bien faite et authentique.

et les trouvant suffisantes, et voyant que cela pouvoit toucher à vostre réputation s'il demeurait longuement en cet Estat, je retournay les veoir, et ayant longuement disputé avec eux de ce fait, je les trouvoy

J'ay escript estant encores en la barque, ce discours qui est nu et très véritable, et en lairrey le jugement à V. M. et aux advis que luy en pourra donner mondict s^r de Maisse, lequel a si bien sollicité ceste seigneurie, qu'ils ont permis à la fin que je sois descendu seul avec un serviteur au logis dudict amb^s et ont fait accommoder toute la noblesse et le reste de mes gens en cedict monastère, attendant qu'ilz advisent de rechef. Maintenant que je voy par leurs langages et actions, qu'ilz ont quelque desplaisir du traitement qu'ilz m'ont donne, je feray tout ce qu'il me sera possible pour trouver les moyens d'ung prompt passage, affin que mes actions puissent correspondre aux désirs et affections que j'ay de servir de toute mon âme V. M.»

M. de Lancosme, dont l'ambassade devoit être l'une des plus malencontreuses et des plus nuisibles pour les intérêts de la France dans le Levant, débutait déjà malheureusement. On devine, au ton emphatique de sa première lettre, l'importance, la hauteur, la présomption, qui se joignent chez lui à l'inexpérience des affaires, et il vient confirmer l'extrême médiocrité d'esprit qu'indique en effet toute sa correspondance. Il annonce l'homme de cour inflaté de sa parenté avec l'un des favoris les plus en crédit auprès de Henri III, M. de Villequier, dont il était le neveu. Une seconde lettre qui nous manque était probablement écrite dans le même sens et avec un redoublement de hauteur. Dans la troisième qu'il écrivit, du 10 novembre,

il va jusqu'à supposer que Venise avait, de parti pris, prémédité contre lui une insulte.

«Voicy la troisieme que j'ay escripte à V. M. de mon arrivée et difficultez sur ma réception en ce lieu. Ces seig^s, quelque instance que leur ait M. de Maisse faite, à ce qu'il m'a mandé et dict, ont toujours différé et remis de jour à aultre ma réception et me tiennent encore sur ceste incertitude, se couvrans d'apparence sur leurs loix de la Santé, mais, en effect, poussés de quelque autre mouvement prémédité, veu qu'ils ont dict à ung gentilhomme qui leur en parloit de ma part, que ilz avoient demandé, quelques jours précédans ma venue, au secrétaire de M. de Maisse qu'il les tinst advertis, allin qu'ilz me pourveussent à mon arrivée de logis ou à Nazaret ou aultre lieu accoustumé de loger ceux qui sont suspects de la contagion. Et comme on leur a monstré les bulletes de tout mon passage en Italie et réception honorable que j'ay lieue pour le respect de V. M., tant en l'Estat de M. de Savoye que l'Estat de Milan, que celui du duc de Mantoue et le dernier en celui du duc de Ferrare; enfin, ilz ne se sont encores voulu laisser entendre clairement. Sire, si je veois ou puis apprendre avec certitude leur intention, qui préjudiciast à la dignité et service de V. M. et grandeur, je l'advertiray par ung courrier exprés.»

Plus tard, dans une lettre du 18 janvier suivant, M. de Villeroy marquait sa désapprobation de la conduite et des premiers actes de M. de Lancosme. Il y faisait en-

combattus d'un costé de leurs loix et de la craincte du mal, de l'autre du désir qu'ils avoient de faire connoistre à tout le monde combien ils vouloient préférer l'amitié de V. M. à celle des autres princes. Tellement qu'ils me promirent au partir qu'ayant assemblé le sénat, qui peut seul commander aux officiers de la Santé, ils essayeroient de donner satisfaction à V. M. et à nous, qui a esté en somme qu'ils ont envoyé céans le s^r de Lancosme et l'un de ses gens pour le servir, en attendant que ceux de sa suite fassent quelque peu de contenance, que je feray abrégier le plus qu'il me sera possible, afin que le s^r de Lancosme puisse continuer son voyage. V. M. verra par le mémoire cy-enclos¹ ce qui s'est passé tant en ce lieu qu'à Rome, en la négociation que les amb^{es} de ces seig^{es} y ont dernièrement faicte.

trevoir tous les inconveniens qui allaient naître du choix de cet ambassadeur, dont il déclinaït pour lui-même la responsabilité :

« Ayant fait part à M. le chancelier de la lettre qui fait mention du passage et des comportements de M. de Lancosme, laquelle j'ay depuis bruslée, je vous diray en ung mot que je ne me trouve trompé aucunement du jugement que j'en ay fait, dont ledit s^r chancelier est bon tesmoing. Je ne laisse pas d'estre très marry du préjudice que cela apporte au service du roy, et crains qu'il en arrive encore pis quand il sera en sa charge, où il ne sera retenu et n'y recevra correction ny conseil de personne. J'en suis en peine, et toutesfois je n'y puis remédier à cause de ceulx auxquels il appartient, lesquels neantmoins n'approuveront ses violentes actions, qui tiennent beaucoup plus de l'imprudence que de la magnanimité. » (*L. du cab.* etc.)

¹ Le mémoire que M. de Maisse transmettait ici à Henri III, relatif à l'ambassade extraordinaire que Venise avait envoyée à Sixte Quint pour le féliciter de son exalta-

tion à la papauté, contenait les plus curieuses révélations sur le caractère du pontife, qui lui-même y laisse voir ses pensées les plus secrètes sur la politique qu'il allait suivre à l'égard de l'Italie, de la France et de la Turquie :

« Que par le moyen du cardinal Rusticucci ils avoient esté advertis que la signora Camilla Peretti, sœur de S. S., desiroit que ses enfans feussent faicts gentilshommes vénitiens. Ce qu'ayant esté fait et en ayant receu le privilège, ils l'avoient porté à N. S. P., luy disant que cette république ne luy pouvant pour cette heure rendre plus grand tesmoignage d'amitié, avoit admis ses neveux en la compagnie de leur noblesse avec un consentement universel d'eux tous; et que S. S. avoit respondu que estans sesdits neveux nez bassement et pauvrement, ce privilège estoit trop grand pour eux, mais qu'il essayeroit de les en rendre dignes, les faisant bien instruire, et les larmes luy vindrent aux yeux, mesmes que parlant de cette republique, il l'appela sérénissime. chose non jamais faicte par aucun pape.

J'ay entendu de V. M. la résolution qu'il luy a pleu de prendre sur la bulle expédiée par N. S. P. contre le roy de Navarre et prince de

« Que suivant le commandement qu'ils avoient eu du sénat, ils avoient prié S. S. de vouloir aider le roy de France en ce très urgent besoing, la priant qu'il ne regardast pas de si près ny avec un œil d'aigreur ce qui s'estoit passé. Que S. S. leur respondit, après y avoir un peu pensé, que si le roy faisoit à bon escient, comme c'estoit son devoir, qu'elle ne luy deflaudroit jamais de toute sa puissance et procureroit de remuer l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne à son secours contre les huguenots; et que ledit roy eust esté bien heureux s'il eust esté bien entendu à ses affaires et qu'il avoit luy-mesme mis les armes en la main de ses ennemis. Qu'il accorderoit à S. M. deux millions d'or à prendre sur le clergé, mais avec l'intention de quelques gens de bien et fidels, à ce qu'ilz ne fussent point mal despencez, et qu'il luy bailleroit outre cela xxv^m escus par mois pour cette guerre.

« Qu'ayant remonstré à S. S. que cette république estoit environnée d'ennemis et mesme d'infidels, ce qui les contraignoit de faire une extrême despence en armes et en garnisons, et qu'entre autres la garnison de Corfu et de Candie, qui estoient véritablement l'avant-mur de la république, leur coustoit par an plus de v^m mil escus; ils avoient prié S. S. de leur vouloir accorder une décime tous les ans pour y pourvoir, et que tous y feussent compris sans en exempter les cardinaux, évesques, abbez et les plus riches religions, comme il avoit esté fait par le passé, parce que en ce faisant ladite décime leur revenoit à néant. A quoy S. S. avoit répondu, s'a-

dressante à l'amb^r ordinaire, qu'il sçavoit bien ce qu'elle luy avoit dict, et qu'elle seroit toujours très prompte à employer tous les trésors de l'Église et son sang propre en defence de cette république. mais qu'elle désireroit bien qu'ils ne travaillassent point les évesques ny les religieux, et qu'ils s'assurassent de sa bonne volonté, qui ne leur manqueroit jamais. leur donnant quasy assurance de ladite décime.

« Quant S. S. discourut avec eux des princes chrestiens, et mesmement de ceux d'Italie, qu'elle leur avoit dict qu'il falloit que cette république se feist aimer d'eux et s'unist avec eux pour les accidens qui pouvoient advenir. Que S. S. avoit une chose dans l'esprit que s'il plaisoit à Dieu la faire réussir, qu'elle mourroit contente et qu'elle leur diroit quand il seroit temps. Et sembloit qu'elle voulust parler de quelque entreprise contre le Turc, non par forme de ligue, pour les difficultez qu'il s'y retrouveroit, mais par quelque union générale que S. S. entreprendroit. Mais qu'elle leur avoit dict que c'estoit grand cas que l'on sçavoit tout ce qui se faisoit en leur sénat; et envoyoit-on les extraictz en France et en Espagne, leur disant. « Advertissez-en vos seig^{rs} et leur dites de bouche que nous le sçavons bien et qu'ils tiennent leurs affaires plus secrettes et les communiquent à moins de gens, mesmes les nostres, afin que les autres princes ne s'en puissent plaindre et dire que nous vous favorisons; car nous les voulons tous aimer également et avons une très bonne intention »

Condé¹, et le jugement qu'il plaist à V. M. d'en faire, conforme à celui qu'on a fait en ce lieu, et ne faudray de faire entendre où il sera

« Que S. S. dict auxdits amb^s que comme elle recherchoit d'avoir une maison à Naples et une à Bologne, qu'elle desiroit aussy en avoir une à Venise pour de plus en plus confirmer cette amitié et bienveillance. Ce qu'ayant entendu, ces seig^s le mirent en délibération en leur sénat et passa que l'on luy en achepteroit une jusques à xxv livres, et se donneroit au pape et aux siens et non à l'Église; encores qu'il y a eu beaucoup de résistance, tant à cause de la conséquence pour les autres papes qui en voudroient tous avoir autant que pour cette façon de faire.

« Qu'à leur parlement ayant esté baisé les pieds de S. S. et le remerciant de tant de faveurs qu'elle faisoit à la république; qu'elle leur avoit dict que ce qui avoit esté fait jusques icy n'estoit rien auprès de ce qu'elle desiroit faire. Et qu'elle s'enquist fort à eux en quel estat estoit le roy^m de Cypre à présent, quelles forces le Turc y avoit, et s'il y avoit fortifié quelque place. Sur quoy luy ayant esté rendu compte particulièrement par lesdits amb^s, S. S. leur dit qu'elle avoit des advis dudit roy^m et de la Morée, et de plusieurs autres endroits de la Grece, de l'estat auquel se retrouvoient les chrestiens, et qu'elle avoit esperance d'y mettre la main à bon escient et de les délivrer de la tyrannie où ils estoient; et que de leur costé ils y pensassent. Aussi lesdits amb^s ont esté fait chevaliers par S. S., bien qu'il y eust desjà deux d'entre eux qui le feussent d'autres princes qui en faisoient difficulté. Mais il leur fut dict par S. S. que comme elle estoit par dessus tous les princes chrestiens que

son ordre devoit aussy estre porté par dessus tous les autres. Il leur fut fait plusieurs présents par S. S. de reliques et autres choses précieuses. » (*C. de Ven.*, etc.)

¹ Henri III avait interdit la publication de la bulle de Sixte-Quint contre les deux princes du sang, et il signale les mauvais effets qu'elle avait produits dans la lettre qu'il écrit, du 25 octobre, à M. de Maisse. Il y annonçait l'expédition du prince de Condé, qui venait de risquer son corps d'armée au delà de la Loire pour secourir Angers, où les huguenots s'étaient emparés du château par surprise, pendant que la ville était toujours au pouvoir du roi :

« La résolution de S. S. est pour esmouvoir tant de choses en la chrestienté qu'elle sera très empeschée à dissoudre et garder qu'il n'en arrive beaucoup de mal. Je vous ay fait sçavoir de quelle façon je me suis conduit sur la présentation de sa bulle, et tant s'en fault que S. S. ait par ce moyen affoibly ledit roy de Navarre qu'elle l'a fortifié; car plusieurs seig^s et gentilshommes catholiques n'ont depuis laissé à l'alleu trouver et se joindre à luy, tant les choses passées leur ont imprimé en l'esprit que ceste guerre ne se fait tant pour la religion que pour l'État, combien que je face de mon costé ce que je dois pour faciliter l'exécution de mon édict, sçachant que s'il n'est estably je ne puis esperer de veoir jamais mon roy^m en paix.

« Le prince de Condé est à présent en Anjou, deçà la riviere de Loire, avec v ou vi^m hommes, tant de cheval que de pied, qui grossissent tous les jours, d'autant que tous ceulx de sa religion des pro-

besoing sa volonté. Les amb^s envoyez par ces seig^s vers S. S. ont rapporté beaucoup de bonnes paroles et promesses de secours qu'elle désire faire à V. M. Mais il semble qu'elle en veuille réserver les effects à quand V. M. enverra un amb^r à Rome, comme si N. S. P. vouloit rechercher ce moyen pour y contraindre V. M., chose qui par aventure pourroit toucher à vostre réputation. Je désire que les effectz en soient telz comme le besoing en est grand, et que S. S. y puisse mettre la main d'aussy bonne sorte comme l'honneur de Dieu et la conservation de l'Église catholique le requiert; mais beaucoup de gens s'estonnent qu'ayant cette guerre esté commencée il y a sept ou huit mois, on n'aye encores veu aucun progrès de ce costé-là que de paroles. dont devoit venir le premier et plus soudain secours comme de ceux

vinces de deçà sont à cheval et le vont trouver. Le s^r du Bouchage est dans ma ville d'Angers, accompagné de III à IIII gentilshommes et XV harquebusiers, sans les habitans, pour empescher que ledit prince ne secourre ceulx qui ont prins le chasteau, lesquels ayans jusques icy faict contenance de le vouloir rendre, le retiennent et gardent encore fort opiniastrement. Mon beau-frère le duc de Joyeuse estoit encore à Saumur le XII^e de ce mois, et n'avoit peu gagner ladite ville d'Angers a cause que les forces dudit prince estoient entre luy et ladite ville. J'envoie le plus grand nombre de forces que je puis de ce costé-là pour le renforcer et rompre les desseings dudict prince. Pendant le roy de Navarre se fortifie du costé de Guyenne, comme font aussi en Languedoc le duc de Montmorency et en Dauphiné les huguenots, ayant esté ceste guerre si mal enfournée que je n'en ay receu jusqu'à présent que mal et desplaisir, et crains bien que j'en aye à l'advenir encores moindre satisfaction. Car la Germanie et la Suisse sont pleines de praticques et menées pour

y lever des gens de guerre pour y mener en mon roy^m, et veoy que ceulx desquels je debvrois estre assisté en ceste cause ne me repaissent que de parolles et semble qu'ils se contentent d'avoir mis le feu aux quatre coings et au milieu de mon roy^m. Je le dis principalement pour ledit pape, duquel je n'ay receu jusques à present que toute défaveur. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

M. de Maisse, transmettant ces informations à l'un de ses collègues, s'exprimait ainsi : « Les nouvelles de France sont disposées à la guerre et les choses si embarrassées qu'il est mal aisé d'en faire jugement. Pour ceste heure, toutes les forces du roy tirent du costé d'Angers, en ayant esté le chasteau surpris par les huguenois favorisés de M. le prince de Condé, qui est aux environs de la ville avec armée. Le nonce du pape a présenté au roy la bulle contre le roy de Navarre et prince de Condé, laquelle il a envoyé à son parlement pour adviser ce qu'il en doit faire en voulant user comme ont fait ses predecesseurs, et conserver les droictz et privilèges de l'Église gallicane. » (*C. de V.* etc.)

qui y ont le principal intérêt. Cependant ils ont rapporté le don que S. S. leur a fait des décimes de tous les bénéfices de leur Estat pendant qu'elle vivra, excepté seulement ceux que tiennent les cardinaux, chose qui leur est très agréable et qu'ils n'avoient peu obtenir d'aucun des papes précédens. Ils font estat de mettre à part ce qui en sera tiré pour le conserver pour une guerre estrangère avec les deux millions d'or par an qu'ils y ont jà destinez depuis cinq ou six ans sans qu'il y puisse estre touché pour quelque autre occasion que ce soit, espérant, cependant que le G. S. est empesché en cette guerre de Perse, en mettre une bonne somme ensemble pour s'en servir au cas que Son Altesse voulust entreprendre quelque chose du costé de deçà. Ils font bien estat qu'estant l'armée du G. S. entrée cy-devant en pays et quasy jusques à Tauris, qu'il sera bien mal aisé qu'elle s'en puisse retirer sans quelque accident, conséquence d'une part et d'autre qui apportera plustost continuation de cette guerre qu'aucune conclusion de paix.

L'on reconmançe à parler icy de l'entreprise de Genève plus que l'on n'a fait par cy-devant, et semble que N. S. P. soit du tout résolu d'y assister M. de Savoye de tous ses moyens, comme aussy l'on tient pour certain que fera le roy d'Espagne, et jà parle-on de la quantité des forces que l'on y pourra envoyer. Vray est qu'il n'y a encores aucune apparence d'effect : ces seig^{rs} escoutent ce qu'on leur en dict, mais je ne pense pas que S. S. les puisse persuader d'y entrer ny d'y contribuer, bien, à ce que l'on dict, que son intention soit telle. Le discours qu'ils en font est que cette ville ne pouvant estre maintenant secourue des huguenots de France, qu'elle sera facilement forcée si elle n'est soutenue et assistée des cantons protestans, auquel cas toute leur espérance est d'opposer et d'armer contre eux les cantons catholiques et mettre ces gens aux mains les uns contre les autres. Ce qui se fait par adventure plus à cette fin et pour rendre le secours de cette nation inutile à V. M., comme l'on a recherché il y a longtemps, que pour la prise particulière de cette ville, encore que le prétexte en soit beau et favorable parmy toute la chrestienté : sur quoy V. M. pourra considérer ce qui est de son intérêt et de sa réputation.

Cejourd'huy j'ay mené le s^r de Lancosme en l'audience de ces seig^{rs}, qui luy ont fait une très honorable réception¹, les ayant ledit s^r de

¹ M. de Lancosme rendait compte lui-même de sa réception dans une lettre à Henri III, du 19 novembre 1585, où il se montre toujours voyageant en souverain avec un cortège de noblesse :

« Enfin, il m'a fallu avec toute la noblesse qui m'accompagne pour honorer le service de V. M., que j'aye parfait la quinzaine de contumace au monastère de S^t-Clément, duquel lieu j'ay heu permission de sortir et d'entrer dans la ville, et ay esté levé par M. de Maisse, amb^r de V. M. Ce jourd'huy le duc et les seig^{rs} m'ont receu au palais, avec toute la démonstration d'honneur, de faveur et bonne volonté qu'il est possible, auxquelz après avoir fait entendre l'intention et les commandementz que j'avoys receuz de V. M. en ce qui leur touchoit, le duc, avec beaucoup d'honnestes parolles, plaines du respect qu'ilz ont à V. M. et grandeur, s'est excusé de la nécessité qui avoit forcé les seig^{rs} de la Santé ne me recevoir selon l'intention qu'ilz ont toujours hue et désirent faire paroistre à tous les ministres et serviteurs de V. M. M. de Maisse les a priés et fait instance, pour la facilité de mon passage, de donner une gallère; ilz ont remis ce fait au conseil, monstrans en apparence qu'il n'y aura point de difficulté. »

Henri III répondait plus tard à M. de Lancosme, le 20 décembre 1585, en s'expliquant sur l'incident de son passage et en lui donnant de nouvelles instructions : « J'ay appris que le temporisement que l'on vous a fait faire devant que de vous permettre l'entrée en la ville n'a esté fait à autre fin et intention que pour la crainte de la contagion, et faire observer leur

règlement et police en pareil cas. J'ay aussi trop de tesmoignage de leur bonne volonté pour en prendre defiance pour si légère occasion, et d'autant plus qu'ils ont éprouvé que j'ay toujours voulu que mes ministres résidans auprès du G. S. eussent pareil soin de leurs affaires que des miennes propres.

« Je fais compte que la présente vous trouvera party de Venize pour continuer vostre voyage : et d'autant que j'ay esté adverty que cesdits seig^{rs} ont eu advis que le G. S. a deslibéré dresser l'année prochaine une armée ès mers de deçà et mesmes assaillir l'isle de Candie, à cause des courses que font à la faveur d'icelle les Maltois, j'ay bien voulu de rochef vous commander vous joindre à la poursuite qu'ilz donneront charge à leur baile de faire envers S. H. pour empescher telle entreprise; laquelle ne pourroit sinon prejudicier grandement à toute la chrestienté en ceste saison, et principalement à ceste république, de laquelle je désire la conservation comme de mes Estats propres. Lesquels continuent à estre travaillez des malheurs de la guerre à cause de l'obstination de ceux de contraire religion, lesquels ont espérance de faire entrer en mon royaume l'année prochaine ung très grand nombre de forces estrangères, à ce assistez des princes protestans et principalement de la royne d'Angleterre. Cependant la tresse faicte pour le regard de Cambray, qui devoit finir à la fin de ce mois, a este renouvelée et prolongée eucores pour ung an, et n'obmetz rien de ce qui peult servir à afoiblir mes rebelles, en mes pays d'Anjou, Languedoc, Poitou et ailleurs. » (C. de T.)

Lancosme assurez que, suivant le commandement de V. M., il feroit tout ce qu'il sera possible en la charge où il va pour le bien et service de cette république, comme aussy ils nous ont assurez avoir commandé à leur baile de faire le semblable et porter tout le respect qu'il doit aux ministres de V. M. J'espère qu'ayant ledit s^r de Lancosme mis ordre à ses affaires et la gallère estant preste, qu'il pourra partir dans dix ou quinze jours.

Venise, 3 et 18 décembre 1585.

Sire, je loue Dieu qu'il luy aye pleu donner à V. M., à ce commencement, cet heureux succès contre le prince de Condé¹. Ces seig^{rs} ont eu

¹ Malgré l'insuccès de sa tentative sur le Portugal, Elisabeth prenait hardiment une résolution contre l'Espagne qui pouvait entraîner des conséquences bien plus graves. C'était d'accepter pour l'Angleterre, après le refus d'Henri III, le protectorat des Provinces-Unies, et M. de Villeroy en écrivait en quelques mots le premier avis dès le 25 octobre, d'après l'importance de la nouvelle :

« L'on tient pour certain que le comte de Lestre (Leicester) doit passer en Zelande et Hollande avec XII^m Anglois et XI^m chevaux, sitost que le s^r de Sidenai, Anglois, aura esté receu gouverneur de la Flessingue. Si cela s'exécute, cette princesse taillera de la besongne à bon escient à tous ses voisins, lesquels porteront envie à son repos, dont ce pauvre roy^m sera doresnavant bien desnué. »

Depuis, Henri III, revenant, dans la lettre qu'il écrivait le 8 novembre suivant, sur cette démonstration éclatante de la reine d'Angleterre, marquait toute la portée qu'elle avait pour lui-même. Il y rapportait ensuite la défaite que le prince de Condé avait essuyée dans sa marche aventureuse

sur Angers : « Je vous mande pour responce aux propos qu'ils vous ont tenuz des actions et desseings de la royne d'Angleterre, qu'elle n'a voulu permettre au s^r dom Antonio de s'embarquer sur les navires de Drac, lesquels ne sont descenduz en Portugal, mais ont pris la route des Indes et ont deppréz tous les navires hespagnolz qu'ils ont rencontrés, les ayans envoyez en Angleterre, où ilz ont esté jugés de bonne prise. Mais les Estatz des Pays-Bas ont livre à ladite dame la Flessingue, ou elle a à présent X^m Anglois. Vous sçavez de quelle importance est cette place audit pays et mesme pour la ville d'Anvers. Et tient-on pour certain que le comte de Lestre doit bientost passer audit pays avec X ou XII^m hommes de pied et X^m chevaux pour faire la guerre ouvertement auxdits Espagnolz, lesquels auront à cette occasion plus fort à faire à les réduire qu'ils ne se promettoient à cause des troubles de mon roy^m, qu'ils ont suscité et s'estudient encore de nourrir et allumer de plus en plus. Mais j'espère que Dieu assistera ma bonne intention et verrez par un mémoire l'heureux succès qu'il luy a pleu me donner contre

de Levant continuation de l'advis de l'armée de mer que le G. S. faict dresser pour l'année qui vient. Et semble par le discours que l'on faict icy qu'elle ne se puisse employer ailleurs que contre Corfu ou Candie,

le prince de Condé. Lequel ne me gardera de avoir toujours les bras ouverts pour embrasser tous mes subjectz qui voudront se recognoistre et obéir à ma dernière loy, en l'observation de laquelle je congnois que consiste le salut de mon âme et de mon roy^m. Car tant qu'il y aura diversité de religion en iceluy par ma permission, oultre que je n'estime pas que mes affaires prospèrent jamais, ce seroit toujours un moyen et subject aux factieux de troubler mes affaires. »

M. de Maisse avait dit dans sa lettre antérieure, du 23 octobre : « Il coust icy un bruit que le roy d'Espagne veut retirer l'Estat de Sienne des mains du duc de Florence et le réunir à l'Estat de l'Eglise, et que pour récompense N. S. P. luy doit bailler le comté d'Avignon. Mais, comme je pense que V. M. ne le voudroit facilement comporter, aussy crois-je que ce sont bruiets que l'on faict courir plus avec dessein et pour embrouiller le monde que pour y avoir en ce temps apparence de vérité. »

Henri III s'était inquiété de ce bruit, et il s'expliquait ainsi dans sa lettre du 8 novembre sur cet échange d'Avignon, qui aurait eu pour effet d'établir l'Espagne sur le territoire même de la France :

« Le propos qui vous a esté tenu par l'amb^s de Savoie touchant le reconvement de Sienne, et le bruit qui court par delà de l'eschange de la ville d'Avignon et du Comtat, est de très grande conséquence. Je veoy ce pape-icy dire et faire des choses si extravagantes et extraordinaires, qu'il ne fault

rien négliger de ce qu'on dit qu'il veult faire. Quant à moy, je souffriray plustost de luy toute autre chose que ce faict, et n'y a respect du monde qui me puisse garder de rompre avec luy s'il entreprend de ce faire avec qui que ce soit. J'ayme bien mes parens, amis et voisins, mais non pour souffrir qu'ils soient advantagez à mon dommage; ce que aura charge expresse de déclarer de ma part à N. S. P. l'évesque de Paris, que j'envoie devers luy pour luy demander permission d'aliéner quelque partie du bien du clergé pour en faire argent pour employer en ceste guerre. »

M. de Maisse rassurait ici Henri III en lui expliquant quelle avait été l'origine de ce projet : « J'ay seeu par la dépesche de V. M. son intention pour le regard de l'échange du comté d'Avignon dont il a esté parlé par cy-devant. Je ne faudray aux occasions qui se présenteront de la faire entendre à ceux que je verray estre à propos. Mais, à mon opinion, cet échange demeurera en ces premiers termes, d'autant que j'ay seeu de bon lieu que ce qui en a esté mis en avant a esté plus pour la vollonté du duc de Florence que pour l'espérance que l'on eust que telle chose peust venir à effect. Car ledit duc de Florence est résolu non seulement de ne laisser l'Estat de Sienne, mais d'y hazarder tout le demeurant de ce qu'il a, s'estant laissé entendre, à ce que j'ay seeu des parens de la grande duchesse, que si l'on luy vouloit user de contrainte, qu'il le mettroit entre les mains de V. M. ou de tous autres

et toutesfois ne font encores aucune démonstration d'y pourveoir, soit qu'ils ne le tiennent pour assuré et ne veulent entrer en despençe sans occasion, soit qu'ils se résolvent de destourner cette nuée, si leur est possible, ailleurs par les moyens qu'ils ont accoustumé d'user et gagner le cœur des ministres du G. S. à force de présens. Et aussy leur baile leur escrit, que bien qu'il se face par apparence monstre d'une

princes plutôt que de l'endurer. Aussy tiens-je pour assuré qu'il ne s'en fera rien. Aussy ne s'en parle-il plus, et quand il se feroit, V. M. a très juste occasion de l'empescher.»

La mission toute financière de l'évêque de Paris à Rome était un moyen indirect de rétablir les relations diplomatiques avec Sixte-Quint, de qui M. de Maisse avait rapporté aussi précédemment un propos tenu sur Henri III : « J'ay esté présentement adverty du lieu que V. M. sçait, que les amb^s extraordinaires de ces seig^s qui sont à Rome ont escrit que le pape s'estoit grandement plaint que V. M. avoit elle mesme mis les armes au poing à ses ennemis, et les avoit fortifiez comme ils estoient; et que si S. S. eust esté creue et ceux qui avoient commencée cette guerre, que par sa dextérité et labour elle fust desjà finie et les hérétiques chasses hors du roy^m, mais que V. M. se contentoit de passer son temps sans s'en travailler davantage. Ils ont aussy advis d'Espagne que le roy cath^{ol} a envoyé de l'argent à la roine de Navarre, l'exhortant de faire la guerre contre son mary.»

Le roy, piqué de ce propos, y répondait amèrement dans sa lettre du 22 novembre suivant. Il montre la contradiction où tombait Sixte-Quint, qui traitait lui-même avec les protestants pour se conserver le Comtat pendant qu'il poussait Henri III à

une guerre à outrance : « J'ay très juste cause de me doulloir de la façon de laquelle le pape se comporte en mon endroit, lequel va descriant mes actions; et a dict que j'ay mis les armes entre les mains de mes ennemis et que je n'ay bien entendu mes affaires. Lesquelles parolles et opinions luy sont imprimées par mes malveillans, auxquels il adjouste entière foy et créance, sans avoir esgard à la vérité des choses, ny considérer que les effectz de la guerre ne peuvent estre si promptz et faciles que les désirs et conceptions des hommes, et spécialement de S. S. et en une cause qu'elle a tant à cœur. Tant s'en fault que S. S. m'ait jusques à présent secouru d'aucune chose, que ses ministres en Avignon et au Comtat ont fait paix avec les huguenotz de Languedoc et de Daulphiné. De sorte que cependant qu'elle n'enflamme et excite à la guerre contre ceulx qui sont mes ennemis et rebelles parce seulement qu'ils le sont du notu de Dieu et de son Église, ilz vont et viennent dedans les pays de S. S. et négotient avec ses olliciers et ministres en toute liberté et seureté. Chose à la vérité qui est très estrange, et laquelle fait assez congnoistre que la guerre de mon royaume n'est seulement fomentée pour avancer l'extirpation des hérésies, mais pour advantager mes ennemis et adversaires de la subversion d'Irely.» (*C. de Ven. et L. du cab. etc.*)

grande armée, qu'il ne veoit pourtant que ce soit à bon escient; mais que cela se face à deux effects, comme il luy semble : l'un à la fin que ce bruiet courant par la chrestienté retienne les princes d'entrer en la guerre, mesmement N. S. P. le pape de la poursuivre, lequel ils seavent y avoir quelque inclination de lui-mesme; l'autre, que n'ayant depuis quinze ans fait sortir armée générale, et par conséquent n'ayant le G. S. levé sur ses sujets ce qu'il a accoustumé en ce cas, que fait cette mine d'armée, affin de les y faire contraindre. V. M. en fera tel jugement qu'il luy plaira, et ne doute pas, outre l'intérêt particulier qu'elle y peust avoir, qu'elle n'eust très grand regret de veoir les forces de ce seigneur tournées contre cette république, pour les raisons qu'elle peut juger.

V. M. sera advertie de ce que S. S. a fait en Avignon avec les huguenotz de Languedoc et Dauphiné. Par ce dernier ordinaire de Rome, leur amb^r leur a escrit que S. S. les admonestoit sur l'occasion de cette armée turquesque dont il se parle, de mettre de l'argent ensemble le plus qu'ils pourroient et ne faire point de dépense inutile¹, comme aussy S. S. estoit délibérée de faire le semblable et

¹ M. de Maisse, qui constate ici quelques lignes plus bas l'épargne que Sixte-Quint avait mise dans l'arrangement de ses affaires du côté d'Avignon, jusqu'à traiter avec les protestants, d'après ce qu'écrivait Henri III, dans la lettre précédente, mandait aussi que le pape était revenu sur la concession qu'il avait faite à Venise au sujet des décimes dont il est parlé ci-dessus, à la page 424 :

« N. S. P. avoit donné l'assurance à ces seig^r qu'ils leveroient les décimes ordinaires sur leurs Etats, dont ils avoient fait démonstration de très grand contentement. Toutesfois, ilz ont eu avis que S. S., par le conseil des cardinaux qui avoient esté deputez pour adviser le moyen que l'on pourroit tenir pour ne préjudicier aux

exempts, avoit changé d'opinion, et leur promectoit seulement donner au lieu des décimes deux cens mil escus en quatre ans. Leur amb^r leur escrit que S. S. luy a dict qu'elle avoit esté conseillée ainsy le faire par lesdits cardinaux qui luy avoient remonstré que cette république ne se trouvoit en aucune urgente nécessité pour le présent, et que partant ils se devoient contenter de cette somme : et que le pape luy avoit dict qu'il n'avoit le moyen de mieux faire, mais qu'il assureast ces seig^r qu'il seroit tousjours prest à les gratifier en toutes choses. Sur quoy il dict avoir remonstré à S. S. la grande despence que cette république estoit contraincte faire, tant pour s'opposer aux forces du Turc pour la conservation de l'Italie que pou

réserver le tout à quelque bonne occasion; y adjoustant que l'on luy avoit voulu conseiller d'envoyer vi^m hommes en Avignon et y faire

l'entretenement de leurs garnisons de ce costé-là; et bien que ces seig^s aient trouvé cette façon de faire un peu estrange, enfin ils se sont résolus pour eette heure d'accepter eet offre et ont donné charge à leur amb' d'en remercier S. S. Et néanmoins on void que l'intention de N. S. P. est de ne leur vouloir bailler ladite permission absolue de lever lesdictes décimes sur leurs Estats par leurs mains, craignans que par cy-apres S. S. et les autres papes ses succeesseurs ne les en puissent refuser; et aussy que ces seig^s s'en passent croire maîtres à l'advenir s'ils en estoient une fois entrez en possession. Au contraire, l'on peut juger que, par cette somme de deux cens mil escus promise en telle façon, S. S. pense les obliger et retenir en plus de respect et devoir, et quasy les contraindre à s'accorder à ses vollontez. »

La réserve que le pape apportait à cet emploi des ressources financières de l'Église avait toujours pour but, comme on le voit ici, d'assurer l'exécution du projet de ligue contre la Turquie, qui était au fond la pensée persistante de Sixte-Quint. Quant aux difficultés qu'il élevait ailleurs pour le même objet, dans les négociations que suivait à Rome l'évêque de Paris, elles étaient expliquées différemment par M. de Maisse, qui écrivait à l'un de ses collègues :

« L'ordinaire venu de Levant a apporté les grands préparatifs d'armée de mer qui se font en Constantinople, tant pour galaires, artillerie, que autres munitions, et le commun bruit est par delà que ce soit pour Candie et Corfu, chose que si ainsi estoit déplairoit au roy, pour la bonne vo-

lonté qu'il porte à ces seig^s, lesquels, bien qu'ils aient eu mesme advis et plus particulier, n'en ont fait jusques icy aucune démonstration. L'amb' de ces seig^s résident à Rome leur a donné advis que le roy d'Espagne fait grande instance à l'endroit de N. S. P., à ce qu'il ne pèrmette au roy l'aliénation du temporel du clergé de France, et au cas que S. S. y fust contraincte, pour le moins que les deniers n'en fussent mis entre les mains de S. M., parce qu'ils ne seront pas despencez à l'effect que l'on demande. Je vous laisse à juger la qualité de cet office, et si le roy n'a pas grande occasion de penser à ses affaires puisque les princes chrestiens qui luy doivent assister le servent à couvert de cette façon. »

D'après les dispositions du pape, qui s'irritait aussi contre ceux qu'il favorisait le plus à la moindre atteinte contre son autorité spirituelle, M. de Maisse trouvait un inconvénient actuel à faire, comme l'avait demandé Henri III, intervenir dans ses affaires le crédit de l'ambassadeur de Venise à Rome :

« Quant à ce que V. M. me commande touchant N. S. P., je ne faudray de m'en servir aux occasions sans rien gaster. Aussy faut-il aller avec ces seig^s aux affaires qui concernent S. S. réservèment et dextrement; car faisans profession comme ils font de despendre de luy et se conformer à ses vollontez, je ne voudrois leur donner occasion de faire leur profit de mes paroles au préjudice du service de V. M., et toutesfois ayant bien entendu son intention je trouveray l'opportunité de la mettre à exécution. Cette bonne intelligence dure

despence de xxv^m escus par mois, mais qu'il avoit trouvé que cette despence n'estoit nécessaire, et en estoit eschappé par autre moyen.

toujours entre eux; mais ayans tant de choses à démesler ensemble, il est bien malaisé qu'il n'y survienne souvent des altérations, comme une nouvellement advenue pour la prise d'un religieux que ces seig^s ont fait mettre en la prison du conseil des Dix pour avoir fait faire un assassinat. Dont le légat s'est plusieurs fois plainct à eux, et le pape mesme s'en est offensé; et bien que jusques icy ils n'ayent voulu le rendre audit légat, ils ont envoyé le procès à Rome pour contenter S. S. Mais elle crie plus que devant et leur a fait dire que l'occasion pour laquelle Dieu suscite les Turcs contre eux est parce qu'ils mettent trop licentieusement la main sur les moines et les évesques.»

Cette interprétation caractéristique que Sixte-Quint donnoit aux mesures agressives que la Turquie sembloit prendre contre Venise étoit contredite par un incident qui, les rattachant aux relations de l'Espagne avec la Porte, prêtait à d'autres conjectures :

« Il se trouve icy un nommé Aurelio Santa-Croce, sujet de ces seig^s, qui leur a fait entendre en secret qu'il avoit commandement du roy d'Espagne d'aller en Constantinople avec un homme d'auctorité que je croy estre le Mariglian, bien qu'il ne l'aye nommé, pour essayer de faire treuve pour quinze ans avec ledit seigneur, et où ils ne le pourroient, pour le moins continuer la suspension d'armes pour le plus de temps qu'ils pourront. Dont il leur a dit les avoir voulu advertir pour estre leur subject, outre le désir qu'il a de leur faire service s'ils luy vouloient commander quelque chose. Ils ne s'y sont

voulu fier, à ce que j'en ay entendu, ny se descouvrir davantage avec luy, se contentant d'avoir eu cet advertissement. Lequel, s'il est véritable, je ne doute pas que S. H. mesme, si elle avoit intention d'employer cette armée contre ces seig^s et empesché plus que jamais dans cette guerre de Perse, ne s'y accorde très volontiers. Le s^r de Lancosme est informé de ce que dessus et y pourvoira le mieux qu'il pourra lorsqu'il sera à Constantinople: lequel se trouve encore icy attendant d'heure à autre l'arrivée de la gallère que ces seig^s ont envoyé quérir pour le passer à Raguse.»

Henri III, écrivant le 22 décembre suivant, attribuoit la même signification aux armemens de la Porte, d'après l'incident dont il avoit déjà connaissance sur les démarches secrètes de l'Espagne que M. de Lancosme devoit traverser :

« Je suis de l'opinion de ceulx qui disent que le bruit de l'armement que doit faire le G. S. n'est que pour donner jalousie aux princes chrestiens; car tant que la guerre de Perse durera, il ne pourra entendre à autres entreprises, et ne voyons pas encores que ladite guerre soit pour finir si tost. Quoy que ce soit, j'ay de rechef commandé au s^r de Lancosme, sur ce bruit, de favoriser en mon nom les affaires de ces seig^s, car je serois très marry que tel orage tumbast sur eulx. J'ay veu aussi ce que Cornelio Santa-Croce a descouvert à ces seig^s, à quoy il y a bien plus grande apparence; car j'estime que le roy cath^o sera bien aise de renouveler la treuve avec S. H., ayant à faire maintenant avec les Anglois comme il a, et avez tres bien

qui est, comme je croy, celuy que V. M. me mande; lequel sans double doit estre trouvé mauvais en ce temps et aux termes où est

faict d'avoir adverty de ces propos le s^r de Lancosme, affin qu'il y preigne garde. »

Quant à la ligue contre la Turquie que Sixte-Quint fondait en partie sur le récent accord de Venise et de Malte, dont les forces navales auraient agi de concert sous sa direction, Henri III ne la jugeait possible qu'après un terme mis préalablement aux prétentions ambitieuses de l'Espagne. C'est ce qu'il écrivait ici à M. de Maisse en donnant, sur ce point et sur la convention spéciale qu'il avait faite avec le prince de Parme, au sujet de Cambrai, de nouveaux détails à ajouter à ce qu'il en avait dit déjà dans sa lettre à M. de Lancosme, citée ci-devant, p. 425, à la note :

« Pour le regard des Maltois, pour bien endommager le Turc, il faudroit faire autre chose que de permettre auxdits Maltois de courre la mer; car ils ne font que irriter ses forces et sa puissance contre les chrestiens. Mais il seroit nécessaire pacifier les troubles et bien réunir les princes chrestiens pour expugner un tel ennemy. A quoy tant s'en fault que l'on entende qu'il semble que l'on ait délibéré mettre le feu partout, affin de luy donner moyen de s'estendre au dommage des chrestiens et de ces seig^r, qui en sont plus voisins, lesquels ne sont cause des troubles comme plusieurs qui en profitent au préjudice des autres; de quoy font foy les traverses que me font à Rome et ailleurs les Espaignols.

« Quelque temps après le décès de feu mon frère le duc d'Anjou, il fut accordé entre la royne, madame et mère, laquelle avoit recuilly la protection de Cambray,

et le prince de Parme comme gouverneur des Pays-Bas, une suspension d'armes pour un an, et comme il auroit esté mis en avant de la prolonger, ledit prince auroit toujours faict démonstration de n'y vouloir entendre que à conditions nouvelles et très désavantageuses qui auroient esté rejectées de la part de la royne, madame et mère, sinon jusques à présent qu'il a déclaré à mon agent résident auprès de luy estre prest de prolonger ladite trefve. Attribuant reste résolution aux affaires que a ledit prince de la part des Anglois qui sont descendus en Hollande et Zellande; combien qu'il eust à l'adventure faict beaucoup pour ce roy^{me} d'assaillir ledit Cambray, d'autant qu'il eust obligé les François à se rallier et y accourir, ce qu'ils ne feront jamais que par force et nécessité, tant ils sont diviscz. Vous devez prendre garde que, soubz prétexte d'aller à Genefve, l'on ne brasse faire par delà quelque autre entreprise, mesmes sur l'Angleterre, car j'ay esté adverty que le pape et le roy cath^o ont résolu par ensemble de dresser une grande et forte armée l'année prochaine pour cest effect. »

En confirmation des hautes entreprises que faisait supposer l'union présumée de Sixte-Quint avec Philippe II, M. de Maisse mandait ici à Henri III de nouveaux empiétements de l'Espagne, qui trouvait toujours pour auxiliaires la connivence et l'ambition particulière du duc de Savoie :

« Ces seig^r m'ont dict plusieurs fois que la guerre n'a esté suscitée en vostre royaume par le roy d'Espagne à autre occasion que pour, par ce moyen, assurer le Pays-Bas

réduit votre royaume, à l'estat duquel s'il n'est pourveu avant que les forces estrangères dont l'on commence à avoir nouvelles icy de

et faciliter cette entreprise, conformément au jugement qu'il plaît à V. M. d'en faire; mais par nouvelles que nous avons d'Angleterre icy, le premier n'est pas pour réuscir encore à son contentement. Ces mesmes seig^{rs} ont eu advis d'Espagne que S. M. catholique avoit résolu de leur redemander Bergamo, Bresse et Véronne, qu'elle prétend leur avoir esté engagé il y a longtems par un des Vicomtes (*Visconti*), ancien duc de Milan, et que pour cet effect il avoit commandé d'estre mis à part certaine somme de deniers avec intention d'en faire instance à ce printemps. Cest advis, soit faux ou vray, les a mis, en très grande peine, ne se pouvant la pluspart d'eux persuader que cela soit vraysemblable, aux affaires où se retrouve ledit roy et en ce temps; toutesfois, ils ont arresté d'envoyer sept des principaux d'entre eux pour pourvoir à cette frontière, auxquels ils donnent autant de puissance qu'au sénat mesme, afin que ce qu'ils ordonneront soit plus promptement exécuté sans en consulter icy.

« Le procédé de M. de Savoie et l'envie qu'il a de s'agrandir les tient en soupçon, et quelque bonne intelligence qu'ils ayent avec N. S. P. ils ne s'en peuvent assurer, et font jugement de luy qu'il se joindra tousjours à la part du roy d'Espagne et s'en descouvrira à la fin. Tellement que si cela advenoit il n'y a double qu'ils ne se trouvassent bien empeschez; mais je ne puis pas croire que S. M. C. voulust en ce temps un renuement de cette importance. »

Enfin, M. de Maisse terminait icy par un incident diplomatique auquel donnait lieu

la présence de M. de Lancosme à Venise. et qui était de nature à éveiller la susceptibilité d'Henri III : « V. M. sera advertie qu'estant arrivé le s^r de Lancosme en ce lieu, le nonce qui est icy envoya son secrétaire, qui nous dict que son maistre sçachant nostre commodité le viendroit visiter. Je luy fis response que nous aurions à honneur sa visite. Ayant attendu trois ou quatre jours, ce pendant il avoit demandé advis à Rome s'il devoit le premier commencer cette visite, et par succession de temps j'ay seeu qu'il avoit eu commandement de ne le faire. Or j'ay estimé, les choses estans en cet estat, que nous ne debvions aussy y aller les premiers, tant parce que n'estant ledit s^r de Lancosme amb^r en ce lieu, ains seulement passager, il n'avoit aucune obligation de les voir ni aucun affaire à démesler avec eux, et qu'il suffisoit d'attendre si cette visite proviendroit de leur courtoisie. Il y a davantage que c'est chose observée aux cours de Rome, de l'empereur, de V. M. et du roy d'Espagne entre les amb^{rs} de visiter le dernier venu, tellement que faisant autrement j'eusse fait préjudice à V. M., laquelle ne cedde en rien ny au pape ny à l'empereur, sinon de premier et second. Nous en sommes demeurez là, et maintenant que ledit s^r de Lancosme est sur son parlement nous ne faudrons encores d'envoyer par devers luy sçavoir si N. S. P., duquel nous sommes tous deux très humbles serviteurs, luy vouldra commander quelque chose estant par delà, et y ferons les plus honnestes complimens que nous pourrons, nous retenans d'y aller, puisque

tous costez, y soient entrées, je ne sçay pas quel remède l'on puisse trouver convenable à la grandeur du mal et à la ruine qui le menace ¹.

les choses sont passées en cette façon.»

Le roi approuvait plus tard la conduite de M. de Maisse dans cette circonstance, en écrivant le 4 janvier suivant : « J'ay secu ce qui s'est passé par delà entre le nonce du pape, vous et le s^r de Lancosme, et vous avez très bien agi d'avoir conduit les choses comme vous avez fait, attendu mesmes ce qui s'est passé entre S. S. et moy à la veue de tout le monde. » (*Corr. de Venise et Lettres du cabinet*, Harlay.)

¹ La grande crise des guerres civiles, celle qu'elles offraient toujours en perspective, c'était l'invasion de la France par des armées étrangères. Aussi M. de Villeroy annonçait déjà cette péripétie redoutée dans sa lettre du 6 décembre 1585, où il rendait compte des faits de la guerre civile qui se développait alors sur tous les points à la fois. En constatant avec une sorte d'envie les succès croissants de la reine d'Angleterre en Hollande, en Écosse et partout, il mentionne la disparition du prince de Condé depuis sa défaite :

« Les huguenots de Dauphiné ont pris la ville et citadelle d'Ambrun par intelligence, l'archevesque en estant absent. Le visconte de Thurenne a prins aussi la ville de Thulle en Limosin. Le roy de Navarre a forcé en Gasconne deux ou trois petites villates. Mais M. de Montmorency joue bien plus gros jeu en Languedoc, car il y est maistre de la campagne avec VIII ou X^{te} hommes de pied et huit pieces de batterie. Or nous espérons que la chance tournera bientost à cause de l'arrivée de M. du Maine en Guyenne et de celle de M. de la Vallette en Dauphiné. Nous en-

voyons aussi des forces à M. le mareschal de Joyeuse pour cet effect. Mais, en vérité, une bonne paix seroit trop plus agréable aux gens de bien et ntile au service du roy et au roy^{te}. Toutesfois, toutes choses y sont encore si contraires, qu'il fault que je vous die la larme à l'œil que nous n'en sommes pas deignes.

« Les bruits des levées des huguenots en Allemagne s'eschauffent de jour en jour; néanmoins elles ne s'advancent encores guères, non plus que les nostres, lesquelles nous nous contenterons d'avoir au temps que les autres seront prestes. Cependant le roy donne ordre que les vivres du plat pays soient portés et serrés dedans les bonnes villes. Il prépare sa gendarmerie et cherche tous moyens de faire argent, attendant nouvelles de la négociation de M. de Paris. M. l'amb^s de Venise m'a fait entendre l'office que la seig^{te} a fait faire envers le pape par ses amb^s, conforme à l'advis que vous nous en avez donné, dont j'ay adverty S. M., laquelle aura bien agréable que vous en remerciez ces seig^{te} en son nom.

« La royne d'Angleterre jone cependant ses jeux en Hollande et Zellande assez heureusement; car s'estant rendue maistresse de la Flessingue, elle s'y establit tous les jours de plus en plus et incommodement les Espagnols et ceux d'Anvers, lesquels en sont à la faim. Elle a pris aussi deux navires revenans des Indes, dedans lesquels l'on tient que l'on a trouve vaillant deux millions d'or appartenans aux particuliers. Et vous diray que, si elle nous aidoit plustost à pacifier nos divisions que à les fomenter et nourrir

Il y a icy advis par le secrétaire que ces seig^{rs} tiennent à Milan que la résolution de l'entreprise de Genève s'achemine de plus en plus, et que le gouverneur, allant trouver M. de Savoye, la devoit résoudre

comme elle fait, je la louerois très volontiers. Mais elle prend plaisir de tourmenter tous ses voisins pour mieulx asseurer le repos en son roy^m. L'on dict qu'elle n'a esté moins heureuse en Escosse, où elle a réduict le roy à composer avec ceulx qu'il avoit bannis, auxquels elle avoit donné moyen de se armer et soublever. Dont je ne puis vous escrire aucune particularité, non plus que de ce que est advenu M. le prince de Condé, car nous en sommes encores aussi incertains que au commencement. Ceulx de Guyenne nous mandèrent qu'il est à Sedan, et ceulx de Champagne qu'il est retourné à la Rochelle; mais le temps et les affaires le ressusciteront bientost. »

M. de Maisse, de son point d'observation spécial, jugeait la situation d'après l'aspect qu'elle aurait pu prendre par la mort du roi d'Espagne, que la maladie de ce prince avait fait supposer un moment, et ilcrivait à l'un de ses collègues :

« J'ay perdu le jugement de nos affaires, et, si le temps et la ruine universelle ou nous allons tomber ne nous fait à la fin sages, toute la prudence humaine n'est pas sullisante pour nous en tirer. L'on s'est fort resjoy icy de la défaicte de mons' le Prince, mais je suis attendant quel bon effet elle nous aura produit. Nous avons eu advertissement de tous costez de la maladie du roy d'Espagne, comme aussy maintenant nous avons advis de sa sancté; et sans doubte, s'il fust mort, cette grande machine et diversité d'Estats qui se soustiennent la pluspart par sa seule auctorité

eussent esté en danger de souffrir beaucoup de mutations. Nous ne voyons en ce quartier aucune apparence de remuement, et si on envoie des forces et de l'argent d'Espagne par deçà ce sera pour passer en Flandres, où S. M. catholique a autant d'affaires qu'elle eust jamais. Quoy que ce soit, il est malaisé que ce grand aprest ne tombe sur quelqu'un, et pourroit bien aller du costé de Barbarie. »

Enfin, M. de Villeroy, écrivant le 20 décembre suivant, revenait sur l'invasion qui se préparait à l'étranger contre la France; et, en montrant déjà, dans l'année qui allait s'ouvrir, le terme fixé pour cette éventualité menaçante, il annonçait les mesures que prenait Henri III pour y faire face :

« Nos affaires tiennent tousjours mesme chemin, d'autant que le roy est résolu ne pernectre autre exercice de religion en ce roy^m que de la catholique, et le roy de Navarre se trouve plus entier et déterminé que jamais de deffendre et maintenir les libertez accordées par les édicts précédens. De sorte que nous sommes très disposez à veoir bientost ce royaume plein de forces estrangères, qui est ce que désirent le plus nos chefz de party et nos mauvais voisins. L'on tient pour certain que le x^e jour de la mi-mars cesdites forces comparoistront fomentées de toutes parts. M. de Guyse doit arriver icy à la fin de ce mois pour adviser et résoudre avec le roy ce qui sera de faire en telles occasions. M. du Maine n'a peu encores rien entreprendre à cause des mauvais chemins et des pluies; cependant il a une grande

avec luy; que pour cet effect il y avoit un demy-million d'or au chasteau de Milan. Il y adjouste de plus qu'il estoit arrivé près dudict gouverneur un amb^r des tiers cantons catholiques qui avoit eu longue et secrète audience dudict gouverneur, et qu'un autre estoit allé en Espagne, et que l'on jugeoit que ce fust pour le mesme effect. Ce traicté commence icy à se publier de plus en plus, et mesmes que N. S. P. et le roy d'Espagne sont unis ensemble pour cet effect, et que M. de Savoye sera chef de l'entreprise. Nous en attendons les effects, mais, si ces cantons se mettent aux mains les uns contre les autres, il n'y a doubte qu'il n'en advienne beaucoup de mal au service de V. M.

Venise, 31 décembre 1585.

Sire, par despesche du xiii^e novembre, nous eusmes advis du progrès de l'armée du G. S. jusques à Tauris, avec jugement certain que bientost il y pourroit succéder quelque exploit de conséquence; depuis arriva une frégate dépeschée en diligence, qui apporta les lettres à ces seig^{rs} de leur baille du xxv^e novembre, à huit heures de nuit, avec certaine nouvelle de la routte de l'armée turquesque, dont les particularités sont qu'estant Osman-Bassa arrivé jusques aux portes dudict Tauris, il avoit esté chargé par les Perses, divisez en trois troupes, l'une commandée par le roy, l'autre par son fils et la troisième par les Géorgiens; que la bataille avoit duré trois jours et deux nuicts, et qu'après la mort d'une infinité d'hommes, jusques à mil hommes d'une part et d'autre, la totale victoire estoit demeurée au roy de Perse; Osman-Bassa tué d'un coup de pique dans l'espaule, le beglierbey de la Grèce, et l'aga des janissaires aussy tuez et le Cigale

armée. et consume force argent et ruine beaucoup de pais. »

M. de Maisse, écrivant à l'un de ses collègues, complétait ainsi ces renseignements : « J'ay appris que les forces du roy commencent à marcher, estant ja M. de la Valette avec son armée à Lyon pour se

rendre au premier jour en Dauphiné, et M. le due du Maine continuant son voyage en Guyenne. Je désirerois que les choses fussent disposées à la paix, comme je les veoy à la guerre, que je croy mesmes desplaire maintenant à ceux qui en ont esté les auteurs. » (*C. de Ven. et L. du cab.*)

blessé mortellement; que toute la milice turquesque y estoit demeurée; que la nouvelle en estant venue en Constantinople, soudain le G. S. avoit assemblé ses principaux serviteurs et tenu conseil toute nuit; que par tout le serrail et en la maison d'Osman on n'y oyoit que pleurs et plaintes, et que le peuple en ayant ouy le vent, se commençoit à esmouvoir, tellement que le G. S. avoit fait publier que ses gens avoient eu la victoire et que le roy de Perse estoit mort, mais que cela s'estoit fait pour empescher le désordre et la confusion qui estoit prochaine en Constantinople. Cette frégate n'a apporté aucune lettre du secrétaire Berthier, qui m'a fait croire qu'il n'avoit esté adverty de ceste dépesche¹.

¹ M. Berthier avait écrit aussi, le 25 novembre, le grand événement qui venait encore une fois tromper l'attente de la Turquie et renverser toutes les espérances qu'elle fondait sur la fortune d'Osman-Pacha. Celui-ci avait, du moins, rempli la promesse que rappelle ici M. Berthier, en ne survivant pas à la défaite, quoique les choses, comme on l'apprit ensuite, se fussent passées sur ce point autrement qu'il n'est dit dans les deux rapports français et vénitien :

« Enfin arriva le xxv^e du présent, sur le tard, par deux chiaoux en ulac, dépeschés du Cigalle, de présent général, des occurrences des deux armées en Perse, mais au notable désavantage de ce seig^r. Le bruit qui auroit ja de plusieurs jours couru diversement d'une signalée faction d'armes y suivie entre icelles, de tant vérifié, comme la promesse d'ailleurs d'Osman-Bassa à la licence qu'il print de S. H., ou d'y laisser la vie ou de luy en rapporter entière victoire. Ce que j'ay peu recueillir d'auleuns lieux plus asseürés par si grande diversité de discours qui se font en ce subject à ces premiers motifs, estant qu'ayant

icelluy Osman jusques dans Tauris y fait fabriquer ung fort en moins de dix-sept jours, laissé à la garde d'icelluy Assan eunuque, beglierbey cy-devant du Cayre, de présent de la Natolie, avec dix mille hommes, et campé hors la ville avec l'armée, comme pour la discommodité des vivres, rigueur de l'air ou autrement, il estoit au desloger et se retirer sur les premiers confins de deçà.

« Le Persien, après s'estre tenu de recoy sans comparoir par auleuns jours, l'auroit, avec trente-cinq mil bons hommes conduits par Toemae et Carachan, assailly et combattu à l'improviste avec telle vivacité et poursuite de trois jours entiers de chemin, et cinq diverses et réitérées charges, que l'armée de ceulx-ci seroit restée entièrement en routte avec mort dudict Osman à la deuxiesme d'icelles charges, de trois signalés beglierbeys et l'ung d'iceluy Assan, fils de feu Mehemet-Bassa, plusieurs sangiacs, et grand quantité de spahis et janissaires y demeurés parmy la foule des chevaux, au nombre en tout de septante mille hommes et plus. Dont se dict qu'ayans les Persiens eu advis de la blessure

V. M. peut juger combien cela a esté agréable à ces seig^{rs}, qui soudain le firent entendre au pape par courrier exprès, sans toutesfois en vouloir faire aucune démonstration publique ny mesmes s'en laisser

à mort dudict Osman, le prince, fils du soñ, venu en personne à la troisième charge, y avoir receu un coup de lance par ung Cur (*Kurd*) bey, des chefs de ceste part, et les susdits Toemac et Carachan de la part des Persiens y estre aussy restés morts, les ayant le Cigale-Ogli enfin poursuivis et réduits à la fuite avec ses forces ralliées. Ces derniers particuliers toutesfois, deñt qu'ilz consentent ledict fils du soñ s'estre retire non prins ny mort, tenus pour très suspects, pour coulorer par ceulx-cy ce par trop grief et lourd accident, duquel il ne leur sera aysé se ravoir de longuement. Outre ce qu'il y a de si notable perte de leur réputation pour les si grandz appareils et espoir qu'ilz tenoient pour certain d'avoir à ce coup, comme en main save, tout l'Estat de l'ennemy.

« Ce que cedict seig^r a faict aussi demonstration de recevoir très désacueuer pour la perte notamment entre aultres d'icelluy Osman, qu'il continuoit à tenir en pareil et tres grande considération de cy-devant, ne manquant encores qu'ilz veulent qu'il soit mort de flux et malladie quelques jours avant ce combat. Qui se recognoissant de façon ou d'aultre toucher à mort, pour éviter sédition en l'armée, y à craindre pour tous respects après son decés, pourveut aussitost et prudemment d'ung successeur au généralat d'icelle, de la personne du susdict Cigale-Ogly, Génois de nation, comme du plus digne de telle charge y remarqué lors près de soy, feignant en estre venu l'ordre de ceste Porte, et qu'il eust à s'en retourner en ça.

Ayant cedict seig^r, en confirmation de ceste nomination, expédié du jour d'hier à cest effect son capygar-quehayasy avec quantité de capigis devers icelluy Cigale, accepté já et honoré comme tel du surplus des forces, et que l'on tient s'estre depuis retiré avec icelles jusques souzb Van, lieu fort, par eulx cy-devant occupé et possédé, le plus prochain de ceste part des Persiens. Desquelz se peult dire encore de ce jour d'huy et par les diverses preuves qu'ilz en ont rendues au progrès de ceste guerre, et ceste si signalée notamment, ce qui en a esté aultrefoyz dict au sujet de ce Romain (*Crassus*) qui laissa semblablement et l'honneur et la vye : « Ceulx-cy estre de ceulx qui ne se poursuivent ny s'attendent. »

« S'estans néantmoins ceulx de ceste Porte advisez pour interpréter encore plus du moins en apparence ce dernier succez à leur avantage, et lever occasion aux leurs d'en discourir aultrement, d'ordonner allégresse publique en estre faicte, suyvant leur usance, par parement et ornement des boutiques par trois jours entiers, et save d'artillerie de la pointe du grand serrail, du Topana et des vaisseaux mesmes de marchandises qui se retrouvent de présent en ce port, commencee de ce jourd'huy. Ce seig^r n'a encore pourveu au degré de premier visir vaquant par le decés du susdict Osman, si bien l'on tient par aulcunes conjectures qu'il sera pour demeurer en main de Messih-Bassa, qui est celuy qui en tenoit l'administration en ab-ence; aultres parlans de Siaux, en

entendre avec les ambassadeurs. Cette nouvelle a esté incontinent accompagnée de discours tels que V. M. peut penser, et nommément de la ligue que N. S. P. devoit faire maintenant contre le Turc affoibly

core de présent manzul du bassalic. Et pour le fait d'armement de mer, oultre que l'advís cy-dessus semble en avoir apporté en grande partie la décision, ou ils en eussent eu en effect quelque desseing, d'ailleurs il ne s'y est veu puis les premiers motifs cy-devant ni void non plus de présent autre apparence ny diligence, sauf ce qu'ils en feront remarquer de plus certain ou autrement à ce prochain mois.»

Le 11 décembre suivant, M. Berthier recevait très-tard de Henri III l'avis, remontant déjà au 29 août 1585, du départ de M. de Lancosme avec ordre d'informer la Porte des préparatifs de l'*Armada* et de la destination qu'on lui supposait :

« Berthier, le s^r de Lancosme partira dedans huit jours pour s'acheminer par delà, qui sera cause que je vous advertiray seulement que l'on m'a escript d'Espagne que le roy cath^o a deslibéré mettre l'année prochaine une armée en mer, composée de quarante gros navires, vingt gallions, six galéaces et quarante gallères, dont les préparatifs se font à Lisbonne et autres poinctz du royaume de Portugal, en intention de faire quelque grand exploit en la chrestienté ou ailleurs, cependant que mon royaume est en trouble et que ce seig^r est occupé à la guerre de Perse. Car il n'y a apparence ny raison aucune de croire qu'il face ladite armée pour envoyer en Flandres, d'autant qu'ayant de nouveau recouvré la ville d'Anvers par composition, les affaires des Estats dudit pays sont réduites à tels termes qu'il n'a besoing de se constituer en si grands frais pour les

ranger à son intention, de sorte qu'il fault tenir pour certain que son dessein tend ailleurs. Ce que vous ferez sçavoir dextrement aux ministres plus advisez de ce seig^r. afin qu'ils l'en advertissent de penser à ses affaires : auquel leur empire a intérest aultant et plus que nul autre qui soit. comme aura charge de leur remonstrier plus particulièrement ledict s^r de Lancosme à la négociation duquel il sera bien à propos que vous prépariez cependant les voyes par la communication dudit advertissement, afin de traverser aussy celles de la prorogation de la tresse que pourroit faire poursuivre le roy cath^o, ayant grande occasion de présumer que la recherche qu'il en fera faire sera aultant pour les amuser et esblouir, afin de leur oster toute defiance, que pour autre occasion. Usez sagement dudict advertissement et n'attendez l'arrivée par delà dudict s^r de Lancosme pour me faire sçavoir ce que y aurez fait. Je vous recomande aussy la délivrance du chevalier de Villarceaux, pour laquelle je vous ay si favorablement eserit par ma dernière dépesche : c'est ung gentilhomme qui m'est très recomandé. »

M. Berthier rectifiait ici ce qu'il avait dit d'Osman-Pacha, mort, à l'issue du combat, de la maladie dont il souffrait. Mais cet événement avait eu pour effet de ramener au pouvoir, comme grand vizir, Messih-Pacha; et M. Berthier disait, au sujet de la communication qu'il avait à faire : « J'espère, aydant Dieu, dans deux ou troys jours aller trouver Messih-Bassa, pourveu par cedict seig^r de la charge de

de ses plus gaillardes forces, et du progrès que pourra faire cette armée victorieuse et belle occasion que les chrétiens auroient de reprendre maintenant sur le G. S. ce que depuis tant d'années leur a esté

premier visir dès le xxix^e du passé, qu'il receut son cachet, envoyé du Cigale-Ogli, général de l'armée, par le fils du feu Agmat-Bassa; et représenter à icelluy avec toute circonspection, attendant l'arrivée en ce lieu de l'amb^r de V. M., ce qu'il plaît à icelle m'y ordonner, soit du récent préparatif d'armement des Espagnols, j'à auguré pour les Indes ou l'Angleterre, que du dessein et intention leur à la prorogation de tresse. Le peu de valeur de ce ministre, représenté à V. M. non ententif ny bon à autre qu'à l'espargne de son maistre, en donnoit d'ailleurs fort peu d'espoir et apparence d'en recueillir autre fruit que du passé pendant que ceste guerre suivra en Perse. Dont V. M. aura encore veu un ressent et trop vif motif de continuation d'icelle par la si signalée routte et perte y recue de ceste part, qui semble jusques à maintenant n'avoir produit autre effect que d'inciter et embraser davantage cedit seig^r au désir d'en avoir sa raison, sy bien, comme j'advisay lors, qu'on a fait démonstration contraire en ce lieu d'allégresse pour ce regard par trois jours entiers et dépesché à Bude et divers autres endroitz de cest Estat, tant en Grèce que Natolie, de ce faire au semblable, pour la prise et conquête notamment de la ville de Tauris, fabrique du fort sur la montaigne et place du serral du sophy commandant à icelle, et routte enlin donnée, disent-ils, après divers conflitz, aux forces dudict Persien par le susdict Cigale-Ogli, qu'ilz exaltent pariant jusques au tiers ciel, mais confessans en effet d'ailleurs que sans luy tout le

surplus de ceste part estoit entièrement perdu. Ce qui s'en est entendu de plus, tant par le retour dudit fils d'Acmat-Bassa que d'Endem-Aga, quehaya cy-devant d'Osman-Bassa, et cinq à six capigis, de suite aussitostaprès, ne différant en substance de ce que j'en escrivis. Et en somme ne pouvant taire ny dissimuler la très notable perte qu'ilz y ont recue, prinse ou mort de quatre beglierbeys et seize sangiacs-beys : comme la première charge des Persiens sur eux avoir esté par surprise, au fort de la nuict, continuée jusques au midi du jour suivant sans qu'ils ayent eu moyen de faire jouer leur artillerie; et la dernière réussie de façon que les seuls bien montez de ceste part en sont reschappez. Sans qu'il se parle plus avec l'assurance de premier de la mort de Tocmac-Sultan, ny Charachan, sy bien diversement encore comme premièrement de celle dudit Osman; qui de maladie et qui au combat, le plus inclinant toutesfois que ça esté de maladie, la nuict suivante au premier conflit : ainsy que par discours très vraisemblables que la ville de Tauris n'aura esté pour avoir soutenu longuement puis si rudes accidens, sans que le Persien l'ait de rechef réduite souz son obissance, ou par manquement de vivres à ceulz y restez en garnison ou aultrement, dont toutesfois n'y a encore aucun advis, s'ils ne le tiennent par trop couvert.

« Cependant, il semble qu'ils se laissent encore entendre, mesmes en la maison du capitaine de la mer, que l'armement ait à suivre ceste année pour deux cents gallères

osté. On y adjouste le révoltement des Tartares sur cette nouvelle, l'espouvantement général auquel est à présent toute l'Asie et tout ce que la deffaveur d'une bataille perdue peut apporter à un si grand prince.

Or, pour ce que ledit s^r baile asseuroit ces seig^{rs} de leur en faire sçavoir dans deux jours le particulier, nous avons vescu en continuelle attente et sommes encore attendans d'heure à autre la frégatte, laquelle, pour avoir desjà tardé neuf jours, commence à faire beaucoup diminuer de cette nouvelle, les uns se doubans qu'elle soit faulse, les autres que ce retardement provient de quelque désordre advenu en Constantinople ou que le G. S. aye fait serrer les chemins. Hier matin un vaisseau venant de Sorie, tout le monde y courut; mais il n'en sçavoit ny n'en pouvoit sçavoir aucune chose. V. M. sçait de quelle importance seroit une telle perte à ce seig^r, et combien elle accommoderoit les affaires du roy d'Espagne, et certainement s'il estoit vray et que les chrestiens en peussent bien faire leur proffict, il y a longtemps que Dieu ne leur en présenta une plus belle occasion. Ces seig^{rs}, si cela n'est, ne sont hors de doubte que l'armée de ce seig^r ne s'emploie cette année contre eux, estans advertis des mauvais offices que l'on leur faict près S. H. et des querelles que l'on leur y dresse tousjours.

aux fins de destourner du moins les desseings de l'Espagnol et se préparer pour la suivante à plus notable entreprinse si les affaires de Perse le leur permettent, où, pour certe, l'on tient qu'ils facent estat se contenter d'entendre seulement à la garde et conservation de la susdite ville de Tauris, s'il leur sera possible. Ces jours passez arriva aussy au ministre anglois en ce lieu un homme de la part de sa royne, venu par voye de Poloigne, duquel il a sceu l'estat de tous les affaires de delà, l'ayant aussitost renvoyé par Scio et la Morée, pour delà, prenant son chemin par Venise et Italie, voir et descouvrir ce qui se passe en tous ces endroictz. V. M. sera advisée

que ledit m^e de ce moys ce seig^r auroit eu un fils masle d'une de ses esclaves domestiques que l'on tient estre de présent au nombre de vingt et plus, et du xxx^e du passé restably Siaous-Bassa au visirlic. mais au degré de second seulement. Louant Dieu du partement et acheminement de M. de Lancosme, amb^r, pour V. M. en çà, soit pour ce que s'y doit espérer par luy de bénéfice et notable advantaige au service d'icelle; auquel je me mettray de tant en devoir de représenter l'estat où se trouveront lors les affaires que pour avoir cest heur de me rendre de brief aux pieds de S. M. et luy donner fidele compte de son dict service de deçà. » (*C. de Turq.*)

1586.

JANVIER-MARS.

PASSAGE DE M. DE LANCOSME À VENISE. — CONFLIT COMPROMETTANT POUR LA FRANCE ENTRE L'ORDRE DE MALTE ET LA MARINE TURQUE. — DÉMARCHÉ OFFICIEUSE DE VENISE EN FAVEUR D'HENRI III AUPRÈS DE SIXTE-QUINT. — PROJET DE LIGUE DES ÉTATS CATHOLIQUES PROPOSÉE À L'EXCLUSION DE LA FRANCE. — INCIDENT DU VOYAGE DE M. DE LANCOSME EN PASSANT À ZARA. — PERTES CROISSANTES DES TURCS DANS LA GUERRE DE PERSE. — DOUBLE CROISADE PROJETÉE PAR L'ESPAGNE CONTRE L'ANGLETERRE ET CONTRE GÈNÈVE. — VUES QU'APPORTE SIXTE-QUINT, EN ENTRANT DANS LE PROJET DE L'ESPAGNE. — RÉSERVE QU'IL FAIT POUR SON PROJET DE LIGUE CONTRE LA TURQUIE. — MOTIFS POLITIQUES QUI FORCENT HENRI III À S'OPPOSER À L'ATTAQUE PROJETÉE CONTRE GÈNÈVE. — OPINION DE L'AMIRAL TURC OCHIALI SUR LA PORTÉE DES TROUBLES DE LA FRANCE.

Lettres
de
M. de Maisse
à Henri III

Venise, 14 janvier 1586¹.

Sire, le s^r de Lancosme partit de ce lieu le 1^{er} de ce mois sur l'une

¹ Un meurtre mystérieux venait de s'accomplir à Padoue, avec les circonstances les plus romanesques, sur une femme que son esprit et sa beauté avaient rendue célèbre en Italie. Victoria Acorambona était entrée par un premier mariage dans la famille de Sixte-Quint, et, devenue veuve d'une manière suspecte et précipitée, elle avait épousé en secondes noces Giordano Orsini ou des Ursins, qu'on voit, sous le nom de Paul Jourdan, figurer dans ce recueil comme attaché au service de la France, pour laquelle en dernier lieu il commandait l'armée d'occupation de la Corse à la mort d'Henri II. (Voir ci-devant, au t. II, p. 354 et 560, à la note.) L'illustration des personnages, leurs rapports antérieurs avec Sixte-Quint, les actes de vengeance ouverte ou cachée dont il donnait alors le spectacle, en poursuivant partout au dehors les victimes qui lui échappaient,

tout faisait d'une catastrophe privée un événement public. De plus, cet incident avait amené un combat en règle, suivi d'une communication de Venise aux gouvernements étrangers, enfin une série de démarches diplomatiques. C'est à tous ces titres que M. de Maisse en rend compte à Henri III dans une lettre écrite à la fin de décembre précédent, et le récit qu'il lui fait des péripéties émouvantes de ce petit drame à toute l'expression d'un véritable tableau de mœurs, qui rappelle les luttes de la société au moyen âge, et où revivent les traits du caractère italien tel qu'il se montrait dans toute son âpreté avant la civilisation du xvi^e siècle :

« Il est arrivé à Padoue un accident si étrange, que j'ay estimé en devoir advertir V. M., joint que ces seig^s ont advisé en leur sénat de le faire sçavoir à tous leurs amb^s pour en rendre compte aux princes

des gallaires de ces seig^{rs}, ayant, en considération de V. M., esté recenu et traicté d'eux avec tout honneur, jusques à l'avoir défrayé luy et tous ses gens entièrement de ce lieu jusques à Raguse. Ces seig^{rs} ont

chrestiens au cas qu'ilz en fussent interogez. J'escrivis à V. M. la mort du s^r Paulo Giordano Ursino, qui fut longuement au service du feu roy Henry d'heureuse mémoire. Il avoit espousé en premières nopces la sœur du duc de Florance, dont il a eu un fils, et en secondes la sig^{ra} Victoria Acorambona, auparavant vefve du s^r Peretti. Et comme on en avoit soupçonné sa femme, qui en fut prisonnière à Rome quelque temps, et ledit Paul Giordan et un des frères d'elle, nommé Marcello, ils se marièrent enfin ensemble du temps du pape Grégoire; et, après sa mort, pour la crainte qu'ils eurent de ce pape, ils se retirèrent sur cet Estat avec ledit Marcello.

« Il peut y avoir quinze jours que cette dame, après la mort de son mary, se retira à Padoue avec son frère, et d'autant que Paul Giordan l'avoit beaucoup advantagée, luy ayant laissé par testament cent mil escus et dix mil escus de rente pendant sa vie, et que la succession appartenoit audit Paul Giordan, ledit duc de Florance, qui l'a en garde, envoya par deçà un sien homme pour en faire la poursuite contre la vefve, en laquelle il estoit assisté par le s^r Ludovico Ursino, fils du feu s^r Giordan, qui estoit allé à Padoue pour cet effect, et y estoient venus à paroles. La sig^{ra} Felice, sœur de N. S. P., ayant secu la mort dud^t s^r Giordan, poursuivoit aussy fort instamment ces seig^{rs} souz le nom de S. S. de retérir prisonnière ladite Acorambona et son frere, et faire justice de la mort de son fils, et le samedy XXI^e de ce mois avoit esté résolu par ces seig^{rs} d'ainsy le faire.

« Le dimanche XXII^e, cette dame, sur les trois heures de nuict, fut tuée en sa maison. En laquelle ayant esté environnée par trente ou quarante hommes armez à blanc et masquez, et quatre d'entre eux monter en sa chambre, elle, ayant ouy le bruit et prévoyant le mal qui luy devoit advenir, s'estoit jettée à genoux pour prier Dieu. Et en ayant veu un entrer en sa chambre, luy demanda la vie, ce qu'il luy refusa, luy permettant d'achever son oraison; et cependant il luy delacha le devant de sa robbe, et tastant de la main où estoit le cœur luy mit la pointe d'une dague contre, la luy tenant jusques à la fin de sa prière, et puis la tua, ne voulant partir de là qu'il ne la vist toute froide. Un sien jeune frère, nommé Flaminio, fort favorisé du cardinal Farnaize, arrivé là depuis peu de jours et accourant en pourpoint, fut aussy tué de trente ou quarante coups. Marcelo, que l'on cherchoit, de bonne fortune pour luy ayant tué un homme deux jours devant, s'estoit retiré en un monastère, ou il est encores; il y eut aussy quelques-unes de ses filles blessées.

« Cette cruauté et la façon de l'exécuter entendue mesmes par les capitaine et gouverneur de Padoue les mit en grande peine, et soupçonnerent incontinent que ledit s^r Ludovico en fust l'auteur, qui estoit lors seul en cette ville qui pouvoit mettre tant de gens ensemble; tellement qu'ayant ordonné que les portes demeurassent fermées, le matin ensuivant l'envoyèrent prier de venir vers eux. Ce qu'il fit avec un^{ts} hommes en armes, et montant au

eu la confirmation de la route de l'armée turquesque ; cela est cause qu'ils ont perdu icy toute craincte que cette année le G. S. puisse faire aucun armement de mer qui soit d'importance. Car si bien ils ont

palais eu laissa partie en bas et partie sur l'escalier, et le reste entra quant et luy en la chambre ; et faisant semblant d'ignorer le fait, partit d'avec eux comme s'il les eust voulu braver et menacer. Cela ayant esté par eux escrit à ces seig^{rs} la veille de Noël, au lieu d'aller à la messe de nuict, assemblèrent leur sénat et ordonnèrent aux recteurs de Padoue de le prendre en sa maison, et, en cas de résistance, de la mettre par terre, et y envoyèrent un de leurs sénateurs pour informer de ce fait et assister lesdicts recteurs. Cela fut exécuté le jour de Noël, où lesdicts recteurs, après avoir permis au peuple de luy courre sus et aux siens et proposé grand prix à celuy qui en apporteroit des testes, firent bracer deux pièces d'artillerie contre la maison, et au troisieme coup firent tomber le pan de devant par terre, et quant et quant trois de ceux de dedans, qui eurent les testes coupées et portées par le peuple au palais. Le s^r Ludovico se voyant à cette extrémité et la maison preste à luy tomber sus, fut contraint de se rendre et fut mené prisonnier au chasteau et environ quarante des siens.

« Ces seig^{rs}, advertis de cet exploit le lendemain de Noël, furent en grande perplexité de ce qu'ils en devoient faire. Ils estoient retenus d'un costé de la qualité de cet homme, qui n'estoit leur sujet ains du pape ; aussy que par quelques lettres du duc de Florence et autres adressantes à luy, il sembloit que ledit duc eust esté autheur de cette mort, et estoient en double de l'advenir. D'autre part, ils considéroient la

conséquence d'un tel acte, s'il demeuroit impuny, la violence dont il avoit usé dans leur ville, et le hazard où il l'avoit mise estant à leur solde et prest d'aller gouverneur à Corfu. Ils craignoient aussy qu'il ne fût redemandé par quelque prince s'ils le gardoient plus longuement. Tellement qu'enfin il fut résolu, après que l'on l'auroit interrogé sur ce fait, de le faire mourir et le monstrier au peuple. Cela fut exécuté le xxvii^e, et, après qu'il eut entendu cette ordonnance, il fut estranglé deux heures avant le jour et son corps porté en la grande église. L'on a depuis fait pendre quatre des serviteurs de l'Acarambona qui avoient tenu la main à ce meurtre, et hier y en eut quatorze des capitaines des Ursains pendus et deux tenaillez, et croy que le demeurant s'est traité de cette façon sans que pendant ce temps aucun ait peu sortir de la ville de Padoue.

« Ceste justice a esté icy louée d'un chacun, et pour ma part je pense que ces seig^{rs} ne pouvoient moins faire, tant pour la cruauté de cet acte qui est hors de toute humanité que pour la résistance où ledit s^r Ludovico s'estoit mis ; aussy que leurs subjectz s'en fussent certainement irrités s'ils en eussent fait autrement. Il est mort en l'aage de xxviii ans et a laissé par testament sa femme, niepce du cardinal Savelo, qui se retrouve en ce lieu grosse, à ce que l'on diet, de deux ou trois mois, héritière de tous ses biens et a donné ses armes à la républicque, et mort à ce l'on diet fort constamment, bien que ce soit pour une occasion indigne de sa maison et du nom

opinion qu'il fera maintenant monstre d'armer pour faire croire aux chrestiens que cet accident ne luy a baissé le courage, si est-ce que cette armée sera si foible et si mal garnie d'hommes qu'elle ne pourra

de chevalier qu'il portoit. Il se pouvoit sauver s'il eust voulu, mais il ne pensoit pas que ces seig^{rs} deussent mettre la main hardiment sur luy, et avoit quelque espérance sur le duc de Florance en gratulation duquel on veut croire icy que cette femme avoit esté tuée, la bonne grâce et bel esprit de laquelle ne méritoit cette fortune. Le mesme fait a mis ces seig^{rs} en peine pour raison du s^r Latin Ursin, lequel estant aujourd'huy en leur service en Candie et parent de celuy-cy, ils craignent qu'il ne luy en reste quelque mauvaise volonté en leur endroict, qui a esté cause qu'ils ont dépesché vers les recteurs de cette isle afin de prendre garde souz main à ses actions. » Notons en passant que la veuve de Ludovico, l'assassin d'une femme illustre, devait, deux ans après, épouser à Rome M. de Saint-Goard, devenu marquis de Pisani, et plus tard être la mère de la célèbre marquise de Rambouillet, qui tient une si grande place dans l'histoire de la société et de la littérature françaises au xvii^e siècle.

Enfin, M. de Maisse complétait ici les dernières circonstances de cette tragique aventure : « Ces seig^{rs} ont achevé de faire la justice des complices du s^r Ludovico Ursini, et y en a eu vingt-deux d'exécutés à mort et neuf ou dix condamnés aux galères, entre lesquels y a quelques gentils-hommes de maison, mais tous bannis de l'Estat de l'Eglise. L'on luy a trouvé quelques lettres par lesquelles, à ce qu'ils disent, il se rend coupable d'avoir fait empoisonner le feu s^r Paulo Giordan, et depuis fait

tuer sa femme à l'instigation du duc de Florence, et ont secrettement surpris les lettres que le s^r Ursino escrivoit audit s^r duc deux jours avant qu'il soit mort. Sur l'advis que ces seig^{rs} avoient donné à N. S. P. de cette exécution, S. S. les en a haullement loués et donné plusieurs bénédictions, les assurant que chastiant telles sortes de gens, Dieu les assisteroit tousjours et que ses anges combatteroient pour eux, et qu'ils doivent bien juger de cet homme, qui a osé bien entreprendre a leurs portes, que, s'il fust allé à Corfu, où ils l'avoient destiné, il leur en fust advenu quelque grand inconvénient. Ainsy a finy cette tragédie, ayant ces seig^{rs} payé à sa veuve tout ce qui luy estoit deub des estats de son mary jusques au jour de la mort et gratifié en ce que honnestement ils ont peu faire. »

Le roi, écrivant le 28 janvier 1586, s'exprimait ainsi sur chacun de ceux qu'avait atteints cette catastrophe : « J'ay veu ce qui est advenu à Padoue à la veuve de feu Paul Jourdan et à ceulx qui l'avoient massacrée : c'est un pur jugement de Dieu qu'il luy a pleu donner autant sur les ungs que sur les autres, pour servir d'exemple et de terreur aux meschans. En quoy ces seig^{rs} ont rendu tesmoignage très louable de leur vertu, prudence et justice; et me déplaist seulement du malheur arrivé au lils de feu Jourdan Ursin, tant pour l'affection que je porte à la maison des Ursins que pour les services que ledit s^r Jourdan avoit faicts à ceste couronne. »

La participation présumée de Sixte-Quint

faire effect de conséquence. Cependant, comme sages et avisés, ils ont dépesché en diligence à leur baile pour se resjouir avec Son Altesse de la prise de Tauris et de l'heureux retour qu'il a eu contre le roy de Perse, avec non moins de belles parolles que s'il eust conquesté tout le royaume, bien qu'ils aient encores assuree nouvelle de cette deffaicte et de la perte, à ce que j'ay sceu d'eux, de plus de cent mil hommes; estant au demeurant ce qui est resté de Turcs dans Tauris si mal pourvus de vivres, que pour ceste heure ils liennent avoir esté taillés en pièces, et la citadelle qu'Osman avoit bastie, ruinée. Restera donc maintenant le faict de la trêve ou suspension d'armes poursuivie par le roy d'Espagne avec le G. S., à laquelle on ne faict double icy qu'il ne parvienne facilement, estant cette route d'armée, telle qu'il

dans ce meurtre a été trahie tout à l'heure par l'exclamation joyeuse qu'il a fait entendre en apprenant le succès de ce guet-apens. Mais elle deviendra plus évidente par l'aicharnement qu'il va mettre, pendant les mois suivants, à poursuivre le dernier survivant de cette famille, qui avoit mené à Rome la vie de *bravo* et tué en effet Perretti pour marier sa sœur avec le prince, et M. de Maisse écrivait à Henri III :

« Ces seig^{rs} ont esté tellement sollicités par le pape et par sa sœur de remettre en ses mains le s^r Marcello Acorambono, qu'on prétend avoir tué le neveu de S. S., que combien qu'il eust ja esté arresté prisonnier à Padoue pour un meurtre dont on l'accusoit et en eust esté absous, ils l'ont de rechef faict reprendre, et sur ce y a eu très grande contention en leur sénat si on l'envoyeroit à Rome ou non, les uns estans d'avis que ce sevoit faire chose indigne de la grandeur et de la liberté de cette république et le livrer à une mort certaine le mettant entre les mains du pape; les autres voulans qu'on gratifiast S. S. et qu'estant chose qu'elle avoit si fort à cœur,

que ce seroit mieux faict de la contenter pour ce particulier, affin d'en tirer plus de commodité pour le général de la république, mesmes maintenant où ils estoient en espérance d'obtenir le don des décimes qui leur a esté tant de fois promis, tellement qu'ils se sont résollus de le luy bailler. La façon dont S. S. en a faict parler à leur amb^r par le cardinal Agalino a este trouvée estrange, luy ayant dit que ce que le pape en faisoit estoit pour assurer la vie de ses neveux, qui seroient en danger après sa mort si Marcello demouroit en vie. Cependant ledit Marcello crie et supplie ces seig^{rs} de ne l'envoyer point à la boucherie, ou pour le moins de faire tant envers S. S. qu'il ne puisse estre recherché des autres jeunesses qu'il a faictes par le passé, où je croy que l'on le veult prendre; et que pour le regard du meurtre de son neveu, qu'il est prest de s'en justifier. Mais le pape le veut avoir en toute façon, et n'y a doute que cet acte ne touche à la réputation de cette république, mais ils préposent leur profit à toutes choses. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

n'en peut de longtems mettre sus une semblable, y ayant perdu la fleur de ses gens de pied et de cheval. Et quant bien cela seroit cause que S. H. se voulust résoudre à la paix du costé de Perse, comme ils le disent icy, l'on juge toutesfois qu'en ce cas il voudra plustost se reposer quelque temps que de penser à quelque nouvelle entreprise.

Selon qu'il a pleu à V. M. me commander, j'ay remercié ces seign^{rs} des bons offices qu'ils avoient faict à l'endroit de N. S. P. Le duc m'a respondu qu'il ne falloit point que V. M. prist cette peine de les en remercier; et quand ils faisoient quelque chose pour le bien et commodité de vostre royaume, ils estimoient faire pour eux-mesmes, et qu'il n'estoit en ce faict question seulement du particulier de V. M., mais de toute la chrestienté. A quoy je luy répliquay qu'en ayant ce feu embrasé une bonne partie, il falloit que ceux qui s'en sentoient exempts missent la main à bon escient pour l'esteindre, et que nul n'y avoit plus d'intérêt que le s^r siège. Que quant à V. M., elle ne laisseroit, comme très chrestien et catholique, d'y faire son dernier effort, mais qu'il estoit aussy bien convenable que S. S. assistât V. M. des moyens qu'elle peut avoir¹. Nous sommes après cela entrés en

¹ Henri III, écrivant le 4 janvier 1586, rendait compte de l'état de la négociation financière que suivait à Rome l'évêque de Paris, et exprimait de nouveau ses doutes sur l'entreprise de Genève :

« Le courier que l'évêque de Paris m'a depesché, après son arrivée à Rome et avoir eu deux audiences du pape, ne m'a apporté aucune provision ny résolution certaine de la volonté de S. S., mais seulement un monde de belles paroles et promesses à l'accoustumée, dont si je pouvois défrayer tant d'armées que j'ay sur les bras, je me contenterois volontiers. Ce qui m'admoneste de penser à moy et à ma conservation, estant adverty que le roy cath^{ol} et le duc de Savoye ont délibéré d'assembler à ce printemps de grandes forces. Car quoy

que l'on die, je ne puis croire que ce soit pour aller à Genève, tant parce que telle entreprise est douteuse que parce que ledit roy a maintenant plus de besongie taillée aux Pays-Bas et plus forte partie qu'il n'a jamais eu à cause des forces que la royne d'Angleterre y a envoyées de nouveau souz la conduite du comte de Lestre, qui est audit pays, où ladite royne a desjà pris tel pied, qu'il sera très difficile de l'en desplacer jamais par force. Et y a grande apparence que ledit roy voudra plustost employer le temps, ses forces et ses moyens, à se venger de ladite royne et conserver ce qui luy appartient, que à faire ou favoriser nouvelles entreprises et acquérir nouveaux ennemis. »

M. de Maisse parlait icy dans le même

plusieurs autres discours, et ay appris d'eux que N. S. P. est si bandé à amasser de l'argent, qu'il ne pense à autre chose, sinon toutesfois ils disent sçavoir qu'il contentera entièrement V. M. Ils m'ont aussy parlé

sens des dispositions apparentes de l'Espagne : « Nous avons icy advis certain de l'arrivée en bref des gallères d'Espagne, qui portent six mil Espagnols et deux millions d'or, et par ce mesme moyen de la résolution que S. M. catholique a prise de faire une levée de douze mil Italiens en Lombardie et en Toscane, dont le s^r Pietro de Médicis doit estre général, et se parle aussy de faire un bon nombre de cavallerie pour avec quelque secours qu'ils espèrent des Suisses et Grisons, avec lequel le gouverneur de Milan est en estroicte pratique, faire par deçà un corps d'armée pour ce printemps. Le secrétaire de ces seig^{rs} estant là leur escrit qu'ils prenaent garde à Bresse et à Bergamo et leur fait peur de cette frontière; les autres disent que ce doit estre pour l'entreprise de Genève ou pour le moins pour la favoriser en passant. Mais il y a plus d'apparence que ce soit pour passer au Pays-Bas et s'opposer aux forces de la royne d'Angleterre ou pour l'Angleterre mesme, tant y a que cette armée ne se pourra dresser en Italie sans donner grande jalousie aux princes voisins, mesmement si N. S. P. est de la partie, dont on ne découvre encore rien. »

Henri III, dans sa lettre du 4 janvier, parlait confidemment à M. de Maisse d'une ligue des États catholiques où l'on paraisoit vouloir l'engager : « L'on poursuit soubz main de faire une ligue nouvelle entre les princes catholiques, soubz prétexte d'exterminer les hérésies; mais je crains fort, en effet, pour favoriser les desseings dudit roy d'Espagne et de ses adhérens. En quoy,

combien que l'on face démonstration de ne vouloir convier comme celluy qui en peut recevoir plus de commodité que nul autre au besoing auquel je me trouve; toutesfois l'on ne m'a encores parlé qu'à demy, et fault que je vous die, comme à mon serviteur, que je ne suis sans occasion de me deffier que l'on traicte plus couvertement avec quelques-uns de mes subjectz. »

Dans la réponse qu'il fait au roi, le 28 janvier suivant, M. de Maisse examine toutes les probabilités que pouvait avoir ce projet d'après les dispositions présentes de Sixte-Quint : « L'on a escrit de Milan à ces seig^{rs} qu'il se fait de plus en plus amas d'argent au chasteau, et qu'ouïre les Italiens qui s'y doivent lever, il s'y parloit de faire quelque levée de lansquenetz, et semble que l'on les veuille assurer de ne craindre plus pour leur frontière, mais que ces forces se doivent employer à l'entreprise de Genève. Et si bien V. M. a raison de croire, comme je fais, que ce doit estre pour autre occasion, soit contre la royne d'Angleterre, soit pour une ligue catholique dont on commence icy à discourir; toutefois S. S. a telle envie que cette entreprise de Genève se face, que malaisément s'y voudra-elle mettre que l'on ne commence de ce costé-là. V. M. ne doit faire double que cette ligue catholique, si elle se fait, ne soit pour favoriser les affaires du roy d'Espagne et des siens, lesquels se croyans du tout hors d'espérance de pouvoir avoir ny Genève ny les Pays-Bas par leurs moyens et forces

bien avant des affaires de V. M., et mesmement avec un grand désir de les veoir acheminer à quelque accord avant que les forces estrangères soient entrées dedans le royaume, et monstrent avoir une grande peur

particulières, veullent essayer d'y parvenir par celles d'une union générale, affin de faire leur profit, s'ils peuvent, aux despens d'autruy et armer toute la chrestienté pour se venger de leurs querelles particulières.

« Or, combien que cette ligue fust possible très nécessaire au temps où nous sommes et qu'il semble qu'il n'y ait plus d'autre remède humain que celui-là, si est-ce que la manière que nous voyons que l'on procède à l'endroit de V. M. la doit rendre merueilleusement suspecte à tous vos serviteurs. Car, au lieu que V. M., comme le premier prince de la chrestienté et qui a tant de fois hazardé sa personne pour la protection de l'Église catholique, en devoit estre recherchée la première ouvertement et avec plus de confiance que nul autre, comme y ayant très grand intérêt, néantmoins il semble à les ouyr parler que l'on n'en puisse traicter confidemment avec elle, et que vostre personne seule retienne tous leurs desseins, tant ils en parlent de mauvaise façon, et voudroient volontiers se cacher de vous et mettre V. M. en defiance de tout le monde. Et de là viennent tous les bruits que V. M. peut sçavoir, qui courent et icy et par toute l'Italie du peu d'avancement que l'on diet s'estre fait en cette guerre de France depuis huit mois, du peu de soing que V. M. prend de ses affaires, et qu'il faut attendre à veoir de quel pied V. M. y marchera, et mil autres choses semblables, tellement qu'il n'y a double, comme V. M. le juge très bien, que l'on se fieroit plus

volontiers, si cela se pouvoit faire, de quelqu'un de vos subjects que l'on ne fait de V. M. mesmes. Et puisqu'il luy plaist me commander de luy escrire ce que j'en puis sçavoir, V. M. se peut assurer que toute la chrestienté est aujourd'huy plaine de tels bruits que l'on fait courir malicieusement pour la rendre non seulement odieuse et suspecte aux princes estrangers, mais à ses subjects mesmes.

« V. M., par sa prudence, peut assez juger les auteurs de tels artifices et le but où ils tendent; et est à croire que les Espagnols, qui ne veillent à autre chose que s'accroistre par la ruine et division d'autruy, s'estudient par tels moyens de fortifier toutes les deux parties de vostre royaume, et les entretenir en defiance et mauvaise volonté contre vous-mesme, pour réduire V. M. en un très mauvais estat, si Dieu le leur permettoit, et mettre toutes choses à confusion. Et croy que V. M. est assez advertie que toutes les difficultés qui se font à Rome sur le secours qu'elle a demandé à S. S., partent de la boutique de ces gens-là et possible de quelqu'un de vos subject mal affectionnez. Et affin que V. M. connoisse que l'intention desdits estrangers est telle qu'elle a déjà secu, l'amb' de ces seig^r à Rome leur a escrit qu'encore qu'il sçache de très bon lieu que le conte Deluare aye fait de très mauvais offices auprès de S. S. pour empêcher que l'on ne permit à V. M. l'alicénation des autres 1.^m escus, que néantmoins S. S. avoit assuré M. de Paris du contraire, et luy avoit dit que le roy d'Espagne luy

qu'il n'y survienne telle confusion, cela advenant, qu'il ne soit puis après en la main de V. M. d'y pouvoir remédier. Et s'il estoit possible, par le moyen de la roture de la trefve de Cambraïsis ou quelque autre

en avoit fait faire très grande instance pour V. M., jusques à luy en escrire de sa main.

« Ledit amb' escrit aussi à ces seig^{rs} qu'ayant par leur commandement fait instance à S. S. de réunir la chrestienté pour l'estirpation des hérésies et de ne refuser en aucune manière les justes demandes de V. M., que S. S. lui avoit donné sur cela de tres bonnes parolles et promis d'y faire son dernier effort. Et luy auroit dit qu'encore que V. M. fust trop facile à escouter ceux qui luy parloient de S. S. et du s' siège, que nonobstant tout cela il vouloit plustost avoir l'œil au devoir du pere universel qu'à ses passions particulieres, auxquelles S. S. ne s'estoit encores laissé transporter. Il a adjousté, parlant du fait de M. de S'-Gouard, que V. M. se laissoit trop aller à ses volontés et que le roy d'Espagne ne faisoit point le semblable; mais quelque chose que ce fust, qu'il vouloit satisfaire à V. M. pour ne donner à cognoistre au monde qu'il fust partial. Voilà, Sire, la façon dont on parle aujourd'huy de vos affaires, qui peut assez faire juger du demeurant. Il court icy un bruit que M. de Savoye doit aller en Flandres général pour le roy d'Espagne au lieu du prince de Parme, toutesfois je crois que ce soit sans fondement. »

M. de Maisse y revenait encore le 10 février suivant, d'après les nouveaux renseignements recueillis sur ce fait : « Je me suis travaillé d'apprendre que c'estoit de cette ligue catholique dont on a parlé ces jours passez, et apres m'en estre informé de ceux qui en peuvent savoir quelque

chose, je ne vois pas encore que passe plus avant que les parolles, lesquelles sont sans effect, bien que la saison où nous sommes nous en deust desjà faire paroistre les effects. Et oserois quasy asseurer V. M. qu'elle s'en ira en fumée, et que ce sont simples projets et bruicts que l'on fait courir pour descouvrir l'intention du monde. J'en puis autant dire de l'entreprise de Genève, car N. S. P. a diét depuis peu de jours à l'amb' de ces seig^{rs} que tant que V. M. seroit en guerre contre les hérétiques qu'il ne se feroit rien de ce costé-là, et le nonce qui est icy m'a diét que S. S. a fait entendre au roy d'Espagne qu'il n'estoit à propos de l'entreprendre ny de parler de cette ligue, et que les princes catholiques n'y estoient guères disposez, et mesmes ces seig^{rs} n'y voudroient en façon quelconque entrer, comme n'y ayant d'intérest et ayant assez à faire contre le Turc, et que les princes d'Allemagne faisoient pareille responce. Je crois que S. M. C. fera tout effort pour y parvenir; mais il y a tant de difficultés et se trouve aujourd'huy si peu de princes chrestiens, mesmes ceux d'Italie, qui se veulent incommoder pour cette querelle qui semble ne leur toucher, que je ne pense point que cela est pour s'effectuer.

« Les Espagnols qu'on a naguères passé à Naples et à Genes sont quasy réduits au tiers pour les maladies ou nécessitez, et font estat de demeurer aux garnisons, n'y ayant pour cette heure aucune apparence qu'il se doibt lever un seul homme. sinon par discours; et est vraysemblable

occasion estrangère, je ne veux pas dire réunir le cœur des subjectz de V. M., car je l'estime quasy impossible, mais pour le moins les faire penser à ce qui seroit de leur deivoir et de leur honneur, à les retirer des praticques où ils entrent avec les estrangers pour la ruyne du royaume, j'estimerois que l'on la deyroit embrasser comme quasy le seul et dernier remède à tant de maux qui se préparent.

Paris, 31 janvier 1586¹

Lettre
de Henri III
à M. de Maisse.

Monsieur de Maisse, le secrétaire Berthier me mande les particula-

que tout ce qui s'en est dict jusques icy est pour essayer de donner réputation aux affaires du roy d'Espagne. Ces seig^{rs} sont en quelque opinion que ledit s^t roy soit ou mort, ou travaillé en quelque longue et secrète maladie, ou trouble de son entendement; et m'ont dict depuis deux jours qu'il y avoit deux mois et demy qu'ils n'avoient eu lettres de leur amb^{dr}, chose qui ne peut advenir, à ce qu'ils disent, que par quelque accident fort extraordinaire; et encores que je leur aye fait en cela toute l'insistance que j'ay peu pour en apprendre davantage, toutesfois ils en sont en cette opinion, mesmement que ce dernier courrier ne leur en a non plus apporté de nouvelles que les autres. Ils interpretent que les Espagnols et l'argent que l'on a fait passer à Naples et à Milan n'est que pour la conservation de ses Estatz et pour obvier qu'il n'y survienne quelque rebellion. Ce que je dis à V. M., non comme chose que je tiemme véritable, mais affin de luy représenter en quel estat sont les choses par deçà pour le présent et le peu d'apparence qu'il y a, si cette opinion dure, qu'il se face grand remuement de deçà pour cette année. » (*Corr. de Venise*, etc.)

¹ Henri III fait ici un exposé complet de la situation. M. de Villeroy, dans la lettre qu'il écrivait le 4 janvier, se préoccupait encore de la disparition du prince de Condé, et montrait les dispositions qu'on prenait en France et à l'étranger pour le développement de la guerre, malgré toutes les démarches pacifiques :

« Tant s'en fault que nos affaires se disposent à pacification qu'elles s'eschauffent de plus en plus à la guerre. De sorte que, si le roy de Navarre ne se résout à se faire catholique, je tiens que nostre mal est sans remède. C'est chose qu'il pourroit faire avec son honneur, car on l'en luy donneroit les moyens, et de laquelle depend son salut en toutes sortes. Ce que l'on luy a fait dire. Mais il méprise le conseil, estant assisté de personnes plus opiniastres et passionnées que affectionnées à son bien et au public. C'est à quoy nous en sommes, et puis quand nous verrons en ce roy^{me} quarante ou cinquante mil estrangers, nous recognoistrons peut-estre, mais, il est certain, nous sentirons nos fautes à bon escient.

« Cependant la guerre s'allume tous les jours davantage entre les Espagnolz et les

ritez de la bataille donnée entre l'armée du G. S. et celle du sophy, dont il semble que la perte est tombée principale sur celle de S. H., encores que luy et ses ministres publient le contraire et magnifient la

Anglois, le comte de Lestre estant passé en Zelande avec 111^m Anglois de pied et vi^t chevaux, avec quoy ils travailleront fort le prince de Parme. L'armée que conduit M. du Maine est en Xaintonge, où elle n'a encores fait aucun exploit d'importance, à cause du mauvais temps qu'il a fait depuis son partement. Le roy de Navarre a repassé la Garonne, voyant approcher ladite armée. Le prince de Condé n'a encores comparu, et tenons pour certain qu'il a esté aux isles de Gersay et Guernesay, et mesmes en Angleterre, où il a esté accommodé de vaisseaux pour retourner à la Rochelle. Par les dernières nouvelles que nous avons receu d'Allemagne, l'on nous mande que personne n'y est encore à cheval contre nous, et nous asseurent qu'ils n'y pourront estre plus tost que d'avant le mois de juin, je dictz pour entrer dans le royaume. Les choses d'Escosse sont maintenant du tout à la dévotion de la royne d'Angleterre. »

Le 14 et le 18 janvier suivant, il avait retrouvé la trace du prince fugitif. Ayant à rapporter de nouveaux faits qui aggravaient la situation, il la montrait sur le point de se compliquer encore par une maladie subite du roi : « Le roy a eu trois petits acez de fièvre procédans d'un catarre qui l'a surpris durant ces dernières gellées. ... Le roy a recouvert sa première santé, mais son indisposition a tellement remué et renouvelé l'apprehension des malheurs qui nous talonnent, que je n'en voy pas un qui ne s'en afflige et tourmente vertueusement. Mais c'est en vain,

puisque le remède dépend du ciel et non des hommes, et ne pouvons sinon prier Dieu qu'il donne bonne vie et longue au roy et lignée qui luy succède, sinon qu'il inspire tellement le roy de Navarre qu'il embrasse la religion catholique, hors laquelle il ne faut pas qu'il espère de régner jamais en ce royaume paisiblement. Le roy s'est retiré au bois de Vincenne pour estre en plus grand repoz, et croy qu'il ira à S'-Germain pour changer d'air.

« Nostre armée de Guyenne estoit encores à dix lieues d'Angoulesme, combattue des mauvais temps, et de la famine et contagion qui ont régné de ce costé-là, et néanmoins délibérée de gagner la Garonne pour attaquer le roy de Navarre au cueur, si c'est chose qu'ils puissent faire. Le prince de Condé est retourné à la Rochelle, ayant esté mussé es isle de Guernesay et en Angleterre depuis son esvanouissement. Il a espousé madame de la Trémouille, et ne tardera guères à faire parler de luy. Nous sommes aussi incertains des levées et de la venue des reïstres, et semble qu'ils aient deslibéré attendre que la récolte soit faite, pour la faulte de bledz qui est quasi universellement en ce roy^{me}, tant à cause de la stérilité de l'année que pour les dégatz que y ont fait les gens de guerre depuis le commencement de ceste guerre misérable. »

Henri III, de son côté, écrivant le 28 janvier, avait rapporté de nouveaux renseignements sur l'état et la marche de la guerre dans le Midi : « Le duc de Montmorency a esté contrainct se retirer des

prise de Tauris et construction du fort par Osman-Bassa, estant certain que cete route ne pourra que grandement reculer les affaires dudit G. S. et refroidir ses desseings du costé de deçà et en Africque. De quoy

plaines d'autour de Narbonne, où il s'estoit jetté pensant incommoder ladite ville et la réduire en nécessité par la prise de plusieurs petites villes qui sont en ladite plaine; mais il n'a peu entrer qu'en celles qui estoient habandonnées, par le bon ordre qu'y avoit donné le mareschal de Joyeuse. De façon qu'il a fait retirer ses forces et en a envoyé une partie au roy de Navarre, qui s'est retiré à Montauban et à Castres. Nous n'avons aucune certitude de la levée et du temps que marcheront leurs réistres, et semble que les gens dudit roy de Navarre n'ayent trouvé en Allemagne l'assistance et faveur qu'ils se promettoient, et tiens pour certain que, sans l'aide de la royne d'Angleterre, ils n'en tireroient grand secours pour leurs affaires; toutesfois, je ne doute point qu'à la fin ils n'en ayent, et les attends sur le temps de la récolte, bien résolu de ne rien obmettre pour les empêcher d'entrer en mon royaume.» (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

M. de Maisse, répondant à M. de Villeroy et à l'idée de ce qui aurait pu résulter de la mort du roi dans les circonstances présentes, avait à rapporter un nouvel incident du voyage de M. de Lancosme, qui avait failli, à son passage à Zara, amener une perturbation dans les rapports officiels avec Venise: « J'ay eu contentement d'entendre de vous la bonne santé et entière convalescence du roy, comme j'avois esté en peine extreme de l'advis que ces seig^{rs} avoient eu de sa maladie. Dieu par sa grâce nous le veuille conserver longuement, car hors de cela je ne trouve point de salut à

nos affaires; le penser seul de cet accident est suffisant pour nous rendre tous misérables.

« M. de Lancosme arriva à Raguse le xv^e du passé, et luy est advenu par le chemin un accident qui n'a pensé mettre en grande peine avec ces seig^{rs}. Pendant que le capitaine et le gouverneur de Zara luy donnoient à disner, l'un de ses gens fut trouvé par la garde de la forteresse caché sur le rempart, qui en prenoit le dessein et le plan avec un crayon sur une feuille de papier. Il fut pris et amené aux recteurs en présence dudit s' de Lancosme, et n'eust esté le respect qu'ils lui portent, je croy qu'ils l'eussent fait pendre sur-le-champ. Ils ne laissèrent pour cela de se plaindre fort aigrement à luy et de luy en demander la raison, qui ne fut autre sinon qu'il feist remettre ledit crayon entre leurs mains, et le gentilhomme qui conduisoit le s' de Lancosme à Raguse y feist tout devoir pour excuser cet homme de curiosité et folie. Les recteurs de Zara n'en furent point satisfaits, et soudain dépeschèrent icy une frégate pour en advertir ces seig^{rs} et donner l'alarme, y adjoustant qu'il en estoit encores demeuré une coppie entre les mains de cet homme, et que le peu de justice que le s' de Lancosme avoit permis en estre faicte leur faisoit soupçonner que cela se fust fait de son consentement, et que cet homme pouvoit vendre le plan de cette forteresse à Constantinople.

« En somme, cet advis apporté en ce sénat les mit en grande rumeur, les uns vouloient qu'on en advertist leur amb'

les Espagnols tireront le principal fruit, et vous priez ne rien espargner pour estre informé au vray des forces qu'ils assembleront à ce printemps, et, s'il est possible, aussi découvrir quelque chose de leurs desseings. Car je ne puis croire qu'ils veulent employer lesdites forces à la prise de Genève, tant parce que j'estime l'exécution très hazardeuse que pour ne pouvoir croire que lesdits Espagnols ayent envie de consumer le temps, leurs deniers et leurs gens en chose qui apporterait profit plustost à aultres que à eulx, quelque affinité qu'il y

pour s'en plaindre au roy, les autres que l'on m'envoyast quérir à l'heure mesme pour m'en faire la plainte et voir ce que je dirois. Mais les plus sages furent d'avis d'attendre le retour de leur gentilhomme qui avoit conduit ledit s^r de Lancosme pour en entendre de luy la vérité et puis s'en résoudre. J'en fus soudain adverty par le moyen que vous sçavez, qui me vint fort à propos, car la gallaire estant de retour j'envoyay prier ce gentilhomme de me venir voir, ce qu'il fit incontinent. Et luy-mesme s'estant mis sur ce propos, il me promist qu'estant appelé au conseil des Dix et au sénat, il ne faudroit de leur représenter si bien ce fait qu'ils n'auroient aucune occasion d'en prendre soupçon, n'estant que simple curiosité sans malice ny dessein quelconque, comme je le croy ainsy, mais ces gens icy sont deffians de toutes choses. Il a fait cela si dextrement que ces seig^s n'ont fait compte de l'avis qui leur avoit esté donné par les recteurs de Zara et s'en sont contentez. Le lendemain j'e^{us} les fuz veoir et les remerciay au nom du roy de la commodité qu'ils avoient donné au s^r de Lancosme pour son passage et leur bailly une lettre qu'il leur escrivoit, et me sembla les trouver en bonne disposition. Toutefois, ils ne m'en dirent mot, et ay esté depuis assuré qu'ils estoient

entièrement satisfaits pour ce regard. Je n'en escris rien au roy, et me suffit que vous le sçachiez, puisque toutes choses se sont passées doucement. Le principal est qu'il n'en advienne point d'autre pour le reste de son voyage, car en vérité il n'est pas accompagné comme il debvroit, et n'y a nul avec luy qui sçache parler autre langue que la sienne et qui soit jamais sorti hors du royaume.»

A cette nouvelle incartade, qui faisoit prévoir toutes les imprudences que devoient causer par la suite la présomption naturelle de M. de Lancosme et celle qu'il puisait encore dans l'idée du crédit que lui donnoit à la cour sa parenté avec l'un des plus importants favoris de Henri III, M. de Villeroy répliquait plus tard en écrivant le 1^{er} mars 1586 : « Il semble que M. de Lancosme et ceulx de sa suite s'estudient à semer des brisées de leur mauvaise conduite partout où ils passent. Je tiens pour certain que, s'il ne s'amende, il ne durera pas longtems où il va. C'est chose qui a esté prédite devant son parlement et dont je me sens aucunement coupable, parce que j'ay esté le premier à porter parole au roy de son voyage pour servir au désir de M. de Villequier, auquel j'en diray mon avis au retour de sa maison. » (*Corr. de Venise et Lettres du cabinet, Harlay.*)

ait entre eux et le duc de Savoye, qui voudroit ladite ville, la prétendant sienne, s'il venoit à la forcer.

Nous voyons aussi que lesdits Espagnols ont assez de besongne taillée aux Pays-Bas depuis que les Anglois ont embrassé la défense et protection desdits pays. Et comme ils cognoistront que tous les empeschemens qu'ils ont auxdits pays procèdent de l'inimitié desdits Anglois, sans l'aide desquels ils estiment qu'ils subjugueroient bientôt le reste desdits Pays-Bas par force ou par composition, quelques-uns ont opinion que lesdits Espagnols, recognoissans combien il est difficile qu'ils repreignent les villes et lieux que leurs adversaires occupent, et principalement en Hollande et Zélande, tant qu'ils seront assistez des armes et forces d'Angleterre, pourroient aussitost entreprendre d'assaillir tout d'une venue l'Angleterre que de forcer lesdits Anglois auxdits pays, et en ce faisant se venger à bon escient des injures que ladite royne d'Angleterre leur fait et continue à faire journallement, et recouvrer après plus facilement l'obéissance des Hollandois et Zélandois.

Toutefois, quand je viens à considérer la grandeur de telle entreprise, j'y trouve tant de difficultez que je suis contrainct d'en perdre l'opinion; principalement quand je me représente quelles sont aujourd'huy les forces de ladite royne d'Angleterre sur la mer, tenant la Flessingue et ayant à sa dévotion les vaisseaux et marinières de Hollande et Zélande, et que lesdits Espagnols n'ont aucun havre et port de deçà suffisant pour recevoir et accueillir une armée forte et puissante, comme il convient que soit celle qu'ils veulent employer en l'exécution d'une entreprise si haulte que celle-cy. De façon que je ne puis que je n'entre en jalousie d'un si grand armement, lequel je scay estre favorisé du pape. Car je ne puis croire aussi que lesdits Espagnols unient lesdites forces seulement pour les envoyer auxdits Pays-Bas pour renforcer le prince de Parme, tant parce qu'il semble qu'il n'en a besoing, estant encores aujourd'huy, avec celles qu'il a, maistre de la campagne, que par la faulte de vivres en laquelle il se retrouve, qui ne permettroit qu'il peult nourrir une si grande armée. Je vous écris

ces choses afin qu'elles vous aident à mieux découvrir et juger les délibérations desdits Espagnols.

Venise, 10 février 1586.

Lettres
de
M. de Maisse
à Henri III.

Sire, si ainsy est que le fort qui a esté faict par les Turcs dans Tauris puisse attendre le secours qu'on y prépare pour ce printemps, il n'y a nulle doubte, quelque perte que le G. S. y aye faicte, qu'il n'y aye beaucoup gagné, se rendant par ce moyen maistre de la principale ville de ce royaume ¹, s'il a le loisir cette année de s'y fortifier et

¹ M. de Maisse envoyait à Henri III les avis reçus par Venise, toujours la mieux informée des affaires de la Turquie. Ces avis montraient ici entre autres informations une nouvelle tentative de Sinan-Pacha pour se faire remettre en activité, soit en Hongrie ou du côté de la Perse :

« L'on a advis de Constantinople que les Perses estoient rentrez dans la ville de Tauris et s'en estoient rendus maîtres, hormis du fort basti par les Turcs des pierres des sépultures desdits Perses, et qu'à faute de chaux et autres pierres, ils s'estoient servis de celles-là, appiéçans et joignans ensemble les principales parties de la fabrique avec du fer et du plomb, et les remparans par dehors de poulres et de terrain, de façon que les Perses n'ayans que quelques petites pièces d'artillerie qu'ils ont naguères gagnées sur les Turcs es faits d'armes passez, l'on juge qu'ils ne les pourront pas aisément forcer; que toutesfois se retrouvans dedans environ v^m Turcs avec peu de munitions, n'ayant espérance d'aucun lieu, pour estre ladite ville environnée d'une puissante armée, ils seront enfin contrainctz par nécessité de se rendre.

« Que la perte des Turcs s'est trouvée revenir à peu près à cent mil hommes, desquelz il y en a eu xxv^m chevaux taillez

en pièces et la plus grande partie de l'Europe, avec perte de la plupart de l'artillerie, et que presque tout le butin qu'ilz avoient faict dans Tauris leur a esté osté par les Perses. Que le Cigale, avec le reste de l'armée, estoit à Van, se tenant sur ses gardes et travaillant à se fortifier d'heure à autre. Qu'un fils de la royne des Géorgiens, fuy il y a jà quelque temps au camp des Turcs, où il s'estoit faict retaiiler, ayant recogneu la faute qu'il avoit faite et délibérant s'en retourner vers le roy de Perse, voulant, à son arrivée, donner quelque assurance de luy, alla la nuit à un certain chasteau limitrophe avec cinquante de ses plus fidels compagnons, et que s'estant présenté à la porte dudit chasteau, il appela le gouverneur, disant vouloir parler à luy de la part du général, et que s'estant approché pour recevoir le message du Géorgien le tua et de là s'enfuit au camp du Persien.

« Que la partie de la ville de Tauris plus esloignée dudit fort s'est toute repeuplée de Perses; que le G. S. faisoit enregistrer en Constantinople de nouveaux ianoglans pour les faire jaissaires et les remander à ce renouveau à la guerre contre le Persien, et qu'il prenoit indifféremment toutes sortes de gens, mesmement peu

y mettre des gens davantage. Comme aussy s'il le perd, ce sera oster l'espérance au G. S. d'y pouvoir rien plus entreprendre.

Nous avons icy de plusieurs endroicts qu'il a esté pris quelque

expérimentez et la plus grande part jeunesse de quatorze à quinze ans. Et se laisse entendre qu'il estoit le premier à douter la confusion que la diversité des opinions peut apporter, si bien qu'il estoit demeuré suspens de ce qu'il en devoit résoudre; qu'il avoit mis en avant un *varis*, qui est surtaille de quarante aspres pour feu, qui se doit recueillir en trois mois; et cette sorte d'exaction a accoustumé de courrir tellement de xv ans en xv ans, toutes fois et quantes que le seigneur veut faire armée, si bien qu'ayant fait courrir le bruit d'en mettre sus une très grosse, il a incontinent commandé d'exiger ce subsid. Mais le tout ne tend qu'à fin d'enrichir son trésor, dans lequel n'estant apporté que fort peu de deniers de l'Asie, pour estre tout le revenu de ce pays-là employé aux frais de la guerre estrangère, tout le faix vient tomber sur les espauls des pauvres subjectz de l'Europe.

« Qu'il avoit fait une courtoisie non accoustumée au baile, en ce que ayant esté pris à des marchands vénitiens trafiquans en soye la somme de quarante mil ducatz, après que ledict bayle en aye fait instance, le seig^r luy manda dire qu'il en voyeroit un homme sur les lieux pour informer de ce fait, et que partant il laissoit en son choix d'eslire quel Turc il voudroit qu'il y envoyast, et que celuy-là iroit qui luy seroit le plus agréable, qui est une faveur véritablement extraordinaire aux Vénitiens. Que l'amb^r de l'empereur estoit arrivé avec ses présents; au devant estoient allés au nom du seig^r quatre

chiaoux et avoit esté bien veu et recen en cette Porte. Que le G. S. s'estant plaint audict amb^r de quelques prises que les Hongres avoient fait sur les frontières de ce pays-là, ledict amb^r luy respondit que cela ne se pouvoit empescher et que les Turcs en faisoient beaucoup davantage, sy bien que ledit seig^r a fait commandement aux sangiacs, soubz peine de la vie, de ne faire aucun renuement du costé de cette frontière.

« Qu'é Sinan avoit envoyé prier le seig^r de ne luy laisser ainsy perdre le temps en oisiveté, et qu'il pleust à Son Altesse l'envoyer à Bude, sur les frontières de Hongrie, ou bien à Cars, qui est aussy sur les confins des Perses, à cette fin qu'il peust employer sa vie pour le service de son seigneur avec plus de fruit qu'il ne sauroit faire, finissant ses jours en oisiveté et entre des murailles. A quoy l'on dict que le seig^r respondit qu'il ne prit autre souey que de manger ce qu'il a volé en tant d'années. Que l'on avoit affronté le cappitaine de mer, s'estant une vieille femme servie du scel d'une des sultanes pour luy demander le plus précieux joyau qu'il eust; lequel le luy bailla sans refus. Et ledit cappitaine demandant puis après s'il luy avoit esté agréable, elle l'assaura de ne l'avoir recen. Mais la vieille retournant un jour après avec le mesme scel pour en penser attraper quelque autre, il luy fit mettre la main sur le collet. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

M. Berthier, dont la correspondance sur le point de linir offre des interruptions

quantité de vaisseaux françois par les Turcs depuis peu de temps, et ne doute que V. M. n'en aye bientost les plaintes. Les patrons publient icy cela s'estre fait par les Turcs en revanche du dommage que

pour le début de l'année 1586, avait écrit le 5 février, au sujet du fort de Tauris et de l'affaire commerciale mentionnée dans l'avis, mais à laquelle Venise n'était pas seule intéressée : « Le doute renouvelé entre aucuns de ceste Porte sur l'advis de un capigi récemment de retour de devers le bassa Cigale-Ogli, que le fort de Tauris soit réduit es mains du sophy, s'attend à estre esclarcy par le brief retour semblablement du capigiarquelaiaici, cy-devant envoyé par ce seigneur. Se continuant cependant en apparence de discours le dessaing sur Casbin, qui toutesfois, au cas de ladite réduction, se trouveroit entièrement exclus; et sans résolution d'ailleurs jusques icy du bassa qui a à estre destiné général de ceste part, ainsy que les gens de guerre persistent de mesmes à se monstrier très mal disposez d'y retourner, sinon aux conditions mentionnées par la précédente à V. M. Les affaires estans au surplus au mesme estat cy-devant, en attente de jour à aultre du progrez de voyage du seig^r de Lancosme, son amb^s, que j'espère estre bien avant en çà de Baguze. Ayant faict toute vive instance, conjointement avec le seig^r baile de Venise, près ce seig^r au faict de l'arrest à elle cy-devant accusé des nefz chrestiennes se retrouvans de deçà, sur la prohibition de levée de certaines marchandises jà puis auleuns jours, et présenté mesmes ars pour S. H. à cest effect. icelle vous en auroit enfin du 1^{er} du présent accordé la délivrance avec permission de continuer le traffieq en la mesme forme du precedent, m'estant offert

pour ce regard comme en tout autre, suivant l'intention de V. M., audit s^r baile en tout ce qui peut toucher le bénéfice et service de ceste seig^{rie} et despendans d'icelle, ainsy que de sa part il monstre apporter dévotieuse correspondance à celuy de V. M. » (*Corr. de Turquie.*)

M. de Maisse écrivant ici à M. de Lancosme l'issue de la négociation de l'évêque de Paris à Rome et l'accord fait avec Sixte-Quint pour le retour de M. de Saint-Goard, annonçait de plus la mort de M. de Germigny : « Vous sçaurez l'entière convalescence de S. M., laquelle ayant eu trois acez de fiebvre a donné occasion grande et de peine et de desplaisir, n'estant le salut de nostre royaume appuyé aujourd'hu sur autre fondement que sur sa bonne santé. J'attends icy M. de Paris, lequel a accommodé avec N. S. P. les affaires pour lesquels le roy l'avoit envoyé à Rome, tant pour la permission d'aliéner le temporel de l'Église, dont M. Pinart a apporté la bulle au roy, que pour le retour de M. de S-Gouard à Rome, à la charge toutesfois qu'il ne luy seroit faict aucun rencontre ny accueil à son arrivée, comme si du tout il ne fust party de Rome, à la charge aussy que M. de Nazareth sera receu en France. Et bien que la nécessité de nos affaires nous aye réduits à cette sorte de composition, si n'ay-je pas opinion que l'un ny l'autre y puisse faire le service de son maistre ny estre agréable au prince auprès duquel il résidera. J'adjousteray encore à ce que dessus la mort de M. de Germigny. » (*Corr. de Venise, etc.*)

le chevalier d'Aumale leur a fait, jusques à dire que la religion de Malte avoit retraite dans les ports de V. M.¹ Mais un autre inconvé-

¹ M. de Maisse fait ici la première mention d'une affaire qui va compromettre les rapports de la France avec la Turquie et occuper toutes les démarches de M. de Lancosme au début de son ambassade. Il s'agit du chevalier d'Aumale, qui faisait alors ses premières armes contre les Turcs en servant dans l'ordre de Malte, et dont la qualité de Français attirait les représailles des Turcs sur le commerce français du Levant. La piraterie prenait alors un accroissement considérable dans la Méditerranée par la prolongation de l'état de guerre en Europe et en Asie, et, comme on le verra, elle devait, par suite des mêmes causes, aller en grandissant pendant toute la fin du xvi^e siècle. M. Berthier, qui avait eu à s'entretenir de plusieurs affaires privées dans le cours de l'année 1585, montrait, en écrivant aussi, au mois d'avril, que l'Angleterre, dont la France se disposait alors à combattre ouvertement la nouvelle influence et l'admission récente à la Porte, ne se trouvait pas moins comprise dans ces attaques des corsaires :

« Pour le fait du nouveau commerce et pesche du corail aux environs des mers de Corseque et Sardegne, ce bassa a promis y faire octroyer les provisions nécessaires, ainsy que pour les soyes mal prises par Morat-Reis, corsaire d'Algers, sur les Henry et Dussio de Lyon, sur l'instance qu'ils auroient cy-devant faite très vifve au retour du chiaoux dudict Algers. A quoy se trouvant rencontrer au semblable contre le mesme Morat, le ministre d'Angleterre en ce lieu pour aultres telles déprédations sur les leurs, ce seig^r ordonna

ces derniers jours estre dépéchés chiaoux Icelly bassa a remis le tout au retour desdits chiaoux, qui s'attendent de brief, et que lors S. H. donneroit ordre à toutes semblables contreventions. M'ayant toutes-foys monstré et leu sur ce propos arz dudict beghierbey d'Algers, par lequel il avise ceste Porte de quatre Turqz, l'ung d'iceux membre d'une compaignie de jaissaires de ceste province, tuez, dit-il, par cinq François sur une sactive chargée de grains, comme ilz estoient de passage pour Algers. Ce que j'ay dict ne croye ny en avoir aultre advis, comme je n'ay, ains au contraire de continuelles prises de vaisseaux des subjectz de V. M., mesmes d'un Breton encore dernièrement et puis trois moys en çà, dont j'attendois et espérais toute raison. »

Dans une lettre postérieure, du mois de mai, M. Berthier fait connaître quel était le protecteur intéressé de la piraterie et la nature des rapports auxquels les résidents anglais se trouvaient exposés, malgré la nouvelle faveur dont ils jouissaient à la Porte : « Sur les grandes pertes souffertes par prises de divers vaisseaux anglois et grand quantité de personnes et marchandises des leurs puis deux ans en çà, notamment de la résidence de ce leur ministre en ceste Porte, ayant iceluy encore récemment, sur les plainctes par luy réitérées, obtenu nouveaux commandemens avec ung chiaoux pour Algers; et le capitaine Oluchaly, ce entendu, à son arrivée en ce lieu, pour faire cesser et interrompre l'effect de ceste poursuite, comme principal protecteur et intéressé

nient pourra aigrir davantage les ministres du G. S., car le chaoux qui fut dépesché dernièrement de Constantinople sur l'instance qui en a esté faicte par V. M. pour aller en Barbarie faire restituer les prises

de tous ces corsaires, mandé le truchement dudict Anglois à soy, et icelluy menassé et mesme le ministre de bastonnade, et de l'aller trouver à cet effect en son logis, mettant en avant une prinse jà puis trois ans faicte de deux barques patiniottes, des subjects de cedict seïg^r, et autres supposées de vaisseaux turqz, par un Anglois en ceste Archipelago, avec plusieurs parolles de bravades de la part dudict Oluchaly, et du peu d'esperoir d'aucun fruit de ceste amitié. L'un avec l'autre auroit tellement esmeu et conturbé cedict ministre qu'estant récemment allé se douloir à ce bassa de l'insolence notamment d'icelluy Oluchally, il auroit ce fait non-seulement avec très vif ressentiment, mais comme donnant intention que, où il ne luy seroit fait raison par effect du tout, sa royne, avisée de ce, seroit pour le rappeler aussitost. Ayant à ceste fin commis à ceulx de la dernière nef venue ces jours passés en ce port qui passa le chiaoux audict Algiers, où ils n'y obtiendront ce qu'ilz requièrent conforme auxdicts commandemens, de se rendre aussitost et en diligence en Angleterre pour en donner advis à laditte royne. Ne se laissant de moins entendre, sinon qu'icelle et les marchands y intéressés, tous sont désormais très ennuyés de ceste anytié, et que où ils n'auroient raison des dommaiges passés, ils seront pour s'en despartir aussitost. Dont de l'effect du premier, comme il y a peu d'apparence, veu le continuel procéder de ceulx-cy, qu'ilz en puissent oncques demeurer satisfaits, aussy du second ne

scay-je qu'en dire, sinon que il se juge qu'ilz seront contrainctz avec le temps, estans comme la principale butte de ces dits corsaires de Barbarie, de quitter sans aultre le party qu'ilz ont cy-devant souhaité d'embrasser.»

Enfin, M. Berthier, écrivant du mois de septembre au sujet de plusieurs satisfactions qu'il avait obtenues de la Porte, montre tout le progrès que faisait ce système général de déprédations : « Au beglierbey et vice-roy duquel lieu d'Algiers, et à celluy de Thunis, m'ont esté semblablement accordez quatre autres commandemens contre Murat-Reys et divers corsaires, avec l'expédition d'un capigy de ceste Porte, pour l'effect notamment de la restitution des soyes prises cy-devant par ledict Murat aux Henry et Dussio, vos subjects de Lyon, dont ne s'est peu avoir raison jusques icy nonobstant aultres précédentes instances. Comme aussy pour le retablissement de diverses semblables déprédations suivies depuis sur autres marchands, dont j'aurois eu récemment advis, et qu'il se voit multiplier de façon de jour à aultre sans aucun respect d'iceulx corsaires à la dignité de ceste amitié ny ordre convenable de deçà, quelques réitérées instances que l'on en ait toujours fait et face, qu'il semble désormais y estre très nécessaires aultres remèdes de plus hault degré que les passez, telz que V. M. jugera et avisera mieulx, sur les doléances de ses subjectz et habitans de sa ville de Marseille notamment, qui y sont les plus intéressez. Si

faites sur vos subjectz, passant à Malte et pensant y recevoir bon traictement, estant dépesché pour vostre service, y a esté retenu prisonnier avec quatre ou cinq Turcs qui l'accompagnoient. Et encores que le grand-maistre aye fait tout debvoir possible de le faire délivrer, et que pour cela il y aye grand contrast entre les chevaliers françois et espagnols, cela pourra nuire au bien du service de V. M. et de ses subjectz et rendre cette négociation plus difficile, et ne fais doubte que le G. S. n'en face demander la raison à vostre ambassadeur. Et cependant il y a icy quelque avis que depuis cela la garde de Barbarie a pris un vaisseau allant à Marseille, sur lequel y avoit plusieurs chevaliers françois.

Venise, 25 février 1586.

Sire, V. M. me commande que j'aye à m'informer au vray des forces, tant de cheval que de pied, que le roy d'Espagne pourra assembler au printemps et des desseins qu'il peut avoir¹. C'est chose à

bien j'ose espérer, pour estre ce dernier commandement contre ledit Murat de telle force et forme qu'il ne s'en est veu de fort longuement un si exprès, qu'il sera pour faire non peu de fruict, non-seulement en son subject, mais aussy en autres semblables : estant mesmement ledit Murat chef et cappitaine général des forces de mer audit Algiers, lequel réduit enfin à la raison sera pour servir d'exemple aux autres moindres de luy. » On lit à la suite : « Le commandement de la Porte au beglierbey d'Alger de faire rendre par Morat-Reys d'Alger 24,000 balles de soye qu'il a pris à Roland, Henrys et Nicolas Dussio, marchands françois. » (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

¹ Henri III, tout en obtenant deux succès qui le relevaient auprès de Sixte-Quint et consistaient l'un dans le résultat financier

de la négociation de l'évêque de Paris, l'autre dans l'accord diplomatique consenti par le pape, et qui permettait à M. de Saint-Goard de reprendre son poste d'ambassadeur à Rome, sentait trop bien toute la supériorité que donnait à Philippe II la grandeur des entreprises qu'on lui prêtoit dans l'opinion depuis que Sixte-Quint paraissait disposé à s'y associer. Aussi c'était encore là le sujet de la lettre qu'il écrivait à M. de Maisse, le 11 février 1586, et qui pleine d'aperçus intéressants sur les projets présumés de l'Espagne, sur l'état des choses en France et la liaison du roi de Navarre à l'extérieur, provoquait une réponse de l'ambassadeur non moins riche en renseignements sur tous les points de la situation politique :

« J'ay eu à plaisir d'estre adverty des levées des gens de guerre qui se font en

quoy je travailleray de tout mon pouvoir; mais jusques à ce jour nous ne voyons aucune apparence de grand remuement du costé de deçà.

Je croiray aussy malaisément que les Espagnols veulent employer leurs forces contre V. M., ayans, ce leur est advis, assez fait d'avoir

l'Estat de Milan et ailleurs pour le service du roy d'Espagne, et de l'opinion que l'on a de l'employ d'icelles. Dont je ne doute point que la ville de Genève ne se sente des premières si N. S. P. le pape et le duc de Savoye en sont croiz, combien que S. S. ait dict à l'évesque de Paris que ladite ville eust esté assiégée dès l'année passée sans elle, et luy ait fait paroistre ne désirer que ceste entreprise se face si elle apporte quelque retardement et dommage à mes affaires. Mais je seay que ledit duc l'a si à cueur qu'il fera tout ce qu'il pourra pour y engager les moyens de S. S. et les forces de son beau-père, qui de son costé ne s'y rendra peult-estre pas si difficile que l'on estime, cognoissant pouvoir par là diviser les Ligues, et ce faisant diminuer les forces de mon roy^m. Ayez l'œil aussi sur ceste ligue qu'on dict estre recherchée et poursuivie par S. S. en faveur dudit roy d'Espagne, auquel il est très facile d'obtempérer aux volutes de S. S. en toutes choses, parce qu'il tire seul profit et avantage des desseings d'icelle, et obtient d'elle tout ce qu'il désire soubz couleur de procurer le bien et advancement de la religion catholique, mais en effet pour établir de plus en plus son auctorité et puissance au préjudice de ses voisins. Ledit évesque de Paris m'a escrit que S. S. m'avoit accordé l'allièment du temporel de l'Eglise que je luy avois demandé pour c^m escuz, a la charge qu'elle ne s'exécute que pour la moitié si dedans trois mois la guerre de mon roy^m ne continue. Par où il monstre

assez que l'on désire autant et plus nourrir ladite guerre que avancer le bien de mes affaires et me gratifier. Et semble que ils seroient marriz que le roy de Navarre et ceux de sa religion se rendissent obéissans à mon intention. S. S. a pareillement accordé le retour du s^r de S'-Goard, ayant cogneu que j'estois résolu de n'envoyer aultre amb^r à Rome, de sorte que j'ay délibéré le faire bientost partir, pour ne donner occasion à S. S. de changer d'opinion.

« Le duc du Mayne a commencé à faire quelque exploit avec l'armée qu'il conduit, ayant remis en mon obéissance la ville et chasteau de Montaignac en Périgord, qui appartient audit roy de Navarre et dedans lequel il avoit jcté quelques troupes de gentilshommes qui se sont renduz par composition, après avoir enduré m^t coups de caon; la place est petite, mais elle tenoit en subjection douze ou quinze lieues de pays. Ledit duc alloit de là passer la rivière de Dordogne pour s'acheminer après au lieu où luy et le mareschal de Matignon ont advisé de se rassembler. Celle de Daulphiné a repris aussi quelques chasteaux en Valentinois, comme a fait le maréchal de Joyeuse toutes les places que le duc de Montmorency avoit prises en la plaine de Narbonne. De sorte que j'espère qu'avec le beau temps mes armées pourront estre plus utiles de tous costez qu'elles n'ont esté jusques à présent. Mon cousin le duc de Guyse doit arriver icy aujourd'huy ou demain affin d'adviser et

mis la guerre si avant dans vostre royaume et estans par ce moyen hors de crainte de ce costé-là. Car, outre qu'ils donneroient possible occasion à vos subjectz de s'accorder ensemble, si cela advenoit, ils prévoient bien que V. M. se pourroit joindre avec leurs ennemis et

résoudre ce qui sera nécessaire de faire pour empêcher la venue et entrée en mon roy^m des forces estrangères, lesquelles les serviteurs et ministres dudit roy de Navarre sollicitent et avancent de marcher tant qu'ils peuvent, favorisez de la royne d'Angleterre et de quelques princes de la Germanie; et n'y a ordre quelconque de divertir ledit roy de Navarre et les siens de ce propos et résolution, tant il est aheurté à ce faire à mon très grand regret. »

M. de Maisse, en outre des observations générales qui répondent, sur les points principaux, à celles de la lettre d'Henri III, entrainé ici dans les développemens plus particulièrement applicables à l'Italie : « Les Espagnolz débarquez naguères à Naples et à Gennes ont esté mis en garnison, et fait-on estat d'en tirer ceux qui y estoient que l'on ne peult plus appeler vieux soldats, car la nécessité que le roy d'Espagne en a et les guerres des Pays-Bas sont cause que d'an en an ils se rechangeant et ne sont ceux que l'on en tire plus aguerris que les *bisognes* que l'on y met. Mais si tout ce qu'on en tirera peut arriver à xv^e ou n^m hommes, c'est tout le bout du monde. Quelque chose qui ayt esté publiée d'y vouloir faire x^m Italiens de cavalerie, toutes choses se muent si froidement jusques icy que je ne croy pas que S. M. C. face grand dessein de forces du costé de deçà.

« Quant à N. S. P., il est malaisé d'asseoir jugement sur ses actions tant elles sont incertaines; mais il a assuré ces seig^s

depuis peu de jours qu'il ne veut rien remuer. Et se peut croire, du naturel dont il est, qu'il continuera plus tost d'amasser de l'argent et s'amuser à reigler l'Estat de l'Eglise que faire nouvelle entreprise et favoriser les desseings du roy d'Espagne. et sur son Estat il ne se void aucun remuement ny chose qui en approche. Ces seig^s sont en ceste mesme humeur de faire leurs affaires et n'ont les yeux bandez que du costé de Levant, escoutant ce que le G. S. fera, et désirans de gagner temps et essayer tous moyens devant que venir à la guerre, n'ayant garde ny à l'instance de S. S. ny dudit roy de changer cette opinion s'ils ne voyent qu'il aille bien avant de leur intérêt particulier.

« Les ducs de Ferrare, Mantoue, Florence et autres en sont tous logez là et vivent plus en simples gentilshommes qu'en princes, n'y en ayant un seul d'entre eux qui entretienne aucun capitaine ny seigneur de valeur, tant toutes choses sont aujourd'huỵ réduictes parny eux à l'avarice et au proffit, pour le long temps qu'il y a qu'ils vivent en paix et en oisiveté. et ne sont pas pour se remuer, sinon à toute force. Reste celuy de Savoie, qui publie partout son entreprise de Genève et les grands préparatifs qu'il a assemblez, et mesmes en fait dire quelque chose à ces seig^s; mais l'on en tient fort peu de compte et n'y a personne icy qui le veuille croire, parce que l'entreprise estant de soy assez difficile, il n'a pas les forces luy seul pour y parvenir, et les Espagnols ne

que la plupart des princes chrestiens luy assisteroient tellement que la partie seroit très mal faicte pour eux.

Reste l'entreprise contre le royaume d'Angleterre, de laquelle on ne doute pas, et que leur ambition et la haine qu'ils portent aujourd'huy aux Anglois, sans lesquels il leur est advis qu'ils seroient au bout de leurs souhaits, ne les y puisse esmouvoir. Mais les difficultez y sont infinies, comme V. M. juge très bien, ne se pouvant faire cette entreprise que avec grande quantité de forces et de vaisseaux, et des commoditez de ports, dont les Espagnolz sont assez mal garnis, et la reine d'Angleterre plus puissante pour ce regard qu'aucun prince chrestien. Il faudroit davantage que toutes leurs autres forces passassent en Espagne pour embarquer leur armée, qui ne se peut dresser ailleurs, ne pouvans les Espagnols seuls faire cette entreprise, à quoy on ne void encores aucune apparence.

Ces seig^{rs} ont davantage advis que pour cette année S. M. C. ne peut faire armée de mer, estans les affaires de Portugal mal establies, et assurent et m'ont dict depuis qu'il y avoit ligue offensive et deffensive conclue entre ladite royne et le roy de Danemark, et les villes maritimes, qui rendront, si ainsy est, toutes choses plus difficiles. Tellement que, pour ce que nous pouvons voir icy, toutes choses ne tendent qu'à la défensive de la guerre de Flandres, pour laquelle S. M. C. a demandé depuis peu de jours v^c mil escus de prest aux Genevois. Voilà l'estat où les choses sont jusques à ce jour en ce quartier, et, s'il y survient quelque chose davantage je ne faudray d'en avertir V. M., laquelle doit plutost penser de se garder du costé d'Allemagne, dont l'on a advis icy que quelques troupes de reistres se doivent joindre avec le roy de Navarre par la Suisse et le Dauphiné; que si Dieu eust permis que l'on n'eust point troublé le repos de nostre royaume, V. M.

le désirent pas plus grand qu'il est, et n'ont garde d'employer leurs gens ny leur argent pour luy acquérir cette ville.

« Estans telles les affaires de ce quartier, je puis quasi assurer V. M. que les forces

que S. M. C. pourra lever cette année en ces Estats de deçà seront petites et ne serviront à autre chose, sinon pour rafraichir et renforcer son armée du Pays-Bas comme il a faict par cy-devant. » (C. de Ven. etc.)

pouvoit voir certainement toutes ses affaires en prospérité, estant la querelle si bien attachée entre ses voisins¹.

¹ M. de Villeroiy faisoit ici la première mention de l'intervention diplomatique par laquelle l'Allemagne, avant d'apporter ses secours matériels au roi de Navarre et à la cause de la réforme, venait s'interposer moralement et avec une espèce de solennité dans les divisions intérieures de la France :

« Les princes de la Germanie protestans nous ont envoyé demander un passe-port pour certains ambassadeurs qu'ils ont deslibéré envoyer devers le roy, lequel a esté deslivré contre l'avis de quelques-uns, lesquels seroient peut-estre bien marris qu'il se trouvast quelque bon expédient pour sortir de ceste guerre, tant ils y sont acharnez. Nous verrons ce qu'ils diront, et pourveu que leurs argumens et remonstrances ne sentent la poudre à canon, c'est-à-dire que leur venue ne soit suivie de leurs reistres, ils ne seront que bien receuz. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

M. de Maisse donnoit encore l'avis d'une manœuvre que l'Espagne employoit pour attirer Venise à ses vues par l'intérêt commercial : « V. M. aura esté advertie que le roy d'Espagne avoit résolu d'attirer à Lisbonne tout le trafic des especeries des Indes de Portugal, et qu'il en avoit offert à ces seig^{rs} le party, qui n'apportoît pas moins tous les ans d'un million d'or. Cette pratique s'est remise sus, et leur a fait entendre qu'il dépeschoit deux capitaines, l'un à Ormus, l'autre à Goa, avec commission expresse d'engarder qu'aucun desdits especes, mesmes du poevre, ne passassent en Levant ny au Caire; et que s'ils avoient volonté de prendre ce party,

que S. M. C. le feroit volontiers avec les marchands vénitiens toutes fois et quantes que la promesse et auctorité de cette république y interviendroit, et s'ils ne le vouloient qu'il le bailleroit à Belzer, marchand allemand, qui l'en recherchoit. Je ne pense pas que ces seig^{rs} s'y veuillent mettre de cette façon; toutesfois cela leur est de très grande importance. Car laissant aller ce party ès mains d'autruy, ils perdent toute la négociation qu'ils en faisoient cy-devant et les daces qu'ils en tiroient: obligeant aussy cette république à ce party, outre qu'ils la rendront tous les ans redevable à S. M. C. d'une si grande somme et quasi tributaire. V. M. peut penser le danger qui leur peut advenir que les Espagnols ayent tous les ans un million d'or à prendre dans leur Estat, dont ils pourront gagner et corrompre leurs capitaines ou leurs forteresses, ou les intéresser de telle façon, comme il a esté fait à Gennes, qu'enfin il sera plus maistre de cette république qu'eux-mesmes. Je les plaindrois s'ils s'y mettoient si avant, et en ay parlé et particulièrement à quelques-uns; mais je ne pense pas qu'ils s'y laissent conduire jusques-là, encores que possible ils feussent bien aises que ce party tombast ès mains de quelques particuliers sans engager le public. Mais ce n'est pas l'intention des Espagnols, qui ne font rien sans desseing, car cependant ces seig^{rs} ont eu avis qu'un nommé don Louis de Cisnera a esté envoyé au roy d'Espagne pour luy persuader de redemander Bresse, offrant à ceste fin à S. M. C. six mil hommes de pied et trois mil chevaux. »

Venise, 11 mars 1586.

Sire, depuis ma dernière, où je représentay bien au long à V. M.

L'idée persistante de Sixte-Quint dans l'affaire Acorambono était ramenée ici par un incident : « Le pape a enfin accordé quatre décimes et demie à ces seig^{rs}, qui font estat devoir monter à LX ou LXX mil escus par an. Et sur la remonstrance qu'ils luy avoient faite touchant le s^r Marcello Acorambono, faisant difficulté de l'envoyer à Rome, S. S., après plusieurs parolles, leur a enfin offert d'envoyer le procez icy touchant la mort de son neveu, disant qu'il avoit très agréable que ces seig^{rs} en fissent la justice. Mais ils ne s'en veulent empêcher et avec raison, ne le voulans condamner pour se trouver innocent, et pensans bien que S. S. n'en demeureroit fort satisfaite si ainsi estoit; cependant il demeure prisonnier. »

Mais à quelques jours de là, M. de Maisse faisait pressentir une résolution toute contraire : « Ces seig^{rs} ont aussy enfin amené en cette ville le s^r Marcello Acorambono, qui estoit prisonnier à Padoue, et, bien qu'ils soient en diversité d'opinions entre eux s'ils le doivent envoyer à Rome ou non, on juge qu'à la fin ils le feront pour gratifier S. S., de laquelle ils monstrent vouloir entièrement dépendre. »

Cette extradition, qu'on devait voir plus loin s'accomplir et imprimer une tache à la politique égoïste de Venise, rentrait pour Sixte-Quint dans son système de rigueur impitoyable, qui consistait surtout à ne laisser aucun asile assuré à ses victimes. Une nouvelle exigence de ce genre,

qui vint se produire à quelques jours de là, en poussant à bout la patience du sénat de Venise, lui donne lieu d'exprimer un jugement qui jette une lumière effrayante sur les actes intérieurs et le gouvernement sanguinaire de ce pontife :

« Ces seig^{rs}, pour le travail où les bannis les ont mis depuis quelque temps, ont arresté pour y pourvoir de lever ci. Albanois, sur la grande instance que N. S. P. leur en a fait. Lequel ayant pris occasion de ce que naguères ce courier de Rome avoit esté volé sur cet Estat, se seroit plaint à leur amb^l avec paroles assez aigres de ce que ces seig^{rs} n'y pourvoyent, luy disant que la république sçait bien remédier à tels accidens quand elle vouloit, et qu'il se faisoit tant de choses semblables sur leur Estat et que c'estoit chose indigne d'en ouyr parler, et que, quand on leur demandoit un prisonnier, il sembloit qu'on leur arrachast un œil de la teste. Qu'ils prinssent exemple à ce qu'il avoit fait sur l'Estat de l'Eglise, où l'on pouvoit aller partout avec l'or à la main. Sur cela il leur demande le s^r Lamberto Malatesta, frere du marquis qui avoit volé le courier, et un autre nommé Giac. Brandano, que S. S. disoit estre celuy qui avoit tué son neveu.

« Ces seig^{rs} se sont entre eux moquez de cette façon de faire, comme si N. S. P. avoit à leur apprendre à se gouverner, s'esbahissans que S. S. soit tellement aheurtée après ces bannis, comme s'il n'y avoit autre chose à faire à la chrestienté. Quelqu'un d'entre eux diet au sénat que

l'estat des affaires de ce quartier, il est survenu un bruit général qui commence à courir de toutes parts de l'avancement de l'entreprise de Genève. Je croy certainement que l'envie qu'en a M. de Savoye avec l'opinion que cette entreprise leur sera beaucoup plus aisée, estant V. M. empeschée ailleurs et n'ayans les huguenots de vostre royaume moyen de la secourir, le fera résoudre à l'exécuter et haster le plus qu'il pourra, ceste année mesme, toutes choses desjà avancées.

Cependant on publie icy que V. M. a faict prier le pape de ne consentir à cette entreprise; et bien qu'ils sçachent comme la raison d'Estat vous doit inciter à cela, et que mesmes il y voyse de vostre réputation où S. S. feroit le contraire, ils essayent par tous moyens de l'interpréter en mauvaise part. Et semble que tous ceux qui veulent

S. S. avoit plus répandu de sang depuis un an en paix qu'il ne s'estoit faict en France en un an de guerre. Or, pour y satisfaire, ils ont banny le Malatesta, et la fortune leur a esté si bonne qu'un de leurs capitaines a pris et tué près de Zara ce Brandano, et en a envoyé la teste à ces seig^{rs}, qui soudain l'ont envoyé à Rome comme chose qu'ils ont estimé y devoir estre très agréable. »

Enfin, M. de Maisse entretenait Henri III des moyens de se conserver la position militaire toujours menacée qu'il avait à la proximité de Venise, en subvenant aux besoins de la garnison de la Mirandole :

« Le capitaine Laboric est venu icy et m'a faict entendre de la part de madame la comtesse de la Mirandole ses plaintes ordinaires; qu'elle désireroit que des quatre cents escus que V. M. donne par mois pour l'entretienement de la compagnie qu'on luy en mist cent escus tous les mois entre ses mains et que je cassasse le tiers de la compagnie, et qu'au lieu de cela elle feroit xxv chevaux-légers. Je n'ay peu trouver cette ouverture bonne et luy ay

fait responce qu'elle-mesme avoit pour-suiuy dernièrement de faire cette creue à ladite compagnie, ce que V. M. luy avoit accordé et augmenté les prêts desdits cent escus. Et que tant s'en falloit que je fusse d'avis de la diminuer, qu'au contraire je la voudrois pouvoir renforcer et augmenter, et que j'avois commandement de V. M. de laisser les choses en l'estat qu'elle estoient. En somme, l'intention de ladite comtesse estoit d'avoir ces xii^e escus si elle pouvoit, et en faire son proffict et faire payer lesdiets xxv chevaux à ses subjects, comme elle faict de la compagnie; car elle leur a donné à entendre que V. M. ne la paye plus et lève sur eux v^m v^e escus par an. Or, pour le regard de ses subjects, V. M. la peut laisser faire ce qu'il luy plaist; mais il me semble que de diminuer cette compagnie, qui d'elle-mesme est assez foible, il iroit de la réputation de V. M. et n'en pourroit tirer aucun service; et qu'il est beaucoup meilleur la laisser en l'estat qu'elle est, puisque la despence en est toujours semblable, que de l'affoiblir de cette façon. » (*Corr. de Venise*, etc.)

aujourd'hui résister à la grandeur des Espagnols et de leurs adhérens seroient ennemis de l'Église catholique, tant ils ont bien sceu attacher leur prouffit particulier avec la religion ¹, comme V. M. le juge très

¹ L'affaire de Genève, si embarrassante pour Henri III, puisqu'elle le forçoit de se mettre, sur ce point, en opposition ouverte avec la cour de Rome, était ramenée par l'un de ces revirements qui s'opéraient dans les dispositions des parties intéressées. M. de Maisse entraît ici dans le détail des forces qui devaient prendre part à l'exécution :

« Il se publie que le pape fait faire une levée de vi^m hommes, dont le comte de Sarne doit estre le colonel; que le semblable se fait au royaume de Naples, où l'on dépesche quarante capitaines, et à Milan aussy; et que le Martinengo, qui est au service du duc de Savoie, fait ii^m hommes sur l'Estat de ces seig^s; que le s^r Petro de Médicis ou Prospero Colonna devoient estre chefs de cette armée, et que l'on fait une abolition générale à tous les bannis d'Italie qui voudront servir en cette guerre. Et combien que l'on tiene maintenant cette entreprise toute assurée, et que pour cet effect le duc de Savoie, à ce que l'on dict, a arresté quarante capitaines italiens et dix-huict allemans avec sa cornette de cavalerie, toutesfois ces seig^s n'en veulent encore rien croire, et n'en ont aucun advis de Rome ny de Milan, se fondans sur ce qu'il n'est à propos pour la chrestienté de commencer doresnavant une guerre qui en pourroit amener d'autres de plus grande conséquence. Aucuns veulent que cette entreprise se différera jusques à l'année qui vient, et que le pape veult que le s^r Latino Ursino, qui est en Candie, duquel il se fie, en soit général, lequel enfin, à la requisition de S. S., a eu son

congé absolu de ces seig^s, et que cependant on fera les préparatifs. »

M. de Villeroy rapportait, le 1^r mars, de nouveaux incidents de la guerre civile. Les moyens concertés pour y mettre fin, et qu'Henri III avait dus à l'entremise de l'évêque de Paris auprès du pape, étaient alors arrêtés par la résistance qu'ils rencontraient dans le clergé :

« Le roy se porte de bien en mieulx, la royne sa mère s'est deslivrée de ses gouttes, et seroit la court en bon estat sans la guerre, laquelle s'eschauffe tous les jours davantage. Nous eusmes hier nouvelle que les garnisons de Champagne avoient taillé en pièces iii à iiij^f hommes qui s'estoient retirez et s'entretenoient sur les terres de Sedan à certaine solde par sepmaine, attendans la venue de leurs reistres. Cela donnera de l'alarme à la frontière et ne fault point doubter que le mal n'empire tous les jours. M. de Guise est icy venu pour adviser aux moyens d'empescher l'entrée de ce roy^{me} aux reistres, et croy qu'il s'en retournera bientost à la frontière pour cet effect, combien que nous soyons advertis que lesdites levées ne se avanceront que les amb^s que les princes protestans ont deslibéré envoyer devers le roy n'ayent esté oys et n'ayent eu responce.

« Mess^s du clergé icy assemblez font les enragez pour empescher l'exécution de la bulle que M. de Paris a obtenu du pape pour l'aliénation de leur temporel, et veulent révoquer à présent en doute la puissance de S. S., de laquelle ils estoient devant les principaux pilliers. Voilà une

bien et comme le temps le découvrirra davantage. Il n'y a pas faute cependant de gens bien advisez qui disent que ces forces se pourroient employer contre le Dauphiné et le marquisat de Saluces, soit devant

bonne preuve de la portée de leur zèle à la défense et propagation de la religion catholique : d'un costé, ils souillent le feu de la guerre et semble qu'il ne sera jamais assez embrasé à leur gré, de l'autre ils s'opposent aux moyens de la soubstenir. Si j'en estois creu, leur argent nous serviroit à faire la paix et à les contraindre d'obéir. »

M. de Maïsse, en donnant de son côté de nouvelles preuves de l'ardente prédilection que Sixte-Quint manifestait pour Venise, marquait par contre la partialité qu'il montrait à l'égard de la France, par les difficultés qu'il élevait à propos de la dernière convention : « Ces seig^{rs} ont tousjours à démesler quelque chose avec S. S., mais certainement elle les favorise en tout et partout. Depuis ma dernière, la bulle de décimes leur a esté expédiée, et le pape l'a luy-mesme baillée à leur amb^r, disant que les cardinaux luy avoient diét par forme de remonstrance qu'il faisoit trop de faveurs à cette république et qu'elle en pourroit devenir insupportable aux autres; mais que S. S. leur avoit respondu que ce n'estoit pas si grande chose comme ils pensoient, de leur avoir permis les décimes des biens ecclésiastiques sur leur Estat, dont les Vénitiens memes estoient les fondateurs. Et de fait S. S. se laisse assez souvent entendre qu'estans ces seig^{rs} et luy bien ensemble, ils doivent peu craindre tout le reste des princes d'Italie, et y a apparence que son intention soit de se fortifier d'eux et établir icy quelque jour la retraicte des siens, comme l'on en voit déjà quelque commencement.

« Au contraire, on trouve icy assez estrange que S. S. voise si froidement en ce qui concerne les affaires de V. M., mesmes en ce secours de l'aliénation du temporel de l'Église, se debvant employer en cette guerre, où il va de la conservation et de la dignité du saint siège. Il semble néanmoins, pour les réservations et clauses de la bulle, que l'on aye peur que V. M. s'en puisse ayder tout en un coup, comme il seroit besoing pour faire un bon et prompt effect, et que l'on veuille mettre en double la sainteté de ses actions. Qui est bien loing de ce qu'on avoit publié icy tant de fois que S. S. y employeroit tous les trésors de l'Église et le bien particulier, chose que l'on interprète venir non de l'intention de S. S., qui est très sainte, mais des mauvais offices que l'on y fait. La nouvelle difficulté que l'on dit aussy icy se faire sur le retour de l'amb^r de V. M. à Rome donne à discourir à tout le monde, et veoit-on bien que l'intention de S. S. n'est autre sinon que l'évesque de Nazareth soit receu par V. M. premier et avant que le s^r de Saint-Goard arrive à Rome; et n'estoit que la nécessité de vos affaires vous y sert d'excuse raisonnable, il seroit à craindre que la réputation de V. M. ne s'y trovast plus engagée que devant. »

M. de Maïsse, écrivant le 11 mars suivant, rendait encore plus saisissante cette différence de traitement dont Sixte-Quint usait dans ses rapports avec les deux États, d'après l'entretien qu'il avait avec l'ambassadeur de Venise partant pour Rome : « L'amb^r qu'ils envoient à Rome

ou après cette entreprise exécutée, et que le roy d'Espagne désireroit fort que son gendre s'agrandist de ce costé-là, chose que V. M. ne doit négliger aucunement en ce temps-icy, et croy qu'elle y aura bien

pour résider au lieu de celuy qui y est. n'estant venu voir par ordonnance du sénat, comme ils ont acoustumé, ne me cela pas qu'ils ont advisé que S. S. désiroit que le s^r de Nazareth fust receu avant que le s^r de S'-Goard revinst à Rome; il me parla aussy du bon traitement que S. S. avoit faict naguères aux amb^s d'Espagne, jusques à les faire disner avec luy, dont les Espagnols ont faict une grande resjouissance. Je luy dis que S. S. n'avoit pas traicté ses enfans en père commun, donnant à disner aux uns et les remplissant d'honneur, et chassant les autres sans leur dire adieu; mais que j'espérois que à la fin S. S. nous donneroit ses graces et bénédictions comme aux autres.

« Je sceus aussy de luy et le sçavois d'ailleurs que S. M. catholique avoit dit à leur amb^s, luy parlant de la roine d'Angleterre, que V. M. avoit suseité tous les remuemens qu'elle luy faisoit, mais qu'il en avoit bien la vengeance, estant vostre royaume en une continue guerre et sans obéissance, et qu'il espéroit bien d'y voir d'autres troubles. Ses ministres en publient bien autant par delà; et à cela V. M. peut connoistre combien il importe d'appaiser les divisions, lesquelles font entrée pour les princes estrangers de part et d'autres, et sont pour prendre un grand accroissement et durée s'il n'y est remédié de bonne heure. »

En répondant à M. de Villeroy, il fait allusion à une intervention de Venise auprès du roi de Navarre, qui va devenir plus loin une affaire importante : « Je désire que ces

amb^s allemands nous puissent faire quelque bonne ouverture à la paix, car ceux qui ne la désirent ne sont pas amateurs du bien de nostre royaume. Si vous pensez que l'intervention de ces seig^s y peust apporter quelque chose, je croy qu'ils s'y employeront volontiers. Il me déplaist de voir nos affaires aller de mal en pis, et trouve fort estrange, comme tout le monde fait icy, la résolution que messieurs du clergé ont prise et leur façon de procéder tant en la forme qu'en la matière. C'est bien loing d'employer tout ce qu'ils ont pour l'honneur de Dieu et pour leur conservation, et monstrent l'exemple aux autres de devoir et d'obéissance. Il faut croire qu'il y a quelque mystère en nos affaires et que Dieu nous veult grandement chastier, car d'un costé l'on veult nourrir la guerre contre nous à rendre toutes choses irréconciliables et de l'autre on essaye d'en oster les moyens au roy pour après rejeter toute la faulte de ce qui en pourra succéder sur S. M. J'en dirois bien le remède si j'osois, et que très prudemment vous concluez que quand vous aurez ouy ces amb^s allemands il se trouvera quelque moyen de nous remettre en paix. M. de Lancosme estoit encores le 1^{er} febvrier à Raguse, à cause de la difficulté de son passage. Je croy que maintenant il sera arrivé à Constantinople non sans endurer beaucoup de mal, car de mémoire d'homme il n'a fait un tel hyver ny si long comme il a fait en ce quartier. »

Enfin, en le priant d'appuyer ses réclamations auprès du roi, au sujet de la

pourveu; cependant je ne faudray de l'advertir des progrès de ces levées à mesure qu'elles s'avanceront.

Par l'advis que j'ay pensé luy debvoir envoyer¹, elle pourra veoir

Mirandole et de sa garnison, dont la solde était toujours arriérée, il montre ici l'un des effets attractifs que produisait au dehors la guerre civile : « Mon nepveu, présent porteur, s'en retournant en France représentera à S. M. l'estat où je me trouve pour les prests de la garnison de la Mirande. J'ay peur que si, au premier jour de may, il n'y est mis ordre, cette compagnie ne soit contrainte de se débander, estans les soldats si pauvres qu'ils n'ont moyen d'avoir patience un seul jour, et ne demandans autre chose que de s'en aller, pour l'opinion qu'ils ont qu'en France on a plus besoing d'eulx que jamais, et qu'ils y vivront plus licentieusement qu'en leur garnison. » (*C. de Ven. et Lett. du cab.*, etc.)

¹ Le nouvel avis que M. de Maisse envoyait à Henri III reprenait les affaires de la Turquie au point où les avait laissées le premier, cité page 456, ainsi que la lettre du 5 février écrite par M. Berthier :

« Il y a advis que le roy de Perse estoit entré avec toute son armée dans la ville de Tauris, et que ses gens tenoient le fort basti par les Turcs si serré que l'on espéroit qu'ils le prendroient bientost, nonobstant l'avis domé par le Cigale à Constantinople que les Turcs fussent les plus forts et qu'ils eussent fait une saillie sur les Perses, où plusieurs avoient esté tuez, ce qui ne s'est trouvé véritable.

« Que l'on avoit tenu à Const^{le} plusieurs discours où il ne s'estoit rien conclud, et, bien que ce seig^r eust fait entendre ses commandemens à ses gens de guerre et, entre autres, aux jannariots, qu'ils se tussent

prests avec leurs armes et chevaux pour retourner cette année en Perse, qu'ils avoient fait responce qu'il estoit impossible qu'ils y peussent retourner pour autant qu'ils estoient mal équipés et de garnis de toutes choses, et principalement d'argent, et que l'on ne leur avoit rien baillé de ce que Osman leur avoit promis, et que mesmes l'on faisoit difficulté de leur donner l'augmentation de deux aspres par jour, qui leur avoit esté assignée dès la première fois qu'ils furent à la guerre de Perse; et que plus tost ils quitteroient leurs timars, puisqu'à peine en pouvoient ils vivre, et que depuis Scutari jusqu'en Perse tout estoit destruit et ruiné à cause des continuels passages des gens de guerre. Et que les jannissaires se sont laissés publiquement entendre que si on les y renvoye par force qu'ils mettroient tous leurs capitaines en pièces.

« Que nonobstant tout cela ledit seig^r a fait signifier les susdicts commandemens au beglierbey de la Grèce. Mais en vérité l'on croit que ledit seig^r fait ce que dessus plus pour donner réputation à cette guerre que pour envie qu'il aye de faire aucuns préparatifs pour cette année; que l'avarice dudit seig^r s'alloit tellement rétrécissant que, outre qu'il avoit fait monter le cequin à plus hault qu'il n'estoit, il ne veult pas seulement toucher un denier du casna (*trésor privé*), et veult que toute la despence se face sur le revenu ordinaire, ce qui est impossible.

« Que le baile, sur ce que cy-devant on luy avoit escrit qu'il eust à prendre garde

plusieurs particularités du succeds de la guerre de Perse non trop à l'avantage de ce seigneur, dont ces seig^{rs}, pour ce regard, ne sont que

si l'on avoit accordé la trefve au roy d'Espagne et si facilement il la pouvoit obtenir, avoit respondu qu'il avoit entendu pour chose assurée que l'homme du Mariglian avoit négocié avec Sciaius-Bassa et que on luy avoit fait un présent de x^m escus; mais pour autant que l'on avoit changé le gouvernement, que l'on n'avoit pas passé plus outre en cette négociation, et s'estoit ledit homme party. Mais qu'il estoit en la puissance de S. M. catholique d'obtenir la trefve toutes fois et quantes qu'il voudroit, et que, pour chose assurée, l'on n'avoit jusques icy rien conclud.

« Que la pension envoyée par l'empereur estoit arrivée, laquelle estoit de XLV^m tallers, accompagnée de présens d'un peu moins de valeur, et, entre autres choses, d'un horloge auquel, lorsque battoient les heures, s'ouvroient les portes d'un pallais d'où sortoit le G. S. avec toute sa cour allant à la mosquée, qui a esté beaucoup estimée par delà; et ledit G. S. a voulu que l'on ayt donné payes aux jamissaires en présence dudit amb^r pour luy faire voir une si grande compagnie. Que le G. S. avoit commandé que l'on fist un pont sur le Danube, auprès de Strigonia, afin qu'il fust plus facile aux Turcs de courir sur les terres de l'empereur; mais les Ongres ayans receu le mesme commandement d'en faire un sur les terres dudit seig^r, cela a esté cause que l'on a rompu ce qui avoit esté fait de part et d'autre.

« Que les deux frères Tartares ayans esté refusez par les Polonois du tribut ordinaire avoient assemblé plus de XL^m che-

vaulx et estoient entrez en la Lituanie, où ils avoient commencé à faire de grands dommages. Que trois esclaves du G. S. estoient acconchées en un mesme jour, deux de deux filles et l'autre d'un fils, et que présentement il s'en trouvoit plusieurs grosses. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

De son côté, M. Berthier avoit écrit, le 5 mars 1586, les nouvelles apportées par le messenger attendu précédemment : « Ce qui s'offre de présent est le retour enfin du capiglarqueahasi de ceste Porte du XXIII^e; que le fort de Tauris se retrouvant continuellement assiégé et plus estroitement resserré des forces du Persien, il seroit expédient d'y envoyer secours au plus tost, ne pouvant en effect icelluy guières plus longuement subsister. Mesmes conlirmé encores de tant plus par un chiaoux arrivé depuis et de trois jours en çà en ulac dudict fort, avec lettres de celui qui y commande; où il dict, et au milieu de l'armée du Persien au nombre de cinquante mil chevaux autour d'icelluy, avoir passé quinze jours entiers habillé de leur façon. Adjoûtant que ceux dudict fort se voyans en toute extrémité se seroient jà avant son partement de là, suivant leur usance, requis mercy et pardon l'ung à l'autre, comme se disposans à la mort. A quoy si bien ceux-cy font démonstration de vouloir au plus tost pourveoir et y dépescher à cest effect une juste armée; Ferrat-Bassa, sur le réitéré commandement de ce seig^r, continuant ses préparatifs, que l'on tient avoir partant à sortir dans un mois ou environ, et les trois premières compagnies et squadres de

très aisés, mesmes pour deux accidens advenus en ce gouffe, qui leur sont de très grande importance ¹.

spahis de la garde de S. H., avec cinq mille janissaires commandez et ordonnez de le suivre, outre autre notable description de spahis, timariotz et autres gens de guerre de la Grèce et Natolye; si ne s'y voit-il jusques icy apparence aucune: et ainsy le discourent plusieurs, soit pour la cherté comme universelle de vivres de présent aux pays de ceste obéissance, que la très mauvaise disposition desdits gens de guerre. Doubtant qu'il se puisse mettre sus pour ceste année forces ny armée de considération, ny à temps non plus pour secourir ceste place si pressée mesmement comme elle est, et dans le cuer d'ailleurs des pays du sophy, laquelle de tant court très grand risque, ne s'en promettant quasi aultre que l'avis de la reddition pour les premiers. Qui n'intermettent pour ce de voulloir pour tous respectz faire sortir leur dit général, ainsy que d'envoyer munitions et quelque force par la mer Noyre, que l'on tient estre en partie pour Demir-Capy, ayant à partir tost les gallères y destinées. Pour celles d'ailleurs à la mer Blanche, s'y voyant comme nul et fort peu de préparatifs jusques à présent.» (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

M. de Maisse ajoutait à son avis un *post-scriptum* qui annonçait la chute du fort de Tauris. Mais le siège devait, au contraire, se prolonger pendant dix mois, soutenu contre tous les efforts de la Perse par la bravoure de Djafer-Pacha, dont M. de Maisse fait ici un Français. Il donne aussi des détails sur un changement de règne en partie déjà effectué dans la Perse et devenu alors définitif. Il s'agit de la

transmission du pouvoir de Mohamed-Schah à son fils le prince Hamza, déjà indiquée ci-devant, page 406, à la note :

« Depuis ce que dessus escrit, ces seig^r ont advis en diligence que le roy de Perse avoit pris le fort de Tauris sur les Turcs par composition faicte avec Jaffer-Bassa qui y commandoit, à la charge que l'artillerie y demeureroit, dont il y en avoit cent cinquante pièces grosses et petites. Que la composition n'avoit esté gardée et que la plupart desdits Turcs avoient été mis en pièces, et que l'on avoit retenu tous les canoniers. Que le roy de Perse, pour avoir perdu la vue dont il estoit travaillé il y a longtems, avoit laissé l'administration du royaume à son fils, qui en avoit esté couronné, et juré publiquement sur l'Alcoran qu'il ne laisseroit jamais les armes qu'il n'eust recouvert tout ce que les Turcs avoient occupé parcy-devant sur les Perses. L'on doute de la mort du Jaffer-Bassa, lequel est subject du roy, natif de Dieppe, et est estimé entre eux très vaillant homme. » (*Corr. de Venise*, etc.)

¹ M. de Maisse donnait ici l'explication détaillée de ces deux faits tout particuliers à Venise, et qui tiraient surtout leur importance pour elle du souvenir du dernier conflit où elle avait été engagée avec la Porte :

« Le premier est que les Uscoques, avec xvi barques, au nombre de m ou v^t, ont prins au port de Narente, dans ce gouffe, un navire vénitien chargé de camelots de soie qui appartenoient à Assan-Bassa, avec la mort de quelques Turcs et prise de xxv ou xxx. Et bien que le capitaine de

Lettres
de
Henri III
à M. de Maisse.

Paris, 29 mars 1586.

M. de Maisse, S. S. m'a mandé par l'évesque de Paris que l'entre-

ces seig^{rs} contre les Uscoques fust à la bouche de la rivière avec trois fustes, ilz passèrent, soit à la faveur de l'obscurité de la nuit, soit qu'il ne les osast assaillir, et se sauverent à Segna avec leur butin, qui est de valeur ca.^m escus. Ces seig^{rs} en sont fort travaillez pour la crierie qui en sera faite à la Porte du G. S., et pour s'en excuser ont dépesché en diligence vers leur baille, n'estimant point ce fait de moindre importance que celui de Ramadan. Cependant ils ont ordonne au provéditeur de leur armée qu'il face venir quatre de ses gallères et y en ont envoyé cinq d'icy avec exprès commandement au capitaine du gouffe et audit capitaine contre les Uscoques que l'un d'eux aille à Segna demander la restitution des esclaves et marchandises, et, en cas de refus, de l'assiéger et réduire à toute nécessité.

« Ils n'ont aujourd'huy aucune affaire en cette république qui les travaille tant que le fait de ces Uscoches, ny qui les mette plus tost aux mains avec les Turcs, lesquels se plaignent de la dissimulation des Vénitiens et du peu de devoir qu'ils font à tenir ce gouffe asseuré de corsaires, comme ils sont tenus par leurs capitulations. Au contraire, ils disent que tous les Turcs qui y passent y sont pris et non autres, tellement que quelque excuse que ces seig^{rs} en puissent faire, ou il faudra qu'ils réparent le dommage, ou le G. S. voulant tenir des gallères dans ce gouffe pour asseurer la navigation des siens, en viendra à guerre ouverte avec eux, chose qui causera à la

fin la ruine de toute la république et toute l'Italie. D'autre costé, il leur est impossible d'avoir la raison de ces Uscoches, lesquels, outre qu'ils sont chrestiens êt subjects de l'empereur, et toujours favorisez soubz main des siens, sont gens si malaisez à battre que ces seig^{rs} sont plustost pour y perdre réputation que pour y en acquérir. bien que l'empereur ne s'en meslast point, comme par les capitulations qu'il a avec eux il ne le doit faire, quand ilz sont trouvés malfaisans en ce gouffe. Cet affaire déplaist icy au public et au particulier, car enfin les Turcs, qui n'oublient jamais le mal qu'on leur fait, essayeront d'en avoir la raison aux dépens de l'un et de l'autre, et d'autant plus que cela advient si souvent que l'ou n'oyt parler d'autres choses, comme depuis peu de jours quelques fustes de Sicile ont pris près de Corfu une grande quantité de Turcs et leurs marchandises qui y faisoient contumace à cause de la peste. S'ils sont jamais en repos, V. M. ne doit douter qu'ils ne s'en ressentent à bon escient.

« L'autre accident est qu'ils ont esté advertis par le capitaine du gouffe que le G. S. a de nouveau envoyé un gouverneur à la Velonne nommé Mahmut-Rais, lequel, ayant avec luy n.^e esclaves, a fait fabriquer et mettre en mer une gallere non à autre intention que pour courre sus à plus foible et piller ce gouffe, et ce d'autant plus que ce vaisseau se vouldra faire respecter comme appartenant au G. S. Sur quoy il leur demande advis de ce qu'il leur doit faire, se

prise de la ville de Genevve ne se fera pas ceste année; n'ayant jugé à propoz ny raisonnable que si grandes forces fussent mises ensemble

ressouvenant, à ce qu'il dit, de ce qui estoit arrivé à l'Emo pour avoir pris la gallère de Ramadan, et qu'attendant leur responce il se tiendra xv jours sans sortir, mais ce temps passé, s'il rencontre cette gallère qu'il la traictera comme ennemie; sur quoy ils luy ont commandé que si elle se trouve faisant dommage à quelqu'un qu'il la traicte du pis qu'il pourra, et cependant ont dépesché à leur baile qu'il aye à en rendre compte au bassa et s'en plaindre de leur part comme de chose qui est contre leurs capitulations. Et sans doute si les Turcs commencent une fois à tenir des gallères dans ce gouffe, outre la réputation et le prouffict que ces seig^s y perdront, ils seront tous les jours sur les portes de cette ville, et sera enfin la ruine de cette république.»

Mais cette querelle alloit prendre de plus grandes proportions et mettre Venise en conflit direct avec l'empereur. M. de Maisse en écrivait en ces termes, le 11 mars suivant : « Le différend que ces seig^s ont avec l'empereur pour le fait des Uscoches s'aigrît de plus en plus, d'autant que l'empereur ayant voulu avoir avis de l'archiduc Charles, qui est son lieutenant général a Segna, de la plaincte qui luy en fust faite, luy a fait responce que la plupart de ce que ces seig^s luy donnoient à entendre n'estoit pas vray, et qu'ils faisoient cela pour essayer d'oster de là tous les gens de guerre qui y sont pour la deffence des confins de S. M. Cesarée; et qu'ils vouloient plustost gratifier les Turcs avec le dommage de la maison d'Autriche que de voir les ennemis de la foy retenus en

crainete par cette milice, tellement que ces seig^s n'en sont aucunement contens et sommes attendans que feront les gallères qu'ils y ont envoyé pour en demander la raison.»

Enfin, le mois suivant, les choses en etaient venues à un commencement d'hostilité, et M. de Maisse écrivait à ce sujet : « Ces seig^s tiennent assiégés Segna, appartenant à l'empereur, et Fiume à l'archiduc Charles, avec huit ou neuf gallaires, sans en laisser sortir personne qu'ils ne prennent prisonnier, faisant contenance de n'en vouloir partir que l'on ne leur rende le butin que les Uscoches ont fait dans un de leurs navires. Sur quoy l'amb' de l'empereur qui est icy les a esté trouver et prié de vouloir révoquer le commandement qu'ils avoient fait au capitaine de leur gouffe pour ce regard, leur ayant usé de paroles assez haultes et remonstré qu'il n'estoit à propos pour le repos de la chrestienté de faire maintenant ce remuement, et d'autant plus que ces deux places estoient comme l'avant-mur du Frioul et de l'Istrie, et qu'enfin si l'on les vouloit tenir resserrez de cette façon, qu'ils seroient contraincts s'aider de la force pour avoir moyen de vivre. Et au surplus que les affaires du Turc n'estoient pas en si bons termes que ces seig^s y deussent avoir tant de respect, mesmes n'ayant ce butin esté fait dans les terres de cette seig^s. A quoy le prince luy respondit que leur capitaine avoit très-bien fait de faire ce qui luy avoit esté commandé, qu'ils ne pouvoient plus supporter que ces Uscoches fissent tant de mal dans le gouffe, et que l'empereur n'y avoit pas

si prez de mon royaume et pour un effect auquel j'ay la jalousie que je luy ay fait dire, cependant que je suis occupé en cete guerre pour la restauration de la religion catholique en mon royaume¹. Je ne me

moins d'intérêt qu'eux; et qu'enfin les Turcs n'estant pour l'endurer, S. M. Césarée s'en pourroit sentir des premiers, et que cette prise ayant esté faite sur un de leurs navires, c'estoit rompre tout le commerce qu'ils avoient en Levant. La conclusion fut qu'il falloit que le butin fust rendu premier que de retirer leurs galères, et ont fait entendre à leur amb^r qui est à Prague cette résolution.» (*C. de Ven.* etc.)

¹ M. de Villeroy, dans une lettre du 14 mars 1586, montrant l'opposition persistante du clergé sur la question des subsides, signalait les vues égoïstes des partis et marquait en traits énergiques l'état de dissolution imminente de la France :

« Plus nous allons avant, moins avons-nous d'espérance de composer noz divisions par voye amiable; les passions nous emportent et commandent tellement, que l'honneur de Dieu, la révérence que nous devons au roy et l'amour de nostre patrie n'ont force ni puissance aucune envers nous. Les parts ont leur but et leurs fins toutes contraires, appuyées et fomentées d'intelligences estrangères, et nous avons faulte de ce qui est-besoin pour les régir et conduire par le chemin de la raison et de leur devoir, de façon que ce sera la force et la violence qui en fera l'office. A quoy chacun se prépare de toutes parts : les huguenots à avancer leurs levées et forces estrangères, et nous à dresser des estats d'armée pour résister.

« Mess^{rs} du clergé regimment contre la bulle et veulent que le roy se contente qu'ils vendent ceste année pour L^{rs} escuz

de leur temporel au lieu de cent que S. S. nous a accordé et permis de vendre. Ainsi nous atisons le feu d'un costé tant que nous pouvons et voulons mesnager de l'autre le bien qu'il consumera avec le reste du royaume, et vous laissez à penser quelle peut estre l'issue de nostre tragedie.

« Les amb^{rs} des princes protestans ne comparoissent; pour ce leurs raisons sentifront la poudre à canon, puisque lesdites forces estrangères les suivront de près. Ce n'est pas le chemin que l'on doit tenir pour bien faire. Je ne pense pas aussi que ce soit ce que cherchent ceulx qui ont sollicité leur venue, car ils tendent plustost à excuser et justifier leur faute qu'à guarir la plaie publique. Les gens de bien y font ce qu'ils peuvent, mais leur impuissance surpasse encore leur ennuy, combien qu'il soit extrême. Noz armées en Guyenne, Languedoc et Dauphiné, n'ont fait autre chose que réduire quelques chasteaux et prendre quelques volleurs sans importance. Ceulx de S^t-Point ont surprins Roian du gouvernement de Brouage; ils font beaucoup de peu, et nous faisons tout le contraire. Il y a ici beaucoup à gagner sur nous et n'y a que à perdre sur eux. »

Pendant que le ministre dirigeant de la politique extérieure de la France traçait ce tableau des divisions incurables du pays, elles étaient presque en même temps, de la part d'un étranger, l'objet d'une appréciation originale. C'était le propos de l'amiral Ochiali, qui a été cité ailleurs en partie au tome III, page xx, à la note. Comme cette opinion n'était pas

veux fier que bien à propos aux parolles de S. S., car elle s'est monstrée jusques à présent très variable en icelles, et mes affaires sont en tel

exprimée sans intention, elle prenait une grande valeur de l'importance du personnage et de la place qu'il tenait dans le conseil du sultan Amurat III. Aussi M. de Maisse écrivait ainsi à Henri III, le 25 février précédent, pour l'en informer :

« Il me semble devoir faire entendre à V. M. un discours que leur baïlle leur escrit, que estans Ochially et luy ensemble pour traicter ce fait, il luy demanda quelles nouvelles il avoit de la chrestienté, et s'il estoit vray que V. M., le roy d'Espagne et le pape eussent fait ligue ensemble contre les huguenots. A quoy ledit baïlle ayant fait responce depuis deux mois n'avoir eu aucunes lettres de Venise et n'en avoir rien entendu, ledict Ochially luy demanda quels gens estoient ces huguenots; que ledit baïlle respondit qu'ils estoient cela mesmes parmi les chrestiens que les Perses estoient parmi les Turcs, et que lors ledit Ochially luy diet qu'il ne pensoit pas que le roy de France fust assez fort pour les chasser luy seul, et que enfin ils luy osteront son royaume et sa seigneurie, que si aussi il les vouloit chasser avec les forces estrangères, ou que le semblable luyseroit fait par lesdits estrangiers ou qu'il demurerait sans subjectz, parce que la plupart des François estoient huguenots. Sur quoy luy ayant esté diet par ledict baïlle qu'il se trompoit, et que la plupart de la France estoit catholique et que plusieurs huguenots rendoient obéissance au roy, ledict Ochially répliqua que c'estoient parolles, et que, du temps qu'il estoit en Provence, il se souvenoit d'avoir ven tout ce pays-là plein de huguenots. adjoustant

que le roy n'en viendroit jamais à bout et que ses affaires estoient en mauvais estat, et que son seigneur estoit adverty de toutes choses, et que les rayons de sa grandeur pénéteroient parmi les secrets de tous les princes chrestiens.

« Et sur cela ledit baïlle escrit à ces seig^{rs} qu'il tient pour certain que ledit Ochially fait courir ce bruit afin qu'il aille jusques aux oreilles du G. S., ayant jà tenu ce mesme langage à plusieurs autres, afin que ayant entendu que la France est tellement affligée, laquelle avoit accoustumé cy devant de servir de contrepois à la puissance des Espagnols, qu'ainsi elle n'accorde au roy catholique la trefve qu'il demande et face cette année sortir armée de mer, dont ledit Ochially tire et de l'honneur et du proffict. Or, si les effects en estoient tels que le baïlle les juge, le discours ne seroit possible pas mauvais; mais il est mal aisé que cela se face cette année, estant les affaires de Levant en tel estat, si bien on continue de dire icy qu'il armera. Cependant, par ce que dessus, V. M. pourra voir en quelle réputation sont ses affaires par delà et sçaura bien adviser quel langage on leur devra faire tenir si la guerre continue plus longuement dans vostre royaume. Mais, si on leur laisse croire que V. M. soit entrée en cette ligue, cela pourroit apporter beaucoup de préjudice et pour le présent et pour l'advenir au bien de vostre service, me suffisant d'en avoir fait cette ouverture à V. M. pour s'en servir comme elle advisera. » (*C. de V.*, etc.)

On verra plus loin, page 479, à la note, la réponse qu'y fit Henri III.

estat que je doibs craindre toutes choses. Au moyen de quoy vous y aurez les yeulx ouvertz¹.

¹ Aux motifs déjà nombreux qu'il avait exposés pour mettre en doute la tentative sur Genève, M. de Maisse en ajoutait de nouveaux, qui viennent confirmer ici les informations qu'Henri III recevait par des voies différentes :

« Les biniets qui couroient des préparatifs du siège de Genève se sont fort refroidis; il y a fort peu d'apparence qu'il s'y puisse rien exécuter pour cette année, si ce n'est que M. de Savoie le veuille entreprendre lui seul, auquel cas il seroit à craindre qu'il y fist tres mal ses affaires. L'amb' de Savoie qui est icy nous a tous assurez qu'il ne se fera rien contre ceux de Genève, et m'a diét particulièrement qu'il ne falloit point prendre cette ville par force; mais que son maistre vouloit, par moyens et dextérité, destourner ceux qui la favorisent et assistent, et cela fera qu'elle se prendra d'elle-mesme. J'entendis incontinent ce qu'il vouloit dire et louay cette opinion, luy disant que V. M. avoit plus en haine les façons de faire de ceux de Genève que son maistre mesme, lequel seavoit mieux que personne les intérêts d'Estat que V. M. avoit en ceste affaire.

« J'ay advis certain que les soldats qui se levent au roy^{ms} de Naples se doivent embarquer sur quatre galéasses qui passent en Espagne pour renforcer l'armée que S. M. catholique dresse contre les corsaires anglois. Jusques ici il n'y a autres forces en pied que celles-là du costé de Rome, ou il y a plus de paroles que d'effects, et, à ce que l'on dit, S. S. est plus resoluë que jamais à différer cette entreprise. Une creue de vi hommes qui se fait à Milan

n'est à autre intention que pour envoyer aux Pays-Bas, joint qu'il est certain que le roy cath^{ms} a fait un party en Espagne de viii^e mil escus pour Flandres, d'où on peut faire une conclusion nécessaire qu'il n'a autre dessëing pour cette année que deffendre de ce costé-là, renforçant le prince de Parme de gens et d'argent le plus qu'il pourra, et se faire une armée de mer pour asseuer la flotte contre le prince d'Orange. Les Espagnols publient desjà icy que soudain qu'il sera deffaict, ce qu'ils rendent fort facile, la mesme armée ira descendre en Angleterre, ou secourir les isles de Zelande et Hollande, de sorte qu'en cette année le roy d'Espagne aura assez d'affaires en l'une et en l'autre de ces entreprises.

« V. M. verra aussy par les advis de Milan ce qui se traicte par le roy d'Espagne avec les cinq cantons catholiques, et connoistra combien cette nation est aujourd'huy vénale et esloignée de son ancienne fidélité. Et est chose de grande conséquence qu'ilz se veuillent obliger à la deffense de l'Estat de Milan, qui ne peut estre que contre V. M., laquelle seule le peut justement prétendre. Cela déplaist fort à tous vos serviteurs de deça, lesquelz, comme leur naturel est toujours desireux de nouveautez, ont regret par ce moyen de voir serrer le passage à jamais aux François de plus rien entreprendre en Italie. Ces seig^{rs} en sont bien laschez pour l'intérêt qu'ils y ont, qui est très grand, prévoyant bien, s'il advenoit quelque rotture de guerre sur leurs frontières, que tant s'en fault qu'ils peussent plus espérer

Il y a deux autres raisons qui me font croire que ladite entreprise ne s'exécutera ceste année : l'une est que je sçay que le duc de Savoye est très mal garny d'argent, l'autre que les Suisses ont donné si bon

de cette nation le secours qu'ils s'en promettoient qu'ils auroient occasion de le craindre. »

M. de Maisse, d'après l'injonction qu'il recevait ici du roi, écrivant le 22 avril suivant, exposait encore, à l'appui des conjectures de Henri III, plusieurs des motifs qui devaient porter ses adversaires à renoncer à l'entreprise de Genève, mais qui ne rendaient pas pour cela l'abandon de ce projet plus avantageux à la France :

« Pour le regard du siège de Geneve dont V. M. a receu advis divers, plusieurs gentilshommes volontaires s'estoient jà mis icy en équipage pour aller voir ce siege, et le tenions aussy assené comme maintenant nous sommes esclairsis du contraire, tellement que V. M. peut estre assuree qu'il ne s'en fera autre chose pour cette année. Et bien que les raisons qui vous les y fait ainsy croire soient très grandes, comme il luy plaist les me mander, si croy-je que une principale a retenu le pape et le roy d'Espagne d'y entrer, pour la crainte qu'ils ont eu que cela ne fust cause de la mine des sobjets de V. M., et que, pensant prendre Genève, ils n'attirassent la guerre à bon escient en Italie avec la perte de la Savoye et du Piedmont, comme les exemples du passé en sont encores tous frais. Et puis asseurer V. M. que le conseil des Espagnols a esté tel, se laissant entendre icy publiquement qu'il se falloit bien garder de faire cette diversion, et que la prise de Geneve ne seroit pas tant à leurs intentions que faisoit un an de guerre civile en vostre royaume, et qu'ils

connoissoient les François si prompts à prendre party qu'ils ne faudroient à se réunir sur une telle occasion, chose qui estoit d'autant plus à craindre que la France se trouvoit pleine d'armées prestes à marcher; qu'il falloit laisser ruiner les François eux memes, et qu'eux estans en guerre avec la royne d'Angleterre, ils ne se doivent en ce temps attirer sur les bras deux si puissans ennemis.

« Je crois que soit la l'une des principales occasions qui les a tirez de ce siege et, par un advis secret que ces seig^{rs} ont eu les Espagnols ont esté bien aises que V. M. aye fait instance au pape d'empescher cette entreprise, et S. S. aussy d'avoir ce moyen de monstrer que cela se soit fait à vostre requeste, faisant par ce moyen croire à M. de Savoye et au monde que V. M. l'avoit empesché, mais qu'en verité leur intention estoit toute contraire. A quoy V. M. peut connoistre de quel zele on procède à cet affaire et combien cela la doibt pousser à appaiser les troubles de son royaume si cela se peult faire avec l'honneur de Dieu et sa réputation. Cependant ils ont advis certain que le duc de Savoye a resolu de faire approcher toutes les munitions le plus pres de Geneve qu'il pourra, pour s'en servir à la première occasion puisque celle-ci ne luy a peu succéder. »

Henri III, charmé des renseignements qu'il recevait de M. de Maisse, concluant comme lui dans cette discussion, et, en écrivant le 12 avril 1586, il en venait au propos d'Ochilly et à la consequence qu'en

ordre à leurs affaires, qu'ils seront plus mal aisez à combattre que ledit duc ne cuidoit au commencement. Plus, il veoit que j'ay une armée en campagne qui seroit bientost à luy si je le voulois traverser, dont les troubles de mon roy^m ne le peuvent tellement assurer d'estre garanty qu'il se doive reposer du tout sur cela. Car ce ne seroit la première fois que les François se seroient accordés pour s'opposer aux desseings de leurs voisins. Ce que le roy catholique a bien fait paroistre jusques à présent avoir préveu et redoubté autant que chose qui se soit présentée, car il s'est bien gardé de s'attacher à moy ouvertement, ains s'est contenté d'y semer la division pour affoiblir mes forces. A quoy il me seroit très facile de remédier, n'estoit le point de la religion, qui a tellement bandé mes subjects les uns contre les autres, que tant que ce prétexte durera il me sera difficile de les réunir.

Toutesfois, le roy de Navarre, lequel a plus d'intérêt que nul autre après moy que cette guerre prenne bientost fin, ne fait aucune démonstration de se vouloir réduire à la religion catholique, quoique je le luy ay fait remonstrer publiquement et secrètement. Et me semble que ne seroit à propos que ces seig^s envoyassent devers luy pour l'admonester de ce faire que premièrement je ne fusse assuré qu'il ne receust en bonne part leur office. Pour ceste cause, vous différez à leur donner courage de l'entreprendre¹, vous contentant de

avait tirée M. de Maisse : « J'ay eu à plaisir de sçavoir les choses d'Italie, et concluiz avec vous que le roy cath^m se contentera pour ceste année de renforcer le prince de Parme, N. S. P. le pape d'amasser des deniers, et le duc de Savoye de faire des préparatifs pour exécuter l'entreprise de Geneve la prochaine, si ledit roy cath^m l'approuve: car sans luy il ne la peut exécuter. Je ne doute pas que chacun ne se serve du temps et du malheur de mes affaires pour se fortifier et accommoder à mon dommage. Qui sera ce que je vous

respondray sur les propos tenez par Oluchialy au baile de ces seig^s touchant les troubles de mon roy^m. Tant s'en fault que l'on en doive espérer l'armement duquel il s'est déclaré, que je tiens pour certain qu'il arrivera le contraire, a cause de la continuation de la guerre de Perse, qui occupe assez ce seigneur pour le garder de se charger d'autres affaires. »

¹ M. de Maisse avait écrit dans sa lettre précédente la première ouverture qui lui avait été faite à cet égard :

« L'un des principaux seigneurs de cette

leur faire paroistre que je ne poursuis cette guerre pour advantager aucun de mes subjectz au dommage des autres, mais seulement pour saper par le pied le fondement des factions.

république m'ayant remonstré le regret qu'il avoit de voir vostre royaume affligé de cette guerre civile, de la conservation duquel il connoissoit dépendre le salut et repos de cette république, il me dit que, si ces seig^{rs} pouvoient faire quelque bon office envers V. M. pour la paix, et mesmes envers le roy de Navarre, pour luy persuader de vous obéir et reconnoistre comme il doit, et l'exciter à retourner au sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, qu'il pensoit qu'ils le feroient très volontiers. Je ne fis pas semblant de faire fondement là-dessus, et le remerciai en général de la bonne amitié que cette république portoit à V. M., de laquelle j'avois assez veu de tesmoignages; et n'ay aussytost voulu faillir d'en advertir V. M., encores que je ne sçache s'il avoit charge de le me dire, ou si cela venoit de luy-mesmes, en remettant à elle le jugement comme de chose qui n'est de petite importance.»

Henri III avoit saisi avec empressement l'idée de cette intervention officieuse que Venise offroit d'employer elle-même auprès du roi de Navarre, et, par une note en chiffres qu'il avoit envoyée, du 20 mars 1586, il acceptait la proposition : « J'ay considéré que l'office que ces seig^{rs} avoient volonté de faire envers mon frère le roy de Navarre, pour la pacification des troubles de mon roy^m, ne me pouvoit nuire venant de leur part; et partant que je ne devois retarder, encores que je sois incertain de l'effect qui s'en suivra. Au moyen de quoy vous adviserez à négotier ce fait avec eux, de façon qu'ils se résolvent à faire

faire ledit office par personne de qualité et autorité condigne. Mais d'autant qu'il ne seroit à propos que l'on estimast que je les en eusse fait rechercher et aussi que je ne l'entends faire pour plusieurs raisons, et entre autres que la chose n'auroit telle efficace comme elle aura si l'on pense que cela vienne d'eulx; vous aurez ce point en telle recommandation que personne n'ait occasion de dire que je les aye fait requérir de faire ledit office. »

M. de Maisse, tout en acceptant le soin de faire cette ouverture, montrait tout le danger de la proposition pour le roi, en écrivant plus tard, le 22 avril 1586. « Quant à ce que V. M. me commande pour l'intervention de ces seig^{rs}, j'ay remis ce gentilhomme sur ce propos et ay appris de luy qu'il y avoit une difficulté, à son advis, qui pourroit retenir ces seig^{rs} : qui est qu'ayant N. S. P. déclaré le roy de Navarre excommunié et interdit, qu'il craindroient que cette résolution ne deplust à S. S. Je luy respondis ce qui m'en sembloit à propos là-dessus, et mesmes que la bulle n'avoit point esté fulminée en France, et que N. S. P., ayant appris le peu d'avancement que cela apporteroit en ce temps, eust facilement changé d'avis s'il en eust esté requis. Or, d'autant qu'il va en ce fait de la réputation de V. M. non-seulement icy, mais aussi dans tout vostre roy^m, si l'on pensoit qu'elle eust fait rechercher ces seig^{rs} de cet office, cela sera cause que je m'y conduiray avec patience et de telle sorte que, si cela se fait, il n'y aura personne qui se puisse imaginer

Du costé de Poictou les forces de mes adversaires se sont estendues et augmentées grandement depuis que mon armée, conduite par le duc du Maine, s'en est esloignée, de sorte que j'ay délibéré en dresser

qu'il vienne de V. M., parlant avec eux de tant de choses sur pareil subject, que je pourray facilement leur faire tomber cela en considération. Quoy que ce soit, j'essayeray de n'y gaster rien et ne donneray à persome occasion d'en faire leur profit; car en vérité cela pourroit apporter conséquence au service de V. M.»

M. de Maisse rendait compte plus tard de la manière dont il avait engagé cette affaire. La lenteur que Venise mettait à la résoudre faisait mal augurer du succès, et les raisons qu'en déduisit M. de Maisse, en montrant les difficultés qu'elle devait susciter, expliquent comment Henri III s'était déjà départi de la proposition par le contre-ordre qu'il a donné plus haut :

« Je leur ay parlé de moy-mesme de l'intervention que cette république pourroit faire pour ce que V. M. a cy devant entendu. Le sujet le plus à propos a este l'intérêt qu'ils ont à la paix de vostre royaume, duquel seul, estans unis et puissans, ils peuvent espérer secours et aide en leurs nécessitez, qu'ils savent le peu d'amitié que la maison d'Autriche leur porte et le danger qui leur peut venir de la part du Turc si une fois il se trouve en repos, et que l'assistance de V. M. leur peut beaucoup servir pour l'un et pour l'autre; que leur autorité et prudence pourroit possible apporter quelque moyen de repos à vostre royaume, et qu'ils se souvinssent que V. M., pour le bien de leur république, avoit autrefois envoyé devers le G. S. et vers le pape Pie quint, sans en estre recherché; qu'il me sembloit aussy

qu'ils en pourroient faire autant, pour le moins faire quelque démonstration envers V. M. de leur bonne volonté.

« Or je leur en ay assez dit pour les inciter s'ils y veulent entrer, et sont assez prudeus pour juger à quelle fin je leur ay parlé sans qu'ils en disent davantage; cependant il n'en a esté encores rien traicté en leur sénat. Il pourroit estre qu'ils commanderoient à leur amb' d'en sonder la volonté de V. M., et en ce cas elle y fera telle responce qu'elle advisera, ou qu'ils en voudront avoir l'advis de S. S., ou que possible voyans aujourd'huy toute la chrestienté embrouillée fors qu'eux, ils feront leurs affaires, comme l'on diet, à la vénitienne, sans se soucier de celles d'autruy, comme je croy que ce soit leur intention et de S. S. aussy. Chose qui peut bien faire penser V. M. à sortir de ses affaires et n'avoir possible tant de respect à autruy qu'elle n'en aye plus à sa particulière conservation et de ses subjects. Car en somme il y a aussy peu de bonne volonté aux princes de deçà et possible à ceux-ci, qu'il y en eust jamais, lesquels voyans V. M., le roy d'Espagne et la roine d'Angleterre en l'estat où ils se trouvent, aideront possible plustost à entretenir le feu qu'à l'éteindre. comme j'en ay desouvert quelque chose.

« L'un de ces principaux seig^{rs}, parlant avec moy du secours que V. M. pouvoit espérer du pape, me diet que S. S. avoit bonne intention, mais qu'une chose la retenoit et la retiendroit tousjours, parce qu'elle croyoit pour certain que V. M. ne desiroit la fin de cette guerre, et que, si

une nouvelle pour envoyer audit pays, et en donner la charge au maréchal de Biron en attendant qu'il se présente occasion de l'employer auprès de ma personne ¹.

elle le vouloit elle en viendroit à bout facilement, et qu'il estoit impossible de luy faire croire le contraire. Je luy respondis que N. S. P. ne devoit ny ouyr ny croire ceux qui luy faisoient tels contes, comme très mauvais serviteurs de V. M., mais qu'il falloit qu'il print garde aux effects, et que tant de batailles où V. M. s'estoit trouvée en personne, tant de despence, de morts d'hommes et la ruine d'un si beau royaume pour cete seule occasion, luy en devoient rendre assez de tesmoignages. » (*Cor. de Ven. et Lett. du cab. etc.*)

¹ M. de Villeroy ajoutait à part plusieurs autres détails sur les opérations de la guerre, et annonçait une nouvelle députation protestante envoyée par la Suisse, venant se joindre à celles qu'on attendait déjà du Danemark et de l'Allemagne, comme une convocation générale et un congrès diplomatique de la réforme :

« M. du Maine avoit entrepris de ne cesser à poursuivre le roy de Navarre jusques à ce qu'il l'eust bloqué et enfermé en quelque lieu pour faire son effort. Telz dessaings sont plus malaisés à exécuter que à projeter entre tant de places que tient ledit roy de Navarre. Nous n'avons encore aucune certaine nouvelle de la venue des amb^{ss} protestans ny de leur levée de reistres. Les cantons protestans ont procuré demander ung sauf-conduit à l'instar des autres, et verrons quel effet produira leur ambassade. Mais j'en espère peu de fruit, à cause du point de la religion, où chacun se rendra opiniastre de part et d'autre: et c'est pourquoy le roy a

pris la résolution touchant l'intervention de ces seig^s, que vous verrez par sa lettre. »

Le 12 avril suivant, il marquait l'extension que la résistance du clergé forçait de donner à la mission de l'ambassadeur renvoyé auprès de Sixte-Quint, et il indiquait d'avance ce qu'il falloit attendre de la réunion extraordinaire des ambassades protestantes: « Nous n'avons peu venir à bout de mess^{rs} du clergé depuis l'arrivée de la bulle. Ils ne sont meuz que du présent et ne appréhendent ny considerent le futur. Nous avons deslibéré de sortir avec eulx le plus doucement que nous pourrons, et pareillement avec le pape, par lequel nous cognoissons bien qu'il y en a qui fomentent la division entre nous, qui aiment mieux faire leurs affaires que les nostres. C'est pourquoy M. de Luxembourg a esté nommé pour aller à Rome prester l'obédience, et luy et M. de S'-Gard partiront quasi en mesme temps pour s'y acheminer, et nous étudierons à contenter le pape en tout ce que nous pourrons.

« Au reste, nostre guerre s'enflamme tous les jours davantage, et semble que ceulx à qui nous avons affaire aient résolu de ne entendre jamais à la paix que leurs estrangers ne soient dedans le roy^{me}, afin de traiter à cheval; et ne considèrent pas qu'ils font en ce faisant les affaires de ceulx qu'ils disoient estre leurs adversaires, lesquels voudroient qu'ils eussent déjà gagné une bataille sur nous, afin de se rendre plus nécessaires et que le public fust plus offensé contre les victorieux. La passion nous aveugle de tous costez. Toutesfois.

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

AVRIL-AOÛT.

RÉCEPTION DU NOUVEL AMBASSADEUR DE FRANCE, SAVARY DE LANCOSME, À LA PORTE. — SES EFFORTS POUR RELEVER LE CRÉDIT DE LA FRANCE, ET SES DÉMÊLÉS AVEC L'ENVOYÉ D'ANGLETERRE. — ÉTAT ET DISPOSITION DE LA TURQUIE. — CONTESTATIONS SUR L'AFFAIRE DE LA GALÈRE DU CHEVALIER D'ALMALE. — AMBASSADE EXTRAORDINAIRE DU DANEMARK ET DES PRINCES PROTESTANTS D'ALLEMAGNE À PARIS. — OPINIONS RÉPANDUES SUR L'ENTREPRISE MÉDITÉE PAR L'ESPAGNE CONTRE L'ANGLETERRE. — EFFETS PRÉVUS POUR L'EUROPE EN CAS DE SUCÈS DE CETTE INVASION. — NOUVEAUX INCIDENTS DE LA GUERRE DE PERSE. — TENTATIVE DE L'ESPAGNE DU CÔTÉ DE LA MER ROUGE. — INTERVENTION DE CATHERINE DE MÉDICIS POUR AMENER LES DEUX PARTIS EN FRANCE À DÉPOSER LES ARMES.

Lettres
de
M. de Lancosme
à Henri III.

Constantinople, 2 avril 1586¹.

Sire, pour les extrêmes incommoditez ayant demeuré quarante-

nous savons bien que le roy de Navarre ne peult avoir son secours devant le mois d'aoust, et aura cependant prou à faire à se maintenir et conserver, car il sera assailly de toutes parts. Ces amb^s des princes protestans venant, comme ils font, avec une charge limitée, ne feront rien qui vaille si Dieu n'y met la main, et ne seront encores icy de trois sepmaines. Vous ne devez différer à faire part de vos nouvelles quelquefois au s^r dom Antonio, encores qu'il soit retiré en Angleterre, afin de luy aider en ses affaires, ès quelles je suis très marry qu'il ne soit plus heureux. » (*Lettres*, etc.)

¹ M. de Lancosme avait reçu de Henri III. en partant, une instruction, en date du 23 septembre 1585, qu'on peut lire en entier, imprimée, dans les *Mélanges historiques* de Camusat, ou se trouvent réunies quelques pièces relatives à cet ambassa-

deur, sans qu'elles justifient en rien le titre d'ambassade ou de négociations que leur donnent improprement les catalogues qui, comme celui du P. Lelong, renvoient au livre de Nic. Camusat. Cette observation est aussi bien applicable à M. de Lancosme qu'aux autres envoyés du Levant, dont quelques actes figurent dans ce recueil et ont été cités ici à leur place. Les quatre ou cinq pièces qu'il fournit pour lui dans la même proportion que pour les autres, et formant à peine une dizaine de pages, seraient un moyen bien insuffisant d'éclaircissement historique, surtout pour une ambassade qui ne dure pas moins de quatre années, et se passe au milieu des circonstances les plus graves et les plus extraordinaires. Malgré le complément qu'apporte ici un des manuscrits de Harlay, il suffirait à peine à marquer le début de cette

cinq journées par terre à venir jusques en ce lieu, Dieu par sa divine grace a permis que je sois arrivé sain et sans fortune, outre l'opinion des plus praticqs, ayant cheminé vingt journées par des lieux perdus

correspondance et à en rétablir quelques autres parties à la suite, si d'ailleurs elle n'étoit heureusement suppléée en totalité par la correspondance parallèle de M. de Maisse, avec le double avantage que cette dernière tient de la supériorité du talent de l'écrivain et de la position qu'il occupe dans les événements.

Comme toutes les instructions que nous avons citées par extraits, et qui avoient été données aux précédents négociateurs, celle-ci reproduit le même ordre d'idées, trace les mêmes règles de conduite et répète les mêmes recommandations, à propos de chaque intérêt politique constitué en relation avec la France. Mais, comme on en pourra juger sur le débat, elle se distingue par un redoublement marqué d'explications sentencieuses que commandait peut-être l'inexpérience connue du négociateur, que sa présomption de favori et ses maladresses ont fait déjà apprécier à son passage à Venise. Mais elles rendent d'autant moins explicable nu choix aussi compromettant, dont on savoit d'avance les inconvéniens :

« Toutes personnes de sain jugement, qui sincèrement et sans passion voudront discerner et comprendre la vérité des choses, ne feront aucun doute que la négociation de Levant et l'intelligence que les roys très chrestiens ont eu de longue main avec les princes et empereurs de la maison des Ottomans, pour en avoir bien et sagement usé comme ilz ont fait, n'ayent tousjours esté bien utiles et nécessaires à la chrestienté; tant s'en fault que

l'on puisse ny doive sinistrement l'interpréter et blasier. Aussi il se void que ceux qui veulent objecter au roy cette correspondance taschent eux-mesmes par tous moyens secretz et manifestes de s'y introduire, et authoriser en icelle.

« Donques S. M. ne cuide chose moins digne de sa grandeur et réputation tres chrestienne, ny de sa particulière piété et charité envers le bien universel, si, en continuant les précédentes légations et ambassades, elle envoie présentement le s^r de Lancosme, gentilhomme ordinaire de sa chambre, auxdits pays pour y résider en qualité d'amb^r, auquel elle a pour ce commandé estre baillé le présent mémoire et instruction, afin que, conduit et guidé par la lumière de l'instruction de S. M., il s'y comporte fidellement, et à l'avantage de ses affaires et service, et y acquiere honneur en son particulier.

« Premièrement, Sadiete Majesté luy recommande d'estre bien advisé, secret et pénétrant le plus qu'il pourra en la conduite et entremise de sa charge; entier, véritable et de bon exemple en ses mœurs, car la vérité n'en perd jamais son lustre en quelque lieu qu'elle soit exercée, et se void que les ministres bien conditionnez en leurs personnes facilitent et advancent les affaires de leurs maistres plus que les autres. »

Dans la leçon qu'il fait à son ambassadeur, Henri III ne trouve rien de mieux à lui citer que l'exemple de l'évêque d'Acqs, qui lui est offert comme le modèle qu'il devra se proposer, et il y joint une expres-

et comme déserts de la contagion. Enfin, estant arrivé à Ponte-Picollo demye journée près Constantinople, il m'y a fallu séjourner cinq jours pour attendre les préparatifs de ma réception, qui fussent dignes de la grandeur de V. M. Et m'eust-on encores plus faict séjourner n'eust esté que la crainte que l'on attribuaist ce retardement à quelque subject, je me résoluz de tenter ce que l'on m'asseuroit de ma bonne réception et envoyay advertir le bassa visir que je desirois sans plus attendre m'acheminer et arriver ung samedy. Lequel, pour estre le premier jour du divan, qui est l'audiance publique, tout le monde jugeoit impossible, pour estre faveur que l'on n'avoit jamais tentée, d'autant que le chiaoux bassi, qui est général des chiaoux et qui par nécessité préside la seureté du divan, ne se pourroit dispenser pour venir honorer mon entrée, comme est la coustume de faire aux ministres de V. M., ny l'aga des spays, ung de six cappitaines des gens de cheval des six qui sont à la garde de ce seigr, pour estre aussy attaché à ce jour. Toutes-

sion dont la valeur historique est à remarquer à propos de la position unique des ambassadeurs de France à la Porte :

« Le lieu premier de prérogative et précédence de Sa Majesté entre tous les autres roys n'est point en controverse par delà, comme aussy n'est-il ny peut estre véritablement en aucun autre endroit; mais il y a d'abondant que l'empereur, pour n'estre par eux estimé et tenu que pour roy de Hongrie, et encores y estant comme tributaire, a esté tousjours précédé par l'amb' de S. M., lequel est recognu par delà, et réputé pour vray et seul ambassadeur.

« Par quoy ledit s' de Lamosme sera très adverty, très soigneux et affectionné à conserver autant que son honneur, et que sa propre vie et personne, cest honorable et premier lieu et qualité, sans que directement et soubz main il y soit faict aucune breche et préjudice, estant cestuy-cy le principal et le plus important, premier et

nécessaire point de toute sa charge et légation, et s'y gouvernera prudemment comme a faict M' d'Aqs. »

Enfin, parmi les recommandations toutes personnelles, on trouve encore celle-ci : « Et d'autant que ceux qui tiennent pareils lieux et charges d'amb' sont estimez comme les yeux d'un Estat, sur les advis et despeschés desquels le prince fait grand fondement, et y a beaucoup d'esgard, pour la bonne conduite et direction de ses affaires, il est nécessaire que leurs despeschés, encores qu'elles viennent de loing, soient certaines et bien digérées, contenant les choses dignes d'estre escrites bien fidellement et sans aucune dissimulation, en quoy Sadite Majesté s'assure que ledict sieur de Lamosme ne permettra qu'on désire en luy autre chose de ce que dessus, ny à la diligence requise, et qu'il s'en acquitera tres dignement. » (*Mélanges historiques*, de Camusat.)

foys, le bassa, voyant mon instance et résolution, y consenti; comme delà l'on alla audict chiaoux bassi et à l'aga, ils dirent que c'estoit chose impossible et inacoustumée, et qu'ilz ne jugeoient point que le bassa y eust consenti; sur cela ilz le vont trouver, et luy ayant mis ces considérations il les approuva. Alors le premier drocman luy protestant de l'avoir adverty, et que mesme il m'avoit donné advis de son consentement ne pouvant ce résouldre, il envoya à mèsme heure, qui estoit nuict, ung arz, qui est ung advis escript au seig^r. Le seig^r l'ayant veu extraordinairement, il commanda de sa bouche que, sans aucun respect ny considération du divan ny d'autre chose, il me fist recevoir le plus dignement et favorablement que l'on eust jamais fait: chose qui depuis s'estant ensuivie, le xxx^e de mars, a donné à discourir à beaucoup, et fait baisser la voix et les yeux à ceux qui ne sont désireux ou qui envient la grandeur de V. M. J'ay essayé en tout ce que j'ay peu de conformer mon entrée à ceste faveur. Le secrétaire de Hongrie et celuy de Venize vinrent au devant de moy près de quatre lieues, et tous les chrestiens qui purent monter à cheval, où ilz virent que l'on m'amena vingt-cinq chevaux très beaux et richement harnachez, dont il y en avoit quinze de l'escurie du seig^r et ung de son corps très beau et très richement accommodé pour moy. Je trouvoy près de là ce chiaoux bassi et l'aga avec près de cent cinquante chiaoux, tous à cheval, qui m'accompagnèrent jusques dans mon logis. Le nombre en tout pouvoit estre trois cens cinquante, ayant fait cedit jour tout ce que je pensois estre de la dignité de V. M. ¹

¹ L'affaire d'Angleterre, qui avait donné lieu à tant de débats sous M. de Germigny, devait être reprise sous M. de Lancosme, comme la principale infraction à ces privilèges de la France qu'il était chargé de rétablir. Aussi Henri III avait dit, sur ce point, dans son instruction :

« Ledit s^r de Lancosme doit sçavoir que aucuns entendent blâmer en la personne de S. M. ladite négociation d'intelligence

de Levant, et néanmoins quasy tous recherchent tous moyens de s'y introduire, voire au préjudice des droictz de S. M. et de la bannière de France; soubz la conduite, faveur et protection de laquelle toutes les autres nations chrestiennes avoient accoustumé de marcher, sinon que depuis peu de temps que S. M. a entendu avoir esté mise sus une bannière angloise à la poursuite de la royne d'Angleterre.

Ferrath-Bassa, que ce seigr^r a esleu son lieutenant général en l'armée qu'il envoye en Perse, a jà esté retenu par quelques jours, et ignore l'on encores le vray de son partement, encores que tout soit acheminé

Ce qui est directement contrevenir aux traitez et à la bonne amitié d'entre les roys de France et la maison des Ottomans, naguère confirmée par l'empereur père de S. H., d'heureuse mémoire. Partant, ledict s^r de Lancosme en poursuivra vivement la révocation et abolition. »

Quant au prétendu ambassadeur dont il va être question, il s'agit du marchand William Harebonne, devenu, comme on l'a vu ci-devant, page 193, à la note, résident d'Angleterre à la Porte, et que la France refusait de reconnaître sous son titre officiel, en affectant de le considérer toujours comme un simple marchand :

« Le lendemain, le secrétaire de ce prétendu amb^r d'Angleterre, accompagné de quatre ou cinq hommes de façon, me vint trouver en mon logis, où n'ayant fait une harangue assez grande en latin sur le subject de l'ancienne amitié et alliance qui est entre V. M. et la royne sa maistresse, et que l'amb^r se deuloit de n'avoir esté adverty, afin de venir au devant me recevoir comme il eust désiré, puisque ceste occasion luy estoit eschappée qu'en celle de n'offrir tout ce en quoy il me pourroit servir pour le respect de la grandeur de V. M. et aussy en mon particulier, il s'y monsteroit très affectionné. Sur cela, je luy respondis que V. M. ne sçavoit qu'il y eust aucun en ceste Porte qui se dist amb^r d'Angleterre, sçachant que les anciennes alliances et les rescenes qui eussent esté jurées et promises de ce G. S. rejectoient toutes sortes d'amb^r et bannières, fors celui de Hongrie et celle de Venise, ne voulant

qu'on reste aucun chrestien peust avoir securité que soubz la très puissante bannière de France. Sur cela, il me répliqua qu'il estoit loisible à sa maistresse, qui estoit très grande et libre, de contracter amitié où il luy seroit utile; mais que, sans entrer en ces affaires, il me faisoit offres du service et amitié dudict amb^r. Je le remerciai pour mon respect, mais qu'en ce qui concerneroit ma qualité, je désirois qu'il sceust que j'avois charge seulement et très expresse de V. M. de servir à toute la chrestienté, et de tenir la main que les alliances qu'a V. M. avec ce G. S. soyent sincèrement et inviolablement entretenues. Sur l'intention que je sçay de V. M., je tenteray ce que je verray à propos pour son service. »

Les affaires de Portugal avoient toujours une relation avec celles de France, et l'arrivée en Turquie d'un riche Portugais qui venait s'y établir avait été signalée ainsi par M. Berthier, dès le 14 mai de l'année précédente : « Il y a advis icy d'ung Portugais, nommé Álvaro Mendez, que l'on dict avoir par quelque temps fait trafic de joyes en la court de V. M., arrivé puis peu moins d'un moys à Salonie, environ quinze journées d'icy, où il se seroit fait juif avec sa famille, en intention de passer au plus tost en çà pour y faire sa résidence, d'où ceux de sa nation en ce lieu se laissent entendre luy avoir esté mandé sauf-conduit et concessions de ce seigr^r bien amples et favorables, avec ung chiaoux pour le conduire, et qu'il a du moins de facultez avec soy de la valeur de huit cens mil ou un million d'or. »

pour ne rester que par luy. L'on faict divers jugemens : les ungs attribuent la cause au seig^r, qui ne veult faire sortir aucun or de son serral, encores que l'on tienne qu'il y eust près de quinze ou vingt millions

Les précédents de cet étranger et les rapports secrets qu'il voulait avoir avec la France sont indiqués dans la lettre qu'écrivait plus tard M. Berthier, le 4 septembre suivant, à propos de la paix de Nemours, dont l'avis était venu à Mandès par l'un de ses correspondants : « Le susdit Mandès s'offrit de rechef par ce sien homme, qui me communiqua l'advis de sa part, en tout ce où je le jugeroys bon pour le bien de vostre service, disant qu'il conservoit la memoire très vifve des signalées faveurs recenes de vostre bémignité. Et il seroit pour advenir qu'il peut estre avec le temps et en quelque occurrence utile à son dict service. Ce qu'elle jugera trop mieux de ses desportemens pendant le séjour qu'il a faict de delà, ne s'en pouvant pour encore donner advis de ce lieu avec fondement, pour n'y avoir jusques icy icelluy l'accez qu'il s'estoit promis. »

On voit quelle était la nature des services qu'on attendait de lui et auxquels M. de Lancosme faisait ici allusion, en écrivant : « Le peu de temps que je suis icy, et n'y ayant trouvé ung seul homme à qui V. M. peust ou deust estre confident, ou firer des avys, pour estre ceste Porte garnie de gens corruptibles et corrompuz, et qui n'ont autre but que l'utilité et l'argent, ce que d'autres que ceux qui voudroient la diminution de la grandeur de V. M. savent bien pratiquer, m'empeschera de faire long discours. Anjourd'huy pour la deuxiesme fois Alvaro Mandès m'est venu veoir; si les effectz respondent aux promesses et parolles comme je scay qu'il

a beaucoup de subject de ce faire, V. M. aura en luy ung serviteur. J'en attendray le fruit premier qu'en louer les fleurs. Par l'advis de l'agent Berthier, je me suis résolu de choisir pour drocman du seig^r au baise-mains Alli-Aga, lequel ayant esté en France a parlé dignement de V. M. et de sa grandeur; s'il continue à bien faire, il sera à propos que V. M. le gratifie, car quelques bons qu'ilz soyent ilz n'ont autre but que leur profit, et n'y a entre eulx telle fidélité que les présens n'altèrent. »

Henri III répondait ainsi plus tard, le 5 juin 1586, sur les faits qui avaient marqué la première démarche de M. de Lancosme à la Porte : « J'ay receu grand plaisir d'entendre la bonne et honorable réception qui vous a esté faite, et la preuve que vous avez faite du respect qu'ils portent encores par delà à mon nom, sur l'instance que vous aviez faict d'estre receu le samedi, chose qui ne peut estre arrivée que très à propos que vous ayez obtenu pour donner réputation à vostre légation, et commencer à relever mes affaires au besoing qu'elles en avoient; et vous scâis bien gré d'avoir eu soin que toutes choses ayent passé honorablement à ce commencement, car cela y autorisera davantage ce que vous aurez à traicter à l'advenir. Je loue aussi l'accueil et la response que vous avez faite au secrétaire du ministre de la royne d'Angleterre quand il vous a envoyé visiter; car je veux que vous ne reconnaissez ledict ministre pour ambassadeur, ains que vous faciez tant que les grâces et prérogatives qui luy ont esté concédées au préjudice de

tout en or, et qu'il veult que ses receptes y suppléent; les autres, plus subtils ou moins entenduz, sur quelques propoz dont les spaïs et les janissaires se sont laissés entendre de désirer sultan Mehemet, fils de ce seig^r, aagé de XXI à XXII ans, pour leur commander, parlans au mespris de ce seig^r, que ceste occasion luy a mis une grande défiance et que c'est le subject du retardement de l'armée pour trouver expédient de divertir ce jeune prince de s'emparer de l'affection et puissance de ceste armée, qui par nécessité allant en Perse passe près ou dans son gouvernement. A ce subject, ils disent que ce seig^r le veult faire passer par Andrinople, qui est d'Europe. Ceste court est si couverte, mesmes à ceulx qui n'ouvrent point la bouche, que l'on ne scauroit faire aucun fondement assuré sur ces advis; il y a bien quelque apparence, laquelle si elle a lieu, devant qu'il soit peu de moys, il pourroit naistre de grands accidens.

Ces festes m'ont empesché d'aller au baise-mains du seig^r et visite du bassa, incontinent après j'espère faire ce qui sera de mon devoir et affection au service de V. M. Les autres bassas, chose extraordinaire, m'ont visité par lettres, entre autres Ibrahim-Bassa, qui s'en va espouser la fille aisnée de ce seig^r, il est pour avoir beaucoup de faveur¹.

ma banniere soient revocquées le plus tost que faire se pourra.

« J'ay veu ce que vous m'avez escrit de l'affection de Alvaro Mendes, de laquelle je m'assure que vous vous scaurez très bien prevaloir, et du choix que vous avez faict d'Ali-Aga pour vous servir de truchement aux baise-mains de ce seig^r, ensemble de ce que vous aviez appris des desseins d'iceluy pour la guerre de Perse, et des visites que vous avoient faictes par lettres les bassas, lesquels vous aviez recognus de présens honorables, tenant pour certain qu'il leur fault présenter pour avoir credit avec eulx. » (*C. de Turquie*, Harlay.)

¹ Ibrahim-Pacha, appelé à jouer un grand rôle dans la période qui va suivre, était re-

venu, au mois de septembre 1585, du gouvernement d'Égypte, où il avait su gagner la faveur du sultan par les sommes énormes qu'il avait eu l'art d'arracher aux populations et de faire entrer dans le trésor impérial. C'était un moyen assuré d'obtenir les honnes grâces d'Amurat III depuis que l'avarice était devenue sa passion dominante. Aussi le pacha, réserve aux plus brillantes destinées, avait été, pour prix de ses exactions, rappelé auprès du souverain; et son retour, marqué par des actes de magnificence qui montraient toute la part qu'Ibrahim avait su se faire dans ces extorsions, était rapporté ainsi par M. Berthier dans la lettre qu'il recevait le 2 octobre 1585.

L'agent Berthier m'a dict que la coustume estoit que tous les amb^{tes} foysoient ung présent honorable en telle occasion. Je feray dignement

« Ibrahim-Bassa arriva enfin le XIII^e du dernier mois, accompagné de xxv gallères, partie de celles envoyées d'icy, partie de la garde de l'Archipelago; bien veu de S. H., à qui l'on tient qu'il ait apporté de six à sept cens mil ducats, tant en deniers conteus que robes et marchandises de diverses raguages eues au Caire, et à son retour par les provinces où il a passé, et ce outre le revenu annuel du Caire (chose qu'aucun autre avant luy n'auroit fait), y compris cinquante mil ducats et deux ou trois mil harquebuses eues de présent des Druges, après les avoir combattu peu heureusement. Toutesfois, il en auroit conduit en ce lieu les fils d'Emir-Mansur et de Serfadin, deux des principaux chefs d'entre eux, l'un pour débte à ce seig^r, qu'il se parle d'establi beglierhey sur lesdits Druges, l'autre pour ennemy. Et outre le présent qu'il fit du jour d'hycr à son baise-main, dont la liste et mémoire sera cy-joint en sommaire, en attendant un plus particulier avec le prix et estime au plus vray, que l'on met à fort hault, jusques au harnoy seul du premier cheval à vingt mil ducatz. Ayant esté icelluy Ibrahim visité et présenté aussy à l'accoustumée de quantité de robes de soye et laine par le sieur baile de Venise, pour la célébration du mariage duquel, avec la fille de S. H., se parle jusques icy diversement, aucuns tenans qu'il soit remis à ceste primevère. Il a aussy apporté une chaire ou siège royal tres riche, de commission, à ce que l'on tient, de S. H., appelé de ceux-cy *tacht*, servant seulement aux baise-mains solennels de leurs bairans, enrichy et couvert

entièrement sur lames d'argent doré de diverses sortes de pierreries, esmeraudes toutesfois pour le plus (dont y en a une mine de delà) et turquoises, prisé d'aucuns à c^m, d'autres à 11^m ducats. »

M. Berthier joignoit encore à sa lettre une liste détaillée sous ce titre : « *Mémoire du présent fait par Ibrahim-Bassa à ce seig^r, le mardi 1^r octobre 1585, jour de son baise-main, à son retour du baysalie du Cayre. Soixante chevaux de prix, neuf avec selles d'argent dorées, leurs estocz et masses aussy dorées, et le tout joyallé; neuf convert, à façon de bardes, de brocar de soye semez de grandes plaques de fer dorées et argentées; neuf avec couvertures longues de satin de diverses couleurs, rouge, jaulne et autres; le surplus avec autres couvertures à poil, suivant l'usage ordinaire, aussy de diverses couleurs: — cent jeunes garçons, dont xviii eunuques, xiiii d'iceux noirs Abissains ou autres, et les autres blancs: lesditz garçons distribuez aussitost et du mesme jour aux divers serails d'Ichiogians; — un éléphant de médiocre grandeur; — une girafe, *idem*; — un crocodile mort, *idem*; — deux grands tapis ouvrez d'or avecq^t escritures à la façon de la Meque, de grand prix; — quantité d'autres petits tapis de diverses sortes, persiens, cayrius et autres; — vingt casses ou coltres de divers meubles, et draps d'or, soye, lin et autres estoffes toutes de grand prix; — neuf pièces draps escarlatte de Venize; — trente chevaux chargez d'arquebuses, de celles eues des Druges; — un grand armoire ou se dict estre escritz oraisons et autres choses saintes de la*

ce que V. M. m'a ordonné pour ceste entrée; pour ce respect, il plaira à V. M. d'en ordonner, me semblant que, pour le service de V. M., elle

Meque, couvert d'un grand drap aussy de la Meque, duquel l'on a accoustumé de couvrir les sépulchres; — deux Alco-rans, etc.» (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

On vient de voir les témoignages d'ob-séquiosité donnés par le baile de Venise à la réception d'Ibrahim, posé dès lors sur le pied de gendre futur d'Amurat III. D'après le caractère à la fois prodigie et avare du sultan, ces noces devaient être célébrées avec le plus grand faste, et chacun des dignitaires de la Porte se mettait en mesure de faire face aux dépenses obligées en pareil cas. Ibrahim lui-même en prit occasion d'adresser une demande à Venise, à propos de laquelle M. de Maisse avait écrit le 31 décembre 1585 : « J'ay sceu qu'Ibrahim-Bassa, nouvellement venu du Caire, et qui doit espouser l'une des filles dudict seig^r et a grand part près de luy, a demandé à leur baile en don pour ses noces, au nom dudict seig^r, deux mil brasses de drap d'or, lequel présent, à trente escus la brasse que le drap d'or couste icy, reviendroit à XL.^m escus. Ces seig^{rs} se sentent offencés de cette façon de faire, et ont trouvé la responce faicte audict bassa par ledit baile très bonne : qui a esté qu'il n'y avoit à Venise qu'un maistre qui fist desdits draps et n'en pouvoit faire, en un an, que III.^m ou 6 brasses, tellement qu'il estoit impossible de le contenter en cette demande de dix ou douze ans; et s'en est eschappé par ce moyen avec peu de satisfaction dudict bassa. Cependant ils ont arreste d'envoyer cent mil escus à Corfu et en Candie, et font quelques préparatifs pour l'année qui vient, sans toutesfois que

l'on n'en apperçoive encores rien dans leur arsenal. »

De son côté, l'amiral Ochially, qui devait remplir le rôle de parrain du fiancé, avait fait depuis une demande semblable à Venise, au sujet de laquelle M. de Maisse écrivait, le 11 mars 1586 : « Depuis peu de jours, Ochially a fait sçavoir à ces seig^{rs} qu'il se contentoit de délivrer tous les esclaves vénitiens qu'il avoit sur les gallères, et que partant ils advisassent s'ils les vouloient mettre à prix. Ils ont esté très aises de cest offre, qu'ils n'avoient peu encore obtenir, et ont donné commission à leur baile d'en accorder avec luy; ce que ledict Ochially faict, à ce qu'ils disent, pour mettre de l'argent ensemble pour la despense qu'ils doivent faire aux noces d'Ibrahim-Bassa, èsquelles il a esté invité pour compère. Cependant ils font icy faire des aumosnes générales par toutes les paroisses pour les retirer, et le publicq mesme s'y employe à bon escient pour ne laisser perdre cette occasion. » (*C. de Ven.*)

Dans l'intervalle, M. Bertier avait rapporté les diverses marques de faveur du sultan, comme celle-ci mandée le 27 novembre précédent, et qui rappelle le souvenir du fameux Ibrahim, favori du grand Soliman : « Ces jours passez, S. H. lit consigner à Ibrahim-Bassa le serrail de l'Hypodrome⁶, habité par elle lors de la circoncision du prince son fils et aultrefois par le premier Ibrahim-Bassa, dont l'on prend argument certain de luy estre confirmée la fille de S. H.; la solennité des noces est remise toutesfois aux premières roses. »

ne doit laisser escouler pour peu ce qui est resté de la réputation et dignité de vostre grandeur, ceux qui envient et n'aiment V. M. s'en sçachans bien prévaloir : plaira donc à V. M. d'en ordonner.

M. Berthier avait eu à s'occuper de la vente, en Turquie, d'un des diamants de la couronne remis en dépôt au banquier florentin Ruscelai, qui a figuré déjà dans les affaires de ce genre traitées à Venise dans la dernière partie du tome III et qui devront reparaître ici dans plusieurs circonstances. Il avait écrit, le 5 septembre, au sujet de ce diamant, dont le prix était vivement débattu : « Quand au diamant du Ruscelay, enfin ce bassa m'a fait assurer que l'on met en ordre les deniers du payement, restant néanmoins le doute de la quantité du prix, et s'ils seront pour le réduire à l'estime d'aucuns joailliers, comme ilz ont fait partie des principales joyes de la sultane, veuve de Mehemet, récemment décédée, que S. H. a retenues par rachat pour ses deux filles. Mais le marchand contredira encor à ceste autre difficulté, icelle survenant, où je l'assisteray de la faveur de V. M. »

Et il écrivait depuis, le 11 décembre, au sujet de cette affaire traitée par un intermédiaire et qui devait encore se prolonger sous M. de Lancosme; mais elle ramène ici le mariage d'Ibrahim-Pacha : « Je présenteray les lettres de V. M. pour ce seig' et sondict visir, au fait du diamant de Jean Thier, si l'office y ja fait et offert de continuer par Ibrahim-Bassa (qui y peult de tant plus pour la faveur encore récemment de beaucoup accreue près S. H. par le tesqueré et promesse par escript eue enfin d'icelle du jour du mariage de sa fille, à qui il a taillé *quebin* ou contre-dot d'un million d'or) n'y fera l'entier effect. »

Comme les autres agents diplomatiques. M. Berthier avait essayé de gagner la faveur d'Ibrahim-Pacha. A l'arrivée de M. de Lancosme, il avait écrit en dernier lieu, le 5 mars 1586, pour rendre compte d'une démarche à cet effet, qui amène, de la part d'Ibrahim-Pacha, la démonstration publique dont M. de Lancosme a paru si fier, et un engagement de prendre parti pour la France dans l'affaire du traité d'Angleterre : « Pendant l'attente où je suis de jour à aultre du seig' de Lancosme, amb' de V. M., sur le précédé avis notamment de son partement de Venise, ayant pour ce regard dépesché le premier truchement d'icelle avec deux janissaires pour le rencontrer à Andrinople ou Rodosto, selon le party qu'il sera pour avoir prins à occasion des difficultés des chemins... Ayant mandé vostre susdict premier truchement sur son partement devers le premier visir, Ibrahim-Bassa et le capitaine Obuchally leur faire entendre, comme ils avoient cy-devant donné intention de désirer le progrez et advancement de voyage du susdict seig' de Lancosme, ilz ont tous monstré particulier aise et contentement de l'espoir de sa briefve arrivée. Ayant ledict Messih dit notamment qu'il ne se manquoit en rien à l'accompagner de tous honneurs deubs à la correspondance de ceste amitié, ainsy que les deux autres se seroient aussy particulièrement offert de l'honorer de leur part de tout ce qui sera en eux; mesme ledict Ibrahim de luy envoyer aux rencontres les agas de sa suite, chose ou l'effect ensuivra.

Constantinople, 16 avril 1586

Sire, n'estant préparé selon la dignité de vostre grandeur, tant pour l'audiance du bassa que pour aller au baise-main de ce seig^r, je fus trouver ledict bassa le unziesme jour, luy présentay les lettres de V. M. et luy donnay les présens, et fis tous les complimens que je jugeay estre sellon la grandeur de V. M. et sellon ses commandemens¹.

non accoustumée ny vene jusques icy. Avec lequel s'estant par rencontre trouvé ledict Oluchaly quand le truchement alla devers luy, et entré premièrement en propos entre eux du fait d'Angleterre, comme ilz apperceurent ledict truchement, icelluy Ibrahim se laissa entendre (de mesme qu'auroit ja fait en ce subject ledict Oluchaly) qu'il luy sembloit tres expédient pour la satisfaction que V. M. se peult justement promettre, conforme à l'ancienneté de ceste amitié et traitez entre ces deux empires, d'exclure et licentier en effect cest amb^r Anglois. Où il promeist d'y employer tous offices possibles pres cedit seig^r et sondict visir, dont je ne peux de ne surseoir le jugement de ce qui se peult espérer de l'ung et l'autre pour diverses considérations du passé, pour le regard notamment dont V. M. sera très mémorative, jusques à plus claire lumière ou du moins arres de leurs si prompts et libéraux offres.» (*Corr. de Turquie*, etc.)

¹ La tâche la plus difficile de M. de Lancosme, dans la mission qu'il avait reçue de relever à la Porte le crédit de la France, était d'expliquer à l'avantage du roi ce qui avait contribué à affaiblir son influence extérieure, c'est-à-dire la permanence des guerres civiles. Aussi cette partie, la plus développée de l'instruction, fait-elle com-

prendre, de la part de M. de Lancosme, le soin excessif dont il paraîtra, sous ce rapport, préoccupé en toute occasion. «D'autant qu'il semble quelquesfois que la réputation des princes et la seurté de leurs intelligences et traitez avec les estrangers s'estend et se mesure selon qu'ils sont bien obéis et tranquilles en leurs Estats et pays, et selon la prospérité de leurs affaires, et qu'à l'advantage de leurs nouvelles des nouveaux remuemens de ce royaume pourroyent s'estre estendues jusques en ces quartiers-là, augmentées et mal interpretées par les émulateurs de la grandeur, et manutention de ceste très puissante et très noble couronne:

«Ledit s^r de Lancosme contredira et renversera avecq^z prudence et bon jugement tout ce qui seroit mis en avant à la deffaveur d'icelle, donnant à cognoistre l'artifice desdits emulateurs et contraires. Qu'au demeurant Dieu a pourveu à ce royaume autant que jamais d'un prince très magnanime et vertueux, duquel les hauts faits et exploictz mémorables sont parvenuz jusques à eux, qui en sa réputation a eu autant d'honneur et recommandation qu'autre quelconque prince qui vive et qui autant peut estre utile à ses amis, alliez et bienveillans.

«Parce que, comme ilz savent tres bien

Encor que l'on me l'eust dépeint fort froid, comme très vieux et eunuque, si le trouva-je homme d'ung sens arrêté et de bon jugement en ce que je traictay de la grandeur de V. M., et qui en parloit avec

eux-mesmes, Dieu luy a donné un des plus beaux et avantageux partages du monde, plus abondant en biens de la terre et autres commoditez, très florissant en nombre de peuple, et surtout d'une généreuse et ample noblesse; et sy bien aucunes fois S. M. en estant requise ne luy veut fascher la bride pour aller au loing, comme elle a esté en tant d'occasions cy-devant, à l'accroissement de sa gloire et empire de la nation fraçoise, et qu'il en arrive entre eux quelques désordres et émotions, ce n'est pas à dire pourtant que la majesté et autorité du roy ne soit toujours sauve et souveraine, et qu'il ne soit révéré universellement des uns et des autres : estans ces derniers remuemens en partie provenuz de la division de religion introduite en cedit royaume durant la minorité du roy, en partie aussy des inimitiez et rancunes d'aucuns de ses subjectz fomentées et allumées de divers endroit; a quoy S. M. a bonne espérance de pourvoir et remédier bientost selon son désir.

« Pour le regard des forces qui sont en pied et les moyens de les entretenir, du progrès qu'elles peuvent faire, des événemens des choses et autres particularitez; si le cas s'offroit que ledict s^r de Lancosme fust contrainct d'en faire mention, combien qu'il ne soit à la venue à propos ny à eux ny à d'autres s'eslargir si avant en la declaration des affaires de S. M., ne s'esloignera toutesfois par trop de choses certaines ou vraysemblables, en quoy la prudence et fidelité sera bien requise. »

On peut voir ici de quelle manière la

France exerçait alors sa médiation pour amener la paix entre la Turquie et la Perse : « Comme aussy en la communication qu'il pourra, selon les occurrences, avoir avec eux touchant les affaires de leur empire et celuy de Perse, si bien il y a ancienne inimitié entre la maison de Perse et celle des Ottomans, il pourra toujours jeter quelque traict en passant, voire s'il estoit besoing se laisser entendre plus clairement que de ceste division parmi eux provient beaucoup de seuretez, accroissement et advancement à l'ennemy commun, et qui pour tous bons respects qui seroient trop longs à desdire; le plus propre et nécessaire se trouvera enfin de terminer les choses par quelque amiable accord, à quoy S. M. les exhorte de tout son pouvoir. » (*Mélanges historiques, etc.*)

Dans la lettre que M. de Lancosme écrit ici à part à M. de Villeroy, il rend compte de la manière dont il avait suivi les prescriptions de Henri III à cet égard, dans les entretiens qu'il avait eus avec les ministres de la Porte : « Sur les propos que les baschats me tinrent au divan des affaires du roy, je leur diets que S. M. avoit réduit ses ennemis à tel point que leur salut n'estoit plus qu'en sa miséricorde, et qu'elle désireroit que les ennemis de ce seig^r fussent réduits à ce terme; et qu'encore qu'elle sceust et désirast la grandeur de ce très puissant empereur n'avoir besoing du secours de ses amys, si est-ce qu'en une nécessité le très puissant empereur de France auroit bien le pouvoir et la volonté d'assister ses amys avec cent mil hommes

la dignité et respect qu'elle mérite, tellement que je demeuray fort satisfait et plain d'espérance que les intentions et service de V. M. tiendront le chemin qu'elle scauroit désirer. Il m'arresta le baise-main de ce seig^r au quinzième, qui fut hier. Le XIII^e, sur le soir, sans que le subject soit encore certain et bien esclarcy, ce seig^r luy envoya demander son cachet secret, qui est la marque du superintendant aux affaires de l'empire et premier visir.

Le lendemain matin je fuz au serrail de ce seig^r pour luy baiser la main avec l'équipage et la suite la plus digne de vostre grandeur que j'aye peu imaginer et faire paroistre, où je trouvoy un fort grand appareil, tant de la garde des janissaires que de tous les principaux officiers de sa court et de son empire; encores que ce soit chose ordinaire à telles occasions, si est-ce que ceulx qui ont l'expérience de telles choses y recogneurent beaucoup de cérémonies non accoustumées.

de pied soldats et vingt mil chevaux, laissant son empire et Estat assuré contre le reste de ses ennemys. Ils me demandèrent à l'heure si l'empire de France estoit si puissant, je leur respondis qu'il se pouvoit cognoistre en ce qu'il avoit porté le faix d'une guerre continuele par l'espace de trente ans, ayant un heureux et puissant ennemy, Charles-Quint, empereur, qui avoit faict tout en un coup conjurer tout l'empire d'Allemagne, tous les royaumes d'Espagne, toute l'Italie généralement et le royaume d'Angleterre; et qu'ayant assailly en un coup par quatre très puissantes armées, il n'en n'avoit rapporté que honte et confusion, sans que son pied restast en aucun lieu de l'obéissance de l'invincible empire de France. Ils me demanderent si S. M. avoit beaucoup de galères, car c'est sur ce point où nos ennemys veullent faire naistre le subject de desdain. Je leur respondis qu'il n'y avoit prince au monde qui eust le moyen et

pouvoir de faire et d'armer plus de gallères, ny plus promptement ny avec plus de commodités; mais que le moyen lequel les très puissants empereurs de France ont toujours praticqué pour assujectir les grandz Estats et royaumes, pour assister leurs amys et se garantir de leurs ennemis, ç'avoit esté par la générosité et force de la noblesse, et l'innumérable nombre de bons soldats qui naissent en ce florissant empire; ils ne me répliquèrent plus. Le sieur Berthier, qui estoit présent, vous pourra représenter cela. L'on demeure icy en grand doute du grand séjour que faict Ferrath-Bassa, qui est campé à la veue de nos fenestres, et qui ayant ja quinze jours qu'il est campé il ne se parle de certain qu'ilz doivent partir dans quinze. De la reprise assurée des fors de Tauris, l'on n'en scait rien de certain; pour le moins qu'on aye peu découvrir, bien est-on assuré qu'il y a ja longtems qu'il feust à l'extrémité, leur defaillant entre aultre chose le boys.

Entre autres il est arrivé ung acte signallé, c'est que tout le monde estant sur l'incertitude et expectation qui seroit esleu premier visir, rien n'ayant encores paru, quelquefois cela s'estant différé douze et quinze jours; je disnay au festin que feict ce seigr^e avec tous les bassas, lesquelz me demandèrent de l'estre de V. M. et de sa santé et d'autres propos communs, auxquels je respondis le plus sobriement et dignement que je peus; comme nous eusmes disné, ils me menèrent asseoir en ung banc près la porte où ce seigr^e donne audience: je n'y fus pas assis que je vis sortir de dedans le cappigilarquyaassy, qui est comme cappitaine de la Porte, qui porta devant moy ce cachet secret et marque de premier visir à Chaoux (*Siarousch*) -Bassa. Lequel, pour avoir esté très favori de sultan Sélim, père de cestuy-cy, avoit espousé sa fille et faict premier visir; mais depuis ce seigneur, pour quelque respect, l'avoit faict manzul, qui est cassé de son estat et sans aucune charge. Depuis, par quelques moyens ayant espousé une sultane, sœur de ce seigr^e, il fust remis bassa, mais au second degré; maintenant, chose non accoustumée, il est retourné à ce premier honneur et dignité. Il n'est resté une peine et travail d'esprit, c'est que je n'ay plus de lettres à luy présenter, et luy fault à la première audience ung très digne présent, car il a, à ce que l'on m'a dict, comme jeune homme, l'appétit beaucoup meilleur que ce vieulx.

Je ne sçay comme je puis représenter à V. M. le gouvernement et estat de cest empire. Ce G. S., pour s'estre du tout laissé aller à ses délices et fenéantises, et pour avoir commis ce gouvernement et armées à ses esclaves, a tellement abbattu et affoibli sa grandeur, puissance et réputation, que je voys ses forces peu à craindre et l'espérance en ses moyens de peu d'effect, si il luy survenoit encore une rupture et perte de l'armée qu'il renvoye de rechef en Perse, soubz Ferhat-Bassa, qu'il a faict général. Les ungs la disent estre de trois cens mil, les autres de deux cens mil; mais à la vérité c'est ce qu'il a de meilleur. Car il a envoyé ses commandemens de toutes parts pour assembler tous ceux qui prennent paye de luy, fors ceulx qui sont aux garnisons, ce qui s'estend à grand nombre; car ce qu'ilz appellent paye la pluspart

n'est que privilège, et les pertes dernières se montans jà, ou par les armées ou par nécessité, à ce que l'on assure, à plus de cent cinquante mil. Il y a encores ung grand mal, c'est que le desdain et l'oultrecuydance ont prins plus au cueur de ses soldatz, tellement que le xiii^e du présent les cappitaines des espays, qui sont les gens de cheval, vinrent advertir les bassas que leurs soldatz les avoient voulu tuer et murmuroient apertement. Ce subject a fort troublé ce G. S., et juge l'on que c'est la cause pourquoy il a desmis ce Mexi-Bassa, pour n'avoir pas assez gardé de respect et d'authorité à leur refuser l'argent qu'ilz demandent. Ce G. S. ne faict aulcun armement par mer ny mesme, à ce que l'on assure, ne faict aulcunes gallères, chose non accoustumée. Ce bassa qu'il a faict premier visir a la réputation d'estre fort corruptible, homme de grande vanité et qui a favorisé l'Espagne, et l'en tient-on pour du tout passionné, pour avoir esté celluy soubz lequel se feist la tresve. Ils ne faudront pas, s'ils la désirent, avec ce subject, de tenter encore cela, y ayant failly durant les deux derniers, Osman et Mexi-Bassa, pour leur intégrité; la peur et la nécessité en quoy est ce grand seig^r y pourroit ayder. Cependant, si je trouve l'occasion et que je puisse seurement traicter, je sçais bien que je le mectray en defiance et l'altéreray fort sur la lettre que j'ay recouverte des amb^r de Perse, et sur ce qu'à ce propoz je puis dire de vray et d'apparent; je crois que V. M. l'aura veue, luy en ayant envoyé une coppie :

¹ Dans son audience de réception par Amurat III, marquée, comme on le voit, par l'incident imprévu d'un changement de personne dans le ministre dirigeant de l'empire, M. de Lancosme avait adressé au sultan une harangue conçue dans les termes vagues et pompeux de ces sortes de pièces.

Le tres puissant empereur des François, mon seigneur, sou très affectionné amy, etc. salue le très heureux, très puissant et très grand empereur des musulmans, etc. Moy, estant à la court de mon

très invincible empereur en charges, honneurs et services d'importance, pour estre, mon très heureux seigneur, plus que jamais désireux de la très estroicte conservation, pour l'advenir comme pour le passé, de l'alliance et ancienne amitié laissez pour heureux héritage des pères et ayeuls de Vos Maj^{tes}, m'a despesché et honore d'estre son amb^r près Vostre Grandeur impériale pour y représenter sa personne, etc. »

Les conflits de juridiction dans les consulats, les usurpations tentées contre les privilèges de la France, les actes de pira-

Constantinople, 30 avril 1586

Sire, n'ayant encores esté à l'audience de ce nouveau visir, Chaoux-

terre commis par les Turcs à Alger et les exactions habituelles des administrations locales étaient signalés dans l'instruction de M. de Lancosme comme autant de griets dont il devait obtenir le redressement. L'entretenement des traités et de la dernière capitulation qu'envoya le s^r de Germiny est aussi l'un des poincts principaux de la légation dudit s^r de Lancosme, de manière que S. M. veut qu'il vacque diligemment à l'exacte observation d'iceux, entre autres ceste dernière capitulation tranchée si nettement toutes choses contraires à la prérogative et prééminence de Sadite Majesté avant tous autres roys, mesme le roy catholique, qui y est particulièrement nommé, que ledit s^r de Lancosme n'aura que tenir la main qu'elle soit suivie. »

Les consuls ou vice-consuls établis à Tripoly, Alexandrie, Alger et autres endroits, ont esté introduits et créés pour la seurte des marchands et autres qui trafiquent souz l'adveu et protection de la bannière de S. M. Mais plusieurs vanies, engaries et extorsions se font sur les pauvres sujets chrestiens au préjudice des traitez, et n'y sont espargnes les subjects de S. M., mesmes l'on reçoit journellement des plaintes. Et a fraîchement escrit par deçà le vice-consul d'Alger, Bionneau, les indignitez et emprisonnement qui luy ont esté faitz à sa personne mesme par Assan-Bassa, rays et autres officiers à Alger, ayant cinq de leurs galleres pris deux saetties françoises de Marseille et tout déprédé, tue les hommes, et fait par force

Ture et tailler un jeune garçon qui estoit dans. Trois autres de leurs frégates, auprès de Majorque, ont aussi saccagé la saettie du patron Estienne Pierre, en un autre out tué le patron Jean Regnault : de toutes lesquelles violences et déprédations et autres semblables, ledit s^r de Lancosme fera instance et vive poursuite. Désirant au surplus S. M. que toutes nations entendent et cognoissent son zèle très chrestien, et que les deslivrances et bons offices qu'elle fait faire journellement par delà pour les pauvres personnes esclaves, est l'un des principaux poincts et argument de la résidence de ses amb^s en Levant. Les religieux du mont de Sinay et autres espars en ces quartiers-là doivent estre en toute vénération et mémoire singulière à tous gens de bien. Or, sont-ils journellement engariez et maltraitez selon les humeurs des sangeacs et cadis des provinces, et mesme leur ont esté fait plusieurs ruines, dégasts et oppobres en leurs monasteres, maisons et personnes, selon les mémoires qu'ilz en bailent, etc. » (*Mél. histor.* etc.)

M. de Lancosme avait présenté dans cette première audience un *ars* ou requête à ce sujet, dans lequel, apres avoir exposé les réclamations générales qu'il avait à faire, il en venait à demander pour lui-mesme le rétablissement des allocations que la Porte avait assignées autrefois aux ambassadeurs français sous François I^{er}. Il luy plaira d'ordonner et commander à ses tres prudens visirs, beglierbeis, général de la mer sanguaes, armées et garnisons qui sont en

Bassa, je le fuz trouver le xxii^e du présent. Je luy portay ung très beau présent et les lettres pour ce G. S. que V. M. luy escrivoit sur la conjouissance de la prinse de Tauris, comme jugeant très à propos

son très puissant empire, qu'ils ayent soing, tiennent la main et pourvoyent de toute leur puissance à l'entretien et observation de ceste sainte amitié et sacrez traitez anciens, et de nouveau encores jurez et confirmez, qu'il n'y ait manquement en article ny en chose quelconque... Ayant sur ce particulière charge d'avertir V. H. impériale que les François, subjects de mon très puissant seigneur, qui trafiquent et commercent soubz l'assurance de ce très saint traicté, sont depuis quelques années et journellement travaillez, volez et pris esclaves, tant par les mers que villes et ports de vostre très puissant empire, sans en pouvoir tirer aueune justice, estans mesmes traitez comme ennemis. Suppliant Vostre Grandeur impériale que toutes choses soyent remises au premier estat, dignité et foy, selon l'intention de Vos Majestés impériales, sans plus doresnavant les altérer. Désirant outre, pour mon regard, qu'il luy plaise qu'en considération de la dignité de ceste amitié je sois receu et honoré en ceste très puissante Porte avec la mesme grâce, faveur et traictement qu'ont eu les premiers ambassadeurs des très puissants empereurs de France du temps de la très heureuse mémoire de sultan Soliman et en la personne du sieur d'Aramont.» (*Corr. de Turquie*, etc.)

Henri III, dans sa lettre du 5 juin déjà citée, s'expliquait sur cette prétention de M. de Lancosme, qu'il désapprouvait, et, après avoir parlé de la réintégration de Siavousch-Pacha comme grand vizir, il en venait à la situation présente de ses propres

affaires : « J'ay sceu par la dernière ce qui s'est passé à l'audiance du bassa et depuis aux baise-mains du seig^r, et ne puis que je ne sois marry de ce que Mexci-Bassa a esté dépossédé de sa charge de premier bassa et de ce que Chaoux (*Siavousch*) en a esté pourveu, parce que il s'est tousjours monstré peu enclin et affectionné aux François, et est, comme vous dites, très corruptible, et vous sçavez que je n'ay tel moyen de leur donner qu'ont les autres, à cause des guerres civiles de mon royaume. Toutesfois, je vous envoie une lettre pour luy, par laquelle je me resjouis de sa réintégration en ladite charge, luy recommande mes affaires et l'assure de ma bonne volonté. Je serois très aise aussi que vous luy fissiez quelque honorable présent, et que vous mettiez peine de le pratiquer : car estant ce seigneur simple et adonné à ses plaisirs comme il est, faut s'efforcer plus que jamais de gagner ceux qui ont le maniemment des affaires comme ledit bassa. Et devez avoir tousjours devant les yeux de leur conseiller d'accorder la guerre de Perse; car tant qu'elle durera ils seront bien aises de vivre en patience avec les Espagnols, lesquels se servent très bien de ceste occasion pour s'agrandir. Vous devez poursnivre sagement ceste négociation pour les raysons que je vous ay escriptes par mes précédentes, mesmement quand je vous ay adverty de la réception de la coppie de lettres prétendues des amb^s de Perse que vous m'avez envoyées.

« J'ay veu ce que vous avez exposé à S. H. à vostre baise-mains et de ce que vous luy

de luy représenter l'affection qu'elle porte à la prospérité de ses affaires, estant tel que je l'ay dépeint par mes dernières. Je y allay fort retenu. luy fiz instance sur les points de l'ars que j'avois présenté au baise-main de ce seigneur. Il me diet, comme je le seavoisjà, que l'intention du seigr estoit que tout ce qui estoit des anciennes alliances fust observé. Alors sur cest article je luy respondis qu'il fist donc oster de ceste Porte ce prétendu ambassadeur d'Angleterre, lequel avoit esté établi contre et au préjudice desdites alliances, auxquelles l'Angleterre est spécialement nommée comme subjecte à la très puissante bannière de France. Il me diet que l'amb^r n'estoit nommé, je luy dis que je ne m'arestoys que sur ce qui devoit estre sans faire innovation, et qu'il cassast les consuls et feist reprendre la bannière de France, et que sur l'amb^r j'aviserois V. M. Sur ce propos arriva le bassa de la mer, Oluchaly, lequel, pour estre picqué contre ce prétendu amb^r anglois, feist un très bon office. Le bassa luy ayant communiqué ce de quoy je faisois instance pour la bannière d'Angleterre, luy avec les parolles les

avez remonstré par l'arzé que vous luy avez présenté, par lequel j'ay notté l'instance que vous luy avez faite pour avoir l'apointement qui fust donné au s^r d'Aramont: dont je seray marry si vous estes esconduict, pour ce que celle-là démontrera une espèce de desfaveur, desquelles il fault sur les occasions, pour n'y poimet tomber y faire tout ce que l'on peult, et vault mieux quelquesfois se contenter de moins que de la tenter, et vous eusse commandé ma volonté sur celle-cy, si j'eusse seeu que vous en vouliez faire instance.

« Au reste, les choses de mon royaume continuent toujours à tenir le chemin de la guerre. L'armée de Guienne a forcé Montségur et a depuis assiégé Chastillon; le mareschal de Biron est arrivé en Poitou avec la sienne, ou il a commencé à eslargir le pays et à resserrer les ennemis. J'envoye

mon beau-frere le duc de Joyeuse en Languedoc avec une autre armée pour rompre les forces du duc de Montmoreney, et suis après à donner moyen au s^r de la Valette de se remettre aux champs du costé de Dauphiné. J'ay advis d'Allemagne que les levées des reistes des huguenots ne paroissent encores aucunement, et néantmoins j'ay commencé à préparer d'autres forces pour leur résister quand elles comparoistroit. Le roy de Danemark, les princes protestans de la Germanie et les cantons des Suisses ont encores des amb^r devers moy pour me supplier de remettre la paix en mon royaume avec l'exercice de la nouvelle religion. Je leur ay respondu que je ne voulois plus capituler avec mes subjects, mais qu'ils posassent les armes et que je leur donneroie la loy que je voulois qu'ils suivissent. » (*Mélanges historiques*, etc.)

plus affectionnées et passionnées qu'il est possible, commença à louer l'ancienne amitié de la France et desdaigner l'Angleterre. Alors le bassa visir monstrant avoir respect à ses parolles et à ce que luy avois dict, m'assura de faire encor arz au seig^r sur ce sujet. Je luy parlay encores sur les aultres articles, comme sur la liberté des esclaves françois mal prins, et sur l'honorable traitement qui souloit estre de vos amb^s, il me dict que le seig^r m'avoit tout accordé, et que les effects s'en ensuyvroient.

Sur la fin il feist apporter une lettre qu'il avoit receue du Cayre, par laquelle l'on faisoit de grandes plainctes des chevaliers de Malte, que l'on nomme tous François, et d'ung prince qu'ilz disoient estre frere de la royne. Je luy dis que je croyois qu'il n'estoit ignorant qu'estoient les chevaliers de Malte, et encore que la pluspart feussent gentilshommes françois, que c'estoit une jeunesse désireuse de la guerre, qui laissans et biens et parans, et se dispensans par ce moyen comme de l'obéissance de V. M., faisoient veu de faire service à ceste religion. Que ce prince de quoy ils parloient n'estoit frere de la royne, mais bien estoit de la maison de Lorraine qui depend de l'empire d'Allemagne¹.

Les guerres civiles occupant toutes les forces de la France, elle n'avait plus dans le Levant les moyens de remplir celle des conditions de son protectorat qui consistait à défendre le commerce des nations étrangères qui s'abritaient sous son pavillon. La maison de Lorraine, dans le but de satisfaire à ses convenances particulières, avait affecté de se mettre en opposition avec la politique française en Orient. c'est ce qu'elle fit sous Charles IX, quand Mayenne vint combattre la Turquie après Lepante, et elle continuait d'agir dans les mêmes vues sous Henri III, par le chevalier d'Annale, dont l'affaire allait devenir le grand embarras de l'ambassade de M. de Lancosme. On a vu ci-devant, page 459,

à la note, les précédents qui le concernent, et quant à l'Angleterre, qui profitait de cet état de choses pour offrir de suppléer la France dans le devoir qu'elle ne pouvait remplir, elle était secondée par un homme qui devait plus tard servir la France dans les circonstances les plus critiques. Le foyer de ces intrigues était alors en Égypte, et il a été dit ci-devant, page 231, à la note, comment et à quel titre le consulat d'Alexandrie était échu au Florentin Vento. Une contestation soutenue par l'Angleterre lui avait donné pour opposant dans ce poste un autre Florentin, Paul Mariani, qui l'avait occupé précédemment, et dont les premiers actes ayant pour but de rattacher à l'Angleterre les protégés de la

Constantinople, 14 et 28 mai 1586.

Sire, il n'est rien survenu de nouveau depuis mes dernières, sinon

France, avaient été mandés ainsi par M. Berthier, le 22 juin 1585 :

« J'ay en advis par lettres du consul de V. M. en Egypte qu'un Aly-Moro devoit passer en ce lieu, chargé d'y traiter quelques affaires pour le duc de Florence, Paul Mariani, dépeschant avec luy du lieu du Caire un nommé Pierre Basalu, assisté d'ung juif avec arz et mémoires pour procurer semblablement la distraction des autres nations italiennes du consulat et bannière de V. M., se faisant tous forts de l'authorité en ce d'Ibrahim-Bassa. A quoy je verray à m'opposer, comme de formelle contravention aux traittez de V. M. avec ceste Porte, ne sçachant pour le premier qui pourroit jusques icy mouvoir ceulx-cy avec quelque honneur à entendre à aucun traité avec le Florentin pour les continuels dommaiges qu'ils en reçoivent; et voulant ce juif, ainsi que j'entendz, faire luy-mesme offre de prendre à rente annuelle, au bénéfice de la Porte, le consulat desdittes nations estrangères. »

M. Berthier s'était engagé dans une vive résistance à cette usurpation, dont il mandait ainsi les résultats, le 18 septembre suivant : « J'aurois obtenu, ces derniers jours, divers commandemens en faveur du s^r Vento, consul de V. M. en Egypte, notamment contre Paul Mariani, ayant ce seigr', sur les remonstrances que je luy ay faites des pernicious desportemens d'icel-luy au préjudice du service de V. M. et de S. H., et des marchands et droietz de la scale de ces pays, y joint un ars du nou-

veau bassa du Caire en mesme subject que ledit s^r consul m'a envoyé, ordonne qu'il fust chassé et banny dudict pays, et je tente le faire confiner par lettres expresses en Alger, d'où l'on pourra en apres disposer assez plus aysément de sa personne, pour luy faire recevoir le juste chastiment qu'il mérite. »

L'acte de la Porte dont parle ici M. Berthier, date du 24 septembre 1585, se rattache à la contestation qui avait lieu alors entre la France et l'Angleterre. Il donne de plus les précédents personnels d'un agent appelé à influencer sur la politique de la France, au service de laquelle il passera plus tard : « Vi sia noto come a la mia eccelza Porta è stato mandato lettere come per il passato essendo stato nel Cayro bailo de li Francesi Paolo Mariani, per esser levato del consolato secondo le uzanze, non haver obedito al commandamento, essendo egli cattivo e insidiatore. E ancora nella casa dove habitava l'essersi trovato amazzato un huomo, e per ingordigia mangiando il suo, tutti gli mercadanti sono fastiditi, il ch'è dà grandissimo danno alla scala. E quelli de la nazione inglesa, intencamente alli Francesi sendo stati sottoposti con le insidie di detto Mariani dicendo che non siamo sotto gli Francesi, facendo resistenza e contraditione. E essendo così per esser cacciato fuora del paese pero commando che quando a voi sarà giunto il mio excellentissimo commandamento, con sullicienti huomini sia mandato al detto paese di Algeri, etc. » (*Cor. de Turque, etc.*)

le descampement de l'armée qui s'achemine vers Tauris, en Perse. Il y a cinq journées qu'elle est partie et en doit cheminer nonante, pre-

L'instruction d'Henri III donnée à M. de Lancosme lui prescrivait ainsi la poursuite de l'homme et de l'affaire : « Et s'opposera à la poursuite que S. M. a entendu qu'un nommé Paul Mariani, cy-devant exerçant la charge sous le consul d'Alexandrie, Vento, en ayant esté depuis osté, prétend faire pour distraire de la bannière de France les Florentins et autres estrangers. Leur remonstrant la grande occasion que S. M. avoit de se douloir si telle chose avoit lieu, et aussy le préjudice qu'ils feroient à leur réputation et grandeur pour le peu de compte qu'ils feroient par là cognoistre à tout le monde faire de l'observation de leur foy et traitez si utilement faits et solennellement promis, dont l'observation leur est à présent certainement plus nécessaire que jamais. Et mesme que chascun crie qu'ils en sont très jaloux pour plusieurs raisons que ledit s' de Lancosme leur pourra représenter, lesquelles il tirera de la connoissance qu'il a des affaires de la chrestienté, et de l'information qu'il aura par delà de celles de leur empire. Et se comportera en toutes choses avec modération; mais où il connoistra un manifeste intérêt et préjudice aux droictz et prérogatives de S. M., il ne le souffrira en sorte quelconque, ains y contredira et s'y opposera de tout son pouvoir, et en donnera prompt advis à S. M. » (*Mél. hist.*)

Enfin, M. de Lancosme, appelant ici en témoignage l'amiral Occhiali sur la double affaire du chevalier d'Aumale et du consulat d'Alexandrie, montre, quant à cette dernière, que l'acte de la Porte avait eu, depuis, un commencement d'exécution :

« Sur les chevaliers de Malte, le bassa de la mer confirma tout ce que j'avois dict; il répliqua à Theure, comme en riant, que s'il estoit prins de ces chevaliers, il les falloit chastier. Je luy dis que jamais V. M. ne les avoit favorisez ny demandez à ce seig' qu'en forme de grâce, et que je croyois, quand l'occasion s'y offriroit, que ce seig' ne refuseroit à l'empereur des François, son amy, ce qu'il luy demanderoit. Et sur ce qu'il a pleu à V. M. m'escire sur la cassation de la bannière d'Angleterre, je parlay audict premier visir d'un Paul Mariani, qui par ses artifices a beaucoup troublé le consul Vento, et qui a la réputation d'estre très méchant homme, estant fuitif du Caire et condamné par une sentence du bassa qui est là. Je priaï ledict bassa, luy estant refuy icy, comme aussy je sçavois qu'il y faisoit des menées qui préjudicioient au service de V. M., qu'il me donnast ung chiaoux pour le prendre, ce qu'il accorda. Je l'ay fait si bien espier, encor qu'il se caclast et fust en très grande defiance de moy, que le xxvij^e du présent je luy ay fait mettre la main sur le collet et l'envoyay au bassa, lesuppliant de le faire confiner suivant la sentence qui avoit ja esté donnée contre luy. Et d'autant que je sçavois, comme très artificieulx, qu'il avoit sceu pratiquer l'amitié et familiarité de l'amb' d'Hongrie et celle du bayle de Venize, je leur envoyay mon secrétaire pour les advertir comme ce Paul Mariani avoit esté arrêté à mon instance pour avoir fait des actes qui préjudicioient au service de V. M., et que je m'asserois qu'estans advertis de ce, ils ne l'assisteroient d'aucune faveur.

mier qu'estre là, prenant le chemin de Surie, vers Alep. On tient que le bassa Cigalle, qui estoit demeuré avec les reliques de l'armée, a

Ils me firent response que, sans le cognoistre par ses actions, ilz l'avoient quelques fois receu en leurs maisons, mais qu'ilz ne prieroient de croire que, pour le respect de V. M., non seulement ils ne l'assisteroient, mais plustost favoriseroient à son chastiment si je le desirois.

Depuis l'amb^r prétendu anglois estant de ce adverty et lequel n'a esparné aucuns moyens ny présens, sachant qu'il a ung grand combat pour se gagner l'amitié de ce bassa, envoya son secrétaire à l'audience, lequel, sur la présentation que fist le chiaoux au bassa de ce Paul, supplia ledict bassa, après que cedit Paul se fust excusé avec tout l'artifice qu'il peust, qu'il luy fust remis entre les mains sur la caution de l'amb^r, ce que le bassa luy accorda. Ce de quoy ayant esté adverty, et jugeant que ceste si prompte libéralité de l'intérêt de V. M. luy préjudicioit, j'estois résolu d'aller à l'audience ce jourd'huy pour me douloir du peu de compte qu'il avoit tenu de faire justice d'ung meschant, duquel je luy avois demandé justice. Mais ung des siens, et qui a entrée auprès de luy, me vint hier trouver, et me faisant tumber sur ce propos, je luy remonstray a quelle conséquence ceste action du bassa pourroit venir si, comme il estoit de mon devoir, j'advisois V. M. du peu de cas qu'il avoit tenu de faire justice sur l'instance que j'avoys faite au nom de V. M.; et quel préjudice cela portoit à sa grandeur, que la parole d'ung secrétaire eust peu delivrer un homme coupable accusé de moy; que je sçavois que V. M. en estant advertie en feroit ung ressentiment à ce

G. S., qui en seroit tres mal satisfait, pour l'amitié et respect que je sçavois qu'il portoit à V. M. Sur cela, il me supplia de différer d'aller à l'audience jusques à demain qu'il verroit le bassa, et qu'il estoit certain que je serois satisfait en tout ce que je desirerois. Je luy dis que j'avois d'autres affaires avec luy, mais que volontiers je différerois, afin de n'avoir à l'ennuyer sur une si juste occasion; j'en attends aujourd'huy la response et demain en verray l'effect. »

M. de Lancosme entraic encore ici dans plusieurs détails, tant sur ses rapports officiels avec d'autres agents que sur ses dépenses personnelles, en donnant lieu de relever plusieurs particularités remarquables sur l'organisation et le produit des consulats à cette époque : Jusques à ceste heure j'ay attendu la visite de l'amb^r de Hongrie comme il se souloit faire, que le dernier venu estoit visité des résidens amb^{rs}. Il n'est point venu, et ne pense qu'il doibve venir, encor qu'il n'iaiet fait faire par son secrétaire une fois beaucoup de complimens sur le désir qu'il avoit de servir à V. M. et offres de son amitié. Je ne sçay sur quoy il se veult fonder, V. M. me commandera. car de mon costé je n'oubliray rien à conserver la dignité et prééminence d'icelle. V. M. advisera sur l'extraordinaire des présens qu'il fault faire ordinairement à toutes les affaires qui sont d'importance, pour l'extresme corruption qui s'est introduite en ceste Porte. Anciennement les amb^{rs} avoient toujours près d'eux du moyen et des robes d'or et de soye de toutes sortes pour satisfaire à une nécessité,

rassemblé tout ce qu'il a peu pour aller secourir la forteresse de Tauris, que les Perses tiennent à l'extrémité. L'on ne sçait rien de l'effect. Tous

comme V. M. pourra faire veoir par les comptes du ^{sr} d'Aramont et aultres qui l'ont suivy. Pour mon regard, j'ay ja avancé tout ce que j'avois fait provision pour m'habiller, et me suis encore endebté à ung marchand ragusoïs pour dix robes de soye qu'il m'a fallu bailler pour parfaire le présent que j'ay fait à ce Chaoux-Bassa extraordinairement, qui a esté de vingt-quatre robes, pour luy, d'or, d'argent, soye et escarlate, et six pour ses principaux ministres, comme V. M. pourra veoir par les mémoires des présens que j'enverrai par l'agent Berthier et dont il est tesmoing oculaire. Ceulx qui ont la pratique de ceste court m'ont dict qu'aux affaires ou il faut avoir la faveur de ce G. S., que les petits chiens et turquets seroient extrêmement estimez, et que ce seroit ung present très excellent et prisé par les sultanes qui maient tout à leur volonté. Ce sont présens qui ne sont de grands frais et seront faciles à faire venir par la voye de Marseille. S'il plaisoit aussy à V. M. d'envoyer pour le G. S. quatre ou six levriers de Bretagne, l'on m'a dict qu'il en feroit grand cas; si V. M. desire de ces très beaux et bons chevaux qui se trouvent icy, cela videroit au sujet de luy en mander.

« Je sçay combien mal à propos pour l'estat de vos affaires je fais instance sur l'extraordinaire des présens que par nécessité pour la dignité de vostre service il faut faire icy et souvent. J'ay desja despendu 111^l escuz que j'avoys apporté du mien. La seigneurie de Venise pratique une invention qui soulage ceste despense que fait le bayle pour les présens extraordinaires qui se montent à

pres de vi^{ll} escuz l'an, quand mesmes il ne survient point de cas trop important : c'est qu'elle a ordonné à tous les consuls qu'elle tient par tous les lieux de ceste empire d'envoyer certaine somme limitée à chascun consul, au bayle résident en ceste Porte, de laquelle il tient compte, jugeant le reste du profit des consuls estre suffisant pour les entretenir honorablement. Les consulats de V. M., l'un à la réputation, pour le grand nombre de bannières qui marchent dessous sans celle de vostre royaume, de valloir six, cinq, quatre et trois mil escuz par an, et sont en nombre. S'il plaisoit à V. M. que pour subvenir à ceste despense extraordinaire qui tombe sur ses coffres, de leur ordonner quelque petite pourtion de ce grand et extrême gaing qui fust apportée icy, j'en ferois tenir compte, et V. M. ne seroit importunée ny ses finances incommodées, comme par nécessité il faudra, et la pluspart est pour leurs affaires propres; je la supplie d'adviser sur cela.

« Il luy plaira aussy de commander une lettre de faveur pour le s^r de Semur, gentilhomme du pays du Mans et cousin de M^r de Souvray, lequel estant fort jeune chevalier à Malte fust prins en cours et fait esclave de Oluchaly, bassa de la mer, et que par force et nécessité avoit prins le turban avec le s^r de Bertaucourt, qui s'est sauvé. Il desire, par la faveur de V. M. et d'une lettre adressée au G. S., estre fait chechiner (*chusneghir*). c'est comme servant de la maison du G. S.; il a encore toutes les marques de gentilhomme françois, fors le turban, je crois que ce sera le service de V. M. de luy moyenner ce

ceux qui ont du jugement ont mauvaise oppinion tant des effets de ceste armée qui part à regret et si mal contente que de ceste guerre¹,

grade. Il a nom Soliman, et est cappitaine de la porte du bassa de la mer. » (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

¹ M. de Lancosme revenait encore sur l'affaire de Paul Mariani, que rendait surtout importante l'appui qu'elle recevait de l'envoyé d'Angleterre, et il passait ensuite à plusieurs autres affaires privées :

Le lendemain je fus trouver le Chaoux-Bassa, premier visir, auquel parlant du fait de ce Paul Mariani et me deulant qu'en ayant demandé justice, il l'eust fait mettre comme en liberté, sans entendre les raisons qui m'avoient meü, il me respondit que seulement il l'avoit laissé sur la caution de l'ambassadeur d'Angleterre, et que Imbrahim-Bassa, qui a esté bassa au Caire, luy avoit envoyé tesmoigner qu'il estoit homme de bien et l'avoit toujours cogneu au Caire pour tel, et que le tesmoignage dudit Imbraim estoit de grande considération. Sur cela, je luy dis que je croyois bien qu'il en eust donné le tesmoignage tel qu'il croyoit estre, mais que la sentence du bassa y résidant de ceste heure monstroït qu'il s'estoit altéré de ceste honte depuis, et que les plainctes qui estoient venues du Caire, son humeur violente et malicieuse m'avoit forcé d'en demander justice. Toutesfois, que ce que je demandois n'estoit qu'il fust chastié icy, mais qu'il fust renvoyé prisonnier au Caire, afin qu'au lieu d'ou il est accusé il soit chastié ou absoulz, ce qu'il trouva juste, et sur cela me promist de l'envoyer prisonnier sur les gallaires qui partent dans dix ou douze jours pour aller vers l'Égypte

Le lendemain cest amb' anglois vint à l'audiance, y mena ledict Mariani et employa toutes ses forces et moyens pour persuader ledict bassa de laisser en liberté ledict Mariani, qu'il veult faire consul de sa bannière. Le bassa, apres beaucoup de prieres et propos, luy résolut qu'il l'envoyeroit prisonnier au Caire selon ma requeste, et que là il se justifiait s'il estoit si innocent. Voila le fait qui me sembloit importer, veu la gloire que se fist attribné cest Anglois et la lascheté que l'on eust recognue en mes actions pour ce qui concerne le service de V. M. Le consul Vento s'aydera des armes qu'il a tant mandées avoir si bonnes contre ung très subtil et cauteleux ennemy.

J'ayaussy fait instance au nom de V. M. pour ung pauvre marchand qui avoit apporté et vendu un très grand diamant pour le seigneur soixante-trois mil tallars: V. M. en a escript en sa faveur une lettre tres affectionnée. Quoy que ce soit, pour l'extrême corruption qui est icy et pen de foy, il est resté depuis ung an jusques à ceste heure sans en pouvoir avoir justice, le s' Berthier m'ayant dict qu'il pensoit les lettres de V. M. n'avoir esté présentées à ce seig^r ny moings tous les arz qu'il avoit faitz à ce subject, et qu'il n'eust esté adverty par la corruption et malice des ministres: je luy en ai fait ung, auquel S. H. a respondu qu'il vouloit que le marchand feust satisfait. Sur cela j'espere y tenir si bien la main que tout le monde cognoistra V. M. avoir par sa bonté desnoné ung tres dillicile nud.

S. H. m'a aussi accordé que j'aurois

les Perses s'estans bien renforcez de ces accidenz derniers, et les forces et le courage diminuez à ceux-cy¹. Le G. S. a envoyé commandemenz secretz sur toutes les frontières qui regardent la chrestienté que aucun sangeac ou aultre n'ayent, sur leur teste, rien à esmouvoir contre les chrestiens, et, s'ilz reçoivent quelque desplaisir, qu'ils le dissimulent comme ilz ont ja commencé à faire en ung acte qui est arrivé en Hongrie, où quelques garnisons de l'empereur sur la frontière ont enlevé une grande assemblée de Turcz et toutes leurs mar-

les mesmes honneurs, privilège et traicte ment que souloyent avoir les premiers ambassadeurs de France, qui estoient descenduz si bas qu'il n'estoit plus demeuré que le nom. la dignité s'estant presque du tout escoulée. Le s^r Berthier, qui partit hier sur une setie qui va à Marseille, pourra représenter à V. M. tout ce qu'il a ven. Il emporte deux lettres pour V. M., l'une du G. S. et l'autre du premier visir; je les ai veues, elles sont tres honnestes et affectionnées, n'y ayant rien de particulier. » (*Corresp. de Turquie*, Harlay.)

¹ M. de Lancosme, dans sa lettre précédente, parlait encore de l'inaction ou l'armée était retenue par suite des appréhensions du sultan à l'égard de son fils :

« Jay représenté à V. M. le misérable gouvernement de cest Estat, dont le chef est tellement enveloppe de l'affection qu'il porte aux femmes et en ses délices, qu'il a beaucoup diminué de la splendeur de cest empire, et a laissé introduire telle outrecuidance et corruption, tant en ses armées que en ses ministres, que l'on peut prévoir de grandz inconveniens s'il ne change. Ceste menace et comme révoltement des gens de cheval qui vont en Perse luy a donne une grande crainte, tellement qu'il a fait surseoir l'armée qui est campée à la

vue de ses fenestres ja par trois sepmaines. et ne parle-on point qu'elle doive cheminer de dix jours. Ceste mesme peur l'a mis en defiance de son fils, tellement que l'on pense que pour luy oster le subject ou de se saisir de l'armée ou que l'armée se saisist de luy, il eust fait despescher une gallère secrètement la nuit du xx^e du présent pour l'enlever et le passer en l'Europe, et l'envoyer de là à Andrinople. C'estoient les advis secrets que j'avois euz; mais à ceste heure je viens d'estre adverty que ceste gallère estoit allé quérir trois cent mil escuz, qui est le tribut qui venoit de Surye. L'on pense toutesfois qu'il fera ce mesue effect, veu la crainte où il est réduit par desdain et menaces de son armée. »

Il annonçait ici un fait préparé de longue date : « Les nopces d'Imbraïm-Bassa avec la fille aisnée de S. II. se feront dans dix jours. Je ne sçay comme je me gouverneray pour le présent qu'il fault faire; j'en avois dès mon arrivée adverty V. M. Il luy plaira d'ordonner qu'il soit pourveu tant à cest effect qu'àux autres semblables qui naissent souvent, ne me restant plus aucuns moyens que l'affection entière de faire très humble et très digne service à V. M. » *Corr. de Turquie*, etc.)

chandises. Il est venu icy ung bruiet sourd que le Moscovite armoit, joint avec les Tartares; l'on ne sçait rien de certain. Le G. S. a eu advis par le moyen des juifs qui sont en la chrestienté que tous les princes chrestiens arment¹; encore que l'on ne die publiquement à

¹ Toutes les apparences étaient en effet pour une guerre universelle, à voir le double mouvement de coalition qui se manifestait à la fois sur presque tous les points de l'Europe. Pour les États du Nord, c'était le concours simultané des ambassades protestantes en France, et, pour ceux du Midi, la reprise des projets sur Genève et sur l'Angleterre, qui entraînait toujours la formation préalable d'une ligue catholique. M. de Villeroy, écrivant seul, le 25 avril 1586, à M. de Maisse, montrait toute l'activité des intrigues engagées avec celle de ces deux coalitions qui semblaient alors menacer plus directement la France en lui préparant une invasion étrangère :

« Vous escripvez ce qui se devroit faire pour sauver cet Estat, mais non ce qui se fera, à mon très grand regret, car les chefs de party d'un costé et d'autre se reculent plustost qu'ils ne s'approchent de telles conventions, et si vous dictes que le roy doit commander, je vous respondray, comme à un serviteur très fidelle, que les choses de ce roy^{me} vont tout autrement que ne faisoient quand vous estiez par deçà.

« Nous avons pris certains porteurs de lettres de M. de Clerevaut et du conseiller Canaie qui sont en Allemagne pour les affaires du roy de Navarre, par lesquelles nous avons appris que ledit s^r roy ne désire aucunement la paix qu'à son mot, et que ils n'ont sollicité la venue des amb^z des princes protestans que pour mieulx préparer toutes choses à la guerre dedans et dehors le roy^{me}, ce qui a fort scandalisé

Leurs Maj^z et ceux qui ont veu lesdites lettres. Toutesfois, si ledit roy vouloit s'aider, nous luy aiderions nous-mesmes de très bon cueur. Il est difficile de faire une suspension d'armes, par la defiance en laquelle nous sommes les uns des autres, et la crainte qu'on a de la venue des forces estrangères, auxquelles telle suspension s'estant faicte à cautelle, donneroit loisir de se aprester. Il faut avant toutes choses se déclarer et laisser entendre avoir bonne envie de composer les affaires, et ne se contenter de l'escrire et publier et l'escrire par libelles et autres escrits publics, par lesquels l'on tend plustost à justifier les actions des auteurs d'iceulz qu'à autre effect. Il fault s'en descouvrir à son roy et aux gens de bien, ce que ledit roy de Navarre n'a encores faict, encores qu'il en ait esté recherché. Je sçay bien qu'il s'excuse et couvre de plusieurs raisons particulières, mais elles ne sont recepvables quand il est question du salut publicq.

« Les amb^z protestans ne sont arrivez; mais nous les attendons dedans huit ou dix jours, et croy que ceux de Danemarc arriveront icy aujourd'huy, et semble qu'ils ne soient si bien concordans et mis ensemble que l'on disoit. Je n'en espere aucun fruit pour le repos de ce roy^{me}. M. du Maine a assiégé S^t-Bazille, qui ne tardera guères à estre rédnict. Le roy de Navarre est tantost à Bergerac ou à S^t-Foy, assez empesché de ce qu'il doit faire. M. le prince de Condé combatist dernièrement en Naintonge quelques compagnies

quelz desseings, si restent-ils en doute. Ilz m'en ont fait sonder, je leur ay respondu qu'en divers lieux les princes chrestiens s'armoient,

de gens de pied. Nous envoyons en Poictou M. le mareschal de Biron avec des forces. L'on parle diversement des deslibérations des princes du sang catholiques en ceste guerre, mais c'est plutost par discours que par raison, combien qu'il soit tout notoire qu'elle leur pèse sur le cueur, comme elle faict à tous les gens de bien vrais François.»

Henri III, écrivant le 10 et le 11 mai suivant, informait M. de Maisse de la réponse qu'il avait faite aux envoyés du Danemark, les premiers arrivés à cette reunion d'ambassadeurs qui lui apportaient du dehors la sommation de la réforme : « Les amb^s du roy de Danemarc ont esté icy; ils m'ont prié et exhorté de mettre mon royaume en paix, et pour ce faire permettre la liberté de la religion à mes subjectz, avec paroles pleines de tres bonne volonté de la part de leur maistre. Ma response a esté telle qu'ilz la devoient attendre d'un princez très chrestien tel que je suis, et au reste pleine de contentement envers leur maistre, de sorte qu'ils s'en sont retournez assez satisfaits.

« Ceulx des princez protestans ne doivent partir d'Allemagne que du commencement de la sepmaine prochaine; mais je pense que ceulx des cantons arriveront dedans huit jours, lesquelz ne s'en retourneront moins édifiés de moy que ont faict les autres, pourveu qu'ils se contentent de raison. »

Et, dans sa lettre du 24 mai suivant, le roi constatait ainsi leur arrivee, qui avait eu lieu dans l'intervalle : « Les amb^s et députez des cantons protestans sont arrivez,

lesquelz j'oyray après la feste, et pense que ceulx des princez d'Allemagne arriveront dedans dix ou douze jours, et serez adverty de ce qui réussira de leur légation. La ville de Montsegur avoit commencé à parlementer, je croy qu'elle s'est rendue depuis. Le roy de Navarre s'est approche de Xaintonge et Poictou pour favoriser le siège de Brouage, ou j'ay envoyé le mareschal de Biron. »

Dans sa lettre du 11 mai, Henri III marquait où en étaient les négociations de Catherine de Médicis avec les deux partis armés, et en venait à faire proposer pour lui à Venise une nouvelle demande de subsides : « Ceulx qui me font la guerre poursuivent leurs desseings avec plus de violence que jamais, et combien que la royne, madame et mère, les ait continuellement sollicité d'entrer en quelque traicte de paix, jusques à leur avoir dict de ma part que si le seul zèle de la religion les mouvoit, que le faisant paroistre par effect j'estois content de les favoriser de mon nom et autorité, sans y rien espargner, comme j'ay faict par le passe; néanmoins elle n'a peu encore tirer d'eulx aucune construction, tant ils tiennent leurs intentions couvertes. Par où je collige qu'ilz ont délibéré de m'amuser pour attendre leurs forces estrangeres et l'amas de celles de leurs partisans, par le moyen desquelles il semble qu'ils prétendent me donner la loy : dont je souffre l'ennuy que vous pouvez penser, considérant les maux que ceste meschante guerre produira. Mon amb^s des Suisses n'a encores peu faire la levée que je luy avois demandé, tant est

mais que V. M. estoit en tel estat qu'elle ne redoubtoit aucun ennemy et pouvoit garentir ses amys.

grand le crédit de mes adversaires de ce costé-là. Il me viendroît bien à propos si je pouvois tirer quelque secours de deniers de ces seig^s, car c'est ce dont j'ay le plus de besoing, d'autant que lesdits eslevez n'occupent une partie de mes receptes générales. Mectez peine d'approufondir leur intention sans vous decouvrir, et m'advertissez du chemin que je pourrois tenir pour cest effect. » (*L. du cabinet*, etc.)

Quant au double projet qui préoccupait l'Italie et devait servir à former la ligue du Midi, M. de Maisse avait déjà donné, le 22 avril précédent, un exposé curieux des idées de Sixte-Quint sur le projet de conquête de l'Angleterre méditée par l'Espagne : « L'amb^e de ces seig^s leur escrit de Rome que N. S. P. luy a parlé longtems de l'entreprise d'Angleterre, luy disant que l'intention de S. M. catholique estoit, il y a longtems, de conquérir ce royaume, mais que certaines difficultez survieurent lors entre luy et le pape Grégoire, lequel estoit bien content d'aider de tous ses moyens et forces à ladicte conquête, mais il vouloit en ce cas qu'il fust en la puissance de S. S. de disposer dudit royaume. Et combien que le roy d'Espagne fist contenance de le vouloir accorder, néanmoins que ledit Grégoire ne s'y estoit voulu fier, sachant qu'il n'y avoit personne, cela advenant, qui peust empescher S. M. catholique de s'en rendre maistre et de le defendre contre tous, pour les commoditez qu'il avoit de le secourir et le conserver. Mais que S. S. qui est à present, considérant l'estat du monde et le grand avancement que les hérésies prenoient de ce

costé-là, outre le support et aide que cette royne apportoit aux hérétiques contre la foy de Jésus-Christ, considérant aussy combien ce royaume estoit loingtain du saint-siège, et que personne autre que le roy catholique, qui en est voisin et tres puissant, ne le pouvoit defendre, elle s'estoit résolue de luy bailler tout secours temporel et spirituel pour s'en pouvoit rendre maistre, se contentant de quelque reconnaissance annuelle qui en seroit faicte au saint-siège. Et que S. M. catholique devoit d'autant plus entreprendre maintenant cette conquête, que ce seroit faire une diversion de la guerre que ladicte royne luy faict en ses pays et un moyen de pouvoir plus facilement reprendre les Pays-Bas, et que pour cet effect ledit roy faisoit de grandes provisions.

« Ce discours, bien qu'il soit plus facile à projecter qu'à excuter, n'a point esté fait sans raison à ces seig^s, et possible pour les attirer à quelque ligue si les choses vont plus avant, comme desjà un chacun tient icy cette entreprise d'Angleterre pour certaine, mesme par les lettres venues d'Espagne, joint que ledit amb^e leur escrit qu'il croit que la grande provision d'argent que N. S. P. faict soit pour cette considération. Je ne faudray à prendre garde à ce qui s'en fera icy, mais sans doute V. M., par toutes raisons d'Estat, et a plus d'intérêt que nuls autres, et n'y a doute que lesdits Espagnols ne soient pour l'entreprendre s'ils peuvent en ce temps icy, auquel, pour veoir V. M. occupée aux guerres civiles, ils sont assurez qu'elle ne pourra empescher leur dessain.

Depuis, il n'est rien survenu de nouveau en ceste Porte que les nocces de la fille aisnée de ce seig^r avec son esclave Ibraïm-Bassa.

ny se joindre avec ladite royne, comme il a esté fait autresfois en semblable cas par les rois de France. Quoi que ce soit, je n'ay voulu faillir d'avertir V. M., afin de s'en pouvoir servir aux occasions qui se présenteront.

Le 6 mai 1586, M. de Maisse revenait sur les deux questions de maniere à caracteriser de plus en plus la politique de Sixte-Quint : « Je ne parleray plus du sujet de Genève, encore que nous ayons en icy advs que N. S. P., depuis peu de jours, a donné charge à M. le cardinal d'Este de faire entendre à V. M. qu'il estoit résolu de l'entreprendre, car il y a aussy peu d'apparence comme il y avoit il y a trois mois. Bref, je croy que, pour cette année, S. S. émouvera beaucoup plus qu'elle résoudra, comme ja l'on public partout qu'elle veut faire l'entreprise d'Angleterre et y assister le roy d'Espagne de tous ses moyens, mais je ne vois pas que l'on y doibve faire grand fondement.

L'amb^r de ces seig^r nouvellement receu à Rome leur a escrit que S. S. luy avoit fait à sa réception des faveurs extraordinaires et qu'il s'estoit fort descouvert à luy, et entre autres choses lui avoit dict que véritablement il avoit donné sa parole aux François et leur avoit promis qu'il ne se parleroit point de l'entreprise de Genève; mais qu'il ne vouloit pas que l'on print cela autrement que S. S. l'entendoit, ne leur ayant préfix le temps ny des mois ny des années. A quoy V. M. peut connoistre ce qu'on en peut espérer, et de quelle façon les choses passent; et fault croire ou qu'il y a peu de résolution et

d'assurance de ce costé-là, ou peu de bonne volonté. »

La faveur toujours croissante dont Venise étoit l'objet de la part de Sixte-Quint amenait celle-ci à livrer enfin le frère de la malheureuse Acorambona. En se décidant à payer, au prix d'une concession si peu honorable, les avantages dont le pape la comblait exclusivement, elle le mettait ainsi à portée de satisfaire ses passions vindicatives : « Le cardinal de Véronne et l'évesque de Cevedo sont passez icy allant à leurs résidences, et est incroyable combien d'offres d'amitié et bonne intelligence ils ont fait l'un et l'autre à ces seig^r de la part de S. S. Entre autres choses, qu'elle ne vouloit s'attacher d'amitié estroicte à autres princes qu'avec eux, comme la plus vraye noblesse qui feut au monde et les plus gens de bien; qu'il ne permectroit jamais que leur Estat tombast en hazard ny par ligues ny par autres moyens; et que, si le Turc leur faisoit guerre, ils estoient suffisans eux deux pour luy résister, et que S. S. y employeroit tous ses moyens, leur rendant compte d'un million d'or qu'il a mis à part pour cet effect. Qu'il ne faillloit point qu'ils s'attendissent ny aux François ny aux Espagnols, qui ne tendoient qu'à leur ruïne; et qu'estans eux bien ensemble comme ils sont, la chrestienté les respecteroit. Que S. S. sçavoit bien que les autres princes estoient envieus du bien qu'elle leur vouloit, mais que son inclination estoit telle, et qu'il vouloit que toute sa maison demeurast à jamais en leur protection.

Sur quoy ces seig^r, qui en croient

Les plus grandes cérémonies qui s'y soyent faictes, ç'a esté à veoir passer les présentz faitz à la mariée. Son père luy ayant donné son

plus que l'on leur en sçauroit dire, se sentent merueilleusement fortiffiez; et cependant, sur la requeste de S. S. et de sa sœur qui leur en a escrit, ils ont arresté que Marcello Acorambono sera envoyé à Rome contre trois résolutions de leur sénat cy-devant faictes au contraire, et nonobstant le jugement d'absolution qu'ils ont donné. En somme il leur est advis qu'estans bien avec S. S., et le Turc bien empesché ailleurs, que ceste république est aujourd'huy au-dessus de la fortune, et tiennent véritablement peu de compte de tout le demeurant. »

Il constate plus loin ce dernier sacrifice fait à la politique égoïste de Venise : « Le surplus des occurrences de ce lieu est de peu d'importance, estant cest Estat en pleine paix et jouissant de la division des autres, se trouvant pour ceste heure asseuré de tous costés, puisque la guerre de Perse continue, que V. M. et le roy d'Espagne sont travaillez chez eux, et que le pape monstre de les vouloir favoriser de plus en plus, mesmes depuis que S. S. sceut la résolution d'envoyer à Rome Marcello, lequel est party d'icy depuis trois jours pour y estre conduit. »

Et il écrivait plus tard, le 1^{er} juillet, le résultat trop bien prévu qui avait suivi cette extradition : « S. S. a receu toute satisfaction de ce que ces seig^{rs} luy ont deslivré le s^r Marcello Acorambono, lequel a esté exécuté à Averne. »

Mais c'est surtout dans sa lettre à M. de Villeroy que M. de Maisse faisait ressortir encore plus vivement l'égoïsme de Venise et le contraste du calme profond dont

elle jouissait, avec l'agitation à laquelle la France était en proie. Il y critique très-librement la politique d'Henri III, et, tout en blâmant la conduite de Venise, il montre qu'il partageait ses idées à cet égard : « Me retrouvant parmy ces gens, où je ne vois que plaine paix et oisiveté, jusques à rechercher tous les jours nouvelles occasions de passetemps, je m'afflige de voir nostre royaume en ceste misère et confusion, et n'y pouvant aider que de paroles je vous en escriis quelques fois ce que j'en pense. Si ne faut-il pas pour cela d'essayer toutes sortes de remèdes pour empescher cette ruïne; à quoy je ne connois personne qui puisse plus apporter de siffisance et de bonne volonté que vous. D'une chose vous puis-je assurer, que nous sommes sur le chemin d'estre non-seulement mesprizez de nos ennemis, mais abandonnés de tous nos amis, mesmes de ceux ci, lesquels, bien qu'ils ne manquent de belles paroles, donnent assez à connoistre qu'ils ne veulent attacher leur fortune avec les malheureux, et en parlent de jour en jour plus froidement. Ainsi tout le monde aura pitié de nous et nul ne nous secourera. Si le roy se feust opposé à bon escient aux passions des uns et des autres, je croy qu'il eust esté assisté de tous les bons François, des princes du sang catholiques, et j'oserois quasy dire de tout le monde. »

« Mais ayant donné par ce qui s'est passé quelque occasion à plusieurs de croire, si bien à tort, que S. M. veut favoriser les passions des uns contre les autres, de là vient le refroidissement de volonté que

emmeublement, qui estoit chargé sur trois cens quarante mullets, non en or ou argent, mais en robbes ou meubles qui sont nécessaires en

l'on reconnoist en plusieurs et le peu d'effect de nos armées, et ay peur qu'il n'en advienne pis. Un prince ne se doit facilement attacher à l'un ny à l'autre des partis qui s'eslevent entre ses subjects, mais les dominer tous deux s'il est possible. Je sçay bien que le faict de la religion nous y a contrainct, mais cela est bien dangereux pour le particulier du prince. Je n'espere rien de bon de ces amb^s protestans, qui, à mon advis, y vont plus pour gagner le temps que autre chose.»

Cet égoïsme de Venise ne s'était pas moins dessiné dans l'affaire de l'intervention qu'elle avait offerte auprès du roi de Navarre, et, le 20 mai suivant, l'ambassadeur avait rendu compte des moyens dilatoires employés par Venise pour éluder cet engagement : « Je n'ay point entendu, sur ce que j'avois proposé de moy-mesme à ces seig^s, qu'ils en ayent fait rapporter aucune chose en leur sénat. Je me suis mis en peine d'en sçavoir l'occasion, et ay appris que ceux du collège n'en ont esté d'advis, pour estre chose que je leur avois proposée sans en avoir employé le nom de V. M., comme n'ayant coustume de rien mettre au sénat sinon ce qui se faict à la réquisition des princes. Or, combien que cela soit quelquefois vray, si est-ce, quand ilz veulent, ilz ne s'arrestent à telles formalitez; assy qu'ilz voyent si clair qu'ils peuvent bien juger que je ne leur en aurois parlé de cette sorte que je n'eusse conneu quelque chose de la volonté de V. M. Voilà pourquoy j'ay estimé que la crainte qu'ils ont du roy d'Espagne et les respects qu'ils ont au pape et leur timidité accoustumée

les ont retenus, se servans néanmoins de cette excuse. Je sçay bien qu'entre eux il en a esté disputé diversement et en sont en peine, mais jusques icy ils en sont demeurez en ces termes. Je ne suis pas d'advis de leur en parler davantage, mesme de vostre part, alin qu'il n'y voyse point de vostre réputation. Je ne laisseray toutesfois, si quelque jour occasion vient à propos, de leur en dire doucement ce qui m'en semble, et que malaisément on pourroit espérer d'eux quelque bon effect, puisqu'en chose où il ne va que de leur parole et qu'ils devbroient faire d'eulx-mesmes, ils se monstrent si froids et font semblant de n'entendre ce qu'on leur diet.

« Or, comme ils sont gens qui craignent toutes choses, voyans les affaires de V. M. en l'estat qu'elles sont, j'ay opinion qu'ilz n'osent se descouvrir les premiers ny y attacher ouvertement leur fortune. veu que N. S. P., qui devoit monstre exemple aux autres, n'en a faict jusques icy aucune démonstration. Mais il y a plus que je croy certainement qu'ils ne sont point marris en leur cœur de voir les deux plus grands princes de la chrestienté embrouillez, comme ils sont, comptans qu'ils prospèreront cependant et profiteront du malheur d'autruy, et eroistront en réputation parmy les inférieurs. Ils se sont servis autresfois de telz moyens, et me semble bien à leur parler d'y en reconnoistre quelque chose. Voilà pourquoy V. M., comme elle fait toutes choses prudenment, pensera, s'il luy plaist, à ses affaires, et trouvera quelques moyens d'y remédier, de peur qu'à la fin elle se voye, non pas mesprisée de ses

sa maison, jusques aux plus vils; luy a donné quelques pierreries et perles, qui se portoient dans ung coffre de crystal, à la veue du peuple :

ennemis, mais possible abandonnée de tous ses amis; car en ce monde chacun est poussé de son intérêt. Et sur cela je ne veux faillir d'avertir V. M. que j'ay sceu que leur amb' avoit escrit qu'il avoit prins depuis quelque temps grande confiance avec quelqu'uns des serviteurs du roy de Navarre et leur en a escript plusieurs particularitez, mesmes touchant messieurs de Guise

Et de fait, en cette cérémonie dernière de l'Ascension, quelqu'un d'entre eux m'en parla comme bien instruit, et entre autres choses me dit, ce que je trouvoy bien estrange, qu'ils ne seavoient pas en quel plus grand devoir ledit roy de Navarre se peut mettre pour le regard de la religion, ayant offert à V. M. de se remettre à ce qui seroit ordonné par un concile national ou par le parlement; et que l'on le devoit avoir prins au mot, pour estre un moyen d'accommoder toutes choses. Je luy respondis qu'il ne falloit pas s'arrester aux paroles, mais que le roy de Navarre, comme subject de V. M., devoit monstrier obeissance par effect en toutes choses et se sousmettre à vostre volonté, qui ne tendoit qu'à son bien particulier et de tout le royaume, et que V. M. avoit fait tout ce qui luy estoit possible pour y pourvoir. Et se passa plusieurs autres paroles, et conneus bien qu'il en avoit esté parlé parmy eux, et qu'ils s'estoient attachez à cela plus qu'à autre chose. Leur amb' d'Espagne leur escrit en grand secret que S. M. catholique sollicite les princes protestans d'Allemagne d'envoyer secours au roy de Navarre et qu'il a despesche vers

eux pour cet effect, mais fort secrettement, de peur que V. M. n'en fust advertie. Je ne seay s'il en a esté bien informé, tant y a que je puis assurer V. M. que l'adviz a esté tel. L'on continue toujours de dire que S. S. veut l'entreprise de Geneve, et ont ces seig' esté advertys qu'elle veut faire général d'armée le sieur Vespasian Gonzagua, de Sabionetta, lequel, sous ombre d'aller au baptême du fils du duc de Savoye, de la part de l'empereur, se renuera là lorsque l'entreprise se voudra exécuter; mais je puis assurer V. M. que les préparatifs n'en sont non plus advancez du costé de deçà qu'ils estoient il y a trois mois. » (*Corresp. de Venise, etc.*)

Henri III, qui avait, comme on l'a vu ici tout à l'heure, mêlé à sa poursuite une demande de subsides, s'en départait également en voyant la défaveur prononcée de Venise pour la politique qu'il suivait et l'adhésion qu'elle donnait aux propositions du roi de Navarre pour l'arbitrage d'un concile national. En s'arrêtant à la résolution de poursuivre activement la guerre, il s'efforçait de prouver que les déclarations imprimées de ce prince étaient contredites par l'attitude qu'il avait fait garder à ses envoyés dans les dernières conférences tenues à Paris avec les ambassadeurs des États protestants :

« Je vous prie, ne parlez plus à ces seigneurs de faire l'office duquel je vous ay escript, puisqu'ils s'y sont monstrez si froids. Je regarderay à pourveoir à mes affaires, ayant bien considéré ce qu'aucuns d'eux vous ont dict des offres faictes par le roy de Navarre pour le regard de la rel

voilà l'appannage et les mariz qu'ilz donnent à leurs filles. Tous les autres bassas ont fait présent et toutes les sultanes, qui de robes, qui d'esclaves. Cela a duré quatre jours, le cinquiesme, qui fust le xxiii^e, la mariée est sortie du serrail de son père pour aller à celui de son mary, à cheval, soubz ung pavillon porté et bien fermé; tous les bassas et tous les principaulx officiers de la Porte l'accompagnoient. Oluchally, bassa de la mer, a esté compère et du marié et de la mariée; ceste faveur luy a cousté iii^{xx} mil ducatz, car il luy a fallu faire toute la despense des nopces et faire tous les présens du marié et de la mariée, jusques à bastir la maison ¹. L'on tient que ce subject luy a fait tenter

ligion et ce que vous leur avez respondu, qui n'est moins véritable que très pertinent. Car ledit roy s'est contenté jusques à présent de publier de beaux escripts et faire de belles propositions en papier; mais, quand il a esté question d'enfoncer les matières plus avant, il s'est monstré moins affectionné au salut du roy^m, et à son propre bien et delvoir, que ses parolles ne promectoit. De fait, ayant été prié par les cantons protestans de envoyer et faire trouver icy quelques-uns de sa part lorsque les amb^s arriveroient, pour leur dire ce qu'il desiroit faire pour parvenir à la pacification des troubles du roy^m, il a bien satisfait à l'envoy d'iceux, mais il ne leur a donné autre charge que d'entendre et escouter ce que l'on leur droit. De sorte que lesdits amb^s s'en retournent comme ils sont venus, ainsi que feront lesdits depputez; et semble que ledit roy de Navarre et les siens ayant résolu de n'entendre jamais à la paix qu'ils ne soient armez de leurs forces estrangeres pour extorquer par force ce qu'ils ne peuvent espérer d'obtenir par raison, de sorte que je me résoulz de leur continuer la guerre le plus vivement qu'il me sera possible.

devant qu'ilz ayent lesdits estrangers, dont il n'est encores mention en Allemagne.

« J'ay à ceste lin dellibéré raffreschir l'armée de Guyenne d'hommes et d'argent, affin qu'elle puisse pousser sa poincte. Le mareschal de Biron est arrivé en Poictou, qui ne perdra temps de son costé. J'ay résolu d'envoyer une aultre très forte armée du costé de Rouergue, soubz la conduite de mon beau-frère le duc de Joyeuse, laquelle pourra passer jusques en Languedoc. Et rafreschiray aussy celle de Dauphiné, où mon cousin le duc d'Espemon pourra aller renforcer son frère, espérant par ce moyen gagner tel avantage sur eux, qu'ils auront peu de moyen de favoriser la venue de leurs dites forces estrangères quand elles se présenteront. Néanmoins, j'auray tousjours les bras ouverts pour embrasser ceulx qui se recognoistront. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

¹ M. de Lancosme ajoutait ici d'autres incidents de la fête qui amènent à parler d'une réclamation privée qui se rattachait aux rapports que le roi de Portugal, don Antonio, avait eus précédemment avec la Porte : « Tous les ambassadeurs ont fait présent au maryé; je luy ay fait dire

ung desseing qu'il avoit de longue main, qui est d'estre faict bassa général de toute la Barbarie, charge qu'aucun aultre n'a eu et qui seroit de très grand poix; et par mesme moyen que Ibrahim-Bassa seroit faict bassa de la mer, oultre son estat de bassa, qui est un estat qui enrichit en peu de temps son maistre. L'on ne sçait encores si cela

qu'estant depuis peu arrivé et non adverty, je n'avois rien digne de luy, mais que j'avois advisé V. M. et que je m'asseuroys que ceste occasion différée ne seroit oubliée. Si j'eusse heu les moyens, je y eusse satisfait, mais le présent d'un premier vizir extraordinaire, et l'extrême despense qu'il m'a fallu faire en un si long voyage, et selon la dignité du service de V. M., m'ont mis tellement au bas que j'ay esté contraint d'emprunter pour fournir une partie du présent et pour m'entretenir honorablement et dignement; V. M. y advisera s'il luy plaist. Ilz me parlent aussi qu'il n'y auroit présent qui fust plus agréable, comme j'ay desjà adverty V. M., que de petits chiens de Lyon et turquetz, dont l'on pourroit faire présent aux sultanes qui gouvernent tout, et pour le seig^r de grands lévriers de Bretagne, que l'on diet qu'il estimeroit fort. Si V. M. désiroit de ces beaux et bons chevaux, j'auroys moyen avec ce subject de les faire achepter et envoyer à V. M., ne pensant point qu'en aultre part du monde il s'en puisse trouver de tels ny si dignes de V. M.

« Le xxiii^e du présent, un juif, nommé Paul Coin, estant venu de Venize, se fist ture au divan du premier vizir; c'est luy qui a traffiqué avec don Antonio et duquel V. M. aura peu sçavoir les menées et desseings. Il diet avoir apporté un transport du roy don Antonio d'un grand diamant qu'il avoit mis en gage pour vingt mil

escuz entre les mains d'Alvaro Mendez, qui en valoit quatre-vingt mil, et qu'ayant fourni le reste de la somme, don Antonio luy a laissé ce diamant, et le redemande maintenant ou soixante mil escuz audict Alvaro. Encores qu'il n'y ait rien de vray en ce fait, sy est-il pour mettre en peine ledict Alvaro, car la corruption est icy si grande qu'ilz n'ont besoing que d'une ombre ou apparence pour ruyner un homme qui aura à perdre et manquera de support; c'est ce diamant que retira M. de Richelieu.

« Le pape defunct, Grégoire, avoit envoyé en ce lieu des jésuites en une église qui est souz la protection de V. M., nommée S^t-Benoist; et avoit envoyé le commandement de les fonder au s^t de Germigny, leur donnant quatre ou cinq centz escuz pour s'ayder à entretenir. De cinq il n'en estoit demeuré que ung, les aultres estans morts de peste, lequel avoit escript à son général pour avoir des compagnons. Le général en ayant parlé au pape Sixte depuis trois mois, S. S. lui a résolu de ne vouloir rien donner pour les entretenir cela a faict que ce dernier a esté revocqué et s'en est allé depuis huit jours, laissant l'église déserte. S'il sembloit à V. M. d'escire à S. S. pour y faire envoyer ou des bons hommes ou des cappuchins, ce seroit l'honneur de V. M. et la consolation des chrestiens qui y sont icy; elle advisera s'il luy plaist. » (*Corr. de Turquie*, Harlav.)

réussira à leur désir; c'est bien chose certaine, que si ce seig^r, par quelque defiance, n'accorde cela à Oluchaly, qu'il le privera entièrement de tous ses estatz et possible de la vie. Ce qui faict que l'on juge mal de leur désir, est que ce seig^r fist cesser dès le lendemain la feste, et n'a encore permis au marié de veoir ny de coucher avec sa femme, encore qu'elle soit en sa maison et aagée de dix-huict ans. C'est une coutume, pour monstrier le respect, qui toutesfois ne s'estoit jamais estendue plus d'une nuit. Il y a d'autres cérémonies, mais elles sont communes à tous ceulx qui se maryent à la turquesque.

L'on attend en peu de jours des nouvelles de Perse, le G. S. ayant envoyé de ses cappigiz exprès; l'on juge de ceste heure la forteresse de Tauris estre perdue, les Perses estans venuz avec vingt mil chevaux de renfort. Depuis deux cens ans cest empire n'a esté en si mauvais estat ny la peur si grande; ils n'osent pas faire sortir dix gallaires de peur de harceler les chrestiens; ils ont advis que les gallaires de Malte, de Florence et de Sicille, ont donné en Barbarie, prins deux gallaires et quatre galliotes.

Péra, 11 et 20 juin 1586¹.

Sire, depuis huit jours, trois ou quatre des principaulx officiers de

M. de Lancosmie rapportait ici une nouvelle contestation engagée avec le vizir à l'occasion d'une affaire privée, dont la suite devait avoir une gravité et un intérêt politique, car elle ramenait incidemment la question que la Porte avait soulevée à propos du chevalier d'Aumale :

J'ay esté trouver le bassa pour démesler cinq ou six vanies par lesquelles ilz vouloient ruynier des subjects de V. M.; celle qui m'a donné le plus de travail est fondée sur le subject d'ung pauvre marchand françois, qui, désirant venir icy et passant par Malte, se pensa acquérir du support rachetant ung chaoux qui avoit

esté prins esclave de M. le chevalier d'Aumale, lequel luy promettoit et juroit merveilles ontre la restitution de ses deniers. Depuis que ce pauvre marchand l'a rendu sain en celieu, ce meschant et très ingrattuy a nié tout à plat luy devoir payer l'argent de sa liberté, et luy a suscité une infinité de faulx tesmoings, lesquelz parnil mensonges ont juré que M. le chevalier d'Aumale estoit nepveu de V. M.; qu'il n'estoit chevallier de Malte et que V. M. luy avoit permis de venir en cours, et à cest effect luy avoit donné une gallaire. Ce faict fust debatü en plein divan, qui est l'assemblee de tous les principaulx officiers de ceste

la Porte ont esté changés, s'estant trouvez des achepteurs de leurs estats, entre aultres le premier secrétaire d'Etat, lequel a esté cassé

Porte. Les cadilesquiers, qui sont les présidens sur toute la justice, y ayans donne une sentence très injuste, approuvans ces faulx tesmoignages et privans ce pauvre marchand de son bien. Ce qu'ayant sceu, je fus trouver le lendemain le bassa premier vizir pour me deuloir d'une si grande injustice et pour l'esclaircir de la vérité, touchant ces faulx tesmoings sur le subject de M. le chevalier d'Aumale.

Je luy remonstrey premièrement que les deux coulomes qui soustiennent et peuvent conserver l'amitié qui est entre V. M. et ce seig^r, l'une est la dignité et respect qui se doit garder aux grandeurs de Vos Maj^{tes}, l'autre est la justice que se doit garder aux subjectz d'icelles. Que pour le regard de V. M., qu'elle estoit trop curieuse à conserver sa foy inviolablement, et que je pouvois assurer avec vérité, et me rendrois caution des pertes si une des conditions touchant M. le chevalier d'Aumale estoit véritable, à condition qu'il fist chastier ces meschans imposteurs de telles vanies. Sur cela, il me répliqua fort courtoisement que l'intention de ce seig^r estoit de conserver et la dignité et la justice, surtout l'amitié, et que je ne prinse garde à la sentence de ces cadilesquiers, qui estoient docteurs et qui jugeoient selon les tesmoignages et leur loy, et que ce marchand seroit satisfait. Je luy respondis que je n'avois ny ne voulois avoir rien à demesler avec eulx, et que je n'estois venu que pour traicter selon la dignité du service et grandeur de V. M. avec ce seig^r ou son premier vizir, et leur demander justice en ce en quoy les cappitulations

seroient violées. Il me dict entm., que tant pour ce subject que pour d'autres esclaves qui sont encores à Malte, que ce seig^r vouloit escrire à V. M., affin de moyenner leur liberté. Je lui dis que V. M. n'avoit rien à demesler avec les chevaliers de Malte: toutesfois, qu'il ne seroit qu'à propos affin que s'il y vouloit envoyer ou escrire V. M., ou de bouche ou par lettres, peust faire les ressentimens des raynes et pertes de ses subjects, qui sont journellement prins esclaves et ruinez contre les cappitulations et justice. L'on m'a dict depuis qu'ilz ont esleu pour y envoyer ung chaoux, nommé Solyman, homme qui n'a este encore employé en aucun affaire de consequence. Comme j'y verray une resolution j'advertiray plus particulièrement V. M. tant de sa charge que de sa qualité.

D'après la resolution que prenit la Porte d'envoyer elle-même a Henri III son agent pour faire une enquête à fond sur les lieux et éclaircir l'affaire du chevalier d'Aumale, on voit toute l'importance que la Turquie attachait à la question. Il s'éleva encore a ce sujet des débats plus ummes le 20 juin suivant, ou une nouvelle occasion se présenta de rentrer dans la discussion. Les développemens que m'a donne M. de Lancosme, la menace de présailles et de rupture que la contestation amena de part et d'autre, montrent a quel point cette affaire s'envenimait et sembloit pres d'aboutir aux consequences les plus extrêmes.

— Estant alle a l'audiance du premier bassa, je luy ay dict que je l'estois venu trouver sur le sujet d'une lettre qu'ung

sans aucune offense, sinon qu'un aultre a offert et donné de son estat quatre-vingt mil ducatz. L'on dict mesme que Sinan-Bassa doit re-

chaoux n'avoit apportée de sa part le xv^e, par laquelle S. H. escrivoit à V. M. en substance, suivant que les droguezments me l'expliquarent, comme S. H. avoit faict vérifier et le sçavoit de certain que ce prince, qui avoit enlevé beaucoup de Turcs esclaves l'an passé, n'estoit chevalier, mais nepveu de V. M.; et qu'elle luy avoit donné la gallaire en intention de venir veoir Malte, encore que son amb^e l'eust nié. Toutesfois, sçachant la vérité, il luy avoit bien voulu escrire, afin que S. M. feist chastier ce prince, et feist raison de la prinse, faisant mettre en liberté tous les esclaves, selon qu'il se devoit faire par le traicté de la paix, et comme les Vénitiens avoient faict d'ung des leurs qui avoit prins une gallaire d'Argier. Voilà la substance de la lettre, sur lequel sujet je feis response au chaoux que je sçavois de certain, et pouvois asseurer la vérité, que je devois à la majeste de mon roy et à son service, que ce prince que l'on nomme chevalier l'estoit de vray et profez, qu'il n'estoit nepveu de V. M., mais bien prince de la maison de Lorraine; que V. M. ne luy avoit donne la gallaire, mais qu'il l'avoit armée à ses despens; qu'elle ne l'avoit envoyé, ains estoit venu de son mouvement, tant pour prendre l'ordre que pour aller à la guerre, selon leur vœu et coustume.

« Je représentay ces mesmes parolles à Chaoux-Bassa, premier vizir, en présence d'Oluçally, capitaine de la mer, luy disant qu'il me sembloit que s'il n'y avoit que ce subject, qu'il n'estoit à propos de depescher telle lettre à V. M., qui n'estoit fondée sur aucune justice ny apparence. Le bassa m'a

respondu qu'en quelque façon que ce fust, V. M. pouvoit faire mettre en liberté ces esclaves, et que quelquesfois elle avoit bien demandé des esclaves chevaliers de Malte qui avoient esté prins de bonne guerre. A cela je luy ay respondu qu'il y a des façons de demander ung plaisir à son amy: si en ceste occasion S. H. vouloit requérir V. M. de quelque plaisir, que je asseurois que icelle feroit tout son pouvoir pour le gratifier, encore que ces esclaves qu'ils demandoient ne feussent en son pouvoir, mais bien en celluy des chevaliers de Malte, avec lesquelez V. M. n'avoit rien de commun que une amyté générale. Le bassa alors me répliqua que S. H. ne s'abaisseroit pas tant que de s'umillier à demander. Je luy ay respondu que ce n'estoit s'umillier que demander plaisir à son amy; que V. M. l'ayant faict quelquesfois, estoit néantmoins ung des plus grands roys du monde, qui ne recognoissoit ny n'avoit peur d'aultre soubz le ciel que de Dieu, qui sçavoit conserver ses amytés et faire plaisir à ses amys.

« Le bassa de la mer, alors prenant la parole, dict qu'il sçavoit bien ce qui en estoit, et qu'ilz n'ignoroient rien des affaires du monde; et que, puisque des subjects de V. M. avoient commencé et que l'on n'en faisoit justice, il falloit escrire en Barbarye à tous les capitaines des gallaires pour arrester et prendre les vaisseaux françoys. Alors je demanday au premier bassa s'il advouoit ces parolles, que j'advertiroys V. M. de ceste menace, que j'estois assureé que cela ayant lieu l'amyté ne se pourroit plus conserver. Les deux

tourner en la charge de premier vizir en donnant cinq cens mil ducatz; et que Chaoux, qui l'est de présent, sera encore de rechef cassé. Par

bassas a l'heure m'ont dict que je feisse donc delivrer les esclaves, puisque je représentois V. M., et que je les devois faire mettre en liberté, veu qu'ilz sçavoient de certain que ce prince estoit retiré en France avec sa gallaire. A cela je luy ay respondu, que la mesme liberté et seureté qu'il a desiré tirer, les Turcz et serviteurs de S. H. la pouvoient avoir et l'avoient quelquesfois pratiquée avec leurs gallaires; que pour mon regard je ne pouvois faire aultre chose que d'advertir V. M., qui s'employeroit de tout son pouvoir en ce fait si S. H. l'en vouloit requérir. Ledict premier bassa m'a replicqué: « Qu'il le face donc! » A quoy je luy ay respondu qu'elle sçavoit bien faire plaisir à ses amys estant requise, mais qu'elle ne sçavoit obéir à aulcun commandement, ne cognoissant qu'un Dieu seul pardessus V. M.

Sur ces parolles, le resquitat nouveau, qui estoit present, dict au truchement qui parloit pour moy, qui est un nommé Assembei, drogeman de la Porte de S. H., puis qu'il avoit proféré et repliqué telles parolles, qu'il ne ressentoit point le respect qu'on devoit à S. H.; qu'il n'estoit point vray mousulman, et qu'il me dist que c'estoit assez parlé de ce fait. Sur cela les bassas, se levans sans dire une seule parolle et sans aucune resolution, me saluans, m'ont donné licence. J'avois fait entrer trois des drogeman de V. M., prévoyant ce combat, afin d'estre mieulx esclaircy de la vérité de tout ce qui se passeroit. Depuis j'ay sceu de certain qu'ilz veullent despescher ung chaoux, nommé Aly, vray Turcz de race, qui a la réputation d'estre

sage homme et discret; c'est celluy mesme lequel m'apporta la lettre de la part du premier bassa et auquel je feis la response que j'ay sus escripte à V. M.

« La chose est en ces termes que je ne doubte point, d'autant qu'elle touche aux eunuques du serrail pour le regard d'ung qui est encore esclave; d'autant aussy qu'il semble qu'ilz adjoignent foy au juré des faulx tesmoings qui ont juré sur leurs testes ce que j'ay sus escrit de M. le chevalier d'Aumalle; et que le premier bassa estant craintif, et peu praticé des affaires de la chrestienté, et surtout à recognoistre la grandeur de V. M. et l'utilité qu'apporte la réputation de son amitié avec cest empire, que S. H. n'eust este mal imbue, et que ce ne soit le fondement de la despesche de ce chaoux. Certainement, le nom, grandeur, reputation et service de V. M. en ceste Porte estoit descendu si bas, que la vraye image s'estant perdue, il n'en restoit plus que l'ombre. Je ne juge rien si eslongné de l'intention de V. M. que le ply et chemin que l'on tient et veult-on que je suive. Si V. M. juge, suivant les lettres et parolles de ce chaoux, qu'il soit nécessaire de renouer le tout doucement, il sera à propos de caresser et gratifier cedit chaoux extraordinairement, car sa parolle à son retour aura ung grand poix; et surtout commander que ceulx qui parleront a luy le rendent capable du bon estat des affaires de V. M., de sa grandeur et affection envers S. H. et son empire. Si V. M. juge du contraire, il sera nécessaire que dissimulant elle remplisse ce chaoux de bonnes parolles et de pre-

mesme moyen l'on a changé le premier escuyer et veult-on changer le chancelier. Les affaires de Perse vont mal pour S. H. ¹, si tient-on la

sens, afin de retirer ses subjectz qui trafiquent; car, s'ils descouvrent que V. M. se veuille retirer de ceste amitié, ils seroient pour se saisir, et croys qu'ils le feroient, de tout ce qui est en leurs Estats, dont la perte se monteroit à plus d'ung million et demy.

« Depuis ceste audience, ayant mis et employé tous mes moyens et amys pour tirer quelque fondement de leur intention, j'ay esté adverty que le premier bassa a fait arz à S. H., luy demandant à entendre tout ce qui s'estoit passé à ceste audience et toutes les parolles, ne sçachant s'il y a rien adjousté du sien. Pour le moins la response souscrite au-dessoubz a esté de trois mois en turquesque : « *Boulmar inz boldiler* : qui signifient, comme on me l'a interprété, « le trop bon visage les fait ainsi haultainement parler, » sans donner autre resolution ny déclarer plus avant sa volonté. Depuis, je n'ay peu descoverir ny par aucunes parolles ny effects qu'ils ayent autre intention, sinon de conserver l'amitié. Que leur ignorance et présomption ne les tiennent en opinion qu'il n'y a prince au monde qui ne se doibve tenir inférieur et leur porter respect, il n'en fault point douter, et que ce ne soit le subject qui ayt offensé leurs aureilles si vaines et superbes, et mesme que tout se passa devant vingt ou vingt-cinq renégats qui estoient restés avec le capitaine de la mer. Pour le regard du voyage de ce chaoux nommé Ally, il a depuis dict à ung de mes truchemens que de certain l'on le vouloit envoyer; je voys que leur irrésolution tient son voyage en longueur jusques

à ceste heure, n'y voyant rien d'asseuré. » (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

¹ M. de Maisse, écrivant le 6 et le 20 mai, avait mandé de Venise ces nouvelles avec des informations plus circonstanciées :

« D'après les lettres de Levant, Ferhat-Bassa se préparoit pour passer à Scutari avec ce peu de janissaires, spabis et autres gens de guerre destinéz pour cet effect qui se retrouvoient à Constantinople pour le service. Aucuns assurent que le fort de Tauris soit déjà entre les mains du Persien, d'autres disent que le siège y continue encore, mais avec bastions au dehors de la hauteur, et quasy à l'égal des murs dudict fort. Qui a rédnict ceux de dedans à toute extrémité et hors d'espoir s'ils ne sont secourus par le bassa Gigale; ce que l'on tient du tout impossible, si ce n'est avec une armée générale.

« Les nouvelles de Levant sont telles qu'enfin, le vuyr du passé, Ferhat-Bassa, général de l'armée du G. S. en Perse, passa à Scutary, où il a tendu ses pavillons et assemble ses forces pour s'acheminer vers Tauris. Il n'y a encores nulles nouvelles assurees de la prise du fort; mais, par le jugement commun qui s'en fait, il est impossible qu'il ne soy, il y a longtemps, entre les mains du Perse, tant parce qu'ils estoient environnés et assiégés d'une très puissante armée sans espérance de secours, que pour estre en nécessité de toutes choses. L'on n'en peut sçavoir la vérité, par la dissimulation dont les Turcs usent en leurs affaires. Messich, qui avoit esté fait premier bassa par la mort d'Osman, est desuis et le cachet secret donné

forteresse de Tauris reprise et le bassa Sigalle manzul à ce subject; cela n'est encore bien clair. Il y a eu quelque esmotion en l'armée qui

à Cliaoux qui auparavant l'avoit jecté.»

A propos de ces derniers changements. M. de Maisse écrivait à M. de Lancosme, le 18 mai, en lui mandant les anecdotes de la cour, dont l'une devait l'intéresser comme neveu de M. de Villequier : « Il a esté fort diversement parlé entre ces seig^r du fait advenu entre vous et le baile, et aussi de plusieurs autres particularitez advenues à vostre arrivée. Je ne suis pas d'avis que vous faciez autre démonstration à l'endroit dudit baile, de peur que cela n'aigrisse les choses, estant bien aise que vous soyez si bons amis ensemble, comme vous dictes, ce que le roy aura toujours très agréable. Quant à votre premier bassa, il y a longtemps que nous le tenons pour Espagnol, et, lorsqu'il estoit par cy-devant en ceste charge, il en rendoit d'assez bons tesmoignages. Je croy que, pour le service du roy, on n'y pouvoit mettre un pire; et, s'il est au mesme honneur qu'il a esté, je pense qu'il avancera les affaires du roy d'Espagne en ceste Porte le plus qu'il pourra. On m'escriit de la cour que M. de Villequier se marie avec une fille de la reine, nommée La Bretesche, et qu'il lui donne xx^e livres de rente. Je vous en laisse juger l'occasion, toutesfois, tout le monde est après pour l'en détourner, mais plus on l'en presse et plus il s'y veult résoudre. Mad^e la comtesse de Fiesque est morte de peste; ce qui a mis toute la cour en désarroy, ayant esté visitée de toutes les dames pendant sa maladie. »

Quoique Cicala, dont on a vu les aventures et les précédents en Turquie, eût été désigné en mourant par le grand vizi

Osman-Pacha pour lui succéder dans le commandement de l'armée (voir ci-devant, page 438, à la note), on lui avait préféré Ferhat-Pacha. Les événements qui avaient suivi le départ de ce dernier se trouvent rapportés dans un avis que M. de Maisse envoyait à Henri III, le 11 juin.

« L'on a advis que le grand seigneur ayant fait commandement à Ferhat-Bassa de passer le plus tost qu'il pourroit en Perse, celui-cy estoit tombé malade par les chemins pour s'estre par trop haste, et que la grande multitude d'hommes qui se devoit joindre avec luy avoit changé d'opinion en se débandant, de façon que de trente mille combattans qu'il avoit à son partement de Scutarretto, il n'y en estoit demeuré que un pen plus de vingt mil.

Et que les soldats ont demandé au multi, premier que l'armée s'acheminast s'ils estoient obligez garder la foy à qui ne leur avoit pas gardée; et leur ayant répondu, ils luy répliquerent que le seigneur leur avoit promis un présent et faire la paix après la prise de Tauris, et qu'y estans entrez, non-seulement il ne leur avoit rien donné ny la paix esté faite, mais que pour tout cela on ne laissoit de les chasser à cette guerre à coups de bastons comme bestes; que ces mescontentemens et plaintes de soldats avoient donné fort mauvaise opinion au seig^r et fait soupçonner qu'ils se débandassent par les chemins.

Que Ochially, craignant recevoir quelque notable affront d'Assan, bassa de Tripoly, pour l'inclination qu'il pense que le seigneur aye de pouvoir ledit Assan du généralat de la mer, s'estoit adressé à

s'achemine, et se sont tuez bien XII ou XV^e hommes; l'on n'en espère aucun bon effect. Alvaro Mendès est en peine, l'on luy a dressé des

Isbrahim-Bassa, lequel, par l'occasion de ses nouvelles nocces, est entré avant en grâce dudict seigneur, luy disant, toutes fois et quantes qu'il auroit obtenu la charge de capitaine de mer, qu'il estoit prest de la luy renoncer. A quoy ledict Isbrahim, comme ambitieux, presta fort volontiers l'oreille; mais Ochiaïly adjousta qu'il vouloit obtenir par son moyen le gouvernement de Tripoly, et ainsi il faisoit desseing de désarçonner son ancien compétiteur.

« Que le Cigalle escrivoit du camp qu'il n'y avoit plus de remède de tenir le fort pour quelque peu de temps que ce fust. ne le pouvant secourir à cause du peu de gens qu'il se retrouvoit; n'yans aussy plus de munition que pour trois mois, et que si peu de bled qui y estoit est plein de terre, outre que les grosses compagnies de Perse qui courent la campagne donnent grande craincte à tous ceux qui sont dedans. De plus, qu'il estoit arrivé dans le camp du Persien un nombre de canoniers que le roy d'Espagne y a envoyé avec quantité d'arquebuziers, qui avoient grandement espouventé les Turcs à leur arrivée.

« Que le grand destertard avoit esté fait mourir, estant accusé de s'estre servi des deniers du G. S.; ce qui luy a hasté le plus sa mort a esté pour avoir dict en ses deffences que les sultannes avoient eu l'argent qui deffailloit; ce qui aigrit ce seigneur et print occasion de dire que cet esclave avoit prins la hardiesse de parler de ses femmes, ce qu'estant encore venu jusques à leurs oreilles luy auroit avancé d'autant plus tost la mort.

« Que grande partie de l'argent recueilly par tout l'empire, à raison de quatre aspres par teste, estoit arrivé à cette Porte; et bien qu'on l'eust demandé souz prétexte de mettre sus une armée de mer, que toutesfois il ne s'en faisoit pas.

« Que il avoit envoyé quatre galleasses, qu'ils appellent *marines*, chargées d'artillerie et autres munitions pour son armée de Perse.

« Que le seigneur avoit depesché un chaoux à Fez pour traicter avec le roy, de luy accorder le port de Laracilia, promettant de luy donner chacun an quarante mil sequins à prendre dans la ville d'Argier, pour estre iceluy port lieu fort commode pour travailler le roy d'Espagne.

« Qu'il estoit venu nouvelles de la rébellion du berglerbey de Suez, qui avoit esté suivy de plusieurs Arabes, et principalement des courreurs et vagabonds, se disant qu'il vouloit aller mettre le siège devant Adem, qui est une ville de nom à cause du port situé sur la mer Rouge. L'on y adjouste qu'il avoit envoyé demander secours au roy catholique et prié de luy faire envoyer par la voie de Portugal; à quoy l'on a opinion que S. M. eust volontiers entendu, si elle ne se feust trouvée embrouillée en d'autres affaires en la chrestienté.

« Par lettre de Sorie, l'on a advis que les Turcs tenoient encores le fort de Tauris. si bien l'on croit qu'ils feussent en assez mauvais termes, ne sortant plus dehors ainsi qu'ils avoient accoustumé de faire, et y en a quelques-uns qui pensent qu'il soit entre les mains des Perses, lesquels l'eussent

vanes, veu ces commandemens, desquelles ils le tastent; je crois qu'il ne durera guères ou sans que ses pierreries aillent au sérail ou que l'on ne l'ayt plumé.

desjà s'ils s'estoient servis de l'artillerie qu'ils avoient gagnée sur les Turcs, mais se voulans, ainsy que ils disent, rendre victorieux par la vraye valeur, ils desdaignent de s'en servir. Que tous les Géorgiens s'estoient unis avec le Persien et leur estoit venu tres grand secours d'armes et de gens jusques au royaume de Turquestan, et que le roy des Abissins luy avoit envoyé grande somme de deniers. »

Quant aux rapports de Venise avec la Turquie, ils étoient toujours altérés par l'affaire des Uscoques : « Les affaires contre les Uscoches sont au mesme estat; ces seig^r, encore qu'ils semblent estre asseurez du costé du Turc, ont fait délivrer xx^m sequins à l'arsenal pour y besongner extraordinairement et ont envoyé argent pour y renforcer les garnisons, tant de Candie que des autres forteresses de Levant. Ils ont eu avis que les Turcs commençoient à bastir un fort voisin à Sebenico, qui les a mis en peine; ils ont commandé au gouverneur d'essayer par tous moyens de l'empescher, et quand il n'y pourroit faire autre chose, de donner un bon présent à celui qui en a la charge, afin qu'il persuade au bassa-visir de delaisser cet œuvre comme inutile. »

Une conversation donnait lieu à M. de Maisse de recueillir des renseignements sur l'état de Candie, qui se rapportaient aux vues de Sixte-Quint sur la Turquie : « Le s^r Latino Ursino, revenant de Candie, ou il estoit général de ces seig^r, m'est venu visiter et m'a fait part de l'estat de ce royaume, qu'il dit estre tel qu'il se peut

defendre contre quelques forces que le Turc y puisse envoyer, ayant particulièrement pourveu à mettre tous les ports en defience. Il s'en va à Rome en intention, à ce qu'il m'a dict, d'exorter Nostre S^t Père à embrasser l'occasion de faire la guerre au Turc; et, si ce qu'il dict de la foiblesse de ses Estats de l'Europe et du peu de nombre de gens qu'il y a, ayant le G. S. retiré toutes ses forces du costé de Perse est véritable, il y a apparence que jamais le temps ne fut plus à propos. Mais, voyant les affaires de la chrestiente en l'estat qu'elles sont, il désespère d'y pouvoir rien prolitter. Je ne pense pas que ce soit du conseil ny du consentement de ces seig^r qui ne pensent rien moins qu'à cela; mais se voulant Nostre S^t-Père servir de luy, il fait estat de l'entretenir en ce discours. Je luy ay remonstré que Sa Saintete devoit pourvoir premièrement aux affaires de la chrestienté, qui luy touchoient de plus près, et luy ay dict bien au long ce qu'il m'a semblé pouvoir servir à ce propos. il monstre beaucoup d'affection au service de V. M. »

M. de Maisse constatait une sorte de défection de Venise à l'égard de l'ambassadeur d'Élisabeth, contre lequel cet État avait si souvent excité la France :

« Je les ay trouvez ces jours icy plus retenus sur l'affaire d'Angleterre, touchant l'amb^t que la royne tient en Constantinople, qu'ils n'avoient accoustuméz, et on je les ay veu poursouvans pour empescher cette négociation, il semble qu'ils s'en recullent maintenant. Je croy qu'ils ont eu

Depuis deux heures il est arrivé que cet amb^e angloys, allant à l'audiance du bassa, a trouvé Oluchaly, bassa de la mer; lequel pour avoir une irréconciliable haine contre luy, ilz sont venuz, en présence du

advis par cette dernière dépêche que le G. S. favorise plus que de coutume les affaires de cette royaume, lesquelles ils m'ont dict estre aujourd'hui en grande réputation et en cette Porte et ailleurs. V. M. en sçait les occasions et en pourra apprendre davantage par la dépêche du Levant que je luy envoie.

« Ces seig^r, après avoir receu leurs lettres de Levant, ont tenu deux ou trois fois leur sénat l'un après l'autre, et dit-on qu'ils ont eu advis que le G. S. et le roy de Perse estoient en quelque traité de paix. Leur bayle leur escrivit aussi que les Turcs tiennent aujourd'hui en ceste Porte l'ambassadeur de la royaume d'Angleterre en grande considération pour les nouvelles qu'ils ont qu'elle fait la guerre au roy d'Espagne en deux endroits, et luy font très bonne chere, chose qui pourroit par adventure faire préjudice par delà aux affaires de V. M. » (*Corr. de Venise*, etc.)

Il n'est pas fait mention, dans ce qui nous reste des lettres de M. de Lancosme, de la suite des aventures du prince de Valachie, Pierre Tchertscheb, depuis le récit que M. Berthier a fait de la chute et de la disparition de ce personnage après sa fuite en Transilvanie. M. de Maisse en retrouve la trace, et il informe aussitôt Henri III du sort d'un protégé soutenu par le roi avec tant de persistance, quoique ses sentiments se fussent beaucoup modifiés à cet égard. C'est ce qu'indique ce passage qui le concernait dans l'instruction de M. de Lancosme : « Le prince de Vallachie, Petrus, qui naguères avoit esté

restitué en sa province par le moyen, entrepris et autorisé de S. M. et de son amb^e, Gemigny, ne s'est pas véritablement comporté comme il devoit à l'endroit de certaines bonnes et honnestes personnes, comme est l'abbé Strossi, le médecin La Corde et autres qui luy ont presté argent, en ses nécessitez et faveurs qu'il a reçus de S. M. et autres grands à son occasion, ayant eu assez de temps et moyen d'envoyer payer ses debtes à ces pauvres gens-là; ledit abbé y est pour deux mil tant d'escus et ledit La Corde pour quasi autant, selon que S. M. est advertie, et ne sont pas personnes à qui une telle perte ne cause un très notable préjudice, et mesmes qu'ils ont empruntés les sommes pour l'en accommoder en sa nécessité. A l'occasion de quoy ledit s^r de Lancosme fera faire toute office et bonne poursuite pour le remboursement desdits deniers, et advisera S. M. de ce qu'il y pourra avancer. » (*Mélanges histor.* etc.)

M. de Maisse écrivait, à ce sujet, le 15 juillet 1586 : « Depuis huit jours sont passez en ce lieu deux gentilhommes valaques et un gentilhomme françois, venant de Rome et allant, de la part de S. S., trouver le Battori, avec lettres fort particulières que j'ay veues pour la délivrance du Pétrasque, naguères prince de Valachie, lequel ils ont descouvert estre détenu prisonnier dedans un chasteau en Transilvanie, bien que ceux qui le tiennent faent toutes choses pour le cacher. Ils m'ont fait entendre le sujet de leur négociation, et esperent par le moyen de S. S. et dudict

bassa, en parolles, où le bassa de la mer l'a cent fcyz appelé chien et menacé de luy arracher la barbe et les dentz. Le premier vizir luy a dict qu'Oluchaly estant personne si signalée, il ne doubtoit de toutes les plaintes qu'il faisoit des vaisseaux angloys, qui comme corsaires prennoient les carmouzarals, et qu'il falloit qu'il en respondist. Ce fait a passé à la très grande confusion de cet amb^r angloys.

Péra, 25 juillet 1586¹.

Sire, j'ay donné advis à V. M. de tout ce que j'avois peu tirer de ré-

Battery le retirer. Et où cela ne succederoit, ils sont résolus, à ce qu'ils m'ont dict, de s'adresser au G. S., et, par le moyen de Chiaoux, premier bassa, qu'ils disent avoir amitié estroite avec ledit Pétrasque, luy faire entendre le lieu où il est prisonnier et le faire demander par Son Altesse; et en ce faisant luy donner et audict bassa la somme de cinq à six mil escus qui sont entre les mains de ceux qui le retiennent. Je leur louay l'une et l'autre de ces deux voyes, craignant qu'ils ne voulussent encores avoir recours à V. M. et qu'elle ne s'en trovast empeschée. Ils me voulurent sonder en quelle opinion V. M. tenoit ledict Petrasque, je leur respondis que je n'en estois pas informé, mais que je leur voulois bien dire qu'il avoit esté publié par deça que le malheur où il se trouvoit luy estoit advenu par son mauvais conseil et par une extrême cruauté dont il avoit usé envers les siens. Ils se travaillerent beaucoup à justifier les actions dudict Petrasque; et, s'ils disent la verité, il y avoit plus de malice de ses enemis que de sa faute, tant y a que je croy qu'ils vouloient essayer de sçavoir de moy s'ils pouvoient encores se servir de l'autorité de V. M. quand ils

en auroient besoin, dont je ne leur donnay aucune espérance. Depuis leur partement il est venu advis que ledict Pétrasque estoit mort; je ne sçay s'il est véritable, mais il pourroit estre que ceux qui le tienent, sçachant ce que l'on vouloit faire pour sa delivrance, l'ayent traicté à la turquesque pour se desliver de telles poursuites. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

¹ Le projet de croisade contre Geneve et l'Angleterre avait l'avantage de rattacher Sixte-Quint à la politique de l'Espagne par le côté religieux de la question, et, dans ce cas, l'adhésion du pape décidait de celle des autres puissances italiennes. De plus, l'ambition du duc de Savoie, depuis qu'il s'était fortifié de l'alliance de famille qu'il avait contractée avec Philippe II, devenait inquiétante pour ses voisins; et, en attendant qu'il gagnât à l'exécution du projet la possession de Genève, il convoitait celle du Montferrat, qu'il cherchait à enlever à la maison de Mantoue. L'Espagne trouvant donc de ce côté un double moyen d'intimidation et de persuasion, qu'elle retenait ou faisait agir selon ses vues du moment, pour arriver au but qu'elle se proposait, et qui était toujours la conclusion d'une

solution du fait auquel ces gens n'avoient embarrassé; depuis, sans veoir aucun effect ny bon ny mauvais, je suis demeuré jusques au xxv^e

ligue générale des États du Midi, dont elle aurait la direction. Pendant les deux mois de juin et de juillet, les apparences avoient été pour la reprise du double projet, et M. de Maisse écrivait à Henri III, le 3 juin 1586, ce qui se traitait dans ce sens, quoiqu'il en tirât une conclusion toute contraire :

« Pour le regard de l'entreprise de Geneve, je ne puis dire à V. M. autre chose, sinon que l'on estime impossible par deçà qu'elle se puisse exécuter cette année, ne se voyant autres forces en pied pour cet effect, et estant jà la saison si avancée qu'il n'y a apparence de le croire, tellement que je ne pense pas que l'on y puisse employer contre vostre royaume les forces que l'on voudroit lever sous ombre d'assaillir ladite ville: car tout ce que l'on en pourroit faire, je parle pour le regard d'Italie, depend entièrement de la résolution de Nostre S^t-Père et du roy d'Espagne. Quand au premier, à voir la façon dont il se gouverne, il n'est pas pour y mettre du sien plus avant que les paroles, et ces seig^{rs} et les autres princes de deçà suivront l'exemple de S. S.; encore seront-ils beaucoup plus retenus, se contentans de voir les principaux princes chrestiens embrouillez et de jouir cependant du fruit de leurs querelles. Et peut V. M. quasi tenir pour assuré que ces seig^{rs}, quant bien Nostre S^t-Père les y voudroit presser à bon oscient, ne sont pour entrer en aucun traité, soit de Geneve ou d'Angleterre, voulans vivre en paix avec tout le monde et ne voulans pas moins possible se garder d'irriter les princes protestans et leur

donner mauvaise impression d'eux, qu'ils désirent s'entretenir sous l'obéissance du saint siège. Car voyant aujourd'huy la chrestienté quasi esgallément divisée et préjugeant de loing ce qui en peut advenir, comme ils le m'ont dict quelquesfois, ils se contentent de conserver leur Estat en repos sans se vouloir empescher des affaires des autres, ayans mesmes les Allemands et Suisses pour voisins, avec lesquels ils ont traficq ordinaire de marchandises. Quant au roy d'Espagne, en tant qu'il face ce qu'il puisse pour essayer de joindre les forces et moyens d'un chacun pour s'en servir à sa grandeur et intention, si ne pensay-je pas qu'il puisse faire autre fondement du costé de deçà que sur les siens mesmes, si les choses ne changent beaucoup, estant aujourd'huy cette leur intention assez descouverte parmy le monde.

« Je ne laisseray cependant d'avertir S. M. que le bruit commun est icy de la conclusion de la ligue contre la royne d'Angleterre, en laquelle on fait entrer le pape, le roy d'Espagne, les ducs de Savoye et Florence, et que ledict duc de Savoye envoie l'archevesque de Thurin vers S. S. pour faire que en mesme temps l'entreprise de Geneve s'exécute, que Nostre S^t-Père doit envoyer vers V. M. pour l'effect de cette ligue et de ladite entreprise envers le roy d'Espagne; aussy que l'abbé Grimani allant porter l'espée et l'estoc bény au prince de Parme, a charge de traiter avec luy de ce mesme fait et autre de grande importance, que desjà les colonels sont arrestez, que don Pietro de Médicis

du présent, que Oluchaly, bassa de la mer, envoya chercher mon premier truchement pour luy parler, auquel il dict que ceulx qui solli-

doit avoir la principale charge en cette entreprise. Mais d'autant que V. M. en pourra plus assurément estre advertie du costé de Rome, il me suffit de luy en avoir dit ce que dessus et l'asseurer que nous ne voyons icy chose qui nous le doive faire croire, et auray l'œil ouvert pour y en apprendre ce que je pourray et le faire sçavoir incontinent à V. M. Bien avons-nous advis certain que le roy d'Espagne a despesché un courrier par deçà qui est passé vers le duc d'Urbain avec l'ordonnance de S. M. catholique pour lever trente enseignes d'Italiens, et de là en Allemagne pour faire lever pareil nombre de lansquenets: le tout, à ce que l'on dict, pour passer à ce mois de septembre ez Pays-Bas; et que à Genes il est arrivé six cens mil escuz pour y envoyer, estant mon opinion tousjours ferme que les Espagnols ont tousjours affaire à defendre et retenir maintenant le leur sans venir entreprendre sur celuy d'autrui, mesme contre V. M.

« Les levées d'Italiens, dont j'ay cy-devant escrit à V. M., ne s'avancent en façon quelconque, et croy que les apprests du roy d'Espagne, que l'on dict icy devoir estre très grands, se resoudront pour l'année prochaine. Il ne se parle non plus de l'entreprise de Geneve. Ces seig^{rs} ont eu advis que ayant N. S. P. le pape envoyé pour cet effect xxv^m escus au duc de Savoie, que S. A. s'en est merueilleusement offensée, disant que S. S. le vouloit embarquer sans biscuit, et qu'il s'en garderoit bien, n'estant ceste entreprise telle qu'elle se puisse exécuter, sinon avec extrême despence, et qu'elle avoit bien ac-

cordé les décimes et plusieurs autres grâces aux Vénitiens et au duc de Florence, et qu'elle pouvoit bien faire le semblable en son endroit, ce que S. S. ayant seue a monstré en avoir eu déplaisir et faire peu de compte de ladicte entreprise. »

Parmi ces États, l'abstention de Venise dans la ligue projetée était toujours un point important à gagner pour la France, quoiqu'elle n'en retirât pour elle-même qu'une assistance négative. C'est ce que M. de Maisse avait rencontré pour la demande de subsides faite en dernier lieu par Henri III, comme on l'a vu page 510. à la note, et au sujet de laquelle il écrivait, le 1^{er} juillet : « Je n'ay plus parlé à ces seig^{rs} de l'office dont V. M. m'avoit escrit, non pour autre raison, sinon pour les y avoir reconnus peu disposez, pour estre accoustumé en cette république faire peu de leur intérêt, je dis par effect, car de belles paroles il n'y en eust jamais faite. Ils ont une opinion générale, et icy et ailleurs, que les affaires de V. M. et du royaume sont en tel estat que de longtemps elles ne peuvent faire ny bien ny mal à leurs voisins, tellement que l'on commence à compter toutes choses sans nous. Je ne me soucierois pour le regard de ces seig^{rs}: si est-ce que je m'aperçois bien que leur inclination s'adresse où ils pensent trouver prolit et commodité, et vois quelque peu de refroidissement. Je ne laisse cependant de conserver les affaires de V. M. en plus de réputation que je puis, qui est le seul but que j'aye devant les yeux. S'ils me donnent quelque occasion de leur en parler,

citoyen pour ces esclaves qu'a prins M. d'Aumalle avoient fait arz à S. H. et importunoient le premier bassa; et qu'il me conseilloit

je le feray si à propos que je ne gasteray rien, si Dieu plaist. J'ay entendu la résolution de V. M. de faire marcher les armées pour essayer de pourvoir aux troubles de son royaume. Je prie Dieu que l'issue en soit utile, comme tous ses bons serviteurs la doivent désirer; peut-estre que ceux à qui cela touche seront si bien conseillez que de se reconnoistre avant que de venir aux extrémitez, qui ne peuvent apporter que beaucoup de ruine et de confusion.»

Dans sa lettre du 15 juillet suivant, M. de Maisse montre, comme résultant d'un parti pris à l'égard de tous, ce système d'abstention commandé à Venise par les divisions intérieures qui la travaillaient et mettaient alors en conflit les divers pouvoirs constitués de l'État :

« Il se présente aujourd'huy peu de chose d'importance qui puisse toucher le bien des affaires de V. M., d'autant qu'estant travaillée d'une guerre domestique, elle ne peut avoir en cela ny grande dépendance ny grande conjonction avec ces seign^{rs}. Moins y a-il de sujet d'écrire à V. M. pour leur regard, car eux, voyans le chemin que prennent aujourd'huy les affaires du monde, tant en la chrestienté que dehors, ils essayent se conserver en l'estat présent, s'entretenir extérieurement avec tous, mesmement avec V. M. et le roy catholique, et assembler de l'argent pour pourvoir à l'advenir. Je sçay que depuis peu de jours ils ont fait cette résolution en leur sénat, espérant par ce moyen se rendre agréables à tous et faire leurs affaires à bon escient; et sous cette esperance ils ont cassé les deux tiers de

leur milice, tant de cheval que de pied, prévoyans ne devoir avoir besoin d'autrui. Et bien qu'ils me tesmoignent assez souvent le regret qu'ils ont que V. M., enveloppée parmy ces troubles, ne puisse jouir de tel repos qu'ils désireroient et remettre son royaume en la force et grandeur accoustumée par le secours de plusieurs princes et mesmes cette république en pourroient espérer, toutesfois, cela ne passe plus avant que les paroles, veu mesmement qu'estant le roy d'Espagne en ceste mesme peine, ils ont occasion de le craindre moins et par conséquent de n'avoir tant besoin de l'appuy et amitié de V. M. Ainsy jouissent-ils du fruit de la calamité des autres, et hormis quelques difficultés qui renaissent tous les jours entre eux pour n'y avoir aucun souverain magistrat depuis que la giunta du conseil des Dix a esté levée, chose que tost ou tard est pour apporter quelque grand désordre en cette république, il semble certainement qu'il y a longtems qu'ils ne furent en plus de prospérité et grandeur. Voilà pourquoy je ne puis, à mon grand regret, apporter rien du costé de deçà qui puisse profiter à l'estat present des affaires de V. M. Que s'il y avoit icy autant de sujet de pouvoir servir V. M. comme j'ay de bonne volonté, je ne cederois à personne de diligence et de fidélité, et puisque V. M. s'est résolue à la guerre, je prie Dieu luy en donner aussy heureuse issue comme chacun connoist son intention estre bonne et sainte.»

Mais l'activité d'esprit de Sixte-Quint ne s'accoutumait pas d'une abstention

d'aller trouver ledit premier bassa, et que je luy offrissi d'escrire a V. M. pour faire délivrer ces esclaves, voire mesme que je y deb-

dont il s'efforçoit de les retirer, et M. de Maisse ajoutait encore : « Les préparatifs de guerre et levées de gens que S. M. catholique avoit ordonné estre faictes en ses Estats de deçà ne s'advancent en aucune façon, et se commence à croire que l'entreprise d'Angleterre, si tant est qu'elle se face, sera remise à l'année qui vient. On ne laisse cependant de parler de cette ligue de plus en plus, et ay entendu depuis peu de jours que N. S. P. a commencé de faire sonder ces seig^{rs} pour les y faire entrer ou pour le moins de luy prester pour cet effect quelque quantité de leurs galléasses armées. Or, encores que je sois quasy assurez, si bien S. S. a beaucoup de puissance sur eux, qu'il sera malaisé de les y faire entrer, tant pour intérêt particulier que pour infinies causes que je laisse à V. M. à considérer; je n'ay voulu néanmoins faillir de l'en advertir, afin d'en sçavoir sur cela son intention : car j'espérerois y employer le nom de V. M., si tant est qu'elle veuille traverser cette negociation, en sorte que ny S. S. ny le roy catholique ne s'en pourroient beaucoup prévaloir. Ainsy, j'attendray son commandement, et cependant, si les choses s'eschauffent davantage, je ne faudray de moy-mesme de leur en dire ce qu'il me semblera estre a propos pour le service de V. M.

« Il y a quatre ou cinq jours que l'un des principaux d'entre eux me demanda, disant toutesfois que c'estoit par forme de discours, puisque le royaume d'Angleterre estoit sans espérance de succession quel intérêt V. M. pouvoit avoir

qu'elle tombast plus tost entre les mains du roy d'Espagne que d'un autre. J'ay trouvé cette demande bien estrange, et luy respondis qu'eux y avoient plus d'intérêt que V. M., et que si toute l'Italie trembloit aujourd'huy sous la grandeur présente de S. M. cath^{me}, qu'ils auront bien à craindre davantage si elle adjoustoit à ses royaumes le royaume d'Angleterre, qui est si fort et si puissant, que, seul il luy peut aujourd'huy faire la guerre. Nous eumes plus de paroles là-dessus qui seroient longues a représenter; mais enfin, il conclut que cette entreprise estoit difficile et impossible au roy d'Espagne, n'en alléguant plusieurs raisons qui me fist croire davantage qu'il en avoit esté parlé entre eux à bon escient. N. S. P. a fait instamment requérir ces seig^{rs} de luy prester quatre gallères armées pour tenir en estat et s'en servir quand S. S. en aura besoing. Ceste requeste, proposée en leur sénat, a eu beaucoup de contradiction pour la conséquence, tellement qu'elle est demeurée jusques icy sans résolution. L'on diet aussy qu'il leur doit faire demander quatre galléasses pour l'entreprise d'Angleterre, mais s'estans trouvé quelque difficulté à cette premiere demande, l'on prévoit qu'il n'obtiendra facilement la seconde. »

Il constatait ensuite la tentative récente du duc de Savoie sur le Montferrat : « Le prince de Mantoue m'a fait sçavoir que, depuis peu de jours, il avoit esté decouvert un traicté sur Casal et Montferrat, qui avoit mis son pere et luy en merveilleuse peine; ils en tiennent quelques-uns prisonniers et sont après à decouvrir d'où cela peut

vois envoyer exprès, et qu'il me mandoit cela comme celuy qui désiroit que l'amitié ne s'altérast point. Jugeant par ces parolles que

provenir; ledict sieur prince s'y en va avec deux ou trois cents chevaux. Ils ont opinion certaine que cela vient de M. de Savoye, mais ils sont en double si c'est avec la participation du roy d'Espagne, auquel cas ledict s^r prince m'a mandé qu'il estoit résolu de se mettre entre les bras de V. M., y adjoustant qu'ils avoient tant d'assurance de l'amitié qu'elle leur porte qu'elle ne les voudroit abandonner; je l'ay assuré que V. M. continueroit tousjours en cette mesme bonne volonté qu'elle leur avoit portée, et que cependant je ne faudrois de l'en advertir. Ils ont grand regret de voir les affaires de V. M. en l'estat qu'elles sont; et de vérité, n'eust esté cette guerre, V. M. se retronvoit aujourd'huy parmy la chrestienté avec plus de grandeur et reputation que le feust il y a longtemps aucun de ses prédécesseurs. »

M. de Maisse y revenoit encore dans sa lettre du 29 juillet suivant, et faisait ressortir toute la gravité d'une démonstration qui sembloit retirer Venise de son apathie :

Il semble que ces seig^s ayent quelque crainte de remuement en Italie, ce qu'ils rejettent tous sur M. de Savoye, lequel, jeune et ambitieux, comme ils disent, voudroit essayer, s'il pouvoit, se servir de la grandeur de son beau-père pour faire ses affaires aux despens de quelqu'un. Ils ont opinion que le moindre remuement qui y surviendra attirera tout le reste de la chrestienté, et craignent, comme ils sont timides et délians, qu'il ne tombe quelque chose sur eux du costé de l'Estat de Milan. Cet advis du traité de Train a esté suivy d'une autre entreprise découverte sur

Iverdun en Suisse, et d'autre sur une place du marquisat de Saluces, tellement que cela venant tout ensemble et de mesme endroit les fait juger sinistrement de l'intention dudict due de Savoye. Et davantage le roy d'Espagne, au lieu de retirer la garnison de la ville de Corregio, comme il avoit promis, la fait redoubler et semble qu'il la veuille fortifier, chose qui leur est de très grande conséquence, d'autant que cette place est delà le Pô, où le roy d'Espagne n'avoit encores mis le pied et plantée au milieu des Estats de ces seig^s, des ducs de Ferrare, de Mantoue et de Parme; cela les met tous avec raison et en crainte et en despenche. L'advis aussy vena de quelque remuement à Sienne, que V. M. avoit entendu du costé de Rome, les y fait penser davantage avec l'heureux succès des affaires du Pays-Bas par les dernières prises des villes, tellement que l'on tremble icy plus que jamais sous cette puissance espagnolle. »

M. de Maisse fait sentir icy, dans la réprobation de Venise pour la politique qui inféodoit Henri III à la Ligue, la cause qui l'éloignoit surtout de la France : « Ces seig^s m'ont demandé ce que j'en sçavois et je les ay confirmé le plus que j'ay peu en la crainte de cet inconvénient, pour les attacher davantage avec V. M., lesquels montrent tousjours avoir volonté et désir de le faire. Mais il leur déplaist extrêmement, à ce qu'ils disent, de voir V. M. enveloppée en cette guerre, et me proposent tousjours la paix et le repos de vostre roy^m. Et quelque chose que je leur puisse dire de la nécessité où V. M. a esté réduite d'y entrer

c'estoit ung fait conféré entre le premier bassa et luy, qui ne sont que ung et se sont tousjours maintenuz l'ung l'autre, je me résolus de

pour le trouble que la diversité de religion luy apportoit, outre ce à quoy le nom de Très-Chrestien l'obligeoit et admonestoît, aux intérêts que V. M. a que tous ses subjects soient réduits soubz une mesme obéissance, et tout ce qui se peut alléguer: ils ne peuvent néanmoins faire, si bien ils monstrent s'accorder avec moy, que je ne cognoisse en eux une générale opinion qu'une paix quelle qu'elle fust, ne feust plus à propos pour le service de V. M. que cette guerre, qu'ils ne peuvent bonnement digerer. Or, je ne doute point qu'ils n'en parlent pour leur intérêt particulier, comme ils ont accoustumé, et qu'ils ne s'en eschauffent et plus et moins selon que le monde chemine; si est-ce que je n'ay voulu laisser pour cela représenter leur jugement à V. M., afin qu'elle sçache en quelle considération ses affaires sont en ce lieu. Voulant au surplus dire que si bien on connoist assez la volonté dudît duc de Savoye, qui ne tend qu'à s'agrandir à quelque prix que ce soit, que néanmoins l'on ne peut croire qu'en cela le roy d'Espagne luy veuille assister, ayant trop grand interest en ce temps à la paix d'Italie, et n'ayant pas tant son gendre qu'il veuille, pour le faire grand, mettre tous ses Estats en hazard et confusion. »

Une nouvelle réclamation pour la Mirandole venait encore ici comme une protestation contre la guerre où s'engageoit Henri III avec une partie de ses sujets : « Pour le regard de Mirandole, le principal est de pourvoir tellement cette place, qu'elle ne puisse, par le moyen des querelles que j'y vois naistre, tomber quelques jours

entre les mains des Espagnols avec autant de dommage de V. M. et de tout vostre royaume, comme il y auroit peu de réputation, laissant à part le service que l'on en pourra recevoir, si quelquefois V. M., deslivrée de ces guerres civiles, vouloit penser aux affaires de deçà. Surtout la compagnie qui est là dedans, bien entretenue, pourroit beaucoup ayder à cette conservation et s'opposer à ceux qui y voudroient entreprendre au contraire. Voilà pourquoy, si bien j'en ay desjà trop souvent escrit à V. M., je ne puis que luy dire avec la bouche en terre qu'il se fault résoudre d'y pourveoir d'une façon ou d'autre. Car de laisser cette compagnie en l'estat qu'elle est, et que tout le monde sçache et voye cette misère et nécessité, mesmes en pays étranger, et que la comtesse publie partout, il seroit plus honneste de la retirer que de la laisser en cet estat plus longuement, si tant est que V. M., pour le présent, n'aye moyen d'y pourvoir. Aussy, de l'autre costé, laisser en un jour non-seulement perdre ce qui a tant costé à V. M. et qui est de telle importance, mais possible les laisser tomber en la main de ses ennemis pour faute de si peu de chose, je n'oserois ny ne voudrois conseiller à V. M. Or, entre ces deux extrémités, elle se pourra résoudre à ce qu'il luy plaira: de ma part je n'oubliera rien de ce qui sera en ma puissance. »

Il arguait dans le même sens de ce que le roi lui avait écrit de la réponse qu'il avait faite aux deux ambassades protestantes venues les premières à Paris : « Je suis très aise que les amb^s de Danemark

aller trouver et luy manday par mon truchement, espérant ou juger plus clairement de leur intention ou au moins le rendre plus capable de mes raisons.

Si en soient retournez satisfaits de V. M. comme ils ne pouvoient autrement, et désirerois que ceux de Suisse et d'Allemagne fissent le semblable et se contentassent de la raison. Mais j'ay grand peur, si les advis que nous avons icy sont véritables, qu'ils ne passent plus avant que les paroles, et que, se rendans forts dans vostre roy^m d'une part et d'autre, il n'en advienne la mesme perte et ruine que ja plusieurs fois V. M. a expérimentée, et que cette nation a quasi réduite en coutume, qui est d'emporter en leurs maisons tout l'argent et la substance des François, et se faire payer les uns et les autres a leur mot, qui est la principale persuasion que les ennemis de V. M. ayent pour les attirer. Dieu la veuille bien inspirer à ce qui est de son honneur et du bien de ses subjects: mais s'il estoit possible venir à cette extrémité, ce seroit d'empescher une ruine, laquelle conjointe avec la nécessité et autres accidens qui se retrouvent en vostre roy^m, est pour amener avec soy une tres grande confusion.»

M. de Villeroy, dans une lettre écrite le 20 juin précédent, avait dit, en parlant des nombreux corps d'armée mis sur pied pour être envoyés dans les différentes directions: « Toutes ces armées coustent plus à dresser et entretenir au roy et au roy^m que je ne puis escrire, de sorte qu'il a este contrainct de faire plusieurs édicts qui feront beaucoup plus de mal que l'on n'en tirera de commodité. Nous couchons de nostre reste, et vous assure que vous ne reconnoistrez plus ce pauvre roy^m quand vous reviendrez.»

Et M. de Maisse lui répondait ici: « Je déplore nostre misérable condition, qui voyons et sentons nostre mal et n'y pouvons mettre remede. Les estrangers viendront de toutes parts dans le roy^m, et, après s'estre accordez ensemble à nostre ruine, il faudra à l'accoustumée les renvoyer aux despens du roy et du peuple. Car je ne puis juger pourquoy nous en devons avoir meilleur marché à cette fois que les autres. Nous en sommes sortis cy-devant pour de l'argent, mais à ce coup il faudra qu'ils emportent nos maisons, nos terres et nos vies, pour l'extrême nécessité ou cette guerre nous réduit, puis, après nous estre bien tourmentez, il faudra retourner à nostre commencement.»

Il écrivait dans le même sens à l'un de ses collègues: « Les affaires de nostre royaume nous ostent du tout le pensement de celles du dehors, et ay grand peur que vous ne connoissiez que trop tost la ou vous estes, combien de défaveur ces troubles apportent aux soins du roy. Quant à ce que me mandez de nos affaires, je suis de vostre mesme advis qu'elles vont tres mal considérant le peu d'avancement que nous avons fait en nos querelles depuis vingt ans, et mesmes en cette dernière guerre, depuis treize mois qu'elle est commencée. Je prévois qu'après nous estre bien ruinez, il faudra enlin retourner en nostre commencement, et possible à pire estat que nous n'estions. Voila pourquoy il seroit meilleur d'en sortir de bonne heure et accorder le point de la religion en quelque façon. Car je voy icy et croy qu'il en soit autant ailleurs assez de belles

Je crois que le fondement de ceste recherche et parolles naist d'un desseing qu'ilz ont prins, au moins qui se publie, et Oluchaly¹ mesme

paroles, mais cependant, au lieu d'y aider, chacun faict proffict de nostre ruine. »

Enfin, y revenant encore le 27 juillet, pour donner les nouvelles de Levant, il montrait à M. de Villeroy la position difficile qui était faite, à l'étranger, aux ambassadeurs français : « Je ne seay que vous dire de nos affaires, car je les tiens quasi pour désespérées, ayant très grand regret que nous soyons réduits à telles extrémités, que nostre condition soit mesme déplorable à nos ennemis; vous laissant juger avec quel grand crève-cœur nous pouvons aujourd'huy nous trouver auprès des princes estrangers, qui, ne se contentans de sçavoir assez l'estat de nos affaires ordinairement, nous en mettent en propos plus pour avoir occasion de nous plaindre que pour désir qu'ils ayent d'y apporter aucun remède. Dieu nous fera sages quand il luy plaira. Nous avons aprins de Levant le partement de l'armée du G. S. par le port de Scutary, conduite par Ferat-Bassa. Ils tiennent à Constantinople que le Cigale a secouru le fort de Tauris, estans les advis de Sorie au contraire. Le mariage de la fille du G. S. a esté fait avec Ibrahim-Bassa et dict-on qu'il sera faict capitaine de la mer au lieu d'Ochially, lequel on dit devoir estre gouverneur général de toute la Barbarie. » (*Corr. de Venise*, Harley.)

¹ L'opinion de l'amiral Ochially dans l'affaire du chevalier d'Autmale avait d'autant plus d'importance, qu'on l'a vu en toute occasion se prononcer comme le partisan de l'alliance de la France et pour une action combinée avec elle contre l'Espagne. De plus, par la manière dont

l'envoyé d'Angleterre vient d'être traité par lui, on peut juger qu'il n'était pas mieux disposé à ménager cette puissance. et M. de Lancosme écrivait ici, en exposant ce qui s'était passé dans leur entrevue :

« Sur cela je y allay hier matin sans cérémonie, auquel, sur le subject qu'il m'avoit mandé, je dis que je n'avois pu encore clairement juger ny ce qu'ils désiroient de V. M. ny de quelle façon ils le désiroient, et qu'estant venu pour la conservation de l'amitié, tout ce qui se pourroit faire avec dignité et qui peust tesmoigner l'affection avec laquelle V. M. se voudroit employer pour S. H. ou son empire, que j'assurois qu'elle le feroit très volontiers à l'heure. Il m'a répondu pourquoy je n'avois donc parlé de ceste façon à l'audiance, et pour quoy j'avois dict et répliqué que V. M. ne reconnoistroit autre que Dieu, qui estoient parolles au mespris de la grandeur de S. H. Je luy ay répliqué que j'avois esté forcé de m'acquitter de mon devoir et dire la vérité, veu qu'ilz avoient offensé la dignité et grandeur de V. M. par ung eogel, qui est une sentence de èc cadillesquier, par lequel ils ne donnent autre titre à V. M. que Beifranza, qui signifie seig' de France, qualité qu'ilz donnent aux moindres de leurs subjectz, et que par la lettre qu'ilz escrivoient il n'y avoit aucune forme de respect ny de prière, mais ung simple et absolu commandement.

« Il m'a répondu à l'heure qu'il ne sçavoit comme cela passoit, mais qu'il avoit toujours tesmoigné la grandeur de V. M. comme la cognoissant bien, et qu'il se ressouvenoit bien avoir veu des lettres du

m'a dict, qui est qu'il s'en va en Alexandrie avec xxv gallères, deux mahonnes et quelques gallions pour ung effect qui me semble impossible ou pour le moins très difficile. Qui est d'ouvrir ung canal au Caire, tirant à une ville qui s'appelle Uez, sur la pointe du gouffe de la mer Rouge, y ayant distance par ung désert sablonneux et sans eau douce de cinq à six journées de chameau, par lequel ils veulent

seig^r aux père ou ayeul de V. M., par lesquelles luy respect et honneur estoient gardez, et que mesmes ces seig^r se disoient freres des empereurs de France. Enfin, après avoir eu beaucoup de discours, et qui ont duré plus d'une heure et demie, sur la grandeur de vostre royaume, sur ses affaires et guerres, desquelles il dict ou plustost feint estre bien adverty, sur ces guerres d'Espagne et d'Angleterre, auxquelles choses ayant respondu le plus dignement, sobrement et à propos, selon l'intention que je scay de V. M.: enfin, il est retombé sur les vanités à dépeindre les grandeurs de son maistre et pour conclusion m'a conseillé que j'allasse rechercher le premier bassa et luy offrir ce qu'il desiroit, ou qu'il voyoit l'amitié en mauvais termes, et que ce qu'il disoit il le disoit de luy-mesme sans avoir parlé audict premier bassa.

J'espère, à la première occasion qui naistra, d'aller à l'audiance du bassa et veoir comme il sera disposé à avoir respect à la dignité et grandeur de V. M., et s'il fera meilleure justice que de coutume. Il est très corruptible, et faudroit toujours avoir la main pour luy donner, et passionné à la faveur d'Espagne pour les grandz presens qu'ilz luy donnent par le moyen d'ung juif qui le gouverne. Il s'est plaint que je n'estois traictable comme les aultres amb^{es}, disant que le veniten ne se pique de rien, humble-

ment recherche le G. S. et seayt gratifier ses ministres; qu'ilz n'ont aulcune difficulté avec celuy de Hongrie qu'ilz ne souzmettent à leur jugement, que ces jours passez celuy d'Angleterre ne s'est point offensé pour avoir esté indignement piqué. Enfin, qu'il n'y auroit que l'habitude qu'il prend de ce qu'il diet de ces amb^{es}, et ne jugeant point que pour la dignité et service de V. M. je luy doive laisser prendre et accoustumer ce ply que je scays que de quelque temps les ministres avoient permis, je ne me propose que un travail et desplaisir, et ne veois que deux occasions qui puissent conserver ceste amitye par ceste digne voye: l'une qu'ils soient empeschés en quelque fascheuse guerre comme ilz sont. L'autre que tous les jours les emplissant de presens l'on adoucesse et rende traictable leur vanité, arrogance et injustice, si V. M. veoit que pour son service il soit besoing de plier et par artifice se maintenir comme font les aultres.»

Il ajoutait encore, le 20 août suivant, de maniere à montrer que ces débats avoient perdu beaucoup de la vivacité et de l'aigreur que les intérêts privés y avoient introduites: « Pour le regard de ces esclaves qui sont à Malte et de tout le travail qu'ilz n'en ont donné, il semble que tout soit amorty, n'ayant veu aucun mauvais effect ny mauvaises parolles, et n'ayant depuis mon arrivée eu tant de repos. » (*Corr. de Turq.* etc.)

destourner le Nil et le faire navigable jusques à la mer Rouge, afin d'ouvrir le chemin à toutes gallères et vaisseaux pour aller aux Indes orientales sans chercher l'Océan. Ils disent que sultan Soliman avoit eu ce desseing, et toutesfois l'ayant commencé l'avoit laissé. Maintenant Oluchaly, qui ne demande que à sortir et aller faire ses affaires, ayant trouvé ce subject sur quelques plainetes qui estoient venues de l'Arabie heureuse et de la Mecque que les vaisseaux espagnols ou portugois qui sont aux Indes estoient paruz jusques près de la Mecque, et vouldoient faire une forteresse sur le destroit d'Aden¹, qui seroit de très

¹ Ces tentatives de l'Espagne pour s'établir à proximité de la Perse, et de manière à prendre la Turquie à revers par sa frontière asiatique, sont marquées plus en détail dans un avis que M. de Maisse envoyoit de Venise, en date du 25 juin 1586, et qu'il joignoit à un autre relatif à la guerre de Perse, en disant de tous deux :

« Je n'ay voulu laisser d'envoyer à V. M. deux advis fort beaux et particuliers que j'ay recouverts en ce lieu qu'elle aura plaisir d'entendre, et mesmement celui de l'entreprise que les Portugois et Espagnols ont fait dans la mer Rouge, qui n'est pas de petite importance et qui pourroit facilement soulever les Arabes qui d'eux-mesmes y sont assez ordinairement disposez. Cela descouvre l'intelligence qu'il y a entre le roy de Perse et le roy d'Espagne, et pourroit estre aussy que le G. S. se résoudroit sur cela à la paix, et sans doute telle chose estant bien remonstree comme il fault, pourroit aujourd'hui servir beaucoup parmi les affaires du monde. V. M. peut juger ce que je veux dire sans que je m'en descouvre davantage. »

Le premier avis relatif à l'Arabie étoit ainsi conçu : « J'ay receu lettre du Chaire qui me mande avoir nouvelles qu'il estoit

entré dans le destroit de la mer Rouge, trente que galleres que galléottes, avec quatre gallions espagnols, lesquels sortans du port de Mecca, qui est l'eschelle de Hiemen, estoient venus par cette coste-là, faisans de grands dommages, et avoient prins grande quantité d'hommes. Et passans à une ville bien peuplée, l'auront pillée et avec cette armée estoient venus jusques au Tor, soubz la conduite de dom Alli Cechez, que je connois fort bien, compagnon de Mechius-Bey, capitaine d'Alexandrie; lequel Alli a autresfois esté capitaine du fort de la Mira, et est Napolitain et est fort accort. Cette armée envoya une frégatte prendre langue auprès du Zedeim, laquelle fut prise, ayans les Espagnols qui estoient dessus confessé qu'ils attendoient une autre armée de XI. galères et de xvj. navires, desseignans de bastir une forteresse dans une isle, vis-a-vis Adem, laquelle ils disent avoir esté tenue par les Portugois, bien que je ne sçache qu'ils ayent jamais eu autre chose que Adem; et, si l'autre armée venoit, ils pourroient non-seulement bastir ladiete forteresse, mais encores faire choses grandement importantes au service de S. M. catholique. Et quant à moy je m'estonne

grand préjudice à ce seig^r et à sa réputation, sur cette occasion ilz luy ont proposé ce moïen, et tient-on qu'ilz luy ont persuadé tellement qu'il leur a accordé le revenu de l'espargne d'Égypte, qui sont six cens mille

d'entendre qu'ils soient venus jusques au Tor, et il fault par nécessité qu'ils y aient quelque desseing et intelligence, car tout le peuple de ce pays et quartier-là est grandement espouvanté et demande promptement secours au G. S., qui le leur devra envoyer par la voye du seriffé de la Mecca, ou ils disent du fort par les Perses apparue, chose dont l'on n'avoit jamais ouy parler en ce lieu-là.

« Vostre Sérénité ne fait doute de croire cette nouvelle, bien qu'elle semble et soit un peu estrange, parce que, outre que je l'ay entendu de nos plus grands amis et du roy en langage arabe, j'ay présentement esté voir tous les sangiacques du Caire qui sont venus icy avec Ibrahim-Bassa, lesquels me l'ont confirmée, et m'ont dict que le G. S. en a esté advisé par le seriffé de la Mecca, dont ils demeurent tous esperdus et estonnez. Outre, j'ay entendu pour chose assurée que S. H. avoit commandé de lever des gens pour envoyer au Caire pour cette occasion. »

Le second avis relatif à la Perse s'enonçait ainsi : « Le baile escrit qu'il avoit comeu quelques signes en la ville par lesquels il jugeoit que le fort de Tauris avoit esté perdu par les Turcs, parce que estans arrivez deux ulacs l'on n'avoit jamais scen entendre ce qu'ils avoient apporté de nuict, introduicts chez le bassa, occasion pourquoy l'on n'en soupçonnoit que mal; et que ledict baile traictant un Turc à son logis luy avoit tiré de la bouche certaines paroles par lesquelles il avoit clairement compris que ce qu'il avoit

pensé à ce propos estoit vray, et estoit ce Turc personne de qualité.

« Qu'il se disoit par la ville et que le bruiet estoit commun que les deux frères Persiens, enfans du roy de Perse, avoient rompu l'un avec l'autre; ce que considérant, le baile s'alloit confirmant que la prise du fort par les Perses estoit vraye, d'autant plus que les Turcs doubans que les soldats ne s'espouvantassent d'une telle perte et ne voulussent passer plus avant, avoient vainement fait croire ce bruiet-là.

« Que les tributs de l'Europe estoient quasi tous arrivez à la Porte, qui revenoient à une très grande somme, et ce que l'on en disoit à quatre millions d'or, lesquels tyranniquement, et avec beaucoup de violence et de cruauté, les ministres du G. S. avoient tiré des entrailles des pauvres misérables de ce pays-là.

« Que le capitaine de la mer avoit invité le baile à dîner avec luy, avoit fait un long et privé discours au blâme du seigneur, jusques à luy dire que les devanciers avoient establi et accru l'empire, mais qu'il seroit celuy qui le devoit ruiner; et que luy ayant par plusieurs fois parle de faire chasser ces coquins d'hérétiques d'Anglois, il avoit, disoit-il, fait plus de compte du peu de profict qu'il tire d'eulx que de l'honneur de sa propre personne, y ajoustant autres et semblables paroles avec beaucoup de violence et d'esmotion d'esprit.

« Autre avis de Venise : Deux Asani, qui sont Arméniens, ont depuis quatre jours apporté lettres à l'archevesque de

ducats par an. Ilz font estat d'y employer cent mille hommes au travail, quarante mille asnes et douze mille chameaux pour porter l'eau douce. Ce beau desseing leur a desjà tellement enflé leur vanité accoustumée, et attisé leur ambition et avarice, qu'il leur semble qu'ilz ont desjà les trésors et pierreries de l'Indie, et qu'ilz ont mis dans un retz le Persien; ilz ne mettent en aucun compte l'Espagnol, car ilz disent qu'il n'y a que quatre mille hommes. A la vérité, si leur désir et espérance réussissoit à faire ce canal y mettant deux cens gallères armées, qu'ilz disent, ayant l'Arabie comme ilz ont et y tournant la teste sans estre empeschés d'ailleurs; ilz fermeront la porte à Lisbonne et Espagne de ce costé, et seront pour agrandir et enrichir grandement cet empire. Six mois feront en avoir ou paroistre quelque chose de ce desseing. Il n'est venu aucunes nouvelles de Perse; les premières apporтерont quelque changement, car les armées doibvent estre voisines: la peste continue icy plus violente que l'on veit jamais.

Roum, Arménien de nation, lequel se trouve présentement à Venise, par lesquelles on l'avertit que, le xxvii^e de mars, les Perses s'estoient inpatronizé du fort de Tauris, et portent en cette façon que les Perses, s'estans résolus de voir la fin de cette entreprise, avoient fait faire plusieurs eschelles et envoyé un espion bien accort pour voir soigneusement et leur rapporter de quelle part le fort estoit plus prenable. Dont les Turcs s'estans apperecus sortirent dehors de l'autre costé, et tirans vers cet espion, qui estoit accompagné de quelques hommes, le prindrent prisonnier, et le voulant tuer, il les pria de le vouloir conduire devant le bassa Jaffer, avec lequel il vouloit parler de chose de son particulier interest. Devant lequel ayant esté amene, dit que, s'il luy vouloit sauver la vie, le cas advenant que le fort fust pris

des Perses, qu'il luy prouvoit par plusieurs raisons devoir estre indubitable, il la luy feroit sauver à luy-mesme, sur quoy le bassa se résolut de le faire mettre en prison et luy sauver la vie. Plusieurs de l'armée de Perse ayans donné plusieurs assauts au fort, lequel, pour estre mal flanqué, se pouvoit malaisément defendre, outre qu'il n'y estoit demeuré que iii^m Turcs et d'iceux plusieurs blessez, l'auroient enfin pris et de premiere abordée fait un tres grand carnage. Depuis, la fureur estant passée, le Perse qui avoit esté pris devant ce jour, déclara avoir receu la vie du capitaine du fort, et partant dit qu'il estoit très raisonnable de la luy donner, ainsi qu'il fut fait. Et ecey est la teneur des lettres escrites à cet archevesque, lesquelles il a luy-mesmes apportees au college. » (*Corr. de Venise, etc.*)

Du sérail de Ferhat-Pacha, 6 et 20 août 1586.

Sire, il n'est rien survenu, sinon le changement d'avis de faire ce canal pour faire entrer le Nil dans la mer Rouge, et, par ce moyen, conduire les gallères et armées en ladiete mer et de là en celle des Indes. Je crois la difficulté ou la trop grande et excessive despense qu'il eust fallu faire a empesché que le G. S. ne se soit laissé aller aux persuasions et moyens que luy en donnoient ses ministres, plustost poussés de leur proffit et espérance de la conservation de leur saint lieu de la Mecque, qu'ils disent estre travaillé et tourné par les Portugois, qui ont basti un fort sur le destroit d'Aden, en une isle, lieu qui est de grande importance, tant à la conservation des Indes qu'à donner travail et courir toute la mer Rouge¹.

M. de Lancosme donnoit encore un autre motif de ce changement tiré d'un nouvel incident de la guerre de Perse :

« Otuchally, bassa de la mer, m'avoit dict luy-mesme qu'il y devoit aller, chose que tout le monde tenoit certaine; ils ont seulement admis d'envoyer Jafester-Bassa, celui qui maintenant est admis pour estre bassa de l'Arabie et pour faire faire quelques vaisseaux dans la mer Rouge, et pour faire ruiner une forteresse et tenir en bride les Portugois.

« Ils se sont, a mon avis, résolus a ce plus facile dessein pour avoir ceste grande guerre de Perse plus allumée et avec aussy mauvais sucez qu'ilz eurent jamais, pour le grand nombre d'hommes qui s'y perd et l'extremes despense qu'ilz y font. L'on pensoit que Pherhast-Bassa, qui est général de l'armée, fust desjà près de Tauris; mais, depuis deux jours, il est venu l'ung de ses gens qu'il a envoyé, par lequel il advertist ce G. S. qu'il n'a peu encor faire

forme de camp, d'autant que les forces qui y vont de toutes parts ne l'ont encore joint; que presque tous leurs chevaux sont morts ou du grand travail ou de faulte de vivres, et qu'il ne veoit point que l'armée puisse passer Arseron, qui est à xxv ou xxx journées de Tauris. Ils disent que Cigalle avoit prins l'élite de toutes les forces de la frontière pour aller découvrir comme il alloit de la forteresse assiégée, de laquelle ils ne sçavoient aucunes nouvelles, d'autant que tous les passages estoient fermez. L'on dict que ce G. S. en est demeuré très mal satisfait, et qu'il leur a mandé que ces affaires, la forteresse et leur vie, tiendroient ung mesme chemin. cela leur fera hasarder, dont le succès se pourra sçavoir dans peu de temps. Tous les jours les forces s'y acheminent encore et les veoit-on passer par icy, qui me fait penser ou qu'ils y veulent hiverner ou que leurs affaires ne vont pas bien »
(*Corresp. de Turque*, Harlay.)

Il n'est rien survenu de nouveau pour le regard de cest empire, sinon que ce G. S., connivant aux affaires de Perse pour mieulx veoir ses affaires et forces en estat de la pouvoir honorablement attaquer pour ceste année, a commandé à Ferhat-Bassa, général de son armée, de tourner la teste sur le Géorgien, nation très belliqueuse et qui est alliée du Persien. En peu de temps l'on verra ce qui réussira. L'on tient que la peste est aussy violente en l'armée comme icy; si elle continue encore ung mois et demi qu'il doibt faire de chaleur, et mesmement durant leur caresme qu'ilz ont commencé depuis deux jours, durant lequel ils ne boivent ny ne mangent que le soleil ne soit couché, je crois qu'il seroit très mal aisé de remettre l'année prochaine de nouvelles forces, car l'on assure qu'en ce lieu seullement il est mort de ceste contagion près de nonante mille âmes.

J'ay advisé V. M. des termes auxquels j'estois demeuré avec ces gens qui me sembloient bons, veu que leur insolence et vanies desquelles ils travailloient tous les jours vos pauvres subjects estoient cessées. J'avois tousjours essayé de leur conserver le respect qu'ilz doivent à ceste amitié, tant pour l'assurance de celle de V. M. qu'en leur représentant sa grandeur et le bon succez de ses affaires, et leur avois tousjours assuré que le salut et espérance de vos subjects rebelles et desvoyez n'estoit plus fondé que sur la miséricorde de V. M. Depuis quatre ou cinq jours que l'ordinaire de la seigrie de Venise est arrivé, ilz ont fait courir ung bruit en ceste Porte que jamais les affaires de V. M. ne furent en plus mauvais estat ne si troublées; que M^r le grand prier avoit esté tué par une conjuration et que toute la Provence s'estoit eslevée, et une infinité d'autres discours qui préjudicient beaucoup à la dignité, service et réputation de V. M. Quelques uns mesmes me sont venuz conter ces nouvelles et sonder sur ce la vérité, qui m'ont rendu extresmement confus et travaillé mon esprit, pour n'avoir aucun moyen de les assurer du contraire que par opinion et par le succez des choses passées, n'ayant aucune lettre de V. M. depuis le xxx^e de mars ny nouvelles de France depuis le x^e may. Je ne doute point que ce ne soit ung artifice des ennemis de la grandeur

et prospérité de V. M., et aussi de ceux qui ne désirent la continuation et établissement de ceste ancienne amitié, jugeant qu'ils en retireroient beaucoup plus d'utilité et manieroient leurs affaires avec plus de dignité s'ils estoient seuls à traiter en ceste Porte, et qu'ilz auroient deux brides en leurs mains : l'une de la chrestienté contre cest empire, l'autre de cest empire contre les chrestiens, d'autant qu'il ne se traicteroit affaires ny ne se traicteroit nouvelles que par leur moyen.

CORRESPONDANCE DE VENISE.

AOÛT-DÉCEMBRE.

ALTERNATIVES QUI L'ONT REPRENDRE ET DIFFÉRER L'EXECUTION DU DOUBLE PROJET D'ATTAQUE CONTRE GENÈVE ET L'ANGLETERRE. — PRÉTEXTES DE VENISE POUR NE PAS S'Y ENGAGER AYANT À SE DÉFENDRE CONTRE LA TURQUIE. — IRRITATION DES ÉTATS ITALIENS CONTRE LES EMPIÈTEMENTS ET L'ARROGANCE DE L'ESPAGNE. — DÉMARCHÉ DE L'ANGLETERRE POUR OBTENIR DU SULTAN L'ENVOI D'UNE FLOTTE CONTRE L'ESPAGNE, DE MANIÈRE À FAIRE DIVERSION À L'INVASION QU'ELLE PROJETTE. — NOUVELLES INSTANCES DE SIXTE-QUINT POUR ENTRAÎNER VENISE DANS LA LIGUE CONTRE LA TURQUIE. — DISPOSITIONS DE HENRI III À L'ÉGARD DE LA LIGUE PROPOSÉE DES ÉTATS CATHOLIQUES, DONT ON VEUT L'EXCLURE. — VIVE OPPOSITION QU'IL FAIT AU CHOIX DE L'AMBASSADEUR QUE VENISE LUI DESTINE COMME INFÉRIEUR EN RANG À CELUI QU'ELLE A NOMMÉ POUR L'ESPAGNE.

Lettre

de

Henri III

à M. de Maisse

Paris, 29 août 1585¹.

M. de Maisse, c'est à bon droict que ces seig^s redoubtent la puis-

Qu'un projet aussi vaste que celui de la conquête de l'Angleterre par l'Espagne passât pour être tour à tour repris ou abandonné, c'était là un fait de nature à tenir en haleine l'esprit public; car il avait à se préoccuper des causes politiques qui produisaient ces alternatives. Aussi ramènent-elles constamment sur ce point, entre Henri III et M. de Maisse, une discussion toujours intéressante par la grandeur de

ses aperçus et par les détails curieux qu'elle fait connaître. Les préparatifs de l'expédition ayant paru se ralentir, Henri III avait écrit, le 15 et le 19 juillet précédent, pour annoncer la nouvelle négociation que Catherine de Médicis allait entreprendre avec le roi de Navarre pendant que lui-même se disposait à remplir cet intervalle par un voyage d'agrément.

¹ L'original est en espagnol et se trouve dans les archives d'Espagne.

sance du roy d'Espagne. Longlée m'escript qu'il prépare une très grande armée de mer pour l'entreprise d'Angleterre, en laquelle il doit estre assisté du grand duc de Toscane et des siens, tant en gens

préparatifs qu'ils avoient commencés pour dresser une grande armée de mer ne se poursuivent si chaudement qu'ils faisoient, et que les choses se sont réduictes à quelque nombre de vaisseaux qu'ils ont envoyés au devant de leurs flottes, ayant souffert plus patiemment que plusieurs ne pensoient qu'ils deussent faire le beau mesnage que Draeq leur a fait aux Indes, ce qui sera jugé procéder de faulte de moyen. Il est vray que leurs affaires des Pays-Bas prospèrent tous les jours de plus en plus souz la sage conduite du prince de Parme contre les Anglois, lesquels ont perdu Graves beaucoup plus tost que l'on ne pensoit qu'ils deussent faire.

« Quant à moy, je poursuis constamment mon dessein de la réunion de tous mes subjectz à nostre religion; j'ay faict jusques à présent tout ce que j'ay peu pour cest effect. Et vous diray que j'ay prié la royne madame et mère d'aller jusques à Chenonceau et à Champigny, maison de mon cousin le duc de Montpensier, pour donner occasion au roy de Navarre de s'aboucher avec elle, afin de le rendre capable de mon intention. A quoy elle s'est disposée tres volontiers, comme celle qui a toujours désiré et procuré le repos et le salut de ce roy^m. Ce que vous direz à ces seig^s leur parlant de ce voyage, durant lequel j'en ay entrepris ung aultre aux bains de Poueques pour la sante de ma personne, jaçoit que je me porte aussi bien que je feiz jamais. »

Ainsi Henri III, placé sous le coup d'une invasion qui devait associer l'Alle-

magne protestante au mouvement contre lequel il luttait à l'intérieur, avait fui sous un prétexte à l'approche de l'ambassade extraordinaire dont il voulait éluder la rencontre. Mais il avoit surtout à craindre que la grande manifestation préparée par l'Espagne ne fût toujours pour celle-ci un moyen de réunir les puissances catholiques dans une ligue formée contre la France. Aussi M. de Villeroy, resté seul à Paris en l'absence de la reine-mère, partie pour sa négociation, et pendant le voyage d'agrément d'Henri III, avait écrit dès le 2 août, d'après les indices qui mettaient de nouveau la France en présence d'une coalition reprise activement dans le midi :

« Nous sommes advertiz de tous costez que le pape et le roy catholique ont résolu d'exécuter l'entreprise d'Angleterre l'année prochaine, et de faire ce qu'ils pourront pour y embarquer les Vénitiens et les autres potentatz et princes catholiques. Et y en a en ce roy^m qui se laissent entendre de n'y vouloir rien espargner, et semble qu'ils veulent que chascun sçache qu'ils sont entrez bien avant en ladite ligue, laquelle nous tenons ne pouvoit estre que tres préjudiciable à S. M. ne plus ne moins que à tous les autres princes qui doivent redoubter la grandeur et puissance dudit roy cath^o, qui nous faict croire que mess^s les Vénitiens n'y entreront que par force. Il seroit plus à propos que d'eux-mesmes ils refusassent d'y entrer que s'ilz en estoient priez par S. M., comme à l'aventure ilz seroient bien aises d'avoir ceste excuse pour se sauver envers S. S. et

de guerre que en argent, de quoy se laissent entendre ceux de la Ligue, lesquels cachent moins que jamais la correspondance qu'ils ont de ce costé-là. Ladite armée ne doibt estre composée de moindre

rejetter sur S. M. le mauvais gré de ce refus. Toutesfois, si vous cognoissez aussi qu'ils fussent pour se laisser aller au désir de S. S. pour n'estre fortifiés du prétexte de la considération et priere de S. M., il seroit nécessaire que vous en advertissiez S. M., allin qu'elle vous permist d'en parler et faire instance en son nom, si elle jugeoit que ce fust le bien de son service.

« Les amb^s des princes protestans de la Germanie arriveront icy aujourd'huy ou demain. Les contes de Montbelliard et Isambourg sont chefz d'icelle. Le roy avoit désiré qu'ils retardassent leur venue a cause de son voyage aux bains, qu'il n'a peu retarder, pour ne perdre la saison propre pour user d'icelx. Mais ils ont voulu passer outre, et font compte d'attendre en ceste ville le retour de S. M., qui ne pourra estre plus tost que le xv ou xx de septembre. Cependant nous les entretiendrons du mieux que nous pourrons. S. M. trouve bon que vous n'ayez donné espérance aux gens du prince de Vallachie de tirer faveur d'elle en ses affaires, car elle est tres malcontente de luy. »

M. de Maisse y répondait, le 15 août suivant, en exposant au roi les motifs qui devoient faire croire, du moins pour le moment, à une decision toute contraire :

Il ne se parle plus icy des levées des gens de guerre qui avoient esté proposées il y a quelque temps, et moins des entreprises à Geneve et d'Angleterre, la premiere desquelles est tombée icy plus en mespris et moquerie qu'en espérance d'aucun effect. Nous avons icy depuis deux jours le

sieur de la Croix, amb^s extraordinaire, venu à ces seig^s de la part de M. de Savoye. Je ne puis dire à V. M. ce qu'il y vient faire, n'ayant encore eu son audience. Le prétexte publique est de se réjouir de l'eslection de ce prince. Mais la qualité du personnage fait juger qu'il aye à traicter quelque autre chose, ce que toutesfois je ne puis croire. V. M. sera advertie de ce que j'en pourray apprendre.

« L'autre entreprise, qui est celle d'Angleterre, est remise, comme l'on voit, à l'année qui vient; et toutesfois il semble, à ce que les ministres d'Espagne publient eux-mesmes, qu'ils désireroient appaiser cette querelle par quelque façon que ce feust plustost que venir à la guerre. Car ayant les Espagnols jusques icy maintenu leurs forces par réputation seulement, ils craignent de la mettre en hasard s'ils venoient aux effects, tellement qu'ils font courrir le bruit que leur maistre est recherché d'accord de tous costez, dont ces seig^s, qui n'y auroient aucunement plaisir, ne savent que penser. Certainement, si cela advenoit, il n'y a prince en toute la chrestienté qui y aye plus d'interest que V. M. en l'estat ou elle se trouve à présent, comme au contraire la continuation de cette guerre entre ces deux princes puissans et voisins, et qui auroient le moyen et la volonté de la travailler s'ils estoient en paix, ne luy peut apporter que toute commodité et salut en ses affaires. Or, se continuant cette entreprise, il n'y a doute que N. S. P. le pape, a ce que nous voyons icy, ne fasse estat d'y assister le roy

nombre d'hommes que de 1.^m combattans, par l'estat que j'en ay veu. Mais j'estime qu'ils en rabatront la plus grande partie à l'exécution, que je trouve tous les jours plus difficile, de sorte que je croy

catholique et d'y embarquer ces seig^{rs}, s'il luy est possible, et les autres princes chrestiens, leur proposant plustost un prétexte general de la religion et extirpation des heresies que la querelle particulière du roy d'Espagne, qui est le moyen que les Espagnols pratiquent aujourd'huy pour se mesler des affaires d'autrui. Mais il y aura, à mon advis, tant de difficultez avant que cela se puisse conclurre, et je connois ces seig^{rs} si froids en toutes choses, que je n'y vois aucune apparence avec ce que le terme de l'année qui vient y adjoütera encores plus de froideur et de retardement. Ils disent icy que S. M. catholique a résolu de se servir des forces italiennes en cette entreprise, estant cette nation plus propre et accoustumée à combattre sur la mer, et que les principales forces seront tirées du coste de deça, dont on pourra voir le progrès tout à loisir. »

M. de Maisse écrivait encore, à ce sujet, le 25 août 1586 : « J'ay fait sçavoir à V. M. ce qui se dit icy de l'entreprise d'Angleterre, et n'y puis rien adjouster d'avantage, sinon que jusques icy nous n'y voyons que paroles et discours ; car les effets en sont remis en l'année prochaine, et toutes choses qui viennent icy d'Espagne sont tant pleines de longueur et d'irrésolution que l'on y fait peu de fondement, tant que l'on les voye exécutées. Ces seig^{rs} escontent ce que l'on leur en dit, et quelque instance que Nostre S^t-Pere leur en puisse faire par exprès, je ne pense pas qu'ils s'y veuillent mettre, tant pour estre leur naturel aliéné de ces traités, dont ils se sont

toujours mal trouvez, que pour ne désirer la grandeur du roy d'Espagne, ny ne vouloir estre mal avec le roy^m d'Angleterre, duquel ils ont tiré toujours beaucoup de commodité pour le commerce. Il y a davantage que je ne pense pas que le prétexte de la religion catholique les puisse esmonvoir, voulant, à ce qu'ils se laissent entendre, estre bien avec tout le monde, sans s'acquérir la haine des princes ny de leurs voisins protestans avec lesquels est leur principal traficque de terre ferme. Ce que Nostre S^t-Pere leur pourroit demander, et dont j'ay donné avis à V. M., est de prester leurs galléasses armées pour servir à cette entreprise ; ce que je ne pense pas que S. S. puisse obtenir, ayans ces seig^{rs} toujours leur excuse prompte et sans reprise, qu'ils ne doivent ny ne peuvent se désarmer de leurs forces de mer, ayans un si puissant ennemi que le Turc en teste, qui se pourroit servir de cette occasion à leur préjudice et dommage. Quand je sçauray l'intention de V. M., et s'il luy piaiet que j'en parle de sa part ou non, j'espere empescher facilement cette pratique, et possible sans qu'il soit besoin d'en entrer là, je le pourrai faire de moi mesme, connoissant que leur inclination est de ne s'y embarquer point, et tiendray V. M. advertie de ce qui se passera pour ce regard. »

Il ajoutait ici un détail qui est en contradiction avec ce qu'il voulait prouver : « Ces jours passez ils furent sollicitéz par le secretaire d'Espagne d'envoyer à Lisbonne quatre de leurs galléasses chargées de marchandises, comme il estoit accoustumé

que le bruit de ladite entreprise sera plus grand que les effectz, principalement contre ledit roy^{me} d'Angleterre; ce qui doit davan-tage réveiller les autres et les exciter à penser à eulx, comme je veulx faire de mon costé, et, sur cette occasion, ne rien obmettre pour pacifier mon royaume.

A cette fin j'ay supplié la royne, madame et mère, de veoir le roy de Navarre et s'abboucher avec luy¹, dont il avoit du commencement

faire tous les ans en cette république pour dresser leurs subjects à la marinesse, leur proposant qu'ils en rapporteroient des especeries et autres drogues, où il y avoit un gain très évident. En ayant esté adverti et me trouvant avec quelques-uns d'eux en particulier, je leur dis que je sçavois que cela se faisoit industrieusement par les Espagnols, affin qu'estans lesdictes galléasses arrivées là sur la fin de cette année le roy d'Espagne les fist arrester pour son entreprise d'Angleterre; et qu'ils se souvissent que l'on leur en avoit fait autant de leurs navires, lors des entreprises des Tarcères. Je ne sçay si cela y a servy ou non, ou bien s'ils y avoient pensé devant, tant est que le voyage a esté rompu, dont il semble que la pluspart d'entre eux et des marchands mesmes eussent très grande volonté. » (*Corr. de Venise*, etc.)

¹ Dans ses lettres des 15 et 25 août 1586, M. de Maisse exprimait, sur ce point, l'opinion de Venise, qui s'était déjà formée sur les rapports de son ambassadeur :

« J'ay fait entendre à ces scig^s l'occasion du voyage que la royne fait à Chenonceaux et à Champigny, dont ils avoient desjà donné advis. Ils ont tant de désir de veoir les affaires de V. M. en repos, qu'ils tiennent quasi la paix pour conclue, s'assureurs, comme ils m'ont diet, puisque S. M. entreprenoit ce voyage, qu'elle en

rapporteroit tel fruit comme elle a fait par cy-devant de tous les autres. Ils ont remercié V. M. de cette communication par leur amb^r auprès d'elle, et ont certainement monstré beaucoup de désir et bonne volonté au bien de ses affaires, si bien les respects particuliers qu'ils ont les ont gardés d'en faire possible telle démonstration qu'ils devoient. Ils leur ont donné advis, comme j'ay peu connoistre par leurs paroles, que si V. M. pouvoit establir une paix assurée en son royaume, estans les affaires de ses voisins en l'estai qu'elles sont, que la couronne de France reprendroit autant de force que de grandeur qu'elle eust jamais. Qui est ce qu'ils désirent sur toutes choses, et mesmes en ce temps anquel ils connoissent qu'il est malaisé, à ce qu'ils disent, que les affaires d'Italie ne se troublent ou par la mort du roy d'Espagne ou par l'ambition de M. de Savoye. Je prie Dieu que ce qui se traictera en cette négociation puisse réussir à son honneur au contentement de V. M. et au soulagement de ses subjects. »

Il s'expliquait plus librement sur la conduite du roi de Navarre, dans la lettre qu'il écrivit à part à M. de Villeroy : « Je veux eroire aussi que le roy de Navarre, pour son devoir, ne faudra embrasser toutes ces bonnes ouvertures de paix pour le bien de ce roy^{me}, autrement il sera mal

faict démonstration de vouloir faire son proffict. Ce que seroit cause que la royne se seroit offerte de s'advancer jusques à Nyort pour faciliter ladite entrevue. Mais il semble à présent qu'il soit refroidy de ce pre-

conseillé et donnera occasion à beaucoup de gens de croire le contraire de ce qu'il a dit par ses belles protestations. Car d'attendre que les estrangers soient avec lui, c'est se perdre luy-mesme et vouloir ruiner ce qui nous concerne. »

Cependant Venise avoit, de son côté, à s'inquieter des moindres dispositions de l'Espagne, dont le but venait toujours se manifester par des empiètements nouveaux qu'elle faisait sur ses voisins en s'immiscant dans leurs affaires : « Ces seig^{rs} ont esté requis, par le gouverneur de Milan, de lui permettre de tirer de la Bresse ^{mil} corcelets, ^{mil} morions et ^{mil} arquebuses; et, bien que la chose soit en dispute entre eux, toutesfois l'on tient qu'elle luy sera accordée, tant pour s'entretenir avec ledict gouverneur que pour le proffict particulier qu'eux et leurs subjects en reçoivent, ayans en ce lieu grande quantité de marchandises. Ils ont aussy advis qu'il estoit arrivé grande somme de deniers à Milan, qui sont, comme je crois, les vi^e mil escus passez dernièrement à Genes et que le bruit courroit que le gouverneur devoit faire levée de gens, que le vice-roy de Naples avoit eu commandement de S. M. catholique de renvoyer les galleres faictes l'année passée et les faire mettre en l'eau pour passer en Espagne avec commandement d'en faire encores de nouveau.

« Le marquis de Soncino, voisin de la frontière de ces seig^{rs}, du coste de Milan, ayant quelque querelle avec ses subjects, a demandé au gouverneur dudict Milan quelques forces pour mettre dedans la

ville, afin de les chastrer et tenir en bride. Il y a envoyé une compagnie de n^e Espagnols tirée de Lomeline; le capitaine qui les conduisoit, voulant passer par la forteresse de Venue appartenant à ces seig^{rs}, envoya demander passage au podestat, lequel luy list responce qu'il y avoit un chemin plus court et plus aisé pour aller à Soncino que celuy-là, et luy envoya un de ses officiers pour luy monstrier et l'y conduire. Cet Espagnol receut cette responce pour affront et dit plusieurs injures à cet homme, luy voulant couper le nez et les oreilles s'il n'eust esté retenu par aucuns de ses soldats plus sages que luy. Mais cependant il se mist à escrire deux lettres en espagnol, les luy fist signer par force sans qu'il en peust voir le contenu, et le renvoya, l'injuriant de nouveau et le menasant de faire donner des coups de baston à tous ceux de Venise qui viendroient à Soncino. Le podestat en rendit incontinent compte a ces seig^{rs}, qui en furent fort offensés et despeschèrent soudain vers le secrétaire qu'ils tiennent à Milan, tant pour en faire le ressentiment convenable au gouverneur que pour retirer les deux lettres signées. Il leur promist d'en faire démonstration exemplaire, mais quelques jours après il renvoya quérir ledict secrétaire, et pour toute satisfaction il luy dict qu'il avoit écrit à ce capitaine espagnol à Soncino et luy avoit ordonné ce qu'il auroit à faire pour l'advenir en semblables occasions de passages, dont ces seig^{rs} sont très justement indignez, et ne sçay encores comment ils se passeront.

mier désir qu'il monstroit avoir de nous contenter en cet endroit, car il a depuis proposé des conditions qui me seroient si désavantageuses, que je ne les luy puis accorder, voulant que je face repasser la rivière de Loyre à l'armée du mareschal de Biron, afin de luy donner moyen de secourir ceux de Castillon contre celle du duc du Mayne, et en ce faisant gagner temps sur moy et à mon dommage soubz une espérance incertaine, enflé de l'avantage qu'il cuide avoir gagné sur ledit mareschal pour avoir conservé Marans, et nourry de l'espérance que l'on

« Tant y a que par là V. M. peut voir de quel pied marche aujourd'hui cette nation parmy le monde; cependant ils se sont mis là dedans et ne demorderont pas facilement, et n'y aura personne plus trompé que le marquis mesme, qui ne les en tirera, non plus qu'ont fait les seig^{rs} de Corregio la garnison qui y fut mise de cette façon, il y a tantost deux ans. Cela donne ici à parler à tout le monde et occasion de croire que lesdicts Espagnols aient quelque dessèing, ou pour le moins, comme l'on interprete ici, qu'ils veulent asseurer leurs affaires advenant la mort du roy d'Espagne, tant est qu'ils se sont aujourd'hui plantez quasi par tous les endroits de l'Italie. Ces seig^{rs}, à qui le fait touche, dissimulent le plus qu'ils peuvent et essayent de gagner le temps; mais cependant il est incroyable combien cette nation par telles façons de faire prend icy d'establisement de jour à autre.

« Ils ont avis de Milan que M. de Savoye a envoyé le s^r de Ligny et le marquis de Gara vers ledict gouverneur, et, bien qu'ils aient publié que ce seroit pour purger ledict s^r duc de l'opinion que l'on a qu'il aye consenty au traité de Montferrat, si est-ce que ces seig^{rs} croient tout le contraire et jugent que l'occasion en soit de grande conséquence n'estant vraysem-

blable que l'on aye envoyé telles gens pour cet effect. Tellement que chacun se tient sur ses gardes, et semble que ce prince veuille tout à un coup mettre ses voisins en jalousie, dont possible il luy en pourroit mesadvenir. Quelqu'uns, sur l'occasion de ce voyage, reviennent sur l'entreprise de Genève, joint qu'en mesme temps ledict gouverneur a ordonné que tous les gens de guerre de l'Etat de Milan se retirassent soudainement à leurs garnisons, sans en vouloir mesmes excuser les principaux chefs. V. M. fera très bien de pourvoir à toutes ses frontières; car, sans l'opinion que l'on peut avoir que, pendant ces guerres civiles, il seroit aysé de conserver ce que l'on pourroit prendre, avec ce l'espérance d'estre favorisé de l'un ou de l'autre des partis de vostre royaume, leur fait aussy croire les entreprises plus tost faciles. Et laissant juger à V. M. de quel zèle sont meus telles gens qui ne se contentent de la voir en guerre pour la deffence de la religion catholique et pour vray dire de la cause commune, voudroient volontiers faire leur profit et s'avancer à son dommage, j'espère que Dieu la conservera comme il a fait jusques icy, et luy donnera enfin le repos qui est nécessaire au bien et soulagement de son royaume. » (*Corresp. de Veuse, Harlay.*)

luy donne du costé d'Allemagne, sans considérer que toutes ces choses, qu'il estime luy estre avantageuses, avanceront sa ruine et celle de l'Estat auquel il a après moy plus d'intérêt que nul autre. Il est encores à la Rochelle, et a naguères faict une course au bas Poictou pour prendre III^m escus des deniers de mes tailles, de sorte que la royne est demeurée à Chenonceau, très irrésolue de ce qu'elle doit faire, ne voullant qu'elle hazarde sa peine, sa personne et sa réputation sur ung fondement si incertain qu'est celluy que l'on a peu jecter jusques à présent sur les parolles et les déportemens dudit roy de Navarre.

Comme le soing que je doibz avoir de ma santé ne m'a pas permis d'attendre à Paris l'arrivée de ces amb^{rs} allemands dont la venue a esté si longtems attendue, y estans arrivez depuis mon partement, où ils ont esté recueillis très honorablement, la mesme considération m'a aussi empesché jusques à présent de les veoir et ouyr, à mon très grand regret, comme je leur ai faict dire. Ce qui a meu les contes de Montbelliard et d'Isebourg, chefz de ladite légation, de se retirer, appelez et pressez de leurs affaires domesticques. Mais les autres sont demeuréz, et croy qu'ils attendront mon retour, qui ne pourra estre plus tost qu'au xx septembre, d'autant qu'ayant commencé à user de cette purgation, je suis conseillé de ne la discontinuer et prendre imparfaicte.

Sur l'acheminement en Levant de la gallère du chevalier d'Aumale, j'ay soudain adverty mon cousin le duc d'Espernon, afin qu'il ne permette qu'elle passe outre. Et vous diray que je suis en peine de certains propos qui se sont passés entre mon amb^r, le premier bassa, et celluy de la mer, craignant que cela rende à l'advenir la procédure dudit amb^r moins agréable ny utile ¹.

¹ On a vu ci-devant, page 518, à la note, la contestation dont parle ici Henri III, entre le grand vizir et M. de Lancosme. M. de Maisse, comme il l'écrivit au roi le 29 juillet précédent, était intervenu dans le débat en donnant avis à l'ambassadeur

d'un nouvel incident, et il y joignait ses instructions officielles :

« Le s^r de Lancosme m'écrit qu'il rend compte particulièrement à V. M. de la plainte qui est en cette Porte pour ce qui a esté faict par la gallère du chevalier

Lettres
de
M. de Maisse
à Henri III.

Venise, 9 et 23 septembre 1586.

Sire, les préparatifs d'armée de mer que le roy d'Espagne vouloit

d'Aumalle. Sur quoy il m'a semblé la devoir aussy advertir que l'on a advis icy qu'il y a quelques-uns de vos subjects de Marseille qui se préparent pour aller en Constantinople poursuivre, avec l'auctorité de V. M. pres du G. S., la liberté du commerce de Barbarie et avoir réparation des torts qui y ont esté faictz par cy-devant, et qu'ils ont armé pour y aller la mesme gallée qui fut dudict s^r chevalier. Cela est sceu et descovert icy et en Levant; si bien ils ont voulu changer et chiormer et tout l'attirail, il est à craindre qu'estant arrivez là, et les choses estans aux termes ou elles sont, que l'on ne face et à eux et à leur gallere quelque mauvais party, dont il y a icy deux juifs qui l'ont laissé entendre. Je ne scay s'ils sont ja partis, mais il vaudroit mieux qu'ils prissent un autre vaisseau, car, outre le danger qu'ilz courrent, il y pourroit aller de la réputation du service de V. M.; d'autant qu'ayant faict dire par delà que cette gallere n'est des siennes, et que l'on voit néanmoins venir en Levant armée et montée de ses subjects avec lettres de V. M., cela pourroit estre interpreté au contraire de son intention, mesmement par les Turcs, qui savent fort bien se servir de telles vanes, et iroit de la réputation de V. M. si on ne la pouvoit retirer, et partant elle y pensera s'il luy plaist, s'il en est encores temps.»

Il disoit également à M. de Villeroy, « M. de Lancosme m'escrit la peine ou il est pour l'affaire de la gallere de Malthe et mille autres tyrannies que l'on fait par

delà. Le bassa et luy ne sont pas bien ensemble, dont nous n'avons pas grand besoin pour le présent. Je luy ay escrit qu'il faut manier telles gens avec dextérité, et ne rompre point s'il est possible, car autrement nous n'y ferons rien et ne profiterons pas beaucoup. »

La lettre de M. de Maisse à M. de Lancosme insistait sur les moyens de conciliation commandés par l'état actuel de la France : « J'ay entendu, à mon très grand regret, les difficultez où vous vous trouvez sur le faict du chevalier d'Aumalle, dont m'escrivez : vous estes sage et avez eu assez de temps jusques icy au lieu où vous estes pour connoistre à quelles gens vous avez affaire. J'ay toujours entendu dire qu'avec les Turcs il fault proceder à l'une des deux façons, ou par force d'argent ou par menaces, à coups de baston, comme l'on diet et tous ceux qui ont negocié avec eux tiennent cette maxime si certaine, qu'il fault croire qu'elle soit veritable. Mais, pour nostre regard, aujourd'huy, je ne suis pas de cette opinion : car n'ayant ny les moyens de les vaincre par présens, comme quelques autres princes, ny la nécessité ou nous sommes, ny la force pour nous faire craindre, estant nostre foiblesse et desunion connue aujourd'huy de tout le monde, il fault necessairement trouver quelque autre façon d'en eschapper, qui est, à mon advis, avec prudence et dextérité, afin de ne rien rompre avec eux et conserver peu de reputation que nous apporte l'amitie de ce prince, bien qu'à la vérité les

faire de deçà pour envoyer aux Indes sont de beaucoup refroidis, et y a advis que S. M. catholique a révoqué le commandement de faire passer les galléasses de Naples en Espagne et de lever des gens de pied.

fruits en ayant esté ordinairement tels que vous les escrivez. Mais estant besoing en ce temps-icy plus que jamais, pour le service du roy, de faire croire au monde que nous y avons bonne intelligence, il fault par ce moyen que vous, qui en estes le ministre, surmontiez par prudence toutes les difficultez qui se peuvent présenter, car il seroit très mal à propos maintenant qu'il en advint autrement. »

M. de Maisse envoyoit au roi les avis qu'il recevait par Venise des affaires du Levant, ou se montraient les avantages que la reine Élisabeth y devoit à la lutte ouverte qu'elle soutenait avec éclat contre l'Espagne : « J'envoie à V. M. la dépesche de Levant. Quoique je m'assure qu'elle sera advertie des occurrences de ce costé-là, je ne laisseray pour cela de luy dire ce que j'ay appris de ces seig^{rs} du portement d'Ochially, lequel, avec xvi gallères et xx ou xxx qui le doivent suivre, est party pour Alexandrie et doit prendre par chemin les gardes de Rhodes, Metelin et Cypre, et faire jusques au nombre de cent voilles de toutes sortes. L'occasion, comme ils disent, en est pour essayer de remédier au soulèvement des Arabes et pourvoir au remuement nauyères advenu dans la mer Rouge, et toutesfois aucuns assurent que ce soit pour visiter seulement l'Archipelago, comme c'est la coustume ordinaire, et autres pour favoriser quelques vaisseaux qui viennent de l'Arabie. Ils ont cependant dépesché en diligence en Candie, afin d'advertir ceux de l'isle de se tenir sur leurs gardes. Ces seig^{rs} m'ont aussy dit que l'amb^r d'An-

gleterre qui est pres du G. S. avoit remply tout Constantinople des exécutions faictes aux Indes par le Drago (*Drake*). jusques à les assurer que sa maïstresse esteit si puissante, qu'elle pouvoit en un mesme temps travailler et V. M. et le roy d'Espagne, tellement que ce portement d'Ochially avoit esté entrepris en partie sur l'assurance qu'il dict avoir de ce costé-là que S. M. catholique ne leur pouvoit donner en ce temps aucun empeschement quelque petite que soit leur armée. »

Quelques jours plus tard, à l'apparition des vaisseaux d'Ochially dans l'Adriatique. M. de Maisse faisait sentir tout ce que Venise avoit à craindre de la vénalité de ses agents : « Ces seig^{rs} ont esté icy huict jours tenus en alarme par xviii ou xx galliottes turquesques, lesquelles estant entrées dans ce gouffe ont prins trois ou quatre vaisseaux vénitiens, et entre autres un chargé de n^r soldats qu'ils envoyoiert en Candie ; et, avant que leurs gallères se soient mises ensemble, comme ils n'ont pas grande envie de rencontrer les vaisseaux tures, pour n'y avoir rien à gagner ceux-ci se sont retiré avec leur butin. Il ont advisé que c'est Assan-Aga, vice-roy d'Argier, qui veut avoir la revanche de la gallère de Ramadan. Ils sont aussy travailléz par les pilleries des Uscoches ; mais enfin ils ont descouvert que le capitaine de la garde qu'ils tiennent contre eux qui est de leurs gentilhommes, s'entendoit avec eux et participoit au butin, et soudain ont resolu de le faire prisonnier et chastier comme il le mérite. » (*C. de Ven.*)

tellement qu'il semble que cette entreprise d'Angleterre dont on parloit ne doive passer plus avant, ayant mesmes depuis naguères les ministres dudict s^r roy fait entendre à ces seig^{rs} que leur maistre estoit recherché de paix par la royne, et que pourveu que l'on laissast à ceux du Pays-Bas la liberté de la religion, que toutes choses se remettroient en son obéissance. A quoy S. M. catholique avoit fait grande difficulté, mais enfin il avoit remis le tout à ce que le prince de Parme en ordonneroit, auquel il en devoit faire entendre sa volonté. Ils leur ont aussy donné la nouvelle du parlement du Draco des Indes, et diroient volontiers qu'il s'en seroit fuy si on ne sçavoit le contraire. Voilà le langage qu'ils tiennent icy, de la vérité duquel V. M. aura esté plus surement advertie¹. Cela ne peut estre creu en ce lieu, et est l'opinion

Le langage tenu par l'Espagne changeait ailleurs selon ses convenances, et Henri III, écrivant le 13 septembre 1586, à propos des mêmes incidents, montrait les effets qui résultaient de cet appareil comminatoire sur les deux points qu'il menaçait. En ajoutant quelques détails sur la négociation de la reine mère et sur les opérations des armées dans le midi, il annonçait pour la première fois l'acte de vengeance par lequel Élisabeth allait répondre à la provocation de l'Espagne :

Touchant les entreprises de Genève et Angleterre, combien qu'il n'apparoisse encores aucuns préparatifs, les Espagnols et leurs adhérens font bruire et résonner partout leurs grands armemens, pour y employer en la dernière, ayans publié un estat de L^{rs} hommes, de V^s naves, qu'ils disent devoir dresser et mettre en œuvre l'année prochaine. En quoy ils ne comptent point les gallées de la seigneurie ny chose aucune qui dépende d'autres que d'eux. Aussi croit-on qu'il en sortira plus de fumée que de flambe.

« La royne d'Angleterre a fait empi-

sonner plusieurs personnes, et diet avoit descouvert une entreprise et conspiration faite sur sa personne et son Estat, en laquelle plusieurs sortes de gens trempent, et n'en sçavons encores les particularitez; ce qui apparoistra au prochain parlement de ses subjects, qu'elle a assigné à la fin de ce mois. Dracq est aussy revenu des Indes, et semble qu'il pourchasse d'y estre renvoyé et que l'on prépare des vaisseaulx pour cest effect. Quant au costé de Genève, le duc de Savoye y fait approcher des forces, et donne tant d'incommoditez et alarmes a ceulx de ladite ville, qu'il est impossible que les choses subsistent longuement en l'estat qu'elles sont. Les troubles de mon royaume donnent la hardiesse à plusieurs d'entreprendre et attenter des choses auxquelles ils n'oseroient penser autrement.

« La royne madame et mere a renvoyé l'abbé Gadagne devers le roy de Navarre pour vider les difficultez de leur entreveue, dont je ne sçay pas encores ce que je dois espérer. Tant y a que je feray ce que je pourray envers luy pour le rendre

de ces seig^{ts} que S. M. catholique est tellement nécessitée d'argent, qu'elle veut essayer d'eschapper la despense qu'il luy conviendrait

capable de son salut et devoir, et du bien que je luy pourchasse. Cependant la ville de Castillon a esté remise en mon obéissance par mes cousins le duc du Maine et mareschal de Matignon. Le duc de Joyeuse a assiégé le chasteau de Peyre en Gévaudan, depuis la prinse de Malsien et Marvejols, et mon cousin le duc d'Espéron est passé en Provence. Et suis retourné en ces quartiers après avoir veu la royne madame et mère à Bloys.»

Le 27 septembre suivant, M. de Villeroy, resté à Paris au milieu des déplacements continuels d'Henri III, expliquait la mesure prise par Elisabeth, qui devait servir de prétexte pour faire monter sur l'échafaud Marie Stuart, qu'elle tenait captive depuis tant d'années : « Les affaires de France sont en tel estat, que toutes choses me font peur et me semble que ce n'est sans cause. M. de Savoye continue à s'armer et amasser des provisions pour faire la guerre : qui dit que c'est pour aller à Genève, qui pour France et les autres pour Angleterre. Mais il y a moins d'apparence qu'ils commencent par celle-ci, qui est trop perilleuse, joint que la roime dudict pays a publié avoir découvert une très grande et nouvelle conjuration, pour laquelle elle a fait reserrer la royne d'Escosse, amener prisonniers à Londres ses secretaires, fait saisir tous ses papiers et constituer prisonniers plusieurs seigneurs, gentilshommes et autres du pais qu'elle publie participer à ladite entreprise. Qui a mis l'Angleterre en tres grande rumeur et deliance, les uns pour la crainte qu'ils ont d'estre travailléz à l'occasion de ce qu'ils ont fré-

quente avec lesdits prisonniers, comme il y en a grand nombre, et les autres pour reconnoistre que ceste entreprise et conjure à la queue plus longue que l'on eust jamais pensé, dont ladite royne est fort travaillée, et ne peut estre qu'il n'en arrive de très grands et tragiques effectz.

« Le roy a deslibéré de recommander et favoriser ladite royne d'Escosse en ce qu'il pourra raisonnablement faire, tant pour leur proximité que pour sa qualité et son caractère, joint que plusieurs pensent qu'elle ne sera trouvée si chargée et coul-pable comme l'on publie, estant certain qu'elle a de grands ennemis aupres de ladite royne d'Angleterre qui luy feront le pis qu'ils pourront. L'on ne sçait encores si le roy d'Escosse s'en remuera ou non, n'estant en trop bonne intelligence avec la royne sa mère, laquelle est aucunement excusée de ce qu'elle a fait pour sortir de prison, où elle est détenue il y a près de xviii ans. Mais ceulx qui l'ont poussée et fomentée à le faire sont fort à blâmer, et principalement les Espagnols et autres estrangers qui en sont accusez, parce qu'il est trop évident qu'ils ne l'ont tant fait pour luy aider, et à la religion catholique, que pour se venger de ladite royne d'Angleterre et servir à leurs affaires et desseins trop ambitieux. » (*Lett. du cab. etc.*)

M. de Maisse, de son côté, signalait les manœuvres de l'Espagne pour agir sur la France par les moyens de corruption, et marquait l'attitude agressive que prenait le duc de Savoie pour seconder Philippe II dans ses entreprises : « Je ne veux faillir à mon devoir de l'advertir qu'il a couru un

faire en cette nouvelle guerre, s'il y trouvoit quelque honneste moyen de l'appaiser, laquelle est jugée d'un chacun très difficile et des

briuet sur cette place depuis xv jours qu'il estoit passezxx^m escus d'Espagne en France. J'ay parlé à quelques-uns des principaux marchands, qui me l'ont assuree, et ces seig^{rs} mesmes en ont advis de leur ambassadeur. V. M. sçaura bien juger à quelle fin, tant y a que je sçay que cette nouvelle leur a esté très desplaisante, ne désirant rien tant que la paix en France et le bon succés des affaires de V. M., et au contraire voir cette grande puissance des Espagnols abaissée et travaillée, qui leur vient à estre suspecte tous les jours de plus en plus, pour les façons de faire du gouverneur de Milan, dont ils reçoivent trop souvent de nouvelles attaques, je ne veux pas dire indignitez, lesquelles ils dissimulent et avallent plus doucement, à mon advis, qu'ils ne feroient s'ils voyoient les forces de V. M. réunies et très subjects réduits à une mesme obeissance.

« Cependant une nouvelle venue icy de la prise d'Alba au Montferrat par M. de Savoie, qui depuis s'est trouvee faulse, avoit tellement esmeu ces seig^{rs}, qu'il est incroyable combien d'aprehension ils en ont eu, prévoyant bien que si cela eust esté vray et succédé avec la participation du roy d'Espagne, que la guerre se mettroit à bon escient en Italie, dont enfin le danger n'en pouvoit tomber que sur eux. Et sans doubte la façon dont use ledict s^r de Savoie et les traictés secrets qu'il a avec le gouverneur de Milan mettent eux et tous les princes voisins en un soupçon tres raisonnable, et les tiennent en continuel exercice, attendant de quel costé cela pourroit tomber

« Hier, par courrier expres arrivé de Milan, ces seig^{rs} eurent advis que le gouverneur avoit ordonné à la gendarmerie de se tenir preste et faire marcher au premier commandement qui leur en seroit fait, sans toutesfois qu'ils puissent découvrir quelle soit son intention, et sommes attendans à quoy se résoudront tant d'allees et de venues. J'envoye à V. M. l'extrait de ce que l'on leur en a escrit: ils ont advis, à ce qu'ils disent, que cela pourroit tomber ou sur quelque ville de la frontiere de V. M. ou plustost sur Genève, ou ils disent que Son Altesse a des intelligences, et que pour cet effect il fait marcher plus de gens qu'il peut à couvert de ce costé-la. Quoy que ce soit, V. M. à ce qui la pourra toucher sçaura très bien pourvoir, tant y a que les plus sages jugent icy que les actions de ce prince le pourroient bien, s'il n'y pourvoyoit, reduire à la fin en pareil estat que se trouva feu son père. »

Enfin, M. de Maisse mentionnait icy pour la première fois l'instance qu'à l'exemple de la France l'Angleterre allait, à diverses reprises, adresser à la Porte, pour lui fournir contre l'Espagne le concours d'une force navale qui la mit elle-même en état de balancer l'*armada* de Philippe II.

« Il semble que ces seig^{rs} ayent opinion, je ne sçay si c'est par discours ou autrement, que la royne d'Angleterre face solliciter le G. S. de faire sortir l'année prochaine une armée de mer au dommage des Espagnols. V. M. en pourra possible sçavoir quelque chose davantage. Mais je croy que ces gens en seroient très aises, ne desirans rien tant que de voir le monde embarrassé

Espagnols mesmes. Quoy que ce soit, V. M. peut croire que les préparatifs et les effects en seront si longs, que nous aurons tout loisir de le prévoir.

J'ay donné advis à V. M. de la poursuite qui se faisoit près ces seig^{rs} depuis huit jours par N. S. P. Cette pratique s'est tellement eschauffée qu'en ayant S. S. ouvertement parlé avec leur amb^r, jusques à en venir au particulier, cette affaire a esté traictee par quatre ou cinq assemblées en leur sénat et est encores sur le bureau, sans qu'ils en aient jusques icy prins aucune résolution. N. S. P. donc, après leur avoir remonstré les grandes intelligences qu'il a par toute la chrestienté pour l'extirpation des hérétiques et nommément en France, et parmi les Suisses et Grisons, où il leur a faict entendre avoir l'évesque de Tricarica pour son amb^r, essaye de persuader à ces seig^{rs} d'entrer en ligue avec le roy d'Espagne et le duc de Savoye, qu'il appelle ligue sainte, contre les infidels et hérétiques, en laquelle S. S. promet d'entrer, et y offre pour cet effect trois millions d'or, deux présentement et le troisième selon le progrès de la guerre, ne demandant autre chose à ces seig^{rs}, sinon douze de leurs galléasses armées et v^m hommes de pied. Et, au cas que le Turc, lequel demeure comprins sous le nom d'infidel, adverty de cette ligue, vouldroit rompre avec eux, que S. M. catholique s'obligerait à leur deffence avec telles conditions qu'ils voudront; et que, le Turc ne se remuant, ledict roy leur remboursera toute la despense qu'ils auront faicte en cette guerre, dont S. S. leur promet rendre et si besoing est leur baillera seureté¹.

pour pouvoir cependant jouir de leur repos accoustumé. Au surplus, il me semble reconnoistre par moyens qu'ils n'ont pas maintenant les affaires du G. S. en telle reputation qu'ils avoient par cy-devant, pour voir ce prince plongé en avarice et en plaisirs, et ses affaires en assez mauvais estat, ayant advis certain et assuré, si bien on ne leur en mande rien de Cons-

tantinople, de la reprise du fort de Tauris par les Perses, et du peu d'effect que l'armée de ce seigneur pourra faire cette année de ce costé-là.» (*Corr. de Ven.* etc.)

¹ Cette renaissance d'un projet de ligue, dont M. de Maisse avait contesté si souvent la probabilité, et qui devenait tout à coup possible par l'énergique impulsion de Sixte-Quint, se trouvoit d'accord avec les

Venise, 7 octobre 1586.

Sire, V. M. aura veu ce que je luy escrivis touchant la ligue en la-

informations précédentes qu'Henri III avait transmises à M. de Maisse. Ce dernier entre ici dans de longs et curieux développements, qui nous font assister à toutes les pensées des contemporains et juger des impressions qu'ils recevaient par la perspective d'une entreprise dont l'accomplissement devait changer toutes les relations internationales :

« Or, bien que cette ligue soit générale, si semble-il qu'elle se restreigne contre la royne d'Angleterre et ceux qui la voudront assister, et est ainsi interprétée de ces seig^{rs} mesmes. Vray est que, pour les y faire plus facilement entrer, on y mesle le G. S., leur représentant que par ce moyen ils seront à jamais assurez contre les forces de cet ennemy. V. M. peut juger combien de difficultés et d'espines se trouveront en ce négoce devant qu'il se puisse terminer; et quand bien il se concludroit, ce seroit avec tant de longueur, que l'on aura tout loisir d'y penser. Cependant cette affaire ayant esté longuement consultée par les *sages* de leur conseil qu'ils appellent, ils sont entre eux tombés en deux avis qu'ils ont rapportez au sénat : l'un d'entendre à cette pratique et d'escouter ce qu'on voudra dire, mais n'y conclure rien, sinon avec assurance de très évident proffict de leur république; l'autre de se retirer du tout et en faire entendre à S. S. les raisons par leur ambassadeur. Or, comme leur dernier avis porte l'exclusion entiere de cette ligue, je n'en estime aussy pas moins pour le premier car, pour le peu que j'ay

apris des façons de négocier de ces genscy, ce mot d'évident proffict entre eux apportera tant de difficultez et de longueur, que Dieu sait quand on les pourra contenter. Car, laissant à part cette considération qu'ils ne voudront agrandir le roy d'Espagne à leurs despens, pour se le rendre toujours plus formidable, outre les debtes de la ligue passée qui monte à plus d'un million d'or, dont ils voudront être remboursés, ils n'entreront jamais en de nouvelles despenses sans demander pour leur seureté des ports et des villes de la Pouille, des traictes de bled et de seigle à bas prix et mille autres choses, comme ils firent à la dernière ligue. Laissant à juger à V. M. si, lorsque le Turc estoit armé contre eux et les avoit ainsi réduits à la dernière nécessité, ils eurent le courage de demander telles conditions, comme il se voit par le traicté, ce qu'ils feront à cette heure qu'ils sont en paix avec luy et qu'il n'y a nul intérêt, duquel seulement ils sont poussez, qui les contraigne d'entrer en cette guerre. Et cependant, rompant sur les conditions, ils entretiendront tellement S. S. qu'elle ne pourra avec raison se plaindre d'eux.

« Ainsy, je ne fais grande différence pour mon regard auquel des deux avis ils s'arresteront, sinon que je croy que le dernier apportera enfui sur les conditions plus de mescontentement entre Nostre S^t-Père et eux; mais, en somme, l'effect en sera semblable. Bien puis-je assurer V. M. que tous les plaisirs et faveurs que S. S. leur a fait cy-devant viennent maintenant

quelle on desiroit faire entrer ces seig^{rs}. N. S. P. n'a peu avoir jusques icy autre chose que bonnes paroles, et ont donné charge à leur amb^{as}

à leur estre représentés comme un moyen qui semble avoir esté pratiqué industrieusement pour les obliger à suivre sa volonté, bien que je ne pense pas que cela y serve beaucoup. Mais pour autant que je me pourrois bien tromper en affaire de telle importance et où j'estime qu'il y va de son service, et que je vois que cette pratique est pour durer tout cet hiver, V. M. me fera cet honneur, s'il luy plaist, de me faire sçavoir sa volonté seurement et en diligence. Car, si bien, comme je luy ay escrit cy-devant, il ne me seroit malaisé de traverser cette négociation y employant le nom de V. M., si est-ce que je ne le feray sans son exprès commandement.

« Et en cela, certes, je me tronve en perplexité, car, d'un costé, je n'estime icy ny honorable ny convenable à V. M., ny au nom de très chrestien qu'elle porte, de se vouloir opposer à une ligue que S. S. et les princes chrestiens voudroient faire contre les hérétiques. Mais, d'autre costé, voicy qu'un traicté de si grande importance se négocie sans participation et conseil de V. M., qui est aujourd'huy armée contre la moitié, s'il se peut dire, de ses subjects et de son royaume, et que l'on se cache de ses ministres; il est nécessaire de croire qu'il y a quelque mauvaise intention cachée sous cette négociation, joint que par la proposition que l'on en a fait à ces seig^{rs}, le roy d'Espagne y est exalté comme prince plain de zèle et de dévotion envers la chrestienté, et de V. M., qui pour cet effect en est si avant à la guerre, il n'en est fait aucune mention.

« Icy adjousteray que parlant en par-

ticulier de cette ligue à quelqu'un de ces seig^{rs} qui est serviteur de V. M., et luy faisant l'entreprise d'Angleterre assez difficile, d'autant que S. M. catholique n'aura aucun port ny dedans le royaume ny aux environs, et que V. M. possible ne l'auroit pour agréable, il me respondit que l'on leur faisoit entendre que S. S. et ledict roy catholique estoient assurez d'estre favorisez de vos s'bjets et du costé d'Angleterre, et du costé de Gennes, et de tout ce qui leur seroit besoing, et mesmes des villes et des ports, et qu'il avoit grand peur que tout ne tombast sur V. M., reconnoissant bien en cela qu'il y avoit de la mauvaise volonté de la part dudict roy d'Espagne. V. M. peut juger par là si elle a grande occasion de vouloir pourvoir à ses affaires et rien obmettre pour pacifier son royaume, lequel je pense que l'on veuille plustost affoiblir, et entretenir la division par cette ligue que pour l'espérance que l'on aye de la conquête d'Angleterre.

« Et seroit à craindre qu'estans icelles forces assemblées, qu'elles ne fussent incitées à se tourner contre V. M. et par la division, foiblesse et nécessité du royaume, et par la mauvaise volonté de ses subjects. V. M. y pensera donc, s'il luy plaist, comme à chose qui touche grandement à la conservation de son Estat et à son particulier; et cependant je feray tout ce qui me sera possible sous main pour destourner cette pratique, sans y employer le nom de V. M., comme n'ay fait autre chose depuis huit jours. L'asseurant que, comme l'adjonction de ces seig^{rs} apportera

de remontrer à S. S. la despence qui leur convient faire pour la defense de leur Estat du costé du Turc, le peu d'occasion qu'ils ont pour

beaucoup de faveur à cette entreprise, le contraire aussy la défavorisera grandement et refroidira les autres princes d'Italie qui y pourroient estre induits à leur exemple. V. M. me fera donc sçavoir son intention et quel langage elle voudra que je leur tiene, espérant leur monstre si clairement le fonds et la conséquence de ce négoce, qu'ils y penseront plus d'une fois.

« Pendant ces entrefaictes il est venu une nouvelle de ce lieu qui a donné occasion de croire que cette poursuite de ligue se face à bon escient, venant avis de tous costez que M. de Savoye avoit despesché en ce quartier plusieurs capitaines pour lever sous main des gens de pied, sçavoir: le comte Girardo Martinengo, mil hommes sur le Bressan et ez environs de l'Estat de cette république; le seig^r. Eneas Pio, mil hommes sur l'Estat du duc de Ferrare; le comte Octavio San-Vidale, autres mil hommes sur le Parmesan et Plaisantin, et que, pour cet effect, Son Altesse avoit receu, à cette dernière foire de Besançon, cxxx^m escus du roy d'Espagne. Or, comme cette levée est bien vraye, aussy a-elle mis icy tout le monde en jalousie, la plupart croyant que c'est pour l'entreprise de Geneve, laquelle on remect sus plus que jamais. Et bien que, pour mon regard, je sois de cette opinion, je ne veux pour cela laisser d'avertir V. M. d'un bruit qui court, de la vérité duquel elle jugera ce qu'il luy plaira: qui est que le pape, le roy d'Espagne, les ducs de Savoye et de Florence, et quelques princes catholiques d'Allemagne, ont juré ensemble la defense et protection de la Ligue dernière-

ment commencée en France; que le duc de Savoye fait la première levée au nom de tous, que l'on dict devoir estre grande, que l'intention est d'empescher le traité de paix pour lequel la royne est allée trouver le roy de Navarre; à quoy faire ils sont sollicités par quelques-uns des subjects de V. M., et afin aussy que, pendant que le roy d'Espagne voudra faire l'entreprise d'Angleterre, vostre royaume soit tellement travaillé, qu'il n'y puisse donner aucun empeschement.

« Je ne sçay si cela est vray, mais je dois asseurer V. M. que, par la proposition qui en a esté faicte à ces seig^r, comme on les asseure que tous les princes catholiques y doivent entrer, il semble que l'on leveille menasser, s'ils ne font le semblable. L'on dict que le duc de Mantoue, en ayant esté recherché, les en a refusés tout à plat et pense que ces seig^r en feront autant, bien qu'ils soient fort longs à se résoudre. Bien que, quand cela seroit vray, il y a beaucoup de choses à dire d'une part et d'autre, et que tels desseings ne reussissent ordinairement selon le desir des auteurs si est-ce que V. M. me pardonnera si je luy dis qu'elle doit pourvoir et bientost à ce que telles forces estrangeres ne luy tombent sur les bras, dont on ne pourroit esperer enfin qu'une totale ruine, de laquelle j'espere que Dieu conservera V. M. à la confusion de ses ennemis. »

Au tableau si saisissant que trace ici M. de Maisse des immenses perils que faisait courir alors à la France cette connivence universelle de la majorité catholique de l'Europe conspirant avec la majorité ca-

le présent de se remuer, n'estant encore cette république bien acquittée des debtes de la dernière guerre, et toutes leurs autres raisons accoustumées. Bref, si S. S. ne leur en fait nouvelle recharge, il leur est advis que pour ce coup ils en sont eschappez¹. Je prendrai garde à

tholique de la France elle-meme, Henri III répondait par une lettre du 11 octobre suivant, qui venait confirmer et accroître encore ces appréhensions, car elle constatait qu'il avait enfin reçu la grande ambassade protestante de l'Allemagne. Mais son départ précipité annonçait que la guerre allait suivre cette démarche, et résulter en effet de l'accueil par lequel le roi avait répondu à la sommation impérieuse qu'elle était venue lui apporter :

Vous m'avez adverty de la poursuite que fait faire Sa Saintete pour faire entrer ces seig^{rs} en la ligue qu'il veult faire avec le roy catholique et le duc de Savoye, et me semble que ces seig^{rs} ont desjà prise la conséquence d'une telle ouverture, puisqu'ils ne m'en ont rien communiqué et ne m'y ont convié comme il me semble que je méritoys, puisque j'ay les armes en la main, et ay plus combattu tout seul pour ceste seule occasion que tous les autres princes de la chrestienté n'ont fait ensemble. Aussi est-il trop évident que tout se fait en faveur du roy cath^o, qui se veult venger de la royne d'Angleterre, et dudit duc pour avoir Genève pendant que mon roy^m est en trouble, dont est cause l'obstination du roy de Navarre et de ses adherans.

La royne madame et mere continue à poursuivre son entrevue et abbochement avec luy, dont il luy donne à présent plus d'esperance qu'il ne souloit. Toutesfois, j'en attends bien peu de fruit, pour estre en son obstination plus supporté et con-

forté que jamais de la royne d'Angleterre et des princes protestans, desquelz j'ay oy les amb^s, qui m'ont tenu ung langage si plein d'irrévérence, que j'ay toute occasion de m'en douloir et d'en demeurer très mal édifié; et semblablement de ladite royne d'Angleterre, laquelle a ouvertement envoyé ses navires chargés d'armes et de munitions de guerre au secours du roy de Navarre contre l'armée de mer que j'avois envoyé du costé de Brouage.

« Comme je suis certain que ces seig^{rs} appréhendent mieulx que nulz autres la conséquence de toutes ces entreprises, ils ne s'y embarqueront aussy que bien à propos, de sorte que mon intervention en leur endroict ne serviroit que à leur aider à s'excuser envers S. S., qui seroit attrer encores sur moy une charge plus grande du mescontentement de S. S. Vous ne laisserez à faire office, sans y engager mon nom, remonstrant à ces seig^{rs} que la chrestienté n'avoit besoing de ce nouveau remuement, qui reinversona toutes choses et apportera plus de confusion que ne prévoyent les autheurs d'icelluy. » (*Lettres du cabinet et Corr. de Venise*, Harlay.)

¹ Après le mouvement dont la proposition de ligue avait agité les esprits, l'opinion s'en detachait et se montrait incrédule à cet égard, comme il arrive dans tout projet dont l'exécution ne doit pas être immédiate. Aussi la ligue semblaît alors remise indéfiniment avec les deux entreprises auxquelles elle devait con-

ce qui s'y fera, mais je me confirme de plus en plus qu'ils n'y feront rien, mesmement qu'ils ont eu advis de Constantinople qu'il se com-

ourir, M. de Maisse ajoutait encore aux motifs qu'il en donne ici.

«Or, comme, lors de ma dépesche du xxvi du passé, l'entreprise de Genève et les levées de gens que l'on faisoit icy et sur les terres du pape estoient fort eschauffées, aussi dedans ces deux semaines toutes choses se sont si refroidies, que l'on n'en parle quasy plus; et ont esté les commandemens surcis ou révoqués sans que pour cette heure nous en sçachions autre occasion, sinon que cela vienne de la part de M. de Savoie, n'ayant le roy d'Espagne en cette entreprise pour agréable. Laquelle ayant esté mal commencée je ne doute qu'elle sera encores pirement exécutée: et ne fault croire que telle soit la volonté de Dieu, pour estre ceux qui s'en empeschent plus poussez de leur grandeur et ambition particulière que du seul advancement de la religion, qui est ce qu'il faudroit seulement apporter en telles entreprises.

«Quant à celle d'Angleterre, si bien les Espagnols en publient icy de grands préparatifs et veulent que l'on les croye, neantmoins l'on juge bien qu'ils n'ont point résolu d'en venir jusques-là, car il n'y a pas assez de gens de guerre en Espagne pour faire si grande armée, et fault que l'on voye passer les Allemands et Italiens à Lesbome devant que l'on puisse faire quelque fondement sur leurs paroles. Et de cela il ne s'en voit icy et s'en dit aucune chose, et croit-on que ce bruit soit seulement pour conserver leur reputation parmi le monde plus par mine, comme est leur coustume, que par effect. Aussi avoient-ils, à ce que l'on dict icy,

plus d'esperance en ce dernier remuement d'Angleterre qu'ils n'avoient en leur armée.»

Le même ralentissement avoit lieu dans la guerre civile, en France; et M. de Villeroy, écrivant le 22 octobre, annonçoit une suspension d'armes, comme le premier resultat de l'entrevue de Catherine de Médicis avec le roi de Navarre: «L'entrevue de la royne mère et du roy de Navarre s'est passée assez doucement et hennestement, le roy ayant fort honore ladite dame et monstré de la vouloir contenter. Ladite conference a esté remise à six semaines ou deux mois, parce que ledit roy a diet ne pouvoir traicter sans ses confédérez, devers lesquels il a demandé des passe ports pour envoyer, lesquels luy ont esté baillez. Cependant la cessation de tous actes d'hostilité a esté accordée en Poictou, Xaintonge et Angoulmois: et peult-estre que entre cy et là elle s'estendra plus avant. M. de Guise nous a escript que ceux de Rocroy ont commencé a parler; il les tient de si près qu'il se fait fort de les avoir à sa mercy. M. de Joyeuse a eu la raison de la place de St-Aignan en Albigeois, qui luy a esté rendue par composition; en quoy l'on remarque la foiblesse des huguenots, car ceste entreprise a esté excecutee au milieu de leurs forces et conquestes sans qu'ils aient ose rien tenter contre luy, et si son armée estoit tres foible.»

M. de Lancosme, dans quelques lettres qui se suivent encore pour la fin de 1586, avait annonce ainsi, dans sa lettre du 20 août, le depart de l'envoyé d'Élisabeth

mençoit à parler de paix entre le G. S. et le roy de Perse, chose qui les fera marcher plus respectueux en matière de ligue pour ne don-

dont il ne donnait pas sans doute la véritable cause : « Les affaires de cest amb' anglois sont venues en tels termes, qu'à la fin il s'est résolu de se retirer et a prié et sollicité ung patron de navire françoys de l'enlever d'icy dans deux ou trois mois, et doit prendre le chemin de Vallaquie par la mer Noyre et de là passer en Austrice. vers le Danemarc, pour se retirer en Angleterre, n'osant, à mon oppinion, passer ny par l'Italie ny par l'Allemagne, de crainte d'avoir desplaisir, ou estre arresté ou par les Espagnols ou par les partisans dudict roy. Y ayant deux raisons qui peuvent avoir occasionné ce partement : l'une de l'indignité qu'il a receue icy ; l'autre, et qui me semble la plus apparente, c'est qu'il n'y a plus de moyen de traficquer, ayant la guerre avec le roy d'Espagne et estans forcés les vaisseaux de passer à sa mercy pour venir icy sous les prises et voleries que leur font les galles de Barbarie, qui leur ont vollé en diverses prises de vaisseaux plus de soixante mille ducats. »

Henri III y répondait, le 9 octobre, en mentionnant les derniers actes d'Élisabeth, d'où était résulté l'état de guerre avec l'Espagne. Quant au départ de l'ambassadeur anglais, qui devait aller plutôt, comme il parut par la suite, se concerter avec la reine sur les moyens de s'assurer la coopération navale de la Turquie, le roi disait, en adoptant la version de M. de Lancosme :

« Jay secu la résolution que a prise le ministre de la royne d'Angleterre de se retirer, dont je ne suis marry, car il eust peu avec le temps prendre plus d'establis-

ment par delà au chemin de préjudicier les affaires de la chrestienté. Ladite royne estant desclarée ennemie du roy d'Espagne et luy faisant la guerre ouvertement comme elle faict, elle a publié avoir naguère descouvert une conjuration que aucuns de ses subjects avoient faicte contre sa personne et son Estat, à la sollicitation et persuasion des ministres dudict roy d'Espagne, en laquelle elle dict que la royne d'Escosse, qui est sa prisonniere, trempé bien avant, de sorte qu'elle l'a faict resserrer fort estroitement et a faict constituer prisonniers ses serviteurs domestiques. Drac, qu'elle avoit envoyé aux Indes, en est retourné il y a quelques temps, après y avoir saccagé et pillé plusieurs places, dont il n'a toutesfois rapporté le buttin, que l'on estimoit d'aillant que les habitants ayans esté advertis de sa venue avoient retiré leurs biens aux montagnes et dedans le pays, et dict-on qu'elle le y veult renvoyer; toutesfois, il ne s'y voit encore aucuns préparatifs. Elle faict aussy la guerre aux Pays-Bas audict roy d'Espagne, y tenant à ceste fin le comte de Lestre, lequel elle faict secourir et renforcer maintenant de trois mille reîtres et quelques compagnies de lansquenets. »

Le roi en venait ensuite à la ligue traitée en Italie qui intéressait la Turquie au même titre que la France, puisqu'on lui donnait l'une et l'autre destination :

« D'ailleurs ledict roy d'Espagne a tant faict envers le pape, qu'il l'a faict resouldre a proposer et poursuyvre une ligue generale entre les princes chrestiens contre les hérétiques et infidelles, dont les Veni-

ner occasion à S. H. de s'irriter contre eux ; et, à ce que j'entends, ils ne sont pas sans craincte que cette recherche que l'on leur en a faicte maintenant soit sceue à Constantinople.

Venise, 4 novembre 1586.

Sire, j'ay entendu vostre intention en ce qui concerne le faict de la

tiens ont esté recherchés et sollicités par lay. Le duc de Savoye et ses parens y estans desjà entrés si avant que l'on commence à veoir plusieurs compagnies de gens de guerre se lever et marcher pour servir aux desseings de ladite ligue, et il y a apparence que les premiers efforts d'icelle tumberont sur la ville de Geneve, en faveur dudict duc de Savoye. Toutes ces praticques se font sans moy, encores que je sois armé et déclaré plus avant contre lesdicts hérétiques que nul autre, d'autant qu'elles ont tout autre but que celui qui leur sert de prétexte; et se diect que ce sera au commencement de l'année prochaine qu'ilz feront leur grande armee par mer et par terre pour cest effect, dont nous voyons desjà de tres grands preparatifs, principalement du costé d'Espagne et d'Italye. Et combien que les Vénitiens aient fait démonstration de ne vouloir légèrement entrer en ladite ligue, toutesfois, il faudra qu'ilz sautent le baston à la fin et contantent le pape et le roy d'Espagne si les choses passent plus avant, comme je croy qu'elles feront. Cependant je poursuis mes subjectz rebelles le plus vivement que je puis par la voie des armes et par celle de la douceur, toutes deux pour les ranger à leur devoir, ne se passant gueres de jour que je ne gagne et advance sur eulx par celle des armes; mais ilz sont si endurez, que je n'ay encores peu

rien gagner par l'autre, combien que la royne madame et mere se soit approchée du lieu où est le roy de Navarre pour l'attirer à une conférence pour en jeter les fondemens. Mais il semble qu'ilz soient maintenant en chemin de changer de propos et de deslibération, car il a commence à donner espérance à la royne madame et mere de se trouver à Champigny le xv^e ou xx^e de ce moys, et de la veoir entre le Bonchart et ledit Champigny. Je vous adviseray de ce qui en succédera.

« Je vous envoie un extrait d'une lettre que Longlée, qui est en Espagne, m'a escripte, afin d'en faire vostre proffict par delà en ce que vous pourrez, comme vous debvrez faire des advs que je vous donne de ladite ligue, afin de leur faire dextrement sentir que c'est chose qui les regarde comme les autres. Ledit Longlée m'a aussi escript que le roy d'Espagne envoie des armes aux Indes Orientales pour armer vingt-cinq mille hommes, et qu'il a deslibéré empescher du tout aux subjectz de S. H. le commerce des espieries. Vous leur indiquerez toute l'incommodité qu'ilz feront si ceste guerre de Perse continue encores longuement, d'autant que ledit seigneur n'aura moien de résister aux Espagnolz et Portugois, qui se establiront et fortifieront sur les passages, cependant que ses forces seront retenues et occupées ailleurs. » *Carr de Turq.* etc.)

ligue, laquelle je ne faudray de suivre de poinct en poinct. Mais la poursuite qui en avoit esté faite par cy-devant est demeurée interrompue, et veui-on croire icy que ceux qui faisoient instance à N. S. P. de la proposer s'en soient entièrement retirez, et pour le moins l'ayent remise jusques au printemps. Je puis cependant asseurer V. M., par ce que j'en ay peu apprendre, que ces seig^{rs}, voyans de quel pied aujourd'huy le monde marche, seront beaucoup plus réservés d'entrer en tel traicté qu'ils ne furent jamais, tellement qu'ils se garderont bien d'eux-mesmes de s'y embrouiller, connoissant mesmement, quelque prétexte que l'on veuille prendre, que chacun tend à son proffict et avantage particulier; joint aussy qu'ils jugent impossible, comme l'un d'entre eux m'a dict depuis quelques jours, que les princes catholiques se puissent unir ensemble ny contre les hérétiques ny pour quelque autre occasion que ce soit, d'autant que le roy d'Espagne est aujourd'huy si grand que tous ces marchez viendroient à son avantage seul et au dommage de tous les autres, et seroit à craindre que de compaignon il ne voulust devenir maistre. Et puis, qu'il faudroit que telle union commenceast par V. M. et le roy cath^{olique}, chose que non-seulement ils estiment impossible, mais très dangereuse à vostre royaume, d'autant que ledict roy pourroit enfin, ayant chassé l'un des partis avec la faveur qu'il a de l'autre, se rendre maistre de tous les deux¹.

¹ L'abstention de Venise devant faire manquer inévitablement tout projet de ligue des États d'Italie, il était toujours du plus haut intérêt pour la France d'en être assurée, à cause des conséquences qu'on pouvait tirer contre elle-même de tout projet de ce genre. De là surtout l'insistance que met l'ambassadeur à revenir sur cette démonstration :

« Or, les choses estans en ces termes, V. M. se peut asseurer que ces seig^{rs} ne sont pas pour entrer en aucune ligue, s'il n'y va à bon escient de leur intérêt particulier; car pour celuy d'autruy ils ne se

remueront jamais. Aussy ne veulent-ils pas croire qu'il y voise du leur en ce fait de religion, m'ayans souvent dit que puisque leur Estat jusques icy s'en estoit conservé sain et net, qu'ils essayeroient de le contre-garder encore mieux à l'advenir; que ce n'estoit à eux de s'empescher des affaires d'autruy, mais que un chacun y devoit pourveoir pour son regard, et que qui penseroit en ce temps y mettre remède par une ligue au lieu d'y avancer quelque chose, qu'il mettroit en hazard tout l'estat de la chrestienté, et que N. S. P. mesme estoit de cette opinion, ne pouvant trouver

Le secrétaire du s^r de Lancosme m'a escrit que son maistre estoit travaillé d'une fièvre double tierce, laquelle, pour estre telles maladies maintenant dangereuses en ce quartier-là, a donné occasion icy de la

bonne la façon que l'on y avoit voulu procéder en France. Voilà comme ils en parlent : si bien ils ont un extrême regret de voir les affaires de V. M. en l'estat qu'elles sont, et cognoissent assez combien cela leur importe en leur particulier, si est-ce qu'ils ne veulent ou n'y peuvent faire autre chose sinon de se condoutoir et y désirer la paix et repos comme très nécessaires.

« Cependant V. M. pourra tenir pour fondement certain que, tant que le monde sera travaillé comme il est, j'entends pour le regard de la France, d'Angleterre et de la Flandre, quelque instance que l'on leur en puisse faire, qu'ils ne feront aucune démonstration de vouloir plus favoriser un party que l'autre pour n'en offencer pas un. Tellement que la résolution prise par V. M. de n'y adjoûter point vostre intervention se trouvera par l'événement très sage et très prudente, puisque le bien de leurs affaires et leur inclination les conduit assez sans qu'on les presse davantage à fuir semblables traitez comme pernicieux à leur république. Aussi ne faudray-je sous main de les conforter en cette opinion, estant certain estre leur résolution de ne donner point non-seulement de force et d'appuy aux desseins des Espagnols et de ceulx qui en dépendent, mais aussi d'empescher par mesme moyen que beaucoup de princes ne s'y embarquent par leur exemple; et possible fera que N. S. P. mesme y sera plus réservé à l'advenir, chose qui pourra grandement servir au bien des affaires de V. M. puisque l'on se propose par le

moyen de cette ligue de les vouloir traverser. »

M. de Maisse réclamait de nouveau avec force pour la garnison française de la Mirandole, délaissée toujours en dépit de toutes les promesses d'assignation et d'envois d'argent, au milieu des exigences de la guerre civile qui absorbaient toutes les ressources : « Il me déplaist de donner à V. M. cette mauvaise nouvelle de la garnison de la Mirande, laquelle j'ay grand peur que par faute de moyens de vivre se sera maintenant desbandée. Puisque les affaires de V. M. sont aujourd'huy en tel estat qu'il y a peu d'espérance d'y pourvoir, il eust esté, possible, moins mauvais de la retirer du tout il y a quelque temps sous quelque honneste occasion que de la faire languir de cette façon au veu et scœu de tout le monde. Car il n'y a personne qui ne sçache la pauvreté où cette compagnie se retrouve, estant publiée par ceux-mesmes qui la devoient le plus cacher; et la comtesse de la Mirande ne se soucie pas trop de ce qu'il en adviendra pourveu qu'elle puisse dire que la faute en vient du costé de V. M. Tout le travail que l'on a prins jusques icy à fortifier et conserver cette place sera perdu en un jour par adventure, qui parmi tant d'autres calamitez ne seroit pas de grande considération, si ce n'estoit la perte de réputation et la honte que cela pourra apporter de voir cette place qui a tant cousté à V. M. et à ses prédécesseurs abandonnée si pauvrement, et qu'au lieu que les garnisons espagnolles voisines de trois lieues de la

publier plus grande. J'envoie à V. M. ce que j'ay peu apprendre de ce costé-là par un advis¹ que l'on m'a donné, la pouvant bien assurer

s'augmentent tous les jours de forces et de nombre, celle-là se rompe par misère et pauvreté, et à l'appétit de deux ou trois mil escus, n'y ayant prince en Italie, quelque petit qu'il soit, qu'il n'en voulust avoir donné III^e mil escus et y avoir le pied aussy avant que V. M. La suppliant de me pardonner si le regret que j'en ay me fait parler de cette façon; mais je serois mauvais serviteur et n'aïmeroï l'honneur de mon maistre si je luy taisois la vérité, mesmes quand telles choses adviennent parmi les nations estrangères, où ceux qui voyent tels accidens, au lieu de les excuser, en font leur proffict et les publient par tout le monde. Et ne suis pas hors de craïncte que quand les François en sortiront par une porte les Espagnolz n'entreront par l'autre. Voilà ce que je puis escrire pour ma descharge, puisque les troubles de vostre royaume devoient, parmi tant d'autres maux et calamités publiques, attirer encore ceste-cy, laquelle, bien qu'elle soit peu connue par delà, n'en touchera pas moins pour cela à la grandeur et réputation de V. M. s'il ne luy plaist d'y faire pourveoir à bon escient.» (*Corresp. de Venise*, Harlay.)

¹ Cet avis, en date du 1^{er} octobre, donnait la suite des faits indiqués précédemment dans les avis qu'on a vus rapportés plus haut, tant sur les opérations de la Turquie en Perse que sur celles de l'Espagne dans la mer Rouge :

« Que les gallères de Florence et de Malte estans jointes ensemble avoient fait beaucoup de dommages à l'Archipelago, ayans prins le mufli de Nizie et plusieurs

autres Turcs de considération, et ayans aussy prins une gallère portant fanal qui alloit recevoir les tributs du G. S., sur laquelle il y avoit III^e Turcs.

« Que l'armée de Ferhat-Bassa s'approche de plus en plus de l'ennemy, mais qu'elle est beaucoup travaillée de la peste et y a peu d'obéissance.

« Que ledit bassa a trouvé moyen de separer les Géorgiens d'avec le roy^{me} de Perse, lesquels promettoient se vouloir joindre avec les forces du G. S., et que pour cest effect l'on attendoit leur patriarche à Constantinople, bien qu'aucuns tiennent pour assuré qu'il y vienne pour traicter la paix entre le roy de Perse et Son Altesse.

« Il y a advis de Sorie que le fort de Tauris est en la puissance des Persiens, bien que de Constantinople on rapporte le contraire; et que les Espagnols qui sont dans la forteresse de Camirivo, nagueres bastie à la bouche de la mer Rouge, avoient soulevé une grande partie des peuples voisins, ayans fait publier partout que ceux qui se voudroient mettre à la dévotion du roy d'Espagne seroient exempts de tout tribut pour xv ans.» (*Ibid.*)

M. de Lancosme, dont la maladie est mentionnée ici par M. de Maisse, écrit le 15 octobre à Henri III, relativement à une nouvelle instance de la Porte sur l'affaire du chevalier d'Annale : « Le premier bassa, sur l'instance qu'il m'avoit faite de despescher vers V. M. et que S. H. luy vouloit escrire, il m'envoya ung chaoux avec la lettre de S. H., laquelle ayant fait inter-
préter, encores qu'il y eust corrigé beaucoup de mots des précédentes, si la trouve-

que les affaires passent aujourd'huy si secrètement en cette Porte, et tout ce qui en vient est si incertain que ces seig^{rs} mesmes qui en dé-

je si mal à propos et si mal sonnante pour l'entretien de ceste amitié, pour estre fondée sur ceste gallaire de monsg^r d'Aumalle, de laquelle ilz m'ont tant travaillé, que je dictes aux chaoux que je retournerois encore au premier bassa pour luy parler de ce subject, et que je n'estois en façon du monde delibéré d'envoyer la lettre de ceste teneur, sachant qu'elle seroit pour apporter quelque altération. J'avois desjà en trois acez de fièvre double tierce, qui me redoubla tellement de l'heure que je suis demeuré dix-sept jours avec très mauvaise espérance de ma vie, auquel temps je n'ay sceu parler d'aucun affaire ny mesme écrire à V. M.; depuis quatre jours, la grâce à Dieu, la fièvre m'a laissé.»

A propos de cette affaire et de la lettre du sultan, il entre dans des détails curieux sur la manière de traduire et d'interpréter les actes de la Porte, suivie par les drogmans : « J'ay fait traduire ladicte lettre, de laquelle j'envoye la traduction à V. M., non comme de S. H., afin qu'elle cognoisse quelles lettres ils escrivent, qu'ils disent estre sur le style de leurs antiens canons : j'ay esté curieux de sçavoir si c'estoit d'antiennes qu'ilz prennent ce style. J'ay veu des coppies de lettres du temps de feu M. d'Aramont, tant en turquesque qu'en traduction ; j'ay trouvé que les turquesques estoient pures et absoltuz commandementz en ce qui touchoit l'intérêt de quelqu'ung, et que les traductions qui en avoient esté faictes icy par les droguemens de la Porte estoient lettres dignes et sentans le respect, et par ainsy toutes falsificées. Ainsy ces gens ont prins ung ply si superbe et Vos

Maj^{te} ont esté abusées. J'ay recogneu le mesme effect en ceste lettre, car ung des droguemens de la Porte qui l'a traduite, l'a palliée en plusieurs endroicts, et ung des miens en qui je me fie m'a fait cognoistre la vérité par une autre traduction. laquelle j'envoye à V. M., la suppliant, afin de couper la racine à touté ceste plainte, qu'il luy plaise d'escrire une lettre à S. H., par laquelle V. M. luy donne à entendre la vérité sur tous les articles qui se plaingent de monsg^r le chevalier d'Aumalle; comme « que ledit s^r d'Aumalle estoit nepveu de V. M., qu'il n'estoit chevalier, que V. M. luy avoit donné et armé la gallaire, » et qu'elle se plaigne de moy pour n'avoir pas assez librement donné à entendre et justifier ce fait, afin qu'ils cognoissent que la grande instance que j'ay faicte à leur monstrier la vérité estoit selon l'intention de V. M. »

Un ars ou requête fut adressé au sultan, le 18 octobre, où l'ambassadeur répète, à propos de la lettre destinée au roi : « Que toutes les plaintes qui sont contenues dedans, pour le regard de la prinse qu'a faicte l'année passée un chevallier de Malte qu'ilz nomment prince, ne sont fondées sur aucune raison ny vérité, etc. »

M. de Lancosme ajoutait ici, au sujet d'un acte de piraterie commis sur un navire chrétien qui alloit produire un grave incident : « Pour le regard de la saetic qui a enlevé ces Turcs à Rhodes (encores qu'ilz nomment dans leur lettre Alexandrye), qui ont esté portés à Messine, V. M., s'il luy plaist, en monstrera les ressentiments et par parolles et par effects, tels qu'un si meschant acte mérite. J'envoye la coppie de

pendent beaucoup n'y peuvent faire aucun fondement assuré et en rejectent la faute sur leur amb^r. Cela faict penser icy qu'il se traicte

la lettre que j'en ay escripte et envoyeray bientost à ce sujet aux Messinois. A la première occasion que je me sentiray un peu fort, j'espère aller à l'audiance du premier bassa, auquel je diray avoir adverty V. M. de toutes les plainctes, que je m'assure qu'elle en escrira la vérité à S. M.; et, s'ils veulent faire instance d'envoyer la lettre à V. M., je luy diray qu'il l'envoie par ung chaoux exprès, et que, pour mon regard, je ne veulx point estre sujet d'altération aucune en ceste amitié.» (*Corr. de Turquie, etc.*)

L'incident était probablement relaté dans une lettre du mois de novembre, et ce mois n'en offre aucune dans la correspondance de M. de Lancosme. Mais M. de Maisse va l'expliquer par une lettre qu'il adresse à celui-ci sur ce sujet, en y ajoutant les nouvelles politiques du moment :

« J'ay entendu ce que m'avez escrit touchant la peine que vous a esté donnée par une sathie françoise, et suis très marry que vous ne soiez avec des gens plus traictables que vous ne les avez jusques icy expérimentez. Mais leur façon de faire et de négotier est telle, qu'il ne se fault jamais fier d'eux ni les croire que avec bons gages. J'ay aussi trouvé merveilleusement estrange la présomption de ce chaoux, qui en vostre présence avoit esté si hardy de battre un drogman, serviteur du roy et le vostre. Et m'esbalis comme vous avez peu avoir la patience de l'endurer, et quand vous l'eussiez sur l'heure mesme faict jeter en l'eau, vous eussiez faict chose digne de vous et de la réputation du service de S. M.; car je croy que depuis que l'on a commencé à négotier en cette Porte-là, il n'est

advenu un cas de semblable conséquence. L'on a publié icy que non-seulement il avoit battu ledit drogman, mais aussy tous ceux qui estoient sur ladite sathie. En somme, je ne peux plus penser quel respect ils vous puissent avoir ny aux ministres du roy, puisqu'ils en sont passez si avant que d'avoir outragé les vestres en vostre présence. Ce qui ne console en cela, est l'espérance que vous nous donnez qu'ils vous en feront justice, laquelle je ne sais comment ils puissent faire dignement et selon que le cas mérite, quand bien ils feroient pendre le chaoux et tous ceux qui s'en sont meslez à vostre porte. Et me semble bien que vous en devez poursuivre à bon escient la réparation, autrement il ne fault plus espérer que l'on aye aucun respect ny honneur par delà la maison de France, qui avoit accoustumé de servir de retraicte et de support à tous les chrestiens. Au demeurant, puisqu'il faut que nous entretenions cette amitié, vous devez bien prendre garde de ne rompre point avec eux, sinon pour occasion d'importance et qui touche au bien des affaires du roy; car pour chose particulière, comme pour le faict de cette sathie que l'on dit estre genevoise et d'autres choses semblables, il n'est pas de besoin d'entrer avec eux en mauvais mesnage; car, ne revenant de cela aucun proffit au service du roy et ne laissant cependant de les aigrir, il seroit à craindre que quand vous auriez à leur demander chose d'importance au nom de S. M., vostre negociation ne s'en rendist plus difficile.

« J'estime que vous serez informé du

quelque chose de la paix entre ces deux princes, et à cause de la peur qu'on en a, comme il advient en semblables choses, on se le persuade facilement.

Venise, 18 novembre 1586.

Sire, je n'ay peu avoir le temps d'exécuter ce qu'il a pleu à V. M. me commander touchant l'eslection de l'amb^r puis naguères faicte par ces seig^{rs}¹. Je ne doute point qu'il ne s'y trouve beaucoup de diffi-

succeds de toutes nos affaires: le principal pour cette heure qui s'y traicte est l'entrevue du roy de Navarre et de la royne, laquelle a traîné jusques icy pour les soupçons du roy et les senretez qu'il demande. Il a fallu enfin que le roy luy ait accordé que les forces qui estoient en Poictou passassent la rivière de Loire; et en ce faisant la royne vient en l'isle Bonchard et luy à Champigny, se devant faire ladicte conférence à Liron, dont toutes-fois je n'espère pas beaucoup de fruct. Nous avons eu icy nouvelles que les Espagnols ont esté bien battus en Flandres par les Anglois, voulant le prince de Parme envitailler Zuffen, que lesdits Anglois tiennent assiégé. Les préparatifs que l'on a fait par l'Italie pour le siège de Genève s'en sont allez en fumée, estant l'opinion commune que le roy d'Espagne n'a jugé cette entreprise estre à propos en ce temps-cy. » (*Corr. de Venise*, etc.)

¹ Une contestation diplomatique trespive entre la France et Venise allait marquer la fin de l'année 1586 et s'étendre à la suivante. Il s'agit de l'une de ces querelles d'étiquette toujours importante pour un État au point de vue de sa considération extérieure, mais qui devait trouver Henri III d'autant plus ombrageux et susceptible qu'il pouvait croire toute infraction de ce

genre préméditée par suite du discredit ou il était tombé en Europe. M. de Maisse avait écrit, le 7 octobre précédent, les commencements de l'affaire, qu'il expliquait ainsi :

« Ces seig^{rs} ont esleu un ambassadeur nouveau pour aller résider près d'elle, nommé Mocenigo, nepveu du duc que V. M. vit en ce lieu, et est estimé entre eux honneste gentilhomme; mais on a trouvé estrange cette élection, d'autant qu'il n'a encores aucune entrée au college ni comme sage grand ni comme sage de terre ferme, qui sont les deux ordres dont ces seig^{rs} ont acoustumé prendre les amb^r des rois et grands princes. Mais ce que l'on remarque encore plus, est que celui qu'ils ont envoyé en Espagne a esté prin du premier ordre des sages grands et a esté jà amb^r près l'empereur et deux fois à V. M., l'une en France, l'autre en Pologne; et semble qu'ils doivent avoir pour le moins pareille considération à l'endroit de V. M. L'on interprète icy cela à mespris, et semble que souzb ombre que les affaires de V. M. sont travaillez, l'on en doibve moins tenir compte, dont les Espagnols se sçavent bien prévaloir, et par aventure ces seig^{rs} n'y ont regardé de si près pour cette raison, comme ils doivent. »

Quoique M. de Maisse eût pris les de

cultés de leur costé, qui seront plus fondées sur le particulier du gentilhomme esleu et sa grande parenté que sur autre raison. Or, d'autant qu'en cette république le particulier emporte toujours le public pour les grandes alliances et pour le respect qu'ils se portent les uns aux autres, cela me fera craindre qu'ils ne se veuillent départir facilement de cette eslection, et que se tenant ferme là-dessus, et que V. M. ne se devant pour sa réputation relascher de ce qu'elle aura fait proposer, qu'il n'en advienne quelque altération de cette commune amitié, de laquelle certes ils rendent assez souvent tesmoignage. Je me représente combien j'eus de peine avec eux pour les faire départir de la nomination qu'ils avoient faite d'un amb' vers le Battory, il y a deux ou trois ans, n'en imaginant pas moins et possible plus en cellecy, d'autant que deux ou trois des principaux qui tiennent aujourd'huy le gouvernement de cette république semblent plus affectionnez à la part espagnolle, qui a esté possible la cause seule pour laquelle ils

vants et fait les représentations les plus pressantes à ce sujet, Henri III ne se ressentit pas de cet affront aussi vivement qu'on pouvait s'y attendre. Sa réponse est du 25 octobre, et ne fait guère que répéter les arguments de M. de Maisse; il y maintient avec fermeté, mais sans passion, les droits qu'il invoque à cet égard et refuse d'admettre le nouvel ambassadeur en demandant qu'il soit fait une autre élection.

M. de Villeroy, de son côté, résume l'affaire en laissant voir les motifs qui obligeaient le roi à garder cette réserve: « Je vous assure n'avoir veu prendre au roy chose plus à cœur que celle de cette eslection. Il vous sçait très bon gré de l'advis que vous luy avez donné, estant certain qu'il n'eust pris garde à la conséquence de ce fait sans vostre advertissement. Advisez à conduire ce fait le plus prudemment que vous pourrez pour la dignité de S. M. et pour luy conserver l'amitié de ceste répu-

blique, de laquelle encore que S. M. ne tire pas grande commodité et assistance en l'estat auquel elle se retrouve, elle a toutesfois besoin. »

Le roi, admettant les motifs déjà exprimés par M. de Maisse et qu'il répète ici sur la difficulté d'une nouvelle élection, avait adopté, par sa lettre du 8 novembre, une espèce de compromis qui dispensait de recourir à ce moyen extrême: « Poursuivez que telle eslection soit changée ou bien qu'ils commandent audit amb' qui est icy de continuer ladite charge encores pour certain temps, dedans lequel ledit Morcigno pourra estre promu auxdits grades, comme je voudrois qu'il feust desjà pour voider cette difficulté fondée sur l'exemple et la conséquence, et non sur aucun manquement qui soit en sa personne, laquelle me seroit très agréable sans cette difficulté. » (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

Deux longues dépêches de M. de Maisse,

n'ont fait telle assistance à V. M. en l'estat auquel elle s'est trouvée depuis deux ans, comme ils devoient et comme plusieurs d'entre eux le désiroient. Si je ne laisse pour cela d'espérer que comme le premier amb^r de Pologne passa au gré de V. M. que Dieu ne face la grâce d'avoir le mesme succeds de cettuy-cy. Il ne laisse pas de demeurer en l'opinion du monde que cette eslection si fort disproportionnée de celle qu'ils ont fait pour Espagne ne touche grandement la réputation de V. M., et peut-estre n'est-il que bien à propos de le leur faire sentir, afin de les réveiller du sommeil auquel il semble que la grandeur d'Espagne les tième ensevelis¹.

du 5 et du 15 décembre, exposent les discussions engagées avec le sénat sur une affaire qui n'a plus pour nous d'intérêt et qui n'aboutit pas; car l'élection fut maintenue contre toutes les oppositions, ce qui n'eut pas lieu sans influer sur la conduite que tint plus tard en France cet ambassadeur, ni sans contribuer à refroidir Venise pour la cause d'Henri III.

¹ M. de Villeroy, écrivant seul, le 22 novembre précédent, sur les préliminaires de la négociation de Catherine de Médicis avec le roi de Navarre, avait mandé l'aventure de Marguerite de Valois reléguée en Auvergne, et la suite du procès de Marie Stuart, pour revenir à la contestation engagée avec Venise :

« La royne mere du roy doit veoir le roy de Navarre dedans deux ou trois jours à S^t-Maixant ou es environs, si ledit roy luy tient promesse. Nous serons très heureux s'il en réussit quelque bon effect, mais je crains plus que je n'espère de ladite entrevue. Vous verrez par le mémoire que je vous envoie ce qui est advenu à la royne de Navarre, laquelle a esté conduite depuis au chasteau d'Usson, en Auvergne, pour estre gardée. Vous verrez aussy en

quels termes se retrouvent les affaires de la royne d'Escosse, au secours de laquelle le roy parle d'envoyer M. de Bellièvre, soudain qu'il aura ouy le s^t Hauton, que la royne d'Angleterre a despesché devers S. M. pour cest effect, qui sera lundi prochain.

« L'amb^r de Venise se remue fort du fait du Mocenigo, mais le roy a résolu de ne changer l'advis qu'il vous escript. S. M. se porte très bien, mais elle est fort emuyee des menées et artifices dont l'on continue d'user pour empescher la paix de son roy^m, lesquelles sont aujourd'huy si manifestes et fréquentes, qu'il n'y a celuy qui n'en ait honte. Je suis marry de ce qui est advenu à M. de Lancosme, combien qu'il nous mande que le succès a esté à l'avantage du roy et de ses affaires. Mais, s'il continue à jouer de tels esteus, il perdra la réputation et le service du roy en peu de jours. » (*Lettre du cabinet*, etc.)

Au milieu des embarras croissants de Henri III, une série de contre-temps imprévus, quelques-uns provoqués par ses propres agents, tendaient à le brouiller avec les États dont l'amitié, ou pour le moins la neutralité, lui était le plus nécessaire. Il s'agit probablement ici d'une

Il ne se parle plus de ligues et de levées, et à mon opinion V. M. aura tout loisir cet hiver de penser à ses affaires et y prendre quelque bonne résolution sans que le dehors luy donne peine et soupçon. Nostre S'-Père avoit dit à l'amb^r de ces seig^{ts} qu'il avoit un million d'or dans le chasteau S'-Ange et espéroit y en mettre un autre cet hiver. et que le tout seroit au service de cette république, non point pour entrer en ligue, en laquelle S. S. luy dit ne se vouloir plus embrouiller, mais pour quelque autre effect qui tourneroit à leur bien, sur quoy les spéculatifs discourent diversement.

Venise, 15 décembre 1586.

Sire, ces seig^{ts} ont la confirmation de la route de l'armée du G. S. en Perse, avec la mort de Ferhat-Bassa d'Alep et de celui qui estoit dans le fort de Tauris. Cette nouvelle leur est très agréable et de conséquence pour leur service, espérant que malaisément le G. S. voudra il entendre à la paix, après avoir receu tant de pertes, et que le roy de Perse aussi s'y rendra plus difficile et ne s'y accordera, sinon avec la restitution des pays que les Turcs ont occupé sur luy; ce que les princes ottomans n'ont accoustumé de faire jusques icy, quelque fortune qu'ils ayent eue. Et ce pendant ces seig^{ts} vivent en paix et se fortifient d'argent et de gallères, ayans depuis six mois arrêté d'en faire faire n^{es} neufves, dont la pluspart sont desjà commencées.

Et sur cela, V. M. sera advertie que Nostre S'-Père depuis quelque temps a envoyé en Perse un des subjects de ces seig^{ts}, homme très advisé et d'expérience, sous ombre de faire un voyage de Hiérusalem, que nous avons advis estre desjà party d'Alep et passé plus outre. Je ne sçay si cela s'est fait de la science et consentement de ces seig^{ts}, tant

querelle que les procédés hautains de M. de Lancosme avaiet suscitée entre lui et l'envoyé d'Autriche. Mais l'interruption des lettres de M. de Lancosme pendant le mois de septembre, où le fait était sans doute relaté, ne laisse pas apprécier la cause ni la portée de l'incident. Dans sa

lettre du 15 octobre suivant, il dit seulement à ce sujet : « L'amb^r de Hongrie m'a envoye visiter par son premier dragoman en ma maladie, avec assurance qu'il viendroit bientost luy mesme me visiter. Je croy qu'il ne le fera point sans qu'il ayt commandement et sans desseing. » (*C. de T.*)

y a que l'on dict que c'est pour rapporter par deçà au vray l'estat de cette guerre et des forces du roy de Perse, et quel fondement les princes chrestiens y pourroient faire au cas qu'il se fist quelque entreprise contre le Turc¹. Mais je ne voids pas à quoy cela pourra servir, estans les affaires de la chrestienté en l'estat où elles se trouvent.

¹ Henri III, écrivant le 5 décembre 1586, répondait au long exposé que le projet de ligue générale contre la Turquie avait, comme on l'a vu, motivé à diverses reprises de la part de M. de Maisse. Dans l'attente de la solution pacifique qu'on espérait des conférences de la reine mère avec le roi de Navarre, il marquait les opérations de la guerre civile qui se continuaient sur les divers points, et annonçait la condamnation à mort de Marie Stuart, qui allait annuler la médiation de la France en faveur de cette princesse :

« L'opinion et inclination de ces seig^{rs} au fait de la ligue poursuivie par les Espagnols et leurs adhérens se rapporte au jugement que j'en ay toujours fait. Continuez à prendre garde de quelle façon ils en seront recherchés par le pape, car son autorité aura beaucoup de pouvoir en leur endroit, et, s'il entreprend de les faire entrer en icelle, ils seront contrainctz d'acquiescer à sa volonté pour n'offenser ensemble S. S. et le roy d'Espagne, lequel continue à fonder les divisions et troubles de mon roy^m. La royne madame et mère doit veoir le roy de Navarre aujourd'huy ou demain, l'ayant attiré à ceste conférence avec beaucoup de peine et de longueur, tant il s'est rendu difficile et rotif jusques à présent à entendre aux moyens de composer lesdits troubles, ce que je désire qu'il amande à l'advenir.

« Les huguenotz qui s'estoient retirés à

Sedan ont surpris la ville de Rocroy; mon cousin le duc de Guise s'y est acheminé, espérant la ravoir bientost. Mon cousin le duc d'Espéron a repris en Provence tous les lieux que tenoient lesdits huguenotz, de sorte que cette province est toute nette maintenant. Mon beau-frère le duc de Joyeuse continue de son costé à eslargir de jour en jour le pays de Rouergue et faire la guerre fort vivement à ceux qui sont de ce costé-là. Le mareschal de Matignon fait le semblable en Guyenne; mais les ungs et les autres seront contrainctz par la rigueur du froid, qui est plus grande et aspre qu'elle n'a esté sentie en ceste saison il y a longtemps, de quicter la campagne et retirer leurs forces à couvert jusques au printemps. Et si entre cy et là Dieu nous donnoit une bonne paix, ce me seroit une très grande consolation, mais j'y vois les choses plus mal disposées que je ne désirerois.

« Je n'ay receu aucunes nouvelles du s^r de Bellièvre depuis son arrivée en Angleterre, mais mon amb^l m'a escript que le parlement dudit pays a jugé et condamné à la mort la royne d'Escoce, de sorte qu'il est à craindre que ledit s^r de Bellièvre y arrive trop tard pour la sauver de ce danger, dont je suis très déplaisant, et semble qu'ils ayent avancé ce jugement exprès pour sa venue. »

Le 19 décembre suivant, le roi, toujours attentif à ce qu'il pouvait espérer de

1587.

JANVIER-JUILLET.

CONFÉRENCES DE CATHERINE DE MÉDICIS AVEC LE ROI DE NAVARRE. — CONJONCTURE À MÊNER DANS LA CRISE INTÉRIEURE DE LA FRANCE, DE LA PAIX ANNONCÉE ENTRE LA TURQUIE ET LA PERSE. — MORT DU ROI DE POLOGNE ÉTIENNE BATTERY. — SIXTE-QUINT SOUTIEN LA CANDIDATURE DU CARDINAL BATTERY DANS L'INTÉRÊT DE SON PROJET DE LIGUE CONTRE LA TURQUIE. — RÉPRISE DE LA TENTATIVE D'INVASION DE L'ESPAGNE CONTRE L'ANGLETERRE PAR SUITE DU PROCÈS ET DE LA CONDAMNATION DE MARIE STUART. — ALLIANCE DES TARTARES AVEC LA PERSE AMENANT DE NOUVEAU LA GUERRE CONTRE LA TURQUIE. — SUPPLICE DE MARIE STUART, ET SON EFFET SUR SIXTE-QUINT ET LA COUR DE ROME. — PHILIPPE II NÉGOCIE UNE TRÊVE AVEC LA TURQUIE POUR ÊTRE LIBRE D'AGIR CONTRE L'ANGLETERRE. — CHANGEMENT DE RÈGNE EN PERSE PAR LE MEURTRE D'HAMZA ET L'AVÈNEMENT DE SHAH-ABAS. — TENTATIVE DE L'AMIRAL DRAKE SUR CADIX. — L'ANGLETERRE TRAVERSE LA NÉGOCIATION DE L'ESPAGNE AVEC LA PORTE. — MENACES DE PHILIPPE II DE FAIRE SERVIR L'ARMADA DE LISBONNE CONTRE ALGER ET LA CÔTE D'AFRIQUE. — CONSEIL TENU PAR PHILIPPE II, SUR LA POLITIQUE À SUIVRE AVEC LA TURQUIE ET SUR LES MOYENS D'ÉCARTER DU TRÔNE HENRI III. — LEVÉES FAITES POUR LA LIGUE EN ITALIE ET CONCENTRATION D'UNE PUISSANTE ARMÉE EN ALLEMAGNE POUR SE JOINDRE AU ROI DE NAVARRE. — ATTITUDE DE HENRI III ENTRE LES DEUX FACTIONS, ET SES PRÉTENTIONS SUR LA POLOGNE AU MOMENT DE PERDRE LA FRANCE.

Paris, 2 et 16 janvier 1587.

Mons^r de Maisse, j'ay esté adverty que l'on commence à remettre sur le bureau l'entreprise de Genève, et qu'il s'en est parlé à Rome pour commencer à l'exécuter à ce renouveau. Le roy de Navarre et les

Lettre
de Henri III
à M. de Maisse

l'état de la Turquie pour faire face aux attaques dont il étoit menacé du dehors, annonçait comme premier résultat de l'entrevue de sa mère avec le roi de Navarre l'armistice qui alloit clore pour cette année et renvoyer au printemps suivant les hostilités engagées entre les partis à l'intérieur: «Mandez-moy quelles nouvelles vous avez des affaires de Levant, dont les dépesches que je reçois du s^r de Lancosme

parlent incertainement. Mon beau-frere le duc de Joyeuse a repris la ville de Salvagnac, en Albigeois, à la requeste de ceulx de Thoulouse, qui en recevront grand eslargissement. La royne madame mere veit le roy de Navarre à S^r-Brice, entre Coïgnac et Jarnac, le XIII^e de ce mois. Ce commencement a esté accompagné de plusieurs propoz pleins d'affection au bien général du roy^{me} et de bonne volonté à la

hucquenotz font si peu de compte de leur repos et de la paix de mon royaume, que je commence à désespérer du bon succez de la négociation et du travail de la royne madame et mère¹; car ils veulent soubztenir opiniâtrément leur religion, et je suis très résolu, au contraire, de ne permettre jamais exercice d'autre religion en mon roy^{me} que de la catholique, cognoissant ne pouvoir bastir aucune sorte de tranquillité durable sur autre fondement que cestuy-là.

Vous avez très bien fait d'avoir adverty le s^r de Lancosme de la recherche qu'à envoyé faire le roy d'Espagne de la prorogation de la trefve avec ce seig^r², afin qu'il y prenne garde, comme je désire que

de Navarre publioit et déclaroit ne vouloir faire la paix, sinon avec la conservation de sa religion, de sorte que la poursuite de la négociation de la roine sa mère apres telle déclaration offensoit les catholiques et donnoit argument aux factieux de troubler les villes et rendoit les huguenots plus insolens, il a esté conseillé de déclarer qu'il ne poseroit jamais les armes que ses subjects n'eussent embrassé l'édit qu'il a fait pour la réunion d'iceux à la religion catholique, ce qui a esté très bien receu desdits catholiques et a esbranlé les autres. Et croy qu'il est nécessaire que les effects s'en ensuivent si nous voulons joyr d'une paix certaine. Quand vous serez par deça vous ferez, je m'assure, pareil jugement que nous. » (*Ibid.*)

¹ L'année 1587 allait commencer la série des événements préparés en quelque sorte par les discussions de l'année précédente. Chaque parti, après avoir épuisé les négociations et les démarches préliminaires, se disposait à reprendre avec une nouvelle ardeur les opérations de la guerre, que l'hiver avait en partie suspendues. M. de Villeroy, écrivant à quelques jours de là, explique comment Henri III avait été conduit à faire une nouvelle déclaration publique, quoiqu'elle dût annuler dans ses résultats la mission que suivait Catherine de Médicis auprès du roi de Navarre.

« Je suis bien d'avis que nous sortions le roy de l'affaire du Mocenigo le plus tost qu'il se pourra, pourveu que sa réputation soit conservée. Le roy voyant que le roy

de Navarre publioit et déclaroit ne vouloir faire la paix, sinon avec la conservation de sa religion, de sorte que la poursuite de la négociation de la roine sa mère apres telle déclaration offensoit les catholiques et donnoit argument aux factieux de troubler les villes et rendoit les huguenots plus insolens, il a esté conseillé de déclarer qu'il ne poseroit jamais les armes que ses subjects n'eussent embrassé l'édit qu'il a fait pour la réunion d'iceux à la religion catholique, ce qui a esté très bien receu desdits catholiques et a esbranlé les autres. Et croy qu'il est nécessaire que les effects s'en ensuivent si nous voulons joyr d'une paix certaine. Quand vous serez par deça vous ferez, je m'assure, pareil jugement que nous. » (*Ibid.*)

² La lettre dont parle Henri III, et que M. de Maisse écrivait le 2 janvier précédent à M. de Lancosme, insistait surtout sur ce point, et lui mandait encore ces informations sur l'état des affaires :

« Vous apprendrez toutes nouvelles de noz affaires, qui sont aujourd'buy réduictes à veoir quelle sera l'issue de l'abbouchement de la royne et du roy de Navarre, qui se devoit faire le vi de décembre et depuis recule jusques à l'unz, aux environs

vous faciez aux avancemens que l'on donne aux entreprises de Geneve et d'Angleterre, lesquelles je ne veoyz pas estre embrassées de la part du pape si chauldement que publient les Espagnols et Savoyziens. Toutesfois, ses mouvemens sont si incertains et variables, qu'il est très difficile d'en juger solidement; mais je ne doulte point que

de S'-Maixent, où il y a deux mois que ladite dame attend ledit s^r roy, qui y a tenu mille longueurs et difficultés. La trefve a este publiée d'une part et d'autre entre Orléans et la Rochelle pour l'effet de cette négociation; et bien que chacun désire la paix et que le besoing en soit très grand, toutesfois l'on en a peu d'espérance, tant ledit roy se rend difficile, pour l'avantage qu'il pense avoir du desbendement des armées de messieurs du Mayne et maréchal de Matignon, sans avoir pris sinon trois ou quatre chasteaux. Cependant l'on a surpris Roqueroy, et sont les huguenots aujourd'huy dedans assiégés et M. de Guise qui essaye de la ravoir. Le s^r duc d'Espèrnon estant joint avec le s^r de la Vallette, son frère, a assiégé une petite ville nommée Chorges, en Dauphiné, où ils sont encores devant, et y a perdu beaucoup de gens.

« L'advis de la paix entre le G. S. et le roy de Perse a mis estonnement par toute la chrestienté, estant ceste paix de l'importance que vous pouvez juger; et devez bien prendre garde aux effects qu'elle pourra produire et en advertir le roy à propos, comme de chose qui apporte grande conséquence au bien de ses affaires quoique la conclusion en soit vraie ou non, laquelle nous tenons icy pour toute assurée. Par lettres que ces seig^s ont eues d'Espagne et autres que j'ai eues de Millan, il y a advis certain que le roy d'Espagne

envoie vers le G. S. homme de qualité pour négocier la trefve avec luy. L'on tient icy qu'il soit desjà passé à Baguse, et que de là il doit envoyer quérir ses passeports pour se rendre à vostre Porte environ le mois de mars. Il doit faire principal fondement sur le premier bassa pour obtenir ce qu'il demande et a charge de n'y espargner rien. Vous devez par tous moyens essayer d'empescher cette conclusion de ceste trefve et la traverser le plus qu'il vous sera possible, estant, comme vous pouvez juger, de si grande importance aujourd'huy au service du roy, que de là dépend ou le repos ou le trouble de son royaume. Je tiens que si la paix est conclue en Perse, qu'il aura fort à faire à obtenir ce qu'il demande, et que le G. S., qui se verra assuré de ce coste-là, s'en reculera bien loing, comme aussi, si la guerre dure, je ne pense pas que sera possible de l'empescher. Bien vous dirai-je que celui qui faict les affaires d'Angleterre par delà y pourra de son costé ayder beaucoup, lequel, à ce que l'on a seu icy, a non seulement charge d'empescher ladicte trefve, mais de faire sortir, s'il peult, de cette année une armée au donnnage des Espagnols. Je pense que le roy vous en escrira dans peu de jours, mais il ne fault pas en cela en attendre le commandement qui pourroit venir à tard, ains prévenir, s'il est possible, comme chose qui sera tres agréable a S. M. pour le bien de ses affaires. » (C. de Ven.)

Pon ne fy embarque si faire se peult, encores que son inclination soit plus tournée à la guerre contre le Turc, mais l'on luy rendra celle-cy si difficile, qu'il sera contraint d'entendre à l'autre.

Ce qui me fasche le plus est de quoy le roy de Navarre et les siens se monstrent si entiers à deffendre leur religion, qu'il n'y a ordre quelconque de les en faire départir, la royne madame et mère y ayant jusques icy si peu gaigné, qu'il semble que son voyage et labeur les ait plutost endurcis qu'amollis. De sorte que je me vois réduit aux termes de jouer à bander et racler contre eulx, cognoissant que mes affaires et mon roy^m, non plus que ma conscience, ne peuvent pâtir l'exercice de deux religions. Auquel cas je me résoudz de courir toutes les fortunes qui seront nécessaires et me joindre à tous ceulx qui ne pourront aider pour sortir de l'anxiété et misère en laquelle je veis, ce que je ne puis faire jusques à ce que j'aye aboly le prétexte qui nourrit les factions. C'est à mon grand regret que j'entre en ceste résolution, à cause des inconveniens que je prévoiy; mais je ne puis régner ny saulver mon Estat par aultre voye, puisque ces gens-icy sont si obstinez et durs qu'ils se monstrent. Toutesfois, la royne est encores auprès d'eulx pour les conjurer.

Le s^r de Bellièvre doibt arriver dedans peu de jours, ayant peu profité où il a esté pour la royne d'Escosse¹, de la conservation de

¹ M. de Bellièvre avait été, comme on l'a vu, envoyé en Angleterre pour intervenir auprès d'Élisabeth, de manière à empêcher les suites de la condamnation de Marie Stuart. On possédait déjà sur cette mission, outre les pièces rassemblées par Le Laboureur dans les *Mémoires de Castelneau*, le discours que cet ambassadeur tint dans cette circonstance même à Élisabeth. Mais cette histoire si tragique a reçu, depuis, de nouveaux et nombreux éclaircissements de la volumineuse publication que le prince Alexandre Labanof a faite des *Lettres de Marie Stuart*. Élisabeth, avec sa ruse et

son habileté ordinaires, avait soulevé un incident diplomatique qui, en mettant la France en suspicion dans la cause, ôtait toute efficacité à sa démarche officieuse, et M. de Villeroy écrivait à ce sujet, le 11 février suivant :

« Je vous ay escript de quelle façon la royne d'Angleterre avoit receu M. de Bellièvre et le peu qu'il y avoit profité. Depuis son partement ils ont suscité à nostre ambassadeur des accusations qui l'ont mis en grande peine plus pour sa réputation que pour sa personne. Je vous envoie ung petit mémoire du faict, lequel ladite royne

la vie de laquelle il n'a peu obtenir aucune parole de promesse ny d'espérance, dont je suis très marry.

Venise, 13 et 27 janvier 1587.

Sire, ces seig^{rs} ont enfin eu advis de la conclusion de la paix entre le G. S. et le roy de Perse. Ce que j'en ai peu apprendre du particulier est que la ville de Tauris et toutes les conquestes demeurent audit seig^s, et par conséquent l'Arménie et la Mésopotamie; qu'ils ont nommé d'une part et d'autre des députés qui doibvent dans deux mois s'accorder de quelques particuliers différends; que l'armée de Ferhat-Bassa est licenciée et que les forces d'Europe repassent; qu'il se parle publiquement en Constantinople de faire sortir au mois d'avril une

Lettres
de
M. de Maisse
à Henri III

a envoye icy exagérer avec des demandes si extraordinaires, qu'il n'est pas possible de plus, voulant soubtenir ledit amb^s estre obligé de luy révéler pareilles conspirations et entreprises quand elles viennent à sa congnoissance, comme s'il estoit son subject. En quoy nous ne trouvons pas qu'elle soit bien fondée, de sorte que le roy a résolu de maintenir son ministre en justice. Et semble que ladite royne d'Angleterre se debvroit contenter qu'il a retenu et blasmé ceux qui luy ont fait ceste proposition comme il a fait. Au lieu que son amb^s sert par deçà ouvertement le roy de Navarre et ceux de ce party-là, dont il n'a esté repris ny mis en peine. » (*Lettres du cabin. etc.*)

M. de Maisse mentionne plus tard l'effet produit par cette complication ajoutée à une affaire qui faisait déjà par elle-même une impression si universelle, telle que l'étoit la condamnation d'une reine au dernier supplice : « J'ay veu le mémoire que m'avez envoyé de ce qui est advenu en Angleterre à M. de Chasteauneuf, et sans doubte la royne a tort de vouloir

prétendre aucune juridiction ou puissance sur l'ambassadeur d'un prince étranger, lequel n'a à resondre de ses actions qu'à son maistre; et qui eust voulu faire le semblable sur les siens depuis xxv ans, qui ont fait et favorisé ouvertement les levees contre le service du roy et son Estat, nous en avions assez plus d'occasion qu'elle n'a pour le présent. Les Anglois publient que l'on a fait le procès à nostre ambassadeur, et qu'il a souffert estre interrogé et confronté, ce que je ne croiray jamais, parce qu'il iroit trop de la dignité du roy; et en somme ceux qui sont en charge publique doibvent bien prier Dieu qu'il leur assiste pour les inconvéniens où ils peuvent tumber. Ces seig^{rs} montrent en estre desplaisans, et interpretent que cela pourroit faciliter au roy d'Espagne ceste entreprise, si tant est que les choses vinsent à s'aigrir davantage, auquel cas ledit roy seroit delivre de la crainte qu'il pourroit avoir que cette royne feust assistée et favorisée de S. M. » (*Corr. de Venise, Harlay.*)

armée de mer contre les chrestiens. Tout est ici rempli d'estonnement, aussi sont-ils despourvez de toutes choses, et ne sera pas mal à propos que V. M., comme elle fit il y a un an ou deux, leur face offrir sur cette occasion des moyens qu'elle peut avoir par delà. Car, oultre que cet office leur sera agréable et possible nécessaire, ce sera tousjours accroistre ici de plus en plus la réputation de V. M., laquelle aura plaisir de cette nouvelle pour l'empeschement que cela pourra donner à ceux qui continuent de fomenter les troubles et divisions de son royaume, et qui seront contraints penser à aultre chose.

Il est survenu une difficulté à la conclusion de cette paix qui la rend un peu plus incertaine, d'autant que le G. S. ne veult accorder au fils du roy de Perse le gouvernement des pays qu'il a conquis sur le père, comme l'on luy demande, ainsi qu'il fit il y a quelque temps au frère du Tartare de ce qu'il avoit conquis sur l'autre, voulant le roy de Perse et son fils se servir de cet exemple et le G. S. ne le voulant consentir, craignant l'intelligence qui pourra estre entre le père et le fils, et qu'il ne fust en leur puissance de le priver du fruit de cette conqueste et luy faire perdre d'une main ce qu'il auroit gagné de l'autre¹. Cette difficulté n'est estimée par ces seig^{rs} telle qu'elle puisse

¹ Un avis de Constantinople, du 8 janvier 1587, donne plus en détail les faits qui amenaient ailleurs ces variations dans les inductions qu'on en tirait :

« Que le grand Tartare, considérant que sa ruine dependoit de celle du roy de Perse, s'estoit pour cette occasion apparenté avec luy, donnant une de ses filles en mariage au fils aîné dudit roy avec secours de xxv^m chevaux entretenus tant que la guerre durera, moyennant lesquels il estoit sorti une aultre fois en campagne, contraignant Jaffer-Bassa, ci-devant demeuré dans le fort de Tauris, de se renfermer. Lequel avoit depesché deux courriers à cette Porte pour donner advi de cette nouvelle, demandant secours et se

plaignant du général Ferhat d'avoir escrit contre vérité qu'il avoit pourveu à la défense dudit fort et de la ville. A l'occasion de quoy, joinet aussy le desplaisir que le peuple prend de la continuation de cette guerre, le G. S. avoit depesché un autre homme vers le Persien pour luy accorder ce qu'il luy avoit premierement refusé, sçavoir est que le fils eût le gouvernement de Tauris. L'on dit de plus que le bassa de Tiflis s'estant acheminé pour aller charger à l'improviste l'armée du grand capitaine des Géorgiens; que ledit capitaine en ayant eu advis prist un autre chemin et alla à Tiflis, ou estant entre il avoit tout fait passer par le fil de l'espee, excepté quelques canoniers et fondeurs d'artillerie qu'il

retarder l'effet de cette paix désirée, à ce qu'ils disent, de tous les ministres du G. S., et conseillée par le mufti et autres chefs de la religion, estant mesmes le fort de Tauris secouru d'hommes et de vivres. et le roy de Perse contraint d'accepter telles conditions qu'on luy proposera, tellement que ils la tienment pour faicte avec grand estonnement et craïnete. Se tenans assurez que le moins que les Turcs puissent faire cette année sera de mettre dehors une armée de mer. quand ce ne seroit à aultre effect, sinon pour entretenir leur réputation parmy les chrestiens et leur faire veoir que, pour avoir esté Son Altesse occupée un si long temps en cette guerre loingtaine, elle n'en est pour cela moins puissante et formidable.

En mesme temps est survenue la mort du Batory, que V. M. aura sceue, qui leur a despleu beaucoup pour l'espérance que Nostre Saint Père leur avoit donnée qu'il le feroit armer contre le Turcq, faisant S. S. un très grand fondement sur ce prince, comme l'on a descouvert par ce que le nonce en a faict entendre à ces seig^{es} depuis cette mort¹.

Depuis quelques jours l'on a commencé à remettre sus l'entreprise

avoit envoyés au roy de Perse; et de plus qu'ayant rencontré en s'en retournant ledit bassa, il l'avoit defait et tué tous ses gens » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

¹ La mort d'Étienne Batory, roi de Pologne, venait deconcerter Sixte-Quint, qui s'était approprié le projet de son prédcesseur Grégoire XIII, car elle lui enlevait le general qu'il se proposait de mettre à la tête de la ligne contre la Turquie; Aussi, dans l'election qui se préparait, il se hâta de favoriser un candidat qui pût, en maintenant l'action du saint-siège sur la Pologne, continuer les rapports secrets avec les provinces limitrophes que la famille de Batory tenait de son origine et de ses précédents en Turquie:

« Le cardinal Batory estant party en

diligence de Rome pour passer en Pologne, estant en ce lieu, a esté contraint de s'y arrester plus de quinze jours, ayant descouvert qu'il ne pourroit passer seurement par les terres de la maison d'Autriche, pour l'opinion qu'il a prise qu'ils le voudroient retenir et empescher ses desseins, tellement que son voyage s'est retarde, et a résolu de prendre le chemin de Raguse, pour de là passer, par Belgrade, en Transylvanie. Ces seig^s luy ont presté une gaillarde pour cet effect, et devoit partir cette nuit; il les a esté veoir en leur collége vestu en soldat et non en cardinal, et leur a conté les grandes espérauces qu'il a de parvenir à ce royaume, y estant appelé par ceux qui favorisoient le party de son oncle; et leur a diét davantage qu'il faisoit

de Genève, se publiant que l'intention du pape estoit de l'exécuter en mesme temps que celle d'Angleterre s'exécutera par le roy d'Espagne; mais il ne se voit aucuns préparatifs ny pour l'une ny pour l'autre.

grand fondement sur la veufve, et qu'estant arrivé en Transylvanie il feroit visiter avec dix mil chevaux qu'il avoit prests, espérant de l'esponser. Il semble que ces seig^s en croyent quelque chose, non tant pour ce qu'il leur en a dict que pour ce que S. S. leur a fait dire par le nonce le grand regret qu'il a eu de la mort dudict Battery et le désir qu'il avoit que ce cardinal fût esleu, pour l'assurance qu'il avoit de la bonne volonté de cette famille envers le saint siège et les instructions particulières qu'il luy avoit données à son parlement, l'encourageant à cette entreprise, à quoy S. S. déliberoit de ne rien espargner. Et fault croire qu'une partie des desseins de N. S. P. fussent fondez sur ce feu prince, qui avoit promis non seulement de s'armer contre le Turc, mais de chasser toutes les hérésies de ce royaume et le réduire à l'entière obéissance de l'Eglise romaine, et que là-dessus il bastissoit beaucoup de choses.

« J'ay sceu ce que dessus de ces seig^s mesmes, qui, pour leur intérêt particulier, qui n'a autre mire que les forces du Turc, ont aussi monstré en avoir regret et désiré que celui qui sera esleu soit amy de cette république. L'on met icy les duc de Ferrare et prince de Parme sur le bureau. Le désir qu'ils ont que la paix entre le Turc et le roy de Perse ne se face et la crainte d'entrer en despense leur fait croire qu'elle soit rompue; et naguères estant en cérémonie avec eux, le prince me demanda quelle nouvelle j'en avois, et luy ayant respondu que toutes choses estoient

encores incertaines et qu'il en devoit avoir plus assuré avis que moi, il me dit qu'il y avoit quelque espérance qu'elle ne se concludroit point, et que le mufty avoit conseillé au G. S. de continuer cette guerre et de destruire entièrement le roy de Perse avant que de tourner ses forces contre les chrestiens, d'autant qu'il estoit rebelle de Mahomet, leur grand profète. Et parce que je luy répliquay que c'estoit un moyen que l'on avoit practiqué assez souvent que cely de ce mufty, lequel, pourveu que l'on luy donnast, trouvoit des raisons et de la conscience en toutes choses, ledict prince me respondit qu'il n'y avoit remède, et qu'ils estoient contraints d'en user de cette façon pour eschapper, ayant sur les bras ung si puissant ennemy, et j'ay sceu qu'ils avoient ordonné de luy offrir cent mil cequins au cas qu'il put arrester la conclusion de cette paix. »

M. de Maisse, écrivant quelques jours après sur les avis reçus de l'élection de Pologne, constatait le départ furtif de Venise du candidat de Sixte-Quint : « Le cardinal Battery ayant fait faire à ces seig^s la despense de mettre hors deux de leurs galères pour son passage par Raguse; le soir mesme qu'il se devoit embarquer partit en poste, luy troisième et desguisé, par le chemin de Vienne, dont l'on a parlé icy diversement, et il y a mesme quelque soupçon que ces seig^s fussent avertis de cette menée. Mais l'on commence à cognoistre qu'il y a plus de vanité en son fait qu'autre chose, qui se découvre de plus en plus par les avis qui nous viennent icy

S. S. pourra possible estre retenu d'y penser sur ceste nouvelle qui se dit de Perse et sur la mort de Battory, mais ces seig^{rs} n'y mettront rien du leur, laissant faire à S. S. et au duc de Savoie ce qu'ils en auront résolu, et se contantans de pourveoir à leurs affaires du costé du Turcq. Les autres princes d'Italie n'ont garde de s'y embarquer pour agrandir M. de Savoie, qui leur est desjà assez suspect, tant pour les desseings que l'on voit qu'il embrasse que pour l'alliance d'Espagne. L'opinion du monde est icy que les Espagnols veulent continuer à l'entretenir et repaistre de cette entreprise, comme ils commencent à faire du tiltre de roy de Pologne.

Venise, 10 et 24 février 1587.

Sire, il ne se voit encore ici autre mouvement apparent pour les entreprises d'Angleterre et de Geneve, n'estimant pas que pour la première il s'y puisse faire chose qui relève cette année pour la difficulté et conséquence qu'elle apporte quant et soy; quant à celle de Geneve, l'on a tiré des terzes de Naples et de Sicile quinze cens Espagnols qui viennent descendre à Gennes pour passer en Flandres par leur chemin accoustumé; et, si le gouverneur de Milan les y vouloit employer avec les forces de l'Estat et quelques Suisses dont ils s'asseurent, et ce que M. de Savoie pourra faire sur ses pays, ils pourroient mettre de xv à xx mil hommes ensemble et tenter cette entreprinse. Mais les

de Pologne et de Vienne. » (*C. de Ven.* etc.)

Henri III, répondant le 11 février suivant, s'exprimait sur la candidature appuyée par le pape de manière à montrer qu'il prenait toujours intérêt personnellement à chaque renouvellement qui avait lieu de l'élection de Pologne : « Vous avez bien fait de m'avoir adverty des prétentions du cardinal Battory au roy^m de Pologne et de l'incertitude en laquelle on estoit de la conclusion de la paix entre le Turc et le Persien. La royne madame et mère a si peu prollité envers le roy de

Navarre depuis sept mois qu'elle est partie d'icy, que j'ay très grande occasion d'en estre indigné et de chercher autre moyen de le faire obéir, puisqu'il fait si peu de compte de la bonne volonté que la royne madame et mère et moy luy avons démontrée. Ce qui procède, à mon advis, des espérances que luy donne la royne d'Angleterre et les princes protestans de le secourir dans ceste année, reconnoissant que ceulx-là comme plusieurs autres font ce qu'ils peuvent pour soustenir les parts et factions qui troublent mon roy^m. » (*Lett.*)

serviteurs du roy d'Espagne assurent icy que les Espagnols passeront à la droite en Flandres, comme il est vraisemblable que S. M. C. veuille plutost conserver le sien que acquérir l'autruy. L'on dit aussy que le pape preste vi^e mil escus pour laditte entreprise¹. Sur la nouvelle

¹ M. de Maisse, écrivant le 24 février suivant, constatait une nouvelle variation sur l'entreprise de l'Espagne contre l'Angleterre, d'après des indices qui venaient lui donner un nouveau degré de probabilité : « Il semble que l'entreprise d'Angleterre se soit eschauffée, y ayant advis icy qu'il se fait une levée de XII ou XV mil hommes à Naples et en Sicile pour passer ce mois d'April en Espagne avec les galées; et que le prince Doria a pareil commandement d'y passer avec 4. galères. L'on parle aussi de quelques levées d'Allemands que fait faire le roy d'Espagne; et est l'opinion commune que N. S. P. faydera et d'argent et de ce qu'il pourra des forces de l'Eglise: l'on dit aussi qu'il doit prier ces seig^{rs} d'estre de l'entreprise, pour le moins d'y prester quelques unes de leurs galaires. Il semble qu'ils soient en quelque irrésolution de ce qu'ils doivent faire, et desjà deux ou trois fois ils m'ont demandé ce que V. M. feroit cela advenant, comme présupposans qu'elle ne doit trouver bonne cette entreprise; je leur en ay dit de moy-mesme ce qui m'a semblé à propos, leur faisant voir qu'ils avoient plus d'occasion de craindre de la grandeur des Espagnols que nuls autres. Tant y a qu'il me semble prévoir que, s'ils pensoient que V. M. trouvast bonne cette guerre d'Angleterre que plus facilement s'y pourroient-ils embarquer, comme aussy voyans qu'elle fist de contraire volonté, cela leur pourroit servir d'excuse envers ceux qui les en voudroient presser. Autrement, il n'y a doute

qu'il ne leur soit bien malaisé de s'en défendre, quand ils seront requis par S. S. comme ses amis et princes catholiques, d'entrer en cette ligue contre les hérétiques et ennemis du saint-siège, continuant mesmement cette guerre de Perse. Il y a davantage que, ayant advis icy de la résolution de V. M. de ne vouloir plus supporter autre exercice de la religion que de la catholique, ce qu'ils jugent ne se pouvoir faire sans une longue guerre et difficile, ils craindront, pendant qu'ils verront V. M. travaillée, de desplaire au pape et au roy d'Espagne, lesquels, unis ensemble en cette entreprise, les y pourroient possible attirer malgré eux; ce que je m'assure qu'ils ne feroient s'ils voyoient V. M. en tel estat qu'elle leur peut servir de contrepoix, ou pour le moins faire monstre de s'opposer à cette entreprise, afin que cela leur peust servir à s'en retirer plus hardiement. Ils louent la bonne intention de V. M., comme elle est tres sainte et louable; mais ils craignent que le roy d'Espagne prenant l'occasion des troubles de vostre royaume, comme ils croyent que ce soit son principal fondement, ne vienne à bout de son intention, ce qu'il ne feroit jamais s'il estoit tenu en defiance des forces de V. M.; et ce pendant qu'eux et les autres princes de la chrestienté soient contrainsts de fortifier et accroistre la grandeur des Espagnols, au profit desquels tourne tout le succes de cette entreprise. Ceste affaire est de tres grande importance et ou V. M. peut avoir divers interests. » (*C de Ven. etc.*)

que l'on a eue en ce lieu que le pourparler de la paix estoit rompu et que V. M. estoit entièrement résolue à la guerre, mesmes d'y aller en personne, ladicte entreprinse de Genesve s'est remise sus, et s'est publié que ceux à qui cela touche se serviront de cette occasion. Si bien, comme prince très chrestien, V. M. deust estre retenu de leur donner assistance; néantmoins, attendu ce qui s'est passé à la veue de tout le monde, il iroit beaucoup de sa réputation si cette entreprinse réussit en faveur de ceux qui l'entrepriment.

Ces seig^{rs} m'ont dit avoir certaine assurance de la continuation de la guerre de Perse et des apprests très grands que ce seig^r fait pour cet effet, qui vient bien à propos pour eux. La nécessité de bled et de toutes choses est telle en Constantinople qu'il n'est possible de se l'imaginer davantage, tellement que ce seig^r reçoit sa part des travaux et calamitez de ce monde comme les aultres.

Venise, 10 et 24 mars 1587 ¹.

Ces seig^{rs} ont eu advis que le roy d'Espagne avoit fait retenir tous

¹ M. de Villeroy, écrivant le 27 février précédent, faisait sentir l'état désespéré de la France à l'approche des événements qu'allaient amener les préparatifs d'invasion de l'Allemagne et la rupture prochaine de la négociation de Catherine de Médicis, et il rendait compte d'une panique dont Paris avait été saisi à cette occasion :

« La continuation de nos maux en engendre tous les jours de nouveaux qui se trouvent pires que les premiers, parce que nos forces diminuent de jour en jour. Non seulement nous perdons l'espérance de accommoder ces affaires avec le roy de Navarre et ceux de ce party-là, mais aussi les catholiques se désunissent et divisent de plus en plus de jour à autre parce qu'ils ne tendent tous à mesme but. Cette ville

a esté pleine d'allarmes et l'est encores de soubçons, defiances et inimitiez qui procedent des menées et pratiques qu'y font comme ailleurs ceux qui veulent pescher en eau trouble, de quoy les gens de bien sont en peine, d'autant plus que les remedes ne dependent d'eux.

« Le bruit de la venue des reistres commence à réveiller les esprits d'un chacun, et tient-on pour assure que nous en verrons les effectz au temps de la moisson, ne pouvans comparoistre plus tost, à cause de la disette qui est générale en ce roy^m. Cependant le roy de Navarre nous entretient d'espérances, et croy qu'il est de présent avec la royne mere du roy, laquelle s'esforce de surmonter leur dureté et obstination par sa prudence et patience, et Dieu

les vaisseaux estrangers qui se retrouvoient aux ports des royaumes de Naples et de Sicile, et entre autres quelques naves vénitiennes venans de Lisbonne, chargées d'epiceries, lesquelles ont esté déchargées et retenues pour le service du roy catholique et pour l'embarquement qui se doibt faire pour Espagne. La guerre de Perse continuant plus que jamais, on a assurance qu'il ne doibt sortir aucune armée de mer cette année de ce costé-là. L'on dit en Constantinople que le fils du roy de Perse, qui avoit charge de leur armée, avoit esté

veille qu'elle en vienne à bout. M. de Guise est encores aux environs de Sedan plus pour destruire le país que pour forcer la place. Le roy y a envoyé M. de Rambouillet pour le retirer, s'il est possible. M. du Maine est encores icy, d'où il ne parle point encores de partir, et vous diray en ung mot que les affaires sont en pire estat qu'elles peuvent estre. » (*Lettres*, etc.)

M. de Maisse, en s'associant à l'expression de ces sentiments, se confirmait pourtant dans l'opinion, partagée également par Venise, qu'il étoit encore possible pour Henri III de se maintenir à part et sans se mettre dans la dépendance d'aucun des deux partis :

« Je suis bien marry que la royne ait perdu tant de temps près du roy de Navarre sans rien faire, et plus encores de la division que vous dictes estre parmi les catholiques, lesquels, ayans desseings beaucoup divers les uns des autres, ont aussi les volutesz à l'endroit du roy fort différentes, et l'audace de les exécuter croistra d'autant plus que l'on verra les forces et l'obéissance du roy diminuer. Si vous oserois-je quasi dire que, si le roy eust continué de prendre ung party à part, comme il avoit tres bien commencé, et seroit possible encore assez a temps de le faire, nous ne fussions tombez en l'estat

où nous nous retrouvons, et eussions donné à penser aux uns et aux autres, qui eussent esté enfin habandonnez de beaucoup, quand l'on eust vu S. M. bandée à bon escient à cette résolution; car il est et sera impossible que, nous attachans à l'un ou à l'autre des partis, le roy ne soit enfin contraint de se despoiller de sa grandeur et autorité pour la mettre entre leurs mains ou par amitié ou par force, tellement qu'y ayant hazard de tous costés, j'aymerois mieulx me perdre si je l'avois à faire, conservant ma dignité et réputation, qu'autrement. Il y a plus, que prenant party à part, les princes estrangers l'approuveront toujours et y aideront; et, estans en l'estat où nous sommes, nous n'en pouvons rien espérer. »

Quant à la panique qui s'étoit répandue dans Paris, et que M. de Villeroy n'a fait qu'indiquer dans sa lettre, M. de Maisse l'expliquait plus en détail, en écrivant plus tard : « J'ay esté icy en une merveilleuse alarme, ayant couru ung bruiet que la ville de Paris s'estoit révoltée contre le roy et que tout y estoit en confusion, et que le peuple en avoit tué plusieurs, entre lesquels on mectoit des meilleurs serveurs du roy. Chacun le veult croire comme il l'entend, et les Espagnols le publient tant qu'ils peuvent. » (*Corr. de Venise*, etc.)

tué par ung sien page; mais je tiens cela pour une vanie turquesque¹. Le s^r dom Pietro de Médicis fait une levée de dix mil Italiens; les uns disent que ce soit pour l'entreprinse d'Angleterre, les autres pour celle de Genesve : au contraire, il semble que le roy d'Espagne aye quelque autre intention, et ont ces seig^{rs} opinion que ce soit plustost pour celle d'Alger, où ils disent S. M. C. avoir intelligence avec le vice-roy Assan-Aga; et semble que les préparatifs que l'on faisoit à Naples et Sicile soient plus propres pour cette expédition que pour la conqueste du royaume d'Angleterre.

L'on attend icy de sçavoir comment N. S. P. aura pris la nouvelle de la mort de la royne d'Escosse²; et semble qu'un tel acte doibve beaucoup esmouvoir S. S. à s'en ressentir. Tant y a qu'un chacun trouve icy, mettant à part ce qui se peult dire de l'effect, la façon de cette exécution fort estrange. La nouvelle de la conclusion de la ligue entre le roy d'Espagne et les cinq cantons catholiques donne bien oc-

¹ Le fait, au contraire, étoit exact. et le prince Hamza, qui soutenait tout le poids de la guerre avec la Turquie, avoit à se defendre contre les révoltes intérieures de la Perse divisée entre plusieurs prétendants. Un complot formé contre ce prince avoit essayé de mettre à sa place le second et le plus jeune frère d'Hamza, et, après avoir défait ses adversaires et mis à mort le compétiteur qu'on lui opposoit, il fut lui-même assassiné à la suite d'un festin par un de ses favoris, nommé Djoudi. Ce meurtre ouvrit le chemin du trône au troisième frère d'Hamza, qui fut depuis le fameux Schah Abbas.

² Marie Stuart venoit de monter sur l'échafaud, et M. de Villeroy avoit écrit aussitôt, le 14 mars précédent, à M. de Maisse pour lui annoncer la nouvelle d'un événement qui coincidoit avec un autre plus désastreux encore par ses conséquences, la rupture définitive de la négociation de

Catherine de Médicis avec le roi de Navarre, qui entraînoit l'invasion de la France.

« Je vous envoie un mémoire de ce qui nous a esté escript de la mort de la feue royne d'Escosse, laquelle a fort offensé le roy et tous les catholiques du roy^{me}, autant pour la façon dont elle a esté exécutée que pour l'effect. Sur cela, il est advenu que la royne mère du roy a du tout rompu sa négociation avec le roy de Navarre, lequel, se sentant secouru du costé de Angleterre et d'Allemagne, a rejeté les conseils de Leurs Majestez, de sorte que ladite dame s'en revient trouver le roy très desplaisante de n'avoir peu gagner davantage de son voyage, de quoy tous les gens de bien sont aussi marrés, prévoyans le mal qui en succédera. Car les catholiques qui vouloient estre unis en ceste cause sont aujourd'huy très divisés et en mauvaise intelligence, et crains bien que le péril et les affaires augmentent leur division. » (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

casion à ces seig^{rs} de penser à leurs affaires, comme autant ou davantage à S. M., aux termes où elle se trouve pour le présent; et seroit temps que ceux qui entretiennent les troubles dans son royaume congnoissent l'intention des Espagnols et jugeassent par là comme ils savent bien faire leur profit de nos divisions.

Paris, 28 mars 1587.

Lettre
de Henri III
à M. de Maisse.

Mons^r de Maisse, la royne madame et mère a esté contraincte quitter le roy de Navarre, voyant qu'elle n'advançoit rien avec luy, et que ceux qui veulent troubler mon roy^{me} prenoient jalousie ou se servoient du prétexte de sa poursuite pour remuer ung nouveau mesnage et altérer les esprits de mes subjectz. Elle est revenue avec la goutte et la toux, dont elle se porte beaucoup mieux qu'elle ne faisoit quand elle partit de Chenonceau pour se faire apporter icy; encores qu'elle n'ait demeurée que cinq jours par les chemins, s'estant ainsi avancée pour m'aider aux nouveaux remuemens dont je suis assailly.

D'autant que je n'ay donné occasion aux auteurs d'iceulx, ils ne peuvent dire qu'ils soient poussez du zèle de la religion, parce que j'ay plus grande envie que eulx de faire la guerre aux ennemis d'icelle et que c'est les fortifier que diviser les catholiques, alors qu'ils deyroient estre joincts avec moy pour m'aider à faire la guerre où ils m'ont embarqué avec les autres. Sur cela, ils se sont rendus maîtres des villes de Doullens et du Crotoy, en Picardie, et ont failly en faire autant de Boulogne¹. Ils assemblent des gens de toutes parts et continuent à

¹ Henri III donne ici, pour expliquer cette entreprise, des détails tout anecdotiques sur ses rapports privés avec les Guisès et sur la rivalité qui existait entre eux et ses favoris. C'était là l'un des principaux mobiles qui les avaient portés à s'armer contre lui :

« Mon cousin le duc du Maine estoit encores en ceste ville quand je reçus la nouvelle de la surpris de Doullens et de la

faillie de celle de Boulogne. Je luy en vouldus parler pour sçavoir d'où procedoit cela, il me dit qu'il en estoit du tout innocent et qu'il le trouvoit tres estrange, s'offrant de s'employer pour remettre les choses en leur premier estat. Il m'avoit donné deux jours devant toutes les assurances de sa fidelite et de son affection que je pouvois desirer, et avoit faict contenance de recevoir avec honneur et contentement

faire des menées et pratiques dans les meilleures villes de mon royaume pour les attirer à eux.

Et tout ainsi que la royne d'Angleterre fait de son costé tout ce qu'elle peult pour maintenir le roy de Navarre en son opinion et obstination, nous voyons aussi que les Espaignolz ne perdent pas temps envers les autres pour leur donner courage de renuer mesnage sans avoir esgard à autre religion qu'à celle de leur proffict. Ladicté royne

celles que je luy avois donné de ma bonne volonté. Il est allé trouver mon cousin le duc de Guyse, son frère, pour en conférer avec luy, de quoy je n'ay encores receu aucune response. Et semble qu'ilz veulent couvrir ces attentats d'une inimitié qu'ilz font demonstration d'avoir avec mon cousin le duc d'Espernon, fondée sur ce que le s^r de la Valette son frère a mis hors de Vallence le s^r de Gessans qui leur estoit affectionné, encores que je leur aye dict que ce que ledit s^r de la Valette en avoit fait avoit esté par mon commandement et pour faulte commise par ledit Gessans. Les choses sont en ces termes, à mon très grand regret, et mettray peine d'y remédier par une voye ou par autre, comme j'ay fait à la seureté de ceste ville, où j'ay esprouvé que le nombre des gens de bien surmonte de beaucoup celui des autres. »

M. de Villeroy traçoit de son côté un saisissant tableau des calamités présentes de la France et de celles qu'elle devait attendre dans un avenir prochain dont il fixe le terme : « Nos misères augmentent tous les jours, car chacun tend à faire ses affaires à part et sans se soucier du public. M. d'Anmalle trouble la Picardie; M. de Guise demeure tousjours armé; toutes les villes du royaume sont pratiquées et divisées; le peuple est mangé de tous costez; les huguenotz font proffit de nos divisions et

ne veulent rien rabattre de leur religion, espérans d'estre bientost secourus de forces estrangères. Les moyens de faire la guerre diminuent tous les jours pour le roy; les Anglois d'un costé et les Espagnols de l'autre jettent de l'huile sur le feu qui nous consume. Tout y est sens dessus dessous; c'est un théâtre de confusion de désordre, de pauvreté, d'impieté et de toute autre espèce de calamité que le pauvre et désolé royaume! Leurs Majestez s'efforcent d'y remédier, mais le nombre des foux surpasse celui des autres, chacun veut mettre la main au gouvernail et peu veullent obéir au maistre pillote, de sorte que, si la tourmente dure encores longuement, je ne doute point que le vaisseau ne face naufrage.

« Ce sera à la foire de Francfort que l'on sçaura au vray si les réistres marcheront ceste année et en quel nombre; elle se tient maintenant. Les huguenots n'en doutent point, et se préparent de tous costez pour aller au devant d'eulx. Mais les catholiques sont si divisez, qu'ils sont sans résolution et plus empeschez à se garder les uns des autres qu'à s'armer pour empescher la venue des réistres. Toutesfois, nous envoyons M. de Bellievre devers mess^{rs} de Guise et du Maine pour parler à eulx et essayer de composer ces altérations. » *Lettres du cabinet, etc.*

d'Angleterre arme fort et ferme par la mer, ayant eu quelque vent des armemens que faict le roy catholique, lequel ne laisse à prester l'oreille à certaines ouvertures de paix et de réconciliation d'amitié avec ladite royne, qui luy ont esté faictes par personnes non advouées de ladite dame. Laquelle n'a encores voulu voir mon amb^r depuis le partement du s^r de Bellièvre et la prison de ses gens, combien qu'elle commence à reconnoistre et avérer la supposition, et qu'elle face dire soubz main à mondit amb^r que le tout passera à la fin doucement. Mais je persiste à vouloir que le faict soit approfondy jusques au bout, et que à ceste fin l'homme de mon amb^r qu'elle a faict prendre me soit envoyé pour estre interrogé en la présence de son amb^r résidant auprès de moy, afin qu'elle et tout le monde sçachent et voyent que je ne me sers de ministres qui ayent l'âme si mauvaise que d'entendre à des actes si énormes qu'est celuy dont on accuse mon amb^r, lequel en poursuit aussi très vivement l'esclaircissement et la réparation de l'injure qui luy a esté faicte en ceste occasion.

Paris, 24 avril 1587.

L'on m'a mandé du costé d'Espagne et de Biscaye que l'on continue à y faire de très grands préparatifs d'une armée de mer, et néanmoins il n'y a pas jusqu'à présent apparence qu'ils soient bastantz pour exécuter ceste entreprinse d'Angleterre, encores que N. S. P. le pape face démonstration depuis la mort de la feue royne d'Escosse de l'affection plus que devant. Estant certain que ladite royne d'Angleterre a faict faire voile à xxx ou xl bons navires, soubz la conduicte de Dracq, qui ont pris la route des Essores pour rencontrer les flottes des Indes¹. L'on dict aussi qu'elle a deslibéré de secourir les Estats des

¹ Quoique M. de Maisse, écrivant le 2 avril, marquât une destination plus bornée aux armemens de l'Espagne, comme la protection à donner à ses vaisseaux de commerce attaqués par Drake et, à l'exemple de celui-ci, par les musulmans de La-

rache et des côtes du Maroc, il confirmait cependant d'une manière indirecte le projet de la grande expédition. En effet, elle ne pouvait être entreprise par l'Espagne qu'autant que cette puissance serait assurée de l'inaction de la Turquie par le

Pays-Bas plus ouvertement et fortement que jamais, combien que le roy d'Escosse ait reffusé l'entrée de son roy^{me} aux amb^{ts} qu'elle avoit dépesché devers luy après la mort de sa mère, et que ladite mort ait

renouvellement de la trêve qu'elle avoit avec la Porte. C'est là ce qui allait donner tant d'importance à la demarche qu'annonçait ici M. de Maisse, qui constate aussi la révolution dont nous avons parlé plus haut, et par laquelle Schah-Abbas était devenu souverain de la Perse :

« Des préparatifs dont il a este tant de fois parlé, on conclud qu'ils se doivent employer ou pour asseurer la flotte des Indes et la coste de Portugal, ou pour l'entreprise de Larrachia ou d'Alger; à l'une ou à l'autre desquelles, outre qu'elles ne se pourroient executer qu'au mois de septembre, il semble y avoir fort peu d'apparence et beaucoup de difficultez.

« V. M. aura sceu par les dépesches de Levant que les ministres du roy d'Espagne sont arrivés à la Porte du G. S. pour luy demander une trefve de quelques années, laquelle ces seig^{rs} croyent qu'il obtiendra facilement, continuant la guerre de Perse comme elle fait, et estant appelé à ce royaume un des enfans du feu roy, prince de valeur et très grand ennemy des Turcs, et qui a juré n'entendre jamais à la paix que le G. S. ne luy rende ce qu'il a occupé sur son père, tellement que cette trefve ne sera moins désirée des Turcs que des Espagnols, et accommodera les affaires des uns et des autres. Ces seig^{rs} ont aussi advis que deux enfans dudit feu roy ont este tuez, soit que cela soit advenu entre eux, querellans cette succession, soit par la noblesse, qui a désiré de faire tomber cette couronne au troisieme, âgé de xxvii a xxviii ans, aymé et estimé de tous les

peuples. Cette nouvelle leur a este fort agreable, comme à ceux qui n'ont autre désir que de veoir continuer les troubles de ce costé-là, et faire ce pendant leurs affaires. »

M. de Lancosme, dont il reste à peine un document pour l'année 1587, mais que supplée toujours heureusement son collègue de Venise, recevait de lui, en date du 15 avril suivant, l'invitation pressante de traverser plus que jamais la négociation de l'Espagne à la Porte, d'après tous les précédents de la politique française :

« Vous devez bien prendre garde à la négociation que feront les ministres du roy d'Espagne près le G. S., estant chose de très grande importance au temps où nous sommes de pouvoir empescher l'effect de leurs intentions. Je ne fais pas grand doute que, continuant la guerre de Perse, ils n'obtiennent facilement ce qu'ils demandent, qui sera une grande augmentation à leur grandeur. S'il est aussi vray ce que ces seig^{rs} m'ont dict dernièrement que vous soyez mal avec le premier bassa et les principaux ministres de cette Porte, jusques là que vous ayez esté contrainct d'aller trouver le G. S. en personne, pour vous plaindre d'eux, et mesmes en matiere de quelques vins, sans que pour cela il vous en aye fait faire aucune raison, j'ay peur que cela ne vous empesche de les tenir bien disposes à ce qui est du service du roy pour ce regard, comme il seroit necessaire. Toutesfois, je m'assure tant à vostre prudence que vous saurez surmonter toutes difficultez. » (*Corr. de Venise*, etc.)

engendré des divisions en Angleterre et entre ses ministres et serviteurs plus grandes que l'on eust pensé auparavant.

Si je n'avois à faire autre chose qu'à regarder et juger les actions de mes voisins, je vous en dirois davantage. Mais l'on me taille tous les jours quelque nouvelle besongne pour me plonger plus avant en affaires. Ceulx qui se sont saisis de mes villes de Picardie ont depuis continué à se gouverner à leur fantaisie, et ont passé si avant qu'ils ont chargé une compaignie de cent hommes que j'envoyois à Boulogne pour renforcer la garnison. Dont je suis si indigné, que, si je n'eusse esté retenu de crainte de diviser les catholiques et les armer les ungs contre les autres, je y feusse moy-mesme allé en personne. Mais j'ay voulu veoir ce que le s^r de Bellièvre, que j'ay envoyé devers mon cousin le duc de Guise, en rapportera, m'ayant fait dire qu'il n'approuvoit aucunement les entreprises desdits Picards, où j'ay envoyé mon cousin le duc de Nevers avec pouvoir de commander en la province comme gouverneur d'icelle.

Ce pendant que je suis occupé à ces affaires, le roy de Navarre et les siens jouent leur jeu du costé de Poictou et Guyenne. Quand le s^r de Bellièvre sera revenu je prendray résolution de ce que j'auray à faire. Cependant, recongnóissant que c'est avec le prétexte de la religion que les autheurs de ces nouveaux remuemens enchantent et surprennent mes subjectz, leur faisant acroire que je veux soubz main favoriser les huguenots, j'ay voulu faire contre eulx une nouvelle déclaration, tant pour destromper les ungs que pour affoiblir les autres et essayer si je pourrois regaigner ceulx qui sont desvoyés.

Paris, 12 et 22 mai 1587.

Le s^r de Lancosme ne m'a pas assuré par ses dernières de la conclusion de la trefve entre le Turc et le roy cath^o, mais seulement de la poursuite d'icelle; toutesfois, je ne doute point qu'elle ne s'effectue telle que l'on la publie à cause de la guerre de Perse, laquelle favorise grandement les desseings du roy cath^o, lequel poursuit soubz

main plus vivement que jamais sa paix avec la royne d'Angleterre ¹.

J'ay prié la royne madame et mère de veoir les duez de Guise et du Maine, et leurs parens, pour scavoir au vray leurs délibérations et essayer de leur lever les umbrages qui les tiennent séparez d'avec moy, ne voullant faire ce plaisir à ceulx de contraire opinion que d'entretenir les catholiques en division, cognoissant que ceulx de ladite opinion

¹ On a vu, d'après ce qu'écrivit plus haut M. de Maisse, que M. de Lancosme, par ses maladresses ou ses hauteurs, avait continué de mettre tout le monde contre lui, depuis les autres ambassadeurs, jusqu'aux ministres de la Porte. En annonçant dans sa lettre du 6 mai 1587 la conclusion du traité dont Henri III doutait encore, M. de Maisse indique, parmi les premiers, celui de ces agents qui aurait pu prêter l'appui le plus énergique à M. de Lancosme, sans leurs débats précédents, qui les avaient aliénés l'un de l'autre :

« Il est arrivé une frégate qui a aporté le s^r Stefano, serviteur de Mariglian, qui a fait tant de voyages cy-devant en Levant, par commandement du roy d'Espagne, pour le faict de la trefve. Il est venu en extrême diligence, n'ayant demeuré que XIII jours de Constantinople à Raguse : vray est qu'il est arresté en ce lieu par l'office de la Sante. Il porte au roy d'Espagne, sinon la conclusion totale de la trefve, pour le moins assurance qu'envoyant son ambassadeur vers le G. S., elle luy seroit accordée. L'on s'en cache ici fort de moy, et mesmes ces seig^r qui ont en par luy lettres de leur baille.

Ce que j'en ay peu apprendre est que l'ambassadeur d'Angleterre, qui est là, a faict telle résistance à la négociation de ce Stefano, soit par présent ou autrement, qu'il a empesché qu'elle n'ait esté conclue

avec luy, a l'heure mesme, comme elle feust la dernière fois; ayant faict remonstrer au G. S. que cest homme n'estoit personne capable et n'avoit pouvoir suffisant pour s'obliger aux conditions réciproques de ce traicté, et ce pour autant que ledit amb^r d'Angleterre a obtenu que la roine sa maïtresse sera comprins en cette trefve de la part du G. S. avec V. M. et ces seig^r, à quoy il veult que le roy d'Espagne s'oblige, qui est cause que cet homme faict telle diligence pour avoir les pouvoirs suffisans ou y faire aller ung amb^r expres. Mais cependant il porte à son maïtre parole asseurée qu'il ne sortira cette année aucune armée au dommage de S. M. cath^m, qui est le principal but de la poursuite des Espagnols. L'on ne faict icy aucun doute que cette trefve ne s'ensuive comme nécessaire à ce seig^r embarque plus que jamais en la guerre de Perse. Cependant il semble que toutes choses assistent à la bonne fortune de ceste nation, qui doibt estre merveilleusement formidable au reste de la chrestienté. »

Il écrivait en même temps à M. de Lancosme : « Ce Stefano, Milanois, est encores retenu au lazaretz, et ne tiendra pas à moy qu'il n'y face la quarantaine. Cependant il a publié icy qu'il n'avoit eu a combattre que l'amb^r d'Angleterre, et se loue plus tost de vous qu'il ne s'en plaint, ce que je ne puis entendre. » (*C. de Venise, etc.*)

sont plus buttez à establir leur faction que jamais. Ils continuent à solliciter leurs levées de reistres; toutesfois, il semble qu'elles soient peu avancées, soit qu'ils veulent attendre que la récolte soit preste, soit qu'ils ayent peu d'argent et de crédit. J'ay prié la royne madame et mère d'aller devers eulx pour m'esclaireir pour la dernière fois de leur intention, désirant qu'ils me donnent toute occasion de me confier et servir d'eulx pour mieulx empescher l'entrée de mon royaume aux estrangiers que ledit roy de Navarre faict compte d'y appeler.

Toutes choses assistent à la bonne fortune du roy d'Espagne, lequel est recherché de paix et réconciliation par la royne d'Angleterre et ses ministres, à quoy il semble qu'il preigne goust, de sorte que l'on commence à dire qu'il ne tiendra qu'à ladicte royne que ce marché ne se face. Sur cela, elle m'a renvoyé Des Trapes, après avoir recongneu et confessé son innocence et pareillement celle de mon amb^r, lequel elle a depuis rappelé à son audience et receu avec plus grande démonstration de bienveillance et plus d'honneur qu'elle n'avoit jamais faict. Toutesfois, je seay qu'elle ne laisse pour cela de secourir et assister soubz main le roy de Navarre et ceux de ce party-là, comme faict le roy d'Espagne les autres si ouvertement que l'on ne s'en cache quasy plus.

Ce qui vous a esté dit¹ avoir esté traicté en ung conseil tenu en Es-

¹ M. de Maisse, dans sa lettre du 5 mai précédent, avait donné, d'après les renseignements que Venise avait seule la faculté de puiser aux sources les plus élevées, des détails sur ce qui s'était passé dans un conseil secret tenu par Philippe II, d'après lesquels on devait considérer les apprêts de l'*Armada* comme dirigés contre la France et entrepris en vue d'amener la suppression de personne ou l'abdication forcée d'Henri III :

« Nous sommes toujours icy en mesmes termes pour le regard de l'entreprise de l'Angleterre, que nous estions il y a trois mois. L'on ne voit point marcher d'Italiens

ny de lausquenetz, sans lesquels l'on juge impossible qu'elle se puisse exécuter; n'y estant besoin de moins de xxv ou xxx mil hommes, lesquels ne croissent pas en Espagne. Je ne veulx faillir là dessus d'avertir V. M. que l'un de ces seig^rs, fort affectionné à son service, m'a dict que par les advis qu'ils avoient d'Espagne, il s'y estoit tenu ung conseil, ou il avoit esté résolu qu'il falloit entretenir la division en France, de telle sorte que les deux partis vinsent aux mains; et que S. M. C. devoit estre armée pour se rendre maistre de l'un et de l'autre, et que c'estoit le moyen d'empescher qu'après la mort dudict s^r roy les

paigne est quasy conforme à plusieurs advis qui m'ont esté donnés de ce costé-là. Mais j'espère tant en la protection de Dieu qu'il me préservera de tous inconveniens.

Venise, 1^{re} et 15 juin 1587.

Sire, depuis que l'on a sceu en ce lieu ce qui a esté faict par aucuns des catholiques sur les villes de Picardie, il a couru divers bruits qu'il se doit joindre avec eulx de grandes forces estrangères; que une levée de x^m Suisses doivent marcher de ce costé-là; que le prince de Parme a le commandement de se unir avec eulx; qu'il se doit faire quelque entreprinse par mer, du costé de Provence et de Languedoc; que le roy d'Espagne veut employer le principal de ses forces pour les assister; qu'il y a de l'argent à Ausbourg pour cest effect; que Nostre Saint Père est de la partie. Bref, des choses si estranges qu'aucuns de ces seig^{rs} m'ont dict que les affaires de V. M. estoient désespérées, et en parloient avec un très grand regret. Je leur ay faict

Lettre
de
M. de Mause
à Henri III

affaires de ses Estats ne se troublissent, ce qui adviendroit si celles de V. M. estoient en repos; à quoy ils disent vouloir pourvoir de bonne heure, et m'a voulu faire eroire que tels préparatifs se faisoient pour ce regard, n'estant vraysemblable que, puisque les Espagnols poursuivent la trefve près du G. S., qu'ils voulussent entreprendre sur Alger ny Larrachia; et pour le regard d'Angleterre, jugeans l'entreprise impossible, avec laquelle mesme ils commencent à traicter de paix, à ce que l'on dict.

« Mais ce qui est plus à craindre est qu'il n'a dict qu'il s'estoit parlé en ce conseil d'attenter à la personne mesme de V. M., pour mettre mieulx toutes choses en confusion, ce que Dieu ne permettra jamais et reudra vains tels malheureux desseins

Mais certainement ce n'est pas le moyen d'aider à la bonne intention de V. M. et au désir qu'elle a de réunir ses subjects à une religion, que de semer les divisions et troubles parmy les catholiques mesmes, ny le moyen de résister aux forces estrangères, que de diviser celles de V. M. et altérer le cœur et amitié de ses subjects. Si les uns et les autres estoient bien sages, ils prendroient garde aux progrès des Espagnols, qui profitent seuls du trouble de la religion, et s'en servent diversement selon qu'il leur vient à commodité, dont les exemples sont sur le tablier. Une nouvelle court icy que le G. S. a faict arrester tous les vaisseaux françois qui sont dedans ses ports pour le dommage que les diets seig^{rs} ont receu d'une galleire de Malte
(*Corresp. de Venise*, Harlay.)

entendre doucement ce que V. M. m'en a escript, les assurant qu'elle travailloit à réunir ses subjects catholiques et qu'elle en avoit bonne espérance¹.

De la tresve de Levant nous n'avons icy autre chose, sinon que ces seig^{rs} ayent dépesché un courrier vers leur amb^r, en Espagne, pour luy commander de s'en resjouir avec S. M. C. et le remercier de ce qu'il les y avoit compris de sa part. Deux jours après ils en renvoyèrent un autre pour le faire retourner, comme il a faict, tellement que chacun a jugé icy qu'ils ne la tenoient pour conclue et qu'ils, avoient en quelques advis du contraire. La nouvelle que nous avons icy de l'eschee faict par le Drac à Cadix a non seulement osté en ce lieu l'opinion que l'on avoit de l'accommodement de la roine d'Angleterre avec S. M. C., mais a faict perdre beaucoup de réputation aux Espagnols,

¹ Pendant que M. de Maisse exprimait officiellement cette confiance, M. de Villeroi lui écrivait confidentiellement, le 7 et le 18 juin, dans le sens du langage qui était ici tenu par Venise. Catherine de Médicis, à peine remise de son voyage du Midi, était passée en Champagne pour reprendre son œuvre de conciliation entre les partis, et elle trouvait dans les Guises la même obstination qu'elle avait rencontrée dans le roi de Navarre. M. de Villeroi annonçait les déplacements de la cour à l'approche de l'armée étrangère, qui était en marche pour passer le Rhin et envahir la France :

« La roine mère du roy est encore à Reims : elle a affaire à des gens qui veulent leur compte et se soucient fort peu de leurs voisins. Ils ont accepté la reddition de Vallence, mais ils ne veulent rendre ces places de Picardie qu'ils ont prises sur les catholiques. Cependant le roy de Navarre a pris sur nous trois ou quatre places en Poitou, et tient de présent Fontenay

assiégé, où le roy envoie au secours M. le duc de Joyeuse avec les forces qu'il a peu tirer d'icy. M. de Turenne s'estoit aussi nuis aux champs en Guyenne; mais il a reçu une arquebuzade à la cuisse, devant un meschant fort, dont on dit qu'il est en danger de perdre la vie.

« Nous partons d'icy demain au matin, pour aller veoir la roine mère du roy à Monceau, afin de sçavoir ce qu'elle aura résolu avec ces princes qu'elle a veuz à Reims, et sur ce prendre, s'il est possible, une résolution générale en nos affaires, qui en ont tant besoin. Nous sommes fort menacez de la venue des Alemans, et tenons pour certain qu'ils arriveront en ce roy^{me} dedans le commencement du mois d'aoust, de sorte qu'il est temps de essayer son corcellet et résoudre à tous les maux qui accompagnent une telle guerre, laquelle nous travaille et occupe tant, que nous n'avons loisir ny moyen de penser ny pourveoir pour le présent à autre chose. »
(*Lettres du cabinet*, Harlay.)

qui s'estoient tant vantés et magnifiés de l'entreprise d'Angleterre qu'ilz s'estoient rendus insupportables et pensoient donner la loy à tout le monde. Ces seig^{rs}, bien qu'ils n'en fissent semblant, en ont esté très aises et attendent icy le second advis ou de quelque ruyne faicte en quelque autre endroict ou de la rencontre de la flotte, ce que je désire de très bon cueur, estant chose assurée que ce secours d'argent osté au roy d'Espaigne tourneroit au bien de toute la chrestienté et principalement des affaires de V. M., puisque ses ministres se laissent entendre icy assez ouvertement que l'on en doit employer une bonne partie pour embrouiller et travailler son royaume.

JUILLET-DECEMBRE.

ENTREE DE L'ARMEE AUXILIAIRE ALLEMANDE EN FRANCE. — REUNION APPARENTE DES GUISES AVEC HENRI III POUR FAIRE FACE A CETTE INVASION. — CONSEILS DE VENISE POUR ENGAGER LE ROI A MAINTENIR SA NEUTRALITE ENTRE LES DEUX PARTIS. — MOYENS DE DIVERSION A ESPERER DE LA SITUATION ACTUELLE DE LA PORTE PAR LA PAIX PRESUMEE DE NOUVEAU AVEC LA PERSE. — DOUBLE ELECTION EN POLOGNE DU PRINCE SIGISMOND DE SUEDE ET DE L'ARCHIDUC MAXIMILIEN D'AUTRICHE. — DEMANDE D'EMPRUNTS FAITE A VENISE ET A ROME PAR HENRI III, POUR SUBVENIR A LA CAMPAGNE QU'IL VA FAIRE CONTRE LES PROTESTANTS ET L'ARMEE ETRANGERE. — SUCCES DIFFERENT DES DEUX NEGOCIATIONS ET REFUS MOTIVE DE SIXTE-QUINT. — GUERRE EN POLOGNE ENTRE LES DEUX PRETENDANTS NOMMES A LA COURONNE. — LE GRAND CHANCELIER FAIT PROCLAMER LE PRINCE DE SUEDE ET DEFEND CRACOVIE CONTRE L'ARMEE DE MAXIMILIEN. — BATAILLE DE COUTRAS GAGNEE PAR LE ROI DE NAVARRE ET MORT DU DUC DE JOYEUSE. — GRANDS APPRETS DE L'ESPAGNE PAR TERRE ET PAR MER PRESUMES CONTRE LA FRANCE SOUS DES DESIGNATIONS DIFFERENTES. — DEFAITE DE L'ARMEE AUXILIAIRE D'ALLEMAGNE, OPEREE PAR LE ROI ET LE DUC DE GUISE. — EFFET AVANTAGEUX POUR HENRI III A L'EXTERIEUR, DU A LA PART QU'IL S'ATTRIBUE DANS LE TRIOMPHE. — LE PRINCE DE SUEDE REJOINT L'ARMEE DU GRAND CHANCELIER ET FORCE MAXIMILIEN A LA RETRAITE. — IL EST COURONNE A CRACOVIE. — RUT DE L'ARMADA DECLAREE OFFICIELLEMENT A DESTINATION DE L'ANGLETERRE. — EFFET BALANCE PAR L'APPARITION PROCHAINE DE LA FLOTTE TURQUE DANS LA MEDITERRANEE.

Paris, 18 juillet 1587.

Lettes
de
M. de Villeroy
à M. de Mausse.

Mons^{rs}, les Allemans venans forts comme ils sont, ils nous tailleront de la besongne en tant de sortes que nous n'en sortirons de nos

vies, ny ceux qui les font venir; et ne fault point doubter que chacun n'en appelle à son ardeur et pareillement à tous autres sortes d'estrangers en très grand nombre pour se deffendre et conserver. L'on dict qu'en Italie il s'y en assemble desjà plusieurs pour cest effect, de sorte que ce royaume sera le théâtre sur lequel les princes chrestiens décideront leurs querelles à la ruine d'icelluy. Celui qui aura meilleure alleine succombera son contraire. Le roy faict compte de dresser une grande armée et d'y marcher en personne¹. Mais je ne voy

¹ M. de Villeroy, qui reste seul à écrire sur les affaires extérieures, pendant les mois de juin et de juillet 1587, annonce ici la résolution d'Henri III de marcher en personne au-devant de l'invasion étrangère. Le 4 juillet précédent, il avait écrit de Meaux sur les dispositions qui étaient encore à prendre et qui furent arrêtées depuis, entre le roi et le duc de Guise, pour la défense du territoire :

« Le roy sera encores icy cinq ou six jours, ou M. de Guise luy a mandé qu'il se trouvera samedi ou dimanche, afin de adviser ce qui sera de faire sur la venue des forces estrangères qui se preparent pour venir en ce royaume, au secours du roy de Navarre, lesquelles l'on dict estre desjà fort avancées. Si ainsi est, elles nous trouveront fort desgarnis de moyens et de résolution de leur résister, et en arrivera beaucoup de mal, duquel je voudrois que ceux qui sont cause feussent seuls chastiez. Leurs Maj^{tes} ont advisé de mettre en arriere les offenses particulieres, pour penser et pourveoir aux publiques; pour ceste cause, je cuide que l'on ne parlera point, à la venue de M. de Guise, des places de Picardie ny de celle de Vallence, et les choses demeureront en l'estat qu'elles sont, jusques à ce que nous ayons repoussé les estrangiers. Le pis que je y trouve est que c'est chose qui ne

se pourra faire sans en appeler d'autres à nostre secours, lesquels nous ferons peultestre à la fin autant de mal que les autres. »

Dans le même temps où le duc de Guise recevait la mission de sauver la France de l'invasion du Nord, son parti manœuvrait en Italie pour diriger contre la France une invasion du Midi. M. de Maisse, pendant tout le mois de juillet 1587, est occupé à surveiller et à empêcher, dans l'occasion, les levées de troupes qui se faisaient ouvertement pour le duc de Guise, et il écrivait d'abord le 14 juillet :

« Je donnay advis à V. M. qu'il se faisoit six viugt lances à Milan, au nom de mess^{rs} de Lorraine. Celuy qui en a eu la charge n'a point encores eu d'argent. J'ay descouvert qu'en cette ville il se faisoit une pratique pour lever trois régimens d'arquebusiers à cheval, sur cet Estat et es environs, pour mener en France. L'argent se promet au nom de M. de Guise, outre que cela se faict et se dict si publiquement qu'on ne s'en cache point. J'ay prié ces seig^{rs} d'y mettre ordre et empescher que telles levées se fissent soubz main : ils m'ont envoyé appeler et m'ont fait lire l'ordonnance de leur sénat, par laquelle il est commandé à tous les capitaines de cet Estat, tant de terre ferme que d'Albanie, de ne lever aucun homme de pied ny de cheval, pour

pas qu'elle puisse estre assez forte pour opposer à celle des autres, et si je veoy que nous sommes si divisez, que je ne sçay de qui l'on peult se fier.

quelque occasion que ce soit, sans leur exprès commandement. »

Il écrivait encore sur le même sujet, le 14 juillet suivant : « Il se parle ici des levées qui se font à Naples, en la Romagne, sur l'Estat d'Urbin et quasy par toute l'Italie, dont le rendés-vous général est Milan. Le gouverneur a despesché, depuis huit jours, le cappitaine Nicolo Raïs, Albanois, à Naples, pour ramener v^e Albanois qui y sont, et aussi ung commissaire pour aller à Genes recevoir les 111^m soldats qui y arrivent de Naples; tellement que ceste armée pourra estre de 1x ou 2^m hommes de pied et de XVI ou XVII^e chevaux. Et bien que quelques unes de ces levées se publient pour Flandres, toutesfois le bruit commung est que ce soit pour aller en France; et au compte que l'on fait icy, le roy d'Espagne et ses partisans doivent avoir une puissante armée, tant d'Italiens que d'Allemands, dans le royaume de V. M., laquelle, par adventure, ne sera employée selon le desseing et intention de ceux qui auront esté cause de l'y faire venir; et y aura possible autant à craindre de l'une que de l'autre. S'il estoit possible de destourner cet orage et empescher la descente de tant de forces estrangères, à la nécessité de toutes choses où se trouve V. M. et tous ses subjects, ce seroit l'opinion de ces seig^r, et en parlent sans dissimulation; et cependant je ne faudray de mon costé de traverser toutes ces levées. »

En répondant à M. de Villeroy, il ajoutait : « Je prie Dieu que le voyage que le roi va faire puisse apporter quelque repos à

ses affaires, et qu'il soit tellement pourveu à empescher la venue des Allemans, que le royaume se puisse saulver de la ruine qu'elle nous prépare. Si ce que l'on dit et voit est vray, vous aurez une autre armée d'Italiens et d'Allemans, qui ne sera pas moindre que celle des huguenots; et Dieu sait quel parti le roy et tous les gens de bien pourront prendre entre ces deux extrémités. »

Dans une lettre postérieure, du mois d'août, il concluait ainsi sur cet arbitrage que les étrangers venaient exercer dans les querelles intérieures de la France : « Je ne pense pas que nostre royaume puisse supporter les maux et les calamitez dont il est menacé, qui me font croire que la nécessité nous fera enfin résoudre à ce que la raison et humanité ne nous ont pu conduire jusques icy. Puisque les choses sont en l'estat que vous m'escripvez, ou il faut que bientost le mal cesse, ou qu'il nous emporte du tout. Car j'estime impossible d'y résister plus longuement. Nous attendons quelle issue aura cette jurisdiction d'estrangers et le progrès qu'elle fera, et voudrois que le mal en tombast seulement sur ceux qui sont cause de les y faire venir. »

Cependant, comme en s'identifiant avec le parti catholique Henri III pouvait avoir gagné au fond que les Guises se ralliassent franchement à lui, l'Espagne paraissait disposée à contrarier ce mouvement et à l'arrêter. C'est à une péripétie de ce genre que M. de Maisse nous fait assister par sa dépêche du 28 juillet 1587 :

« Bien que ces difficultés et la nécessité

Cependant Drac continue à faire la guerre au roy d'Espagne, et a prins un vaisseau revenant de Calicut, chargé de marchandises et de pierreries de valeur de près d'ung million d'or. Il s'en retourne

de toutes choses soient grandes pour résister à l'armée estrangère qui s'achemine dans son royaume, j'espère que V. M. sera si bien assistée de tous ses bons serviteurs et subjets, qu'elle aura telle issue qu'elle désire. V. M. verra par les avis de Milan la continuation des levées qui se fait par les s^r Carlo Tornello et Sacromore de Birague. Ils font estat qu'estans arrivés les mil^m soldats qui viennent de Naples, de mettre ensemble x^m hommes de pied et v à vi^e chevaux. Si j'avois autant de moyen d'empescher celle-là comme je le puis faire sur l'Estat de ces seig^s, j'y userois de toute diligence. Mais se faisans lesdites levées par l'autorité du gouverneur de Milan et des deniers d'Espagne, il est très mal aisé de les traverser. Il y a plus, qu'il ne veult prendre aucun Italien pour commander en ces troupes, qui ne soit assurez serviteur de S. M. catholique.

« Et sur cela, je diray à V. M. ung particulier que j'ay appris d'eux, que l'occasion pour laquelle ces levées ne se hastent davantage est pour les avis qu'ils ont eu de Millan de l'arrivée de messieurs de Guise à Meaux, et de l'espérance qui court qu'ils se doivent reunir à V. M. Auquel cas, le gouverneur de Millan n'y veult employer ny les moyens ny l'argent de son maistre; comme, au contraire, advenant que leur desunion et mauvaise intelligence continue, il est résolu de les secourir de toutes ses forces, pour nourrir toujours, en quelque façon que ce soit, la guerre de France et avoir armee suffisante dedans pour empescher que V. M. ne se résolve à la paix.

et la forcer, d'une façon ou d'autre, à la guerre. Que si V. M., pour empescher les forces estrangères d'entrer en son royaume, se réunist avec lesdits s^r de Guizes, S. M. C. s'en retirera tout à plat, afin que la ruyne et la despence en tombe plus grande sur V. M.; comme aussi, si elle ne s'y réunist, ils seront tellement assistez des forces dudit roy, que V. M. en son royaume pourra courir hazard de toutes parts. Car, n'estant l'intention des Espagnols autre que de nourrir la division pour s'en prévaloir, ils se retireront de la despence selon qu'ils verront que la guerre s'y avancera. Voila ce que l'on en discourt icy, et croy que, quand les Espagnols verront les reistres dedans le royaume, et toutes choses disposées à la guerre et le feu allumé de toutes parts, qu'ils se retireront de toutes ces levées dont on parle, ou les emploieront ailleurs et laisseront tomber le mal là où il pourra, ne leur important point de quelle part. ny par qui ny comment il advienne, pourveu que V. M. et son royaume se ruine et affoiblisse. »

Enfin, M. de Maisse, écrivant le 11 août 1587, en presence de la continuation de ce mouvement et d'après l'opinion de Venise, insistait sur les moyens de separer la royauté de la lutte, en laissant aux prises les deux partis disposés à s'exterminer mutuellement pour lui faire place :

« Ce n'est pas sans soupçon très grand sur ces alées et venues, que l'on voit partir tel nombre de gens sans en estre priez ny requis de V. M., et fault croire que quelque autre desseing que la charité et le zèle

en mer, rafreschy de autres navires, pour essayer de combattre le marquis de Sainte-Croix, que l'on dict aussi debvoir bientost sortir pour le rencontrer. Dieu leur face la grace qu'ils se battent bien, puisque c'est ce qu'ils cherchent.»

Le prince de Parme est toujours devant l'Escluse, où les assiégés se deffendent très bien, estans forts de 11^m hommes. Le comte de Lestre est repassé en Zelande pour secourir et renforcer les Estats, encores qu'ils facent courre le bruit que c'est pour s'accorder avec ledit duc de Parme. Cependant nous ne sommes secourus du pape ni de personne, et semble que chacun se resjouisse de nostre adversité. Le roy a encores, au marquisat de Saluces, une très grande quantité d'artillerie qui lui est inutile, dont il voudroit bien tirer quelque argent, je veux dire d'une partie d'icelle, pour payer les garnisons qui y sont. Il m'a commandé de le vous escrire, parce que, si cela se devoit faire, il aimeroit mieulx la bailler aux Vénitiens que à tous autres, affin de sçavoir s'ils voudroient l'achepter¹. Nous mandons à M. de Lancosme

de la religion les poulse et conduict à ceste entreprise. L'on ne laisse de publier que c'est pour Flandres, et peut-être qu'il est vray. Mais, si c'estoit possible, à quelque prix et condition que ce feust, de destourner ceste tempeste qui, de tous costés de la chrestienté, va fondre sur le royaume et subjects de V. M., je pense qu'on n'en debvroit laisser eschapper aucune occasion, pour la grande ruine et confusion où toutes choses tomberont, et le hazard que V. M. mesme, en son particulier, pourra courir, ayant tres grande raison de ne se fier ny aux uns ny aux autres. Ces seig^s, qui ont tres grand regret de veoir le cours de ce mal, discourent qu'elle se debvroit rendre forte d'une bonne armee, tant de ses plus fidelles subjects que d'estrangers, et se tenir en lieu fort et assaie et laisser que ceulx qui sont cause de tant de maux, et qui ont assistance estrangere de part et d'autre,

desmeslassent leur querelle, en laquelle si les ungs et les autres demeueroient, V. M. et ses subjects ne feroient pas petit acquet, plustost que de fier sa personne à gens mal affectionnez et qui, pour parvenir à la fin de leurs desseings, n'auront respect ny considération quelconque.» (*Corr. de Venise, etc.*)

¹ La réponse de Venise, que M. de Maisse donne plus tard dans sa lettre du 11 août suivant, fait comprendre tout ce qu'il y avait d'impolitique dans la proposition d'Henri III. Car il s'enlevait ainsi à lui-même, pour une occasion qui pourrait s'offrir plus tard, le moyen d'agir directement sur l'Italie :

« Touchant l'artillerie du marquisat de Saluces, j'ay remonstré à ces seig^s que V. M. estant conseillée de la vendre, tant parce qu'elle luy est inutile, que pour ne la pouvoir repasser en France, vouloit bien les preferer à tous autres comme ses

qu'il eust bien fait de n'envoyer visiter l'amb^r de Pologne, qui a esté à Constantinople, et luy escripvons qu'il n'en use plus comme il a fait, parce qu'ils ne reconnoissent le roy comme ils doivent¹.

plus spéciaux amis, et desiroit qu'elle tombast plustost en leurs mains que de nul autre prince d'Italie, ils n'ont encores pris aucune résolution. Bien vous diray-je qu'ils trouvent très estrange ceste proposition, leur estant advis que cela touchera beaucoup à la réputation de V. M., que cette quantité d'artillerie, qui rendoit formidable la nation françoise près les Italiens, comme toute passée deçà les montz et preste à exécuter toute grande entreprise, se vend maintenant, comme si on avoit perdu toute espérance de jamais plus penser aux affaires en deçà. Et ne doute point que les Espagnolz ne s'en resjouissent. Il ne se voit aucun préparatif d'importance pour ceste année, du costé du Turc, qui les puisse mettre en soupçon ny jalousie. » (*C. de V.*)

¹ La diète de Pologne, convoquée pour donner un successeur à Étienne Bathory, avait, selon son usage en pareil cas, envoyé un ambassadeur à la Porte, dont les convenances étaient toujours consultées dans le choix du souverain de ce pays. Il peut paraître singulier qu'Henri III, exposé en ce moment à perdre son royaume, conservât des prétentions sur un autre, qu'il avait lui-même abandonné volontairement. Mais c'était là une des traditions de la diplomatie à laquelle M. de Lancosme avait manqué, et M. de Maisse en avait écrit en ces termes à M. de Villeroi, en parlant de la clause de nullité introduite dans le traité d'Espagne avec la Porte :

« L'on public'icy que le roy d'Espagne ne veult plus poursuivre la trefve avec le G. S. puisque l'on y veult comprendre

la royne d'Angleterre, et ay esté assurez qu'il n'y envoyera plus personne. Vous aurez esté adverty de la sortie d'Olnchaly avec xx ou xxv gallaires : il court ung bruit que ce soit pour favoriser la fabrication d'ung fort que le G. S. veult faire dans ce gouffe. Je pense que M. de Lancosme vous escrit le semblable qu'il fait à moy, touchant l'amb^r de Pologne arrivé à cette Porte. Si l'eslection de Poloigne se fait en faveur de quelqu'un de la maison d'Autriche, ces seig^{rs} font estat de luy envoyer un ambassadeur. »

Quelques jours avant, il en avoit écrit plus au long à M. de Lancosme, le 8 juillet 1587, en lui faisant la leçon sur ce point et en l'informant de l'état général des affaires :

« Je suis revenu de Mantoue, où j'ay esté quelque temps pour tenir sur les saints fonds de baptesme le fils de M^r le prince, au nom de S. M. Vous entendrez comme le roy est après pour pourveoir à empêcher la descente des estrangers qui viennent en grand nombre dans son royaume, dont je prie Dieu qu'il réunisse les catholiques, qui sont merveilleusement divisés. Je me resjouis avec vous de ce que vous dites avoir surmonté toutes les difficultés ez quelles vous estes trouvé depuis vostre arrivée. J'ai vu aussi ce que m'escrivez touchant l'amb^r du sénat de Poloigne, et bien que je ne vueille arguer ce que vous avez fait, je vous diray que, si j'eusse esté en vostre place, je me fusse bien gardé de l'envoyer visiter, ni le tenir pour ambassadeur. Car, le reconnoissant pour amb

Paris, 18 et 28 août 1587.

Mons^r de Maisse, l'estat de mon royaume se divise et trouble tous les jours de plus en plus, et quand les forces estrangères qui se préparent et assemblent de toutes parts pour y venir seront arrivées, il sera très difficile que je puisse garder les gaiges, comme vous me mandez¹. Toutesfois, j'ay bien delibéré de me rendre le plus fort que

Lettre
de
Henri III
à M. de Maisse.

du sénat, vous reconnoissez par mesme moyen l'interregne, chose que le roy n'a jamais voulu advouer; ne moings encores des ministres qui ont soubstenu et à Rome et icy que tant que le roy vivra, il n'y en doit avoir autre que luy, et ne peult le sénat de Poloigne riens faire au préjudice de S. M. Moings encores le debviez-vous envoyer visiter, puisqu'il y venoit pour faire les complimentz de la mort de Battory, comme vous n'eschripez; car c'est facilement approuver qu'il a esté roy, ce que nous n'avons jamais fait, et l'avons tenu pour usurpateur, s'estant le roy opposé à Rome contre luy, quand il a voulu prester l'obeissance, et j'ay fait dernièrement, quant ces seig^{rs} luy vouleurent envoyer un amb^l. Mon advis eust été plustost de protester contre lui et faire entendre au G. S. qu'il ne pouvoit y avoir en Poloigne autre roy que nostre maistre : et ne doubtez point que ceste action ne soit bien disputée de toutes parts, car je sais que le roi a cela a cœur, pour avoir veu ce qui s'en est passé icy depuis que j'y suis. Je vous dis seulement ce que dessus par forme de discours, estimant que, si vous en avez escrit quelque chose au roy, vous luy aurez représenté de si bonnes raisons que S. M. en demeurera satisfaite. Je suis toujours sur mon portement et attends la résolution de M. de

Fleury, pour m'en aller participer aux misères et calamitez de ma pauvre patrie.»

Deux faits importants s'étaient passés en Turquie. L'amiral Ochliali, qui a figuré ici en tant de circonstances, et en rapport constant avec la France et ses négociateurs depuis le règne de François II, venait de mourir après une longue vieillesse, et le favori Ibrahim-Pacha avait été nommé grand amiral à sa place :

« Il est arrivé de Levant ung extraordinaire, et j'ay entendu de ces seig^{rs} que l'occasion en a esté sur la mort d'Oluclaly, qui advint subitement la nuit du xxvij^e du passé, et qu'Ibrahim-Bassa, second visir et gendre du seigneur, avoit esté fait bassa de mer. Ceste nouvelle est jugée d'importance; tant pour la perte de cet homme, qui estoit l'un des plus expérimentez de cette Porte, que pour son successeur, qu'ils disent icy favoriser les Espagnolz, dont ces seig^{rs} ne sont trop contents, et toutesfois ont ordonné de s'en resjouir avec luy et luy faire le présent accoustumé. Ledit seigneur s'est saisy de toute la desponille dudict Oluclaly. » (*Corr. de Venise*, etc.)

¹ Henri III, qui répond ici à ce que M. de Maisse lui écrivait ci devant, page 598, à la note, sur les moyens de rendre à la royauté sa neutralité normale entre les factions, avait repris la suite de ses lettres, le 18 août

je pourray. N. S. P. le pape m'a donné la permission de aliéner encores jusqu'à v^e mil esens de revenuz du temporel du clergé de mon

précédent, pour adresser à Venise une demande de subsides, qui va devenir la grande affaire traitée au dehors pendant la fin de l'année 1587. M. de Maisse, en parlant des armements dont il était témoin en Italie, avait insisté sur la nécessité de ne pas indisposer Venise dans les circonstances actuelles, en continuant de refuser son ambassadeur :

« Cest affaire du Mocenigo s'est un peu plus eschauffé que devant, non par ces seig^{rs}, lesquels ne m'en parlent plus et font contenance de ne s'en soucier, mais par certaines gens qui m'en viennent parler souz main, que je cognois estre envoyez pour cest effect, me proposans que je devrois accommoder cest affaire, et que V. M. se devroit contenter d'avoir ung an entier retenu cet amb^l contre les loix de leur republique. Qu'il est assez notoire au monde que ce qu'ilz en ont fait a esté pour le respect de V. M.; que telle chose ne merite qu'elle s'en ressente si longuement, et qu'en ce temps-icy, où vostre roy^{me} est travaillé de tous costez, il n'est pas de besoing que l'on congnoisse ce peu d'altération entre V. M. et eux. Que sur l'occasion des affaires qui se présentent maintenant (ils veulent parler de ces levées), ils peuvent faire beaucoup pour son service; que les Espagnols sçavent bien faire leur prouffict de ceste action, et qu'ils ont fait dire à ces seig^{rs} qu'il apparraistra à la fin que l'amitié de leur maistre envers eux est autre et mieux fondée que celle de V. M., qui leur veult faire cette honte de ne pas recevoir leur amb^l, lequel, de quelque qualité qu'il soit, sera toujours receu gratuitement par le

roy d'Espagne. Or, bien que je sache que ce sont artifices vénitiens, et que je cognoisse de quelle part cela vient, il seroit possible meilleur se résoudre de recevoir cest amb^l, et donner cela en grace à ces seig^{rs}, comme je le sçavrois bien faire valloir sur les occurences qui pourroient succéder. »

Henri III s'empressait d'accéder au conseil de son ambassadeur : « J'ay délibéré d'accomoder le fait du Mocenigo, afin qu'il vienne exercer la charge qui lui a esté donnée, et que le Dollin s'en retourne rendre compte de la sienne, me contentant de ce que la seig^{rs} a fait, pour ce regard, pour mon respect... Et me mandez vostre avis si ces seig^{rs}, en estans requis par moy, me voudroient secourir par prest de quelque somme de deniers, comme ils ont fait autrefois, parce que c'est ce dont j'ay aujourd'luy plus besoin, à cause des despences qu'il faut que je face sur la venue en mon roy^{me} de tant de forces d'estrangers, lesquelles, ayans passé le Rhin, commenceront doresnavant à marcher en corps d'armée et descendre en mon roy^{me}, ou mes subjectz sont si pauvres, que je n'en puis plus tirer aucun service. Et si vous estimez que je ne doibve estre esconduit en ceste nécessité de ces seig^{rs}, faites-moy sçavoir comment je m'y doibz conduire, vous assurant que vous me ferez service agréable et très à propos. »

M. de Maisse, mis en demeure de répondre à cette consultation, y repliquait, le 8 septembre 1587, en donnant des explications rétrospectives sur les emprunts contractés par les ambassadeurs qui l'a-

royaume, dont la bulle a desjà esté enregistree et publiée en mon parlement. Mais mes subjects sont si pauvres et si espuisés d'argent,

vaient précédé à Venise. Elles deviennent ici un commentaire plein d'intérêt de ces actes, qu'elles éclaircissent et résument de la manière la plus précise, et qu'on doit rapprocher de leur exposé, tel qu'il est donné pour le premier ambassadeur, M. de Boistaille, au tome II, page 712, à la note, en y joignant la part qu'y prit M. de Maisse, qui le constate ici lui-même. Il supplée pour M. de Foix, dont la correspondance nous a manqué, à ce qui n'a pu être indiqué en 1568. Quant au troisième ambassadeur, M. du Ferrier, les circonstances rappelées ici remplissent en partie la fin du tome III, à partir de la page 657 et suivantes. Ce qu'en dit M. de Maisse fixe nettement tous les précédents de la question :

« Il a plu à V. M. me commander luy donner advis si ces seig^{rs}, estans requis par V. M., la voudroient secourir par prest de quelque somme d'argent, comme ils ont fait autrefois. A quoy je luy diray que, s'il estoit aussi aise de pénétrer et de juger de l'intention de deux à trois cens gentils-hommes qui entrent en leur sénat, par les mains desquels il faut maintenant passer, comme il seroit de celle d'un prince seul, j'en aurois bientost en peu de parolles résolu V. M. Mais la peine qu'il y a à réduire en un tant de volonteé adverses fait trouver le conseil plus difficile. Pareille demande leur a esté faite par trois fois : la premiere, qui fust l'an v^l.LXI, estant icy le s^r de Boitaillé, mon frere, ambassadeur, ou je fus envoyé exprès par le feu roy Charles pour cet effect, réussit, tant pour estre la premiere que pour estre le commencement des troubles, estant le roy^m plein encore

de crédit et réputation. L'on leur demanda 11^e mil escus; ils en presterent cent mil liberallement, souz la seule promesse de la royne et du feu roy de Navarre. La seconde fut, estant icy le feu s^r de Foix, en l'an v^l.LXVIII, qui succéda aussi, mais sur gaiges, leur ayant esté bailliez des bagues de la couronne, les premiers 6^m escus n'estans encore rendus, et leur fut baillé gages et assurances pour les 11^e mil escus, tellement qu'il se void qu'il y eust plus de difficulté pour la seconde que pour la premiere.

« Lesdites bagues furent retirées des mains de ces seig^{rs} par le s^r du Ferrier, lorsque V. M. alla en Pologne, et pour ceste consideration, leur estant encore debz 1. ou LX^m escus qui n'ont point esté payes. Du depuis et du temps du feu s^r du Ferrier, on essaya, pour la troisieme fois, de leur emprunter autre argent sur autres bagues, mais ils s'en excuserent. Voila comme V. M. en est avec eux : or, si aujourd'hui on leur fait cette demande, elle ne doit faire doubte qu'il ne se trouve de la difficulté, joint que n'estant le vieux payé, il semblera qu'ils aient raison de refuser le nouveau. Mais, comme je n'en voudrois du tout assurer V. M., aussi ne me semble-il qu'elle en doibve du tout desesperer, si elle est resoluë de leur faire demande. Il n'y a doubte qu'ils ne doivent desirer la conservation de la couronne de France, et que, de ce costé-là, ils ne se puissent esmouvoir, quand on leur représentera l'intérêt qu'ils y ont. Ils connoissent assez l'affection de V. M. et la calamité et pauvreté de son roy^m et de ses subjectz; ils en voyent quasv la ruine prochaine et

que je crains qu'il ne se trouve des acheteurs et de n'en pouvoir estre secouru à temps. Davantage je veoy que ceulx qui ont de quoy le faire ne se veulent desgarnir de leurs deniers, à cause de la saison.

Mon beau-frère le duc de Joyeuse a de nouveau pris Maillehaye sur le roy de Navarre, lequel il a tenu de si près depuis qu'il est en Poictou, que l'autre n'a eu moyen aucun d'en sortir, ny d'assembler ses forces pour venir au devant de sesdicts estrangers¹, dont luy et

auront honte d'abandonner V. M. en cette extremité. On leur pourroit demander deux ou trois cens mil escus, mais je ne pense point qu'ils passent jamais 6^m escus, car ils s'y gouvernent par les choses passées, qui leur servent de règle pour l'advenir.»

Henri III, qui s'occupait, comme on le voit ici dans sa lettre, de réaliser les ressources que Sixte-Quint avait mises à sa disposition, reçut, dans l'intervalle, l'avis consultatif de M. de Maisse. Il s'empressa aussitôt de formuler, d'après ces indications, la demande d'emprunt adressée à Venise, et il a soin de la combiner avec l'alienation des biens du clergé, qui lui était accordée. Celle-ci devait servir de garantie à l'emprunt, mais cette précaution eut des conséquences qu'on n'attendait pas, et, comme on le verra plus loin, elle fit échouer l'emprunt :

«C'est la plus grande peime de toutes celles ou je ne trouve. car, si j'avois de l'argent, je ne manquerois point de forces ny de moyen de me faire obeïr de toutes partz. Mais, si l'argent me manque, je prévoiy que je me trouveray en une perplexité merveilleuse. Et parce qu'il me semble que toute la chrestienté et spécialement ceste republique a tres grand interest que cette couronne se conserve et maintienne en son entier, j'ay advisé de vous commander de les prier de me prester jusques à 11^m mil escus,

lesquels je feray rendre avec 1x^m autres que je leur doibz d'ancieneté, desdits premiers deniers que je tireray de ladite alienation, et feray que ceulx qui sont commis à la recepte d'iceulx les promettront de les rembourser à mesure qu'ils les recepront, et donneray ordre que ceulx qui seront commis seront de nation italienne et personnes solvables et de crédit, afin d'asseurer davantage leur remboursement.»

M. de Villeroy, en donnant de son côté le nom des intermédiaires, fait ressortir l'objet qu'avait en vue cette désignation, qui étoit une prévenance à l'égard de Venise : «L'on parle de employer les s^r de Gondy Bandiny, Zamet, avec quelques autres bons marchans de ceste ville, à la reception des deniers qui proviendront de l'alienation du temporel du clergé, pour donner plus d'assurance à ceulx qui voudront nous secourir. Et soyez certain que si nous ne recouvrons des deniers, que nous deviendrons bientost la proie de l'une des deux parts qui contestent, car nous ne sommes assez forts seuls pour resister et soubstenir le faix qui nous va tumber sur les espauls. Or est-il certain que le roy est espuisé d'argent, pour tant, si nous n'en tirons d'ailleurs, nostre cas ira mal.» (*Lettres*, etc.)

¹ La manœuvre du roi de Navarre, semblable à celle qu'avait exécutée, en pareil cas, Coligny et les autres chefs de la

eulx sont grandement inconmodez, comme ilz seront doresnavant des forces que mondit frère le duc de Lorraine a mises ensemble pour leur faire la guerre, entre lesquelles il a esté secouru de mil ou xv^e lances du costé du duc de Parme, ainsi qu'il m'a mandé.

Venise, 25 août et 8 septembre 1587.

Sire, estant ces jours passés avec ces seig^{rs}, ils me dirent avoir advis certain que le traicté de paix s'advançoit fort entre le G. S. et le roy de Perse, et veu la nécessité où les Perses estoient réduits.

Lettre
de
M. de Maisse
à Henri III

réforme, avait pour but de faciliter, par une diversion, l'arrivée sur la Loire des armées auxiliaires venant d'Allemagne. Cette opération devait être fatale au duc de Joyeuse, dans le mouvement qu'il fit pour l'empêcher. Mais M. de Villeroy le montre ici battant en retraite, faute d'argent, pour appuyer la demande d'Henri III, et donne de curieux détails sur la marche de l'armée envahissante et sur ce qui se passait ailleurs en Dauphiné :

« L'armée protestante est entrée en Lorraine, ayant passé la montagne sans empeschement : les uns disent qu'elle y séjournera, et les autres croyent qu'elle n'y fera que passer. Je suis de ceux-cy, parce que ce n'est pas le meilleur, et que, leur marche continuant, ils prendront le chemin de Bourgogne pour venir à la rivière de Loire, afin de tendre la main au roy de Navarre, lequel est encore en Xaintonge, aussi mal accompagnée qu'il est possible de dire, pour aller rencontrer et fortifier ladite armée. Toutesfois, à présent que M. le duc de Joyeuse a quieté le Poitou, par faute d'argent, il aura tout moyen de se mettre aux champs et assembler ses forces et de marcher où il voudra.

« M. de la Vallette a combattu et deliait mil^m Suisses protestans qui estoient entrez en Dauphine. Le colonel Alfonse Corse y a acquis beaucoup d'honneur, ayant fait la principale charge seul avec v^e arquebussiers et mil^m chevaux. Les s^{rs} de Chastillon et Desdiguieres avoient assemble leurs forces et n'estoient que à deux lieus du combat, arrestés par le gros des forces de M. de la Vallette. C'est un heureux combat pour le service du roy, mais il n'en est pas ainsi advenu de l'entreprise que les catholiques avoient faite sur la ville de Montelimar, en laquelle estans entrez ils ont esté depuis repoussez. Ceulx que l'on appelle de la Ligue ont voulu desrober ceste entreprise audit s^r de la Vallette, dont ils se sont très mal trouvez. La perte des hommes et de la ville est très grande. Mais tant que nous dellierons de ceste façon les uns des autres, nous nous en trouverons très mal.

« M. de Lorraine s'est mis sur la defensive. Le duc de Parme luy a envoyé deux mil lances pour le secourir, et se promet d'estre bientôt assez fort pour se mettre aux champs : cependant nous pâtirons estrangement. » (*Lettres du cabinet, etc.*)

qu'ils croyoient qu'ils seroient contraincts d'accepter toutes conditions que les Turcs leur proposeoient, dont ils monstrent avoir grand déplaisir, comme d'autre part très grand regret que les princes chrestiens fussent aujourd'huy tellement travaillez et divisés entre eux, qu'il n'y eust plus moyen de s'opposer à la puissance de ce grand ennemy¹.

Quoique le successeur du célèbre amiral Ochially eût été d'abord réputé comme partisan de l'Espagne, M. de Maisse donnoit ici les raisons personnelles qui devoient lui faire désirer, contre cette puissance, une agression qui servait toujours les vues particulières de la France et de sa politique :

« Ils me dirent aussi que Ibrahim, fait nouvellement bassa de mer, sollicitoit très instamment le G. S. de faire, l'année qui vient, quelque entreprise d'importance, lui ayant remontré que s'il plaisoit le lui commander, qu'il ferait sortir du port de Constantinople une armée de six vaisseaux, la plus puissante qui en sortist jamais, et qu'il falloit qu'il conservast sa réputation parmi les chrestiens, qui estimoient que Son Altesse, à cause de la guerre de Perse, estoit diminuée de force et de courage, et qu'il avoit proposé audict seig^r l'entreprise de Malte. Et si bien ces seig^r, si ainsi estoit, désireroient que cela tombast partout ailleurs que sur eux, sy ne laissent-ils pas pour cela de craindre à bon escient de Candie, où ils ont proposé de tenir une garde ordinaire de six gallaires, afin que ceste isle puisse toujours avoir des forces suffisantes pour se défendre d'elle-mesme sans attendre que l'on les luy envoie d'icy, tant pour estre voisin de Turcs, qui y peuvent faire entreprise de jour à autre, que pour la difficulté qu'il y a d'envoyer

d'icy du secours sur le point de l'ouverture de la guerre.

« Quoi que ce soit, il ne faut doubter que ledit Ibrahim, tant pour estre homme desireux de gloire, si bien de peu d'effet, comme ils disent, que pour l'espérance du profit, ne face tout son possible de persuader à son maistre cette résolution. J'ay veu aussi d'eux que celui qui est là pour la royne d'Angleterre poursuit de faire sortir une armée au dommage du roy d'Espagne, et n'y espargne rien, tellement que de façon ou d'autre ils ont opinion qu'il se verra l'année prochaine, de ce costé-là, quelque remuement d'importance. Depuis ce que dessus escrit, la frégate est arrivée, et incontinent a esté publiée partout que ladite paix estoit faite. » (*C. de V.* etc.)

Comme les précédents, cet avis, avec les conjectures qu'il faisait naître, devait être démenti par les résultats. C'est ce qu'insinue Henri III quant à l'Angleterre dans sa lettre du 12 septembre suivant, où il mande l'accord qui se traitait entre cette puissance et l'Espagne, au moment où elle reclamoit, pour elle-même, contre Philippe II, l'assistance de la Porte :

« Les avis que vous m'avez donnez du costé du Levant sont quasi conformes à ceulx que j'ay receuz du s^r de Lancosme, et si la paix se conclud entre le Persien, je seray bien ayse d'en estre adverti incontinent, ne doubtant point que la royne

Estant entré avec ces seig^{rs} sur le discours des affaires du monde¹, ils m'ont dict avoir nouvelle de l'eslection du roy de Polongne; que le xviii^e du mois d'aoust, le fils du roy de Suède fust esleu, et, le xxi^e,

d'Angleterre ne face tout ce qu'elle pourra pour leur faire sortir, l'année prochaine, une armée contre le roy cath^{ol}, pour la crainte qu'elle a des préparatiz qu'il faict contre elle, jaçoit qu'ils soient sur le point d'entrer en conférence et traicté de tous les differends qui sont entre eux, ayans pour cest effect nommé desjà, de part et d'autre, des depputez, mais il n'y a pas grande apparence qu'ils s'accordent facilement. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

¹ Outre l'affaire de l'élection de Pologne, si singulièrement interpretée ici par M. de Maisse et qui allait donner lieu en effet à une série d'événements des plus dramatiques, le projet de la grande expédition navale contre l'Angleterre avait été repris et mis de nouveau en discussion dans l'intervalle du mois d'août 1587. Mais, comme il se présentait de plus avec la perspective menaçante d'une station intermédiaire, qui devait être établie temporairement sur les côtes de France, par la connivence de Philippe II avec les chefs de la Ligue, M. de Maisse avait écrit, à ce sujet, le 25 août :

« Les forces de pied qui se sont faictes et se font en Italie se levant la plus grand part sur l'Estat du roy d'Espaigne, et quelques uns sur celuy de l'Eglise, et prennent le chemin de Flandres, tant pour pourveoir au besoin de ce pays, que pour passer à ce printemps en Angleterre, si l'entreprise continue, comme l'on ne parle icy d'autre chose. Il a esté escrit à ces seig^{rs}, tant d'Espaigne que de Rome, que S. M. cath^{ol} y estoit résoluë et qu'elle vouloit faire sortir cette année une partie de ses forces pour

hyverner en quelques ports voisins d'Angleterre, afin d'estre plus près d'exccuter ce dessein l'année qui vient, et que lesdits ports luy devoient estre baillés en la Bretagne, dont possible V. M. aura esté advertie d'ailleurs et traicté de tous les differends qui sont entre eux, jaçoit qu'ils soient sur le point d'entrer en conférence et traicté de tous les differends qui sont entre eux, ayans pour cest effect nommé desjà, de part et d'autre, des depputez, mais il n'y a pas grande apparence qu'ils s'accordent facilement. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

Quant à la part que Sixte-Quint se réservait dans les résultats de la conquête, elle se trouve signalée dans la lettre qu'écrivit, le même jour, M. de Maisse à son collègue l'ambassadeur à Londres, M. de Châteauneuf. On a vu plus haut le conflit diplomatique que ce dernier avait eu à soutenir avec la reine Élisabeth, à la suite du procès de Marie Stuart, et la part qu'on lui avait attribuée dans la conspiration qui avait servi de prétexte au jugement rendu contre la reine d'Écosse. M. de Maisse entre ici dans de piquants détails sur ce qui concerne les rapports de la cour de Rome avec l'Angleterre, et il y joint, comme n'intéressant pas moins cet État, les prévisions que faisaient concevoir alors les affaires de Turquie :

« M. de Villeroy m'a fait part du faict de la dernière conspiration en laquelle on vous a voulu envelopper, et comme les ministres des grands princes sont ordinairement sujets à beaucoup d'inconvéniens, entre lesquels on peut compter celuy qui vous est advenu pour très signale, aussi tant plus grande en est la louange et la dextérité,

Maximilian, frère de l'empereur; que la royne vefve et le chancelier, qui avoient favorisé le Suède, s'estoient saiziz de Cracovia et y avoient mis un^m archeviesquier; qu'il y avoit grande apparence que l'eslection dudit Maximilian demeureroit sans effect, tant pour estre plus esloigné et moins près que le Suède, que d'autant que le G. S., pour la crainte de la maison d'Autriche, le favorise et fera descendre le Tartare en sa faveur, s'il en a besoin; que le pape n'en avoit eu encores aucunes nouvelles, pour estre tous les chemins serrez. Je leur dis, entre autres choses, que la difficulté où les Pollaques se retrouvent en leur élection estoit un vray jugement de Dieu, ne s'estans encores peu accorder en aucune façon depuis celle de V. M., qui monstroit bien que celle-là estoit sainte et libre, et les deux autres violentes et illégitimes. Ils avoient

quand on en sort à la satisfaction de son maistre. Il ne tiendra pas à N. S. P. que le roy d'Espagne et les princes catholiques ne facent, l'année qui vient, l'entreprise d'Angleterre, à laquelle il semble S. S. avoir une très grande inclination. Et de fait il a, ces jours passez, fait un cardinal anglois, nommé Alano, sans en avoir communiqué aux cardinaux et contre le texte exprès de la bulle qu'il a faite, qui deffend de pouvoir faire promotion des cardinaux avant Noël. Il est certain que le pensement de S. S. ne s'arreste pas à la personne de cet Anglois, lequel estoit, il n'y a que deux ans, pauvre et misérable. et estoit entretenu des aumosnes du cardinal Farnaise. On se persuade que cet homme peut beaucoup pour la conquête d'Angleterre. Et quand elle sera faite, N. S. P. en veult faire roy le duc de Parme, à la charge qu'il restituera au saint siège les Estats qu'il tient en Italie, qui en sont sortiz, comme vous sçavez, tellement que nous marchandons la peau de l'ours avant qu'il soit pris.

» Cependant les Espagnols font icy cou-

rir un bruit des articles du traité de paix entre ces messieurs et la roine d'Angleterre si avantageux pour eux, que nous avons grand peine de le croire. Les apprests que l'on fait icy serviront plus, à mon opinion, pour la conservation des Pays-Bas et de la flotte des Indes, qu'ils ne feront pour une entreprise difficile et hazardeuse comme celle d'Angleterre. Aussi ne sont-elles pas à beaucoup près suffisantes pour cest effect. Quant aux affaires de Levant, le G. S. est toujours aheurté à la guerre de Perse, laquelle, commencée depuis XIII à XIII ans, a tellement abattu et diminué les forces des Perses et lassé celles des Turcs, que l'on attend tousjours que la nécessité des Perses les réduise à demander la paix. Ce que advenant, il n'y a doute que le G. S. ne face, l'année qui vient, quelque entreprise sur la chrestienté, tant pour conserver sa réputation parmy ses subjectz, que pour faire connoistre aux princes chrestiens que les guerres des Perses ne luy ont en rien diminué de sa force ny de sa grandeur acoustumée. » (*Correspondance de Venise*, Harlay.)

parlé d'envoyer un ambassadeur vers ledit esleu, mais ce trouble les en pourra engarder.

Paris, le 12 septembre 1587.

Mons^r de Maisse, j'ay advisé de partir demain de ceste ville pour aller en mon armée du costé de Gyan, tant pour exciter mes subjectz et serviteurs, par ma présence, à se remuer et monter à cheval, dont ilz sont assez paresseux et négligens, que pour veoir si je pourray empescher le passage de la rivière de Loyre au roy de Navarre, lequel

Lettres
de
Henri III
à M. de Maisse

Pendant que Henri III se décidait à se mettre en campagne et à payer de sa personne dans cette crise décisive de son règne, il était compromis en Turquie par une nouvelle incartade de M. de Lancosme, qui se rattachait sans doute à un incident rapporté ci-devant page 571, à la note, entre lui et l'envoyé de la cour d'Autriche. Henri III était doublement intéressé à ménager l'empereur Rodolphe II et à vouloir qu'il restât dans la neutralité ou il se tenait toujours, à l'égard de la France, par crainte des mouvements de la Turquie. En effet, malgré tous les nouveaux motifs qu'il avait de s'attacher à l'Espagne, cette crainte empêchait l'empereur de s'associer à Philippe II dans ses entreprises. D'autre part, ce prince était seul, par son titre de chef de l'empire, en mesure d'autoriser ou de défendre les levées d'auxiliaires que la Ligue pouvait tirer, contre le roi, des parties catholiques de l'Allemagne. M. de Maisse, qui, depuis les pertes qu'il avait subies au début de la guerre, avait demandé son rappel, et attendait pour successeur M. de Fleury, beau-frère de M. de Villeroy, écrivait sur ce sujet, à la fin de septembre, à son collègue du Levant, mais il faisait seulement allusion à l'incident

sans l'expliquer, et se plaignait de l'indépendance absolue que M. de Lancosme affectait dans toutes ses actions.

« Vous m'escrivez de si petites lettres, que vous m'ostez tout subject d'y faire response. Ces deux charges avoient accoustumé d'estre si connexes pour le regard des affaires de Levant, qu'il sembloit quasy que l'une dépendoit nécessairement de l'autre. Je ne dis pas cela pour moy, car je suis prest de m'en retourner, mais pour autant qu'il est venu icy nouvelle d'une querelle qui s'est passée entre vous et l'amb^l de l'empereur, qui est desjà passée à Rome, et crois par toute la chrestienté. Je veux croire que vous n'y avez rien fait qu'après y avoir pensé et pour l'honneur du service du roy. Mais ce n'est pas assez en ce temps icy de bien faire, il faut encore rendre compte au monde de ses actions, quand on les veut interpréter autrement qu'on ne doit. Vous apprendrez ce qui est de nouveau en France : les reîtres et les Suisses, en grand nombre, sont entrés dans la Lorraine, et, à l'heure que je vous écris, ou ils auront esté combattus, ou ils seront passez dans le royaume, ce que je crois plutôt que l'autre, pour le peu de forces que nous avons. » (*Corr. de Maisse*, etc.)

a de présent assemblé ses forces, en intention de s'acheminer au devant de ses estrangers, lesquels ont trouvé en Lorraine plus grande résistance qu'ils ne s'attendoient, de sorte qu'ils n'ont fait que passer chemin, ayans esté suivi de si près des forces de mon frère le duc de Lorraine, qu'ils n'ont eu moyen de s'escarter, mais ils n'ont pas laissé de passer, et croy qu'ils ne tarderont guères à entrer en mon royaume et à me tomber sur les bras.

Seully, 25 septembre 1587.

Les grandes forces estrangères qui sont descendues en mon royaume n'ont esté combattues en Lorraine, comme on avoit donné espérance qu'elles seroient, et s'est-on contenté de les conduire et regarder passer sans les attaquer, parce que les duc de Lorraine et de Guise ne se sont trouvez assez forts pour ce faire. Lesdits estrangers sont de présent dedans le Jivillois, où ils s'estoient arrestés pour donner loisir et moyen à Chastillon, qui a traversé par la Savoye et la Franche-Comté pour les trouver, de se joindre à eulx. Ce pendant, je continue mon chemin devers le roy de Navarre, lequel estoit encores hier à Montsoreau, attendant certaines forces qui se sont assemblées du costé de Normandie, le Perche et le Mayne, que les prince de Conty et conte de Soissons luy meinent, lesquelles se doibvent joindre aujourd'huy ou demain ensemble. Mes beaux-frères les duc de Mercure et de Joyeuse se sont joints aussi vers Bourgueil, qui n'est pas loing de là, en intention de les empescher de faire chemin, tant qu'il leur sera possible. Mais il s'en fault beaucoup qu'ils soient si fortz que est ledit roy de Navarre, les susdites forces estants jointes à luy. Mais j'espère, si je y puis arriver à temps, que je les renforceray tellement, qu'il faudra qu'il se retire ou qu'il se face battre. A quoy j'ay bien dellibéré de ne me feindre aucunement, estant suivi et assisté encores d'ung bon nombre de gens de bien qui ont très grande envie de me faire un bon service. Et vous assure que je n'ay besoing que d'argent. Au moyen de quoy, je vous prie faire que je obtienne de ces seig^{rs} ce que je vous ay escript leur demander, ou une partye. Mais ne souffrez que

l'on vous parle d'engager pour cela aucune place du marquisat de Saluces, car c'est chose dont je ne veulx point ouyr parler, et seroit aussi peu en ma puissance de offrir et disposer de la Mirande¹. Et fault nécessairement s'arrester à la seureté que je vous ay escripte, n'en ayant point, pour le présent. de meilleure pour leur présenter.

Au camp de Pluviers. 11 octobre 1587.

Plus promptement ces seig^{rs} m'assisteront, je l'estimeray davantage et en recevray plus de commodité². Car je me trouve à présent au fort de mes affaires, ayant une très grande armée estrangère sur les bras,

¹ Malgré les précautions prises, comme on l'a vu, par Henri III, cette question des garanties était la difficulté qui devait compromettre l'emprunt. M. de Maisse, qui s'en inquiétait, avait écrit, le 8 septembre, sur les deux points qui motivent ici la réponse du roi :

« S'il y avoit des gaiges à leur offrir pour le tout, cela les y conduiroit facilement et en espérerois bonne issue. Qui leur voudroit bailler quelques places du marquisat de Saluces par engagement, comme aultrefois je leur en ay ouy parler, cela se pourroit accommoder, mais ce conseil est dange-reux. Si la Mirande estoit en la disposition libre de V. M., ils la prendroient volontiers pour seureté, je ne parle que de la forteresse seulement et non du revenu. Mais la comtesse ne s'y rangeroit jamais. » (*C. de V.*)

² C'est pendant le mois d'octobre 1587 que la négociation pour l'emprunt fut traitée à Venise, et M. de Maisse écrivait, le 6 octobre, les ouvertures qu'il venait de faire à ce sujet. Les discussions que la demande souleve dans le sénat rencontraient, comme première objection et difficulté à résoudre, la question même qui

se débattait en France par la guerre civile, celle de la succession à la couronne :

« Je fis entendre à ces seig^{rs} ce que V. M. me commandoit touchant le prest de m^l mil escus qu'elle leur demande, et fis tout ce qu'il me fut possible pour les persuader de donner ce contentement à V. M. La responce du duc fut générale et pleine de difficulté, comme il a accoustumé de faire en tout ce qu'on leur propose : la contenance de ces seig^{rs} fut telle, que je n'y remarquay rien qui me peust faire juger ou bien ou mal de cet office. Le mesme jour ma proposition fut rapportée en leur sénat et assez bien receue, et ordonné que les sages qu'ils appellent leur en donneront advis. J'ay sceu que cette matière a esté fort discourue entre leur noblesse : ceux qui sont nourris aux affaires d'Etat confessent estre le devoir de cette république de secourir V. M., mais le plus grand nombre y apporte de la difficulté, ils examinent les actions de V. M. et en disputent comme si on leur en devoit rendre compte, qui est un mal où tombent ordinairement les princes desquels les affaires sont en mauvais estat et qui ont besoing du secours d'au-

pour à laquelle résister il fault que j'en soudoye une autre, composée aussi de grand nombre d'estrangers. Oultre cela, j'ay esté adverty,

truy. Ils disent que ne voyans encore aucun apparent successeur en ce royaume, qu'ils ne sçavent qui leur en scaura gre à l'advenir; au contraire, ils craignent offencer ou les uns ou les autres, et qui pis est ils ne voyent point qu'en ce faisant ils obligent à l'advenir la couronne de France, qui est leur principal but et intention, pour l'espérance qu'ils ont d'en recevoir quelque jour autant en leurs nécessitez. Davantage, que la somme qu'on leur demande est excessive, et que jamais la république n'en a tant presté, et que d'en prester moins ce seroit peu de moyen à V. M. de s'en aider, ne pouvant moins faire envers elle qu'ils ont fait à l'endroit du feu roy Charles, son frère. Ils s'informent aussi à quoy sera employé cet argent, et disent eux-mesmes qu'il doit estre pour envoyer en Allemagne y lever des forces, à quoy je ne fais point de résistance. Or, jusqu'à ce que l'on aye commencé à en disputer au sénat, après que le rapport des sages y aura esté fait, je n'en puis parler avec fondement. »

Au-dessus des considérations financières, il y avait la raison politique, qui rendait cette démonstration délicate pour Venise, dans l'état d'intimité où elle était avec Sixte-Quint. Le pape n'accordait des subsides à Henri III qu'à des conditions qui le mettaient dans la dépendance de la Ligue, et le but de Venise était tout contraire : c'était de donner au roi le moyen de s'affranchir de cette dépendance et de solder une armée qui le mit en état de maîtriser les deux factions, comme il ressort ici de l'exposé de M. de Maisse :

« Depuis ma proposition, je trouve qu'ils

s'accordent quasi qu'on presteroit à V. M. c^m escus, et qu'ils ne peuvent passer davantage, mais ce qui les retient est que cette somme est autant que rien parmi les grandes despences de V. M., et qu'elle servira peu à la conservation de son roy^m; à quoy faire il faudra des millions à bon escient, et que cependant ils seront en danger d'en acquérir la mauvaise grace du pape et du roy d'Espagne. Je leur feis respondre qu'il ne tiendra qu'à eux qu'ils ne presentent les six mil escus que V. M. leur demande et plus avec s'ils veulent, dont elle leur sera davantage obligée : et que véritablement il faut beaucoup plus d'argent à V. M. que cette somme, mais que c'est pour mettre avec d'autres, et si bien elle n'est seule suffisante, qu'elle ne laissera de servir grandement. Que de mettre en considération ce que le pape et le roy d'Espagne en pourront penser, que c'est chose contraire à la grandeur et réputation de cette république, laquelle, graces à Dieu, est libre et puissante, et estant bien avec la couronne de France, a peu d'occasion de les craindre.

« Leur ayant remonstre que cet argent serviroit à V. M. pour cette guerre, un d'eux me dist qu'il vaudroit mieux que ce fust pour la paix et qu'ils en seroient plus aises, d'autant que c'est elle qui conservera vostre roy^m. Je lui respondis que le but de la guerre estoit la paix. et que, par ce moyen, V. M. esperoit y pourveoir et se faire obéir par ses subjects, et que lors elle auroit moyen de se revancher du plaisir qu'elle aura receu de ses amis. Puisque V. M. s'est résolue de partir pour aller en

du costé d'Allemagne, qu'il s'y prépare encore une levée de vi^m chevaux, pour venir rafreschir les aultres en faveur du roy de Navarre.

son armée. Je prie Dieu que l'issue en soit telle que tous ses bons serviteurs le désirent à son honneur et au soulagement de ses subjects. Mais ces seig^{rs} la supplient de ne vouloir hazarder maintenant, en façon quelconque, sa personne ny l'armée qu'elle peut avoir et dont elle se fie.»

Le 12 octobre suivant, M. de Maisse indiquait les progrès de la négociation, et le caractère qu'elle recevait de la discussion engagée à cet effet. Le commentaire qui accompagnait la résolution définitive venait compléter la mesure, sous le rapport de sa signification politique :

« Je supplie V. M. de considérer comme estant pleine de bonne volonté et d'affection de cette république en son endroit, la résolution de ces seig^{rs} et de leur sénat, contenant en somme qu'ils se contentoient de prester libéralement, sans intérêt, à V. M., la somme de c^m escus, sur les seuretez que je leur ay offertes, s'excusans de ne pouvoir faire davantage, pour la nécessité d'argent où ils se retrouvent. Je les ay trouvez très prompts et très affectionnez à l'endroit de V. M., et plus beaucoup que je ne persuadois, estans les affaires de V. M. en l'estat qu'elles se trouvent, et eux ayans le respect que je sçay qu'ils portent au pape et au roy d'Espagne, n'estans mesme satisfaits de ce qui leur est deub de vieux. Toutefois, s'estans assemblez en leur sénat et ayans fait lire la proposition que je leur en avois faite, elle a esté recue si favorablement, que de cix et iiii sénateurs qui y estoient, il s'en est trouvé cl. iiii d'un mesme advis, chose qui ne s'est jamais veue en cette république, bien que l'on leur op-

posast, estant question en cette guerre de la religion catholique, que l'on ne devoit entrer en ce prest sans en avoir l'advis de S. S., qui avoit le principal intérêt en ce fait, et qui, néanmoins, n'avoit encores rien voulu prester à V. M., ains faisoit contenance, comme aussi S. M. cath^{ol}, de prester secours à la Ligue, et qu'ils en devoient faire autant, de peur de irriter lesdits princes contre eux, et pour le moins s'en retirer du tout, ne sachant quelle issue devoit avoir cette guerre. Nonobstant cela, ils se sont résolus de se vouloir attacher du tout à V. M., et les admonester de ce qu'ils devoient faire.

« Soudain apres avoir pris cette résolution, ils ont voulu qu'elle fust sceue et publiée partout, et l'ont fait escrire à tous leurs ambassadeurs, afin que tous les autres princes et nommément le pape, à leur exemple, veuillent secourir V. M. ouvertement, pour l'intérêt qu'a toute la chrestienté à la conservation de ce royaume, disans que si bien ce prest est de petite importance, que néanmoins il servira beaucoup à la réputation des affaires de V. M. et donnera occasion aux autres de faire le semblable par les façons accoustumées entre les princes, sans s'attacher à ses subjects, ny avoir intelligence avec eux, comme il semble aujourd'huy que ce soit leur principale intention. »

L'affaire donne lieu encore à une serie d'actes, comme mémoire, exposé detaille de la proposition, discussion des parties, articles des conventions arrêtées, etc. M. de Vignay, neveu de M. de Maisse, et qui remplira plus loin, dans des circonstances

Et me suis mis en campagne en personne pour ne vouloir rien espargner, en ceste occasion. pour la deffense de la religion catholique

importantes, l'intérim du poste de Venise, emportait ces conventions pour les soumettre à la ratification du roi. Il recevait de plus de l'ambassadeur des instructions très-développées, contenant les conditions politiques que Venise metait secrètement à la concession de cet emprunt, dont nous extrairons les passages les plus expressifs et les plus curieux :

« Il est nécessaire que le roy entende aucunes particularitez qui se sont passées en ce lieu pendant qu'il a esté traicté du prest de mil mil escus. Si bien, parlant de ces faicts aux seig^{rs} de Venise, ledit s^r de Maisse ne leur a parlé que généralement de cette guerre, les exhortant à faire ce secours au roy, ou par l'intérêt qu'ils ont à la conservation de la couronne de France, et pour l'exaltation de la sainte foy catholique; comme ils sont gens bien advertis de toutes choses et qui voyent clair aux affaires du monde, ils sont entrez au particulier et en ont fait sçavoir quelque chose au s^r de Maisse :

« Premièrement que S. M. doit essayer d'appaier cette guerre, s'il est possible, et où elle se continueroit, se tenir toujours armée et bien accompagnée de ses plus fidelles serviteurs, ayans eu advis que S. M. a peu d'occasion de se lier aux forces que le roy d'Espagne et autres de cette part ont envoyé ou pourront envoyer en son roy^m. Que si bien il se publie que telles forces vont en France pour la manutention et deffence de la religion catholique, que neanmoins ils ont advis que l'intention de ceux qui les envoient est toute autre, et que s'ils trouvoient l'occasion à propos, qu'ils s'en serviroient aux despens de la personne

propre du roy et de son roy^m; et tantant S. M. preme bien garde de rien hazarder, et avoir tousjours ses forces près de soy et se retirer en quelque lieu seur, sans se lier aux uns ny aux autres; ayans lesdits seig^{rs} fait dire souvent au s^r de Maisse qu'ils louoient la façon que S. M. s'estoit conduicte en cette guerre, et que continuant ainsi elle se conservera.

« Estant venu icy nouvelle de la deflaicte des troupes de M. de Guise par les reîtres, et que ledit s^r y avoit esté blessé et depuis mort à Nancy, si bien esdits seig^{rs} avoient fait démonstration d'en recevoir déplaisir, que tout le sénat avoit jugé cette nouvelle fort advantageous pour le service de S. M. sçachant que ceux de la Ligue n'avoient autre but que de diviser le roy^m et le faire tomber ez mains du roy d'Espagne, et quant à eux ils en désiroient l'union et le repos, ce qui ne pourroit advenir tant que lesdits chefs de ladite Ligue seroient en pied. Que l'on les avoit voulu persuader d'envoyer secours à ladite Ligue, comme les autres princes ont fait, mais que, pour le bien qu'ils désiroient à S. M. et à cette couronne, ils n'y ont jamais voulu entendre. connoissans que tout cela se fait pour agrandir le roy d'Espagne, et la diminution de la couronne de France, d'où depend leur conservation.

« Qu'il y auroit espérance que le roy de Navarre se feroit catholique, mais quoy que ce fust, ils estoient asseurez que, quand il viendroit à la couronne, il conserveroit l'Etat en son entier, et ne le mettroit pas ny partie d'iceluy entre les mains du roy d'Espagne. Et quant à la religion, qu'ils ne

et de mes bons et loyaux subjectz, et verrez par une lettre tout ce qui s'est passé depuis mon parlement de Paris, où je n'ay pas délibéré de retourner que je n'aye deslivré mon royaume desdicts estrangers et réduit mes affaires en meilleurs termes qu'elles ne sont.

Tous mes bons serviteurs accourent auprès de moy pour cest effect, avec lesquels ayant joint les viii^m Suisses que j'attends, je fais compte de ne rien obmettre de ce qui pourra servir à mon intention. Lesdits

s'en soucioient pas, pourveu que les affaires du roy^m allassent bien, et fust bien uny ensemblement. Et qu'il n'estoit plus question que le roy d'Espagne ne s'agrandist, car il ne l'estoit que trop, mais qu'il falloît conserver le roy^m de France en son entier, afin qu'il peust servir de deffenseur aux autres. Une autre particularité est que le s^r de Maisse a appris de ces seig^{rs} que le pape ny le roy d'Espagne ne se sont délibéréz de faire aucun secours d'argent à ceux de la Ligue, pour le mauvais mesnage qui y a esté usé à celui qui y a esté presté par le passé, mais seulement d'hommes, comme il se voit à présent, ce que lesdits seig^{rs} interprètent à mauvaise fin, afin que S. M. C. aye plus de pied et de forces dans le roy^m pour s'en servir, s'il s'en presentoit occasion. »

Mais un autre incident, survenu dans l'intervalle, venait dessiner plus nettement l'arrière-pensée de Venise dans la prédilection secrète qu'elle avait pour la cause de la réforme et du roy de Navarre. Car cette pensée ne va rien moins qu'à conseiller à Henri III de se retourner contre la Ligue, en faisant cause commune avec ce prince et avec l'armée auxiliaire qui lui venait d'Allemagne, au lieu de se disposer à la combattre :

« Estant venu nouvelle cejourd'huy à ces seig^{rs} que les huguenots de Dauphiné s'es-

toient saisi d'une vallée voisine au marquisat de Saluces, ils ont envoye sçavoir de moy ce qui en estoit et m'en ont fait un grand cas. Il me semble, à ce que j'ay peu comprendre, qu'ils ayent quelque doute que M. de Savoie se veuille aider desdits huguenots pour se rendre maistre dudit marquisat, et en ont très grande peur, et le disent ouvertement pour la crainte qu'ils ont que ce prince s'agrandisse et que V. M. perde ce passage de l'Italie. Il leur desplaist grandement que les affaires de V. M. ne marchent mieux, et luy désirent tout bien et prospérité; mais cependant ils ne font dire sonbz main que cette armée d'estrangers du roy de Navarre sert beaucoup à V. M., et que, sans cela, le roy cath^{ol} se rendroit maistre de son roy^m. Ils se resjouissent en particulier de tout ce qui est au desavantage de la Ligue; et qui les voudroit croire, V. M. se joindroit avec ledit roy de Navarre et feroit la guerre ouvertement contre ledit roy d'Espagne, disans qu'en ce faisant V. M. et son roy^m se conserve, qu'autrement il se perd et tombe en la puissance des Espagnols. J'ay beaucoup d'affaire à leur remontrer le contraire, et suis etonné comme ils en parlent si avant. Ils ont opinion que, l'armée qu'il vient, le roy d'Espagne dressera toutes ses forces tant par mer que par terre contre V. M., et en parlent comme s'ils en avoient advis assure. » *Cor. de Venise, etc.*

estrangeurs passèrent la rivière de Seyne au-dessus de Chastillon sur Seyne, le III^e jour de ce mois, prenans le chemin de la rivière de Loyre pour tendre la main au roy de Navarre, qui a attiré et joint à luy le conte de Soissons, à mon très grand regret. J'ay mis à sa suite mon beau-frère le duc de Joyeuse, lequel fera tout ce qu'il pourra pour le joindre et combattre.

Lettres
de
M. de Maisse
à Henri III.

Venise, 3 novembre 1587¹.

Sire, le gouverneur de Milan a monstré d'avoir de la descente du

¹ L'élection de Pologne, disputée entre deux partis très-acharnés, venait de se prononcer en apparence pour l'archiduc Maximilien d'Autriche contre son compétiteur le prince de Suède, depuis Sigismond III. M. de Maisse, dans les nouvelles qu'il donne pendant le mois d'octobre, tant sur ce point que du côté de la Turquie, avait montré le triomphe de l'archiduc comme venant influer incidemment sur la négociation de l'emprunt :

« Les affaires de cet Estat sont en leur repos accoustumé, sinon quelque peu de trouble survenu sur les confins de ces seig^{rs} et de l'archiduc Charles. Mais pour estre chose ordinaire, le public ne s'en remue autrement, sinon de commander à leurs subjects de se deffendre, si on veut entreprendre sur eux. Ils ont bonnes nouvelles de Constantinople à leur mode, c'est à dire que la guerre dure en Perse et que l'on ne travaille point en l'arsenal du G. S. Ils ont advis que l'esleu de Pologne, Maximilian, leur veut emprunter de l'argent, comme à tous les autres princes d'Italie. Ils disent que s'ils en prestant maintenant à V. M., qu'il faudra qu'ils facent le semblable pour luy. Il y a assez de quoy respondre : toutesfois cela peut nuire. Quoy que l'on pu-

blie et à Rome et icy, ledict Maximilian a peu de part en son royaume et en danger d'en recevoir autant comme son pere. Si V. M. veult, j'empeschery bien qu'on ne luy preste de l'argent pour cest effect, estant elle le vray roy de Pologne. »

Le 21 octobre suivant, M. de Maisse montrait la contestation comme s'aggravant et prenant de plus grandes proportions par l'appui que la Turquie donnait à l'un des partis :

« Les ministres de la maison d'Autriche publient icy tant qu'ils peuvent le succeds des affaires de Maximilian au royaume de Pologne; mais il y a grande apparence du contraire, estant le prince de Suede entré dans le royaume, favorisé de la reine et du grand chancelier, qui tient Cracovie avec xx ou xxv mille hommes. Ils ont aussi advis que le Turc luy offre ses forces et ne veult, en façon quelconque, que ce royaume tombe en la maison d'Autriche. Ce remuement pourroit estre de grande conséquence. » Et il ajoutait en post-scriptum : « Il y a lettre que Maximilian s'advançoit vers Cracovie et en estoit à dix lieues près, plein de toutes bonnes espérances; mais cet advis ne vient que de la maison d'Autriche. » (*Corr. de Venise*, etc.)

s^r Desdiguières au marquisat de Saluces telle crainte que, sur cette occasion, il a assemblé des forces et fait estat de les faire marcher de ce costé-là. Ces seig^s ne se peuvent persuader que ce ne soit quelque artifice afin de pouvoir, sous ombre de cette querelle, entrer en armes dedans ledict marquisat et s'en faire maistre, ce qu'ils craignent sur toutes choses, ayans oppinion que si cela advenoit qu'on leur mettroit plus facilement le pied sur la gorge¹.

Le grand rôle que remplira Lesdiguières dans la période qui va suivre doit faire signaler la première mention de son nom dans les affaires d'Italie. Venise avait, comme on l'a vu tout à l'heure, dévoilé le fond de sa pensée, à la première nouvelle de cette invasion des huguenots, et elle fournissait ici de nouveaux renseignements sur les vues secrètes du duc de Savoie :

« Ce qui les a fait penser davantage est que l'amb^r de Savoie leur a rendu compte de ce qui s'est passé et leur a demandé conseil, de la part de son maistre, de ce qu'il devoit faire pour y pourveoir, comme disant qu'il seroit contraint de s'armer, si cela continuoit. Ils luy ont fait une response générale, s'en remettant au bon conseil qu'il pouvoit avoir près de luy. Cependant ils s'en informent près de moy, mais je ne leur en ay peu rendre autre raison, sinon de les assurer que V. M. n'endurera jamais que lesdicts huguenots ny autres s'establisent audict marquisat, et qu'elle y est assez forte pour chastier ceux qui y voudront entreprendre quelque chose. Les Espagnols publient icy ouvertement l'intelligence dont il a esté parlé avec le roy de Navarre. »

Cette opinion qu'Henri III était au fond d'accord avec le roi de Navarre dictait à Sixte Quint des paroles aigres, qui lui

échappèrent, lorsqu'il apprit l'emprunt consenti par Venise :

« Touchant le prest des cent mil escus accordés par ces seig^s, S. S. auroit fait response, s'ils avoient presté à V. M., qu'elle luy en vouloit donner, pourveu qu'elle congneust que la guerre se feist a bon escient. Ceste parole, laquelle, par la malice d'aucuns, se pratique aujourd'uy quasi par tous les endroits de la chrestienté, quand on parle de V. M. et de ses actions, a desplen beaucoup à tout ce sénat, leur semblant bien que cela leur touchoit aucunement et les accusoit de ne voir aussy clair aux affaires du monde que les autres princes. Disans que ce qu'ils en avoient fait estoit en consideration de l'amitié qu'ils portent à V. M., et l'interêt qu'ils ont à la conservation et repos de son royaume; que comme les autres desiroient que la guerre se fist à bon escient, qu'ils y sontaitoient, quant à eux, une bonne paix et assurée qui doit estre la fin de toute guerre, et que tant s'en fault qu'ils fussent en cela de l'opinion de S. S. Ceste façon de parler de N. S. P. n'a esté icy trouvee bonne, bien que enfin ils ne s'en soient fait que moquer; et ay esté adverty en secret que quelqu'un d'entre eux avoit dit tout hault, en plein sénat, que ceux qui parloient ainsi ne confesseroient jamais que V. M. feist a bon escient, jusques à ce que la couronne de

Ces seig^{ts} ont de Levant la continuation de la guerre de Perse, n'ayant le G. S. pour cette heure en la teste autre chose que la conquête de ce royaume, à laquelle il est plus abeurté que jamais. Et sur ce qui avoit esté fait par les gallères de Malte et de Florence¹, en

France feust tombée entre les mains des Espagnols, et que c'est ce que l'on pourchassoit. Et ne doit V. M. s'esbahir s'ils en parlent de ceste façon, car ils ont telle peur que l'orage tombe sur eux, après que le royaume de France sera affoibly et ruiné, qu'il leur semble desjà en estre à la veille.

« Et là dessus, ils m'en ont touché un mot, de ce que V. M. se peult lier en tant de forces estrangères que le roy d'Espagne envoïe à son secours, et monstrent assez le soupçon qu'ils en ont. Un des ministres du roy d'Espagne a escrit à S. M. C. que tous les princes d'Italie trouvoient mauvais qu'elle envoyast telles forces à V. M. sans qu'elle les demandast, et qu'il seroit plus seant et honorable de les luy offrir et en attendre sa volonté. Ces seig^{ts} savent les grands aprests que fait le roy d'Espagne, qui doibvent estre formidables à toute la chrestienté, et se persuadent que ce soit pour employer contre V. M., et que l'armée de mer qui est aprestée en Portugal doive venir hyverner dans quelques ports de Bretagne. » (*Corr. de Venise*, etc.)

¹ On a vu ci-devant, page 311, à la note, ou en étaient restés les différends de Venise avec Malte et Florence. M. de Maisse avait écrit à ce sujet, le 21 octobre précédent, « et en parlant de l'effet produit par les divisions que le nouveau regne de Schah-Abbas provoquait dans la Perse :

« Il ne se dit icy autre chose que la continuation de la guerre de Perse, et de la résolution du G. S. de vouloir aquérir entièrement ce royaume, y estant incité par

quelques princes tartares voisins, et jugent icy que cela se pourroit faire facilement, pour les grandes pertes souffertes par lesdits Perses et la division qui est entre eux. Les galères de Malte et de Florence ont pris une nave vénitienne et pillé toute la marchandise des Juifs qui estoit dessus, et de là bruslé une isle de l'Archipelago, dont ces seig^{ts} sont fort offensés, tant pour leur particulier que pour la crainte de la revanche du Turcq sur eux. »

M. de Lancosme, écrivant le 15 octobre 1587, donnait contre l'ordinaire les détails les plus complets sur les dispositions d'Amurat III à l'égard de son nouvel adversaire Schah-Abbas et sur le but des armements maritimes de la Porte, qui annonçaient, de la part de la Turquie, le projet, alors prématuré, d'effectuer un retour offensif contre la chrétienté. Mais il semblaît déjà confirmé par le rappel du ministre promoteur de ce dessein, Sinan-Pacha, qui devait l'exécuter plus tard dans les circonstances les plus importantes pour la France :

« Pour le regard des affaires de cest empire, il sembloit qu'elles alloient prendre ung grand changement en ceste guerre de Perse, d'autant que S. H., ou lassé de la faire ou content de sa conquête ou sollicité et esmeu à aultres desseings, comme il est plus apparent, avoit mandé et donné charge expresse à Ferhat-Bassa, son lieutenant en l'armée, qu'ayant secouru la forteresse de Tauris, il ne passast outre, mais assurant seulement ses précédentes con-

l'Archipelago, ces seig^{rs} n'ont dit que Assan-Aga, vice-roy d'Alger, avoit offert au G. S. de garantir ses subjects de la Grèce de toutes incursions et rendre la navigation libre, pourveu qu'il luy en voulusse donner la charge et le faire beglierbey des mers de la Grèce; ce qui

questes. qu'il tentast et feist solliciter le Perse de la paix, à condition que les choses conquises demeureroient à celluy qui les tenoit pour l'heure. Sur quelques avis qui estoient venuz icy que ledict Ferhat s'avançoit et que les Perses ne comparoisoient point, l'on discouroit desjà icy comme d'une paix asseurée, à laquelle l'on pensoit que le Perse ne feroit difficulté de consentir. Ce subject a fait descouvrir quelque apparence des desseings de S. H., d'autant que tout d'ung coup l'on a veu le premier bassa et le capitaine de la mer se tourner vers l'arcenal, faire provision de toutes choses nécessaires pour un très grand armement de mer, y estre assidu. Et ce que l'on en pouvoit sçavoir estoit qu'ils vouloient mettre trois cens gallaires, vingt mahonnes, qui sont comme galléaces, et 1. gallions, avec tout l'esquipage nécessaire a si grand nombre de vaisseaux, l'année prochaine. Et disoit l'on que toute ceste grande force devoit tourner sur les Espagnes, y jugeant plus de facilité qu'en aultre lieu de la chrestiente, d'autant qu'ils discouroient qu'il y avoit encore plus de cent mil Maures qui seroient pour se révolter, et que la Barbarie estant si voisine, ils en pourroient tirer et la cavallerie, les hommes et les vivres, avec toutes les commoditez qu'ils sçavoient souhaiter, pour le peu de trajet qu'il y a; discouroient que le Portugal seroit pour se soulever, et que mesme la royne d'Angleterre attaqueroit de l'aultre costé. Voilà les beaux discours et desseings desquels ces gens se païssoient et laissoient

paistre par des juifs et renegats que tous les jours ilz appellent au conseil.

« Mais comme il y a un jugement divin qui dispose aultrement les affaires du monde que les discours et souhaits des hommes, depuis cinq à six jours il est arrivé trois capigis envoyés en Perse, lesquelz, apres estre entrez au serrail, n'en sont plus sortis. Dict-on qu'ilz ont apporté nouvelles que le fils du roy de Perse, qui depuis peu a prins le gouvernement et l'Estat de son père, qu'il luy a volontairement laissé, pour estre très vieux et aveugle, s'est avancé avec une armée de quatre vingt mille hommes vers Tauris; dict-on que depuis il a affronté ledit Ferhat-Bassa et qu'il a rompu l'armée de S. H. La certitude et particularitez de ce fait ne se pouvant encore descouvrir, pour l'extremes soing qu'ont ces gens de le tenir couvert, il eschappe seulement à des Turcs à dire que les affaires vont mal, qu'il s'est donné une bataille, sans dire le succez, qui fait juger que leurs affaires sont en très mauvais estat. Dict-on desjà que Sinan, que S. H. envoyoit au Cayre pour bassa, qu'il l'a retenu et qu'il le veut faire general en la guerre de Perse, et qu'il le veut honorer de son cachet et premier vizirlic, afin qu'il fasse mienlx. Ce Sinan est celuy qui luy a conquis l'Arabie et qui a esté premier vizir, homme vain, superbe et teméraire, s'il y en a au monde, de réputation. Dans peu de jours la vérité se descouvrira plus clairement de toutes ces nouvelles. » (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

leur viendrait mal à propos, car ledit Assan-Aga seroit tous les jours en ce gouffe et sur les rivières de Candie, et ont donné charge de l'empescher et de susciter le beglierbey de Grèce et le capitaine de la mer de s'y opposer, comme à une entreprise que ledit Assan-Aga voudroit faire sur leurs charges.

L'on commence à parler un peu plus froidement des affaires de Maximilian, esleu de Poloigne, et y a icy advis de tous costés que celles du prince de Suède s'advancent et fortifient, tant pour l'inclination que la pluspart de la noblesse lui porte, que pour estre entré dans le royaume sur la fin du mois de septembre, et y avoir esté proclamé roy et receu pour tel où il passe. Et cependant par ce que l'on escrit de la cour de l'empereur, l'on use tout moyen pour en desguiser la vérité et assurer le contraire, disant que le G. S. se contente de l'élection dudict Maximilian, chose contre la raison commune. Il court aussi un bruit que ledict Maximilian et le grand chancelier se sont battus, et que ceux du parti d'Autriche y ont malfait leurs affaires.

Venise, 17 novembre 1587¹.

Sire, ces seig^{es} ayans eu, ces jours passés, advis des grandes forces

¹ Un changement de règne s'était effectué en Toscane, sur ces entrefaites, par la mort du grand duc François de Médicis, dont on a vu au tome III, page 797, à la note, les actes relatifs à la Turquie et à la France, ainsi que le mariage avec la Vénitienne Bianca Capello. Cette mort avait eu lieu avec les circonstances les plus singulières, que rapporte aussi M. de Maisse. Mais la grande importance que cet événement allait avoir pour la France se trouve dans la combinaison politique qu'il prépare, et dont les dispositions, signalées ci-devant, page 302, à la note, vont recevoir une première justification des détails

mêmes que donne ici M. de Maisse, qui avait d'abord annoncé simplement la nouvelle, le 3 novembre précédent :

« Il n'est rien survenu de nouveau en ce quartier, sinon la mort du duc et duchesse de Florence. Ces seig^{es} ne s'en sont encore remuez, et attendent ce que le cardinal leur en mandera, avec lequel ils s'assurent d'avoir meilleure intelligence qu'ils n'avoient avec son frère, et se dict icy qu'il sera affectionné à la part et au service de V. M., dont il faudra attendre les effets. »

C'est dans une lettre que M. de Maisse écrivait à part à son collègue, M. de Clateauf, qu'on lit les particularités d'un

tant de mer que de terre que le roy d'Espagne met sus en Portugal et Flandres, et les grands préparatifs qui se font de tous costés, il a esté aisé à veoir que ce n'est point sans une merveilleuse crainte

evenement qui couronnoit si bien l'union romanesque de ce prince : « Nous avons en depuis peu de jours un accident estrange, estant le duc et la duchesse de Florence décédés tous deux en un mesme jour, luy le premier et elle six heures après, de deuil et regret, comme l'on dit, de la mort de son mari, chose non accoustumée entre les femmes. Ils estoient tous deux malades quelque temps auparavant. Le cardinal de Médicis, son frère, s'y est trouvé fort à propos et jouist aujourd'huy de cest Estat paisiblement. Ce prince et princesse vivoient avec beaucoup d'heur et félicité, selon le monde, et croy que vous sçavez bien qu'elle estoit fille de S' Marc et gentillemme vénitienne. L'on dict que le cardinal continuera de porter son habit et essayera de se faire pape, venant occasion, laissant à son frère dom Pietro le gouvernement de l'Estat, et croit-on facilement que ce desseing luy réussira, ayant trouvé beaucoup de millions d'or en cette succession. »

M. de Maisse, dans sa lettre du 17 novembre, annonce une disposition toute contraire chez le nouveau prince, qui met déjà en avant le mariage dont la France devoit tirer plus tard un si grand parti : « Il a couru un bruit icy entre les plus grands, que le grand duc de Toscane, laissant le cardinalat, se vouloit marier, et s'est en parle de la princesse de Lorraine. On en parle si avant et des commoditez que cela apporteroit et à l'un et à l'autre, et des considerations particulieres pourquoy telle chose se devoit faire, que j'ay estimé cela

n'estre dit sans occasion. Cela pourroit apporter, en ce temps-cy, et réputation et commodité aux affaires de V. M. Ledict S' cardinal a envoyé un amb' vers ces seig^s, pour se condouloir de la mort du feu duc son frère, et veu croire qu'elle aura aussi esté advertie que ledit cardinal envoie vers elle son amb' pour le mesme effect. »

Le 1^{er} décembre suivant, il écrivait encore à ce sujet : « L'amb' de Florence a esté receu fort honorablement de ces seig^s et ouy en audience publique, où, apres s'estre condolu avec eux de la mort du feu grand duc, sans parler aucunement de la duchesse, il leur a offert, de la part du duc qui est à présent, toute amitié et bon voisinage. Ledit amb' n'est venu visiter de la part de son maistre, et n'a apporté une lettre pleine d'observance envers V. M., reconnoissant tout l'honneur que sa maison doit prendre de la parenté qu'il a avec V. M., m'asseurant qu'elle en verroit bientost les effets, sans s'en laisser entendre plus avant. Il m'a aussi parlé avec tout honneur de la royne, l'appellant toujours le chef et la majesté de toute cette maison. Je luy ay respondu comme j'ay jugé à propos. L'asseurant de l'amitié et bonne volonté de Vos Majestez. »

Dès la première information, Henri III avoit jugé de la portée d'un incident qui alloit mettre en jeu l'influence personnelle de Catherine de Médicis, et il s'empressa d'écrire, le 6 décembre 1587 : « J'ay bien considéré ce que vous avez escript du bruit qui a couru par delà touchant le mariage du grand duc de Toscane, dont j'adver-

qu'elles ne tombent sur les bras de V. M., et que, se trouvant son royaume divisé en tant de façons, il ne soit pour en recevoir ou une grand perte ou une totale ruine; et, comme ils sont prévoyans et soupçonneux, ils s'en imaginent et persuadent bien souvent assez plus qu'il y en a. Ils ne peuvent croire que ce soit contre le roy^{me} d'Angleterre, leur semblant que la saison et la raison y contrarient, estant cette entreprise hasardeuse et difficile de toutes parts, et veullent plus-tost juger que ce soit en faveur de la sainte Ligue, et qu'enlin ceste querelle se doive desmesler en France¹. Ils avoient cy-devant quelque

tray, des demain, la royne madame et mère, parce que c'est chose qui la regarde de si près, que je ne veulx avoir en cela autre volonté que la sienne. » (*Lett.*, etc.)

¹ Les appréhensions manifestées par Venise étaient justifiées par un fait éclatant qui frappait doublement Henri III. au début de la campagne qu'il allait entreprendre. C'était la bataille de Contras, gagnée par le roi de Navarre, le 20 octobre 1587, sur le duc de Joyeuse, qui s'était fait tuer à la fin de l'action, pour ne pas survivre à sa défaite. La préoccupation exclusive dont Henri III. va se montrer pénétré paraît surtout dans le soin qu'il met d'atténuer au dehors l'effet de cet incident, sur lequel il n'existe d'autre rapport que la lettre que M. de Villeroy écrit de Gergeau, le 7 novembre 1587. Cet échec saignant, tombant sur le beau-frère et favori d'Henri III., y est à peine mentionné, entre une contestation financière avec les membres du clergé, et quelques succès remportés dans une première rencontre, à Vimory, entre un corps de l'armée envahissante et le duc de Guise, dont tous les actes vont être diminués avec intention, pour faire paraître d'autant ceux de Henri III.

« Messieurs du clergé font difficulté de souffrir l'aliénation des L^m escus de leur revenu, que N. S. P. le pape a permise. Ces huguenots nous font la guerre fort et ferme, et sommes tellement traversés par les ecclésiastiques et plusieurs autres qui se disent catholiques, que nous n'avons pas peu d'affaires. Vous verrez, par le mémoire que je vous envoie, le malheur advenu à feu M. de Joyeuse, en quoy le roy et le public ont beaucoup perdu. Vous recepvrez, par mesme moyen, un autre mémoire d'une estrette que M. de Guise a donnée aux reistres ennemis, lesquels disent n'avoir pas tant perdu comme il est porté par ledit mémoire, qui nous a este envoyé de la part dudit duc, et dont vous ferez vostre proffict pour le service du roy le mieulx que vous pourrez. Lesdits reistres n'ont pas esté loin de Maisse, toutesfois ils n'ont donné jusques-là, et ont prins à gauche tirant vers Clasteaudun, où nous les allons suivre, ayant deslibéré de joindre toutes nos forces pour les resserer plus que jamais. L'on a envoyé quérir M. de Guise pour cest effect. S'il vient, nous serons assez forts pour comparoistre devant les ennemis et faire bon effect. »

Par le même motif, le roy s'efforçait

opinion que les forces de mer du roy catholique se deussent tourner en Barbarie, mais ils ont advis d'Espagne du contraire. Ils disent aussi que les aprests du duc de Parme se pouroient employer au siège de Cambray, lequel se rendra facile, ayant V. M. tant affaire en son roy^{me} qu'il lui sera très mal aisé d'y pouvoir remédier.

Ces seig^{rs} ont de Levant que le G. S. avoit fait arrester tous les vaisseaux italiens qui se retrouvoient en ses ports, pour la réparation du dommage que ont fait les galères de Malte et de Florence en l'Archipelago, et ont quelque advis que le G. S. veuille armer à bon escient par mer, l'année qui vient¹. Les affaires de Pologne se troublent plus

de rassurer Venise sur la direction qu'il donnoit à ses affaires, et en attribuant une autre destination aux armements de l'Espagne, il écrivait de Beaugency, le 19 novembre 1587 : « L'expérience et le temps me confirment tous les jours de plus en plus en la résolution que j'ay prise depuis le commencement de ceste guerre, de n'entendre à bastir aultre paix en mon roy^{me} que sur le fondement de la réunion de mes subjectz en une seule religion. Les grands armemens que fait le roy d'Espagne regardent plus, comme j'estime, l'Angleterre et les pays de Zelande et Hollande, que mon royaume. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

M. de Maisse, se conformant à la réserve que lui prescrivait celle que montrait M. de Villeroy dans sa lettre, n'avait fait aucune communication diplomatique au sujet de la bataille de Coutras, et se bornait à lui répondre confidentiellement : « Ces seig^{rs} ont esté fort aises d'entendre la defaite des reistres, qui ont esté rompus par mess^{rs} les ducs de Guise et du Mayne; mais je n'ay pas moins de regret de la mort de feu M. de Joyeuse, avec tant de noblesse qui l'accompagnoit. Ce sont des fruicts de nos guerres civiles, et si nous continuons,

nous perdrons bientost la race et le nom des François, et nous envelopperons tous en une mesme ruine. » (*Corr. de Venise*.)

¹ Au milieu de l'excitation que jetait dans les esprits la crise intérieure de la France, et l'annonce des opérations prochaines de l'*armada*, déjà prête à mettre à la mer, l'Angleterre, de son côté, ajoutait à la complication des événements. Elle renouvelait alors la démarche qu'elle avait déjà faite auprès de la Turquie, comme on l'a vu ci-devant, page 554, à la note, et une requête était adressée au sultan Amurat III par l'ambassadeur William Harborne, en date du 25 novembre 1587. Il lui demandait, au nom de la reine Élisabeth, l'envoi d'une flotte turque dans la Méditerranée, pour faire diversion à la flotte espagnole, dans le cas où elle serait employée contre l'Angleterre. Cette démarche, dans la circonstance actuelle, devait être utile à tous les intérêts, mais elle donnoit lieu à un acte des plus singuliers, qui, par sa teneur, alloit causer un véritable scandale. Il rentrait d'ailleurs dans la politique spéciale que l'Angleterre suivait en Orient, telle qu'on l'a vue déjà indiquée ci-devant, page 193, à la note

qu'on ne le pensoit, ayant Massimilian trouvé plus de résistance à Cracovia que ne se persuadoit; et si bien maintenant les ministres d'Autriche publient qu'il soit entré dedans par force, et y ait tué de neuf

Cet arien allait pas moins qu'à exciter la Turquie à exterminer tous les chrétiens, qualifiés d'idolâtres à l'exception de l'Angleterre, que sa foi religieuse rapproche de celle des Turcs par leur haine commune pour les images; et de cette conformité de doctrines, l'ambassadeur anglais conclut à l'union politique des deux États. Le manuscrit de l' Arsenal fournit seul ce document. Il commence ce rôle à part et cette attitude anti-chrétienne que l'Angleterre devait prendre en Orient dans sa lutte ouverte contre les ambassadeurs de France, et affecter de plus en plus par un langage semblable à celui qu'on lui a entendu répéter de nos jours sur ses alliances avec les peuples musulmans.

William Harebone s'y désigne dès les premières lignes comme le fondateur de l'alliance de l'Angleterre avec la Turquie : *Placuit Deo optimo maximo me principale instrumentum sancti fœderis inter Dominam meam serenissimam Reginam Angliæ et inter Cesaream Majestatem Vestram esse, quod fidelius et felicius jam octo annorum spatium sum aggressus, quoad ad majorem gloriam ipsius omnes Idololatra, maledicti nostri communes inimici, per maximam potentiam nobis concessam penitus exstirparentur.*

Après cette vocation attribuée aux deux alliés, il rappelle l'engagement pris par la Porte de seconder la reine des qu'elle aurait rompu ouvertement avec l'Espagne : *« Cum igitur a consiliariis Vestre Celsitudinis ante quatuor præteritos annos, jurandam accepissem quod si mea Domina*

que in summa pace vitam cum rege Hispaniarum omnium Idololatarum capite degebat, bellum ex illa parte contra Hispanum moveret, Celsitudo quoque Vestra ex parte ista idem faceret, nunquam Dominam meam ego orare et exorare cessavi. Interea ipsa antequam fœdus exequeretur atrocissimum bellum terra marique contra Hispanum movebat; et cum hæcenus spatium trium annorum feliciter bellum Domine meæ processisset, Hispanis variis et iniquis conditionibus pacem a Domina mea postulans nunquam Domina mea concessit eo quod ego semper, e contrario, eam sum hortatus per litteras, promittens Celsitudinem Vestram juxta pristinum promissum non plus tardare, sed ex ista parte contra illum tremendam suam potestatem preparare. »

Ici l'envoyé anglais insiste en parlant du danger personnel que lui font courir les retards de la Turquie : *« Quod cum jam perdit expectavit, nunc prorsus de fidelitate mea dubitare cepit, cum sint multi mei malevoli affirmantes Domina meæ Celsitudinem Vestram id facere nolle; ita ut quotidie litteras expectem Domina meæ me revocantes, et plectar capite cum domum rediero. Videat Celsitudo Vestra quale premium iniquum summi laboris et fidelitatis erga Vestram Majestatem expecto. Propterea per Deum omnipotentem Celsitudinem Vestram oro, pareat Celsitudo Vestra innocentie meæ et saltem, si non tales vires suas tremendas in istum Idololatra mittere velit, solummodo sexaginta vel octoginta trimeses in illius de-*

à dix mil hommes, dont on ne veut rien croire; il y a grande apparence que les Poulonois feront une tierce eslection, si jà elle n'est faite, et dit-on de la personne du Battory, qui espousera la niepce de la royne, fille du roy de Suède.

5 décembre 1587.

Monsieur, Dieu a fait la grace au roy et à ses bons subjects d'avoir dissipé et rompu ceste grande armée estrangère, qui estoit entrée en ce roy^{me} en faveur des désobéissans à ses édicts, sans avoir quasy

Lettre
de
M. de Villeroy
à M. de Maisse

trimentum mittat in partes istas vicinas ex quibus abstulit totam solitam militiam contra Dominam meam, quæ cum nude sint facilius depopulabuntur et subjicientur imperio Celsitudinis Vestræ. »

Il adjure ensuite le sultan, dans l'intérêt de sa gloire et de leur mission commune, de saisir l'à-propos de la circonstance : « Praveideat, obsecro, hoc tempus felix in suam gloriam et imperii sui augmentum, cum mea regina meo exhortatu et Celsitudinis Vestræ jussu, prompte istum ita perstringet ut nequeat respirare; et non sinat tempus felix in suam gloriam incassum transire, ne Deus qui te creavit unicum et omnium principum mundanorum maximum ad delendum Idololatrias, si ejus spreveris mandata quæ Domina mea sexu imbellis, mulier strenue exequitur, maxime tibi irascatur. Et præterea totus mundus juste accusabit et maximæ ingratitudinis si deserueris fidelissimam collegam in necessitate, quæ confisa vestræ amicitia et promissis, vitam suam imperiumque suum in tanto posuit periculo pro Celsitudine Vestra quo majus in hoc mundo esse non potest. »

Il montre enfin ce qui résultera pour la Turquie de l'union de Sixte-Quint avec Philippe II, et ce que le sultan gagnera, au

contraire, à remplir la mission qu'il a reçue du ciel d'exterminer les idolâtres : « Nunc Hispani animus, eo quod Domina mea recusavit illi pacem, fretus auxiliis maximi pontificis et omnium principum Idololatrarum, ipsam penitus opprimere, et postea, cum nullum aliud remaneat in christianitate obstaculum, vires suas insuperabiles in tui et imperii tui exitium dirigere conatur, ut solus monarcha maneat, cum papa variis suis prophetiis mendacibus illi prædicere non cesset, qui Deus terrestris ab illis creditur, illum facere et finire. Sed si Tua Celsitudo, simul cum Domina mea, sapienter et fortiter sine procrastinatione bellum nunc mari inierit; quod Deus potentissimus, fides data, opportunum tempus, fama gloriosa, Ottomanorumque progenies, unica salus imperii suadet; superbus Hispanus et mendax papa cum suis sequacibus non solummodo a spe concepta victoriaque dejicientur, sed temeritatis suæ penas persolvent. Cum Deus suos solus protegat, has Idololatrias per nos ita puniet ut qui superstites erunt exemplo eorum ita convertentur ut nobiscum verum colant Deum; et nos pro sua gloria militantes victoria et omnibus æternis rebus bonis cumfabit. Datum Bisantii, etc. (Ms. de l' Arsenal, Lettres de Hurault de Maisse.)

perdu ung seul gentilhomme, qui est un beau coup et miracle de Dieu. Nous espérons encores que ce qui en reste, et que nous poursuivons, prendra party bientost de se retirer du tout et s'humilier devant S. M. Ils ont desjà commué à en parler, et espère, s'ils ne le font, qu'ils seront aussi bien traictez que leurs compagnons. Ceux qui ont faict venir ladite armée n'ont gagné autre chose que la malveillance publique, pour la ruine et désolation du peuple dont elle a esté cause, et ung grand déshonneur. Ils eussent bien mienlx faict d'obéir, dès le commencement, aux édietz du roy, car ils eussent couppé par la racine les factions qui troublent ce païs et qui les ruineront à la fin, plus tost qu'ils ne ruineront l'Estat, qui est soubstenu de Dieu comme sa cause propre. Les conducteurs de ce demeurant d'armée ont commencé à parler de se retraire en Allemagne, se voyans enviromés de tous costés des forces du roy, lequel est content d'y entendre s'ils s'en rendent deignes. Ce sont les termes auxquels nous en sommes, dont j'espère bonne issue ¹.

¹ Le memoire que M. de Villeroy joi-
gnait à sa lettre expliquait en détail la dé-
faite du détachement de l'armée allemande
que le duc de Guise avait surpris à Au-
neau. Il retraçait ensuite le mouvement
de retraite que cette dérouté avait décidé
de la part du gros de l'armée protestante,
et l'offre de capitulation qui s'en était sui-
vie. Mais il a soin d'indiquer avant tout la
manœuvre habile due à la coopération
d'Henri III, par laquelle ce prince avait
séparé les Suisses des Allemands et pré-
paré ainsi la victoire :

« Les affaires du roy ont esté toujours
de bien en mieulx, car S. M. a trouve
moyen de séparer d'avec ceste armée es-
trangère les LI enseignes de Suisses qui y
estoiént, souz lesquelles il y avoit encore
x ou xi^m combattans. Et comme c'estoient
les principales et plus assurées forces qui

fussent en ladite armée, la pratique que
S. M. en a faicte est ce qui a le plus aide
à ruiner lesdits reistres, lesquels voyant
que S. M. alloit droit à eulx, résolue de
les combattre, ont perdu toute espérance
de se maintenir. Et au mesme temps M. le
duc de Guise a deffaict, dedans le bourg
d'Auneau, fort heureusement et à propos,
sept cornettes desdits reistres, qui y estoient
logées avec le baron d'Aulne (*de Donnau*),
beau-frère du duc Jehan Cazimir, prin-
cipal chef des reistres de ladite armée,
sans avoir perdu qu'ung gentilhomme et
douze ou quinze soldats, ainsi qu'il manda
à S. M. par M. de la Chastre, par lequel
il lui envoya lesdites cornettes. Lesquelles
furent deffaïtes par le moïen du capitaine
du chasteau dudit lieu, appartenant à la
fille de M. du Bourhaige: car ledit capi-
taine donna l'entrée audit bourg par ledit

Venise, 1^{er} et 15 décembre 1587

Sire, il y a longtemps que je n'ay receu aucun commandement de V. M., pour estre, à ce que j'entends, empeschée à la poursuite de ses ennemis, desquels je prie Dieu lui vouloir donner la victoire telle qu'elle est nécessaire pour l'augmentation de la sainte foy catholique, pour sa dignité et le repos de ses sujets.

Lettre
de
M. de Mause
à Henri III.

Les affaires de Poloigne commencent icy beaucoup à décheoir pour le regard de l'esleu Massimilian, lequel est toujours à Cracovia, sans

chateau aux gens de guerre qui y ont esté employez, qui pouvoient estre 11^m 111 hommes de pied, conduictz par le mestre de camp S' Pol. qui furent receuz et logez dedans ledit chateau, auparavant que les ennemis en eussent aucune alarme. Et furent assailliz à la pointe du jour, comme ils vouloient monter à cheval et que leurs chariotz estoient quasi tout attelez dedans les rues, on ils rendirent quelque combat. Et parce que M. le duc de Guise avoit, au mesme temps que la charge commença, fait avancer 11^m harquebuziers à la porte par laquelle lesdits reïstres pouvoient sortir pour se sauver, qui chargeoient ceulx qui se présentoient, il n'est eschappé en tout, desdits sept cornettes, que neuf ou dix, entre lesquels ledit baron d'Aune s'est saulvé.

« Ceste venue, qui leur a esté donnée si à propos sur la retraicte et séparation de leursdicts Suisses, a mis le reste de ladite armée en tel désarroy, qu'ilz ont tourné visage vers la source de la rivière de Loire, où ils se promettoient de joindre le roy de Navarre. Mais S. M. ayant desbandé après eulx trois troupes de cavalerie, souz la conduite de messieurs les

dues de Mercueur, de Nemours et d'Espéron, pour les attaindre, et ayant adverty tous les gouverneurs et habitans des villes et places, où leur chemin s'adonneroit, de se tenir sur leurs gardes et leur courir sus à son de toquesain, ils se sont trouvez si harassés et poursuiviz de si près, qu'ils ont envoyé dire à S. M. qu'ils sont contents de se séparer du tout, sçavoir est les reïstres et lansquenetz de se retirer en Allemagne, et les François d'obéir aux edictz de S. M., se voyans à la veille de leur entière ruine. Sur quoy, S. M. a commandé que l'on parlast à eulx, pour sçavoir plus particulièrement leur délibération, et selon icelle se conduire en leur endroit.

« Voila comme ceste armée, composee de XXXIII à XXXV^m combattans, s'en va dissipée et en ruine, seulement à 11^m hommes, tant de cheval que de pied, par la prudence et tres saine conduite de S. M., et sans avoir mis la main à l'espée, se pouvant dire qu'il y a plus de cinq cens ans que l'on a ouy parler de semblable deflaicte et qui ait si peu couste. Escriit du camp de la Charité. » (*Mémoires et lettres du cabinet*, Harlav.)

y avancer beaucoup, tant pour ce qu'il voudroit essayer de vaincre l'obstination de ceux de dedans par aultre moyen que par la force, que pour avoir peu de moyen de leur mal faire. Cependant le chancelier est toujours dedans, résolu plus que jamais de deffendre la ville, ayant, pour mieux s'en assurer, fait exécuter quelques citoyens partisans dudict Massimilian. On adjonste que le prince de Suède s'achemine tousjours avec sa sœur, et devoit estre rencontré, à xxv lieues de Cracovia, de xv^m chevaux poulonais, et que cependant il avoit escrit à l'empereur, pour prier S. M. qu'elle voulust faire office p̄vers son frère, afin qu'il ne travaillast davantage ce royaume qui lui appartenoit, l'assurant qu'il luy seroit tousjours bon voisin et serviteur¹.

Lettre
de
Henri III —
à M. de Maisse.

Cosne, 16 décembre 1587.

Mons^r de Maisse, je vous ay donné advis de la route de ceste armée

¹ M. de Maisse écrivait, le 15 décembre, à l'un de ses collègues, en lui annonçant la démonstration navale de la Turquie comme motivée par celle de l'Espagne :

« Si l'armée de mer d'Espagne est pour sortir au mois de desembre, je veux croire que S. M. C. doit avoir de grandes intelligences pour l'exécution de ses entreprises; quoi que ce soit, la résolution de cette armée est de très grand importance. Une autre nouvelle, si elle se continue, ne sera pas de moindre conséquence, savoir est que le G. S. fait faire 11^r galères, délibéré de faire sortir ès mers de degà une très grande armée, l'armée qui vient. Les uns disent que ce soit de son propre mouvement, pour conserver sa réputation parmi les chrestiens, et les autres que ce soit à l'instance de la roïne d'Angleterre, pour divertir les fores de l'Espagne. Quant à ces seig^{rs}, ils vivent en leur repos accoustumé, voyant ces deux princes, desquels

ils ont le plus à craindre, empeschés ailleurs : le G. S., en la guerre de Perse, qui dure il y a jà xiii ou xiiii ans, et à laquelle il s'opiniastre plus que jamais; et le roy d'Espagne, en sa maison et à l'entreprise d'Angleterre, et ont tout loisir d'amasser de l'argent et faire leur proffit de l'incomodité d'autrui. Ils ont très grand regret de voir nostre royaume en l'estat qu'il est, et voudroient pouvoir y remédier, mais chacun craint de s'attacher avec les malheureux. »

Mais déjà le bruit de la défaite de l'armée allemande parvenait à Venise, et M. de Maisse ajoutait en post-scriptum :

« Il est venu ici advis certain que l'armée des Suisses et reïstres huguenots s'est desbandée, ayant le roy permis aux Suisses de se retirer en leur maison, et estant luy-mesme en personne à la poursuite des reïstres, qui sont déjà la plus grande part deffaits. » (*Corr. de Venise*, etc.)

estrangère, les restes de laquelle ont esté depuis poursuivis si vivement, tant par mes forces que j'avois envoyées après, que par les paysans mesmes, que les cheffz ont esté contrainctz de recevoir les conditions que je leur ay accordées, après que toute leur infanterie allemande a esté taillée en pièces et que leur artillerie et bagage ont esté perdus. Depuis encores, Chastillon¹, s'estant voulu séparer des autres pour se sauver en Languedoc, avec une partie de ceulx qui l'avoient suivy, a esté chargé si vivement par les gens du s^r de Mandelot, et depuis par le s^r du Peloux, qui commande à Amonay pour mon service, qu'il y a perdu sa cornette et ne s'est peu sauver que avec dix ou douze personnes à cheval. C'est véritablement un œuvre de Dieu et un très heureux succez.

Je m'en voyz à Paris pour faire provision d'argent, affin de me

¹ La délaite du jeune Châtillon, fils du grand Coligny, qui servait de guide à l'armée auxiliaire, et avait pris avec elle la route de la basse Bourgogne, complétait la déroute de cette armée. Mais M. de Villeroy, écrivant à part à M. de Maisse, ne paraît pas ébloui par cette série de succès, ni se faire illusion sur l'état des choses :

« Dieu nous aide tous les jours de plus en plus, et, si les hommes qui sont obligez à ce faire y prestoient la main tant soit peu, nous serions bien tost plus heureux que nous n'avons esté depuis deux ans. Nous allons à Paris pour prendre aieine et recongnoistre noz forces et moyens. J'ay peur qu'il en arrive comme à ceux qui, estans sortis d'une grande maladie, ne recongnoissent leur débilitation et foiblesse que quand ils commencent à sortir du lit. Le roy habonde en bonne volenté; il est secouru et secondé comme il doit estre, il y paroistra bientost; ce qui arriveroit encore plus tost, si le roy de Navarre vouloit prendre le party que l'on luy conseilloit,

devant l'entrée de ceste armée estrangere, qui a plus servy à animer contre luy les François et principalement les catholiques que autrement. » (*Lettres du cabinet, etc.*)

M. de Maisse, écrivant à M. de Villeroy, le 29 décembre suivant, insistait sur cette conséquence à tirer de l'avantage actuel du roi pour le rétablissement de son autorité :

« Il est inroyable combien cette déconfiture d'armée a apporté au roy de reputation parmy les Italiens. Le principal est que nous nous puissions servir de cette grace de Dieu et prendre party à propos, afin de ne retomber en l'accident duquel nous sommes eschapez. Qui voudroit croire ces seig^{rs}, le roy demeureroit sur cet avantage et essayeroit de réunir ses subjects à son obéissance, ayant donné à connoistre aux uns et aux autres, par ce dernier acte, le pouvoir et l'autorité qu'il a encore dans son roy^{mé}. Ils en parlent plus à leur aise que ceux qui y sont enveloppez. » (*Correspondance de Venise, Harlay.*)

remettre en campagne à ceste prime, et moy-mesme passer es provinces de Poictou et Guyenne, pour poursuivre l'avantage que Dieu m'a donné et recognoistre par ce debvoir une partie de la grace qu'il luy a pleu me faire. Ce pendant je faictz passer, dès à présent, es dites provinces, une partie des forces de mon armée, pour toujours incommoder et travailler les ennemis, et licentie l'autre, pour me descharger de despence et mes subjectz de loulle et oppression. J'ay envoyé aussi, devers mes frère et nepveu les duc de Lorraine et marquis du Pont, son fils, pour faire retirer les forces qu'ils ont fajet entrer en mon roy^{me}, et vous feray scavoir mon intention touchant le prest de c^m escus¹, après mon arrivée à Paris. afin que vous sçachiez ce que vous aurez à en dire à ces seig^{rs}.

¹ Les conditions que Venise mettaît à l'emprunt n'avaient pas disposé d'abord Henri III à l'accepter. Les difficultés que le clerge elevait pour l'alienation des biens qui devaient le garantir, allaient s'accroître par le refus que Sixte-Quint opposait, de son côté, aux demandes du roi. A propos de ce refus, M. de Maisse avait écrit, le 17 novembre precedent :

« Ils ont entendu la résolution de N. S. P. sur le prest que V. M. luy demande et les conditions et les seurtes qu'on y recherche. et comme ils congnoissent l'humeur de S. S. opiniastre et aheurtée a tout ce qu'elle s'est une fois proposee, aussi jugent-ils qu'il sera mal aise qu'elle en recherche l'effect. L'amb^{de} de ces seig^{rs} luy parlant de credit prest, elle auroit dit ces propres paroles : « O pauvre republique! qu'avez-vous fait? Vous n'en aurez jamais rien : faites-vous si peu de conte de vostre argent en ce temps-icy? » chose qu'ils ont trouvee estrange sortie de la bouche de S. S., et que celuy qui devoit monst^r l'exemple aux autres et qui avoit dans ce fait le principal interest, non seulement ne voulust

rien employer a secourir V. M. mais des tourner ceux qui en avoient bonne volonte. La conclusion de ce propos entre eux a este que V. M., voyant le peu de compte que l'on tient de l'assister en ceste guerre, devoit faire la paix a quelque prix que ce fust. et assembler un concile dans son roy^{me}, et employer toutes ses forces et son autorité à en faire executer la resolution, allegans là-dessus les exemples des rois vos predecesseurs, qui, en semblable cas, ont sans respect de personne pourveu au bien et a la seurte de leur estat. »

Henri III ne s'était pas encore explique sur les objections qu'il faisait a la forme de l'emprunt, et M. de Maisse, continuant d'exprimer la desapprobation de Venise sur la conduite de Sixte-Quint,crivait encore a ce sujet, le 29 decembre suivant :

« J'ay entendu l'occasion pour laquelle V. M. ne s'est encore resolu sur le fait des c^m escus, lequel est ici en mesme estat, sinon qu'en cette cerémonie de Noël le duc me conta que, lorsqu'il en feust parle au senat, il n'y avoit eu ung seul d'eux qui ne desirast de satisfaire a la demande de m

Venise, 15 et 29 décembre 1587.

Sire, j'ay fait savoir à ces seig^{es} le bon et heureux succès que V. M. a eu contre les forces estrangères entrées en son royaume¹, et la bonne

Lettre
de
M. de Maisse
à Henri III.

mil escus que je leur avois faite, s'il eust este possible à ceste république de la supporter, reconnoissant tous qu'ils y sont tenus et obligés, tant pour l'amitié qu'ils luy portent que pour leur intérêt particulier. Il me parla aussi de ce qui s'estoit passé pour le regard du prest demandé par V. M. a N. S. P., dont ils sont très bien advertis, me disant que ces seig^{es} s'esbahissoient que S. S. n'employoit les trésors qu'elle amasse, pour secourir V. M., qui est armée non contre un autre prince chrestien, ny contre l'un de ses voisins, mais pour la seule defence de la foy et religion catholique. La pouvant assurer que je cognois toujours en eux de plus en plus ceste bonne intention, et mesmement qu'ils se voyent aujourd'huy si fort interessés à la conservation de la couronne de France, et ont telle crainte de la grandeur des Espagnols, qu'ils ne le peuvent dissimuler. Cela me fait croire qu'en quelque façon que V. M. veuille avoir ce prest, qu'ils s'y accorderont très volontiers. »

De son côté, le roi répondait, le 6 décembre 1587, par des réflexions amères aux paroles précédentes échappées à Sixte-Quint, en écrivant de La Charité :

« J'ay bien considéré les propoz que le pape a tenuz à l'amb^e de ces seig^{es} touchant le prest qu'ils m'ont offert. C'est chose estrange que celui qui devoit, par son exemple et par ses prières, esmouvoir tous les princes et potentats de la chrestienté à m'assister et servir en ceste guerre, qui

importe grandement à toute la république chrestienne, les desgoute et reprenne de ce faire. Pour cela Dieu n'a pas laissé de m'assister, m'ayant donné le moyen de dissiper ceste grande et puissante armée d'estrangères, alors que l'on l'estimoit plus formidable et invincible, ayant depuis marché en tel effroy, qu'ils ont esté contrainctz quicter leur artillerie et tout leur bagage et habandoner plusieurs de leurs gens à la mercy des paysans, pour aller plus vite. »

Lettres du cabinet, Harlay.)

¹ La bataille d'Ameau donnoit au duc de Guise, dont la popularité croissante faisait ombrage à Henri III, tout l'honneur de la campagne et le mérite d'avoir sauvé la France de l'invasion étrangère. Le recit qui en est fait est calculé toujours de manière que le succès semble revenir à Henri III et aux mesures qu'il prend avant et après le combat. Cette préoccupation malheureuse, qui ne fit que le décréditer davantage, oblige M. de Maisse à se conformer, sous ce rapport, aux indications du mémoire qui lui était envoyé, et il écrit, en rapportant sur ce point les sentiments de Venise :

« Il est venu advis à ces seig^{es} que l'armée estrangère qui estoit en vostre roy^{me} en faveur du roy de Navarre s'estoit desunie et desbaudée, et qu'elle avoit esté rompue par mess^{es} de Guise. Ils me firent une grande démonstration du plaisir qu'ils en recevoient. Je me voulus saisir de cette occasion pour leur faire entendre une par-

fortune que V. M. a eue d'avoir dissipé et ruyné, sans coup fraper ny sans perdre ung des siens, la plus grande armée qui soit sortie d'Alemaigne il y a longtemp. Non seulement eux, mais tout le peuple se resjouit icy de ceste bonne nouvelle, et loue plus que jamais V. M., la présence de laquelle en son armée a plus profité que toute la force que l'on y eust peu apporter.

Des occurances de Levant, ces seig^{rs} ont la continuation de la guerre de Perse et une routte notable donnée aux Turcs par les Géorgiens, où on dit y en avoir esté deffaicts de xx à xxv^m, si bien ils le dissimulent à Constantinople et veulent faire croire au monde que lesdicts Géorgiens s'estoient rendus tributaires du G. S., y ayant esté contraincts à force d'armes. Que l'amb^r d'Angleterre faisoit instance très grande de faire sortir dehors une armée de mer, pour divertir les forces du roi d'Espagne, à quoy il n'espargnoit ny prière ny argent¹, mais que, jusques à ceste heure, il s'y voyoit peu d'effect et d'assen-

tué du mémoire que V. M. m'a envoyé, et surtout la diligence dont elle avoit usé à faire rompre les quais de la rivière de Loire, ou elle s'estoit trouvée en personne, le travail qu'elle avoit donné à cette armée, la serrant ordinairement de si près, le cartel qu'elle avoit envoyé aux Suisses, la négociation faicte avec eux, dont s'estoit ensuivie la désunion et ruine de cette grande armée, laquelle il failloit, seulement après Dieu, attribuer à la bonne fortune et vigilance de V. M. et à sa présence, sans laquelle nul autre y eust jamais peu parvenir. Ils receurent un plaisir incroyable de ce particulier, que je leur fis plus volontiers, parce que je vois icy certaines gens qui s'essayent tant qu'ils peuvent d'attribuer à d'autres tout ce qui se fait de bien en cette guerre, et rejeter sur V. M. ce qui y réussit de mal : je croy qu'ils en font autant partout.

« Comme ils sont gens qui s'attachent

tousjours aux conseils plus doux et salutaires, ils me disent que V. M. se devoit servir de cette occasion pour composer les difficultez de son roy^m, dont elle auroit à cette heure tel marché qu'elle voudroit, et qu'il failloit craindre les grandes forces d'Espagne. Je leur respondis que V. M. ne faudroit d'embrasser toutes occasions, pourveu que ce fust à l'honneur de Dieu et au sien. Je ne dois faillir de luy dire qu'estant naguères le secrétaire d'Espagne allé au collège leur faire entendre le partement de cette armée de mer, il leur a dit que c'estoit pour l'entreprise d'Angleterre, de laquelle son maistre espéroit bonne issue, s'il n'estoit empesché par les François, qui sont les paroles dont il usa. » (*C. de V.* etc.)

¹ C'était la démarche faite au mois précédent et dont l'avis arrivait alors à Venise, quoiqu'on ne connût pas encore le texte de l'acte auquel elle avait donné lieu et qui est rapporté à sa date, page 623, à la note.

rance. Aussi ne voy-je point que ees seig^{rs}, qui seroient les premiers à s'en donner l'alarme, y ayant aucun pensement ¹.

Nous sommes encore plus incertains icy des affaires de Poloigne, n'en pouvant rien savoir, sinon par la voye de ceulx de la maison d'Autriche, qui publient tout à leur advantaige. Ceux d'Espagne qui sont icy parlent publiquement à ces seig^{rs} de l'entreprinse d'Angleterre, jusques à leur avoir dit que le roy leur maistre avoit intelligence avec le roy d'Escosse, et un port assureé dans ce roy^{me} pour mettre son armée en terre, et ceste conqueste se faisoit pour le seul zèle de la religion et pour chasser les hérétiques, et mettre ledict roy d'Escosse en possession de ce royaume. Ils trouvent icy peu de gens qui le veuillent croire, cognoissans la nature des Espagnols, qui ne pardonnent ny ne desmordent jamais quand l'occasion se présente.

M. de Lancosme, écrivant dans ce même mois, le 23 decembre suivant, montrait que ces armemens se continuaient, mais avec moins d'activité, par suite de l'une de ces variations qu'occasionnaient les nouvelles de la Perse :

« Il est arrivé depuis peu de jours trois ou quatre courriers du camp de ce seig^r, qui est vers la Perse, et s'est sceu que les affaires de S. H. estoient en tres mauvais estat, d'auntant que le Perse a faict alliance avec tous ses voisins et recueille ses subjects et alliés, tellement que l'on dist qu'à ce printemps il sera pour mettre de tres grandes forces ensemble, et faire quelque grand effort pour reconquerir ce qu'il a perdu, voire entrer sur les provinces de

S. H., si elle n'envoye des forces pour le tenir en bride. A quoy l'on dist que l'on pourveoit ja et que S. H. a commandé au premier bassa de se préparer, qui seroit signe qu'il l'y voudroit envoyer pour général. L'on dist qu'elle est tres mal satisfaite de celluy qui y est.

« Les armeniens de mer se continuent tousjours. Tous les bassas s'assemblerent hier à l'arsenal. Je crois que c'est pour consulter sur les moyens et préparatifs et pour aviser à la provision des choses nécessaires, y ayant esté très mal pourveu par le passé, tellement qu'il ne se trouvoit pas dans leur magasin pour armer trente galleres. Il ne s'entend rien du coste de Polloigne. »
(*Corr. de Turquie*, Harlay.)

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

1588.

JANVIER- AVRIL.

SENTIMENTS DE VENISE SUR LA MAISON DE BOURBON ET LA MAISON DE GUISE, A PROPOS DE LA DERNIÈRE VICTOIRE D'HENRI III. — ALLIANCE OFFERTE PAR LA RUSSIE CONTRE LA POLOGNE À MAXIMILIEN D'AUTRICHE. — BRUIT D'UN ACCORD ENTRE PHILIPPE II ET LA REINE D'ANGLETERRE. — CONTESTATIONS SUR LES CONDITIONS DE L'EMPRUNT ACCORDÉ PAR VENISE À HENRI III. — DÉFAITE PAR LE GRAND CHANCELIER DE L'ARCHIDUC MAXIMILIEN, QUI RESTE PRISONNIER DES POLONAIS. — DÉMARCHES DES PRINCES DE LA MAISON D'AUTRICHE PAR SUITE DE CETTE CATASTROPHE. — INSTANCES DE L'ANGLETERRE À LA PORTE SOUTENUES PAR LA FRANCE POUR OBTENIR LA SORTIE D'UNE FLOTTE, DE FORCE À CONTRE-BALANCER L'ARMEMENT NAVAL DE L'ESPAGNE. — DÉMARCHES DU PRINCE DE SUÈDE AUPRÈS DE SIXTE-QUINT POUR SE FAIRE RECONNAÎTRE PAR LA COUR DE ROME.

Lettres
de
M. de Lancosme
à Henri III.

Constantinople, 6 janvier 1588¹.

Sire, j'ay advisé V. M. de tout ce qui se passoit par deçà, pour son

¹ M. de Maisse, répondant à la lettre de Henri III, écrite de Cosne, comme on l'a vu, le 16 décembre précédent, et qui annonçait, avec les résultats décisifs de la campagne, le triomphe apparent de la cause royale, montrait de son côté, dans sa lettre du 12 janvier 1588, les motifs politiques qui portaient Venise à préférer la maison de Bourbon à celle de Guise, quoique les derniers événements parussent tout entiers à la gloire de celle-ci :

« J'ay entendu, par vostre lettre du XVI du passé, l'heureux succés de V. M. d'avoir rompu et dissipé cette grande armée estrangere, qui estoit ci-devant formidable à tout le monde. Ces seig^{rs}, auxquels j'ay fait part de cette bonne nouvelle, ensemble des articles qui accompagnoient ladite de-

pesche, n'en ont receu moins de contentement que V. M. mesmes, et cela a apporté parmy eux et parmy toute l'Italie une tres grande réputation aux affaires de V. M., en temps mesmes que l'on l'espéroit le moins. Et sur cela, je ne veux oublier de dire à V. M. que je cognois tousjours en eux et y conneu, depuis le commencement de cette guerre, je ne sçay quelle inclination à la maison de Bourbon plus qu'à celle de Guise; et sçachant, comme ils voyent clair en toutes choses, que la division qui est aujourd'huy en France ne procéde que de deux maisons, ils inclinent beaucoup plus à l'une que à l'autre, comme leur estant advis que celle-la n'aura jamais part ny intelligence avec les Espagnols, comme en estant naturellement ennemie et que l'autre

service et affaires; elle aura veu par ma dernière la fin honorable de tant de travaux précédents et le bon estat auquel est maintenant son

y est aucunement attachée. Et comme ils rapportent toutes choses en leur proffict, il leur est advis que la grandeur de l'une est leur conservation, et que l'establisement de l'autre leur pourroit apporter le contraire. Et si bien en ce fait-icy, je leur remontre tous-jours que le seul but de V. M. n'est autre que le zèle de la religion catholique, à laquelle elle désire réduire tous ses subjectz, les ayant tous également quand ils ouïront ses édits et sa volonté, et qu'ils monstrent d'ainsi le croire, si est-ce que je voy bien que l'autre consideration les presse plus que ne fait celle de la religion, laquelle ils accommodent et accommoderont toujours à leurs affaires. »

Venise s'était inquiétée de la tentative sur Boulogne, qui semblait faite en vue d'avoir un port à proximité de l'Angleterre, pour le débarquement projeté de la flotte espagnole : « Leur amb^r leur a fait grand cas d'un autre traicté naguères descouvert sur la ville de Boulogne. Ils ont jugé soudain que ce fust un progres des Espagnols pour se servir de ce port en l'entreprise d'Angleterre, et V. M. ne croiroit pas comme cette nouvelle s'est remuée en ce lieu. J'ay fait ce discours à V. M. affin qu'elle connoisse comme aujourd'hu y parmy le monde toutes choses sont diversement interprétées. Tant y a que la principale occasion qui leur fait si souvent désirer la paix et la grandeur de V. M. est le peu d'amitié que leur portent les Espagnols et la crainte de l'advenir. » (*Corr. de Venise*, etc.)

Henri III était de retour à Paris, où il avait fait une entrée triomphale, à la grande derision du parti catholique, qui voyait,

dans cette démonstration, l'intention du roi de confisquer à son profit la gloire de son lieutenant, devenu l'idole de la population parisienne. Henri III écrivait de sa capitale, le 2 janvier 1588, l'expulsion des derniers débris de l'armée allemande, en appréciant lui-même sa victoire avec tout l'orgueil et toute la sincérité du sentiment qu'elle lui inspirait :

« Ce demeurant d'armée estrangère sortist du tout de mon roy^m, le xxiii^e du mois passé, par ma ville de Mascon, plus descheu et misérable qu'il n'est possible de représenter par lettres; car ils n'estoient xi^e reïstres, maïstres et valletz ensemble, restans de viii à ix^m qui estoient entrez en mon roy^m. Il ne s'en est pas trouvé xviii de ce nombre qui feussent armiez; les autres ayant perduz leurs armes ou les ayans jectees et habandonnées pour mieulx fuir et soulager leurs personnes et leurs chevaux du port d'icelles, le meilleur desquels pouvoit à grand peine porter son maïstre. Il ne s'en est retourné aussi iii^e lansquenetz des quatre mil qui estoient venuz, les uns et les autres sans aucun bagage, sinon des corps morts des personnes de qualité qui leur estoient demeurez, lesquelz ils avoient chargez sur leurs chevaux et les faisoient porter devant eulx. Les Suisses n'en ont pas eu guïeres meilleur marché, car le s^t d'Inteville, qui les conduict, m'a escript qu'il n'en retourna point au pays trois mil de seize mil qu'ils estoient, parce qu'ils mourroient tous les jours par centaines de maladie et autrement.

« Voilà le chastiment que Dieu a voulu donner à ces misérables, pour magnifier

service en ceste Porte. Jay depuis obtenu des commandemens en faveur et confirmation de l'authorité et privilège de la très puissante

son saint nom et servir d'exemple à leurs semblables. Jay deslibéré de poursuivre vivement ceste victoire, n'estant venu en ceste ville que pour y faire provision d'argent. Toutesfois, je n'ay peu encores prendre résolution sur les mémoires que vous m'avez envoyez, tant à cause des affaires qui m'ont occupé, que pour l'incertitude des assignations tant du clergé que aultres que je puis donner à ces seig^s pour la seureté de leurs deniers; me plaignant de ceux qui leur ont mandé ou ont publié par delà que la difficulté que je faisais à ce fait procédoit de ce que je n'avois volonté de payer les deniers que je leur doibz, car c'est une pure calomnie et imposture. Mettez peine de sçavoir au vray quels armemens se feront en Italie pour le pape et le roy d'Espagne: je ne voy pas que ceste grande armée que ce dernier a assemblée face grand effect, parce qu'elle n'est si forte que l'on publie, et si elle aura affaire à une partie plus mal aisée à vainere que les Espagnols n'estiment, laquelle a envoyé aux costes d'Espagne XL ou L vaisseaux qui incommodent grandement les subjectz et affaires dudit roy cath^{ol}.

La lettre de M. de Villeroy était plus explicite encore sur la manière dont Henri III vouloit qu'au dehors on n'attribuât qu'à lui seul le mérite et les résultats du dernier événement: « La sortie de ce demeurant d'armée a esté encores plus pitoyable et miserable que nous ne vous pouvons exprimer. La gloire en est due à Dieu, mais après luy le roy y a tout fait, car, sans sa présence, ils eussent passé la Loire et joint le roy de Navarre, sans rencontre ny for-

tune aucune, et vous prie ne permettre que ce qui est deub à S. M. soit donné à d'autres. » (*Lettres du cabinet, etc.*)

M. de Maisse, dans sa lettre du 28 janvier suivant, répondait d'abord par les félicitations habituelles sur l'événement, qu'il caractérisait d'après les instructions du roi. Comme les disgrâces se mêlaient toujours aux succès pour Henri III, l'ambassadeur en venait à l'emprunt, qui avait déjà prêté aux suppositions les plus mortifiantes pour le roi, et dont l'ajournement faisait déjà prévoir à M. de Maisse l'issue qu'aurait bientôt cette affaire:

« Il a plu à V. M. me faire sçavoir le dernier période de cette armée estrangere, qui n'a esté moins miserable et déplorable de leur part qu'il a esté heureux et mémorable de celle de V. M. Ceux qui jugent sainement de cette action, comme font ces seig^s, outre le jugement de Dieu qu'ils y reconnoissent clairement, estiment beaucoup la prudence et bonne conduite de V. M. d'avoir, sans rien hazardé du sien, dissipé de si grandes forces et rendu quant et quant à toute la chrestienté tesmoignage de sa bonté et magnanimité, dont elle a acquis parmi les nations estrangeres tres grand honneur et réputation.

« J'attends la résolution que V. M. prendra sur le prest offert par ces seig^s. J'ay fait tout ce qu'il m'a esté possible pour leur oster l'opinion qu'ils pourroient avoir que se retirant V. M. de ce prest, ce soit de peur de leur rendre ce qui est deub du passé, ce que je sçais leur avoir esté écrit et publié en ce lieu. Jusques icy je me suis servy du temps que V. M. a este en son

bannière de France, si forts et favorables qu'ils se pouvoient désirer, ce premier bassa faisant à ceste heure merveilles et se monstre très bien disposé¹.

armée et esloignée de son conseil, ou il estoit besoin que telle affaire se traictast. Je désirerois, pour mon particulier, que V. M. trouvast moyen de se servir de cet argent, non tant pour la somme que pour la réputation et parmy eux et parmy les autres princes, qui attribueront cela plustost à impuissance et peu de crédit que autrement. J'espere qu'ils accepteront tout tel party que V. M. leur vonda offrir plutost que de s'en retirer.»

Mais l'ajournement de l'emprunt avait pour effet de produire une émeute dans la garnison française de la Mirandole: « Voyans que ce prest de cent mil escus ne s'effectuoit point, sur lequel j'avois donné espérance d'estre renbourcé, les membres de la compagnie sont venus icy contre ce que je leur avois ordonné, pour me quitter leurs charges et demander leur payement. Ils m'ont assuré que, si on laisse desbander cette compagnie, sans qu'ils soient payez, les Italiens et ceux de la ville sont résolus de couper la gorge aux François avant de les laisser sortir, ce qu'ils ont desjà essayé de faire deux ou trois fois. Je laisse à juger à V. M. quel honneur et réputation ce luy sera, si cela se fait, outre que ce sera le plus honteux accident qui advint jamais aux François de deçà les monts; et le plus d'importance, estans chassés d'une telle place, qui est une des meilleures d'Italie, à l'appétit de 11 ou 11^m escus, et qui en coûte à la couronne de France plus de cinq cens mil, n'y ayant prince en Italie qui n'en donnast volontiers cent mil pour y avoir le pied qu'à V. M.

« Cependant, plus madame la comtesse nous voit en nécessité, plus elle fait de protestations et de menaces et ne demande pas mieux que de voir jeter ces pauvres gens dans les fossez, sans qu'elle ait jamais voulu y pourveoir, quelque promesse que je luy aye peu faire. Il n'est donc pas seulement question de payer cette garnison, mais de sauver la vie des pauvres François, que l'on ne retirera jamais sans payer ce qu'ils doivent. Voyant cet accident prest à tomber, et que les officiers vouloient plustost abandonner leur compagnie que de retourner sans argent et s'aller faire tuer par le peuple, je fus contrainct de leur bailler de la vaisselle d'argent, qu'ils ont engagée pour les prests du mois passé, et les renvoyay à vive force en leur garnison. » (*C. de Ven.*)

¹ M. de Lancosme, dont les lettres se suivent pour le début de l'année 1588, et nous offrent ainsi l'occasion de reprendre sa correspondance, va se féliciter fréquemment d'une modification dans les procédés de la Porte, qui n'était pas particulière à lui seul, car Venise recevait les mêmes témoignages, mais elle les interprétait défavorablement, d'après ce qu'écrivait, le 12 janvier, M. de Maisse :

« Ces seig^s sont en tres grand soupçon que la paix se doit bientost conclure entre le G. S. et le roy de Perse. Le prince me dict qu'il avoit esté fait un accueil et honneur extraordinaire à leur baile nouvellement arrivé à Constantinople et à celui qui en parloit, dont ils faisoient mauvais jugement ayans comme par expérience que telles courtoisies de Turcs leur coustent ordinairement

Pour le regard des affaires de cest empire, il est arrivé deux chiaoux de Perse en très grande dilligence, il y a environ dix jours, qui ont assuré que le Persien, souzb l'apparence qu'il avoit monstré de vouloir

bien cher. Et encores que le bruit court qu'ils doivent amer cette année pour les mers de deçà, ces seig^s ne peuvent se résoudre de faire le semblable, pour estre résolu d'essayer tous autres moyens premier que de venir aux mains avec eux, sçachans bien qu'il faudroit qu'ils se misent de nouveau à la mercy des Espagnols, qu'ils ne craignent pas moins que les Turcs. L'une des faveurs qu'il me dist avoir esté fait à leurs baïlles a esté que le G. S., à leur requeste, avoit remis sus l'esglise S-François, laquelle il avoit commandé estre fermée pour jamais, sans avoir voulu recevoir aucune offre d'argent que les pauvres Perrots ayent peu faire. Ces seig^s en ont fait une grande resjouissance et estiment grande faveur d'avoir reçu cette grace, et l'ont fait valloir à l'endroit de N. S. P., ayans, à ce qu'ils disent, fait ce service à la chrestienté d'avoir regagné ce que les autres avoient perdu. »

M. de Lancosme avoit écrit, le 23 décembre, sur cette restitution de l'église Saint-François : l'affaire se rattachait à la contestation qui avoit éclaté entre lui et l'envoyé de l'Autriche, dont il a été parlé ci-devant, page 606, à la note. Il signalait déjà, dans cette lettre, le changement de manière des ministres de la Porte, qu'il ne manque pas d'attribuer à son habileté :

« J'ai recogneu ce premier bassa estre maintenant très bien disposé en ce qui touche V. M. Voilà comme de la grace de Dieu tous les travaux précédens pour le service de V. M. sont pour finir très honorablement et heureusement, et l'humeur de tous les

ministres de ceste Porte, laquelle sembloit estre bandée contre le service d'icelle et pour me faire succomber, maintenant est toute changée, ne voyant d'eulx que offres et démonstrations de bonne volonté, sans les y avoir disposés par corruptions. Je m'estudieray avec tous les moyens et jugement qui me seront possibles de les y continuer, et faire que le service de V. M. demeure en la réputation et respect qu'il doit estre, duquel je l'ay trouvé bien esloigné.

« Je n'avois point voulu accuser la malice et présomption de quelques Perrots, lesquels, à desseing et de leur autorité, m'ont voulu fermer l'esglise, afin de me réduire à ce point que je consentisse que ledict amb^v vint à ladicte esglise a son tour. S'excusans toutesloys que c'estoit pour l'honneur qu'ilz auroient, si tous les amb^v y comparoisoient, et que, sur l'instance que l'on a faite que ladicte esglise fust rouverte, ce premier bassa leur a toujours reproché que c'estoit eulx-mesmes qui, de leur auctorité, avoient ferme l'esglise, et qu'ils estoient seuls coupables s'il y avoit de la difficulté à l'obtenir de ce seig^s. Il y a ja quelque temps que S. H. a accorde l'ouverture, mais l'on m'a dict qu'ils se vantoient et qu'ils ne voullent prier ou que je promisse que cest amb^v hongre y vinst sans que je m'y trouvasse, ou que nous n'y vissions point tous deux, ou qu'ils tiendront la porte fermée. J'espère que la malice de quelques particuliers attisee par de plus grands qu'eux n'aura aucun effect aux trois conditions qu'ils pretendent, et

retirer ses forces pour hyverner, affin d'y induire le général de ce seig^r, qu'aussitost qu'il avoit jugé son occasion, il s'estoit remis en campagne avec LX^m hommes et avoit usé d'une telle diligence qu'il avoit surprins

qu'estant forcés à l'une d'icelles, qui est de l'ouverture, je me scauray aux deux autres garantir à l'honneur de V. M.»

M. de Maisse écrivait à M. de Lancosme, le 3 janvier 1588, l'effet que cet incident produisait à Venise, et, en marquant la situation présente de la France, il le blâmait indirectement de s'être mis dans le cas de ne pouvoir se concerter avec l'envoyé d'Angleterre pour obtenir la sortie de la flotte ottomane :

« Ces seig^{rs} m'ont fait sçavoir que, à la priere de leur baille, l'église S-François a esté remise sus, que l'on estimoit perdue a jamais, se magnifians d'avoir eu ce credit près du G. S., et me prians de le faire entendre au roy, s'assureans que S. M. auroit cette nouvelle fort agréable. Je n'y ay peu dire autre chose, n'en estant informé, sinon de m'en resjouir avec eux, cependant je vous laisse à juger le revers de cette médaille, voulans par là monstrer que leurs affaires ont plus de réputation et faveur de ce costé-là que celles du roy. Ils en ont aultant fait savoir au nunce qui est icy.

« Vous entenderez toutes les nouvelles de France, qui sont, Dieu mercy, très bonnes. Tout ce que nous avons à craindre maintenant est de ces deux grandes armées d'Espagne, l'une de mer conduite par le marquis de Sainte-Croix, que l'on dit aller à la conqueste d'Angleterre; l'autre par terre, que commande le duc de Parme, que l'on tient estre sur nostre frontiere et avoir desjà investi Cambray. Il seroit expédient et utile pour la chrestienté de divertir de si grandes

forces, et, si le G. S. faisoit armée de mer cette année, comme vous me le mandez et comme l'on dit icy que la royne d'Angleterre y fait tout son effort et n'y espargne rien, cela seroit fort à propos; et, puisque nostre intérêt y est commun, ce n'eust esté mal fait de poursuivre cela communément avec l'amb^r d'Angleterre et se servir de ses ennemis, quand on y est intéressé. Toute l'Italie est en repos et fait son profit de nos calamités. Ces seig^{rs} ont presté libéralement c^m escus au roy. S. M. en avoit demandé au pape et au nouveau duc de Florence, mais ils ont demandé des gaiges, et nous n'en avons point. J'ay eu permission de m'en retourner, encore que mon successeur ne feust venu. »

L'envoyé d'Angleterre n'était pas parti, comme on le voit, et, loin d'avoir avec lui la bonne intelligence que conseillait M. de Maisse, M. de Lancosme comptait parmi ses succès auprès de la Porte d'avoir obtenu, comme il l'avait écrit à Henri III, à la fin de décembre, un nouvel ordre d'exil contre Paul Mariani, mais qui n'eut pas plus d'effet que le précédent :

« Il a pleu à ce seig^r, sur le sujet des lettres que V. M. luy avoit escriptes, d'ordonner et faire ung commandement, lequel j'ay entre les mains, qu'ung Paul Mariani, très mauvais homme et turbulent, soit envoyé prisonnier en Argier, en Barbarye, pour y estre conliné: ce que je n'ay encore sceu faire, parce qu'il ne se présente point de vaisseaulx, mais, à la première occasion, j'espère y faire mon delvoir et que V. M. sera satisfaite. Le XI^e suivant, je feus à

et forcé trois forteresses autour de Tauris et tué toutes les garnisons, et de ceste heure s'estoit campé devant la forteresse audit Tauris pour essayer de la forcer ou l'assiéger. Ces nouvelles ont extrêmement troublé ce seigr^e et tous ses ministres, d'autant qu'ilz n'avoient désespéré de la paix jusques à ceste heure, et tantoient avec tous les moyens possibles et honorables pour la conclure. Comme ilz s'en sont veus hors d'espoir par ces nouvelles, ces bassas se sont assemblés et enfermés deux jours pour adviser aux moyens de s'armer et résister à l'occasion. De quoy l'on dict qu'ilz font de très grandz préparatifs pour y envoyer, à ce printemps prochain, de grandes forces. Ce premier bassa s'est si bien sceu desmesler avec ses artifices, qu'il s'est garanti d'y aller pour général et a fait reconfirmer celluy qui'estoit, auquel S. H. envoie pour confirmation ung estoc garny de pierreries, qui est un présent particulier et ordinaire quand il fait ung général.

l'audiance du premier bassa, et luy portay un ars pour ce seigr^e, afin de tailler route aux poursuites que fait cest Anglois en faveur du Mariani: l'ayant trouvé fort bien disposé, je lui feis tres grande instance qu'il satislist à V. M., ce qu'il me promist faire. Et ay cognen par effect depuis d'autant que luy ayant envoyé mon ars et donné a entendre à S. H. les meschancetés et chastiment duquel estoit digne ledict Mariani, elle a ordonné qu'en quelque lieu qu'il feust trouvé qu'il feust prins, et que sans aultre consideration il feust chastyé de mort. Je croy que avec ses artifices ou l'Anglois ou luy ont presenté ceste sentence, tellement qu'il ne se trouve plus, s'estant caché ou fui. J'espère que doresnavant il ne pourra plus lever la teste ny se garantir, si je le puis faire attrapper.»

Le 20 janvier suivant, M. de Lancosme avoit à mander un nouveau progrès de son influence personnelle, que prouvait un avantage obtenu en faveur d'un ordre re-

ligieux : « Je veoy toujours l'humeur et la volonté de ces ministres si bien disposée en tout ce que je les recherche pour le service de V. M., qu'elle ne se peult désirer meilleure. Ces jours passez, les religieux cappuchins qui sont icy m'avoient recherche d'obtenir, s'il estoit possible, ung commandement général afin que tous ceulx de leur ordre peussent seurement et librement aller et venir en tout cet empire, sans aucun desplaisir ou empeschement. Lequel j'ay obtenu en faveur du nom et service de V. M. encore que ce premier vizir m'ayt fait dire que c'estoit chose qui n'avoit jamais este accordée a aucune religion franque. Ces peres cappuchins, qui, pour quelques considerations, s'en retournent maintenant a Rome, et qui toutesfois promettent de retourner mieulx accompagnés, s'en sont rejouis comme d'une seureté très favorable et extraordinaire. Ils l'emportent avec eux, j'en retiens une coppie pour les en servir aux occasions et besoignes. » (*C. de T. etc.*)

Ces nouvelles ont beaucoup diminué de ceste ardeur qu'ilz montrôient de voullôir armer par mer. Ils continuent tousjours qu'il sortira quelques gallères, mais l'on en a bien diminué le nombre, tellement que l'on ne parle plus que de cent ou six vingts, desquelles encores je doubterois beaucoup, n'estoit qu'il semble qu'ilz sont forcez de faire quelque démonstration contre ces courses de gallères de Malte et de Florance¹, qui les ont tant incommodés ceste année, et aussi pour conserver leur nier et le passage libre de tous les vaisseaux.

¹ M. de Maisse écrivait encore, dans sa lettre du 12 janvier, à propos de ces agressions compromettantes pour Venise, dont les consequences ont été rappelées ci-devant, page 618, à la note : « Ils ont proposé d'envoyer quelques gallères dans l'Archipelago pour attaquer celles de Malte, qui, sans aucun respect à la bannière de S^t. Marc, mettent à la chaisne les juifs qu'ils trouvent en leurs navires et prennent leurs marchandises. Si S. S. n'accomode ce différend pendant que le grand maistre est à Rome, ces seig^{rs} se résoudront de les aller chercher jusques à Malte, tant ils s'en sentent injurieux et offencés. »

Le 28 janvier suivant, à propos des démarches de l'envoyé d'Angleterre à la Porte pour obtenir la sortie d'une flotte turque proportionnée à la force navale de l'*Armada*, assemblée à Lisbonne, M. de Maisse adressait à Henri III l'acte significatif dont il a déjà été parlé, et qui forme l'un des monuments les plus curieux de la politique de ce temps. En effet, l'on y voit exposées les doctrines religieuses et les considérations politiques sur lesquelles l'Angleterre s'appuyait dans sa demande, et l'on juge d'après lui comment, se trouvant la dernière introduite en Turquie, elle cherchait à remplacer les précédents qui lui manquaient, en établissant ainsi une distinc-

tion entre elle et les autres puis-sances chrétiennes, qu'on a vue ci devant, p. 193 et suivantes, caractérisée par M. de Maisse. Son opinion, qui s'exprimait alors sur un acte semblable, paru dans les mêmes termes en 1582, doit se rapprocher de celle qu'il exprime ici sur le nouveau manifeste :

« De Levant, ces seig^{rs} ont advis que le G. S. armera, cette année, cent ou six vingts gallères, et font jugement que cela soit fait à l'instance de la royue d'Angleterre et au domage du roy d'Espagne. J'ay recouvert d'un de ces seig^{rs} la copie de la requeste faite par l'amb^l de la royne à Son Altesse, le xxv^e jour du mois de novembre dernier, à cet effect. Si elle est véritable, comme ils la tiennent, je ne seay comment Dieu pardonnera jamais cette faute à l'amb^l, qui pouvoit bien demander secours sans parler de cette façon. »

Voyez cette pièce, que donne seul le manuscrit de l'Arsenal, en la faisant précéder de ce titre : *Exemplum libelli supplicis quod orator anglicus ad Turcorum imperatorem, die xxv^e novembris anno 1587, scripsit*, rapportée ci-devant, page 623, à la note. Elle est citée dans les notes du tome VII de l'*Histoire de l'empire ottoman* de Hammer, page 345, où l'on peut la comparer avec l'acte de 1582 et deux autres postérieurs dont il sera question plus loin.

Constantinople, 20 janvier 1588.

Sire, l'on void presque tous les jours arriver courriers de Perse, qui viennent ou de la part du général qui hyverne, ou de la part du bassa Cigalle qui est à Bagdat, ou de Jaffer-Bassa qui commande en la forteresse de Tauris, qui tous advertissent ce seig^r comme ce jeune empereur percien est en campagne avec *iiii^{xx}* mil hommes de guerre, dont il y a environ *i^m* chevaux, et qui est assisté des forces et d'assurance de tout secours d'un grand cam tartare, qui est roy de Samarcant, avec lequel par cy-devant il avoit tousjours eu guerre; mais, depuis huit mois, ce jeune Persien, ayant espousé sa fille, a faict alliance et société avec luy pour, avec communes forces, reconquérir tout ce que ce seig^r avoit usurpé de ses Estats. Dit-l'on qu'à ce printemps ils joindront de très grandes forces ensemble, et que de ceste heure le Persien, de ceste armée de *iiii^{xx}* mil hommes qu'il avoit en piedz, se voyant maistre de la campagne et n'estre avoisiné d'aucunes forces qui se peussent présenter, a séparé son armée en trois camps, a prins *xl^m* chevaux pour luy, avec lesquels l'on dict qu'il s'est acheminé vers Arzeron, ville principale de ce seigneur, qui est sur l'Euffrate; qu'il a laissé ung sien frère, avec *xx^m* hommes et grand nombre de peuple, au siège de la forteresse de Tauris, affin de la forcer ou par mines, ou par levées de terre, avec quelque peu d'artillerie qu'ilz ont conquise. Auquel il a laissé, pour principal conseiller et comme lieutenant en ceste armée, ung nommé Murat-Bassa, ministre et des principaux serviteur de ce seig^r, lequel depuis six mois s'est allé rendre au Persien, forcé de la nécessité et du desespoir¹; que, d'aultre costé, il a envoyé vers Bagdat, pour s'opposer au bassa Cigalle, *xx^m* hommes.

¹ L'anecdote relative à ce personnage était rapportée en détail par M. de Lancosme : « L'on conte l'occasion de ce révoltement de Murat-Bassa sus-escrict estrange : il avoit longuement esté bassa et gouver-

neur général de l'Arabie Heureuse pour ce seig^r, auquel il avoit gagné un grand trésor et surtout grand nombre de pierreries de valeur; depuis ayant esté cassé ce qu'ilz appellent mansul, l'on le feist beglierbey

Il est arrivé icy un gentilhomme polonois, il y a environ douze jours, envoyé de la part du prince de Suède et du chancelier de Pologne, pour demander, à ce que l'on dict, secours contre l'archiduc

de la Caramanie. Au partement de ce général Ferhast-Bassa pour aller en Perse, il feust aussi ordonné pour ceste armée. Auquel lieu ayant esté prins prisonnier par les Perses, il avoit accordé de sa rançon à douze mil escus seulement, et avoit envoyé pour les recouvrer de ses gens et vendre quelques parties de ses meubles : ayant trouvé cependant occasion de se sauver, il s'en estoit enfuy. Estant jà sur les pays de ce seig^r, il rencontra ses gens qui retournèrent le retrouver, qu'il advertirent comme S. H. avoit fait desseller sa maison et tous ses coffres, s'estoit saisie de tout son trésor et fait vendre le reste de tout son bien et meubles.

« Comme il fust adverty de cela, plain de confusion et transporté de désespoir, l'on dict qu'il dict à ses gens : « Plustost puissé-je mourir de mille mortz que de jamais faire service à un prince et maistre si cruel et ingrat, et qui, au lieu de me rachepter, me prive de mon bien et travail ! » Et soudain avoit tourné bride et s'estoit allé présenter et rendre à cest empereur persien, détestant la cruauté et ingratitude de ce seig^r, lui faisant offre de sa vye et de son service. L'on dict que cest empereur persien, sçachant qu'il estoit homme de valeur, de grande expérience et de mérite, le receust avec beaucoup de caresses, luy donna un estat de vizir en sa court avec grande pension ; et despuis s'est servy de luy à reprendre ees trois forteresses qu'il a prinses, et luy a donné de ceste heure devant Tauris charge très honorable. L'on le tient pour homme d'entendement, de service et d'expérience, et

qu'il sera pour apporter beaucoup d'incommodité aux affaires de ce seig^r. »

M. de Lancosme indiquait les mesures qu'Amurat III se proposait de prendre pour repousser l'agression par laquelle Schah-Abbas avait voulu inaugurer son regne :

« L'on ne sçait encores ce qui sera succédé de tous ces desseings et entreprises. Ce seig^r a commandé avec la plus grande diligence qu'il est possible que l'on face adviser et tenir prestz tous ceux à qui il donne paye, dont il veult faire une très puissante armée à ce printemps, pour y renvoyer ; qu'il veult diviser aussy, à ce que l'on dict, en trois camps, l'ung qu'il veult donner à son général ordinaire Ferhast-Bassa, l'autre au bassa Cigalle, gouverneur de la Mésopotamie et de Bagdat, et l'autre à cest eunuque Jaffer-Bassa, qui commande dans Tauris, pour s'opposer aux forces du Persien et pour l'assaillir aussy en trois Estats de son empire. On dict que cest Jaffer a escrit à ce seig^r que si S. H. en personne ne s'acheminait avec une puissante armée, qui feust fortifiée de sa présence et de son autorité, qu'il voyoit son service aller en fort mauvais termes, et estre pour perdre tout ce que ses prédécesseurs et luy avoient acquis sur le Persien. Je croy que quand il iroit de l'importance d'une partie de son Estat, que l'on ne luy feroit abandonner son serrail. L'on verra à ce beau temps, à mon jugement, de grandz effects entre ces deux grandz princes qui, au jugement de tout le monde, seront pour porter grande ruïne à ce seig^r. » (C. de Turq.)

Maximilian¹ des forces qui se pourront lever en Transilvanie, Valachie et Moldavie. L'on dict que le premier bassa luy a fait responce que S. H. volontiers leur accorderoit du secours et qu'il pourvoiroit

¹ Les deux compétiteurs nommés à la fois par les deux partis qui avoient divisé la diète de Pologne en étaient venus à une guerre ouverte, dans laquelle l'archiduc Maximilien, ayant naturellement pour lui l'Autriche et par suite l'Espagne, on en avait déjà inféré que la Turquie prendrait parti pour le prince de Suède. En attendant, ce dernier était, heureusement pour lui, soutenu avec vigueur par le personnage le plus influent de la Pologne, le grand chancelier du royaume, qui s'était aussitôt mis en campagne pour délivrer Cracovie, assiégée par l'archiduc et ses partisans. M. de Maisse avait envoyé à Henri III, le 29 décembre précédent, un premier avis sur les incidents de ce siège :

« L'archiduc Maximilien envoya battre la ville de Cracovie, et fut gagné par ses gens jusques à se voir dedans; toutesfois, par le désordre qui advint, s'estans desbandés après le pillage, les Polloques ennemis se jetterent sur eux avec telle force et hardiesse, qu'ils firent reculer ses gens, avec perte de plus de v^c hommes et quelques-uns de qualité et de luiet pièces d'artillerie. Et fut l'estonnement tel, que ledit Maximilien se retira à dix lieues de Cracovia, et d'autre part le prince de Suède est entré au monastère où estoit logé ledit Maximilien, à demi-lieu près de la ville de Cracovia, où ceux de la ville ne le vouloient encore laisser entrer avec eux, pour ce qu'ils avoient suspendu la coronation jusqu'à ce qu'ils eussent seeu la volonté de ceux de Lithuanie, lesquels, de quelque costé qu'ils inclinent, auront la plus grand

part en cette affaire. » Et il ajoutait à part, mais prématurément : « Ces jours passés, ces seig^{rs} me dirent avoir advis que le prince de Suède avoit esté couronné à Cracovia. »

Le 2 janvier suivant, il envoyait un nouvel avis, conçu en ces termes : « Le prince de Suède est entré à Cracovia et devoit être couronné le xxii^e du passé. Ceux de Lithuanie avoient envoyé amb^{rs} à l'un et à l'autre pour essayer de les accorder et adviser lequel sera le plus propre et utile à ce roy^m. Mais on juge que soubz main ils favorisent ledict prince de Suède et se conformeront à son élection. Le Moscovite fait de grandes offres audit Maximilien et à la maison d'Autriche, et, si on les accepte, il n'y a doute qu'il ne se voie de grands troubles et calamitez. Sborosqui et Stadint-squi sont à la cour de l'empereur pour solliciter S. M. d'entrer en cette guerre, et de là doivent aller faire le semblable à l'endroit des princes d'Italie. »

Le 12 janvier, M. de Maisse constatait la défaite de l'archiduc, en appréciant les forces et les ressources qui lui restaient encore pour rétablir sa cause en Pologne :

« Par les avis de Pologne, V. M. pourra veoir qu'enfin l'archiduc Maximilien y aura esté aussi mal traicté que feu son père. Il se fait icy pratique pour essayer si ces seig^{rs} luy voudront prester quelque argent comme à l'endroit des autres princes d'Italie. Mais ses affaires estans réduictes en l'estat où elles sont, je ne pense point qu'eux ny les autres s'y veuillent embarquer plus avant. L'on avoit estimé que les Polonois voulans que le roy reconnoisse ce bénéfice

avec son conseil, non le leur, des forces qu'il leur voudroit envoyer. L'on dict que le bassa beglierbey de la Grèce recherche ceste occasion, espérant, comme tiers ennemy des deux parties, faire les affaires de son maistre de leur division et moyens. L'on ne scait encores ce qui se résouldra. Quant à cedit gentilhomme, l'on dict qu'il est parent dudict chancellier, qui n'est accompagné que de sept ou huit hommes. Il baisa, le xvii^e du présent, les mains de ce seigneur, chose extraordinaire, et qui monstre que l'on a envie de les tromper, souz apparence d'honneur et faveur. L'on ne parle plus d'armement de mer¹; si, de

d'eulx et non de sa force et moyens particuliers, pourroient tenir encores quelque forme d'eslection pour contenter les uns et les autres et conserver leur autorité et privilèges. Mais les nouvelles venues de l'entrée du prince de Suède à Cracovia faict cesser cette difficulté. Ce qui est à craindre de ce costé-là est que ledit Maximilian et ses partisans ne se voulans désister de cette poursuite ne se veuillent enfin servir des offres que le Moschovite fait à la maison d'Autriche, qui sont très grandes, et que le prince de Suède et les siens ne face le semblable des forces du Turc, qui seroit enfin un très grand dommage et danger pour la chrestienté. Mais on a opinion que ne voulans les Estats de l'empire se brouiller en cette affaire, et estant le roy d'Espagne empesché ailleurs, et la maison d'Autriche pauvre, que ledit Maximilian sera contrainct de quitter le roy^m et revenir avec sa courtte honte. L'on attend en ces quartiers le Sborosqui, qui vient solliciter de sa part les princes italiens pour entrer en sa deffense : mais je ne pense pas qu'il y proflicte aucune chose. » (*Corr. de Ven.*, etc.)

¹ M. de Maisse, écrivant le 8 février 1587, insistait sur les probabilités de guerre en Asie que présentait l'avènement de Schah-

Abbas et qui forçait ainsi la Turquie d'ajourner toujours ses expéditions navales. Il donnait à la suite les dispositions que prenait l'archiduc Maximilien pour rétablir sa cause en Pologne, depuis qu'il avait été forcé de lever le siège de Cracovie :

« Ces seig^m m'ont dit qu'ils avoient bonnes lettres du Levant, qui est à dire, à leur mode, que les affaires du Turc ne vont pas bien, et que, pendant que ses ministres s'autoisoient à traicter de la paix, ils ont laissé perdre quelques forts que les Persiens leur ont ostez, dont le G. S. estoit tellement irrité, qu'il ne vouloit plus qu'il s'en parlast : et, de plus, que le vieil roy de Perse avoit quietté l'empire à son fils, prince valeureux et aymé de ses subjectz, choses qui tendent plustost à renouvellement de guerre qu'au trement. Il est arrivé icy un chiaux dépesché vers ces seig^m par le nouveau sanjak de la Bosnia, pour faire compliment avec eux, qui faict les affaires du G. S. pleines de victoires et de félicité : ainsi chacun en dit selon qu'il désire.

« Quant aux affaires de Pologne, on a commencé à faire quelques levées es environs de Trente et de Tyrol pour Maximilian, et, si on croit ce que disent les ministres de la maison d'Autriche, la guerre

ceste heure, V. M., avec tous les aultres princes chrestiens, estiez en estat de pouvoir faire seurement une ligue générale, je crois que jamais les prédécesseurs d'icelle ny des aultres princes n'ont eu l'occasion si belle et apparente de renverser ou, au moins, grandement affaiblir ce très puissant et tyrannique empire, ennemy du nom chrestien, pour la confusion et mauvais estat auquel il semble s'en aller tumber.

s'y fera à bon escient. Le roy d'Espagne y preste cent mil florins, et doit-on bien-tost rechercher les princes d'Italie de secours d'hommes et d'argent, mais je ne vois point que personne ne s'y eschaulle. J'ay sceu de ces seig^{rs} que N. S. P. n'y vouloit rien contribuer, et qu'il avoit fait response que, s'il s'en mesloit, il perdrait d'un costé l'argent, sçavoir de Maximilian, et de l'autre, sçavoir du Suède, l'obéissance qu'il luy devoit porter; et que ne s'en meslant point, il conserveroit et l'un et l'autre. Quoy que ce soit, on fait icy très mauvais jugement des affaires dudit Maximilian, qui ne peut espérer secours suffisant sinon du roy d'Espagne : mais il est si empesché ailleurs, qu'il n'aura pas grand loisir d'y penser. »

Un avis reçu à Venise, en date du 28 janvier, et qu'il envoyait à Henri III, indiquait au contraire les dispositions du vainqueur : « Le prince de Suède fut couronné à Cracovia, le xxvii décembre. Le Sborosqui n'est encores venu, et doit passer à Rome et de là en Espagne, pour persuader un des princes d'entreprendre cette guerre. Il porte à cet effet des lettres qu'il a surprises du grand chancelier, escrit aux princes protestans d'Allemagne, par lesquelles il les assure, s'ils veulent assister ledit prince de Suede, qu'il prendra la confession calviniste. Je ne sçay si elles auront assez de vertu pour tirer de l'argent de N. S. P. »

On a vu ci-devant, page 526, à la note, où en étaient restées les affaires du prince de Valachie, expulsé du pays, retenu prisonnier chez ses voisins, passé pour mort dans sa prison, et qu'on retrouve ici, où M. de Maisse dit de lui : « Le prince de Valachie est arrivé en ce lieu. Il m'a prié de faire entendre à V. M. que ny la perte de son Estat et de ses biens, ny le mal qu'il a enduré en sa prison, ne luy ont donné tant de travail et d'ennuys, comme il a fait d'entendre qu'il fust en la mauvaise grace de V. M., laquelle il dit avoir esté mal informée du succés de ses affaires, estant le tout advenu par la calomnie de ses ennemis ou de ceux mesmes du G. S. Il la supplie d'envoyer un gentilhomme à ses despens, et au cas qu'il se trouve coupable, qu'il est prest de luy porter sa teste pour en répondre : si aussi il se trouvoit que ce fust une persécution de ses ennemis, qu'il luy plaise l'aider au recouvrement de son Estat. » Plus tard, du 4 avril suivant, il rassurait Henri III sur l'idée que pouvait avoir son protégé de recourir à lui : « Le prince de Vallachie n'a jamais eu opinion de retourner en France, ains fait son compte au retour de Rome de passer en Const^{nt}, où il dit estre appelé par le G. S. par le moyen du premier bassa, qui le tient en sa protection, désirant seulement que le monde connoisse que V. M. ne l'a point abandonné. » (*Corr. de Venise*, etc.)

Constantinople, 3 février 1588.

Sire, ces ministres continuent toujours en ceste bonne volonté, que j'avois escrite à V. M., me donnant maintenant en ceste charge et service ung repos très grand et extraordinaire¹. Il n'est venu aucunes

¹ M. de Lancosme exprimait encore, à quelques jours de là, mais avec beaucoup plus de développement, la satisfaction qu'il éprouvait d'un changement qui déjà, selon lui, allait recommencer une nouvelle période de gloire pour les ambassadeurs de France à Constantinople :

« V. M. aura esté satisfaicte et contente du succedz heureux et honorable auquel se sont terminées ces violances, injustices et travaux que me donnoient ces gens, et que leur nature se soit si bien disposée vers l'honneur et dignité d'icelle et conservation de son amitié, comme ils monstrent de ceste heure pour apparence et en ce que je veoy aux effects, tels que je croy qu'auleung amb^r qui m'ait précédé n'a heu plus de liberté, autorité et ayt esté plus respecté que je suis maintenant à son service, encore qu'ilz ayent esté de temps de seigneurs et ministres qui sçavoient que c'estoit que de la grandeur des roys de France, et combien leur amitié estoit utile et honorable à ceste empire.

« J'ay veu ce qu'il a pleu à V. M. m'escire sur ces travaux continuels et surcroisans en ceste charge. J'ay désiré cognoistre l'humeur particulière de ce seig^r, de ses ministres et des officiers de sa Porte. J'ay remarqué l'humeur de S. H. du tout disposée à la paix et enveloppée en oisiveté et délices; celle des ministres, très corrompible, violente et superbe, et qui

n'ont respect qu'à ce qui tourne à leur profict, mais qui toutes-fois sont très prudents subjectz et dissimulés en affaires d'Etat, lesquelz n'ont aucthorité, quelques grandz qu'ilz soient, de rien allérer qui puisse tourner au préjudice de leur maistre, sur peine de leur vye, estans de leur condition esclaves, encores qu'ils l'eussent entrepris avec prudence et très grande occasion. J'ay puis considéré en quel estat et respect se trouvoit ceste amitié, laquelle, comme je puis asseurer à V. M., j'ay trouvée si changée de son premier lustre et réputation, qu'il ne restoit plus que l'ombre de la dignité de ceulx avec lesquelz elle avoit esté fondée. Considérant toutes ces choses, j'ay pensé estre de mon devoir et de son service d'essayer par tous moyens, en la conservant, de remettre sus tout ce qui en estoit descheu, sans venir icy tumber en aucune extrémité qui la peult du tout altérer. Le temps, à la vérité, ne m'y a pas esté propre, d'autant que plusieurs difficultés et travaux s'y sont opposez, continuez et enchainiez de telle façon l'ung dans l'autre, que je suis asseuré que ung plus suffisant que moy eust pensé en iceulx, seulement à l'appuye: et non à la redresser, comme estoit mon desseing. Enfin, après une année et demye continuée en ces peynes et plainctes, Dieu a fait de sa divine grace, et l'heur de V. M., que ces ministres, lesquelz n'ont jamais ozé réduire la chose à

nouvelles du costé de Perse depuis mes dernières. Bien continue-l'on toujours, et confirme ce de quoy j'ay advisé V. M. L'on veoid aussi les grandz préparatifs que ce seigr^e faict, pour y renvoyer une très puis-sante armée à ce printemps, et congnoist-l'on clairement la confusion en quoy il est avec tous ses ministres. Ilz attendent d'heure à aultre des courriers : je croy que dans le premier ordinaire l'on pourra sça-voir plus de leurs affaires.

L'on dict, depuis quelques jours, que ces bassas ont remonstré à S. H., sur cest armement de mer que l'on vouloit faire, et qui estoit refroidi, combien il estoit nécessaire de le faire sortir, tant pour cou-vrir le mauvais estat et confusion de ses affaires, que pour tenir en doute et respect les princes chrestiens et conserver ses mers, que pour remettre aussy en debvoir le roy de Fez, lequel, à ce que l'on dict, a refusé le présent ordinaire qu'il donnoit à ce seigr^e et à son général

l'extrémité, se sont lassez et ont expurgé ceste humeur, laquelle s'estoit montrée si obstinée et alière à vouloir continuer ceste autorité et mespris qu'ilz ont sur tous les amb^s et s'estoient aussy acquis sur les ministres de V. M., et se sont réduictz à porter le respect qui se doibt, ayans, je croy, apprins quelle estoit la grandeur d'icelle.

« Voylà l'estat auquel est maintenant vostre service. Que je me puisse asseurer qu'aux occasions et accidentz qui pour-roient naistre, leur naturel ne se monstre tousjours et qu'ils ne s'esmançipent légè-rement de ceste façon de vivre, à quoy ilz se sont réduictz contre leur volonté, je ne le puis faire. Qui me fera supplier V. M. de me vouloir donner ung commandement nouveau et déclaration de sa volonté : si c'est que je doibve conserver ceste dignité et réputation, sans ceder comme j'ay faict, je m'y gouverneray pour faire que V. M. demeure satisfaité; si c'est que je me doibve accommoder à leur violence et superbité,

je crois qu'il sera très aisé, estant beau-coup plus facile de se laisser aller au cour-ant de l'eau que y résister ou monter contre-mont. Pour le regard de ce renyé juiff et de ce malicieux artificieux Paul Mar-riany, je croy que de ceste heure ils sont abattuz et qu'on leur a arraché les dents comme à des bestes venimeuses, lesquels n'ont plus de force de nuire ou offenser, encore que ce venin et la malice leur restent. Pour ce qui s'est passé entre l'amb^e de l'empereur et moy sur la préséance, je m'y suis gouverné selon ce que j'ay pensé estre de la grandeur et dignité de V. M., ayant toujours dans l'âme et devant les yeux ce qu'elle m'en a ordonné et commandé ex-pressément par l'instruction qu'elle m'en a donnée de sa main. S'il luy plaist, à ceste heure que les choses en sont venues en ces termes et que la violence et furie semblent estre passées, que je m'accomme de d'une aultre façon. J'essayeray de faire le mieux qu'il me sera possible. » (*C. de Turq.* etc.)

de la mer. Avec toutes ces occasions, Imbrahim-Bassa employe tout ce qu'il a de faveur et moyens pour sortir avec armée. L'on diét que toutes ces considérations ont esmeu S. H. à se résoudre d'armer par mer. L'on ne parle que de quatre-vingtz ou cent gallaires qui doivent sortir d'icy, qui debvront estre jointes de toutes celles qui sont en gardes en toutes les mers de S. H., et que l'on a donné commission à Assan-Bassa. qui est allé pour estre bassa de Thunis en Barbarie, d'assembler tous les corsaires de ceste coste-là, tellement que tout ce nombre ensemble pourra bien monter, en gallaires ou galliotes, à CL voiles. Ilz envoient, dans quelques jours, dix gallaires en Alexandrie, pour quérir des poudres et munitions, qui est ung signe manifeste qu'ilz veulent sortir.

Constantinople, 19 février 1588.

Sire, je loue Dieu de l'heureuse victoire que sa majesté divine a donnée à V. M. sur ses ennemys estrangers et hérétiques, et de la sainte intention qu'elle a de remettre son royaume en paix et ses subjects en bonne obéissance, chassant du tout l'hérésie, racine et source de tant de maux et ruynes¹. Il est certain, outre la grace de Dieu,

¹ La serie si complete des lettres et des actes d'Henri III s'arrête apres la première lettre de 1588, que nous avons citee de lui, en date du 2 janvier precedent, et elle ne recommence qu'avec les grands événements qui vont marquer la fin de cette année. D'apres la reponse que lui adresse M. de Maisse, le 22 février, Henri III avait écrit la résolution qu'il prenait relativement à l'emprunt de Venise. Le roi demandait que les conditions en fussent modifiées, mais il le reclamait avec une nouvelle insistance pour la poursuite de la guerre ou il était engage :

Pour le regard de ce qui concerne le prest de 1^m escus, je fus trouver ces seig^{rs} et leur fis bien au long entendre la cause

pour laquelle V. M. avoit retarde de les remercier et le désir qu'elle avoit d'en effectuer les conditions ; mais que cessant l'aliénation des biens de l'Église, que l'assignation qui leur avoit esté promise cessoit. Et neantmoins qu'estant V. M. résolue d'aller elle-mesme en personne en Guyenne et en Poictou recueillir le fruit de l'heureuse victoire que Dieu luy avoit donnée, et de n'abandonner l'entreprise qu'elle n'eust mis fin à cette guerre, qu'il luy estoit besoïn de mettre ensemble une grande somme de deniers. Et d'autant plus que se mettant vos ennemis sur la defensive, il faut battre et assiéger les places qu'ils tiennent, ce que l'on sçavoit de grande despence et difficile, que partant V. M. estoit bien as-

que la louange de V. M. en demeurera, tant que le monde sera, en la bouche et mémoire des hommes. Ayant reçu ces heureuses nouvelles, j'ay fait assembler tous les prestres et religieux qui sont à

seurée qu'ils ne laisseroient de continuer en la mesme bonne volonté. Qu'elle m'avoit commandé de les prier de luy faire le mesme prest sur l'obligation de tous les Estats tant delà que deçà les monts, et de toutes les receptes de son roy^m, promettant, sur la foy et parole de V. M., de leur rendre ledit prest, ensemble ce qui est deub de vieux, dans le temps et selon les payemens qui seront accordez par deçà. Pour fortifier cette demande, je leur représentay la réputation et grandeur qu'acquerreroit cette république, quand le monde connoistroit la bonne amitié et conversation qu'elle avoit avec V. M., dont elle pouvoit espérer toute sorte d'aide et de secours en sa nécessité. Bref, je n'y oubliay rien de ce qui me sembla estre à propos, comme icy beaucoup de choses dépendent du parler et de la persuasion. Je les trouvay en meilleure volonté que je ne pensois : leur response fut pleine de douceur et de satisfaction, qu'ils avoient regret que ce que j'avois proposé ne s'estoit peu effectuer, mais qu'ils adviseroient de gratifier V. M. de ce qu'il leur seroit possible, laquelle ils aimoient plus qu'aucun de ses prédécesseurs, ne voulans moins faire pour luy qu'ils avoient fait pour le feu roy Charles, son frère, auquel ils avoient presté par deux fois. »

On a vu précédemment dans quelles circonstances Philippe II, en attendant qu'il pût employer l'*armada* contre l'Angleterre, s'en servoit pour amener cette puissance à traiter avec lui et à se désister du protectorat des Provinces-Unies, qu'elle avait acceptée contre l'Espagne. Quoique,

dans sa requête au sultan l'ambassadeur anglais en Turquie ait montré Élisabeth comme étant bien éloignée d'une pareille disposition, les apparences faisaient supposer un accord où la reine se serait décidée à l'approche de l'invasion. Cet accord était devenu si probable, qu'Henri III avait pu s'en faire un argument pour porter Venise à modifier sa convention, d'après une lettre de lui dont M. de Maisse donne le sens :

« Je leur fis aussi entendre par mesme moyen l'acheminement du traité de la paix entre le roy d'Espagne et la roïne d'Angleterre, tant parce que cela servoit à mon intention, que pour le commandement que m'en faisoit V. M., leur représentant combien eux et les autres princes chrestiens devoient aider à la conservation de la couronne de France, alin qu'estant délivrée du travail où elle est, elle peust servir de contrepoids contre les forces d'un si grand prince, et maintenir, avec les siennes, le reste de la liberté de la chrestienté et entre autres de cette république. Et si bien V. M. estoit poussée à désirer la fin de cette guerre par le zèle de la religion catholique et la réunion de ses subjectz, que néanmoins cette dernière considération luy faisoit désirer d'en venir à bout, pour avoir moyen de se pouvoir deffendre de ses ennemis et faire plaisir à ses amis. V. M. ne croiroit point combien ces dernières paroles le touchèrent au cœur, ne pouvant dissimuler devant moy la crainte et le plaisir qu'ils en recevoient, me disant le duc qu'il remercioit V. M. de la communication qu'elle leur faisoit de cette nouvelle, et puisque

Constantinople et Pera, lesquelz, ayant echanté les louanges à Dieu et ung *Te Deum*, dans une des principales églises. et presché publiquement la grace que Dieu avoit faicte à tous les chrestiens par l'heur et

les choses estoient en cet estat, qu'ils prioient Dieu d'y vouloir mettre la main et qu'il fist cette grace à V. M. de la délivrer bientost du reste de ses ennemis, ne leur estant le bien de son roy^m moins cher que le leur propre.

« Après que l'alarme de cette nouvelle a esté donnée en leur sénat, V. M. ne croiroit point comme ils en parlèrent entre eux; et combien que, quand on leur parle de cette guerre, ils soient accoustumés de louer le zèle de V. M. envers la religion catholique et la résolution qu'elle a prinse d'y aller en personne et faire un dernier effort contre ses ennemis, ils me font dire sous main : « Que cette guerre, quelque avantage qui se puisse avoir, n'apportera jamais que ruine et despence certaine à V. M., sans aucune espérance d'amendement; que les uns et les autres sont François et subjects de V. M., en la multitude et commodité desquels consiste la principale force. Que d'aller en personne à cette guerre, comme cela peut servir beaucoup, ainsi que l'on l'a veu par expérience en cette dernière victoire, qu'aussi n'y succédant les choses comme elle désire, il ira beaucoup plus de sa réputation et désavantage parmy l'un et l'autre des partis qui se trouvent en son roy^m; estant mesme question de battre des villes et des murailles, où il se consomme beaucoup d'hommes et d'argent et où bien souvent on deschet de son espérance. Qu'il seroit meilleur que V. M., avec le succeds de cette dernière victoire qui l'a mise en très grande considération parmy les princes estrangers et parmy ses subjects, advisast

avec ce bonheur et avantage d'accommoder ses affaires en quelque façon que ce soit et se mettre en paix. Qu'elle doit considérer le progrès des Espagnols, et qu'estans délivrez de la despence de Flandres et en possession entière des Pays-Bas, qu'ils assailleront V. M. du costé de Cambray, et qu'il luy sera impossible d'y résister, se retrouvans ses subjects en cette division. Qu'il n'y aura aucun prince de la chrestienté qui s'ose attacher à bon escient avec V. M., ny la secourir pendant qu'elle sera en cet estat. Bref, puisqu'elle connoist que chascun pense en ses affaires, qu'elle doit faire le semblable sans avoir respect ny considération, et qu'on ne fait cas des princes sinon d'autant qu'ils se rendent formidables et profitables à leurs voisins. » Se laissans aller jusques-là, tant le mal les presse, de me prier en particulier d'en escrire à V. M., bien que je voie qu'ils en parlent comme ignorans en partie de la maladie et des diverses humeurs des partis qui sont en France. »

De son côté, Sixte-Quint venait de faire un acte qui étoit une provocation directe contre la Turquie : « Ces seig^{rs} sont demeurez très mal satisfaits de cette légation d'Afrique, que N. S. P. a donnée au cardinal grand maistre de Malte, pour le doute qu'ils ont que cela ne face résoudre le G. S. à la paix de Perse et ne l'attire contre la chrestienté, ce qu'ils ont grande raison de craindre, comme ceux qui sont plus voisins. Et de fait, cette démonstration se pouvoit différer à autre temps et lorsque les forces et les galleres qui menacent le Turc fussent

conduite de V. M., tous universellement ont invoqué la bénédiction de Dieu sur icelle; je m'y suis trouvé avec tous les François et grande quantité de Perotz et aultres chrestiens. J'espère aller demain à l'au-

en mer, qui ne sont point encores commençées.»

Cette décision de Sixte-Quint, toujours préoccupé de ses projets d'attaque contre la Turquie, au milieu de tous les événements qui venaient y faire diversion, est expliquée plus au long dans une lettre que M. de Maisse adresse à l'ambassadeur de France en Angleterre, M. de Châteauneuf. Il y fait d'abord ressortir les avantages de la position diplomatique qu'il occupait à Venise, dans le sens où nous les avons nous-même si souvent signalés, sous le rapport des informations qu'elle le mettait en mesure de fournir :

« La communication est très nécessaire parmi les ambassadeurs, et pour le service de leur maistre et pour estre informés plus seurement des affaires du monde. Elle est assez bien établie en ce lieu, pour le regard des charges de Rome, de Levant, de la cour de l'empereur et d'Espagne, où nous avons ordinaires de xxv jours en xxv jours. Mais elle est un peu plus difficile pour le regard du lieu où vous estes, depuis mesmes que ces seig^{rs} n'y ont plus tenu d'amb^{rs}. Or j'ay veu par vostre lettre l'estat des affaires de cette roine, dont l'on est icy en grande peur de la paix qui se traicte entre elle et le roy d'Espagne, la conclusion de laquelle importe à toute la chrestienté et particulièrement au roy nostre maistre : car il n'y a doute qu'estant S. M. C. délivrée de la continue despençe qu'elle fait au Pays-Bas, et ayant assuré le sien, qu'elle ne demeure grandement formidable à tous les autres et ne puisse tourner ses desseins en quel-

que lieu qu'il luy plaira. L'on void peu d'apparence qu'il doibve sortir aucune armée de mer hors le port de Constⁱⁿ, quelque diligence qu'aye peu user l'amb^{rs} d'Angleterre. Vous aurez sceu que N. S. P. a fait le grand maistre de Malte cardinal et luy donne le tiltre de légat d'Afrique, ayant résolu, à ce que l'on dict, l'entreprise dont ledit grand maistre sera général : chose qui a plus apresté à parler qu'elle ne fera d'effect, si bien S. S. se laisse entendre d'y vouloir dépenser tous les trésors qu'elle a amassés et amasse tous les jours. Mais il y a danger que, avant que les apprests en soient faits, le Turc y pourvoie tellement, qu'au lieu de luy faire mal de ce costé-là l'on attire ses forces sur quelque autre lieu de la chrestienté. Vous avez sceu la deffaicte et la prise de l'archiduc Maximilian, qui a rencontré pire fortune en Pologne que n'avoit fait l'empereur son père. »

Pendant tout ce mois et les précédents, M. de Maisse écrit aussi à diverses reprises à Catherine de Médicis sur la négociation du mariage qui devait avoir une importance capitale, dans la suite, pour la politique extérieure de la France, et qui, par l'intermédiaire de l'évêque de Carcassonne Ruscellai, investi des pouvoirs et de la confiance de la reine mère, se traitait alors entre le grand-duc de Toscane et la fille du duc de Lorraine. Plusieurs de ces lettres débattent les conventions, le chiffre de la dot, mais surtout la condition principale exigée par le nouveau grand-duc, celle de l'assentiment à obtenir du roi d'Espagne en faveur de ce mariage, à propos duquel M. de

diance du premier bassa luy conter l'heur et victoire de V. M. et bon estat de ses affaires. Je iray aussi trouver tous les aultres bassas et le hoguea, précepteur de ce seigneur, pour mesme effect.

Pour le regard des affaires de cest empire, il est venu ces jours-icy advis de Perse, ou le font-ilz courir avec leurs artifices accoustumés pour destramper le cours et suite de tant de mauvaises nouvelles qui venoient de ces quartiers-là, qu'ung Persien, qui estoit gouverneur d'une ville, s'est révolté et remis soubz l'obéissance de ce seigneur. les ungs disent pour ung mal contentement qu'il avoit du Persien, les aultres disent qu'il a esté gaigné par le général de l'armée. soubz grandes promesses. De quelque façon que ce soit, ces gens-icy ont monstré une grande resjouissance de ces nouvelles. Pour mon regard, j'en doute, croyant que ce soit quelque artifice pour couvrir le révoltement qu'avoit faict ce Murat-Bassa, dont la cause avoit beaucoup donné à discourir aux plus grandz; dans peu de jours l'on en verra la certitude. Ilz continuent tousjours cest armement de mer, avec le nombre de gallaires que j'avois escript par mes précédentes à V. M. L'on continue aussy les préparatifs pour envoyer une très grande armée en Perse à ce printemps.

Constantinople. 2 mars 1588.

Sire, du xix^e du passé, j'ay advisé V. M. de tout ce qui se passoit par deçà pour son service et affaires; le lendemain je fuz trouver le premier vizir, tant pour me resjoir de cette ville qu'ilz disoient avoir acqis nouvellement en Perse, par le révoltement d'ung Persien, que pour, sur ce sujet, luy conter le bon succès et estat des affaires de

Maisse escrivoit plus tard, le 2 mai : « Le grand duc ayant faict sonder le roy d'Espagne du mariage de la princesse de Lorraine, S. M. C. luy a escrit en ces mots : « Qu'il ne luy manquera point de se marier quand il vouldra en la maison d'Austriche, et qu'il ne preme point d'ombre du mariage de Parme avec la niece de

« N. S. P. » Cette lettre s'est publiée icy, et veut-on que le roy d'Espagne ne trouve bon ny l'un ny l'autre : c'est pourquoy il en parle ainsi. Mais, pour le regard de l'autre, ça esté très bien faict de n'en avoir faict parler comme le grand duc vouloit, lequel aura fort à faire à se résoudre sur cette response. » (*Corr. de Venise, Harlay.*)

V. M. Je le trouvay avec une gravité extraordinaire; m'estant resjoy avec luy, selon la bonne amitié d'icelle, de ceste ville rendue, je luy contay aussy comme il avoit pleu à Dieu favoriser, de sa divine grace, V. M. d'une si grande victoire contre ses ennemis, et le bon estat auquel estoient maintenant ses affaires. Il me respondist fort peu de mots, que cela alloit bien, qu'il s'en resjouissoit et s'asseuroit que ce seig^r l'auroit fort agréable. Je luy demanday certains commandemens, tant pour finir ce chastiment de Mariani, que pour ung consul nouvellement estably en Algier, lesquelz il m'accorda très volun্তairement et avec très bonne façon¹.

¹ La communication de la victoire d'Au-neau aux ministres de la Porte était une occasion de les disposer à la démonstration navale que la Turquie faisait ordinairement du côté de l'Espagne, mais qui devenait alors d'autant plus désirable pour la France, qu'elle pouvait croire les préparatifs de l'*armada* dirigés contre elle. M. de Lancosme, reçu froidement par le grand vizir, continue ici de rendre compte de ses visites aux autres dignitaires, chez lesquels il trouve un accueil plus encourageant :

« J'allay le mesme jour trouver le premier bassa beglierbey, tant pour faire le mesme compliment, que pour le adviser de l'estat heureux auquel estoient succédez les affaires de V. M. Comme ung courtisan beaucoup plus vif d'entendement que ce premier bassa, il me receust avec infinité de caresses et me dict avoir esté jà adverty de ce que j'estois venu pour luy conter, monstrant s'en resjouir beaucoup, et me feist beaucoup d'offres de sa bonne volun'té en ce que je l'employerois vers S. H.

« Je fuz le lendemain trouver Imbrahim-Bassa, genre de ce seig^r et général de la mer, auquel j'avois toujours différé de porter les lettres que V. M. luy escrivoit

pour l'establisement en sa charge, attendant toujours quelque occasion qu'il les deust respecter. Il me feist beaucoup d'honneur, monstra une extremse satisfaction de l'honneur que V. M. luy faisoit, baisa les lettres en ma présence et les meist sur sa teste. qui est une démonstration de respect et révérence qu'ilz ne font qu'à leurs seig^r, parla très dignement de V. M., disant le désir qu'il auroit de pouvoir faire service à icelle avec sa charge. Me protestant que toutes les fois que V. M. en auroit besoing, qu'il s'asseuroit, qu'oultre l'amitié que ce seig^r portoit à icelle, qu'il auroit la faveur et le pouvoir de sortir avec armée pour s'opposer à quelque ennemy que ce feust de V. M., me dict le commandement qu'il avoit de S. H. de sortir ceste présente année, et me demanda si les ports d'icelle, en caz de nécessité, luy seroient assurez et ouvertz, et s'il pourroit recouvrer ou vivres ou munitions comme en terre d'amys. Je l'asseuray que ouy, et que V. M. ne manqueroit en aucune occasion où elle peust rendre certain tesmoignage de sa vraye amitié et affection vers ce seig^r. Il me dict alors qu'il desireroit beaucoup, et que S. H. l'auroit tres agréable, si V. M. luy vouloit escrire

J'ay sceu par le moyen d'ung de mes amys, qui m'a servi en beaucoup d'occasions, de très véritables advertissemens que ce qu'ilz asseuroient de la rendition de ceste ville n'est point certain, bien que le

a ce subject, disant qu'estant advisée que son esclave Imbrahim-Bassa, général de la mer, devoit sortir avec quelques forces, ceste année, et qu'en cas de nécessité ou occasion, la seureté des portz d'icelle luy sera donnée, et vivres et munitions pour argent, comme l'on faict aux amys. Il monstra désirer fort ceste lettre, et m'en feist beaucoup d'instance. V. M. advisera si elle la doit envoyer, car je croy qu'elle seroit de très grande importance pour obliger et reconfirmer ce seig' en ceste bonne amitié; si elle l'a agréable, elle commandera qu'elles soient envoyées le plus tost qu'il sera possible.

« Il monstra aussy se resjouyr beaucoup de ce que je luy contay des affaires de V. M., m'enquérant de beaucoup de choses. Me retirant de son audience, il sortit avec moy de sa chambre; et comme je vouluz me licentier, je le priay d'avoir agréable que je puisse voir sa gallaire, d'aaultant que c'estoit à l'arsenal, pour estre, à ce que l'on diet, ung des plus beaux vaisseaux et des plus riches pour la manufacture que l'on ayt jamais veu en ceste mer de Levant. Il me feist beaucoup d'honneur, car, me prenant par la main, il me diet qu'il me la vouloit monstrer luy-mesme, me mena tout autour à pied, puis montasmes dedans, où il demeura près d'une heure dans la poupe: et commença à raconter devant une infinité de grandz, entre aultres d'ung capitaine de la Porte de ce seig' très favory et de plusieurs capitaines de gallaires, combien S. H. faisoit d'estat de l'amitié de V. M., et qu'il désiroit, avec commandement d'i-

celle et occasion, de sortir avec armée en faveur de son service. Je luy reconfirmay encores publiquement que V. M. ne manqueroit jamais à aucung tesmoignage de son amitié; et me licentiy de ceste façon, et luy très satisfait, m'ayant mesme accordé de grace ung esclave françois, qui se diet gentilhomme du Vivarestz. Ces bonnes nouvelles ont bien changé les discours de ceulx qui désiroient l'altération de ceste amitié et qui envient en ceste Porte la grandeur et félicité des affaires de V. M., et qu'elles ont succédé en temps que jà le service d'icelle et l'humeur des ministres estoit très bien disposée. » (*C. de Turq.*)

M. de Maisse, écrivant quelques jours plus tard, mandait de son côté, le 4 avril suivant, à propos de cette première campagne maritime du nouveau capitan-pacha, un témoignage curieux de l'esprit de rapacité qui distinguait le successeur d'Ochiaily, et qui avait, comme on l'a vu ci-devant, page 490, à la note, contribué à sa fortune politique :

« Le capitaine de la mer Ibrahim-Bassa a mandé à ces seig' qu'il vouloit venir voir leur ville, avec deux gallaires seulement pour le désir qu'il a de les visiter et faire amitié avec eux. Cela ne leur a esté agréable, aussi n'y croient-ils point, mais bien que ce soit un moyen pour se faire donner un présent, et de faict il les a faict prier de luy donner une couverture de gallere de drap d'or, puisque cette sortie est la première qu'il faict, et qu'il desire paroistre plus qu'aucun de ses predecesseurs, et que l'empereur, le roy de France et la royne

Persien qui commande à icelle a escript à Jaffer-Bassa, qui commande en la forteresse de Tauris, que si ce seig^r envoyoit armée à ce printemps, qu'il se remettroit, et luy et la forteresse, entre les mains de S. H.,

d'Angleterre luy en donnoient chacun un. Le duc mesmes m'a dict ce que dessus, et n'y a doute que, s'ils sortent hors du port, il ne faille que ces seig^{rs} luy donnent LXX ou XV^m sequins pour le moins. » (*C. de V.*)

M. de Lancosme avoit à faire des réclamations pour son compte qui s'accordaient mal avec l'état des affaires d'Henri III; et, à propos du consulat de Scio, il fait connaître par plusieurs détails comment fonctionnaient alors ces institutions :

« Je suis forcé par la nécessité de supplier V. M. que l'on me paye ce que l'on m'a retenu de la pension et estat qu'il plaist à V. M. me donner en ceste charge, qui se monte ja à plus de VII^m V^r escuz. Je ne suis né riche que d'affection et fidélité au service de V. M., n'ayant les moyens de faire l'advance des extraordinaires et excessives despenses qu'il m'a fallu faire et fault continuer en ceste charge pour la remettre et tenir au bon estat auquel elle est de la grace de Dieu. Je suis desjà si endebté que le credit m'est manqué, tellement que je tumberay hontusement souz le faiz s'il ne plaist à V. M. me faire du bien, pour le moins commander expressément que l'on remplace ce que l'on m'a retranché de mon estat jusques à ceste heure, et que dorénavant l'on me dispense d'une telle ruïne, pour estre en lieu et charge où il fault despendre sans reigle et mesure, et ou il ne se retrouve aucuns amys ni banquiers qui prestent à change.

« Ayant esté adverty qu'un des consuls alternatifs de Scio, de deux frères qu'il a pleu à V. M. pourvoir en ceste charge, vou-

loit l'abandonner, sans que son frere y feust pour satisfaire à la justice et protection des marchans, sans aucune dispense d'icelle, ou commandement de ceste Porte, comme il est de constume, je luy avois escrit et adverty qu'il n'eust à habandonner sadite charge sans que son frere y restast, ou que V. M. l'eust dispensé. Il n'a fait aucun compte de mes lettres, encores qu'il les ayt reçues, ny eu aucun esgard à son devoir, et n'a laissé de s'en aller, laissant en sa charge ung sien jeune frere, que tout le monde accuse pour huguenot et les patrons françois mesmes, ayant esté prins à Venize et mis à l'inquisition sur ce subject, de laquelle il s'en estoit fuy, laissant M. de Maise, qui l'avoit cautionné en personne. Pareillement à Malte, pour le mesme subject, a esté prisonnier deux mois, s'estant sauvé secrettement par la faveur de quelques chevaliers, sans lesquelz il courroit fortune de la vie. A ceste occasion, voyant la réputation qui en restoit que V. M. eust les armes sur le doz avec ung saint desseing pour les chasser de son royaume, et que, néanmoins, ilz s'installoient aux charges d'icelle de leur autorité, j'ay envoyé aux marchans françois trafiquans à Scio ung mandement, afin qu'ils ne payassent aucun consulat à personne, ny reconnoissent qu'un des consuls ne feust en sa charge, ou que V. M. n'eust aultrement ordonné.

« Ces patrons françois qui sont icy se sont beaucoup plains à moy que n'estant le devoir de payer ung pour cent de consulat, que par force ilz en tirent deux.

pour estre en delliance de cest empereur de Perse, lequel, au commencement de son empire, a usé d'ung très rigoureux chastiment sur tous les gouverneurs des provinces, lesquelz, ou par lascheté ou par trahison, avoient ceddé au Turcq de ses provinces et places; et que ceste crainte avoit forcé ce Persien de traicter, pour avoir manqué comme les autres. Sur l'advis qu'en a donné à S. H. ce Jaffer-Bassa, elle a envoyé des commandemens à ce Persien, tant pour le faire beglierbey, qui est lieutenant général de ceste province en laquelle est ladite ville, que pour donner à ung sien frère d'autres charges, et à de ses principaulx serviteurs estatz et honneurs en sa Porte, qui est l'artifice ordinaire de quoy sçavent très subtilement user ces gens-icy. L'on n'a pas opinion que cela doibve avoir effect, et croit-on que c'est une ruse persienne pour attrapper les forces que l'on voudroit envoyer pour s'en saisir. Les derniers advis qui sont venuz de Perse disent que ce jeune empereur Persien a rassemblé près de luy toutes ses forces, qu'il avoit divisées en trois camps, dont le nombre doit monter à cent mille hommes de combat. Aucuns disent qu'il s'est allé planter avec toutes ses forces soubz la forteresse de Tauris; les autres, qu'il a laissé quelque partie d'icelles pour la bloquer seullement, et que luy, avec le gros de ceste armée, s'acheminoit vers les provinces de ce seigr. L'on fait icy toutes les dilligences et préparatifs qu'il est pos-

comme font ceux d'Alexandrie et de Tripoly, qui sont chargés d'extremes despenses, celuy-cy n'en ayant aucune à porter, pour estre voisin de ceste Porte et couvert de l'auctorité de l'amb' et résident. V. M. y mettra ung ordre et commandera qu'il ne se dispensent plus d'abandonner leurs charges, sans commandement exprés d'icelle, ou que son amb' ayt recogneu des causes et raisons, comme estant à luy à qui les subjects de V. M. adressent leurs plaintes pour les faire entendre à icelle. Et aussy commandera que le consul qui sera en charge ne face poinct traficq de marchan-

dises comme marchant; d'aullant que les patrons françois se plaignent qu'ilz tiennent dans leurs magasins toutes les marchandises retirées, qui les contrainent d'achepter au double ce de quoy il fault qu'ils chargent, et néanmoins neissent de prendre ung consulat extraordinaire. Pour le regard de la liberation de ceste eglise Saint-François, je veoy que ces ministres mement l'affaire en longueur et crains qu'ilz me paissent d'esperance, qui me fera supplier V. M. de commander deux lettres très affectionnées en ce subject à S. H. et son premier bassa. *C. de Turq. Harlay*.

sible, pour y renvoyer à ce printemps de grandes forces, lesquelles seront fort tardives, si tant soit peu Dieu favorise de sa grace le Persien. Ilz continuent tousjours et travaillent pour faire sortir ceste armée de mer, qui ne sera au plus que d'octante gallaires, qui se joindront avec celles qui sont aux gardes, dont le total pourra faire nombre jusques à six vingts.

Le xxv^e du passé, il arriva icy trois courriers qui venoient de Transylvanie, qui apportarent advis comme le prince de Suède, esleu roy de Pologne, avoit entièrement deffaict l'archiduc Maximilian, frère de l'empereur, et l'avoit forcé dans une ville de Sillezi et prins prisonnier avec tous les chefs de son party¹. Les ministres de ceste Porte

¹ Après avoir levé une nouvelle armée, l'archiduc Maximilien d'Autriche avait repassé la frontière de Pologne, pour appuyer contre son rival les efforts de ses partisans. Un récit, plein des circonstances les plus dramatiques, était envoyé de Vienne, le 4 février, et rapportait ainsi la défaite du prince, avec les détails de sa captivité :

« Ce matin est arrivé un courier de Cracovie, dépesché à l'archiduc Ernest, avec l'avis qui s'ensuit : « Que le xxiiii^e de janvier dernier, le chancelier de Polongne estoit venu trouver, avec une armée de xi^m hommes, l'archiduc Maximilian, lequel se retrouvoit en une ville nommée Pesen (?) en Slesia, au pays du duc Buggy (?), avec environ v^m hommes de guerre, attendant du secours pour l'entreprise de Cracovie. Le chancelier comparut avec son armée à la veue de la ville, faisant sonner les trompettes, présenta la bataille à l'archiduc; lequel, bien qu'il fust peu accompagné, l'accepta généreusement, et, mettant en ordre son armée, print pour rempart ladite ville, donnant courage à ses gens, leur promettant de mourir avec eux. La bataille com-

mença devant le jour : on mit en front les Hongres, qui estoient en nombre de mil vii^e, lesquels d'abordée rompirent le premier, second et troisieme rang des ennemis et les deffirent. Et venant après l'archiduc avec le reste de son armée, combattant toujours vaillamment le premier, il résista autant qu'il luy fut possible, et dura le combat depuis le xxiiii^e jusqu'au xxvii^e. Enfin, ses munitions estans finies, ayant perdu tous ses gens, et estant demeuré le chancelier victorieux, il se retira avec le peu de gens qui lui restoient en ladite ville de Pesen, où estimant pouvoir encore tenir bon, toutes munitions vindrent à luy manquer et fut contraint de rendre la ville audit chancelier.

« Enfin un soldat pollacque s'estant avancé pour se saisir de la personne duditt archiduc, le chancelier survenant là-dessus mist la main à l'espée et le frappa, luy disant s'il luy appartenoit de mettre la main sur Son Altesse, et, non content de cela, luy fist incontinent trancher la teste en présence de tous. Cependant il descendit de cheval et alla trouver l'archiduc, qui semblablement estoit descendu, et luy ayant

en ont montré une très grande allégresse, jusques à donner en public

embrassé les genoux et baisé les mains, luy dict ce qui s'ensuit : « Je ne mérite pas, « sérénissime prince, ny ne suis pas digne « de mettre la main sur vous ny de faire ce « que je fais par le commandement de mon « roy et pour le service de mon pays. Dieu « sçait que j'ay protesté par cy-devant à l'em- « pereur et à V. A., et que je ne suis cause « de tout ce cy. Mais quelques ennemis trais- « tres de cette couronne et poussez de leur « intérêt particulier ont voulu se prévaloir « de la protection et deffense de vostre per- « sonne, chose qui m'a grandement des- « pleu, et mesmement de voir V. A. réduite « aux termes où elle se trouve à présent. La- « quelle je la supplie me pardonner et ne « se point contrister de tout ce cy, parce « qu'il ne luy sera fait aucun tort : ains au « contraire luy sera usé de toute courtoisie « et bon traitement qu'elle mérite, et pour « ce il luy plaira nommer et choisir ceux « des siens qu'elle aura plus agréable pour « la servir et luy faire compagnie. »

« Son Altesse, ne pouvant faire autre chose, les nomma, prenant avec luy son maistre de camp, son maistre d'hostel et quelques autres des siens, qui se trouvèrent peu. Le chancelier fit marcher tous ses gens qui luy estoient demeurez et entrèrent le xxvij^e janvier à Cracovia, avec ledit Maximilian, avec telle modestie qu'il convenoit, ou ils se tiennent et le caressent le plus qu'il leur est possible, luy servant pour copier (*échançon*) le chevalier polache qui fust copier de l'empereur. Soudainement le chancelier commanda aux siens qu'ils allasent mettre ensemble tout ce qui se retronvoit d'argent au camp, chaines, armes, pierres précieuses et autres dépouilles, et que tout fust porté à Cracovia, comme il

fut fait, et le tout mis dans la grande église. Et bien que l'on ne sçache pour certain quelle sera la fin de cette prison, toutesfois l'on s'assure que si S. A. se veult désister de la prétention de Pologne, ensemble la maison d'Autriche, et promette de les laisser en paix, qu'ils restitueront tout ce qui a esté perdu et donneront liberté audit Maximilian. Les autres disent pour certain que le prince de Suède fait grande instance aux Pollaques qu'ils le laissent retourner en son royaume et qu'ils ayent à couronner ledit Maximilian, et qu'il en sera content, et qu'il luy donnera sa sœur pour femme ; mais c'est un bruit sans fondement. »

Un avis antérieur étoit venu par Prague, mais il se borne à mentionner l'arrestation du prince et n'est pas renseigné sur les suites de l'événement. S'il ne contient aucun des détails dramatiques qu'on lit ici, il s'étend davantage sur la partie du combat et fait mieux comprendre la manœuvre des Hongrois de l'armée polonaise, qui avait décidé la déroute de l'archiduc, dont cet avis réduit l'armée à trois mille hommes :

« Ne pouvant passer plus avant sans beaucoup de danger, il se résolut de faire teste à ses ennemis, et en ceste délibération le jour ensuivant, qui fust le xxxij^e dudit mois, il se fist une grande escarmouche, et incontinent après se donna la bataille, au commencement de laquelle il sembla qu'elle fust favorable au roy Maximilian, parce que les reïstes avoient assez furieusement chargé les Pollaques. Mais, s'estans retirés pour charger de nouveau leurs pistolets, avec désordre, les Hongres estimèrent qu'ils s'enfuyoient et les poursuivirent de telle façon, que S. A. avec sa garde et les gens de pied restèrent seuls et furent

divan trois robbes, de la part de S. H., aux trois courriers qui avoient apporté l'avis.

Péra, 20 avril 1588 ¹.

Sire, il n'est venu aucunes nouvelles importantes de Perse, il y a

abandonnez de la cavallerie, dont il advint que les ennemis eurent occasion de faire passer en avant leurs harquebutiers, qui estoient en nombre de III^m, lesquels firent un très grand ravage et mirent enfin en route toute l'infanterie dudit roy Maximilian. Ce que voyant S. A., elle se retira dans Pierstchim (?), avec espérance de s'y pouvoir deffendre, jusques à ce qu'elle fust secourue de ceux de Slesia. Quant à ce qui succéda depuis, l'on n'en a rien sceu de certain. »

M. de Maisse, en envoyant à Henri III cet avis dans sa lettre du 22 février, y ajoutait ce commentaire : « V. M. aura entendu la fortune de Maximilian prisonnier entre les mains du grand chancelier de Pologne. On discourt icy diversement de ce qui en adviendra, tant y a que prou de gens ont pitié de luy, mais peu le voudroient avoir aide. Il semble que cette affaire se doive mettre en négoce, puisque la force n'y pourra faire autre chose, et jà en fait-on quelques ouvertures. » (*Corr. de Ven.* etc.)

¹ L'ambassadeur de Venise à la cour de France, Jean Mocenigo, dont la nomination avait causé tant de débats, était enfin parti pour son poste, d'où revenait Dellino, qu'il allait remplacer. Venise attendait ce dernier pour le consulter sur le véritable état de la France, avant de résoudre la question de l'emprunt, à propos duquel M. de Maisse écrivait, le 8 mars 1588 :

« Il ne s'est rien avancé au prest des c^m escus, d'autant que ces seig^{rs} s'estans résolus de ne passer outre sur ce fait, sans avoir communiqué avec l'amb^r Dolphin, et luy estant encore retenu par les chemins, à cause d'une cheute de cheval qui l'a grièvement blessé, le tout a esté surcis. Cette longueur n'a rien apporté de bien à cette affaire, ayant alenti et retardé la bonne volonté d'aucuns de ces seig^{rs}, et donné occasion à plusieurs de discourir sur la validité des seuretez qu'on leur propose. V. M. sera aussi advertie que lors de la première demande que je fis, il y a quatre mois, l'empereur se résolut de leur emprunter pareille somme et se servir de l'exemple de V. M., espérant que, se mettant en cette concurrence, ces seig^{rs} ne le pourroient honnestement refuser, qu'il n'eust juste occasion de se plaindre qu'ils postposassent son amitié à celle de la France, et ne se souciant pas beaucoup d'estre compagnon du reflux, si tant estoit que l'on le fist à V. M. Il en fut refusé, mais sachant cette nouvelle demande que j'en ay faict dernièrement, il a repris plus que jamais sa poursuite, et semble qu'il veuille mettre ces seig^{rs} en nécessité de ne pouvoir ny ne devoir faire l'uu sans l'autre. »

Cette concurrence d'emprunt que l'empereur Rodolphe II faisait à Henri III auprès de Venise tenait aux suites de l'affaire de Pologne, dont M. de Maisse écrivait : « Ce qui doit succéder des affaires de Po-

très longtemps. Pour ce veoid-l'on une extrême diligence que font ces gens, pour faire avancer les forces qu'ilz y envoient, lesquelz passent tous les jours, en très grand nombre, ce destroit d'Heuoppe

longne deppend du roy d'Espagne, auquel l'empereur et ses oncles et frères ont despesché un courrier exprès pour essayer de luy faire entendre cette guerre et venger l'injure faite à toute leur maison. Mais l'on s'assure que S. M. C. n'en fera rien, ayant assez d'autres choses à faire que de prendre la querelle de ses cousins, de la grandeur et advancement desquels il ne se soucie point beaucoup. Il semble aussi que les princes d'Allemagne ne s'en veullent remuer, les archidues Charles et Ferdinand conseillans la paix, et sont puis après tous si pauvres, que, sans le roy d'Espagne, ils n'ont moyen de lever un homme. Tellement qu'enfin ils seront nécessitez en sortir par quelque composition, la fin de laquelle tournera autant à leur honte et désavantage comme a fait le commentement.

M. de Maisse met ici en présence, sous le rapport de l'inégalité des ressources dont ils dispoaient, les deux pouvoirs qui allaient également peser sur la France, et, en annonçant le mauvais succès de sa négociation, il incrimine l'esprit de dilapidation de Henri III, qui avait une si grande part dans les catastrophes de ce règne :

« Il se dict sur cette place que l'on a changé depuis quinze jours v^e mil escus pour Bezauçon, que le roy d'Espagne envoie à ceux de la Ligue. Ces seig^{rs} m'ont envoyé querir et m'ont fait entendre qu'ils estoient prests de prester les c^m escus à V. M., quand il luy plaira leur bailler les seurtez que l'on leur avoit offertes, que j'ay interprete comme n'accepter point les dernieres

L'on leur a escrit de France que V. M. vendroit le bien de l'Eglise, et que ja les taxes estoient faites et les commissions délivrées, et qu'à cela ils connoissoient que l'on les vouloit tromper. Je ne pense pas que cela vienne de leur ambassadeur, mais il y a de mauvaises âmes partout qui n'essayent que de nuire à autruy, sans occasion; comme je veux croire qu'on preste cette charite à V. M. pour empescher ce prest. Mais, si cela estoit vray, ils auroient très grande raison de se plaindre, et sans doute on devoit bien juger que, cela estant, ils en seroient advertis et s'en sentiroient offence. »

Cependant l'affaire ne fut pas complètement rompue; une nouvelle discussion s'établit sur le fond dans une dépêche du 12 mars suivant, qu'accompagne un mémoire de M. de Maisse, concernant les garanties demandées. M. de Maisse concluait ainsi de ce nouvel arrangement proposé à la ratification du roi : « Ils ont, à ce que j'ay seeu, fait mettre c^m escus à part, qu'ils disent estre destinés pour V. M., estimans qu'elle satisera à l'obligation qu'elle leur a promise. J'en fais difficulté à ceux qui m'en parlent, leur remonstrant que ces seig^{rs} eussent beaucoup mieux fait de les prester libéralement, sans s'arrester à telles seurtez, qui se cherchent plus entre marchands qu'entre princes de telle qualite. »

Mais, dans ce qu'il écrit en même temps à M. de Lancosme, qui lui annonçait le nouvel armement naval de la Porte, il indique les vraies causes du discredit de la France : « On adjouste icy à ce que vous me maudez que la royne d'Angleterre contribue à cette

en Asie. Ces jours-icy ils ont eu advis que le cam, roy des Tartares Precopenses, estoit mort, et que lesdits Tartares avoient desjà mis en son siège un prince. Ce seig^r n'a pas laissé d'envoyer le frère de celluy qui est mort, qu'il tenoit icy à sa Porte, selon la coustume de ses

armée de mer de m^t mil escus, que vous devez sçavoir mieux que moy. Je ne vous dis rien de nos affaires, desquelles vous n'apprendrez que trop. Nous sommes tous si opiniastes à notre malheur, que nos passions particulières emportent toute autre consideration; et, si nous continuons, nous serons bientost au bout du royaume et de la race des François. »

Pendant la suite du mois de mars, les indices précurseurs des grands événements qui devaient éclater dans le cours de l'année se montraient de toutes parts. Le prince de Parme, dont la grande habileté militaire n'avait pas trouvé un obstacle sérieux dans les talents du favori d'Élisabeth, le comte Leicester, ni dans les troupes auxiliaires anglaises chargées d'appuyer le protectorat de leur souveraine, venait d'achever la soumission des Belges à l'Espagne, et il approchait de la frontière de France avec une armée imposante. Au moment où la flotte de Lisbonne était en état de mettre à la voile, il s'appretait à donner lui-même la main à la Ligue et à reprendre la question de Cambrai, qui avait été suspendue et ajournée, comme on l'a vu ci-devant, page 432, à la note, par l'armistice conclu à la fin de 1585, et arrivé alors à son terme. M. de Meisse, écrivant le 22 mars, marquant cette situation menaçante et donnant la suite des affaires de Pologne :

« Je lis sçavoir à V. M. la nouvelle de Levant de la sortie de cl. gallères à cette primavera; l'on tient que la roine d'Angleterre y contribue. Le prince de Suede a fait un

pardon général à tous les gentilshommes poulonnois qui avoient accompagné Maximilian, desquels il est aujourd'huy unanimement reconneu et obéy. Ledit prince envoie un évesque vers N. S. P., par la voye de Raguze, pour luy rendre compte du succeds des affaires de ce roy^{mt} et pour luy jurer obéissance. Cependant tous les desseins de l'empereur et de ses frères n'ont aucun effect, et seront remis à la volonté du roy d'Espagne, lequel incline plustost à accommoder ce fait qu'autrement.

« Soudain que l'on a entendu en ce lieu les remuemens de la Picardie et que le duc de Parme s'estoit approché de la frontière avec armes, et que M. de Guise devoit aller à Cambrai trouver Balagny, chacun a fait jugement que le roy d'Espagne vouloit rompre avec V. M., et que son armée s'uniroit avec les forces de M. de Lorraine pour essayer de ravoir cette ville. Et comme il y en a qui publient cela ouvertement, aussy n'avons-nous faute de gens qui disent que V. M. se veut aider des forces du roy de Navarre et de tous ses subjects pour s'y opposer, et qu'elle en est d'accord avec luy. Je suis assez empesche de répondre là-dessus, ayant tres grand regret que les catholiques mesmes et ceux qui crient le plus contre les huguenots soient cause de tourner V. M. de sa bonne inclination, et que, par ce moyen, ils facent connoistre au monde qu'ils n'ont rien moins au cœur que l'avancement de la foy catholique et l'extirpation des hérétiques. »
(*Corresp. de Venise*, Harlay.)

prédécesseurs, qui tiennent tousjours les princes des Estats qui les avoisinent ou qu'ilz craignent, afin de les establir à leur discrétion et dévotion. Il l'a envoyé avec extrême diligence, avec deux gallaires seulement, par la mer Majour, jusques à Caffa. Il partit le xviii^e du présent, ayant esté accompagné de tous les ministres de ceste Porte avec fort grande cérémonie¹. L'on veoid bien travailler diligemment

¹ M. de Maisse avait écrit, le 4 et le 10 avril précédent, en reproduisant de son côté les mêmes alternatives qui donnaient lieu plus ou moins d'appréhender l'arrivée de la flotte turque dans la Méditerranée. Il montrait aussi l'attention du public se concentrant toujours sur la Pologne et la France, comme sur les deux points où l'intérêt était alors le plus excité par les événements singuliers qui s'y passaient :

« L'on tient pour certain que cette armée sortira, mais l'on ne sçait encores ny le nombre des gallaires ny les forces qui seront dessus. Les juifs qui sont icy ont avis qu'elle sera plus grande que l'on ne publie, et qu'outre les gardes ordinaires de l'Archipelago et Barbarie et les vaisseaux des corsaires, il sortira *iiii*^m gallères de Constantinople. De Pologne, nous n'avons autre chose, et ne voit-on point que la maison d'Autriche se remue et croy qu'elle ne le fera, si le roy d'Espagne ne l'entreprend, dont je pense qu'il soit fort esloigné. Ils ont avis icy que le prince de Suède et le chancelier ont fait entendre souh main à l'empereur et à ses frères que, si le roy d'Espagne leur faisoit la guerre, qu'ils enverront Maximilian prisonnier au G. S., et de plus qu'ils sont bien avant, le Moschovie et luy, pour conclure la trêve pour xxv ans. Ainsi je ne doute point que tous les remuemens dont on parle de ce costé-là ne s'en voysent en fumée.

« J'ay appris de ces seig^s, pendant les cérémonies de Pasques, les grands préparatifs qui se faisoient de part et d'autre pour la guerre de Perse, et ils m'ont dit avoir advis certain que le roy de Perse, assisté du Tartare comme il est, avoit mis *L^m* chevaux ensemble qui marcheroient vers le pays conquis par le G. S., pour essayer de ravoir ce qui leur a esté osté. L'armée de mer sortira pour certain, mais non si forte qu'elle puisse faire entreprise de conséquence. On leur escrit de tous costez qu'elle doit venir en ce goulphe et descendre en la Pouille, chose qui est aisée à croire pour estre ceste coste désarmée. n'estant l'intention des Turcs autre sinon de descendre en terre pour prendre des esclaves et ravager le pays, et essayer de faire quelque diversion des forces du roy d'Espagne et le mettre davantage en despençe, qui est ce qu'ils ont promis, à ce que l'on dit, à la royne d'Angleterre.

« Ces seig^s commencent à s'en remuer, et ont commandé au provéditeur général du goulphe de s'en aller en Candie, avec le plus grand nombre de gallères qu'il pourra; mais il leur a respondu qu'il n'en sçauroit avoir mis trois ensemble qui vailent, et que, pour l'avarice des capitaines particuliers, leurs gallaires sont aujourd'huy plus vaisseaux marchands que de guerre. Ils n'ont jusques icy fait autres préparatifs, sinon de faire changer toutes les garnisons

aux préparatifs de ceste armée de mer, sans que l'on puisse juger du temps qu'elle doit sortir; le nombre est toujours arresté à octante ou cent gallaires.

CORRESPONDANCE DE VENISE.

MAI-AOÛT.

JOURNÉE DES BARRICADES À PARIS. — RETRAITE DE HENRI III À CHARTRES. — ÉMOTION PRODITE AU DEHORS, ET ANXIÉTÉ DES GOUVERNEMENTS. — DÉMARCHÉ DE VENISE AUPRÈS DE SIXTE-QUINT POUR QU'IL INTERVIENNE ENTRE LA LIGUE ET HENRI III. — DIVISION DES ÉTATS ITALIENS PARTAGÉS ENTRE LES DEUX FACTIONS FRANÇAISES. — DÉMARCHÉ CONCERTÉE ENTRE L'ESPAGNE ET LE PAPE POUR LA LIBÉRATION DE MAXIMILIEN, PRISONNIER EN POLOGNE. — NOUVEAU CONTRETEMPS DE LA POLITIQUE FRANÇAISE ET ANGLAISE PAR LA RETRISE DES HOSTILITÉS ENTRE LA TURQUIE ET LA PERSE. — COMMUNICATION DE LA RÉPONSE DE HENRI III À LA REQUÊTE DE LA LIGUE. — MOYENS PROPOSÉS DU DEHORS POUR LA CRÉATION D'UN TIERS PARTI CATHOLIQUE, APPUYÉ SUR LA CONVOCATION PROCHAINE DES ÉTATS GÉNÉRAUX. — DÉPART DE LISBONNE DE LA GRANDE *ARMADA*. — ATTENTE UNIVERSELLE SUR LES RÉSULTATS DE CETTE ENTREPRISE. — L'APPROCHE DE L'*ARMADA* FORCE HENRI III À SOUSCRIRE SON ACCOMMODEMENT AVEC PARIS ET LA LIGUE. — VUES DE SIXTE-QUINT POUR S'ASSOCIER À HENRI III DANS L'EXERCICE DE LA ROYAUTE. — INSURRECTION COMPRIMÉE À CONSTANTINOPLE. — DIÈTE TENUE À PRAGUE POUR L'ARRANGEMENT DES AFFAIRES DE POLOGNE. — MANŒUVRES DE L'ESPAGNE CONTRE HENRI III, MALGRÉ LA SOUMISSION APPARENTE DES GUISES ET DE LA LIGUE JUSQU'À LA RÉUNION DES ÉTATS GÉNÉRAUX.

Venise, 31 mai 1588.

Lettres
de
M. de Mause
à Henri III.

Sire, j'estois prest à partir de ce lieu et m'estois licentié de ces seign^{ts}, quand, le xxii^e de ce mois, sur le soir, vint la nouvelle de ce qui estoit

de Candie de place à autre, de peur d'intelligences avec les Turcs, et ordonné que les gallères qui sont à présent en garde en ladite isle viendront dans le goulphe, et celles du goulphe iront en leur place. Ils font besongner en leur arsenal et achèvent les cent gallères neuves qu'ils firent commencer dernièrement.

« Il y a ici advis, mais je ne le tiens pour

assuré, que le prince de Suede est grièvement malade et que l'on luy avoit avancé ses jours, estant le mal si violent qu'il n'en pouvoit eschapper, et que Maximilian remettoit sus ses espérances et s'estoit attaché avec le grand chancelier, que l'on public estre retiré et mal content dudit prince de Suede. Et s'est veue icy une lettre dudit Maximilian à un de ses serviteurs.

advenu à V. M. à Paris, le xiii^e, qui apporta à tous tel desplaisir et estonnement, qu'il seroit malaisé de le pouvoir représenter¹. Le premier advis vint de Ferrare, en ayant le duc eu ung courrier exprès qui es-

par laquelle il semble qu'il ne tienne point ses affaires pour désespérées. On y adjouste que le Turc et le Moscovite se sont approchez chacun de leurs confins pour favoriser les entreprises de l'un et de l'autre. Mais, pour mon regard, j'y voy peu de fondement.

« Ces seig^{rs} ont entendu avec desplaisir le remuement du costé de la Picardie : il leur semble que non seulement cela retarde la bonne volonté que V. M. a d'extirper les hérésies de son royaume, mais qu'il doibve attirer encore quelque autre remuement de plus grande conséquence. Et là-dessus ils se figurent l'intelligence que le duc de Parme peut avoir de ce costé-là, et les grandes forces qu'il a voisines et le peu de difficultés et de résistance qu'il trouveroit, s'il les vouloit tourner contre V. M., et qui les voudroit croire, on y remédieroit promptement sans autre respect que son service particulier. » (*Corr. de Venise*, etc.)

¹ La grande expédition navale que l'Espagne préparait depuis deux ans contre l'Angleterre appelait une démonstration équivalente de la part de la Turquie, au moment où l'*Armada* de Philippe II alloit prendre la mer. Aussi M. de Maisse, écrivant le 2 mai précédent, avait annoncé déjà toutes les mesures de précaution que provoquaient d'ordinaire l'apparition et le passage de la flotte turque. De plus, il montrait l'intérêt universel se portant sur Élisabeth, qui restait seule à défendre l'Europe contre Philippe II :

« Le long retardement de la despesche de Levant avoit mis en alarme ces seig^{rs}, ayant opinion que le G. S. eust fait retenir les

lettres pour empescher l'advis du partement de son armée de mer. On tient pour certain maintenant qu'elle sortira et en faveur de la royne d'Angleterre, et descendra en la Pouille et en la coste du roy^m de Naples. Ils ne peuvent croire que cette armée veuille entrer en leur goulfhe, et ils craignent qu'il n'arrive quelque rumeur entre leur providiteur et eux, et qu'il n'est pas quelquefois en la puissance du chef de retenir les capitaines particuliers. Je leur respondi que j'estimois qu'ils se garderoient bien de commencer la meslee, puisqu'ils sçavoient que ce n'estoit à eux qu'on en vouloit. Cependant V. M. pourra estre advertie du préparatif qui se fait à Naples, où on a levé vi^m hommes pour distribuer aux places fortes voisines de la mer, où l'on contrainct tous ceux du plat pays de se retirer eux et leurs biens, et ne laisser rien dans la campagne six lieues près de la marine. Ils disent qu'on en fait autant en Sicile, et que l'on traicte quelques soldats à Malte pour voir à ce qui pourroit survenir de ce costé-là, et que les galleres du pape, Genes et de Sicile se doivent joindre; chose qui non-seulement mettra en despence le roy d'Espagne, mais retiendra peut-estre le partement de l'armée de Lisbonne. Ces seig^{rs} ne peuvent dissimuler le plaisir qu'ils en ont, et parlerent l'autre jour, en présence de nous tous, avec beaucoup de louanges d'honneur, de la royne d'Angleterre, et sont sur le point de remettre sus la pratique d'y envoyer et d'en avoir un ambassadeur.

« Il est véritable que le prince de Suede

toit party depuis le xv^e et venu en cinq ou six jours, et, comme les mauvaises nouvelles croissent tousjours par les chemins, la conclusion estoit que V. M. y avoit esté tuée et la plus grande partie de ses meilleurs serviteurs, que l'on ne sçavoit où estoit la royne mère, que la ville de Paris estoit habandonnée au pillage du peuple et des soldats, que M. de Guise s'estoit saisy des plus forts endroits d'icelle, et jusques à dire que le peuple l'avoit appelé roy. Bref, que tout y estoit en un extrême désordre et confusion, procéda de ce que V. M., l'ayant ap-

est très bien estably au roy^m de Pologne, et que tous les bruits que les ministres de la maison d'Autriche font courir sont composez pour les faire servir en faveur de Maximilian, qui est en danger de demeurer longuement prisonnier. Il est passé en ce lieu un prélat nommé Resca, qui s'en va trouver N. S. P. de la part du prince de Suède, pour luy rendre compte de ce qui s'est passé tant devant son eslection comme depuis, estans les choses de ce roy^m aussi paisibles pour cette heure, comme si jamais il ne s'y fust rien remué.»

Le 16 mai suivant, M. de Maisse, revenant à l'emprunt, qui avoit été rendu inacceptable pour Henri III par les conditions qu'on y avoit ajoutées, en rejetait le tort sur la forme des institutions de Venise, et indiquait que l'affaire de Cambrai étoit jugée au dehors comme offrant à la France un moyen de faire diversion à l'entreprise de l'Espagne sur l'Angleterre :

« De l'estat de ce prest, je luy diray que je fus visiter ces seig^s et les remerciay, suivant son commandement, de la bonne volonté qu'ils avoient monstrée luy porter, s'estans si volontairement accordez de faire ce prest à V. M.; mais que, pour la difficulté survenue aux cautions, elle n'en avoit peu tirer le fruit qu'elle en espéroit, et qu'elle ne leur en sçauroit pas moins de

gré que si l'effet s'en estoit ensuivy, me laissant entendre que, s'ils eussent voulu se contenter de la parole et obligation de V. M., qui estoit toute l'assurance qu'elle leur pouvoit donner maintenant, qu'ils lui feroient chose agréable, comme je les en priay. Ils en ont parlé depuis entre eux et, à ce que j'ay peu savoir, persistent en leur première délibération. J'ay estimé plus à propos de n'en demander responce, et leur donner à croire que ce que j'en ay dit a esté plustost un remerciement qu'une nouvelle demande. Tant y a que l'universel de la république et du sénat ont monstré avoir eu pour désagréable ce qui en avoit esté fait par ceux du collège; mais l'ordre de cette république est tel, que, quand le collège et les sages sont entr'eux d'un mesme avis, le sénat n'a point accoustumé de mettre le fait en délibération et s'en remet à eux, comme il a fait à cette fois.

« L'on a fait icy un bruit que N. S. P. avoit adverty ces seig^s que V. M. secourroit souz main d'argent la roine d'Angleterre et favorisoit, en ce qu'elle pouvoit, les hérétiques contre le roy d'Espagne. Les Espagnols en publient autant partout, et que V. M. a laissé la guerre contre le roy de Navarre pour acheminer ses forces du costé de Picardie, en faveur de ladite royne. »
(*Corr. de Venise*, etc.)

pellé à soy et commandé de le venir trouver à Paris, l'avoit voulu faire prendre en sa maison, y ayant envoyé les Suisses et le canon jusques devant la porte, et que, pour se deffendre de la violence que l'on luy vouloit faire, il avoit esté contrainct de se servir de la bonne volonté que le peuple lui portoit, et qu'enfin il en estoit demeuré le maistre.

Nous avons vescu en ce travail d'esprit depuis le xxii^e jusqu'au xxvii^e au soir, que je receus la dépesche de V. M., de Chartres, estant le s^r Dolphin, amb^r dernièrement près de V. M., envoyé de ces seig^{rs} pour s'informer de ce que je pouvois avoir aprins de ce fait. Nous fusmes merveilleusement consolez de sçavoir que V. M. se fust retiré à Chartres en bonne santé; et si bien l'accident ne laisse d'estre très grief, comme il est encore à tous, si est-ce qu'estant la personne de V. M. saine et sauve, il nous semble avoir beaucoup gagné, et espérons que Dieu, qui l'a retirée de ce péril, luy assistera encores et la deffendra de ses ennemis, comme il a fait par tant de fois¹.

¹ La journée des Barricades et l'explosion populaire qui l'avait amenée dévoilaient au dehors toute la profondeur de la révolution qui s'agitait à l'intérieur de la France. Le départ de la flotte rassemblée à Lisbonne, coïncidant avec ce mouvement, semblait l'avoir provoqué, et, dans la communication que fait à ce sujet M. de Maisse, on voit Venise réclamer aussitôt la réunion d'Henri III avec le roi de Navarre et agir instamment auprès de Sixte-Quint, pour qu'il s'interpose entre la Ligue et le roi expulsé de Paris :

* Et d'autant que les bruiets que l'on en avoit icy publiez, et qui augmentoient de plus en plus par la menée des Espagnols, estoient beaucoup plus désavantage de V. M., je ne voulus faillir pour mon devoir d'aller le lendemain visiter ces seig^{rs}, et leur faire entendre la vérité du fait, comme elle estoit contenue au mémoire que V. M. m'en-

voyoit. D'une chose la puis-je assurer, que je ne les ay jamais trouvés si estonnez et esperdus comme je fis alors; et si bien ils se resjouissoient de la bonne santé de V. M. si est-ce que le fait en soy leur sembla de telle conséquence et avoir tant de despendance d'ailleurs, qu'ils commencèrent à craindre beaucoup plus de l'advenir que du passé : joint qu'ils s'en sont sentis si fort pressez pour leur particulier intérêt, qu'ils ont jugé, en l'estat ou les affaires du monde sont, cet accident importer grandement à la conservation de leur république et de leur liberté. Car, ayans tousjours eu opinion que ces armées espagnoles devoient tomber en France, ils en ont tenu ce remuement de Paris pour une certaine marque, se persuadans que les auteurs de telles émotions n'eussent jamais entrepris de se saisir de la ville capitale du royaume et y mettre cette confusion, sans estre as-

La sortie de l'armée turquesque continue, mais il semble que ce ne soit avec tel nombre de gallères et d'hommes qu'on avoit publié. Ces seig^{rs} ont fait faire une revue générale de leur arsenal, afin de rap-

seurez d'avoir une espalle plus puissante que ce qu'ils peuvent espérer de leur force et moyens particuliers.

« Or je leur lis entendre la bonne assistance que V. M. espéroit d'eux et de leur amitié en cette occasion, et le jour mesme assemblèrent leur sénat, où il ne fut parlé d'autre chose et des moyens qu'ils devoient tenter pour faire entendre à N. S. P. combien cette dernière entreprise importe à l'estat de la religion catholique et de toute la chrestienté, comme je croy qu'ils ont déjà fait. Et ne doit V. M. douter qu'ils ne soient grandement travailléz; car, comme d'un costé ils ont respect au roy d'Espagne, qu'ils croient auteur de tous ces troubles, et à S. S., qu'ils voient n'avoir autre mire que de son particulier, et qu'estans plus petits qu'eux, avec ce qu'ils sont de leur naturel assez craintifs et retirez, ils voient bien, s'il n'y est pourveu, que le mal est pour tomber sur eux, cela les tient en perplexité jusques a avoir esté dit entre eux que jamais affaire ne les avoit tant troublez et travailléz que cestuy-cy. Et cependant ils appréhendent la résolution que V. M. voudra faire, laquelle ils tiennent entre eux quasy pour assurée qu'elle appellera incontinent le roy de Navarre et se servira de ses moyens, comme aussi de ceux des princes protestans et de l'Allemagne et des Suisses; et puisqu'elle a trouvé si peu de secours parmi les princes catholiques, dont les uns soubz main luy suscitent des troubles pendant qu'elle faict la guerre contre les hérétiques, les autres, qui y ont le plus d'intérêt, s'amusent à garder les

gages, qu'elle sera enfin contraincte de se résoudre à ce qui sera de son salut et de sa conservation.

« Je verray à quoy se résoudront leurs conseils, et pourroit estre, quelque résolution que V. M. face, qu'ils se rangeront de son costé quand il faudra venir à quelque conclusion. Et non-seulement leur noblesse, mais universellement tout le peuple, a regret de ce remuement, et ne sont pas moins esmeus que si cela leur estoit advenu à eux-mesmes. Ils sont en grand désir de sçavoir à quoy N. S. P. se résouldra sur l'advis que luy a donné V. M., estimant que S. S. doit recevoir cette nouvelle pour la plus importante qui soit advenue en la chrestienté il y a longtemps. Le courier venu au duc de Ferrare a esté dépesché par le duc de Guise et par son amb', à cette seule fin de justifier ce qu'il a faict et de la façon dont je le dis cy-dessus. Soudain cette nouvelle entendue, il courut un bruit par la ville et entre les principaux qu'il falloit aller en France secourir le duc de Guise.

« Depuis cette lettre escrite, ces seig^{rs} m'ont envoyé quérir, et m'ont fait entendre qu'ils avoient dépesché à Rome, vers leur amb', avec charge expresse de faire entendre à S. S. de leur part combien ce dernier remuement importe au général de toute la chrestienté. Je les en ay remerciez avec les plus honnestes paroles qu'il m'a esté possible: je les ay puis après remis peu à peu et dextrement sur le prest des cent mil escus, remonstrant l'estat des affaires de V. M. et la nécessité où elle estoit de se defendre contre tant de sortes d'ennemis et mettre sus une

porter au sénat en quel estat il se retrouve, non que pour cela ils y fassent travailler beaucoup. V. M. aura veu les grands préparatifs qui se font à Naples et en Sicile, où ils font estat de mettre sus une armée de mille gallères. La conclusion de la ligue entre quelques cantons suisses et le gouverneur de Milan doit autant donner à penser à ces seigns comme aux autres princes d'Italie. Nous n'avons autre chose de Pologne, sinon que Maximilian demeure toujours prisonnier, sans qu'il se parle en façon quelconque de sa délivrance. Cependant l'archevesque de Naples, nonce en Pologne pour N. S. P., a eu commandement de S. S. de se rendre près le prince de Suède et le reconnoistre pour roy. Le duc de Sabionetta a eu commission du roy d'Espagne d'aller en Pologne pour, avec d'autres deputez de S. M. C., procurer la délivrance dudit Maximilian. L'on estime qu'à la fin N. S. P. le demandera en grace et le pourra obtenir, pourveu qu'il promette que la maison d'Autriche se despartira de toutes les prétentions qu'elle peut avoir en ce royaume.

Venise. 14 juin 1588.

Sire, je suis passé à Ferrare et ay fait entendre à M. le duc que j'avois commandement de le visiter avant que je partisse d'Italie. Après les paroles communes dont on a accoustumé d'user en tels complimens, il me dit qu'il avoit reçu très grand déplaisir de ce qui estoit advenu à V. M. à Paris, et si bien en ce qui en avoit esté publié, il avoit ouy nommer le duc de Guise, qu'il me prioit de l'asseurer que si bien

puissante armee, qui ne se pouvoit faire sans grande despence, y adjoustant ce que je sçay leur toucher plus au cœur, la crainte que ces deux armées d'Espagne ne descendent en France, cette ligue faite à Milan, et leur conservation qui depend de celle de V. M. Ils ont pris le tout de très bonne part et m'ont dit qu'ils y adviseroient. Ils sont tous tellement alligés et irrités de ce dernier accident de Paris, qu'ils ne le pen-

vent dissimuler. Je sçay que, parlant de ce fait en leur sénat, ils ont dict que V. M. devoit, sans plus attendre, faire la paix en son royaume pour le regard de la religion, et que l'un des principaux a dit ce vers vulgaire :

Flectere si nequeo superos, Acheronta movebo.

y adjoustant qu'il feroit encore pis pour avoir raison d'un tel outrage. » (*C. de V.*)

il estoit son parent, que pour cela il n'auroit respect aucun qui l'empeschast d'employer et sa vie et ses Estats pour vostre service; qu'il vouloit croire que ledit s^r de Guise estant ce qu'il estoit ne voudroit avoir fait chose indigne de luy et dont il ne se peust justifier devant le monde, mais que où il y auroit du nom et de l'intérêt de V. M. qu'il ne vouloit prendre aucune considération ny le reconnoistre pour son parent. Je luy dis que V. M. avoit tousjours eu assurance de son amitié, et qu'estant sorty de la maison de France il ne pouvoit faire autrement; laquelle ayant ce seul désir d'employer toutes ses forces pour l'extirpation des hérésies de son royaume, devoit trouver très mauvais que ceux qui l'avoient fait entrer en cette guerre et devoient l'assister plus que nuls autres fussent causes de luy empescher cette sainte intention. Il n'entra jamais au particulier, qui fut cause que je fis le semblable¹.

¹ En regard de ces protestations banales, que la convenance politique dictait au prince issu de Renée de France, M. de Maisse trace ici le piquant tableau de la cour de Ferrare, et, en montrant les vrais sentiments dont elle était animée, il fait comprendre jusqu'à quel point les passions de l'époque s'associaient partout, au dehors, aux partis et aux divisions intérieures de la France :

« Je ne veux faillir d'avertir V. M. qu'estant là, j'ay recomu parmi les principaux de la noblesse une grande inclination à la maison de Guise et généralement parmi tout le peuple, et en parlent de telle sorte que l'on connoist assez quel est l'intérieur de leur cœur. Je n'ay ouy nommer à un seul d'entre eux le nom de V. M., ny veu personne qui m'ait demandé de sa santé, et sembloit qu'ils m'eussent tous à suspect, chose que j'ay trouvée merveilleusement estrange. J'ay esté visité, estant là, par l'amb^l du grand-duc de Toscane, qui s'est plaint à moy de cela mesme, et me dist qu'il ne

pouvoit supporter ce qu'il leur avoit ouï dire de V. M. et de la royne sa mère, qu'il l'avoit fait entendre à son maistre, et qu'ils estoient là dedans tous Espagnols; et que jà leur avis estoit que le duc de Guise ne devoit point laisser les armes ny Paris, qu'il ne fust fait lieutenant général de V. M. en sa vie, qu'il n'eust la distribution des charges et honneurs de la France, que justice ne fust faite du duc d'Espéron, et luy nommé pour successeur au royaume. Voilà ce qu'il m'en a dit et ce qui se publie par toute l'Italie. Dieu veuille assister V. M. et luy donner force et vertu de résister à ses ennemis! »

M. de Maisse caractérise même ces divisions des intérêts extérieurs, d'après les souvenirs de l'histoire de l'Italie, en répondant à la lettre de M. de Villeroy, qui manque ici, aussi bien que celle de Henri III accompagnant le mémoire envoyé à cette occasion, et dont il a été question dans la lettre précédente de l'ambassadeur :

L'on remet en doute le partement de l'armée turquesque. Le G. S. est tellement aheurté à la guerre de Perse, qu'il envoie de ce costé-là toutes ses forces, joint qu'à ce que l'on dict, il y a longtemps que l'armée de Perse ne fust si grande ni si puissante comme elle est. On ne laisse pour cela de faire à Naples, Sicile, Gennes et Malte, de grands préparatifs pour se deffendre et assaillir, s'il est besoing; mais estant le temps avancé comme il est, je ne pense point qu'il en puisse réussir aucune chose de part ny d'autre. Les ministres de la maison d'Autriche publient assez l'intention que le roy d'Espagne a de secourir Maximilian et le tirer hors de prison. Mais il y a apparence que le légat que N. S. P. envoie aura plus de pouvoir que les menaces des Espagnols, desquels les Poulonois ne se soucient beaucoup en ce tempscy. Ces seig^{rs} attendent avec grand désir le succeds de l'armée d'Espagne, comme fait tout le reste de l'Italie, ne pouvans encore juger au vray quel est le dessein et l'intention de tant de forces mises ensemble. Mais il n'y a prince en ce quartier qui n'en désirast plustost en son cœur la ruine et dissipation que l'avantage, surtout ces genscy, qui ne se peuvent oster de la teste qu'elle ne doibt entreprendre quelque chose contre V. M. qui enfin ne retombe sur eulx. Mesmes qu'il est sorty depuis quelques jours hors de la bouche d'un des ministres d'Espagne, auquel on parloit de ce dernier tumulte de Paris, que ce n'estoit rien au prix de ce que l'on verroit en France dans deux mois.

« Ces seig^{rs} en sont en grande alarme et leur est desjà advs que le duc de Parme soit à Paris et l'armée du roy d'Espagne descendue en Normandie. Il est temps que S. M. se résolve, et, s'il faut se perdre, mourir plustost les armes au poing, comme vous dictes, que par ces esmotions populaires, lesquelles continueront tousjours tant que l'on verra que le roy par sa bonté les dissimulera. Je vous assure que, si j'en estois creu, la paix seroit bientost publiée dans

le roy^m, et feroit-on la guerre à ceux qui la désirent, et devroit desjà avoir esté fait. Il ne se parle en ce lieu que de nos affaires et ja l'on publie que S. M. est de retour à Paris. Les Espagnols s'estudient autant à deffendre la Ligue, comme la noblesse et le peuple de cette ville la blasme et tient le party du roy. Nos passions sont venues jusques icy et receues parny eux et par toute l'Italie, comme des Guelphes et des Gibelins. » (*Corr. de Venise*, etc.)

Venise, 28 juin 1588.

Sire, j'ay receu la copie de la requeste qui luy a esté présentée et la response à icelle, et entendu ce qu'il luy a pleu me faire sçavoir du succès de ses affaires. L'on trouve icy merueilleusement estrange la façon de procéder dont usent les aucteurs de ces esmotions dernières; et, si on croyoit ces seig^{rs}, elle y useroit possible plus de ses forces et de son autorité et n'y apporteroit tant de douleur, qui est ce qui leur donne plus de courage d'entreprendre sur ce qui appartient à V. M. Car, comme ces gens-icy ne sont si accoustumez à désobéissance et rébellions, qu'ils appellent, comme nous sommes, aussi, quand ils en oyent parler, ils sont tousjours d'avis d'y appliquer autres remèdes que ceux que V. M. y apporte, mesmes pour le regard du peuple, lequel, comme ils disent, doit plustost servir d'exemple de chastiment aux autres que de désobéissance. Je dis ce que dessus à V. M. pour le commandement qu'elle me fait de luy escrire ce que l'on en diet par deçà¹, où il n'y a personne qui ne condamne et ne trouve mauvaise

Outre cette injonction qu'adressait Henri III à M. de Maisse dans sa lettre, qui nous manque ici, ce prince lui demandait sans doute son avis relativement aux mesures générales qu'il se disposait à prendre sur la situation du pays, telles que la convocation des états généraux et l'union formée entre le roi et les grandes villes provinciales contre le mouvement de Paris. Henri III, après s'être retiré d'abord à Chartres, avait ensuite fait un voyage à Rouen, et c'est là qu'il reçut la requête contenant les propositions que lui faisait la faction triomphante pour qu'il rentrât dans Paris. Le roi avait reconnu qu'il pouvait trouver un appui dans l'esprit de rivalité que les guerres civiles avaient développé dans les grandes villes de province:

car celles-ci, constituées, comme on l'a vu déjà plusieurs fois, en municipalités qui se déclaraient indépendantes à la faveur des troubles, ne suivaient pas toujours l'exemple de Paris, mais, au contraire, donnaient ordinairement aux partis vaincus le moyen de se relever par l'opposition qu'elles faisaient à la capitale, quelle que fût l'opinion ou l'influence qui parvenait à y dominer. C'est ce qu'indique Henri III dans la lettre qu'il écrit, le 4 juin 1588, à M. de Lancosme, et que nous pouvons citer, à défaut de celle qu'il adressait, à la même date, et sans doute à peu près dans les mêmes termes, à M. de Maisse :

« Vous verrez, par ce mémoire que je vous envoie, ce qui m'est advenu à Paris et m'a fait résoudre de me retirer »

cette Ligue, tant pour veoir le progrès qu'elle prend, faisant plus la guerre à V. M. et aux catholiques qu'aux hérétiques, que pour croire qu'elle ne se meult, sinon d'autant que le roy d'Espagne la pousse

Chartres, pour assurer les villes qui sont du costé de la rivière de la Loire, estans depuis venuz en ces quartiers pour semblablement composer et assurer ces provinces de deçà, qui estoient grandement esbranlées. A quoy j'espère que Dieu me fera la grace de pourvoir, de façon que j'auray plus de moyen et d'assistance de mes bons subjects et serviteurs, pour conserver mon auctorité, que mes malveillans et adversaires n'esperent. Ces troubles et esmotions ont esté suscitées et attisées par les Espagnols, qui ont respondus de grandz subjects de division pour cest effect, affin de pouvoir avoir plus de seureté d'exploiter l'armée navale qu'ilz ont préparée il y a longtemps, et naguères mise à la voile pour venir du costé d'Angleterre. La royne, madame et mère, qui est demeurée à Paris, fait tout ce qu'elle peult, tant envers ces princes que envers les bourgeois de ladite ville de Paris, pour raccommoquer toutes choses et restablir mon auctorité, dont elle me donne l'espérance; mesmement depuis avoir sceu que toutes les principales villes de mon royaume se sont résolues de me reconnoistre et obeir, et plus fortifiées et en devoir par l'exemple et appréhension de la faulte qu'ont faict ceux de Paris qu'elles n'estoient auparavant. Or j'espère que Dieu ne me habandonnera poinct, non plus qu'il l'a faict jusques à présent. » (*Corr. de Turq.* etc.)

M. de Maisse, appelé à donner son opinion sur les points indiqués, expose ici des idées politiques qu'il a déjà exprimées ailleurs (voir ci-devant, page 415, à la note).

Mais il les reprend avec des déductions applicables aux circonstances, et telles que les motivait surtout la nouveauté étrange et inattendue de la situation :

« Or, Sire, puisqu'il luy plaist me tant honorer que de me faire part de la résolution qu'elle veult prendre de se mettre et confier du tout pour la garde et seureté de ses villes à la loyauté et vigilance des habitants, les désirant soulager et mieux traicter qu'ils n'ont esté par cy-devant, je prendray cette hardiesse de luy dire, encores qu'il en puisse naistre des maux et des accidens de très grande importance (comme de prendre une habitude de se vouloir gouverner à leur mode et n'obéir sinon autant qu'il leur plaira, et aultres semblables, qui sont très dangereux en une monarchie); si est-ce que, puisque V. M. voit que l'on se veult servir du peuple pour la priver de son auctorité, qu'il vault beaucoup mieulx qu'elle se serve de ce moyen, pour conserver ce qui luy appartient, que d'attendre qu'aultres la prévienent pour parvenir à leur mauvaise intention. Ce qui sera très aisé à faire, puisqu'il est certain que le peuple ne se remue point pour changer de roy, ny establir une autre domination, mais à la suscitation d'aulcuns qui les veillent par ce moyen mal animer contre elle et contre ses serviteurs. Et quand elle se sera laissée entendre ouvertement de le vouloir ainsi faire et délivrer ses villes de tant de capitaines, citadelles et soldats qui les mangent, il n'y a rien qui puisse tant faire perdre l'escrime aux auteurs de ces troubles, lesquels, quelque chose qu'ils

pour s'en servir à ses desseings particuliers. Ce qui les confirme en cette opinion est qu'ils veoient les ministres de S. M. cath^{me} icy et à Milan en estre les protecteurs, qui les faict juger qu'il y a, en ce faict,

publient de la liberté du peuple, ne se peuvent maintenir parmi eux sans forces estrangères et sans violence. Et voyans que V. M. n'aprovera le semblable ès villes de son obéissance, il n'y en a aucune en son roy^{me}, soit elle détenue par les hérétiques ou par ceux de la Ligue, qui ne soit bien aise de se desliver de la subjection où elle sera et se ranger du costé de V. M.; et on ne se pourra servir de ce prétexte et artifice contre elle, qui a causé cette dernière esmeute en la ville de Paris et en pourroit amener beaucoup d'autres.

« En somme, je m'accorderois plustost avec mon peuple que de laisser les aultres s'y accommoder à mes despens, comme ils ont intention de faire, veu mesme qu'il n'y a personne qui ne désire plustost d'estre commandé de son roy naturel que d'une personne estrangère ou illégitime; ny ville qui ne soit plus aise de veoir V. M. se jetter entre ses bras que d'entrer souz la domination d'aultruy, qui ne peut estre que violente. Il pourra estre qu'il en adviendra quelque jour des inconveniens; mais aussi bien est-il quas impossible que V. M. puisse maintenant conserver son autorité par force estrangere. Et quand elle le voudroit faire, la despence en seroit si grande, qu'elle ne la pourroit supporter, et se mettra ce pendant en danger d'aigrir ses subjectz contre elle, et dontera autant d'avantage à ses ennemis pour se prévaloir de ses actions à l'endroit de son peuple, qui est tout l'artifice dont ils se servent maintenant. Le faict de Chaalons, que V. M. me mande, et la citadelle de Lion et Mascou en peu-

vent servir d'exemple, estant certain qu'il n'y a rien qui retienne tant le peuple en obéissance que de se lier d'eux. Et il n'y aura ville, quelle qu'elle soit, ny Orleans-mesmes, qui ne soit très aise d'y veoir V. M. et sa court, et se delivrer de toutes autres sortes de garnisons et de soldats; joint que c'est revenir à l'ancienne façon de France, où il n'y avoit aucun pour commander aux villes, hormis celles des frontières, que les officiers ordinaires. Je sçay bien que V. M. en pourra estre incommodée quand elle voudra tirer d'eux quelques secours ou contributions; mais, puisqu'elle se veult réduire à les bien traicter et gratifier, comme elle dict, il vault mieux prendre cette voye que de se mettre en hasard de perdre tout, ce qui adviendra bientost, s'il n'y est remédié.

« A cette considération, Sire, servira grandement la convocation des Estats que V. M. a faict, comme un moyen singulier pour remédier à telle chose. Mais il seroit bon, avant l'assemblée, que le peuple feust esclaircy de cette sienne résolution et du desir qu'elle a de les bien traicter, pour obvier aux pratiques que l'on y fera et aux impressions que les ennemis de V. M. leur voudroient donner. Ces seig^{rs} ont loué beaucoup la résolution desdits Estats, quand je leur en ay parlé. Mais ils ont opinion que ce sera pour tomber par nécessité en ung interim, et qu'aultrement V. M. ne sera jamais en paix. Et me dirent que, quand ils seroient en semblable peine pour la religion, ce qu'ils ne peuvent à la fin eschapper, qu'ils se garderont bien de ve-

plus de secrète intelligence avec les Espagnols qu'il n'y a de zèle au bien public du roy^{me}. V. M. verra ce qui en a esté imprimé audit Milan, où la conclusion est, comme ils publient aussi partout, que sortant elle et ses serviteurs de Paris, les catholiques en sont demeurez les maistres, comme si elle eust eu le désir d'y establir les hérétiques.

Tous les préparatifs de l'armée de mer de Levant s'en sont allés en fumée, estant le cappitaine de la mer tombé malade grièvement. Ainsi, pour ce regard, les Espagnols auront toute commodité de poursuivre leur entreprise d'Angleterre, de laquelle ils sont tous icy en grande expectation¹. De Poloigne il n'y a autre chose, sinon que les

nir à la guerre et essayeront plustost tout autre moyen, ayant cogneu par expérience que la force n'y a servi de rien. Ung aultre me dist que, puisque V. M. ne peut empêcher que ceux de la Ligue ne s'arment, et que l'on cognoist assez qu'il y a plus de querelle particulière que de zèle de la religion, qui ne sert aujourd'huy que de prétexte, qu'elle devoit les laisser battre entre eulx et ne s'en mesler point; et que l'on seant assez que V. M. est prince catholique et tres chrestien, et que le monde ne voit que trop le but et la fin de cette Ligue: que V. M. devoit prier le pape d'appeler à Rome les cardinaux de Bourbon et de Vendosme, soubz quelque honneste occasion et mesmes pour entendre d'eux la vérité de leurs intentions. Bref, chacun en parle comme il l'entend. Suppliant V. M. de m'excuser si je luy en dis si avant, tant pour le désir que j'ay de luy faire très humble service, que pour le commandement qu'elle m'en a fait. » (*Corr. de Venise*, etc.)

¹ Quoique le résultat eût ainsi démenti tout ce qu'on avait annoncé sur l'intervention navale que tenterait la Turquie en faveur de l'Angleterre, au moment où elle

serait attaquée par l'*Armada*, Henri III. dans le dessein qu'il préparait pour rétablir son autorité, se menageait d'avance les moyens de recourir à l'assistance de la Porte. C'est ce qu'il indiquait dans la lettre qu'il écrivait, le 4 juin, à M. de Lancosme, où il revient également sur plusieurs faits secondaires et qui remontaient déjà à quelques mois :

« Cependant vous mesnagerez et conserverez l'amitié de ces gens auprès desquelz je vous ay envoyé, ayant appris par vostre lettre les bons termes auxquels vous estiez avec eulx, de quoy j'ay receu très grand contentement. Et fault les y maintenir tant qu'il vous sera possible, leur faisant entendre que j'auray bientôt pourveu à ces désordres, soit par une réconciliation et réunion générale de tous mes subjects soubz mon obéissance, par voye amiable ou par celle de la force, m'estant résolu et dispose à l'ung et à l'aultre, pour en user ainsi que je cognoistray estre plus à propos pour la conservation de mon auctorité et seurete de ma personne et le bien public de mon royaume. Et, si les ministres de ce seig^r, ou luy mesme, par leurs moyens, s'estoient in-

commissaires qui y doivent aller pour traicter de la dellivrance de Maximilian ne sont encores partis, et se void bien que cette affaire tirera en longueur. Cependant il court un bruict que l'on veult bailler

primés autre opinion de mes affaires, vous la leur osterez, m'advertissant de ce qui s'en dira par delà. Et j'auray à plaisir que vous favorisiez la poursuite de ces Perots pour l'ouverture de leur eglise, comme j'ay veu par vostre dite lettre que vous aviez bien commencé à faire, car c'est chose que je seray bien aysé qu'ilz obtiennent par mon moyen, tant pour mon particulier contentement que pour la réputation de mes affaires. J'ay rejecté jusques à présent le prince de Vallaquie, après m'avoir adverty de son arrivée en Itallie, d'autant que je croyois certainement qu'il avoit perdu tout crédit et réputation à la Porte de ce seig^r. Mais à présent que j'ay appris le contraire par vos lettres, et que je cognois qu'il y a encore espérance de le pouvoir relever de sa chute, je luy feray sçavoir et auray à plaisir de le recommander de nouveau et le favoriser autant qu'il me sera possible, dont vous commencerez à jeter les fondementz, si vous cognoissez y pouvoir estre utile, car autrement je ne voudrois mon nom y estre employé ny vostre entremise. Continuez à m'advertir des progrès de la guerre de Perse, et de la sortie de l'armée de mer qu'ils préparoient, comme de toutes aultres occurrences. » (*Corr. de Turquie*, Harlay.)

M. de Maisse, jugeant combien, dans la position où se trouvait Henri III, l'emprunt de Venise lui devenait nécessaire, s'était efforcé de le reprendre, quoiqu'il parût abandonné de part et d'autre. La difficulté était toujours dans l'opinion qu'avait Sixte-Quint des véritables intentions d'Henri III, opinion qui va conduire le pape à tenter

de faire adopter au roi une proposition aussi singulière qu'inattendue :

« Sitost que j'entendis ce qui estoit succédé à Paris, j'estimay estre à propos, me doutant des affaires où tonberoit V. M., de parler de nouveau à ces seig^r du prest des cent mil escus, pour veoir si, sur cette occasion, ils voudroient se départir des difficultés qu'ils avoient faict touchant les cautions. Cependant V. M. sera advertie, au cas que leur amb^r luy en list parler, de luy faire dire qu'elle aura à plaisir que ledit prest s'effectue, afin que cela soit conforme à ce que je leur en ay dit, d'autant que ledit amb^r leur a escrit que V. M. n'en faisoit plus d'estat et les en avoit faict remercier. Ce qui me garde d'en avoir espérance, sont les respects que je voy qu'ils ont au pape et au roy d'Espagne, qui continuent en leur endroit de plus en plus, mesmes depuis qu'ils ont seeu ce que S. S. a dict ces jours passez à M^{rs} les cardinaulx de Joyeuse et de Gondy et à l'amb^r de V. M., et la colère où il s'est mis, qui les faict tenir encores plus réservez qu'ils n'estoient.

« J'en ay dict icy au nunce ce qu'il m'en sembloit, qui a public partout que, quand V. M. feroit la guerre à bon escient, que S. S. y mettroit jusques aux calices et reliques de Rome. Et semble, à les ouyr parler, qu'elle s'entende avec les herétiques, et que ce qui a esté faict par le passé, avec tant de perte d'hommes et de despence et avec le hazard mesme de la personne de V. M., ne soit digne d'aucune considération. Voila comment ses actions sont interpretées malicieusement parmy la chres-

la fille de l'archiduc Ferdinand au prince de Suède, et que, par ce moyen, on quittera audit Maximilian sa rançon, mais qu'il payera les frais et la despence.

Venise, 12 juillet 1588.

Sire, ces seig^{rs} ont eu advis, comme il est venu de tous costez, que les troubles survenus naguères à Paris estoient accommodés, et que V. M. y estoit retournée. Il s'en parle icy diversement et chacun selon sa passion, et mesme pour le regard de quelques conditions qui ont

fiéte, dont ces seig^{rs} sont très desplaisans; mais ils sont si craintifs et mesmes du pape, qu'ils ne s'oseroient remuer, s'ils ne pensent que S. S. l'aye pour agréable. Cependant l'un d'eux me sceust bien dire que, puisque V. M. ne les peult satisfaire faisant la guerre comme elle a fait avec la ruine de son roy^{ms}, qu'elle devoit se satisfaire à elle-mesme et à ses subjectz, faisant la paix et remettant les choses en l'estat qu'elles estoient auparavant la dernière guerre. Les artifices dont on use pour troubler les affaires de V. M. sont merueilleusement grands; bien se peut-elle assurer qu'il n'y a lieu en la chrestienté ou l'on en parle plus sainement et dignement qu'en ce lieu, ou le général et le particulier detestent les auteurs de ces derniers troubles, comme s'ils en sentoient sur eux-mesmes les effects. »

Dans sa lettre du 12 juillet suivant, M. de Maisse, en montrant l'affaire toujours au même point, repétait au roi de se conformer de son côté à ce qu'il lui disait au sujet de l'emprunt, pour le cas où la décision lui reviendrait, d'après un incident qui prête une attitude suspecte au nouvel ambassadeur de Venise, Mocenigo, si longtemps refuse par Henri III. Cet incident montre

les hésitations de Venise elle-même comme un trait de plus à ajouter à la peinture des circonstances :

« Ils ne m'ont fait aucune response, aussi ne les en ay-je voulu presser davantage, parce qu'ils ont dépesché un courrier exprès vers leur amb^t, et ne sçay si c'est pour cette occasion. Ils ont opinion que je sois auteur de cette poursuite et que j'y pousse V. M. Je sçay que, si elle en fait instance audit amb^t, ils ne faudroit de la contenter. Il s'est aussi dict qu'ils avoient envoyé ledict courier vers leur amb^t pour luy commander d'aller trouver V. M. à Rouen, ayant couru icy un bruit, et entre les plus grands, que ces seig^{rs} luy avoient ordonné de ne partir de Paris et se tenir près mess^{rs} de Guise, pour n'offencer point le roy d'Espagne, dont ils ont fait contenance d'estre très desplaisans. V. M. en sçaura maintenant la vérité; tant y a qu'un gentilhomme des leurs m'a dict qu'ils avoient seulement donné charge à leur amb^t d'aller trouver V. M., au cas qu'elle l'appelast, et non autrement; ce que n'a esté trouvé bon de beaucoup, qui ont jugé qu'il devoit s'offrir incontinent à V. M. en cette occasion, sans attendre d'en estre recherché. » (*Corr. de Venise*, Harlay.)

esté publiées, que peu de gens peuvent gonster. Quoy que ce soit, je désire que ce soit avec la dignité et réputation de V. M., afin que ses affaires puissent prendre un ply plus assurez qu'elles n'ont fait jusques icy, et qu'au lieu d'oster les occasions de defiance, cela ne les augmente point¹.

¹ M. de Maisse va mettre ici à jour une des faces de la politique entreprenante de Sixte-Quint, en exposant une proposition de la cour de Rome, qui deviendra le point de départ de plusieurs combinaisons politiques du même genre, qu'on verra par la suite se produire, et influer sur les événements. Cette proposition est faite ici par un intermédiaire officieux, le cardinal vénitien Cornaro, dont l'ambassadeur avait précédemment annoncé l'arrivée à Venise, et il avait écrit à ce sujet :

« Je recognois qu'en cette courilsiement des maximes touchant les affaires de V. M. pour véritables, qui sont grandement préjudiciables à son service. Je ne me suis peu tenir de lui dire que S. S. devoit se garder de prendre aucun préjugé qu'elle ne fust bien informée de la vérité de toutes choses, et qu'en tout cas elle devoit plus tost croire à V. M. qu'à ses subjects, et s'unir et s'attacher avec elle; et qu'il n'y avoit prince au monde qui ne s'offensast de veoir recevoir et croire si facilement des plaintes contre ses actions, et mesmes par S. S., qui a veu par experience la bonne intention de V. M. Ledict cardinal, lequel, pour avoir esté à Rome de la congrégation des affaires de France, soit pour le désir qu'il a d'y aller le legat de N. S. P., soit pour la communication qu'il a de ce qui se passe pres de V. M., pour estre adverty par le nonce Moesini, qui est son neveu, monstre y avoir grande affection. Et croy, pour estre Venitien et de la maison dont il est, qu'il

y apporteroit beaucoup de bonne volonté et y seroit moins intéressé qu'un autre. Cependant, estant l'intention de N. S. P. pour le regard de ces derniers troubles découverte, je ne voy point que V. M. doive espérer assistance d'aucun de ces princes. jusques à ce qu'on voye que fera S. S., à l'exemple duquel chacun se conformera. »

Quant au projet de Sixte-Quint, voici comment il était amené : « Et là-dessus, sur l'occasion de ces conditions que chacun recognoist presser de trop pres V. M., le cardinal Cornaro m'a dict qu'il ne pouvoit croire que V. M., si bien pour cette heure elle y condescendoit, deust jamais accorder l'exécution de tels articles, et qu'ils estoient trop desraisonnables pour les entretenir à l'avenir, et qu'il n'y avoit aucun doute que ce ne fust bientost à recommencer. Que partant il faudroit adviser d'accommoder les choses de part et d'autre, de telle façon que d'un costé la dignité et réputation de V. M. y fust conservée, et de l'autre la seureté et satisfaction particulière de ces princes. Il m'ouvrit là-dessus le moyen, qui est que N. S. P., envoyant un legat en France, pourroit prendre la parole de V. M., qui promettra à S. S. de bien traiter et aymer lesdits princes et les honorer comme ils le méritent et s'en servir à toutes occasions, sans se ressentir jamais de ce qui s'est passé, et les réunir à bon escient avec soy, et dont S. S. se rendroit caution; et qu'aussi lesdits princes, par le commandement du pape, reuientront

L'ordinaire de Levant a esté détroussé par les Turcs, et les lettres des amb^{es} qu'il portoit luy furent ostées sans que nous en sachions l'occasion. Il ne se parle plus de l'armée de mer, mais bien de la continuation

es mains de son légat les villes qu'ils ont occupées sur V. M. et qu'ils détiennent par force, pour estre gardées sous le nom de S. S., qui y pourra mettre dedans tels seigneurs françois qu'elle advisera, et ce du consentement de V. M. et d'eulx, jusques à tant que l'on voye quel chemin prendra la guerre contre les hérétiques, laquelle se fera unanimement et souz l'auctorité de S. S. et de V. M., pour les extirper du tout, s'il est possible.»

Mais l'affectation que Sixte-Quint mettoit en toute occasion à rendre suspecte la politique d'Henri III à l'égard des huguenots, et le doute qu'il exprimait sur la sincérité du rôle qu'il avoit pris d'exécuteur des desseins de la Ligue contre eux, étoient nécessaires pour justifier une prétention qui n'alloit à rien moins qu'à vouloir associer directement le pape aux fonctions de la royauté en France. On va voir, par la manière dont M. de Maisse accueille et interprète cette ouverture, que ce doute étoit fondé, heureusement pour l'honneur du prince, et toujours d'après les idées traditionnelles de parti politique français, qui se trouvent ici exprimées de nouveau :

« Je ne sçay si elle se pourroit servir de cette ouverture, laquelle, pour mon regard, je jugerois très bonne, non que je croye que mess^{rs} de Guise la voulussent accepter, mais seulement afin de les mettre en leur tort envers le pape, si pour ce regard ils ne luy vouloient obéir. Car, sans cela, V. M. peut estre assurée que non seulement S. S. ne les habandonnera pas, mais les assistera toujours de ce qu'elle pourra, ayant faict

dire en secret à ces seig^{rs} que elle ne pouvoit ny ne devoit, en façon quelconque, habandonner le party de ces gens-là, qui soubstienent en France la religion catholique, et que cela seroit contre son devoir et la charge qu'il a en ce monde. Joint que si V. M. ne trouve moyen de faire que le pape s'offense et trouve mauvaise leur façon de procéder, ce qui adviendra quand S. S. cognoistra qu'ils ne se voudront fier de luy, on perd temps d'espérer ny secours ny assistance de sa part, ny des aultres princes catholiques, lesquels, si bien ils cognoissent assez les artifices dont usent ceux de la Ligue et qu'ils sachent prou l'intérieur de leur cœur, car ils en parlent ouvertement, neantmoins estant ce qu'ils font en apparence au profit de l'Église catholique, ils pencheront toujours de ce costé-là, et pour prétexte publieront comme l'on faict icy et ailleurs, que le conseil de V. M. et ses plus proches serviteurs favorisent les hérétiques, et que tous ceux qui ne se rangent à ce party-là font le semblable. Mais, quand le pape cognoistra qu'il y aura en eulx plus de désir de s'agrandir et de retenir des villes qui ne leur appartiennent, que de zèle au service de Dieu ils changeront possible d'opinion et se rangeront à bon escient du costé de V. M.

« Voilà le sommaire de son discours, auquel ledit cardinal adjousta qu'il luy sembloit que V. M., au cas qu'elle acceptast un légat, n'en devoit aucunement faire la nomination, mais la remettre à la volonté et jugement du pape, et que sans doute le nommant elle le rendra suspect aux

de la guerre de Perse. Quelques juifs ont advis que les Turcs se sont accommodés avec les Tartares et les ont fait rebeller contre les Persiens, et que, sous cette occasion, le Cigala soit passé outre Tauris avec une

autres, et n'en sera le fruit tel que l'on pourroit espérer. Je sçay bien que V. M. n'a faute de bon conseil, toutesfois n'ayant ce que dessus esté dit par le s^r cardinal, je n'ay voulu faillir de les luy représenter, car peut-estre en pourroit-il succéder quelque chose de bon pour son service. »

M. de Maisse écrivait à part à M. de Villeroy : « Je n'ay point reçu de vos lettres; je sçay bien que l'occasion en vient de la peine que vous prenez d'essayer d'empêcher le cours de la ruine où nous allons tomber. L'on publie icy que l'accord est fait; j'ay espérance, puisque vous l'entreprenez, que vous en viendrez à bout, et désire que ce soit à si bonnes et honnestes conditions qu'il se puisse entretenir. Et s'en dict icy de bien estranges, et qui touchent à la dignité et honneur de S. M.; toutesfois, je croy que ceux qui y sont font ce qu'ils peuvent et non ce qu'ils veulent. On se resjouit icy de la conclusion de la paix, mais il n'y a personne qui ne regrette de voir despouiller le roy de son autorité et mettre en tutelle, et n'oserois vous en avoir escrit la dixiesme partie de ce que l'on en dict. » (*Corr. de Ven. etc.*)

M. de Villeroy, qui étoit allé rejoindre à Paris Catherine de Médicis, restée au milieu de la faction triomphante, avait assisté la reine mère dans les négociations qu'elle suivait avec les chefs du parti catholique. Il revenait à Chartres rapporter au roi le traité conclu avec eux, qui, d'après la date de sa publication, a reçu le titre d'édit du 19 juillet. C'est donc le lendemain que M. de Villeroy répond ici à

M. de Maisse, le 20 juillet 1588; il mentionne, dans sa lettre, l'une des conditions principales qu'on avait mises à cet accord, et qui, en privant le duc d'Épernon de son gouvernement de Normandie, tendait à l'éloigner de la personne d'Henri III.

« Mes voyages de la court à Paris, qui ont duré six semaines, m'ont privé de vos lettres durant ce temps-là. Vous verrez, par l'édicte qu'on vous envoie, ce que S. M. a voulu faire pour esteindre ce feu allumé entre ses subjectz catholiques. Je prie Dieu que S. M. et ce roy^m en recueillent le fruit duquel ils ont besoin. Pour ce faire, nous n'avons pas moins de besoin d'estre très prudents et dilligens, car, si nous nous endormons au son de ceste réconciliation, tenez pour certain qu'elle nous fera plus de mal que de bien. Vous viendrez tout à temps pour en juger à l'œil et participper au bien ou au mal qui en succédera. Je y ay servi S. M. auprès de la roine sa mère le plus fidellement qu'il m'a esté possible; mais, si mes argumens eussent esté fortifiés de quelque prospérité et bon succes en nos affaires de la guerre, peut-estre qu'ils eussent esté mieulx receuz et plus valables qu'ils n'ont esté. Toutes ces choses vous déplaisent estant loin, je vous préditz qu'elles vous crucifieront quand vos yeux les verront. Je ne puis que je n'espère amendement de nostre condition, si nous prenons le frain aux dents, et autant de plaisir à faire les choses bonnes que nous avons esté peu soigneux en icelles. Aucuns ont opinion que M. d'Espèron jouera le jeu d'un homme désespéré, si l'on le veult con-

puissante armée pour aller à Casbin, principale ville des rois de Perse, pour essayer d'y faire quelque entreprise. Ces seig^{rs} ont dépesché deux fois l'une sur l'autre pour s'excuser de ce que le sanjac de la Bossina, voulant faire un port prez Zebenico, a esté battu par les Uscochs et le fort ruiné, dont ils se veulent descharger vers le G. S. Il ne s'entend autre chose de Polongne, sinon que le 1^{er} jour du mois d'aoust se faict une diette à Prague, où se doibvent trouver tous les princes de la maison d'Austriche, pour pourveoir à la délivrance de Maximilian, avec lesquels sont aussi appelés les ducs de Sabioneta et d'Ascot, députez par le roy d'Espagne; et se doit aussi trouver le cardinal Aldobrandino, légat, et le duc de Mantoue, comme quelques uns disent, affin de prendre quelque résolution en cette affaire, dont il semble qu'on ne se soucie point beaucoup ce pendant. L'évesque Resca, qui estoit allé à Rome de la part du prince de Suède, est de retour en ce lieu et a visité par deux fois ces seig^{rs}. Il a fort essayé de les persuader d'avoir bonne intelligence avec son maistre, leur ayant apporté lettres de créance pour cet effect. Je croy qu'il désireroit que ces seig^{rs} fissent pareil office en son endroit et qu'ils y envoyassent un amb^r ordinaire, comme je pense que de leur costé ils ne s'en retireront point, en considération des affaires de Levant; mais, pour n'offencer point ceux de la maison d'Austriche, ils ne voudront encores rien haster pour ce regard.

Venise, 26 juillet 1588.

Sire, il ne se parle d'autre chose en ce lieu que des affaires de V. M. et de l'accommodement que l'on dict avoir esté fait sur les troubles nalgères advenus à Paris. Ces seig^{rs} en sont en une peine très grande. ils désirent certainement le repos et contentement de V. M., mais ils voudroient que ce fust par quelque moyen qui asseurast ses affaires pour l'advenir, et non par celuy qui est porté par certains articles qui

traindre de quicter une partie des charges qu'il a, et de faict il est allé vers Angoulesme depuis qu'il a sceu que la paix estoit

conclue, et que l'on vouloit qu'il se contentast d'un gouvernement et du tiltre de son estat de colonnel général de France. » (*Lett.*)

ont été publiez, lesquels leur semblent establir et fortifier plustost les divisions et soupçons que les oster et amortir¹. Ils considèrent puis

¹ Henri III avait de lui-même réalisé en partie le plan de Sixte-Quint, dans l'espoir d'isoler la Ligue, de séparer d'elle et de l'Espagne le pontife, dont il s'attendait ainsi à obtenir les secours directs. Il avait donc demandé au pape de nommer cardinal le Vénitien Morosini, déjà nonce auprès de lui, et qui, joignant à cette dignité le titre de légat du Saint-Siège, aurait toute l'autorité nécessaire pour s'interposer comme arbitre et faire de la cause du roi celle de l'Église, de manière à rallier à Henri III tous les catholiques. On peut voir par la réserve avec laquelle Venise accueille ce plan, dont l'exécution était remise à un Vénitien, que ses préférences étaient toujours pour l'alliance avec le parti de la réforme, comme offrant la seule garantie d'indépendance pour elle-même et pour tous les autres États, à cette époque :

« Mais ce qui, en général, les y a fait penser davantage est qu'ils prévoyent qu'à la fin ces troubles leur amèneront la guerre de deçà, et que les princes protestans, voyans les desseins et les préparatifs que l'on faict contre eux, se résoudreont de faire une diversion en Italie, où les hérésies commencent à prendre pied. Cela ne dirent-ils sur le propos de la proposition faicte du cardinal et légat Morezini, reconnoissans que si bien ce remède pourroit maintenant aider beaucoup au service de V. M., que aussi se voyant cette guerre résolue en France avec l'autorité d'un légat *à latere*, que cela fera penser un chacun à ses affaires, et que les protestans hazarderont tout ce qu'ils ont pour se conserver et défendre, ce qui pourroit facilement renuer

toute la chrestienté. Il me sembla aussi connoistre en eux quelque crainte qu'il ne faille qu'ils soient enfin de la partie, et que se faisant la guerre de France par l'intervention de ce légat, qu'il n'y a doute que S. S. ne s'oblige à la favoriser et y contribuer, et qu'elle y voudra aussi faire entre les autres et les y embarquer, ce qu'ils ne désirent aucunement, pour leurs respects particuliers et pour ne vouloir offenser les Allemans, avec lesquels ils ont trafic et commerce ordinaire. Il y a plus, qu'ils jugent que tout ce qui en succédera de bon sera au profit du roy d'Espagne, et que la ruine en tombera seule sur V. M. et par consequent sur eux. En somme ils craignent de tous costez, et jugent enfin qu'il y a peu de remède aux affaires de V. M. s'il ne plaît à Dieu faire tourner le cœur de ses subjectz à luy rendre l'obéissance et fidélité qu'ils doivent, ce que chacun désire plustost qu'il n'espère.

« Ils me parlèrent les premiers de la promotion dudit s' Morezini et monstrèrent s'en resjouir, adjoustant qu'il avoit receu cette grace à l'instance de V. M., et m'en resjouis aussi avec eux, tant pour ses qualités et vertus que pour l'assurance que j'avois que, reconnoissant cette faveur de V. M., ils s'emploieroit plus volontiers à faire ce qui seroit de son service. Et les priay que, s'en présentant l'occasion, ils luy en fissent dire un mot par leur amb', et qu'estant subject de cette république, il ne pouvoit estre sinon bon François et amateur du repos de ce roy^m. Ils me respondirent l'avoir desjà fait, et qu'ils s'assuroient qu'il y apporterait une très bonne intention. On a

après que V. M., faisant cet accord, rentre en une plus longue et fastueuse guerre, de laquelle l'issue sera incertaine et la despence très grande, et qui ne peut apporter qu'alloiblissement et ruine des forces

esté cinq ou six jours à discourir s'il seroit Espagnol ou non, et s'il favorisera les affaires de V. M. ou de ceux de la Ligue, et a-on voulu soutenir icy qu'il avoit aussi esté nommé par eux à N. S. P., et n'eust été qu'on a veu icy la copie de la lecture que V. M. en a escrit à S. S., il y en a prou qui seroient encore en cette opinion. Cependant il n'y a personne icy qui ne se persuade que V. M., pour le regard de la religion catholique, ne se doit accommoder a tout ce qui luy sera proposé de la part du legat; mais aussi que d'une autre main elle recouvrera par son moyen toute son obeissance, et que ceux de la Ligue se départiront des villes qu'ils tiennent et suivront en toutes choses la volonté de V. M. pour ce qui regarde son autorité et sa puissance, à laquelle ledit legat ne peut ny devant Dieu ny devant les hommes endurer qu'il y soit fait aucune brèche par les catholiques. Quoy que ce soit, cette légation esté comme un dernier remède qui peut causer de bons et de périlleux effects.

« Nonobstant cela, ils ne sont en leur cœur aucunement satisfaits de cette promotion, tant pour l'envie qui est entre eux, et qu'il leur semble que les maisons vieilles dont il est prennent trop de grandeur et auctorité, que pour avoir esté fait sans leur participation et sans la priere de cette republicque. Leur amb' de Rome leur a escrit que N. S. P. l'avoit envoyé quérir pour l'en advertir, luy disant que maintenant ces seig^{rs} avoient grande occasion de se contenter de S. S., ayant fait l'évesque de Bresse cardinal hors la saison et contre la

teneur de la bulle, dont il dit qu'il remercia S. S.; sur quoy ces seig^{rs} ont esté offencés contre luy et luy ont mandé qu'il devoit bien faire le remerciement, mais adjoûter qu'il eust encores plus fait de plaisir à leur republicque, s'il eust pourveu quelqu'un de ceux qu'elle luy a nommez, qui sont subjectz plus anciens que ledict Morezini, et de non moindre valeur et qualité. »

Pendant qu'Henri III consentait presque à abdiquer son autorité entre les mains d'un étranger, il étoit tenu par ses précédents de disputer ailleurs une couronne au moment où il étoit sur le point de perdre la sienne; et M. de Maisse écrivait ici au sujet des affaires de Pologne, qui tendaient de plus en plus à consolider définitivement le regne de Sigismond III :

« J'ay escrit à V. M. ce qui se traictoit par le s^r Resca avec ces seig^{rs}, de la part du prince de Suède; il a depuis continué d'aller traicter avec eux et ne se peut descouvrir que c'est, tant le tout a esté mené secrettement, ayans ces seig^{rs} en leur sénat fait un serment solennel de n'en rien révéler. Cela a appresté à discourir à tout le monde. Les ministres de la maison d'Autriche ont opinion que cela se fait à l'intention que ces seig^{rs} y envoient un amb' pour se resjouir de son eslection. Ils me sont venus demander si je ne voulois pas l'empescher et me joindre avec eux. Je leur ay respondu que je ne reconnoissois autre roy de Pologne que V. M., et que partant ils se travailloient tous deux en vain. Je ne fais doute qu'il n'aye traicté avec ces seig^{rs} touchant ladite ambassade. Mais on dit aussi qu'il leur a

de son royaume, sur lequel ils ont tousjours fondé la conservation de leur liberté et faict estat de son secours et amitié.

Ces seig^{rs} m'ont dit qu'il estoit survenu une très grande sédition à Constantinople, pour raison de quelques deniers que le G. S. vouloit faire lever sur le peuple et particulièrement sur les janissaires, tellement que la ville a esté mise en hazard d'estre pillée. Ils sont allez jusques au sérail, ils y ont faict de très grandes insolences : vray est que les bassas sont demeurez maistres, et y a eu xxv ou xxx janissaires exécutez. La désobéissance commence à se mettre avant en cet empire, qui y pourroit apporter quelque remuement avec le temps. J'ay aussi sceu d'eulx qu'Ibrahim-Bassa, prévoyant que le G. S. luy vouloit oster la charge de capitaine de la mer, la luy a remis entre les mains, et qu'elle a esté donnée à Assau-Aga, non sans mescontentement de plusieurs qui le pensoient mieux mériter que luy. L'on continue de dire qu'il sortira quelques gallères, mais ces seig^{rs} n'en croyent rien, joint que, quand les Turcs auront advis de l'armée d'Espagne, qui est composée de xxxv gallères du prince Doria, xii de Sicile, et de iii du pape, et de vi à viii^m soldats, et commandée par ledit Doria, ils ne se hazarderont point de sortir plus avant. Il y a quelque advis icy que ladite armée devoit aller en Barbarie faire quelque entreprise : mais la commune opinion est qu'elle doit aller en Levant s'opposer à ce que les Turcs voudront entreprendre, et y a apparence que de ce costé-là il ne se fera grand chose pour cette année.

Achevant cette lettre, est arrivé icy advis de Genes qu'il y estoit passé un courrier d'Espagne, qui alloit trouver ledit Doria pour le rapeler en toute diligence, avec cette armée, pour venir à Barcelonne,

offert amitié et secours au cas qu'ils fussent travaillez par ceux de la maison d'Autriche, avec lesquels, à cause du voisinage, ils sont ordinairement assez mal; et qu'il desire aussi que ces seig^{rs} luy fassent le semblable. au cas qu'ils le voulussent troubler en la possession de son royaume, et qu'il aye voulu les inviter à quelque ligue défensive.

Mais je ne pense point qu'ils fassent ny l'un ny l'autre, que pour le moins ils ne voyent plus clair aux affaires de Maximilian. Toutesfois il ne seroit mauvais de sçavoir l'intention de V. M. pour ce regard, au cas que ces seig^{rs} parlassent d'y envoyer quelque amb^r, afin que celui qui sera icy en soit préparé devant le coup. » (*Corr. de V.*)

s'estant cette ville entièrement révoltée contre le vice-roy, jusques à l'avoir retranché dans son palais, et que les habitans y faisoient estroicte garde et tenoient les portes serrées, et que, estans quatorze gallères d'Espagne pour y entrer, ils ne les ont voulu recevoir.

Venise, 9 août 1588.

Sire, ces seig^{rs} ont advis que le trouble dernièrement survenu à Constantinople est appaisé, moyennant que le G. S. s'est contenté que les impôts qu'il avoit voulu mettre se levassent sur les chrestiens et sur les juifs seulement. La guerre de Perse continue aussi de plus en plus. L'on a advis de Polongne que les choses y estoient en grand repoz, mais que ceux du pays craignans qu'à cette diette il ne se prist quelque résolution par ceulx de la maison d'Autriche de leur faire la guerre, s'estoient résolus de les vouloir prévenir et avoient pris à solde x^m Tartares, et publient partout qu'ils aimoient mieux aller faire la guerre à leurs ennemis que l'attendre en leurs maisons. L'on escrit aussi que le prince de Suède a confirmé les traictez que cette couronne a avec les Turcs et le Moscovite, chose qui, estant véritable, assure les affaires de ce costé, oultre l'apparence qui est grande que le roy d'Espagne, sans lequel on ne peut rien remuer, n'est pas pour entreprendre cette nouvelle guerre.

Venise, 23 août 1588.

Sire, j'ay entendu ce qu'il a pleu à V. M. me faire sçavoir de la paix qu'elle a dernièrement faite entre ses sujets catholiques, dont j'ay receu l'édict et les articles. J'en ay incontinent fait part à ces seig^{rs} et leur ay représenté les raisons qui ont meu V. M. à ce faire, qu'ils ont trouvées si grandes et dignes de telle considération, qu'ils louent grandement le bon zèle et affection qu'elle porte à l'exaltation de la religion catholique, apostolique et romaine, prians Dieu que ce luy soit un moyen de pouvoir plus facilement empescher les desseins des hérétiques, auxquels seuls sans doute cette division apportoit com-

modité et avantage, et qu'ils s'en resjouissent en tant qu'ils espèrent que cela seroit au bien de son royaume¹. Je leur rendis aussi compte

¹ Catherine de Médicis, restée à Paris au milieu de l'émeute et assistée de M. de Villeroy, s'était efforcée d'opérer un rapprochement entre Henri III et la capitale révoltée. Mais le traité qu'elle avait conclu avec les Guises, et qu'on lit dans toutes les publications du temps, tout en renvoyant la solution de la querelle aux états généraux, convoqués à Blois pour la fin de l'année, imposait à Henri III l'obligation de reconnaître la Ligue, et surtout écartait implicitement de la succession tout prince huguenot. M. de Maisse, à côté des formes banales de l'adhésion officielle de Venise, répondant à la communication qu'il est chargé de faire, expose la vive réprobation qu'excitait chez elle ce traité, qu'elle regardait comme une abdication de la royauté devant les sujets :

« Voilà ce qu'ils m'en ont dict et assez froidement en public; mais entre eulx, à ce que j'ay seu, ils en parlent tout autrement. Car, pour le regard de la paix, ils n'estiment qu'elle puisse ny doit durer longuement de la façon et aux conditions qu'elle a esté faicte, et en parlent si ouvertement, que V. M. s'en estonneroit. Cela provient du desplaisir qu'ils ont de la voir rentrer en nouvelle guerre et de leur interest particulier, auxquels ils sont tellement attachez, qu'ils ne pensent à autre chose. Quant aux Estats, ils louent grandement que V. M. ait prins cette résolution, et que puisque en cette guerre il n'est question que de l'ambition et de la querelle des grands de son roy^{me}, qu'elle doibt se joindre et attacher avec son peuple pour sa conservation, puisque tout le mal et la ruyne n'en tombe que sur V. M. et eulx. Ils se

persuadent puis après, et les plus grands me l'on dict, que les estats ne trouveront jamais bon cet accord dernièrement faict, et qu'estans travaillez et ruinés comme ils sont, qu'ils demanderont à V. M. une paix générale, à laquelle ils s'accorderont à quelque condition que ce soit, plustost que de se remettre à la guerre. Bref, que V. M. se doibt servir de cette assemblée pour faire effectuer ce qu'elle jugera estre à propos pour le bien de son roy^{me} et de ses subjects, sans plus despendre de la volonté d'autrui, tellement que qui les voudroit croire, elle se mettroit en repos sans avoir respect qu'à soy-mesme et à son bien particulier.

« J'ay respondu à ceulx qui m'ont tenu ce langage que V. M. n'avoit aultre considération en ce fait que l'avancement de la religion catholique, qui luy a tousjours esté plus chère et recommandable que sa propre vie, et que pourveu que la gloire et l'honneur de Dieu y soit conservée et les hérésies extirpées, qu'elle est preste d'endurer toutes choses et y mettre tout ce qu'elle a en ce monde. Et nonobstant cela, ils ont un extrême regret que V. M. sorte d'une guerre pour entrer en une autre, et la voudroient veoir puissante et bien obéye de ses subjectz, pour l'espérance qu'ils ont d'en debvoir estre secourus en leur nécessité, comme ils en ont eu une peur ces jours passés, ainsy que je luy feray entendre cy-après.

« Touchant le cardinal Morezini, ils me respondirent que ledict cardinal, outre l'honneur et l'amitié que tous ceux de leur nation portoient à V. M., luy estoit de si longtemps affectionné serviteur et si obligé du bien qu'il avoit reçu de cette dernière

de la résolution prise par V. M. pour la tenue des estats généraux, lesquels elle vouloit avancer et favoriser le plus qu'il luy seroit possible, comme le principal fondement et remède pour la restauration de ses affaires. Ils louèrent grandement le conseil de V. M. pour ce regard, et me semblèrent en faire plus de cas que du premier, me disans que les François s'estoient tousjours monstré si bons et fidelles à leur roy, qu'ils ne pouvoient croire qu'estans réduicts ensemble, ilz ne procurassent le contentement de V. M. et ne fissent ce qu'il leur seroit possible pour se délivrer des calamitez qu'ils ont endurees jusques icy.

L'armée du roy d'Espagne, de *l. ou lx* gallères, conduite par le prince Doria, estant partie de Sicile il y a quelque temps, est arrivée à Otranto, faisant contenance de vouloir entrer en ce goulphe, dont ces seig^s sont entrez en souspeçon très grand et ont mandé à leur providiteur d'assembler leurs gallères, et suivre pour voir quel dessein il

promotion, que l'on n'en pouvoit espérer autre chose, et qu'au demeurant que cette république remercioit V. M. de l'honneur qu'elle avoit procuré à l'un de leurs citoyens. V. M. a raison d'avoir trouvé estrange que leur amb^r ne luy ayt, en cette nécessité, non-seulement fait aucun office d'amitié et d'assistance de leur part, mais ne l'ait visité ny venu trouver depuis son partement de Paris. Je n'ay peu descouvrir au vray d'où cela pouvoit procéder; plusieurs attribuent cela à la faute de l'amb^r, lequel, en choses semblables, devoit prendre résolution de luy-mesmes, sans attendre plus longuement, mesmes que tels offices dépendent de son devoir et prudence. Il ne sera pas mauvais de leur faire sentir doucement, quand ce ne seroit que d'entretenir quelque peu le partement du s^r de Fleury, car, de quelque costé que vienne la faute, on ne la sçauroit excuser. Je me suis résolu, conformément à ce qu'il plaist à

V. M. me commander, de ne leur parler plus du prest des *c^m* escus, comme je ne feray.

« Or, nonobstant que chacun connoisse que le zèle que V. M. porte à l'exaltation de la religion catholique luy a fait embrasser ce dernier accord, et que tous les princes catholiques deussent l'assister en une si sainte entreprise, l'on descouvre de plus en plus quelle est la mauvaise intention de ceux lesquels cherchent de mal interpreter les actions de V. M. et la rendre odieuse partout, comme elle verra par la copie d'une lettre qui a esté escrite d'Espagne, tant au gouverneur de Milan qu'autres ministres qui sont en ce lieu, et publiée icy partout. afin qu'elle connoisse à quelles gens elle a affaire; ayant un grand regret de voir qu'elle soit ainsi persécutée sans occasion, et qu'au lieu de l'assistance qu'on luy devoit donner, que l'on cherche de la diffamer et calomnier par tout le monde. » (*C. de V.*)

aura. Ils le connoissent dès le temps de la dernière ligue pour n'estre trop amy de leur république, et craignent qu'il soit venu jusques là pour avoir vengeance d'une fuste prinse en ce goulphe, en laquelle furent tuez mille ou cent hommes des sujets du roy d'Espagne, et celuy qui y commandoit pendu estranglé. Il y a plus d'apparence que cette armée a prins cette route pour empescher que l'armée turquesque, si elle sortoit, n'entreprist rien contre les Estats du roy d'Espagne de ce costé-là, estant ce lieu d'Otranto fort à propos pour cet effect; et elle y pourra encores séjourner quelques jours jusques à ee qu'ils ayent prins langue de ce que fera celle du G. S., de laquelle il n'y a autre nouvelle sinon qu'Assan-Aga estoit naguères passé de Barbarie en Constantinople pour recevoir le généralat de la mer. Mais estant la saison avancée comme elle est, il est malaisé qu'il puisse sortir cette année. Cependant la peur que ces seig^{rs} ont de l'armée dudit Doria n'a pas esté petite, reconnoissans qu'en l'estat où la chrestienté est, il ne lui seroit malaisé d'entreprendre sur eux quelque chose qu'ils seroient contrainets pour le temps de souffrir et de dissimuler.

Il se fait grand amas d'argent à Milan, où il est arrivé, par la voye de Gennes, un milion six mil escus. outre un autre milion qu'on y attend, procédé de certaines graces et concessions que N. S. P. a faictes au roy d'Espagne. L'on tient icy que ce sera pour la guerre de Flandres et d'Angleterre. Les affaires de Polongne sont toujours en mesme estat, sinon que l'on a nouvelle que le cardinal Aldobrandin est arrivé à Cracovie et y a esté receu par la royne vefve et le prince de Suède. avec beaucoup d'honneur et obéissance. Cependant les députez qui se devoient assembler pour le faict de l'archiduc Maximilian sont arrivez en la cour de l'empereur, et mesmes le duc de Sabionetta, où l'on diet que le roy d'Espagne a envoyé mille mil escus pour l'exécution de ce qui sera résolu, qui sera, à l'opinion de tout le monde, plustost pour la délivrance dudit Maximilian avec la bonne grace des Poulonois, que pour avoir effet de guerre, à laquelle il n'est vraysemblable que le roy d'Espagne, assez empesché d'ailleurs, se veuille de nouveau embrouiller.

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE.

OPÉRATIONS DE L'ARMADA. — TEMPÊTES, DISPERSION DE LA FLOTTE ET SON ANÉANTISSEMENT. — EFFET PRODUIT EN FRANCE ET AU DEHORS. — CONJONCTURES À L'EXTÉRIEUR, FAVORABLES AUX VUES FORMÉES PAR HENRI III POUR RELEVER SON POUVOIR. — OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX À BLOIS. — VIOLENCE DE L'ASSEMBLÉE, QUI REPOUSSE TOUTES LES MESURES DE HENRI III. — LE ROI DE NAVARRE EST EXCLU DE LA SUCCESSION À LA COURONNE. — LE DUC DE SAVOIE PROFITE DES TROUBLES POUR SE SAISIR DU MARQUISAT DE SALUCES. — HENRI III SE DÉCIDE À SE DÉFAIRE DU DUC DE GUISE. — COMMUNICATION FAITE À ROME ET À VENISE SUR CET ASSASSINAT.

Chartres, 29 août 1588.

Mons^r de Maisse, je vous ay donné advis de la pacification et réunion de mes subjectz catholicques, dont j'estime que la nouvelle aura esté bien receue par delà, comme la continuation du trouble d'entre les catholicques ne pouvoit estre que bien fort regretée par ceux qui aiment tant soit peu la prospérité des affaires de mon royaume, voulant espérer que ce bon commencement de repoz nous conduira à quelque autre plus parfait.

Lettre
de
Henri III
à M. de Maisse.

La chose sur laquelle nous avons maintenant les yeulx plus bandez est ce que deviendra l'armée d'Espagne et celle d'Angleterre qui y est opposée, n'ayant eu aucunes certaines nouvelles depuis qu'elles sont passées le destroit de Calais. Seulement se dict par aucuns que celle d'Espagne a esté contraincte de tirer du costé de l'Escosse et qu'elle se retrouve maintenant vers le Neuf-Chastel, et qu'il est survenu quelque combat auquel il y a eu perte de bon nombre de vaisseaux de part et d'autre, mais cest advis n'est pas bien certain, et fault actendre ce qui s'en pourra apprendre davantaige, qui ne peult plus guières tarder¹.

¹ La catastrophe qui, après un grand nombre d'accidents, avait achevé la destruction totale de l'*Armada*, s'était déjà accomplie neuf jours avant la date de la lettre de Henri III. Quatre jours avant, le roi de Navarre, comme on le voit au t. II,

p. 389, des *Lettres missives de Henri IV*, avait écrit à Drake pour le féliciter de la charge d'amiral d'Angleterre qu'il venait de recevoir avec la mission de s'opposer à la flotte espagnole. Après avoir été dispersée, dans une rencontre avec la flotte anglaise, par

Quant à ce que me mandez des occurrences de Levant, il se trouve conforme à ce que m'écrit le s^r de Lancosme, ayant aussi entendu de la court de l'empereur que les archiducz estoient sur le point de s'assembler pour délibérer sur le faict des affaires de Polongne, qu'ilz désiroient d'accommoder par une bonne pacification. C'est ce que vous aurez de moy pour ceste heure, si je n'y adjouste que je partz présentement pour prendre mon chemin droict à Bloys, où je délibère, suivant la publication que j'ay faicte, de tenir les estatz généraulx de mon royaume, desquelz j'espère, Dieu aidant, recueillir quelque fruit grandement utile au bien général de mon royaulme.

Blois, 25 septembre 1588.

Lettres
de
Henri III
à M. de Vignay.

Mons^r de Vignay, j'ay entendu la charge que vous a laissée le s^r de Maisse, vostre oncle¹, pour mon service, ainsi que a esté mon inten-

l'emploi des brûlots, une partie de l'*Armada* fut poussée par les gros temps vers l'Écosse et, comme le dit ici le roi, a la hauteur de Newcastle, une autre partie du côté de la Hollande; et enfin, le 20 août, une tempête terrible éclata, dans laquelle elle fut abîmée presque entièrement. Ce désastre devait bientôt rendre la confiance à Henri III et lui inspirer la pensée de prendre des mesures énergiques pour rétablir son autorité. Il donne ici une preuve de cette disposition, déjà indiquée chez lui, et il amonçait, le 24 août, une décision qui probablement n'eut pas de suite, car M. de Sancy, qu'on y trouve compris, allait être employé, en Suisse, à une mission qui devait être bien autrement utile à Henri III. Quant au prince de Moldavie que la lettre concerne, on voit que l'exemple de la protection obtenue autrefois par le prince de Valachie avait suscité des imitateurs, et que Henri III n'avait pas été corrigé par

l'expérience qu'il avait faite des mauvais résultats de son intervention auprès de la Porte en faveur de ses protégés :

« J'escris au s^r de Lancosme la deliberation que j'ay prise d'envoyer en Levant avec le prince de Moldavie, chevalier de mon ordre, le s^r de Sancy, conseiller en mes conseils d'État et privé, afin de moyenner, par l'intervention de mon nom, que ledit prince soit restably et réintégré en ses Estats. » (*Lettres du cabinet*, etc.)

¹ Il ne reste rien des lettres de M. de Vignay, petit-fils de l'Hôpital, dont la fille unique avait épousé Huraut du Fay, frère aîné de M. de Maisse, et porté dans cette famille le beau domaine de Vignay, retraite du chancelier dans sa disgrâce, et qu'il a célébré dans ses vers. Mais on peut, du moins, y suppléer par les lettres de Henri III, qui se suivent ici heureusement et avec tout l'intérêt des circonstances extraordinaires au milieu desquelles elles sont

tion attendant celluy que j'ay destiné en sa place, ensemble la déclaration que le duc vous a faicte de voir volluntiers ceux qui y sont de ma part. ce que je me suis tousjours promis de l'amitié de ces seig^{rs}. Quant à celluy que vous m'escripvez devoir estre ambassadeur pour le roy d'Espagne près desdits seig^{rs}, cela advenant, c'est chose dont vous n'avez à vous mesler, parce qu'elle ne touche en rien à mon service et n'y peult aussy avoir subject de rien disputer entre vous pour le regard de vos charges. Au moyen de quoy ne sera besoing que vous en parliez ny faictes aucun office là-dessus, si ce n'est qu'il traictast affaires qui me fussent préjudiciables, auquel cas vous vous y emploirez selon que la qualité du faict vons en pourra donner occasion.

J'ay bonne souvenance des affaires de la Mirande et bonne volonté de subvenir à leurs nécessitez, continuant la protection en laquelle les rois mes prédécesseurs et moy l'avons tenu par cy-devant. Mais les grandes charges que j'ay maintenant à supporter empeschent que je n'y puisse donner le prompt remède que la comtesse désireroit. Et fault que ceulx qui attendent semblables effectz de moy aient patience jusques à la fin de ceste assemblée des estatz généraulx de mon royaume, en laquelle sera traicté de tout ce qui appartient à l'honneur de Dieu et au bien de mon service, pour me pourveoir de moyens de soubstenir l'ung et l'autre. Il y a desjà icy la pluspart des depputtez desdits estatz; les autres arrivent de jour en jour, de sorte que l'ouverture de la tenue d'iceulx pourra estre faicte dans peu de jours, et espère qu'elle ne se departira sans quelque bonne résolution pour le restablissement de la religion catholique, apostolique et romaine, suivant mon édict

écrites. Ces lettres, contre-signées désormais du nom de Revol, annoncent par là une mesure importante que venait de prendre Henri III. A peine arrivé à Blois, son premier acte fut de dissoudre son ministère, dont les membres lui étaient devenus suspects par suite des derniers événements. Dans la composition du nouveau ministère, M. de Revol prit la place de

M. de Villeroy, tombé en disgrâce après la négociation qu'il avait traitée à Paris avec la reine mère et les chefs de l'insurrection catholique. On en sera moins étoumé après avoir vu ici l'espece de désapprobation *contenue* qui perce dans les lettres confidentielles qu'il adresse à M. de Maisse, et où le ministre commente les actes du roi

dernièrement faict et de mon autorité, chacun monstrant d'y apporter une bonne et saincte intention. Je faictz faire toute la diligence qui se peut pour l'avancement de mes armées de Poictou et de Daulphiné, lesquelles ne tarderont plus guères à se rendre dans lesdits pays et serrer de près les ennemis.

Blois, 10 octobre 1588.

Vostre lettre du xx septembre, avec laquelle j'ay receu une dépesche de mon amb^r en Levant¹, ne contient que advis des occurences de delà

¹ Ni la lettre antérieure mentionnée ici par le roi ni aucune autre de M. de Lancosme n'existe, pour l'année 1589, dans le manuscrit de Harlay. Le n° 44 du fonds Dupuy nous en fournit une pour ce mois, du 22 octobre 1588, qui prouve, du reste, qu'aucun fait important ne se passait de ce côté en dehors des incidents ordinaires de la guerre de Perse :

« J'ay advisé V. M. de tout ce qui se passoit par deçà pour son service et affaires, lesquelles je vois tousjours continuer en bon estat et repos qu'elle scauroit désirer, et l'humeur de ces ministres bien disposée à l'entretien de son amytié avec respect; ce qui a succédé à la confusion de ceulx qui espéroient et désiroient qu'il y deust naistre quelque altération. Je feray avec la grâce de Dieu tout ce qui me sera possible pour les entretenir au contentement de V. M. Pour le regard des affaires de cest empire, il court icy nouvelles du Perce que je n'ay peu encores vérifier, que le général de l'armée de ce seig^r s'est avancé pour seulement faire ung fort qui donne seureté aux passages des pays de S. H. jusques à Tarris, et que l'on ne sçait ce qu'il aura faict ny de son retour. Aultres disent que le Percien, lequel estoit allé au royaume de Carrossan contre ce

Tartare, n'ayant pas trouvé ses affaires si grandes qu'il s'étoit imaginé estre, tourne en diligence sur ses frontières de deçà, et que, laissant acheminer le gros de son armée à petites journées, il s'estoit avancé avec xxv^m chevaux pour surprendre et donner quelque traicte à l'armée de ce seigneur; ce que l'on diet qui a succédé, sans que l'on sçache de quel costé est demeuré le meilleur. S'ils se sont vens et affrontez comme aucuns disent, l'on pence de certain lever ce doubt et croire que l'armée de Son Altesse a eu le pire. J'espère, dans le premier ordre, estre plus esclairey et adviser V. M. de tout ce que y pourray apprendre, estant très malaisé d'asseoir ung certain et vray fondement sur leurs affaires, les sçaichant très artificieusement cachés et dissimulés, quand elles sont mauvaises, et trop advantageusement et vrayment publiées, quand elles réussissent. Bien est-il certain que ce seig^r a envoyé commandement qu'aucun des bassas, belierbelis ou gouverneurs qui sont en l'armée n'ayent à retourner ny abandonner le camp, voulant qu'ilz hivernent sur le lieu avec le général. L'on diet qu'Assan-Bassa, général de la mer, s'est entretenu en l'Archipelague avec dix ou douze galaires et galliottes. Il les a envoyées en

et des discours qui se font où vous estes sur les affaires du monde. Je vous ay faict une dépesche par courier exprès, portant charge de traicter de quelque affaire de ma part avec le duc de Mantoue. et puis peu de jours une autre dans laquelle est l'obligation de mon cousin le duc de Nevers. Je croy que vous aurez satisfait à ce que je vous ay sur ce ordonné, dont j'attendray la responce au plus tost que faire se pourra¹.

Barbarye pour rapporter sa femme et ses larcins qui y estoient demourés. Ces gens-icy se monstrent très mal satisfaits et peu asseurez des Pollonnois, tant pour le passage libre qu'ils ont donné aux Causaques qui les ont attaqués que pour n'avoyr envoyé amb^l, comme ils avoient promis depuis que ce nouveau et prétendu roy est en possession. » (*Mss. de la Collection Dupuy, n° 44.*)

¹ Henri III avait contremandé le rappel de M. de Maisse, à qui il avait écrit de Blois, le 16 septembre 1588, en le chargeant d'une mission qui se rattache à plusieurs des mesures qu'il prenait alors pour faire prévaloir la portion du parti catholique unie avec lui, contre celle qui pactisait avec la Ligue. Quant à la mission qui revenait alors à M. de Vignay, par suite du départ de son oncle, elle était expliquée ainsi dans cette lettre et dans une autre où se trouvait l'obligation mentionnée :

« Ayant mis sus deux bonnes et fortes armées, l'une en Poitou, l'autre en Daulphiné, pour faire la guerre aux hérétiques et remettre en son entier le service de Dieu, la religion catholique, apostolique et romaine, et mon autorité és provinces et endroictz de mon roy^m que l'injure du temps a donné moyen d'occuper, il m'est nécessaire recouvrer beaucoup de deniers pour entretenir lesdites armées et

satisfaire à autres grandes despenses qu'il me convient supporter pour le bien de mon Estat. En quoy mon cousin le duc de Nevers s'est monstré des plus prompts et affectionnez à me secourir non-seulement de sa personne. que j'ay prise pour commander à madite armée de Poitou, mais aussy de ses biens, m'ayant déjà presté la somme de XL^m escus que luy a faict fournir mon cousin le duc de Mantoue, son neveu, suivant l'accord fait entre eulx, et offert m'aider encores plus avant de ce qu'il doit encores recevoir de mesme part, à mesure que les termes échieront.

« J'ay entendu que, par l'accord susdict fait entre eulx, ledit duc de Mantoue est tenu luy bailler encores cent mil escuz en quatre ans, desquelz me pouvant aider suivant son offre, ledit duc me pourroit faire un singulier plaisir, qui me seroit de grande commodité en mes affaires, de me prester comptant à présent semblable somme de cent mil escuz, en luy laissant par mondit cousin, son oncle, lesdits cent mil escuz qu'il luy doit pour caution et seureté de son remboursement que je luy ferois aussi en quatre ans.... L'asseurant de la recognoissance qu'il peut attendre de moy du plaisir que je recevray de luy en cest endroict. Et pour ce que me l'accordant pour ung si bon et saint œuvre, le fruit que j'en puis tirer depend de

Je n'ay encores peu faire l'ouverture de la tenue de mes estatz généraux, parce qu'il y a encores quelques depputez d'aucunes provinces à venir. J'ay remis à la faire lundy xv^e de ce mois, et ce pendant ceux qui sont arrivez ne laissent à esbaucher les affaires qui s'y doivent traicter, s'estans, avant que y entrer, tous lesdits depputez miz en bon estat de dévotion, comme j'ay ordonné le semblable par tout mon royaume, et de faire processions et prières publiques à ce qu'il plaise à Dieu nous y assister de sa grâce pour en faire sortir une bonne réformation à son honneur, au bien de la religion catholique, et autablissement de mon autorité souz laquelle mes bons subjectz puissent estre maintenuz en tranquillité et repos. Mondit cousin le duc de Nevers est arrivé icy et en partira dans trois ou quatre jours pour aller assembler mon armée et la faire marcher du costé de Poitou, où il verra l'occasion plus à propos.

Blois, 23 octobre 1588.

Le duc de Savoye, ayant entrepris ce que vous avez entendu sur mon marquisat de Saluces, s'est voulu ayder envers moy du mesme prétexte que par vos lettres j'ay entendu qu'il a prins et faict publier par delà, m'ayant escript et faict dire par son amb^t le passage que l'Esclagnières se préparoit faire delà les montz pour prendre Chasteau-Dauphin, et qu'il avoit délibéré d'aller avec ses forces pour l'empescher, ou s'il s'estoit ja rendu maistre du lieu, le reprendre pour le remettre sous mon autorité comme auparavant. Ce que par la responce que je feiz audit amb^t, je luy feiz assez entendre que je ne pourrois trouver bon qu'il entreprist de soy-mesme, pour n'estre loisible à nul prince d'entrer armé dans le pays d'un autre sans sa réquisition ou son consentement,

Favoir promptement, vous le prierez de fournir ladite partie en or, et, ce faisant, le ferez tenir à Lyon sur deux ou trois mullets ou en poste, de sorte qu'il n'en advienne inconvenient. Si ceste dépesche vous trouve encore à Venise, attendez autre mandement de moy avant vous en revenir,

nonobstant que je vous aye cy-devant donné congé de ce faire; et, si ce courrier ne vous trouvoit plus là, celuy que vous aurez laissé en vostre place, attendant vostre successeur, fera l'office que je vous commectz cy-dessus envers ledit duc de Mantoue. * (*Lettres du cabinet, etc.*)

et luy dis que je aviserois à l'advertissement qu'il me donnoit du dessein de l'Esclignières, pour y pourveoir comme il seroit besoing¹.

¹ La saisie du marquisat de Saluces, opérée sur ces entrefaites par le duc de Savoie, était le grand fait extérieur qui venait se produire dans la situation. L'ambition du jeune duc avait peine à se contenir depuis qu'il s'était fortifié en épousant la fille de Philippe II, et il s'empressa de profiter des embarras où l'insurrection de la Ligue avait plongé Henri III pour s'emparer, sous un prétexte, d'un État qu'il regardait comme appartenant à sa maison. Il allait être désavoué par son beau-père, dont cette résolution précipitée dérangeait les desseins, car elle pouvait soulever en France le sentiment national et rallier à Henri III ses adversaires eux-mêmes.

On put le croire d'abord, quand la nouvelle de cette agression étrangère fut jetée au milieu des violentes discussions qui agitaient les États généraux depuis qu'ils étaient réunis à Blois, quoique Henri III, qui en rapporte ici l'ouverture, se montre, vis-à-vis de l'étranger, satisfait des dispositions de l'assemblée. Mais il s'en fallait que tout s'y passât pour lui à l'avantage de son autorité, notamment dans la discussion par suite de laquelle le roi de Navarre venait d'être exclu de la couronne. Henri III vit bientôt dans l'attaque du duc de Savoie un moyen de diversion qui s'offrait à propos et qu'il s'empressa de saisir. La mission qu'il annonce ici de M. de Pougny, l'un des trois frères d'Angennes, chargé de mettre le duc de Savoie en demeure de s'expliquer sur les prétextes qu'il alléguait, était une première démarche conciliatrice que la guerre devait suivre en cas de non succès, et, dans cette prévision, le roi

devait en informer Venise, et y préparer, comme on le verra, Rome et les autres États d'Italie :

« Deux jours après, la nouvelle vint que ledit duc s'étoit emparé de Carnagnole et Cental, tant des chasteaux que des villes, dont bientost j'eus la confirmation par une autre sienne lettre, qui fut aussi accompagnée de langage conforme à la teneur d'icelle par sondit amb^r, lequel se trouva encores icy combien que, des la première audience susdite qu'il a eue de moy, il eust pris congé, comme il disoit son maistre le luy avoir donné pour aller trouver et depuis il seroit party. Les raisons desquelles il vouloit couvrir le fait estoient fondées sur l'intelligence qu'il disoit y avoir entre l'Esclignières et la Fitte, qui commandoit pour mon service audit marquisat, par le moyen de laquelle ledit pays devoit estre mis entre les mains des huguenotz, et que ce qu'il avoit fait estoit pour le service de Dieu, le mien, auquel par ce moyen ledit pays demonroit assuré, ce qu'il n'estoit auparavant, et pour la securité de ses Estatz.

« Et combien que j'aye trouvé ceste façon très mauvaise, toutesfois puisqu'il dict que c'est pour mon service, qu'il ne peult avoir couleur sinon en me rendant ce qu'il a prins, j'ay advise d'envoyer vers luy le s^t de Pougny pour l'en semondre et recevoir le tout de ma part, comme chose que ses lettres et parolles sembloient me donner assurance qu'il voudroit effectuer, ayant voulu tenter ceste voye plustost que me résoudre à autre moyen, pour éviter tant qu'il me sera possible ung trouble uni-

Au demourant, je vous veulx bien advertir que dimanche xvi^e de ce mois, après les prières publiques et particulières que j'avois faictes et fait faire pour implorer l'assistance de Dieu par son S^t Esprit en ceste assemblée de mes estatz généraulx, j'en feiz l'ouverture, et entre autres choses leur déclaray que, pour mieulx affermir et corroborer mon édict de réunion de tous mes sujets catholiques avec moy, à l'extirpation de l'hérésie et manutention de l'Église catholique, apostolique et romaine, j'avois délibéré le faire de nouveau publier, con-

versel que ledit fait pourroit susciter en toute la chrestienté. Et luy ay donné charge de vous faire incontinent sçavoir en quelle disposition il aura trouvé ledit duc, afin que vous en rendiez participans ces seigr^s, lesquelz je seray bien aise qu'ilz soient informez au vray de tout ce qui se passera pour ce regard. Et à cest effect vous leur ferez entendre la façon que ledit duc a tenue avec moy et la résolution que j'ay prise là-dessus, estant content de donner au repos public le juste ressentiment que j'aurois occasion d'en faire, pourveu que par autre moyen il m'en soit fait raison. Mais vous leur direz que, si elle m'est desniée, comme j'ay la justice de mon costé, encores que ce me seroit ung très grand regret d'estre destourné de la guerre et poursuite que je fais pour purger mon royaume de l'hérésie, à quoy j'ay du tout converty mes intentions sans y vouloir espargner ma propre vie, toutesfois, si, au lieu de ce, je suis contrainct d'employer mes armes pour recouvrer et conserver les Estatz que Dieu m'a mis en main, j'en seray justement deschargé envers la majesté divine et envers les hommes, ensemble du dommage qu'en pourroit advenir à toute la république chrestienne.»

M. de Pougny, écrivant à M. de Vignay, de Turin, le 17 novembre 1588, lui mandait

ainsi les premiers résultats de sa mission auprès du duc de Savoie :

« Arrivant icy, je trouvay ce prince tenant assiégé le chasteau de Ravel; ce siège, mis à la vue de tout le monde devant une place du roy, ne me pouvoit permettre d'arrêter davantage que je n'eusse veu M. de Savoie. Son Altesse me respondit résolument que ce siège qu'il tenoit devant Ravel estoit pour faire le service du roy, et que je luy laissasse chasser de Ravel, comme il avoit fait des autres places, ces mauvais serviteurs du roy. En somme, pour raisons que j'aie peu débattre que ceux qui estoient dans ce chasteau estoient tous catholiques, que c'estoit grand honte, en présence d'un ministre du roy, vouloir emporter de vive force une de ses places, etc. S. A. commanda surseoir le siège, tenant quelques gens de guerre aux environs jusques à ce qu'on eust peu avoir les commandemens du roy, etc.» Après cet accord, M. de Pougny rapporte une longue discussion qu'il a avec les ministres du duc de Savoie, afin d'en obtenir une déclaration pour la remise du marquisat de Saluces, que ceux-ci éludent, et il ajoute en finissant : « Comme je voulois fermer ceste lettre, il nous est venu nouvelles M. de Savoie estre entré dans Ravel, ceux de dedans s'estans rendus à luy, etc. » (*Lettres du cabinet, etc.*)

firmer et jurer en ladite assemblée, représentant tout le corps des trois ordres de mondit roy^{me}, pour loy perpétuelle, irrévocable et fondamentale d'icelluy. Ce qui auroit esté receu avec grand applaudissement de toute l'assistance et exécuté le mardy suivant avec serment solemnel que je feiz, et tous les assistans après moy, tant princes, seigneurs, officiers de ma couronne, et conseillers de mon conseil, et depputez des trois ordres desdits estatz, et de la tenir en ladite qualité de loy fondamentale et l'observer à perpétuité, employant vyes et biens pour l'exaltation et conservation de nostre dite religion, ayant bien voulu commencer la tenue desdits estatz par ce qui est de l'honneur de Dieu, comme il est la source et le commencement duquel procedent toutes bonnes actions, et sans la grace duquel les hommes ne peuvent rien faire qui leur tourne à bien et salut. Le surplus sera continué en la plus grande diligence qui sera possible pour en tirer quelque bonne résolution, que je prie à Dieu faire réussir à sa gloire, au bien de cest Estat et de mon service.

Blois, 20 novembre 1588.

Quant aux affaires de Piémont, le duc de Savoye persiste en sa première déclaration de me vouloir tout restituer, ce que son amb^r, qui est revenu près de moy, fait entendre à un chacun. S'il prend ce bon conseil, il luy sera plus salutaire en ses affaires qu'il ne trouveroit par aventure l'opinion contraire, s'il s'y laissoit aller. Ces seig^{rs} ont fait acte digne de leur prudence tant recommandée d'avoir deffendu la sortie de leurs hommes, estant chose qui regarde l'universel, pour la conséquence qui despend de cest événement; et ores qu'il n'y allast que de mon particulier, je m'assure tant de leur amitié que j'espéreray toujours d'eux tous bons offices en ce qui me touchera.

J'ay dépesché le s^r de Gondy devers N. S. P. le pape, qui a aussi charge de moy de passer devers lesdits seig^{rs}, mais ce ne sera que après avoir satisfait devers S. S. Je vous sçay bon gré du soin que vous rendez aux affaires de la Myrande, mesmes à conforter la comtesse

de persévérer en la dévotion que mérite la protection que ceste couronne a de si longtems tenue de ladite maison, laquelle je désire continuer. Mais elle doit excuser l'incommodité de mes affaires, attendant que Dieu m'ait fait la grace de les remettre en meilleur estat, comme j'espère qu'il m'en donnera le moyen, duquel elle se ressentira à la conservation de ladite maison.

Mon cousin le duc de Nevers¹ a marché avec mon armée de Poictou, il y a quelques jours, et desjà eslargy de beaucoup la liberté du pays par la réduction de sept ou huit places que les ennemis tenoient, et entre autres de la ville et chasteau de Mauléon, où il y avoit près de mille hommes de guerre qu'il a contrainct se rendre à discrétion. De là il passoit plus outre à la reprise d'autres places, l'ennemy ayant quicté la campagne dès qu'il a veu mon armée s'avancer contre luy.

Blois, 8 décembre 1588.

J'ay entendu la façon de laquelle ces seign^{rs} avoient receu la

¹ Henri III avait écrit de Blois, le 7 novembre 1588, relativement à l'emprunt traité avec le duc de Mantoue :

« J'ay veu les conditions qu'il a entre-meslées parmi les offres et démonstrations qu'il a faites de me vouloir accomoder de la somme que je luy ay demandée. Quant à ce qui dépend de mon cousin le duc de Nevers, je m'asseure que mondit cousin les rendra contens de tout ce qu'ils luy peuvent raisonablement demander pour ce regard. Quant à l'autre condition de la restitution qu'il me demande de quelques chasteaux dépendans du marquisat de Saluces, qu'il diet luy appartenir, vons luy avez sagement respondu que ce n'est chose que je puisse résoudre sans faire examiner ses prétentions, qui ne peult estre fait sans quelques cours de

temps ; et, si sa demande est raisonnable, il en peult attendre la justice de moy libéralement sans me vouloir faire payer en cela le plaisir dont je le prie, s'il veut que je le reçoive en plaisir, que je n'aurois occasion de croire s'il s'arreste encores à vouloir ladite restitution des places moyennant ledit prest, qui seroit tacitement déclarer ne le vouloir faire ou me donner occasion de m'en passer. »

Après en avoir parlé encore dans deux lettres suivantes, il concluait ainsi sur cette affaire, en écrivant le 18 décembre : « Je ne vous diray rien davantage touchant le prest des six cens du duc de Mantoue, ne trouvant à propos de m'entremettre plus avant des conditions qui sont à demesler entre luy et son oncle pour leurs affaires particulières. » (*Lettres du cabinet, etc.*)

communication que vous leur avez faicte de ma part du faict du duc de Savoye, et le langaige qu'ils vous ont tenu de l'équitable jugement qu'ils en font, et des remonstrances qu'ils ont faict faire par leurs amis tant envers S. S. que envers le roy cath^{olique} et ledict duc. L'on n'avoit desjà escript de Rome que cest office avoit esté faict en leur nom fort vivement à l'endroit de S. S., qui seroit argument assez puissant pour me faire croire qu'ils auront faict le semblable ès autres endroitz, ores que je n'y fusse persuadé d'autre raison que de celle-là, asseuré qu'ils y adjousteront tousjours les bons effectz en toutes les occasions qui s'offriront, et si en autres choses je le puis espérer, à plus forte raison en celle-cy, où l'intérêt public est conjoint par la conséquence qu'elle tire après soy.

Je vous ay adverty de la délégation que j'ay faicte du s^r de Gondy vers S. S., avec charge de repasser devers ces seig^s pour les visiter de ma part et leur faire entendre ma résolution touchant le faict dudict duc, comme à mes bons et singuliers amis que je serois bien aise d'avoir pour tesmoins envers tout le monde du respect que j'ay voulu avoir au bien universel de la chrestienté avant que faire le ressentiment auquel je suis provocqué et tout résolu, si, après avoir donné ce plaisir audit duc de me faire la satisfaction qu'il doit, il ne s'en acquitte comme il a promis¹.

¹ Henri III, par une lettre du 29 novembre, avait annoncé la nomination, comme gouverneur de Lyon, du duc de Nemours, qui allait, à ce titre, figurer bientôt dans les événements :

« Estant decédé le s^r de Mandelot, j'ay pourveu de son gouvernement mon cousin le duc de Nemours et de ma lieutenance générale en son absence le s^r de Bothiéon, sénéchal de Lyon, etc. »

Il disait encore, au sujet de la Mirandole, qui était pour lui l'un des embarras financiers de la circonstance : « Quant à ce que vous m'escrivez du faict de la Myrande,

vous pouvez faire entendre à la comtesse que, par la résolution de mes estats, j'espère avoir moyen de mieux subvenir à ce qui est de mon service. Cependant il est nécessaire qu'elle s'évertue de ce qu'elle pourra pour préserver sa place d'inconvénient. A quoy vous l'exhorterez et à continuer la dévotion qu'elle a jusques icy monstrée envers ceste couronne, l'appuy de laquelle luy sera toujours de plus d'honneur et seurété que toute autre adhérence ou protection qu'elle scauroit prendre. Car ceulx qui la luy peuvent offrir ne veullent que avoir ung pied dans

Blois, 18 décembre 1588.

J'ay veu ce que vous avez entendu des opinions qui courent touchant le fait du marquisat de Saluces et la part que autres que le duc de Savoye y peuvent avoir. Les nouvelles que j'ay d'Espaigne portent que le roy cath^{ol} ne l'approuve point. La chose est aussi de trop mauvaise odeur pour y donner son adveu, joint que ses affaires ne requièrent pas qu'il se tire pour ceste heure plus de besongne sur les bras qu'il n'en a, qui est assez pour occuper ses forces et moyens sans se conciter de nouveaux ennemis. Je sçay que ces seig^{rs} y apportent toute prudente considération, et monstrent l'affection que je me suis toujours promis de l'amitié que nous avons ensemble.

J'ay advisé de révoquer le s^r de Pougny du lieu où il est¹. Si son voyage n'a produit l'effect qui m'estoit promis, il aura au moins servy pour faire cognoistre à tout le monde combien j'ay voulu avoir plus de respect à l'entretienement de la paix entre les princes et Estatz catholiques que au ressentiment que j'ay en mon particulier de ceste indignité et injure; et, au contraire, faict descouvrir si clairement les intentions dudit duc, que ceulx qui en voudront plus doubter se montreront trop partiaux pour luy au jugement de sa cause.

Blois, 24 décembre 1588.

Vous entendrez la mort du feu duc de Guyse, que Dieu luy a faict

la place pour s'en rendre les maîtres, et moy je ne desire que la conserver aux seigneurs à qui elle appartient, etc.» (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

¹ Les dispositions que montrait Philippe II dans la question de la saisie du marquisat de Saluces avaient pu décider Henri III à prendre la mesure qu'il annonce dans cette lettre. Mais la révocation

de M. de Pougny pouvait aussi être le préliminaire de la guerre avec la Savoie. A l'approche du grand coup d'état que méditait Henri III, et qui allait éclater à quelques jours de là, il est à présumer que cette guerre entraît dans les calculs de ce prince, comme le moyen qu'il se réservait d'employer pour conjurer les conséquences prévues de ce coup d'état.

recevoir pour punition des malheureux dessaings qu'il pensoit en brief exécuter sur moy et mon Estat, comme j'en ay eu de bons et certains advis. Ce qui m'a faict résoudre à faire tumber le sort sur luy pour me garentir et le repos de mes subjectz catholiques, qu'il a tenuz, ainsi que chacun sait, longuement divisez et en trouble au préjudice de mon auctorité, ainsi que plus particulièrement vous verrez par le mémoire que je vous envoie¹, du contenu duquel vous pourrez faire

¹ Une instruction, datée du 24 décembre 1588, et écrite, comme la lettre, le lendemain de l'événement, accompagnait la dépêche adressée à M. de Vignay. Elle donnait tous les motifs politiques qui avaient décidé Henri III à sévir sous cette forme contre le chef de la Ligue :

« Les premiers troubles meuz par ledit feu duc de Guise en ce royaume l'an m^{cccc}lxxxv ont assez faict cognoistre toute autre intention en luy dont il avoit prins le prétexte. Car, ayant couvert son mauvais desseing de la religion catholique et de l'extirpation de l'hérésie, tous ses exploits auroient esté exécutés es villes catholiques, des meilleures qu'il auroit peu saisir, pour commencer à jeter de solides fondemens à ses desseins notoirement dressez dès longtemps à l'usurpation de ceste couronne.

« Au moyen de quoy tant s'en fault que l'hérésie ait pris adfoiblissement par sa soulevation, qu'elle est accreue et fortifiée de beaucoup plus qu'elle n'avoit jamais esté, et mesmes par la soustraction qu'il auroit faict à S. M. de bonne partie de ses forces et moyens, elle auroit esté empeschée de faire l'effect qu'il estoit nécessaire à l'extirpation de l'hérésie, ledit duc en estant la seule cause, qui néanmoins se faisoit prescher à faulces enseignes le protecteur de la religion catholique.

« Toutesfois, S. M., voulant essayer de réunir tous ses subjectz catholiques, auroit, par son premier edict, assoupy ceste première faulte sur les belles promesses qui luy estoient faictes de n'y plus revenir. Et néanmoins, comme ses forces estoient occupées à faire la guerre aux hérétiques tant en Guyenne que en Provence et Dauphiné, on se seroit encore saisy d'autres de ses places fortes et n'auroit-on espargné aucune sorte de pratique ni mence pour en soustraire tous les jours d'autres à l'obéissance de S. M.

« La saisie de Paris a esté le comble du mal, et toutesfois S. M., voulant éviter toute occasion de guerre entre sesdits subjectz catholiques, auroit encore voulu estendre tout par un second edict, et, pensant adoucir la dureté du cuer dudit duc de Guise par grâces et faveurs, luy en auroit départy tout autant qu'il auroit loit démonstration d'en désirer. Mais son ambition ayant plus haut bat que vouloir despendre d'autruy ou bien de recongnoistre les obligations qu'il avoit à S. M. et les convertir à luy en faire service, il s'en servoit de planche à nouvelles machinations et entreprises.

« Il ne cessoit de faire pratiquer les bonnes villes qui estoient encores demeurées fermes en l'obéissance de S. M., et se peult dire que, en celles qu'il n'avoit peu

part à ces seig^{rs} pour les rendre informez de la vérité du fait, comme il est passé, que je ne fais doubte plusieurs voudront des-

encore tirer à soy, la division estoit déjà si grande par sesdites menées, que les magistrats à peine pouvoient plus retenir les habitans qu'ils ne s'entretuassent et coupassent la gorge les uns aux autres. Ceux de son party, aucuns prévenuz de plusieurs crimes capitaux, estoient maintenez sous son appuy en toute franchise sans qu'il feust au pouvoir des magistrats de faire justice. L'insolence de luy et des siens passoit si avant que de braver, menasser et intimider ceulx qui ne vouloient estre autres que serviteurs de S. M., pour la faire abandonner et en jouir après plus facilement à leur volonté.

« En l'assemblée des estatz, ils n'ont esparné aucuns moyens, par le ministère de leurs partisans, auxquels ils avoient pratique par les provinces de faire tomber les eslections pour oster toute autorité et obéissance à S. M. et la rendre odieuse à ses subjets, les ayans suscitez à luy faire des requestes incivilles pour les obtenant, mettre par terre la dignité de S. M., ou en estant refusez, prendre ce prétexte de rompre et en imputer la cause à S. M. pour la faire haïr de ses subjets.

« S. M. a usé de toute la prudence et patience qu'elle a peu si avant qu'elle cognoissoit en estre venue en mespris à l'endroit de ses subjets, qui estoit un grand préparatif audit duc de Guise pour faire son coup dès longtempz projeté. Et de fait S. M. a eu plusieurs advis de divers endroits et de personnes mesmes qui en autres choses avoient affection audit duc de Guise, ayans néanmoins son mauvais cœur en horreur; que si elle ne pour-

voyoit à ses affaires, elle estoit en danger de perdre bientost la couronne et la vie.

« Et d'autant que cela ne regardoit seulement sa personne, mais aussy tout son roy^{me}, auquel elle doit le soin de la conservation et repos de ses subjects. estimant qu'elle en seroit responsable devant Dieu, si elle n'y pourvoyoit après avoir veu que le mal estoit irrémédiable que par la mort de celuy qui estoit l'auteur et pensoit en tirer le profit. elle auroit esté contraincte de faire perdre la vie audit duc de Guise, comme il auroit esté fait le xliiii de décembre, année présente. M^e III^e VIII.

« Et parce qu'il en pourra courir divers bruictz, et que, selon les passions d'aucuns, la vérité en pourroit estre déguisée pour faire trouver l'acte mauvais, qui ne se peut attribuer que à la justice divine, ledit duc l'ayant par tous moyens provoqué contre luy, elle a voulu en estre fait ce brief discours pour estre ses subjects et tous autres faits capables par iceluy de la vérité du fait, en attendant plus grande lumière qui en pourra estre tirée dans peu de jours. Voullant aussy S. M. que sesdits subjects soient assurez qu'elle persévère en sa résolution de vouloir poursuivre l'extirpation de l'hérésie pour estre chose qui ne dépendoit de l'affection dudit duc de Guise ni d'autre que du propre mouvement et ferme intention de S. M., qui n'a rien plus à cœur que de veoir Dieu servy et honoré, et la religion catholique, apostolique et romaine fleurir autant que jamais en ce royaume.

« Aussi elle a la mesme volonté qu'elle

guïser. Mais aussi je me prometiz tant de leur amitié, qu'ilz n'en recevront autre impression que vous leur en donnerez de ma part.

1589.

JANVIER-AOÛT

MORT DE CATHERINE DE MÉDICIS. — EXPLOSION POPULAIRE À PARIS. — LA LIGUE SE FORME EN GOUVERNEMENT ET PROCLAME LA DÉCHÉANCE DU ROI. — ENTRÉE DU DUC DE MAYENNE À PARIS, NOMMÉ LIEUTENANT GÉNÉRAL DU ROYAUME. — SINTÉ-QUINT PULVINE L'EXCOMMUNICATION CONTRE HENRI III POUR LE MEURTRE DU CARDINAL DE GUÏSE. — OUVERTURES SECRÈTES POUR LA RÉUNION DE HENRI III AVEC LE ROI DE NAVARRE. — HENRI III TENTE DE RELEVER SON POUVOIR PAR LUI-MÊME ET RENVOIE M. DE MAISSE, ABSENT DE VENISE, À SON POSTE. — EXPLICATIONS QU'IL DOIT DONNER DE LA CONDUITE DU ROI EN PASSANT PAR LES COURS D'ITALIE. — LEVÉES FAITES EN SUISSE PAR M. DE SANCY ET EMPRUNT NÉGOCIÉ À VENISE PAR M. DE MAISSE. — INJONCTION DE SIXTE-QUINT FAITE À VENISE DE NE PAS ADMETTRE L'ENVOYÉ DE HENRI III. — INSULTE PRÉMÉDITÉE DE L'ESPAGNE PAR UNE DISPUTE DE PRÉSEANCE. — ATTITUDE SUSPECTE DE L'AMBASSADEUR FRANÇAIS EN TURQUIE. — LES PARTISANS DE LA LIGUE S'INSINUENT À LA PORTE. — CONCOURS INSUFFISANT PRÊTÉ À HENRI III PAR LA SORTIE DE LA FLOTTE TURQUE SUR LA FAUSSE INTERPRÉTATION DONNÉE AUX ÉVÉNEMENTS. — PRÉPARATIFS DE GUERRE ET PARTAGE CONVENU DE LA FRANCE ENTRE LES PUISSANCES COALISÉES. — NOUVELLE ASSISTANCE À RÉCLAMER DE LA PORTE. — JONCTION DE L'ARMÉE DE HENRI III ET DE CELLE DU ROI DE NAVARRE. — ASCENDANT REPRIS PAR LA CAUSE ROYALE ET REVERS DE LA LIGUE. — MARCHÉ COMBINÉE DES DEUX ROIS CONTRE PARIS. — SIÈGE DE LA VILLE, ET ASSASSINAT DE HENRI III PAR JACQUES CLÉMENT.

Blois, 4 janvier 1589.

Lettres
de Henri III
à M. de Vignay.

Mons^r de Vignay, j'ay oppinion que vostre dépesche avoit couru

a déclarée solennellement de soulager ses subjects de tout ce qui luy sera possible, et a fait entendre aux depputez des estats généraulx assemblez en ceste ville qu'elle veult qu'ils soient achevez en pleine liberté et qu'ils luy fassent toutes les bonnes ouvertures qu'ils pourront pour parvenir audit soulagement, qui est, après le service de Dieu, ce que S. M. a plus en affection.

Mais elle veult que toutes particularitez, ligues, associations, intelligences, pratiques, cessent entre sesdits subjects, pour ne reconnoistre désormais, après Dieu, aultre que leur roy qui leur est donné de sa bonté divine, les assureans que, en ce faisant, elle les veult aimer et chérir comme ses propres enfans; et aussi elle a délibéré ne plus souffrir les mespris de son auto-

fortune en chemin. Je vous en ay faict une il y a quelques jours sur la mort des feuz duc et cardinal de Guyse, vous ayant adverty des causes qui m'ont poulsé et contrainct venir à ce remède du mal dont j'estois violement et assez ouvertement menacé, affin que vous en peussiez rendre capables ces seig^{ts} et respondre à toutes autres impressions que l'on en voudroit donner.

A présent, je vous diray que à Paris et Orléans ceulx qui estoient de ceste faction ont prins les armes, craignans d'en recevoir le chastiment à l'exemple de leurs chefs; ce que n'estant mon intention, ains de pardonner à tous ceulx qui se voudront reconnoistre, j'ay faict une déclaration pour ce regard dont je vous envoie le double avec la présente pour en informer là où besoing sera, estant bien résollu, s'il y en a de si mal affectionnez qu'ils ne puissent estre retenuz par la clémence que je leur offre d'une main, d'avoir en l'autre de quoy les chastier¹.

rite, mais fera faire si sévère chastiment de ceux qui oullieront leur devoir en cest endroit, que les autres y prendront exemple. — A Bloys, le xxiiii décembre 1588. Signé HENRY, et plus bas REVOL. » (*Mémoires et lettres du cabinet, etc.*)

¹ Le soulèvement de Paris, qui avait éclaté à la nouvelle de l'assassinat du duc de Guise et amené une série d'actes révolutionnaires, tels que l'épuration violente du Parlement, son union avec l'hôtel de ville, le serment des princes à Notre-Dame, enfin la déchéance de Henri III prononcée par la Sorbonne, toutes ces circonstances rendaient plus urgente la diversion que Henri III se ménageait à l'extérieur. Le roi rend compte ici d'un nouvel incident de l'affaire de Saluces, de manière à maintenir le cas de guerre en s'attachant à prévenir toute idée qu'il eût autorisé l'intervention du duc de Savoie :

« J'ay aussi pensé estre à propos de vous

advertir que, après le commencement de l'entreprise du duc de Savoie, le s^r de la Manthe envoya vers moy l'abbé de Mezières, son fils, pour me remonstrer qu'il avoit entre ses mains la ville et chasteau de Dromer et le chasteau de Verzol souz les noms de ses liz, qui en ont les capitaineries; qu'il avoit outre ce ung pouvoir de moy pour commander au marquisat de Saluces en l'absence du gouverneur et du lieutenant général, et que, si je voulois qu'il usast dudit pouvoir, il essayeroit de conserver lesdites places souz mon obeissance. Sur ceste promesse, je luy escripviz que je trouvois bon. A présent le duc de Savoie, qui vraysemblablement a tourné ledit la Manthe à sa dévotion, le met en jeu pour y prendre un commandement imaginaire souz le nom de mon lieutenant, en quoy ils se veullent prévalloir de ladite lettre, et ont tasché de le faire approuver par les s^{rs} de Pougny et d'Estors,

Blois, 19 janvier 1589.

J'ay entendu de quelle façon estoit prins là où vous estes l'advis qui y estoit donné que j'avois résolu en mes estatz la guerre contre le duc de Savoie¹, et les préparatifs que je faisois pour cest effect.

ce qu'ils n'ont pu gagner sur eulx, prévoyans bien que c'estoit à autre intention que de mon service. Ledit de la Manthe n'a laissé de passer outre sur le consentement qu'il a eu dudict duc, qui veult faire accroire par là que je suis satisfait de luy, comme il a commencé d'en vouloir donner oppinion au nuncce qui est près de luy; et parce qu'il est à présumer qu'il en fera de mesme partout ailleurs, je vous ay bien voulu dire comment le fait s'est passé, pour en esclarcir un chacun.» (*Mém. et Lett. etc.*)

¹ Des deux événements importants annoncés dans cette lettre, l'un, la mort de Catherine de Médicis, ne privait pas alors Henri III d'une direction qui lui fût essentielle, puisqu'il affectait de ne plus consulter sa mère depuis qu'il ne prenait conseil que de ses propres inspirations. Mais il y perdait un intermédiaire utile et constamment dévoué à sa personne, que tant de guerres civiles avaient mis à portée d'acquérir la confiance des chefs de faction ou de pénétrer leurs secrets. Habile à manier les caractères, cette princesse offrait surtout à Henri III un moyen efficace de rapprochement entre ses adversaires et lui, dont le secours allait désormais lui manquer.

Quant à l'autre incident, la déclaration de guerre obtenue des états généraux, ou le sentiment national l'avaient emporté sur l'intérêt de parti, il se trouvait justifié

à l'heure même par les explications de l'agresseur; car M. de Pougny avait écrit, le 29 décembre, à M. de Vignay sa dernière conférence avec le duc de Savoie, où ce prince se démasquait enfin et avouait sans déguisement ses prétentions :

« J'ay en commandement du roy de faire entendre pour la dernière fois à M. de Savoie que j'estois icy pour recevoir le marquisat de Saluces et ce qui en deppend, si promptement il me le vouloit remettre entre mains; que s'il ne le faisoit, je m'en retourasse incontinent le trouver. Et m'à Son Altesse à l'accoustumée dit beaucoup de parolles de son affection au service du roy, que l'on tiroit avec luy à toute rigueur, des amis qu'il avoit en France, du moyen qu'il avoit de se deffendre, et, ce qu'il n'avoit jamais encores fait, du droit qu'il prétendoit avoir audit marquisat. Lequel toutesfois il me dit n'estre son intention de débattre le roy vivant ou enfans venans de luy. Mais aussi en arrivant autrement, qu'il ne vouloit pas le quicter à homme du monde; et en ce mesme genre encores assez d'autres parolles de ce qu'il pensoit avoir de part au royaume sans me donner jamais la moindre espérance du monde de me vouloir remettre entre mains le marquisat ni la moindre partye d'icelluy, qui me fit tout sur l'heure, comme j'en avois commandement, prendre congé de Son Altesse, etc. » (*Lettres du cabinet*, Harlay.)

J'estime tant l'amitié de ces seig^{rs}, qu'ilz auront entière information de ma part de ce que je pense estre de ma dignité par le s^r de Gondy, auquel j'ay domé charge de leur faire entendre, et m'asseure qu'ilz ne jugeront de ce faict autrement que selon la justice et la raison le portent. Vous aurez receu une dépesche que je vous ay faicte sur la mort des feuz due et cardinal de Guyse, de laquelle je vous ay aussy ordonné leur faire part, les informant des causes par lesquelles j'ay esté contraint en prendre la résolution, suivant ung mémoire que je vous ay envoyé. Ils sçavent que c'est des jalousies de l'Estat, et congnoistront par les occasions qui m'ont esté données que j'ay esté plus que forcé à faire ce que j'ay faict.

Au surplus, je vous diray que Dieu m'a visité d'une affliction qui m'est très grieve et mal aisée à supporter, ayant prins à soy la feue royne, ma bonne mère, dès le iii^e de ce mois, après une fièvre et grande défluxion dans l'estomac, qui luy avoit duré quinze ou seize jours, et à quoy encores sur la fin fast adjoustée une pleurésie, de sorte que la nature céda à la violence de si fascheux accidens, ne les ayant peu surmonter, quoyqu'il n'y feust rien obmis de ce que l'art et bon service peult porter. Dont je ressens la perte en mon âme avec autant de dueil et desplaisir comme je congnois qu'elle m'est grande, sçachant que j'ay perdu non scullement une mère qui m'a mis en ce monde, mais la mère de tout le bonheur de moy et de mon royaume, de sorte que j'ay très grande occasion de m'en contrister et doulloir. Et puis dire, sans luy rien attribuer qu'elle n'ait mérité, que toute la chrestienté a occasion de s'en condoullir avec moy, qui est privée par ceste perte d'ung ornement si rare de ce siècle et qui estoit très utile au bien de la paix universelle. Toutesfois, la volonté de Dieu estant telle, je le pryé me faire la grace de m'y conformer en cela et toutes autres choses, selon son bon plaisir. Je sçay que ces seig^{rs} participeront à l'ennuy qui m'en demeure, tant pour la considération particulière d'elle que pour l'amitié qu'ils me portent, et partant vous le leur ferez entendre de ma part.

J'ay faict continuer et achever la tenue de mes estatz généraulx,

leurs cahiers m'ayant esté présentez il y a xv ou xvi jours, à la rëponse et résolution desquelz je commence dès lors à vacquer en personne chascun jour une bonne partye du temps, en intention de rendre tout achevé avant la séparation de l'assemblée, affin que les depputez s'en retournans le peussent remporter en leurs provinces. Mais ils m'ont tellement pressé de leur donner congé, que ayant considération à l'incommodité que leur plus long séjour leur pouvoit apporter, que je ne leur ay voullu commander de demeurer dadvantage, ayant la closture desdits estatz esté faicte le xvi^e du présent. Toutesfois, je ne laisse de travailler à l'entière résolution desdits cahiers pour en envoyer par toutes les provinces de mon roy^{me} l'édicte que j'en feray faire avant que partir de ceste ville, où j'ay aussi délibéré d'arrester mon estat pour ceste année et adviseray en ce faisant à ce qui touche vostre particulier.

Blois, 3 février 1589.

Vous me faietes entendre ce que vous approuvez et jugez du moyen qu'il y auroit de faire quelque bonne résolution avec ces seig^{rs} et autres princes de delà pour une commune conservation et deffense, et pour le recouvement de mon marquisat de Salluces. Sur quoy vous estes d'advís et avez aussi entendu d'ailleurs qu'il seroit à propos que j'envoyasse quelque personnaige par delà qui peust mouvoir et traicter ce faict de ma part. Vous sçavez que je vous ay escrit que le s^r de Gondy avoit charge de moy de veoir ces seig^{rs} au retour de Rome, ce qui a prins plus long traict que je n'espérois et qu'il n'eust faict sans les accidens depuis survenuz. Quant il sera à Venise, vous l'informerez de toutes les particularités que vous avez peu reconnoistre touchant les susdites affaires, affin qu'il m'en puisse esclarcir à son retour¹.

¹ Henri III voyait de plus en plus son royaume lui échapper par l'adhésion que les grandes villes, en se confédérant entre elles, donnaient de toutes parts au nouveau gouvernement de Paris. Celui-ci, formé

d'abord d'un grand conseil, attendait alors le duc de Mayenne, pour lui déferer le titre de lieutenant général de l'état et couronne de France. Henri III se confirmait par là dans la justice de l'acte qui

Blois, 13 février 1589.

Je ressens après la mort des feuz duc et cardinal de Guise combien la ligue qu'ils avoient faicte m'estoit dangereuse de leur vivant, puisqu'à présent il se dresse encores sous ce nom de grands efforts contre moy, avec les mesmes prétextes de la religion catholique, du soullaigement du peuple, dont elle avoit esté bastye, où plusieurs villes des principales de mon royaume se trouvent meslées, combien qu'il n'y ait rien de si contraire à la religion catholique ny à donner relasche à mes subjectz que d'attacher une nouvelle guerre contre les catholiques, laissant ce pendant le champ ouvert et libre à l'hérésie.

A quoy S. S. a occasion d'avoir plus d'esgard que au ressentiment que aucuns cardinaux luy veulent donner de la mort de celluy de Guise, la qualité duquel ne luy a peu donner plus de privilege de troubler mon Estat et attenter contre ma personne que à moy de le chastier, qui est ung privilege que les roys de France ont sur tous leurs subjectz sans le reconnoistre d'autre que de Dieu. J'ay néanmoins envoyé l'évesque du Mans vers S. S., seulement pour la consolation et satisfaction particullière de ma conscience, et croy tant de la prudence de Sadite Saincteté qu'elle aura en ce fait les justes considérations qui y sont conjointes, desquelles elle ne se pourroit départir sans me donner occasion de me plaindre¹.

avait entraîné ces conséquences, et dans la guerre avec la Savoie, pour laquelle il cherchoit des auxiliaires en Italie :

« J'ay aussi entendu par vostre lettre de quelle façon avoit esté receue la nouvelle de la mort des feuz duc et cardinal de Guise, que je ne doute avoir esté autant desplaisante à ceulx qui sont meuz de passion particuliere, comme les autres qui suivent le vray sens de la raison l'auront estimée la juste punition de leurs démérites a moy une nécessaire résolution

pour la conservation de ma vie et de mon Estat. Ce qui se veoit à présent encores plus clairement, et comme la partye estoit toute formée à ma ruïne, si je n'eusse prévenu, par la soulévacion et rébellion qui s'est ensuyvie de ce qui estoit participant de ladite conjuration. Mais j'espère que Dieu, qui m'a fait la grâce de me constituer en cette dignité, m'assistera de la mesme grâce pour m'y conserver. »
(*Lettres du cabinet, etc.*)

¹ Le cardinal de Joyeuse, qui remplis-

Quant à la conjuration de ceulx qui ont prins les armes sur ce subject, j'espère que Dieu me donnera la force et le moyen de les renger à leur devoir, puisque la raison ne les y peult contenir. Le

sait alors les fonctions de protecteur des affaires de France à Rome, avait pour secrétaire d'Ossat : c'est à ce dernier qu'on attribue les trois lettres imprimées en tête de son recueil, à l'année 1589, quoique écrites sous le nom du cardinal et relatives aux débats qui eurent lieu avec la cour de Rome sur cette affaire. Dans la première, du 9 janvier, Joyeuse, rendant compte des impressions causées par l'acte d'Henri III, lui expose à ce sujet trois opinions, celle qui l'approuve, celle qui le blâme, et une troisième « qui semble estre moyenné entre les deux. Ils disent que la mort de ces deux princes en telle façon est mal, mais que ç'a esté un mal nécessaire; que, comme la nature ne comporte point qu'il y ait deux soleils, aussi la raison d'estat ne comporte point qu'en un royaume il y ait deux rois, et qu'il faut nécessairement que l'un se défasse de l'autre, etc. » (*Lettres du cardinal d'Ossat, etc.*)

La seconde lettre, datée du 10 janvier, rapporte l'impression même de Sixte Quint, qui, de sa nature, devait se trouver peu affecté d'un pareil coup d'état : « Le pape en parla en disant, et ne s'en montra point estre autrement alléré, et dit qu'ils se devoient estre gardez; et que, puisqu'ils ne s'estoient seu garder, cela leur demeureroit à bien, etc. » Mais l'affaire devait bientôt s'envenimer, et le débat s'étant porté sur le meurtre du cardinal de Guise, la lettre ajoute : « Pour ce que c'estoit une personne ecclésiastique et que ces personnes sont plus près de S. S., vous avez bien voulu non-seulement l'en faire infor-

mer, mais aussi lui en demander l'absolution, encores que des premiers docteurs vous eussent dit n'en estre besoin. Il me dit que, pour l'absolution, il falloit que V. M. lui en écrivist et qu'il en parlast aux cardinaux.... que l'empereur Théodose, pour moindre chose, avoit esté excommunié par S' Ambroise, etc. » Et plus loin : « Je viens d'entendre que le pape a député cinq cardinaux pour lui donner avis sur le fait de l'absolution que V. M. lui a fait demander. » (*Ibidem.*)

La troisième lettre, non datée, rend compte des suites de l'affaire : « N. S. P. avec les cinq cardinaux en tient souvent congrégation, et les choses s'y passent secrètement, jusqu'à ce qu'on voie comment vos affaires iront en France, selon le succes desquels on entend publier ou du tout supprimer les résolutions qui se font, etc. On pense vous imposer certaines pénitences, je ne sais pas quelles... Un cardinal m'a dit que, si c'estoit affaire à lui, il vous imposeroit pour pénitence de recevoir le concile de Trente, d'exterminer de vostre roy^me les hérétiques, d'y introduire l'inquisition et de renouer à toutes confederations avec la roine d'Angleterre, les cantons de Suisse hérétiques, protestans d'Allemagne et avec le Turc, etc. Il s'en est trouvé qui m'ont dit de plus qu'on voudroit que le jour que l'absolution vous seroit donnée, la part où V. M. seroit, vous partissiez de vostre logis avec une torche ardente à la main, et allassiez à l'Eglise et y entendissiez la grand'messe de cette façon, etc. » (*Ibid.*) Suit une lettre de

duc de Mayenne est à présent vers Paris, et fait estat de se rapprocher bientost en çà. Mes forces arrivent de jour à aultre près de moy, et espère en avoir dans peu de temps assez pour me mettre en campagne et pourveoir à la seureté de mes affaires.

Extrait
des
Instructions
de Henri III
à
M. de Maisse.

Tours, 14 mars 1589¹.

Le s^r de Maisse, conseiller du roy en son conseil d'Etat et privé,

Henri III, du mois de février 1589, répondant aux trois lettres du cardinal de Joyeuse par l'avis que le roi y donne de l'envoi de l'évêque du Mans pour remplir la mission qu'il annonce ici également.

¹ Henri III avait écrit à M. de Vignay de Blois, le 17 février, au sujet de son rappel : « En ce qui touche le congé que vous me demandez de vous en revenir pour vos affaires, je vous diray que j'ay eserit au s^r de Maisse, vostre oncle, affin qu'il revienne me trouver pour l'employer en choses qui concernent mon service. Et, lorsqu'il sera icy, où je l'attends dans peu de jours, je adviseray de pourveoir à ce qui regarde vostre particulier. Cependant je ne veulx pas que vous desempariiez ladite charge, pour n'estre à propos au bien de mes affaires de la laisser en l'estat que vous me proposez. Et faut que vous remetiez ce qui est de vostre particulier pour rendre à mon service le devoir que sont oblizez ceulx qui ont l'honneur d'y estre employez, ores que ce fust au préjudice de vosdites affaires, joint mesme que j'ay moyen de vous en récompenser. » (*Lett. du cabin. etc.*)

C'est à partir d'ici que va commencer la nouvelle correspondance de M. de Maisse, empruntée au manuscrit n° 11 de Brieme.

Le rendez-vous que donnait Henri III à

M. de Maisse eut lieu, comme on le voit, à Tours, où le roi avait transféré le parlement de Paris et la cour des comptes. En venant s'y installer lui-même pour y concentrer tous les pouvoirs, il élevait en quelque sorte une nouvelle capitale contre Paris, devenu le siège d'un nouveau gouvernement, et qui venait de nommer, le 4 mars précédent, le duc de Mayenne à la lieutenance générale du royaume. Déjà des pourparlers avaient eu lieu en secret pour rapprocher du roi de Navarre Henri III, qui s'obstinait à vouloir agir seul et à maintenir sa position intermédiaire. Aussi la mission que recevait de lui M. de Maisse devait concourir, dans ce sens, à rétablir l'autorité royale, et assurer le succès des mesures que prenait Henri III pour arriver à ce résultat. Pendant que M. de Sancy était envoyé en Suisse pour y créer une nouvelle armée exclusivement dévouée au roi, M. de Maisse, dans sa nouvelle ambassade à Venise, devait s'y procurer les moyens de solder et d'entretenir cette armée. Comme confirmation des vues de ce prince, on lit encore à la suite une lettre de Henri III à la seigneurie de Venise, accréditant M. de Maisse pour contracter cet emprunt et un pouvoir du roi donné à cet effet.

Mais la mission de M. de Maisse n'était

se transportera à Venise, où estant arrivé, après avoir salué la seigneurie au nom de S. M., fera entendre à ces seigneurs que, par le moyen de la rébellion suscitée en la plus grande partie des provinces de ce royaume

pas seulement financière et elle avait encore un but plus élevé à atteindre : c'était, pour l'ambassadeur chargé de passer par toutes les cours d'Italie, d'y expliquer, d'une manière plus complète encore qu'il n'a été fait antérieurement, les motifs politiques qui avaient fait décider la mort du duc de Guise. C'est dans ce sens qu'il est accrédité par lettres spéciales auprès du duc de Savoie, de la seigneurie de Gènes, du duc de Mantoue, et notamment du duc de Ferrare, lié par sa parenté à la famille de Guise, et en vue duquel était composé ce nouveau mémoire, qui, tout en revenant sur les mêmes points que le précédent, y ajoute plusieurs indications essentielles à connaître :

« Le naturel de S. M. a toujours esté reconneu tant débonnaire et plain de douceur à l'endroit de tous ses subgetz, que la clémence se peult dire estre le principal moien par lequel elle a plus voulu les régir et gouverner, pardonnant fort volontiers les offenses qui luy estoient faites, mesmes celles qui luy touchoient en particulier, aux personnes qui ont monstré tant soy peu d'apparence, après les fautes commises, de se vouloir remettre en leur devoir.

« Ceste affection luy ayant esté commune envers tous, elle a eu encore plus de force à l'endroit des personnes de grande qualité et mérite, pour les services qu'elle a peu espérer en recevoir. Outre que cette qualité estoit toute notoire en la personne du feu duc de Guise, et qu'il ne pouvoit, par la raison susdite, estre que très aimé

de S. M., la nourriture qu'il avoit eue près d'elle avec grande privauté luy avoit encore imprimé une particuliere bienveillance envers luy, jointe aussy l'estime en laquelle S. M. l'avoit, pour estre issu de maisons si proches de parenté à S. M. et qui ont tousjours esté chéries singulièrement, tant d'elle que des rois ses prédécesseurs. Les marques de cette bienveillance paroissent assez évidemment par les grandz estatz, honneurs et bienfaictz, que ledict feu duc de Guise et ses freres tenoient en ce royaume de la libéralité, et de S. M. et de ses susdits prédécesseurs.

« L'on a toutesfois veu que toutes ces considérations, tant de proximité de sang et amitié que de grâces et bienfaits, n'avoient peu retenir ledict duc de Guise et ses freres d'entreprendre contre S. M., violans, outre les obligations susdites, les loix de fidélité auxquelles la naissance les rendoit subjectz envers elle. Que ores que S. M. eust pardonné et voulu oublier les effets de leurs attentats, tant de la première prinse des armes que de tout ce qui seroit ensuivi depuis jusques à l'édit de réunion du mois de juillet dernier, dont ledit s' de Maisse pourra représenter les particularités, S. M. s'estant laschée à leur accorder tout ce qu'ils luy auroient voulu demander, tant pour leur particulier que pour leurs adhérens, sur l'assurance qu'ilz luy donnoient et que mesmes ils avoient juré de renoncer à toutes lignes et pratiques contraires à son auctorité, toutesfois ils les continuoient et poursuivoient plus vifvement que jamais par toutes les

à l'occasion de la mort du feu duc de Guise, la pluspart des receptes de S. M. est occupée, de sorte qu'elle n'en peut retirer les deniers, et néanmoins se trouve chargée de bien grosse despence qu'il luy

provinces et en chacune ville de ce roy^m, voire jusques près sa personne et entre les propres domestiques de S. M., n'espargnant mesmes les menaces et intimidations la ou les belles promesses et parolles n'avoient assez de force pour tirer les hommes à leur dévotion, tellement que nul ne se pouvoit plus dire serviteur de S. M. seule, qui ne les eust pour ennemis et auquel la fidelité ne fust imputée à crime par ceulx de leur faction.

« L'assemblée des estats généraux du roy^m que S. M. avoit faicte pour mieux réunir ses subjetz catholiques à prendre quelque bon réiglement pour la restauration de son royaume, mesmes pour l'extirpation de l'hérésie, a esté par eux divertie à l'avancement de leurs desseings par la corruption de la pluspart des députés, et spécialement du clergé et du tiers estat, qu'ils avoient trouvé moyen aux nominations faictes par les provinces de faire eslire de leur faction et partialité, y ayant par leurs pratiques et menées esté usé de surprinse, précipitation et de violence en quelques endroits pour n'y laisser entrer autres que ceux qui leurs estoient agréables.

« L'on a aussi veu, jusques à la mort dudict feu duc de Guise, n'estre procédé de ladite assemblée que délibérations, requestes et demandes très incivilles et tendans si manifestement à despouiller S. M. de toute autorité que desjà il ne luy restoit guères plus que le nom de roy, tout le pouvoir et crédit envers ses sujets luy estant soustrait par les moyens susdicts :

chose qui a esté si publique et en veue à un chacun, que la longue patience de S. M. estoit blasmée tant dehors que dedans son royaume. Les propres serviteurs dudict feu duc de Guise, voyant les grandes occasions qu'il donnoit à S. M. de se ressentir par les violences et moyens dont'il se conduisoit envers elle, lui conseilèrent, s'il ne vouloit faire autrement, de s'en aller. Sa mere mesme, madame la duchesse de Nemours, luy en avoit fait semblable remonstrance. Mais son ambition et l'avantage qu'il pensoit avoir gagné pour faire réussir ses desseins l'aveugloient de façon que, au lieu de se modérer et relascher de sa véhémence, chacun jour il vouloit empiéter quelque chose sur l'autorité de S. M. pour luy ou ses alhérens. La voix estoit commune que bientost et avant l'issue desdicts estatz on se devoit saisir de sa personne et le ramener à Paris, ou l'on eust apres fait d'elle ce que l'on eust voulu.

« La duchesse d'Anjou, plus de cinq ou six semaines auparavant le fait susdict, avertit S. M. que son mary luy avoit mandé s'estre trouve en un conseil audit Paris, où avoit esté prinse ladite résolution de se rendre maître de la personne de Sadite Maj^{te} et la ramener audit Paris. Le duc du Maine luy envoya dire par personnage d'honneur qu'elle eust à prendre garde à soy, parce qu'il y avoyt entreprinse sur sa personne si proche à exécuter, qu'il craignoit mesmes que l'advis n'en arrivroit pas à temps à Sadite Maj^{te}.

« Par toutes les circonstances susdictes, le seig^r duc, qui, comme souverain, seayt

convient supporter pour l'entretien des forces qui luy sont nécessaires à restablir son autorité et à sa propre conservation. Que en cette nécessité, elle est contrainte recourir à ses bons amis qui peuvent avoir le moyen et la volonté de luy donner quelque bon secours. Entre lesquels ayant connen ladite seign^{ie} fort affectionnée à cette couronne et spécialement à la personne de S. M., elle a estimé qu'ils ne luy voudront desnier, à cette occasion, l'ayde qu'ils luy peuvent faire, ayant mesmement l'intérêt à la conservation de cet Estat, que ledict s^r de Maisse leur saura assez représenter et eux très bien juger par leur singulière prudence.

Partant, les pria au nom de S. M. la vouloir accommoder de

que, en fait d'Estat et mesme où il s'agit de vouloir attenter à la personne du prince, les simples soupçons doivent estre rigoureusement poursuivis, jugera que S. M., a plus forte raison se trouvant desjà en l'extrémité représentée cy-dessus, sans autorité, sans obéissance et en danger certain de sa personne qu'il ne pouvoit plus esviter, n'a peu faire de moins que de pourveoir à la conservation de sa liberté et de son Estat. Ce que si elle n'a fait par les formes ordinaires de la justice pour plus grande justification envers les hommes, chacun peut assez connoistre, par ce qui est ensuiuy aprez la mort dudict feu duc de Guyse, le péril ou elle se feust mise, non seulement de n'en pouvoir faire faire la punition, mais de tomber elle-mesme à la mercy dudict duc, lequel estoit aussy tellement secondé en ses desseings et entreprinses par le cardinal son frère, que ce qui est dit de l'un porte semblable raison et argument pour l'autre.

« Sur ce que ledict s^r de Maisse dira audict seig^r duc que S. M. pour luy estre paient comme il est, et parce que lesdits duc et cardinal de Guyse luy touchoient

de si près, luy a bien voulu faire entendre la nécessité forcée qui l'a contraint user du remède qu'elle a pensé seul pouvoir asseurer sa vie et son Estat. L'asseurera néanmoins qu'elle n'a aucune haine contre la maison ny n'en désire la ruine, pourveu que ceux qui en sont reconnoissent S. M. comme ilz doibvent, laquelle le prie faire oillice et s'interposer envers les dues de Maycune et de Nemours, ses nepeux, à ce qu'ils rendent leurs comportements tels qu'elle n'ayt occasion de prendre autre résolution pour leur regard, estimant qu'ilz défereront tant au bon conseil et advis qu'il leur voudra donner en cela que de s'y conformer. Et où ilz feroient autrement en se meslant parmy la rébellion excitée en ce royaume, S. M. sera deschargée devant Dieu et les hommes du mal qui leur en pourroit advenir, lequel toutesfois elle proteste ne vouloir poursuivre que contre ceulx qui luy en donneront occasion, ne retenant prisonniers M. le cardinal de Bourbon, ny les dues de Guyse lils et d'Elbeuf que pour empescher l'avantage que les factieux penseroient tirer de leurs noms, s'ilz estoient en liberté. » (*Ms. Brienne.*)

quelque bonne somme de deniers qu'elle n'a voulu limiter par le présent mémoire, remettant à la discrétion dudict s^r de Maisse d'estendre la demande d'icelle selon qu'il connoistra qu'ils s'y pourront disposer. Les assurant que les affaires de S. M. estant remises en meilleur estat, elle les en fera rembourser et leur demeurera néantmoins redevable d'une obligation perpétuelle qu'elle reconnoistra par tous les offices qui seront en son pouvoir.

Lettre
de
M. de Lancosme
à Henri III.

Constantinople, 12 avril 1589¹.

Sire, il est advenu des choses si grandes et périlleuses qui semblent

¹ La Turquie n'était pas dans une situation meilleure que la France, et la sédition rapportée ici en détail dans cette lettre, que donne le manuscrit 157 du *Supplément français*, est considérée comme l'événement le plus funeste de l'histoire orientale. Ce fait va être le point de départ d'une série de commotions du même genre qui se reproduiront périodiquement, en témoignant de la profonde altération que l'empire turc avait éprouvée par la durée de la guerre de Perse, et il marque en quelque sorte la date de sa décadence. Il n'est pas moins important en ce qu'il donne lieu au retour de Sinan-Pacha au pouvoir, où sa présence et ses actes vont avoir les plus grandes conséquences pour l'Europe et pour les relations de la France avec la Turquie. La complète disparition de la correspondance de M. de Lancosme pour toute la période qui va suivre ne laisse pas juger si Henri III avait compris un nouveau recours à la Porte parmi les moyens qu'il cherchait au dehors pour relever son autorité. Une lettre qu'il écrivit à cet ambassadeur, le 4 janvier 1589, montre encore Henri III s'occupant à donner un trône

pendant qu'il était près de perdre le sien, et faisant aussi à la Porte la communication relative au duc de Guise, mais sans avoir besoin, bien entendu, d'y recourir aux mêmes apologies :

« Vous estiez m'asseurant de la bonne disposition des ministres de delà à l'entretènement de l'amitié d'entre moy et le G. S., ce que j'ay à grand plaisir et y apporteray toujours volontiers une réciproque volonté de la continuer, et d'en rendre tous les bons effects et offices qui pourront dépendre de moy. Dont vous les assurez de ma part aux occasions que vous auez de les veoir, faisant tout ce que vous pourrez pour les confirmer en ceste dévotion, et que je le puisse congnoistre par les œuvres; en ce mesmes qui concerne la seureté et liberté de mes subjects touchant le commerce, qui continuellement sont molestez par les corsaires de Barbarye, ainsi que je vous ay cy-devant escrit. Je vous envoie les dépesches que vous m'avez mandé estre à propos que je vous fesse par delà pour le restablissement du prince de Valachie, lesquelles vous emploirez et y ferez de ma part tous les offices

menacer cest empire de sa ruine. Je l'avois advisé de la très grande faveur qu'avoit le bassa beglierbey près ce seigr, et que jà dès le mois de juillet 1588 les genissaires, et depuis les docteurs et escoliers de

que vous pourrez pour luy ayder et impétrer sa grâce qu'il poursuiust. Au demeurant vous aurez aussy avec la présente ung mémoire que j'ay fait dresser sur la mort du feu duc de Guyse, advenue ainsy que vous entendrez par le contenu d'icelluy qui vous servira de toute l'instruction que je vous puis donner de ce fait, quant à présent, pour en pouvoir parler et respondre où l'occasion s'en présentera. Assurant comme chose véritable que ce a esté à mon très grand regret et forcé du danger où je me voyois prest à tomber que j'ay prins ceste résolution pour la conservation de mon autorité, laquelle tenant de la main et bonté de Dieu, j'espère aussy qu'il me fera la grâce de la pouvoir remettre et maintenir en estat d'estre utile a mes amys et de me garantir de mes enemys.» (*Mé. de Dupuy*, n° 44.)

En 1592, après une longue suspension des rapports diplomatiques avec la Turquie, la cour de France, sous le règne suivant, se disposait à les rétablir en nommant M. de Breves pour son nouvel ambassadeur. C'est à ce titre qu'elle lui adresse une volumineuse instruction qui avait pour objet de mettre la Porte au courant des faits qui s'étaient passés pendant toute la période précédente. Cette récapitulation perdrait tout intérêt à venir après coup : aussi nous citerons, en présence des faits qu'elle délaire d'un nouveau jour, et à mesure qu'ils devront se produire, les extraits que nous empruntons à cet exposé.

C'est donc le nouveau roi Henri IV lui-même qui va compléter ici, sur plusieurs

points, les lacunes que présente le règne de son prédécesseur. Après avoir rappelé la grande conspiration séculaire de la maison d'Autriche, précludant par la destruction de la France à celle de la Turquie, il montre Henri III réduit, par l'organisation de la Ligue, à procéder contre les Guises par un acte que son successeur semble plutôt justifier que désapprouver. Il y donne surtout des détails sur les suites de ce qui s'était passé au mois de février précédent, lorsque Mayenne, après avoir soulevé les villes de la Bourgogne, de la Champagne et de l'Orléanais, avait fait une entrée solennelle à Paris, où l'avait rejoint l'ambassadeur espagnol, Mendoza, qui s'était séparé du roi et désormais agissait ouvertement contre lui, de connivence avec la Ligue :

« Il n'est besoin d'amener beaucoup d'argumens envers S. H. pour luy persuader que Charles V et le roy d'Espagne, son fils, ont toujours eu en principal object et dessein la ruine de l'empire et monarchie qui est à présent sous l'heureuse domination de S. H. ; il n'est aussy besoin, pour le prouver, rechercher aux histoires ce qu'elles peuvent raconter des entreprises et essays qu'ilz y ont fait ; les preuves ne sont si esloignées de nostre temps, qu'il n'y ait des serviteurs de S. H., lesquelz, s'ilz n'en ont veu les commancemens, les peuvent avoir ouy réciter à ceux qui les ont précédés. La suite est de si recente mémoire, que les plus jeunes en peuvent avoir connaissance, et n'est pas que S. H. n'ayt peu estre advertie des grandz préparatifs

la loy s'estoient soulevez séditionneusement contre le gouvernement tyrannique de S. H. et trop grande faveur dudit beglierbey, laquelle ils accusoient comme source du mauvais gouvernement. Pour lors, ledit

que ledit roy d'Espagne, depuis qu'il s'est veu en paix avec le roy^{me} de France, qui fut bientost après que son père luy eust laissé ses Estats, a fait avec l'autorité des papes pour tirer tous les autres roys et princes chrestiens en ligue avec eux pour l'exécution de sondit dessain.

« Et d'autant que les roys de France tiennent le premier lieu en dignité et puissance, et que son père et luy ont toujours eu en obstacle à leurs entreprises, il se seroit proposé deux moyens, sans l'un desquels il ne pouvoit seurement fonder celle qu'il voudroit faire contre S. H., à sçavoir d'induire les roys à quitter l'amitié d'icelle et entrer en ladite ligue avec luy, ou bien, ne pouvant gagner ce point sur eux, essayer par toutes sortes de moyens de les ruyner et réduire en estat qu'il n'eust rien à craindre de leur part, s'il entroit en la susdite entreprise et pendant qu'il y pouvoit estre occupé. Le temps avoit esté fort favorable à ce sien desseing, car, par la mort du roy Henry, père des derniers roys, l'autorité royale diminua entre leurs mains à cause de leur minorité, la France se divisa en deux parts, sous prétexte de quelque différence de la religion; mais en effect par l'ambition de ceux de la maison de Lorraine, estrangers que la France avoit accueilliz et élevez en biens et autorité si avant, qu'ils conspirèrent de se rendre maîtres du gouvernement, et avec le temps de tout l'Estat, et exterminer les princes du sang et tous autres qu'ils connoissoient contraires à leur desseing, ayans, pour se fortifier en iceluy, pris le

party de la religion romaine, souz le manteau de laquelle ilz tiroient à eux la principale disposition du gouvernement à cause que les roys faisoient profession d'icelle, et conséquemment la dévotion de la plupart du peuple noury et instruit en la mesme créance.

« Ilz y eurent aussy le pape et le roy d'Espagne favorables, bien ayses de si bonne rencontre pour le soustènement de leur cause, et très soigneux mesme ledit roy de fomentier et nourrir ce feu de division, moyen le plus propre qu'il pouvoit désirer pour l'effect de son intention. En quy ne voulant perdre temps comme il est caut et rusé qui ne laisse aucune occasion à tenter, il ne faillit de poursuivre vivement sa pratique de ligue envers lesdits roys, les ayant premièrement voulu embarquer par la renonciation de l'amitié de S. H. c'estoit ce qu'il desiroit le plus comme le chemin le plus court pour bastir son entreprise contre Sadite Hautesse. Les susdits de Lorraine y firent tout leur effort. disposez de le servir entièrement selon sa volonté, comme aussy dès lors ilz faisoient dessain de leur grandeur sur son appuy; toutesfois, il se trouva encores tant de bons François auprès desdits roys, qu'avec l'impression qui comme naturellement leur demouroit de ladite amitié, il demeura frustré de sa poursuite pour ce regard.

« Mais il n'y est venu ainsy du second moyen qui estoit au default de pouvoir tirer la France à sa dévotion par le moyen de ladite ligue à laquelle il auroit convié les roys, de la réduire en estat qu'elle ne

beglierbey courut quelque fortune, toutesfois le tout fust appaisé par la satisfaction que l'on donna à ceux qui s'estoient soulevéz. Ce feu néanmoins restant dans les courages de tous les grands pour l'envie

peut plus empescher le progrez de son ambition; ladite division a esté matière toute propre à son dessain. Lesdits de Lorraine en ont esté fort convenables instrumens avec les armes et autorité mesmes des roys dont ilz s'estoient cauteleusement emparez. Les moines que le roy d'Espagne a presque tous gagnés (la pluspart souz le feint zele et tiltre qu'il se donne de protecteur de la religion romaine, les autres par corruption de présents et grandes promesses d'avancement en bien et dignitez), et desquelz il s'est servy en ceste besongne, comme il s'en sert aussy en autres endroits, à susciter troubles chez ses voisins, accommodans leurs prédicateurs et ministres à convertir les cœurs à luy en exaltant sa piété, ont fort aydé à altérer la fidélité de laquelle le peuple françois avoit toujours esté loué envers ses roys. De sorte que par telz ou telz la chose est venue si avant, que le feu roy dernier s'en apercevant et y ayant voulu pourvoir par une pacification entre ses sujets de l'une et l'autre religion, lesdits de Lorraine fomentez des deniers et persuasions dudit roy d'Espagne, levèrent ouvertement les armes contre leur roy en l'an 1586, le contraignirent de recommencer la guerre contre le roy de present, premier prince du sang, et plus proche de succéder à la couronne en deffaut d'enfans du feu roy, et pour oster tout moyen de reconciliation le firent desclarer deschen de son droit pour n'estre de ladite religion romaine, duquel ilz pretendoient aussy priver les autres princes du sang souz autres raisons

de la forge d'Espagne pour mettre ladite couronne sur la teste du feu duc de Guise, chef de la sus-dite faction de Lorraine, pensionnaire et adhérent dudit roy d'Espagne souz les conventions et partages qui en estoient faitz entre eux, conforme au dessein dudit roy.

« Le consentement que ledit feu roy donna à toutes leurs volontez ne luy acquist pas longue patience avec eux, ilz ne tardèrent guère à faire connoistre qu'ilz n'en vouloient demeurer li; mais l'histoire seroit trop longue à vouloir raconter particulièrement toutes les surprises des villes, fasheries et alarmes qu'ilz luy firent, il suffist de la signaler par un acte qui avint en may 1589. Ledit feu roy estant dans Paris, sa ville capitale, ledit duc de Guise y vint contre la volenté de S. M., fist revolter ladite ville contre luy, et, s'il ne se fust hasté d'en sortir, il estoit en danger d'y estre arresté prisonnier à la mercy dudit duc de Guise, qui y demeura le maistre.

« Il fallut néanmoins, par les persuasions de ceux qui avoient plus de credit auprès du roy, venir à nouvel accord aux despens de celuy qui avoit reçu l'injure avec confirmation de l'exclusion du roy qui est à présent, et toutes autres conditions à leur avantage. Entre autres, pour plus autoriser et avancer ledit duc de Guise, il fut fait lieutenant général du roy en ses armées, qui estoit le chemin pour sommer tout le monde en ce royaume à sa volenté, ou de bon gré ou de force, comme il scevoit bien pratiquer les moyens de l'un et de l'autre.

qu'ils portoient à cette faveur, et des soldats et du peuple, pour veoir beaucoup de nouvelles impositions et la monnoye courir publiquement toute faulce, de quoy ils rejettoient la cause sur les inventions dudit beglierbey, sur la fin de mars dernier, estant escheu le quartier de la paye des gens de guerre, l'on paya les genissaires de faulce

« Mais Dieu qui scait arrester le cours des iniques dessains des hommes à tel point et mesure qu'il luy plaist, et lors mesmes qu'ils pensent y avoir donné plus solide fondement, permist que ce qu'il avoit basty pour le baze de grandeur fust cause de sa mort. Car le roy pressé de ses insolences et entreprises qu'il faisoit tous les jours sur son autorité, mesmes en une assemblée qu'il feist en sa ville de Blois des estatz généraux de son royaume, quelques mois après le susdit accord, où les députez pratiquez par ledit duc de Guise, le cardinal, son frère, non moins pernicieux que luy, et leurs ministres enhardis de leur support faisoient à toutes heures des demandes et propositions injustes; et sentant une volonté préparée à quelque mauvaise résolution, averty, d'ailleurs, de plusieurs endroitz et par des plus proches mesmes dudit duc qu'il y avoit entreprise sur la personne de S. M. qu'on prétendoit exécuter dans peu de jours, et ayant sur ce consulté en soy-mesme du moyen de s'en sauver, il estima qu'il n'y en avoit point d'autre que de faire mourir ledit duc et cardinal. Comme à la fin s'y estant résolu, il fist exécuter non avec les formes de justice accoustumées en ce royaume, encore qu'il l'eust bien désiré, car il voyoit peu d'apparence de luy pouvoir succéder, ains eust mis sa propre vye en danger inévitable: mais ce fust dans sa chambre, par les mains d'aucuns de ses serviteurs et par

les papiers dudit duc qui furent saisis; et par la déposition d'aucuns de ses intimes et familiers serviteurs fust vérifié le traicté qu'il avoit fait avec ledit roy d'Espagne, et les moyens qu'il luy donnoit pour faire la guerre à son roy.

« Cela apporta de l'étonnement au reste de l'assemblée et donna relasche au roy du danger imminent que, sans cette mort, il croyoit ne pouvoir éviter avant la séparation de ladite assemblée. Mais la tardité de ce remède avoit laissé monter le mal en si haut degré, que bientost après ensuivit une soulevation et rebellion contre luy de la plus part des bonnes villes et du peuple, et fut la faction relevée par le duc de Mayenne, frère desdits duc et cardinal de Guise, qui estoit à Lyon lorsqu'ils furent tués. L'amb' du roy d'Espagne, qui résidoit auprès du roy et qui jusques alors avoit conduit ses pratiques covertement, y entra soudain à descouvert, s'estant allé jetter dans Paris, capitale du royaume et de la rebellion, où s'estant aussy le duc de Mayenne rendu bientost après, il renoua avec luy, au nom de son maistre, les mesmes traictes qui avoient esté faictz avec le duc de Guise et passèrent les choses à telz excès, injures et ignominies contre le nom, la dignité et les effigies du roy, que les plus barbares nations du monde à peine les pourroient ouyr sans en avoir horreur. » (*Instruction d'Henri IV à M. de Breves, du 3 septembre 1592, Harlay. 244.*)

monnoye. De quoy s'estans esmeuz et ayans faict quelques plainctes l'on n'y usa d'autre remède, sinon de leur accorder qu'ilz la fissent prendre par force au peuple et marchans. Ceux-là s'estans contenus, les spahis qui sont les geus de guerre à cheval demandant leur paye, on leur en donna partye en monnoye toute faulce et remist l'on à payer le reste, au premier argent qui viendroit. S'estans comme mutinez pour lors, leurs cappitaines les appaisarent avec prières et promesses, et se passèrent de cette façon huit ou dix jours, en fin desquels ou poussez de quelques grands ou picquez de quelque fureur non jamais veue, commencèrent à s'assembler et conjurer ensemble de se trouver au publicq divan.

Le 11 du présent, qui fut le jour de Pasques, lesdits spahis s'en vinrent se présenter au nombre de XII ou XV cens pour faire leurs plainctes, lesquelz ayans repoussé de leurs cappitaines qui les vouloient empescher, et estans suiviz de leurs compagnons et grand nombre de peuple; enfin, sans respect, commencèrent à crier et demander leur paie. Les bassas, estonnez et ayans peur d'une telle insolence, se présentarent à eux et avec les plus doulces parolles qu'il leur fut possible, voulurent les appaiser et leur offrirent le reste de leur paie en bonne monnoye, comme tallards et ducats d'or. Ayant obtenu cela, ils ne se contentarent, mais commencèrent à crier qu'il falloit chastier de mort le bassa beglierbey, comme autheur de tant d'impositions et inventions tyranniques, et qu'ils estoient résoluz de ne partir de là qu'ils ne l'eussent mort ou vif. Ledit beglierbey en la compagnie des autres bassas estoit là présent, lesquelz bassas, voyans une si furieuse demande, se retirarent en la salle tout espouvantez et fort irrésolus du remede. Enfin, ils furent forcez d'en adviser S. H. laquelle toute estonnée envoya le colonel des chaoux vers les gens de guerre et peuple pour les appaiser et faire retirer sous belles promesses. Lesquelz obstinez et la sédition croissant tousjours, ce seigr^e, craignant de sa propre personne, pour ne laisser aucun moyen de sauver ce favory, fit diligence pour s'aller présenter à la fenestre d'un pavillon qui regarde sur la cour où estoit assemblé ce peuple. Duquel lieu ayant fait

signe avec un mouchoir et ces soldats ayant fait une exclamation, quelques-uns d'eux commencèrent à eslever leurs voix vers S. H. luy disant : « Empereur, nous te reconnoissons pour nostre seig^r et ne désirons autre pour nous commander que sultan Amurat. Voyans qu'un tel, parlant dudit beglierbey, veult gouverner et commander à l'empire qui l'appartient, et qui est la cause de tant de ruïne et confusion des ordonnances antieques, nous te demandons qu'il te plaise le mettre entre noz mains, vif ou mort. Nous sommes résolus de ne partir de ce lieu que nous ne l'ayons et la teste du grand trésorier, qui est comme le ministre de ses meschancetez. » Ce seig^r, tout troublé de ce grand mespris de ce petit nombre de ses esclaves et plein de dépit, se retira de la fenêtre sans leur respondre, et soudain envoya un bulletin à son grand bassa, par lequel il vouloit, s'il ne se trouvoit autre remède, que l'on list trancher la teste audit beglierbey et grand trésorier en la présence de ce peuple pour les contenter. Ce qui sur l'heure faict en la mesme court, à six pas seulement de ladite salle où se trouvoient les autres bassas, lesdits gens de guerre et peuple se montrans appaisez et satisfaits de cette exécution, jettèrent le reste de leur fureur sur la teste dudit beglierbey, qu'ils poussèrent avec les pieds plus de deux cens pas et de là la portèrent par les places de la ville au bout d'une perche.

Ce soir mesme ce seig^r cassa tous ses bassas et conseillers, et mit en leur place pour premier Sinan-Bassa et pour second bassa le Nisangi, n'y ayant jusques à cette heure que ces deux-là. Il a privé de sa dignité le mufty, d'aullant qu'il avoit dit que c'estoit chose très injuste de faire prendre par force la monnoye faulce. Cette privation de dignité du mufty est chose sans exemple, ce qui rend les docteurs de leur loy et tous les Turcs fort scandalisez¹.

¹ Les détails qu'ajoute ici M. de Lacombe se rapportent au favori, qu'il ne nomme pas, et qui était Mohamed-Pacha, beglierbey de Roumilie. Son récit se complète par les mesures du nouveau grand

vizir et retrace les suites de la sédition.

« L'on a trouvé dans la maison dudit beglierbey en or, argent, meubles ou vivres, la valeur de XVIII^e mil escus, ce de quoy S. H. s'est saisie et outre de vi^e m^{ll} r^l x

Marseille, 1^{re} mai 1589¹.Lettre
de
M. de Maïsse
à Henri III

Sire, les difficultés que j'ay trouvées à venir jusques en ce lieu

pieces de grands chevaux les plus beaux qui fussent en cet empire; pour le moins les mille qu'il tenoit icy, les autres estoient en des villages avec leurs harnois de valeur inestimable, ce qui sembleroit comme monstrueux à un homme privé. Ledit beglierbey estoit de race arménien, de famille très pauvre et vile, lequel avoit esté eslevé dans le serrail comme enfant de tribut, et par son bonheur et entendement vif et subtil, s'estoit acquis la grâce et faveur de ce seig^r son maistre. Il n'a eu charge que huit ans, n'ayant encore xxx ans accomplis.

• Le lendemain, sur les remonstrances faites à S. H. par ce nouveau premier visir, Siman-Bassa, sur le sujet des monnoyes et de refformer les abus de son empire, donner la paye due à la plupart des officiers, tant de marine qu'armée, icelle ayant esté près de trois heures en conseil avec luy, chose inaccoutumée, fist sortir à l'heure mesme v^e mil escuz de son trésor du serrail pour contenter tous ceux à qui l'on devoit. Les affaires demeurarent de cette façon suspendues quatre jours sans veoir aucun chastiment ou ressentiment en ce seig^r de ce qui s'estoit passé. La nuit du vi^e le feu s'attacha à quelques maisons du quartier des Juifs, auquel tous les bassas ayans couru selon la coustume, il fust esté tellement que sur les six heures du matin lesdits bassas se retirarent pour aller en leurs séances au divan. Peu après, comme d'une heure, l'on dit que les genissaires pour quelque mole satisfaction attacharent de nouveau feu en des maisons. La flamme

se venant à monstrer à l'instant, il s'éleva un vent de tramontane très violent qui la poussa aux maisons circonvoisines avec telle ruïne et embrasement, qu'il n'y eut plus ordre d'y trouver remède, d'autant mesme que les genissaires ne vouloient travailler à l'éteindre, qui fist que le feu s'advança en divers endroicts. En vingt heures qu'il dura, il a consumé plus de six mil maisons et autant de boutiques pleines de diverses marchandises, comme estans les lieux les plus marchands de toute la ville. Le circuit de cet embrasement contient plus de deux lieues. Il s'est bruslé neuf mosquées, de très riches fabriques et couvertes de plomb, trois carvassaras, six bains, lieux publics soustenuz de colonnes de marbre. Les quartiers des Juifs feurent tous consummez du commencement, et depuis le feu se jeta sur les maisons des Turcs, qui a causé une ruïne que l'on estime plus de huit millions d'or. L'on diet que ce seig^r estoit dans son serrail comme forcené de ces deux accidens consecutifs, voyant, au lieu du respect que souloient porter ses sujets et esclaves aux empereurs, le mespris et desobéissance avoir pris place. Les Juifs, qui ne sont en cette ville en moindre nombre de xxx ou xl.^m, sont désesperez; les chrestiens pleins de crainte, et les Turcs d'estonnement, ne sçachans quelle issue auront ces menaces et fieux de Dieu » (*Supplément français, ms. 157.*)

¹ L'intervalle assez long marqué entre la date de l'instruction de M. de Maïsse et celle de sa lettre d'expédition prouve qu'il

m'ont gardé de pouvoir faire plus de diligence, ayant esté contraint de me faire accompagner des garnisons du roy de Navarre, sans lesquelles je ne fusse jamais passé. J'espère m'embarquer demain pour Gennes. Le passage que j'ay fait par la Guienne et le Languedoc n'a point esté inutile à son service, ayant faict entendre par tous les endroits où je suis passé la vérité de l'estat des affaires de V. M. que ses ennemis par leur artifice publient tout au contraire. Aussi que n'estant depuis trois mois passé aucun que moy en ces quartiers, par

était retenu de jour en jour, dans l'attente d'un événement de la plus haute importance et qui devait en effet s'accomplir à la fin de ce mois. Le roi de Navarre avait publié, le 4 mars, son éloquent manifeste pour la réunion de tous les sujets du roi, imprimé dans le temps et reproduit au t. II, p. 443, des *Lettres missives d'Henri IV*. Il s'approchait alors de la Loire avec son armée, pendant que Mayenne, se dirigeant sur le même point, venait attaquer Tours avec l'armée qu'il amenait de Paris. Henri III allait ainsi se trouver resserré entre les deux armées et forcé de prendre un parti décisif. La réunion des deux rois se fit au Plessis-lez-Tours, le 30 avril. Dès le 3 avril précédent, Henri III écrivait ainsi à la seigneurie de Venise :

« Très chers et grands amis, aliez et conféderez, l'assurance que nous avons de vostre amitié, et affection que vous portez à nostre couronne, etc. nous a fait résoudre d'envoyer vers vous pour requerir vostre aide et assistance contre ceux qui taschent la destruire et ruiner par la rebellion, ainsi que vous en pourrez estre assez advertis, et d'autant que nous avons entendu la satisfaction que vous avez de nostre amé et féal conseiller en nostre conseil d'Estat, le s^r de Maisse, pour la charge qu'il avoit exercée de nostre part près de vous, nous

l'avons choisy pour faire ce voyage et office, l'envoyant exprés nostre amb^r, dont nous remettant à sa suffisance nous vous prions le croire de ce qu'il vous dira et traictera avec vous, comme nous-mesmes. priant Dieu, etc. »

Mais, d'après la lettre ci-dessus de M. de Maisse comme d'après la date de son départ de France, il est à presumer qu'il assistait à l'entrevue des deux rois, puisqu'il reçut, à cette occasion, une mission spéciale à l'intérieur, de la même nature que celle qu'il allait remplir au dehors, et qui, s'accomplissant avec le concours des deux princes, était une conséquence de leur réunion.

Le detour fait par M. de Maisse pour remplir la mission spéciale qu'il indique ici nous vaut, dans cette lettre, une échappée de vue sur l'état intérieur de la France, qui s'y trouve décrit en quelques traits. Cette lettre doit être datée du lieu d'embarquement, qui n'est pas désigné dans le manuscrit, mais qu'on peut supposer être Marseille, d'après l'indication qui la termine : « J'ay trouvé icy les depputez du Pont-S-Esprit et sont les affaires de ce costé-là accommodées entre le s^r Alfonse Ornano et mondits s^r de Montmorency, qui rendra ce gouvernement plus paisible et par consequent plus fort pour courir sus aux ennemis de V. M. » (*Mss. de Brienne*.)

le commandement de V. M. qui leur en ayt peu rendre bon compte¹, vos serviteurs se sont trouvés merveilleusement soulagez et consolés d'avoir sceu ce que je leur ay dit en passant. J'ay entendu près de

Depuis la réunion des deux rois et la jonction de leurs forces, la Ligue avait reçu, pendant le mois de mai, un coup qui l'avait arrêtée court dans ses progrès, dont l'élan n'avait jusque-là rencontré nulle part de résistance sérieuse. Mayenne, repoussé dans l'attaque qu'il avait dirigée contre Tours, le 8 mai, avait battu en retraite sur Paris; et cet échec, qui forçait la Ligue de quitter l'offensive pour la défensive, la décréditait au loin et faisait reprendre partout l'ascendant à la cause royale. Henri IV, continuant son *Instruction à M. de Breves*, fait ainsi l'historique de sa réconciliation avec son prédécesseur, qui avait eu pour conséquence d'amener aussitôt les désastres du chef de la Ligue :

« Ne passa aussy guère de temps que ledit duc de Mayenne se trouva avec une bonne et puissante armée avec laquelle il s'achemina vers la ville de Tours, où le roy ayant laissé celle de Blois se trouva lors en grande perplexité d'esprit pour s'y voir assez peu accompagné sans espoir de composition avec son ennemy qui ne respiroit et protestoît qu'une cruelle vengeance, et sans autre remède ny refuge que celui que luy pouvoient donner ceux que jusques alors il avoit poursuiuy et traicté comme ennemys, et avec lesquels la guerre estoit encore ouverte.

« C'estoit le roy qui est à présent et ceux de son party, lequel Dieu avoit non seulement conservé contre les persécutions et efforts dont il avoit esté continuellement travaillé, mais aussy à mesure qu'il estoit

plus pressé de ses ennemis l'avoit accreue de prospérité et force, luy donnant plusieurs avantages et victoires sur eux avec nombre d'hommes beaucoup moindre et très inégal. Mais voyant son roy et seigneur à ceste extrémité, changea la vengeance, à quoy les choses passées le pouvoient induire comme homme, en affection de secourir la personne dudit roy et royaume au besoing, comme il reconnoissoit naturellement y estre le plus obligé par le rang qu'il y avoit, estant aussy le plus intéressé en la conservation de l'Estat, et sembloit aussy que Dieu l'avoit voulu garantir de tant de périls expressément à cest effect; et pour ce faire assembla un bon nombre de gens de guerre, tant de cheval que de pié, avec lesquels il s'aprocha de ladite ville de Tours, et envoya vers ledit feu roy luy offrir sa personne et ses troupes pour luy faire service.

« Si ceste nouvelle fust agréable et bien reçue là où elle fust portée nul ne le peut bien juger qu'en se mettant comme en veue le danger présent et proche où le feu roy estoit réduit, desnudé de tout autre secours avec peu d'espérance que le traitement qu'il luy avoit fait jusques alors luy pouvoit donner d'en recevoir de ce costé-là. Aussy estoit-ce chose assez admirable et aliène de l'opinion commune, à la prendre humainement, de voir ceux qu'il avoit tant favorisez, armez pour luy oster la vye et ravir sa couronne; et, au contraire, ceux qui n'avoient reçu qu'injures et persécutions soulbz son nom et adveu, encores que ce fust contre sa volonte, se trouver prestz

Thoulouse que M^{rs} de Joyeuse père et fils s'estoient déclarés de la Ligue et commençoient à se mettre aux champs; mais j'ay opinion, si M. de Montmorency s'approche d'eux avec ses forces, comme il le m'a assuré, que facilement il leur rompra leurs desseins et se rendra maistre du demeurant du Languedoc. Et seroit très à propos que V. M. commandast à M^r le mareschal de Matignon de s'approcher de l'autre costé de Thoulouse pour les serrer de part et d'autre, pouvant assurer V. M. que la Ligue n'a autre puissance en effet en ce quartier que celle qu'elle s'acquiert par les menteries et desguisemens ordinaires dont ils se sont servis jusques-icy. Au demeurant, je ne voy pas que V. M. puisse espérer grand secours d'hommes du costé de deçà, d'autant que ledit s^r de Montmorency se veut servir, pour les affaires de ceste province, des forces qui y sont, qui seroient foibles, si elles estoient divisées. J'ay trouvé encores icy le jeune Dandelot qui se fait catholique et en a fait profession publiquement en Avignon. Il doit partir l'un de ces jours, à ce qu'il dit, pour aller faire service à V. M. et avoit grand désir de luy mener ce secours. J'ay appris de mondiet s^r de Montmorency que V. M. doit espérer secours du grand duc de Toscane en ceste nécessité, et, s'il plaisoit à V. M. me commander, après qu'auray fait à la Lombardie, de m'aller conjouir de sa part avec luy de l'heureux accomplissement de son mariage¹, je penserois par mesme moyen en tirer quelque bon secours et possible plus que de nul autre.

en un moment et se présenter pour le defendre.

« Mais ce sont effectz de la Providence qui opère quant et comment il luy plaist es cœurs des hommes par secrètes inspirations, ce dont leurs affections naturelles ne seroient susceptibles ny capables; et comme elle donna ceste bonne disposition d'un costé, aussy la fist elle recevoir de l'autre avec toute confiance, de sorte que tout en un coup les aigreurs passees furent converties en regrets d'y avoir si longue-

ment persévère, et en une ferme resolution de demeurer de là en avant estroitement unis d'amitié et de moyens à repousser et combattre leurs ennemis communs et deffendre ce royaume contre leurs iniques dessains. De cela advint qu'au lieu de prendre ou de faire fuir le feu roy, comme le duc de Mayenne se promettoit, ce fut à luy de reculer et faire retraite vers Paris. » (*Inst. d'Henri IV à M. de Breves.*)

¹ Voir, pour la portée de l'incident, ce qui en est dit p. 620, à la note.

Genes, 22 mai 1589.

Sire, depuis mon partement de Languedoc je n'ay peu arriver plus tost en ce lieu, où les seigneurs de cette république m'ont reçu avec tout l'honneur et bonne chère qu'il a esté possible¹, les ayant trouvez affectionnez au service de V. M. et désireux du bien de ses affaires beaucoup plus que je n'eusse pensé. Car si bien en public il semble que toutes choses y dépendent de la volonté du roy d'Espaigne et de ses ministres, je la puis asseurer qu'en particulier leur cœur et inclination panche du costé de V. M.; et qui les voudroit entretenir, j'estime qu'elle en pourroyt tirer facilement quelque commodité, comme j'ay aprins de quelques particuliers. Ils ont reçu cette visite à très grand honneur, m'ayans en response baillé une lettre que je luy feray tenir à la première commodité. J'ay trouvé icy, comme je croy que ce sera partout ailleurs, toute la ville remplie de faux bruiets et menteries que les ennemis de V. M. font industrieusement semer partout; mais je pense les avoir si bien esclaireis de sa bonne intention et de la vérité de toutes choses, que mon passage en ce lieu n'aura point esté inutile. J'ay veu, passant à Savonne, xxxiii ou xxv pièces d'artillerie qui y ont esté amenées de Carnaignolles pour estre conduictes en Espaigne, à ce que l'on publie; mais, ayant trouvé en ce port xxvi gallères, j'ay descouvert pour certain que tout cela se fesoit pour l'entreprise de Marseille et de Provence, si M^r de Savoye y eust peu remuer quelque chose, comme il y a essayé; mais ce des-

¹ Une note du manuscrit de Brienne donne ainsi les détails de la réception de M. de Maisse, ajoutés sans doute par lui :

« Le x^e jour de may ledict s^r de Maisse arriva à Genes, où il fut logé et traicté tres honorablement par la seigneurie, et conduit par six principaux gentilshommes de l'hostellerie où il s'estoit logé, en la maison de s^r Julio Haly, où on luy avoit

préparé son logis. Et le xii^e fut veoir le duc et la seigneurie; et si bien l'amb^r d'Espaigne feist tout son possible pour empescher que ledict s^r feust reçu, toutesfois, s'estant le grand conseil assemble pour cet effet, il fut résolu qu'il y entreroit, et seroit conduit par les gardes de la république et reçu par les seigneurs à la fasson accoustumée. » (*Ms. de Brienne.*)

seing ne luy estant réussy pour ce coup, lesdites gallères demeurent au port sans faire contenance de vouloir encores partir.

Venise, 3 juin 1859.

Sire, ces seig^{rs} sont très marris de ce que le pape a fait à l'endroit de V. M. et sont en grande crainte pour leur particulier, ayant affaire à cet homme qu'ils appellent furieux et partial du roy d'Espagne¹.

¹ La négociation pour l'absolution du meurtre du cardinal de Guise, qu'on a vue ci-devant, page 709, à la note, engagée avec Sixte-Quint par le cardinal de Joyeuse, assisté de d'Ossat, et que l'évêque du Mans était venu traiter extraordinairement, avait eu l'issue qu'on devait attendre du caractère du pape. Ne se croyant plus tenu à aucun ménagement envers Henri III depuis que celui-ci s'était joint au roi de Navarre et aux huguenots, il avait fulminé contre lui un monitoire qui le frappait d'excommunication. C'était le fait important que M. de Maisse, à son arrivée, trouvait accompli en Italie, et qui allait influencer sa position et ses rapports diplomatiques. Quant à l'emprunt qu'il devait négocier, le succès en était déjà compromis par une ouverture anticipée qu'avait faite officieusement avant lui le Florentin Gondy, qui était passé dans l'intervalle à Venise pour y remplir la mission annoncée si souvent dans les lettres d'Henri III à M. de Vignay.

« J'ay trouvé le s^r de Gondy en ce lieu, lequel avoyt demandé avec grande instance secours à ces seig^{rs} jusques à les avoir fait assembler par divers jours, et qu'enfin il en avoyt esté refusé, luy faisant entendre que pour ceste heure ils n'avoient moyen de ce faire. Leur amb^r leur ayant

mandé que j'estois dépésché pour cet effet, ils ont prins oppiion que ledict s^r de Gondy feist cela plus pour son particulier, ayant possible à retirer quelques deniers de V. M. que pour service qu'il eust intention de luy faire. En somme, estant arrivé icy cinq ou six jours après ceste résolution, j'ay esté réduit à une extrême peyne, tant pour connoistre que cela me fermoit la bouche et faisoyt un préjugé dont ils ne faudroient de se servir. Je me suis enfin résolu de leur faire entendre l'occasion de ma venue et les prier de secourir V. M. en cette nécessité. Depuis ma première proposition, je n'ay peu avancer ceste affaire pour l'absence de quelques-uns des principaux, et là-dessus est survenu le monitoire du pape tel qu'elle a sçeu. Qui me fait tenir cette négociation quasi pour desespérée, non seulement à l'endroyt de ces seig^{rs}, mais de tous autres princes d'Italie desquels on eust peu espérer quelque secours, pour le respect qu'ils auront de n'offencer Sa Sainteté. Je ne laisseray pour cela de faire tout ce qui me sera possible pour parvenir à l'intention de V. M. »

Henri III, dont les besoins devenaient plus pressants par les efforts mêmes qu'il faisait pour retablir ses affaires, envoyait alors M. d'Émery en Italie et M. de Schomberg en Allemagne, tous deux avec des

Il les sollicite d'entrer en ligue et se déclarer amis ou ennemis, mais leur intention est de demourer neutres et gagner le temps, ou, si on les travaille, d'entrer en ligue deffensive avec les ducs de Florence et de Mantoue. Difficilement se voudront-ils joindre avec V. M. en l'estat que les choses sont: V. M. doit essayer cependant de se rendre la plus forte et s'allier sans respect avec les princes ennemis du pape et du roy d'Espagne, puisque l'on la persécute de ceste fasson, et surtout qu'elle monstre les dentz. Car je sçay que le pape a peur, et encores qu'il menace et brave, il voit bien le danger où il se met et nul n'approuve ses actions. Ils se plaignent tous qu'il veult attirer la guerre en Italie, à laquelle il n'aura moyen de résister. Il a fait dire à ces seign^{rs} que, au cas que S. M. n'obéisse au monitoire, qu'il a cinquante mil hommes prêts pour se faire obéir, qui seront conduicts par un prince d'Italie que l'on dict estre le duc de Ferrare ou celui d'Urbain, mais on n'en croit rien pour cela. Quoique ce soyt V. M. se doit préparer contre leur mauvaise volunté et n'en eust jamais de moyen, car leur fait jusques icy n'est que parolles. Cependant nul ne peult croire que V. M. veuille ny doibve obéir à ce monitoire. Il est besoin que nous soyons advertiz de son intention, car je les empeschery bien icy de négocier leur ligue sainte à laquelle

missions qui se rapportaient à celle de M. de Maisse, comme l'indiquait la lettre que le roi écrivait encore de Tours, le 12 mai précédent, et dont M. d'Émery fut le porteur :

« Le s' de Schomberg partant pour son voyage en Allemaigne, je vous escriis la présente par luy, qui trouvera moyen de vous la faire tenir par Genesve ou Soleure. C'est pour vous prier user de la plus grande diligence à poursuivre le secours dont je vous ay donné charge, requérir en mon nom ceux vers lesquels je vous ay envoyé et le faire tenir à Augsbourg, si ce n'est que vous trouvassiez moyen de faire tenir

audit Solleure, entre les mains de mon amb', la somme que je vous ay mandée de Lx^m escus, dont j'aurois à me servir en Suisse, à ce qu'il n'eust la peyne de les envoyer quérir audit Augsbourg, qui ne pourroit estre sans augmenter les fraiz. Mais souvenez-vous que, en l'un et en l'autre lieu, il est à propos qu'il ne soit fait mention que lesdictz deniers m'appartiennent, afin que l'on ne les feist saisir pour autre effect que ceulx auxquels ils ne doivent servir auparavant que tomber entre les mains de ceulx qui les doivent toucher et employer pour mon service, etc. »
(Ms. de Brienne.)

je n'ose encore ouvertement m'opposer sans son exprez commandement.

Venise, 10 et 20 juin 1589.

Sire, le pape a fait dire soulbz main à ces seig^{rs} que, si les choses passoient plus avant et que V. M. n'obéisst au monitoire, qu'il ne trouveroit pas bon qu'ils retinssent prez de luy les ministres de V. M. Ce que ayant cesdits seig^{rs} descouvert, ilz luy ont aussi fait dire qu'il ne pensast d'en venir là et que c'estoit chose à quoy ils ne luy pouvoient satisfaire; mais enfin cela les fera rompre ensemble, joint que l'amb^r d'Espagne que l'on attend y aydera de son costé.

Ces seig^{rs} ont advisé entre eux, si le pape les presse de n'admettre plus l'amb^r de V. M. en l'Eglise, de luy respondre que l'excommunication ne peut avoir lieu sur leur Estat. Ils ont peur du pape et ont opinion qu'il les veuille attaquer, et se préparent à la défense et croy qu'ils concluront le marché avec les Grisons¹. J'essayerai de les faire

¹ M. de Maisse, jugeant qu'il serait impossible de faire sortir Venise de sa neutralité et d'obtenir d'elle un concours direct donne ostensiblement à la France, s'était expliqué ainsi sur les moyens de former, en unissant cet État avec la Suisse, une contre-ligue qui tiendrait du moins en echec la ligue italienne :

« Le colonel Salis, amb^r des Grisons, est arrivé et vient semondre ces seig^{rs} d'entrer en alliance avec eux. Je n'estimerai pas estre mal à propos que cesdictz seig^{rs} entrassent en cette ligue, affin de les divertir d'entrer en celle dont le pape les poursuit; car estant attachez avec eux, il seroit puis après plus facile de les adjoindre à V. M. que s'ils prenoient l'autre party. En somme, je me serviray des occasions qui se présenteront selon le bien de son service, estant besoin que je sois

adverty promptement de la resolution de V. M. Au demeurant, elle ne croyeroit pas combien d'estonnement a donné par toute l'Italie le peu de progrès que l'armée des Suisses a fait sur les terres de M. de Savoie, et si d'aventure les menaces du pape venoient à quelque effect et qu'il voulust envoyer des forces contre V. M., il n'y a plus beau moyen de les divertir et empêcher que de tenir la guerre vive du costé de Piémont et de Genève, ce qui se peut facilement faire par le moyen des Suisses et de ceux du Dauphiné; et en ce faisant, il faudra que la ligue de deçà les montz, c'est à savoir le pape, le roy d'Espagne et le duc de Savoie, tournent toutes leurs forces de ce costé-là, et cependant V. M. aura loisir de pourvoir à ses affaires. »

Ce plan et cette disposition remar-

entrer en ligue avec V. M. tel que j'ai ci-devant escrit, car j'ai veu qu'ils en ont volenté. Au surplus, l'on désire partout icy mutalion et croyent que le roy de Navarre doive estre passé les montz incontinent. Nous

quables, proposés déjà dans la situation critique ou se trouvait Henri III, ne devaient avoir leur plein effet que sous son successeur, et, comme on le verra, ils sont destinés à devenir pour la France le grand moyen de restauration nationale qui mit fin aux guerres civiles. A ce titre, ils reviendront plus d'une fois dans les recommandations de l'ambassadeur, qui se trouve avoir à mentionner non moins souvent les moyens d'agression qu'on rassembloit sur ce point contre la France. Aussi fournissent-ils à M. de Maisse son principal argument pour faire adopter la diversion qu'il conseillait :

« Le roy d'Espagne leve ix^m Italiens sous la charge de dom Pietro de Medici pour passer en Espagne avec les forces que le comte de Lodron leve en Allemagne; le pape publie de faire xv^m hommes pour passer en Avignon sous la charge du duc d'Urbain et du comte Mario Sforza, et veult-on que ce soyt pour divertir les forces de V. M. et assaillir la Provence, et y doivent passer par mer; mais il n'y a encore rien de prest et toutes-fois n'y aura point de mal de pourveoir de ce costé-là; l'on doit aussi lever iiii^m hommes pour le duc de Savoie, soubz la charge du s^r Pietro Malvezzi. Il passe ii^m v^s Suisses par l'Estat de Milan pour ledit duc, et dit-on qu'il y en doit passer six mil pour le duc de Mayenne. »

Il écrivait encore, mais sous une forme dubitative : « Le bruit des levees que l'on doit faire par l'Italie continue toujours, mais je ne vois point encores rien en

piés, sinon quelques forces pour le duc de Savoie et ne faudray de donner advis à V. M. de ce que j'en pourray apprendre. »

Ayant, de nouveau, lieu d'affirmer la nouvelle, il mettait ainsi à jour le plan et les vues du duc de Savoie : « Les levees des gens de guerre dont j'ay cy-devant escrit se continuent, et mesmes celle de iiii^m Italiens pour M. de Savoie, que le gouverneur de Milan dit estre pour la garde de l'infante. Celles du pape et du roy d'Espagne vont plus laschement et n'y a moyen d'empescher qu'enfin cela ne voyse tomber en France, si V. M. ne fait quelque diversion en Savoie ou au marquisat de Saluces par le moyen des forces du Dauphiné, Provence et des Suisses. L'amb^r de Savoie s'en descouvre icy assez et fait son maistre chef de la ligue. Mais le moindre remuemment qui s'y fera retiendra toutes les forces d'Italie en haleine, et en fera descouvrir quelques-uns en faveur de V. M. Car elle ne trouvera icy ny amitié ny secours, sinon en se rendant la plus forte. Si V. M. patiente davantage, elle s'en trouvera mal. »

Enfin, le 8 juillet, il disait encore, à cet égard : « Il se parle toujours des levees de gens de guerre, et semble que le roy d'Espagne presse pour le Portugal, mais je ne voy point qu'il y puisse rien avoir prest d'un mois ou deux. Le pape ne remue rien pour ce regard, les iiii^m hommes pour le duc de Savoie se levant sur l'Estat de Milan, mais il n'a point d'argent. Il fait un fort pres de Genes et dit-on qu'il quittera le siège et ira servir la Ligue en France. Il est icy hay et detesté de tout le monde,

n'avons nulles nouvelles de V. M.¹, sinon que le commun bruit est que ses affaires vont bien, qui est le seul but où elle doit tendre.

L'amb^r d'Espagne a esté ouy de ces seig^{rs}. Il les a assuré, de la part de son maistre, qu'il désiroit conserver la paix en Italie et qu'il ne tiendrait à luy qu'elle n'y continuast. Il ne se parle point encore qu'il veuille disputer la précédence contre moy², et j'escoute ce qu'il

et, si V. M. le faisoit attaquer par la Savoye ou Dauphiné, quelque peu que se feust, il seroit perdu, tant il est réduit à l'extrémité, et peut estre quelque diversion de ce costé-là seroyt à propos pour son service. » (*M. de Brienne.*)

¹ Les mouvements de Lyon, qui était l'un des foyers les plus actifs de l'insurrection du Midi, et qui, par sa position et sa proximité sur le même théâtre, remplissait le même rôle, dans la cause catholique, que Genève dans celle de la réforme, allaient prendre une grande importance pendant la période de la Ligue, par la relation que ces mouvements devaient avoir avec la politique de l'Italie. De plus, son nouveau gouverneur, le duc de Nemours, tenant à la fois à la maison de Savoie et à celle de Guise, réunissait et représentait en lui les intérêts des deux maisons engagées au premier rang dans la guerre civile. M. de Maisse, qui devait, pendant son ambassade, exercer la plus grande influence sur le sort de cette ville et contribuer plus tard à sa soumission, commençait des lors sa mission de surveillance et de répression indirecte sur ce point, où le parti ligueur allait devenir gênant surtout par les entraves qu'il apportait à la régularité des correspondances :

« J'ay fait rompre tout le traficq de Lyon, tellement que, passé cette foire, les nations de deçà n'y négocieront plus, et n'y

rien qui remette tant lesdicts de Lyon à la raison que cela.... Ces seig^{rs} sont fort irrités contre ceux de Lyon qui retiennent les lettres de tous les princes d'Italie et les leurs sur toutes, et m'en ont fait plusieurs plaintes auxquelles je ne puis remédier et n'avons icy autre jugement que les affaires de V. M. voyent bien, sinon quand on n'en fait point courir de mauvaises nouvelles, car on nous distribue le mal en diligence et le bon le plus tard que l'on peut. » (*Ibid.*)

² La prépondérance que l'Espagne, par ses possessions, avait déjà naturellement en Italie, grandissait encore de tout l'avantage que lui donnaient les circonstances actuelles, où elle se trouvait recevoir de toutes parts la direction du grand mouvement catholique en Europe. La conjoncture qui amenait un nouvel ambassadeur espagnol à Venise allait occasionner des scènes singulières et une lutte diplomatique, dans laquelle M. de Maisse devait faire briller sa résolution et son courage, employés à défendre ses prérogatives. Mais cette lutte atteste toutes les difficultés que le discrédit où la France était tombée apportait partout à la position de ses agents à l'étranger. Il mentionnait déjà, en écrivant le 20 juin 1589, un incident qui amenait un premier conflit :

« Il est survenu une occasion de se retrouver en cérémonie avec ces seig^{rs}.

fera. Ilz se sont attaquez le nonce du pape et luy savoir qui se visitera le premier. On a opinion qu'il vienne semondre ces seig^{rs} d'entrer en ligne avec le pape et luy, mais il ne s'en est encores parlé. V. M. se

L'amb' d'Espagne, lequel estant arrivé en intention de se servir du temps et de mettre pour le moins en dispute ce qu'il ne peut obtenir par raison, avoit fait publier qu'il vouloit essayer de gagner quelque chose contre le rang de V. M., fust prié par eux d'y assister. Il consulta beaucoup s'il le devoit faire, et assemblèrent l'amb' de Savoye et luy plusieurs gens. Je descouvris qu'il se préparoit d'y aller et ne le sceuz que le soir : cela fut cause que toute la nuit je feis diligence d'assembler le plus de gens qu'il me fut possible et y allay à l'heure accoustumée tres bien accompagné. Je n'en avois voulu parler auparavant à ces seig^{rs} pour ne faire croire au monde que j'en eusse aucun doute; mais ce qui me met en peyne fut que je sceus qu'ils l'avoient fait prier d'y venir sans n'avoir adverty de leur résolution la-dessus, chose que je ne pouvois juger estre faite a bonne fin, sy bien je veux croire que s'il y feust comparu que l'on l'eust juge contre luy. Mais cependant ils nous avoient mis aux mains, et luy, qui ne demande que à brouiller et rendre contentieux ce qui ne luy appartient point, pouvoit, se trouvant là, gagner plustost quelque chose qu'autrement. Il consulta longuement et teindrent conseil le matin l'amb' de Savoye et luy, mais enfin il n'y osa comparoir. J'estime que ces seig^{rs} ne le prieront plus par cy-aprés, puisqu'il n'y est venu au premier coup. Ainsy le rang qui appartient à V. M. luy a este conservé en ce lieu et en ce temps, qui n'est pas peu, mesmes que lesdicts amb^s se servent

soubz main du monitoire contre moy, et me doute, s'il passe plus avant, qu'ils essayeront encores à remuer quelque chose. Mais je me deffendray tant que je pourray et ne me rendray que par faulte de vivres, n'ayant moyen de séjourner icy plus longuement s'il ne plaist à V. M. d'y pourveoir.» (*Ms. de Brienne.*)

Une nouvelle occasion de reprendre la querelle s'offrait en perspective, et M. de Maisse, faisant ses dispositions en consequence, écrivait, le 8 juillet suivant :

« L'on fait entendre à cet amb' d'Espagne qu'il avoit fait une grande faute de n'estre venu, que l'on l'en avoit prié, et que pour le moins il se devoit mettre en devoir, tellement qu'il semble qu'il veuille réparer la faute à la première occasion. On y mesle le monitoire du pape contre V. M. et me fermoient l'entrée de l'église s'ils pouvoient. Ils en ont consulté avec le nonce de S. S., avec lequel ilz n'ont peu gagner aucune chose, et croy qu'ilz renueront toutes sortes de pierres pour parvenir à leur intention. La première ceremonie vient au xvii de ce mois, et se peut V. M. assurer que je conserveray le rang qui luy appartient, quand je devrois envoyer quérir la compagnie de la Mirande et y aller en armes descubertes. Me voulant d'autant plus bander contre eulx que je voy qu'ils se veulent servir du temps pour entreprendre sur ce qui ne leur appartient.

« Quant à ces seigneurs, je les iray veoir entre cy et là, et m'assure qu'ils ne fardront de maintenir V. M. en la possession

doit arrester à faire ce qui est de son service et sans respect de personne, car il n'y a que cela qui la face estimer par deçà. Le pape continue sa collère, et fait faire le procès à mess^{rs} de Saint-Goard et évêque du Mans pour des lettres qu'il dit qu'ils ont fait prendre, comme V. M. aura peu sçavoir. Chacun blasme ses actions et ne pense pas que personne luy assiste, et est chose esrange comme toute l'Italie est animée contre luy et comme ils en parlent librement, et les cardinaux mesmes. Je ne pense pas que V. M. doive rien craindre de ce costé-là, pourveu qu'elle se deffende à bon escient, comme chacun le luy conseille par deçà.

V. M. aura sceu par les dépesches du Levant que Assau-Aga est sorty avec cinquante gallères, et qu'il en pourra avoir quarante ou cinquante de plus quand il aura pris les gardes de l'Archipelago, sans les vaisseaux des corsaires; l'on tient qu'il s'en va en Barbarie pour accommoder quelques émotions qui y sont et de là quelques-uns veulent dire qu'il doit passer en Féez. Il eust été aisé de le faire tourner contre le roy d'Espagne, si V. M. eust esté bien servie de ce costé-là; mais ses affaires y sont en tel estat, que l'on a fait croire aux principaux bassas que V. M. avoyt esté mise hors de son royaume par le duc du Mayne, ce que j'ay sçeu par ces seig^{rs} mesmes. Il ne faudroit pas négliger ce secours-là, ains y envoyer exprès, si le pape ou elle est. Cependant ledit amb^r a beaucoup perdu de sa réputation, n'ayant osé à ce premier coup essayer ce que je croy l'avoit en partie amené icy, estant tout le monde accouru ce jour-là pour veoir ce qui en adviendroit. On dict qu'il veult mettre en négoce à la prochaine cérémonie que nous n'y allons ny l'un ny l'autre, ou l'un après l'autre, ou qu'il ait quelque séance à part; mais je m'asseure qu'il ne l'obtiendra jamais de ces seig^{rs}, ny moins en aura-il autre capitulation de moy que de venir se seoir au-dessoubz, comme il doit. Quoy que soyt, je ne quitteray la place que par faulte de vivres, n'ayant moyen de séjourner icy plus longuement que jusqu'au premier jour de septembre, suppliant V. M. de vouloir pourveoir à ceste charge. Car ledit amb^r pourroit après mon partement se mettre en possession d'une place qui seroit malaisé de luy faire quitter puis après; n'estant pas peu pendant d'avoir conservé ce rang en ce temps et en ce lieu, qui est le seul de la chrestienté où il n'ayt esté mis en dispute. En ayant voulu escrire plus au long à V. M. pour le plaisir que je sçay qu'elle en recevra, louant Dieu d'estre venu si à propos en ce lieu que luy aye pour le moins peu faire ce service. » (*Ms. de Bricenne.*)

et le roy d'Espagne faisoient ceste ligue contre V. M. en laquelle je n'ay pas opinion que jamais ces seig^{rs} se laissent aller, tant je les vois affectionnés à ce qui est du bien de son service.

Venise, 8 juillet 1589.

Sire, les affaires de V. M. sont en très bonne considération non seulement en ce lieu, où ces seig^{rs} font démonstration ouverte de se resjoir de l'heureux succès qu'elles ont, mais aussy par toute l'Italie et à Rome mesme, se pouvant asseurer qu'il n'y a autre moyen d'avoir l'amitié et se faire estimer de ces gens que de se rendre le plus fort, comme elle a fait et sans respect de personne. Le pape mesme commence à diminuer sa collère, et dit partout que ceux de la Ligue l'ont trompé et a advis qu'ils n'ont trouvé ledict monitoire à leur gré, dont S. S. est en extrême collère; et ay opinion, si V. M. continue de chastier ses rebelles comme elle a fait jusques icy, que les ligueurs seront chassés de Rome. Il voudroit retenir ce monitoire, qui est juge de tous si estrange et si indigne pour beaucoup de circonstances, tant pour le regard de V. M. que du saint siège, qu'il ne se trouve personne qui ne le blasme. Nous attendons d'en savoir la résolution de V. M. et desjà eusse-je mis icy les fers au feu pour faire connoistre en public le tort et l'injustice que l'on luy fait. Chacun s'asseure icy qu'elle suivra en cela les beaux exemples et honorables résolutions des rois de France ses prédécesseurs.

Les remuemens que l'on prévoit quasi devoir estre universels en la chrestienté ont fait résoudre ces seig^{rs} à faire un provéditeu général en terre ferme, et l'ont envoyé sur la frontière de l'Estat de Milan et monstrent se deffier de leurs voisins¹. Ils ne se peuvent asseurer du pape qui les menace ordinairement. Ils craignent le roy d'Es-

¹ Parmi les moyens de résistance combinée qu'arrêtait la circonspection de Venise était compris l'emprunt pour la France, qui restait toujours sans réponse. M. de

Maisse, dans une lettre du 20 juin, avait indiqué une nouvelle forme sous laquelle il avait encore présenté sa proposition

* Après avoir veu que ces seig^{rs}. pour les

paigne et hayssent le duc de Savoye, et cependant ne se peuvent résoudre à secourir V. M. et la couronne de France, de laquelle dépend leur salut. Ils ont de la bonne volonté plus que l'on ne sauroit croire, mais c'est peu de chose sans les effects.

Le G. S. a fait sortir Assan-Aga, comme j'ay ja escrit à V. M. avec LX gallaires, et prenant les gardes de l'Archipelago en fera cent ou six vingt. Il va en Tripoly de Barbarie, où il doit estre maintenant, et mettra en despense le roy d'Espagne du costé de deçà. On se feust peu servir de cette occasion, qui y eust pensé d'heure, et, si les affaires continuent, V. M. y doit penser pour l'année qui vient. Le G. S. a envoyé homme exprès icy pour rappeler le prince de Vallaquie qui

respectz qu'ils ont et mesmes du pape, ne pouvoient prester argent à V. M. je leur en ay demandé sur des bagues que les s^{rs} de Sillery et Sansy ont engagées aux Suisses, et m'ont envoyées par deçà, et leur ay demandé trois cent mil escus. Ils ne m'ont point encores fait de response et ne sçay qu'en espérer. » (*Ms. de Brienne.*)

Henri III, qui avait fait, comme on l'a vu, une demande semblable à Mantoue et à Florence, recevait, sur ce dernier point, le même accueil, toujours motivé par les mêmes causes, à en juger par ce qu'écrivit M. de Maisse :

« Le grand duc a fait publier partout qu'il n'avoit jamais eu intention de prester aucun argent à V. M., chose qu'on a trouvée estrange, m'ayant esté dit par son amb^l que cela se faisoit pour le respect du roy d'Espagne et du pape; mais cependant c'est nuire au service de V. M. et donner occasion aux autres d'en faire autant et estre plus réservés. Je tiens toujours cette négociation en estat, mais en somme j'y voy peu d'espérance. »

Le banquier Rucelai, qu'on a vu, pendant tout ce regne, en rapport suivi d'opé-

rations financières avec la cour de France, avait reçu pour gages de ses avances le dépôt d'une partie des joyaux de la couronne, dont un fragment était encore, comme on l'a vu ci-devant, page 493, à la note, proposé pour être vendu à Constantinople. Le 8 août suivant, M. de Maisse mentionnait la lettre que ce banquier lui avait écrite au sujet de ce dépôt :

« Le s^r Rucelay a escrit qu'il estoit résolu de vendre les bagues qu'il avoit en gaige de S. M. pour la somme de 1111^{rs} et tant de mil escus, comme il dit luy estre permis par son contrat. Le s^r de Maisse lui a respondu qu'il ne devoit en ce temps précipiter ceste vente, et que plustôt, s'il vouloit envoyer lesdictes bagues à Venise, il trouveroit moyen de les engager et le payer de son deub et en tirer quelque chose d'avantage pour le secours de S. M. et conserver lesdictes bagues. » (*Ibid.*)

Outre la lettre de Rucelai indiquée ici et présentée par intermédiaire d'un notaire, dans laquelle le banquier exige la vente des joyaux ou le remboursement de son prêt, le manuscrit de Brienne donne, de plus, l'inventaire des objets engagés.

est en allé depuis dix jours, et est l'opinion commune qu'il sera remis en son Estat. Ces seig^{rs} n'ont aucunes nouvelles assurees de la guerre de Perse, comme ils n'en ont aussy de leur amb^r qui est près de V. M. ny moy aussy d'elle depuis mon arrivée en ce lieu, désirant, avant que j'en parte, de pouvoir recevoir quelqu'un de ses commandemens.

Venise, 30 juillet 1589.

Tous les effets de la ligue dont a esté parlé semblent estre remis à l'année prochaine ¹, et se sont refroidiz d'autant comme l'on a veu S. M. se rendre forte, et le seul moyen de la rompre est la continua-

Memoire
de
M. de Maisse
à Henri III.

¹ L'état de dissolution où la France était tombée par suite de la guerre civile, avait pour effet de rompre les moyens directs de communication. M. de Maisse, forcé de faire prendre à ses dépêches des voies détournées, est amené par là à récapituler les questions en instance dans des mémoires qui les exposent avec des informations nouvelles. C'est ce qu'il avait fait par un memoire en date du 30 juillet 1589, au sujet de la ligue italienne, auxiliaire de la Ligue de France, et à propos du débat engagé avec la cour de Rome.

Ce memoire, qu'Henri III ne devait pas connaître, puisqu'il est daté de la surveillance de sa mort, reçut deux additions successives et tres-postérieures, le 8 et le 21 août. Elles prouvent que les événements qui s'étaient alors accomplis en France n'étaient pas encore sus à Venise à cette date. Mais ce qu'on y remarquera avant tout, c'est l'indice si curieux qu'il donne d'abord du partage de la France convenu entre les coalisés. Dans le plan qu'il trace d'une contre-ligue à leur opposer, commence plus haut, page 728, à la note, il marque déjà les jalons de l'union occulte des États

d'Italie, plusieurs fois signalée comme la condition secreta de l'alliance de la Toscane et de Mantoue, formée sous les auspices de la France. (Voir p. 302 à la note.) La conclusion de cette alliance deviendra bientôt l'œuvre essentielle et le titre de gloire de M. de Maisse, puisque c'est par là qu'il va prendre une si grande part au salut de la France et à sa resurrection politique. Après l'assignation toute gallicane, convoquant les souverains de l'Europe à Rome pour s'y constituer en tribunal et juger la conduite du pape, il en vient aux moyens d'assurer l'intervention de la Turquie. Cette puissance allait être appelee pendant toute la période suivante, à reprendre, à l'égard de la France et sous Henri IV, la même attitude qu'elle avait eue sous François I^{er} et Henri II; et sa coopération armée, en entraînant des conséquences d'une bien autre étendue pour l'Europe, devait remplir avec eclat toute la fin du xvi^e siecle :

« Depuis deux mois ces seig^{rs} ont este sollicités de la part du pape et du roy d'Espagne d'entrer en ligue avec eux, qu'ils appellent générale, pour la dellense du

tion de l'heureux succès de ses affaires. Le semblable est du monitoire, lequel commence à tourner à honte à ceux qui l'ont fait publier. Et moins S. M. monstrera en tenir compte, plus augmentera-elle

s' siège et de la religion catholique contre les hérétiques et ceux qui leur assistent. Et puis naguères l'amb' ordinaire de cesdits seig^{rs} retournant d'Espagne a eu charge expresse de S. M. cathol^{iss} de les en prier, comme aussy son amb' résident en ce lieu les en a requis de la part de son maistre ou pour le moins de ne se vouloir joindre avec le roy ny par ligue ny par association, ny luy donner secours en ceste guerre. Quant à ceste ligue, on ne doute point icy qu'elle ne soyt conclue entre lesdits pape, roy d'Espagne et duc de Savoye, tant parce que cesdicts seig^{rs} mesmes en ont dit à l'amb' de S. M. que par une coppie de lettre escrite par le cardinal Montalto audict duc de Savoye, veuc en ce lieu, par laquelle le pape déclare son intention estre que les deniers qu'il baillera audict duc de Savoye pour l'entreprise de Genesve entrent en déduction sur la somme qu'il est tenu fournir par les articles de la ligue.

«Aussi peu de doute y a-il que ce ne soyt contre Sa Majesté; car, oultre qu'il a esté dict qu'ils ont desjà partagé le royaume entre eux, il y a advis de lieu tres seur que leur résolution est de descendre en France de trois costez, sçavoir est le pape, par mer, du costé de Languedoc ou de Provence, le roy d'Espagne du costé de la Guyenne, et le duc de Parme de Picardie. Et si bien le nuncé du pape qui est en ce lieu publie partout que son maistre ne veult estre de la partie, si est-ce que estant soudain et légier en toutes ses actions, comme il est, et veu ce qui s'est

passé jusques icy, il y a très grande occasion d'y penser et de se tenir sur ses gardes.

• Or, comme cela ne se peut exécuter de ceste année, aussy y a-il temps pour y penser et moyen de s'en defendre. Leur intention seroyt que tous les princes catholiques y entrassent, prétendans qu'il s'y agit de la conservation de la religion catholique et aussy afin de contraindre le roy, s'il veult se defendre d'eux, d'entrer en ligue avec les princes protestans, et par conséquent le déclarer hérétique et donner son royaume en proye. Or, comme ils ont grand intérêt que tous les princes catholiques soient unis avec eux en ceste ligue, aussy S. M. doit, par tous moyens, non seulement empêcher cette union, mais en tirer quelques-uns de son party, et se maintenant ensemble en l'obéissance du saint siège se defendre de leurs ennemis, et donner à connoître à la chrestienté les artifices et pernicious dessains de ceste ligue générale dependante des mesmes fondemens que la particuliere de France.

« Le s^r de Maisse peut assurer S. M. que cesdicts seig^{rs} n'entreront en ladicté ligue, car ils veoyent assez qu'elle ne tend que à l'agrandissement du roy d'Espagne et des siens. Ils essayeront de demourer neutres s'ils peuvent; et où on les voudroit contraindre, il y a espérance, si S. M. veult qu'on en parle ouvertement, de les attirer de son costé, et en a jà esté parlé si avant, qu'il semble qu'ils se contenteroient d'entrer en ligue defensive avec S. M. et les cantons des Suisses et Grisons non alliez

sa réputation et apportera déplaisir à ceux qui l'ont si injustement fait, qui seront enfin contraincts, si S. M. se monstre résolue, d'envoyer l'absolution sans qu'on la demande. Ils craignent fort, à Rome,

au party d'Espagne (car il fault ainsy parler), pourveu qu'ils ne fussent tenez à la defience desdicts Suisses et Grisons, ne voulans qu'on puisse dire qu'ils soient obligés à la defience des heretiques. Et parce que cet article pour le regard desdicts Suisses et Grisons pourroit recevoir difficulté qui n'y voudroient possible entrer que avecq condition réciproque, S. M. fera entendre audict S. de Maisse sa volonte sur ce que dessus, et les ouvertures et conditions que l'on y pourroyt prendre, s'y pouvant bien trouver quelque tempérament quand il sera question de la traiter. Ceste ligue non seulement asseureroit S. M. et apporteroit grande reputation à ses affaires, romperoit les dessaings de ses ennemis, mais aussy asseureroit ces seig^{rs} qui ont tres grande peur desdicts pape, roy d'Espagne et duc de Savoye, et ne sera difficile de la conclure, si on connoist que S. M. se rende forte et soit assistée du bonheur qui l'a accompagnée jusques icy; quoique ce soit elle est jugée tres nécessaire. Les ducs de Florence et de Mantoue pourroient estre requis d'y entrer, mais il n'y a pas grande espérance, parce que ledit grand duc ne se veult separer du pape, et Mantoue se adjoindra toujours avec lui; toutesfois la necessite les y pourroit reduire, et n'y auroyt mal d'en parler.

« Quant au monitoire, outre ce que S. M. en pourra estre suffisamment informée d'ailleurs, elle saura que cesdicts seig^{rs} ont trouvé au commencement ceste action fort estrange; mais, ayant veu que S. S. se refroidissoit et que les affaires de S. M. pros-

peroient, ils ont commencé à en tenir plus de compte, et leur semble que, pour y remédier, on devroit prendre de deux voyes l'une. Ou que S. M. se servant du temps et faisant contenance de n'en rien sçavoir, meist peïne de se rendre la plus forte à regaigner ce qu'elle a perdu, auquel cas elle aura toujours telle absolution qu'elle voudra, comme, au contraire, perdant ses forces et son auctorité, elle ne doit espérer de Rome que de mauvais offices et contrariétés; ou bien qu'ayant à ce coup fait preuve de la mauvaise volonte du pape, elle doit pourveoir à ses affaires sans aucun respect, et s'allier de ceux qui la peuvent secourir, et pour le regard de la personne du pape se servir des moyens desquels les rois ses prédécesseurs ont usé en cas pareil, dont les registres du parlement sont plains. Car quant au troisieme moyen, qui seroyt de voulloir essayer de se racomoder avec S. S. outre que cela seroyt difficile qui ne voudroyt en tierement obeir à tout ce qu'elle demande, il envelopperoyt puis apres le roy en tant de sortes d'absolution et pénitence que ce ne seroyt jamais fait, luy metteroit tellement le pied sur la gorge qu'il seroyt contrainct de ployer sous sa volenté, estant le naturel du pape tel de se rendre insupportable à ceux qui s'humilient devant luy comme aussy de eraindre et despecter ceux qui luy monstrent les dentz et se tiennent sur le sien, comme S. M. doit faire en ceste action plus que en mille autre.

« Sur quoy S. M. sera advertie qu'il ne seroit hors de propos au cas que les choses

le concille national, et que l'on y établisse ung archevesque pour la provision des bénéfices de France, dont on leur a fait peur de tous costés, et n'y a chose qui les puisse tant fascher et remettre à la raison.

passassent plus avant, de faire faire quelque protestation et déclaration près de quelques princes catholiques, laquelle semble ne se pouvoir plus commodément faire que en ce lieu, contenant les justes plainctes de S. M., l'injustice extraordinaire de la bulle et autres moyeus qui se peuvent alléguer contre. Et s'attachant à la personne de celuy qui l'a faicte, déclarer le siège estre vaccant par son incapacité, et former un appel au futur concile général ou national avec protestation de ne se despartir jamais de la communion de l'Église catholique, et accepter l'assignation de comparoïr à Rome lorsque les affaires de S. M. le pourront porter, et inviter tous les princes chrestiens à s'y trouver pour estre pourveu aux désordres du principal ministre de l'Église, choses cy-devant faictes par les roys Philippe le Bel, Charles VI, Louis XII et autres.

« Sera aussy bien à propos, si ces ligues continuent et se voyent avancer pour l'année qui vient, que S. M. pense de bonne heure aux affaires de Levant, dont il se pourra tirer facilement secours d'une grande armée, s'estans les Turcs, comme il se scayt icy, monstrés naturellement ennemis de ceste Ligue, et n'y a doubte que cela ne puisse réussir, estant jà le G. S. résolu d'armer l'année qui vient. Mais il faudroit que ceste poursuite se feist par homme exprez, advisé et entendu, qui remist les affaires de France par delà en autre considération qu'elles ne sont à présent, lesquelles ne sont bien entendues. Et sur cela sera dit en passant qu'il est

incroyable comme les Juifs sont universellement animez contre ceste Ligue jusques à dire qu'ils ont congneu par leurs prophéties ceste révolte devoir advenir contre le roy de France, et qu'il en doibt demourer le maistre après plusieurs difficultés et dangers.

« S. M. sera aussy advertie que de toutes les levées dont on a cy-devant parlé, il ne s'en fait encore aucune, sinon de *mil* hommes pour le duc de Savoie, qui ne sont encores prests. Il se parle aussy de celle que doibt faire dom Pietro de Médicis pour Portugal, mais elle s'avance peu et doibt estre tirée de l'Estat de Toscane, de Ferrare et d'Urbïn, car d'ailleurs ils n'en tireront aucun homme. L'amb^r de ces seig^{rs} retourné d'Espagne, faisant sa relation, les a assurez que le roy catholique ne vouloyt aucunement abandonner la Ligue de France, ains la secourir et d'argent et d'hommes autant qu'il pourroit, et ce parce que S. M. catholique a opinion que ladite Ligue luy peut beaucoup servir à l'entreprise d'Angleterre, laquelle il veult exécuter; et ayant chargé ledict amb^r de dire à ces seig^{rs} qu'il n'auroyt jamais repos en son esprit qu'il ne fust vengé de la royne.

« Pour la fin S. M. tiendra pour certain que tous les princes de deçà l'estimeront et honoreront quant ses affaires iront bien, et qu'elle se sera rendue la plus forte : à quoy elle doibt tendre du tout, sans respect ny considération de personne. Et s'il y avoyt quelque moyen d'attacher la querelle du costé de Savoie ou de Piémont par le moyen des Suisses et des

Les levées, tant d'Allemands que Italiens, dont a esté parlé, ont esté contremandées, licenciées depuis huit jours soudainement, avec estonnement de tout le monde; et bien que l'on en dise plusieurs

forces de Dauphiné, il ne faudroyt guères craindre toutes les forces et discours des Italiens, qui prendroient tel estonnement de cela, qu'au lieu qu'ils cherchent les moyens d'offenser, ils penseroient à la defensive; et n'y a personne qui ne le désire pour veoir chastier le duc de Savoye, qui se rend chef et protecteur de la Ligue de France en tous ces quartiers.

« S. M. sera advertie que les troupes levées par le Malvezzy pour le duc de Savoye sont passées en nombre de dix-huit enseignes, qu'ils disent faire de trois à quatre mil hommes, et sont allés à Genève. Les lansquenetz levez par le comte de Lodron sont sur le Cremonois, où ils attendent faire monstre et sont de cinq à six mil. Quant aux Italiens qui se doivent embarquer sur les gallères d'Espagne, le gouverneur de Milan les dilligente le plus qu'il peut et font estat de dix mil. Et bien qu'il se publie que toutes ces forces soient pour Espagne et Portugal, néanmoins, en ce que l'on en peut reconnoistre, il y a grand apparence que ce soyt pour l'entreprise de Provence qui se doitve exécuter par mer et par terre. Joint que depuis deux jours l'amb' d'Espagne, qui est en ce lieu, a demandé passage à ces seig^{rs} pour trois mil chevaux allemands qui ne peuvent servir que de ce costé-là; et est vraisemblable que lesdictes forces d'Allemands de pied et de cheval, avec celles que le duc de Savoye a près de Genes, serviront du costé de terre et les autres du costé de mer; et qu'estans les susdictes forces prestes à marcher, le pape doitve

faire publier la dernière déclaration contre S. M. et donner le royaume en proye. Quoyque ce soit, il ne sera que bon d'y penser de bonne heure; mais, s'il se pouvoit, comme il a esté dit cy-dessus, faire quelque diversion en Piémont, cela seroyt cause de retenir toutes ces forces en Italie et leur apporteroit un grand estonnement, ne devant S. M. faire plus aucune double que ladite ligue ne soyt condue entre eux, comme il se seayt par plusieurs raisons qui seroient trop longues à escrire.

« Et d'autant qu'il s'est attaché une nouvelle pratique à Rome sur un mémoire qu'ils disent y avoir esté envoyé par S. M., sur l'exécution duquel il s'est fait plusieurs congrégations, et s'en servent à leur advantage, publians que S. M. demande pardon et veult recognoistre sa faulte, chose qui touche grandement à la réputation et dignité de S. M. : sur quoy ses ministres qui sont en ce lieu, encores qu'ils en ayent esté sollicités, ont toujours respondu n'en avoir aucune connoissance. S. M., après qu'elle aura ouy son amb' navières retourné de Rome, y prendra telle résolution qu'il luy plaira; mais elle sera assuree qu'il n'y a aucune bonne volonté ny intention du costé de Rome, et que l'on ne demande autre chose que de l'envelopper en pénitences et absolutions, et la tenir toujours liée et s'en servir à tout propos pour luy faire quier les droits et privilèges de sa couronne, et la rendre du tout subiecte au S' Siège, et si pour tout cela les ligues et les entreprises cy-dessus ne cesseront. » (*Mé. de Brienne.*)

raisons¹, toutesfois on estime que ce soit d'autant que l'entreprise qu'ils avoient sur Marseille et aures villes de la Provence leur a failly, où depuis peu de temps y ayant le duc de Savoye envoyé homme

¹ La péripétie tragique qui faisait tout a coup disparaître de la scene le dernier représentant de la dynastie des Valois devoit produire un temps d'arrêt dans les mesures que prenaient au dehors les puissances ennemies et une attente générale sur ce qui allait suivre cet événement. Aussi, quoique la cause n'en fût pas connue encore à Venise, elle pouvait l'être sur les points plus rapprochés de la France où avait lieu cette suspension, que ne s'expliquait pas M. de Maisse. Quant aux incidents qui avaient précédé la catastrophe, ils sont ainsi rapportés dans *l'Instruction d'Henry II à M. de Breves*, où ce prince, reprenant son récit, retrace ce qui s'était passé depuis la levée du siège de Tours par Mayenne, au mois de mai précédent, jusqu'au siège mis devant Paris à la fin de juillet 1589.

« Le duc d'Anjou, son cousin, et de la mesme faction, qui avoit assiégé la ville de Sens à dix lieues dudict Paris et icelle battue avec un grand nombre d'artillerie sans l'avoir peu forcer, fust defaict et toute son armée avec perte de sadite artillerie munitions et bagages, et de la pluspart des hommes, par M. le duc de Longueville, jeune prince qui vint au secours des assiégés, acompagné entre autres du s^r de la Noue, ancien et brave capitaine, et de grande partie de la noblesse de Picardie et autres provinces voisines. Ce qui fust cause de faire encore haster ledict duc de Mayenne d'arriver à Paris, où la susdite perte et quelques courses que firent jusques-là aucunes des troupes dudict duc de Longueville avoient

mis le peuple en grande fraieur, avec ce que en mesme temps y eut une autre defaite en Beauce de bon nombre de leur meilleure cavalerie, d'autant que la pluspart estoit noblesse dudict pays de Picardie qui y reçeut le chastiment de l'infidélité qu'elle usoit contre son roy, duquel les heureux commencemens ayderent à lever la reputation de ses affaires.

« Mais beaucoup plus l'accrut la sortie de la ville de Tours et la susdite reconciliation, car bientôt après icelle s'estant les deux roys mis en campagne ensemble, ilz tirèrent droict vers Paris. Grand nombre de noblesse, la plus grande partie de laquelle, qui est la force ordinaire des roys, est demeurée fidelle à son roy, accourut incontinent à l'armée; elle s'augmenta aussy de jour à autre d'autres gens de guerre. Plusieurs villes sur le chemin furent réduites, aucunes par force, autres par composition : et ne passa guère de temps qu'à près en avoir aussy pris quelques-unes sur les rivières à l'entour de Paris qui y estoient de conséquence à cause de l'aport desdites rivières, Leurs Majestés se trouvèrent avec une armée de plus de trente mil hommes à l'entour de ladite ville, et le duc de Mayenne et les ministres d'Espagne estans dedans icelles villes bien empeschez à contenir un si grand peuple non encore accoustumé à souffrir les incommoditez de la guerre, et qui, connaissant le naturel du feu roy fort débonnaire, espéroient y trouver facilement grâce recourans à luy. Ilz avoient envoyé lever des Suisses reïstres et landsquenets, et despesché en Lorraine

expres pour les solliciter, a raporté response qu'ils ne voullioient estre commandés par estrangers. On attend à veoyr quel chemin prendront les Allemans, ou de leurs maisons ou de Genesve, tellement

et vers le duc de Parme, gouverneur pour le roy d'Espagne es Pays-Bas, pour avoir aussy des forces de leur part, et ne manquoient d'artifices et advertissemens feintz pour donner esperance au peuple qu'ils arriveroient de jour à autre; toutesfois, le danger présent et le remede certain qu'ilz se promettoient trouver en la bonté du roy l'emouvoit plus que les persuasions d'attendre avec péril et incommodité un secours incertain ou pour le moins encore esloigné.

« Cela excita quelques malins esprits à chercher autre voye de leur délivrance, qu'ilz constituèrent principalement comme n'y voyant autre moyen en la mort du feu roy, et y fust tellement travaillé, qu'il se trouva un moine assez hardy pour entreprendre le coup, tel justement ayant este choisy pour l'acces qu'il pouvoit avoir plus libre que tout autre à ce bon prince en feignant de luy porter quelques bonnes nouvelles. Car tous ceux de semblable profession avoient toujours en grande faveur et privaute auprès de luy pour les continuelles dévotions qu'il faisoit en leurs eglises et monastères, avec largesses de beaucoup d'aumones et bienfaits qu'il recevoient ordinairement de luy, et néanmoins l'ingratitude et perfidie a esté la recompense que la plupart d'eux luy en ont rendus.

Le complot en ayant esté ainsi faict, l'exécution s'en ensuivit justement selon l'intention et project des conspirateurs; le meschant moyne, trouvant un des principaux officiers du roy en sa justice, le trompa

le premier; et se rendit ministre de son introduction, non tant par son adviz, qui estoit au contraire que le roy se devoit contenter de faire sçavoir par quelqu'autre ce qu'il avoit à luy dire, que par le commandement expres qu'il luy fist de le luy amener. En quoy semble y avoir quelque chose de fatal, mesmes qu'il avoit eu plusieurs advertissemens de se garder de ceste espeece de gens, parce que plusieurs d'eux s'estoient dévouez de le faire mourir; mais le destin surmonta en luy toute prudence humaine. Il se fist amener ledit moine en sa chambre le matin, comme il sortoit du lit, et s'estant mis sur sa chaise, non encores habillé, le feist approcher pour parler a luy; et, parce qu'il feignit avoir à luy dire chose qu'il ne vouloit estre entendue, le roy fist aculer deux ou trois de ses serviteurs qui estoient seulement dans ladite chambre. Lors ce traistre et deloyal, faisant semblant de tirer quelques lettres en se baissant, tira un petit couteau et de toute sa force le luy planta dans le petit ventre, dont luy-mesme le s'arracha et en donna dans la teste du moine, lequel fust incontintin perce de plusieurs coups que les serviteurs du roy, qui au bruit accoururent dans la chambre, luy donnerent outrez de colere, dont il mourist en mesme instant. Qui fust un second malheur, et proprement faire ce que pouvoient désirer ceux qui l'avoient instruit et pousse a faire cet assassinat pour n'en estre decelez ny charges par sa bouche; toutesfois, les feux de joye et autres resjoissances publiques qui en furent faites audit Paris et es autres

qu'il n'y a pas grande apparence qu'il se fasse rien du costé de deçà pour ceste année, et, si S. M. vouloit faire remuer quelque chose du costé de Saluces, comme elle en a le moyen, les choses ne furent jamais plus disposées ny plus en sa faveur, et osteroit le moyen à ceux-cy de penser à luy mal faire.

villes rebelles font une forte conviction de ce forfait contre les chefs et principaux de la faction.

« Ce malheureux coup fust donné le premier jour d'aoust 1589. Au premier appareil le mal ne fust conneu tel qu'il estoit, de sorte que pour ce jour on eust quelque espérance de la guérison; mais, sur la nuict, l'opinion changea par l'affoiblissement que ledit seig^r prenoit d'heure à autre, et sur le matin ensuivant il rendit l'esprit, laissant toute sa cour et armée pleine de deuil et de désir de poursuivre la vengeance de sa mort contre tous ceux qui se trouveroient coupables. »

Dans la conclusion de cette longue pièce, le roi ajoutait ces réflexions pathétiques, qui rejetaient sur Philippe II la responsabilité de l'événement :

« Si ce discours peut trouver lieu pour estre porté aux oreilles de S. H. non seulement S. M. aura en soy la consolation que reçoivent ceux qui en leur affliction trouvent un vray amy au sein duquel ils puissent déposer une partie de leur ennuy, comme le récit qu'il luy en fait, s'il s'y rend attentif, luy en allège de beaucoup la pesanteur. Mais aussy elle espère davantage que S. H. voyant en iceluy comme en pourtrait et image l'estat de la France et les actes tragiques qui y ont esté jouez, outre qu'elle ne pourra contempler les peines et travaux d'un tel royaume, qu'elle et les empereurs ses prédécesseurs ont si

longtemps chéry et favorisé d'une singulière bienveillance, sans estre mene à compassion, ny particulièrement oir le cruel assassinat et parricide d'un roy, son amy, sans en détester le crime et tous ceux qui y ont participé, ores que ce ne fust que pour le mauvais et dangereux exemple dont est tel attentat pour la vye de tous les autres princes; elle sera de plus en plus animée à prester sa main honorablement pour faire la vengeance d'un si horrible forfait que pour soutenir cest Estat et empescher que l'ébranlement de si furieux assaultz n'en attire la cheute. Et mesmes quand il luy plaira considérer de quelle part ce mal procède, la fin à laquelle il tend et la conséquence qu'il pourroit avec le temps amener après soy, prenant aussy pour argument de la monarchie à laquelle ledit roy d'Espagne aspire, l'usurpation qu'il a desjà faite du roy^{ne} de Portugal et l'essay qu'il fist l'an m^o m^o viii de se saisir de celuy d'Angleterre par le moyen d'une armée, la plus grande qui ayt jamais esté veue en la mer Océane, qu'il avoit esté deux ou trois ans à dresser, et que Dieu brisa et deflist presque toute par l'impétuosité des ventz; et, s'il avoit le royaume de France à sa disposition, il n'y auroit rien qui le peust empescher de contraindre toutes les autres provinces et Estatz chrestiens à telles entreprises qu'il voudroit faire. » (*Instruction d'Henri IV à M. de Breves*, Harlay.)

APPENDICE.

ADDITIONS AU TOME III.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE PAUL DE FOIX, AMBASSADEUR DE FRANCE
À VENISE. — 1569-1570.

J'avais signalé la période de la guerre civile de 1566 à 1570 comme répondant à un état de lacunes presque général dans les collections (voy. t. III, p. 5, à la note), et cet état était dû en partie au déplacement successif des faits principaux, qui forçait le gouvernement de se déplacer comme eux et de les suivre sur les différents théâtres où on les voit se produire. C'est en suivant moi-même la direction qu'ils prenaient que j'ai pu suppléer à ces interruptions, soit par la correspondance de Fourquevaux à Madrid et celle de Fiesque à Vienne, soit, pour la série plus régulière des événements, par la correspondance si complète de l'évêque du Mans à Rome. Ce dernier, placé sur ce point au centre le plus actif du mouvement extérieur et devenu ensuite le cardinal de Rambouillet, m'a fourni, sous ce nom, toute la partie, si essentielle à connaître, de la conclusion de la ligue sainte et de ses effets avant et après la bataille de Lépante. Mais il y avait vivement à regretter de n'avoir pu constater les rapports de la France avec Venise pendant cet intervalle, de manière à juger de l'attitude de la République dans cette grande crise, où elle se présente comme la partie la plus intéressée. Et cependant le moyen de le faire existait, puisque la correspondance de Paul de Foix commence la série des ambassades dans la collection de Harlay. Mais l'une de ces complications, que le soin le plus persévérant et le plus soutenu ne saurait prévoir ni prévenir¹, a dérouté nos recherches et nous a empêché de

¹ Ce que j'ai dit des lettres de M. de Foix, tome III, page 62, à la note, s'appliquait à un manuscrit que j'ai eu entre les mains. Mais cette copie, informée et inachevée, a disparu ou s'est égarée dans un remaniement postérieur, qui l'a rejetée du fonds de Venise, dont elle formait le premier volume. Ce chiffre a été ainsi donné indûment au volume suivant, où sont les lettres de Paul de Foix, devenu

par là le premier de la collection 265, quoiqu'il porte au dos l'inscription de tome II. De plus, la mention du précédent est faite sur les premières pages de celui-ci, et désigne l'autre comme contenant quelques lettres de l'ambassade de M. du Ferrier, qui manquent pour 1566, et le début de celle de M. de Foix, son successeur en 1558. Mais on comprend comment, attaché à la poursuite de ce

donner à sa place cette correspondance importante à plus d'un titre. Son absence dans notre recueil, où elle rompt seule la série si intéressante des ambassades françaises à Venise, était doublement regrettable, puisque cette correspondance diminuée au moins, si elle ne comble pas entièrement, la lacune qui s'étend de 1566 jusqu'à 1571. Rétablie ici par extraits, elle se trouve compléter heureusement, de son point de vue politique, l'ensemble des données générales empruntées aux autres postes, et que j'avais pu réunir déjà en assez grand nombre sur ce moment décisif de l'histoire de l'Europe.

1569.

On est fixé, dès la première lettre de M. de Foix, sur un précédent resté sans preuve : c'est celui de l'emprunt dont parle M. de Maisse dans la discussion où il s'engage sur ce point, page 603, à la note, de ce quatrième volume, et qui, contracté avec Venise dans le fort de la guerre civile, se trouve constaté ici conjointement avec la bataille de Jarnac et la mort du prince de Condé¹. Le voyage

premier volume, dont la suppression ne m'était pas connue, j'ai été induit en erreur et n'ai pu qu'après coup m'apercevoir de la confusion causée par ce changement de chiffre. En la réparant ici, je tiens surtout à maintenir ce que j'ai dit (voy. t. I, page LX, à la note), qu'il ne reste plus rien à recueillir de relatif à ce sujet, et qu'aucune recherche nouvelle ne pourrait ajouter à la période si complète des derniers Valois, qui se trouve embrasée dans ces quatre volumes.

¹ Les lettres qu'écrivit M. de Foix à Charles IX, du 14 mars au 22 avril 1569, se rapportent à tous ces points, et marquent, de plus, la situation de Venise avec la Porte.

« Il vous plaist me recommander les affaires de la Mirande, pour lesquels je souhaite qu'il y soit pourveu de façon que ceulx de ceste maison vueillent et désirent demourer soubz vostre protection, et quant ilz ne voudroient ne puissent

s'en retirer. . . Par les deux lettres de V. M. j'ay entendu comme il plaist à Dieu donner bon succez à voz affaires, et pour faire entendre ledit succez à ces seig^{rs} je suis allé ce matin au collège et dict le contenu des advis, et ont faict démonstration d'avoir très grand aise de les entendre. Ils ont eu lettres de Constantinople du xiii^e du passé, avec lesquelles est venu un paquet de M. de Grandchamps, sur lequel je me reposeray des nouvelles de ce costé là. Ces seig^{rs} montrent avoir assurance de vivre en paix avec le G. S. et qu'il n'armera point par mer ceste année, d'autant qu'ilz envoient leurs galéaces en marchandise, ce qu'ilz n'ont faict depuis que ce Turc commande à Constantinople.

« J'ai recu la lettre de V. M. adressante à ces seig^{rs} pour les mercier du prest qu'ilz vous ont faict, laquelle incontinant receue je leur allis présenter, l'accompagnant du langage que je cuidis le plus

de l'archiduc Charles en Espagne, mentionné au tome III, page 52, à la note, et se rapportant à la négociation du double mariage qui se traitait à Vienne pour la France, par l'entremise du comte de Fiesque, reçoit ici des explications plus complètes, avec des aperçus sur la situation intérieure de l'Espagne¹. Quant à la

propre pour leur déclarer combien vous aviez agréable leur bonne affection et volonté. Ce prince me list responce qu'ilz estoient désireux de la prospérité de voz affaires, et me dist qu'il avoit charge de la compagnie de me mercier des bons offices qu'ils avoient entendus de leur amb^r résidant près de V. M., que j'avois fait pour vous desclerer leur sincère et prompte affection envers V. M.

«Vostre consul qui se tient à Tripoly de Surie, nommé Regnier, aiant esté secretement adverty que, à la requeste de Micques, l'on y vouloit faire arrester tous les biens de vos subjectz comme l'on a fait en Alexandria, il auroit fait advertir vos subjectz si bien à propos, qu'ilz se seroient soudain retirez en seureté avec leurs biens en Chypre. Ces seig^r m'envoyarent un secrétaire pour me faire sçavoir que leur amb^r résidant en Savoie leur avoit escript que V. M. avoit vaincu M. le prince de Condé en une bataille, en laquelle il avoit esté occis. Ilz en ont fait une grande et solennelle procession, où le prince et tous les ambⁿ et seigneurie se sont trouvez accompagniez de tout le clerge et religieux et confréries, qu'ilz appellent escolles, pour en rendre graces et louer Dieu. Les coursaires ne cessent de travailler ce goulphe, où l'on dit que Caracozza y est, qui est aujourd'huy le plus renommé pirate, et à qui le G. S. donna l'année passée le fanal sur lesdits pirates. Il s'entend encores que quatre fustes desdits pirates, après avoir prins

une gallère qui alloit de Messine à Malthe, ont esté rencontrez par trois gallères de la religion qui, après les avoir longuement combatuz, ont amené toutes lesdites fustes à Malthe et délivré ladite gallère, et dict-on qu'il y est mort en ce combat bon nombre de chevaliers. Aussi une galléce du Turc, qui venoit d'Alexandrie, a esté desrobée par les esclaves chrestiens qui estoient dedans, qui se sont saulvez à Cerigo, isle de ces seig^r, et depuis en Sicile.

«Voz lettres furent leues en colleige, avec grand contentement de la compagnie et toute démonstration du désir de la prospérité de voz affaires. Je leur fiz entendre le desplaisir que V. M. avoit que la duresté et impénitence des soublevez vous eust contrainct les chastier par les armes, ou plustost qu'ils se feussent d'eulmesmes précipitez à leur ruine; et d'autre part l'aise que vous avoit donné cette victoire, advenue en temps si opportun et lorsqu'ilz attendoient le secours des estrangiers plus grand et prochain, espérant qu'elle seroit cause de faire cesser les maux et calamitez qui travailloient vos bons et plus fidèles subjets et apporteroit la paix et repos en vostre royaume. Quant à la remise des cent mil escus, prestez par ces seig^r, je n'en envoie le particulier compte à V. M., parceque je n'ay point encores eu advis des paiemens faicts à la foire de Francfort.»

¹ Dans les lettres que M. de Foix écrivit au roi, du 3 au 21 mai, comme dans

conflagration qui se préparait en Orient, et qui allait éclater entre la Turquie et l'Europe, les lettres de M. de Foix nous font sentir toute une impression nouvelle de ces événements. C'est d'abord la sécurité singulière de Venise, sur qui

celles qu'il lui écrit, du 3 au 18 juin, il complète ce qui n'avait pu être qu'indiqué de la mission de l'archiduc Charles en Espagne.

« Je vous escrivis devoir partir pour aller à la Mirande, et en passant visiter l'archiduc Charles, ce que je feiz, et lui présentis comme vostre ministre tout le service qui seroit en mon pouvoir, pour la bonne amitié et intelligence que V. M. a avec l'empereur et toute sa maison. De quoy il me mercia, avec déclaration de l'affection qu'il avoit à vostre service. Ledit archiduc a esté honoré et caressé par toutes les façons que le duc de Ferrare s'est peu adviser, luy donnant le passe-temps des lices et d'une façon de courses sur des engins qu'ils appellent *vehiculi*, faits à l'imitation de Hongrie, qui sont des chevaux de boys sur des traynaux. Aussi il a fait dresser sur le Pô un chasteau qui doit estre combatu par des monstres marins, qui sera chose, à ce que l'on dict, très magnifique et belle à veoir. J'ay entendu, par le cardinal d'Est, que ledit archiduc, encores qu'il ayt esté accueilly tres honorablement du roy d'Espagne et très caresse pendant qu'il y est demouré, qu'il en est revenu assez mal content pour y avoir congneu quelque defiance, d'autant que là il n'a jamais esté appellé au conseil ne en communication des affaires d'État. Ledit archiduc tenoit pour concluz les mariaiges de V. M. avec la seconde fille de l'Empereur, et du roy d'Espagne avec l'aincée, et de Madame avec le roy de Portugal, y adjouxtant quelques plaintes et difficultés surve-

nues du cousté dudit roy de Portugal pour la promesse qu'il avoit eue de la seconde de l'Empereur. Il disoit encores que ledit roy d'Espagne avoit très mauvaise satisfaction du pape pour la croisade d'Espagne, laquelle jaçoit que le pape luy ait permis ce a esté avec tant de conditions de limitations qu'elle luy a esté rendue presque inutile, et de façon que ledit roy ne l'a voulu accepter. Il disoit aussi que la rebellion des Maures estoit de grande importance et pour travailler longuement ledit roy.

« Des avis venus d'Allemagne, les princes y sont plus animez que jamais à entendre à la deffense de leur religion et à s'employer en ces guerres de France et Flandres, et que ceux d'Austriche present plus qu'auparavant l'Empereur de leur accorder la confession augustane. Aussi que le Moscovite recherche de paix le roy de Poullongne, ce qu'il ne fait que pour oster tous empeschemens de ce cousté, afin qu'il puisse de toutes ses forces résister au Turc et luy empescher la tranchée qu'il veut faire pour unir les rivières de Tanais et Volga; et ces seign' ont advis que ledit Moscovite a intelligence avec le Sophi, et que le Turc envoie le chaoux Ebrahim-Bey devers le roy de Poullongne pour empescher ladite paix et l'inciter à prendre les armes contre ledit Moscovite.

« Des avis de Naples contenoient que le G. S. mandoit trente gallères avec les fustes d'Argel et celles des coursaires en aide des Mores souslevéz en Espagne, et que audit Naples estoit venu un man-

devaient tomber les premiers coups, et sa confiance, motivée par ses rapports intimes avec le grand vizir Mohammed-Sokolly¹. Toute cette partie vient en éclaircissement des lettres insuffisantes de M. Grantrie de Grandchamp², et le conflit qui

dement du roi d'Espagne d'y faire levée de 111 mil hommes de pied pour transporter en Espagne. Le xxviii^e du passé, M. Dubourg s'embarqua pour aller à Constantinople sur une galère, de laquelle ces seig^{rs} l'ont accommodé à ma requeste.»

¹ Les diversions espérées par Venise et les moyens qu'elle employait pour cela sont indiqués dans les lettres de M. de Foix du 1^{er} au 29 juillet, au milieu de beaucoup de détails relatifs à l'occupation française dans la Mirandole, que rendait toujours précaire la prolongation de la guerre civile en France :

« Il estoit venu icy advis qu'à la diette de Francfort avoit esté arresté qu'il seroit fait commandement au duc de Deux-Ponts de se retirer de France avec toutes ses troupes, et à faulte de ce faire, il seroit mis au ban de l'Empire. Il estoit venu nouvelle à la Porte du G. S. comme sur l'occasion de quelque division qui estoit survenue entre les souslevez de Libit et Hiemen, le bassa qui avoit esté envoyé contre eulx en avoit defaict quelque nombre et envoyé la peau de la teste remplie de foing de quelques-uns, qu'il disoit avoir esté les chefs desdits souslevez.

« L'archiduc Charles estoit arrivé à Vienne, depuis la venue duquel il s'y parloit bien fort de faire conduire sur cest automne prochain, la fille aisnée de l'Empeur devers le roy d'Espagne, et d'autres parts d'Allemagne, il se diet que Casimire faisoit secrètement trente enseignes de gens de pied. Ces seig^{rs} ont eu advis que le duc de Deux-Ponts estoit décedé de mort subite, de quoy ils ont mons-

tré grand aise, espérans qu'elle sera cause de la retraicte des estrangiers qu'il a menés en vostre royaume.»

Dans l'intervalle, le duc de Nevers arrivait en Italie, chargé d'une mission auprès des États d'Italie, pour en obtenir des subsides et des troupes, et M. de Foix écrivait sur ce qu'on pouvait attendre du concours de Venise :

« Nonobstant la crainte que ces seig^{rs} ont des grands apprests que le G. S. fait, et que par plusieurs ayent esté proposées grandes ouvertures pour se préparer contre iceulx apprests, toutesfois il ne s'exécute rien, et pour la naturelle longueur qui est en ces seig^{rs}, et, comme je cuyde, délibérez de se prévalloir des moyens dont ils ont usé cy-devant pour destourner cet oraige, en gaignant par argent les ministres du G. S. Et ce soupçon qu'ils ont de ce costé-là me donne craincte qu'ils s'en servent pour excuse de ne vous donner le secours que vous désirez d'eulx, et me crains qu'enfin cette poursuite n'engendre plus de ruineur que de profict.»

² La question, toujours obscure pour Venise, commençait à s'éclaircir par les nouvelles de la Turquie, et M. de Foix écrivait, le 13 août, à Charles IX :

« Ces seig^{rs} ont advis que le G. S. avoit tenu ung divan solennel, qu'ils appellent à cheval, auquel toutes choses se réputent au mesme estat comme quand il a accoustumé de marcher en guerre, et qu'il n'a jamais accoustumé de tenir qu'il ne face quelque entreprise de grande conséquence. En ce divan il parla fort longuement avec le bassa Mustaffa, de quoy le

allait s'élever entre lui et l'envoyé du Bourg se montre ici comme préparant pour la France une grave contestation avec Venise¹. L'ascendant du pouvoir royal

premier bassa Mehemet avoit eu grande jalousie et déplaisir. Mais depuis, pour le contenter, il a démis l'aga des janissaires et substitué en sa place le gendre dudit premier bassa, et leur escrit leur bayle qu'il n'a peu découvrir ce qui a esté résolu audit divan. Il adjouxe que de nouveau estoient venues nouvelles à Constantinople de la mort du Sophy, mais que depuis il s'estoit entendu qu'il estoit en vie, mais que, pour son vieil aage ou pour toute autre occasion, il avoit cédé l'administration et gouvernement de son Estat à son fils aîné, et depuis s'estoit senty grande rumeur d'armes es confins et limites du G. S. Lequel ledit baile mandoit penser qu'il désisteroit de son entreprise de la tranchée du fleuve Tanais pour le joindre à celluy de Volga, tant à cause de ce, que pour le grand nombre de gens de cheval et de pied que le Moscovite avoit ensemble vers ces quartiers, et autres nouveaulx et grands empeschemens et difficultés qui sourdent tous les jours. Que ledit G. S. continuoit à faire grands apprestz pour une armée de mer pour l'année prochaine; il ne pouvoit sçavoir son dessaing, mais que, d'un costé, veoyant qu'il faisoit équiper grand nombre de pallandres et mahunes, qui sont vaisseaulx de charge bons pour un brief trajet et pour passer chevaux, il se souspeçonnoit de Chypre; d'autre costé, veoiant que leur apprest d'artillerie et autres machines ne peut servir que pour exercite de terre, il conjecture que c'est contre le Persien. Cesdits seig^{rs} ont cependant laissé aller leurs galéaces de marchandises. »

Le 27 août suivant, il mandait les effets

résultant de l'intrusion de du Bourg à la Porte, à joindre aux détails déjà donnés ailleurs sur sa mission en Turquie :

« Il semble que les délibérations de ces seig^{rs} pour se préparer contre le Turc soient refroidies, pour avoir entendu qu'il a receu deux grandes routtes, l'une vers la Tana, par le Moscovite, et l'autre en Hyemen, par les souslevés, estimant qu'il se trouvera tant empesché de ce costé-là, qu'il ne se voudra pas envelopper en une nouvelle guerre. Pour la réparation de l'injure que vos subjects ont soufferts en Alexandrie, je me doute qu'à cause de l'arrivée du s^r Dubourg à Const^{le}, et conditions par luy présentées, qu'ilz euyderont estre deschargéz de cette restitution, et aussi le s^r de Grandchamp s'y trouvant grandement deffavory et y ayant receu depuis peu de jours une très grande injure et honte, il n'aura pas grand moyen de servir à vos intentions et aura assez à faire à se deffendre du débat auquel il se trouve avec ledit Dubourg, lequel est espars par toute cette ville, au grand préjudice de vos affaires et offense de vostre réputation. Ce mal ne fust advenu, si j'eusse osé retenir ledit Dubourg jusques à ce qu'il eut nouveau commandement de V. M., ce que je desirois faire pour préveoir les inconveniens qui en sont survenus depuis, mais j'en fas retenu pour la craincte d'estre estimé trop téméraire. »

¹ Le mois de septembre n'offre à signaler, dans les lettres de M. de Foix, que l'approche de la crise qui se préparait en France, et l'accident de l'incendie de l'arsenal de Venise, attribué, comme on le voit au tome III, page 88, à la note, à

était rétabli par le grand succès de la bataille de Montcontour, et faisait espérer à Venise une conjoncture plus favorable pour elle-même dans ses relations, qui s'aggravaient avec la Porte¹. L'incident diplomatique que provoque l'arrivée de

l'inimitié du juif Nasi, favori de Sélim II, et qui donne lieu à des inductions et à des recherches restées sans résultat :

« Je feiz entendre à ces seig^{rs} que l'armée de V. M. estoit preste pour retourner à la poursuite de vos ennemis, et que Monsieur s'estoit mis en campagne avec ix^m chevaux et xiiii ou xv^m hommes de pied, de quoy ilz monstrèrent grand plaisir, en espérant meilleur succès de vos affaires. La nuit entre les xiiii et xiiii de ce mois après mynuit, le feu se meist aux pouldres de l'arsenal avec si grand bruit et estonnement de tous, qu'il sembloit que l'on fust à la subversion et ruine dernière. Ces seig^{rs} sont après pour en rechercher la cause, estant certain que n'estant point ledit feu survenu par cas fortuit ne par négligence, que c'est chose faicte à dessin. »

¹ La victoire décisive de Moncontour coïncidait, pour Venise, avec les nouvelles qui dessinaient de plus en plus sa situation avec la Porte, et que M. de Foix transmettait dans les lettres qu'il écrivit au roi, du 1^{er} au 22 octobre :

« Le s^r Dubourg me mande que, dans huit jours, il se devoit mettre dedans une nave vénitienne, nommée *la Delphine*, avec ung amb^r que le G. S. vous envoie, qu'il dict estre des premiers de la Porte, et m'assure le voyage dudit amb^r estre de grand poids et importance, et mériter toute faveur de vos ministres et désirer grande seureté. Et partant, me pryé que, avec toute diligence, j'envoye chercher des saufconduicts aux Suisses et Grisons pour son passaige, dict qu'il a trouvé toute démonstration d'amitié au G. S., et en a

eu résolution favorable selon vos intentions. Toutesfois, je crains que la venue dudit amb^r ne mette en souspeçon tous les autres princes, mesmes pour les grands apprests d'armée qui se font à Const^{inople} pour l'année prochaine; et entre les autres, je m'assure que ces seig^{rs} n'auront guères agréable sa venue, et encores moins son séjour icy, qui sera par nécessité long pour attendre lesdits saufconduicts, lesquels je n'ay envoyé chercher pour n'en avoir commandement de V. M.

« Je fus adverty que ces seig^{rs} avoient lettres de leur amb^r, par lesquelles il leur mandoit que V. M. avoit gaigné une grande bataille sur vos ennemis, mis à mort tous les gens de pied, qui estoient en nombre de xiiii à xv^m hommes, et prius leur artillerie et bagaige, rompu toute la cavallerie, et l'admyral grandement blessé, mort ou prisonnier. Ces seig^{rs} ont delibéré d'en faire procession et en faire chanter le *Te Deum laudamus*.

« Ces seig^{rs} ont advis que l'armée de mer se prépare très grande, et que le G. S. a délibéré de passer luy-mesme à Allep en Surye, sur le commencement de la primevère, où en la Caramanie desjà se font grands apprests de biscuits et autres choses nécessaires, ce qui les devoit mettre en crainte pour estre bien proche de Chypre; toutesfois ils n'en ont aucune, ce qui ne peut procéder que de ce que, par le moyen de leur baile, ils ont pénétré bien avant aux dessaings du G. S., et ont tousjours opinion que le Persien soit pour rompre avec luy. Leur bayle leur escript que le premier bassa luy faisoit

du Bourg à Venise avec un envoyé de la Turquie manquait à l'exposé de notre troisième volume¹ : il jette ici un jour très-vif sur les conséquences que devait

toute démonstration d'amitié, de façon qu'il avoit obtenu la délivrance de L. soldats, prins sur un navire de ces seig^{rs}, et avoit eu permission de faire enlever de la Morée, ou autre endroit des terres du G. S., x^m septiers de bled, pour les aider en l'extremie nécessité de grains qu'ilz sont ceste année, toutes lesquelles choses je croy estre cause de l'assurance que je veoy qu'ils ont. Toutesfois, les magistrats et officiers de Chypre, qui ne pénètrent pas si avant aux conseils du G. S., leur ont escript lettres pleines de frayeur, leur mandant que pour les grands appareils qu'ils voient se faire près d'eulx ils ont retenu le s^r Savorgnan, qui estoit gouverneur l'année passée de ladite isle, nonobstant que le s^r Astor Baillon, envoyé nouveau gouverneur, y fust arrivé, lequel se tiendroit à Nicossie et le s^r Savorgnan à Famoguste. Et le provéditeur du gouffe leur a envoyé ung Albanois, qu'il dit estre eschappé du serrail du G. S., lequel assure, sur sa teste, que son dessein est d'assaillir Chypre. Toutesfois ces seig^{rs} ne s'esmeuvent en rien de tout ce dessus.»

Pendant le mois de novembre, un temps d'arrêt avoit lieu dans les affaires, et M. de Foix écrivait seulement le 22 :

«Le bayle de ces seig^{rs} leur a escript que le nombre des maisons bruslées à Const^{ble} est de XIII à XIII^m, et que le feu y a esté si grand, qu'il durroit encores lorsqu'il escrivoit ses lettres, et qu'au mesme temps le feu se print en deux autres lieux, qui sont sous l'obéissance du G. S. L'un est nommé Azac (*Azof*), du costé de la Tana, où la forteresse fut du tout ruinée

et les gardes d'icelles, qui estoient d'environ mille personnes, mortz, la moitié de la ville bruslée, ensemble toutes les munitions et provisions que le G. S. y avoit fait assembler pour l'entreprise de la tranchée contre le Moscovite; l'autre est en Asie, nommé Sallonica, ville située en la Bursia, anciennement Bitinia. Escrivoit aussi que les janissaires monstroient estre mal satisfaits, et qu'il sembloit que l'autorité et faveur du bassa Mehemet fust grandement diminuée.

«Le sieur Dubourg debvra estre icy dans peu de jours avec l'amb^l du G. S. Sont venus aussi quelques advis de Zara, que les beglerbeys et sangiaz de l'Europe estoient tous mandés pour se trouver, à un certain jour, à Const^{ble}, ce que, s'il est vray, est ung grand argument que le Turc délibère de faire quelque entreprise de grande importance, ou bien que le Persien a rompu ouvertement avec luy.»

¹ Les intrigues de du Bourg, exposées ailleurs dans notre recueil, devoient avoir leur contre-coup à Venise, et y soulever des difficultés, que fait connaître M. de Foix dans les lettres qu'il écrit au roi, du 1^{er} au 30 décembre :

«Le s^r de Grantrye me mande ne vous avoir peu advertir de rien d'importance, à cause que son secrétaire avoit esté prins prisonnier. S^r-Marc ne parle que du discord et débat d'entre luy et le s^r Dubourg et de l'emprisonnement dudit secrétaire et du dragoman Bernardin, avec tant de defaveur de vos affaires et deshonneur de la nation, que j'ay honte de le vous escrire.»

Dans sa lettre du 17 décembre. Fam-

avoir cette intrigue particulière, au milieu de la complication générale où l'on allait entrer et qui s'annonçait déjà de toutes parts.

bassadeur est amené à reprendre et à traiter la question même de l'alliance de la France avec la Turquie :

« J'ay veu le mescontentement que vous avez que le s^r Dubourg vous emmène un chaoux pour amb^t et me commandez que, s'il n'est encores passé, j'empesche leur allée, usant de ces motz que « si ledit Dubourg et chaoux n'estoient ja passez plus avant que Venise, faictes sous quelque honneste couverture, dextrement envers ceux de la seig^{te}, qu'ils soient arreztez, et à chacun d'eux baillé un chapperon pour les desguiser, et destourner l'ung d'ung cousté, l'autre d'ung autre, sans qu'ils se puissent veoir ne avoir le loisir de parler ensemble, les faisant garder en lieu seur d'ou ils ne puissent avoir nouvelles l'ung de l'autre, mais que cela se face sans que l'on connoisse qu'il vienne de moy, et ce fait vous m'en advertirez. » Ce comandement m'a mis en très grand peine, le trouvant premièrement très obscur et contraire en soy, secondement impossible à exécuter, et, en tiers lieu, très dommageable pour le bien de vostre service et offensant bien avant vostre grandeur et réputation. Si je traitois de cet affaire avec ces seig^{tes}, il ne se pourroit faire qu'il ne fust secu de tout le monde qu'ils seroient retenus à vostre requeste, estant très certain que ces seig^{tes} ne seroient meuz à ce faire si je ne usois de vostre nom et autorité, outre ce que estant ledit chaoux amb^t et personne qui a suite, l'on ne le pourroit prendre sans la congnoissance de plusieurs et encores moins le garder prisonnier, mesmement en lieu hors de vostre obéissance. Mais encores est il plus

impossible d'user pour ce fait de l'entremise de ces seig^{tes}, qui sont feudataires du Turc à cause de Chypre, et ont toutes leurs isles et partie de leur Estat de terre ferme exposé aux invasions d'icelluy, de façon que, pour entretenir sa bonne grace, ils despendent tous les ans pour le moins 1.^m escuz à Const^{nc}, et ont accoustumé caresser et faire présent aux moindres des messaigers du G. S. Et quand bien j'aurois lettres de V. M. à eulx adressantes, quelque instance que j'en feisse, ils ne feroient que s'en mocquer et ne voudroient pas mettre en dangier leurs biens et pays à vostre requeste, mesmes à ceste heure qu'ils sentent le G. S. armé; et bien souvent, de craincte de l'offenser, ilz n'osent poursuivre les pirates qu'ils savent estre favoriz de luy ou de ses ministres, encores qu'ils pillent leur pays et emportent leurs biens. Et beaucoup moins voudroient-ils attenter à la personne d'ung qui est envoyé par luy et qui est le second chaoux de sa Porte; et quand je voudrois, sans interposer leur autorité, le faire prendre, ils ne l'endureroient en façon du monde, ne moings que je le retinsse prisonnier, et en sortiroit de très grands troubles et scandales. Ne pouvant une telle chose estre caichée, V. M. en perdroit l'amitié que le feu roy François, de très rare prudence, a gagnée, et depuis a esté diligemment conservée par le feu roy Henry, vostre père, et vous est très nécessaire la entretenir pour plusieurs occurrences, qui peuvent survenir tous les jours, outre ce que voz subjectz perdroient le commerce en ses pays où les Marceilloys, seulement en espiesseries et

1570.

L'année 1570, dont tout le début manque dans notre recueil, et se trouve à peine indiqué par quelques pièces, prend ici sa véritable physionomie et s'éclaire, par la correspondance de M. de Foix, des renseignements les plus complets¹. C'est

coral, font en trafic en Alexandrie et es costes d'Afrique pour plus de ve^m escuz par an, sans les autres trafiques que font vos subjects en Const^{le} et Surie, où V. M. a ce privilège d'avoir des consulz, sous lesquels non seulement vos subjectz, mais encores la plupart des estrangiers négocient. Encores seroit-il contre la rayson, la nature et le droict des gens, de ainsi violer les franchises que ung amb^r porte avec soy, ce que vous reviendroit à grand blâme; et davantaige incontinant qu'il seroit seu à Const^{le}, que seroit sans doute dans peu de jours, ils ne faudroient d'y faire prendre vostre amb^r et le traicter ignominieusement. Et vous assure que d'en user de ceste façon ce seroit le plus grand plaisir que voz ennemis scauroient recevoir, et afin de vous desnuer, de ce couste-là, de toute intelligence, et aussi pour chasser vos subjects de pouvoir trafiquer en ses terres, pour en parevoir eulx seuls le profit. Et quand V. M. persévèrerait en ceste volonté d'empescher l'allée dudit Dubourg et chaoux, les pays des Grisons et Suysnes, par où ils doivent passer, seroient plus comodes pour ce faire et pour l'aspreté du pays et barbarie de ceste gent, et aussi qu'ils n'ont rien à craindre ne a negocier avec le G. S. Toutesfois, je ne croy pas que personne vous puisse conseiller d'en user ainsi sans grandement vous offenser.»

Mais c'est à Catherine de Medicis et à son intervention, réclamée en pareil cas

par tous nos ambassadeurs, que M. de Foix en réfère par deux exemples célèbres, dont notre premier volume a fourni seul les détails à l'histoire :

« V. M. a mémoire de l'homicide de Rangon et Fregose, lequel, encores que ung prince feist faire en son propre Estat et en lieu solitaire et propre à telles exécutions, sy ne peut-il estre célé. Et vous assure que si j'essayois icy de prendre et retenir ledit chaoux, je serois cause du plus grand scandale qu'il est possible, au tres grand desservice du roy et mon grand reproche et ruyne, et n'estimeroient moings cela, ces seig^{rs} que ce qui survint du temps que M. de Montpellier estoit icy ambassadeur. »

Le 30 décembre, il écrivait sur l'état des rapports de Venise et de la Turquie : « Ces seig^{rs}, sur la continuation de l'apprest que le G. S. fait d'armer, arrestent de faire levée de mille hommes, soulz dix cappitaines qu'ils esleurent, pour les envoyer à Chypre, plus pour ne laisser du tout despourveue ceste isle que pour craincte qu'ils aient de l'armée, les asseurant leur baile de la bonne volonté du G. S. envers eulx, qui leur avoit de nouveau concédé traicte de xv^m septiers de bled, et ont opinion que ces grands appareilz s'adressent vers le Ponent. »

¹ L'arrivée de du Bourg à Venise, la réception faite à l'agent de la Porte envoyé à Charles IX, les moyens à employer pour sortir des embarras que cet incident

d'abord l'arrivée de du Bourg à Venise avec l'envoyé de la Porte, qu'il amenait à Charles IX, et les lettres que M. de Foix écrit sur cet incident, pendant le mois

faisait naître, sont exposés dans les lettres qu'écrivit au roi M. de Foix, du 13 au 26 janvier 1570 :

« Du s^r Dubourg je n'ay aucunes nouvelles, combien qu'il y ait deux mois et demy qu'il est party de Const^{nt}. Je désirerois que la fortune servist à vos intentions et qu'elle luy empeschast du tout son voyage, parce que, s'il arrive icy, je m'en trouveray très empesché, et encores plus de l'amb^r qu'il admène, que j'entends estre fort accompagné. Et me doute qu'il fera long séjour icy, ne pouvant continuer son chemin ne par Milan, ne par les Grisons, m'ayant escript M. de Grantrye que les seig^{rs} des lignes grises avoient mandé à leurs podestatz de Morben et de Tiran de ne les laisser passer, et que le gouverneur de Milan les faisoit guetter, tellement qu'il ne leur reste que deux chemins, l'ung par mer, pour aller descendre à Marseille, l'autre par Allemagne, tous deux très longs et dilliciles. »

« Ces seig^{rs} ayans entendu que le s^r Dubourg avec l'amb^r du G. S. qu'il admène, estoient arrivés à Pyran en Istrie, ils despechèrent une frégate pour ordonner à une de leurs galleres de les porter jusques icy. Cependant, ne pouvant recevoir ledit Turc, comme je veoyois qu'il attendoit et que mes prédécesseurs en ceste charge en avoient usé, je me retiris à Padoue, où estant, ilz arrivèrent en ceste ville, et lesdits seig^{rs} leurs envoyèrent dedans la galère deux sénateurs, qui conduisirent ledit amb^r turc à un logis qu'ilz luy avoient fait aprester, et luy donnent par jour dix sechins, qui font plus de douze escus, pour son entretenement. Le jour ensuyvant,

quatorze gentilzhommes de *pregai*, vestuz de robes longues, l'allèrent lever en sa maison pour le mener en college, ou il fut fort honorablement receu, et depuis a esté souvent bancqueté et festoyé par plusieurs de ces seig^{rs}. Mon secrétaire l'alla trouver pour luy faire entendre mon absence et faire les offres accoustumées, et depuis il m'escripvit une lettre à Padoue, monstrant avoir grand désir de communiquer avec moy. A cause de quoy je m'en revins, et, l'ayant esté veoir, il me tint long propos de la grandeur de son maistre, de sa bonne affection envers V. M. et importance de sa charge. Je luy feis entendre la dilliculté d'aller jusques en France par les lieux où il luy failloit passer et séditions qui travailloient vostre roy^{me}, et enfin luy mesme exhorta M^r Dubourg de s'en aller en diligence devers V. M. pour vous informer de sa charge et négociation, et obtenir un sauf-conduit par Milan, ne pouvant bouger d'icy, comme il disoit, sans avoir nouvelles de V. M. J'avois exhorté ledit Dubourg de ce faire, mais deux choses le retardoient : l'une, qu'il craignoit de tumber par les chemins entre les mains de quelques amis de M. de Grantrye; l'autre, qu'il n'avoit pas un sol; et enfin, pour l'asseurer, je lui ai baillé mon secrétaire et deux cens escus pour son voyage. V. M. considere l'importance que c'est de n'alliéner le G. S. en vous proposant l'exemple de vos majeurs, et de l'empereur, du roy de Poullogne, et de ces seig^{rs}, qui tashent de l'entretenir avec grands dons et présens. Toutesfois, et pour satisfaire aux amb^{rs} du pape et du roy d'Espaigne, qui sans doute vous feront instance de ne le laisser aller jusques

de janvier, sont à joindre, avec tous leurs nouveaux détails, aux lettres que du Bourg écrit au roi, à la même date, à partir de la page 99 du tome III. C'est dans

à vous, et aussi pour éviter les soupçons qui s'engendreroient par toute la christianité, en ce temps que le Turc dresse une armée si puissante, et aussi afin que ce Turc ne voye point les ruines que la sédition a apportées en vostre roy^m, il semble que V. M. pourra le renvoyer d'icy sans perdre ne diminuer l'intelligence que vous avez avec le G. S. ne rendre malcontent son amb', ainsi que j'ai donné charge à mon secrétaire de vous dire, auquel sera vostre bon plaisir donner créance et le renvoyer incontinent avec ample instruction, d'autant que ces seig^{rs} auront très grand déplaisir du séjour dudit Turc, tant pour la dépense que ce leur est, que de se veoir en ce temps si soupçonneux, ung espye tant dangereux chez eux. »

Le secrétaire de l'ambassadeur était porteur d'un mémoire, en date du 28, indiquant le mode de renvoi à suivre dans cette occasion : « Les lettres que S. M. escripra au G. S. et premier bassa contiendront l'excuse du renvoy dudit amb', avec honneste déclaration de S. M. envers le G. S., et parce que la satisfaction d'icelluy dependra du rapport que luy fera ledit amb' à son retour, il est besoing de le renvoyer content. La dignité du roy et la qualité du personnage demandent que l'on luy donne mil escuz en argent comptant et pour v^e escuz de robes, et cela servira aussi que ledit amb', qui est second dragonan de la Porte, pourra faire service à S. M. auprès de ses ministres. »

Les nouvelles politiques sur la situation étaient toujours de nature à entretenir l'incertitude de Venise sur les plans de la Porte : « L'on avoit fait venir de tous coas-

tez mil^m maîtres et manœuvres à l'arsenal de Const^m, qu'ils faisoient faire cent palanderies, appelées *passacavalli*, et en envoyoyent faire XL vis à vis de Chypre, où aussi faisoient levée de XXXIII^m pionniers. Et avoient ordonné à sept bellerbeis de faire toute la levée qu'ilz pourroient en toute l'Égypte et la Surie; que l'on feroit sortir L gallaires pour empêcher que les Venitiens ne puissent secourir Chypre; qu'ils avoient desjà jusques à mil^m quintaulx de pouldres. Un autre advis contenoit que le premier bassa avoit combattu tant qu'il avoit peu pour divertir le G. S. d'aller à Chypre, d'autant que la seig^m de Venise luy offroit grande somme de deniers. Que le roy de Fez offroit de passer avec III^m mil hommes en Espagne, et de fournir vivres et munitions pourveu que ladite armée y descende pour faire escorte. Que les Mores avoient escript estre, par toute l'Espagne, bien de sept à huit cens mil âmes de leur secte, et demandoient que l'armée allast descendre à Tortouse et que là, aux environs, voians l'armée, ils se soulevéroient L ou LX^m, qui n'estoient point encores descouverts et qui avoient plusieurs grands seigneurs de leur conspiration. Les Venitiens avoient opinion que ceste armée iroit faire son premier effort à la Goulette, ou, dès à présent, le roy de Thunes doit avoir genz à l'entour, pour empescher d'y mettre vivres et munitions, et que de là elle doit aller au secours des Mores esleveez en Espagne, lesquels advis donnez aux Venitiens, joinct les bonnes paroles que le premier bassa a tenues à leur baille, ont esté cause qu'ilz ne se sont eschauffez ne esmeuz. »

le mois de février suivant que les événements se dessinent du côté de la Turquie¹, et que Venise commence à sortir de ses incertitudes et des illusions qu'elle se faisait sur les projets du sultan Sélim II. C'est alors aussi que M. de Foix émet l'idée d'une intervention de la France auprès de la Porte en faveur de Venise.

¹ Le but des projets de Sélim II devenait de plus en plus évident pour Venise, malgré les assurances du grand vizir Mohammed-Sokolly; et M. de Foix émettait l'idée d'une intervention de la France, d'après les lettres qu'il écrivait au roi, du 4 au 24 février :

« Ces seig^s sont entrez en grand sous-peçon que le grand appareil qui se fait à Const^{le} s'adresse à Chypre, de quoy il semble que leur baile soit de nouveau entré en grande craincte, tant parceque le bruit estoit espars que le G. S. doit passer à ce mois de mars en Alep, lieu voisin dudît Chypre, et qu'en la Caramanie et Surie, pays très proches d'icelle, s'y fait amas de grand nombre de pionniers; et en oultre sont mandés viii^m Arméniens, gens accoustumés et entenduz à fouiller les mines, pour, comme l'on dict, découvrir celles d'or qui sont en Chypre, et lesquelles ces seig^s n'ont jamais voulu endurer estre ouvertes, pour ne meetre plus de désir audit Turc de l'occuper. Et aussi que ledit Turc fait faire cxxxv pallendries, qui sont vaisseaux de charge pour passer hommes et chevaux, et qui ne peuvent servir que pour un brief traject, comme est celluy de la Caramanie à Chypre. Les seig^s, à cause de ce, font de nouveau lever, hors de leurs terres, iii^m hommes, pour les envoyer les ii^m en Chypre et les autres en Candie, et ont mandé par toutes leurs terres pour, de leur Cernede ou *mitici*, qu'ils appellent comme légionnaires en France, et qui sont en nombre de xxii^m, en faire choix de viii^m pour estre pretz, s'il

en est besoing, de passer audit Chypre. Ce pendant font travailler très diligemment à l'arceual, où ils font apprester t. galères, qu'ilz appellent subtiles, et douze grosses ou gallées. V. M. peult penser qu'en ce trouble ilz ne sont pas bien aises d'avoir icy Mahumout, qui aussi, de son costé, monstre y demourer mal volontiers et craindre, si leur baile est arresté par degà, qu'il ne le soit aussi icy. Il plaira à V. M. advis-er si, sur ceste craincte, il seroit bon qu'en vostre nom je leur allasse rien présenter, pour, en ceste occasion, les obliger à V. M.

« Il s'entend icy que à Naples et Sicille se fait toute dilligence pour pourveoir Malte et la Goulette, où les ministres du roy d'Espagne pensent que ceste armée ira descendre, parceque le roy de Thunes l'y appelle avec grandes offires, ce que ces seig^s se persuadent aisément, d'aultant qu'ils désirent que ceste tempeste soit destournée de chez eux. Ils ont advisé que le G. S. estoit arrivé avec plus grande magnificence que de costume à Const^{le}, et qu'estant allé parler leur baile au bassa Mahamet, sur les grands apprests qui s'y faisoient et bruits qui courroient que c'estoit pour Chypre, le bassa luy ayant fait beaucoup de caresses, l'assura que le G. S. vouloit entretenir le traicté qu'il avoit avec eulx et n'avoit aucune intention de les ofenser, et estoit marry des bruits qui avoient couru, mais qu'il ne pouvoit empêcher le vulgaire et le populaire de parler comme bon luy sembloit, confirmant ce dessus par grands sermens. Il escript

que secondent la fin de la guerre civile et la disposition des partis à la paix. A la lettre de M. de Grantrie de Grandchamp, citée page 101 du tome III, viennent se joindre les détails que donne M. de Foix sur la mission de l'agent de la Porte Koubad, chargé de demander Chypre à la République¹. On y voit de plus la pré-

que les apprestz se continuent toujours plus grands en Caramanie, aussi pour l'armée vers ce golphe de Lepantho en la Morée, desquelz effaictz ces seig^{ts} sont menz à continuer l'exécution de leurs déliérations. Oultre ce, leur mandoit que vii^{ts} janssaires descendoient à Chasteau-neuf, qui est un port du G. S. à la bouche de ce goulphe, près de Cattaro, et que toutes choses s'apprestoient pour le passage d'icelluy en la Natolie. Le nonce du pape leur fut dire d'armer, que S. S. offroit tous les bleds et grains par dessus la provision nécessaire pour le vivre de ses sujets, promettoit, en cas que le Turc leur feist guerre, non seulement leur concéder decimes sur le clergé, mais encores d'argent tant que la vente de son temporel pourroit porter. »

L'ambassadeur, pour faire prévaloir l'intervention qu'il réclamait, devait en appeler à Catherine de Médicis, à qui il écrivait à part : « J'ay veu qu'il vous plaisoit estre satisfaicte des raisons que je vous donnois touchant le drogman du G. S. Ces seig^{ts} se trouvent en grande peine, et encores plus plusieurs des principaux qui ont, les uns la meilleure part de leurs biens et terres en Chypre, les autres en marchandises à Const^{ble}, Alep, Alexandrie et autres terres du G. S., et fait-on compte que lesdites marchandises montent à bien près de deux millions d'or. Ils essaient de user des mesmes moyens qu'ils ont faict cy-devant pour destourner ceste tempeste, ayant donné charge à leur baile de faire dons et presens au bassa Machie-

met et autres, qui leur peuvent aider par delà. Ce que je pense estre le meilleur et plus seur pour eulx, voyant plus de monstre et apparences que de vray effaict en leurs appareilz, pour n'avoir ny bons capitaines ny bons soldats, et encores pire chiourme, qui est de gens volontaires et non accoustumés à ce mestier. Ce seroit un grand dommaige à toute la chrestienté s'il leur mésadvenoit, et mesmement à l'Italie, qui demoureroit desponillée de toute defence. Il semble qu'il soit digne de l'affection qu'ils ont toujours monstré au roy, qu'en cette nécessité je leur face quelque démonstration de sa bonne volonté. »

La pacification qui s'annonçait comme prochaine en France devenait une conjoncture favorable pour la proposition que M. de Foix mettait en avant : « V. M. me faisoit entendre que messieurs les princes de Navarre et de Condé avoient envoyé vous supplier leur vouloir accorder la paix, laquelle le bruit et la renommée apporte leur avoir esté concedée par V. M., de quoy ces seig^{ts} monstrent avoir très grand plaisir, parce qu'il leur semble que le travail de la chrestienté est l'occasion de l'ennemy commun, l'effort et dessaing duquel pourroit estre retardé par le repos et union de la chrestienté. »

¹ Les indices d'hostilité éclataient de toutes parts, et la Turquie levait le masque, d'après la sommation qu'elle envoyait faire à Venise par un agent de la Porte. M. de Foix écrivait au roi à propos de ces faits, du 4 au 25 mars :

« Il se disoit que les marchands veni-

caution que prend M. de Foix pour le maintien de l'alliance entre la France et la Turquie, dans les conjonctures où se trouve l'Europe. La démarche de la France

tiens se estoient fouis de Const^{le} et que leur baile y estoit retenu sur seure garde de janissaires, adjouxtant que le sanzac de la Valonne avoit fait deffense, par cry public, de n'emporter aucunes marchandises es terres des chrestiens, et commandement à tous espays et janissaires qui avoient solde de vi' aspres et au dessus d'aller trouver l'exercite du G. S., et ceux qui en avoient au dessoubz, d'aller monter sur l'armée de mer.... Ils ont icy fait prendre tous les Turcs qui s'y sont trouvez avec tous leurs biens et marchandises, LX Juifs levantins, ont donné plus grande garde au drogmen qui est icy, et osté la provision qu'ils luy donnoient de XII escus par jour. Leur gouverneur à Cataro leur mandoit qu'estant venu à Bossena ung filz de Machedet-Bassa pour y estre sanzac, il luy avoit envoyé quatre des principaux dudit Cataro avec plusieurs présens, lesquels il avoit prins et retenu prisonniers les porteurs d'iceulx. Et vint une frégate de Raguse, avec nouvelles que le secrétaire qu'ils tiennent près du baile de Const^{le} y estoit arrivé avec un chaoux, que le G. S. leur envoie; et le baile leur escript que l'ayant Mahemet-Bassa voulu premièrement persuader et depuis contraindre de, au nom de ces seig^s et par escript, céder audit G. S. l'isle de Chypre, il s'en seroit deschargé en leur remonstrant qu'il n'avoit de ce faire aucun pouvoir, et qu'il failloit envoyer faire cette requeste au duc de Venise et seig^s qui ont le maniemet de l'Estat, promectant, pour la seureté de celluy qui seroit mandé, l'accompagner dudit secrétaire et en respondre sur sa propre vye. Le providéteur de leur armée a en-

voyé une gallère pour lever ledit secrétaire et chaoux, et ces seig^s ont résolu de luy donner incontant audience, en presence de tous les amb^s icy résidents. Le cardinal Cornaro s'en va à Rome pour prier S. S. leur fournir pareil nombre de galleres que feist le pape Paul trois^{me}, l'an XXXVIII, que feirent ligue avec ledit pape et empereur contre ledit Turc, et moienner qu'ilz soient secourus du roy d'Espaigne à condicions raisonnables. Car ils craignent que ledit roy, s'il fait ligue avec eux, ne vueille meetre un général qui soit chef de toute l'armée et les vueille obliger de ne pouvoir faire aucun accord avec ledit Turc sans son consentement. Ces seig^s ont mandé à tous leurs gouverneurs de donner lisençe à tous leurs subjects de faire la guerre au Turc, et luy donner tout le donmage qu'ils pourront.

« Le double s'estoit changé en certitude par l'arrivée d'ung chaoux, envoyé du G. S. pour leur demander Chypre. Leur baile leur mande une coppie de la lettre et instructions que ledit chaoux apporte, qu'il diet luy avoir cousté III' cequins à recouvrer, et que, par ladite lettre, le G. S. se fonde sur la pressée instance que le moffi, principal ministre de sa religion, luy fait de prendre Chypre, d'autant qu'ung leur prophète, nommé S' Homer (*Omar?*), longues années y a, y auroit planté leur religion mahometane et fait édifier une mosquée, les ruynes de laquelle se veoient encores aujourd'luy, et est indignement profanée par les chrestiens. Et n'a esté baille d'assez bon lieu ung mémoire, qui contient les parolles desquelles ledit chaoux doit user en leur demandant ledit Chypre,

pour obtenir que Venise laisse passer l'envoyé turc Mahmoud, adressé à Charles IX, provoque son arrestation¹, qui donnera lieu, dans la suite, à tant de réclamations

pleines d'arrogance et insolence barbare, desquelles je vous envoie une copie. »

C'est encore à Catherine de Médicis que s'adressait l'ambassadeur pour prévenir la démarche collective des puissances, et, à cette occasion, il rappelle et maintient les principes de l'alliance de la France avec la Turquie.

« Parceque je ne fais doute que, sur l'occasion de ceste guerre que le Turc fait à ces seig^r, le roy ne soit grandement pressé, de divers endroiets, de rompre avec luy, il m'a semblé que ma dévotion à vostre service desiroit que je vous remémorasse que, aiant esté plusieurs fois fait pareille instance au roy François I^{er}, il a tousjours respondu qu'il ne devoit faire aucune ligue defensiva ny se mettre en peine pour aider aultruy, et principalement ceux qui luy avoient esté tousjours ennemis, entendant la defense de Naples, Sicile et Espagne. Aussi ne voulait-il faire ligue qui aiant nom d'offensive, eust l'effect de defensiva et se feist seulement pour divertir les forces du G. S. des terres de l'empereur, pour lors roy d'Espagne. Mais que quand tous les princes chrestiens s'uniroient ensemble pour le recouvrement des terres de la chrestienté occupées par le Turc, qu'il se conjoiendroit volontiers avec eulx et ne cederait à aucun ne en dilligence, ne en despençe, responce véritablement chrestienne et prudente ensemble qui, en des tournant tout reproche, le délviroit de peine pour la difficulté de la condicion. Et quand bien il sembleroit bon au roy, sans ceste condicion, d'entrer en quelque ligue, si ne luy peut-il estre que utile de

différer. Quant à moy, je tiens Chypre pour perdue si Dieu, par quelque remède extraordinaire, ne l'empesche; ce que, s'il advient, ces seig^r ne feront aucun effort pour la recouvrer, comme aussi se roit impossible, et seroient aises de sauver le reste, qu'ils ont exposé aux invasions dudit Turc, et faire avec luy nouvelle paix, et lors le roy se trouveroit avoir aliéné le G. S., au grand plaisir de ses ennemis et à son dommaige et de ses subjez. Il fait toutesfois pour le service du roy de s'interposer par messaiges, remonstrances et prières envers le G. S., pour essayer de destourner l'entreprise de Chypre, affin qu'il tesmoigne la bonne amitié qu'il leur porte. Mais veu que, quand les autres ont esté en guerre, mesmes avec le Turc, ces seig^r se sont contenuz en paix, ce seroit grande inégalité si, eulx entraint en guerre, ils vouloient que tous les autres s'y missent avec eulx, et suis asseuré qu'il y en aura plusieurs qui feront mine de les vouloir aider, pour les y enfoncer davantage. Ce que j'éscrips à V. M. pour la prospérité des affaires du roy, et que je veois que pour les grandes vexations de son royaume et nécessité de ses finances, et n'avoir galères d'importance à la mer de Levant, qu'il ne peut contribuer promptement aucun secours; et d'envoyer gens de guerre par terre, il ne scauroit que par la voye d'Allemagne, et avec l'union de l'empereur, princes de l'empire, et roy de Poulougne, de façon que se déclarant contre le Turc ce ne seroit que s'offenser soy-mesme sans aider à ces seigneurs. »

¹ La singulière mission qu'avait à remplir auprès de Venise l'envoyé de la Porte,

diplomatiques. Un changement de direction s'effectue, pendant le mois de mai,

ne se retrouve plus qu'indiquée seulement dans les lettres écrites par M. de Foix à Charles IX, du 1^{er} au 29 avril :

« Ilz envoyent avec les barques des chefs de Dix chercher le chaoux, qui avoit toujours, depuis son arrivée, demouré au Lido dedans la gallere. Et de la réception, demande et responce que ces seig^{rs} luy ont faicte, j'en envoye à V. M. un brief discours. » Il ne reste de cet exposé que les paroles textuelles de l'envoyé de la Porte : « Vi dimandiamo Cipri, laqual ci darete o per amor o per forza, et guardate di non irritar la spada, perche vi faremo muover guerra crudelissima in ogni parte, et non vi confidate nel vostro tesoro, perche faremo che vi passará via a guisa di torrente. »

Sur ces entrefaites, M. de Foix avoit reçu du roi une instruction qui l'accréditait pour l'offre de médiation de la France auprès de la Porte en faveur de Venise :

« Le roy ayant entendu, à son très grand regret, comme le G. S., avec peu d'occasion, se deliberoit d'employer une forte et puissante armée qu'il a en mer à l'encontre des seig^{rs} vénitiens, et vouloir se jecter et essayer d'envahir leurs terres et pays. Considérant combien il seroit important que une si grande force et puissance s'espandist en la chrestienté, et voulant S. M., si cela estoit, chercher tous les moyens possibles pour en divertir et destourner ung tel orage, et particulierement meetre peine d'empescher la ruine d'une si belle et florissante république, elle a donne charge au s^t de Foix de sçavoir d'eulx à la vérité en quels termes ils sont de présent avec le G. S. . . . et de leur offrir d'envoyer devers ledit G. S. tel personnage de qualité qui face toute l'ins-

tance qu'il pourra pour arrester les progrès de ladite armée, comme chose que S. M. a autant à cueur que si elle touchoit à elle-mesme. »

Mais Charles IX, qui désiroit surtout connaître dans quelles vues la Porte lui avoit adressé un envoyé, et quelles etaient ses instructions, demandait en même temps qu'il fût libre de passer à sa cour, ce qui amene une discussion dans le sénat, que M. de Foix exposait ainsi :

« Je leur feis entendre que j'avois charge de V. M. de depescher ledit Mahumout, à quoy je m'asseurois qu'ils ne voudroient donner aucun empeschement, comme chose injuste et qui offenceroit vostre réputation sans leur porter aucun profict. . . Et qu'à tout le moins, pendant qu'ilz en delibéreront, je ne fusse point empesché d'aller ou envoyer devers ledit Mahumout pour recevoir les lettres qu'il apporte à V. M. et entendre de luy sa charge et créance. »

L'un des sénateurs résumant la discussion, donnoit les motifs qui portaient Venise à refuser la demande du roi : « Qu'il y avoit plusieurs personnes, malings et malveillans de cest Estat, qui cherchent toutes les occasions de leur nuire et empescher l'union des princes, laquelle ils recherchent et leur est tant nécessaire qu'ils avoient escript, en plusieurs endroiets, que ces seig^{rs} estoient après pour composer avec le Turc et pour accommoder leurs affaires, que si l'amb^l eust négocié avec Mahumout, tout le monde eust dict qu'il alloit avec leur sollicitation pour traicter de faire quelque accord avec le Turc; encores plus s'ils l'eussent renvoyé, ces malveillans eussent prins occasion de meetre en avant qu'il

dans le gouvernement vénitien¹, au milieu des circonstances extérieures qui

s'en estoit allé avec charge et instructions pour ce faire, ce qui leur pourroit apporter très grand dommaige, à ceste heure qu'ils sont entrez si avant en ceste guerre, qu'ilz y ont desjà despandu ung million d'or, priant l'amb^l de prendre en bonne part ceste responce.»

Cette contestation, dans laquelle se trahit la défiance de Venise, se terminait brusquement par un acte de violence, que l'ambassadeur mandait à part à Catherine de Médicis :

« Le dragoman Mahumout, au lieu de pouvoir traicter en liberté avec moy et m'exposer sa charge, suivant la résolution prise par Vos Maj^{tes}, et s'en retourner à Const^{ble} ou bien poursuivre son voyaige devers vous, se trouve réduit en une prison et enfermé au chasteau de Vérone, à cause de l'ouverture de la guerre qui s'est faite pendant son séjour par deçà entre son maistre et ces seig^{rs}, pour laquelle soustenir et se deffendre ils se monstrent courageux et résoluz, par les grands apprests qu'ils continuent d'y faire, extrême despence qu'ils employent, et l'union et ligue qu'ils recherchent de faire avec les autres princes.»

M. de Foix montrait ensuite les dispositions que Venise prenait sur tous les points : « Ils font toute la masse de leur armée à Corfou, d'où elle doit aller en Candie, pour là attendre que celle du G. S. sorte de l'Archipelago et espèrent de la combattre, espérant qu'en ce temps-là le roy d'Espagne leur aura envoyé secours de xxx ou xl galleres et le duc de Florence de ses dix, lequel le pape cherche de liquer avec eulx. Quelques Albanois sont venus devers eulx, leur offrant de

prendre les armes en leur faveur, mettre le feu à la Vallone, et leur faire escorte, s'ils veulent descendre en Albanye. Ils ont monstré ces offres leur estre très agréables et tiennent vivfe ceste pratique.

« Icy sont venu advis que le bassa Mahemet estoit mort, et que son fils, sauzac de Bossena, à cause de ce estoit party en diligence pour Const^{ble}, et pense-on, si ainsi est, que pour s'estre monstré ledit bassa grandement contraire à ceste rupture de paix avec ces seig^{rs}, que le Turc l'aura fait occire.

« De Chypre ces seig^{rs} ont entendu que les habitans d'icelle isle ayant secu la résolution du G. S. se sont monstrez très prompts et volontaires, et ont fait élite de xxx^m hommes de pied et xii^m chevaux, pour y empescher la descente des Turcs; que les premiers mil hommes que ces seig^{rs} y avoient envoyez estoient desjà arrivés là. Qu'il y avoit en ladite isle tres grande abondance de vivres, et en avoient forny Nicoïe et Famaguste pour plus d'un an, et outre espère-on que la cueillette s'y fera avant l'arrivée des Turcs. De la mort de Mehemet-Bassa il n'en est venu aucune confirmation, comme aussi n'a esté du navre françois qu'on avoit icy semé avoir esté prins en Candie chargé d'armes.

¹ Venise, au milieu de ces circonstances, perdait son doge Jérôme Priuli, que remplaçait Louis Mocenigo, et, dans ses lettres du 5 au 18 mai, M. de Foix constatait les alternatives et les bruits contradictoires qu'occasionnaient les événements :

« Le G. S. ayant entendu les apprests qu'ils faisoient auroit grandement accreu le nombre de ses galleres, et faisoit estat d'avoir environ xii voiles, et avoit mandé

aggravent de plus en plus sa position. Le mois de juin amène les conférences secrètes qui tendent à rétablir la paix entre Venise et la Turquie¹, en même

Ouchaly, vice-roy d'Arger, venir devers luy avec tous les vaisseaux d'Afrique. Et sur ce qu'il vous plaist m'ordonner de vous advertir quelle résolution prennent ces seig^r sur ceste guerre, ils sont délibérez d'y employer toutes leurs forces. Ladite armée ne doit point aller pour secourir Chypre, où ils se contentent d'avoir mandé 111^m hommes. Des deux places fortes qu'ilz ont en ceste isle. Nicotie est au milieu d'icelle et loing de la mer et, partant, sans pouvoir estre secourue par leur armée; l'autre est un port de mer, commandée d'un hault et grand escueil, et la plupart fortifiée à l'ancienne. Ils ont fait eslitte audit Chypre de xxx^m hommes et 111^m chevaux. Mais ce sont gens qui n'ont jamais veu guerre et desquels ils se peuvent promectre peu; et, en somme, toute la defense de cette isle, qui a de circuit plus de v^e milles, despend de la seule place de Famaguste, de la qualité sus-dite, et est icelle isle environnée de tous costés des terres du G. S. de façon que le secours en est tres long et difficile.

« Leur baile leur fait entendre qu'il estoit arrivée à Const^{ble} une frégate envoyée par Ouchaly qui demandoit secours, et pour pouvoir defendre Thunes et travailler la Goulette, et secourir les souslevés d'Espagne, qui se trouvoient fort pressés. L'ellection faite de Loys Moenigo pour due de ceste république, le lendemain luy fut baillé le cor et fut porté par la place de S^t Marc, avec les cérémonies accoustumées. Leur amb^{te} résident pies de V. M. leur rendoit compte de la response qu'il vous avoit pleu luy faire, sur ce qu'il vous avoit fait entendre de

leur part de l'ouverture de la guerre avec le Turc, et espérance qu'il avoit que V. M. concourreroit avec les autres princes à la defense commune de la chrestienté et leur. Ces seig^r eurent hier advis du parlement de l'armée du G. S., qui estoit en assez mauvais équipaige et en nombre d'environ c.iiii^{xx} voiles, et que les janissaires s'estoient mutinez contre Mehemet, premier bassa, de façon qu'il n'avoit osé comparoistre en public y avoit plusieurs jours. »

¹ Pendant le mois de juin, une négociation incidente parut sur le point de changer toute la situation et de rétablir la paix entre Venise et la Turquie :

« Ils ont eu lettres de Const^{ble}, desquelles on n'a peu rien entendre, et ont fait faire serment solennel à tous ceux de pregai de les tenir secrettes. Je conjecture que leur bayle leur devoit escrire de quelque pourparler d'accord, qu'ils ne veulent estre divulgué de peur que les princes ne fussent retardés à leur donner le secours qu'ils en recherchent. Ils ont receu de leur baile lettres coup sur coup, et me semble qu'il luy seroit mal aisé d'escrire si souvent, si ce n'estoit du gré et consentement des ministres du G. S., oultre ce qu'il s'entend par tous les advis que le Turc se trouvoit en grande difficulté d'armer par mer, et estoit en craincte et souspeçon de l'union de toute la chrestienté. Ce qui le pourroit avoir fait entrer en quelque ouverture d'accord avec ledit bayle, mesmes que le premier bassa Mehemet a tousjours esté contraire à l'entreprinse de ceste guerre, et seroit bien aise que le dessaing en réussist vain, pour avoir

temps que la ligue sainte se négocie à Rome, et apparaît, dans cette partie de notre recueil, avec tous ses actes, d'après la correspondance du cardinal de Ram-

esté mis en avant par les bassas Mustaffa et Pialy, qui luy sont ennemis.

« Ils ont eu lectres de Const^{pie}, par lesquelles il s'entend que le chaoux qui estoit venu par deça leur demander Chypre n'y estoit pas encores de retour, et pense que son arrivée là pourra apporter quelque changement en la personne de leur baile et autres leurs subjects, qui se trouvent pour le présent en liberté. Le roy d'Espagne a envoyé charge aux cardinaux Pacheco et Granvelle de traicter la ligue près du pape, ce que S. S. a fait signifier à l'amb^s de ces seig^s. Je conjecture qu'ilz différeront le plus qu'ils pourront la conclusion de ladite ligue, d'autant qu'ils ne se voudront obliger que le plus tard qu'ilz pourront, et voudront veoir cependant comment s'acheminera le pourparler d'accord que je pense se traicter à Const^{pie}. Car sans doute le roy d'Espagne les voudra obliger de ne pouvoir faire accord avec le Turc de six ou dix ans ou autre terme sans son gré, ensemble de l'ayder de leurs forces où il seroit assailly par le Turc. Aussi y aura grande difficulté sur le commandement et qui debvra estre le chef et général de ceste ligue, et malaysément voudront-ils céder à altruy, pour estre les plus forts et en plus grand nombre de gallères. »

M. de Foix, écrivant au roi le 3 juin, indiquait ici les motifs de l'envoi de M. de la Tricquerie, qui devait plus tard occuper, comme chargé d'affaires, le poste de Constantinople. Il expliquait aussi la mission que l'amiral de Pie V venait remplir à Venise.

« Je n'ai fait aucune nouvelle instance de

la délivrance de Mahumuut, combien qu'il vous pleust m'ordonner que je la feisse, par vos lettres qui m'ont esté apportées par le s^r de la Tricquerie, cognoissant que je ne pourrois faire chose qui, pour à ceste heure, offensast plus vostre service, d'autant que se trouvant ceux-cy au plus fort de leur guerre avec le Turc, ils ne peuvent ouïr parler de poursuite en faveur de ses ministres qu'ils ne s'en offensent grandement. J'ay envoyé mon secrétaire parler secretement à ce prince, luy faire entendre l'arrivée icy dudit la Tricquerie, luy offrir de vostre part, à l'endroit du G. S., tous les bons offices qu'il advisera, et mesmes, s'il le trouvoit bon, luy présentera les lectres qu'il vous avoit pleu cy-devant luy escrire en leur faveur. Ils estoient résolu de m'en mercier seulement, avans si avant en guerre qu'ils ne pouvoient entrer en aucune pratique, et de me prier d'escripre à M. de Grantchamps à ce qu'en tout ce qu'il pourra il aide leurs paouvres subjects qui sont prisonniers par delà.

« Le s^r Marc Antonio Colonna arriva ici et fut en collége, où il ne feist que parler de la bonne affection du pape envers ces seig^s, et déclarer l'ayse que luy recevoit de faire en mesme temps service à Dieu, à son prince et à eulx, qui estoient l'honneur et protection de l'Italie et image de l'ancienne dignité romaine. Il a cependant débatu pour avoir ce qui luy faict besoing pour les douze gallères, et veult que ces seig^s fournissent tout l'équipage d'icelles. »

Les hostilités n'en continuaient pas moins, et amenaient déjà des catastrophes : « Hier arriva icy une gallère de ces seig^s,

bouillet. Ces pourparlers, restés sans résultats, n'avaient pas suspendu les hostilités, qui reprennent entre les deux puissances avec une intensité nouvelle¹.

qui rapporte que estant allé au delà de Otranto pour découvrir les ennemis, elle a veu au bras de Mayne en la Morée, grand nombre de gallères qui luy sembloient pouvoir bien estre cent, ce que donne très grand desplaisir à ces seig^{rs}, parce qu'elles sont en lieu propre pour empescher l'union avec leur armée des xxii gallères qu'ils ont fait armer en Candie. Il rapporte aussi avoir entendu que à Rhodes sont allés L gallères et grand nombre de mahunes, pour de là descendre à Chypre, d'où l'on dit que le fils du G. S. Amurat s'approchera, ayant avec luy les deux plus sullisants et entenduz de cest empire, Perthau-Bassa et Mustafa-Bassa. Et semble que le dessaing et esperance de ces seig^{rs} soit de donner bataille par mer, ne pouvant continuer longuement ceste guerre, et n'aians autre moien d'en sortir par force et se trouvant avec le plus beau et grand équipage de mer qu'il soit possible.

« Le capitaine du goulfe leur a escript de la Canée que l'armée du Ture, en nombre de cent gallères, avoit esté à une leur isle, qu'ils tiennent seule en l'Archipelago, nommée Tine, laquelle elle avoit toute saccaigée et bruslée, et enlevé de là bien vi^s ames, sans avoir toutesfois peu prendre la forteresse; que craignant ledit capitaine qu'elle n'allast assaillir Cerigo, il y avoit envoyé gens et munitions. »

¹ Dans ses lettres des 14 et 29 juillet 1590, M. de Foix montrait de plus en plus les progrès de la guerre, qui influait en même temps sur les négociations de la ligue, qui se traitait dans l'intervalle à Rome :

« Environ cent galleres du Ture, avec le général Piali-Bassa, estoient encores au mesme endroit de la Morée; le reste l'on dict ces seig^{rs} avoir advis estre au siège de Chypre, d'où encores hier arriva une nave, qui rapporte qu'elle y avoit veu alentour grand nombre de vaisseaulx. Ochlialy, vice-roy d'Argier, estoit encores le xxii juin devant Tunes, ayant mis bon nombre de gens pour la garde d'icelluy, delibéré de s'embarquer dedans peu de jours et prendre la route de Chypre, pour quoy faire il avoit xxxiiii vaisseaulx au canal de Biserta. En l'assemblée qui se feist la semaine passée des cardinaulx commis pour traicter et accorder la ligue, un des nommés par le roy d'Espagne mist en avant qu'il valloit mieulx que toute l'armée des chrestiens allast, ceste année, en Afrique, où elle pourroit faire grand progrès, pour estre tout ce pays-là destitué de forces. Ce qui fut librement repris par le cardinal Morron, monstrant qu'il failloit plus-tost conserver et deffendre que chercher d'acquérir, et qu'estant Chypre en si grand dangier, il estoit besoing de le secourir, et que l'armée chrestienne s'opposast de ce costé-là aux efforts de l'ennemy commun.

« Il vous a pleu dépescher M. le président du Ferrier pour me venir succéder, de quoy j'ay esté très aise pour le bien de vostre service, d'autant que les occasions de ce temps et importants affaires qui sont en cet Estat désirent une personne de telle vertu et valeur. Quant à l'armée du Ture, elle est alentour de Chypre, et grand nombre de Tureqs y sont descendus et y font tous les jours des progrès; deux frè-

Pendant le mois d'août, M. de Foix est remplacé dans son ambassade par le président du Ferrier¹, et donne ses dernières informations sur la lutte engagée entre

gates, qui avoient esté dépeschées vers ceulx-cy pour leur rendre compte de toutes choses, avoient esté surprises par le Turc. Le seig^r Marc Anthoine Colonne est party d'icy avec six galleres et les autres six l'attendoient à Ancone, et de là iroit trouver le général de ces seig^r, qui disent avoir délibéré toutes ces forces jointes aller droict en Chypre pour essayer de chasser l'armée du Turc ou la combatre; mais ceste résolution se pourroit changer, selon la diversité des occurrences. Quant à la ligue on diet qu'elle est fort avancée, et le principal différend qui y est deppend de ce que les Espagnols veulent que, ou don Jehan d'Austryc ne se trouvera en personne à l'armée, que son lieutenant commande, ce que semble dur à ces seig^r; et ils poursuivent qu'en ce cas le duc d'Urbain tiene son lieu.»

¹ M. de Foix, dont l'ambassade était sur le point de finir, dans les lettres qu'il écrit à Charles IX, du 5 au 25 août 1570, lui mandait les derniers avis du théâtre de la guerre, qu'il laissait ainsi au moment le plus critique :

«J'ay veu que vous estiez à délibérer sur les condicions mises en avant pour pacifier vostre roy^m, la paix et union duquel est grandement désirée par vos serviteurs, et mesmes par ces seig^r, qui pensent que ce leur seroit moyen de pouvoir tirer quelque aide et secours de V. M., ou, à tout le moing, de mettre en plus grande crainte le Turc, entendant les divisions et seditions cesser en la chrestienté. De leur armée il estoit venu avis qu'elle estoit partie de Corfou, mais elle avoit esté contraincte, par les grandes maladies qui

la travailloient, de sejourner audit Corfou, et dist-on que tant des cheurmes que autres il s'y trouve de mortz jusques au nombre de xv^m hommes, de façon que, depuis le xv^e avril, que le général monta en la gallere, jusques à aujourd'huy, quatre mois sont passez sans qu'il aye fait plus grand progrès qu'aller jusques audit Corfou. Et, s'il continue ceste longueur, il y a grand dangier que surprins de l'hiver, qui est desjà voysin, il ne soit contrainct s'en revenir sans avoir fait autre chose que soutenir une despence insupportable. Et ce pendant Ochialy, vice-roy d'Algier, a prins trois galleres de celles de Malthe, au grand dommaige de toute la chrestienté et calamité de cet ordre, et l'armée du Turc est alentour de Chypre, où divers avis disent : les ungs qu'il y a descendu desjà c.^m hommes, les autres m^e mille; et, à la vérité, il faut qu'il tienne par grand nombre de personnes fort estroictz et serrez ceulx de ceste isle, veu que, combien qu'elle ait plus de v^e milles de circuit, les ofliciers et ministres de ces seig^r en icelle ne leur ont peu donner aucun advis des choses qui s'y passent.

« Leur bayle estoit tenu fort serré, et l'avoit-on logé en une chambre haulte et fermé les fenestres de trillys de fer; et combien qu'il se dist que le G. S. partiroit pour aller vers Chypre, l'on croyoit qu'il ne s'y achemineroit de ceste année, pour ne voir les aprestz convenables à si long voyaige. L'armée de mer du Turc commença à y descendre gens dès le vi^e juing, continuant jusques au xxi^e, non sans recevoir grand dommaige et y estre occiz au premier desmonter beaucoup de ses gens

Venise et la Turquie, pour la possession du royaume de Chypre. Deux fragments, contenant les avis du théâtre de la guerre, reçus pendant le mois de septembre¹.

Elle avoit mis le siège et battoit Famaguste; l'on dict aussi que les gallères dudit Turc et autres vaisseaux de mer sont en mauvais équipage. Le général de ces seig^{rs} a esté en dangier d'estre révoqué avec grande infamy, si le grand nombre de parents qu'il a en ceste république ne l'eussent aidé, estant chargé de négligence à exécuter les commandemens qui luy estoient faicts par ce prince et seig^r. De Varsovie sont venus advis certains que trefve pour trois ans a esté conclue entre le roy de Poullogne et le Moscovite, que l'ung et l'autre se monstrent fort inclins de vouloir prendre les armes contre le Turc; et scay de bon lieu qu'estant la ligue conclue à Rome, le pape a délibéré de faire grande instance et poursuite d'unir lesdits deux princes, empire et V. M., à faire la guerre contre le Turc.

« Je pensois que la despesche que je feiz à V. M. deust estre la dernière en ceste niene ambassade, parce que lors M. du Ferrier se trouvoit à Padoue. Toutesfois, ayant sa réception esté différée, il a voulu que je vous rendisse compte de tout ce qui estoit survenu jusques au dernier jour de ma charge. Tous les amb^s furent appelés par ce prince pour se trouver à une procession, qui se devoit faire pour prier Dieu afin qu'il leur donnast victoire contre le Turc, et l'occasion d'icelle estoit parce qu'ilz avoient eu advis que le G. S. avoit envoyé un courrier devers Piali-Bassa, général de son armée, pour luy ordonner que incontinent il tournast toute l'armée de mer contre celle de ces seig^{rs}, et la combatre sans aucun délai. La leur estoit délibérée de combatre, leur ayant le general

d'icelle desjà envoyé un dessaing de l'ordre et rang des vaisseaux comme ils seront mis en bataille, lequel j'ay essayé de recouvrer tel que je vous l'envoie. »

¹ Le faux bruit d'une victoire navale, contredit par des avis postérieurs, fait l'objet des deux lettres, comprises dans le même manuscrit, que M. du Ferrier écrit à Charles IX, les 18 et 22 septembre 1570 :

« Le G. S. et habitans de Const^{nt} estoient fort contristés et emués de ceste guerre et entreprise de Cypre, et courroucés contre Piali-Bassa, conducteur de l'armée, qui leur avoit faicte fort facile et promis d'en venir à bout dans peu de temps. Aussi le bruit estoit audict Const^{nt} que le général de l'armée de ces seig^{rs} avoit deffaict ledit Piali, prins ou traquassé LX de ses galleres, entré après long combat dans l'isle de Nixie, et prins prisonnier le duc d'icelle, qui est Jehan Micques, juif; mais ces seig^{rs} donnent peu de foy à ceste nouvelle, comme aussi elle a peu d'apparence, veu que ledit général partist de Zante le 1^{er} du passé pour aller en Candie. Il semble impossible, veu la distance des lieux, qu'en si peu de temps soit advenue une si grande deffaicte et la nouvelle portée à Const^{nt}, et que ledit général n'en eust adverty ces seig^{rs}. Aussi est hors de toute verisimilitude que ledit Piali soit party de Cypre avec une partie de l'armée pour retourner si loing vers Nixie. Et toutefois ces seig^{rs} ont arresté de l'escrire à tous les princes, mesmes au pape et roy catholique, qui se doubtent, et non sans cause, que ces dits seig^{rs} ne taschent, par dessoubz main, à faire quelque appointement. et, pour les en dis-

restent seuls de cette partie de la correspondance de M. du Ferrier, qui manque pour la fin de 1570. Cette lacune est suppléée dans notre recueil par la corres-

suader et faire entrer en leur ligue, se sont deppartiz d'aucuns articles auxquels ces dits seig^{rs} n'ont voulu consentir. L'on ne sçait encores ce qu'ils feront, mais il y a grande apparence que, ne pouvant appoincter avec le G. S., d'aullant qu'ils ont ennemys quasy tous ceulx qui gouvernement et commandent auprès de luy, ils feront toutes choses pour se deffendre et conserver leur Estat.

« Le secrétaire que ces seig^{rs} tiennent auprès du vice-roy de Naples leur escript qu'icelluy vice-roy avoit esté adverty comme estoit passée à Corfu une frégate envoyée à ces seig^{rs} par le général de leur armée estant à Candie, pour les advertir que ledit général avoit entendu, par autre frégate à luy envoyée de Cypre, que l'armée turquesque estoit descendue audit Cypre, que plusieurs d'icelle avoient esté tuez par les habitans de l'isle ou morts de peste, jusques au nombre de XL^{es}; le reste se travaille et est en si grand désordre, pour rayon de la contagion, que lesdits habitans n'avoient aucune craincte d'eulx, encores qu'ilz eussent assiégé Nicosie, et que, si ledit général venoit en dilligence audit Cypre, la victoire luy estoit certaine. Ceste nouvelle a merveilleusement consolé le pauvre peuple de ceste ville, qui sera contrainct de l'abandonner, si la guerre dure longuement, d'aullant qu'il n'a autre moyen de vivre que des artifices, qui cessent aujourd'huy à cause de ladite guerre. Ledit vice-roy avoit certain advertissement que le XXXI^e du passé estoient parties de Céphalonie pour aller en Candie les armées du pape et roy catholique, et que la commodité du temps et des vents fai-

soit espérer que, trois ou quatre jours après, toutes les armées se seront trouvées ensemble pour aller en Cypre. Et toutes-fois plusieurs craignent que tout ce n'ait esté inventé par les Espagnolz pour augmenter leur réputation, veu que ces seig^{rs} n'ont fait, il y a longtemps, plus grand préparatif d'armer gallères et assembler souldats pour envoyer à Corfu que font depuis huit jours, ce que seroit superflu, si la victoire leur estoit si prouchaine. Aucuns disent que c'est pour se deffendre des coursaires et pour empescher qu'ilz ne infestent ceste mer et facent ce qu'on dict qu'ils ont fait en vostre ville de Tolon en Provence, et, pour obvier à semblables incursions, ont délibéré de fortifier les chasteaux de ceste ville. »

La situation critique de l'île de Chypre et l'immensité des moyens d'agression auxquels elle était en butte apparaissent dans cette partie de la dépêche de M. du Ferrier :

« J'ay retenu le courrier, ayant esté adverty que estoient arrivées deux frégattes, l'une portant lettres venues de Const^{le}, l'autre de Candie. Les premières disent que l'armée turquesque arriva en Cypre le viii^e de juillet, et le mesme jour débarquèrent en l'isle XL^{es} chevaux et un grand nombre de soldats, qui se saisirent de tout le plat pays et assiégèrent Famaguste et Nicosie; et aussi que, peu de jours auparavant, avoit esté fait en Const^{le} grande allégresse des trois gallères de la religion prises il y a longtemps. Et par les secondes lettres, le général escript que le viii^e du passé estoit arrivé en Candie et avoit entendu que les Turcs estoient en-

pondance de Rome et par celle de Constantinople. Tout le début de l'année 1571 n'a pu également être constaté que d'après la correspondance du cardinal de Rambouillet à Rome, jusqu'au moment où l'arrivée de l'évêque d'Acqs à Venise amène, vers la fin de cette année, une action collective de la part des deux ambassadeurs, et rétablit sur ce point la série des actes pour 1572. Mais c'est à partir des années suivantes que ces deux correspondances, celle de l'évêque d'Acqs et celle du président du Ferrier, reprises dès lors régulièrement, alternent de part et d'autre, pour ne plus s'interrompre jusqu'au terme de leur mission respective.

1580.

COMPLÉMENT DES LETTRES OMISES DE LA CORRESPONDANCE DE M. DU FERRIER
SUR L'ANNÉE 1580.

J'ai dit, au début de ce quatrième volume, page 18, à la note, comment une méprise du même genre que la précédente s'était faite sur ce point. J'ai réparé déjà en partie cette omission en rétablissant ici, dès la première note (page 17 du tome IV), la série des lettres supprimées dans le manuscrit de Baluze et données par le manuscrit de Colbert. Je compléterai cette série en réunissant maintenant celles de ces lettres que les bornes restreintes d'une note ne m'avaient pas permis d'y faire entrer, et qui concernent plus particulièrement les détails de la conquête du Portugal par Philippe II, ainsi que les démarches diplomatiques de la France auprès de Venise et de la Turquie, pour prévenir les résultats de cette usurpation.

La grandeur d'un événement qui allait changer, pour l'Europe, toute la proportion des États entre eux, et ajouter encore d'une manière si menaçante à l'extension de l'Espagne dans les deux hémisphères, engage Henri III à tenter auprès de Venise, dès les premiers mois de 1580, une démarche, restée obscure dans l'exposé incomplet qu'on lit à la fin de notre troisième volume, mais qui va

cores dans Cypre, tenant assiégées les deux dites villes, qui s'estoient bien defendues et esperoient soutenir plusieurs assaultz et pouvoient attendre le secours de l'armée dudit général, de laquelle plusieurs chefs et gentilzhommes de ceste ville sont mortz, outre le grand nombre

des soldatz. Le bruit est bien par toute la ville que les Turcs ont abandonné Cypre et que la plupart, jusques à mille avoient esté mis en pièces. Quant à la frégate du vice-roy de Naples ne s'en parle plus, et cela fait présumer quelque chose peu advantageous pour ces seigneurs. »

s'expliquer ici par l'adjonction des nouvelles pièces ¹. La mort du cardinal Henri, oncle du roi de Portugal don Sébastien, et qui lui avait succédé comme

¹ M. du Ferrier, après sa lettre du 28 janvier 1580, rapportée au tome III, p. 873, à la note, où il marque les dispositions prises par Philippe II, en prévision de l'ouverture prochaine de la succession de Portugal, complète ces renseignements en écrivant à Henri III, le 3 et le 19 février 1580 :

« Le bruit qui a couru si longuement par deçà de la poursuite que le roy d'Espagne fait de faire quelque appointement avec le G. S., plusieurs pensent que c'est pour donner terreur plus grande aux Portugais, lesquels ne se rendront pas si aisément à la dévotion du roy catholique, comme l'on disoit naguères, et lequel sera contraint, come l'on escript de sa court, de faire passer en Espagne plus grandes forces, que l'on commence desjà à assembler en Italie. Ces seig^{rs} ne peuvent penser la cause pour laquelle ledit roy cath^{ste} poursuit tant l'amitié dudit G. S., qui ne fut, il y a longtems, si alloibly qu'il est aujourd'huy, pour la grande perte qu'il a faicte à la guerre de Perse, estant en outre grandement depourveu d'hommes et d'argent; car quant aux hommes la plus grande part se sont retirez du camp, et peu s'en trouvent qui y veuillent retourner; et est si pauvre d'argent, qu'il est contraint de faire payer ses tributs et revenus avant le temps, ce que n'estoit auparavant advenu; et au lieu de luy estre apporté come vouloit, il envoie six mois devant pour le recueillir.

« L'on a esté par deçà quelques jours en frayeur, pour raison des affaires de Saluces, car il se disoit que le s^t des Digières estoit venu au secours du s^t de

Bellegarde et estoit entré dans Carnagnoles avec grand nombre d'huguenots, et, si les nouvelles eussent esté véritables, l'on pense que la susdite peur eust apporté grand remuement en plusieurs villes de la Lombardie, qui ne sont pas exemptes de telles et semblables sectes et divisions. Ce quoy que soit, ces seig^{rs} s'esbahissent du peu de fruit qu'a apporté la venue du s^t de la Vallette, et que les honneurs et biens offerts par V. M. audiet de Bellegarde n'ont esté par luy acceptez. Et toutesfois, l'on espère que vos affaires passeront plus heureusement, puisque Monsieur est de retour auprès de vous et qu'il ne se parle plus de retourner en France et en Angleterre, encores qu'il y en a quelquesuns qui en doutent, pour raison des nouvelles escrites de la cour de l'empereur, de la réduction de la ville de Cambray à la dévotion de mondit s^t, et que ces Estats poursuivoient qu'il fust leur gouverneur. et de renvoyer l'archiduc Mathias en sa maison.

« L'on me vient de dire que par un courrier, venu exprès de Madrid, ces seig^{rs} ont advis de la mort du roy de Portugal et des préparatifs que le roy cath^{ste} fait pour aller prendre possession de ce beau royaume et se faire patron de toute l'Espagne, à laquelle il y a fort longtems que nul roy a peu entièrement dominer, et pourra, par ce moyen, venir à bout de ce qu'il poursuit à Constantinople. »

Henri III, répondant, le 27 février 1580, sur les mouvements de Saluces, qui se liaient à la crise intérieure du royaume, confirmait la mort du roi de Portugal don Henri, et annonçait les actes

dernier survivant de sa famille, amène l'ouverture de la succession, déjà assurée à Philippe II par un testament du roi défunt. Les tentatives de Philippe II pour

qui l'avaient suivie : « Ne sachant encores ce que je vous dois escrire des affaires du marquisat de Saluces, par l'incertitude d'icelles, je vous advertiray de la résolution que j'y prendray quand j'y verray plus clair, et serois très marry que ceux de la nouvelle religion prissent pied audit pays, pour le mal que je connois que toute l'Italie en recevroit, car je ne désire rien tant que de voir la chrestienté en union et deslivrée de tout ce qui la peut troubler, ne pouvant approuver les desseins de ceux qui s'estudient de s'estendre et advantager aux despens de leurs voisins, comme il semble que le roy cath^o veuille faire à présent, sur l'occasion du trespas du feu roy de Portugal, advenu le dernier jour du mois de janvier.

« Mon amb^r m'a adverty que ledit roy se préparoit pour partir et s'acheminer bientost audit roy^m, avec toutes les forces qu'il a des longtemps assemblees, afin de s'en investir, fondant son entreprise sur le droit que vous sçavez qu'il prétend à la succession d'iceluy, et la déclaration qu'il dict que le deffunct fit faire aux estats dudit pays en sa faveur, deux ou trois jours devant son decez; laquelle toutesfois est si froide, qu'elle doit estre plustost prise pour un advisement et conseil qu'il voulust donner auxdits estats sur cette matière, que pour une declaration de sa volonté et un jugement en faveur dudit roy cath^o, comme vous verrez par la coppie des mémoires qui m'en ont este envoyés. De sorte que, s'il est ainsi que la duchesse de Braganse ait, depuis le decez dudit roy, esté nommée et couronnée royne dudit roy^m, comme le bruit est, ledit roy cath^o se

feroit grand tort, et à toute la chrestienté, d'entreprendre de la déposéder par force, et ne puis penser qu'il face. Toutefois, s'il en usoit autrement, je serois bien aise de sçavoir quelle opinion en auront ces seig^r. Au moyen de quoy je vous prie les en vouloir sonder comme de vous mesmes, afin de m'en advertir. »

Cette consultation, dictée à Henri III par une intention politique, qu'on verra se manifester tout à l'heure, amène la réponse qu'y fait M. du Ferrier, par ses lettres des 14 et 18 mars 1580, rapportées au tome III, page 858, à la note, ou il expose les sentiments exprimés par Venise à cette occasion, mais sans qu'il fût possible d'inférer, d'après ces seules lettres, quel était le but où tendait cette communication. Dans une lettre postérieure, du 1^{er} avril 1580, l'ambassadeur marque la complicité de Grégoire XIII dans l'usurpation de Philippe II :

« Le pape, pour conserver son autorité, et désirant appointer les affaires de Portugal, et surtout que ce roy^m tombe es mains du roy d'Espagne, a commandé à son nonce, résidant auprès de ces seig^r, et à trois autres Italiens, gens doctes, d'accompagner le légat par luy depute pour aller audit Portugal. Mais on estime qu'ils y arriveront trop tard et au temps que les livres serviront bien peu; car encores que les Castillans facent leurs forces bien grandes, toutesfois les Portugais, qui sont plusieurs par deçà, font les leurs encores davantage, se tenant, comme disent, bien assurez du secours que Monsieur et la royne d'Angleterre leur ont promis, auquel cas y en a plusieurs qui regrettent

se concilier la Turquie, le soin qu'il prend d'entretenir la guerre civile en France par les troubles qu'il suscite dans le marquisat de Saluces et le Dauphiné, la

que le Portugal ne soit en Italie. L'on parle fort de l'armée que le G. S. fait préparer, mais ces seig^{rs} n'y donnent pas grande foy, attendu que nous sommes trop avant en saison et que la guerre de Perse continue. »

Le roi, s'expliquant enfin sur l'objet qu'il s'était proposé par cette consultation, écrivait, le 18 mars 1580, pour engager Venise dans une démarche collective avec la France, que le Portugal venait de réclamer d'Henri III : « L'amb^r de Portugal qui réside ici m'a fait entendre qu'après le decez de leur roy, tous ceux du roy^{m^e}, d'un commun accord et consentement, ont reconnu pour gouverneurs d'iceluy les cinq personnages que le defunct avoit, devant son decez, choisis et nommés pour cet effect, et se sont déterminés et résolus vuider le fait de la succession par la voye de la justice, suivant l'ordonnance dudit roy, ayant à ceste fin desché leurs amb^r devers le roy cath^{ol}, pour l'en advertir et le prier d'agrèer leur délibération, et le prier de s'y conformer comme prince très catholique et équitable, et ne permettre qu'il y soit procédé par autre voye, et considérer le trouble qu'un tel renuement pourroit apporter en la chrestienté. Et m'a, ledict amb^r, prié, de la part desdits gouverneurs, de favoriser leur droite intention, de quoy ils doivent aussi requérir les autres princes et potentats de la chrestienté, encores qu'ils ne puissent croire que ledict roy cath^{ol} se vueille départir du chemin de la justice, duquel il a usé jusqu'à présent.

« La requeste et instance que font lesdicts gouverneurs, pour tous ceux dudit

roy^{m^e}, me semble estre si juste et raisonnable, qu'elle doit estre d'un chacun embrassée; ce que j'ay délibéré faire de mon costé, et serois bien aise que ces seig^{rs} voulussent faire le semblable, et me secorder de leur nom et prudence à faire cet office, auquel je me sens obligé, pour le lieu que je tiens entre les princes chrestiens et la bonne amitié et intelligence qui a toujours esté entre les rois de France et de Portugal; et vous prie faire entendre au prince cette mienne délibération, et me mander la responce qu'il vous aura faite. »

Le roi ajoutait à part, dans une lettre : « J'ay esté adverty, par votre lettre, de la mort du général (trésorier) du Bourg, et suis très marry qu'il n'a peu estre conduit jusques ici pour y recevoir, par la justice, la récompense de ses forfaits. » M. du Ferrier avoit en effet écrit au roi, le 2 mars précédent, en ces termes, la mort de l'ancien agent de la France en Turquie, dont les intrigues sont exposées au tome III, à partir de la page 770, et qui étoit en dernier lieu (voir *ibid.* page 785) retenu prisonnier à la Mirandole : « Je suis très marry des difficultés qui se sont presentées depuis sa prison, pour le pouvoir conduire ès pays de vostre obéissance, afin qu'il eust esté, par justice, tiré à quatre chevaux ou bien bruslé vif, et que sa punition eust donné terreur à ses semblables, vivans d'une si infame et détestable vie, oultre ce qu'il a attenté contre vostre Estat, dont il demeure atteint et convaincu, par son propos et papiers trouvés en ses mains. »

Venise étoit ainsi mise en demeure de

partialité du pape Grégoire XIII dans la question débattue, apparaissent ici dans les lettres de M. du Ferrier. Il y donne surtout le mot de cette curieuse consul-

s'expliquer sur une question qui l'obligeait à une démonstration décisive; et M. du Ferrier faisait connaître, dans sa lettre du 16 avril suivant, avec des détails curieux, le résultat de la délibération de la République, sur les motifs de son abstention, pris de la situation même de la France et de l'attitude des autres puissances alliées :

« Je feiz entendre à ces seig^{rs}, en une audience secreta, le contenu en vostre lettre, sur la requeste que l'amb^l de Portugal vous avoit fait, et la délibération prinse par V. M.; leur monstrant combien elle estoit raisonnable pour la charité et amitié qui doit estre entre hommes, et encores plus entre les rois et princes, mais aussi pour ne dégénérer de ce que les anciens roys, vos prédécesseurs, avoient si religieusement observé, mesmes à l'endroit des papes et autres princes d'Italye, les ayans rétablis en leurs Estats dont ils avoient esté déposés; et que, si tels offices estoient si fort loués en leur histoire, à plus forte raison ce seroit à présent vostre intention, à cause de la confédération ancienne d'entre vostre couronne et celle de Portugal. Que vostre volonté n'est autre que de la conserver aux vrays héritiers du feu roy de Portugal, dernier déceddé, contre ceux qui la voudroient usurper; auquel eas vous seriez contraint d'assister à ceux qui ont recours à vous, et ausquels vous ne pouvez manquer pour votre honneur, et pour esviter les guerres et divisions qui seroient, pour raison de ceste entreprise, par toute la chrestienté; ce que vous leur avez bien voulu faire entendre pour sçavoir leur intention sur cest affaire, esti-

mant qu'ils ne voudroient moins faire en faveur de celluy a qui appartient ledit roy^m de Portugal que leurs prédécesseurs ont aussi parcy-devant fait au profit d'aucuns princes de la Grèce, qu'ils ont souvent secouru contre l'oppression et violence des barbares.

« Le prince, en prenant congé de luy, me dit en latin, fort à propos, ce qui a esté souvent dict contre la tardivité des Romains, lesquels, en me-me temps qu'ils consultoient d'envoyer des forces en Espagne pour secourir la ville de Sagonte, Hannibal l'assiégeoit; signifiant, comme je pense, par là, que les choses estoient trop avant pour en pouvoir bien desliverer à présent. Et j'ay depuis descouvert que le jour aparavant ils avoient receu lettres d'Espagne, par lesquelles l'on escript que des cinq gouverneurs que le feu roy de Portugal avoit laissez, les trois s'estoient déclairez au profit du roy d'Espagne, et que la ville de Lisbonne, de laquelle les Portugois attendoient leur principal secours, estoit si avant persécutée de peste, que nul n'en osoit approcher, et que S. M. C. avoit fait retirer son armée, tant par mer que par terre; monstrant se vouloir désister de la voye des armes et entrer en appoinctement amyable, et qu'il estoit party de Nostre-Dame-de-Gadaloque pour approcher du confin dudit Portugal.

« Ces seig^{rs} m'ont fait entendre leur deslibération, et prié de vous escrire et supplier, de leur part, de persévérer au désir qu'elle a tousjours eu de conserver la paix en la chrestienté; et de tant plus que le pape envoie à cet effect un légat en Portugal pour assayer les Portugois

tation qu'Henri III adresse au sénat de Venise, sur la demande de secours que lui faisait alors l'ambassadeur de Portugal. On y voit que ce prince comptait que

que, de la part dudit s^r roy d'Espagne, toutes choses se passeront sans armes, afin qu'ils se disposent de faire le semblable de leur costé, et que les prétentions des ungs et des autres soient jugées selon le droict. Voilà la responce qui m'a esté faite, de laquelle ne demeurant guères satisfait, je leur ay dict que V. M. désireroit sçavoir leur intention sur les choses de Portugal advenant autrement, et si leur ay dit de plus que tout ce que le pape faisoit estoit plustost au désavantage des Portugois qu'autrement, et que l'intention dudit roy d'Espagne estoit de se faire roy dudit pays par une voye ou par l'autre, l'ayant assez monstré et par les forces qu'il y a jà envoyées, et par celles qui s'assemblent en Italie pour y envoyer, les estimant desjà pour ses subjectz et ne voulant que l'amb^r de leur roy de Portugal, après la mort dudit roy, tint lieu d'amb^r en son endroict. Sur quoy m'a esté seulement dit que les affaires sont bien avant, et que, s'il advenoit autrement que l'on pense, il y faudroit de rechef deslibérer.

« Neantmoins j'ay cogneu combien cet affaire leur touche de près. et le désir qu'ils auroient que vostre roy^m feust en l'estat qu'il a esté autrefois, pour apporter le secours nécessaire à une telle entreprise. Il y a peu d'espérance que le Turcq arme de ceste année, estant encores bien empesché en la guerre de Perse; encores y a-il moins d'espérance de la paix ou trefve que le roy d'Espagne poursuit, ou plustost fait semblant de poursuivre. J'ay esté adverty de fort bon lieu que la royne d'Angleterre et le prince d'Orange ont depesché ung Florentin de-

vers le G. S. pour l'induire à faire la guerre audit roy d'Espagne; dont le duc de Florence adverty a usé de toutes les diligences possibles pour l'arrestier en cette ville, mais il n'en est peu venir à bout, et a l'on nouvelle de Ragouse qu'il y est arrivé, dont j'ay adverty le s^r de Germigny.

« Ces seig^{rs} furent advertys, par leur amb^r de Savoye, comme V. M. avoit fait le prince de Piedmont son lieutenant général deçà les monts. Par les dernières lettres de France et de Thurin n'en est faite mention, mais bien continue le bruit que le gouverneur de Milan donne secours d'hommes et d'argent à Ancelme pour fortifier Santal, et que sitost que Monsieur fera semblant d'aller en Flandres ou ailleurs, contre ledit roy cath^o, le susdit gouverneur se saisira dudit Santal et autres lieux qui vous appartiennent. Et eust esté possible meilleur d'envoyer ce grand nombre de soldats qui ont esté tuez en Dauphiné contre iceluy Ancelme: pour le moins ne s'en seroit pas ensuivie la prise de Briançon, de si grande consequence. Mais le pis est que l'on estime la France estre en plus grands troubles que jamais. »

Par une lettre du 29 avril 1580, M. du Ferrier atténuait l'espece de coopération indirecte que la Turquie prêtait à l'invasion du Portugal, et il venait en aide à M. de Germigny, à propos d'un avantage obtenu par lui: « V. M. entendra la vérité du bruit qui se fait sur la suspension d'armes accordée par le G. S. au roy cath^o. Icelle suspension, ne durant que jusques au mois de janvier prochain, ne

la République, atteinte comme la France dans les intérêts de son commerce et de sa politique, se résoudrait à contracter avec elle une alliance offensive, afin

pourra servir de beaucoup aux affaires de Portugal, outre qu'il étoit impossible, durant ledit temps, au G. S. d'assembler une armée d'importance. L'on a écrit d'Hongrie que le premier bassa a accordé à votre amb^{te} de luy bailler, par écrit et en forme autentique, come le G. S. vous tient pour premier roy de la chrestienté et, come tel, veut que vos amb^{te} et ministres résidens en sa court soient honorez par-dessus tous les autres amb^{te}. Et, si cette nouvelle est véritable, le s^r de Germigny n'aura pas seulement effacé le passe, mais pourra se vanter à bon droict avoir obtenu ce que nul autre de vos amb^{te} a jamais pu faire. Car si bien le pape et ces seig^{rs} ont conservé vostre précédence, ils ne l'ont jamais baillée par escript, quelqu'instance qui leur en ait esté faite.»

Mais Henri III étoit lui-même rejeté bien loin de tout projet d'agir au dehors, par la proportion que prenait la guerre civile à l'intérieur. Dans la lettre expressive qu'il écrit, le 19 avril 1580, citée au tome III, page 998, à la note, il fait ressortir la connivence des ligueurs avec les huguenots soulevés contre lui. Il mentionne à la suite le refus de Philippe II de se soumettre à l'arbitrage des états, et sa marche armée contre le Portugal. M. du Ferrier, y répondant le 2 mai, s'associe aux sentiments du roi, pour lui conseiller d'intervenir en personne entre les partis, comme un moyen de lui ramener ses adversaires :

«Je me doibs grandement contrister du lamentable et pitoyable estat auquel se trouve aujourd'luy universellement vostre roy^{me}, attribuant l'occasion de ces nou-

veaux troubles, les uns à ce qui est naguères intervenu en Dauphiné, les autres à la surprise que l'on a voulu faire de la ville de la Rochelle, et plusieurs à ce que le dernier édict de la paix n'a esté exécuté. Mais ceulx qui sont mieux informez du naturel des François cognoissent assez que telles divisions ne cesseront jamais que les principaux qui les fomentent ne soient du tout reconciliez en vostre bonne grace : sçachant bien que la source et commencement de nos malheurs procède de la deliance entre les grands, et non du zelle de religion, encore que les ungs et les autres, pour augmenter leurs forces, se sont souvent revestus du manteau d'icelle. Plusieurs estiment que, pour mettre fin à tant de malheur, il seroit à propos que V. M. feist, en personne et sans armes, une générale revue des villes et provinces principales de vostre roy^{me}, et que vostre présence esmouvera plus les cueurs de vos sujets à vous prester l'obéissance qu'ils doivent, que ne feroit la plus grande armée du monde ny ung million d'ambassadeurs et autant de lettres, pour si bien scellées qu'elles soient.

«Et se veoit assez le merveilleux effect qu'apporte la présence de la seule royne, madame vostre très honorée mère, en Guyenne et autres provinces, et partant ne fault douter que Vos deux Majestez ensemble feront beaucoup davantage. Le prince m'a dict qu'il avoit entendu, il y a peu de jours, que le mariage de Monsieur et la princesse de Navarre estoit chose arrestée; et toutesfois, d'ailleurs, on escrit que mondit s^r se mariera avec la princesse de Lorraine, et que V. M. luy doit donner

d'empêcher l'Espagne d'accomplir cette usurpation. Les mesures de la Porte pour s'y opposer, que paralysaient toujours la guerre de Perse et le redoublement de la

le marquisat de Saluces. Mais ceux qui aiment la diversion des armes de vostre roy^m en quelque autre lieu, aimeroient trop mieulx le dernier que le premier party. Et de tant plus que la venue du s^t de la Valette n'a encores apporté aucun profit aux troubles dudit marquisat, encores que pour les appaiser ledit s^t de la Valette, Bellegarde et Ancelme ayent demeuré quelques jours à Thurin avec M. de Savoye, lequel envoya au feu gouverneur de Milan, peu de jours avant son décès, le double de la lettre que le roy cath^{ol} avoit escripte au susdit s^t de Savoye, portant que le secours donné audit Ancelme estoit contre sa volonté, dont iceluy gouverneur entra en si grande mélancolie, qu'il en est mort peu de jours après. Et de tant plus semble que ledit Ancelme se monstre aujourd'huy plus rebelle que jamais. Dieu veuille qu'il ne soit secouru d'ailleurs, mesmes du costé dont l'on s'est toujours douté. Le duc de Terranova tient à présent lieu de gouverneur audit Milan, au grand contentement des Milanois, qui ont dépeschié audit s^t roy cath^{ol} pour le supplier de le faire arrester par deca. Toutesfois l'on pense qu'il ira plus-tost resider à sa lieutenance de Barcelone

« Il ne se parle plus des levées qui se faisoient par deçà pour envoyer contre le Portugois, ou les ecclésiastiques et la noblesse sont declarez pour le roy d'Espagne. Mais le peuple n'y veult entendre, encores qu'ils soient destituez de tout secours d'hommes, argent, forteresses et munitions pour le deffendre. Les affaires du G. S. contre le Perse vont fort mal, et

il avoit esté contrainct de retirer toutes ses forces, mesmes celles qu'il avoit sur leurs confins de l'empereur et du Transilvain, pour se deffendre contre ledit Perse, tellement qu'il ne se trouva jamais si empesché ne plus à propos pour les chrestiens, s'ils luy voullioient courir sus; et pour tant ne se fault merveiller s'il a si facilement accordé la suspension d'armes, dont V. M. a desjà esté advertie. »

Dans l'intervalle des deux mois de mai et de juin, qui n'offrent aucun renseignement dans notre exposé, fait d'après le manuscrit de Baluze, il s'était passé plusieurs incidents, qui pouvaient, en dégageant le Portugal, où une résistance nationale s'organisait, transporter le conflit du côté des Pays-Bas, et Henri III écrivait, à cette occasion, le 11 mai 1580 :

« Je suis attendant la responce que fera le roy de Navarre à la despesche que lui a faite mon frere le duc d'Anjou, pour l'advertir du pouvoir que je luy ay envoyé de faire exécuter mon édict de pacification, dont il luy a cy devant mandé qu'il se vouloit remettre à luy. Ce pendant je fais ce que je puis pour empescher que les choses s'alterent d'avantage, et m'y trouve très empesché par les injures et offences que les catholiques ont receues de ceux de la nouvelle opinion, sur cette dernière reprise des armes. »

Mais la mésaventure de La Noue fit manquer cette diversion, ainsi que les autres incidents qui, à partir de juin, se suivent jusqu'à la fin de l'année, dans la note de début de ce quatrième volume. M. du Ferrier ajoutait encore, en date de mai, sur le changement d'administration

guerre civile de France, servent de prétexte à Venise pour une réponse négative. M. du Ferrier note en passant la mort de l'agent du Bourg, retenu prisonnier à la Mirandole, et montre les opérations de Philippe II contre le Portugal favorisées par la situation, qui s'aggrave de plus en plus du côté de la France et de la Turquie, mais dont les incidents caractéristiques sont reproduits avec suite, à partir du mois de juin, pour toute la fin de l'année 1580, dans la note déjà indiquée au début du quatrième volume.

survenu à la Porte, ces détails à rapprocher de la note, page 900 du tome III :

« Selon les lettres que ces seig^{rs} en ont en, outre la grande nécessité de vivres qu'il y a en son camp, il ne se parle que de Moustafa, à qui le G. S. a donné la charge de premier bassa, attendant le retour de Sinan-Bassa, envoyé en la guerre contre les Perses; ayant en cela monst^ré, ledit G. S., le désir qu'il a de conserver les lois de son empire, et préférant ses anciens ministres aux nouveaux, dont ces seig^{rs}, qui ont toujours fait le semblable au gouvernement de leur Estat, en sont très joyeux. Les Portugois menassent le duc de Florence, pour l'argent qu'il preste au roy d'Espagne, sans lequel luy eust esté impossible de faire la guerre contre eux, et bravent par deçà plus que jamais »

Dans la suite, ayant à constater les progrès de Philippe II en Portugal, il disait, à propos de la défaite des Turcs, qui coïncidait avec la prise de Lisbonne : « Le même jour que ces seig^{rs} receurent ladite nouvelle de Lisbonne, ils en receurent une autre de Levant, bien à propos pour eux, et laquelle servira beaucoup pour augmenter les conquestes dudit s^r roy cath^{ol}, car l'on tient la paix d'entre le G. S. et le roy de Perse pour rompue, et ce pendant qu'elle se traictoit en Const^{le} et estoit quasi arrestée, le susdit roy de Perse a rompu xxv ou xxx mil Turcs à cheval, et sera, pour ce moyen, le G. S. contraint de continuer la guerre et de changer ses desseins contre les Espagnols et cesdits seig^{rs}. »

TABLE DES MATIÈRES.

NÉGOCIATIONS SOUS HENRI III.

DEUXIÈME PARTIE. — 1581-1589.

CHAPITRE III.

SUITE DES AFFAIRES DE PORTUGAL ET DES PAYS-BAS. — OUVERTURE DE LA SUCCESSION
A LA COURONNE. — 1581-1585.

CORRESPONDANCE DE VENISE ET DE TURQUIE. (*Lettres de MM. du Ferrier, de
Germigny, etc.*)

(1581.) JANVIER-MARS. — Suite des affaires de Portugal et de la guerre civile de 1580 en France. — Aventures du roi don Antonio. — Préparatifs du duc d'Anjou pour nouvelle entreprise sur les Pays-Bas. — Nouvelles instructions d'Henri III pour la coopération de la Porte dans cette entreprise. — Motifs qui prédisposent la Turquie à renouveler avec l'Espagne la trêve de trois ans. — Mesures qu'elle prend pour la continuation de la guerre avec la Perse. — Ambassade extraordinaire pour la demande en mariage de la reine Elisabeth avec le duc d'Anjou.	17
AVRIL-JUILLET. — Rétablissement du prince de Valachie, demandé par la France à la Porte. — Violation de la trêve conclue entre l'Espagne et la Porte. — Expédition d'une flotte turque à proximité du Portugal. — Choix et désignation de l'ambassade ottomane, envoyée en France à l'occasion de la circoncision du fils d'Amurat III. — Préparatifs du duc d'Anjou pour l'expédition des Pays-Bas. — Actes et protestations contradictoires d'Henri III. — Suspension de la négociation du mariage d'Angleterre.	40
AOÛT-DÉCEMBRE. — Entrée du duc d'Anjou et de son armée dans les Pays-Bas. — Premières opérations militaires du prince. — Arrivée à Venise de l'ambassade turque et refus opposé par le roi à son passage en France. — Dispositions hostiles de la Porte contre l'Espagne et l'Autriche. — Le duc d'Anjou passe en Angleterre pour reprendre la négociation du mariage avec la reine. — Changement de résolution d'Henri III, qui presse l'arrivée des envoyés turcs en France. — Réception faite à l'ambassade de la Porte et son séjour à Paris.	66

CORRESPONDANCE DE VENISE ET DE TURQUIE. (*Lettres de MM. du Ferrier, de
Germigny, etc.*)

(1582.) JANVIER-AVRIL. — Séjour prolongé du duc d'Anjou à la cour d'Angleterre. —

	Pag.
Insuccès de la recherche du prince et son retour dans les Pays-Bas. — Manifeste sur la question du mariage. — Le duc d'Anjou est proclamé duc de Brabant. — Préparatifs faits en France de l'expédition navale pour les Açores en faveur du roi don Antonio. — Tentative d'assassinat sur le prince d'Orange.	99
AVRIL-OCTOBRE. — Avis donné par Henri III à la Porte de la réception de son ambassade. — Réponse de la France aux instructions des envoyés turcs. — Leur retour en Turquie. — Ambassade persane pour la conclusion de la paix entre la Porte et la Perse. — Négociation à propos de l'expédition navale des Açores. — Solennité de la circonscription du fils d'Amurat III. — Tentative du duc de Savoie sur Genève. — Ligue d'Italie et ligue du Nord traitées à Rome. — Désastre de l'expédition des Açores.	113
CORRESPONDANCE DE VENISE. (<i>Lettres de M. de Maise, etc.</i>)	
NOVEMBRE-DÉCEMBRE. — M. de Maise remplace le président du Ferrier à Venise. — Raisons qui font craindre à Venise d'avoir à soutenir la guerre contre la Turquie après celle de Perse. — Résolution de Venise de reconnaître, malgré l'opposition de la France, Bathory comme roi de Pologne, en nommant un ambassadeur auprès de lui. — Démêlés de ce prince avec l'Autriche et la Turquie. — Exécution de Saleède à Paris.	144
CORRESPONDANCE DE VENISE ET DE TURQUIE. (<i>Lettres de MM. de Maise, Gernigny, etc.</i>)	
(1583.) JANVIER-MARS. — Entrée du maréchal de Biron et de son corps d'armée dans les Pays-Bas. — Motifs qui font désirer à Venise la rupture entre la France et l'Espagne. — Ambassade extraordinaire des cantons suisses à Paris. — Échec signalé des Turcs dans la guerre contre la Perse. — Protestation de Henri III contre la reconnaissance de son successeur Bathory comme roi de Pologne. — Négociations poursuivies par la cour de Rome pour la conclusion de la ligue du Nord contre la Turquie. — Tentative du duc d'Anjou pour s'emparer des villes de Flandre. — Son plan échoue par la révolte d'Anvers. — Position critique du prince et de l'armée française dans les Pays-Bas.	153
AVRIL-OCTOBRE. — Irritation de la Porte contre Venise, qui pousse celle-ci à rechercher l'alliance de Bathory. — Accord conclu pour réconcilier le duc d'Anjou avec les Belges. — Apparition de la flotte turque dans la Méditerranée et appréhensions des États d'Italie. — Opposition de la France aux négociations de la ligue contre la Turquie. — Opérations de la flotte turque à la côte d'Afrique. — Retraite du duc d'Anjou en France devant les succès du prince de Parme et la désaffection des Belges.	185
CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (<i>Lettres de M. de Gernigny, etc.</i>)	
NOVEMBRE-DÉCEMBRE. — Établissement et progrès de l'influence de l'Angleterre à la Porte. — Liaison des intérêts de Venise et de la France pour l'exclure de la Turquie. — Négociation collective pour faire révoquer le traité obtenu de la Porte par l'Angleterre. — Conjonctures dans les affaires de la Turquie qui la disposent à renouveler la prolongation de la trêve de trois ans avec l'Espagne. — Événements domestiques dans l'intérieur du sérail et dans la famille d'Amurat III.	223
CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (<i>Lettres de MM. de Gernigny, de Maise, etc.</i>)	
(1584.) JANVIER-AOÛT. — Intrigues et corruption des agents de la Porte. — Mesures d'Amu-	

rat III, qui s'en prend à ses ministres des nouveaux désastres de la guerre de Perse. — Démarches de l'Espagne pour profiter de la situation critique de la Turquie et du projet de ligue négocié contre elle par la cour de Rome. — État de la France désarmée au dehors et agitée de mouvements insurrectionnels dans le Midi. — Retour et maladie du duc d'Anjou. — Troubles du Languedoc produits par l'intelligence du duc de Montmorency avec le duc de Savoie. — Nouvelle instance collective de la France et de Venise pour faire révoquer par la Porte le traité d'Angleterre et celui d'Espagne. — Recluse et mort du duc d'Anjou. — Catherine de Médicis accepte le testament de son fils dans la protection de Cambrai. — Aggravation de l'état de la France par la succession ouverte de la couronne. — Revers de la réforme en Flandre et assassinat du prince d'Orange. — Nouveaux désastres des Turcs en Perse. — Osman-Pacha est nommé grand-vizir. — Rappel de M. de Gernigny, remplacé par M. de Lancosme. 242

CORRESPONDANCE DE VENISE. (*Lettres de M. de Maise, etc.*)

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE. — Intérim du gouvernement rempli par Catherine de Médicis pendant le voyage du roi dans les provinces du Midi. — Ambassade des Pays-Bas pour offrir à la France de se mettre sous sa souveraineté directe. — Mission du duc d'Épernou pour rapprocher Henri III et le roi de Navarre. — Mariage du duc de Savoie avec l'infante d'Espagne. — Philippe II et son nouveau gendre menacent de se saisir du marquisat de Saluces, en représailles de la protection de Cambrai acceptée par la reine-mère. — Menées des partis et indices précurseurs de la reconstitution de la Ligue. — Dispositions à la paix montrées mutuellement par la Turquie et la Perse. — Attentat imprévu de la marine de Venise contre celle de la Turquie. 298

CORRESPONDANCE DE VENISE. (*Lettres de MM. de Maise, Berthier, etc.*)

(1585.) JANVIER-MARS. — Situation critique de Venise résultant de l'acte commis par le patricien Emo dans la prise de la galère des sultanes et dans le massacre de l'équipage. — Négociations de la France pour appuyer Venise auprès de la Porte. — Satisfaction donnée à la Turquie par le procès et le supplice d'Emo. — Audience solennelle pour la réception par Henri III des envoyés des Pays-Bas. — Sommation de l'Espagne aux chefs de la Ligue d'exécuter le traité de Joinville, assurant la couronne au cardinal de Bourbon et l'assistance armée de la Ligue contre les Pays-Bas. — Renvoi de l'ambassade flamande avec refus dilatoire d'Henri III. — Mouvement des princes et confédération des villes catholiques. — Mort de Grégoire XIII et avènement de Sixte-Quint. 318

CHAPITRE IV.

RECONSTITUTION DE LA LIGUE EN FRANCE. — EXTINCTION DE LA DYNASTIE DES VALOIS.

1585-1589.

CORRESPONDANCE DE VENISE. (*Lettres de MM. de Maise, Berthier, etc.*)

AVRIL-JUILLET. — Organisation de la Ligue en France et armements faits au dehors en coïncidence avec elle. — Conférences tenues à Épernay entre Catherine de Médicis et les chefs de la Ligue. — Conditions impérieuses de la Ligue et nouvelles conférences

	Pag.
à Nemours. — Henri III adopte par l'édit de Nemours une politique exclusivement catholique. — Manifeste du roi de Navarre. — L'offensive est prise par la réforme en Dauphiné et en Anjou. — Premiers avantages remportés par les troupes du roi à l'attaque d'Angers, et dispersion du corps du prince de Condé. — Ligue défensive des États d'Italie proposée par la Toscane. — Explication donnée par Henri III aux gouvernements étrangers de sa nouvelle politique à l'égard de la réforme et de la Ligue. — Conflit élevé à Venise pour la nomination d'un doge, terminé par l'élection de Pascal Cicogna. — Projet de ligue formé par Sixte-Quint contre la Turquie et contrarié par la ligue de France. — Dépossession du prince de Valachie. — Incidents de la guerre de Perse.....	356
AOÛT-DÉCEMBRE. — Politique de Sixte-Quint à l'égard de la France et de la Ligue. — Adhésion conditionnelle qu'il donne à la Ligue, et seulement pour agir d'une manière comminatoire sur Henri III. — Déclaration de la cour de Rome contre le roi de Navarre et le prince de Condé. — Grande expédition navale préparée à Lisbonne par Philippe II. — Appréhension à donner à la Turquie sur l'emploi supposé de cette flotte. — Envoi de Savary de Lancoeme comme ambassadeur à Constantinople. — Faveur croissante et prédilection montrées à Venise par Sixte-Quint dans l'intention de l'associer à ses vues sur l'Orient. — Nouvelle défaite éprouvée par les Turcs à Tauris. — Meurtre mystérieux accompli à Padoue par suite des vengeances de Sixte-Quint contre la famille Acorambeno.....	389
CORRESPONDANCE DE VENISE. (<i>Lettres de MM. de Muisse, Lancoeme, Berthier.</i>)	
(1586.) JANVIER-MARS. — Passage de M. de Lancoeme à Venise. — Conflit compromettant pour la France entre l'ordre de Malte et la marine turque. — Démarche officieuse de Venise en faveur d'Henri III auprès de Sixte-Quint. — Projet de ligue des États catholiques proposée à l'exclusion de la France. — Incident du voyage de M. de Lancoeme en passant à Zara. — Pertes croissantes des Turcs dans la guerre de Perse. — Double croisade projetée par l'Espagne contre l'Angleterre et contre Genève. — Vues qu'apporte Sixte-Quint, en entrant dans le projet de l'Espagne. — Réserve qu'il fait pour son projet de ligue contre la Turquie. — Motifs politiques qui forcent Henri III à s'opposer à l'attaque projetée contre Genève. — Opinion de l'amiral turc Ochiali sur la portée des troubles de la France.....	442
CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (<i>Lettres de MM. de Lancoeme, de Muisse, etc.</i>)	
AVRIL-AOÛT. — Réception du nouvel ambassadeur de France, Savary de Lancoeme, à la Porte. — Ses efforts pour relever le crédit de la France, et ses démêlés avec l'envoyé d'Angleterre. — État et disposition de la Turquie. — Contestations sur l'affaire de la galère du chevalier d'Annale. — Ambassade extraordinaire du Danemark et des princes protestants d'Allemagne à Paris. — Opinions répandues sur l'entreprise méditée par l'Espagne contre l'Angleterre. — Effets prévus pour l'Europe en cas de succès de cette invasion. — Nouveaux incidents de la guerre de Perse. — Tentative de l'Espagne du côté de la mer Rouge. — Intervention de Catherine de Médicis pour amener les deux partis, en France, à déposer les armes.....	484

CORRESPONDANCE DE VENISE. (*Lettres de MM. de Maise, Lancosme, etc.*)

Août-Décembre. — Alternatives qui font reprendre et différer l'exécution du double projet d'attaque contre Genève et l'Angleterre. — Prétexes de Venise pour ne pas s'y engager, ayant à se défendre contre la Turquie. — Irritation des États italiens contre les empiètements et l'arrogance de l'Espagne. — Démarche de l'Angleterre pour obtenir du sultan l'envoi d'une flotte contre l'Espagne, de manière à faire diversion à l'invasion qu'elle projette. — Nouvelles instances de Sixte-Quint pour entraîner Venise dans la ligue contre la Turquie. — Dispositions de Henri III à l'égard de la ligue proposée des États catholiques, dont on veut l'exclure. — Vive opposition qu'il fait au choix de l'ambassadeur que Venise lui destine, comme inférieur en rang à celui qu'elle a nommé pour l'Espagne. 542

CORRESPONDANCE DE VENISE. (*Lettres de MM. de Maise, Lancosme, etc.*)

(1587.) Janvier-Juillet. — Conférences de Catherine de Médicis avec le roi de Navarre. — Conjoncture à ménager dans la crise intérieure de la France, de la paix annoncée entre la Turquie et la Perse. — Mort du roi de Pologne Étienne Bathory. — Sixte-Quint soutient la candidature du cardinal Bathory dans l'intérêt de son projet de ligue contre la Turquie. — Reprise de la tentative d'invasion de l'Espagne contre l'Angleterre par suite du procès et de la condamnation de Marie Stuart. — Alliance des Tartars avec la Perse amenant de nouveau la guerre contre la Turquie. — Supplice de Marie Stuart, et son effet sur Sixte-Quint et la cour de Rome. — Philippe II négocie une trêve avec la Turquie pour être libre d'agir contre l'Angleterre. — Changement de règne en Perse par le meurtre d'Hamza et l'avènement de Schah-Abbas. — Tentative de l'amiral Drake sur Cadix. — L'Angleterre traverse la négociation de l'Espagne avec la Porte. — Menaces de Philippe II de faire servir l'armada de Lisbonne contre Alger et la côte d'Afrique. — Conseil tenu par Philippe II, sur la politique à suivre avec la Turquie et sur les moyens d'écarter du trône Henri III. — Levées faites pour la Ligue en Italie et concentration d'une puissante armée en Allemagne pour se joindre au roi de Navarre. — Attitude de Henri III entre les deux factions, et ses prétentions sur la Pologne au moment de perdre la France. 573

Juillet-Décembre. — Entrée de l'armée auxiliaire allemande en France. — Réunion apparente des Guises avec Henri III pour faire face à cette invasion. — Conseils de Venise pour engager le roi à maintenir sa neutralité entre les deux partis. — Moyens de diversion à espérer de la situation actuelle de la Porte par la paix présumée de nouveau avec la Perse. — Double élection en Pologne du prince Sigismond de Suède et de l'archiduc Maximilien d'Autriche. — Demande d'emprunts faite à Venise et à Rome par Henri III, pour subvenir à la campagne qu'il va faire contre les protestants et l'armée étrangère. — Succès différent des deux négociations, et refus motivé de Sixte-Quint. — Guerre en Pologne entre les deux prétendants nommés à la couronne. — Le grand chancelier fait proclamer le prince de Suède et défend Cracovie contre l'armée de Maximilien. — Bataille de Coutras gagnée par le roi de Navarre et mort du duc de Joyeuse. — Grands apprêts de l'Espagne par terre et par mer présumés contre la France sous des désignations différentes. — Défaite de l'armée auxiliaire d'Allemagne, opérée par le roi et le duc de Guise. — Effet avantageux pour Henri III à l'extérieur, au a la part qu'il s'attribue dans le triomphe. — Le prince de Suède rejoint l'armée du

	Pag
grand chancelier et force Maximilien à la retraite. — Il est couronné à Cracovie. — But de l' <i>armada</i> déclarée officiellement à destination de l'Angleterre. — Effet balancé par l'apparition prochaine de la flotte turque dans la Méditerranée.....	595
CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (<i>Lettres de MM. de Lancosme, de Maisse, etc.</i>)	
(1588.) JANVIER-AVRIL. — Sentiments de Venise sur la maison de Bourbon et la maison de Guise, à propos de la dernière victoire d'Henri III. — Alliance offerte par la Russie contre la Pologne à Maximilien d'Autriche. — Bruit d'un accord entre Philippe II et la reine d'Angleterre. — Contestations sur les conditions de l'emprunt accordé par Venise à Henri III. — Défaite par le grand chancelier de l'archiduc Maximilien, qui reste prisonnier des Polonais. — Démarches des princes de la maison d'Autriche par suite de cette catastrophe. — Instants de l'Angleterre à la Porte soutenues par la France pour obtenir la sortie d'une flotte de force à contrebalancer l'armement naval de l'Espagne. — Démarches du prince de Suède auprès de Sixte-Quint pour se faire reconnaître par la cour de Rome.....	634
CORRESPONDANCE DE VENISE. (<i>Lettres de MM. de Maisse, Lancosme, etc.</i> — <i>Lettres du cabinet en réponse aux lettres de M. de Vignay.</i>)	
Mai-Août. — Journée des barricades à Paris. — Retraite de Henri III à Chartres. — Émotion produite au dehors, et anxiété des gouvernements. — Démarche de Venise auprès de Sixte-Quint pour qu'il intervienne entre la Ligue et Henri III. — Division des États italiens partagés entre les deux factions françaises. — Démarche concertée entre l'Espagne et le pape pour la libération de Maximilien, prisonnier en Pologne. — Nouveau contre-temps de la politique française et anglaise par la reprise des hostilités entre la Turquie et la Perse. — Communication de la réponse de Henri III à la requête de la Ligue. — Moyens proposés du dehors pour la création d'un tiers parti catholique, appuyé sur la convocation prochaine des états généraux. — Départ de Lisbonne de la grande <i>armada</i> . — Attente universelle sur les résultats de cette entreprise. — L'approche de l' <i>armada</i> force Henri III à souscrire son accommodement avec Paris et la Ligue. — Vues de Sixte-Quint pour s'associer à Henri III dans l'exercice de la royauté. — Insurrection comprimée à Constantinople. — Diète tenue à Prague pour l'arrangement des affaires de Pologne. — Manœuvres de l'Espagne contre Henri III, malgré la soumission apparente des Guises et de la Ligue jusqu'à la réunion des états généraux.....	664
SEPTEMBRE-DÉCEMBRE. — Opérations de l' <i>armada</i> . — Tempêtes, dispersion de la flotte et son anéantissement. — Effet produit en France et au dehors. — Conjonctures à l'extérieur, favorables aux vues formées par Henri III pour relever son pouvoir. — Ouvertures des états généraux à Blois. — Violence de l'assemblée, qui repousse toutes les mesures de Henri III. — Le roi de Navarre est exclu de la succession à la couronne. — Le duc de Savoie profite des troubles pour se saisir du marquisat de Saluces. — Henri III se décide à se défaire du duc de Guise. — Communication faite à Rome et à Venise sur cet assassinat.....	680
CORRESPONDANCE DE VENISE. (<i>Lettres du cabinet, réponses à M. de Vignay.</i> — <i>Lettres de MM. de Maisse, de Lancosme, etc.</i>)	
(1589.) JANVIER-Août. — Mort de Catherine de Médicis. — Explosion populaire à Paris	

— La Ligue se forme en gouvernement et proclame la déchéance du roi. — Entree a Paris du duc de Mayenne, nommé lieutenant général du royaume. — Sixte-Quint fulmine l'excommunication contre Henri III pour le meurtre du cardinal de Guise. — Ouvertures secrètes pour la réunion d'Henri III avec le roi de Navarre. — Henri III tente de relever son pouvoir par lui-même et renvoie M. de Maisse, absent de Venise, à son poste. — Explications qu'il doit donner de la conduite du roi en passant par les cours d'Italie. — Levées faites en Suisse par M. de Sauey et emprunt négocié à Venise par M. de Maisse. — Injonction de Sixte-Quint faite à Venise de ne pas admettre l'envoyé d'Henri III. — Insulte préméditée de l'Espagne par une dispute de préséance. — Attitude suspecte de l'ambassadeur français en Turquie. — Les partisans de la Ligue s'insinuent à la Porte. — Concours insuffisant prêté à Henri III par la sortie de la flotte turque sur la fausse interprétation donnée aux événements. — Préparatifs de guerre et partage convenu de la France entre les puissances coalisées. — Nouvelle assistance à réclamer de la Porte. — Jonction de l'armée d'Henri III et de celle du roi de Navarre. — Ascendant repris par la cause royale et revers de la Ligue. — Marche combinée des deux rois contre Paris. — Siège de la ville, et assassinat d'Henri III par Jacques Clément.	703
--	-----

APPENDICE.

Additions au tome III. — Extraits de la correspondance de Paul de Foix, ambassadeur de France à Venise (1569-1570.)	745
Complément des lettres omises de la correspondance de M. du Ferrier sur l'année 1580.	769
Omissions et rectifications.	786

OMISSIONS ET RECTIFICATIONS.

TOME III¹.

Page XIV, *INTRODUCTION*, à la 19^e ligne, au lieu de *compendieuses*, lisez *contentieuses*.

Page XXIX, *ibid.*, à la note, au lieu de *tome II*, lisez *tome I*.

Page 204, à la date, au lieu de 1571, lisez 1572. D'après les difficultés indiquées déjà aux rectifications du tome III, cette lettre de M. du Ferrier doit être transposée définitivement page 295, à la note. Sa place est avant la lettre du 22 novembre de M. de Saint-Goard, comme étant relative au même combat dont ce dernier rapporte les suites; mais, à en juger d'après le rapport de M. du Ferrier, les détails de cette affaire avaient été, sans doute, exagérés à Venise, et cela seul explique comment l'annotation du manuscrit a pu confondre ce conflit maritime avec la bataille de Lépante.

Page 341, à la note, 26^e ligne de la 2^e colonne, au lieu de *Ogenti*, version du manuscrit de Baluze, lisez *Ognoti*, version du manuscrit de Colbert.

Pages 805 et 821, à la note, pour fin du 1^{er} alinéa de la 1^{re} colonne, ajoutez : La dernière mention qui sera faite de cet agent et la suite de son emprisonnement à Venise se trouveront indiquées ci-après, page 899, à la note.

Page 899, à la note, 2^e colonne *al calcem*, ajouter en dernier alinéa : Pendant ce même mois de mars, dans deux lettres échangées entre Henri III et M. du Ferrier, il avait été de nouveau question de du Bourg, dont l'arrestation à Venise remontait juste jour pour jour à une année, comme on l'a vu ci-devant page 791, à la note. Le roi ajoutait, a part, dans une lettre du 18 mars 1580 : « J'ay esté adverty par vostre lettre de la mort du général [trésorier] du Bourg, et suis très marry qu'il n'a peu estre conduit jusques icy pour y recevoir par la justice la récompense de ses forfaits. » M. du Ferrier avait en effet écrit au roi, le 2 mars précédent, en ces termes, la mort de cet ancien agent de la France en Turquie, dont les intrigues sont exposées au tome III, à partir de la page 770, avec les motifs qui l'avaient fait revenir à Venise (voir *ibid.*, p. 785), et retenir à la Mirandole : « Je suis très marry des difficultés qui se sont présentées depuis sa prison pour le pouvoir conduire es pays de vostre obéissance, ain qu'il eust esté par justice tiré à quatre chevaux ou bien bruslé vif, et que sa punition eust donné terreur à ses semblables, vivans d'une si infame et detestable vie, outre ce qu'il a attenté contre vostre Estat, dont il demeure atteint et convaincu par son propos et papiers trouvés en ses mains. »

Page 936, à la note. Voir, pour la rectification de cette note, ce qui est dit ici sur ce qui concerne la correspondance de M. du Ferrier, page 18 du tome IV, à la note

¹ Voir ce qui est dit à la note de l'Errata du tome II.

Page 938, au lieu de *le parlement, etc.* lisez *et ce qu'il vous a plu m'écrire de l'état du parlement, etc.*

TOME IV

Page 15 de l'argument, lignes 15 et 25, au lieu de *le duc de Parme*, lisez *le prince, etc.*

Page 16, *ibid.* ligne 21, au lieu de *Dans le même temps, un changement*, lisez *Encore quelque temps, et nu, etc.*

Page 55, à la note, 33^e ligne, 2^e colonne, *Boglarie* [sic], ancienne dénomination de la Moldavie, d'après l'étymologie du mot Bogdan, et non *Boglarie*, mal lu dans les manuscrits et imprimé *passim* dans les autres volumes. (Voir, à la collection des *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Vienne* (Kais. Akademie der Wissenschaften, XI Bd. S. 523 ff.), la remarque très-juste qu'en a faite l'illustre Hammer dans le dernier des trois mémoires qu'il a composés successivement sur chacun des trois premiers volumes des *Négociations de la France dans le Levant.*)

Page 61, à la note, 4^e ligne, 2^e colonne, au lieu de *Les honnarez rustaferagus, etc.* lisez *Des honnarez, etc.*

Page 103, à la note, continuer ainsi la note après la première ligne de la 1^{re} colonne : M. Groen van Prinsterer a emprunté à ces sources un grand nombre de pièces qu'il a jointes aux documents hollandais dans son recueil des *Archives de la maison d'Orange*. Les actes de ce recueil sont partout à rapprocher ici des indications données par le nôtre sur les entreprises du duc d'Anjou dans les Pays-Bas, opérées successivement en 1579 et 1581. — Sans doute, etc.

Page 105, à la note, 10^e ligne, 2^e colonne, au lieu de *par mon mariage avec la reine d'Angleterre*, lisez *par l'accomplissement de, etc.*

Page 151, à la note, 3^e ligne, 2^e colonne, au lieu de *d'Albany*, lisez *de Stuart d'Albany*.

Page 192, à la note, 25^e ligne, 2^e colonne, au lieu de *l'esprit*, lisez *point*.

Page 258, à la note, 22^e ligne, 1^{re} colonne, au lieu de *des craintes*, lisez *les, etc.* Et *ibid.* 18^e ligne, 2^e colonne, au lieu de *de Essores*, lisez *des, etc.*

Page 371, à la note, 2^e ligne, 2^e colonne, au lieu de *le marquis de Pisani*, lisez *M. de Saint-Goard, qui devint depuis le marquis, etc.*

Page 635, à la note, 30^e ligne, 2^e colonne, au lieu de *les faisoient porter devant eulx*, lisez *porter et marcher, etc.*

DC Charrière, Ernest (ed.)
111 Négociations de la France
.5 dans le Levant
C45
t.4

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

